BIBLIOTHÈQUE
C.E.G.E.P.
F.-X. GARNEAU
50173

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DU CANADA

RETIRÉ DE LA COLLECTION
DATE 04/04/24

PAR

DOUGLAS BRYMNER, Archiviste

ÉCOLE NORMALE LAVAL
POUR LE PEUPLE MEILLEUR
ANNEXE

1891

(*Annexe du Rapport du Ministre de l'Agriculture.*)

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1892

[N° 7*a*—1891.] *Prix*, 35 *centins.*

027.571
A673r
1891
RETIRÉ DE LA COLLECTION
DATE

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE vii

Liste des livres, etc., reçus en don, avec les noms des donateurs xli

NOTE A.—ETABLISSEMENTS ET ARPENTAGES—

N° 1. Recensement du "settlement" de Niagara, 25 août 1782 1

2. Le lieutenant-colonel John Butler au capitaine Mathews 2

3. Listes fournies par le lieutenant-colonel de Peyster, de personnes en disposition de s'établir à Niagara, 1784 2

4. Relevé général des colons dans les nouveaux townships 5

Etats nominatifs des soldats licenciés et des loyalistes :—

Township 1.—Cataracouy, le 9 octobre 1784 6

Id. id. 16 id. 6

Township, Pointe-Mullie 19 id. 7

Township 2.—Cataracouy, 7 id. 7

Id. colons 8

Township 3.—Cataracouy, 25 septembre 1784 9

Id. id. 6 octobre, ... 10

Township 4.— id. 5 id. 11

Id. id. 14 id. 12

Township 5.— id. 13 id. 13

Township 6.— id. 13 id. 13

Township 7.— id 12 id. 14

Township 8.— id. 12 id. 15

Township 5.—Baie de Quinté 4 octobre, ... 15

Id. (Troupes allemandes) 4 id. 16

Seigneurie de Sorel 12 septembre 1784 16

Relevé d'établissements dans la province de Québec année 1784 17

Id. d'établissements au-dessous et au-dessus de Cataracouy 18

Liste de loyalistes et soldats licenciés destinés pour la baie des Chaleurs, 9 juin 1784 18

Familles expédiées au Cap-Breton 20

Liste de familles loyalistes en disposition d'émigrer au Cap-Breton. 20

5. Justus Sherwood au général Haldimand, et extraits de son journal. 21

6. Observations sur la rivière Madawaska 23

7. Id. sur le lac Témiquata 24

8. Id. sur le nouveau chemin au lac Témisquata 24

9. Le capitaine Munro: Sur la rivière Saint-Jean, les terres de la Nouvelle-Ecosse et le nouveau chemin du Kamouraska au lac Témiscouata 25

10. Le capitaine J Sherwood : De l'extrémité ouest du lac Saint-François à la baie de Quinté 32

11. Voyage du lieutenant John de la baie de Quinté à Cataracouy 35

NOTE B.—DIVISION DU HAUT-CANADA.

Observations du juge en chef Elmsley sur l'Acte de 1798 36

NOTE C.—Guerre avec la France, 1793.

N° 1. M. Dundas au lieutenant-gouverneur Wentworth..... 38
2. Le même au brigadier général Ogilvie..... 39
3. Le lieutenant gouverneur Macarmick au même..... 39
4. Le brigadier général Carleton au major général Clarke..... 40
5. Le brigadier général Ogilvie au même..... 40
6. Liste des officiers du " King's Nova Scotia Regiment "..... 43
7. Le lieutenant-gouverneur Macarmick au brigadier général Ogilvie. 41
8. Le brigadier général Ogilvie au major général Clarke..... 42
9. Le même au même..... 43
10. Le lieutenant-gouverneur Macarmick à lord Dorchester..... 44
11. Lord Dorchester au lieutenant-gouverneur Macarmick..... 44
12. Le brigadier général Ogilvie au major général Clarke..... 45
13. Le lieutenant-gouverneur Macarmick au brigadier général Ogilvie. 46
14. Le brigadier général Ogilvie à Francis Le Maistre..... 46
15. Le même au major général Clarke..... 46
16. Le même à Francis Le Maistre..... 47
17. Le brigadier général Carleton au major général Clarke..... 48
18. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au lieutenant-gouverneur Carleton..... 48
19. Le brigadier général Carleton à lord Dorchester..... 49
20. Le brigadier général Ogilvie à Francis Le Maistre..... 49
21. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au major général Ogilvie.... 50
22. M. Dundas au même..... 51
23. Le brigadier général Carleton à lord Dorchester..... 51
24. Le lieutenant-gouverneur Wentworth au major général Ogilvie.... 51
25. Le major général Ogilvie au lieutenant-gouverneur Wentworth.... 52
26. Le lieutenant gouverneur Wentworth au major général Ogilvie.... 52
27. Le major général Ogilvie à Francis Le Maistre..... 53
28. Le même au lieutenant-gouverneur Wentworth..... 53
29. Le même à Francis Le Maistre..... 54
30. Le même à lord Dorchester..... 55
31. Le même au même..... 55
32. Le major général Carleton au même..... 56

NOTE D.—DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA.

N° 1. Le capitaine Schoedde au capitaine Le Maistre..... 57
2. Le lieutenant-gouverneur Simcoe au major général Clarke..... 57
3. Le lieutenant-gouverneur Prescott au duc de Portland..... 57
4. Rapport du procureur général au conseil exécutif..... 58
5. William Stanton au colonel Barnes..... 60
6. Joseph Chew au capitaine James Green..... 61
7. Robert Liston au général Prescott..... 62
8. Le duc de Portland au même..... 63
9. Déposition de William Barnard..... 64
10. Déposition de Gabriel Sistare..... 65
11. Le procureur général au capitaine Green..... 66
12. Le général Prescott au duc de Portland..... 66

NOTE D.—DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA—*Fin.*

N° 13. Déposition de John Black 67
14. Déposition de Charles Frichet 69
15. Déposition de Thomas Butterfield 71
16. Déposition de Daniel McLane 72
17. Rapport du procureur général Sewell 73
18. *Calendar* d'assises du procureur général 76
19. Le lieutenant-colonel De Bernière au capitaine Green 78
20. Lettre anonyme à John Thorpe 79
21. Autre au même 79
22. John Hunsdon au même 80
23. Le lieutenant-colonel De Bernière au capitaine Green 81
24. Le capitaine Schoedde au même (maintenant major) 81
25. Le major général Burton au lieutenant-gouverneur Milnes 81
26. Le même au major Green 82
27. Le lieutenant-gouverneur Milnes au lieutenant-général Hunter ... 82
28. Information touchant des complots 83
29. Lettre anonyme au major général Burton 83
30. Le lieutenant-gouverneur Milnes au même 84

NOTE E.—Le "MARRIAGE LAW" DANS LE HAUT-CANADA.

Rapport de Richard Cartwright, junior 85

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA, ANALYSES.—

Q. 58.-1. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1792 1
Q. 58-2. id id 1792 10
Q. 59-1. 59-2 id id 1792 17
Q. 59-A. Lois rendues dans la province de Québec, 1777 à 1791 18
Q. 60 Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1792 19
Q. 61-1. id id et autres 1792 21
Q. 61-2 id id et autres 1792 26
Q. 62 id id et autres 1793 32
Q. 62—A1. A2. Papiers concernant le Canada et Terre-Neuve, 1790-92 37
Q. 62—A3. A4. A5. id id id 1790-92 39
Q. 62—A6. id id id 1790-92 41
Q. 63-1. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, (procès-verbaux du conseil), 1793 .. 41
Q. 63-2 id id id 1793 43
Q. 64. Journaux de la Chambre d'Assemblée, mars à mai 1793 46
Q. 65. Lieutenant-gouverneur Alured Clarke, 1793 46
Q. 66. Gouverneur lord Dorchester, 1793 52
Q. 67. do 1794 61
Q. 68. do 1794 71
Q. 69-1 do 1794 75
Q. 69-2 do 1794 83
Q. 70. Gouverneur lord Dorchester, 1794 90
Q. 71-1 id 1795 96
Q. 71-2. id 1795 102

PAPIERS D'ÉTAT BAS-CANADA, ANALYSES.—*Fin.*

Q. 72-73-1. Q. 72-73-2. Gouverneur lord Dorchester, 1795..... 106
Q. 74-1. id 1795..... 113
Q. 74-2. id 1795..... 116
Q. 75-1. id 1796..... 123
Q. 75-2. id 1796..... 128
Q. 76. id avec journaux du Conseil législatif, 1796 et lieutenant gouverneur R. Prescott, 1796..... 136
Q. 77. id 139
Q. 78. Lieutenant-gouverneur R. Prescott, 1797..... 147
Q. 79-1. id 1797..... 155
Q. 79-2. id 1797..... 162
Q. 80-1. id 1798..... 165
Q. 80-2. id 1798..... 170
Q. 81-1. id et autres 1798..... 175
Q. 81-2. id id 1798..... 177
Q. 82. id id 1799..... 183
Q. 83. id lieutenant-gouverneur Milnes, et autres 1799..... 191
Q. 84. Lieutenant-gouverneur Milnes, 1800..... 198

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA, ANALYSES.

Q. 278. Lieutenant-gouverneur Simcoe et autres 1792..... 1
Q. 279-1. id id 1792-1793..... 15
Q. 279-2. id id 1792-1793..... 21
Q. 280-1. id id 1794..... 26
Q. 280-2. id id 1794..... 36
Q. 281-1. id id 1795..... 44
Q. 281-2. id id 1795..... 53
Q. 282-1. id id 1796..... 60
Q. 282-2. id id 1796..... 70
Q. 283. Président Russell faisant fonction de gouverneur id 1797 85
Q. 284. id id 1798..... 95
Q. 285. id 1798..... 100
Q. 286-1. id et autres 1799..... 110
Q. 286-2. id id 1799..... 122
Q. 287-1. id 1800..... 126
Q. 287-2. id 1800..... 130
Q. 288. id 1800..... 131
Q. 289-1 Q. 289-2 id 1797-1800..... 140
Q. 290-1 Q. 290-2 Q. 290-3. President Russell, faisant fonction de gouverneur 1801..... 158
Plan des portions organisées du Haut-Canada, 1798..... xiii

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DU CANADA

PAR

DOUGLAS BRYMNER, DIRECTEUR DES ARCHIVES.

A l'honorable JOHN CARLING, Ministre de l'agriculture, etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour l'année 1891.

Le travail de transcription commencé au *Public Record Office* à Londres, et dont j'ai parlé dans mes précédents rapports, se poursuit avec la même attention à s'assurer de la parfaite exactitude de la copie. Les papiers d'Etat relatifs au Bas-Canada qui sont copiés, viennent jusqu'en 1819, comprenant, outre la mort du duc de Richmond, arrivée en août cette année-là, les premiers mois de l'administration de Monk, chargé de l'intérim du gouvernement; et les papiers relatifs au Haut-Canada viennent jusqu'à l'année 1825. Le volume Q 359 contient la correspondance concernant l'établissement de la Compagnie du Haut-Canada; les suivants, que les Archives vont recevoir dans peu, offriront d'amples détails sur les négociations entre le gouvernement et cette association. La correspondance relative au Canada comprend une série de manuscrits intitulée "Amérique et Indes-Occidentales", commençant en 1755 et s'arrêtant en 1771; une série intitulée "Québec", laquelle va de 1760 à 1791, avec *passim* quelques pièces qui viennent jusqu'à 1800; une série pour le Bas-Canada, de 1791 à 1819; une pour le Haut-Canada, de 1791 à 1825; outre, en plusieurs volumes, la correspondance militaire des généraux qui ont exercé le commandement entre 1756 et 1786. Les Archives se sont aussi procuré une collection des papiers déposés devant le parlement impérial; on n'a épargné aucun soin pour la compléter et pour la rendre accessible au public, autant du moins que les moyens dont dispose ce service le permettent. Comme toujours, la somme d'argent affectée au service des Archives a été employée avec la plus stricte économie.

La transcription des documents examinés par M. Marmette est commencée à Paris, et nous avons reçu un premier versement de volumes, dont il prépare en ce moment l'index, destiné à rendre les recherches faciles. Les mêmes précautions se prennent à Paris qu'à Londres pour s'assurer de l'exacte conformité de la copie avec les manuscrits originaux.

On trouvera à la suite de ce rapport la liste des dons de documents et de livres qui ont été faits aux Archives pendant l'année; en la parcourant on verra l'intérêt que le public prend à nos travaux.

Le nombre des personnes qui nous adressent des demandes de renseignements ou qui viennent consulter nos collections, continue à augmenter; preuve encore que l'on apprécie comme elle le mérite l'importance du dépôt. La règle ici est de répondre avec toute la diligence possible aux demandes.

On trouvera intéressantes les deux listes ci-après des officiers et soldats à qui lord Dorchester voulait donner des terres en récompense de leurs services à Saint-Jean et à Bennington. Notons en passant que quand Benedict Arnold et Ethan Allen surprirent Ticondéroga, il n'y avait, d'après leurs propres rapports, qu'environ quarante hommes de garnison, et point préparés, car ils ignoraient encore l'affaire de Lexington, et croyaient inutile sur territoire britannique de se tenir en garde contre des actes d'ennemi. Crown Point, défendu par douze hommes, fut pris aussi; quant à Saint-Jean, il n'avait que dix hommes et un sergent. C'est pour avoir enlevé avec un corps nombreux de troupes ces petits postes, qu'Ethan Allen a reçu le titre de héros de Ticondéroga et qu'on lui a dressé une statue, quoique Benedict Arnold ait

eu pour le moins autant de part que lui au commandement de l'expédition, et que ce soit à Seth Warner que Crown-Point ouvrit ses portes. Les noms de ceux à qui Carleton voulait donner des concessions sont divisés en deux listes—A et B. Voici, sans y rien changer, ces deux pièces, qui sont presque entièrement en français et portent le même en-tête.

A

RETOUR des personnes qui se sont trouvées dans le blocus de St-Jean et d'autres dans l'affaire de Bennington à qui Milord Dorchester veut bien accorder des terres pour récompense de leurs services.

Noms des parroises.	Noms des personnes.	Grades.	Blocus de St Jean.	A Bennington.	Qty of Acres.
De Montreal	M. Picotté de Bellestre	Lt. Col.	1	"	1000 Acres.
	Joseph De Longueuil	Major	1	"	1000 Do.
De Varennes	Ete. Lamorandiere	Capt	1	"	700 Do.
De Longueuil	Ete. Josh. Dechambault	Capt	1	"	700 Do.
De Vaudreuil	Michl Chart. deLothbinier	Capt	1	"	700 Do.
De L'asomption	Bte. Hervieux	Cap.	1	"	700 Do.
Des Ecorts	Pierre Gamelin	Cap.	1	"	700 Do.
De Montreal	Bte. Hertel (Mort)	Lieut	"	"	500 Do.
A Paris	Laronde pere en france	Lieut	1	"	500 Do.
A Terrebone	Nichs. Mansl. Dennisseau	Lieut	1	"	500 Do.
A Blinville	Jacqs. Marie Nautau Delamarque	Lieut	"	"	500 Do.
De La Prairie	Antoine Dupré	Lieut	1	"	500 Do.
De St. Anne	Charles Giasson	Lieut	1	"	500 Do.
De Montréal	Louis Mocquin	Lieut	1	"	500 Do.
	Jacques Hervieux	Lieut	1	"	500 Do.
De La Chine	M. Josh. Gamelin Gaucher	Commre	1	"	500 Do.
De Montréal	Jacques Giasson	Ensign	1	"	500 Do.
	Ant. Foucher pere Notaire	Sergt	1	"	200 Do.
A La Prairie	Louis Renville	Cap (*sic*)	1	"	200 Do.
De La Rivière du Loup	Bte. Habm. Demuray	Sergt	"	"	200 Do.
	Josh. Dejarlay	Sergt	1	"	200 Do.
De Montreal	Thomas Sar (Mort)	Sergt	1	"	200 Do.
	Pre. Collet (tué à St Jean)	Soldat	1	"	100 Do.
	Jonas King (Mort)	Soldat	1	"	100 Do.
	Amble. Cazalay (Blessé à St. Jean)	Soldat	1	"	100 Do.
	J. Bte. Lemoin	Lieut	1	"	500 Do.
De La Mauray	Bte Hervieux	Lieut	"	1	200 Do.
De Repentigni	Nichs. Villimont	Soldat	"	1	100 Do.
River du Loup.	Ant. Auger	Sergt	1	"	200 Do.
	Michl. Lamirande	Sergt	"	1	200 Do.
	Theodr. Lamirande	Sergt	"	1	200 Do.
	Pierre Sicard	Sergt	"	1	200 Do.
	Ant. Sicard	Sergt	"	1	200 Do.
	Pierre Plante	Soldat	1	"	100 Do.
	Ant. Tessart	Soldat	1	"	100 Do.
	Frans. Lamirande	Sergt	1	"	200 Do.
	Augn. Houle (Mort)	Lieut	1	"	200 Do.
	Ant. Dejarlay	Soldat	1	"	100 Do.
	Chs. Auclair	Soldat	1	"	100 Do.
De Yamachiche	Jean Carlos, Chirurgien	Soldat	1	"	100 Do.
	Joseph Lasserte	Lieut	1	"	200 Do.
	Alexis Gelinas	Soldat	1	"	100 Do.
De Soulanges	Joseph Le Renard	Soldat	"	1	100 Do.
De Montreal	L. Lenas *dit* franc cour	Soldat	1	"	100 Do.
De Trois Riviere	Raphel Caurier	Soldat	1	"	100 Do.
Point du Lac	J. Bte. Poitier	Lieut	1	"	200 Do.
De Montreal	Henry Lodel, Asst Chirurgien	Ensign	"	1	200 Do.
De Montreal	L. Luas *dit* franc cour	Soldat	1	"	100 Do.
De St. Genevieve	Jh. Martin	Cap	1	"	200 Do.
De Machiche	Jh. Adam	Capt	1	"	200 Do.
	Jh. Chine	Soldat	1	"	100 Do.
	Total				16,100 Acres.

Total: Sixteen thousand one hundred acres. QUEBEC, 3 Juillet 1788.

Approved

D.

B

Noms des paroisses.	Noms des personnes.	Grades.	Qty. of Acres.
De Isle Jesus	Charles Daze, fils	Ensign	200
De Montreal	Jean Meneche (Mort)	Sergeant	200
De Quebec	Gerge Lenton	Soldat	100
De Montreal	Louis de Coign	Captain	700
De St. Ours	Pierre Dejarlay	Soldat	100
De Machiche	Louis Tessart	Do.	100
Do.	Jean Bte Millet	Do.	100
De St. Sulpice	Louis Lemonde	Do.	100
Do.	Francis Perrault (Mort)	Do.	100
De Isle Jesus	Francois des Maison	Do.	100
Do	L. Madere *dit* Létourneau	Do.	100
Do	Michel Tourville	Do.	100
Do	Augustine Daze pere	Captain Militia	200
De Montreal	Etne Duchenois *dit* Lajoie	Sergeant	200
De La Valtrie	Antoine St George	Soldat	100
De St. Sulpice	Louis Granbois	Do.	100
Do	Joseph Cadieu	Do.	100
De Isle Jesus	Ignace Frateau	Do.	100
Do	Guilleaume Gravel	Do.	100
Machiche	Jean Carles	Serjeant	200
Rivière du Chene	Samuel Mackey (Mort)	Captain	700
De Montreal	Frans. Xavier Bender	Dr. Lieut	500
Au Detroit	Langlade	Lieutenant	500
De la Pte. du Lac	Andr. Camirand	Soldat	100
Do	Charles Texier	Do.	100
Do	Etienne Duval	Do.	100
Do	Frans. Laffleur	Do.	100
De Soulange	Paschal Girard	Do.	100
De Montréal	Joseph Robt. *dit* Namier	Serjeant	200
De la Mascouche	Pierre Beauchamp	Captain Militia	200
Nouvelle Longüeil	Paul Robillard (Mort)	Serjeant	200
De Soulange	Giles Guerbois	Soldat	100
De Sorrel	Jean Mars Amiot	Do.	100
De Berthier	Claude L'Abbe	Do.	100
De Varenne	Amible Richard	Do.	100
Riviere du Loup	Michell Beausien (Mort)	Captain Militia	200
De Montreal	Etienne Lang	Soldat	100
De L'Assomption	Bapte. Jean Vaine	Serjeant	200
De Boucherville	Pierre Briquet	Soldat	100
De St. Cuthberts	Jean Marie Paquin	Do.	100
Beauharneau	Joseph Bernier	Do.	100
De Beauport	Ant. Juchereau Duchesnay	Captain	700
Rivière du Loup	Abraham De Marrais	Do. Militia	200
	Total		8,000

La correspondance dont ce rapport présente l'inventaire sommaire ou analytique, comprend les affaires du Haut et du Bas-Canada dans la période qui a immédiatement suivi la division de l'ancienne province de Québec. Il y avait entre les deux sections de si étroites relations qu'il a paru nécessaire de reproduire, pour la même époque, les analyses des documents concernant chaque province, en vue d'offrir une histoire plus intelligible et suivie des événements. Les listes des colons primitifs, dont j'ai parlé dans mes précédents rapports sur les documents de la première période bien marquée de notre histoire après la conquête (1760-1791), sont imprimées plus loin, et montrent, en grande partie, le progrès du peuplement du Haut-Canada, aujourd'hui Ontario, et de

celui du Bas-Canada, à cette époque. Les origines de la population de l'ancienne province de Québec, à partir de Champlain, quant à ce qui concerne les émigrants venus de France et leurs descendants, ont été si bien développées, notamment par Mgr Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique*, qu'il ne reste rien à ajouter ici sur ce sujet. Les listes de colons, lorsque ce sont ceux d'un township mentionné spécialement, sont alphabétiques, à l'exception des noms des officiers, toujours disposés suivant l'ordre des grades. A défaut de ces listes spéciales, on a rangé alphabétiquement les noms des pétitionnaires en obtention de terres et ceux des concessionnaires, pour faciliter les recherches. On n'a pu faire davantage ni préparer une liste alphabétique unique et complète de tous ceux qui sont mentionnés dans chaque volume, parce que le temps a manqué. Les noms des colons que présentent les volumes des documents classés chronologiquement avant cette année, sont réunis dans la note A, ainsi que certaines relations d'explorations faites en Haut-Canada, et aussi en Bas-Canada, du côté de la baie des Chaleurs, et dans les provinces maritimes.

Les règlements pour la concession des terres incultes de la Couronne sont indiqués à leurs dates dans les analyses, auxquelles l'on renvoie ceux qui voudraient se renseigner. Les sommaires ou analyses des lettres d'une période si importante de notre histoire sont très complets ; ils fournissent toute la somme de renseignements qu'il était possible d'y renfermer sans grossir outre mesure ce rapport. Que la colonisation systématique des terres dans le Haut-Canada, qui, jusqu'à 1784, était une solitude presque sans habitants, fût aux yeux de plusieurs une affaire majeure, cela ressort de la correspondance de Simcoe, le premier lieutenant-gouverneur, et du président Russell, qui eut à administrer la province dans l'intervalle du départ de Simcoe à l'arrivée du général Peter Hunter. Simcoe, en particulier, témoigne la plus constante sollicitude pour le progrès et la prospérité de la province, ne laisse échapper aucune occasion de faire prévaloir ses vues dans ses lettres à lord Dorchester, gouverneur général, ou au gouvernement impérial ; mais lord Dorchester, au sentiment du gouverneur Simcoe, accueille souvent ses propositions avec froideur et indifférence. La correspondance de Simcoe marque alors le désappointement qu'il éprouve en voyant ses efforts si peu appréciés, et va même jusqu'à accuser lord Dorchester d'ignorance, à propos de mesures, soit civiles ou militaires, qu'il serait opportun ou urgent de prendre pour la sécurité, le développement et la prospérité du Haut-Canada. A ce même sujet, lord Dorchester écrivait au duc de Portland le 10 avril 1795 :

" Dans une précédente lettre, il (Simcoe) s'est dit " en droit de compter " que j'exécuterais les changements dont j'avais eu avis par la première dépêche de Dundas. Mais, comme je ne crois pas qu'il soit nécessaire à un commandant en chef d'entrer en explication avec ceux placés sous son commandement et pour des propositions générales, je ne me suis occupé des siennes (des propositions de Simcoe) que lorsqu'il me les a eu développées, en me demandant, fort solennellement, de changer la constitution du département des affaires indiennes. Alors, sans difficulté, je lui ai fait part de tout, avec mon opinion. " (Q. 71-2, p. 449.)

Le gouverneur Simcoe répondit avec aigreur et Dorchester lui répliqua sur le même ton. Celui-ci, qui apparemment ne se sentait pas soutenu par le ministère et s'était résolu de résigner, pria à plusieurs reprises le duc de Portland d'accepter sa démission. Le 25 avril 1795, il écrivit :

" Les motifs qui ont déterminé mon envoi ici en 1786 et la politique approuvée, adoptée à cette époque, n'existant plus, je demanderais la permission de remettre

mon commandement, quand même l'autorité n'en aurait pas été tellement divisée et intervertie que la prudence me fait aujourd'hui un devoir d'attendre patiemment l'arrivée de mon successeur en me resserrant dans des limites aussi étroites que possible."

Outre ces raisons, il allègue encore son grand âge et ses cinquante-trois années de services, pour qu'on le relève de fonctions onéreuses et lui permette de rentrer dans la vie privée. On peut voir par sa lettre n° 22, du 20 février 1795 (Q. 71-2, p. 313), combien le système colonial adopté après la division du Canada, était peu de son goût. Quelques lignes de cette lettre en feront connaître l'esprit. Après avoir dit qu'il avait pensé que le gouverneur général serait naturellement le canal de communication pour les provinces, il continue :

" Depuis la division, on a changé de système, et celui que l'on suit maintenant tend à rétablir l'ancien usage colonial, qui, en y disposant tout peu à peu, avait fini par permettre aux fauteurs de rébellion d'usurper dans la confiance et la gratitude du peuple la place du gouvernement, et a abouti à la révolte, et au démembrement de l'Empire."

Toute cette lettre est à lire attentivement.

Quoi que l'on pense de la convenance des procédés de Simcoe, en tant que militaire, et sujet aux ordres du commandant en chef, son officier supérieur, il résulte manifestement de sa correspondance que, sous le système adopté par le *Colonial Office*, il s'est, comme, lieutenant-gouverneur, énergiquement appliqué à la colonisation ; qu'il n'a épargné aucune peine pour connaître le domaine cultivable et les possibilités agricoles de la province, appelée à devenir la demeure de vigoureuses populations, et pour s'enquérir et profiter des meilleurs modes d'ouvrir des voies de communication d'une extrémité à l'autre du territoire. Les analyses ci-après de ses lettres donnent une juste vue de ses idées et de ses moyens d'exécution. Même avant d'entrer en fonctions, étant encore à Londres, mais après avoir été nommé, il avait exposé en détail ses plans au ministère (*vide* Q., 278), entre autres un mémoire sur les sujets suivants " dignes de l'attention des colons du Haut-Canada " (Q. 278, p. 338) :—

" 1. Culture du chanvre et du lin.
2. Fourniture au marché indien de rhum obtenu par la distillation des panais, etc.
3. Recherche des meilleures situations pour y établir des fonderies de fer.
4. Fabrication du sel aux sources salées dans les régions éloignées de la mer.
5. Que l'on devrait, en construisant les villages et même les maisons de ferme, avoir soin de les placer dans des positions où ils puissent être défendus par quelques hommes contre des assaillants nombreux. Cette précaution est nécessaire surtout dans les endroits les plus exposés aux attaques des Sauvages ou des Américains."

Il ne paraît pas que la proclamation relative aux conditions auxquelles se concéderaient les terres de la Couronne, ait prévu l'intervention de concessionnaires intermédiaires ou d'associations de compagnies, se proposant d'obtenir de grandes étendues de terres pour les céder ensuite à des colons effectifs, au profit des associés. En consultant la correspondance et les autres documents, on constate, cependant, aussitôt après la division du Canada, l'existence de ces pratiques nuisibles à la colonisation. Elles furent en grande partie la cause des dissensions entre Prescott, qui avait succédé à lord Dorchester le 18 juin 1796, et son conseil exécutif. On aura une idée du ton des lettres de Prescott sur ce sujet dans le passage suivant concernant

certaines réclamations en dédommagement de pertes occasionnées par le retard à délivrer les lettres patentes :—

"Ceux d'entre les réclamants qui ont formé dans leur imagination de vastes projets pour s'approprier terres après terres dans une intention de monopole et de spéculation, et qui, pour cette fin, cherchaient à éluder l'esprit des instructions royales en procurant des concessions de terres aux seuls individus disposés à leur consentir d'avance la cession de la majeure partie de ces terres aussitôt après que la concession en serait accordée; ceux-là, très probablement, seront fort peu satisfaits en voyant leurs projets renversés; mais il n'y aura guère de mécontents en dehors d'eux; et j'ai toute confiance que lorsque, Votre Grâce m'aura fait l'honneur de répondre à ma lettre n° 67, du 16 décembre, contenant mes idées sur le mode de vente, je pourrai bientôt remplir les désirs de Sa Majesté, en créant, par des aliénations de terres incultes, un fonds important applicable aux dépenses civiles de la province. Si Votre Grâce était importunée par les représentations de ceux dont je viens de parler, qui désireraient empêcher l'exécution de ces gracieuses intentions de Sa Majesté, peut-être alors me croirai-je tenu de dévoiler des choses que, sans cela, j'aimerais mieux ensevelir dans l'oubli." (Q. 80-1, p. 189.)

La lettre n° 67 indiquée là s'étend sur la question de savoir quel mode de disposer des terres incultes serait le plus avantageux à la province et aux acquéreurs. Prescott conseille énergiquement la vente, hors les cas où des personnes auraient droit à une concession gratuite. Il décrit dans cette même lettre n° 67, du 16 décembre 1797, un des abus qui avait lieu sous l'empire de la loi existante :—

"Plus j'examine les choses et plus j'ai de certitude qu'à tous les points de vue ce mode (la vente des terres incultes) est préférable, en règle générale, à la concession qui se fait à des pétitionnaires. **** La pratique de pétitionner sous des noms d'emprunt (et il est impossible de la réprimer avec l'ancien système) donne tous les avantages à qui est en disposition de monopoliser dans un but de spéculation. Les fermiers ou cultivateurs laborieux qui voudraient obtenir des terres pour s'y établir, mais n'ont pas de temps à perdre en longues sollicitations, ont peu de chances au prix des spéculateurs, lesquels y peuvent employer tout le loisir nécessaire. Si les terres se vendaient aux enchères, le bon colon agricole serait sur le pied d'égalité avec tous les autres compétiteurs." Q. 80–1, pp. 28 et 29.)

Pour prévenir l'introduction et la propagation dans le pays des manœuvres de collusion en usage aux Etats-Unis, Prescott propose une réglementation très stricte. Voici, en lui empruntant ses paroles, en quoi elles consistaient :—

"Aux ventes des terres publiques dans quelques Etats voisins, il y a, me dit-on, des exemples de collusion entre les commissaires-vendeurs et certains acheteurs en intention de spéculer; et ce, au détriment du public et des particuliers de bonne foi. En pareil cas, les commissaires suspendent momentanément la vente, si les personnes qui veulent acheter sont toutes là, et ils reprennent les opérations lorsqu'il n'y a plus de présents que les individus qui sont d'intelligence avec eux." (Q. 80–1, p. 46.)

Du reste, il n'en allait pas autrement dans le Haut que dans le Bas-Canada, comme le montre clairement la lettre du président Russell au duc de Portland (n° 69) du 18 juillet 1799 :—

"Nous sommes, le Conseil et moi, on ne peut plus heureux que Votre Grâce paraisse approuver les mesures prises par nous pour mettre fin au mode pernicieux de coloniser les terres incultes de la Couronne en en attribuant de vastes portions à des compagnies, et notre décision de ne faire désormais de concessions qu'à des particuliers. Mais, même à présent, il n'est pas toujours en notre pouvoir de déjouer les desseins des spéculateurs en terres, car ils usent de mille artifices pour tromper notre vigilance, par exemple en achetant les droits et titres de "U. E. Loyalists" ou de

militaires à qui le gouvernement s'est engagé à donner des terres d'une étendue déterminée." (Q. 286–1, p. 213.)

Le volume 284 de la série Q renferme divers documents concernant l'aliénation des terres incultes, le moyen de faire produire aux réserves de la Couronne et du clergé un revenu, applicable aux dépenses de l'administration civile, le modèle des livres d'enregistrement, etc. Ils sont faciles à trouver aux analyses du volume, qui contient aussi les plans du gouverneur Prescott pour les deux provinces, et les avis et propositions de l'administrateur du Haut-Canada et de son conseil. Pour voir la marche entière des opérations au sujet des terres, on n'a qu'à consulter les analyses des autres volumes.

Le gouverneur Simcoe paraît s'être beaucoup occupé de faire dresser par les arpenteurs des cartes d'ensemble ou de sections de la province. Le 4 novembre 1792, il en communiquait la première,—un "levé du fleuve Saint-Laurent depuis les Cèdres jusqu'au lac Ontario"—pour aider à la détermination de la frontière de ce côté entre le Canada et les Etats-Unis (Q. 279—1, p. 11; carte à la p. 71 *a*). Les autres cartes et plans sont mentionnés aux analyses. Ceux de grandes dimensions ont été mises en cartons, séparément. Il y a une carte faite par M. Chewitt, arpenteur, en 1795, sous ce titre: "Plan de la province du Haut-Canada divisée en comtés, par ordre, etc., etc." (Q. 281—2, p. 429 *a*); mais j'ai choisi celle de l'arpenteur D.-W. Smith, dressée en 1798, et qui est plus détaillée quoique à une moindre échelle, pour la publier dans le présent rapport. (*Voir* Q 285, p. 5 *a*).

La table suivante des renvois contient les noms des townships indiqués sur cette carte par des chiffres.

1. Lancaster.
2. Charlottenburg.
3. Saint Regis, Sauvages de.
4. Cornwall.
5. Kenyon.
6. Roxborough.
7. Hawkesbury.
8. Longueuil.
9. Alfred.
10. Plantagenet.
11. Clarence.
12. Cumberland.
13. Gloucester.
14. Cambridge.
15. Russell.
16. Osgoode.
17. Mountain.
18. Winchester.
19. Finch.
20. Osnabruck.
21. Williamsburg.
22. Matilda.
23. Edwardsburg
24. Augusta.
25. Wolford.
26. Montague.
27. Charlborough.
28. Oxford, sur la rivière Rideau.
29. Gower.
30. Nepean.
31. Elizabeth-Town.
32. Yonge.
33. Lansdown.
34. Leeds.
35. Bastard.
36. Kitley.
37. Elmsley.
38. Burgess.
39. Crosby.
40. Pittsburgh.
41. Kingston.
42. Portland.
43. Loughborough.
44. Bedford.
45. Ernest-Town.
46. Fredericksburg.
47. Adolphus-Town.
48. Richmond.
49. Camden (Est.)
50. Sheffield.
51. Marysburg.
52. Hollowell.
53. Sophiasburg.
54. Ameliasburg.
55. Mohawks.
56. Thurlow.
57. Sidney.
58. Hungerford.
59. Huntingdon.
60. Rawdon.
61. Murray.
62. Cramahé.
63. Haldimand.
64. Hamilton.
65. Percy.
66. Alnwick.
67. Hope.
68. Clarke.
69. Darlington.
70. Espace pour des townships.
71. Whitby.
72. Pickering.
73. Scarborough.
74. York.
75. Etobicoke.
76. Uxbridge.
77. Markham.
78. Whitchurch.
79. Vaughan.
80. King.
81. Gwillimbury.

82. Espace pour des townships.
83. Flamboroughs (Les).
84. Beverly.
85. Mohawk (Ventes des).
86. Cinq-Nations.
87. Newark.
88. Grantham.
89. Stamford.
90. Louth.
91. Clinton.
92. Grimsby.
93. Saltfleet.
94. Barton.
95. Thorold.
96. Pelham.
97. Binbrook.
98. Ancaster.
99. Glanford.
100. Caistor.
101. Gainsborough.
102. Bertie.
103. Willoughby.
104. Crowland.
105. Humberstone.
106. Wainfleet.
107. Rainham.
108. Walpole.
109. Woodhouse.
110. Charlotteville.
111. Walsingham.
112. Middleton.
113. Windham.
114. Townsend.
115. Burford-Gore.
116. Burford.
117. Norwich.
118. Dereham.
119. Oxford-sur-Thames.
120. Blandford.
121. Blenheim.
122. Houghton.
123. Yarmouth.
124. Southwold.
125. Dunwich.
126. Aldborough.
127. Delaware.
128. Westminster.
129. Dorchester.
130. London.
131. } Espaces pour des
132. } townships futurs.
133. Oxford-Sud.
134. Howard.
135. Harwich.
136. Raleigh.
137. Tibury-Est.
138. Dover.
139. Chatham.
140. Camden-Ouest.
141. Orford-Nord.
142. Shawanese.
143. Romney.
144. Tilbury-Ouest.
145. Rochester.
146. Mersea.
147. Gosfield.
148. Maidstone.
149. Sandwich.
150. Colchester.
151. Malden.
152. Huron.
153. Amherst (Ile).
154. Gage (Ile).
155. Wolfe (Ile).
156. Howe (Ile.)
157. Hinchinbroke.
158. Seymour.

Parmi ceux qui sollicitent de grandes concessions dans le Haut-Canada, figure Benedict Arnold, dont le nom est connu par son association avec celui du major André. Il revient souvent sur sa requête et sur ses titres en termes pressants. Le 2 janvier 1797, il écrit au duc de Portland : " Personne en Angleterre n'a fait un plus grand sacrifice de ses intérêts : biens, positions, espérances, etc., que moi pour soutenir le gouvernement, et personne n'a été moins récompensé ; " et encore : " Le droit le plus fort, fondé sur la foi publique, la justice, l'honneur de la nation, m'autorise à réclamer un ample dédommagement sous forme d'attributions de terres, à moi et à ma famille." (Q. 79-2, p. 427.) Il marque même la quantité de terre à laquelle il croit avoir droit, dans une lettre à M. John King, sous-secrétaire d'Etat, et dans une autre au duc de Portland. L'attribution ordinaire aux officiers supérieurs était de 5,000 acres, et à chaque membre de leurs familles, de 1,200. Sur ce pied il pouvait en réclamer 14,600.

" Mais, ajoute-t-il, comme j'ai commandé une légion composée d'un régiment de cavalerie et d'un régiment d'infanterie, levés par moi à grands frais, je me crois bien en droit d'avoir 10,000 acres, quand les majors en ont reçu 5,000." (Q 81-2, p. 536.)

En d'autres termes, Arnold demandait alors environ 20,000 acres de terre dans le Haut-Canada, c'est-à-dire plus de trente et un milles carrés. Mais en juillet (1797) il haussera d'un ton et voudra 10,000 acres pour lui-même et 5,000 par tête pour sa femme et sept enfants, en tout 50,000 acres. A l'appui, il présentera cette évaluation de ses pertes, que j'abrège un peu :

Perte de biens mobiliers et immobiliers	£16,000
Demi-solde à laquelle il a droit, £405 sterling par année, au lieu de quoi des officiers ont reçu 10 années de cette somme, une fois payées par rachat.....	4,050
Terres promises par le Congrès, et que d'autres officiers de son rang ont reçues, valant dans le temps au moins	10,000
	£30,050

N.B.—Les terres ci-dessus valent à l'heure actuelle de trente à quarante mille livres. (Q. 283, p. 327.)

Et la correspondance continue. La pétition se trouve à la p. 325, et les lettres à la suite jusqu'à la p. 334, et aux pp. 337-341 et 345. Une condition sur laquelle Arnold insistait beaucoup, c'était qu'on ne l'obligeât point à venir au Canada pour prendre possession des terres ; il voulut aussi ensuite que la concession fût générale, en ce sens qu'il pût choisir son domaine dans n'importe laquelle des provinces britanniques où il y aurait des terres disponibles. Une correspondance s'engagea à son sujet entre M. King et le général Simcoe. Les remarques de celui-ci, dans sa réponse du 26 mars 1798, sont très explicites sur l'opinion que les loyalistes du temps d'Arnold avaient de lui. Simcoe écrit :—

" A votre première question : si je vois quelque difficulté à ce qu'Arnold et ses enfants reçoivent une concession de terres dans le Haut-Canada, je réponds : il n'y a pas d'empêchement par les lois, pourvu qu'ils n'aient pas eu déjà de concession au Nouveau-Brunswick. Mais le général Arnold est une personnalité fort mal vue des anciens loyalistes américains ; son intention de ne pas s'établir dans le Haut-Canada fait tomber néanmoins en partie cette difficulté." (Q. 225 p. 417.) C'en est assez sur ce sujet.

Le 17 mai 1794, les délibérations du Conseil relatives aux terres incultes de la Couronne, portent ce qui suit :—" William Berczy et ses associés. Requête où il propose d'amener deux mille familles et demande qu'on lui concède un million d'acres de terre. Ordonné qu'une concession d'au plus soixante-quatre mille acres lui soit accordée, et que quand ce domaine sera colonisé, il soit permis au pétitionnaire de renouveler sa demande."

William Berczy avait publié, en janvier 1792, un prospectus où il indiquait les bénéfices d'une entreprise de colonisation de 800,000 acres, achetés dans l'Etat de New-York pour le prix de deux shillings trois pence sterling, soit £90,000 ; à déduire £10,000 de remise par le vendeur : coût effectif £80,000. Le prospectus portait le profit net de sept années, avec l'accumulation des intérêts, à £179,929,8.4, et se terminait par l'assurance qu'il n'y avait pas ombre de risque, " en sorte que la crainte des pertes ne causerait jamais d'anxiété à ceux qui, pouvant se passer d'une certaine somme d'argent pendant quelques années, la voudraient placer dans l'opération." Séduite par le prospectus, une association se forma, et toute une colonie d'Allemands fut transportée jusqu'à la vallée du Genesée, qu'elle atteignit vers la mi-novembre 1792. Aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir. Des représentations à Berczy, en date de Genesée 6 août 1793, et signées par George Siegmund Liebich, pasteur, et cinquante-deux cultivateurs, racontent que le capitaine Williamson, nommé dans la correspondance de lord Dorchester, s'était engagé pourtant à leur procurer maisons, vivres, outils, en un mot tout le nécessaire pour leur confort et

pour les travaux de défrichement ; mais, comme je viens de le dire, rien n'était prêt, et sans l'énergie de Berczy, qui réussit à leur obtenir des provisions, tous ces nouveaux venus auraient péri de faim. Le document original en allemand avec les signatures, est aux Archives, accompagné d'une traduction en anglais quelque peu mêlée de germanismes, qui provenait du ministre Liebich. J'en détache ce passage :—

" En arrivant, nous ne trouvâmes point, nonobstant les promesses de l'association, de maisons prêtes pour nous abriter contre les rigueurs du temps et conserver les vivres que nous avions. Si nous étions arrivés tous à la fois, comme on eût pu s'y attendre, et surtout si tous les gens engagés en Allemagne étaient venus, la détresse aurait été extrême ; sans vous (Berczy), qui avez acheté une maison d'un colon anglais, il aurait été impossible de loger même les cinquante hommes arrivés les premiers, car il n'y avait, du côté du capitaine Williamson, que deux petites huttes incapables de contenir vingt-cinq personnes.

" A notre arrivée, il n'y avait presque point d'outils à Williamsburg. Les trente hommes qui vinrent de Painted-Post étaient les seuls qui eussent des haches ou autre outils, tels que houes, hoyaux à essarter et bêches ; ceux du Friends'-Settlement possédaient quatre haches en tout : de sorte que vingt-six hommes furent sans haches près de cinq semaines, et ils avaient à travailler dans les bois, où une hache est le premier de tous les instruments."

Le reste des représentations roule là-dessus : point d'abris, point d'ustensiles de ménage, même de seaux.

Le capitaine Williamson avait promis de construire un moulin à scier le bois et un moulin à farine ; on se plaint qu'il n'a pas tenu ses promesses. " Outre cela, dit le document, le capitaine Wiliamson vous a empêché de prendre des planches pour vous-même et pour nous ailleurs qu'à Bath." C'était un petit établissement où le capitaine demeurait, et où il avait une scierie. Tout va donc à contredire l'assertion de Liancourt citée par le Dr Scadding dans son livre : *Toronto of old*, p. 108, " que les colons avaient été entretenus aux dépens de Williamson."

Dans une pétition, en date du 27 mars 1798, adressée au roi par William Berczy, " d'York, Haut-Canada," après avoir dit que ses associés étaient : Dederic Conrad Brauer, Charles Lewis Brauer et fils, de Brême, et relaté la concession de 64,000 acres consentie par le conseil, au lieu du million d'acres demandé, Berczy expose comment, sur cette décision, il avait été chercher dans l'Etat de New-York ses gens, et avait amené à Niagara, en juin 1794, plus de soixante chefs de famille. D'autres colons étaient venus ensuite. Mais, dit-il, il avait eu nouvelle, et pour la première fois, en octobre 1796, que l'on ne pouvait lui délivrer d'acte ou titre de concession, non plus qu'à aucun de ses colons, qu'après sept ans de résidence par eux dans le Haut-Canada, à cause de leur qualité d'étrangers. La bonne foi de Berczy et de ses principaux associés, déjà manifeste par les représentations qui avaient été faites de Genesée, et qui nous le montrent employant tous ses efforts pour les nouveaux arrivés, apparaît encore dans l'extrait suivant de la pétition, dont l'exactitude sur ce point aussi est confirmée par la même pièce :—

" A ces colons ainsi qu'à leurs familles j'ai fourni, dans le Haut-Canada, toutes les nécessités de la vie pendant seize mois, et même à la plupart, pendant tout près de deux ans ; j'ai garni leurs fermes de bestiaux et d'instruments de labourage ; j'ai entretenu, à mes frais, pour l'exercice de leur culte un ecclésiastique, pour la conservation de leur santé un médecin et une collection de médicaments, pendant trois ans ; et outre ces dépenses excessives j'ai, depuis mon arrivée dans le Haut-Canada, sacrifié tout mon temps à conseiller et diriger cette colonie commençante, aujourd'hui en pleine croissance."

Le township de Markham ou German-Settlement, fondé par William Berczy, au prix de sa propre fortune, devait continuer à "se développer." Smith, dans son *Canada Past, Present and Future*, dit que ce township a toujours été "remarquable par ses progrès, notamment dans l'industrie agricole." (Vol. II, p. 42.) Il ne cesse pas de croître en richesse et en population. M. le juge Baby, de Montréal, a présenté aux Archives une collection de pièces originales relatives à cet établissement; elles ont été classées et reliées en deux forts volumes. Au moyen de ces documents, il est facile de retracer les projets et les travaux de Berczy; les deux volumes contiennent des plans, indiquant les lots avec les noms des premiers colons, des titres, etc., d'une valeur inappréciable pour des études monographiques.

Il y a, dans le rapport sur les archives pour l'année 1888, un récit de la tentative infructueuse faite pour établir une colonie de royalistes français, sous la conduite du comte de Puisaye. On indique, aux analyses que donne le présent volume, de nouveaux documents sur ce sujet. En plus des pièces imprimées en 1888, on a, entre autres, la proposition des Missisaugas, offrant de céder leurs terres au gouvernement pour la colonie française, mais à un prix bien au-dessus de ce que valaient ces terres aux yeux du gouverneur et de son conseil; ce qui fit rejeter l'offre.

L'occupation des postes du roi, comme en témoignent les efforts des différentes maisons de commerce pour se l'assurer, était regardée alors comme un privilège très important. On peut consulter là-dessus la lettre de lord Dorchester au duc de Portland (n° 72), du 26 octobre 1795, lettre où sa seigneurie se prononce contre la continuation du bail existant, qui devait expirer le 1er octobre 1796; mais en vertu duquel les locataires pouvaient rester en possession jusqu'à 1802, s'ils ne recevaient pas avis de quitter, par ordre de la Trésorerie, avant la fin du bail (le 1er octobre 1796). La redevance était de £400 cours du pays, équivalant à £360 sterling. Sa seigneurie avait sujet de penser que les postes sur le littoral du Labrador pouvaient rapporter davantage, en les louant à l'enchère au plus offrant. (Q. 74-2, p. 289.) Au double point de vue économique et politique, Dorchester insistait sur son avis de tirer le meilleur parti possible des postes, "tant pour accroître le revenu provincial de la Couronne, que pour ôter aux promoteurs de sédition un prétexte de déclamer contre le gouvernement du roi." (p. 290). Le texte du bail du 21 juin 1786 se trouve dans le même volume, pp. 291-305.

La question du droit des Sauvages sur les terres occupées par eux fut une des deux causes d'irritation qui se produisirent après la conclusion de la paix de 1783. L'autre vint de ce que l'on dut retenir, jusqu'à 1796, les postes frontières situés dans les limites territoriales assignées aux Etats-Unis, parce que ceux-ci n'exécutaient pas les obligations dont ils étaient solennellement convenus. Ces questions rendirent extrêmement délicate et difficile la situation des gouverneurs des provinces canadiennes, sans cesse sollicités par les Sauvages de leur fournir des secours contre les Américains, ce qui était difficile à refuser et impossible à accorder, à moins d'une déclaration directe de guerre, qu'il était de l'intérêt également des deux pays d'éviter, et qui plusieurs fois, cependant, parut inévitable.

Dans le printemps de 1791, les Etats-Unis, pour forcer les tribus sauvages à se soumettre aux réclamations qu'ils avaient avancées, organisèrent une expédition sous le commandement du général St-Clair. Le 4 novembre suivant, St-Clair essuyait une défaite désastreuse, perdant, selon Alexander McKee, surintendant des affaires indiennes, toute son artillerie, ses bagages, ses munitions, etc., et 1,200 hommes tués—1,500, porte

un dernier avis reçu par McKee (Q. 58-1, p. 222). Les Sauvages eurent 20 ou 21 morts et 40 blessés (p. 224). L'accusation de certains écrivains des Etats-Unis, que Brant avait conduit l'attaque, est contredite par la lettre où McKee rapporte que Du Quania et un parti de 10 hommes furent les seuls guerriers des Six-Nations qui allèrent soutenir leurs amis (Q. 58–1, p. 224). Ce que Brant dit de la bataille et de l'attaque qui l'avait précédée convient à ce rapport, car il écrit comme un spectateur, non pas comme quelqu'un ayant conduit l'affaire. A la vérité ni l'un ni l'autre ne déclarent en termes formels qu'il n'y commandait point; mais ce fait, que la petite armée se composait presque entièrement de Sauvages occidentaux, en est une preuve en quelque sorte suffisante, quand bien même McKee n'eût pas écrit que Du Quania et ses dix guerriers étaient tout le contingent des Six-Nations, à l'une desquelles appartenait Brant. Thayendenaga, ou Joseph Brant, aurait, d'après M. William L. Stone, son biographe, été l'un des conseillers de Little-Turtle, chef des Sauvages victorieux de St-Clair (*Life of Brant*, vol. II, p. 312); cela n'est pas impossible, bien que M. Stone le dise sur la seule autorité d'un des descendants de Brant; mais cet auteur (p. 313 du même volume) avance que cent cinquante guerriers Mohawks prirent part au combat, ce qui se trouve positivement contredit par McKee, lequel affirme qu'il y avait en tout dix guerriers des Six-Nations ou onze, avec leur chef. M. Stone, du reste, atteste lui-même l'exactitude du rapport de McKee, en disant que le "gouvernement des Etats-Unis se trompa étrangement sur le nombre et les tribus des Sauvages qui participèrent au combat." Répéter une erreur est un des inconvénients auxquels on s'expose en écrivant l'histoire sans autrement y mettre de soin. Une histoire, publiée récemment (1885) à New-York, attribue à Brant l'attaque sur Wyoming; or, Campbell, qui avance cette fable dans sa *Gertrude de Wyoming*, l'a désavouée ensuite, de sorte que l'erreur, cette fois, n'est même pas de celles qui ont pu passer sans être signalées. Pour l'ordinaire, on s'en rapporte là-dessus au récit de Gordon, (*Histoire des Etats-Unis*, Londres, 1778), et Campbell, apparemment, s'en était inspiré. Dans ce récit Brant (l'auteur écrit Brandt) est représenté comme un Indien métis, d'un courage impétueux, d'une férocité inouïe, (Vol. III, p 185.). Il y est dit que Butler et Brant avaient avec eux 1,600 hommes, "dont un quart environ se composaient de Sauvages, et les autres étaient si bien déguisés et peints qu'on ne pouvait les en distinguer, etc." (p. 187). Butler, dans le rapport qu'il fit à son commandant, le lieutenant-colonel Bolton, déclare avoir eu 500 hommes, y compris les Sauvages, conduits par leur propre chef Suingerachton, Brant n'y étant pas. Suingerachton était un chef Seneca, qui, au témoignage du lieutenant-colonel Mason-Bolton, possédait une autorité illimitée chez les Six-Nations, (B–100, p. 17). A tels récits fournis à l'histoire, on peut opposer ces paroles de Butler. Ayant relaté les dommages faits aux établissements, la prise des forts, etc., il ajoute : "Ce qui me donne la plus entière satisfaction, c'est qu'en toute vérité je vous puis assurer que, dans la destruction de Wyoming, on n'a pas fait de mal à un seul des habitants, à l'exception de ceux qui étaient en armes : à ceux-là les Sauvages n'ont point fait de quartier." Cette relation est aux archives, dans la série B, vol. 100, p. 38 et suiv.; et comme elle n'est rien autre chose qu'un rapport officiel de Butler à son officier supérieur, on n'a aucune juste raison de n'y pas ajouter foi.

Quelque désastreuse que fût la défaite de St-Clair, elle l'eût été encore davantage, si les Sauvages ne s'étaient pas laissé emporter à leur passion de pillage. Brant, dans sa relation de la bataille, après avoir dit comment St-Clair avait réussi

en partie à arrêter les Sauvages, raconte que " ceux qui formaient le centre, ayant pu pénétrer jusqu'au milieu du camp, attaquèrent la troupe commandée par ce général ; elle lâcha pied, laissant ses canons et le camp au pouvoir des Sauvages. Avant les 8 heures, la lutte dans le camp était finie ; et pendant qu'une poignée de Sauvages poursuivaient les fuyards et s'acharnaient sur eux, *la plus grande partie se mit à piller.*" Q. 58–1, p. 227). Dans le butin on trouva une collection considérable de lettres du *War-Office* américain à St-Clair, etc., et de lettres privées. McKee envoya copie des plus importants de ces papiers au quartier général. J'en donne des analyses assez amples pour être utilisables.

La défaite jeta l'effroi sur la frontière et causa un désappointement universel dans tous les Etats-Unis. Suivant St-Clair, l'agitation des esprits fut encore augmentée par les calomnies, les rapports méchamment controuvés, les vils mensonges répandus par les gazettes. " Il n'y a pas de fautes, dit-il, qu'on ne m'ait alors imputées." (*St. Clair's Narrative Introduction*, p. vii.) Un auteur favorable à St-Clair, du moins en paroles, écrivit que son armée avait certainement été surprise. Cette assertion, avancée sur de simples bruits, fut niée avec indignation par St-Clair, qui, dans son récit, reproche au *War-Office* surtout d'avoir été cause de la défaite par sa vacillation et ses retards. Ces papiers pris, que l'on a réunis dans le vol. Q. 58–1, et quelques lettres encore contenues dans d'autres volumes, jettent une une grande lumière sur cette question ; et ceux qui voudront étudier les choses plus à fond qu'ils ne le peuvent faire à l'aide seulement du récit de St-Clair, feront bien de consulter tous ces documents.

Dans le cours de la correspondance, le *War-Office* mande à St-Clair de ne point exposer les Etats-Unis aux risques d'une guerre avec l'Angleterre. Voici, indiqués par la missive même, les motifs de cet ordre :—" Nous devons par tous les moyens éviter de mettre les Etats-Unis aux prises avec la Grande-Bretagne, jusqu'à ce qu'il survienne des événements d'une importance, d'un caractère tels qu'ils pénètrent la nation américaine et le monde entier d'un profond sentiment de l'injustice et de la déloyauté extrêmes de ses procédés. Mais, à l'heure actuelle, une guerre avec cette Puissance retarderait, pour ainsi dire au delà de tout calcul, les progrès de la force, de la croissance et de la félicité de notre pays."

Pendant ce temps, le gouvernement britannique faisait des efforts pour rétablir la paix entre les Etats-Unis et les Sauvages ; mais les premiers refusaient toujours ses offres de médiation. Le ton des lettres de l'administration américaine ne dut plus laisser de doutes dans l'esprit des gouverneurs des provinces sur ces dispositions hostiles. Le gouverneur Clarke écrivit au gouverneur Simcoe le 21 janvier 1793 (Q 32, p. 70), que le roi et ses ministres n'avaient pas d'autre désir que celui de prévenir la guerre et de demeurer en bonne intelligence avec les Etats-Unis, et il ajoutait : "Il faut être tout particulièrement attentif à ne point fournir de prétexte à une querelle qui, selon ce que M. Knox fait entendre dans ses instructions au général St-Clair, comme vous semblez le penser et comme je le pense aussi, serait la plus populaire qu'ils pussent désirer." Malgré cette persistance dans les tentatives de conciliation, on fut plusieurs fois tout près d'avoir la guerre, la correspondance l'atteste. Wayne succéda à St-Clair, dépouillé du commandement. La difficulté de conserver la paix n'en devint que plus grande : le langage et les actes de Wayne étant plutôt de nature à éveiller l'animosité, s'ils ne tendaient pas, par calcul,

à disposer les esprits à une rupture ouverte ; et Pickering ne le lui cédait point en violence de langage. (V. série L, vol. 247 et 248. Papiers concernant les Sauvages.)

Pour surcroît d'embarras, il paraît que la politique des Etats-Unis était de régler les frontières sur les points de contact immédiat, à dessein de rendre intenables certains postes que l'Angleterre était en droit de conserver jusqu'à entière exécution par eux des conventions du traité de 1783. A Oswégo, le long du Saint-Laurent, sur le lac Champlain, les disputes étaient presque continuelles ; le Vermont avait assumé la juridiction sur le territoire avoisinant la baie de Missisquoi ; et en examinant la correspondance, on verra qu'il eût suffi alors du plus léger acte d'imprudence, de la part des officiers britanniques, pour faire éclater la guerre. J'ai publié déjà *in extenso*, dans le rapport de 1890 sur les Archives, note E, sous le titre : " Relations avec les Etats-Unis après la paix de 1783," une collection de pièces auxquelles il faudrait joindre maintenant la correspondance dont le présent rapport offre le catalogue analytique. Sur les affaires postérieures avec les Sauvages, sur la défaite qu'ils firent éprouver à Wayne, sur le traité conclu ensuite entre eux et lui, et où il inséra, à ce que prétendirent les Sauvages, des clauses auxquelles ils n'avaient pas consenti, et sur le règlement entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, négocié par Jay en 1794, on pourra consulter aussi les analyses. Le traité de Pickering avec les Six-Nations est dans le volume 247 de la série C, à la page 320, et porte les noms de tous les chefs et ceux des témoins. La clause dite d'attestation est ainsi conçue : " Fait à Konondaigua, en l'Etat de New-York, le onzième jour de novembre l'an mil sept cent quatre-vingt-quatorze." Il y a une autre copie certifiée conforme par le colonel John Butler de ce même traité à la page 326, celle qui se trouve à la page 320 étant certifiée par Joseph Chew, surintendant des affaires indiennes. Le volume 248 de la même série (C) contient deux copies de la ratification de ce traité, datée de Philadelphie le 25 janvier 1795, l'une à la page 16 et l'autre à la page 41. Un résultat notable de cette guerre, ce fut l'aveu par les Etats-Unis que l'intention du traité de 1783, par rapport aux terres des Sauvages, avait été dénaturée. Voici ce que McKee dit à ce propos dans une lettre qu'il adresse, du Pied du Saut (de la rivière Miamis) le 22 août 1793, à Simcoe :—

" En reconnaissant enfin que les nations sauvages possèdent la propriété ou domaine du sol, dans toute l'étendue du territoire indien, les Etats-Unis ont convaincu ces nations de la fausseté du rapport, longtemps propagé, que la Grande-Bretagne avait, au traité de paix, livré leur pays et les avait laissées en pire situation qu'elles n'étaient avant la guerre." (Q 279—2, p. 542.)

Cette assertion de McKee est confirmée par une lettre de Washington au gouverneur Morris, en date du 21 juin 1792. (*Writings of Washington*, vol. XII, p. 34.)

Une semaine après le départ de lord Dorchester (18 août 1791), le général Alured Clarke entra en exercice de ses fonctions de commandant en chef. Le fait est consigné au procès-verbal du Conseil du 25 août 1791 dans ces termes : " Le commandement de la province étant dévolu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en l'absence de Son Excellence le très honorable lord Dorchester, gouverneur en chef, elle a prêté et fait les serments et déclarations d'Etat et les serments d'office." (Q 53—1, p. 195.) Le 4 août de l'année précédente, lord Dorchester avait eu avis que le général Clarke était nommé lieutenant-gouverneur. Arrivé le 7 octobre, Clarke prêta serment et prit séance le lendemain ; ce jour-là même fut publiée sa commission. Apparemment, la prestation de serment, l'année suivante, dut être le préalable

de l'entrée en fonctions comme commandant en chef. Le 11 novembre 1791, Simcoe débarquait à Québec, apportant à Clarke sa commission restreinte de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, une copie de la nouvelle constitution et des instructions pour la division de la province de Québec en deux provinces: le Bas et le Haut-Canada. Selon les instructions, Clarke annonça par proclamation que la division aurait lieu le 26 décembre. Le volume Q 58-1, p. 5, contient une copie de ce document. L'administration du Bas-Canada fut peu difficile à organiser. Seulement, avant que le Conseil exécutif commença de fonctionner, il fallut régler un point très délicat: la formule du serment à prêter par les membres catholiques. Comme ils objectaient aux serments rédigés suivant les termes de l'Acte de 1791, Clarke prit le parti d'accepter l'offre qu'ils firent de prêter le serment prescrit par l'Acte de 1774. Il expose ainsi à M. Dundas les raisons qui l'y avaient déterminé:—

"Persister à exiger d'eux des serments et une déclaration que je savais être inconciliables avec leurs principes religieux, c'eût été en effet les exclure et aller contre l'intention que le roi a eue en les nommant. Supposant donc que l'on n'attendait pas d'eux un autre serment, comme membres du présent Conseil exécutif, que celui qui leur avait été demandé, avant le changement, comme conseillers exécutifs et législatifs, je les ai admis à prêter le serment qui se faisait sous l'Acte de la 14e année du roi; après quoi, ils ont pu prendre séance. J'espère que ma décision sera approuvée."

Clarke demande ensuite que l'on prenne des mesures pour mettre fin aux doutes de cette nature.

Au printemps une nouvelle difficulté surgit. Les colons nouvellement venus au Canada étaient en grande partie des étrangers. D'après l'Acte de 1791, ceux-ci étaient privés du droit de concourir à l'élection des députés à l'Assemblée législative comme d'y être élus, n'étant pas nés sujets de Sa Majesté et n'ayant pas été naturalisés par Acte du parlement britannique, ou n'étant pas de ceux qui étaient devenus sujets de Sa Majesté par la conquête et la cession du Canada. Ils pétitionnèrent. L'examen des signatures porte à croire qu'ils étaient Allemands pour la plupart. L'opinion des jurisconsultes officiels de la Couronne fut qu'ils étaient "disqualifiés." On avisa plus tard aux moyens de remédier à cet état de choses.

Simcoe, je l'ai déjà dit, arriva le 11 novembre 1791 à Québec, où il fut quelque temps, parce qu'il n'y avait pas encore, dans le Haut-Canada, de conseil constitué devant lequel il pût prêter le serment avant d'entrer en charge. Par la même cause, il s'éleva des difficultés à l'occasion de l'administration de la justice. On paraît les avoir surmontées, en partie du moins, en prenant possession de pouvoirs que l'on n'avait pas reçus. Les plans de Simcoe pour développer les ressources du Haut-Canada, ont de la grandeur; mais il me suffit ici d'indiquer sa correspondance, qui aura un réel intérêt aux yeux de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de cette province, à la première époque de sa colonisation, et qui voudront connaître les moyens que l'on prit alors pour ouvrir des communications entre toutes les parties du pays. Je remarque que, lorsqu'il s'agit de fonder Toronto, si considérable aujourd'hui, on objecta que, l'endroit étant situé trop en dehors des routes alors suivies, il serait très difficilement accessible; cela, en passant, montre le changement qui s'est opéré dans l'importance relative des établissements depuis leur création.

Simcoe se rendit à son gouvernement dans l'été de 1792, et le 16 juillet annonça, par une proclamation datée de Kingston, la division de l'ancienne province de

Québec en deux provinces distinctes; la subdivision du Haut-Canada en "districts, comtés, cercles ou villes et townships," pour remplir l'intention de l'Acte, et la détermination et fixation du nombre des représentants de l'Assemblée provinciale à élire pour chaque circonscription territoriale (Q. 278, p. 199). Dans une lettre à Dundas, en date de Niagara, 20 août (1892), renfermant copie de cette proclamation, Simcoe écrivait que "pour égaliser les nombres on avait adopté comme base de la représentation les états de milice" (Q. 278, p. 197). La première réunion de la législature du Haut-Canada eut lieu à Newark (Niagara) le 17 septembre 1792. Simcoe, dans une lettre à Dundas, en date du 4 novembre (1792), renfermant les procès-verbaux de l'Assemblée et du Conseil, résume les délibérations prises, et fait aussi connaître ce qu'il pense de la composition de la chambre élective.

"En faisant le trajet de Montréal à Kingston, dit-il, j'appris que l'opinion publique n'était rien moins que favorable à l'élection pour l'Assemblée d'officiers à la demi-solde, et qu'elle penchait à choisir des hommes d'une classe inférieure, n'ayant qu'une table, je veux dire qui mangent avec leurs serviteurs. Très heureusement, mon séjour temporaire à Kingston a eu sur les esprits une influence telle, que nous avons pu faire entrer à la Chambre le procureur général M. White. L'élection aussi du lieutenant Smith, fils du major Smith, qui commande depuis deux ans au Détroit, par les habitants de ce district, est essentiellement avantageuse au service de Sa Majesté. Ce gentleman doit cette marque de faveur particulière à un rare mouvement de gratitude populaire pour l'attention, la libéralité, le désintéressement avec lesquels il a fait les fonctions de greffier au bureau des terres, où il était même le seul à agir diligemment."

Selon le gouverneur Simcoe, l'inexpérience de l'Assemblée fut cause qu'elle entra, pour les salaires de ses employés, dans des engagements excessifs, qui montaient à £174; et comme le Conseil ne pouvait faire moins qu'elle, ce fut tout de suite, de ce chef, une charge annuelle de £348 (environ $1,700). En outre, tels membres ne répugnaient pas à recevoir des "Parliamentary wages". Voulant pourvoir à toutes ces dépenses, on proposa de créer un revenu en levant un droit de six pence par gallon sur les vins et les spiritueux; un bill à cet effet fut adopté par l'Assemblée, mais le Conseil le rejeta (Q. 279–1, pp. 81, etc.) Simcoe en donne les raisons dans une lettre, qui montre en même temps combien une taxe foncière était peu au gré d'une Assemblée entièrement composée de possesseurs de terres (Q. 279–1, p. 82). Le "bill de la taxe sur le rhum," comme l'appelle Simcoe, fut la seule mesure législative sur laquelle les deux chambres ne purent s'accorder; et le ressentiment de l'Assemblée s'éteignit bientôt (pp. 82, 83.)

La question du mariage était d'un intérêt particulier dans le Haut-Canada. Un bill tendant à remédier à de graves inconvénients fut présenté, puis retiré parce que l'on promit d'en préparer avec soin un autre, et de le soumettre au ministère, à Londres, pour que la législature fût assurée de rendre sur la matière une loi bien élaborée et mûrie. La fréquence des mariages contractés sans l'intervention d'un ministre de l'Eglise d'Angleterre avait cela de grave, en effet, que ces unions n'étaient pas admises comme valables, ce qui marquait les enfants du stigmate d'illégitimité. Je donne, à la note A, un rapport de Richard Cartwright junior, où toutes ces choses sont clairement exposées, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de descendre ici dans plus de détails. A la session suivante, Simcoe fut contraint de céder et de sanctionner un bill pour mettre fin aux inconvénients dont se plaignait la population. Dans ses observations sur les travaux de la deuxième session de la législature, Simcoe écrit à Dundas:—

"Le cri général, dans toutes les classes, pour l'adoption du *Marriage Bill*, était tel que je ne pouvais plus temporiser sous le prétexte, auquel j'avais déjà eu recours une fois, de consulter en Angleterre. Les deux chambres comptent très peu de membres appartenant à l'Eglise anglicane; et la tendance de l'Assemblée est de faire du mariage un contrat moins solennel, de l'entourer de moins de formalités, que ne le voudrait une bonne politique. Le bill fut rapporté avec une clause additionnelle autorisant les ministres de toutes communions et sectes (et elles ne sont pas peu nombreuses dans ce pays) à célébrer le mariage; c'est par forme d'accommodement que ses auteurs ont consenti à le retirer, sur la crainte exprimée par quelques membres de la Chambre haute, de perdre ce que l'on devait vraisemblablement obtenir par le bill actuel, et sur une promesse d'adhésion à un bill plus ample que M. Hamilton va présenter à la prochaine session." (Q 279—2, p. 336).

Les états en dépôt indiquent qu'il y avait pénurie de ministres protestants. Le manque d'ecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre, lesquels, par les lois existantes, pouvaient seuls célébrer le mariage, ajoutait aux difficultés. Depuis 1777 ou environ, d'après M. Cartwright (voir son rapport ci-dessus mentionné), beaucoup d'hommes des différents corps de *Rangers* s'étaient mariés dans les postes; et c'est l'officier commandant qui avait fait, chaque fois, la cérémonie, lisant le service dans le *Book of Common Prayer* de l'Eglise d'Angleterre, employant l'anneau et observant toutes les autres formalités prescrites. A son défaut, ç'avait été l'adjudant du régiment (Q. 279–1, p. 174). L'Acte était rendu pour pourvoir à tous les cas de cette nature. Même état de choses aux postes reculés de la Compagnie de la baie d'Hudson; mais à l'égard des mariages qui s'y contractaient, les tribunaux, dans des procès touchant le droit de succession, avaient décidé qu'ils étaient valides. Il n'est pas besoin ici de relater les efforts que firent les ministres anglicans pour établir des paroisses dans les provinces et s'assurer le droit de lever dîme; ils finirent par abandonner ce dernier dessein, qui était irréalisable. Ces points sont traités dans la correspondance et il me suffit d'y renvoyer.

Les rapports entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique romaine me paraîtraient mériter quelque attention. Je n'entrerai pas, cependant, dans des détails qui occuperaient ici trop de place. Je me contenterai d'un incident, où apparaît la disposition des esprits de part et d'autre. Le 6 septembre 1796, un incendie, à Québec, avait consumé avec plusieurs maisons particulières l'église et le couvent des Récollets. Après des remarques sur les conséquences possibles de cet événement, Prescott donne cette nouvelle.

"J'ajoute seulement que l'évêque catholique romain a généreusement offert la chapelle des Jésuites pour l'usage des protestants, qui avant l'incendie célébraient le service divin dans l'église des Récollets." (Q. 77, p. 216).

L'évêque anglican de Québec insista davantage auprès du ministère sur la nécessité de construire une église à ceux de sa communion, et le 24 juillet 1799, le duc de Portland écrivit à Milnes, au sujet d'une lettre privée de l'évêque du 15 avril:—

"Le premier point touché par l'évêque est l'inconvénient auquel le manque d'une église convenable soumet les habitants de Québec depuis l'incendie de l'église couventuelle des Récollets.

"La nécessité de construire une église métropolitaine au siège du gouvernement est évidente; et comme l'emplacement de l'ancien édifice des Récollets est très favorable, vous êtes autorisé à le choisir, et de plus à employer annuellement aux dépenses de construction une somme ne devant pas excéder £400, à prendre sur le revenu provincial." (Q. 82, p. 289).

Malgré ces secours, la cathédrale ne devait être consacrée qu'en 1804.

Je reviens aux affaires du Haut-Canada. Une autre grave question fut celle de l'esclavage, que l'on tenta de faire disparaître dans la même session de la législature. Les membres qui s'étaient opposés à la taxe sur les biens-fonds, applicable aux dépenses de la législature, se levèrent pareillement contre cette tentative, prétendant qu'elle impliquait une charge sur la terre. Voici ce que Simcoe en dit:—

"C'est au *Slave Bill* que l'on a fait l'opposition la plus vive; on a mis en avant maints arguments plausibles, tels que la cherté de la main-d'œuvre et la difficulté de se procurer des travailleurs agricoles, Les possesseurs d'esclaves, sachant qu'il est fort douteux que la législation existante autorise l'esclavage, et en ayant acheté à vil prix plusieurs que les Sauvages avaient enlevés à la guerre, voulaient l'entier rejet du bill. D'autres désiraient se pourvoir en permettant l'importation pendant deux ans. Enfin l'accord s'est fait; mais il a fallu s'engager à maintenir le droit de propriété déjà acquis; sous la condition toutefois que l'importation des esclaves serait immédiatement interdite et l'esclavage graduellement aboli." (Q 289-2, pp. 336, 349).

Diverses améliorations d'ordre intérieur font le sujet de lettres de Simcoe, qui prétendait avec énergie exercer, en sa qualité de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, un entier contrôle sur les affaires provinciales, y compris l'administration des affaires indiennes et l'établissement d'une marine provinciale; deux choses à l'égard desquelles il eut une correspondance acrimonieuse avec lord Dorchester, après le retour de ce dernier dans l'automne de 1793. Les explorations vers le lac Huron, la rivière à la Tranche (Thames) et la baie de Quinté; le choix d'emplacements pour des villes; les heureuses promesses d'avenir que lui paraissaient offrir tels de ces lieux, qui ne les ont pas réalisées, tandis que d'autres, dont il faisait peu de cas, allaient devenir des villes florissantes et populeuses, tout cela se trouve dans les lettres. Parmi les événements d'intérêt local qu'il mande à Dundas, notons le changement du nom de Toronto en celui d'York; il le mentionne dans une lettre du 20 septembre 1793. "Cette imposition de nom, dit-il, a été faite par moi avec la célébrité convenable, aussitôt après que j'ai eu appris que le duc d'York s'était emparé du camp de Famars." (Q 279-2, p. 487.) Il y a, à ce propos, une curieuse confusion de dates. Le 23 août, dans une lettre à Dundas, datée "d'York (ci-devant Toronto)," Simcoe accuse réception d'une dépêche du 2 mai, et continue :

"J'ai reçu le 22 du présent mois votre dépêche du 2 avril, m'annonçant les succès de l'Europe dans sa résistance aux agressions de la nation française; cette heureuse nouvelle est venue ici par la voie des Etats-Unis; elle ne pouvait manquer d'être reçue avec la plus vive allégresse par tous les fidèles sujets de Sa Majesté." (Q 279-2, p. 283.)

Le 22 août, il y a une lettre adressée à M. King, sous-secrétaire, pareillement datée "d'York (ci-devant Toronto)" et qui accuse réception de deux dépêches, l'une du 20 février, l'autre du 3 avril. (Q 279-2, p. 280.)

L'attaque du camp de Famars, sous les murs de Valenciennes, par le duc d'York, eut lieu le 23 mai, trois semaines après la date de la dernière lettre dont Simcoe accuse réception le 23 août; cependant, il date d'York sa lettre du 22 août, le jour même où lui était parvenue la dépêche de Dundas du 2 mai. Soit qu'il ait écrit mai au lieu de juin, ou que les mots: "heureuse nouvelle... venue ici par la voie des Etats-Unis," se rapportent non à ce que Dundas lui avait annoncé le 2 avril, mais à une autre nouvelle heureuse plus récente. En fait, Toronto

avait reçu le nom d'York en 1792, près d'une année avant que l'imposition de ce nom se soit faite "avec toute la célébrité convenable;" car, dès le 4 novembre 1792, Simcoe parle de colons qui seraient en disposition d'aller s'établir "à Toronto (York)" (Q. 279–1, p. 1); d'où il résulte que l'endroit s'appelait déjà York, et que la cérémonie de l'imposition de ce nom a dû consister dans un acte officiel (une "commémoration" dit le Dr Scadding en son livre *Toronto of old*) par quoi Simcoe aura voulu consacrer le changement avec plus de solennité. Deux lettres signées de sa main, qui figurent à la "correspondance militaire," confirment ces faits. Dans l'une, où il est question d'un interprète près des Sauvages, et qui est datée de Navy-Hall le 24 juillet 1793, se trouvent ces mots: "La probabilité de la translation du siège du gouvernement à York pour un temps, la presque certitude de voir ce poste devenir un entrepôt florissant, etc." (C. 102, p. 1); l'autre lettre, en date "d'York," le 13 août 1793, relative au paiement de "command money" au capitaine Shank, des Queen's-Rangers (C. 102. p. 1), montre clairement que la cérémonie du 23 août n'eut d'autre but que de nommer cet endroit York avec toute la solennité "convenable." Inutile de multiplier les citations.

A cette époque, évidemment, York, ou Toronto, n'offrait à peu près rien pour attirer les colons. Le capitaine Stevenson, envoyé à la rencontre d'émigrants qui étaient arrivés à Kingston le 3 octobre, écrivit qu'un tout petit nombre montrait de la disposition à aller en lieu si éloigné des "settlements" (que l'était York), et que la plupart déjà se plaçaient sur des terres non encore concédées, aux environs de Kingston. (Q. 279–1, p. 2.) Le 7 octobre, lord Dorchester, écrivant à Simcoe, lui demanda de lui faire connaître le progrès de la population et des cultures, sur le côté nord des Lacs, et à quelle distance de Toronto était rendue la colonisation. "Le peuplement et l'exploitation agricole du pays autour de ce poste feront ressortir les avantages de sa situation, et valent bien d'être encouragés." A l'égard de la ville future, Sa Seigneurie conseille, dans le plan qu'on en tracera, d'adopter le système des rues larges et des squares ouverts aux angles. (Q. 66, p. 233). Une lettre du juge en chef Elmsley au président Russell, du 2 février 1797, décrit la ville d'York.

"La ville, comme Votre Honneur le sait, est située près de quarante milles au delà des "settlements" les plus reculés, à la tête du lac; et le chemin qui y conduit traverse un pays en la possession des Missagués (Missisaugas). De plus, il n'y a ni prison, ni local de justice; point d'hôtelleries ou de maisons où puissent trouver place les jurés, grands et petits, les plaideurs, les témoins et les avocats; à peine une, je pense, pouvant héberger tellement quellement les juges; ceux que leurs affaires ou leurs fonctions appelleraient là, obligés pour la grande partie, pendant leur séjour, de loger à la belle étoile, ou de s'entasser dans des huttes ou des tentes, d'une manière tout ensemble répugnante à leurs sentiments et nuisible à leur santé (Q. 283, p. 117.) .... Ce me sera donc une nécessité pénible de demander permission de présenter le plus tôt possible pendant la session, un bill pour continuer à tenir les cours ici (Newark) jusqu'à ce que l'on puisse offrir ailleurs un siège judiciaire aussi facile d'accès et pourvu d'autant de commodités." (p. 120).

Voilà où en était la future capitale du Haut-Canada à la fin du siècle dernier.

Dans le Bas-Canada, on s'était empressé de faire les préparatifs de la mise à exécution de l'Acte de 1791, pour que le pouvoir législatif pût s'y exercer sans retard, conformément à la nouvelle constitution. Un inventaire des archives publiques avait été dressé, et une liste des fonctionnaires civils, avec les dates de leurs nominations respectives, communiquée au conseil. La liste comprenait le lieutenant-gouverneur,

les divers officiers de l'administration; les juges et officiers des cours de la vice-amirauté, du banc du Roi et des plaids communs à Québec; les juges de paix des districts de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Gaspé; outre les listes des officiers de cercles et magistrats subalternes, et des notaires. Le lieutenant-gouverneur fit une proclamation pour diviser la province en circonscriptions électorales; il y annonçait que l'ordre de procéder aux élections avait été expédié et que le rapport des résultats aurait lieu le 10 juillet 1792 (Q 59-2, pp. 474-524). Il continua d'administrer la province avec le conseil exécutif, jusqu'à la réunion de la législature, en décembre. Parmi les questions à régler était celle des limites entre la province et le Nouveau-Brunswick, dont l'incertitude causait de grands embarras. On trouvera, aux pp. 128 et suiv. du vol. Q 60, la pétition tendant à obtenir la fixation de ces limites, les rapports sur les arpentages, etc. L'ordre fut aussi donné de faire des distributions de renseignements touchant la concession des terres de la Couronne, et Mgr Hubert, évêque de Québec, chargea M. Gravé, vicaire-général, de faire répandre le plus possible la proclamation qui portait à la connaissance du public les conditions auxquelles se concéderaient ces terres.

Le 28 avril 1792, le lieutenant-gouverneur Clarke avait signalé de graves inconvénients, provenant d'une disposition de l'ancien Acte par laquelle le gouverneur, le lieutenant-gouverneur ou l'administrateur devait toujours présider à la cour d'appel; ce qui non seulement nuisait au cours de la justice, mais aussi préjudiciait à l'exercice de leurs autres fonctions. (Q 59-1, p. 1.) M. Dundas lui répondit le 3 octobre, que déjà son attention s'était portée sur ce point, à cause du nombre d'appels interjetés devant le Conseil exécutif; et il lui envoya tout un projet destiné à modifier l'organisation judiciaire dans le Bas-Canada. "J'espère que la législature provinciale l'adoptera," après y avoir apporté les changements nécessaires pour l'approprier aux circonstances locales, mais sans néanmoins en altérer le principe. Le bill devait être réservé à la sanction royale. Suit ce projet avec, en regard, des détails de l'organisation alors existante:

Plan proposé.	*Organisation actuelle.*
Avoir deux cours en premier ressort dans la province : l'une dans le district de Québec, l'autre dans le district de Montréal ; connaissant de toutes causes quelconques dans les limites de la province, civiles et criminelles, et où le Roi sera partie ; à l'exception des affaires purement du ressort de l'amirauté, et de celles d'une valeur au-dessous de £20, prévues ci-après. Ces cours devant se composer :— La première, du juge en chef de Sa Majesté pour la province du Bas-Canada et de deux juges puînés, avec les traitements suivants : juge en chef £1,200 ; juges puînés, deux (chacun £500), £1,000 —en tout £2,200. La seconde, du juge en chef de la cour du banc du Roi, à Montréal, avec £800 de traitement, et de deux juges puînés (chacun £500) à £1,000,—en tout £1,800. En aide de ces tribunaux, instituer une *cour provinciale* à Québec et une autre à Montréal, pour les deux districts respectivement ; chacune composée d'un seul juge et qui prononcerait, sans appel, sur les matières civiles, jusqu'à la valeur de £20. Les juges des *cours provinciales* devant avoir chacun £200 de traitement, en tout £400. N.B.—Les districts de Québec et de Montréal comprendraient toute la province. On peut, si la province en marquait le désir, établir une troisième cour provinciale constituée comme celles ci-dessus, dans ce qui s'appelle maintenant le district de Gaspé ; à cause de son éloignement de Québec, peut-être serait-il nécessaire d'étendre les limites de la compétence jusqu'à la valeur de £50, pour éviter le délai de la justice.	Le juge en chef, £1,200 ; six juges des plaids communs, chacun £500. Sont payés par la province. Procureur général, £300.

Le lieutenant-gouverneur Clarke soumit cette proposition à la législature provinciale, à sa première session, qui s'ouvrit le 17 décembre 1792, dans le palais épiscopal, "loué par le gouvernement et employé jusque-là pour l'usage du greffier du conseil et l'exercice du culte divin." L'édifice avait été réparé et accommodé, moyennant une dépense de £423, et l'on voit le lieutenant-gouverneur envoyer à M. Dundas un compte minutieux des matériaux mis en œuvre comme du travail des ouvriers. (Q 62, pp. 52 et suiv.) A part l'élection de M. Panet à la présidence de l'Assemblée et la nomination d'un comité chargé de préparer le règlement pour la conduite de la chambre, il se fit peu de chose aux séances avant Noël. Les premiers officiers du Conseil et de l'Assemblée avaient été nommés sans appointements, en laissant à la

législature le soin de pourvoir convenablement à leur rétribution. Ils n'étaient pas nombreux. Voici leurs noms: pour le Conseil, William Smith, junior, greffier; William Boutillier, huissier de la verge noire ; Jean-Baptiste Brassard, sergent d'armes ; —pour l'Assemblée, Samuel Phillipps, greffier, et Hugh Mackay, sergent d'armes. (Q 62, p. 63.)

Après la rentrée de la législature (7 janvier), la Chambre procéda à la discussion de son règlement et à l'examen des élections contestées. Dès le premier jour, les séances avaient été publiques, le président ayant le pouvoir de réprimer tout acte des spectateurs qui troublerait l'ordre. Une des questions les plus importantes fut celle de la destination à donner aux biens des jésuites lorsque décèderait le dernier membre de la société; elle fut soulevée à l'Assemblée par une pétition de la ville et du comté de Québec (le premier volume de l'*Histoire du Canada* de Christie en contient quelques passages). On y demandait que le revenu de ces biens fût employé pour l'instruction publique, à quoi les fonds de terre avaient été primitivement affectés. Les jésuites de Québec, plusieurs années auparavant, avaient communiqué aux citoyens les titres du collège, qui portaient: "avec les terres et revenus y annexés, pour l'instruction de tout individu né ou habitant en ce pays." La pétition ajoute :—

" Par ces titres il est évident qu'ils (les jésuites) ne tiennent ces biens en dépôt que des dons conditionnels des premiers ancêtres des Canadiens, qui sous le nom de *Cent Associés* en avaient la pleine propriété."

Les jésuites, disaient encore les pétitionnaires, désiraient beaucoup remettre toutes leurs propriétés en ne se réservant que la subsistance; mais ce dessein était traversé par quelques particuliers, qui avaient fait d'énergiques efforts pour obtenir le don des biens avant la sanction de la nouvelle constitution. Allusion évidente à lord Amherst, lequel avait presque réussi, un jour, à s'en assurer la possession. Huit Actes passèrent dans cette première session, un, entre autres, qui accordait certaines facultés aux quakers.

Lord Dorchester, revenu à Québec le 24 septembre, reprit les rênes du gouvernement; et Clarke partit en octobre (1793). La législature s'assembla le 11 novembre suivant. Elle adopta le bill concernant l'organisation judiciaire; c'est le chapitre VI des Statuts de la deuxième session du premier parlement provincial du Bas-Canada, sous le titre : Acte qui divise la province du Bas-Canada et en modifie l'organisation judiciaire, et qui abroge certaines lois y mentionnées. Il contient quarante-quatre articles. Selon ses instructions, le gouverneur le réserva au bon plaisir de Sa Majesté.

On voit, par les journaux des chambres et les statuts, que les deux langues ont été employées dès le commencement de la législature du Bas-Canada sous l'Acte de 1791. Quand, à la première réunion, le 17 décembre 1792, le lieutenant-gouverneur invita l'Assemblée, qu'il avait mandée dans la salle du Conseil législatif, à aller se choisir un orateur ou président, cette invitation comme le porte le procès-verbal de ce jour-là, " fut répétée en français " par son ordre et en sa présence. La motion que fit M. James McGill de différer d'un jour l'élection, fut répétée aussi en français, et l'amendement de M. Panet, fait en français, fut traduit en anglais. Il paraît donc que l'usage des deux langues fut admis tout naturellement au début même du nouveau régime constitutionnel, sans aucune décision formelle des Chambres, et il n'en fut pas autrement pour les bills. La première délibération sur ce sujet se prit le 27 décembre

1792, à l'occasion d'une résolution proposée par M. Grant, et que je crois bon de reproduire ici au long, avec l'amendement que M. Joseph Papineau fit passer.

La motion de M. Grant était conçue en ces termes :—

"Que le comité de toute la Chambre, chargé de corriger ses procès-verbaux (ou journaux), reçoive instruction, à l'égard de l'acte qu'il dressera des délibérations de cette Chambre depuis le commencement de la session jusqu'au jour du renvoi, de le rédiger en langue anglaise, cela étant nécessaire pour la minute ; et que la traduction en soit faite en langue française pour l'usage de ceux qui la voudront avoir."

La résolution, finalement prise à la majorité de six voix (15 contre 21), sur la proposition de M. Grant, qui accepta l'amendement de M. Papineau, voté à la majorité de sept voix (14 contre 21), est de même teneur que la motion primitive jusqu'aux mots "en langue anglaise" inclusivement, le reste étant modifié ainsi :—

'Ou en langue française, selon le texte consigné dans le registre des minutes, sans que cela constitue un précédent pour l'avenir."

Pendant la préparation du règlement pour la conduite de l'Assemblée, il y eut diversité d'opinions sur le mode d'emploi des deux langues ; il n'y en eut pas, autant que je puis voir, sur leur usage même. L'article 9, tel que conçu d'abord, ne parlait point de langue ; il déclarait simplement qu'aucune motion ne pourrait être discutée que lorsque le président en aurait donné lecture de son fauteuil ; mais la Chambre adopta sans débat la proposition d'en donner lecture en français et en anglais ; voici le texte définitif de l'article, auquel on s'arrêta, après une modification faite à la majorité de 33 contre 7 :—

"Aucune motion ne sera discutée ni mise aux voix, à moins d'être rédigée par écrit et appuyée ; et lorsqu'une motion sera appuyée, l'Orateur en donnera lecture en anglais et en français, s'il possède les deux langues ; sinon, il en donnera lecture dans celle des deux langues qui lui sera familière, et la lecture dans l'autre se fera, à la table, par le greffier ou son adjoint, avant toute discussion."

La règle suivante sur la manière dont se tiendraient les journaux de l'Assemblée fut adoptée à la majorité de 26 voix contre 13 :—

"Résolu : Cette Chambre tiendra deux registres de son Journal : dans l'un seront inscrites en français ses opérations ainsi que les motions, avec traduction de celles premièrement faites en anglais ; et dans l'autre seront inscrites en anglais les mêmes opérations et motions, avec traduction des motions faites en français."

L'amendement rejeté à la majorité ci-dessus, (il venait de M. Richardson) proposait une autre rédaction.

" Cependant, disait-elle, afin de conserver cette unité de langue légale absolument nécessaire dans l'Empire, et qu'une législature subordonnée n'a point le pouvoir d'altérer, le texte anglais sera considéré comme étant le texte légal."

Il y eut d'autres amendements présentés à la même fin, tous furent repoussés. M. Papineau vota pour la motion de M. Richardson, avec cette clause additionnelle : " à moins qu'un article exprès, inséré dans chaque bill, n'en ait ordonné autrement."

Enfin la chambre s'arrêta à cette règle, concernant la présentation des bills :—

" Les bills relatifs aux lois criminelles d'Angleterre en vigueur dans cette province, et aux droits du clergé protestant tels qu'ils sont spécifiés dans l'Acte de la 31ème année de Sa Majesté, chapitre 31, se présenteront en langue anglaise ; et les

bills relatifs aux lois, coutumes et usages et aux droits civils de cette province, se présenteront en langue française, afin de conserver l'unité des textes."

Cette rédaction fut adoptée par une majorité de dix, MM. Papineau et Bedard votant contre. M. Dundas, dans une lettre à lord Dorchester, dit qu'il ne voit rien qui s'oppose à la présentation des bills de la dernière catégorie en français, avec une traduction, pourvu qu'ils soient adoptés en langue anglaise (Q 65, p. 319). Il y a, sur les délibérations de la première Assemblée, des remarques intéressantes du procureur général James Monk. (Voir Q 66, p. 361, etc.)

Le premier volume de l'ouvrage de Christie, *History of L. Canada*, contient des extraits de ces délibérations ; mais, vu l'importance attachée à la question de la langue dans la législature, il m'a paru désirable d'entrer en tous ces détails. Christie, dont le premier volume n'est guère autre chose qu'un précis des opérations de la législature, entremêlé d'extraits des discours du trône, adresses, etc, peut être consulté pour ces documents, dont les Archives, possèdent le texte entier, soit imprimé ou manuscrit.

Ces documents comprennent les arrangements qui furent pris avec le Haut-Canada pour la perception et le partage des droits d'importation, et font connaître l'insuffisance des revenus comparés aux dépenses provinciales. Il y fut pourvu pendant plusieurs années, dans les deux provinces, par le moyen d'ordonnances du commandant en chef des Canadas, le lieutenant-gouverneur, " attestant sous sa signature les découverts à mesure qu'ils se produisaient." (V. à la lettre du duc de Portland, dans la série C, vol. 77, p. 14.)

Sir Guy Carleton avait une opinion très décidée sur le sujet des honoraires. Lorsqu'il prit en main le gouvernement pour la première fois, en 1766, après le rappel de Murray, il se refusa à recevoir ceux auxquels il avait droit légalement, parce que, comme il l'écrivait au chancelier de l'échiquier le 17 novembre 1766 (V. série Q 3, p. 466 et le rapport de 1890 sur les Archives) il y avait quelque chose de sordide en apparence du moins, une sorte de bassesse à toucher de ces droits à toute occasion. Devenu lord Dorchester, il répéta, dans une lettre à M. Dundas du 31 décembre 1793, très énergiquement son objection de répugnance, et indiqua les dangers auxquels exposait l'usage de l'honoraire. Les analyses contenant toute la partie importante de cette lettre, il n'y a pas besoin d'en rien reproduire ici. Elle prouve bien clairement la fermeté de sentiment de lord Dorchester et sa conduite désintéressée, car il paraît qu'il n'était nullement riche. Son abnégation, néanmoins, provoqua contre lui les plaintes de ceux qui la tinrent à blâme. On s'assure avec satisfaction que les juges ne méritèrent pas le reproche de garder une bonne part de ce gain, comme l'avaient avancé les " attorneys ", pour se justifier eux-mêmes aux yeux de leurs clients. Sa Seigneurie le constate. " Le scandale était grand, écrit-il, et les profits du banc étaient petits : les juges ont renoncé à tout honoraire pour une compensation." L'usage de payer un traitement aux juges et à certains autres fonctionnaires s'introduisit alors ; mais parce qu'il ne fut pas suivi strictement, il améliora peu les choses dans le commencement : les nouvelles commissions continuaient à autoriser, comme les anciennes, des perceptions de droits, revenants-bons, émoluments, etc., et les titulaires défendaient avec ténacité leur pouvoir. " Ils viennent ici, dit encore lord Dorchester, fort obligés à leurs amis là-bas de leurs bonnes places, et ils voient un ennemi en quiconque tente ou montre l'intention de contrôler les profits attachés à leurs offices." (Q 67, p. 46). " Heureusement, ajoute-

t-il, les juges continuent à être exempts de ce reproche" (p. 47) ; mais, pour leur épargner la tentation, il conseille un changement de termes dans le *mandamus*. Le ministère acquiesça à son avis ; et le 11 mai 1794, M. Dundas informa lord Dorchester que " les honoraires, etc.," étaient supprimés dans la commission de M. Osgoode, nommé juge en chef, et qu'il en serait ainsi pour les autres juges sous l'empire du nouvel " Acte de judicature " ; que, du reste, la faculté de recevoir des droits, très restreints, n'était laissée qu'aux fonctionnaires n'ayant rien eu pour en tenir lieu. (Q 67, p. 71.)

Les acheteurs de seigneuries étaient devenus un sujet de plaintes, en tentant de s'affranchir des obligations attachées au titre seigneurial primitif, et d'assujétir les censitaires à des conditions onéreuses et oppressives qu'il n'autorisait pas. Leurs exigences causèrent parmi les censitaires un grand émoi, aggravé par l'idée que les seigneurs pouvaient les traîner individuellement d'une cour à l'autre jusqu'au tribunal suprême : le Conseil privé. Une pétition à l'Assemblée, que M. de Rocheblave ne présenta point, n'y ayant pas encore de formes régulièrement établies pour l'expédition des affaires, expose que le seigneur avait augmenté arbitrairement, au mépris des ordonnances, la rente de ses censitaires, et que ceux qui ne consentaient pas à ses exigences étaient menacés d'un procès, ce qui en avait amené par la crainte plusieurs à céder. Quoique ce ne fût pas là une plainte générale, elle était élevée contre un seigneur seulement, Dorchester la jugea grave par l'effet qu'elle aurait sur les esprits. " Cette question, écrit-il, est propre à causer beaucoup d'agitation, et peut conduire aux distinctions de *parti aristocratique* et de *parti démocratique* ; tout cela affaiblirait la province et serait fort préjudiciable au gouvernement du Roi : les papiers séditieux répandus dans les campagnes semblent faire allusion à une disposition populaire de ce genre." (Q. 67, p. 77.) M. Sewell, alors solliciteur général, donna une opinion favorable aux censitaires ; la cour des plaids communs, selon lui, était compétente ; mais les censitaires seraient-ils capables d'aller jusqu'au bout des voies de droit ?

" En donnant cette opinion, dit-il, je crois devoir faire remarquer à Votre Seigneurie que la pauvreté des paysans, en général, les empêche de profiter de la voie de recours que je viens d'indiquer. Ils peuvent bien intenter et mener à fin une poursuite devant les plaids communs, et peut-être suffire aux frais de la cour d'appel ; mais l'énorme dépense d'un recours à Sa Majesté en conseil, devant laquelle le seigneur a la faculté de se pourvoir, parce que les décisions sur ses droits le lieraient pour l'avenir, les prive de la possibilité d'obtenir justice, les contraint de se désister et de subir la loi de leur antagoniste, qui, à titre de transaction, passe alors un autre acte de concession aux conditions qu'il y veut mettre." (Q. 67, p. 86.)

Dans sa réponse, M. Dundas se rangea à l'opinion du solliciteur général sur la compétence des tribunaux, et convint que les tenanciers pouvaient obtenir le redressement de leurs griefs sans l'intervention de la législature. Quant à la probabilité d'appels répétés au Conseil privé par le seigneur, comme le cas de l'un des tenanciers serait aussi le cas de tous les autres, et qu'une décision sur un *test case* fixerait la jurisprudence en l'espèce, il ne croyait pas possible qu'aucun des seigneurs voulût porter des appels vexatoires jusqu'au Roi, " avec la perspective des dépens plus copieux que la cour jugerait sans doute devoir allouer en cas pareils, si elle confirmait le jugement provincial." Q. 67, p. 176.)

En 1794 et 1795, les récoltes donnèrent beaucoup d'inquiétude, et certains arrangements pratiqués alors dans le Bas et dans le Haut-Canada, pour l'achat des blés, y excitèrent un mécontentement général. On demanda qu'il fût édicté des lois contre les accapareurs, et Dorchester se vit lui-même obligé d'interdire, par proclamation,

l'exportation du blé de la moisson de 1794 (Q. 72–1, p. 109). Même nécessité en 1795. Dorchester, après avoir exprimé, dans une lettre le 5 septembre (Q. 74–1, p. 127), la crainte d'y être obligé, renouvela, le 9 du même mois, sa proclamation, à la suite d'un rapport du Conseil : un comité spécial avait dressé un questionnaire sur la récolte et nombre de personnes y avaient répondu par des dépositions écrites ou verbales. Le rapport, fondé sur les résultats de cette enquête, constate que le rendement du blé, dans trente-neuf paroisses, ne va pas, en moyenne, aux sept douzièmes du produit de l'année précédente dans les mêmes paroisses. L'opinion de la plupart de ceux dont on a recueilli les informations, est qu'il n'y a pas plus de grain qu'il n'en faut pour la consommation intérieure et pour les semailles prochaines : malgré cela, les exportations en blé, farine et biscuit, sont déjà aussi considérables que celles de toute l'année dernière. Ce que voyant, le comité émet l'avis, dans son rapport du 5 septembre, qu'il fallait interdire la sortie du blé et des autres céréales. On estimait, à la date du rapport, qu'il restait dans la province tout au plus 25,000 minots de blé de l'ancienne récolte, et de 2,000 à 3,000 barils de farine, et la totalité de ces existences, disait le rapport, serait probablement exportée dans le cours du mois, si l'on ne prenait des mesures pour l'empêcher. (Q. 74–1, p. 159.) Deux jours après, le comité, poursuivant son enquête, constata une situation des affaires plus inquiétante encore, et présenta un second rapport, où il appuya davantage sur l'urgence de l'interdiction (p. 163). C'est alors que la proclamation fut publiée (p. 164). Les listes des navires partis de Québec, avec ou sans escorte, montrent qu'au 10 août 1795, on avait exporté à Londres 203,041 minots de blé, à Liverpool 33,409 minots, à Falmouth 32,990 minots (419 seulement de moins qu'à Liverpool), 12,000 à Bristol et 10,067 à Greenock ; en tout, jusqu'à cette date, 291,507 minots. Du 10 août au 11 septembre, il partit dix navires, emportant 80,774 minots de blé, dont 70,374 étaient expédiés à Londres et 10,400 à Liverpool, proportion qui indique l'importance croissante de ce dernier port, si ces chiffres sont rapprochés des tableaux postérieurs représentant la somme relative des exportations canadiennes pour les ports de Londres et de Liverpool respectivement. Les listes sont intéressantes encore à d'autres points de vue. Elles font connaître la quantité de blé que le Canada pouvait exporter, même dans une très mauvaise année, et marque le changement qu'a éprouvé la marine marchande. Le tonnage moyen des 34 navires qu'elles désignent, est légèrement au-dessus de 176 t. ; les deux plus petits bâtiments étant de 72 et de 77 t. ; les deux plus gros de 301 et de 299.

Le 20 décembre, quand l'Assemblée du Bas-Canada après avoir élu son orateur, revint dans la salle du Conseil pour entendre le discours du trône, le lieutenant-gouverneur Clarke dit aux Chambres que la Grande-Bretagne était en paix avec la terre entière, et que rien, il l'espérait, ne menaçait cette heureuse tranquillité. Le 9 mai suivant, il eut à tenir un bien autre langage.

" A la première réunion de la législature, je vous ai félicités des perspectives rassurantes qui s'offraient à vos yeux, et de l'état florissant et tranquille de l'Empire britannique, alors en paix avec le monde entier ; depuis ce jour-là, je suis fâché d'avoir vu sa tranquillité troublée par la conduite sans exemple et sans excuse de ceux qui exercent en France le pouvoir suprême, et qui, après avoir inondé leur pays du sang de leurs concitoyens, et trempé leurs mains dans celui de leur roi, ont entraîné Sa Majesté et les nations européennes voisines dans une lutte où il y va des principaux intérêts de la société." (Discours du trône).

Lorsque la législature du Bas-Canada s'ouvrit en décembre 1792, la première révolution française durait depuis quatre ans. La fin de l'ancienne constitution française avait commencé en novembre 1788, le jour où l'assemblée des notables se déclara pour la convocation des Etats généraux interrompue depuis 1614. Ils s'assemblèrent le 5 mai 1789. Les trois ordres ne purent s'entendre sur la question de savoir si le vote aurait lieu par ordre, dans des salles séparées, ou en commun, dans une salle unique; le nombre des députés du tiers état,—les communes—égalant celui de la noblesse et du clergé ensemble, il paraissait évident aux chefs de ces deux ordres que le tiers état serait assuré de tout décider à son gré, s'ils se réunissaient à lui. Ils demeurèrent donc dans leur propre local, se constituèrent et invitèrent le tiers état à en faire autant; mais il s'y refusa jusqu'à ce que ces deux ordres se soumissent à lui pour délibérer en commun. L'immobilité des communes finit par triompher, ils cédèrent, et l'Assemblée nationale se forma le 17 juin (1789). Cet événement fut suivi de la destruction de la Bastille le 14 juillet, moins d'un mois après. Le 6 novembre, les biens du clergé furent confisqués. Il serait oiseux ici de retracer la marche de la révolution française au delà de ce qu'il est nécessaire d'en dire pour l'intelligence du rapport que ces événements ont eu aux affaires canadiennes. Je dois mentionner brièvement, néanmoins, l'invasion de la France par les armées alliées d'Autriche et de Prusse, la situation en apparence désespérée un temps des armées françaises, défaites à plusieurs reprises et démoralisées, les négociations du général français Dumouriez avec le duc de Brunswick, chef des armées alliées, négociations où celui-ci fut amusé par l'espérance du succès de ses vues personnelles. Par ce moyen, Dumouriez réussit à paralyser les mouvements d'une armée formidable, qui eût pu marcher à Paris sans trouver de fortes résistances et une fois maîtresse de cette capitale, dominer le pays entier. Dumouriez occupa la forêt de l'Argonne, et après divers engagements, il fut convenu entre lui et Brunswick qu'il laisserait les troupes coalisées sortir librement de France : le 20 septembre, elles commençaient leur retraite.

La nouvelle de cette retraite fut reçue à Philadelphie avec un enthousiasme inouï. A New-York, selon le récit de McMaster dans son "*History of the People of the United States*," la joie du peuple fut plus délirante encore; le 27 décembre, ce ne furent jusque dans la nuit que festins, sonneries de cloches, salves de canon. Boston, résolu de surpasser New-York, eut comme lui sa journée : festins aussi, marches en procession, un bœuf entier rôti sur la place et, pour finir, grande fête à Feneuil-Hall. Toute la Nouvelle-Angleterre suivit leur exemple.

"En vérité, dit McMaster, les hommes et les femmes semblèrent avoir perdu le sens, être pris d'une rage de républicanisme. Leur costume, leurs discours, leur conduite journalière, tout était réglé strictement sur les principes républicains. Il fallait qu'il y eût dans chaque maison un flamboyant bonnet de la Liberté. Il fallait sur chaque chapeau une cocarde. Plus de ces anciens titres de *sir*, M., Dr et révd :... .....ils blessent les oreilles républicaines.....Impossible encore d'ouvrir une lettre sans qu'on y rencontre cette formule *cher monsieur*; impossible d'aller dans les tribunaux sans y entendre dire *Son Honneur le maire* ou bien *Son Honneur le juge*. On ne peut plus assister aux séances de la législature, pour voir ce que font les serviteurs du peuple, que l'on n'y entende proférer de part et d'autre ces paroles : "Son Excellence le gouverneur," ou "Son Excellence le Président" ou "l'honorable gentleman qui vient de parler." Mettons un terme à tout cela; allons chercher en France des leçons de pur républicanisme, rejetons ces absurdes qualifications pour adopter le terme social et égalitaire de citoyen." (Vol. II, pp. 93-94.)

L'idée fut embrassée par une grande partie de la population, insensible aux traits satiriques des esprits plus froids, dont l'un proposa gaiement de substituer " bipède " à " citoyen," attendu, disait-il, que bipède était un nom simple, convenable aux hommes de tous les pays, n'ayant rien d'aristocratique, fort conforme à la vérité et point flatteur. (*Gazette of the United States* du 5 février 1793, citée par McMaster.)

Les excès de la Révolution ramenèrent beaucoup d'esprits. Le décret contre le clergé, par lequel 40,000 personnes furent frappées d'exil et de proscription ; l'exécution du roi le 21 janvier 1793 ; la déclaration de guerre à l'Angleterre et à l'Espagne le 1er février, deux Puissances ayant de vastes possessions sur le continent américain, donnèrent à réfléchir aux moins opiniâtres. Une question se posa au Président des Etats-Unis et à son conseil : devait-on recevoir un ministre de la République ? Avant qu'ils l'eussent décidée, arriva Genest, le nouvel ambassadeur français.

L'Angleterre avait fait tous ses efforts pour éviter les hostilités. Burke, qui voulait pousser le ministère à déclarer la guerre, y avait employé son éloquence, mais inutilement. Son mot bien connu : " Le temps de la chevalerie est passé," est devenu proverbe. Les papiers d'Etat montrent que l'on était déterminé à s'abstenir de toute médiation dans les affaires intérieures de France. On observait une stricte neutralité. A la fin de 1792, néanmoins, la France fut avertie de mettre un terme à sa politique d'agression contre les droits des autres nations ; mais l'ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg, où se discutait un accord des grandes Puissances, reçut des instructions portant que la convention devait avoir pour base le principe de la non intervention dans les dissensions intestines de ce pays. Green (voir au livre IX de son *History of the English people*) parlant des efforts de Pitt pour conserver la neutralité, dit qu'il avait donné au gouvernement français l'assurance que l'Angleterre ne s'en départirait jamais, " si ce n'est, en cas de nécessité indispensable, pour sa propre défense ; " " c'est, ajoute Green, la France, et non pas l'Angleterre, qui a rejeté la paix. Lord Roseberry, dans une Vie de William Pitt, parue récemment, appuie encore davantage sur le désir qu'il eut d'éviter la guerre. Elle devait intéresser le Canada, en même temps que la Grande-Bretagne ; de là ces détails où je suis entré.

Washington fit une déclaration de neutralité, avertissant le public des peines portées contre les violateurs. Le même jour, 22 avril 1793, on apprit à Philadelphie que Genest, envoyé par la République française comme ministre, était arrivé à Charleston ; quand la proclamation y parvint, la violation de ses défenses était déjà générale. La conduite de Genest envers le Président et son gouvernement fut très offensante ; ses insultes à la nation, des plus flagrantes. Avant même d'avoir présenté sa lettre de créance ou fait la moindre démarche pour établir son caractère public, il ordonna aux consuls français de s'ériger en cours d'amirauté dans les Etats-Unis, acheta et arma en course des bâtiments, montés par des marins américains ; et il y eut un navire britannique capturé dans les eaux territoriales des Etats-Unis ; mais le gouvernement le fit rendre. Genest, en allant de Charleston à Philadelphie, fut accueilli partout avec les démonstrations les plus extraordinaires de bienvenue ; fêtes sur fêtes, et présentations d'adresses non seulement par les républicains allemands et français, mais aussi par des citoyens de Philadelphie.

Genest, que ces démonstrations avaient enivré, reçut un accueil glacial chez Washington, et en sortit furieux. Dans une note à Jefferson, du 18 septembre 1793,

* Pour le texte, voir l'*Annual Register* de 1793, p. *359.

il expose à nu ses griefs. On y voit combien sa vanité a été blessée; mais il se plaint plus particulièrement "que le premier magistrat d'un peuple libre eût décoré son salon de certains médaillons de Capet et de sa famille, qui servaient à Paris de signes de ralliement." Il continua d'agir avec si peu de ménagements, que le 5 décembre de la même année, Washington témoigna du mécontentement, dans un message où il parlait spécialement de la personne que le pouvoir exécutif français "avait bien malheureusement nommée ministre plénipotentiaire." La tendance de ses actes, dit le message, ç'a été de pousser les Etats-Unis à la guerre au dehors et à l'anarchie au dedans. "Ses agissements et ceux de ses agents, en ce qu'ils pouvaient nous engager dans la guerre ou faire insulte à l'autorité des lois, ont été déjoués par la simple et commune connaissance de ces lois, et par l'usage que j'ai dû faire de mes pouvoirs." Washington indique ensuite jusqu'où les Etats-Unis étaient disposés à aller pour assurer leur paix avec la France. "Plutôt que d'obtenir par force la restitution de certains navires qu'à mon jugement les Etats-Unis étaient tenus de rendre aux propriétaires, j'ai cru préférable de satisfaire ceux-ci en déclarant que mon opinion, en cas de non-restitution, était qu'il appartiendrait aux Etats-Unis de les dédommager."

Dès le mois de juillet, Washington avait signalé cet état de choses à son cabinet. Dans une lettre à Jefferson, secrétaire d'Etat, en date du 12, il dit:—

"Que faire par rapport à la *Little Sarah* en ce moment à Chester? Le ministre de la République française continuera-t-il *impunément* à ne tenir aucun compte des actes de ce gouvernement? Et lui sera-t-il permis de menacer le pouvoir exécutif d'appels au peuple? Qu'est-ce que le monde devra penser d'une pareille conduite, et du gouvernement des Etats-Unis qui la tolère?" (*Washington's Writings*, vol. XII, p. 302.)

Washington penchait beaucoup à interrompre les fonctions de Genest, et à le renvoyer; mais cette mesure fut repoussée, dans le cabinet, par Jefferson et Randolph, pour des raisons qui avaient sans doute de quoi les satisfaire. Finalement, néanmoins, Genest fut rappelé de son ambassade à la demande du gouvernement américain, et Fauchet vint le remplacer le 21 février 1794. L'*Annual Register* de 1793 (pp. 357 et suiv.) contient des lettres intéressantes concernant Genest et la politique générale des Etats-Unis.

J'ai cru à propos de donner cet aperçu préliminaire de la disposition des esprits aux Etats-Unis après la déclaration de guerre par la France dans le printemps de 1793, à cause de l'influence que cette guerre et les démarches des agents français devaient avoir sur les affaires du Canada, dont le pouvoir exécutif de France eût bien voulu reprendre possession. Le 8 février 1793, le gouvernement anglais expédia aux lieutenants-gouverneurs des provinces britanniques, dans l'Amérique du Nord, l'ordre d'y lever des milices pour les défendre, ne doutant pas qu'elles ne fussent attaquées très prochainement. (V. plusieurs documents sur ce sujet à la note C.) Le 1er mai, ordre encore de dépêcher, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick aux Indes-Occidentales, trois régiments de réguliers; ils seraient remplacés par des régiments provinciaux, que les lieutenants-gouverneurs étaient chargés de former, sous la direction du commandant en chef des forces britanniques de l'Amérique du Nord. (Q. 62, p. 140.)

On jugeait très inquiétant l'état des esprits dans le Bas-Canada; car le bruit courait que les agents de Genest avaient pratiqué les Canadiens-Français et en

avaient gagné une certaine classe à la cause révolutionnaire. "Le désaffectionnement, écrit lord Dorchester le 24 mai 1794 (lettre n° 26), a été propagé par les agents de Genest, cet envoyé français que son gouvernement a dû rappeler en février; mais il paraît que son successeur à l'ambassade des Etats-Unis continue à se servir d'eux."

Le gouvernement cherchait alors, d'après une dépêche du duc de Portland, à faire disparaître en partie le mécontentement des habitants auxquels pesait le régime anglais, par l'adoption, pour les contestations entre seigneurs et censitaires, du système usité dans les anciens tribunaux canadiens ; et on espérait que l'ordre de lever deux régiments provinciaux de préférence parmi les nouveaux sujets, sans néanmoins se limiter à eux, les reconcilierait au service militaire." (Q. 68, pp. 130 et 5.) Cependant, les émissaires français, suivant le rapport du procureur général et la correspondance de lord Dorchester, poursuivaient leurs menées avec succès. Quelques lignes, tirées d'une dépêche de lord Dorchester (n° 28) du 7 juin 1794, exposent la situation des choses, telle qu'il la voyait. La lettre renfermait un rapport du procureur général (Monk), accompagné de dépositions.

"Ce qui a paru extraordinaire, ce qui est un symptôme très alarmant, c'est que, malgré la notoriété du fait de ces pratiques, toutes les informations ont celé les coupables ou été données de façon à les dérober aux recherches de la justice, jusqu'après la manifestation publique des sentiments séditieux à la parade de Québec ; même ce jour-là, personne n'a été arrêté sur-le-champ; mais on pouvait remarquer la timidité, du reste évidente, de ceux dont le devoir eût été d'agir avec résolution. Des intrigues mises en œuvre, à les prendre dans l'ensemble, et du langage tenu par les émissaires (ils ont été jusqu'à dire qu'il serait facile de se saisir de la ville et que les Canadiens étaient bien fous de laisser si longtemps quelques Anglais les mener par le nez, etc.,) il résulte clairement que les yeux sont tournés vers Paris. Nos voisins, qui semblent favoriser les desseins de ces fauteurs de révolte, si ces derniers venaient à réussir s'apercevraient qu'ils ont joué le rôle de dupe, et auraient sujet de le regretter, de même que tous nos personnages passifs d'ici, qui éprouveraient assurément le même sort que leurs semblables en France.

"Par l'arrestation de certains individus, on a saisi un fil qui va conduire à d'autres découvertes, et, pour le moment, l'esprit de rébellion paraît être quelque peu intimidé. Lorsqu'il était encore au comble, les meneurs ont répandu le bruit qu'une flotte française allait remonter le fleuve, et que nos voisins avaient préparé une invasion par la voie du lac Champlain et de Saint-Jean. La manifestation générale des sentiments de défection que l'attente de ces événements a suscitée, montre qu'il faudrait peu de chose pour faire perdre cette province à Sa Majesté, si le gouvernement ne renforce pas les troupes réglées chargées de la défendre." (Q, 69-1, pp. 1 et 2.)

On a là une vue de la situation des affaires dans le temps où le gouvernement républicain de France faisait les plus grands efforts pour soustraire les peuples à l'obéissance de l'autorité constituée. Sur le sentiment public dans les paroisses bas-canadiennes, on peut consulter les lettres du procureur général (James Monk) et les dépositions qui les suivent (Q. 69-1 pp. 4-26.) En joignant à tout cela l'incertitude des relations avec les Etats-Unis à la même heure, la position critique du gouvernement dans les colonies américaines britanniques se conçoit bien. Le danger n'était pas limité au Bas-Canada ; dans le Haut s'exercaient aussi des intrigues. Pendant longtemps, au Kentucky et dans les nouveaux territoires, la guerre parut inévitable. Un déserteur du camp de Wayne rapporta que l'on y disait qu'il y avait résolution prise de marcher sur le Canada et de se mettre en possession des postes en contestation, l'armée n'attendant plus que l'ordre du Congrès pour exécuter son mou-

vement hostile (Q. 68, p. 151,) et que des officiers français avaient levé des miliciens au Kentucky (p. 152). En avril 1794, les autorités du Vermont, suivant des avis parvenus à lord Dorchester, offrirent au Congrès d'entreprendre la conquête du Canada sans l'aide du gouvernement fédéral, à condition qu'il serait permis aux troupes de piller les habitants (Q. 67, p. 191) ; et pour faciliter les intelligences avec les séditieux qu'il y avait à Montréal, des loges maçonniques s'établirent dans le Vermont sous de prétendues chartes de loges montréalaises (Q. 69, p. 59.) Genest, l'envoyé français, non content de préparer et d'encourager une attaque sur les possessions anglaises, avait encore, pendant la courte durée de son emploi, avec une fiévreuse activité commencé des hostilités contre les possessions espagnoles de la Louisiane, ce dont le baron de Carondelet, gouverneur général, informa le lieutenant-gouverneur Simcoe, par une lettre en date du 2 janvier 1794, où il lui demandait sa coopération et lui expliquait le plan de Genest pour l'attaque des différents postes. (Q. 61-1, p. 38.)

Lord Dorchester décrit les sentiments respectifs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, dans une lettre à M. Dundas (n° 49) du 4 septembre 1794 :—

" La disposition très pacifique, très amicale du gouvernement de Sa Majesté envers les Etats-Unis, ne pouvait pas me paraître douteuse, ni douteux non plus le devoir qui m'était imposé d'y conformer en tout ma conduite ; et assurément, je n'avais point désir, par inclination propre, de faire autrement.

" Après mon retour en Amérique, j'ai bientôt découvert qu'un esprit fort différent animait les Etats-Unis : inimitié vive ; efforts extraordinaires, tantôt faits ouvertement, tantôt cachés, pour enflammer le peuple ; toute chose tendant rapidement aux hostilités comme par quelque impulsion française ; et dans le Bas-Canada, le gouvernement du roi en grand péril peut-être. J'ai jugé sur cela que la rupture serait inévitable. Aux Etats-Unis, l'ancien moyen politique, employé en toute occasion, d'imprimer aux esprits la conviction de " l'insigne injustice et déloyauté de nos procédés," avait déjà préparé l'opinion ; alors, prêtant à des événements récents l'importance voulue, on s'est joint avec ardeur aux amis jacobins, les uns ne prévoyant pas à quelles extrémités cela pouvait conduire et les autres prêts à pousser jusqu'au bout ; tous désireux de profiter de l'embarras supposé de nos affaires, tous convaincus que nous n'oserions pas résister.....

" Indépendamment de l'inclination personnelle et du devoir public, ce serait presque folie pour un commandant en chef dans ma situation, sans troupes, sans autorité, avec une population presque en armes contre le roi, de provoquer, de son propre mouvement, les agressions, ou (pour parler comme M. le secrétaire Randolph) " de commencer même les hostilités."

" Le mépris avec lequel les Etats-Unis traitent ce pays, témoigne assez de leur connaissance de notre situation critique ; ils savent qu'on laisse à nos seuls et faibles efforts le soin de le conserver; ils semblent exiger que nous n'en fassions point.

" Je les verrais avec une grande satisfaction échapper aux dangers où les expose leur liaison irrationnelle, et adopter une politique nationale plus conforme à leurs intérêts généraux." (Q. 69–1, pp. 176–178.)

Cet extrait montre exactement la ligne de conduite tracée à lord Dorchester par les instructions ministérielles, et que Sa Seigneurie, évidemment, était toute disposée à suivre. La lettre est confidentielle et faite pour éclairer l'administration ; on peut donc l'admettre, avec assurance, comme l'expression vraie de la pensée du gouverneur général et commandant en chef, écrivant par devoir, et pénétré du sentiment de sa responsabilité, au gouvernement du roi. Elle met ainsi au néant les récits des desseins qu'auraient eus le gouvernement britannique et ses représentants contre les intérêts des Etats-Unis. Voir sur ce sujet la note E intitulée : " Relations avec les

Etats-Unis après la paix de 1793," dans le *Rapport sur les Archives du Canada*, 1890, p. 98 et suiv.

Parlant de la défense du pays dans une lettre à M. Dundas, lord Dorchester a des observations qu'il n'est pas superflu de citer ici, en ce qu'elles montrent que son désir constant fut de maintenir la paix, dans l'intérêt du Canada, et des Etats-Unis aussi. Les prévisions qu'il exprimait, voilà presque cent ans (25 octobre 1793), à propos des progrès de la colonisation, ont été vérifiées par les faits ; et le moyen à l'aide duquel les Etats-Unis devaient atteindre un si grand accroissement : le capital européen, l'argent anglais surtout, n'échappe pas à sa vue.

" Tout en indiquant les précautions nécessaires pour mettre le pays en état de se défendre, je dois reconnaître que les intérêts des possessions américaines du roi demandent la paix, et ceux des Etats aussi, et plus impérieusement encore, je pense, quoique la façon dont leur gouvernement agit envers nous comme envers les Sauvages, ait créé bien des difficultés.

" Suivant le cours naturel des choses, les populations des Etats se répandront sur toute la contrée au sud des lacs, depuis l'Atlantique jusqu'au Mississipi et au delà. Les trésors et l'émigration de l'Europe sont déjà employés à hâter ce peuplement, qui serait plus avancé même qu'il ne l'est, sans l'impatience des habitants, pour ne rien dire de pis.

" Le côté nord des lacs verra aussi accroître beaucoup sa population.

" J'ose dire que l'Amérique du Nord ne contient pas le cinquième des habitants qu'il lui faut pour mettre ses riches terres dans un état passable de culture. De plus, je pense que la race européenne peut vivre en paix avec les Sauvages, avoir d'eux tout le territoire qui lui est ou qui lui sera nécessaire, et quand ses gouvernements le jugeront à propos, à condition de traiter ces nations selon la justice naturelle et avec une certaine libéralité.

" Avant peu, probablement, la voie sera ouverte : la pelleterie et toutes les marchandises légères s'écouleront par le chemin conduisant au meilleur marché ; les objets pesants produits dans les régions qui environnent les lacs, semblent naturellement destinés à s'exporter par le fleuve Saint-Laurent, quel que soit le peuple qui domine de ce côté-là.

" Il est impossible, je crois, de prévoir quels changements y amènera le temps ; seulement, je suis bien d'avis que ce n'est pas la guerre, mais une impartiale et pure administration de la justice, sous un gouvernement doux, ferme et sage tout ensemble, qui y donnera la puissance et la richesse." (Q. 66, pp. 218-219.)

Ces lignes, écrites à une époque où la guerre paraissait inévitable, prouvent combien lord Dorchester avait peu de disposition à faire des actes d'ennemi ; combien, contrairement aux rapports répandus dans les Etats-Unis, il était désireux de maintenir l'amitié avec leur gouvernement et leurs habitants ; en quoi, du reste, il était entièrement approuvé par l'administration britannique. (Q. 67, p. 2.)

En Canada, il y avait doute et perplexité dans les classes mercantiles au sujet du sort des navires qui s'expédiaient du Saint-Laurent. Au mois d'octobre 1793, le conseil exécutif se réunit pour aviser à protéger la flotte marchande, prête à partir avec des cargaisons de l'arrivée desquelles en Angleterre devaient dépendre en grande partie, au printemps, des retours de denrées nécessaires. Lord Dorchester informa le conseil qu'il avait appris par quelqu'un digne de créance qu'une flotte française, composée de deux vaisseaux de 74, deux grandes frégates, un sloop et deux bricks armés, était partie de Sandy-Hook (New-York), emmenant des pilotes chargés de la conduire dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, avec un corps de troupes de 2,500 hommes, pourvus de vêtements chauds. Le capitaine Minchin, de la frégate du roi

la *Severn*, qui devait escorter le convoi retournant en Angleterre, avait consulté le gouverneur. Le conseil adopta l'opinion de lord Dorchester et décida que les bâtiments iraient se placer dans des mouillages sûrs vers le bas du fleuve, pour y attendre d'autres nouvelles, et qu'ils remonteraient à Québec s'il voyait apparaître l'ennemi. Il y avait encore un mois de navigation sur le fleuve avant l'hiver, et c'est principalement ce qui engagea à prendre cette détermination. (Q. 66, pp. 250-251.

A Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, l'activité fut extrême, à la nouvelle qu'une flotte française allait venir attaquer la ville et sa forteresse. Le lieutenant-gouverneur Wentworth et le major général Ogilvie écrivirent à M. Dundas, peu après, qu'il y avait 4,000 hommes assemblés, y compris la milice, et l'autorisation fut donnée d'augmenter le régiment de Wentworth de deux compagnies, chacune de 100 hommes. Mais l'ennemi ne parut pas.

Il est inutile ici d'entrer dans le détail des événements arrivés en Canada qui se rattachent aux tentatives des républicains français pour reprendre ce pays; il me suffira de les rapporter en gros, les histoires ordinaires racontant ce qui se passait au dehors.

Le 18 novembre 1794, d'après une lettre du duc de Portland (mais il paraîtrait que c'est le 19), ce que l'on appelle le traité de Jay avec la Grande-Bretagne fut signé par le négociateur pour le règlement à l'amiable de toutes les difficultés survenues entre les deux pays. Restait l'épreuve du passage au sénat américain. Le traité y reçut un fort mauvais accueil du parti favorable aux Français, lequel fit mouvoir toutes sortes de ressorts tendant au rejet; finalement il fut approuvé (en 1795), à la majorité de vingt voix contre dix, avec suspension de l'article 12, et recommandation de reprendre les négociations sur le sujet de la presse des matelots. Les deux pays conclurent ainsi une paix formelle; mais le sentiment d'inimitié envers l'Angleterre qui subsistait dans de grandes fractions du peuple américain se manifesta alors par des excès et des violences. Un *mob* assaillit Hamilton, Jay fut dénoncé, les Français furent traités en alliés naturels, les Anglais attaqués partout où ils se trouvaient, et Washington lui-même pris à partie fort outrageusement.

Les histoires des Etats-Unis racontent en détail toutes ces extravagances, et je ne les mentionne ici que pour expliquer la facilité avec laquelle purent s'organiser des expéditions hostiles à une puissance amie, malgré toute l'attention du président Washington à maintenir la neutralité.

Le 18 juin 1796, sir Robert Prescott arriva à Québec, venant remplacer lord Dorchester. Celui-ci se rembarqua en juillet, fit naufrage sur l'île d'Anticosti, remonta sur un autre bâtiment du roi et passa en Angleterre. Prescott ne trouva point les affaires de la province dans un état bien satisfaisant. Il y eut des émeutes à l'occasion d'une nouvelle loi des chemins. A Québec, quelques arrestations rétablirent l'ordre ; mais dans le district de Montréal la faiblesse des juges de paix encouragea la résistance des réfractaires ; pour marquer son mécontentement, Prescott en fit rayer plusieurs du tableau des magistrats, et nomma à leur place des hommes plus fermes. Le gouverneur croyait que la résistance à l'exécution de la loi n'était pas autre chose qu'un prétexte ; qu'il fallait voir dans les désordres l'œuvre par des voies souterraines de M. Adet, ambassadeur français aux Etats-Unis après Fauchet ; que la difficulté de découvrir ses agents prouvait que les basses classes avaient une disposition favorable pour les révolutionnaires de France ; disposition rendue plus

visible encore par la satisfaction qu'un si grand nombre avaient laissée paraître à la nouvelle qu'une flotte française s'était montrée sur les côtes (Q. 78, p. 8.) Le bruit avait couru en effet qu'une escadre de vaisseaux de ligne français s'était emparée, au commencement de septembre, de Saint-Jean en l'île de Terreneuve. On mit des agents secrets en campagne pour découvrir ceux d'Adet, et les dépositions de l'un d'eux (William Stanton) et de quelques citoyens américains ne permirent plus de douter que ces émissaires ne fussent à la frontière, entretenant des intelligences dans le Canada. Une commission de la République française à un Joseph Du Calvet, qu'elle nommait enseigne avec rang de sous-lieutenant aux sapeurs, fut saisie et expédiée comme pièce de conviction (Q. 78, pp. 145-158). Un particulier (Elmer Cushing) vint de lui-même déposer sous la foi du serment qu'il existait une conspiration, et son témoignage, du reste très positif, désigna McLean, qui fut exécuté, quelques mois après, pour crime de haute trahison. Par la déposition, il est évident que cet homme, dont Cushing refusa de dire le nom, ne faisait aucun mystère de ses intentions, et qu'il voulait recruter des adhérents à la cause française (Q. 78, p. 137, etc.) Prescott et ses conseillers n'étaient pas seuls à croire qu'une entreprise contre le Canada se préparait secrètement. Dans le temps où ils recevaient toutes ces informations, M. Liston, représentant britannique près du gouvernement américain, les avertit des desseins que les agents français méditaient à Philadelphie. Voici à ce propos un passage de la lettre confidentielle écrite par lui au gouverneur Prescott le 28 novembre 1796, où il décrit un état de choses ayant des rapports directs aux affaires canadiennes :—

" Depuis, dit-il, que le gouvernement américain a fait connaître sa résolution de rester neutre pendant la présente guerre, et de se tenir en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français, dans ce pays-ci, paraissent avoir suggéré à leurs subalternes l'idée qu'il fallait se procurer une influence prédominante sur les Etats-Unis, par les menaces et la contrainte ; et le nouvel ambassadeur semble être d'avis, comme l'ancien, que le moyen le plus assuré d'obtenir une pareille influence, c'est de se remettre en possession d'une partie, tout au moins, des territoires que la France avait autrefois dans le continent d'Amérique. Fauchet, d'après sa correspondance interceptée, se fût contenté de recouvrer la Louisiane. Il y a sujet de penser qu'Adet, au contraire, est d'avis qu'il faut aussi reprendre le Canada. On commence à deviner quel succès ont eu les représentations de Fauchet, par les bruits, venus de Paris, de négociations entre le Directoire et la cour d'Espagne, en y joignant les courses des émissaires français dans la région sud-ouest des Etats-Unis, et le ton hautain que l'ambassadeur français a pris dans son dernier mémoire, et qui trahit, ce semble, un désir de chercher querelle, mais où plusieurs voient un calcul pour influer sur l'élection d'un nouveau président. Jusqu'à quel point les projets d'Adet ont été accueillis en France, je l'ignore. Seulement, quelqu'un, en étroite liaison avec lui (c'est un Français de naissance, qui parle anglais comme s'il était né en Angleterre) est revenu dernièrement du Canada, après l'avoir parcouru durant plusieurs mois, et les membres les plus indiscrets du parti démocratique disent qu'il y a pratiqué avec un très grand succès les esprits chez le peuple. Ils assurent même que déjà trois députés des habitants français de cette province sont en route pour l'Europe, chargés de porter des propositions à leur ancienne mère-patrie. L'affidé dont je parle va lui-même passer en France, paraît-il, avec des dépêches de l'ambassadeur. Il communiquera au Directoire le résultat de son propre travail et celui des combinaisons de M. Adet." (Q. 78, pp. 208-209.)

M. Liston ne garantit point l'entière exactitude de tous ces détails, que peut exagérer la vanité de l'émissaire, lequel, dit-il, s'appelle en réalité Arrison, bien qu'il se soit donné dans le Haut et le Bas-Canada pour Irlandais et y ait voyagé sous le nom de Burns.

Il y avait d'autres causes d'inquiétude, par les intrigues des républicains français. Le 19 décembre 1796, le procureur général écrivit à Ryland, secrétaire de Prescott, qu'un espion du Directoire était en Canada, ayant des exemplaires d'une proclamation qu'il y venait répandre. La lettre montrait, chose plus grave, tout le succès des manœuvres d'Adet. Le procureur général parle ensuite des préparatifs qui se faisaient alors dans le Vermont:—

"Je trouve aussi que nos amis du Vermont sont plus enclins à favoriser l'attaque projetée sur le Canada que nous ne l'avions supposé. Ira Allen a traité à Paris d'une quantité d'armes, ostensiblement destinées pour les milices vermontaises; mais cette destination est improbable, car j'apprends que la loi, au Vermont, oblige les miliciens à fournir leurs propres armes; le gouvernement ne se mêle pas de ce soin." (Q. 78, p. 159.)

Les informations du procureur général furent bientôt après confirmées par une lettre du duc de Portland, du 20 janvier 1797, annonçant la capture du navire l'*Olive Branch*, avec 20,000 fusils, plusieurs pièces d'artillerie, des munitions et autres provisions de guerre. Ira Allen, qui était à bord, déclara que la cargaison avait été achetée par l'ordre et pour le compte du gouvernement du Vermont. On peut voir ce que Sa Grâce en pensait dans sa lettre à la note D, et consulter les analyses sur la suite de la correspondance concernant l'*Olive Branch*. Elle se rapporte de très près à l'accusation contre McLean (ou McLane, le nom étant écrit des deux manières). Qu'il y ait eu une conspiration pour attaquer le Canada, au nom du Directoire français, cela n'est plus contestable; les nouvelles pièces recueillies permettent de déterminer jusqu'à quel point McLean y était engagé. Les documents qui ont motivé les poursuites sont maintenant accessibles, et le temps est venu où l'on peut porter sur le tout un jugement impartial. Un fait significatif, comme le dit Prescott, c'est que toutes les copies de la proclamation envoyées au Canada par Adet échappèrent aux recherches, malgré la preuve acquise que dix personnes au moins avaient eu l'écrit en leur possession (Q. 78, p. 235). D'après une lettre où le duc de Portland parle des lenteurs de l'autorité, l'arrestation de McLean ne paraît pas avoir été faite avec trop de hâte (Q. 78, p. 162). Dénoncé dans le mois de décembre précédent, McLean ne fut arrêté que le 10 mai (1797) (Q. 78, p. 149). Il fut jugé et déclaré coupable le 7 juillet (p. 157) et exécuté le 21 (p. 158).

Pendant ces tentatives pour gagner les habitants du Bas-Canada, et préparer de ce côté la voie à une invasion, Collot, général français, s'employait avec d'autres, auprès des Sauvages de la région occidentale, à les réunir pour pousser leurs armes contre le Haut-Canada. On porterait ainsi la guerre dans les deux provinces en même temps. (Q. 286–1, p. 33.) Collot alla en France, désirant probablement rendre compte de ses actions, et revint en 1799; mais McKee, surintendant canadien des affaires indiennes, avait déjà pu mander au gouvernement qu'il se faisait des préparatifs étendus de résistance aux attaques (Q. 286–1, p. 87). On a d'autres preuves encore des desseins du ministre français Adet dans les lettres de Le Couteulx, écrites pendant l'hiver de 1796 et le printemps de 1797 et dont il avait une copie sur lui, lorsqu'il fut arrêté vers la fin de l'année 1799 (Q. 290–1, p. 5 et suiv.). Elles attestent les sentiments d'Adet et de ses amis, et leur conviction que les troupes françaises n'avaient qu'à paraître pour reprendre possession des provinces.

Dans le temps où ces éléments de trouble étaient en action, une entreprise plus paisible occupait certains esprits. La culture du chanvre intéressait grandement

la marine royale, et l'on avait engagé un Russe à venir enseigner aux cultivateurs, dans le Bas-Canada, à faire les semailles, soigner la récolte et préparer le produit. De Londres, où Reichel (c'était son nom) arriva en janvier 1792, il dépêcha ses instructions à l'avance, en cas qu'il se rendît à Québec après le temps propre pour l'ensemencement (Q. 58-1, pp. 9–11). Dans le Haut-Canada, John Monroe, de Matilda, demanda que l'on fît venir deux ou trois Russes capables de montrer aux habitants de cette localité l'industrie chanvrière telle qu'elle s'exerçait en Russie (Q. 278, p. 75). Plus tard, en 1799, le marquis de Vauquire pétitionna pour obtenir une allocation de trois guinées par mois, ou une avance de £200, qu'il s'obligeait à rembourser en dix ans, assurant que ce secours, avec les fonds qu'il emporterait d'Europe, le mettrait en état de réaliser le projet longtemps médité par lui, d'un établissement destiné à la production du chanvre, dont toutes les opérations, disait-il, lui étaient familières, ainsi que les meilleures méthodes d'en développer l'exploitation (Q. 81–2, p. 547). En juin 1801, le juge en chef Elmsley fit au lieutenant-gouverneur Hunter, de la part du conseil exécutif, un rapport très étudié, où il représentait les conditions heureuses du Haut-Canada pour la production du chanvre, et recommandait, en terminant, d'offrir des primes d'encouragement aux " farmers ", disposés à se livrer à la culture en grand de la plante (Q. 290–1, p. 61). Le lieutenant-gouverneur approuva cette conclusion et envoya le rapport au ministère (p. 71). Le 16 juillet suivant, écrivant au duc de Portland, il lui annonça que la législature venait d'affecter un crédit de £250 sur les fonds sans emploi déterminé, à l'achat de semence qui serait donnée gratuitement, et une somme de £500 à la distribution de primes " aux cultivateurs et exportateurs de chanvre méritants " (p. 73.) En 1802, M. Isaac Winslow Clarke, sous-commissaire général, reçut une médaille d'or pour la culture et la préparation de la plante textile sur des terres qu'il avait dans le Bas-Canada, proche de Montréal, après avoir envoyé 2,580 livres de son produit à la *Société d'Encouragement de Londres*, qui donna aussi une médaille d'or à Jacob Schneider, d'York, et une d'argent à Daniel Mosher, de Kingston, deux cultivateurs de chanvre du Haut-Canada. (Transactions de la *Society for the encouragement of Arts and Manufactures* Londres 1804, p. 345 et suiv.) Ne voulant qu'indiquer ce sujet, je ne m'engage pas dans d'autres détails.

Rien ne saurait mieux accuser le changement qui s'est fait depuis dans l'état des affaires commerciales, qu'un mémoire présenté alors par les négociants de Montréal contre le projet d'établir à ce port une douane séparée de celle de Québec. En 1790, le haut commerce montréalais en avait demandé une, alléguant 1° la nécessité à laquelle il était soumis de faire débarquer ses marchandises à Québec, et 2° le manque de pouvoirs par l'inspecteur du port pour la délivrance de certificats d'exportation des potasses et perlasses. On remédia à ces inconvénients, et la demande ne fut pas renouvelée. Le mémoire, daté du 21 octobre 1799, représente que telle et telle modification est tout ce qu'il y aurait à faire et " qu'une douane séparée et indépendante pourrait bien plutôt ajouter aux difficultés, aux complications, aux retards, aux dépenses, en un mot à toutes les incommodités existantes et prévues, et qu'alors l'innovation serait extrêmement fâcheuse, et ne paraît pas praticable." Les signataires, peu nombreux, sont:—Isaac Todd; Forsyth, Richardson et Cie; Auldjo, Maitland et Cie; Leith, Jameson et Cie; John Gray; Samuel David; James et Andrew McGill; David David; McTavish, Frobisher et Cie; J. Laing; Parker, Gerrard et Ogilvie; Richard Dobie. Le procureur général Sewell apporta plusieurs fortes raisons contre le projet de dédoublement, dont, selon lui, la réalisation violerait

l'Acte du revenu, et, à l'égard des déclarations d'entrée, ne changerait rien (Q. 84, p. 28). Le comité du conseil se rangea à son avis, appuya sur le dernier vœu émis par le commerce et montra, en outre, que la création à Montréal d'une douane indépendante "aurait inévitablement pour effet de réduire le revenu de la province, sans offrir aucun avantage équivalent" (Q. 84, p. 32) "et qu'elle mécontenterait tout le corps des intérêts commerciaux et maritimes" (p. 33).

Prescott, comme on l'a vu, était arrivé le 18 juin 1796. Il eut peu de repos et de satisfaction pendant son gouvernement. Outre les menaces d'attaques du dehors, ses continuelles disputes avec son conseil et même avec les fonctionnaires les plus près de lui, durent rendre sa tâche fort pénible. On peut se former une idée nette de ses dissentiments avec le Conseil, avec le secrétaire Ryland, etc., en parcourant les volumes 80 à 83 de la série Q (Papiers d'Etat, Bas-Canada), de sorte qu'il est inutile de particulariser ici les faits. Les témoignages de part et d'autre permettront de juger s'il eut ou non raison de se plaindre de la conduite de ses conseillers; car de part et d'autre les explications sont longues, les discours peu mesurés.

La querelle devint si vive que, le 10 avril 1799, le duc de Portland, secrétaire d'Etat, manda à Prescott de revenir en Angleterre. La lettre de rappel montre la gravité des différends.

" Je remarque avec un extrême déplaisir, par vos lettres et par les exposés du Conseil exécutif du Bas-Canada, que les malheureuses disputes qui se sont élevées entre vous et ce corps, au lieu de s'apaiser, s'échauffent chaque jour davantage, et menacent de compromettre le caractère et même l'existence du gouvernement de Sa Majesté dans la province, si l'on n'y met pas un terme.

" Pour écarter la possibilité d'un événement si fatal, et rétablir l'harmonie dans la portion exécutive du gouvernement, la subordination dans toute la province, votre retour ici est jugé absolument nécessaire ; et j'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous mander qu'elle trouve bon que vous fassiez immédiatement vos préparatifs, afin de revenir dans le plus bref délai." (Q. 82, p. 3.)

La même lettre apprit à Prescott que son successeur était choisi, sans le lui nommer cependant, et que le major général Hunter, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, prendrait le commandement des troupes avec le rang de lieutenant général. Le général Hunter arriva le 13 juin (1799) à Québec, et le 24 juillet, il écrivit en confidence au sous-secrétaire King que Prescott s'embarquerait le lendemain. Après avoir parlé de l'état tranquille du Haut-Canada, il en venait à dire que le gouverneur Milnes (sir Robert Shore Milnes) saurait bien, en se conduisant d'une façon ferme, sage et prudente, faire bientôt cesser les maux et abus qui avaient troublé le Bas-Canada dans ces dernières années. La franchise d'expressions de sa lettre, si peu ordinaire en pareille correspondance, vaut la peine d'être signalée par une citation :—

" Je n'avais pas, écrit-il, l'honneur de connaître le général Prescott avant que je le visse ici ; mais si j'avais à en juger sur sa manière d'agir depuis mon arrivée, et plus particulièrement sur ses procédés à l'égard du gouverneur Milnes, je n'hésiterais pas un instant à déclarer qu'il est fou." (Q. 286, p. 494.)

Quelques querelles que Prescott eût eues avec son Conseil, sa popularité, si les adresses sont un témoignage auquel on puisse s'en rapporter, s'était fort étendue. A la nouvelle de son rappel, en effet, il se fit des adresses de respect, signées par quantité de personnes de toutes classes, nationalités et communions. Suit le compte des signatures :—

Québec	6,845
Trois-Rivières	215
Montréal, 242 et 495	737
Boucherville	49
Rivière Chambly	8
Rivière du Chêne	12
Saint-Vincent de Paul	13
William-Henry (Sorel)	82
Total	7,961

Nombre considérable relativement à la population, et qui doit porter à examiner de plus près la nature des démêlés de Prescott avec son conseil pour s'assurer si les faits justifient le mot de Hunter sur l'état de son esprit.

Sir Robert S. Milnes débarqua à Québec le 13 juin 1799, après avoir couru quelque danger à la côte de Terreneuve, où la frégate la *Topaz*, qui le portait, avait touché des roches le 2, mais sans éprouver de fortes avaries. (Q. 82, p. 234.)

Milnes trouva bientôt sa position de gouverneur très embarrassante sous le rapport des finances. Le 10 septembre, il représenta au duc de Portland que son traitement était insuffisant, en partie par la cherté des denrées nécessaires, surtout par d'autres raisons que voici. Il avait au commencement subi de la répugnance à se plaindre.

" Quelques mois de séjour m'ont convaincu que mon traitement actuel n'y peut suffire, si je continue à résider au château (hôtel du gouverneur) et que j'y tienne l'état que l'on attend d'un gouverneur et qui, selon mon expérience, sert grandement à unir et à réconcilier les gens, résultat essentiellement favorable aux intérêts de Sa Majesté. (Q. 83, p. 211). Je sais bien que je pourrais, en vivant sur le pied d'un simple particulier, restreindre ma dépense à mon traitement actuel, et je n'ennuierais pas Votre Grâce d'un pareil détail ; mais alors je ne croirais pas agir comme je conçois que mon devoir m'y oblige. (p. 212). Peut-être n'y a-t-il pas, dans les pays sous la domination de Sa Majesté, un endroit où les agréments de la société et, par conséquent, la popularité du gouverneur dépendent autant de la manière dont il vit, que dans la ville de Québec. La longue durée et les rigueurs de l'hiver, la séparation forcée pendant des mois d'avec les autres parties du monde, les fortunes généralement bornées des Canadiens, tout cela, joint au manque de lieux publics d'assemblée, fait que les relations sociales à Québec tournent sur un point. Voilà pourquoi il faut que le lieutenant-gouverneur, comme le gouverneur en chef, continue l'état de représentation coutumier au château." (p. 213.)

Sa remontrance fut accueillie, et on lui accorda une augmentation pour tout le temps où il ferait, en étant lieutenant-gouverneur, les fonctions de gouverneur général.

Dans le Bas-Canada, Milnes parut résolu d'agir impartialement et de tenir son esprit au-dessus de l'influence des préventions individuelles, encore fort animées, touchant la querelle entre Prescott et son conseil.

Le 26 juin 1799, Milnes, à peine arrivé, fut prié par Prescott de lui dire son avis sur la réponse à faire au conseil par rapport aux concessions de terres qui avaient suscité les disputes, et en reçut toute une collection de pièces. Milnes, sans ouvrir ce dossier, le rendit. "Je ne puis pas, écrivit-il à Prescott, vous offrir à cette heure d'opinion, directe ni indirecte." Dans une lettre au duc de Portland, du 10 juillet, il déduisit ses raisons. Il n'eût pas hésité à se rendre à la demande de Prescott, si en le faisant il eût pu croire servir les intérêts du roi. "Mais, poursuit-il, il m'aurait été impossible de porter mon jugement sur le fond des choses, puisque je n'en aurais vu que le côté

présenté par lui, ne pouvant entendre aussi le Conseil exécutif, quand bien même il se fût assemblé: le lieutenant-gouverneur n'a pas séance au bureau lorsque le gouverneur réside dans la province." (Q. 83, p. 2). Il pensait aussi que le conseil, naturellement, le supposerait prévenu jusqu'à préjuger une question qui voulait être discutée avant de tirer aucune conclusion (p. 3).

Voici une courte lettre de Milnes au duc de Portland (n° 5), du 21 août 1799, qui est curieuse en ce qu'elle nous le montre avec son conseil dans des termes fort différents de ceux où en était resté sont prédécesseur.

"Mylord, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Grâce copie des délibérations du Conseil exécutif relatives aux terres incultes de la Couronne (19 juillet-19 août), pour vous faire connaître comment j'ai amené l'examen de l'affaire des terres.

"J'ajoute avec plaisir que, par la disposition du conseil, autant que j'en puis juger, je suis porté à croire que ses délibérations vont lever les difficultés qui entravaient la concession et donner toute la satisfaction raisonnable à ceux qui demandent des terres." (Q. 83, p. 204.)

Il laisse encore paraître son contentement dans une note à M. King, le sous-secrétaire, où il parle de ses premiers rapports avec le conseil. "Vous verrez, dit-il, par ma dépêche, que j'ai ouvert la campagne sur l'affaire des terres; et j'ai sujet d'espérer que tout ira bien." (Q. 83, p. 207.

Une souscription volontaire se faisait pour la guerre. La liste des souscripteurs, transmise à Milnes, est accompagnée d'une adresse en français, où, parlant de la lutte des Puissances, on l'appelle et définit:—

"Une contestation dont l'issue décidera si le genre humain a encore à espérer de jouir à l'avenir des consolations et des avantages qui proviennent de la religion, de la liberté et de l'ordre social, ou si, sous le prétexte spécieux de liberté et d'égalité, il doit devenir la victime du despotisme et de l'oppression." (Q. 83, p. 152.)

£1,419 se versèrent tout de suite; en outre, il y eut plusieurs contributions annuelles, de £5 à près de £70, contractées pour la durée de la guerre.

Dans le Haut-Canada, le lieutenant-gouverneur Simcoe avait obtenu congé; mais lorsqu'il quitta le pays en août 1796, ce fut pour toujours. L'année d'avant son départ, il s'était passé une tragédie sanglante qui, à ses yeux, pouvait avoir des suites funestes: le danger qu'il craignait disparut, cependant, par un événement plus tragique encore. Le 22 décembre 1795, il écrit au duc de Portland:—

"Votre Seigneurie n'a pas cru à propos de me donner les ordres que le sentiment de mon devoir m'avait poussé à lui demander, relativement au meurtrier, le fils du capitaine Brant. Je regarde comme une circonstance heureuse que ce dangereux jeune homme, en tentant d'assassiner son père, soit tombé victime de sa propre atrocité.

"J'avais pris la détermination de réclamer le meurtrier, et j'entendais, en cas de refus, faire soutenir l'autorité civile de toute la force militaire du pays; mes premiers préparatifs étaient faits." (Q. 292, p. 142.)

Les papiers de la série C, vol. 248, cercernant les Sauvages, expliquent les deux affaires, si brièvement mentionnées par Simcoe. Le colonel Butler, surintendant du service indien, donne avis le 8 avril 1795, à Joseph Chew, surintendant stationné à Montréal, qu'on lui rapporte qu'Isaac le fils du capitaine (Joseph) Brant a "cruellement, sans provocation ou cause aucune, tué un blanc établi à la Grande-Rivière." (C. 248, p. 35.)

Le 11 du même mois, W. Johnson Chew, garde-magasin du département indien à Niagara, fournit d'autres détails. Celui qui a été assassiné, dit-il, était un déserteur de l'armée de Wayne, par état bourrelier ou sellier, et qui promettait d'être très utile au "settlement." Il ajoute: "j'apprends que le capitaine Brant est dans la désolation, et qu'on lui a entendu dire de son fils: Je voudrais qu'on demandât de le livrer." (p. 37.)

Quel que fût au fond le désir de Brant, il résulte des documents postérieurs qu'on laissa son fils en liberté. W. Johnson Chew, qui venait de distribuer des présents aux Sauvages de la Grande-Rivière, raconte dans une lettre du 23 novembre (1795) comment se termina la vie de ce dernier, mais sans préciser la date de l'événement, qui devait être arrivé depuis peu.

"Etant en haut du lac, le fils du capitaine Brant, Isaac, s'enivra et se mit à proférer de la façon la plus indigne des injures contre son père, usant des épithètes les plus offensantes qui puissent s'imaginer; et comme le capitaine Brant entra alors dans la chambre où il était, l'autre lui lança un coup de couteau, que son père para avec la main, en même temps qu'il le frappait avec sa dague sur la tête. Les assistants les séparèrent presque aussitôt. Mais la blessure qu'Isaac avait reçue a terminé sa vie sept jours après, à la Grande-Rivière, où il était venu à bout de se rendre. Le capitaine Brant a été fort gravement blessé à la main. Inutile de vous dire que la fatale issue de leur rixe le rend très malheureux." (C. 248, p. 352.)

L'ouvrage de W. L. Stone, intitulé *Vie de Joseph Brant*, nous peint le caractère d'Isaac, et retrace le meurtre pour lequel Simcoe voulait le faire arrêter. La victime, selon lui, se nommait Lowell. (*Life of Brant*, vol. II, pp. 463-467).

A l'égard de Brant, la correspondance analysée plus loin, jette une grande lumière sur sa conduite. Dans un temps où l'on avait une entière confiance en son attachement au gouvernement britannique, quelques personnes, néanmoins, le soupçonnaient d'être mû bien plutôt par l'égoïsme que par l'intérêt public. Les lettres de Russell nous montrent la situation embarrassante où le mit la politique de Brant à propos de ventes de terres, et attestent la force à cette époque des nations sauvages, ce qui explique en partie les efforts que Simcoe avait faits pour placer des établissements entre elles et empêcher ainsi une confédération générale des tribus. Pour ce qui concerne, du reste, les affaires du Haut-Canada sous l'administration du président Russell, il peut suffire de renvoyer aux analyses.

La double fonction occupée par le major général Hunter, tout à la fois lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et commandant en chef des troupes dans les deux Canadas, et à ce dernier titre obligé à des absences, amena des doutes et des difficultés au sujet de la meilleure manière d'administrer la province pendant que sa fonction militaire le retiendrait à Québec; on y pourvut et tout s'arrangea. La correspondance du lieutenant-gouverneur avec le duc de Kent, au temps où celui-ci était à Halifax, commandant en chef dans l'Amérique Britannique du Nord, en particulier ce qu'il y dit de Prescott et de Russell, décèle un esprit indépendant et une rude franchise en jugements et en paroles.

Le duel, quoiqu'il ne fût pas en usage au Canada, n'y était pas cependant sans exemple. La lettre suivante, écrite le 8 janvier 1800, annonce au lieutenant-gouverneur Hunter la mort du procureur général White, à la suite d'une de ces malheureuses affaires d'honneur.

"J'ai aujourd'hui à faire part à Votre Excellence d'un bien regrettable événement arrivé ici ces jours derniers.

" M. Small, greffier du Conseil, ayant raison de penser que le procureur général avait fait de graves rapports sur le compte de Mme Small, alla le 2 lui demander une explication, et ne trouvant pas sa réponse satisfaisante, le provoqua en duel. Ils se battirent le lendemain matin. Le procureur général reçut une blessure dans le côté. Il languit, en souffrant cruellement, jusqu'au soir du 4, où il succomba. M. Small s'est livré à la justice hier soir." (Q. 287-1, p. 874).

Comme les analyses que je donne concernant le Haut et le Bas-Canada ne viennent encore qu'à l'année 1800, et que les lieutenants-gouverneurs des deux provinces Hunter et Milnes, ont tenu l'administration jusqu'au milieu de 1805, il y a de l'avantage à attendre, pour continuer les observations sur ce qui s'est passé pendant leur gouvernement, que les analyses des documents de cette période soient publiées.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,
Directeur des archives historiques.

Ottawa, 31 décembre 1891.

Liste des livres, etc., reçus en don, avec les noms de ceux qui les ont donnés.

"American Bankers Association"	New-York	Brochures.
"American Catholic Historical Society"	Philadelphie, Penn.	Archives.
Adams, H.-C	Washington, D. C.	Statistiques de chemins de fer.
Bates, William-W.	do	Liste des navires aux Etats-Unis.
Campbell, Archibald	Québec	Le "Royal William."
"Cayuga Historical Society"	Auburn, N.-Y.	Collections nos 8 et 9.
Cruikshank, Ernest	Fort-Erié	Collections historiques.
De Lancey, Edward-F.	New-York	Collections de la "New-York Hist. Society."
Desjardins, Gustave	Paris, France	Le service des Archives.
Grand, E.-Daniel	Montpellier, France.	Brochures historiques.
Haycock, Edward	Ottawa	Portrait du colonel Butler.
Ingénieurs civils, Société des	Montréal	Transactions.
Irving, L.-Homfrey	Toronto	"Canadian Military Institute 1890-91." Etat de milice, 1825-29.
Keefer, T.-C	Ottawa	Papiers relatifs au canal Welland.
Montréal, Commissaires du port de	Montréal	Rapports.
Murphy, J.-J.	Toronto	Collection de brochures.
McFarlane, Thomas	Ottawa	Brochure historique.
McLachlan, R.-W.	Montréal	Brochures.
Neil, Edward-D	St-Paul, Minnesota.	Travaux d'histoire.
Neild, Ashton	Bristol	Baie d'Hudson.
Neilson, chirurgien-major	Kingston	Manuscrits.
Pense, E.-J.-B	do	"Honor Roll Veterans 1837."
Perry, évêque de l'Iowa	Davenport, Iowa	Collection de brochures historiques.
Poole, W.-F	Chicago, Illinois	Rapport de la bibliothèque de Newberry.
Powell, Colonel Walker	Ottawa	"Militia Orderly Book" de l'Ile du Prince-Edouard.
"Literary and Historical Society"	Québec	Transactions de la Société.
Remington, Cyrus-K	Buffalo, N.-Y.	"Ship Yard of Griffon."
Rouillard, Eugène	Québec	Bibliothèque publique.
Société Royale du Canada	Ottawa	Mémoires.
Watts, John-W.-H	do	Collection de brochures.
White, Richard	Montréal	Id. Id.
Winsor, Justin	Cambridge, Mass.	"Harvard College Bibliographical Contributions."

NOTE A.

ÉTABLISSEMENTS ET CANTONS ARPENTÉS.

N° 1.—RECENSEMENT DU "SETTLEMENT" DE NIAGARA, AU 25 AOUT 1782.

(*Archives du Canada. Série B, Vol.* 169, *page* 1.)

Chefs de familles.	Femmes mariées.	Engagés.	Garçons.	Filles.	Esclaves (hommes).	Esclaves (femmes).	Chevaux.	Boeufs.	Vaches.	Bouvillons et génisses.	Moutons.	Cochons.	Farine.	Produits de cette année.				Acres de terrain défriché.
														Blé.	Maïs.	Avoine.	Pommes de terre.	
														Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	
Isaac Dolson	1		3	2			4		4	2		14		80	60	6	100	30
Peter Secord	1		3	2			5		6	2		10		15	200	4	70	24
John Secord	2		1	1			6		7	3		3		50	50		70	27
James Secord	1		1	3			3		3		11	3		7	100		30	20
George Stuart	1		2				3		2	2		9		4	20		30	9
John Depue	1		3	3			3		3	2		6			200		50	16
George Fields, des Rangers	1		2				4		2	1		8		50	50		30	22
Daniel Rowe	1		2				2		2	1		3			30		40	6
Elijah Philips	1						3		1						20		20	8
Philip Bender	1		1	2			2		2	1	19	10			10	20	30	12
Samuel Lutes	1		4	1			3		4	3		8			100		20	18
Michael Showers, des Rangers	1		2	4			2					3			40	6	15	12
Harmonius House, des Rangers	1		3	2			2		3	2		6			20		60	12
Thomas McMicken	1	1	2		1		2		1			20			10	10	10	8
Adam Young	1						2		2						12		15	4
McGregor Van Every	1						3								4		40	8
Total	17	1	29	20	1		49		42	19	30	103		206	926	46	630	236

JOHN BUTLER.

Les frais d'établissement d'une scierie et d'un moulin à farine sur la ferme de Peter Secord, monteront à £500 cours d'Y., pour la coupe et le transport de la charpente et des planches, leur mise en œuvre et la confection des deux barrages; dépense des cloux, meules, étamines et scie non compris.

On construira d'abord la scierie pour se procurer les planches et menus bois de sciage du moulin à farine.

Les frais seront plus élevés de £50 à la tête de la Four-Mile-Creek, où il y a de l'eau tout plein pour les deux moulins, ce qu'on ne trouve pas dans l'autre endroit.

JOHN BUTLER.

N° 2.—LE LIEUTENANT-COLONEL JOHN BUTLER AU CAPITAINE MATHEWS.

(*Archives, série B, vol.* 169, *page* 3.)

NIAGARA, 3 mai 1783.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre honorée lettre du 12 mars. Le brigadier général Maclean ne m'a pas encore fait connaître le bon plaisir de Sa Majesté à l'égard du capitaine Tinbrook.

Comme Son Excellence le commandant en chef désire beaucoup savoir quels progrès font les fermiers établis près de ce poste, je saisis cette occasion pour vous transmettre un recensement exact des "settlements," et je vous enverrai aussitôt que possible une évaluation des exploitations, dans laquelle seront spécifiées la quantité de terre défrichée et cultivée, les diverses sortes de grains qu'on y sème, etc.

Vous trouverez ci-inclus aussi le compte de l'arpentage de ces terres; je vous prie de le présenter à Son Excellence; parce que sir John Johnson a positivement défendu de passer au compte de l'extraordinaire aucune dépense qui ne se rattacherait pas immédiatement au service des affaires indiennes; et, de son côté, le brigadier général Maclean a refusé de payer toute dépense de la nature de celle-ci. Plusieurs personnes ont demandé à s'établir sur des terres aux environs de ce poste, et commenceraient maintenant à se tirer d'affaire eux-mêmes, si on ne leur eût pas refusé des vivres.

J'ai exécuté les ordres de Son Excellence en tout point, aussi exactement que possible, par rapport aux affaires indiennes; et oserai-je le dire? le succès a dépassé mes espérances dans la situation où je me trouvais; mon application à la tâche qui m'était confiée, et ma constante attention aux Sauvages les ont tenus jusqu'à présent dans de bonnes dispositions; mais je commence à craindre qu'ils ne changent tout à coup et fort désagréablement d'attitude. Hier est arrivé ici un exprès du général Washington, qui nous a apporté les conventions de la paix. Les Sauvages, voyant que leur territoire est cédé aux Américains, en seront irrités; ils deviendront très incommodes; on aura beaucoup de peine à les amener à accepter le changement. J'ai écrit à sir John pour le prier de venir.

Je suis, monsieur, avec toute considération, etc.,

JOHN BUTLER.

AU CAPITAINE MATHEWS.

N° 3.—ÉTATS FOURNIS PAR LE LIEUTENANT-COLONEL DE PEYSTER.

LISTE DE CEUX QUI SE SONT INSCRITS POUR COLONISER ET CULTIVER LES TERRES DE LA COURONNE VIS-À-VIS DE NIAGARA. 20 JUILLET 1784.

(*Archives, série B, vol.* 168, *page* 38.)

COLONS QUI ONT REÇU DES RATIONS.

B.—Benter, Philip; Burch, John.
C.—Chisholm, John.
D.—Dolson, Isaac.
J.—Johnson, Rudolph.
P.—Phelps Elijah.
R.—Rose, Daniel.
S.—Sampson, Lutes; Secord, John, sen.; Secord, Peter; Secord, veuve.

COLONS QUI RECEVRONT DES RATIONS JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE PROCHAIN.

E.—Elbsworth, Francis.
H.—House, Hermanus.
L.—Lyons, William.
M.—Mattice, Henry.
Y.—Young, Adam.

JEUNES COLONS QUI REÇOIVENT DES RATIONS.

B.—Bruner, Jacob; Brown, Ezekiel.
C.—Coon, John.
D.—Depue, John.
F.—Fields, George; Forsyth, James.
J.—Johnson, Brant.
Mc.—McMicken, Thomas; McDonell, Allan; McDonell, John, caporal.
M.—Millard, Thomas, sen.
P.—Petrey, Joseph, jun.
R.—Rancier, George; Reilley, John; Robeson, Joseph.
S.—Secord, Silas; Showert, Michael; Stewart, George.
T.—Thompson, Peter.

JEUNES COLONS—LOYALISTES ET VOLONTAIRES DE BRANT—QUI REÇOIVENT DES RATIONS.

B.—Barnes, James; Brigham, Elis; Brown, Elijah; Bryan, Patrick.
C.—Cole, Daniel; Colrich, Peter.
D.—Davis, John; Depue, Charles; Depue, William; Dolson, John; Drake, Joseph.
E.—Emmett, Stephen; Every, Jordan.
L.—Land, Robert; Lang, John.
M.—Miller, Andrew; Miller, Peter.
P.—Park, James; Petrey, Joseph, sen.
S.—Seally, Lodwick; Secord, John, jun.; Secord, Peter; Slingerland, Anthony; Soper, Samuel.
T.—Terry, Purshall; Thompson, Archibald; Turner, Edward.
W.—Westbrook, Antony; Wing, Abram.
V.—Volick, Isaac.

LIEUT.-COL.

B.—Butler, John.

CAPITAINES.

B.—Bradt, Andrew.
D.—Dame, George.
F.—Fray, Bernard.
H.—Hare, Peter.
Mc.—McDonell, John.
T.—Tenbroek, Peter.

LIEUTENANTS.

B.—Ball, Jacob; Bradt John; Butler, Andrew; Butler, Thomas.
H.—Hanson, Richard; Hare, John.
R.—Reynolds, Caleb; Rosecrantz, Michael.
S.—Secord, Solomon.
T.—Turney, John.

AIDES-CHIRURGIENS.

B.—Burke, Patrick.
G.—Guthrie, Robert.

SERGENTS.

B.—Bebee, Adin.
C.—Campbell, James; Campbell, Robert.
D.—Deill, Henry.
F.—Fedrick, Jacob.
K.—Kooman, Adam.
Mc.—McDonell, Peter; McDonell, Randal.
M.—Mabee Lewis; Mount, Moses.
S.—Secord, Stephen; Smith, Peter.
V.—Van Every, David.
W.—Wanner, Christian; Winn, Thomas.
Y.—Young, David; Young John.

CAPORAUX.

A.—Anderson, Elias.
F.—Frelick, Benjamin.
H.—Heaslip, James; Hogerman, Arnold.
S.—Schram, Frederick.
W.—Wintermut, Peter.

TAMBOURS.

P.—Philips, John.
W.—Withy, John.

RANGERS LICENCIÉS, ETC.

A.—Adams, William; Anguish, Jacob; Arner, Jacob; Arnold, Oliver; Austin Joel.

B.—Basset, John; Bebie, Adin; Bell, Derick; Ben, Tom; Benson, Thomas; Berger, Frederick; Bowman, Adam; Bowman, Jacob; Bowman, Peter; Boyce John; Bradt, Minart; Brown, John; Brown, William; Burns, John; Bush Peter.

C.—Campbell, James; Campbell, Thomas; Cassady, Daniel; Cassady, Luke; Chambers, Francis; Chorrus, Castel; Coghill, George; Conway, Patrick; Countryman, Joe; Cox, Samuel; Cuming, Thomas.

D.—Doyle, Benjamin.

F.—Farrell, John; Field, Gilbert; Fields, Nathan; Fleming, Patrick; Foryea, John; Foskit, Silas; Fridenburg, Mathew.

G.—Gahagan, Oliver; George, John; Gould, John; Goulding, Thomas; Grellinger, John.

H.—Haigison, William; Hare, Peter, Volun; Hare, William, Vol.; Harper, Thomas; Harris, Henry; Henry, William; Hicks, Benjamin; Hicks, Edward; Highbie, Chris.; Hohardoran, Herms; Hollenbake, Henry; Hombeek, Lodk.; Horton, Edmund; Houghdeline, James; House, George; Hoverland, Andrew; Hudson, John.

J.—Jackson, James; Jacobs, John A. C.; Jaga, Henry; Jones, James.

K.—Kairns, Mathias; Kooman, Mends.

L.—Lampert, Aiker; Laraway, Abram; Laraway, Jonas; Laraway, Peter; Lazear, Hyatt.

Mc.—McDonell, Christy; McDonell, William; McLeod, Norman; McMickell, John; McPherson, James.

M.—Maycock, John; Millard, Dan; Millard, Jesse; Millard, Thomas; Marseles, John B.; Mitchell, Gilbert.

N.—Napp, Benjamin.

P.—Page, Joseph; Parks, John; Philips, Nicholas; Pierpoint, Richard; Poole, Hendrick; Prout, Shuman.

Q.—Quick, Benjamin; Quick, Solomon.

R.—Ramsay, Henry; Rowe, John.

S.—Schram, Van Alstine; Segoe, Frederick: Segoe, Jacob; Shelding, John; Shoulitz, Frederick; Sips, Andrew; Skuse, John; Smith, Adam; Snider, John; Spencer, Robert; Springer, Richard; Springston, Casper; Stedman, William; Stuffle, John; Sutton, Thomas.

T.—Topp, John; Townshend, James; Turnbull, William.

V.—Van Alstine, Jacob; Vandscar, John; Vandyke, Graus; Van Every, Benj.; Van Every, McGregory.

W.—Walker, Jacob; Wheeler, Samuel; Windeeker, Hendrick; Wormwood, Mathias; Wormwood, Peter.

LOYALISTES ARRIVÉS LE 19 JUILLET DU CANADA.

B.—Bowman, Adam; Brown, Joseph; Buck, Philip.

E.—Eyckler, William.

H.—Huffman, Michael.

J.—Johnson, Conrad; Johnson, John.

L.—Lampman, Frederick; Lampman, Peter.

Mc.—McClallin, William.

N.—Nullard, Josiah.

S.—Skinner, Henry; Skinner, Josiah; Skinner, Timothy.

V.—Veders, Cornelius; Vanderslip, Frederick.

W.—Wickoff, Peter.

Nombres d'âmes: Hommes, 258; femmes, 99; enfants au-dessus de dix ans, 148; enfants au-dessous de dix ans, 115. Total, 620. Rations par jour, 52½.

A. S. DE PEYSTER,
Lt.-colonel.

No 4.—RELEVÉ GÉNÉRAL DE LA POPULATION—HOMMES, FEMMES ET ENFANTS—ÉTABLIE DANS LES NOUVEAUX TOWNSHIPS SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT.

(*Archives du Canada, Série B, vol.* 168, *page* 42.)

En remontant depuis le township n° 1, lac Saint-François, jusqu'à Montréal, juillet 1784.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Serviteurs	Total.
1er Bataillon de l'ancien régiment des "King's Royal," New-York, et individus y attachés, établis dans les townships nos 1, 2, 3, 4 et 5...	549	257	631	25	1,462
Partie du corps du major Jessup et individus y attachés, établis dans les townships nos 6 et 7 et partie du 8.	187	85	211	12	495
2e Bataillon, ancien régiment des King's Royal, New-York, et individus y attachés, établis dans les townships nos 3 et 4, Cataracoui..	199	32	69	10	310
Groupe du capitaine Grass et individus y attachés dans les townships n° 1, Cataracoui	88	33	66	.....	187
Partie du corps du major Jessup et individus y attachés, établis dans le township n° 2, Cataracoui	137	71	214	12	434
Corps du major Roger et individus y attachés, établis dans les townships n° 3, Cataracoui..	120	47	118	14	299
Groupe de loyalistes du major Van Alstine, établi dans le township n° 4, Cataracoui	92	46	103	17	258
Divers détachements licenciés de régiments réguliers, établis dans le township n° 5, Cataracoui.	153	39	67	.....	259
Détachement d'Allemands avec le baron Reitzenstein établis dans le township n° 5, Cataracoui	30	8	6	.....	44
Rangers du département des Six-Nations et loyalistes établis avec les Mohawks à la baie de Quinté	13	8	7	...	28
	1,568	626	1,492	90	3,776

JOHN JOHNSON.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 1, CATARACOUI—REVUE FAITE CE 9 OCTOBRE 1794.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 81.)

A.—Allen, Hugh; Anderson, Joseph; Ansley, Amos; Atherson, Wm.

B.—Baker, Fredk; Bell, Wm; Bestiede, Jacob; Boone, William; Booth, Jessy; Booth, Zachariah; Bosh, Josh; Brady, James; Boner, Aron; Brown, James; Buck, George; Burnett, John; Burnett, Mathew; Burnet, Thomas.

C.—Cannon, John; Colter, Lieut.; Coulin, Michael; Crouthour, Christr.

D.—Danby, Christian; Day, Barnabas; Dederick, Michael; Dunn, Terence.

E.—Edger, John; Ellerbeek, Emanuel; Everett, John.

F.—Fadle, John; Ferris, John; Findle, Robert.

G.—Gale, James; Gallaway, George; Gibson, Mme; Grahams, Robert; Grass, Charles; Grass, Michael; Graves, John; Gray, John; Grooms, Elijah; Grooms, Joseph; Gunip, Britain.

H.—Hall, Richard; Harkeman, Jacob; Harkeman, Joost; Harkeman, Nichs; Harley, John; Harpil, George; Hilton, Lawrence; Homes, John; Homing, John; How, Wm.

K.—Knight, Malin,

Mc.—McCollock, Chas; McFarlane, J.; McGuin, Daniel.

M.—Monair, John; Money, Michael; Moore, Thomas; Moorland, John; Morden, Richard; Mosher, John; Most, John.

N.—Napier, John.

O.—Orbid, J. Conrad; Orser, Arthur; Orser, Gilbert: Orser, J.; Orser, Sollo-man; Orser, veuve.

P.—Pardy, David; Prentice, Richard; Palmer, Silas.

S.—Simpson, Alex.; Snukes, Martin; Spires, John; St. John, Wm; Stringer, John; Swart, M.; Swart, Simon.

T.—Taylor, Michael.

V.—Vancoure, Mathew; Vancure, Benjm.

W.—Wamp, Barnabus; Warner, John; Wartman, Abraham; Wartman, John; Wartman, Peter; Watley, Joseph; Whiteman, Daniel; Whitesir, Nicolas; Wills, Wm; Wilton, George; Wright, veuve.

Nombre d'âmes: Hommes, 93; femmes, 42; enfants, 80; serviteurs, 5—Total. 220. Acres défrichés, 86½.

ÉTAT NOMINATIF DES MILICIENS ET SOLDATS LICENCIÉS ET LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 1.—REVUE FAITE CE 16 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série* B, *vol.* 168, *page* 95.)

B.—Bangall, Adam; Bangall, Henry; Bangall, Peter; Bangall, Wm; Beaton, Angus; Brant, John; Burk, Patrick.

C.—Cain, Barney; Cain, John; Cameron, Alex.; Cameron, Angus; Cameron, Hugh; Cameron, John; Cameron, Wm; Campbell, Allan; Campbell, Donel; Cavert, John; Chambers, Robert; Chisholm, Alex.; Chisholm, Donald; Chisholm, Hugh; Chisholm, Wm; Clark, Francis; Clark, James; Colewell, John; Colter, James; Crowder, Anthony; Crowder, John; Crowder, Wm; Culbert, Donel.

D.—De Lancey, Peter; Dingwell, James; Dog, Thomas; Dukey, Wm.

F.—Ferguson, Alex.; Ferguson, Peter; Finney, Peter; Fraser, John.

G.—Gordon, Robert; Grant, Alex.; Grant, Allan; Grant, Archibald; Grant, Augustus; Grant, Daniel; Grant, Donald; Grant, Donel; Grant, Duncan; Grant, Finley; Grant, John; Grant, Peter.

H.—Hagart, John; Henrickson, Peter; Hercurt, Wm.

K.—Kennedy, Alex.

L.—Larway, John; Lyon, James.

Mc.—McCaffrey, John; McCarter, Donald; McCarter, Duncan; McClackery, Alex.; McCloud, Wm.; McDonell, Alex., capit.; McDonell, Alex.; McDonell, Angus; McDonell, Chichester, lieut.; McDonell, Donald; McDonell, Hugh, lieut.; McDonell, Hugh; McDonell, John, capit.; McDonell, John; McDonell, John B.; McDonell, Kenneth; McDonell, Kermet; McDonell, Roderick; McDonald, Ronald; McGillas, Donald; McGillis, Donel; McGillis, Donel, jr; McGraves, John; McGregor, Evan.; McGregor, John; McGregor, Peter; McIntire, Daniel; McIntire, John; McIntosh, Donald; McKay, Hugh; McKean, Samuel; McKentire, Donald; McKoy, Angus; McKoy, Donel; McKoy, John; McLaren, Hugh; McLean, Donel; McLean, Mordick; McLelan, John; McMartin, John; McNaughton, Donald; McNaughton, John; McPherson, Alex.; McPherson, James; McPherson, Murdoch.

M.—Mackison, John; Mackison, John, jr; Middleton, Robert; Monroe, Hugh; Munro, Thomas; Mustard, John.

R.—Roach, James; Robins, Wm; Robison, Daniel; Rose, Charles; Rose, Wm; Ross, Donald; Ross, Philip.

S.—Smith, James; Smith, Peter; Sprattly, Thomas; Summers, Andrew; Summers, Jacob.

T.—Thomas, Wm; Trape, Richard.

W.—Whilling, David; Wood, John.

Nombre d'âmes: hommes, 145; femmes, 87; enfants, 224; total, 456; acres défrichés, 12.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP DE POINT-MULLIE.—REVUE FAITE LE 19 OCT. 1784.

(*Archives du Canada, série* B., *vol.* 168, *pages* 99 *et* 102.)

B.—Blackley, Moses; Blakeley, Margaret.

C.—Cameron, John; Campbell, Alex.; Campbell, Allan; Campbell, Isabella; Campbell, Kitty; Campbell, James; Campbell, John; Colter, James; Curry, James.

D.—Dickson, Robert.

F.—Falkner, Ralph; Falkner, Wm; Faulkner, Ralph; Fling, John; Fraser, Angus; Fuller, Samuel; Fundy, Jans.

G.—Goff, Joseph; Graham, Thomas; Grant, Wm; Gunn, David.

J.—Johnson, John.

L.—Learret, John; Leman, Jacob.

Mc.—McDonell, John; McDonell, Ronald; McDougal, John; McKenzie, Duncan; McKenzie, John.

N.—Noble, William.

P.—Prince, Catto.

S.—Sutherland, George; Sutherland, Thos; Sutherland, Walter.

V.—Voss, John; Voss, Thomas (3 inscriptions).

W.—Weglin, George.

Nombre d'âmes: hommes, 36; femmes, 15; enfants, 39. Total, 90. Acres défrichés, 20½.

ÉTAT NOMINATIF DES SOLDATS ET OFFICIERS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 2, CATARACOUI. REVUE FAITE CE 7 OCTOBRE 1874.

(*Archives du Canada, série B, Vol.* 168, *page* 77.)

A.—Abrams, Christian; Amey, Jonas; Amsbury, Wm; Asslestine, Peter; Assletine, John.

B.—Baker, Fred.; Barley, Freman; Beavans, James; Best, enseigne; Borisho, Noris; Brathen, Peter; Brisco, Nathaniel; Brisco, sergent; Bruce, Stephen.

C.—Carr, Daniel; Carr, Daniel, jr; Charters, caporal; Clarke, Henry; Comber, Paul; Comber, Thomas; Conklin, John; Conklin, Joseph; Corney, Nicholas Cronckshier, Moses; Cronckwright, Harkelos.

D.—Daley, Peter; Davey, John; Davis, James; Davye, Henry; Dickson Francis, Donalds, Greoge; Drake, Benjamin; Dulmage, David; Dulmage, Jacob; Dusenbury, enseigne.

F.—Fairfield, Arch.; Fairfield, Wm; Finkle, caporal; Fraser, Daniel; Fraser, R.; Fraser, Thomas; Fraser, Wm; Frickle, George; Frost, Edmond.

G.—Gardner, Jacob; Gearlock, caporal; Geroldeman, Jas.; Gilchrist, Peter; Gordineer, Jacob; Grant, Henry; Green, John.

H.—Hagerman, Tunis; Hartman, David; Hartman, Philip; Hawley, Davis,; Hawley, Mme Jeptha; Hawley, Martin; Hawley, Schabad; Hess, Jacob; Hicks, Luis; Howle, John; Huff, Asa; Huffman, David; Huffman, Joseph.

J.—Jackson, David; Jackson, James; Jackson, Thomas; Jacobs, John; James, Daniel; Johnson, James.

Mc.—McDougal, John; McDougal, Peter; McGrier, Lieut.; McGrier, Widow; McKenzie, Colin; McKine, James; McKinney, John; McPherson, John; McPherson. Peter.

M.—Miller, Andrew; Miller, Mme Jacob.

N.—Nausen, George S.; Nicholson, Archd.

O.—O'Neil, veuve.

P.—Parrot, lieut.; Perry, capit.; Perry, John; Perry, William; Porter, Timothy; Pulman, Cornet.

R.—Rayment, veuve; Robins, lieut.; Robins, William; Rogers, William; Rose Daniel; Rose, Mathias, senr; Rose, Mathias, junr.

S.—Saiblay, capit.; Schrawder, Magnes; Scoope, Stephen; Scout, John; Sharp Cornelius; Sharp, John; Sharp, lieut.; Shibley, Henry; Shorey, David; Simmons, Daniel; Simmons, Henry; Simmons, John; Simmons, lieut.; Simmons, Moses; Simmons, Nicholas; Simmons, veuve; Snider, Abm; Snider, Isaac; Snider, John; Snider, Mark; Snider, Peter; Snider, Simon; Snider, Tobias; Snider, Zachariah; Soles, Timothy; Stiles, Silas; Stomes, Gilbert; Storms, Jeremiah; Stover, Martin; Switzer, caporal.

T.—Taylor, sergent; Thirly, caporal; Thomas, Peter; Turner, Richd.

V.—Vanderhyder, Adam; Vaut, Adam.

W.—Walker, Daniel; Waring, Fred; Warrack, James; Washburn, sergent.; Wiest, John; Williams, Armstrong; Williams, John; Williams, Nathl; Williams, Robert; Williams, sergent.

Nombre d'âmes: hommes, 147; femmes, 68; enfants, 198; serviteurs, 3. Total, 416. Acres défrichés 146½.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 2.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 101.)

A.—Algire, Martin; Anderson, Cyrus; Anderson, Ebenezer, enseigne; Anderson Elisha, Anderson, George; Anderson, James; Anderson, Joseph, lieut.; Anderson Saml, capit.; Anderson, Thos G.; Annible, John; Arkison, Charles; Asten, veuve.

B.—Backer Wm; Backor Conrad; Barnheart, George; Bouck, Fred; Bough Frederick; Bready, Luke; Bruse, Alexander; Buck, George; Bulson, Cornelius; Bunson, Henry; Butterworth, Daniel.

C.—Cammeron, Alexander, (2 inscriptions); Cameron, Daniel; Cameron, Donald; Cameron, Hugh; Cameron, John; Carr, Wm; Cassleman, Richard; Cassleman, Wm; Christie, George; Christie, John; Claus, Wm, lieut.; Cline, Michael; Conolly, John, enseigne, Cook, John, sen.; Cook, John, jun.; Cooper, Thomas; Cramer, Peter; Crammer, John; Credeman, veuve; Creyst, George; Croyderman, Hermanus; Croyderman Joseph; Cumming, Wm.

D.—Daly, Patrick; Daughady, Samuel; Dewild, Garret; Dewitt, John; Dixon,

E.—Eastman, Benjamin; Emer, Peter; Emer, Philip; Empy Jacob; Empy Philip, (2 inscriptions), Empy, Stophel; Empy, Wm.; Estman, Nadab: Evaghousen, Hendrick.

F.—Failing, John; Ferguson, William; Fitzpatrick, Patrick; Forsithe, James; Fraser, Donald; Fraser, Wm (2 inscriptions); Freeze, Jacob; French, Albert; French, Benjamin; French, Jeremiah, lieut.

G.—Gallenger, Christ.; Giskinn, Charles; Gollinger, George; Gollinger, Hendrick; Gollinger, Michael, sen.; Gollinger, Michael, jun.; Goose, Frederick; Grant, Alex. (2 inscriptions); Gunn, David.

H.—Haley, George; Hallingbrant, Jacob; Hanley, Joseph; Heart, Bernet; Helmer, John P.; Hertle, Adam; Hertle, Hendrick; Hertle, John; Hewelin, Mathew; Howan, Hendrick; Howard, John; Howen, Herman.

J.—Johnson, George; Johnson, James.

K.—Keysor, John; Keysor, Michael; King, Patrick; Knase, Adam; Knave, John.

L.—Lantwire, Jacob; Leger, Slatts; Leolt, Archibald; Linch, James; Loney, John; Lynch, John; Lynk, Mathias.

Mc.—McClaughedy, James; McCorme, David; McCoy, John; McDonell, Alex, (3 inscriptions); McDonell, Angus, (3 inscriptions); McDonell, Archibald; McDonell, Donald, (2 inscriptions); McDonell, Duncan, (3 inscriptions); McDonell, John, (6 inscriptions); McDonell, Ranald; McDonell, T.; McGregor, Donald; McGregor, James; McGuire, Patrick; McIntosh, John; McLaughlin, Wm; McLeod, Donald; McMullen, Donald; McNoon, John; McPhill, Allan.

M.—March, Abraham: Markly, Henry; Mattice, Abraham; Mattice, John; Mattice, Nicholas; Mattice, Wm; Maxwell, John; Meddough, John; Miller, Samuel; Milroy, John; Mitchell, George; Mittross, Andrew; Moss, Samuel.

N.—Nichold, James; Noble, William.

P.—Pack, Calip; Patterson, Conrad; Perck, Nathan; Perck, Robert; Perry, Edward; Pescord, John; Pfandt, Frederick; Plantz, John; Porter, George Potter, William; Priller, John; Printer, Daniel; Prosser, Richard.

Q.—Quenn, John; Quinn, Michael.

R.—Rennbourg, Jacob; Reynolds, Benj.; Reynolds, Wm; Robinson, Daniel; Robinson, David; Rockwell, John; Ross, Jacob; Roys, Evan; Ruport, Francis; Ruport, Peter.

.—Scanlin, John; Settimsar, Mick; Shaver, John; Shecke, Christian; Sheets, George; Sheets, Jacob; Sheets, Wm; Singer, John H. sen.; Singer, John H. jun.; Smith, John; Spencer, Barney; Strafford, Conrad; Stewart, John; Stoneburner, Jacob, sen.; Stoneburner, Jacob, jun.; Stoneburner, John; Stoneburner, Joseph; Stoneburner, Lenard; Summers, Jacob; Sutton, Samuel; Switzenger, Mathias.

T.—Thunple, Charles.

V.—Vernor, Michael.

W.—Waggoner, Jacob; Wanamacker, Jacob; Willoughby, William; Winter, Henry; Winzell, Adam; Wood, Benjamin; Wood, James, sen.; Wood, John; Wood, Jones; Wood, William; Wright, Assel; Wright, Ebenezer.

Nombre d'âmes: hommes, 215; femmes, 87; enfants, 214; serviteur, 1. Total, 517. Acres défrichés, 101½.

Le nombre total d'âmes inscrit sur l'état est de 489, avec une note portant que ceux non présents étaient au nombre de 28. Le nombre de 489 répond aux données de l'état.

ÉTAT NOMIMATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 3. REVUE FAITE LE 25 SEPTEMBRE 1784.

(*Archives du Canada, série* B, *vol.* 168, *page,* 61.)

C.—Coltman, John; Crap, Nicholas; Crosby, Nathan; Crowder James; Cuntreman, Jacob.

D.—Davon, Conrad ; Denny, Jacob ; Downey, Nicholas.
E.—Emaud, Jacob ; Empy, Adam ; Empy, John.
F.—Fikes, Daniel ; Foster, John ; Frimyer, Nicholas ; Frimyer, Philip.
G.—Gardner, John ; Gibson, Andrew ; Gibson, Mathew.
H.—Hoppole, Henry ; Hoppole, John.
J.—Jacocks, David.
L.—Loucks, Joseph ; Loucks, Peter.
Mc.—McDonald, capitaine ; McDonell, John, capitaine ; McDonell, John ; McDonell, Miles, lieut. ; McKee, John.
M.—Morden, James ; Mording, Daniel ; Mott, Joseph ; Mullan, John ; Murray, George.
N.—Neddock, John.
P.—Paddock, John ; Paups, Adolphus.
R.—Rice, Even.
S.—Secrecy, Richard ; Shaver, Marcus ; Sheets, Jacob ; Snider, Jeremiah ; Stewart, George ; Stewart, Gilbert ; Stewart, Henry ; Stottie, Philip ; Stuart, James.
T.—Tallaback, Balls ; Tuttle, Solomon.
W.—Wort, Conrad ; Wort, John.
Nombre d'âmes : hommes, 50 ; femmes, 7 ; enfants, 14 ; serviteurs, 4. Total, 75. Acres défrichés, 30.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N°. 3, CATARACOUI. REVUE FAITE LE 6 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série* B, *vol.* 168, *page* 71.)

A.—Alstyne, Isaac ; Anthony, Richard.
B.—Barker, Abraham ; Barthlay, Isaac ; Barthlay, Michael ; Behn, James ; Behn, John, sen. ; Behn, John, jun. ; Bell, Danl. ; Bell, Wm, sergt-maj. ; Berrey, Wm ; Beyder, Lawrence ; Bills —, ; Birch, Jacob ; Blaker, John ; Bliss, John : Bogart, Francis, V. D. ; Bowen, Adam ; Bowen, Peter ; Bowen, Wm, sen. ; Bowen, Wm, jun. ; Bradshaw, Ashel ; Bradshaw, James, lieut. ; Bradshaw, James ; Broods, Anne ; Brownson, Samuel ; Brust, Jacob ; Brust, sergent ; Butler, John ; Butler, Phillip.
C.—Cadman, Wm ; Calder, Fred. ; Calder, Wm ; Campbell, Angus ; Campbell, Archibald ; Carr, John, V. D. ; Carr, Ralph, V. D. ; Cascallion, James ; Cascallion, E. lieut. ; Casscallion, George ; Caswell, Samuel ; Caswell, Stephen ; Christie, Simon ; Chrystie, coporal ; Church, John Mills ; Church, O. ; Churchy, Oliver ; Clark, Adam ; Clark, sergent ; Cooms, Jacob ; Corbman, sergent ; Cornelus, John ; Coscellion, Luke ; Coscollion, John ; Cotter, sergent ; Crawford, Wm Rd., capitaine ; Crawford, Wm.
D.—Dafoe, Abraham ; Defoe, John ; Deforest, M. ; Derheyden, David ; Detler, Isaac ; Detler, John ; Detler, Peter ; Dickman, M. ; Dies, John ; Dies, Mathew ; Dimond, Jacob ; Dimond, John, sen. ; Dimond, John, jun. ; Dingman, G. ; Doughstrader, C. ; Dunncan, Florence.
E.—Emburry, David ; Emburry, John ; Emburry, sergent ; Evans, Bolton.
F.—Fairchild, caporal ; Fairman, Joseph ; Farkle, G. ; Farrington, Saml ; Fayer, Mme ; Ferguson, Andrew ; Ferguson, Asley R. ; Ferguson, Farrington ; Ferguson, Israel, lieut. ; Ferguson, Jacob ; Ferguson, M ; Ferguson, Richd, jun. ; Ferguson, Rozel ; Fily, John ; Fitchet, — ; Forrest, Math. W. ; Foster, Moses ; Fraser, Wm., adjudant ; Fraser, Wm ; Fykes, Peter.
G.—Gardner, John ; Grandison, Herman ; Grant, John ; Green, B. ; Grein, Roger : Gummersall, Thos.
H.—Hain, John ; Harnes, Gilbert ; Harnes, Johnson ; Harnes, Josiah ; Harris, David ; Harris, Gilbert ; Harris, Thomas, sen. ; Harris, Thomas, jun. ; Hedlast, Adam ; Herring, Andrew ; Hoffman, John ; Hoffman, Phillip ; Hougle, George ; Howard, Edward ; Howard, John, lieut. ; Howard, Thomas ; Howell, sergent-major ;

Howell, Warner; Howse, Court (ou cornet); Hoyle, sergent; Huff, Bruin; Hurd, caporal.

J.—Jones, Daniel; Jones, Solomon.

K.—Keller, Charles; Keller, John; Kemp, James; Kemp, John; Kemp, John, jun.; Kempton, Thomas; Kentner, George; Kerr, chirurgien; Koughrott, John; Koughrott, sergent; Koughrott, Wm; Krankmet, John; Krumerby, Andrew.

L.—Lambert, Hard.; Lansingh, lieut.; Larraway, Isaac; Larraway, Jonas; Larraway, Peter; Larraway, Wm; Lauks, George; Lauks, Henry; Lauks, J.; Laws, Saml; Lawyer, Wm; Leavings, Jedediah; Lloyd, Danl.; Lloyd, Richd.; Louk, Abm; Loyst, Henry; Lucas, Amor; Lucas, Daniel; Lucky, Samuel.

Mc.—McAthur, Chas; McArthur, John; McCoye, Squire; McDonell, Jas; McGinn, ——; McGown, Stephen; McGrah, Owen; McKay, James; McKay, William; McKenzie, Alex; McMahon, John; McMallen, Danl; McPherson, caporal; McPherson, Kenneth; McTagart, caporal.

M.—Markland——; Marsh, Joseph; Mathews, Pompey; Miller, Corn; Miller, Elijah; Miller, Gilbert; Miller, Jonathan; Mills, John; Mitts, Henry; Moore, Jon; Morden, John; Murdoff, George; Murdoff, Saml; Murdoff, sergent.

N.—Nehl, John; Nichol, Robert; Nicholson, Wm; Nutts, John.

P.—Park, James; Park, Mathew; Parks, C.; Patterson, George; Pattman, Cornelius; Pember, Phillip; Pencil, John; Pettingell, caporal.; Pettingell, Saml; Phillips, Almond; Phillips, Elisha; Phillips, Seth: Phillips, Zeba; Pickle, John; Plass, Henry; Powley, Jacob; Pringle, docteur; Pringle, Joel, sen.; Pringle, Joel, jun.; Pringle, Jos.; Pringle, Timothy; Pringle, Wm.

R.—Ramborough, Wm; Rambough, Ames; Ramsay, Adam; Ranches, John; Redford, Thomas; Reid, Michael; Richardson, Ara; Richie, M.r; Rickley, Andrew; Robertson, sergent; Rogers, David, M. G.; Rogers, James, major; Rogers, James; Rote, George; Ruiter, Henry, capit.; Rush, Andrew.

S.—Schamarahon, Wm; Scrambling, Danl; Shaw, Wm; Shillup, Henry; Shoeman——; Sills, C.; Sills, George; Sills, John; Sills, Laurence; Simpson, Robt; Singleton, G.; Smith, Danl; Smith, George; Smith, Henry; Smith, Jacob; Smith, John; Smith, Michael; Smith, Philip; Smith, William; Snyder, Luke; Spencer, Augustus; Spencer, Benj.; Spencer, H.; Spencer, Joseph; Spencer, Peleg; Spencer, Thomas; Sterns, Danl; Sterns, Nathan; Stuly, Tobias; Sutton, Jane; Swarts, Fred.: Swattager, Fred.; Swieman, Henry.

T.—Thomas, York: Thompson, Archd.; Thompson, Thomas; Thompson, Wm; Tyler, Jared.

V.—Vatlestine, Jonas; Voss, Zenor.

W.—Walradt, Jacob; Warner, John; Warner, Levi, senr.; Warner, Levi, junr.; Weager, Everhart; Weager, John; Weager, sergent; Weast, John, senr.; Weast, John, junr.; Weimer. R.; Welsh, Saml; Williams, Albert; Woodcock, John; Woodcock, Mr.

Y.—Young, Daniel; Young, H.; Young, Peter; Young, Stephen.

Nombre d'âmes: hommes, 296; femmes, 85; enfants, 177: serviteurs, 22—Total, 580.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 4, CATARACOUI. REVUE FAITE LE 5 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 68.)

A.—Allen, Joseph.

B.—Baker, John; Baker, John, jun.; Bangor, Courand; Benson, Albert; Benson, Garret; Benson, Matthew; Bogart, Abraham; Bogart, Gilbert; Bremner, Peter.

C.—Cammell, Alex.; Cammell, John Low; Carnahan, Joseph; Clark, Wm; Clouch, Benjm N.; Cole, Barrant; Cole, Daniel; Cole, Simon; Cornell, Albert; Crysdales, John.

D.—Deane, Moses; Dean, Samuel; Dear, John; Demarest, David; Dorland, Philip; Dorland, Thomas; Driskle, Cornelius; Duser, Casper V.; Duser, Conrad V.; Dulyea, A Peter; Dulyea, A. Peter, jun.; Dyer, John.

E.—Ellison, Joseph.

F.—Feron, Andrew; Fitzgerald, John; Flister, Andrew.

G.—German, Christ.; German, Christ., jun; German, Jacob; German, John, sen.; German John, jun.

H.—Hagerman, Nicholas; Hartman, John; Hesfer, Fred.; Hofnagle, Andrew; Hofnagle, Joseph; Horn, Corns. V.; Hover, Casper; Hover, Henry; Hover, Jacob; Huff, Paul; Huych, John.

J.—Jones, William.

L.—Lewis, Barrant.

Mc.—McMasters, James.

M.—Marbird, Michael; Maybe, Abraham; More, W.;

P.—Parsall, John; Patterson, Abraham; Patterson, Christ.; Patterson, Nicholas; Patterson, Paul.

R.—Roblin, Owen; Roblin, Philip; Rush, John; Rutler, George; Ruttan, Petit; Ruttan, Peter, jr; Ruttan, W.; Ryckman, Edward; Ryckman, John; Ryckman, John, jr; Ryckman, Tobias.

S.—Sharp, John; Smith, Richard; Staples, Ebenezer; Steel, Mathew.

T.—Trumpour, Paul; Tuffey, Samuel

V.—Vallon, Peter; Vanalstine, Major; Vandermodt, Michael; Vandervoort, Peter; Van Skiver, John; Van Skiver, Peter.

W.—Whilley, John.

Y.—Yenrex, Isaac; Yenrex, William.

Nombre d'âmes : hommes, 91; femmes, 44; enfants, 97; serviteurs, 8. Total, 240. Acres défrichés, 66.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 4. REVUE FAITE CE 14 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 92.)

A.—Abril, Robert; Aker, Lodowick.

B.—Baker, Adam; Baker, Conrad; Barnhart, John; Bishop, John; Bouck, Adam; Bouck, Chris.; Bouck, Fred'k; Boyce, Andrew; Bradshaw, John; Bunker, Bethnel.

C.—Campbell, Daniel; Cane, Henry; Cane, Peter; Cassleman, Rich'd; Cassleman, Thomas; Cassleman, Warner; Cassleman, Wm; Castleman, Adam; Castleman, Conrad; Castleman, Henry; Castleman, S.; Chisholm, Alex.; Chrysler, John; Chrysler, Philip; Cook, Philip.

D.—Deberwine, Chris.; Duncan, Richd., capit.; Dusler, Andrew; Dusler, William.

F.—Ferrand, lieut.; Franks, veuve; Franks, Wm; Frederick, Barnard; Frederick, Lodowick; Froles, Henry.

G.—Garlow, Jacob; Garlow, Peter; Grant, John; Guay, Major; Guay, Edward.

H.—Hanes, Christopher; Hanes, Jacob; Haynes, Michael; Helmer, John; Hickey, John; Hopper, Abn.

J.—Jacobus, James.

K.—Kilman, John; Kilman, Philip; Knight, James.

L.—Livius, John; Loucks, George.

Mc.—McBean, Gillis; McCue, James; McDonald, F.; McDonald, John; McIntire, John; McKachey, John; McLean, Severins; McMartin, Malcolm; McMullen, Michael.

M.—Mandeville, Richard; Mandroilk, Rich'd; Marde, veuve; Mareli, Jacob; Markby, John; Marnco, Henry; Masselis, John.

O.—O'Hara, veuve
P.—Putman, Ephrm.
R.—Reddick, Chris.; Reilly, David; Rose, James; Ross, Alex.
S.—Seron, Stofel; Shaver, John; Shell, John; Smith, Hugh; Snyder, Adam; Snyder, Conrad; Stanford, Wm.
T.—Thompson, John; Twohey, John.
U.—Ulman, Francis; Utman, Henry.
W.—Waller, Philip; Wart, George; Weaver, Fred'k.; Weaver, John; Wood, Abijah.
V.—Valentine, James; Vanalstine, L.; Vanalstine, Lydia.
Nombre d'âmes :—hommes, 93; femmes, 33; enfants, 76; serviteur, 1. Total, 203. Acres défrichés, 101¾.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 5. REVUE FAITE CE 13 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 88.)

A.—Armstrong, John; Ault, Everet; Ault, Michael; Ault, Nicholas.
B.—Baker, Adam; Baker, Henry; Baxter, Wm; Benedict, John; Beverley, David; Boan, Luke; Boice, John; Brows, Peter.
C.—Cains, Mathew; Cairns, Jacob; Carman, Michael; Centner, George; Collison, John; Coons, Conrad; Coons, Gasper; Coons, Jacob; Coons, John; Cotain, Wm; Courteney, Dennis; Crows, Peter.
D.—Davis, Richard; Dingman, Richard; Dorine, David; Dorine, S.; Dorine, Said.
E.—Esling, Frank; Esling, Garrat; Esling, John.
F.—Foster, Edward; Frederick, Burnard; Frederick, Lodwick.
G.—Glassford, John; Glassford, Robert.
J.—Johnston, George.
K.—Knight, Benjamin.
L.—Lake, Thomas.
Mc.—McArthur, John; McCarty, enseigne; McCarty, Florence; McCormick, Wm; McDonald, C. L. Allan; McDonald, Randall; McDonald, Ronald, enseigne.
M.—Maddock, S.; Miller, Thomas; Mine, George; Munro, David.
P.—Palmer, John.
R.—Russell, Wm.
S.—Sevar, John; Shevar, Adam; Shevar, Jacob; Shevar, John; Shevar, Philip; Shyers, Jacob; Sterry, Martin; Stooks, Edward; Street, Samuel; Strader, Henry; Strader, John; Strader, Simon.
T.—Teddan, Luke.
V.—Vanalstine, Jacob; Vancamp, James; Vancamp, Janet; Vancamp, John.
W.—Waggoner, Henry; Wallas, John; Walter, Martin; Whitner, Henry.
Nombre d'âmes: hommes, 75; femmes, 33; enfants, 64; serviteurs, 5. Total 177. Acres défrichés, 56½.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 6, REVUE FAITE CE 13 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 90.)

A.—Adams, G,. lieut.; Adams, James; Adams, Joel; Anderson, Henry; Armstrong, Thomas.
B.—Bolton, Abraham; Bolton, George; Bonesill, Jacob; Boyde, Thomas; Bush, John.
C.—Cameron, D.; Curry, Ephrem; Curry, James.

D.—Dayel, Charles; Drummond, P., capitaine; Dulmage, Philip; Dulmage, T., lieutenant.

F.—Ferris, Wm; Fraser, F., Capt.; Fraser, John; Fraser, Thos., 1er; Fraser, Thomas, 2ème; Fraser, W., capitaine; Fraser, Wm, 1er; Fraser, Wm., 2ème; Fraser, Wm, 3ème; Froom, James; Froom, James, jun.

G.—Gooseberry, Thomas.

H.—Humphrey, James; Hunter, David.

J.—Jackson, Henry.

K.—Kilbreth, John.

L.—Lamson, Wm, enseigne; Lester, Thos; Lukes, Nicholas.

Mc.—McAlpine, Duncan; McIlmoyle, Hugh; McIntosh, Alex.; McIntosh, Duncan; McKenzie, John; McKinley, Wm; McLean, Arch.; McNight, Thomas.

M.—Moore, H.; Moore, J.; Munro, Hugh, capitaine.

N.—Nix, John.

R.—Robertson, Joseph; Rudderbank, John.

S.—Saunders, Abraham; Saunders, Henry; Saunders, Wm, sen.; Saunders, Wm., jun.; Sillick, Daly; Smith, John; Snyder, Wm; Sorrells, John; Steers, George.

T.—Thompson, John.

W.—Weatherhead, Samuel; Weycoff, John; Whilley, John; White, Samuel; White, Wm; Wormley, Jacob.

Nombre d'âmes: hommes, 68; femmes, 29; enfants, 58; serviteurs, 11. Total, 166. Acres défrichés, 122.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N° 7. REVUE FAITE CE 12 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 85.)

A.—Andrews, Wm; Armstrong, Edward; Avery, Jos.

B.—Barnard, Alex.; Bateman, Samuel; Beech, héritier du caporal; Bernet, Stephen; Bottom, enseigne Elijah; Bowker, John; Bradford, John; Brooks, veuve; Brown, Nathan; Brown, Thomas; Brown, veuve; Bryan, Rév. John.

C.—Campbell, Alex., lieut.; Campbell, James, enseigne; Carley, Elijah; Carrier, John; Closson, Caleb; Clunay, James; Corbin, Nathaniel.

D.—Dawson, John; Dibble, Asa; Dulmage, John, lieut.; Dunham, Daniel.

E.—Eiveston, Edward.

F.—Faulkner, John; Fridenberg, Isaac; Fuller, Andrew.

G.—Grant, Daniel.

H.—Hanbury, Wm; Hard, James; Hard, Philo; Hawley, Abijah; Haynes, Godfrey; Hogadon, Peter; Hougletail, Isaac.

J.—Jessup, E., major; Jessup, Edward, lieut.; Jones, David, lieut.; Jones, Ephrem; Jones, John, capitaine; Jones, Thomas.

K.—Kenyon, Charles: Kilbourn, Charles; Knap, Jos.

L.—Landing, A.; Landing, Asa; Landing, Herman; Leakys, Wm, Jr; Loup, Jos.; Loux, John; Loux, Nicholas; Lowrey, Joshua.

Mc.—McCahron, Daniel; McDonald, Allen; McNien, Jos.

M.—Mallory, Elisha; Mallory, Enoch; Mallory, Jeremiah; Mother, Nicholas; Mother, Lewis; Mott, Henry.

N.—Nicholson, Robert.

P.—Pitman, C.

R.—Racoul, Nicholas.

S.—Seeley, Joseph; Seeley, Justis; Shagnesay, veuve; Sherwood, capitaine J.; Sherwood, Samuel; Smith, Benoni; Smith, Daniel; Smith, John; Sparkman, Thos; Spicer, Daniel; Spicer, Ezekiel, Sr; Spicer, Ezekiel, jr; Spicer, Whelham; Sweet, Oliver.

T.—Trevoix, Asa.

V. Valentine, Herman.

W.—Wall, Michael ; Watson, major ; Wheeler, Ephrem ; Wicken, Jonathan ; Wiltsay, Benoni ; Wiltsee, James ; Wiltsey, Benoni, sergent.

Nombre d'âmes : hommes, 82 ; femmes, 42 ; enfants, 92 ; serviteurs, 12. Total, 228. Acres défrichés, 124.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES, QUI SONT ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N°. 8. REVUE FAITE CE 12 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 84.)

A.—Alkenbeack, John ; Allan, Theodosius ; Allan, Western.

B.—Barten, Thomas ; Benwell, Bentley ; Benwell, E. Wm ; Butler, Trewlove.

C.—Cane, John ; Clark, Thomas ; Clough, Wm ; Cole, Adam ; Cross, John ; Cross, Henry.

D.—Dunproof, Frederick.

E.—Earheart, John ; Early, Barth. ; Elliot, John ; Elliot, Thomas.

F.—Fulford, John ; Ferguson, John.

G.—Graham, Oliver ; Gray, John ; Gray, James ; Grant, Allen ; Griffin, Joseph.

K.—Kenny, Amos ; Kine, Constant,

L.—Leaky, Wm ; Leonard, Chris.

Mc.—Maclean, Alex. ; Maclean, Robt ; McKew, Wm.

M.—Manhard, David ; Mitchell, David ; Mitchell, John ; Mott, Rubin.

P.—Paterson. Conrad.

S.—Sherwood, C. Thos ; Sherwood, Reubin.

T.—Tenter, Chris. ; Thelmy. James ; Thompson. Jacob.

W.—Weaterwak, Wm ; White, Joseph ; Wolfe, Lodwick ; Wright, Samuel.

Nombre d'âmes : hommes, 51 ; femmes, 27 ; enfants 104 ; serviteurs, 3. Total 185. Acres défrichés, 39½.

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISES, ÉTABLIS DANS LE TOWNSHIP N°. 5. BAIE DE QUINTÉ, 4 OCTOBRE 1784.

(*Archives du Canada, série, B, vol.* 168, *page* 63.)

A.—Aldrich, John ; Anderson, Alex. ; Anderson, John ; Andrew, William ; Asslin, James.

B.—Badderly, Michl ; Batley, Wm ; Bedford, Edward ; Bibby, Richard ; Bird, Henry ; Bird, Jonathan ; Blanchard, Wm ; Bode, Christ ; Boucher, Wm ; Bradley, Wm ; Brathburn, Francis ; Breda, Fred. ; Bridge, Wm ; Brien, John ; Brücken, Henry ; Burns, Peter.

C.—Campbell, Richard ; Carney, Alex. ; Carson, William ; Chavery, James ; Clancey, Michael ; Clarke, James ; Clarke, Peter ; Cloudy, Henry ; Collier, Peter ; Cormick, John ; Cramner, Fred. ; Crane, Elisha ; Cranshaw, Moses ; Cummings, Wm ; Cummings, John.

D.—Davis, Henry ; Dick, John ; Dixon, Frank ; Downey, Cornelius.

E.—Edwards, James ; Eligell, Gasper ; Ellis, Andrew.

F.—Farrington, Samuel ; Fearman, William ; Fetchard, Richard ; Finlison, James ; Fisher, Fred. ; Forreigner, John ; Fryman, Tusand.

G.—Gallagher, Hugh ; Ganpey, Fred. ; George, John ; Grant, Donald ; Grant, James ; Grant, Thomas.

H.—Hamelman, John ; Hancock, John ; Harkiman, Mathew ; Harrington, Cornelius ; Harrison. Thomas ; Harrison, William ; Hauseman, Lodwick ; Heaphy, Barthm. ; Heeking, Benjn ; Hesse, Andrew ; Hicks, James ; Hicks, Joseph ; Hindides, Christ ; Hoford, John ; Hogan, David ; House, Andrew ; Hudson, George ; Huggins, Samuel ; Hughes, Reubin ; Husley, John ; Hutenburg, Christopher.

J.—Johnson, John.

K.—Kelly, Patrick.

L.—Lodwick, Fred ; Loyd, Thomas ; Lundergan, Cornelius.

Mc.—McCaffrey, Dennis; McCarger, Joseph; McCarthy, James; McCarthy, Michl; McCarty, James; McCrimmon, Donald; McDonald, Alex; McDonald. Archd lieut.; McDonald, Donald; McDonald, Ferman; McDonald, John; McDuff, Charles; McGowen, Thos; McIntosh, Donald; McIntosh Lachn.; McKay, John; McKenzie, Wm; McMasters, James.

M.—March, Thomas; Margueson, Thomas; Marks, Christ.; Midleton, Robert; Miller, Conrade; Miller, John; Mills, John; Moody, Jonathn.; Moore, John; Mulcoy, James.

N.—Nobling, James; North, Boods; Nullecar, Conrad.

O.—Osleger, Henry.

P.—Pilchard, Steph.; Pierce, Patrick; Piper, Fredk.; Pathen, Robt; Powis, Edward; Pupen, Gustus.

R.—Roberts, Thomas; Ross, Collin; Ross, Wm; Ross, Walter.

S.—Saunders, Henry; Shaffer, Fred.; Sherrington, Fran.; Sheltes, Andrew; Shoults, Peter; Signs, John; Simpson, Israel; Sincoat, Christ.; Smith, Henry; Smith, Peter; Stains, Jacob; Stewart, John; Storam, Jeremh; Summerman, Henry; Sutherland, John; Swanig, Hugh.

T.—Taylor, John; Thegier, Mathw.

V.—Vagley, John; Viger, Casper.

W.—Wallop, John; Wilders, Danl; Willdney, Will.; Wilson, John; Wright, Daniel; Wright, James; Wright, Joseph.

Nombre d'âmes: hommes, 153; femmes, 29; enfants, 67; serviteurs, 2. Total 251. Acres défrichés 33.

État nominatif des officiers et soldats licenciés du corps allemand, qui sont établis dans de township n°. 5. Baie de Quinté.

Québec, 4, octobre 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 67.)

A.—Abraham, David.

B.—Benther, John; Bonnan, Seigman.

C.—Clapsod, Ernest; Claus, Gaspard.

D.—Daudorf, John; Desider, Martin.

E.—Enzelhart, Bernhard.

F.—Fride, Eberhart.

G.—Gerbig, William; Greenwats, John.

H.—Hailman, Peter; Heh, Gottfr; Heineman, Henry; Homermar, Henry.

K.—Keller, Philip; König, John.

L.—Lotz John

M.—Manck, Gottlieb; Melsch, James; Meremel, John; Minicke, Fred.; Moeller, Andrew.

N.—Nichwald, Fred.

R.—Reitzenstein, Baron de.

S.—Saupe, Gottlieb; Schueltes, Nicholas; Sonnerthat, Christopher.

V.—Venert, James.

Nombre d'âmes: hommes, 29; femmes 7; enfants, 9; serviteurs, 3. Total 48. Acres défrichés, 7.

Etat nominatif des officiers et soldats licenciés et des loyalistes, établis dans la seigneurie de Sorel. Revue faite ce 12 septembre 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 44.)

A.—Ansurm, John H.; Armstrong, Jesse.

B.—Beatty, David; Bilby, Michael; Blass, Peter; Brooks, veuve; Brown, Jesse; Brown, veuve; Bryan, John; Buck, Daniel; Buck, Samuel; Buckley, Matthew; Bull, Aron; Bush, Julius.

C.—Cameron, Dougal; Campbell, George; Castle, David; Claw, John; Closier, veuve; Clows, Nicholas; Cole, John; Cook, Philip; Cook, Philip, junr; Cramer, Peter.

BIBLIOTHÈQUE C.E.G.E.P. E.-X. GARNEAU

D.—Dawson, John; Dellenbach, Henry; Dies, Jacob G.; Dobbs, Michael; Dorgee, Samuel; Doty, rév. John; Driver, John.

E.—Elsworth, Joseph.

F.—Fielding, Chas; Foedle, George; Forrester, Andrew; Freeman, Thomas; French, Graham; Friot, Isaac.

G.—Galloway, Benjamin; Gillis, John; Gray, John; Greers, Jos.

H.—Hall, John; Hamlin, Silas; Hare, George; Harris, Richard; Hawley, Reuben; Heleaker, Abraham; Heleaker, Jeremiah; Heleaker, John; Hogland, Henry; Hogle, M. Francis; Holmes, Elias; Howe, Amasiah.

J.—Jessup, Joseph; Jessup, famille du major; Jones, John, intendant de caserne.

K.—Kenney, John; Klenk, John.

L.—Lightheart, Daniel.

Mc.—McKenzie, Alex.; McNeil, Alex.; McPherson, veuve.

M.—Myers, Felix; Miller, Grant.

N.—Nerthorp, Azor; Nerthorp, Elihu; Nugent, Patrick.

O.—Outerhart, Ezkel.

P.—Paraderce, Agentine; Phelps, Jona; Poovis, John.

R.—Robintson, John; Rogers, David; Rogers, John; Rogers, veuve; Rogers, Wm; Rose, Samuel; Rowe, George.

S.—Scott, Danl; Scully, John; Sea, Herman; Sea, James; Sea, John; Sibert, Godfrey; Smith, Patrick; Stewart, Danl; Sutherland, James; Sutherland, Joseph.

T.—Tenny, Simpson; Thorne, John; Trine, Cato; Tompkins, Israel.

U.—Upton, Wm.

V.—Vassell, Stafford.

W.—Walker, James; White, M. Alex.; Wilment, Anthony; Williams, Fred.; Wilson, John; Wilson, John, junr.

Nombre d'âmes: hommes, 95; femmes, 70; enfants, 146; serviteurs, 5. Total, 316. Rations par jour, 277½.

ÉTAT NUMÉRIQUE DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET LOYALISTES, ÉTABLIS SUR DES TERRES DU ROI DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1884.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 100.)

Localités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.				Serviteurs.	Total.
			Du sexe masculin.		Du sexe féminin.			
Dans la seigneurie de Sorel	95	70	51	28	35	32	5	316
Au Long-Sault et en amont. — Township du roi n° 1	145	87	76	43	66	39	...	456
do n° 2	215	87	70	34	71	39	1	517
do n° 3	50	7	5	2	5	2	4	75
do n° 4	93	33	29	9	25	13	.....	202
do n° 5	75	33	23	10	15	16	5	177
do n° 6	68	29	12	16	15	15	11	166
do n° 7	82	42	20	26	17	29	12	228
do n° 8	51	27	28	14	32	30	.....	182
A Pointe Mullie	36	15	12	7	13	7	.....	90
A Lachine	58	46	21	21	27	26	8	207
A Cataracoui. — Township du roi n° 1	93	42	27	16	28	9	5	220
do n° 2	147	68	45	48	64	41	3	416
do n° 3	296	85	41	34	57	45	22	580
do n° 4	91	44	29	22	33	13	8	240
do n° 5	29	7	3	5	.....	1	3	48
A Montreal et aux environs	152	132	84	62	81	66	40	617
A Chambly do	13	14	16	9	6	8	.....	66
A St-Jean do	77	79	81	39	56	40	3	375
A la baie des Chaleurs, et aux environs	.....	....	.....	....	....	..	.....	450
	1,866	947	673	445	646	471	130	5,628

ÉTAT NUMÉRIQUE SOMMAIRE DES OFFICIERS ET SOLDATS LICENCIÉS ET DES LOYALISTES DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS ET ÉTABLISSEMENTS.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 111.)

	Quartiers ou établissements.	Hommes.	Femmes.	Enfants.				Serviteurs.	Total.	Rations par jour.
				Du sexe masculin.		Du sexe féminin.				
Etablisse-ments et townships en aval de Cataracoui.	A Sorel	95	70	51	28	35	32	6	316	277½
	A Saint-Jean	77	79	81	39	56	40	3	375	334½
	A Chambly	13	14	16	9	6	8	.....	66	55½
	A Montréal	152	132	84	62	81	66	40	617	537½
	A Lachine	58	46	21	21	27	27	8	257	184½
	Township nº 1	145	87	76	43	66	39	....	456	415
	do nº 2	215	87	70	34	71	39	1	489	452
	do nº 3	50	7	5	2	5	2	4	75	68
	do nº 4	93	33	29	9	25	13	....	202	191
	do nº 5	75	33	23	10	15	16	5	177	164
	do nº 6	68	29	12	16	15	15	11	166	136
	do nº 7	82	42	20	26	17	29	12	228	198½
	do nº 8	51	27	28	14	32	30	... .	182	137
	Pointe Mullie	36	15	12	7	13	7	.....	90	83
Townships à Cataracoui et en amont.	Township nº 1	93	42	27	16	28	9	5	220	207½
	do nº 2	147	68	45	48	64	41	3	416	371½
	do nº 3	296	85	41	34	57	45	22	580	475
	do nº 4	91	44	29	22	33	13	8	240	210
	do nº 5	153	29	11	21	12	23	2	251	221½
	Allemands	29	7	3	5	.....	1	3	48	45
	Total	1,999	976	684	466	658	494	133	5,401	4,764½

ÉTAT NOMINATIF DES LOYALISTES ET DES SOLDATS LICENCIÉS, EMBARQUÉS SUR DES NAVIRES PROVINCIAUX POUR LA BAIE DES CHALEURS, QUÉBEC 9 JUIN 1784.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 30.)

SUR LE BRICK ST-PETER.

B.—Bebie, Secord; Betts, Benj.; Browne, Abram; Burnson, James.
C.—Campbell, William; Cass, Elihue; Cass, Josiah; Cass, Josiah, junr; Cass, Pomroy; Coult, George.
G.—Goodwillie, Jos.
J.—Jones, Thomas P.
L.—Lawson, John; Lean, John.
Mc.—McKenzie, Lawrence; McKillip, Alex.
M.—Monro, Donald; Monro, Hugh.
P.—Paterson, William; Pearson, Clais.
R.—Reed, veuve; Robinson, Duncan.
S.—Scott, John; Shane, Thomas; Sheeseman, Simeon.
Nombre d'individus embarqués : hommes, 24; femmes, 13; enfants, 49. Total 86.

SUR LE SENAU "LIBERTY."

A.—Astle, James.
B.—Billingsley, Richd; Brookes, Thomas; Browne, Alex.; Busteed, William.
C.—Caldwell, Walter; Chappel, Hiram; Chatterton, Saml.; Coulter, Mr.
D.—Daly, Henry; Darcey, Mr.; Davia, James; Davis, Abel; Dobson, Mr; Dunn, John.

F.—Ferris, William; Fitzgerald, ——; Fleetwood, Anthony; Flowers, Robert; Fraser, Donald; Fraser, Mr.
G.—Garrett, William; Gibbons, Dennis.
H.—Harlow, William; Head, Mr; Huffman, Conrad.
I.—Ivas, Isaac.
J.—Jaired, James.
K.—Kemp, William.
Mc.—McAdam, Willm.
P.—Price, Thomas; Pritchard, capitaine.
R.—Ressle, John.
S.—Satterly, Jos.; Simpson, Aron; Springfield, Michael; Stone, Mr.
T.—Thomas, Richard; Tyler, lieutenant.
W.—Warder, Thomas; Warring, Mr; Whitehing, John.
Nombre d'individus embarqués: hommes, 42; femmes, 13; enfants, 25. Total, 80.

SUR LE BRICK LA "POLLY."

A.—Astles, James.
B.—Balster, Wm; Bennet, William; Brookhoff, George; Brotherton, ——.
C.—Chisholm, John; Churchward, veuve.
D.—Daley, Michl; Doran, Thomas M.
E.—Echell, Henry.
F.—Flanagin, Lachlan; Fullman, Sigismd.
G.—Gilchrist, John; Glass, Samuel; Grant, John.
H.—Harris, Mr; Hindman, Samuel; Hobson, Benjn.
K.—Keys, John.
L.—Law, capitaine; Lester, Thomas; Louison, Lewis.
Mc.—McCarthy, John; McMahan, William.
M.—Man, Isaac, et frère; Montross, Isaac.
N.—Norton, Mr.
P.—Parfey, John; Purcell, Edmond.
R.—Richardson, Thomas; Richie, John; Russell, Mr.
S.—Sprung, Mr; Stafford, Michl.
T.—Thompson, Mr; Trayner, Patrick; Tripe, Mme; Tuttle, Stephen.
Nombre d'individus embarqués: hommes, 37; femmes, 23; enfants, 58. Total, 118.

SUR LE HOY LE "ST. JOHNS."

G.—Gibbs, Edw.
S.—Shaw, Mr.
W.—Waters, Mr; Williams, Robert; Wilson, Edward.
Nombre d'individus embarqués: hommes, 5; femmes, 3; enfants, 2. Total, 10.

SUR QUATRE BALEINIÈRES.

B.—Bartley, John; Burns, James.
C.—Conner, Patrick; Coulter, William.
F.—Foster, David; Francis, Jerem^{h}.
H.—Hawley, Eli; Hulbert, Phillip; Hurley, John.
K.—Kelley, William; Keys, Alex^{r}.
Mc.—McLellan, Duncan; McLeod, ——; McNeven, James.
M.—Myers, ——
P.—Perry, Samuel, junr.
S.—Sampson, Aaron; Sampson, Theophilus; Spencer, Edward.
T.—Tripe, Robert.
W.—Warring, Theod.
Nombre d'individus embarqués: hommes, 21. Total, 21.

RÉCAPITULATION.

EMBARQUÉS SUR DES NAVIRES PROVINCIAUX.

Brick *St-Peter*	86
Senau *Liberty*	80
Brick *Polly*	118
Hoy *St-Johns*	10
Baleinières	21
Total	315

NOMBRE DE FAMILLES POUR LE CAP-BRETON.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 113.)

De Québec—Ion Jones	50	familles.
Du Long-Sault—Hugh Monro	25	do
do Soloman Jonas	15	do
Des Etats—Daniel Jones	45	do
De Montréal—Alexander Campbell	60	do
do do pour Robert Robertson.	50	do
Des Etats—Elias Smith	40	do
De Québec—Isaac Mann	50	do
De Sorel—Peter Van Alstine	50	do
De la baie des Chaleurs—Isaac Mann, junr, pour le capitaine Azariah Pritchard	40	do
do Isaac Mann, jr	40	do
do William Tyler	30	do
De Cataracoui— do pour l'enseigne Buell.	20	do
Du Long-Sault—John Jonas	40	do
De Québec—John Peters	50	do
D'Oswegatchie—David Jones	25	do
Total	630	familles.

Ce qui peut faire en tout 3,150 âmes.

QUÉBEC, 11 septembre 1784.

LISTE DE FAMILLES DE LOYALISTES EN DISPOSITION D'ÉMIGRER À L'ILE DU CAP-BRETON CET AUTOMNE.

(*Archives du Canada, série B, vol.* 168, *page* 43.)

A—Ayers, Daniel.
B.—Bagley, Joseph; Bassett, Robert; Bennett, John.
C.—Campbell, Duncan.
E.—Eaton, John.
F.—Ferres, lieutenant.
G.—Gillmore, Mr.
H.—Hand, John.
J.—Jones, Jonathan.
L.—Laroway, Richard; Lever, John.
Mc.—McKand, James.
M.—Melony, John.
P.—Peters, Andrew; Peters, John, senr; Peters, John, junr.
T.—Tolbert, Mary.
V.—Vanbuskirk, Jacob; Vannass, John.
W.—Wood, James.

Nombre d'individus: hommes, 20; femmes, 11; enfants, 43. Total, 74.

No. 5.—JUSTUS SHERWOOD AU GÉNÉRAL HALDIMAND.

(Archives du Canada, série B, vol. 169, page 5.)

QUÉBEC, 23 août 1783.

MONSIEUR,—Conformément à l'ordre que j'ai reçu de Votre Excellence, je vous transmets un extrait de la relation de mon voyage à la baie des Chaleurs, contenant mes observations sur la situation, le sol, le climat et les produits de cette contrée. J'omets mes observations journalières sur d'autres sujets, et divers incidents sans importance qui ne concernent pas le pays parcouru. Si j'avais à choisir un endroit dans la baie des Chaleurs pour m'y fixer, cet endroit serait Paspébiac, depuis le milieu de la longue pointe de Sable où les navires viennent prendre mouillage, en allant vers l'est, jusqu'à la petite rivière Nouvelle, et remontant celle-ci assez loin pour avoir la quantité de terre voulue. Je dis depuis le milieu de la pointe de Sable, parce que je ne crois pas qu'il fût juste de concéder la totalité d'un emplacement si avantageusement situé pour la préparation du poisson. Mon ambition, en allant m'établir là, serait de travailler pour le bien public, en même temps que dans mon propre intérêt. Je prie donc Votre Excellence de vouloir bien me concéder une étendue de terre sur la petite Nouvelle, depuis le milieu de la pointe Paspébiac en remontant au nord, de telle contenance que Votre Excellence jugera à propos.

Je suis très respectueusement
De Votre Excellence
le très humble et obéissant serviteur,
JUSTUS SHERWOOD.

A Son Excellence
le général Haldimand.

EXTRAITS *du journal de mon voyage de Québec à Gaspé, à la baie des Chaleurs et à Miramichi.*

Parti de Québec le 29 mai sur le brick *St. Peters* de la Trésorerie; arrivé le 7 juin dans la baie de Gaspé; débarqué ma famille chez le capitaine O'Hara, où elle fut reçue avec politesse et bienveillance. M. O'Hara est un digne homme, attaché au gouvernement et bien disposé à rendre service aux loyalistes dans le besoin; il m'a aidé de tout son pouvoir à explorer le pays de Gaspé et de la baie des Chaleurs, et m'a accompagné dans cette dernière région pour me donner tous les renseignements possibles.

La contrée, aux environs de Gaspé, de la pointe Peters et de Percé, présente, aussi loin que le regard peut s'étendre, une suite de montagnes stériles, qui sont l'image même de la pauvreté. Il y a pourtant quelques exceptions, car sur les côtés nord et sud de la baie de Gaspé se trouvent des terres planes, légèrement boisées, d'un bon sol, qui suffiraient, je pense, si elles étaient convenablement cultivées, pour l'entretien sur chaque rive de quarante à cinquante familles.

Sur la rivière Saint-Jean, qui se jette dans la baie à une lieue au-dessous de chez M. O'Hara, on rencontre une autre quantité égale de terre avantageusement et agréablement située, où pourraient s'établir une quarantaine de colons. Les rivières abondent en saumons, et la baie en morues, anguilles, homards, etc. La pointe Peters est un lieu très propice pour la pêche; un établissement considérable de pêcheurs pourrait s'y installer, mais la terre n'y est pas propre à la culture. Percé est un endroit agréable, et une bonne place pour la pêche; la pointe a environ deux cents acres de bonne terre plane; il est borné en avant par la mer et en arrière par d'énormes montagnes. La pointe, divisée régulièrement en lots égaux, formerait une jolie ville de cent maisons environ, avec jardins et terrains de pêche. Je n'ai employé que trois jours à visiter ces lieux.

Nous arrivâmes le 16 à Pabos dans la baie des Chaleurs. Ce lieu est charmant quand on est dans le bassin ou havre; l'entrée est étroite et un peu difficile pour les gros navires, parce qu'il y a une roche au milieu. Les terres qui entourent le bassin,

excepté sur le côté sud, sont très plates l'espace d'une lieue jusqu'aux montagnes ; le bois n'est pas dru ; le terrain est excellent pour la production des herbes, du seigle, de l'avoine, de l'orge, etc., mais je crois qu'il est trop bas en général pour la culture du blé. Deux belles rivières tombent dans cette baie, l'une du nord-ouest et l'autre du sud-ouest. Elles sont pleines de truites et de saumons. Nous avons trouvé plusieurs emplacements favorables pour des moulins, surtout des scieries. Ces points auront d'autant plus de valeur que les montagnes voisines peuvent fournir de grandes quantités de bois exploitables ; mais la grande importance de cet endroit-ci consistera toujours, suivant moi, dans sa situation supérieure pour la pêche et le commerce en grand ; c'est de tous ceux que j'ai vus dans le golfe Saint-Laurent, le poste le mieux adapté pour cela.

Port-Daniel est à six lieues de Pabos-Ouest. Le havre est mauvais; c'est une rade entourée de montagnes. Paspébiac est à six lieues à l'ouest de la pointe Daniel, laquelle présente, après Pabos, la meilleure place de pêche de toutes celles que j'ai vues. Le sol est le meilleur que j'aie rencontré dans le golfe. Paspébiac a pour bornes naturelles à l'est la rivière appelée petite Nouvelle, et à l'ouest la rivière appelée petite Paspébiac. Ces deux rivières sont éloignées de trois lieues, et les terres entre elles, sur près de deux lieues en arrière, sont très planes et en général passablement propres pour le blé et autres grains d'Angleterre.

Bonaventure est à quatre lieues à l'ouest de Paspébiac. Il y a un bon havre ; le pays est agréable et plat l'espace de plusieurs milles à partir de la mer. L'endroit est bien peuplé, et vu à distance, il a l'apparence d'une ville populeuse.

Kaskabijack est à six lieues à l'ouest de Bonaventure, et offre un très bon port pour les navires de tout tonnage. La terre est assez bonne entre les deux rivières appelées la grande et la petite Kaskabijack, distantes l'une de l'autre de trois lieues. Ces deux rivières sont excellentes pour la pêche au saumon, et quoique le pays sur leurs rives soit moins uni et moins favorable en général pour la culture du blé qu'à Paspébiac, néanmoins les pêcheries de saumon le mettent presque sur le pied d'égalité avec ce dernier endroit pour la formation d'un établissement prospère.

Tracadigash est à six lieues à l'ouest de Kaskabijack : beau port et bonne situation pour la pêche ; mauvaises terres pour la culture.

Grande-Nouvelle, à l'embouchure de la rivière Ristigouche, est l'extrémité ouest de la baie des Chaleurs, et est éloignée de deux milles de Tracadgouche. C'est un beau petit bassin qui ressemble un peu à Pabos; mais le havre n'est bon que pour les bateaux et les chaloupes. Il y a ici une grande étendue de bonnes terres, mais les Sauvages de Ristigouche les réclament, comme toutes les prairies sur la Ristigouche, lesquelles sont les plus vastes et les plus belles qu'il y ait au monde, et rapporteraient, si on en avait un soin convenable, plusieurs centaines de mille tonnes de bon foin.

La rivière Longuil tombe sur le côté sud de la baie, immédiatement au-dessous de l'embouchure de la Ristigouche. On a ici une grande étendue de bonnes terres comme sur la grande Nouvelle ; mais ces terres sont également réclamées par les Sauvages de Ristigouche. La rivière est très saumoneuse. A l'est, ou en descendant la baie à partir de la rivière Longuil, les terres sont basses et humides pendant une lieue ; ensuite elles sont très bonnes et couvertes de hêtres et d'érables l'espace de deux lieues, au bout desquelles j'ai arrêté ma course.

Je n'ai passé que huit jours sur le côté sud de la baie des Chaleurs, et je suis parti pour les îles Miscou et Miramichi. Avant de faire la description de cette région, je dois dire que je crois le climat de la baie des Chaleurs plus favorable que celui d'aucune partie du fleuve Saint-Laurent en bas de Sorel. Le blé, l'orge, l'avoine, les pois et le foin etc., étaient aussi avancés sur les bords de la baie et à Gaspé quand j'y suis passé, qu'ils l'étaient sur le côté sud du fleuve vis-à-vis l'île aux Coudres vingt jours plus tard. Je suis d'opinion que 1,500 familles pourraient s'établir avantageusement pour elles et pour le gouvernement à Pabos, Paspébiac, Bonaventure, Kaskibijack et Grande-Nouvelle ; que 200 pourraient se fixer aisément entre Percé et Gaspé. Un nombre suffisant s'adonnerait à la culture pour fournir le pain, le beurre et la viande, etc., à tout ce monde. Pour les trois ou quatre premières années, en attendant qu'ils aient fait quelques défrichements et qu'ils se soient garnis de chevaux, bestiaux et

instruments aratoires, ces colons auraient sans doute besoin d'être un peu aidés. Le gouvernement devrait, dans son propre intérêt, leur donner de l'aide, et encourager ainsi l'agriculture, en leur procurant les choses nécessaires. La région deviendrait bientôt, je n'en doute pas, la plus riche des domaines de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord. Il faut savoir, cependant, que cette région ne prospérera jamais tant qu'elle sera assujétie au monopole de quelques marchands spéculateurs, qui s'étudient à détourner les pauvres habitants de la culture du sol et à les tenir endettés pour les obliger à faire la pêche tout l'été afin d'acquitter leurs arrérages. Telle est actuellement la situation des pauvres habitants de la baie des Chaleurs, très beau pays que les intéressés représentent comme inhabitable excepté pour quelques pêcheurs.

Les îles Miscou sont un groupe de petites îles situées à l'extrémité orientale et méridionale de la baie des Chaleurs. Elles sont si près de la terre ferme qu'elles forment un excellent havre, appelé la baie de Shippegan. C'est une situation excellente pour la pêche. Ces îles ont des prairies naturelles ; en plusieurs endroits, le sol produirait l'orge, l'avoine, les pois, mais pas d'autres grains.

Le 1er juillet, nous sommes entrés dans la rivière Miramichi, située dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Cette rivière est très belle, navigable pour des navires de cent tonneaux sur une longueur de quarante-cinq milles, jusqu'à la fourche ; et de ce point, sur un égal parcours, pour des bateaux. Elle est peut-être la plus riche en poissons de toutes les rivières d'Amérique ; le saumon, la truite, le bar, l'alose, le maquereau et l'anguille y foisonnent ; à son embouchure on trouve des bancs d'huîtres et divers crustacés. J'ai remonté cette rivière cinquante milles sans voir une montagne ; de son embouchure à la fourche les terres sont magnifiques ; le sol paraît être bon à première vue, mais en creusant on trouve un lit de sable blanc de six à huit pouces d'épaisseur, puis de l'argile forte sans trace de marne, comme dans la baie des Chaleurs. Au-dessus de la fourche, la terre est excellente pour toutes sortes de grains. Il y a là de l'espace pour 500 familles ; mais la région, comme bien d'autres endroits de valeur, est entre les mains de monopoleurs. Deux hommes possèdent 12,000 acres et les places de pêche à saumon, en vertu d'une concession qui date de seize ans. Pendant tout ce temps, ils n'ont pas fait venir dix colons et ne veulent pas que ces terres soient habitées, de crainte que les nouveaux arrivants ne partagent avec eux les profits de la pêche du saumon. J'ai passé trois jours à explorer ce pays.

Le 14 juillet, retourné à Gaspé.

Le 20, parti de Gaspé avec ma famille et le fils et la fille du capitaine O'Hara.

Le 12 août, arrivé à Québec, vingt-quatre jours après mon départ de Gaspé.

J. SHERWOOD.

N° 5.—OBSERVATIONS SUR LA RIVIÈRE MADAWASKA.

(*Archives, série B, vol.* 109, *page* 123.)

La rivière serpente entre des montagnes et des collines ; celles qui se voient de la rivière sont seules marquées sur le plan ; les autres, éloignées, s'aperçoivent quelquefois par les longues échappées de vue que présentent les détours du cours d'eau. Les montagnes sont la cause de ces sinuosités ; les eaux sont maigres, n'ayant par endroits pas plus de neuf pouces de profondeur, et ne sont navigables que pour de petits bateaux. Le rapide qui se rencontre dans le bas de la Madawaska, près de son confluent avec le Saint-Jean, peut être franchi en tout temps, à ce que m'a dit un Sauvage parlant parfaitement le français, par un canot d'écorce chargé, monté de quatre hommes ; mais généralement on fait portage. L'obstacle pourrait être aisément supprimé par une tranchée munie d'écluses, le fond étant formé de couches de pierres bleuâtres. Si l'on creusait le lit sans installer d'écluses, le niveau baisserait, ce qui rendrait la rivière moins navigable ; le roc, s'avançant de chaque côté jusqu'au milieu, forme un barrage qui retient en partie la masse des eaux dans son cours. A la débâcle du Saint-Jean, au printemps, le roc est noyé et la chute disparaît.

Les bancs dans cette rivière se composent de cailloux ronds, de gros graviers et de pierres plates auxquelles on donne le nom de bardeaux. Les berges, à l'embouchure, ont quinze à vingt pieds de hauteur; mais plus haut, elles diffèrent beaucoup; comme c'est le cas pour la plupart des cours d'eau, elles s'élèvent sur le côté du tournant et s'abaissent sur le côté opposé jusqu'à quatre ou cinq pieds par endroits, où l'eau doit les couvrir au printemps, tandis que l'autre bord a vingt-cinq ou trente pieds d'élévation.

Les arbres en général sont à feuilles persistantes; ce sont le cèdre blanc, l'épinette, le sapin, le pin blanc et le pin rouge, le bouleau, quelques ormes et frênes.

N° 7.—OBSERVATIONS SUR LE LAC TIMISQUATA.

A sa décharge dans la rivière Madawaska, il doit être peu profond vu la rapidité de son cours.

Dans sa plus grande largeur, il n'a pas plus d'un mille et demi; on ne peut cependant y naviguer en tout temps sans danger, avec les petits canots dont on se sert. Il faudrait donc considérer s'il ne serait pas nécessaire, pour faciliter le commerce et les communications, d'avoir de grandes embarcations pour traverser ce lac, et d'établir aussi une auberge à l'entrée de la rivière, où les voyageurs sont arrêtés lorsque le vent souffle fort de l'est ou de l'ouest. Comme il faut de petites embarcations plates (à peu près de la dimension des bateaux schenectadys montés de cinq hommes), pour naviguer sur la Madawaska qui est peu profonde, on pourrait de même tenir sur le lac un bateau ponté à fond plat, qui aurait dans la rivière et dans la baie un abri et une entrée sûre par les gros vents. Dans tous les cas, il est nécessaire d'avoir un petit poste sur les deux côtés du lac, entre le portage et l'entrée de la rivière Madawaska.

Si l'on pouvait établir un bon chemin pour arriver aux points indiqués sur le plan par les lettres A, ou pour déboucher sur la rivière B dans la baie C, cette voie serait préférable au portage actuel, où le sol sablonneux et stérile ne présente que quelques troncs de pins noircis par l'incendie. Les deux endroits que j'indique sont couverts d'herbes; l'un est un déboisé, où les Français ont eu autrefois une maison de pierre; l'autre est au fond de la baie C près de la rivière B. Il faudra du foin pour les chevaux que l'on gardera au lac, et pour ceux qui viendront du Saint-Laurent. (*Page* 124).

N° 8.—ORSERVATIONS SUR LE NOUVEAU CHEMIN DU LAC TIMISQUATA.

Les travaux sur ce chemin ont très bien été, si l'on considère la difficulté de le tracer et de l'ouvrir à travers une épaisse forêt. C'est à présent le temps d'en faire un levé exact pour le redresser autant que possible, le diriger sur côtes et monts par des pentes ni trop longues ni trop raides, l'aligner de façon que les voitures allant en sens contraire puissent s'apercevoir pour se rencontrer à des points où la voie recevra une largeur suffisante pour deux voitures. En plusieurs endroits, même dans des parties élevées ou des pentes, le chemin est détrempé et a une apparence marécageuse; il devrait être bordé d'un fossé pour l'écoulement des eaux. Cela demandera du travail, mais pas autant qu'un pontage en troncs d'arbres, et le fossé sera durable. Quant au bois abattu, le mieux est de le brûler en tas sur la voie.

Le chemin coupe aussi quelquefois à mi-côte des lieux montueux et humides, d'où s'échappent des filets d'eau ; il faudrait là aussi un fossé dans la rampe, et de distance en distance une rigole en travers pour assécher le sol. Les déblais de terre seront jetés dans les dépressions et sur la chaussée, qui n'étant pas beaucoup fréquentée, aura le temps de se consolider.

On devra par des coudes et des courbes rendre les montées moins raides pour les voitures. Le chemin actuel servira pour les piétons. Il a des côtes très ardues pour un cheval portant charge, ou même sans voiture. On devra voir s'il est possible de

drainer les endroits marécageux, ou d'en détourner le chemin. Il repose, en général, sur un fond rocheux, et les parties bourbeuses n'ont pas, comme on l'a dit, assez de profondeur pour engloutir un homme ou un cheval.

Un niveau sera un instrument très utile pour la confection du chemin : il importe de conduire les eaux dans les parties basses.

Le sol est une terre noire végétale, à couche très mince, qui recouvre le roc en certains endroits ; ailleurs, les roches sont à nu ; ce sont les *lieux des roches*, comme disent les Canadiens.

Ces terres pauvres, rocheuses, n'attireront point les colons. Le gouvernement devrait donc, dans l'intérêt des communications et du commerce, entreprendre la construction de maisons d'hébergement et quelques défrichements sur certains points du parcours. Cela est impossible pour un pauvre homme, et ceux qui ont quelque avoir n'iront pas se fixer sur de mauvaises terres, loin des églises et dans la solitude.

Je désigne sur le plan les espèces d'arbres, ce qui fait connaître la qualité du sol.

Pour la traverse de la rivière du Loup, il faudrait une espèce de bac, consistant en trois troncs d'arbres creusés en forme de canot, dans l'un, on placerait le cheval, les deux autres recevraient les roues de la charrette. On chargerait un homme de faire le service de passage. Il serait difficile de jeter sur la rivière un pont qui pût tenir longtemps, parce qu'elle est large et rapide. En partant du Saint-Laurent, l'ascension de la route devrait être facilitée en pratiquant des sinuosités sur le flanc des hauteurs.

Cette communication entre le Saint-Laurent et le Saint-Jean, si on en fait une bonne voie charretière, sera non seulement utile pour le public, mais encore très avantageuse pour les défricheurs qui s'enfoncent dans la région supérieure du Saint-Jean, où un boisseau de sel, m'a-t-on dit, se vend trois dollars, tandis que dans cette province ou à Québec, il ne coûte que deux shillings ; le prix des autres marchandises est dans la même proportion.

La nation ne perdra rien si le commerce se développe dans une province au lieu de se faire dans une autre, et une partie de la population, je veux dire les colons du haut Saint-Jean et de ses affluents, en retirera un très grand bénéfice.

M. Renaud m'a dit qu'on agite la question de construire des ponts sur la rivière du Sud et sur ; c'est pourquoi je m'abstiens de faire aucune observation sur la route entre la rivière du Cap et Québec. (*Page* 126).

N°. 9.—DESCRIPTION DU FLEUVE SAINT-JEAN, DES TERRES DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET DE LA NOUVELLE ROUTE ENTRE KAMOURASKA ET LE LAC TÉMISCOUATA PAR LE CAPITAINE MUNRO.

(*Archives, série B, vol.* 169, *page* 72.)

D'Halifax à Windsor il y a environ 40 milles ; le pays est accidenté jusqu'à Windsor ; Horton est à l'opposite de Windsor ; bonnes terres avec prairies salées ; ici, la rivière est guéable à cheval, aux basses eaux. Une mauvaise route de 12 milles sépare Horton de Cornwallis ; les terres ne valent rien. Cornwallis est au fond de la baie, qui est bordée de montagnes. De cet endroit, on suit une route très élevée, de 70 milles de long environ, qui traverse une plaine aride d'une longueur à peu près uniforme de six milles. Au bout de la plaine les terres s'élèvent graduellement et paraissent être excellentes sur les sommets. Ce relief court le long de la côte sud de la baie de Fundy et a un développement d'une douzaine de milles dans le sens transversal. Du côté sud de la plaine à l'Océan, il y a 40 milles. A 20 milles d'Annapolis on rencontre une petite rivière ; entre ce cours d'eau et Annapolis, les terres sont très bonnes mais accidentées. Annapolis occupe une pointe de terre. C'est un très petit village composé d'une douzaine de vieilles maisons avec une église ; on y voit les ruines d'un fort très régulier et très étendu, avec casernes pour 400 hommes. Il y a 12 milles de la ville au goulet, petit chenal qui donne accès dans la

baie de Fundy, où l'on trouve un havre égal à celui d'Halifax. Au fond de la baie se voient quatre townships, deux habités par des réfugiés loyalistes, et deux autres par des nègres libres.

La baie de Fundy a 12 lieues de large pour arriver au fort Howe. Dans le parage de ce fort, la navigation est très dangereuse, le chenal étant très étroit et presque toujours couvert de brouillards, apportés par les vents du sud, mais qui ne s'étendent pas au delà de deux ou trois milles sur le Saint-Jean Les navires de quelque charge ne peuvent entrer ni sortir à mer basse. Sur les deux côtés du havre, les réfugiés se bâtissent des maisons ; il y en avait 700 en construction, d'après un rapport reçu par le major Studholm, à l'époque de mon départ le 26 septembre 1783.

Conway.

Le township de Conway est le premier qu'on rencontre sur le côté ouest de la rivière ; il contient 50,000 acres, est borné à l'ouest par la baie de Fundy, à l'est et au nord-est par le Saint-Jean, et au nord partie par les terres du colonel Glazier et partie par des terres non concédées. L'anse Musquash, vers l'extrémité ouest du township, est un bon havre, et contient, de son entrée à la chute (environ 8 milles), au moins 2,000 acres de marais salés, qui pourraient être aisément endigués. Les terres hautes dans le voisinage du marais, sont entrecoupées, rocheuses et stériles. Deux chutes offrent de bons emplacements de moulins, mais le bois manque. Sur le bord de la mer, de l'anse Musquash au havre de Saint-Jean, le sol est inégal et pauvre. A l'anse de Mannaganiche on trouve de 300 à 400 acres de marais salés de qualité inférieure. La pointe de terre en face du fort contient à peu près 1,000 acres d'assez bonne terre, qui ont été réservés pour un emplacement de ville et pour les usages publics. De ce point en remontant le Saint-Jean jusqu'à Brandy-Point (environ sept milles), le sol est inégal et rocheux, mais peut faire des pâturages ; beaucoup de bois de petites dimensions, mais pas de bois marchand. De Brandy-Point à la rivière Beaulier (Nerepis), les terres sont élevées et de bonne qualité sur une profondeur considérable ; la rivière est sans vallée, ou n'en a qu'une très étroite. Les hautes terres et la vallée des deux côtés de la Beaulier, sur une espace de trois milles en remontant, (étendue comprise dans la concession originaire de Beaulier) sont très bonnes. L'intérieur du township est un sol pauvre, mais susceptible d'être amélioré. On peut construire des moulins sur la Beaulier ; on trouve sur ses bords d'assez bon bois. Il y a une pêche à saumon sur la pointe Beaulier ; c'est, dit-on, la meilleure sur la rive est du Saint-Jean.

Terres non concédées.

De la pointe Beaulier à une petite rivière (distance de 4 milles) le terrain est montueux et rocheux, mais propice pour les pâturages. Sur ce petit cours d'eau se rencontre, à trois milles de son embouchure, une chute, de chaque côté de laquelle il y a de bonnes terres arables et pâturables. De ce point à la concession du général Gage, le sol est passable et le bois bien fourni sur une lisière d'un mille de profondeur le long du cours d'eau.

Concession du général Gage.

La concession du général Gage comprend 20,000 acres et s'étend jusqu'à Gage-Town ; les terres hautes sont en général très mauvaises ; 5 colons sont établis sur le bord de la rivière. En dehors de ces points occupés, il y a bien peu de bonnes terres d'aucune espèce.

Le township Gage.

Le township Gage s'étend jusqu'à Swan-Creek ; la partie inférieure, jusqu'à la tête de Long-Island, est d'excellente terre ; de là jusqu'à Grimross-Creek le sol est pauvre ; entre Grimross-Creek et la rivière principale est une péninsule formant une bonne plaine de 1,900 acres, qui est suivie de vallées et de terres hautes de valeur jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Le township Burton.

A l'opposite de Maugerville, est située la ville de Burton, qui s'étend de Swan-Creek à la rivière Ormaloe et embrasse une petite pointe en face du blockhaus. La partie inférieure du township sur un longueur de cinq milles à partir de Swan-Creek, offre d'assez bonnes terres en vallée et dans les hauteurs. Le reste du township jusqu'à l'Oromocto n'est pas d'aussi bonne qualité. L'Oromocto est bordé de bonnes terres l'espace d'un mille, puis pendant vingt autres milles s'étendent des prairies basses et humides larges d'un mille, qui sont bornées par des côtes irrégulières et stériles. On rencontre ensuite de bonnes terres en vallée et sur les hauteurs l'espace de deux milles; par endroits, la vallée a un demi-mille de largeur dans le township et dans les terres non concédées; l'intérieur du township est de mauvaise qualité. Une île appartient au township; on l'appelle Ox-Island; elle contient à peu près 60 acres d'excellente terre. Sur la côte nord-ouest de l'Oromocto, joignant Burton, est la concession d'Arthur Gold, écuier: c'est une étendue de 10,000 acres d'excellentes terres ayant 4½ milles de front. Plus bas, cinq colons sont établis sur des lots non encore défrichés.

Sunburry.

Sunburry commence à un point appelé Old-Mill-Creek. On remonte pendant un mille une côte rocheuse pour arriver à la plaine Sainte-Anne, d'une étendue de deux milles, défrichée par les Français. C'est un plateau élevé, couvert autrefois de nombreuses habitations, et où on ne rencontre aujourd'hui que trois familles. De la plaine à la chapelle française, la distance est de 6 milles: bonnes terres en vallée et sur les hauteurs. En arrière de Sainte-Anne, il y a de belles pinières, d'où l'on peut tirer des pièces pour mâts, etc. Les deux milles suivants sont sans vallée; les hauteurs ont bonne apparence. Un village français se rencontre ensuite, situé sur une pointe semi circulaire fertile, adossée à un relief. Des hauteurs offrant un sol passable dominent de là pendant 3 ou 4 milles. Un peu plus loin, trois familles françaises sont établies sur de bonnes terres. En face de ce township, on voit plusieurs îles, qui sont d'un sol excellent et dont la contenance forme environ mille acres.

New-Town.

Vis-à-vis Sunburry, vient après Maugerville le township de New-Town, de 50,000 acres. De Maugerville à la rivière Nashucash les terres sont assez bonnes. A Nashucash, un lot d'un mille carré a été concédé à John Andrews. Trois milles plus haut, des rapides rendent difficile la navigation de la rivière, dont la largeur est d'une dizaine de rods. Aux environs des rapides, les terres sont pauvres; à trois milles au delà, du côté de l'ouest, on rencontre de bons terrains et une île, de deux milles de long et de qualité ordinaire. A partir de cette île, la vallée et les hauteurs sont très bonnes sur un espace de 10 à 15 milles. Les deux bords de la rivière sont boisés, généralement rocheux, mais pouvant faire de bons pâturages. La rivière abonde en saumons. Des prairies naturelles sont couvertes de hautes herbes et de foin bleu. La partie supérieure de New-Town, sur le fleuve Saint-Jean, n'est pas connue.

Concession Stirling de 10,000 acres.

Au sud-est de la longue lisière qui forme la concession du capitaine Walter Sterling, de la marine, les terres, à l'exception de cinq milles, sont de très mauvaise qualité: il n'y a là ni sol arable ni prairies, et mille acres ne suffiraient pas pour les besoins d'une famille. Au delà, étendue de six milles de terres non cédées de qualité passable; puis la partie du township d'Amesbury, qui se borne au fleuve Saint-Jean et s'étend jusqu'à la Washademock. La partie inférieure, vers Belle-Isle, est passable, mais sans bois; la partie supérieure est aride. Vis-à-vis ce township, il y a nombre d'îles. La première, sans importance, est petite et voisine de Belle-Isle; la deuxième, Spoon-Island, est longue d'un mille et très étroite; elle contient une cinquantaine d'acres de très bonne terre et appartient à Amesbury. La troisième, Long-Island, a

quatre milles et demi de long; sa superficie de huit cents acres contient une prairie basse qui la traverse dans presque toute sa longueur. Le sol sur les bords de l'île est excellent. On m'a dit qu'elle est la propriété de—Buller, écuier, et autres, ses acquéreurs pour partie, et de Joseph Garrish, écuier, acquéreur de sir Robert Wilmote, concessionnaire primitif. Les propriétaires n'ont fait aucuns travaux sur cette île. La quatrième île est appelée Musquash inférieure. Elle est longue de trois milles: c'est une prairie basse, noyée en partie par une grande mare. Ses bords sont d'un riche alluvion. La cinquième île est dite Musquash supérieure; sa superficie est de deux cents acres; son milieu est occupé par un petit lac; ses bords sont également de très bonne terre. Grimross ou île Metière est la sixième île; elle a une contenance d'une couple de cents acres d'excellente terre. Ces trois dernières îles appartiennent à Gage-Town. Attenante à Burton par le nord-ouest, une étendue de 12,000 acres de qualité supérieure a été concédée à Charles Morris, écuier.

Naure W.

Sur la côte est du Saint-Jean, on arpente un township de mille acres, qui aboutit à la concession Hazen et Simmon, où se trouvent des établissements. Cette concession s'étend à quatre milles sur la rivière Kenebecasis, qui forme une large baie de trois ou quatre milles d'expansion, puis va se retrécissant graduellement depuis la concession Hazen jusqu'à une concession de 10,000 acres récemment faite à sir Andrew Hammond. Cette dernière se compose d'un sol médiocre par endroits, mais comprend aussi une vallée et des hauteurs fertiles, ayant un établissement de quinze familles françaises, fixées là depuis une quinzaine d'années c'est-à-dire avant la concession. Un nouveau colon est venu les joindre, et n'a non plus ni permis ni contrat. Après la concession de sir Andrew, viennent celles de Buxton et du major Studholm, comprises dans le township d'Amesbury, maintenant affecté aux réfugiés, formé d'une vallée basse à larges prairies. Les terres hautes ne sont pas très bonnes. Les concessions Buxton et Studholm comprennent 9,500 acres de riche terrain. La concession voisine est celle de Haye: 3,000 acres; le sol en est très pauvre. Des terres non concédées, également mauvaises, font suite sur une longueur de deux milles; puis une étendue de 4.000 acres de bon terrain, mais dépourvue de bois marchand, laquelle est réservée, dit-on, pour le major Studholm.

Au delà, le sol est généralement bon et bien boisé. La vallée, d'un mille de profondeur, se prolonge, d'après mes renseignements, treize milles en amont; puis la rivière se rétrécit en un ruisseau où pas même un canot ne pourrait flotter.

De ce point à la Petitcodiac (laquelle se décharge dans la baie de Fundy près du fort Cumberland) le sol est de qualité très inférieure. Les îles de la rivière et de la baie Kenebecasis sont de peu d'importance. Sur le Saint-Jean, les terres sont passablement bonnes. Un lopin de 200 acres, à l'extrémité du township, a été concédé à John et William Jeffries.

McNutts.

Ce township est généralement élevé; il est traversé par la petite rivière Madarukissic. Il est très peu connu.

PLANTATION MARCURE.

Elle commence à Old-Mill-Creek, qui forme la borne sud-est du township de Sunbury, et va jusqu'à Sainte-Anne, trois milles. A un mille et demi de Mill-Creek, du côté opposé, est la rivière Nashweak, qui a un cours est-nord-est de cinquante lieues et aboutit à un lac de soixante-dix lieues de long et de deux lieues de large. A deux lieues de l'embouchure de la Nashweak, se rencontre un petit cours d'eau appelé Pamouyac; la Nashweak contient trois îles. La première a deux milles de long et un mille de large. La deuxième appelée Pietetry est trois fois grande comme la première. Ces deux îles sont à proximité de la Pamouyac; la troisième en est éloignée de trois milles; elle égale en superficie la moitié de l'île Pietetry. Le sol sur les deux bords de la rivière est généralement de bonne qualité jusqu'à ce qu'on atteigne un

portage d'environ trois milles, qui va à la Madamhuiwick, et qui est à vingt lieues du lac Nashuac. Entre ce portage et le lac, les terres sont mauvaises, à l'exception d'une lisière excellente dans le voisinage du lac. A trois milles et demi d'Aupac, coule la rivière Madamhuiwick sur le côté est du Saint-Jean. Elle est presque aussi large que la Nashweak et pénètre presque aussi loin dans l'intérieur. A vingt-cinq lieues de son embouchure, elle bifurque en formant une grosse branche qui se rapproche graduellement de la Nashuac. Le portage est à huit milles de la fourche. Les vallées et les coteaux alternent sur ses deux rives. La moindre branche va se perdre dans un petit lac à 6 milles de la fourche ; bonnes terres sur les deux bords. Entre Aupac et l'embouchure de la Madamhuiwick, il y a quatre belles îles, désignées sur le plan. Une lieue sépare la Madamhuiwick de la Musquash ; celle-ci n'est pas aussi grosse que la première ; elles courent dans la même direction à deux lieues l'une de l'autre. Jusqu'à une lieue de son embouchure, la Musquash a le courant très fort, et au delà, modéré. Terres ordinaires sur ses bords. Près de l'embouchure de la Madamhuiwick se rencontrent deux îles qui portent le nom de cette rivière. A quatre milles de Muchtuquash, sur le côté ouest, coule un ruisseau appelé rivière aux Pins, qui n'est pas navigable même pour des canots d'écorce. Bonnes terres sur ses bords. A l'embouchure est une petite île d'une vingtaine d'acres. De là à la rivière Gawac, six lieues. Cette petite rivière est innavigable à cause de ses chutes, mais présente de bons endroits pour des moulins. Entre la Gawac et le ruisseau Scoodac, six îles, dont les îles aux Ours et Gawac. On rencontre quatre bons moulins à partir de la Gawac à venir à la Nexuquequish, grosse rivière courant dans une direction qui l'amène à dix lieues du portage Nashweake, et traversant la région des sources de la Niquamquiqua et de la Madamhuiwick sur le côté ouest du Saint-Jean. Joignant la frontière nord de Sunbury, un township de six milles carrés a été concédé au major Murray et à son corps. Il s'y est fixé avec ses hommes. Cette colonie est en voie de progrès; le sol est excellent. Lors de mon départ du fort Howe le 10 octobre 1783, quinze corps provinciaux s'en étaient acheminés pour aller fonder des townships à la manière du major Murray. Dans le voisinage des îles, les terres sur les deux rives du Saint-Jean sont excellentes et arrosées de petits cours d'eau propices pour établir des moulins. A vingt milles plus haut, du côté de l'ouest, la rivière Meduankato se jette dans le Saint-Jean ; très rapide à son confluent, elle est navigable plus haut sur un long parcours vers le sud-ouest; elle traverse de bonnes terres. Vient ensuite la rivière Medoctick avec de belles chutes et des bois propres à faire de la planche. Deux ou trois familles sauvages vivent ici dans un vallon. Les restes d'un retranchement pouvant contenir une couple de cents hommes occupent le milieu du vallon. La rivière voisine sur le côté ouest est la Madocheuquick. Les Sauvages habitaient ici autrefois ; leur église existe encore, entretenue en bon état de réparation ; bonnes terres sur les deux rives; îles voisines très bonnes. Du côté ouest, se succèdent ensuite la Sicaralligc, offrant de bonnes terres hautes et de bons vallons à l'intérieur; la Flute, et une autre petite rivière, bordées de bonnes terres, puis la Neinance.

Après ces cours d'eau, on tombe sur la Jacquet, grosse rivière qui court cent lieues à l'ouest ; près de son embouchure est un petit portage. Elle est pleine de belles îles et se termine en plusieurs lacs. Entre cette rivière et la Chute, aucun autre cours d'eau venant de l'ouest. De la Chute, on remonte le Saint-Jean l'espace de quinze lieues pour arriver à la rivière Madawaska, dans laquelle on entre en laissant le Saint-Jean à sa gauche. Depuis Madawaska jusqu'à la tête du Saint-Jean—voyage de six jours, disent les Sauvages—les terres sont toutes très belles, sans portage, jusqu'aux lacs. Entre la Grande-Chute et Madawaska les terres sont remarquablement belles et bonnes ; à la débâcle des glaces, les bas-fonds sont submergés pendant plusieurs jours, ce qui les enrichit beaucoup. Un homme laborieux peut faire en une année trente acres de maïs ou de blé avec une paire de bœufs ou de chevaux. Je vais maintenant parler des rivières qui coulent sur le côté est du Saint-Jean. Outre celles que j'ai déjà décrites, il y en a plusieurs autres, dont les deux principales sont la Verte et la Tobit. La première est navigable soixante lieues et la seconde soixante-quinze lieues ; elles tombent toutes deux dans

des lacs situés vers les sources de la Ristigouche et de la Miramichi, qui débouchent dans la baie des Chaleurs. Entre les rivières Verte et Tobit et les sources de la Ristigouche il faut faire un portage de deux lieues. Le long de toutes ces rivières les terres sont excellentes. D'après ce que j'ai appris des Sauvages et des Canadiens qui fréquentent ces rivières, de l'entrée de la Madawaska au lac Témisquata la distance est de dix lieues.

On ne rencontre pas d'autre rivière jusqu'au lac Témisquata. Le long de la Madawaska les terres sont hautes sur les deux côtés, mais en arrière des hauteurs, le pays est beau ; autour du lac, le sol est très pauvre, à l'exception de quelques points sur la rive ouest et aux alentours du poste, où l'on prend la nouvelle route qui mène au Saint-Laurent. J'ai fait l'examen de cette route en venant du Saint-Laurent ; elle s'ouvre en forêt à cinq lieues en bas de Kamouraska ; de cet endroit à la rivière du Loup, les terres sont pauvres ; sur le côté sud de la rivière du Loup, dans le voisinage du chemin, on rencontre de bonnes terres ; à une lieue plus bas, est la petite rivière du Loup, où j'ai vu une bonne prairie. Le côté nord de la rivière Verte offre de bonnes terres l'espace d'un mille et demi ; les bords sont couverts de belles pinières. Sur la rive sud, mauvaises terres jusqu'au barrage du Castor ; de ce point, excellentes terres l'espace d'une lieue jusqu'à la rivière Risnederock ; de cette rivière, le terrain monte graduellement jusqu'au sommet des côtes : bonnes terres pendant deux lieues. De la hauteur des côtes, on a une belle vue du pays à l'automne, après la tombée des feuilles. A quatre lieues du lac Témisquata, terrains accidentés, entrecoupés de marécages jusqu'au lac, avec quelques bons intervalles le long de la petite rivière. La distance du lac au Saint-Laurent est d'environ douze lieues et demie. Sur la route, plusieurs cours d'eau propices pour des moulins. Cette route aura une grande importance pour le Canada, et une très grande pour la Nouvelle-Ecosse. Tous les colons qui s'établiront en amont de la chute auront à tirer leurs approvisionnements du Canada, mais ils expédieront leurs produits par le Saint-Jean, car le transport par terre de ces produits au Canada serait trop coûteux. Je reviens à la navigation du Saint-Jean. Un navire de soixante tonneaux peut franchir les rapides du fort Howe aux hautes eaux et remonter sans danger jusqu'à Sainte-Anne, parcours de soixante milles. Au printemps, dans les crues, on peut se rendre en bateau jusqu'à la Grande Chute, mais non sans difficulté tant que les berges n'auront pas été débarrassées de leurs roches et cailloux. La rivière est pleine de rapides jusqu'à la chute, mais n'égale pas sous ce rapport le Saint-Laurent en haut de Montréal. A la Grande-Chute, il y a un portage d'un mille ; la côte à franchir est très raide, étant laissée à l'état de nature. Vingt hommes pourraient dans huit jours établir un chemin charretier sur ce portage, qui est rocheux. Ce portage ne doit être concédé à aucun particulier ; cela serait contraire à l'intérêt public.

Au-dessus de la chute, l'eau est calme et navigable pour les bateaux jusqu'à l'entrée de la rivière Madawaska, où l'on rencontre une barre de roches, qui est noyée au printemps, et que l'on peut alors franchir aisément pour remonter la rivière et le lac jusqu'au portage du poste ; mais quand les eaux sont basses, il faut porter bateaux ou canots au delà de la barre pour les charger ; cet obstacle pourrait être enlevé en huit jours par six mineurs ; le passage serait ainsi rendu libre en tout temps pour les bateaux et les canots.

Le climat dans la région du Saint-Jean est le même qu'à Montréal et au lac Champlain. Quand je suis parti de Kamouraska le 16 juillet, le blé n'était encore qu'à son second nœud, et à mon arrivée aux premiers établissements du Saint-Jean, le 22 juillet, le blé y était en fleurs. Je repassai par ces établissements sur le Saint-Jean le 10 octobre ; le blé et le maïs étaient engrangés ; j'atteignis Kamouraska le 25 octobre, et j'y vis du blé et de l'avoine sur champ et sur pied. J'ai conversé avec bien des personnes qui ont monté et descendu le cours du Saint-Jean ; mais elles ignorent la qualité des terres à l'intérieur, n'ayant fait que suivre les bords du fleuve. Le long de la Madawaska, et depuis la grande chute à la rivière Jacquet, les terres sont hautes et les rives couvertes de cèdres, de pruches et d'épinettes ; mais si on pénètre à l'intérieur, on y trouvera de bonnes terres, où des milliers de colons pourront s'établir. Le Saint-Jean abonde en poissons de toutes sortes, tels que le

saumon, l'esturgeon, le bar, la truite, etc. En haut de la chute, la truite surtout est en grande quantité. Les rives au delà de la chute sont couvertes d'un foin sauvage qui sera d'un grand secours aux colons dans les commencements. Ils pourront aussi avoir toute l'année du poisson et de la viande d'orignal, sans se donner grand'peine pour se procurer cette nourriture.

Dans la région arrosée par ces rivières, vivent une soixantaine de familles sauvages; elles errent d'une rivière à l'autre, portant, dans leurs canots, des écorces dont elles font leurs cabanes. Elles installent rarement leur campement dans les bois, mais presque toujours sur des pointes de terre, pour apercevoir les orignaux (ils sont très nombreux), qui viennent pâturer et s'abreuver au bord des rivières. A mon retour en octobre, les Sauvages étaient en émigration vers l'est, pour s'éloigner des troupes provinciales et des colons qui se portent sur la rivière. Quand les Sauvages ont tué plus d'orignaux qu'il ne leur en faut, ils divisent par quartiers ceux qu'ils ont de trop et les jettent à la rivière, afin que d'autres dans le besoin aient chance de rencontrer cette curée flottante.

M. William Davison, établi sur le Saint-Jean, a fait la pêche cette année sur la Miramichi, à la baie des Chaleurs; il a salé cinq cents barils de saumon; s'il avait eu le sel et les vaisseaux nécessaires, il aurait pu saler également cinq cents tiergons de bar et autres poissons. Il emploie trois goélettes à la pêche de la morue dans la baie des Chaleurs. Il se rend en canot de Maugerville sur le Saint-Jean à la baie des Chaleurs en quatre jours. Il a engagé cinquante familles de réfugiés à aller s'établir sur la Miramichi et sur la Ristigouche l'été prochain. Le capitaine Sherlock, d'Halifax, m'a assuré qu'il a fait trois voyages à la Miramichi cet été, et qu'il a remonté cette rivière soixante et dix milles sur un navire de trois cents tonneaux; il dit que les terres et le climat sont comme sur le Saint-Jean, et qu'il n'a jamais vu d'eaux grouillantes de poissons comme celles de la Miramichi.

Le Saint-Jean fournit les plus beaux mâts et espars qui se puissent voir. J'en ai vu au fort Howe pour une valeur de plus de six mille livres; deux navires en prenaient un chargement; il y avait là des mâts pour charger une dizaine de navires.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les concessions de terres contiennent des conditions très faciles ; il n'y est pas fait de réserve en vue de la conservation des bois de pin pour la marine du roi.

Les propriétaires vendent les pins debout huit piastres l'arbre. Cela sera ruineux pour les réfugiés, dont grand nombre s'établissent au fort Howe et au bord de la mer, où ils ne pourront avoir du bois qu'en l'achetant ou en allant le chercher très loin ; ils auraient mieux fait de se fixer en pleine forêt.

JOHN MUNRO,
Agent des propriétaires.

Pour Son Excellence le général Haldimand,
Commandant en chef en Canada et sur les frontières,
etc, etc, etc.

N° 10.—RELATION D'UN VOYAGE DU CAPITAINE J. SHERWOOD DE MONTRÉAL AU LAC ONTARIO, ET DE L'EXTRÉMITÉ OUEST DU LAC SAINT-FRANÇOIS À LA BAIE DE QUINTÉ.

(*Archives, série B, vol.* 169, *page* 15.)

19 septembre 1783.—Parti de Montréal avec le lieutenant Johns et deux soldats des King's Rangers ; l'enseigne Bothem et sept hommes des Loyal Rangers remontaient le Saint-Laurent en bateau. Arrivé le 23 à l'extrémité ouest du lac Saint-François, à soixante milles environ de Montréal.

24 septembre 1783.—Ai envoyé un détachement à trois milles à l'intérieur, qui devait remonter dix milles, et à cette distance, attendre le bateau. Nous avons campé à Mille-Roches, à dix-huit milles en haut du Lac ; ici le détachement m'a

rejoint ; il avait pénétré à quatre milles dans l'intérieur et m'a fait rapport que les terres sur tout l'espace parcouru sont de la meilleure qualité ; le sol est un terreau profond, entièrement exempt de pierres, rochers ou marécages ; le bois est clair, mais de très grandes dimensions. Les essences sont le hêtre, l'érable, l'orme, le bois blanc, le noyer tendre, le noyer dur, le chêne blanc et le pin. Tout le long du bord de l'eau, le pays est très agréable ; il y a nombre d'îles dans le fleuve, mais en arrière l'eau est très rare.

25 septembre 1783.—Ai envoyé un détachement cheminer par terre ; ai fait cinq lieues aujourd'hui, ce qui m'amène à deux lieues en haut du rapide Long-Sault. Le détachement de terre nous a rejoints ici ; il a pénétré à deux lieues dans les terres ; le sol est partout excellent, formé de terre noire végétale, mêlée d'argile et de glaise ; les bois sont les mêmes que ceux mentionnés hier. Le lieutenant Johns qui conduisait le détachement dit qu'il n'a jamais encore rencontré si belle région pour la culture ; il a traversé un gros cours d'eau qui se jette dans le fleuve à la tête du Long-Sault. A deux milles de l'embouchure, il y a une chute très propice pour un moulin, et de beaux bois de pin et de chêne.

26 et 27.—Ai remonté environ vingt-huit milles, jusqu'à la tête des derniers rapides, et me suis arrêté à un endroit appelé La Galloon, à trois lieues en bas d'Oswagach ; j'ai, comme auparavant, envoyé pendant ce trajet des détachements examiner l'intérieur, et les rapports qu'ils m'ont faits s'accordent tous sur l'excellente qualité des terres, qui sont de la nature de celles déjà décrites ; le fleuve est rempli de belles îles ; sol et bois sont excellents.

28.—Me suis avancé de cinq lieues ; les terres ne paraissent plus aussi belles ; elles sont un peu rocheuses ; le sol est riche cependant et peut se cultiver très avantageusement ; en somme, on peut dire qu'il est de première qualité depuis le lac Saint-François tout le long du fleuve jusqu'à douze milles au-dessus d'Oswagacha ; il y a là de l'espace pour au moins douze townships de six milles carrés chacun ; les six townships inférieurs seraient les meilleurs des douze. Je ne crois pas qu'il puisse se trouver en Amérique de meilleure terre que cette étendue-là.

29.—Ai envoyé trois hommes avec des provisions pour six jours voir le pays par terre entre un point situé à deux lieues au-dessus d'Oswagacha et Cataracoui.

30.—Suis arrivé à Carleton-Island ; on rencontre une multitude d'îles depuis Oswagache ; elles ont en général l'apparence de rochers stériles, à l'exception de Grenadier-Island, qui paraît formée de bonne terre.

1er octobre.—Suis arrivé à Cataracoui ; m'y suis rendu de Carleton-Island en canot d'écorce ; ai traversé Long-Isle dont le sol est très bon, presque égal à celui du Long-Sault. D'après ce que m'ont rapporté mes gens et de bons juges en fait de terres, je crois qu'on peut former ici deux bons townships, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du portage.

2, 3 et 4 octobre.—Ai fait la visite des terres entre Cataracoui et la baie des Six-Nations, à sept milles à l'ouest. Le terrain est rocheux en général sur le lac, mais à deux milles en arrière, la terre est bonne, particulièrement le long de la petite Cataracoui, et entre ce cours d'eau et la baie des Six-Nations.

6.—Le détachement de terre, parti de deux lieues au delà d'Oswagache, nous a rejoints à Cataracoui. Il rapporte que sur les premiers six milles de ce trajet, les terres peuvent faire d'assez bons établissements, le terrain est passablement bon ; que ce township est arrosé par trois belles petites rivières, dont l'une offre une bonne situation pour un moulin, à environ 2 milles du lac ; que pendant tout le reste de leur marche, jusqu'à 5 milles de Catarockui, ils ont trouvé le terrain excessivement mauvais, n'étant pas autre chose qu'une suite constante de coteaux de roches et de bas-fonds marécageux, tout à fait impropres à la culture, sur une largeur d'au moins 3 milles du bord du lac ; qu'à l'est, pendant les 5 milles suivants, jusqu'à Catarockui, le terrain est accidenté, mais en beaucoup d'endroits cultivable et que l'on pourrait y faire un "settlement" de fermes dispersées. Aujourd'hui, j'ai été avec l'embarcation examiner le pays jusqu'à 3 milles ouest de la baie des Six-Nations : il est accidenté et rocheux pendant 3 milles depuis le lac. Campé pour la nuit à une baie située 9 milles à l'ouest de Catarockui, et que nous avons nommée Muddy-Bay.

Le 7.—Continué de remonter le lac, en tenant toujours un parti à terre, qui nous suivait à 2 ou 3 milles de distance de l'eau. A environ 3 milles et demi de Muddy-Bay, nous avons rencontré une fort belle rivière, que les Sauvages appellent Mittabikitaga, ou rivière aux Roches. Entre la baie et cette rivière, la terre est excellente, à l'exception d'une petite bande sur le bord du rivage, et qui est rocheuse ; mais, en général, les roches ne s'étendent pas à plus de 200 verges de l'eau ; et ensuite commence un très bon terrain. La rivière a deux jolies chutes, dont la plus éloignée n'est qu'à un quart de mille du lac. De là nous avons poussé notre route jusqu'à l'entrée de la baie de Quinté, 7 milles et demi environ de la rivière aux Roches. Tout le long du chemin, sur l'espace de 3 milles en large (limite de notre exploration) le sol est extraordinairement bon pour toute sorte de culture, profond et riche; le bois consiste en hêtres, érables, ormes, tilleuls avec un peu de pins et de chênes blancs. Dans l'après-midi, nous avons remonté la baie, en tenant la direction ouest-quart-sud-ouest, environ 18 milles ; de là la baie tourne au nord-quart-nord-est aussi loin que nous pouvions voir, environ 15 milles. La baie, en général, jusqu'au point atteint par nous, a une couple de milles de largeur. Campé cette nuit près d'une petite rivière, côté sud de la baie, sur la langue de terre qui est entre elle et le lac. Le terrain sur la rive nord de la baie est très bon.

Le 8.—J'ai envoyé le lieutenant Johns avec un homme explorer la langue de terre, entre notre campement et l'entrée de la baie; et l'enseigne Bothem avec un homme déterminer la distance, en cheminant au sud à travers la langue, jusqu'au lac.

Le 9.—L'enseigne Bothem est revenu ce matin, et rapporte qu'il y a environ 6 milles, direction sud, de notre camp au lac; que dans les premiers 2 milles, la terre est d'une merveilleuse qualité, et dans les 2 derniers milles aussi, côté du lac; mais que les 2 milles intermédiaires ne présentent guère que des cédrières marécageuses. Nous sommes revenus ce soir à l'embouchure de la baie, où nous avons retrouvé le lieutenant Johns à la pointe qui termine la langue de terre. Il estime que celle-ci peut avoir 15 milles de long, et 5 de large en moyenne. Le sol, sur l'espace d'environ 1 mille et demi du bord de l'eau, de chaque côté, est, dit-il, très bon, étant de terre noire, profond et couvert de gros bois, pour la plupart érables, ormes et tilleuls. Il y a aussi quelques grands pins. Le milieu n'est presque qu'une savane (ou plutôt un petit bois) de cèdres et d'épinettes, pas trop humide, pour pouvoir être mise en pâturage ou en prairie; sol très riche.

Le 10.—Revenu à Catarockui.

Le 11.—Reparti pour aller voir le pays à l'est de Catarockui. Je me suis rendu à une grande rivière distante de 15 milles, que les Sauvages nomment Cadanockui. Près de son embouchure est un saut d'environ 20 pieds en ligne perpendiculaire, et qui paraît fait exprès pour des moulins. Le terrain depuis Catarockui, en descendant jusqu'à 5 milles, est accidenté et rocheux, mais avec çà et là des clairières d'excellente terre, et par le voisinage du fort, peut devenir un township important; mais en ce cas il faudra choisir pour les lots tous les endroits où la terre est bonne ; autrement, si le terrain était divisé uniformément, plus d'un colon aurait un lot ne valant rien du tout. Entre ce township et la rivière Cadanockui, le pays n'est point colonisable. Cela ressemble à un banc de roches, entrecoupé de creux occupés par des marécages à épinettes, à 2 milles du lac. Peut-être se trouverait-il une bonne ferme sur la rive est de la Cadanockui. Il y a une délicieuse petite île près de son embouchure ; mais, à tout prendre, la terre est bien mauvaise des deux côtés de la rivière.

Le 13.—Revenu à Catarockui, après avoir, en chemin, visité l'île. Elle commence 6 milles au-dessous de Catarockui, a environ 7 milles de long sur 2 de large, et possède un sol presque partout propre à la culture.

Le 14.—J'ai envoyé l'enseigne Bothem avec la chaloupe mettre à terre le lieutenant John sur la rive nord de la baie de Quinté, à l'extrémité occidentale du territoire indien acheté en dernier lieu, d'où cet officier fera, accompagné de deux hommes, une journée de marche au nord, puis à l'est, jusqu'à la rencontre de la rivière Catouroukui, qu'il descendra ensuite jusqu'au fort. L'enseigne Bothem est chargé

d'explorer le pays jusqu'à 3 milles à l'intérieur, entre le point où il aura débarqué le lieutenant John et l'angle est-ouest.

Le 15.—J'ai remonté en canot d'écorce, avec deux hommes, la rivière aux Roches dans l'intention d'en trouver la source. Cette rivière est très pure, et si rapide que plusieurs fois il nous a fallu y marcher ayant de l'eau jusqu'aux genoux et même tirer après nous notre canot toute une heure. C'est ainsi, tantôt pagayant, tantôt marchant, qu'après une journée et demie, nous sommes parvenus à 6 milles environ au nord du lac. Pendant un mille de l'entrée de la rivière, le pays est accidenté et rocheux ; mais, au-dessus, les rives offrent un aspect charmant jusqu'au point où nous nous sommes arrêtés ; la terre y égale en qualité celle qu'on trouve au Long-Sault.

Le 17.—Les bois à flot sur la rivière nous empêchant d'aller plus loin par eau, j'ai pris au nord, à travers terres ; à environ 3 milles, je suis arrivé en vue d'un lac, qui m'a paru long de 6 ou 8 milles et large de la moitié ; mais je n'ai pu, à cause d'un profond marais, y aller. J'ai commencé là à faire la levée de cette rivière serpentante, en évaluant approximativement la distance d'un angle à l'autre ; voici le résultat de mes opérations :—

Depuis la grande savane près du petit lac, la rivière court O. 4° S. 2 milles, ensuite S.-O. 1 mille, O. ¾ de mille, S. 20 perches (*rods*), S. 10 perches, S.-O. 18 perches, S.-E. 25 perches, O. 30 perches, S.-E. 17 perches, S.-O. 8 perches, S.-E. 80 perches, S. 10 perches, S. 15° O. 20 perches, S. 25° E. 50 perches, S.-E. 45 perches, O. 15° N. 90 perches, 15° 10 perches, O. 18° N. 28 perches, S. 25 perches, S.-E. 80 perches, N.-E. 90 perches, E. 30 perches, N.-E. 22 perches, E. 33 perches, N.-E. 12 perches, E. 29° N. 10 perches, S.-E. 15 perches, S. 32° E. 90 perches, S. 20 perches, S.-E. 60 perches, S. 44 perches, S. 7° E. 100 perches, S.-E. 56 perches. Dans toute cette étendue la rivière multiplie ses tours et retours de la manière la plus agréable à l'œil. La terre est des plus riches, et sur les hauteurs jusqu'à 2 milles à l'intérieur, à droite et à gauche, le sol est d'excellente qualité. De ce point, la rivière court S. 45 perches, à travers un mauvais terrain rocheux, jusqu'à un saut d'environ 7 pieds, de là S.-E. 18 perches, avec une grande vitesse, puis S. 17° E. 30 perches, jusqu'à une autre chute d'environ 12 pieds, ensuite S. 12° E. 24 perches et S. 12 perches, jusqu'à l'embouchure.

C'est un superbe cours d'eau, et qui devrait être au milieu du second township, avec les lots tracés de l'est à l'ouest, de manière qu'ils y confrontent des deux côtés. D'ici, en remontant la baie de Kenty, au point où je me suis arrêté, il y a suffisamment de bonnes terres pour en faire quatre townships. Langue entre la baie et le lac, deux townships ; îles Tonte (Tonti), un township ; île Longue, deux. Ainsi, depuis Catarockui jusqu'à 18 milles à l'intérieur de la baie de Kenty, distance d'environ 38 milles, nous avons le territoire de dix townships (y compris deux îles), où le sol est en général presque aussi bon que sur le Long-Sault, et le climat bien préférable.

Le 20.—Revenu à Catarockui.

Le 23 octobre.—L'enseigne Bothem est de retour et rapporte qu'après avoir débarqué le lieutenant John et son monde à la maison de De Muleck, il s'est mis en chemin pour explorer le pays entre ce point, côté est de la baie de Quinty, et son embouchure, et a trouvé la terre presque partout de la meilleure qualité. La baie depuis son entrée, s'étend dans la direction S. quart S. O. 18 milles, jusqu'à une pointe qu'il appelle Pointe aux Chênes ; de là elle oblique à l'E. quart N. E. environ 3 milles ; ensuite se présente une baie d'environ un mille de largeur, qui s'enfonce près de 3 milles à l'E., et environ 3 milles au-dessus, il y en a une autre, dans la direction du N., laquelle s'enfonce à l'E., près de 4 milles ; de cette dernière, qui a environ un mille et demi de largeur, les explorateurs, après avoir cheminé au N. environ 3 milles et demi, ont rencontré une troisième baie de près de 2 milles de large, que M. Botham estime avoir 10 milles d'étendue, dans la direction du S.-E., de son entrée à son extrémité supérieure ; de la tête de cette troisième baie, il a marché

au S. environ 2 milles jusqu'à un lac situé à près d'un mille de l'entrée de la baie de Quinty. Il y a nombre de belles rivières qui débouchent à la tête de ces petites baies, et le pays qu'elles arrosent est le plus beau qu'il ait encore vu ; et il en est ainsi depuis l'entrée de la baie de Quinty jusqu'à la maison de De Muleck ; c'est une étendue de 30 milles. Des rapports de MM. Johns et Botham, et de mon voyage dans la rivière aux Roches (qui tombe dans le lac 12 milles à l'O. de Cataraqui), il résulte qu'entre la baie de Quinty et une ligne tirée de l'embouchure de cette rivière vers le nord, existe une contrée très étendue, où le sol est d'aussi bonne qualité qu'au Long-Sault, et dans n'importe quelle autre partie de l'Amérique du Nord. (P. 29)

J. SHERWOOD,
Capitaine aux Loyal Rangers.

A JOHN COLLINS, Écr,
Adjoint de l'arpenteur général.

N° 11.—VOYAGE DU LIEUTENANT JOHNS, À TRAVERS LES BOIS, DE LA BAIE DE CANTEY (QUINTÉ) À COTOROQUI (CATARACOUI).

(*Archives du Canada, série B, vol.* 169, *p.* 26.)

DE MULAK-HOUSE, 19 octobre 1783.

Après avoir, en partant de cette maison, marché vers le nord 2 milles, nous sommes arrivés à une grande rivière qui vient du N.-E. et se dirige au S.-O. ; avons remonté le long de la rivière 2 milles, et rencontré une couple de sauts, d'environ 8 pieds ; avons fait encore environ 4 milles et campé. Bonne terre toute la journée.

20 octobre.—Continué notre marche dans la même direction pendant 4 milles ; puis nous avons pris à l'est. Cheminé 8 milles et campé. Cédrière marécageuse d'un mille environ ; le reste, bonne terre.

Le 21.—Nous continuons à cheminer à l'est ; après environ 5 milles de marche, nous atteignons une rivière coulant du N.-O. au S.-E., où il y a une chute très propre à faire marcher des moulins ; elle peut avoir 6 pieds perpendiculairement, avec, au pied, un rapide peu étendu ; à 2 milles de là, nous rencontrons une grande rivière, se dirigeant du N.-E. au S.-O. Nous en remontons la rive 1 mille dans l'espérance de trouver un gué ; mais n'en trouvant pas, nous construisons un radeau et passons la rivière. Après avoir marché pendant environ 1 mille et demi, nous campons. Bonne terre, toute la journée.

Le 22.—Avons continué notre chemin. Marché d'abord 5 milles, jusqu'à une petite rivière qui court du N.-E. au S.-O. ; ensuite 4 milles, jusqu'à une autre petite rivière, courant du N. au S. A environ 1 mille et demi plus loin, troisième petite rivière, allant du N.-E. au S.-O. De là une nouvelle marche de 1 mille et demi, nous conduit à un petit lac, qui s'étend du N.-E. au S.-O. Nous descendons, le long de ce lac, vers le S.-O., environ 1 mille et demi, à une rivière ayant son cours à l'ouest. Après l'avoir suivie pendant 1 mille et demi, nous campons. Belles terres toujours.

Le 23.—Journée d'orages. Nous ne bougeons pas.

Le 24.—Nous avons fait un radeau, sur lequel nous avons traversé la rivière, qui peut avoir 150 pieds de large. Repris ensuite notre chemin vers l'E. Au bout de 4 milles et demi, nous arrivons à une rivière qui se dirige du N. au S., et qui offre une bonne chute pour des moulins ; c'est une chute d'environ 8 pieds. Rencontré à 3 milles et demi de là un marécage à cèdrières, lequel nous a forcés de tirer plus au N.-E., environ 3 milles et demi ; après quoi nous avons campé tout le jour, nous n'avons vu que de très mauvaises terres ; marécages à cédrières et coteaux rocheux ; mais une multitude de belles sources s'échappent du pied du coteau.

Le 25.—Nous avons continué de cheminer à l'E. et marché environ 4 milles, au bout desquels nous avons traversé une petite rivière coulant du N. au S. ; et après encore 2 milles de marche dans la direction S. quart S.-E., nous arrivions à la route qui mène de Catoroqua aux moulins en amont.

J. JOHNS,
Lieutenant.

NOTE B.

DIVISION DU HAUT-CANADA.

OBSERVATIONS DU JUGE EN CHEF ELMSLEY SUR L'ACTE DE 1798 " POUR MIEUX DIVISER LA PROVINCE."

(*Archives du Canada, série Q, vol* 285, *p.* 85.)

Lorsque l'ancienne division de la province en districts et comtés s'est faite, on ne connaissait guère de tout son territoire que les rives du Saint-Laurent et celles des lacs par lesquels passe ce fleuve. Depuis cette époque, les régions intérieures ont été explorées et jusqu'à un certain point colonisées. En se peuplant, le pays paraît s'être de soi-même divisé en arrondissements ayant pour centres naturels ou artificiels des endroits propres à devenir des chefs-lieux civils. L'heure actuelle a semblé opportune, puisque qu'il est encore possible d'effectuer un changement sans presque aucun inconvénient, pour devancer le moment où l'on aurait à le faire par la force des choses, mais non plus sans grande difficulté.

Par cette considération, les portions septentrionales des comtés de l'Eastern-District, jusqu'à présent fort peu colonisées, ont été détachées des portions méridionales et érigées séparément en comtés. Il est évident que, quand les rives de l'Ottawa compteront autant d'établissements que celles du Saint-Laurent, les habitants des townships sur la première de ces rivières éprouveront de très sérieuses incommodités à se rendre, pour remplir leurs devoirs publics, à Cornwall et à Johnstown; et il est aussi évident que, comme cette rivière offre à ceux qui vivent à proximité d'elle, la même facilité de communication que le Saint-Laurent à ses townships riverains, les causes auxquelles Cornwall et Johnstown doivent leur titre de villes nécessiteront, un jour, selon toute probabilité, la création sur l'Ottawa d'une ville où se rendront les habitants des townships régionaux.

Dans le Midland-District, tout ce qu'on a cru nécessaire de faire, ça été de fragmenter le comté d'Ontario, entièrement formé d'îles et qui s'étendait de l'embouchure du Gananoqui à l'entrée de la baie de Kinty (Quinté), pour l'incorporer aux différents comtés en terre ferme devant le territoire riverain desquels se trouvent ces îles en entier ou en plus grande partie. La seule qui ait des habitants est l'île de Tonti ou île Amherst. Si les autres ne se peuplent point, le changement qu'on vient d'opérer n'aura jamais d'inconvénient. Si elles se peuplent un jour, il sera beaucoup plus commode pour leurs habitants d'aller aux villes de la terre ferme qu'aux " towns " qui pourraient se former sur telles de ces îles. Ainsi les colons sur l'île de Tonti auraient toujours mieux aimé se rendre à Adolphus-Town, ou même à Kingston, que de se transporter à n'importe quel point du comté d'Ontario, qui eût pu paraître assez central pour être l'emplacement d'un chef-lieu.

Par la grande étendue du Home-District, et aussi par la translation du siège du gouvernement de la ville de Newark à la ville d'York, il est devenu absolument nécessaire de séparer le comté de Lincoln du district, et de l'ériger en bailliage distinct. L'Acte pourvoit en outre à la division du reste du Home-District en deux districts aussitôt que l'accroissement de la population exigera ce changement.

Les très rapides progrès de la colonisation dans les townships situés sur la rivière Thames et dans ceux qui forment ce que l'on appelle ordinairement le " Long Point Settlement," ainsi que la distance qui sépare ces derniers de Sandwich, principale ville aujourd'hui du Western-District, nécessitent la division de ce district en deux, sinon en trois. Il faudra probablement, avant peu d'années, faire du comté de

Norfolk un bailliage séparé. C'est pourquoi on a dû, dans sa délimitation et celle des comtés adjacents, avoir cet événement en vue.

En considérant, après cela, la province dans son ensemble, il est facile de voir à quelles fins, actuelles et futures, l'on fait la division. La ville de Cornwall sera toujours, selon toute apparence, un chef-lieu convenable pour les comtés de Glengarry et de Stormont; et la ville de Johnstown, pour les comtés de Dundas et de Grenville. Par les mêmes causes qui font établir des sièges civils dans d'autres localités, il deviendra bientôt nécessaire sans doute d'en établir un sur l'Ottawa pour les comtés riverains. Les habitants du grand et florissant comté de Leeds ont déjà projeté de se créer un chef-lieu dans le township de Kitley.

Dans le Midland-District, la ville de Kingston s'offre naturellement comme le point central du territoire qui forme le présent comté de Frontenac, ainsi que des îles situées devant; Adolphus-Town sera pendant encore plusieurs années un chef-lieu très suffisant pour toute la baie de Kinty.

Dans le futur district de Newcastle, un chef-lieu placé à la Presqu'Ile, où il y a un bon port, ou peut-être à Hope-Mills, sur la limite entre les comtés de Durham et de Northumberland, conviendra bien à ces comtés.

La ville d'York sera comme de raison le siège civil du Home-District.

Le district proposé de Niagara consiste dans le comté de Lincoln et le territoire sur la Grande-Rivière, affecté à l'usage des Six-Nations par Sa Majesté et auquel on a donné le nom de comté de Haldimand en souvenir de celui qui exerçait le gouvernement à l'époque où cette attribution a eu lieu.

La tête des eaux navigables de la rivière Thames et la jonction de ses deux principales branches, sont deux de ces points qui, comme j'ai eu déjà l'honneur d'en faire la remarque, sont destinés par la nature à devenir des points de rendez-vous, des lieux propres pour les affaires, les opérations publiques; aussi Son Excellence le gouverneur général les a-t-elle choisis depuis longtemps pour en faire des emplacements de villes, donnant au premier le nom d'Oxford et au second le nom de London. Dans les nouvelles délimitations, on a eu soin de distribuer les townships voisins de ces endroits de façon à répondre aux intentions de Son Excellence.

La ville qu'on a projeté de fonder et dont on a même, je crois, tracé l'emplacement à Charlotteville, sera très bien située pour la commodité du " Long-Point settlement " ; comme aussi les villes de Chatham et de Sandwich pour les deux comtés qui composeront le Western-District. Ce n'est pas tout de suite, cela va sans dire, que l'on pourra mettre ce plan complètement en exécution ; mais quand le temps aura permis de le réaliser, on espère que pas un sujet de Sa Majesté dans cette province ne se trouvera à plus d'une petite journée de distance de son chef-lieu.

NOTE C.

GUERRE AVEC LA FRANCE, 1793.

N° 1.—DUNDAS AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 32.)

WHITEHALL, 8 février 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu du Roi l'ordre de vous mander que la volonté de Sa Majesté est que vous preniez tout de suite les mesures nécessaires pour lever et former parmi les habitants de la Nouvelle-Ecosse un corps de 600 hommes au plus, divisé en six compagnies, avec le cadre ordinaire d'officiers et de sous-officiers ; et qu'il a plu à Sa Gracieuse Majesté de vous autoriser à commander ce corps, avec le rang provisoire de colonel, mais sans aucune paie. J'ai à vous dire aussi que ni vous-même ni aucun autre officier à qui se donneront des commissions, n'auront par là droit à des grades dans l'armée de Sa Majesté, ni à la demi-solde lors de la réduction de ce corps, Sa Majesté voulant qu'il soit purement provincial et destiné à faire service dans la Nouvelle-Ecosse seulement, sous le contrôle et les ordres, toutefois, du commandant en chef des troupes de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et de plus, conformément aux ordres que Sa Majesté, dans sa sagesse, jugera à propos de donner. Si vous ne croyiez pas pouvoir compléter six compagnies de cent hommes chacune, vous ne délivrerez d'abord que les commissions nécessaires pour un moindre nombre de compagnies, jusqu'à ce que vous puissiez faire les six, dans le cas où, par le succès du premier recrutement, vous penseriez être sûr d'y réussir. Je suis chargé en outre de vous mander que les commissions ne doivent se donner qu'à des officiers de Sa Majesté à la demi-solde, qui résident actuellement dans la Nouvelle-Ecosse ou dans d'autres gouvernements de Sa Majesté assez rapprochés pour qu'ils pussent rejoindre tout de suite, et qui, comme je l'ai déjà dit, resteront à demi-solde en cas de réduction du corps.

Pour la nomination des officiers de ce corps (à part ceux dont je joindrai la liste à ma lettre et dont la nomination a eu l'agrément du roi), Sa Majesté s'en remet à votre jugement et à votre fidélité, et s'assure que vous choisirez, sans faveur ni partialité, des hommes qui, par leurs talents militaires, leur caractère et leur bonne conduite, de même que par leur attachement à la personne et au gouvernement de Sa Majesté, seront des plus propres à faire honneur au service.

A l'égard de la solde et de la subsistance, l'intention de Sa Majesté est qu'elles soient les mêmes que pour les troupes réglées, et vous aurez par conséquent à tirer sur les lords de la trésorerie l'argent nécessaire pour la paie et subsistance du corps, dans le cas où il ne vous serait pas envoyé d'ici.

Le bâtiment qui portera la présente dépêche va porter aussi l'ordre du maître général de l'artillerie que l'on livre sur les dépôts existant à Halifax les armes et munitions qu'il vous faudra pour le corps dont il s'agit ; les effets d'habillement et le reste de l'équipement seront expédiés aussitôt que possible.

Afin de vous faciliter le complètement des hommes, je me hâte de dire que, dans les cas où il paraîtra à propos de faire exception à la règle par rapport à la concession graduite de terres dans la Nouvelle-Ecosse, on prendra en considération les services de ceux du corps qui jusqu'à présent n'ont pas eu de terres en concession.

J'ai reçu aussi de Sa Majesté l'ordre de mander au brigadier général Ogilvie qu'il ait à expédier en diligence un autre régiment de la Nouvelle-Ecosse aux Barbades, avec celui que je lui écrivais d'y expédier dans ma lettre n° 4 du 2 du mois dernier.

J'ai confiance que vous emploierez avec économie l'argent qui sera donné pour la levée, laquelle, selon moi, ne devrait pas coûter plus de douze guinées par homme; c'est le prix d'engagement payé, dans une semblable occasion, par l'ancien gouverneur Legge; vous apporterez la même attention à toutes les autres dépenses du service. En ce qui concerne l'engagement, ayez soin d'en payer la plus grande portion possible, à chaque homme, en objets ordinairement nécessaires aux soldats, à l'exception de l'habillement, etc.

Enfin, vous devrez vous éclairer sur le moyen le meilleur et le plus économique d'assurer la subsistance du corps, vous informant dans quelle mesure et à quels prix on se procurerait les provisions de bouche dans votre gouvernement; et vous me communiquerez aussitôt que possible tous les détails que vous aurez pu recueillir là-dessus.

Je suis monsieur,
Votre humble et très obéissant serviteur,
HENRY DUNDAS,

Une lettre semblable fut envoyée au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Voir série C, vol. 718 page 1.

N° 2.—M. DUNDAS AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 245, *page* 1.)

(Lettre secrète.)

WHITEHALL, 15 février 1793.

MONSIEUR,—J'ai à vous faire connaître que Sa Majesté vous commande d'embarquer sans perdre un instant, après la réception de cette lettre, le régiment qui reste encore à Halifax et d'aller attaquer les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Pour cela vous vous concerterez avec l'officier commandant les vaisseaux de Sa Majesté en station à Halifax, qui recevra l'ordre de vous aider dans cette expédition, avec le nombre de bâtiments du roi qu'il jugera nécessaire d'y employer.

Vous vous servirez aussi du détachement qui se trouve à Terreneuve, comme bon vous semblera, pour le succès de vos opérations.

Je suis, monsieur, etc.,
HENRY DUNDAS.

Brigadier général Ogilvie.

N° 3.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 48.)

SYDNEY, CAP-BRETON, 21 avril 1793.

MONSIEUR,—J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, par M. Knox, du 21e régiment, sur l'état de cette île qui est sans défense; aujourd'hui encore, l'intérêt qu'a Sa Majesté à la sûreté de l'île exige, je crois, que je vous communique en détail les avis expédiés par moi à lord Dorchester dans un rapport, en date du 25 août 1790, à la demande de Sa Seigneurie, sur la force et l'état du Cap-Breton, et sur le meilleur parti à en tirer, selon moi, en cas de nécessité; rapport dont j'ai aussi envoyé copie au principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté.

Le capitaine Cox prépare en ce moment un plan de l'île, que vous recevrez dans quelques jours; ce plan est fait pour l'intelligence des diverses propositions contenues dans le rapport. Je suis très heureux que le capitaine Cox reste ici, car je suis certain d'obtenir de lui toute l'aide désirable en cas d'opérations offensives ou défensives pour la conservation de cette île, et je m'estimerai grandement honoré si ma recommar

dation vous engageait à le charger du soin de les diriger, ce qui, si la guerre avait lieu, serait probablement en votre pouvoir.

Je suis, avec considération, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM MACARMICK.

Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

P.S.—Voici l'état de nos miliciables : à Sydney, 143 hommes ; à Mount Grenville, 243 ; à Louisbourg, 37 ; total, 423 ; à quoi on peut, d'ordinaire, ajouter 500 hommes de Jersey et autres pêcheurs non résidents.

Je joins un plan à cette lettre.

Au brigadier général OGILVIE,

Commandant des troupes de Sa Majesté

dans la Nouvelle-Ecosse, etc.

N° 4.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 718, *page* 4.)

FRÉDÉRICTON, 4 mai 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que j'ai reçu ordre de Sa Majesté de lever et former, parmi les habitants du Nouveau-Brunswick, un corps de six cents hommes au plus, divisé en six compagnies, avec le cadre ordinaire d'officiers et de sous-officiers, et qu'il a plu à Sa Gracieuse Majesté de m'en nommer colonel.

J'ai, en conséquence de cet ordre, nommé plusieurs officiers, pris parmi les officiers à la demi-solde, selon les instructions du secrétaire d'Etat ; et ils font en ce moment le recrutement dans les différentes parties de la province. Et comme il paraît nécessaire pour le service de charger quelqu'un de passer en revue et inspecter les recrues qui s'enrôleront dans le corps, j'ai commis à ce soin Edward Winslow, esquire, ancien inspecteur général des troupes provinciales (mais sans rien ajouter à sa demi-solde), en attendant que le commandant en chef m'ait fait connaître sa volonté.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,

Brigadier général.

A Son Excellence

Le major général CLARKE, etc., etc.

N° 5.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 245, *page* 3.)

HALIFAX, 6 mai 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer copie d'une lettre du très honorable Henry Dundas, que j'ai reçue le 30 du mois passé par le capitaine Affleck, du vaisseau du Roi l'*Alligator*.

Conformément aux ordres de Sa Majesté, j'ai ordonné immédiatement qu'un détachement de l'artillerie royale, du 4e et du 65e régiments, composé en total de 350 hommes, se tînt prêt à prendre la mer sur trois transports, réquisitionnés par moi ; et après avoir consulté le capitaine Affleck, commandant les vaisseaux de Sa Majesté, j'ai décidé que le détachement s'embarquerait demain matin sur l'*Alligator* et sur les transports ; je me rendrai sans perdre de temps au lieu de destination.

Ce qui m'a engagé à prendre le major et une partie du 65e, c'est qu'il n'y a pas d'officier supérieur en ce moment au 4e; trois autres compagnies du premier de ces régiments arriveront dans trois ou quatre semaines au plus tôt; et l'*Alligator* étant le seul bâtiment convoyeur, il n'est pas possible qu'elles partent pour les Indes-Occidentales avant mon retour, et après mon expédition faite.

Par ces dispositions aussi je préviens les retards à craindre si j'envoyais chercher les troupes de Terreneuve pour se joindre à nous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, en vous assurant de tous mes respects,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

N° 6.—LISTE DES OFFICIERS DU RÉGIMENT ROYAL DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 37.)

HALIFAX, 3 juillet 1793.

Lieutenant-colonel Sam. V. Bayard.
Capitaines—Alexander Howe,
Christopher Aldridge,
James Moody.
Lieutenants—Winckworth Tonge, } Anciens officiers à la demi-solde.
Thomas Fitzsimons, }
Alex. Sutherland, }
John Mc. Colla, }
Job Bennett Clarke, }
John Weeks, }
Geo. Antho. Kysh, }
John Fraser, }
Charles Thomas, } Anciens enseignes promus.
Thomas Morris, }
De Lancey Barclay. }
Enseignes—Michael Scott,
Stephen Bayard,
Brenton Haliburton,
Alexander Burgoyne Howe.
Aumônier—Rév. Robert Hauser.
Adjudant—Winckworth Tonge.
Quartier-maître—John Allen.
Chirurgien—John Fraser.
Aide-chirurgien—John W. Clarke.

J. WENTWORTH, *Col.*

Le rang des officiers à la demi-solde n'est pas indiqué.

N° 7.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *p.* 63.)

SYDNEY, CAP-BRETON, 4 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir vos deux lettres du 23 du mois dernier, en même temps que 300 fusils avec leurs accessoires, des munitions et des effets d'équipement, par la goélette de la Trésorerie *Lady Apsley*; et je vous prie de vouloir bien agréer mes remerciements pour l'empressement avec lequel vous avez déféré à mes représentations. J'ai demandé à l'intendant de caserne d'ici de per-

mettre que les munitions fussent déposées dans le magasin, et les armes dans la salle de la caserne.

J'ai l'honneur de vous transmettre un état estimatif de la dépense qu'il faut faire de toute nécessité pour mettre en état de service les quelques pièces d'artillerie que nous possédons ; et je vous prie d'avoir la bonté de décider comment cette dépense devra se porter au compte du gouvernement, et aussi de me fournir les munitions convenables. Il y a quelques grosses pièces démontées à Louisbourg ; mais nous ne pouvons les avoir, à moins que quelque capitaine de bâtiment de guerre ne consente à les transporter ici. Avec deux pièces légères de campagne, cependant, nous pourrions nous garantir des insultes des corsaires, et même défendre l'île contre des forces supérieures. Mais il nous serait guère possible de défendre Sydney contre un vaisseau de guerre.

Le commodore m'a informé qu'il va s'éloigner de la côte pendant quelque temps ; les émigrants des îles françaises, qui rôdent encore dans nos parages, et les Acadiens qui ne montrent aucune disposition à obéir à l'ordonnance de milice, m'empêchent cependant de confier aux habitants les armes en ma possession ; ce que je ne ferai, que quand je serai pleinement convaincu de leur fidélité et de leur ferme attachement au gouvernement britannique.

Je vous suis infiniment obligé de votre offre de transmettre ma recommandation du capitaine Cox au major général Clarke, qui, je me plais à le croire, verra tout de suite combien il est essentiel, même pour les opérations préparatoires, d'avoir l'aide d'un officier du génie capable et expérimenté dans un établissement où le gouverneur est laissé sans un seul soldat ; sa généreuse bienveillance trouvera moyen aussi, je l'espère, de récompenser le capitaine Cox des services qu'il me rend et pourra me rendre, ainsi qu'au gouvernement du roi, dans ces temps critiques.

Je suis avec une profonde considération, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM MACARMICK,

Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

P.S.—A défaut de petites pièces de campagne, je prie d'envoyer d'autres pièces légères, pour que j'aie quatre canons aux Mines et quatre à Sydney.

N'y ayant pas de chirurgien ici, je vous prie d'avoir la bonté de me faire préparer et expédier une petite caisse de médicaments, que je remettrai au docteur Smith, à son arrivée ; car notre pénurie à cet égard est vraiment alarmante.

Au brigadier général OGILVIE,

Commandant les troupes de Sa Majesté dans la Nouvelle-Ecosse.

N° 8.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 56.)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR,—Peu avant de m'embarquer pour Saint-Pierre, j'ai reçu une lettre du lieutenant-gouverneur Wentworth, m'informant qu'il avait eu de Sa Majesté l'ordre de lever un régiment provincial dans la Nouvelle-Ecosse, et me communiquant des extraits d'une lettre du très honorable Henry Dundas, du 8 février. Le gouverneur me demandait de fournir la literie et les ustensiles de casernement nécessaires pour une compagnie de vingt-cinq hommes, déjà levée ; je lui répondis que ces objets seraient expédiés ; mais que n'ayant pas reçu d'ordres officiels au sujet du régiment, je jugeais, sur les extraits qu'il m'avait communiqués, que celui-ci serait payé et approvisionné autrement que les troupes du Roi ; et que j'attendrais par conséquent les instructions du commandant en chef.

A mon retour ici, j'ai reçu les ordres de Votre Excellence dans une lettre du 25 mai, portant que j'eusse à fournir des provisions au corps provincial, et j'en ai donné

avis au gouverneur ; mais ensuite, par le premier courrier et avant toute livraison, votre lettre de contremandement du 3 juin m'est parvenue ; je l'ai communiquée au gouverneur Wentworth, et j'ai reçu de lui la lettre n° 2 avec l'extrait n° 3 ; ma réponse a été que, les ordres étant explicites, je devais m'y conformer.

Je n'avais pas encore l'état du régiment, alors composé de près de 400 recrues, levées pendant mon absence. Le 3 du courant, le gouverneur m'a envoyé par lettre cet état, dont je vous transmets copie (n° 4) ; mais comme les extraits qu'il m'avait communiqués ne contenaient rien à l'égard des officiers, j'ai cru nécessaire de lui écrire aussitôt la lettre dont je vous envoie aussi copie (n° 5) et qui expliquera mon sentiment à Votre Excellence ; le gouverneur m'a répondu par la lettre n° 6, à laquelle étaient joints un duplicata de la dépêche du secrétaire d'Etat du 8 février (n° 7) et la liste des officiers (n° 8). J'ai là-dessus mandé au gouverneur que, ne me croyant pas autorisé par la teneur de la lettre du secrétaire d'État et par les raisons présentées dans sa propre lettre, à changer d'opinion ; trouvant, au contraire, que Sa Majesté, évidemment, s'était réservé la nomination de l'officier supérieur et que les commissions ne devaient se donner qu'à des officiers de la demi-solde, ce qui n'avait pas été fait, je ne pouvais consentir à ce que ceux qui avaient été nommés fussent sur le pied des officiers des troupes du roi, avant que j'aie reçu vos instructions ou des avis d'Angleterre ; mais j'ai exprimé en même temps le désir de voir les officiers capables et les hommes propres au service former garnison, à quoi le gouverneur Wentworth s'est prêté avec empressement. Ce corps reçoit les rations ordinaires, et se tient prêt à agir en cas de nécessité.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

N° 9.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 55.)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 du mois dernier. J'ai fait un envoi d'armes et de munitions au Cap-Breton, et j'en expédierai aussi à l'île Saint-Jean à la première occasion favorable ; je vais communiquer aux lieutenants-gouverneurs vos instructions au sujet du dépôt des armes.

Je mets sous ce pli copie de la lettre du gouverneur Macarmick à lord Dorchester (1790), accompagnée de la réponse de Sa Seigneurie, pour l'information de Votre Excellence ; aussi le duplicata d'une lettre du gouverneur Macarmick à moi adressée, du 21 avril dernier.

Je transmettrai aussitôt que possible le compte estimatif de la main-d'œuvre et des matériaux employés pour la réparation des embrasures et la mise des canons sur leurs affûts ; ces opérations ont été faites avec toute l'économie possible, et la dépense ne peut aller qu'à un chiffre insignifiant.

Suivant vos ordres, j'ai fait une proclamation offrant le pardon à tous les déserteurs qui reviendront avant le 1er septembre prochain ; j'ai raison de croire qu'il s'en trouve un grand nombre en ce moment dans le corps provincial. Je ne prendrai pas d'autre mesure, à l'égard de ceux qui se rendront d'eux-mêmes, que celle de faire tenir registre de leurs noms et du nom du corps où ils auront servi, jusqu'à ce que j'aie eu de nouveaux ordres de vous. Beaucoup, sans doute, désirent entrer dans le régiment régulier ; s'ils restent où ils sont maintenant, le service en souffrira, et je crois qu'on ne pourrait mieux faire, dans l'intérêt général, que de les envoyer hors de la province.

Si j'osais émettre ici une opinion, elle serait absolument conforme à la vôtre accorder le pardon aux déserteurs à condition qu'ils servent dans le corps provincia

serait chose très préjudiciable au service ; ce serait encourager la désertion parmi les troupes régulières.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une parfaite considération,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

Au major général Clarke, etc., etc., etc.

N° 10.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK À LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *p.* 42.)

Extrait d'une lettre écrite à Son Excellence lord Dorchester par le lieutenant-gouverneur Macarmick le 25 août 1790.

" Votre Excellence, si je ne me trompe, n'a en vue qu'une défense proportionnée au nombre d'hommes que nous pouvons rassembler. Pour défendre avec tout le succès désirable cette ville et son port, il faudrait, en effet, des forces très considérables et de puissantes fortifications à Sydney-Point, à Point-Edward et aux deux Barres. Les avantages naturels que l'on trouve réunis à Mount-Grenville doivent faire choisir cet endroit pour principale position défensive ; on peut, en peu de temps et à peu de frais, faire des ouvrages capables de tenir contre un ennemi très supérieur en nombre aux défenseurs. En tirant un coup de canon et allumant un feu, en signal, sur le Mount-William, tous les bâtiments entre Main-de-Dieu et le cap Nord, pourraient se réunir dans la baie de Saint-André, lac George, près du chemin projeté, à la tête de la branche sud de la rivière Sydney ; il n'y a qu'à pratiquer une courte percée d'environ 6 milles pour avoir accès à la baie par un chemin sûr. Les troupes et les approvisionnements se transporteraient de là à Mount-Grenville. Sur un signal donné de ce dernier point, tous les bâtiments au sud et à l'est du Mont, viendraient pareillement chercher refuge à l'isthme, côté du port, et y seraient en sûreté ; car les difficultés qui se rencontrent à l'entrée de ce port, et celles encore du passage entre l'île Richmond et le Cap-Breton, sont telles que pas un pilote, à moins d'être très habile ou pratique des lieux, ne s'aventure d'y diriger un navire. Tout le bétail de l'île serait en sûreté à cet endroit, et y trouverait pâture et fourrage ; tous les bâtiments y seraient à couvert sous les canons du fort, aucun gros vaisseau ne pouvant s'approcher d'eux à portée de faire du mal. Supposé même que la résistance devînt impossible à la longue, la retraite se ferait vers la Nouvelle-Ecosse, et nos troupes iraient dans ce cas renforcer celles de Québec ou d'Halifax.

" Ce mode d'opérations est le meilleur que je puisse concevoir, dans le présent état d'enfance de la colonie, pour défendre l'île contre un ennemi puissant.

" Si Votre Excellence ne trouve pas nécessaire de m'envoyer un ingénieur, le capitaine Cox, du 21e régiment, qui très obligeamment a dressé le plan ci-joint en l'absence du sous-arpenteur général et qui compte neuf années de services dans l'artillerie royale, est prêt, si Votre Excellence voulait bien le nommer au département du génie, à m'assister pour l'exécution des travaux de fortification de toute sorte que Votre Excellence jugerait à propos d'ordonner."

N° 11.—LORD DORCHESTER AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR MACARMICK.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 45.)

QUÉBEC, 12 juin 1790.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 16 février, et je ne puis qu'approuver votre attention à pourvoir aux moyens de défendre l'île sous votre gouvernement. Il est nécessaire pour cela de concerter mûrement toutes choses d'avance. En ce faisant, vous devez considérer surtout la force naturelle de votre île, le nombre de vos miliciens, leur armement, et la disposition des esprits. Les vaisseaux de guerre et les troupes régulières étant sous les ordres des commandants nommés par le roi, ne rentrent pas

dans l'objet du rapport que je vous demande maintenant. Ils ne sont pas à votre disposition, mais un état exact de vos propres forces pourrait leur être d'une grande utilité pour la préparation de leur plan général d'opérations. L'île serait peut-être laissée à sa propre défense, pour un temps du moins, ce qui ajoute encore à la nécessité de mettre votre milice sur le pied de rendre tous les services qu'on en doit attendre.

Vous voudrez bien me faire connaître les lois et les règlements qui régissent votre milice et le nombre de vos miliciens, et joindre à ces renseignements toutes les observations propres à m'éclairer sur vos forces et sur la manière dont vous vous proposez de les utiliser. Le lieutenant-gouverneur Parr a dû vous écrire à ce sujet, suivant des instructions de moi en date du 9 janvier 1788.

Quand je serai en possession de ces détails, je verrai quelles instructions supplémentaires je puis donner à propos de votre dernière demande de canons, armes et munitions, qui m'a été communiquée par le brigadier général Ogilvie, ne pouvant rien décider sans avoir des renseignements plus particuliers et plus précis sur les quantités et les qualités, sur l'usage qui se ferait des objets demandés et sur le degré de sûreté que l'île offre pour un dépôt de cette nature.

Par votre état des établissements du Cap-Breton, en date du 28 novembre 1789 (c'est le dernier que j'ai reçu), le nombre des hommes paraît se monter à cent trente-cinq seulement, outre soixante serviteurs ; mais je remarque qu'à cette époque vous n'aviez pas le rôle complet de certaine partie de l'île ; j'espère que vous pourrez maintenant me fournir un compte exact de toute votre milice.

Je suis avec considération, etc.,

DORCHESTER.

Au lieutenant-gouverneur MACARMICK.

N° 12.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 58.)

HALIFAX, 6 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu en son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 mai. J'avais, suivant vos ordres, donné avis au lieutenant-gouverneur Wentworth que je livrerais des provisions au corps qu'il levait ; mais avant que cette livraison ait été nécessaire, votre lettre du 3 juin m'est arrivée ; et j'ai tout suspendu pour attendre de nouvelles instructions de votre part. Je n'ai encore reçu d'ordres, ni du secrétaire d'Etat ni du bureau de la guerre, au sujet de ce corps ; et par les communications du gouverneur Wentworth, desquelles je vous parle plus au long dans une lettre particulière de ce jour, il m'a paru que le corps en question devait être pourvu de subsistances autrement que les troupes du roi. Conformément à vos ordres, je leur ferai donner les mêmes rations de casernement que reçoivent les régiments en service dans ce district.

Je regrette que la nomination de M. Putnam n'ait pas eu lieu, car, selon moi, elle eût été avantageuse au service ; celui qui a la place, toutefois, est très capable ; seulement il a besoin d'expérience.

Il n'a passé ici aucun bâtiment du roi en route pour Québec, et il n'est pas probable que je puisse, à l'époque où nous sommes, m'en procurer un ; de sorte qu'il m'a été impossible d'expédier, suivant vos ordres, le numéraire demandé ; je dois vous dire que la caisse militaire, quelque bien remplie qu'elle ait été, avait été grossie, principalement sur l'idée qu'une guerre pourrait nécessiter de grandes dépenses et être cause que l'on trouverait plus difficilement de l'argent ; c'est ce qui est arrivé en effet ; il a fallu faire des dépenses considérables pour affréter les bâtiments qui ont transporté les deux régiments aux Indes-Occidentales, et conduit l'expédition à l'île de Saint-Pierre ; en outre, plusieurs belles prises ayant été amenées à ce port, les spéculateurs ont eu l'occasion d'employer ce qu'ils avaient d'argent sonnant ; l'aide-paie-maître général me rapporte qu'on n'en trouverait pas à cette heure pour des lettres de change, même au pair.

Dans ces circonstances, je prends la liberté de vous demander s'il serait bien opportun d'expédier les six mille livres à Québec, en cas que j'en trouve l'occasion à l'automne. Je vous transmettrai une note du montant approximatif en espèces dans la caisse aussitôt que le loyer des transports aura été entièrement payé.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

Au major général CLARKE,
etc., etc., etc.

N° 13.—LE LIEUTENANT GOUVERNEUR MACARMICK AU BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *p.* 67.)

SYDNEY, CAP-BRETON, 8 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître que le major commandant la milice à Arichat ou Conway-Harbour, vient de m'écrire qu'un grand nombre d'Acadiens habitant cet endroit ont refusé de servir dans la milice, comme les y oblige une ordonnance provinciale, et qu'un esprit de désaffection et de déloyauté se répand visiblement parmi eux. J'apprends aussi qu'ils tentent d'empoisonner l'esprit aux Sauvages, qui ont leur principale résidence dans cette localité. J'espère donc que vous voudrez bien, aussitôt qu'il vous sera possible de le faire, y envoyer un petit détachement de troupes pour aider le magistrat civil à maintenir la paix publique, ce qui sera considéré comme une nouvelle faveur par celui qui a l'honneur de se souscrire avec respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
WM MACARMICK,
Lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

Au brigadier général OGILVIE.

N° 14.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LEMAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 69.)

HALIFAX, 30 juillet 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du commandant en chef, copie de deux lettres que j'ai reçues du lieutenant-gouverneur Macarmick. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas, sans ordres, lui envoyer de pièces de campagne; mais qu'à la première occasion qui s'offrirait, de petits canons de fer lui seraient expédiés; que je soumettrais à l'approbation l'estimation jointe à sa lettre du 4; qu'il était impossible de lui fournir des médicaments, parce qu'il n'y en avait pas dans le dépôt de l'hôpital; et que, vu l'état présent de la garnison de cette place-ci, je ne pouvais lui accorder le détachement de troupes qu'il me demandait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

FRANCIS LEMAISTRE, écr.

No. 15.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 70.)

HALIFAX, 9 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 27 du mois dernier. Je donnerai des ordres pour la livraison de provisions au corps provincial

du lieutenant-gouverneur Wentworth, aussitôt que le paiement de ce régiment sera réglé de manière qu'on puisse prélever des retenues sur les soldes pour ces fournitures; car le régiment ne se payera point sur la caisse militaire; le gouverneur a des instructions portant de prendre l'aide-paie-maître pour agent, lequel devra tirer sur la Trésorerie.

Par le dernier paquet d'Angleterre, le lieutenant-gouverneur Wentworth a reçu une lettre du secrétaire d'Etat, confirmant les premiers ordres, qui étaient de prendre les officiers parmi les "demi-paie", et mandant que le major Cairny devra avoir la grade de lieutenant-colonel et le major Bayard être nommé major de régiment; mais je n'ai pas eu d'autre information, et j'ignore si le lieutenant-gouverneur a fait ces nominations, ou s'il a modifié la première liste d'officiers.

Je reconnais volontiers les commissions des officiers qui sont nommés dans les conditions ci-dessus; mais je ne me crois pas libre d'approuver les commissions de ceux qui sont nommés ou promus aux emplois de lieutenants et d'enseignes sans avoir jamais été à l'armée, non plus que les promotions de lieutenants à demi-solde au grade de capitaine, parce que tout cela, selon moi, est fort nuisible au service du roi, et que je suis convaincu qu'il y a un grand nombre d'officiers à demi-solde prêts à servir. En attendant, tous les hommes avec les officiers dont j'ai parlé d'abord, font le service dans le poste de garnison.

Je prends la liberté de vous demander de nouveau quelles mesures il faut prendre à l'égard des déserteurs qui se sont enrôlés dans le corps du gouverneur, et qui se sont fait connaître sur l'offre de pardon; doivent-ils y rester? ou auront-ils le choix soit de servir dans ce corps ou de passer au 4e régiment?

Je prie aussi Votre Excellence de me donner ses ordres et instructions au sujet de la revue du nouveau corps.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

Major général CLARKE,
etc., etc., etc.

N° 16.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 73.)

HALIFAX, 23 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 du mois dernier, concernant le magasin à poudre de la batterie de l'Est.

Au reçu de la lettre du général Clarke, du 2 mars, j'avais demandé à l'ingénieur un rapport sur l'état et la situation du magasin; mais à cause de l'expédition de l'île Saint-Pierre et de la guerre, il n'a pu encore me le faire; du reste, ce rapport eût peu servi; car après la déclaration de la guerre, j'ai trouvé nécessaire presque aussitôt de retirer les poudres de ce magasin, comme j'en ai déjà fait rapport au général; le gouverneur Wentworth avait communiqué alors aux ministres les adresses du Conseil et de l'Assemblée, et je m'étais attendu à recevoir bientôt d'eux des instructions, à l'occasion desquelles j'eusse exprimé mon opinion, toute différente de celle marquée dans les adresses, sur le peu de sûreté du magasin en temps de paix, comme je le représente dans ma lettre au duc de Richmond, dont j'envoie copie par ce courrier au général Clarke.

Je transmettrai, néanmoins, à la première occasion que j'en aurai, au secrétaire de la guerre et au commandant en chef, copie du rapport de l'ingénieur, que je viens de lui ordonner de préparer.

Je ferai insérer le rôle du corps levé par le lieutenant-gouverneur Wentworth, dans les états généraux mensuels; en attendant, je mets sous ce pli, pour l'information du commandant en chef, la liste des soldats et des officiers du corps. J'ai à faire observer, à propos de cette dernière, qu'elle diffère beaucoup de celle que j'ai

déjà envoyée, sans que les changements soient expliqués; des capitaines et des subalternes sur l'ancienne liste ont été remplacés par d'autres.

Le paquet arrivé il y a deux jours m'a apporté l'ordre de la Trésorerie de fournir des provisions à ce régiment; ce que j'avais déjà fait d'après les instructions du général Clarke.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

FRANCIS LE MAISTRE, écuier.

N° 17.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON AU MAJOR GÉNÉRAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 19.)

FRÉDÉRICTON, 24 septembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 août, contenant un extrait d'une lettre de M. Hammond, et l'avis de l'arrivée d'une force navale de l'ennemi sur les côtes de ce continent.

La nouvelle, comme vous le pensiez, en était déjà venue ici, et avait causé une vive alarme dans la ville de Saint-Jean, où je m'étais transporté aussitôt et où j'avais trouvé necessaire de construire des ouvrages pour la défense de cette place. Les ouvrages ainsi exécutés seront suffisants pour protéger la ville et le port contre toute entreprise navale, qui auparavant était à redouter; et j'ajoute avec satisfaction que leur construction n'a rien coûté au gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON.

A Son Excellence,
le major général CLARKE.

N° 18.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR CARLETON.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 13.)

HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE, 11 octobre 1793.

MONSIEUR,—Vous avez probablement reçu ces nouvelles; mais comme, néanmoins, il en peut être autrement, j'ai l'honneur de vous informer que nous apprenons, par plusieurs avis venus de New-York, le dernier du 1er du courant, qu'une expédition, de tous les bâtiments français en armement à ce port, était alors prête à prendre la mer. La flotte était montée de 2,400 hommes de débarquement, parmi lesquels il y avait 100 Irlandais, arrivés depuis peu; toute une bande de chenapans qui refusent d'obéir au gouvernement des Etats-Unis, et 100 déserteurs du corps de Galbaud. Ils ont 40 chevaux et 16 pièces d'artillerie de campagne; sont très mal vêtus. Destination inconnue; mais on suppose que l'expédition est dirigée contre les provinces américaines de Sa Majesté. Très probablement Halifax est son objectif; et le brigadier général Ogilvie prend des mesures de défensive; pour ma part, j'ai ordonné la concentration dans cette ville de 1,000 miliciens des comtés de l'intérieur, avec toute la diligence possible. S'il vient à transpirer quelque autre chose, je vous en donnerai avis aussitôt. Point de nouvelles ni d'Europe ni de la flotte de l'amiral Gardner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

J. WENTWORTH.

A Son Excellence
le lieutenant-gouverneur CARLETON.

N° 19.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON À LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 15.)

FRÉDÉRICTON, 21 octobre 1793.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli une lettre reçue aujourd'hui du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, me communiquant des nouvelles sur les préparatifs que les Français font à New-York.

Il a couru ici plusieurs fois de ces bruits l'été dernier, et quoique le Nouveau-Brunswick ne me parût pas être l'objectif des Français, j'ai cru néanmoins que je devais me mettre en garde contre les coups de main, aussi bien que possible. A cette fin, j'ai envoyé 40 soldats d'artillerie et un détachement d'environ 80 hommes du "King's New-Brunswick Regiment," sous le commandement du major Murray, à Saint-Jean ; la compagnie du capitaine Clinch est à la frontière de Passamaquoddy et le reste du régiment occupe cette ville-ci et les postes supérieurs. J'ai aussi convoqué et passé en revue la milice de la cité de Saint-Jean, composant un effectif de 511 hommes, sergents et soldats, lesquels se sont mis avec ardeur à préparer des fascines et à faire des épaulements temporaires pour couvrir les canons, qui, placés en situations avantageuses, défendront le port. Dans le présent état de la province, il ne m'a pas été possible de prendre d'autres mesures; et le manque d'armes m'a empêché d'utiliser les milices rurales.

Les dernières nouvelles qui m'ont été mandées par le gouverneur Wentworth m'ont engagé à envoyer des exprès au brigadier général Ogilvie ; je lui demande de m'expédier 2,000 fusils avec leurs accessoires, par la voie de Windsor, où un petit bâtiment a l'ordre de les recevoir. J'espère que le brigadier général Ogilvie pressera aussi l'envoi des munitions d'artillerie mentionnées en l'état que lui a transmis Votre Seigneurie, et dont je lui ai adressé la réquisition aussitôt après avoir eu l'ordre de Votre Seigneurie.

Je vais renforcer le poste à Saint-Jean par tous les moyens en mon pouvoir ; je suis sur le point de m'y rendre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, milord,

Le très humble et obéissant serviteur de Votre Seigneurie,

THOMAS CARLETON,
Brigadier général.

Au très honorable
LORD DORCHESTER,
etc., etc., etc.

N° 20.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 76.)

HALIFAX, 23 décembre 1793.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour que vous le communiquiez à Son Excellence lord Dorchester, l'extrait suivant d'une lettre du lieutenant-gouverneur Wentworth, en date du 23 novembre dernier.

"Par une lettre datée de Whitehall 3 octobre 1793, le très honorable Henry "Dundas a bien voulu m'informer que, bien qu'il m'eût mandé le 6 juillet dernier les "raisons pour lesquelles Sa Majesté jugeait à propos de ne point consentir à la "distinction que j'avais sollicitée pour le régiment provincial de la Nouvelle-Ecosse, "cependant Sa Majesté voyant le zèle, l'activité, la bonne conduite du corps et son "regret que la demande eût été refusée, nous permet de lui conserver son nom pri-"mitif de "Royal Nova-Scotia Regiment," et je ne doute pas que vous ne m'approu-"viez de le mettre en possession de cette marque de la faveur de Sa Majesté."

J'ai répondu au lieutenant-gouverneur que je ferais part à lord Dorchester de sa lettre, et que j'avais le devoir d'obéir aux commandements de Sa Majesté.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous faire observer que la voie employée pour cette communication me paraît très extraordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Brigadier général.

A FRANCIS LE MAISTRE, ECUIER,
Secrétaire militaire.

N° 21.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 79.)

HALIFAX, 21 janvier 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le secrétaire Dundas, à la date du 31 octobre, m'a écrit: "Sa Majesté vous donne l'ordre de lever deux nouvelles compagnies de 100 hommes chacune pour en augmenter le régiment. Eu égard aux circonstances particulières où se trouvent les capitaines Howe et Aldridge, vous les pourrez donner à ces officiers." Conformément à ces instructions, j'ai pris des mesures pour le recrutement, et nommé les capitaines Howe et Aldridge. Je vous manderai dans quelques jours les noms des officiers subalternes.

A l'égard des prisonniers français, voici les instructions que j'ai reçues par une lettre de M. le secrétaire Dundas, en date du 8 novembre 1793.

" Si aucune occasion ne s'était présentée, de renvoyer en Europe les prisonniers
" amenés de Saint-Pierre et de Miquelon à Halifax, vous vous procurerez au plus
" tôt les bâtiments nécessaires, au meilleur marché possible, n'importe la grandeur
" ou le tonnage, pour les expédier à M. Dobree, agent des prisonniers à Guernesey,
" qui recevra des ordres à leur sujet."

Une seconde lettre de même date portait, à propos encore des prisonniers et des habitants des îles de Saint-Pierre et Miquelon: " En ce qui concerne les habitants,
" vous aurez à considérer si, en usant des précautions que votre jugement vous sug-
" gérera, la portion utile et travailleuse n'en pourrait pas être retenue; si vous ne
" pouviez pas lui permettre de demeurer dans une localité de la Nouvelle-Ecosse qui
" lui serait assignée par vous. Quant aux prisonniers pris à Saint-Pierre et à Mique-
" lon, vous examinerez si, en les laissant s'en aller ailleurs, il vous serait possible
" d'empêcher qu'aucun d'eux trouve asile dans la province. Au cas où ces choses
" seraient praticables, sans exposer à aucun risque les intérêts de Sa Majesté, je vous
" autorise à demander aux officiers commandants du roi sur la station d'Halifax, et
" aux autres serviteurs du roi auxquels vous trouverez à propos de vous adresser, le
" concours et l'assistance dont vous aurez besoin."

Suivant ces ordres, je m'occupe en ce moment des moyens à prendre pour les exécuter avec diligence, et je vous serai fort obligé de m'assurer de votre concours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre, etc,

F. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 22.—M. DUNDAS AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 245, *page* 5.)

WHITEHALL, 14 février 1794.

MONSIEUR,—J'ai reçu et mis sous les yeux du roi votre lettre du 20 du mois dernier. Vous accorderez aux habitants de Saint-Pierre et Miquelon, qui le voudront faire, de passer dans les Etats-Unis ; quant aux officiers français et à leurs familles, ils doivent, naturellement, être compris parmi les prisonniers à envoyer à Guernesey. Comme il est évident, par les états de milice et d'autres circonstances, que le Cap-Breton ne peut pourvoir seul à sa propre défense et à sa sûreté, j'espère que le complètement du régiment royal de la Nouvelle-Ecosse à l'effectif de 800 hommes, avant l'ouverture de la saison, permettra de lui en envoyer deux compagnies.

Je suis, monsieur, etc,

HENRY DUNDAS.

Au major général OGILVIE.

N° 23.—LE BRIGADIER GÉNÉRAL CARLETON À LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 718, *page* 7.)

FRÉDÉRICTON, 2 mars 1794.

MILORD,—Persuadé que le recrutement du "Kings New-Brunswick Regiment" serait accéléré par l'établissement d'un poste temporaire sur la limite occidentale de cette province, j'y avais nommé un capitaine, choisi parmi les officiers à la demi-solde et qui a des relations étendues dans cette partie du pays. Les recrues y sont maintenant au nombre de plus de soixante, sans compter toutes celles qui en ont été envoyées au quartier général du régiment.

La seule dépense de surcroît a été d'appointer un aide-commissaire sur le pied de 5s. par jour.

Je prie Votre Seigneurie de décider s'il est opportun de maintenir ce poste, qui devra nécessiter naturellement quelque autre dépense de la part du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Milord, de Votre Seigneurie,
Le très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,
Brigadier général.

Au très honorable
Lord DORCHESTER,
etc., etc., etc.

N° 24.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 84.)

HALIFAX, 3 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une lettre que m'a écrite le très honorable Henry Dundas, un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté, au sujet de l'équipage du senau armé de Sa Majesté *The Earl of Moira*, porte d'employer de 40 à 60 hommes du "Royal Nova Scotia Regiment" sur ce bâtiment, si j'en ai l'occasion, ou un moindre nombre, ce qui doit diminuer le personnel marin qui autrement serait absolument nécessaire. En conséquence, je vous demande de permettre l'embarquement de 14 hommes et 1 sergent sur le senau, qui sera prêt à

les recevoir le 10. Les vivres, armes et munitions leur seront fournies pendant la durée de leur service à bord.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc,

J. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 25.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE AU LIEUTENANT GOUVERNEUR WENTWORTH.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 86.)

HALIFAX, avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3, me faisant part des instructions du très honorable Henry Dundas, au sujet du senau de S. M. *The Earl of Moira*, qui portent d'employer de 40 à 60 hommes du " Royal Nova Scotia Regiment " sur ce bâtiment, si vous en avez l'occasion, ou un moindre nombre ; et en conséquence, me demandant de donner des ordres pour l'embarquement de 14 soldats et 1 sergent, le 10, sur le senau, où ils recevraient vivres, armes et munitions.

J'aurais été bien aise de recevoir plus tôt cette communication ; je l'eusse soumise à Son Excellence le gouverneur général et commandant en chef et j'eusse reçu ses ordres, après lui avoir, nécessairement, exposé les grands inconvénients et le danger qu'il peut y avoir, dans ce temps critique, à ôter au service de la défense sur terre 60 hommes, ou moins même, tirés d'un corps dont l'effectif est d'environ 360 hommes et de la faible garnison de cette ville, qui peut à peine suffire au service ordinaire.

Mais, suivant votre demande, je donnerai les ordres nécessaires pour l'embarquement de 14 hommes et 1 sergent des " Royal Nova Scotia Provincials," sans armes, sur le senau *The Earl of Moira*, le 10 du courant, ce détachement de devant point recevoir de provisions, etc., de la garnison, à partir de cette date ; et j'en ferai rapport à lord Dorchester.

JAMES OGILVIE,
Major général.

Au lieutenant gouverneur WENTWORTH,
etc.. etc., etc.

No 26.—LE LIEUTENANT GOUVERNEUR WENTWORTH AU MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 92.)

HALIFAX, 3 avril 1794.

MONSIEUR,—Comme il y a maintenant une escadre nombreuse de vaisseaux et autres bâtiments français dans les ports des Etats-Unis d'Amérique, il est probable que quelques-uns seront détachés pour faire des tentatives sur les ports maritimes de cette province. Les habitants du comté d'Annapolis craignent beaucoup que leur situation ne les expose des premiers à une descente des ennemis, étant entièrement dépourvus de canons, de munitions et de fortifications pour repousser une attaque, si petits que fussent les bâtiments. La milice est prête à défendre le pays. Les habitants s'offrent partout à construire les ouvrages qu'ils croient nécessaires. Deux compagnies que j'ai choisies, chacune de soixante hommes, s'exercent assidûment au service du canon depuis neuf mois. Mon devoir, pour toutes ces raisons, est de vous prier de vouloir bien faire livrer par le bureau de l'artillerie de Sa Majesté sous votre commandement, deux canons de fer de dix-huit et deux de quatre, avec les quantités de munitions nécessaires, outre ce qu'il en faudrait pour les exercices à feu ; ainsi que soixante mille cartouches de mousquet à balles, pour la ville et les ouvrages d'Annapolis ; aussi, deux canons de fer de dix-huit, avec munitions, etc., pour Digby,

avec trente mille cartouches de mousquet à balles ; aussi deux pièces de bronze de six livres propres au service de campagne, avec munitions et accessoires, pour la "Nova Scotia Legion," dans laquelle il y a une compagnie d'artilleurs exercés, que commande l'honorable colonel Thomas Barclay. Les officiers supérieurs de la milice et les principaux habitants me représentent qu'ils sont capables et ont le plus vif désir de défendre cette portion de la province, si on leur fournit les moyens ci-dessus, et que sans cela ils se verront livrés continuellement à la crainte d'une attaque ou de ravages impitoyables. Le senau armé de Sa Majesté *The Earl of Moira* sera prêt à prendre la mer dans dix jours au plus tard, et transportera les canons, etc., si vous croyez devoir acquiescer à ma demande.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. WENTWORTH.

Au major général OGILVIE.

N° 27.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 88.)

HALIFAX, 4 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre (n° 1) que le lieutenant-gouverneur Wentworth m'a écrite, avec ma réponse (n° 2), pour que vous les mettiez l'une et l'autre sous les yeux de Son Excellence lord Dorchester.

Quoiqu'il ne me paraisse pas probable que l'on me demande de détacher d'autres troupes, je crois nécessaire, cependant, vu la faiblesse de la garnison, de communiquer à Sa Seigneurie ma réponse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,

Major général.

FRANCIS LE MAISTRE, ÉCUIER,

Secrétaire militaire.

N° 28.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR WENTWORTH.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 89.)

HALIFAX, 9 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3, me représentant la situation des choses dans le comté d'Annapolis, la force de sa milice, et me demandant pour elle du canon, des munitions, etc.

Je serais extrêmement heureux de satisfaire tout de suite à votre réquisition sur les dépôts d'armes, etc., du roi ; mais cette réquisition est d'une importance et d'une nature telles, qu'après mûre considération, je ne me sens pas libre d'ordonner les livraisons sans en avoir eu l'ordre de Son Excellence le commandant en chef, à qui je soumettrai à la première occasion votre demande en détail.

Je prends la liberté, cependant, de vous faire observer que les plus grosses pièces qui aient encore été envoyées aux points fortifiés de la province sont des pièces de douze ; ce calibre est, je pense, bien suffisant pour tous les besoins, et est d'un service plus facile (particulièrement quand les artilleurs ne sont pas très bien exercés) que la pièce plus forte. Lorsque Annapolis-Royal avait une garnison de troupes du roi, ses plus gros canons étaient des pièces de neuf livres de balle.

A l'égard des deux pièces de campagne de bronze, avec munitions, etc., ce n'est pas l'usage, et d'après les informations que je puis avoir, il serait contre l'ordre, d'employer de cette artillerie autrement que sous la direction d'un détachement du corps de la " Royal Artillery " ; c'est ce qui a lieu même quand des pièces de bronze sont attachées à des régiments de troupes réglées. Du reste, il n'y a pas pour le moment, en fait de canons de cette espèce, plus que le nombre qu'il en faut ici, et, dans la présente conjoncture, il ne serait pas possible de détacher un seul homme de l'artillerie royale.

Je dois aussi faire observer que les quantités de cartouches à balle demandées par vous sont véritablement très considérables, et bien supérieures à celles dont on pourrait se passer ici ; il en a déjà été livré environ huit mille au corps du comté d'Annapolis, en octobre dernier, et je suis d'avis, comme il y a un garde-magasin à Annapolis, que l'on rassemble ces munitions et les mette en sa garde ; elles seraient ensuite distribuées, à mesure des besoins, comme les colonels le croiraient nécessaire ; en outre, il y a là plusieurs barils de poudre avec les autres matières, dont on pourra, en cas de nécessité, faire confectionner des cartouches par le corps d'artillerie en station à Annapolis. Il importe aussi que les munitions livrées aux autres corps dans la province soient inspectées, ainsi que les armes ; c'est un soin que conseille de prendre le général Clarke dans une lettre qu'il m'écrivait le 8 juin 1793.

Il n'y a pas, j'espère, grand danger que les croiseurs français, et plus particulièrement que les vaisseaux de haut bord, viennent dans la baie de Fundy. Je vous donnerai communication des instructions de lord Dorchester aussitôt que je les aurai reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

JAMES OGILVIE,
Major général.

Au lieutenant-gouverneur WENTWORTH, etc., etc., etc.

N° 29.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À FRANCIS LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 366, *page* 95.)

HALIFAX, 12 avril 1794.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour que vous la communiquiez à Son Excellence lord Dorchester, copie d'une lettre datée du 3, que j'ai reçue du lieutenant-gouverneur Wentworth, à laquelle je joins copie de ma réponse.

Je ne me suis pas cru libre, sans l'approbation de Sa Seigneurie, de livrer les différents objets spécifiés dans la réquisition, dont plusieurs, à mon avis, ne sont pas de nature à s'expédier ainsi ; mais comme il était nécessaire, cependant, de fournir des canons, etc., aux districts dont il s'agit, et que le lieutenant-gouverneur Wentworth a réitéré sa demande le 9, j'ai donné ordre d'envoyer quatre canons de fer de douze livres et deux de quatre livres, avec une quantité proportionnée de munitions, à Annapolis et Digby, et sachant qu'il y avait là de la poudre en magasin, j'ai fait ajouter à cet envoi deux mille balles de mousquet avec la matière à enveloppe. J'attendrai pour le reste les ordres de Sa Seigneurie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Major général.

FRANCIS LE MAISTRE, écuier,
Secrétaire militaire.

(Cette lettre est datée de 1793 par erreur.)

N° 30.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE A LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 245, *page* 6.)

HALIFAX, 5 mai 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Seigneurie, du 26 mars, par laquelle elle me mande que le lieutenant-gouverneur Macarmick ayant exprimé le désir que des troupes réglées fussent employées à la défense du Cap-Breton, Votre Seigneurie lui avait répondu que les vaisseaux de Sa Majesté seraient plus propres à protéger les îles, et qu'il devait s'en remettre à sa milice du soin de repousser les descentes et coups de main de l'ennemi.

Le très honorable M. le secrétaire Dundas, dans sa lettre du 8 août dernier, me marquait qu'il espérait qu'après le complètement du régiment provincial à l'effectif de six cents hommes, je pourrais en envoyer un petit détachement au Cap-Breton ; je lui représentai qu'il me serait impossible de le faire alors, et que la saison n'y était pas favorable ; mais à cause de sa lettre, et après les très pressantes instances que le lieutenant-gouverneur Macarmick a faites depuis, j'avais conçu l'idée de faire passer, lorsque les troupes évacueraient Saint-Pierre, un détachement composé d'un officier et de trente hommes au Cap-Breton.

Le dernier paquet m'a apporté une lettre de M. Dundas, dont je mets une copie sous ce pli. Je crains qu'il ne soit impossible de remplir son désir, n'y ayant aucune apparence que le régiment provincial atteigne son complet de huit cents hommes ; mais comme le secrétaire d'Etat me presse encore, je vais ordonner qu'un capitaine, avec cinquante hommes du corps provincial, se tienne prêt à s'embarquer pour le Cap-Breton ; et j'aviserai à les faire partir quand il sera en mon pouvoir de retirer les troupes de Saint-Pierre. Si ce dessein n'avait point l'approbation de Votre Seigneurie, je ne laisserais pas partir le détachement ou je le ferais revenir.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Milord, de Votre Seigneurie, le très humble et très obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Major général.

N° 31.—LE MAJOR GÉNÉRAL OGILVIE À LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 245, *p.* 9.)

HALIFAX, 5 mai 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Seigneurie du 24 février dernier, contenant l'ordre de retirer, pour les raisons qu'elle veut bien donner, les troupes de l'île Saint-Pierre, avec l'artillerie, les munitions, etc., après avoir détruit tout ce qui pourrait incommoder les bâtiments du roi s'ils retournaient à cette île ; et portant de plus l'ordre de prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir le pillage, les irrégularités, et assurer le bon ordre, la justice, la tranquillité aux habitants qui resteraient dans l'île ; ce que j'aurai soin de communiquer à l'officier commandant ; mes instructions lui enjoindront d'y apporter une attention particulière.

Je prendrai aussitôt que possible des mesures pour exécuter les ordres de Votre Seigneurie ; j'avais espéré pouvoir le faire avant aujourd'hui. Le lieutenant-gouverneur Wentworth, comme j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Seigneurie par ma lettre au capitaine Le Maistre, du 2 février, avait reçu des instructions du secrétaire d'Etat portant d'emmener les habitants de ces îles ; je comptais alors que l'évacuation s'effectuerait bientôt ; mais, comme rien n'a encore été fait, je vais donner l'ordre de faire revenir à Halifax les troupes de l'expédition, après m'être concerté avec le commandant de la station navale.

J'ai aussi à mander que le gouvernement a fourni des vivres aux habitants de ces îles, et que, s'ils y restent, il sera nécessaire de continuer ces secours.

Le très honorable secrétaire au département de la guerre m'a transmis, par le dernier paquet, copie d'une lettre de lui à Votre Seigneurie sur le sujet de la prime d'engagement des recrues dans l'Amérique du Nord; j'userai de tous les moyens en mon pouvoir pour hâter le recrutement. J'ai aussi reçu du secrétaire de la guerre une lettre que M. le secrétaire Dundas lui a écrite, contenant copie d'une lettre relative au corps provincial que le lieutenant-gouverneur Fanning doit lever dans l'île de Saint-Jean, et à l'augmentation des "Provincials" de la Nouvelle-Ecosse, auxquels on ajoute deux compagnies de cent hommes, pour porter à huit cents hommes l'effectif du régiment.

J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect,
Milord, de Votre Seigneurie l'humble et obéissant serviteur,

JAMES OGILVIE,
Major général.

N° 32.—LE MAJOR GÉNÉRAL CARLETON A LORD DORCHESTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 718, *page* 8.)

FRÉDÉRICTON, 15 juillet 1794.

MILORD,—J'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que, depuis que les troupes ont été retirées de la frontière occidentale de cette province, les magistrats et autres habitants du comté de Charlotte ont représenté: "Qu'un grand nombre des miliciens "du comté se sont enrôlés dans la compagnie du capitaine Clinch, du "King's New-"Brunswick Regiment"; que ces hommes, avant leur engagement, résidaient pour la "plupart à St-Andrews et pouvaient au besoin être employés à défendre ce port mari-"time; que St-Andrews est la seconde place marchande de la province; que des navires "nombreux y viennent prendre charge, chaque année, pour l'Europe et les Indes-"Occidentales, et qu'il s'y fait un dépôt considérable de marchandises; que cette ville "possède des chantiers de construction toujours très actifs; que ses habitants se livrent "à de grandes opérations de pêche et d'exportation de bois; que sa situation est "dangereuse, étant placée à l'entrée de la baie de Fundy, et séparée de l'Etat de "Massachusetts par la petite rivière Scoodiac seulement; en sorte qu'elle pourrait "être surprise et mise au pillage par des petites bandes venant faire des dépréda-"tions; et que ce danger, auquel elle se trouve maintenant exposée, elle ne le crai-"gnait pas, quand une compagnie composée d'habitants du comté y stationnait, "constamment prête à résister à une attaque soudaine et à donner ainsi à la milice le "temps de s'assembler."

Ils me prient instamment de relater tous ces faits à Votre Seigneurie, espérant que Votre Seigneurie, eu égard à des circonstances si particulières, voudra permettre à la compagnie du capitaine Clinch de revenir à sa station sur la frontière.

Il me reste à ajouter que, grâce à l'activité et à l'intelligence du capitaine Clinch, sa compagnie ne s'est point relâchée sur la discipline dans son éloignement du quartier général; et que pendant son séjour à Passamaquoddy, elle s'est montrée fort diligente et heureuse dans la recherche et l'arrestation des déserteurs, qui, d'ordinaire, prennent de ce côté pour s'échapper de la province.

J'ai l'honneur d'être, avec grand respect, milord,
De Votre Seigneurie,
Le très humble et très obéissant serviteur,

THOS CARLETON,
Major général.

Au très honorable
LORD DORCHESTER,
etc., etc., etc.

NOTE D.

DESSEINS DES RÉPUBLICAINS FRANÇAIS SUR LE CANADA.

N° 1.—LE CAPITAINE SCHOEDDE AU CAPITAINE LE MAISTRE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 373, *p.* 26.)

FORT ONTARIO, 9 septembre 1793.

MONSIEUR,—Je reçois avis de New-York qu'un M. Mezières (lequel a été secrétaire de Genest quelque temps), se rend en ce moment au Canada, avec, me dit-on, le dessein de fomenter des divisions parmi les Canadiens. Il voyage sous un nom supposé, que je ne connais pas.

Je ne me permettrais pas de m'adresser au quartier général, autrement que par le canal ordinaire, si l'occasion ne me manquait pour prévenir assez tôt Son Excellence le lieutenant-gouverneur Simcoe ; c'est ce qui m'engage à prendre cette liberté, mon seul motif étant le désir de servir les intérêts publics.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. H. SCHOEDDE,

Lieutenant au 60e régiment, commandant au fort Ontario.

Au capitaine LE MAISTRE,
S. M.

N° 2—LE LIEUTENANT-GOUVENEUR SIMCOE AU MAJOR GÉNERAL CLARKE.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673 *page* 20.)

(*Confidentielle.*)

YORK, 24 septembre 1793.

MONSIEUR,—Je viens d'apprendre d'une personne digne de créance qu'un Français nommé Mazeres ou Meziere a été envoyé dans le Bas-Canada par M. Genest, le résident français aux Etats-Unis. Cet émissaire est, paraît-il, un jeune homme, d'une grande adresse, tout à fait propre à répandre les doctrines démocratiques dont il est un partisan enthousiaste et fanatique. J'ai cru devoir communiquer cet avis à Votre Excellence.

Je suis, monsieur, avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. G. SIMCOE.

A Son Excellence
Le général CLARKE.

N° 3.—LE LIEUTENANT GÉNÉRAL ROBERT PRESCOTT AU DUC DE PORTLAND.

(*Archives du Canada, série Q, vol.*, 78, *page* 7.)

QUÉBEC, 24 octobre 1796.

MILORD,—J'ai à informer Votre Grâce qu'un esprit de désobéissance aux lois s'est manifesté dernièrement dans différentes parties de cette province, mais plus particulièrement dans la ville et le district de Montréal, où il s'est porté ouvertement à des actes du caractère le plus séditieux.

Un bill, passé à la dernière session de la législature, pour l'amélioration des chemins, etc., a été le principal prétexte de ces mouvements. A Québec, on a bientôt réprimé les réfractaires et rétabli l'ordre en emprisonnant quelques-uns des meneurs ;

mais l'indulgence montrée par les magistrats à Montréal paraît y avoir produit un effet bien différent. Je mets sous ce pli copie d'une lettre de ces magistrats et de la réponse qui leur a été faite par mon ordre. La fermentation est un peu tombée depuis. Néanmoins, je crois tout à fait nécessaire de montrer qu'on ne viole pas les lois avec impunité, et que la branche exécutive du gouvernement a suffisamment de résolution et d'énergie pour forcer les résistants à obéir.

Le juge en chef étant de mon avis, j'ai décerné une nouvelle commission de juges de paix pour le district de Montréal, dont sont retranchés plusieurs anciens magistrats, qui, s'ils n'ont pas encouragé les rassemblements tumultueux, ont du moins tenu une conduite ayant des apparences de connivence; d'autres personnes d'une loyauté et d'une fermeté reconnues les remplacent.

Le procureur général a été chargé, à la suite de cette commission, d'informer avec le solliciteur général sur l'origine et les progrès de ces mouvements séditieux et de faire rapport. Je ne manquerai de communiquer à Votre Grâce le résultat des recherches.

Il ne faut pas que j'oublie de dire ici qu'il y a de fortes raisons de croire que des émissaires de M. Adet, le ministre français aux Etats-Unis, se sont introduits dans la province. Jusqu'à présent ils se sont dérobés à tous les efforts faits pour les découvrir, et l'asile secret qu'ils ont trouvé ne montre que trop bien qu'il existe dans les basses classes de la population une disposition favorable à leur cause. M. Adet lui-même est venu dernièrement sur les frontières de la province.

A ces circonstances je puis ajouter que, tout récemment, la nouvelle de la présence d'une escadre française sur les côtes a été accueillie avec une satisfaction marquée par beaucoup de gens d'ici, et qu'elle a encouragé les désordres à Montréal.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Grâce le très humble et très obéissant serviteur,

ROBT PRESCOTT.

N° 4.—RAPPORT DU PROCUREUR GÉNÉRAL AU CONSEIL EXÉCUTIF, ET DÉLIBÉRATIONS Y RELATIVES.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *p.* 96.)

DIMANCHE, 30 octobre 1796.

Son Excellence a informé le "board" qu'elle avait trouvé à propos de décerner une nouvelle commission de juges de paix pour le district de Montréal, que le procureur général avait eu ordre de s'en servir, pour faire sur les lieux une enquête au sujet des mouvements séditieux qui s'y sont produits dernièrement; qu'il est de retour, mais n'a pas encore eu le temps de rédiger par écrit les informations qu'il a recueillies; et que Son Excellence l'a mandé à la réunion pour faire un rapport verbal.

Le procureur général, appelé, a dit au que "par les renseignements et les opinions de MM. de Lotbinière, McGill, Richardson, Murray, Papineau et de plusieurs autres habitants du district de Montréal, et aussi par ses propres observations, il était bien convaincu que le district de Montréal, particulièrement l'île, était grandement désaffectionné du gouvernement de Sa Majesté. Que la résistance à l'exécution de l'Acte des chemins avait beaucoup augmenté, et s'était manifestée en deux occasions très récentes d'une manière extraordinaire: dans l'un de ces cas, où il s'agissait d'une saisie-exécution décernée contre Luc Berthelot en recouvrement d'amende, l'officier ministériel avait été très violemment et dangereusement battu; dans l'autre cas (c'était encore une saisie exercée contre un Latour) l'officier du shérif avait été empêché par une troupe d'hommes armés, au nombre de dix et plus; et les deux fois, le bref du roi était forcément resté sans exécution.

"Que la résistance et la désaffection des habitants paraissaient être excitées par des émissaires français; car on croit généralement qu'il y en a plusieurs dans le district.

" Qu'un pamphlet de la tendance les plus séditieuse signé par Adet, l'ambassadeur de la République française aux Etats-Unis, circulait dans le district; qu'il portait les armes de la République française, et qu'il était adressé aux Canadiens, leur assurant que la France, ayant conquis l'Espagne, l'Autriche et l'Italie, était résolue maintenant de subjuguer la Grande-Bretagne; qu'elle allait commencer par ses colonies; qu'elle croyait devoir tout d'abord tourner son attention sur les Canadiens, pour les délivrer de l'esclavage dans lequel ils gémissaient et qu'elle prenait des mesures à cette fin. Que cet écrit indiquait ensuite les avantages supposés de la forme républicaine de gouvernement sur la forme britannique, et se terminait par ces mots: " On n'entendra bientôt que le cri de *Vive la République!* depuis le Canada jusqu'à Paris."

Le procureur général a ajouté qu'il avait entendu dire, étant à Montréal, que la République française avait l'intention de lever des troupes en Canada, et y avait même envoyé quatre commissions d'officiers; que le commandement d'un régiment était réservé à un M. Maigré, lieutenant-colonel du régiment des sapeurs au service républicain. Le procureur général, à l'égard de ces derniers faits, a déclaré au Conseil qu'il n'en garantissait pas l'exactitude; mais que, pour lui, à cause des personnes par lesquelles il en avait obtenu la connaissance et à cause du sentiment général et de la situation des affaires dans le district de Montréal, il les croyait vrais.

Le procureur général s'étant alors retiré, Son Excellence a fait donner lecture des projets de proclamation et d'ordre en conseil qui suivent:—
(*Textuel.*)

" Par Son Excellence Robert Prescott, écuier, lieutenant-gouverneur et com-
" mandant en chef de la province du Bas-Canada, général et commandant en chef de
" toutes les forces de Sa Majesté dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, de la
" Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et leurs diverses dépendances, et dans l'île
" de Terre-Neuve.
" Proclamation.

" Vu que diverses personnes mal intentionnées ont depuis peu manifesté des
" tentatives séditieuses et méchantes pour aliéner l'affection des loyaux sujets de Sa
" Majesté, et les ont aussi excités par de fauses représentations à désobéir aux lois,
" et particulièrement certains étrangers, étant de nos ennemis qui se tiennent cachés
" dans différentes parties de cette province, agissant de concert avec des personnes
" dans les gouvernements étrangers, avec une intention d'étendre les desseins cri-
" minels de tels ennemis de la paix et du bonheur des habitants de cette province,
" et de toute religion, gouvernement et ordre social; et étant très expédient de répri-
" mer les desseins méchants et les pratiques séditieuses ci-dessus, et d'être sur ses
" gardes contre toutes tentatives de troubler la tranquillité, l'ordre et le bon gouver-
" nement de cette colonie: A ces causes, j'ai jugé à propos, de l'avis du Conseil exé-
" cutif de Sa Majesté, d'émaner cette présente proclamation, enjoignant et requérant
" strictement tous magistrats dans et par toute la province, capitaines de milice,
" officiers de paix et autres bons sujets de Sa Majesté, de faire toute leur diligence,
" pour découvrir toutes et chaque personnes qui pourront tenir des discours séditieux
" ou autres paroles tendantes à la sédition, répandre de fausses nouvelles, publier ou
" distribuer des papiers, écrits ou imprimés diffamatoires qui tendent à exciter le
" mécontentement dans les esprits, ou à diminuer l'affection des dits sujets de Sa
" Majesté, ou troubler en aucune manière la paix et le bonheur dont on jouit sous le
" gouvernement de Sa Majesté dans cette colonie. Et j'ordonne aux dits magistrats,
" capitaines de milice, officiers de paix et autres sujets de Sa Majesté, respective-
" ment, de saisir et arrêter, ou faire saisir et arrêter toutes et chaque personnes
" agissant d'une manière illégale et pernicieuse; et plus particulièrement tous et
" chacun des étrangers, étant ennemis comme ci-dessus, et qui sont actuellement ou
" qui seront trouvés dans les limites de cette province, afin que, par une exécution
" vigoureuse des lois, tous contrevenants soient traduits à telle punition qui pourra
" détourner toutes personnes d'entretenir de semblables desseins méchants et sédi-
" tieux commis contre l'ordre et la tranquillité du gouvernement de Sa Majesté, et la
" sûreté, la paix et la prospérité de ses fidèles et loyaux sujets.

" Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, au château Saint-Louis, dans " la ville de Québec, dans la dite province du Bas-Canada, le trentième jour d'octobre " dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, et dans l'an de Notre " Seigneur mil sept cent quatre-vingt-seize."

Province du Bas-Canada. } Savoir :—

" Au Conseil exécutif de Sa Majesté de et pour la dite province du Bas-Canada, " réuni au château Saint-Louis, en la ville de Québec, dans la dite province, le dimanche " trentième jour d'octobre l'an de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-seize " et du règne de Sa Majesté le trente-septième ;

Présences :

"Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil.

(*Textuel.*)

" Vu que par un Acte du parlement provincial du Bas-Canada, fait et passé dans " la trente-quatrième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé : " Acte qui " établit des règlements concernant les étrangers et certains sujets de Sa Majesté, qui, " ayant résidé en France, viennent dans cette province, ou y résident ; et qui donne " pouvoir à Sa Majesté de s'assurer et détenir des personnes accusées ou soupçonnées " de haute trahison ; et pour l'arrêt et l'emprisonnement de toutes personnes qui " peuvent individuellement, par des pratiques sédicieuses, tenter de troubler le gou- " vernement de cette province." Il est statué, que le gouverneur, lieutenant-gouver- " neur ou la personne administrant le gouvernement de la dite province durant la " continuation du dit Acte, pourra et peut par sa proclamation ou son ordre fait dans " le Conseil exécutif de cette province, ordonner que tous étrangers partiront de cette " province dans le temps qui sera fixé par telle proclamation ou ordre respective- " ment. Et vu que divers étrangers et autres personnes mal intentionnées ont depuis " peu manifesté des tentatives séditieuses et méchantes, pour aliéner l'affection des " loyaux sujets de Sa Majesté, par de fausses représentations de la conduite des per- " sonnes qui exercent actuellement l'autorité suprême en France, et particulièrement " de certains Français qui sont nos ennemis et qui se tiennent cachés dans différentes " parties de cette province, agissant de concert avec des personnes dans les gouver- " nements étrangers, avec une intention d'étendre les desseins criminels de tels enne- " mis de la paix et du bonheur des habitants de cette province, et de toute religion, " gouvernement et ordre social ; c'est pourquoi Son Excellence le lieutenant-gouver- " neur, en vertu de cet ordre fait dans le dit Conseil exécutif, suivant le dit Acte, " ordonne et enjoint à toutes personnes quelconques, étant sujets de France, qui sont " arrivées dans cette province depuis le premier jour de mai qui était dans l'an de " Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-quatorze, de laisser cette province dans " l'espace de vingt jours de la date d'icelui, et elles et chacune de ces personnes étant " sujets de France comme susdit, sont par le présent ordonnées de partir en conséquence, " sous les peines et pénalités contenues dans le susdit Acte."

Ordonné : La proclamation et l'ordre en conseil ci-dessus seront insérés pendant trois semaines consécutives dans la *Gazette* de Québec et les journaux de Montréal, en anglais et en français ; et cinq cents exemplaires en seront imprimés dans les deux langues, pour être affichés sur les portes des églises et dans d'autres endroits des villes et faubourgs de Québec, Montréal et Trois-Rivières, et des autres paroisses de la province.

N° 5.—WILLIAM STANTON AU COLONEL BARNES, A.Q.M.G.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *p.* 145.)

SAINT-JEAN, 18 novembre 1796.

MONSIEUR,—Après avoir reçu votre note, je me suis tenu tous ces jours-ci près de Rouse's-Point, sur la frontière ; mais je ne puis mettre la main sur aucun papier

ou lettre. Voici les informations que j'ai ramassées. Vers le milieu du mois dernier, cinq Français sont venus à Rouse's-Point de New-York et y sont restés quelques jours, consultant sur les moyens de s'introduire dans la province avec des papiers qu'ils avaient à distribuer parmi les Canadiens. En se mettant en chemin, accompagnés d'un guide (un Sneckall, Canadien), pour passer la ligne, ils déployèrent un petit drapeau national et arborèrent la cocarde nationale. Le guide les égara, ils revinrent à Rouse's-Point, et après une courte conférence se séparèrent. Je n'ai pu apprendre quelles décisions avaient été prises par eux. Tout ce que je sais, c'est que l'un d'eux est toujours resté depuis Rouse's-Point, et qu'il bâtit en ce moment une petite maison à moins d'un demi-mille de la frontière, ayant possession du terrain jusqu'à la ligne. Il est là sous le nom de fermier ou cultivateur, mais lui-même se donne pour peintre de sa profession. La terre qu'il occupe ne saurait être l'objet d'une culture sérieuse, et il est aisé de pénétrer ses intentions véritables. Son nom est De Millière et non De Moulière ; ce dernier nom est celui du général français qui quitta le *Jupiter* il y a quelques années. Il dit que le Canada sera envahi au printemps et qu'il s'attend à être général ; que les Français viendront de New-York par quatre ou cinq à la fois se mêler avec les Canadiens, et qu'à cette heure il n'est là que pour communiquer des renseignements, etc. Voilà ce que les gens aux environs de Rouse's-Point rapportent. A mon sens, cet homme n'est ni instruit ni capable ; il est pauvrement vêtu, et sans argent, car sa femme a vendu quelques bijoux pour finir la construction de leur maison. Il a, paraît-il, des cartes du pays et reçoit des paquets de Burlington. Si l'on voulait se saisir de sa personne, il traverse quelquefois au manoir de Caldwell, où il va acheter des clous, etc., pour sa maison.

J'apprends de gens qui l'ont su par ouï-dire qu'un Canadien nommé Launshaw (j'écris ce nom comme on me l'a prononcé) est rentré en Canada par Rouse's-Point il y a quatre jours, après deux ans d'absence. Il a fréquenté les Français, ce qui pourrait le rendre suspect. Il est trapu et a les cheveux roux, et attachés. A un signe à la joue gauche, juste sous l'œil. Il portait un habit rouge vineux, et une culotte de peluche bleue. S'en allait, a-t-il dit, voir ses parents à Québec, et avait l'intention de passer par William-Henry.

Il est venu un autre Canadien, il y a un mois environ, que l'on disait être employé par quelqu'un des cinq Français dont j'ai parlé ci-dessus, et porter des papiers dans sa culotte ; mais je n'ai pu parvenir à savoir son nom. Il avait servi récemment sur des croiseurs français ; a été deux ans hors de la province ; ses amis demeurent quelque part près de Montréal. Il est tailleur de son métier. C'est un jeune homme d'environ 22 ans, à la mine éveillée, brun, les cheveux noirs et frisés, qu'il porte attachés. J'espère savoir bientôt son nom.

Les cinq Français qui sont venus les premiers à Rouse's-Point n'avaient point l'air de gentilshommes ni de militaires ; et à la retour de leur tentative de traverser les bois, ils parurent tout déconcertés et décrochèrent leurs cocardes.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WM STANTON.

N° 6.—JOSEPH CHEW AU CAPITAINE JAMES GREEN.

(Archives du Canada, série C, vol. 673, page 63.)

MONTRÉAL, 28 novembre 1796.

CHER MONSIEUR,—Mon gendre M. Sistare, à qui Son Excellence a donné permission de venir à Montréal, arriva vendredi soir, le 25. Sur la frontière, il avait logé chez un M. Rouses, du côté américain, et comme on l'y regardait comme quelqu'un qui ne pouvait pas entrer dans cette province, un Français, nommé Du Miellie, lequel a une maison à un demi-mille environ de la ligne, du côté américain, ne fit point difficulté de lui annoncer qu'il avait été envoyé là, avec plusieurs autres, par le gouvernement de France, pour être prêt à encourager et appuyer toute insurrection dans le pays ; que n'ayant pas eu dernièrement de secours en

argent, ses compagnons avaient tiré d'un autre côté ; que, pour lui, il était à ce poste depuis environ deux mois ; qu'il avait envoyé deux personnes à la ville, avec des papiers cousus dans la doublure de leurs culottes ; que l'un de ces porteurs était revenu, et se trouvait à ou près Burlington—l'autre est encore dans cette province. Du Miellie lui montra un drapeau républicain, et sa femme lui apprit qu'elle avait trois mille cocardes. Rouses lui a rapporté qu'on disait que Du Miellie avait signé des proclamations et se donnait le titre de général. Pendant qu'il était à chez Rouses il vint deux Français en canot, qui le demandèrent, disant avoir des lettres pour lui. On lui racontait que Du Miellie avait apporté des armes ; mais combien ? il ne le sait pas. Il a vu deux mousquets dans sa maison, et deux autres que Rouses lui avait achetés. Je tâcherai de vous faire parvenir un récit plus clair des choses par la prochaine poste.

Je suis, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

JOSEPH CHEW.

M. Sistare a rendu compte de cette affaire au colonel Blake.

N° 7.—ROBERT LISTON AU GÉNÉRAL PRESCOTT.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *page* 208.)

(N° 2.—*Confidentielle.*)

PHILADELPHIE, 28 novembre 1796.

MONSIEUR,—Depuis que le gouvernement américain a fait connaître sa résolution de rester neutre pendant la présente guerre, et de se tenir en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français, dans ce pays-ci, paraissent avoir suggéré à leurs subalternes l'idée qu'il fallait se procurer une influence prédominante sur les Etats-Unis par les menaces et la contrainte ; et le nouvel ambassadeur semble être d'avis, comme l'ancien, que le moyen le plus assuré d'obtenir une pareille influence, c'est de se remettre en possession d'une partie, tout au moins, des territoires que la France avait autrefois dans le continent d'Amérique. Fauchet, d'après sa correspondance interceptée, se fût contenté de recouvrer la Louisiane. Il y a sujet de penser qu'Adet, au contraire, est d'avis qu'il faut aussi reprendre le Canada. On commence à deviner quel succès ont eu les représentations de Fauchet, sur les bruits venus de Paris de négociations entre le Directoire et la cour d'Espagne, en y joignant les courses des émissaires français dans la région sud-ouest des Etats-Unis, et le ton hautain que l'ambassadeur français a pris dans son dernier mémoire, et qui trahit, ce semble, un désir de chercher querelle, mais où plusieurs voient un calcul pour influer sur l'élection d'un nouveau Président. Jusqu'à quel point les projets d'Adet ont été accueillis en France, je l'ignore. Seulement, quelqu'un en étroite liaison avec lui (c'est un Français de naissance, qui parle anglais comme s'il était né en Angleterre) est revenu dernièrement du Canada, après l'avoir parcouru durant plusieurs mois, et les membres les plus indiscrets du parti démocratique disent qu'il y a pratiqué avec un très grand succès les esprits chez le peuple. Ils assurent même que déjà trois députés des habitants français de cette province sont en route pour l'Europe, chargés de porter des propositions à leur ancienne mère-patrie. L'affidé va lui-même passer en France, paraît-il, avec des dépêches de l'ambassadeur. Il communiquera au Directoire le résultat de son propre travail et des combinaisons de M. Adet.

Je ne puis pas répondre de la parfaite exactitude de tous ces détails, et il est probable que la vanité a porté l'aventurier dont je parle à exagérer l'effet de son travail en Canada ; mais je devais quand même vous mander ce qui est venu à ma connaissance.

Le nom de cet homme est Arrison ; on me dit, toutefois, qu'il voyageait dans le Haut et le Bas-Canada sous celui de Burns et qu'il s'y est donné pour Irlandais.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

ROB. LISTON,

P. S. Je désirerais savoir si vous êtes pourvu d'un chiffre, qui peut devenir nécessaire pour notre future correspondance ; j'ai les chiffres E et F 2 1784.

R. L.

Au major général PRESCOTT.

N° 8.—LE DUC DE PORTLAND AU GÉNÉRAL PRESCOTT.

(*Archives du Canada, série C, vol* 673, *page* 99.

WHITEHALL, 20 janvier 1797.

(*Extrait.*)

Dernièrement, un navire appelé l'*Olive Branch*, d'Ostende, chargé de vingt mille fusils avec leurs accessoires, de plusieurs pièces d'artillerie, de munitions et autres objets de guerre, a été pris et amené à Portsmouth. Il y avait à bord M. Ira Allen, lequel a déclaré avoir acheté la cargaison en France, par l'ordre et pour le compte de l'Etat de Vermont ; mais il ne paraît pas qu'il ait eu ou qu'il ait aucune pièce à produire, émanant soit du gouverneur ou du gouvernement de cet Etat, pour en justifier. Toutes ces circonstances, si on les rapproche de la récente tentative des Français sur l'Irlande, peuvent raisonnablement porter à supposer que le bâtiment et la cargaison étaient destinés pour ce royaume. Depuis la capture, cependant, j'ai eu quelque communication avec M. Graham, ancien aide de camp du gouverneur Chittenden, mais qui est maintenant marié et établi dans ce pays. Il m'a fait entendre formellement, d'après la connaissance qu'il a ou qu'il prétend avoir de M. Allen et de ses desseins, que la cargaison en question était destinée pour le Vermont, à l'insu ou sans la connivence du gouverneur et du gouvernement de cet Etat ; qu'elle avait été achetée pour armer les Vermontais, qui, sous la conduite et le commandement de gens du pays, devaient soutenir une insurrection dans le Bas-Canada. A ce propos, Graham m'a dit que, vers la fin de 1794 (je pense qu'il y a environ deux ans) M. Genest, l'ambassadeur français, lui avait offert 300 commissions en blanc, rédigées en français, à lui, au général Clarke et au colonel Lyon, tous trois parents ou alliés du gouverneur Chittenden, les deux derniers ayant, au dire de M. Graham, la principale part dans le projet ; et M. Genest les autorisaient à remplir eux-mêmes les blancs, en y mettant les noms d'hommes qu'ils jugeraient propres à être employés pour son exécution. M. Graham ajouta que M. I. Allen avait acheté quantité de plumets militaires l'automne dernier, qui devaient être expédiés au Vermont. D'après lui, leur projet serait de s'emparer de force du fort de Saint-Jean, et ensuite de faire une tentative sur Québec en usant d'intrigue et de ruse ; qu'ils avaient des affidés dans la province, qui n'étaient autres que des sujets de Sa Majesté et des émissaires français ; et Graham croyait que quelques-uns des premiers occupaient des postes de confiance sous votre gouvernement, mais il ne m'en a désigné aucun en particulier, excepté, je pense, le percepteur. A l'égard de ceux-ci, son insinuation est, sans doute, aussi mal fondée qu'elle semble improbable. Non seulement il ne prétendait pas que le gouverneur et le gouvernement du Vermont eussent connaissance de ces desseins, mais il paraissait en être certain ; et en effet la présomption de participation eût suffi par elle-même pour rendre peu vraisemblable tout le reste de son récit. Je dois ajouter que M. Graham croyait qu'il était parti de quelque autre point de France, outre l'*Olive Branch*, un autre bâtiment, avec une égale quantité de munitions de guerre, à destination du Vermont, pour les tentatives susmentionnées. Cela dit, et vous ayant ainsi fait part de tout ce que j'ai appris dans ma conversation avec M. Graham, je laisse à votre jugement et à votre discrétion à faire telles autres

recherches que votre connaissance de la situation des choses pourra vous conseiller sur les faits qu'il m'a découverts. Je ne terminerai pas cette lettre, cependant, sans vous recommander d'apporter dans ces recherches, qu'il faut mener d'une manière secrète, toute la circonspection possible, premièrement, afin que les personnes impliquées (s'il y en avait) ne soient pas averties prématurément que leurs agissements vous sont connus, et en second lieu, afin de ne point causer d'alarme et de crainte inutilement, si après tout, les informations de M. Graham n'étaient pas fondées ou ne méritaient aucune attention. La vérité est que la mise à exécution des proclamations si sagement faites par vous, vous fournit l'occasion d'exercer vos recherches, sans qu'on puisse supposer qu'il en existe d'autre raison que la situation présente des affaires de la province.

N° 9.—DÉPOSITION DE M. BARNARD.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *page* 149.)

Province du Bas-Canada, } Savoir :
District de Montréal. }

William Barnard, présentement de la ville de Montréal, province du Bas-Canada, commerçant, ayant dûment prêté serment sur les Saints Evangiles, dépose : qu'il est né à Deerfield, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, et réside en la ville de Montréal depuis cinq ans. Que le vingt-six juillet dernier, étant de passage à Alburgh, Etat de Vermont, petite ville située près de la ligne qui sépare cette province-ci des Etats-Unis, en route pour venir dans le Bas-Canada, il fit la rencontre d'une personne qui alors lui était étrangère, et qu'il supposa, par sa conversation, être un Américain, laquelle, comme il l'apprit ensuite, se nommait " McLean ", mais dont il ignore le nom de baptême. Que McLean l'aborda en disant qu'il trouverait peut-être singulier de s'entendre adresser ainsi la parole par un étranger, quoique ce titre fût moins réel qu'il (le déposant) ne se l'imaginait ; que s'il (le déposant) ne le connaissait pas, lui savait bien à qui il parlait : et que là-dessus, le dit McLean raconta au déposant plusieurs choses arrivées à celui-ci avant qu'il soit venu s'établir dans le Bas-Canada ; ce qui prouvait au déposant que McLean avait pris la peine de se renseigner exactement sur son compte ; qu'après cela, McLean dit au déposant qu'il avait à lui faire une communication d'une extrême importance, par laquelle il allait mettre sa vie entre ses mains ; aussi fallait-il absolument qu'il lui gardât le secret ; et qu'alors le dit McLean apprit au déposant qu'il était là pour susciter une révolution dans le Bas-Canada. Que les Canadiens pouvaient être assurés qu'on ferait tout pour eux, et que s'il (le déposant) voulait être de l'affaire, sa fortune était faite. Que le déposant, en entendant tout cela, eut l'idée qu'un complot avait été formé par ses ennemis pour le perdre comme il en avait été déjà menacé ; qu'il répondit à McLean : " Vous avez des desseins contre moi, je ne suis pas votre homme " ; et qu'aussitôt il s'éloigna de lui ; et qu'au moment où il le quittait, McLean dit au déposant : " Lorsque vous en saurez davantage, vous penserez autrement."

Que ce déposant le revit quelques jours après à Montréal ; que McLean lui ayant demandé s'il avait réfléchi sur sa proposition, il avait répondu qu'il s'en était mis fort peu en peine ; et que McLean répéta : " Quand vous me connaîtrez, vous penserez autrement." Que le même jour ou bientôt après, le déposant alla trouver M. Thomas McCord, juge de paix de la ville, et l'informa de tout ce qui s'était passé entre lui et McLean. Que le déposant, dans les premiers jours du mois de novembre dernier, c'était autant qu'il s'en souvient le 7, a rencontré McLean à Laprairie, village distant d'environ neuf milles de la ville de Montréal, et où, après avoir fait au déposant la promesse de ne point révéler son nom ni rien de ce qu'il (McLean) lui avait confié, il lui a dit être revenu au pays pour la même affaire qui l'y avait amené pendant l'été. Qu'il arrivait de Montréal, où il avait appris qu'il existait des soupçons du dessein qu'il voulait exécuter. Que, néanmoins, le déposant pourrait y compter, ce pays serait conquis, cela valait fait ; qu'il y aurait une armée ici le printemps prochain ; qu'on ne saurait se reposer sur les Canadiens, et qu'il était extrême-

ment fâché que les dernières agitations fussent arrivées, parce qu'elles faisaient tort à leur cause. Qu'il demandait seulement au déposant d'employer son influence parmi eux à les tranquilliser, et que des mesures avaient été prises pour prévenir tout mouvement pareil cet hiver; que si le déposant voulait prendre une part active à la chose alors ou plus tard, sa fortune était faite, et que tout l'argent dont il pouvait avoir besoin serait à sa disposition; que le déposant s'est refusé à tout cela. Il dit que McLean alors l'a prié de lui garder le secret, lui promettant qu'il serait protégé quand bien même il ne se mêlerait de rien. Qu'il comptait que le déposant découvrirait combien le séminaire et les principaux habitants de la ville avaient d'argent et où se trouvait cet argent; quelles personnes, vraisemblablement, épouseraient leur cause et quels seraient leurs ennemis. Qu'il reviendrait ici le printemps prochain; mais qu'avant de rentrer dans la province, il enverrait chercher le déposant pour le voir de l'autre côté de la frontière. Le dit McLean a dit ensuite au déposant que le coup serait frappé soudainement, dans un moment où l'on ne s'y attendrait point. Que leur but, en surprenant Montréal, serait de s'emparer de tout l'argent et de s'assurer de la personne des citoyens les plus importants; mais qu'on n'avait pas l'intention de leur ôter la vie.

Et plus n'en sait le déposant,

WM BARNARD,

Assermenté en la ville de Montréal, ce premier jour de décembre 1896, devant
JOHN RICHARDSON, J.P.

N° 10.—DÉPOSITION DE GABRIEL SISTARE.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *page* 153.)

Province du Bas-Canada, District de Montréal. } Savoir:

Gabriel Sistare, de la ville de New-London, Etat de Connecticut, marin, ayant dûment prêté serment sur la Saints Evangiles, dépose et dit: Que se trouvant, il y a environ trois semaines, détenu à la frontière, dans son voyage au Bas-Canada où il est venu voir le père et la mère de sa femme (on le détenait parce qu'il est natif de Barcelone), il logea à une hôtellerie tenue par un M. Rous, où il fit connaissance avec un Français qui s'appelle lui-même Du Millière. Que le dit Du Millière, par le refus fait d'abord au déposant de la permission d'entrer dans cette province, avait été porté à placer en lui sa confiance, que sans cela il ne lui eût pas donnée; que, d'après plusieurs conversations qu'ils ont eues alors ensemble, le déposant pense qu'il n'est pas douteux que le dit Du Millière entretient une correspondance avec des personnes de ce pays-ci. Qu'il a raconté au déposant comment il avait été envoyé de France avec sept ou huit autres par le gouvernement français, et qu'il s'était attendu à trouver, en arrivant dans ce pays, la population prête à prendre les armes sous ses ordres, en prévision de quoi il avait apporté deux drapeaux et nombre de cocardes nationales. Que le déposant a vu les drapeaux, et les a eus dans les mains, mais n'a pas vu les cocardes. Qu'après deux mois environ de séjour à cet endroit-là des Etats-Unis, ne voyant pas de chance probable de mener sans désemparer leur affaire à bonne fin, et leur situation, en fait d'argent, devenant mauvaise, les autres, c'est-à-dire les compagnons de Du Millière, s'en étaient allés ailleurs, mais où, le déposant ne le sait pas. Que la femme de Du Millière a dit au déposant qu'il avait envoyé deux hommes dans cette province, dont l'un avait des papiers cachés sous la doublure de sa culotte. Que l'un de ces porteurs de papiers était de retour et se trouvait maintenant à Burlington en l'Etat de Vermont; et que l'autre est encore dans cette province-ci. Que M. Rous, le maître de l'hôtellerie où logeait le déposant, lui a dit avoir ouï parler d'envois de papiers en Canada. Qu'il ne savait pas ce que ces papiers contenaient, mais que Du Millière s'y donnait le titre de général. Rous a dit encore au déposant que Du Millière avait apporté des armes avec lui, entre autres deux mousquets

que Rous a achetés et que le déposant a vus. Que le déposant ne sait pas le nom du porteur de papiers qui est encore dans cette province. Que Du Millière a acheté une petite terre à un demi-mille environ de la ligne frontière, et s'y est bâti une petite maison, pour être en situation favorable en cas d'événement important. Que pendant le séjour du déposant chez Rous, il est venu deux hommes avec une lettre pour Du Millière ; mais qu'il n'a pu apprendre d'où ils venaient. Et plus n'en sait le dit déposant.

GABRIEL SISTARE.

Assermenté devant moi à Montréal, en la province du Bas-Canada, ce premier jour de décembre 1796.

JOHN RICHARDSON. *J.P.*

N° 11.—LE PROCUREUR GÉNÉRAL AU CAPITAINE GREEN.

(*Archives du Canada, série Q., vol.* 78, *page* 159.)

(*Extrait.*)

QUÉBEC, 29 décembre 1796.

CHER MONSIEUR,—J'ai avis qu'un espion du Directoire est en Canada. Il est venu il y a eu huit jours samedi dernier, est pauvrement vêtu, et a une proclamation à distribuer. On pense que c'est un des officiers de la flotte qui a paru dernièrement sur la côte. Les magistrats de Montréal ont l'œil ouvert, ayant été prévenus. J'ai également donné les informations nécessaires à M. Taylor ici, et je me propose d'écrire par la poste d'aujourd'hui au chevalier Tonnancour aux Trois-Rivières, pour qu'on y guette l'espion. Mon plus ardent désir est qu'on puisse le prendre.

Je trouve aussi que nos amis du Vermont sont plus enclins à favoriser l'attaque projetée sur le Canada que nous ne l'avions supposé : Ira Allen a traité à Paris d'une quantité d'armes, ostensiblement destinées pour les milices vermontaises ; mais cette destination est très improbable, car j'apprends que la loi, au Vermont, oblige les miliciens à fournir leurs propres armes ; le gouvernement ne se mêle pas de ce soin.

Vous verrez sa lettre (d'Allen) à la dernière colonne de la première page du journal que je vous envoie. Je crois, à coup sûr, que les armes dont il parle, sont destinées soit pour les habitants du Vermont ou pour les Canadiens.

Du "Burlington Mercury" de vendredi, 1er décembre 1796. *Aux officiers de milice de l'Etat de Vermont.*

MESSIEURS,—Son Excellence Thomas Chittenden, écuier, m'ayant chargé de faire des achats d'armes pour l'usage de la milice, j'ai la satisfaction de vous annoncer que j'ai réussi à passer un marché et qu'on va expédier immédiatement les armes à New-York. Je m'empresse de vous donner cet avis, afin que vous ayez soin d'indiquer très exactement vos insuffisances dans vos états de revue au mois d'octobre prochain, et que je sache mieux où envoyer les armes après leur arrivée à Troy.

PARIS, 5 juillet 1796.

IRA ALLEN.

N° 12.—LE GÉNÉRAL PRESCOTT AU DUC DE PORTLAND.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78, *page* 234.)

QUÉBEC, 18 février 1797.

(Extrait.) En ce qui concerne la situation politique dans cette province, je n'ai rien de nouveau à communiquer à Votre Grâce, si ce n'est que deux des individus impliqués dans les pratiques de trahison dont j'ai parlé dans mes précédentes lettres, ont été arrêtés à Montréal. J'étais sur le point de m'adresser, par l'intermédiaire de M. Liston, au gouvernement des Etats-Unis, pour en obtenir l'arrestation et la remise de Ducalvette, un des principaux agents dans le complot, et qui résidait depuis quelque temps à Burlington ; mais j'apprends aujourd'hui qu'il s'est enfui de là et s'est retiré dans un autre Etat américain.

Il est particulièrement remarquable qu'après avoir pu constater, pendant la semaine dernière, qu'au moins dix personnes avaient entre les mains les proclamations envoyées en Canada par M. Adet, il n'a pas été possible de s'en procurer un seul exemplaire. Ceux qui reconnaissent avoir reçu les proclamations déclarent uniformément qu'ils les ont brûlées aussitôt après avoir vu ce que c'était. Le fait même qu'ils n'en ont pas donné avis aux magistrats, mais ont, sur un point si important, gardé un profond silence, montre clairement les dispositions réelles du peuple.

La législature s'est réunie le 24 janvier, et dans mon discours d'ouverture je lui ai recommandé de renouveler l'Acte des étrangers. La Chambre d'Assemblée a remis la prise en considération de cette mesure au 22 mars; la majorité s'y montre peu disposée à favoriser des mesures pouvant donner plus de force à la main du pouvoir exécutif; mais je crois que la Chambre haute saurait le cas échéant, faire échec à toute intention hostile de sa part.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Grâce le très humble

et très obéissant serviteur,

ROBT PRESCOTT.

N° 13.—DÉPOSITION DE JOHN BLACK.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 78–1, *page* 7.)

A Québec, ce dixième jour de mai l'an de Notre Seigneur mil sept quatre-vingt-dix-sept, à sept heures du soir, devant moi John Young, écuier, membre du Conseil exécutif de Sa Majesté pour la province du Bas-Canada, a personnellement comparu John Black, charpentier de navire de Québec et l'un des représentants du comté de Québec à l'Assemblée, lequel a juré sur les Saints Evangiles:—Qu'aujourd'hui, vers midi, un homme, qu'il croit être un Canadien, se donnant le nom de Frichet, de Saint-Jean au-dessus de Québec, et qu'il n'avait jamais vu avant ce moment, est venu à sa maison, dans le faubourg Saint-Roch, et a offert de lui vendre du bois. Qu'après un certain temps, comme d'autres personnes étaient présentes, le dit Frichet a demandé à lui parler en particulier, et qu'étant seuls, il a déclaré au déposant qu'il venait pour toute autre chose que ce qu'il avait dit en compagnie; qu'il (le déposant) était regardé comme un de ceux qui souffraient grief sous le gouvernement britannique, et que le ministre français aux Etats-Unis en ayant été informé, avait envoyé dans la province un général français pour l'acquérir lui Black et d'autres aussi à la cause de la République française, et les consulter sur le moyen de détruire le gouvernement britannique; que le ministre français avait une grande confiance dans le déposant et comptait beaucoup sur lui, d'autant plus qu'il avait appris quelle était son influence sur le peuple. Que le général français était en ce moment dans le bois, à environ trois quarts de lieue de Québec; mais que lui, Frichet, ne connaissant pas le nom des lieux, ne pouvait lui dire où; et qu'alors il a pressé le déposant de l'accompagner, s'engageant à le conduire à l'endroit même. Que le déposant a jugé qu'il était de son devoir de suivre le dit Frichet, et qu'en conséquence, entre une heure et deux heures, il s'est rendu de Saint-Roch avec lui en arrière des fortifications, puis, par les hauteurs d'Abraham et la côte du Foulon (*Wolfe's Cove*), à la grève, qu'ils ont suivie jusqu'à la route qui mène à Woodfield. Qu'en chemin faisant Frichet lui a appris que ce général français avait de l'argent tant et plus; que ce n'était pas une question d'argent qui pourrait les empêcher de s'entendre. Qu'il (Frichet) l'avait vu en dépenser si libéralement qu'il l'avait mis sur ses gardes, de crainte qu'il ne s'exposât par là aux soupçons. Qu'il (Frichet) lui avait fait prendre un déguisement de façon à lui donner l'apparence d'un acheteur de chevaux; et qu'en descendant à Québec ils ont feint de marchander des chevaux par où ils passaient, mais n'en ont acheté qu'un. Que ce général français était un Anglais ou un Américain, qu'il (Frichet) avait mieux aimé guider à travers la province qu'un autre général, qui était Français et qu'on avait pensé à envoyer ici à la place; y ayant moins

de risque pour lui (Frichet) à conduire une personne qui parlait anglais. Que lui Frichet avait été employé de la même manière l'automne dernier et n'avait pas pour le moment d'autre besogne que de conduire ce gentleman. Que cette fois-ci, il avait été, à la demande de ceux qu'ils savaient être des agents français, les rencontrer à huit milles environ de l'autre côté de la frontière, au-dessus de Saint-Jean ; et que c'est soit de là ou de Saint-Jean (le déposant ne l'a pas bien compris) qu'il s'était mis en route mardi, deux du présent mois. Que le déposant et Frichet étant rendus au haut de la côte, par le chemin de Woodfield, Frichet a proposé de prendre un chemin de traverse pour pénétrer dans le bois ; ce que le déposant par un motif personnel de prudence refusa, n'étant pas trop sûr alors qu'il n'y rencontrerait pas plus d'une personne. Que là-dessus Frichet est entré seul dans le bois, en lui demandant de rester où il était ; et quelque temps après, Frichet lui a fait des appels avec la voix à la manière canadienne, et en reparaissant a fait signe au déposant de le suivre ; que le déposant l'a suivi et qu'après une marche d'environ deux cents verges dans le bois, Frichet l'a présenté à un homme vêtu comme il a été dit précédemment, lequel s'était avancé et lui a donné une poignée de main, lui exprimant son contentement de le voir, et l'assurant que le ministre français avait son nom (celui du déposant) en très haute considération. Qu'il (l'étranger) a dit être venu là pour lui confier un dessein très important, dont l'exécution serait éventuellement laissée au déposant, mais où il y allait de sa vie à lui et de celle d'autres personnes. Que son dessein était de faire disparaître le gouvernement anglais de l'Amérique. Qu'il croyait possible de surprendre Québec pendant qu'on en relevait et changeait la garnison, car il avait entendu dire qu'un détachement du 60e régiment était parti ce matin même et que d'autres encore s'en iraient avant l'arrivée des troupes qui doivent venir de Montréal les remplacer ; que les volontaires canadiens, à son avis, seraient très faciles à pratiquer. Qu'il avait 15,000 hommes de l'autre côté de la frontière tout prêts, et parmi eux beaucoup d'Américains, qui, fidèles aux principes d'après lesquels agissent la Grande-Bretagne et le gouvernement corrompu d'Amérique, refusaient de rien faire contre cette province jusqu'à ce que le parti qu'il voulait à présent organiser et employer pour enlever Québec fasse un appel. Que cette place était un sujet d'inquiétude pour tous les postes supérieurs de la province, parce qu'elle pouvait s'enlever par surprise ; que le moment de la surprendre était venu. Que M. Adet, le ministre français, qu'il disait connaître familièrement, était allé en Europe pour obtenir l'envoi de troupes contre le Canada ; mais qu'il n'avait en cela d'autre but que de procurer aux Canadiens la liberté et l'indépendance, en y employant la force de la France, déjà en guerre avec la Grande-Bretagne. Qu'il désirait savoir la valeur de la propriété mobilière des Anglais à Québec, en marchandises et en argent ; à quoi le déposant a répondu qu'elle était très considérable ; et que l'autre a dit que le tout serait donné aux conquérants et particulièrement aux meneurs. Qu'il lui a demandé quelles étaient les dispositions des Dorion et de M. Papineau, lequel, à ce qu'on lui avait dit, était à Québec ; et que le déposant a répondu qu'il les croyait très ennemis du gouvernement britannique. Qu'il (l'étranger) avait besoin d'environ dix hommes de confiance influents parmi le peuple, qu'il faudrait voir un à un, et tenir dans l'ignorance de son plan, jusqu'au moment de l'exécution, où ils auraient à réunir ensemble tout leur monde sous des prétextes plausibles. Qu'il (l'étranger) a consenti à venir ce soir à Québec, et que le déposant l'a informé qu'il lui trouverait ensuite un asile sûr chez Pacquet à Charlesbourg, lequel est député du comté avec le déposant. Cet homme a dit encore que sa cause était celle de l'humanité, et qu'il ne verserait le sang qu'en cas de résistance, son seul objet étant de délivrer le Canada et affranchir le peuple de la tyrannie du gouvernement britannique. Qu'il a dit se nommer David McLean, et qu'il a remis au déposant une lettre de M. Hundson du lac Champlain, que ce dernier connaît, et qui recommandait le colonel David McLean comme un gentleman digne d'attention ; mais que McLean a ensuite repris et déchiré cette lettre, de même qu'une autre adressée à M. Blackwood, auquel, a-t-il dit, il ne pouvait pas se fier, étant homme à compromettre le succès de la cause. Qu'il (McLean) se trouvait à Montréal en septembre et octobre derniers, pendant les émotions populaires, et qu'il avait empêché qu'elles

ne continuassent parce que le peuple, selon lui, n'était pas prêt encore pour pousser les choses jusqu'où il fallait. Qu'il avait appris que le gouvernement britannique du Canada offrait £500 de récompense pour son arrestation. Qu'il savait un moyen d'enivrer toute la garde de Québec, ou comment l'endormir avec du laudanum, afin de rendre plus facile la surprise de la place. Qu'il a quitté Philadelphie le 7 avril, et que M. Adet, lequel devait en partir le 10, lui avait fortement recommandé de se mettre en correspondance avec un M. Greenup, du Kentucky, membre du Congrès, qui l'assisterait dans cette affaire.

JOHN BLACK.

Assermenté devant moi les jours et dates ci-dessus.

JOHN YOUNG, C.E.

N° 14.—DÉPOSITION DE CHARLES FRICHET.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 79-1, *page* 13.)

Province du Bas-Canada, District de Québec. } Savoir :

Interrogatoire de Charles Frichet, de Saint-Jean, comté de Huntingdon, district de Montréal, propriétaire, devant moi Nathaniel Taylor *esquire*, un des juges de paix de Sa Majesté pour le dit district de Québec, ce douze mai de l'an trente-septième du règne de Notre Souverain Seigneur George trois par la grâce de Dieu roi de la Grande-Brétagne, de France et d'Irlande et défenseur de la foi.

Le dit Charles Frichet, accusé devant moi sous serment de crime de haute trahison, en son interrogatoire ce jourd'hui fait l'aveu qu'à son interrogatoire hier il a celé plusieurs choses qu'il se pensait obligé de taire parce qu'il avait juré de n'en rien révéler ; mais qu'étant à cette heure convaincu qu'il doit pour le bien de son âme dire toute la vérité, il déclare avoir connu l'an dernier Isaac Felt, mentionné en son interrogatoire d'hier, et que celui-ci portait le nom de McLane. Que, dans le cours de l'été dernier (vers le mois de juillet ou d'août), ce Jacob Felt, autrement dit McLane, vint chez lui et lui demanda s'il se nommait Frichet, à quoi ayant répondu que oui, McLane lui demanda s'il était un honnête homme et voulait lui jurer le secret, ajoutant qu'en ce cas il lui confierait des choses importantes ; que là-dessus le déclarant fit le serment exigé et qu'alors Felt lui dit : " Pouvez-vous m'avoir des certificats, signés par six personnes du Canada, qui montrent que les Canadiens sont mécontents du gouvernement britannique et désirent le rétablissement du gouvernement français ? Si vous voulez me procurer ces certificats et venir en France avec moi, je vous fournirai la somme d'argent qu'il vous plaira et vous ne manquerez de rien." Qu'il refusa sa proposition, et que McLane ensuite lui demanda d'aller le rencontrer sur la frontière provinciale à quinze jours de là; et qu'il ne voulut point le promettre et n'y alla pas cette fois. Que le jeudi 27 avril dernier, en conséquence d'un message reçu de McLane et par les mains d'un nommé Butterfield, il se rendit à la frontière, où il vit McLane, lequel lui fit de grandes amitiés, lui rappela son serment et lui demanda de le conduire à Québec, ce qu'il se chargea de faire. Que s'étant enquis, cependant, de l'objet du voyage, McLane répondit que ça ne le regardait pas, mais qu'ayant beaucoup insisté, McLane lui dit qu'il allait acheter des chevaux, et ajouta : " Si l'on vous demande mon nom, vous répondrez que je m'appelle Jacob Felt." Qu'ils partirent de la frontière en canot et débarquèrent avant d'arriver au fort Saint-Jean, qu'ils passèrent (en prenant par la campagne en arrière) dans la nuit du dimanche, 30 avril. Que le lundi, 1er mai courant, ils ont passé la journée à la maison de l'accusé, et que le mardi matin ils se sont remis en route à cheval, deux heures avant le jour ; ont déjeûné chez son frère le curé de Belœil, dîné chez Joseph Frétreau à Saint-Marc, couché à Saint-Ours dans une auberge près de l'église, et continué de là leur voyage à Québec, comme il l'a raconté dans sa déclaration d'hier. Qu'à leur arrivée à Saint-Nicolas, McLane, lui parlant de ses parents (à Frichet) qui y sont établis, lui a dit : " Peut-on se fier à eux ? Peuvent-ils garder un secret ?

S'ils sont fiables, j'ai quelque chose à leur dire." Qu'en ce moment encore McLane lui a rappelé son serment, puis a ajouté : " Vous ne me connaissez pas, je suis envoyé par le gouvernement français pour exciter une insurrection en Canada dans le but de délivrer d'esclavage vos frères et parents. Je suis le commandant en second de l'armée française destinée à opérer contre cette province. Je voudrais former un corps de Canadiens pour surprendre la garnison de Québec ; vous pouvez parler à vos frères, à vos parents, et peut-être les engager à se joindre à nous. Surprendre la garnison est chose facile, si seulement les Canadiens veulent être des nôtres. Il ne me faut que cinq cents hommes, qui soient résolus et capables de garder le secret. Ils n'auront pas besoin de chercher un chef, je suis prêt à me mettre à leur tête, et j'ai un plan d'attaque qui ne peut pas faillir. Les Canadiens feraient mieux de se lever en armes pour conquérir la province eux-mêmes, car une armée auxiliaire leur occasionnera de grandes dépenses." Que sur la remarque à lui faite par le déclarant que s'il prenait la place il ne pourrait pas la garder, McLane répliqua : "' Vous vous trompez, il y a maintenant en Amérique dix mille hommes qui sont prêts à se joindre à nous quand nous commencerons, au premier appel." Que le déclarant dit un mot de l'affaire à son frère Etienne Frichet, à Saint-Nicolas, lequel refusa de rien entendre sur ce sujet. Que pendant leur séjour à Saint-Nicolas, McLane l'a prié à plusieurs reprises d'en parler à d'autres, ce qu'il a toujours refusé de faire. Que McLane ensuite s'est enquis à lui s'il connaissait un Black, charpentier de navire de Québec, à quoi il a répondu négativement. " Je le connais bien, dit McLane, il a eu beaucoup à souffrir sous le gouvernement anglais ; si je pouvais le voir, la ville serait à moi, car je sais quel homme c'est." Qu'étant rendus à l'anse du Foulon (Wolfe's Cove), comme il l'a dit en sa déclaration d'hier, il lui demanda s'il avait une lettre pour Black, et que McLane répondit : " Je n'en ai pas. Ça n'est pas nécessaire—vous lui direz, s'il est seul, que je suis ici, que je suis McLane (dans le cas où il ne me reconnaîtrait pas sous le nom de Felt) ; et s'il n'est pas seul, dites que vous avez du bois à vendre, ce qui vous donnera l'occasion de causer avec lui en particulier."

Qu'il (Frichet) amena Black à l'endroit où McLane se tenait caché. Que Black avait paru le connaître la première fois qu'il l'avait nommé ; que McLane, quand ils se rencontrèrent, lui présenta une lettre, en disant qu'elle était pour lui, puis une autre destinée pour quelque autre personne ; que Black, après les avoir lues, conseilla à McLane de les détruire toutes deux ; qu'ils les déchirèrent en effet et que lui (Frichet) et McLane en enterrèrent les morceaux près de l'endroit où avait lieu la conversation. Que McLane annonça à Black qu'il se proposait de faire des piques en bois durci au feu, pour armer ceux qui s'enrôleraient pour surprendre la garnison, et ajouta : " Vous, M. Black, vous pouvez faciliter beaucoup l'exécution de notre plan ; les soldats vous connaissent, les sentinelles prendront de vous de la boisson, et il vous est facile d'y mêler du laudanum. Mon dessein est qu'on ne tue que ceux qui résisteront, car les prisonniers nous seront utiles." Que Black approuva le plan qu'il lui exposait, et dit à McLane qu'il ferait mieux de lui donner son portefeuille, de crainte qu'on ne le trouvât sur lui, ce que fit McLane, et Black l'emporta. Qu'il (Frichet) conduisit McLane chez Black comme il l'a déclaré à son interrogatoire d'hier, et s'en alla ensuite chez Gaulin, où il a été pris. Que le portefeuille de McLane était rempli de papiers, mais que McLane n'avait pas de papiers cachés sur lui, à sa connaissance ; ni de bagage, excepté un petit sac de toile, où il portait son argent. Que lorsqu'il (Frichet) quitta Black à la nuit, après souper, celui-ci le pressa beaucoup de rester, et que, sur son refus de le faire, il fut conduit chez Gaulin par un domestique de Black. Que quand il avait dit à Black que Jacob Felt avait un autre nom, qui était McLane, Black avait répété " McLane " mais sans lui dire qu'il le connût. Et plus n'en sait le déposant.

Sa
CHARLES × FRICHET,
marque.

Déclaration reçue le jour et an ci-dessus devant moi.

NATH. TAYLOR, J.P.

N° 15.—DÉPOSITION DE THOMAS BUTTERFIELD.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 79-1, *page* 125.)

Interrogatoire de Thomas Butterfield, amené devant moi, John Richardson, écuier, un des juges de paix de Sa Majesté pour le district de Montréal, sous l'inculpation de haute trahison. L'accusé répond :—

Qu'il se nomme Thomas Butterfield, qu'il réside à Swanton, en l'Etat de Vermont, où il est propriétaire en partie d'un moulin à scier ; qu'il est venu en dernier lieu à Saint-Jean par Windmill-Point et Rouse's-Point, en compagnie d'une personne s'appelant Worthington, et qu'un M. Law, de Sorel, est venu avec eux en canot de Rouse's-Point à Saint-Jean. Qu'il faisait ce voyage à Saint-Jean pour y vendre des planches et y acheter du sel. Que Worthington lui a dit être natif de Boston, qu'il était revenu en mars dernier du pays de l'Ohio et allait à Montréal, d'où il irait peut-être à Québec, mais sans dire pourquoi.

Qu'il (le déposant) connaît un David McLean, qu'il a vu pour la première fois, il y a environ deux mois, à Water (Otter) Creek, et qui lui dit alors se rendre sur la frontière et lui parla terres et canaux. Que, voilà quatre semaines environ, il l'a revu à Swanton, chez un nommé Holgets, un de ses voisins ; que McLean, lequel s'appelait alors le major McLean, lui a demandé s'il avait affaire à Saint-Jean ; et, ayant répondu que oui, s'il voudrait se charger d'un message à un nommé Frichette, qui y demeurait et à qui le déposant avait quelquefois vendu du bois de sciage : c'était de lui dire que M. McLean désirait le voir ; McLean ajouta que Frichette comprendrait pourquoi, car Frichette le connaissait bien. Que le déposant prit un canot chez un Duclos à la rivière du Sud, et descendit à Saint-Jean avec un nommé Partlow. Qu'il y arriva il y a eu vendredi trois semaines, et en repartit le lendemain, dans le même canot, avec Partlow, Frichette et un domestique de M. Ferguson, de la baie de Missisquoi. Qu'en s'en retournant ils ont rencontré, en chemin, dans une embarcation, M. Conroy, de Saint-Jean, et deux hommes nommés Sullivan et Babuty, qui les ont salués et leur ont parlé.

Que Frichette alla en compagnie du déposant jusqu'à sa maison à Swanton, et de là continua son chemin à pied pour rejoindre McLean ; et que le lendemain matin, il (Butterfield) vit McLean et Frichette ensemble à la maison d'un nommé Scovel. Qu'il n'entendit aucune conversation entre eux, excepté ces paroles proférées par McLean : "J'irai avec vous." Que le jour où il rencontra McLean à Saratoga, il y a quatre semaines environ, ce dernier lui dit être venu en Canada l'année dernière pour s'assurer si les Canadiens étaient en disposition de se soulever, et qu'il était employé par le ministre français. Que McLean ne lui montra ni lettres ni papiers, mais qu'il lui dit avoir des papiers à montrer, si c'était nécessaire, pour prouver sa mission, ajoutant qu'un Silas Hathaway, aubergiste à Saint-Albans, les avait vus, et qu'un Asa Holget, qui tient auberge à Swanton, connaissait ses desseins, mais n'avait point vu ses papiers. Que McLean lui dit ensuite qu'un nommé Barnard connaissait aussi ses intentions, et que le déposant jugea que ce Barnard, que, du reste, il ne connaît pas personnellement, devait être un Américain. Que le déposant n'a jamais entendu McLean dire que ses desseins fussent connus de personne en Canada, à l'exception d'un Black ou Blake ; mais qu'il l'a entendu dire que les Canadiens seraient assistés par les Français dans le cours de cet été, et que ceux-ci viendraient probablement à Québec sur une flotte. Que le déposant, quand il est venu à l'hôtellerie de Rouse, sur la frontière, a eu un soupçon que Worthington était un frère de McLean, par une conversation surprise entre Rouse et un Chandinet ; mais que Worthington ne lui en a jamais fait l'aveu.

THOS BUTTERFIELD.

Interrogé à Montréal ce vingt-deux mai 1797 devant moi,

JOHN RICHARDSON, *J.P.*

N° 16.—DÉPOSITION DE DANIEL McLANE.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 79-1, *page* 129.)

Interrogatoire de Daniel McLane, amené devant moi John Richardson, écuier, un des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le district de Montréal, sous l'inculpation de haute trahison, et qui, interrogé par moi au sujet de cette accusation, répond comme suit:—

Qu'il demeure à Pittsburg, en l'Etat de Pensylvanie; qu'il est né à Dedham, environ douze milles de Boston; que parti de Pittsburg au milieu de mars dernier, il est arrivé à New-York au commencement d'avril, étant en compagnie de David McLane son frère. Que de New-York ils se sont rendus à Saint-Albans, Etat de Vermont, où le déposant a une sœur mariée avec un Scovil, et où il est resté environ quinze jours. Qu'il (le déposant), de son état, spécule sur les terres. Qu'il est venu dans cette province avec un Butterfield, dont il avait fait connaissance au commencement du présent mois à la Chute de Missisquoi, pour se procurer des renseignements touchant le dit David McLane, qui, à ce qu'il venait d'apprendre, avait été arrêté depuis peu à Québec, savoir la cause de son arrestation, et si c'était possible, le faire remettre en liberté. Qu'il avait engagé le dit Butterfield à l'accompagner en Canada, où il était tout à fait étranger. Qu'il a vu pour la dernière fois son frère à Saint-Albans, en compagnie d'un homme qu'on lui a dit depuis s'appeler Frichette; que son frère lui a appris alors qu'il allait à l'île la Mothe, d'où il reviendrait dans quinze jours ou trois semaines; mais que le déposant a dernièrement su que son frère et Frichette étaient montés en canot à Windwill-Point et étaient descendus à Saint-Jean. Que le déposant était venu avec le dit David McLane de Philadelphie à New-York, et de New-York à Saint-Albans, en passant par Albany et la nouvelle ville sur l'East-Road; qu'ils s'étaient embarqués à Mountain-Independance et étaient débarqués à la baie de Saint-Albans, dans le Vermont.

Que le déposant a connu Butterfield à Swanton, où il réside; et que David McLane envoya de là Butterfield à Saint-Jean chercher Frichette. Que le dit David, en partant de Saint-Albans, n'avait pas d'autre bagage qu'un petit paquet renfermant des chemises et des bas. Que le déposant a quitté la maison de Butterfield il y a environ quatre jours. Que son frère David lui avait appris qu'il était venu en Canada l'année dernière, en compagnie de leur frère de mère Jacob Felt; et aussi qu'il avait été avec M. Adet à Philadelphie, mais qu'il ne lui avait pas dit pourquoi. Que le déposant a entendu dire, en différents lieux, que le peuple du Canada était mûr pour l'insurrection et qu'on soupçonnait que les Français l'aideraient. Qu'il n'a pas entendu dire si les Français devaient faire quelque tentative pour cela, ni entendu parler d'aucun plan d'attaque. Qu'il a entendu dire, pareillement, qu'il y avait des dépôts d'armes sur la frontière entre cette province et le Vermont; mais après renseignements pris, il constate que cette assertion est fausse. Qu'on lui a rapporté aussi qu'un nommé Allen avait été chargé par le Vermont de ce procurer une quantité d'armes pour les militaires de cet Etat, qui en ont grand besoin, et que ces armes avaient été interceptées; mais qu'il n'a jamais entendu dire qu'elles fussent destinées pour cette province-ci. Que, lorsqu'il est venu à Saint-Jean, il a déclaré à l'officier commandant qu'il se nommait Joseph Worthington, ayant pris ce nom pour éviter les soupçons que celui de McLane, son vrai nom, éveillerait après l'arrestation de son frère, courir moins de risque d'être retenu, et parvenir enfin jusqu'à Montréal, où il espérait avoir des nouvelles plus certaines du sort de son frère.

D. McLANE.

Interrogé à Montréal ce 22 mai 1797 devant moi.

JOHN RICHARDSON, *J. P.*

N° 17.—RAPPORT DU PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 79–1, *page* 19.)

A Son Excellence Robert Prescott, écuier, capitaine général et gouverneur en chef de la province du Bas-Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.—Conformément aux ordres de Votre Excellence, j'ai maintenant l'honneur de faire mon rapport sur les différents cas de crimes contre le gouvernement instruits aux dernières assises tenues pour les districts de Québec et de Montréal.

Les divers crimes et délits contre le gouvernement pour lesquels il a été formé des accusations, sont les suivants:

Haute trahison.

Provocation à un rassemblement tumultueux pour résister à l'exécution de l'*Acte des chemins.* Entraves apportées au libre approvisionnement du marché de Montréal pour forcer les habitants de cette ville à s'unir avec ceux de la campagne dans leur résistance à l'Acte.

Agression sur un constable exerçant sa fonction sous l'autorité de l'*Acte des chemins.*

Attroupement tumultueux et agression sur un juge de paix dans l'exercice de ses fonctions.

Attroupements tumultueux, agressions sur la personne et détention illégale de plusieurs inspecteurs des grands chemins.

Attroupements et délivrance par force d'individus arrêtés pour cette dernière infraction et étant entre les mains des officiers du shérif.

Agression sur le shérif de Montréal dans l'exercice de sa fonction, et délivrance par force d'un prisonnier en sa garde, pris pour délit contre le gouvernement.

Propos séditieux et diffamatoires contre la Chambre d'Assemblée.

Le nombre des individus mis en accusation à Montréal pour les faits ci-dessus s'est élevé en totalité à dix-neuf, dont quatre, accusés de haute trahison, n'ont pas encore eu leur procès. Treize ont passé en jugement, sur lesquels onze ont été trouvés coupables et condamnés. Les deux restant se sont soustraits aux poursuites de la justice.

Ceux accusés de haute trahison n'ont pas eu de procès, parce que la session étant limitée à dix jours et le renvoi aux assises ayant été prononcé la cinquième journée, je n'ai pu me conformer au Statut 7 Anne, ch. 21, art. 11, qui ordonne de communiquer aux jurés des copies des accusations et de la liste du jury, etc., dix jours avant le procès.

A Québec, il y a eu vingt-quatre personnes accusées des faits ci-dessus, et sur ce nombre vingt-trois ont été convaincues et condamnées.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des accusés à Québec et à Montréal, avec l'indication des faits dont ils ont été convaincus, et des sentences prononcées contre eux; j'y renvoie très respectueusement Votre Excellence pour les particularités.

Mais je ne croirais pas remplir les intentions de Votre Excellence, si je manquais de lui présenter un aperçu général des poursuites qui ont mis en évidence la source, l'origine de tant de crimes et délits contre le gouvernement, ainsi que les desseins de ceux qui y ont participé.

Dépositions de Jean-Baptiste Louisneau et autres.

Demillière, général au service de la République française, arrivait avec un nommé Ianson, se disant ingénieur, et sept officiers français, sur nos frontières le 12 septembre dernier, en intention de pénétrer dans la province par les bois. En essayant d'exécuter cette partie de leur plan, ils rencontrèrent tant de difficultés qu'ils s'en désistèrent, et retournèrent à la frontière de la province, d'où ils dépêchèrent à Montréal deux Canadiens, Joseph Peters, autrement dit Ducalvet, et Jean-Baptiste Louisneau, avec des lettres, des papiers et des instructions. A qui les lettres apportées par Ducalvet étaient adressées, et quelles étaient ses instructions confidentielles, on n'a jamais pu et on ne pourra probablement jamais le découvrir; mais, à l'égard des papiers, c'étaient des commissions en blanc pour l'armée républicaine, et des adresses incendiaires aux Canadiens, qu'elles excitaient à la révolte.

Ducalvet et Louisneau cependant, avant leur départ, avaient été nommés lieutenants dans " l'armée française d'outre mer " ; et l'objet général de leur mission était de sonder les Canadiens, et de provoquer et entretenir parmi eux, autant que possible, un esprit de mécontentement et d'opposition au gouvernement, en toute occasion et pour toute chose.

Ils arrivèrent à Montréal le 24 septembre, et le lendemain même tinrent une réunion près de la ville pour aviser aux meilleurs moyens d'effectuer une révolution dans la province ; plusieurs personnes y assistèrent. Ducalvet et ceux que l'on savait avoir été à cette réunion ont été mis en accusation pour ce fait et pour d'autres actes préparatoires de haute trahison (*a*).

(*a*) Affaire n° 7 sur la liste ci-annexés.

Ducalvet, qui était le chef de la mission, à son arrivée à Montréal vit tout de suite que l'*Acte des chemins* (qui était une innovation) pouvait servir beaucoup son dessein. Il fomenta de tout son pouvoir le sentiment de désapprobation excité par cette mesure; et l'effet de ses efforts fut bientôt apparent. L'opposition à l'exécution de l'Acte devint des plus vives ; à peine si quelques habitants de Montréal firent le travail que cet Acte impose. La majorité s'y refusa absolument, et les magistrats, naturellement, se virent forcés de condamner les réfractaires aux amendes applicables à leur négligence.

Parmi ces réfractaires, un nommé Luc Berthelot (qui demeure près de Montréal, à quelques portes de la maison où Ducalvet avait tenu sa réunion le 26 septembre), ayant été régulièrement trouvé coupable, fut condamné à une amende de quelques chelins, et deux magistrats décernèrent un bref pour le recouvrement de la somme. L'exécution de ce mandat fut confiée à un constable nommé Marston, qui se transporta à la demeure de Berthelot le deux octobre. Non seulement ce constable, lorsqu'il voulut exercer la saisie, en fut empêché, mais aussi il fut très cruellement battu par cinq ou six personnes qui étaient dans la maison, et se trouva heureux de s'échapper de leurs mains. Pour cette agression violente, les personnes présentes ont été mises en jugement et condamnées (*b*).

(*b*) Affaire n° 4 sur la liste ci-annexée.

Un mandat d'arrestation fut immédiatement lancé contre Berthelot et ceux qui avaient eu part avec lui à l'*assaut* ; mais ils se cachèrent, et comme les choses devenaient de plus en plus sérieuses, il y eut réunion des juges de paix du district, à Montréal, le 4 octobre, pour se concerter sur les mesures qu'il leur paraîtrait à propos de prendre. Le bruit s'était répandu qu'ils se réuniraient au palais de justice, et à l'heure de l'assemblée cent personnes ou plus, parmi lesquelles était Berthelot, s'attroupèrent autour de l'édifice. Le shérif, averti que Berthelot se trouvait dans la foule, alla l'arrêter en vertu du mandat décerné contre lui, comme je l'ai dit. Il ne se fit aucune tentative pour s'opposer à cette prise de corps ; mais Berthelot n'était pas en son pouvoir depuis plus de cinq minutes, qu'il fut enlevé de ses mains de la manière la plus violente, par la foule, sur la Place d'Armes, un *square* de Montréal, que le shérif traversait avec son prisonnier pour le mener chez un juge de paix. Pour cette agression avec attroupement contre le shérif et pour la délivrance de Berthelot, quatre personnes ont été traduites aux assises et trois condamnées (*c*).

(*c*) Affaire n° 5 sur la liste ci-annexée.

La délivrance de Berthelot ne fit qu'augmenter la fermentation. Des courriers parcoururent les campagnes, requérant les habitants de s'assembler à Montréal le 11 octobre pour s'opposer à ce que l'on continuât d'exécuter l'*Acte des chemins*, et les menaçant de l'incendie de leurs maisons et de leurs granges, s'ils n'y allaient pas. On n'a pu connaître que deux de ces courriers, et ils ont été mis en accusation pour provocation à un rassemblement tendant à la rébellion. L'un des accusés a été acquitté, l'autre condamné (*d*).

(*d*) Affaires nos 6 et 2 sur la liste ci-annexée.

Le 11 octobre, en effet, un très grand rassemblement eut lieu sur le Champ de Mars à Montréal ; mais il n'y eut de violences envers personne, et à la demande des magistrats la foule se dispersa.

Les magistrats étaient restés fermes, et résolus à faire ce que l'Acte exigeait d'eux; en conséquence, ils décernèrent un mandat en recouvrement d'une amende

qu'un Latour, connu pour être un des meneurs, avait été condamné à payer. Le constable Marston, chargé encore de ce mandat, ne put pas l'exécuter. Il trouva Latour enfermé dans sa maison avec plusieurs de ses amis, bien armés de mousquets, qu'ils dirigèrent vers lui aussitôt qu'ils le virent s'approcher. D'autres tentatives furent faites ensuite, mais toujours en vain, et Latour s'échappa peu après.

Ce dernier assaut sur le constable Marston eut lieu le 24 octobre, ce fut la crise. L'exécution de l'*Acte des chemins* était entièrement arrêtée. Les magistrats étant d'avis qu'avec la force militaire qu'il y avait alors dans le district de Montréal, il ne serait pas prudent de persister, il plut à Votre Excellence, le 30 octobre, d'ordonner l'envoi de deux autres régiments à Montréal; cette sage mesure rendit aux juges de paix l'autorité perdue, et l'énergie à leurs actes.

Comme Latour s'était enfui aux Etats et s'y trouvait encore pendant la tenue des assises à Montréal, je n'ai pas formé d'accusation contre lui, sachant que je ne pourrais pas le mettre en jugement et pensant que l'accusation lui donnerait l'alarme et l'empêcherait de revenir à Montréal, où l'on guette son retour.

Les effets des combinaisons de Ducalvet n'ont pas été visibles dans le district de Québec aussitôt que dans celui de Montréal, car c'est le 9 octobre seulement qu'il y en parut quelque marque; ce jour-là, à une assemblée des habitants de Saint-Roch, convoquée pour nommer les inspecteurs des chemins de la paroisse, il y eut émeute; les personnes disposées et prêtes à faire les nominations n'en eurent pas la liberté, et un magistrat (M. Wilson), qui voulut disperser l'attroupement, fut grossièrement insulté et sa vie menaçée. Pour cet attroupement tumultueux, et l'agression sur un magistrat dans l'exercice de sa fonction, quatre personnes ont été mises en jugement; trois ont été condamnées, et la quatrième s'est soustraite aux recherches (*e*).

(*e*) Affaire n° 12 sur la liste ci-annexée.

Immédiatement après l'émeute à Saint-Roch, des mesures avaient été prises pour arrêter ceux qui y avaient participé; et cette diligence eut un bon effet sur les esprits dans les paroisses voisines; les inspecteurs furent nommés paisiblement en novembre et décembre. Les habitants de la Pointe-Lévi en nommèrent neuf pour leur paroisse le 1er janvier. Mais, le 9 du même mois, à la même heure du jour, les neuf inspecteurs furent enlevés et tirés de leurs maisons respectives par neuf différentes bandes, et conduits par elles tumultueusement à un lieu de rendez-vous général, au centre de la paroisse, où les bandes réunies les contraignirent de se démettre et de livrer les instructions imprimées qu'ils avaient reçues pour l'exercice de leurs fonctions. Pour ces faits d'agression avec bande et d'arrestation illégale, douze meneurs ont été mis en accusation et condamnés (*f*).

(*f*) Affaires nos 8, 9 et 10 sur la liste ci-annexée.

Mais quoique les meneurs de ces dernières émeutes aient été finalement condamnés, ce n'est qu'avec une très grande difficulté qu'on a pu s'assurer d'eux. Un mandat d'arrestation avait été décerné contre quatre de ces meneurs le 11 janvier; le 25, deux huissiers chargés de son exécution se saisirent de leur personne à la Pointe-Lévi. Comme ils les conduisaient à Québec, ils furent attaqués en chemin par une bande de huit hommes armés de gourdins, qui leur enlevèrent leurs prisonniers de force et leur ordonnèrent de regagner Québec et d'annoncer à ceux qui les avaient envoyés que les habitants de la Pointe-Lévi ne laisseraient opérer aucune arrestation dans leur paroisse, ajoutant: "Qu'ils envoient autant de gens qu'ils voudront, nous avons trois cents hommes armés qui sont prêts à soutenir notre détermination."

L'efficace et prompte assistance de Votre Excellence, en cette occasion encore, a maintenu l'autorité des magistrats, et c'est à elle que la province doit la conservation de la paix. Les meneurs furent arrêtés avec ceux qui avaient pris part à la délivrance. Les uns et les autres ont été traduits en justice et condamnés (*g*).

(*g*) Affaire n° 11 sur la liste ci-annexée.

Pendant ces désordres dans les districts de Québec et de Montréal, on tenait en plusieurs endroits le langage le plus séditieux et le plus diffamatoire contre le gouvernement et particulièrement contre la Chambre d'Assemblée. Deux personnes

(*h*) Affaires nos 1 et 2 sur la liste ci-annexée.

(un Français et un Canadien) ont été poursuivies de ce chef et condamnées. Ces propos séditieux et diffamatoires étaient surtout tenus par des étrangers, dont les noms mêmes sont restés inconnus et qu'il a été impossible de découvrir malgré toutes les recherches.

La cause de tant de crimes et délits contre le gouvernement, je l'attribue au grand nombre d'émissaires français dont la province a été dernièrement infestée, et leurs manœuvres pour exciter des troubles sont, en tous points, semblables à celles qu'ils employèrent en 1794. Cette année-là, l'*Acte de milice* servit de prétexte; cette fois-ci, ils ont su profiter de l'*Acte des chemins* pour détourner les Canadiens de leur devoir d'allégeance. L'ignorance, la profonde ignorance qui caractérise les Canadiens, cela n'est que trop vrai, les dispose naturellement à croire les assertions les plus mensongères. Mais soit que leur conduite procède de l'ignorance ou de la désaffection, le danger pour le gouvernement a été, et sera en toutes semblables conjonctures, également à craindre.

Le tout très respectueusement soumis

A Votre Excellence

Par son très humble et très obéissant serviteur,

J. SEWELL,
Procureur général.

Québec, 12 mai 1797.

N° 18.—LISTE D'ACCUSATIONS AUX ASSISES DU PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 79–1, *page* 30.)

Liste des personnes mises en accusation à la session de la cour d'assises tenue à Montréal en mars 1797, pour crimes et délits contre le gouvernement. Annexe du rapport du procureur général du 12 mai 1797.

District de Montréal
N° 1.
Dominus Rex vs
Charles-François Ferrière.

Accusé d'avoir tenu des discours séditieux et diffamatoires contre l'honorable Chambre d'Assemblée le 15 octobre 1796, en la paroisse de Sainte-Rose.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Jugement: un an de prison et cautionnement exigé pour bonne conduite durant trois années, de £100 par lui-même, et £50 par deux cautions individuellement.

N° 2.
Dominus Rex vs
Amable Content.

Accusé de délit de rébellion commis le 13 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch de l'Assomption, en provoquant des personnes à s'attrouper pour s'opposer à l'exécution de l'*Acte des chemins*.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Jugement: £20 d'amende: trois mois de prison; cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par lui-même, £100 individuellement par deux cautions.

N° 3.
Dominus Rex
vs
François Lafontaine,
François Porrier et
Antoine Fontrouge dit
Crépin Gadouin.

Accusés d'association illégale, le 3 novembre 1796, en la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, pour apporter des entraves à l'approvisionnement accoutumé du marché de Montréal jusqu'à ce que les habitants de cette ville consentissent à s'unir avec les habitants des paroisses rurales dans la résistance à l'exécution de l'*Acte des chemins*.

Les prisonniers ont été trouvés coupables, excepté Antoine Fontrouge dit Crépin Gadouin. Jugement: £5 d'amende chacun, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par eux-mêmes et £100 individuellement par deux cautions.

N° 4.
Dominus Rex
vs
Luc Berthelet, Scholastique Mathieu, Guillaume Blondin et Guillaume Fontaine.

Accusés d'attaque avec violences envers un constable dans l'exercice de sa fonction, le 30 septembre 1796, en la paroisse de Sainte-Marie.

Décision à l'égard de Blondin : *Non est inventus.* Les trois autres prisonniers ont été trouvés coupables. Jugement : Luc Berthelet, £10 d'amende et cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £100 par lui-même et £100 par deux cautions, chacune £50; Guillaume Fontaine, 20s. d'amende et cautionnement de bonne conduite pendant un an, £50 par lui-même et £25 individuellement par deux cautions. Scholastique Mathieu, ne s'étant pas représentée pour recevoir le jugement, ordre a été donné de la contraindre à comparaître aux prochaines assises pour s'entendre juger.

N° 5.
Dominus Rex
vs
Luc Berthelet, François Chamberlain, Etienne Rastoule et Emmanuel Vidriquaire.

Accusés d'avoir, le 11 octobre 1796, en la paroisse de Sainte-Marie, en la ville de Montréal, commis une agression, avec émeute, contre le shérif du district dans l'exercice de sa fonction, et d'avoir enlevé de sa garde Luc Berthelet, qu'il avait arrêté, en vertu du mandat d'un juge de paix, pour fait d'agression avec violence sur un constable dans l'exercice de sa fonction. Les prisonniers ont été déclarés coupables. Jugement : Luc Berthelet, £5 d'amende et trois mois d'emprisonnement; François Chamberlain, trois mois de prison; Etienne Rastoule, £5 d'amende, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant un an, £50 par lui-même et £25 par deux cautions individuellement; Emmanuel Vidriquaire dit Saint-Hilaire, £20 d'amende, trois mois de prison, et cautionnement de bonne conduite pendant deux ans, £200 par lui-même et £100 par deux cautions individuellement.

N° 6.
Dominus Rex
vs
Nicolas Depelteau.

Accusé du délit de provocation, en la paroisse de Lachine, à commettre des actes d'émeute le 10 octobre 1796 à Montréal.

Le prisonnier a été acquitté.

N° 7.
Dominus Rex
vs
Joseph Peters *alias* Joseph Du Calvette, Jean-Baptiste Bizette, Etienne Girard dit Provençal et Joseph Girard dit Provençal.

Accusés de faits de haute trahison commis, en la paroisse de Sainte-Marie, le 26 septembre 1796 et divers autres jours tant avant qu'après.

Note.

Le Statut 7e Anne, ch. 21, art. 11, exige que des copies de l'accusation et des listes des jurés, etc., soient communiquées aux accusés de ce crime, dix jours avant qu'ils soient traduits à la barre. Comme il ne restait plus que cinq jours de session, lorsque le grand jury a prononcé le renvoi aux assises, y compris le jour de la mise en accusation, le procès n'a pu avoir lieu.

District de Québec.
N° 8.
Dominus Rex
vs
Ignace Lambert, Louis Roberge, François Cantin et François Roberge.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupement sur Etienne Denvers, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir illégalement détenu durant une heure.

Les prisonniers ont été déclarés coupables. Jugement : 1s. d'amende et six semaines de prison chacun.

N° 9.
Dominus Rex
vs
Joseph Dusault, François Ale, Louis Lemieux dit Langlois et Gabriel Lemieux.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupement, sur Ignace Couture, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir détenu illégalement durant une heure.

Les prisonniers ont été trouvés coupables. Jugement : trois mois de prison et 20s. d'amende chacun.

N° 10.
Dominus Rex
vs
Louis Cadorette, François Couture, Louis Gaudreau et Charles Cadorette.

Accusés d'avoir, le 9 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression avec attroupement, sur Michel Dusault, inspecteur des chemins de la paroisse, et de l'avoir détenu illégalement durant une heure.

Les prisonniers ont été condamnés. Jugement: Louis Cadorette, 20 s. d'amende et deux mois de prison; François Couture, Louis Goudreau et Charles Cadorette, 1 s. d'amende et six mois de prison,

N° 11.
Dominus Rex
vs
Pierre Huard, Louis Croteau, Etienne Lemieux, Louis Lemieux jeune, Michel Lemieux aîné, Laurent Levasseur, Joseph Lemieux et Pierre Boucher dit Prisque.

Accusés d'avoir, le 25 janvier 1797, en la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, commis une agression, avec attroupement, sur Philip Hooper et William Thompson (officiers du shérif) et d'avoir enlevé de leurs mains Joseph Dusault, Louis Lemieux dit Langlois et Gabriel Lemieux, arrêtés par eux en exécution du mandat d'un juge de paix pour faits d'attroupement tumultueux et agression. Les prisonniers ont tous été trouvés coupables. Jugement: Pierre Huard, douze mois de prison et 20 s. d'amende; Louis Croteau et Laurent Levasseur, neuf mois de prison et 20 s. d'amende chacun; Pierre Boucher dit Prisque, Joseph Lemieux, Michel Lemieux, Louis Lemieux et Etienne Lemieux, six mois de prison et 20 s. d'amende chacun.

N° 12.
Dominus Rex
vs
Antoine Dionne, père, Antoine Dionne, fils, Pierre Noël Peltier et Charles Gagner.

Accusés d'avoir, le 9 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch, commis, avec attroupement turbulent et tumultueux, une agression sur un juge de paix dans l'exercice de sa fonction. Les prisonniers ont tous été condamnés, à l'exception de Charles Gagner, qui n'a pas encore été arrêté. Jugement: trois mois de prison, £5 d'amende chacun, et cautionnement de bonne conduite durant deux ans, £50 chacun par eux-mêmes et £25 par deux cautions individuellement.

N° 13.
Dominus Rex
vs
Antoine Dionne père.

Accusé d'avoir tenu des propos séditieux et diffamations contre l'honorable Chambre d'Assemblée, le 7 octobre 1796, en la paroisse de Saint-Roch. Le prisonnier a été condamné. Jugement: six mois de prison, £10 d'amende, et cautionnement de bonne conduite durant deux ans, £100 par lui-même et £50 par deux cautions individuellement.

J. SEWELL, *P.G.*

Québec, 12 mai 1797.

N° 19.—LE LIEUTENANT-COLONEL DE BERNIÈRE AU CAPITAINE GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 64.)

SAINT-JEAN, 20 mai 1797.

CHER MONSIEUR,—Son Excellence a su sans doute, par le colonel Blake, que l'on a arrêté deux hommes de caractère suspect; je les fais mener demain en calèches à Montréal. L'un deux dit se nommer Worthington, mais il y a raison de croire que c'est un frère de McLean.

Depuis que j'ai fermé ma lettre au colonel Blake, j'ai vu un M. Low, qui réside au fort W.-Henry. Il a entendu dire chez Rouse, d'où ils sont venus ensemble, que cet homme n'est autre qu'un frère de McLane.

Le premier qui m'en a informé est un nommé Sullivan d'ici. Il était anciennement dans la marine britannique. Il m'a donné cette information privément; sur quoi j'ai arrêté le couple.

A l'égard de Butterfield, il passe et repasse si souvent par ici, qu'il ne doit pas être uniquement occupé de ses propres affaires. C'est lui qui a conduit McLean dans la province. Cela se dit ici.

Je serais fort en peine, si l'on exigeait de moi, que j'apporte des preuves contre ces prisonniers; mais comme ils rentrent tout à fait dans la catégorie des suspects, il y a là, je suppose, de quoi justifier mon acte.

Les deux Canadiens qui sont domestiques de Rouse ne paraissent pas être autre chose; ils ne savent aucunement ce que sont les voyageurs qu'ils ont conduits.

Je pense n'avoir pas dit au colonel Blake que j'ai fait fouiller les prisonniers; on n'a pas trouvé de papier sur eux; et à part deux sacs vides, ils n'avaient aucun bagage.

Je demande au colonel Blake de me donner ses ordres au sujet des deux Canadiens que je retiens prisonniers en attendant.

Je viens d'apprendre d'eux qu'ils ont mis à terre un " Yanky ou Anglais," comme ils disent, à l'hôtellerie de Watson, près de l'île aux Noix.

J'apprends encore d'eux qu'il a été débarqué un petit paquet qui composait le bagage de l'un des prisonniers. Comme il est en ce moment tout près de 11 heures du soir, on ne peut en faire la recherche; mais je tâcherai de le retrouver, avant leur départ demain.

Cette affaire m'a empêché de terminer une lettre à moitié écrite, où je vous rends compte de l'état de ce poste. Je vous l'enverrai par le premier courrier.

Je suis avec considération, monsieur,

Votre humble et fidèle serviteur,

J. De BERRIÈRE,

N° 20.—LETTRES ANONYME À M. JOHN THORP.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 68.)

15 mai 1797.

Cher monsieur,—Vous connaissant un peu. ainsi que vos vues politiques, et sachant aussi que vous faites principalement votre négoce en Canada, je prends la liberté de vous écrire pour vous informer que l'on projette une invasion de ce pays, qui aurait lieu de bonne heure, en la présente saison, soutenu par les Français et où nombre de citoyens de votre Etat et des Etats du Sud sont engagés, de concert avec les Français, pour le louable objet, comme ils disent, de placer les provinces canadiennes sous un gouvernement républicain, indépendant de toute nation étrangère quelconque, et en union seulement avec les Etats américains. Jusqu'à quel point ils peuvent réussir, je l'ignore; mais si jamais la tentative était faite, elle aura indubitablement de désagréables conséquences pour les sujets anglais. J'ai appris ces choses par hasard de gens qui sont du complot. Comme mes propres sentiments politiques sont opposés à tout mouvement insurrectionnel, et que les principes d'humanité me portent à désirer le bien des hommes en général, je prends ce moyen de vous faire savoir ce qui se passe, afin que vous puissiez aviser à vos affaires et avertir vos amis là-bas comme vous le jugerez à propos. Vous pouvez être assuré que le projet est sérieux, et que, sans d'énergiques mesures pour en prévenir la réalisation, il s'exécutera, ou tout au moins il y aura tentative. Le temps proposé pour l'invasion est le mois de juillet prochain, mais elle pourra être différée jusqu'au mois de novembre, à une époque assez tardive pour qu'une flotte ne puisse pas remonter le fleuve; mais je suis persuadé que leur intention est de se saisir des navires dans le port de Québec. A cause de la manière dont j'ai eu mes renseignements, je vous cache mon nom. Nous nous rencontrerons peut-être plus tard; jusque-là croyez-moi vraiment votre ami. Le 4 juillet serait le jour nommé.

M. John Thorp.

N° 21.—AUTRE LETTRE À M. JOHN THORP DU MÊME (JOHN HUNSDON)

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 71.)

18 juin 1797.

Cher monsieur,—Ayant une occasion pour revenir, et des affaires qui m'appellent, j'ai pensé qu'il valait mieux me mettre en route, et, j'attends un mot de vous avant de me rendre de votre côté. Je ne cours, je suppose, aucun danger à le faire

car il est probable que la lettre que j'ai écrite n'a pas été présentée, les compagnons ayant changé de nom. Ce qu'ils voulaient avoir, c'était l'entreprise de l'ouverture du chemin à la rivière Connecticut, et par ce moyen, comme j'en ai été informé depuis, ils eussent introduit leurs gens dans la province. J'ai mandé tout cela à M. Blackwood, à qui j'ai écrit, et à M. Black.

JOHN HUNSDON.

Le reste de la lettre est sans importance.

N° 22.—JOHN HUNSDON À M. JOHN THORP.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 70.)

La première partie de la lettre n'ayant trait qu'à des affaires de négoce est omise ici. (Cette note et la copie de la présente lettre et des deux précédentes sont de la main du colonel De Bernière).

WINDMILL-POINT, 29 juin 1797.

Vous trouverez ci-inclus copie d'une lettre que je vous ai envoyée sans la signer, en même temps que j'en écrivais une à M. Blackwood, de même nature, le 15 mai, qui fut portée au delà de la frontière et rapportée. Je l'ai depuis fait parvenir à M. Blackwood. Par ma lettre vous apprendrez pourquoi je ne me rends pas ; non que je craigne de le faire, mais, après les informations que j'ai données, je recevrais peut-être certaine visite, et je serais signalé comme suspect. Du reste, j'ai communiqué tout ce que je sais, et je manderai immédiatement tout ce que je pourrai apprendre des desseins contre le gouvernement ; et mes amis en Canada peuvent se fier à moi autant que si j'étais là-bas, ou que si j'avais fait serment d'allégeance à leur gouvernement. Le parti démocratique a eu quelque avantage sur moi, et dans un cas l'a emporté ; mais j'espère que les habitants du Canada n'auront pas à en souffrir, car je suis résolu de déjouer ses desseins. Or, si j'étais maintenant mis en scène comme témoin, mon témoignage serait inutile ; je ne tiens pas mes renseignements de personnes qui sont ou qui iront dans la province. Pour ces causes je vous prie de vous charger du soin de mes affaires quant à présent. Il est possible qu'il me devienne nécessaire d'aller au Canada ; en ce cas, j'irais avec empressement, si l'on y avait en moi cette confiance à laquelle, si je ne m'abuse point sur mon compte, la pureté de mes intentions me donne le plus grand droit. Je pourrais rendre des services. Mais je ne saurais m'attendre à cette confiance, vu les justes craintes que tant de nos compatriotes ont excitées par leur conduite. Par vos propres sentiments, il vous est aisé de juger de ceux que j'éprouve en réfléchissant un peu au dessein diabolique qu'on a conçu contre l'intérêt même de notre pays, et aux inhumanités qui accompagneraient son exécution en Canada. Que ce dessein, avec ses auteurs, soit déjoué, c'est le vœu sincère d'un homme qui peut en toute vérité se dire votre ami et celui du gouvernement canadien.

JOHN HUNSDON.

M. JOHN THORP.

N° 23.—LE LIEUTENANT-COLONEL DE BERNIÈRE AU CAPITAINE GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *p.* 72).

SAINT-JEAN, 19 juin 1797.

MONSIEUR,—Quoique le gouvernement puisse être déjà en possession de la plupart des informations contenues dans les lettres suivantes, je crois de mon devoir de vous faire cette communication.

J'espère que Son Excellence ne me désapprouvera pas d'avoir, à la demande de Thorp, promis protection à Hunsdon, jusqu'à ce poste du moins. M. Conroy m'assure que M. Thorp est bien disposé, et même s'intéresse beaucoup à la prospérité du gouvernement.

C'est M. Conroy qui m'a présenté ce matin à M. Thorp, de qui je tiens la communication dont je vous fais part.

J'ai l'honneur d'être avec considération,
Cher monsieur,
Votre humble et fidèle serviteur,
J. De BERNIÈRE.

Capitaine GREEN, du 26e régt,
Secrétaire militaire, etc., etc., etc.

M. Lindsay et M. Conroy, juges de paix m'ont demandé de donner un sauf-conduit à M. Hunsdon, qui lui permette de venir jusqu'ici, de séjourner à Saint-Jean, en attendant que Son Excellence exprime sa volonté, et, s'il désirait s'en retourner, de le faire librement sans crainte d'être retenu.

M. Lindsay me prie de dire que M. Conroy et lui se proposent d'écrire sur ce sujet à M. Ryland par le courrier de demain.

N° 24.—LE CAPITAINE SHOEDDE AU MAJOR GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 75.)

MONTRÉAL, 25 février 1799.

CHER MONSIEUR,—Le dernier courrier de "Burlington" n'a apporté aucune nouvelle; mais un journal de New-York, du 12, (que le Dr Jones avait, et qu'il a perdu) raconte, sur le rapport d'un navire venu de Lisbonne, à la date du 12 décembre, la prise de Malte et de Minorque; pour Malte, je le crois sans peine; mais Minorque pouvait-elle être prise en si peu de temps et avec la poignée d'hommes que le général Stewart avait sous ses ordres.

Il y a à Albany un Français que vous connaissez mieux que moi, son nom est Lacouture (Le Couteulx). C'est un agent du Directoire. Il a dit ces jours derniers, étant ivre, qu'il avait huit émissaires en Canada; cela, j'en suis sûr, vous le savez; mais ce qui m'engage à vous écrire, c'est qu'il part en ce moment d'Albany pour aller à Niagara et ensuite à Détroit; peut-être ignorez-vous ce voyage; et comme peut-être aussi il croira qu'il n'y a pas grand danger à traverser la frontière là-bas, on aurait ainsi l'occasion d'arrêter cette canaille, en envoyant son signalement. Pardon, si j'ai pris pareille liberté.

Je suis, mon cher major, bien sincèrement à vous,
H. H. SCHOEDDE.

Major GREEN, du 26e régiment.

N° 25.—LE MAJOR GÉNÉRAL BURTON AU LIEUTENANT GOUVERNEUR MILNES.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 89.)

MONTRÉAL, 14 juillet 1801.

MONSIEUR,—Le porteur, qui dit se nommer le colonel Graham, vous fera connaître le but de son voyage à Québec. Je crois, néanmoins, à propos de vous envoyer copie du récit qu'il m'a fait. Il ne me paraît pas nécessaire d'y ajouter des observations sur son compte, puisque vous aurez l'occasion de juger de l'homme par vous-même. Je ne puis, toutefois, me dispenser de vous dire qu'à mon avis il parle trop librement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
N. C. BURTON,
Major général.

A Son Excellence
Le lieutenant-gouverneur sir ROBERT SHORE MILNES, Bt.
etc., etc., etc.,
Québec.

N° 26.—LE MAJOR GÉNÉRAL BURTON AU MAJOR GREEN.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 81.)

MONTRÉAL, 15 juillet 1801.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mander la nouvelle suivante, pour l'information du lieutenant général. Une personne, disant se nommer le colonel Graham, qui réside au Vermont, avocat par état, m'a demandé un entretien. J'ai fixé l'entrevue à 1 heure hier. Il a été ponctuel. Il a commencé par me montrer un ancien passe-port qu'il avait eu du duc de Portland pour aller à Hambourg. Puis il m'a mis sous les yeux des lettres et notes des ducs de Portland et de Montrose, de M. King et de M. Colquhoun, écrites depuis assez longtemps; m'a parlé de M. Wickham, de M. Liston, etc.; m'a dit être fort à son aise; qu'il recevait £450 du gouvernement; qu'il est l'homme le mieux logé du Vermont, et qu'il y a une clientèle considérable. Après quoi, il m'a passé un papier, dont je vous envoie copie (pièce n° 1.) L'ayant lu, je le priai de me donner plus de détails, s'il le pouvait; il y consentit tout de suite et me dit qu'il reviendrait à 5 heures m'apporter une note moins succincte; ce qu'il fit. Je joins aussi à la présente lettre ce second papier (n° 2).

Il m'a exprimé la crainte que les Vermontais ne lui fissent un méchant parti, s'ils venaient à savoir qu'il a fourni les informations contenues dans les deux papiers. Pourtant, il s'est montré inconséquent, en parlant trop librement (comme je l'ai appris dans notre conversation) avec des personnes de cette ville.

Il avait l'intention d'aller voir le lieutenant-gouverneur, mais il me dit aussi qu'il aimerait mieux ne pas faire le voyage, s'il pouvait s'en dispenser. J'ai appris, cependant, qu'après m'avoir quitté, il a changé d'idée et s'est mis en route, hier soir, pour Québec. J'ai écrit au lieutenant-gouverneur, et je lui ai envoyé une copie des deux papiers du colonel Graham; on trouvera, j'espère, que j'ai eu raison de les lui communiquer.

Je suis en doute sur la foi à donner aux discours du colonel, quoiqu'il puisse y avoir du vrai dans ce qu'il dit. Il m'a paru exagérer beaucoup les choses, dans l'espérance d'obtenir quelque avantage, vaguement indiqué, pour lui-même. C'est un homme qui a connu le monde et qui ne manque pas d'habileté, je le trouve même assez bien pourvu de finesse; seulement, il ne possède pas toute la prudence, toute la discrétion nécessaire pour le rôle qu'il joue, en recueillant et confiant ses informations.

J'espère n'avoir point passé les bornes de la bienséance en présentant des observations que j'ai cru de mon devoir de faire pour l'instruction du lieutenant général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
N. C. BURTON, *M.G.*

N.B.—Je dois faire remarquer que le colonel Graham est venu d'Angleterre il n'y a pas longtemps.

Major GREEN, *secrétaire militaire.*

N° 27.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR HUNTER.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 90.)

QUÉBEC, 20 juillet 1801.

MONSIEUR,—J'envoie à Votre Excellence copie d'une lettre que j'ai reçue du major général Burton, et des papiers qu'elle renfermait, avec copie de ma réponse. Comme je ne possède pas d'autres renseignements sur le sujet de ces papiers que ceux mêmes qu'ils contiennent, je n'ai que faire d'y ajouter des observations; mais si Votre Excellence, cependant, remarquait quelque chose d'important, je lui serai fort obligé de me communiquer son sentiment. Elle peut être assurée que je ferai

tout en mon pouvoir pour déjouer toute entreprise contre le gouvernement de Sa Majesté dans cette province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur,
ROBERT S. MILNES.

Son Excellence
Le lieutenant général HUNTER,
Etc., etc., etc.

N° 28.—INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS COMPLOTS.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 92.)

Majors généraux: Isaac Clerk, Arwin, Jonn. Spafford, Ira Allen. } du Vermont.

Stephen Thorn,
major dans l'armée française,
nouvellement arrivé avec des
commissions françaises.

Major général Hull, du Massachusetts, 6 milles de Boston.

Major Jededh. Clerk,
du Vermont.

Capit. Timothy Hinman,
Lac Magog.

Silas Harthoway
Docteur Shaw
Capitaine Hide.

Un nommé Rogers a porté les plans, etc., à Hartoway et Allen. Israel Keath, ancien adj. général du Massachusetts, est sur la frontière,—a des forges, etc.,—était rapporteur au procès de l'infortuné major André, comme il dit. Keath a deux frères établis dans le Haut-Canada, et qui ont construit une usine à fer, etc. Ces hommes fabriqueront des piques, etc., pour les colons de la Nouvelle-Angleterre dans leur canton. Il se tient des comités secrets; et il y a une correspondance active d'une extrémité à l'autre des Etats-Unis, et avec les Jacobins dans le Haut et le Bas-Canada. Les drôles vont et viennent continuellement, sous le prétexte d'affaires de toute autre sorte, mais en réalité dans le but arrêté de souffler la révolte. Je sais que ces faits et d'autres sont vrais. Seulement, Sa Grâce le duc de Portland a promis expressément que mon nom ne serait jamais divulgué ni mis en question à l'occasion des informations que je fournirais au gouvernement.

Ces hommes se sont tous désaffectionnés du gouvernement fédéral, ont peu à perdre et n'ont d'espérance qu'en l'idée de pillage.

Major général BURTON.

N° 29.—LETTRE ANONYME AU MAJOR GÉNÉRAL BURTON.

(*Archives du Canada, série C, vol.* 673, *page* 94.)

Major général BURTON,

MONSIEUR,—Je me hâte de porter à votre connaissance le fait suivant, que j'ai appris de gens dont on ne saurait ici révoquer les propos en doute; à savoir qu'un grand nombre d'hommes, de ceux aux Etats-Unis qui s'appellent Jacobins, démocrates, etc., conjointement avec beaucoup de leurs compatriotes émigrés dans les provinces britanniques du Haut et du Bas-Canada, s'emploient à l'heure qu'il est très assidûment à y exciter une rébellion, espérant qu'ils pourront ainsi détruire

totalement le gouvernement de Sa Majesté dans ces provinces. Autant que j'ai pu me renseigner, voici les noms de quelques-uns des principaux meneurs.

Habitants du Vermont.

Général Isaac Clerk.—Grand, mince, figure maigre, yeux noirs.

Général Jo^{n} Spafford.—Forte charpente; stature d'environ 6 pieds; brun de peau et les yeux noirs.

Général Ira Allen.—Bonne taille, visage rond, les yeux très noirs ; le haut de la tête est chauve.

Général Brown.—Bonne taille, brun, les yeux gris clair.

Stephen Thorn, de Granville, Etat de New-York, major dans l'armée française et revenu depuis peu avec des commissions françaises. Thorn est grand et gros; a le teint brun et les yeux et les cheveux noirs.

Major Jedh Clerk jeune.—Du comté de Rutland, Vermont, grêle, brun, cheveux et yeux noirs.

Silas Harthaway.—Est bien connu à Saint-Jean.

Dr Shaw.—De Castilon, Vermont; grand, gros, teint blanc, cheveux châtains.

Capitaine Hide.—Du même lieu, gros, les yeux bleus, le teint blanc; grand parleur.

Capitaine Timy Hinman.—Du lac Magog ; grand, robuste, et avec le teint blanc.

Israël Keath, ancien adjudant général du Massachusetts ; réside actuellement sur la ligne 45 ; a des forges dans le voisinage ; a été rapporteur au procès de l'infortuné major André (comme il dit). Keath a deux frères, qui sont établis dans le Haut-Canada ; ils y ont construit une usine à fer, etc., ces hommes fabriqueront des piques, etc., pour les colons de la Nouvelle Angleterre dans leur canton.

Un nommé Rogers, maître d'école dans le Bas-Canada, à ce qu'on m'a dit, est employé par les personnes ci-dessus et leur a fourni récemment des cartes, etc., du pays.

Il se tient des comités secrets, et il y a une correspondance active d'une extrémité à l'autre des Etats, ainsi qu'avec les jacobins du Canada. Et l'on m'a déclaré que si Jefferson ne consentait pas à se tenir passif, on fera la tentative quand même, et cela très prochainement.

Ces canailles font des amas de menues armes, de munitions, etc., à cette fin ; et on m'assure également que chaque membre de la ligue a un numéro sous lequel il est connu, tel que 50, 51, et ainsi de suite. Dans ces trente derniers jours, Ira Allen a recueilli les dépositions de plusieurs de ceux mêmes qui étaient et sont encore intéressés avec lui dans l'envoi des 20,000 fusils. Il a été à Boston expédier ces pièces, et en était revenu au lac Champlain la veille de mon départ pour ici. Il espère par ces dispositions obtenir la remise des armes.

Je demeure, monsieur,

Avec respect et considération.

N° 30.—LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES AU MAJOR GÉNÉRAL BURTON.

(*Archives du Canada, série C, vol.*, 673, *page* 97.)

Monsieur,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par le colonel Graham, avec ses dépositions. Je pense comme vous qu'il a parlé trop librement, et je me demande, du reste, quel degré de confiance méritent ses informations. Je vois, cependant, par une dépêche du duc de Portland, qu'il a donné au gouvernement, en une occasion antérieure, des renseignements dont une partie ensuite a été trouvée exacte. Je vous envoie un extrait de cette dépêche.

Je ne l'ai pas découragé de continuer ses communications. Seulement, j'ai cru bon de l'informer qu'il ne serait en droit de rien réclamer du gouvernement, que s'il fournissait des informations assez directes pour conduire à la découverte de la personne ou des personnes qu'il soupçonne d'être employées dans cette province, ou des

informations assez circonstanciées et précises, à l'égard des Etats voisins, pour ne laisser aucun doute sur les desseins qu'il dénonce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

ROBERT S. MILNES.

Québec, 19 juillet 1801.
Major-Général BURTON,
etc., etc., etc.

NOTE E.

LOI SUR LE MARIAGE DANS LE HAUT-CANADA.

RAPPORT DE RICHARD CARTWRIGHT JUNIOR.

(*Archives du Canada, série Q, vol.* 279–1, *page* 174.)

RAPPORT sur le sujet des mariages et sur l'état de l'Eglise d'Angleterre dans la province du Haut-Canada, respectueusement soumis à Son Excellence le gouverneur Simcoe.

Le pays qui est à présent le Haut-Canada n'était point colonisé ou cultivé, à l'exception des établissements du Détroit, avant 1784, année où les corps provinciaux qui servaient dans la province de Québec furent réformés, et vinrent, avec beaucoup de loyalistes de New-York en peupler différentes portions, principalement le long du fleuve Saint-Laurent et sur la baie de Quinté. Depuis 1777, cependant, plusieurs familles de loyalistes appartenant aux Butler's Rangers, aux Royal Yorkers, aux services des affaires indiennes et autres corps employés dans les postes supérieurs, étaient, à diverses époques, venues dans le pays, et des jeunes femmes de ces familles y avaient contracté mariage, mais sans que ces unions fussent régulièrement célébrées, n'y ayant point alors de clergymen dans les postes, ni même dans tout le pays jusqu'à Montréal. L'usage, en pareil cas, était d'aller devant l'officier commandant le poste, lequel, publiquement, lisait aux parties le service du mariage dans le *Book of Common Prayer*, employant l'anneau et faisant les autres cérémonies prescrites par les rubriques; ou s'il refusait de prêter son ministère, ce qui arrivait quelquefois, les adjudants du régiment faisait l'office. Après la formation des établissements en 1784, le mariage, pour l'ordinaire, s'est célébré devant les juges de paix jusqu'à ce qu'il y ait eu des ecclésiastiques; de ce moment, la pratique irrégulière, qu'on avait adoptée par nécessité, a pris fin dans les districts où résident des ministres. Mais toutes les sections du pays ne sont pas encore pourvues. Ainsi, quoique les deux districts inférieurs aient chacun un ministre protestant depuis 1786, voilà quelques mois à peine que celui-ci (le Nassau ou Home-District) en possède un; et le Western-District, qui comprend le "settlement" du Détroit, est encore à cette heure privé d'hommes de cet ordre utile et respectable; et pourtant la ville de Détroit a toujours été, depuis la conquête du Canada, habitée principalement par des traiteurs de religion protestante, qui y résident avec leur famille; les mariages, fréquents entre elles, étaient anciennement célébrés par l'officier commandant ou par quelque autre laïque, à l'occasion, que les habitants nommaient pour leur lire les prières les dimanches; mais à présent le mariage se contracte le plus ordinairement devant les magistrats, depuis qu'il y a des magistrats dans le district.

De tout cela il est résulté que les mariages de la généralité des habitants du Haut-Canada ne sont point valides aux yeux de la loi, et que leurs enfants doivent *stricto jure* être considérés comme illégitimes et conséquemment, comme inhabiles à succéder à leurs biens. En fait, il en serait de même, selon mon opinion, le mariage eût-il été célébré par un ecclésiastique en règle, même avec toutes les cérémonies que

prescrivent les lois d'Angleterre. Car l'article de l'Acte rendu en l'an 14e du règne de sa présente Majesté, pour régler le gouvernement de Québec, portant: "que toutes les contestations relatives à la propriété et aux droits civils, devront être décidées conformément aux lois du Canada," me paraît invalider tous les mariages qui n'ont pas été célébrés suivant les rites de l'Eglise de Rome, en ce qui concerne le droit d'héritage dérivant du contrat.

Cela étant, il est évidemment nécessaire que la législature intervienne, pour régulariser les unions déjà contractées et pour régler celles à venir; et dans cette réglementation, il serait d'une sage politique, puisqu'il s'agit d'une colonie au berceau, d'y faciliter les mariages autant que le permet l'importance de ces engagements. Comme j'ai promis de soumettre cette matière à la législature de bonne heure à la session prochaine, j'espère que Votre Excellence voudra bien faire aux ministres de Sa Majesté telles représentations qui les portent à consentir aux dispositions convenables à la situation particulière des choses dans ce pays-ci; les mesures présentées jusqu'à présent ayant été ajournées uniquement de crainte de paraître contrarier leurs vues sur le clergé de l'Eglise dominante.

Je suis moi-même membre de cette Eglise, et je suis fâché d'avoir à dire que son état dans la province n'est pas fort avantageux. Un très petit nombre des habitants du Haut-Canada ont été élevés dans la communion anglicane, et les émigrants qui viendront des Etats-Unis seront pour la plupart des sectaires ou dissidents; et rien n'empêche les "teachers" de cette classe de devenir comparativement nombreux, que la pauvreté des colons, incapables de les soutenir.

L'Eastern-District, la section la plus populeuse de la province, n'a point de ministre de l'Eglise. Il y a un ministre presbytérien, ancien chapelain du 84e régiment, qui reçoit £50 par année du gouvernement; il y a aussi un ministre luthérien, entretenu par sa congrégation; et le prêtre catholique romain de Saint-Régis fait de fois à autres l'office pour les Highlanders écossais établir dans la partie inférieure du district, et qui sont très nombreux et tous catholiques. On compte aussi beaucoup de calvinistes hollandais de ce côté, qui ont tenté à plusieurs reprises de se procurer un "teacher" de leur secte, mais sans avoir pu encore y réussir.

Dans le Midland-District, où les membres de l'Eglise d'Angleterre sont plus nombreux que dans toute autre partie de la province, on a deux ministres de cette religion, qui reçoivent chacun du gouvernement 100 livres sterling par an, et 50 livres de la *Society for the Propagation of the Gospel.* Il y a aussi des prédicants méthodistes ambulants, dont les sectateurs sont nombreux. Plusieurs des grands propriétaires sont des calvinistes hollandais, qui depuis quelque temps cherchent à avoir un pasteur de leur secte au milieu d'eux.

Pour le Home-District, il y a un ministre établi ici depuis le mois de juillet dernier. Les presbytériens écossais, qui y sont assez nombreux, et à la secte desquels appartient la portion la plus respectable de la population, ont bâti un temple, et fait entre eux une souscription pour l'entretien d'un ministre qui doit arriver sous peu. Beaucoup de méthodistes, en outre, et de calvinistres hollandais.

Dans le Western-District, il n'y a point d'autres ecclésiastiques que les prêtres de l'Eglise de Rome. Les protestants y sont la plupart presbytériens.

Après cet exposé, Votre Excellence sera en état de tirer elle-même la conclusion et de juger jusqu'à quel point l'"établissement" de la hiérarchie de l'Eglise d'Angleterre dans cette province est convenable et opportun.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,
Le très humble serviteur de Votre Excellence,

RICHARD CARTWRIGHT junior.

NEWARK, 12 octobre 1792.

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE—1795.

1791.

Q. 58—1.

10 mars, Département de la guerre. Knox à Richard Butler. Lui annonce que le président des Etats-Unis l'a nommé brigadier général des troupes à lever pour six mois; il aura, durant son commandement, le rang par brevet de major général. Le prie de répondre s'il accepte ou non. Page 146

7 avril, Mount-Vernon. Le président Washington au brigadier Butler. Son vif désir de voir le bataillon de Virginie mis sur un bon pied l'a porté à charger le colonel Darck (Darke) de choisir les officiers. Le major viendra à Philadelphie prendre l'ordre; les autres officiers commenceront à faire leurs recrues. Comment les devoirs seront partagés entre lui (Butler) et Darck (Darke). 143

21 avril, Département de la guerre. Knox au même. Le colonel Drake (Darke) accepte le commandement. Envoi d'habits et de tentes à Winchester, Virginie, et à Hagarstown; autre envoi dans dix jours. N'a reçu aucune information des levées de cet Etat (Pensylvanie). Celles de Jersey et de Delaware sont en marche. Lui demande de faire des arrangements en Virginie et dans le Maryland. Les officiers commandants devront correspondre avec lui (Knox). 147

5 mai, Département de la guerre. Le même au même. Lui répète que l'on a expédié des habits et des tentes. N'en dit pas davantage à l'égard de la Virginie et du Maryland, où il suppose que les arrangements nécessaires sont effectués. M. Swan, de son bureau, s'en va passer la revue des compagnies à Winchester et à Hagarstown. Détails sur les troupes levées. Saint-Clair a descendu l'Ohio; il aura, sans doute, laissé des ordres au fort Pitt. Si non, quelles dispositions il (Butler) doit prendre pour couvrir les parties supérieures de l'Ohio. Ordres qui seront envoyés aux lieutenants de comté de la Virginie et de la Pensylvanie concernant la milice. Il faudra pourvoir à la protection de l'établissement de Marietta et des établissements français qui sont au-dessous. Suppose que Saint-Clair a commandé aux réguliers et à une partie des levées de descendre l'Ohio jusqu'au quartier général. Ne veut rien changer aux ordres donnés; mais désire que les milices puissent être congédiées aussitôt que leur rôle avec les autres troupes sera fini. 149

12 mai, Département de la guerre. Le même au même. Swan est allé assembler et inspecter les levées. Le capitaine Freeman écrit que le recrutement en Virginie a bien réussi, et que le bataillon sera prêt à marcher aux environs du 21. Des tentes, etc., ont été expédiées à ce corps, et on va en faire autant pour les volontaires du Maryland. Mouvements des milices de Jersey. Presser le complètement du bataillon de Pensylvanie; la maladie du brigadier général Sevier en a retardé la formation. Croit qu'il sera au complet le 1er juin. Le recrutement, dans les Etats de l'Est, pour les troupes régulières, ne marche pas bien. Espère qu'il ira mieux bientôt. Il s'attend qu'une compagnie de Connecticut ne tardera pas à arriver à Brunswick, en route pour le fort Pitt. D'autres la suivront peu après. Si Saint-Clair n'avait pas laissé l'ordre de descendre l'Ohio, Knox espère que l'on pourra ralentir le mouvement de ce côté, car sa présence (Butler) est nécessaire au fort Pitt. 152

19 mai, Département de la guerre. Le même au même. Swan pourra remédier dans le Maryland et la Virginie à toutes les insuffisances en fait de provisions de bouche et de moyens de transport. Croit qu'il (Butler) est allé au fort Pitt. Les déprédations dans Westmoreland ont été commises par quelques Sauvages; mais les colons sont fort alarmés. On expédie des armes en

1791.

Pensylvanie. Une nouvelle somme de $1,000, envoyée pour Duer, l'entrepreneur. Ordre de lever une compagnie dans le comté de La Fayette. Quelles mesures devraient se prendre pour congédier la milice, car la dépense est lourde. Il faudrait employer les levées à couvrir les comtés, de manière que la milice puisse être congédiée. Nombre probable des troupes qui se mettront en marche le 1er juin ou environ pour le fort Pitt. M. Hodgdon fait acheter des chevaux par le colonel Marshall pour la cavalerie. Page 155

23 mai, Département de la guerre. John Stagg jeune à Butler. Lui présente James Woodhouse, nommé aide-chirurgien du bataillon de Clark. 192

26 mai, Département de la guerre. Knox au même. Comme les levées virginiennes se rendent sans armes au fort Pitt, les troupes armées auront à les protéger. Envoi d'armes, etc., aux levées de Maryland. Il est trop tard pour en expédier en Virginie, les levées du pays étant déjà en route. Envoie le rôle des troupes parties. Questions. 158

1er juin, Département de la guerre. Le même au même. Duplicata envoyé. Mouvements de troupes. 160

1er juin, Département de la guerre. Le même au même. Lui présente Hodgdon, quartier-maître de l'armée. 161

2 juin, Département de la guerre. John Stagg, junior, au même. Hudgdon, quartier-maître, est parti pour le fort Pitt pour faire ses dispositions. 193

9 juin, Département de la guerre. Knox au même. Détails relatifs à l'équipement, etc. Hodgdon, le quartier-maître, est en mesure de pourvoir à tout. Observations sur les fournitures de toutes sortes. La mission de Proctor n'ayant pas abouti, Saint-Clair ne restreindra pas Scott. On ne doit pas garder sur l'Ohio supérieur plus de troupes qu'il n'en faut pour la défense. Le service de recrutement se fait lentement dans la Nouvelle-Angleterre ; espère néanmoins pouvoir faire partir 500 réguliers, engagés pour trois ans, dans le cours du mois. L'autorise à lever de une à quatre compagnies dans le comté de La Fayette. Remarques à propos des troupes à lever. Les mesures prises avec les Six-Nations ne doivent pas empêcher la négociation du traité au Painted-Post par Pickering le 17. Butler rejoindra au quartier général aussitôt qu'on n'aura plus besoin de lui au fort Pitt ; mais il doit obéir aux ordres de Saint-Clair. 162

Incluse : Liste des troupes en marche pour se rendre au fort Pitt. 172*a*

16 juin. Etat des munitions pour l'artillerie et les autres armes, médicaments et fournitures d'hôpital, expédiés à Pittsburg, et destinés aux troupes des Etats-Unis, par Samuel Hodgdon. 168

16 juin, Département de la guerre. Knox à Butler. Le manque de viande de bœuf est surprenant. On a écrit au fournisseur ; le quartier-maître a de l'argent pour faire face aux nécessités. Dispositions prises par le fournisseur. Rien de ce qui se fait avec les Cinq-Nations ne doit traverser le traité que va négocier Pickering. Détails sur les mouvements des troupes. 173

27 juin, Newton. Questions proposées par le chef des Sauvages de Stockbridge et réponses faites par Pickering au nom des Etats-Unis pour la conclusion d'un traité de paix. 195

28 juin, Fort Franklin. Jacob Slough à Butler. Lui envoie Thomas Ray, fait prisonnier par les Sauvages et délivré par Brant et McKee. Il a d'importantes informations à communiquer. 199

Suit une note à Butler, signée : Vanswearingen, demandant quel est le caractère de Thomas Ray.

Aussi une note sans signature portant que, selon les habitants de Pittsburg, Thomas Ray jouit d'une bonne réputation. Le major Hart (Heart) doit s'être trompé d'homme (v. p. 179). 200

1791.

4 juillet, O'Bealstown. Copie d'un discours (signé par les chefs) envoyé à Cohochto où se tient le conseil ; ils y prient instamment de faire la paix, que Brant avait été chargé de procurer ; mais au lieu de cela, il a pris le tomahawk. Leur désir est qu'on le lui ôte des mains. Page 211

5 juillet, O'Bealstown. De Bartzchie au capitaine Slough. Rend compte de ses négociations avec les Sauvages à Buffalo-Creek. Arrivée de deux lettres. Il est dit dans l'une d'elles que Brant était parti en intention d'assurer la paix avec les Etats-Unis ; mais que, en apprenant que l'armée américaine avait passé l'Ohio, le conseil en avait conclu que les Etats-Unis ne voulaient point de la paix, et qu'alors le tomahawk avait circulé de main en main jusqu'à Brant, qui n'avait pas vu d'autre moyen de sauver sa vie que de le prendre aussi. L'officier commandant à Niagara avait fait dire aux Sauvages de ne pas rester longtemps au Painted-Post ; mais de se hâter de revenir parce que sir John Johnson voulait les rencontrer dans un conseil. Changement de résolution de leur part ; ils se sont décidés à se joindre aux Américains et à ne point prendre l'avis des Anglais. C'est fait des Cinq-Nations si elles ne se rendent pas à l'invitation des Américains. 212

7 juillet, Département de la guerre. Knox, secrétaire de la guerre, à St-Clair. A écrit régulièrement. Espère que le brigadier général Harmar reviendra sur sa résolution de démissionner. Envoie copie de lettres au major général Butler sur les mesures à prendre pour congédier la milice et les guides, avec la liste des troupes en marche ou qui se mettront en mouvement pendant le mois. Comment se procurer un effectif additionnel. Si l'expédition du général Scott est au gré du Kentucky, on n'aura aucune peine à y lever un autre corps de volontaires à cheval : 500 hommes suffiraient. Avec ce secours mêlé à ses troupes régulières, sa marche serait irrésistible ; la dépense, du reste, serait amplement compensée par le service rendu. St-Clair peut engager les volontaires et les congédier ainsi qu'il le jugera à propos. Arrivée du président. Nécessité de s'assurer des provisions de vivres, en cas que les fournitures du munitionnaire ne suffisent pas. 116

14 juillet, Département de la guerre. Le même au même. Le sort de l'expédition de Scott doit être décidé, mais on est encore dans l'ignorance de l'événement. Les lettres du général Butler, écrites du fort Pitt, sont encourageantes. Il a certainement transmis l'affidavit de Rhea ; il s'y trouve des choses douteuses, mais aussi d'autres qui sont vraies. Il faut prendre garde de ne pas pousser les Etats-Unis dans des difficultés avec l'Angleterre, jusqu'à ce que les habitants des Etats-Unis et ceux du monde entier soient convaincus de l'injustice des actes de cette Puissance ; une guerre avec elle, à l'heure actuelle, retarderait le progrès, le développement, la prospérité de notre pays plus qu'on ne peut le prévoir. L'information fournie par Rhea démontrera encore davantage l'importance d'agir résolûment. Probabilité d'un nouvel envoi de troupes pour renforcer St-Clair. Le recrutement continue. La prime de six dollars procurera sans doute assez de recrues dans les levées pour les troupes régulières. 123

14 juillet, Département de la guerre. Le même à Butler. Lui demande de lui faire connaître ses arrangements avec les lieutenants de comtés. En ce qui concerne la fourniture de bœuf, on a remédié à son insuffisance. Point de nouvelles jusqu'à présent du succès de Scott. Mouvements de troupes. 176

16 juillet, Newtown. Pickering au secrétaire de la guerre (extrait). L'informe que le capitaine Hendrich est allé visiter les Sauvages hostiles. 215

21 juillet, Département de la guerre. Knox à St-Clair. Reçu lettre. Envoie duplicata et autres papiers. A l'arrivée du capitaine Phelen, il pourra se former une juste idée du nombre de troupes auxiliaires à demander au Kentucky. Remarques sur le commissariat. La loi ne prévoit pas l'emploi d'un adjudant général ; si l'on nomme un officier à ce titre, il devra attendre quelque déci-

1791.

sion ultérieure du Congrès pour être confirmé. St-Clair doit déterminer en attendant son rang et sa solde. On a des nouvelles du succès de l'expédition de Scott; mais impossible de s'y fier. Ignore encore si le traité négocié par Pickering est conclu. Envoie copie des informations de de Bartzché. Le Président voudrait qu'à mesure que se fait le rassemblement des troupes, les chefs établissent entre elles des postes de communication. Il désire vivement que la campagne se distingue par des mesures décisives, afin que la dépense soit trouvée utile. Page 119

21 juillet, Département de la guerre. Knox à St-Clair. Recommande le Dr Gresson, émigrant français, pour qu'il lui procure un emploi. 130

21 juillet, Département de la guerre. Le même à Butler. Même recommandation. 178

21 juillet, Département de la guerre. Le même au même. Le 13 juin, aucunes troupes n'étaient parvenues à St-Clair; mais, le 14, arrivait le major Ferguson avec des renforts, et le 15 d'autres détachements. Prie que toutes ces troupes soient formées en un corps, avec toute diligence, au quartier général. Mouvements de troupes. Provisions de bouche expédiées par les fournisseurs. Le major Heart rapporte que Rhea a une mauvaise réputation. Les Anglais ont intérêt à ne pas fomenter une guerre indienne; et leur agent ici assure le contraire de ce que dit Rhea. Il est probable que Brant a été chez les Miamis dans un but de paix et que le traité de sir John Johnson tend aussi à la paix. Objet que Pickering doit se proposer dans ses relations avec les Sauvages. Mouvements des troupes. Le président désire que St-Clair commence les opérations aussitôt que possible. 179

26 juillet, Pittsburgh. Butler au lieutenant Jeffers. Ordre de se rendre au fort Franklin, d'observer minutieusement les sentiments des Sauvages et les mouvements de leurs guerriers, et de rendre compte le 20 août de ce qu'il aura remarqué. 201

28 juillet, Département de la guerre. J. Stagg, junior, commis-chef, à St-Clair. Transmet des communications de Timothy Pickering au sujet du capitaine Henderich Aupumut, chef des Sauvages de Stockbridge, qui visite les Sauvages hostiles dans l'intérêt de la paix. Envoie des extraits d'autres pièces. 131

28 juillet. Tobias Lear, secrétaire du président des Etats-Unis, à John Stagg, junior. Les lettres de Pickering à St-Clair devront être envoyées à Butler, sans être scellées, afin qu'il puisse, les jugeant urgentes, les faire expédier sans retard. 145

28 juillet, Département de la guerre. John Stagg, junior, à Butler. Lettres reçues, duplicatas envoyés. Mouvement de troupes. Nouvelles de l'expédition heureuse de Scott. 183

4 août, Département de la guerre. Knox à St-Clair. Reçu avec leurs incluses des lettres du général Scott; le succès de son expédition aura probablement des suites heureuses en disposant à la paix les esprits parmi les Sauvages. Knox répète que St-Clair devrait, après l'arrivée de Phelen, pouvoir décider quels renforts il lui faut. Mouvements de troupes régulières, qui ne pourront se rendre à point nommé à son armée. Envoi de poudre et de plomb; que va suivre immédiatement un train de boulets et d'obus. Arrangements du commissariat. Emporter le moins de bagage possible. Dispositions pour la défense de l'Ohio. Il faut mettre un terme aux désertions en faisant des exemples. La législation martiale va probablement être modifiée par le Congrès de manière à établir une échelle de punitions. Il est bruit que Brant est allé en mission pour assurer la paix; ce que confirme une personne qui a la confiance de lord Dorchester. Sir John Johnson doit assembler les Cinq-Nations à Buffalo-Creek. Si la politique anglaise s'oppose aux hostilités, et que les Six-Nations ne remuent point, sachant du reste que les Etats-Unis désirent rester en paix avec les Sauvages, il est probable que les postes pourront s'établir sans difficulté. Le traité entre Pickering et les Sauvages a été clos le 15; ils n'ont pas été

1791.

invités à joindre l'armée. Le Gros-Arbre, d'O'Neal's (O'Beal's)-Town, avait offert son aide pour la conclusion de la paix, mais on l'avait refusée. Le président des Etats-Unis désire vivement que les opérations commencent aussitôt que possible. Page 132

4 août, Département de la guerre. Knox à Butler. Est content d'apprendre que les troupes sont prêtes à descendre l'Ohio. Le président des Etats-Unis voudrait qu'elles se réunissent au fort Washington. Mouvements de troupes. Un conseil d'officiers règlera les rangs de tous les officiers. Espère qu'il aura pris les moyens de mettre fin à l'intervention officieuse de De Bartzché, le Français, et des autres, auprès des Sauvages. Conclusion satisfaisante du traité de Pickering; il n'a demandé à aucun des guerriers de se joindre à l'expédition. 185

11 août, Département de la guerre. Knox à St-Clair. Envoie des duplicatas. Le président des Etats-Unis désire que les troupes sur le haut de l'Ohio s'assemblent au fort Washington pour commencer les opérations. Nulle nécessité de nouvelles instructions. Difficulté de lever des troupes dans le territoire cédé. Environ 200 hommes sont partis sous les ordres de Rhea pour le fort Washington; le reste suivra sans retard. Traité conclu avec les Chérokis. Tout est tranquille, à l'exception de quelques pillards Cris, qui commettent des déprédations sur les "settlements" de Cumberland. 138

11 août, Département de la guerre. Le même à Butler. Le président des Etats-Unis regarde comme un mauvais présage la lenteur des troupes à descendre l'Ohio. Il ne faut pas différer à atteindre les principaux objets de la campagne, pour protéger la frontière contre quelques Sauvages épars; les comtés sont capables de se charger de ce soin. Ordre à Butler de se rendre tout de suite au quartier général. Ne doit pas attendre d'autres troupes après l'arrivée de Phelen. 187

16 août, Fort Franklin. Le lieutenant Jeffers au même. Rend compte de ce qu'il a fait chez les Sauvages. Discours amical de Corn-Planter (Planteur de Maïs). Mécontentement que les Sauvages de la rivière Alleghany éprouvent du traité fait à Painted-Post. Corn-Planter contredit les histoires racontées par Phelphs, l'agent des Sauvages. Jeffers ne peut s'expliquer ce que Brant peut avoir à faire dans l'Ouest. Récit par Corn-Planter de ce qui s'est passé à Buffalo-Creek; il croit qu'une partie des Six-Nations se joindront à l'armée américaine. On lui a dit (à Jeffers) que 1,600 guerriers s'étaient rassemblés pour la guerre, 800 à Détroit et 800 à Miamistown, mais qu'ensuite ils s'étaient dispersés. Ce serait gaspiller l'argent que d'envoyer des commissaires à Buffalo-Creek. Renforcement nécessaire à ce fort (Franklin). Remontrances au sujet de Bond. Stiff-Knee (Genou-Raide) a été envoyé à Buffalo-Creek pour recouvrer deux chevaux. Demande permission d'engager pour trois ans les enrôlés de six mois. A besoin de viande. 204

18 août, Département de la guerre. Knox à St-Clair. Envoi de duplicatas. Newman n'arrivera pas au fort Pitt avant le 28, et Buell avant le 10 septembre. Point d'autres troupes en marche, à l'exception d'une trentaine d'hommes de New-Hampshire. Tous les approvisionnements ont été expédiés. Les essais de la poudre, que l'on disait être d'une qualité inférieure, sont satifaisants. Il faut cacher aux troupes ce rapport sur la mauvaise qualité des poudres, parce qu'il pourrait leur ôter de la confiance. Le bruit provient de la jalousie de certains marchands. Combien le président des Etats-Unis souhaite que la campagne soit heureuse. 140

18 août, Département de la guerre. Le même à Butler. Envoie les commissions pour le bataillon du major Clarke et des commissions en blanc pour la compagnie additionnelle. Apprend avec satisfaction l'harmonie qui existe entre les troupes. 189

1791.

25 août, Département de la guerre. Knox à Butler. Le président des Etats-Unis est mécontent des longs retards sur le haut de l'Ohio; ils peuvent faire perdre tout le fruit de la campagne. Page 190

1er septembre, Département de la guerre. Le même au même. Est surpris que le capitaine Newman ne soit pas encore rendu au fort Pitt. Soumettre sa lettre au président. Il est ardemment à désirer qu'il descende rapidement l'Ohio pour employer tout le reste de la saison à d'utiles et efficaces opérations. 191

9 septembre, Département de la guerre. John Stagg, junior, au même. Reçu sa lettre. Envoie un duplicata. 194

27 octobre, Détroit. Information fournie par John Wade, déserteur de l'armée américaine, où il avait été incorporé de force. Composition de l'armée; artillerie et magasins. Blockhaus au Grand-Miamis; d'autres qui seront élevés à Mad-River et à Miamis-Town. On a dessein de venir établir un poste à moins de 60 milles de Détroit. Secours attendus du Kentucky. La milice s'est mutinée à Lexington, parce que l'on voulait la soumettre à la loi martiale, et qu'on lui refusait une plus forte paie et la liberté de piller sans faire de distinction. L'enrôlement pour sept ans se poursuit dans les Etats, le prix d'engagement est de $30. Ce que Butler et d'autres officiers pensent du dessein de prendre les postes. 51

28 octobre, Delaware-Town. Simon Girty à McKee. "Qu'il part aujourd'hui 1,040 sauvages pour aller attaquer le général Butler et son armée lorsqu'ils seront en marche." Butler doit quitter son dernier poste aujourd'hui même avec 2,200 hommes; cette nouvelle est confirmée par des déserteurs, qui ajoutent qu'il emmène cinq pièces de canon et deux cohorns pour l'armement du poste qu'il va établir. Il a 320 miliciens de Kentucky et 100 hommes de cavalerie légère. Les miliciens ont demandé cinq shillings par jour, ce que St-Clair leur a refusé; ils voulaient aussi être commandés par leurs propres officiers. Les déserteurs disent avoir été forcés par les mauvais traitements et la pénurie des vivres à quitter l'armée. Les Sauvages n'ont jamais été en meilleure disposition, et sont déterminés à repousser les Américains jusqu'à l'Ohio et à réduire leurs postes par la faim. Les principaux officiers américains sont St-Clair, Butler, Gibson et Duncan. 49

1er novembre, Pied du rapide du Miamis. A. McKee à sir John Johnson. Le conseil que les Sauvages occidentaux devaient tenir ici, n'aura pas lieu à cause de l'approche des troupes en marche pour Miamis-Town. A envoyé aux nouvelles un interprète. L'affaire entre les Sauvages et les Américains sera réglée dans peu de jours. Les Wabashs, dont les villages ont été surpris, et les femmes et les enfants faits prisonniers, sont allés traiter avec les Américains. Un certain nombre même auraient joint leur armée. Il a l'intention de rester ici pour voir comment les choses aboutiront. 47

1er novembre, Camp à 83 milles du fort Washington. Le colonel Darke à Mme Darke. Arrivé au fort Washington le 29 août; il a fait ensuite une marche de 83 milles, à quoi il a mis plus de deux mois. Il faut tous les hommes à portée pour descendre le commandant de son cheval; et on lui façonne une litière en ce moment. Croit qu'il va falloir rebrousser chemin, parce que le temps de la plupart des levées expire ce mois-ci. La gelée a fait périr déjà depuis longtemps les vivres vivants, et il meurt des chevaux tous les jours. Les désertions sont continuelles. Si le retour est aussi lent que la marche en avant, on n'atteindra pas le fort Washington avant mars; mais les hommes libérés alors du service, espèrent retourner en une semaine de cette honteuse expédition. Les Sauvages, à part des vols de chevaux, dont Darke donne le détail, n'ont pas fait grand mal. Espère être au Kentucky dans deux semaines. 216

1791.

1er novembre, Campement 83 milles du Fort Washington. — Le col. Darke à——. Courte note contenant la substance de sa lettre à sa femme (p. 216). Espère le revoir bientôt pour lui raconter ses exploits, etc. Page 220

1er novembre Campement 83 milles du Fort Washington. — Le même au colonel Moran. Critique la manière dont l'expédition est conduite. C'est en substance la lettre à sa femme (p. 216). Les Sauvages ont tué cinq hommes et pris deux prisonniers. 221

4 novembre, Détroit. — Informations fournies par John O'Neill, déserteur, enrôlé de force, étant ivre, dans l'armée américaine à New-York; comme il était toujours sujet anglais, il a déserté à la première occasion. Il croit qu'il y a dans cette armée au moins 700 soldats qui ont servi Sa Majesté, et se sont enrôlés seulement pour faire campagne contre les Sauvages; mais qui ne porteront point les armes contre Sa Majesté en attaquant Détroit. Maurice Geary dit aussi avoir été enrôlé malgré lui. Il est venu d'Irlande il y a quatorze mois, il voudrait être rapatrié. 54

12 novembre, Québec. — Le lieutenant-gouverneur Clarke à Dundas (n° 9). Procès-verbaux du conseil: Affaires d'Etat—du 26 août au 14 octobre. 12

14 octobre, Québec. — Procès-verbal du 14 octobre. Le juge Fraser prête le serment comme conseiller privé, et le lieutenant-gouverneur Clarke comme juge de la cour d'appel. 13

Rapport du comité sur la navigation intérieure et sur des propositions de transporter les approvisionnements de guerre et de bouche de Sa Majesté, du débarcadère de Niagara à la petite rivière Chippewa, par la nouvelle route à l'ouest de la rivière Niagara. 14-41

(Le rapport et les délibérations sont reproduits au long. Le rapport comprend des offres de Philip Stedman, junior, avec cautionnement, etc.; et de Hamilton, Forsyth, Cunningham et Burch. Celle de ce dernier a été acceptée.)

Un comité est chargé de s'enquérir de l'état du passage à Jacques-Cartier. 42

Congé accordé Davidson. 42

12 novembre, Québec. — Le lieutenant-gouverneur Clarke à Dundas (n° 10). Arrivée la veille du lieutenant-colonel Simcoe sur le *Triton*. A reçu par lui une nouvelle commission de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada; des dépêches adressées à lord Dorchester, avec un exemplaire du dernier Acte cercernant le gouvernement du pays; l'autorisation de fixer l'époque à laquelle cet Acte entrera en vigueur; l'ordre de diviser la province; des instructions et des commissions. 1

23 novembre, Québec. — Le même au même (n° 11). A fait une proclamation de la division de la province, laquelle aura lieu le 26 décembre prochain. 3

Proclamation. 5

1er décembre, Québec. — Clarke à Dundas (n° 12). Lui envoie un duplicata et signale à son attention les différences dans les délimitations du Haut et du Bas-Canada, que présentent la commission de lord Dorchester et l'arrêté en conseil du 24 août. 44

2 décembre, Québec. — Le même au même (n° 13). Lui envoie des papiers d'après lequels il paraîtrait qu'il y a eu combat entre les Américains et les Sauvages. 45

(Les pièces incluses, des mois d'octobre et novembre, sont indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.)

2 décembre, Québec. — Clarke à Dundas (n° 14). Vu l'ordre de lever un corps d'infanterie pour le Haut-Canada, appelle l'attention sur l'insuffisance du marché de fourniture des provisions de bouche, et suggère d'augmenter les quantités stipulées. 56

Etat du nombre de rations distribuées quotidiennement. 57*a*

1791.

5 décembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 15). S'il doit y avoir des grands sceaux provinciaux distincts pour le Haut et le Bas-Canada. Page 58

5 décembre, Détroit. McKee à sir John Johnson. Avait donné avis de l'engagement du 4 novembre entre les Sauvages et les Américains, et où ceux-ci ont perdu toute leur artillerie, leurs bagages, munitions, etc., et ont eu 1,200 hommes tués. Les dernières nouvelles confirment que les pertes des Américains n'avaient pas été exagérées; bien au contraire, car, au dire de plusieurs prisonniers, ils ont perdu 1,500 hommes. Lui envoie copie de celles des lettres prises après le combat et qu'on lui a apportées, qui lui paraissent être officielles ou intéressantes; il en charge Quania et dix de ses guerriers, qui sont les seuls Sauvages des Six-Nations ayant pris part à l'affaire. Le succès de cette petite armée indienne (1,040 hommes en tout) va sans doute encourager les autres tribus à se rassembler. Comment s'alimenteront-elles? Le territoire que les Américains cherchent à leur enlever est la seule partie du pays où les Sauvages puissent trouver subsistance. Si les conditions de paix proposées par eux avaient été acceptées, les Américains n'auraient pas aujourd'hui à déplorer l'effusion de tant de sang. Il est à espérer qu'ils voudront maintenant écouter la voix de l'équité et de la raison, et asseoir la paix fermement sur les principes de justice naturelle et d'humanité. 223

30 décembre, Niagara. Joseph Brant à Joseph Chew, secrétaire des affaires indiennes. Description de l'attaque du camp de Saint-Clair et de sa défaite. Avant l'engagement, 200 miliciens de Kentucky avaient déserté, et Saint-Clair avait détaché 300 hommes pour les poursuivre et les empêcher de piller le convoi de provisions qui était attendu; en sorte qu'il n'y avait que 2,200 hommes dans le camp, quand les Sauvages l'ont assailli; sur ce nombre 800 se sont échappés, en laissant derrière eux les blessés incapables de marcher. 227

1792.

4 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 16). Mort de Adam Mabane. Envoie les noms de trois personnes ayant les qualités requises pour lui succéder au conseil exécutif. Cette mort fait aussi vaquer une place à la cour des plaids communs. 68

5 janvier, Whitehall. Dundas à Clarke. L'instructeur envoyé de Russie pour enseigner aux fermiers canadiens la culture du chanvre, est à Londres. Instructions en cas qu'il arrive au Canada trop tard dans le printemps. 9

Instructions susmentionnées de Reichel en allemand, avec la traduction. 10, 11

11 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 17). Recommande Henry Caldwell pour successeur de Mabane au Conseil législatif. 70

11 janvier, Québec. Le même au même (n° 18). Envoie un aperçu du coût de réparations aux fortifications, ainsi que des matériaux. Les réparations ont été ordonnées pour lord Dorchester en 1789, et continuées tous les étés depuis lors; il (Clarke) a pour ces raisons permis de les poursuivre. Comment on a pourvu à la dépense. 71

Estimation de la dépense en travaux de réparation, en date du 1er décembre. 73

Estimation de la dépense en matériaux. 76

11 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 19). Doutes qui se sont élevés sur les serments à faire prêter aux membres catholiques du conseil exécutif; comment a été résolue la difficulté. Demande des instructions précises qui dissipent tous les doutes. 78

12 janvier, Québec. Procès-verbal du conseil concernant cette question. 80

Clarke à Dundas (n° 20). A nommé Jenkin Williams en remplacement de Mabane comme juge de la cour des plaids communs. Son caractère et ses qualités. 84

11 février, Québec. Le même au même (n° 21). A fait une proclamation concernant la concession des terres de la Couronne. Modifications qu'elle contient

1792.

pour répondre aux vues de Simcoe. Il n'y a pas ici de tableau des droits d'actes de concession. Il en a été dressé un pour le Haut-Canada ; et il est probable qu'on trouvera opportun de l'adopter pour le Bas-Canada. En attendant, le gouverneur en conseil préparera une tarification applicable jusqu'à ce que l'autre soit mise en usage. Page 97

Proclamation (texte anglais, p. 99 ; texte français, p. 103). 99, 103

Même proclamation pour le Haut-Canada. 108

11 février, Québec. Clarke à Dundas (n° 22). Lui envoie copie de lettres prises par les Sauvages après la défaite des troupes des Etats-Unis. Elles sont de Knox, secrétaire de la guerre, et sont adressées à Saint-Clair et à Butler. Expédie la correspondance relative aux postes d'en haut. 112

(Ces lettres et papiers sont indiqués ci-dessus à leurs dates respectives.)

10 mars, Québec. Clarke à Dundas. Transmet une pétition d'habitants natifs d'Europe, mais non naturalisés, qui demandent qu'on lève les doutes sur leur capacité électorale et leur droit d'éligibilité aux fonctions de membres de la Chambre d'Assemblée. Ce sont tous de bons sujets de S. M. 23

Pétition, avec les signatures. 23

Rapport de l'avocat, procureur et soliciteur général. 238

15 mars, Whitehall. Dundas à Dorchester. Lui demande son rapport sur la proposition que l'on pourrait faire aux Etats-Unis d'établir une réserve indienne destinée à servir de frontière neutre entre eux et les possessions britanniques. 59

16 mars, Whitehall. Le même à Clarke. Lui envoie copie de lettres relatives aux disputes entre les Sauvages et les Etats américains. Hammond est autorisé à proposer la médiation de S. M. pour l'établissement d'une paix durable entre eux, sous la réserve d'un territoire assuré aux Sauvages. Lui et le lieutenant-gouverneur Simcoe devront envoyer quelqu'un d'habile pour assister Hammond dans la détermination du territoire convenable pour cette fin. Employer Givens comme porteur des dépêches adressées à Hammond ou venant de lui. McKee paraît propre à être l'auxiliaire d'Hammond à cause de sa connaissance du pays et de tous les besoins des sujets de S. M. Comment il faut lui donner ses instructions. 63

17 mars, Whitehall. Le même à Givens. Instructions concernant la remise des dépêches à Québec ; il aura à obéir aux ordres qu'il y recevra. 97

23 mars, Londres. Dorchester à Dundas. Remarques sur la proposition d'établir une réserve indienne pour zone frontière entre les possessions britanniques et les Etats américains. Tous les points douteux à l'égard des frontières devraient être décidés d'une manière précise, afin de ne laisser subsister aucune cause de malentendus pour l'avenir. 86

10 avril, Whitehall. Dundas à Clarke. La différence d'expressions relevée dans la commission de lord Dorchester et l'arrêté en conseil cencernant les frontières, est sans importance. Envoie une autorisation pour l'emploi d'un grand sceau provincial. Clarke recevra des instructions qui lèveront les doutes au sujet des serments à prêter par les conseillers exécutifs. Approuve l'estimation des frais de réparation, mais celle qui sera faite pour 1793 devra être transmise avant septembre. 93

10 mars, Whitehall. Le même à sir John Johnson. Pourquoi son nom n'était pas sur la liste des conseillers exécutifs et législatifs pour le Haut-Canada. En quelle haute estime le tient Sa Majesté. Congé accordé. Qu'il importe de conserver des communications cordiales avec les Sauvages. 95

5 mai, Whitehall. Le même à Clarke. Outre les instructions, etc., concernant la médiation entre les Etats américains et les Sauvages, on lui envoie d'autres papiers, pour qu'il soit en état de se former une juste opinion sur la présente frontière. Le grand objet visé est d'interposer, au moyen des Sauvages, ou, sur les points les moins peuplés, par la nature et la configuration du pays, une barrière capable d'empêcher les empiètements de part et d'autre. Le prie de fournir à Hammond tous les détails utiles ;

1792.

de se renseigner sur la délimitation qu'il est le plus désirable d'avoir; et de lui envoyer ses observations. Page 229

16 novembre, Whitehall. Dundas à Clarke et à Simcoe. (Même lettre aux deux). (Personnelle). Qualités de Givens. Comment le payer. 65

Pas date. Déposition de Thomas Rhea, pris par les Sauvages à Cassawago et emmené à Sandusky. Des partis de guerre y sont revenus avec des nègres, des chevaux, etc., et un prisonnier blanc. Les Sauvages se sont transportés au Rocher-Debout, sur la rivière Miamis, où se trouvaient Brant, McKee, Bunbury, Silvie et Elliott, qui distribuaient des provisions, etc., aux Sauvages. Rhea fut mené à Détroit, où, dit-il, il y avait aussi des Sauvages, à qui l'on fit des distributions. Il entendit Girty et d'autres faire des menaces. Arrivée d'une nombreuse troupe d'Indiens non civilisés, armés seulement d'arcs, etc. Rhea fut embarqué sur le *Dunmore* pour le fort Erié, où les bâtiments prirent de gros canons, deux compagnies d'artillerie et des troupes pour le Détroit et les postes au-dessus. Arrivée d'un parti de Sauvages à la rivière Ottawa, avec les armes, habits, etc., d'un sergent, etc., qui avaient été tué. 126

LIEUTENANT-COLONEL ALURED CLARKE—1772.

Q 58—2.

1792.
28 avril, Québec. Clarke à Dundas. Lui envoie les procès-verbaux des délibérations du Conseil sur les affaires d'Etat et les terres non occupées de la Couronne, jusqu'au 24 décembre. Ils complètent les délibérations jusqu'à l'époque de la division de la province. 242

24 décembre, 1791. Procès-verbal du 24 décembre. Rapport sur les comptes publics, avec journaux, tableaux, etc. 243 285

Affaires non délibérées, faute de temps. 286

Rapport sur la requête de Jonathan Sewell. 287

Rapport touchant le renvoi au comité, dans l'affaire des juges Fraser et de Rouville. 291

14 octobre, 1791. Procès-verbal du 14 octobre, concernant les terres inoccupées. Rapports renvoyés aux comités. 294

Richard Cartwright et William Atkinson sont nommés membres du bureau des terres de Mecklenburg. 296

Lettre du Détroit, exposant la difficulté de trouver deux personnes compétentes pour composer le bureau des terres de Hesse. 296

Rapport sur la pétition de Butler demandant des terres dans Nassau. 298

Rapport sur la colonisation des terres inoccupées dans Hesse, suivi des délibérations, dépositions et correspondance. Le rapport embrasse aussi la question des réserves indiennes, le choix d'emplacements de villes, etc. 300 365 371

Rapport sur la réserve à faire de terrains communaux dans les nouveaux districts. 365

Rapports sur les pétitions de John Wilson et du rév. M. Doty. 368

Sur les procès-verbaux du bureau des terres de Luneburg. 373-387

Sur des papiers du bureau des terres de Mecklenburg. 388-405

Sur les opérations du bureau des terres de Luneburg. 405-419

Sur les opérations du bureau des terres de Hesse. 420-454

Sur les instruments au bureau de l'arpenteur général, avec liste. 454-462

Sur la liste des plans au bureau de l'arpenteur général. 463

Sur la pétition de James Sawers. 465

Sur la pétition du lieutenant Alex. McDonell. 467

1792.
7 juin, Whitehall. Dundas à Clarke. A reçu des rapports des hostilités entre les Etats américains et les Sauvages. Espère sincèrement que par ses bons offices Sa Majesté rétablira la paix et en même temps rendra la sécurité au Haut et au Bas-Canada. Caldwell est nommé au conseil législatif, et McGill à l'exécutif. La nomination de Williams aux fonctions de juge des plaids communs est confirmée. Remet à une autre occasion sa réponse à la requête des habitants relative au droit électoral, etc. Page 240

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE—1792.

Q. 59—1. Q. 59—2.

1791.
21 mars, Philadelphie. Instructions par le secrétaire de la guerre à St-Clair, chargé de commander les troupes qui seront employées sur la frontière dans la campagne de la présente année. Pages 414-442

Instructions au colonel Thomas Proctor, en date du 11 mars. 443-450

Message aux Senecas (p. 451); aux tribus de Miamis-Town (p. 454) —les deux pièces en date du 11 mars. 451-457

19 décembre, Philadelphie. Pickering aux sachems, chefs et guerriers des Cinq-Nations; il les invite à venir à un conseil à Philadelphie et demande que Joseph Brant les accompagne. 342

3 janvier, Oneida. Samuel Kirkland à Brant. A lu avec plaisir sa lettre de l'été dernier, dans laquelle il disait pourquoi il espérait pouvoir aller au siège du gouvernement. Résolution qu'il (Kirkland) lui a communiquée de la part du Congrès, exprimant l'intention de traiter les Sauvages avec absolue justice et humanité. Suppose que l'aspect menaçant des choses aux Miamis est ce qui l'a empêché de venir. Il (Kirkland) est maintenant établi avec sa famille près d'Oneida. Ne peut encore renoncer à l'espoir d'obtenir la civilisation de telles et telles tribus sauvages. A tracé un plan pour cela. La civilisation des tribus est un objet qui occupe l'attention du gouvernement. Les Cris et les Chérokis commencent à en goûter les bons effets. Cet établissement-ci n'est pas peu redevable à l'humanité et à la sagesse du Président; aussi ne s'étonne-t-il pas du désir que Brant a marqué de le voir. Les Sauvages sont contents du traité qu'ils ont conclu avec Pickering à Newtown-Point. Le presse (Brant) d'accepter l'invitation de se rendre à Philadelphie avec les autres chefs. Si ce voyage était trop incommode pour lui, il irait le rencontrer à Genesée ou à tout autre endroit convenable, pour discuter ensemble les affaires. Quels importants services il (Brant) pourrait rendre à la cause de l'humanité. M. Monroe se propose d'écrire. M. Phelps et d'autres encore seront heureux de le voir. Offre de l'accompagner et de répondre de sa sûreté sur sa propre vie dans tout le voyage. 347

19 janvier, Grande-Rivière. Joseph Brant à Chew (extrait). Une assemblée des Sauvages et de quelques blancs qui vivent parmi eux, va se tenir ici pour régler certaines choses dans l'intérêt général. Il croit qu'ils se montreront indépendants des Sauvages de Buffalo-Creek, parce que ces derniers sont détournés de passer le lac, et que les " Yankees " nourrissent avec zèle l'inimitié entre eux. On lui dit que quelques membres du parti de l'opposition au Congrès désirent qu'il se rende là, pour apprendre de lui comment les Sauvages devraient être traités en vue d'obtenir la paix. Il ira si les instances sont bien pressantes, mais pas autrement. 346

25 janvier, Kanawagea. Kirkland à Brant. Est arrivé samedi. Récapitule le contenu de sa lettre du 3, qu'il n'aura peut-être pas reçue. A engagé le Dr Allen comme exprès pour porter la présente à Niagara et la lui expédier de là afin d'être assuré qu'il pourra faire réponse. Réitère sa demande d'une conférence personnelle. 353

1792.

28 janvier, Pied du rapide de Miamis. McKee à sir John Johnson. Lui a écrit pour lui envoyer copie de papiers pris par les Sauvages. A reçu d'autres papiers, dont il lui expédiera copie. Etait désireux de connaître les dispositions des Sauvages après leur victoire ; leur attachement au gouvernement britannique s'accroît en proportion de la haine qu'ils ressentent pour leurs ennemis. La rareté du maïs chez les Shawanis, les Miamis et les Delawares les ayant contraints d'aller à la chasse, ils n'ont pu se joindre aux autres. Ils se rassemblent maintenant, abandonnent les vieilles bourgades et se préparent à venir se fixer à une demi-journée de marche de cet endroit-ci. Ils demandent avec instance du maïs pour leurs familles. Les déserteurs rapportent que la détresse était grande au fort Jefferson par le manque de vivres ; mais on a pu depuis y faire parvenir des provisions. Page 355

5 février, Niagara. Le colonel Gordon à Clarke. Une députation de Sauvages est venue de Buffalo-Creek, pendant que Brant était au poste. Envoie des papiers qui expliqueront la cause de cette visite, etc ; et la relation de ce qui s'est passé à un conseil privé qu'il a tenu avec eux. 334

Compte-rendu d'un conseil tenu avec les chefs des Cinq-Nations à Niagara le 31 janvier. Discours de Fish-Carrier, un chef, qui met en doute qu'il soit prudent d'aller à Philadelphie, comme Pickering les y invite. Le 3 février, après s'être consultés, les chefs ont pris la détermination de ne pas aller à Philadelphie, et d'envoyer quelqu'un à Genesée pour retenir tous ceux qui reviendront de la chasse, jusqu'après le conseil qui se tiendra à Buffalo-Creek. 335

14 février, Miamis. Le major Smith à George Leith et Cie. Mécontentement général parmi les Sauvages. Il y aura bientôt des " paroles " rendues ici avec une grande ceinture de wampums. Les autres attendent le Kickapous. Les Miamis et les Delawares iront à l'Illinois au printemps. Il est temps de quitter la place, parce que, à moins de prompte assistance, il faut dire adieu à la traite. 379

14 février, Miamis. Le même à McKee. Mécontentement des Sauvages; il s'agite en secret quelque chose dont les Shawanis n'ont point connaissance. 381

18 février, Rapide du Loup. Charles Baubin au major Smith (en français). Se plaint de la présence aux Miamis de gens sans aveu, qui excitent les Sauvages à piller les traiteurs et à exiger qu'ils donnent leurs marchandises pour rien. Les habitants fidèles à la Couronne ne peuvent plus voyager en sûreté. Lui-même a été menacé, et il demande protection. 383

25 février, Philadelphie. Le général Knox à Brant. Il l'invite à venir à Philadelphie pour conférer sur les meilleurs moyens de civiliser les Sauvages et d'accroître leur bien-être. Répugnance des Etats-Unis à entrer dans des hostilités contre eux. Leur désir de mettre fin aux inimitiés, quoiqu'ils n'en appréhendent point le résultat. La guerre aboutirait à l'entière destruction des tribus hostiles ; et par raison d'humanité, il est à désirer que l'on empêche une pareille catastrophe. 362

3 mars, Détroit. Le major Smith à Gordon. Rapporte que le fort Jefferson a été évacué, que les Américains sont venus avec des traîneaux pour emmener les canons, mais qu'ils n'ont pu les trouver. Les instructions originales du secrétaire de la guerre à St.-Clair ont été apportées ici la nuit dernière ; il en sera envoyé copie. 387

5 mars, Détroit. McKee à sir John Johnson. Apprend que des ceintures significatives d'appels aux armes ont été envoyées aux Sauvages Miamis. Un Delaware les a invités à aller à l'Illinois ; ses discours ont jeté la confusion parmi eux. Dépêche Elliott pour apprendre la vérité et distribuer du maïs et d'autres provisions. Les instructions à St-Clair ont été apportées par un " scout." Elles ont été obtenues de George White Eyes, lequel a beaucoup d'autres papiers. Burns, qui accompagnait ce dernier, a été interrogé par les Sauvages, puis mis à mort d'un coup de tomahawk.

1792.

Le "scout" rapporte que les postes avancés jusqu'au fort Washington sont évacués. Cinq Chippewas, sur la rive sud du lac, ont été pris par un parti de Sénécas et d'Américains et menés au fort Pitt. Page 388

9 mars, Philadelphie. Knox au brigadier général Charles Scott. C'est le désir général que l'on montre aux Sauvages que les Etats-Unis peuvent châtier leurs ennemis. Le Président agrée l'offre des délégués du Kentucky et d'autres comtés frontières de Virginie, qui proposent de combattre les Sauvages selon leur propre mode de faire la guerre. Le Président autorise une expédition dans la condition prescrite par lui. 458

20 mars, Niagara. Gordon à Brant. Expédie le paquet apporté par le Dr Allen. Pensant que c'est une invitation à aller à Philadelphie, il se demande si le lieu est bien choisi pour y négocier la paix; plusieurs nations occidentales ne pourront s'y rendre, et une décision prise par les Six-Nations occasionnerait des jalousies. Il faudrait convoquer un conseil général, auquel assisteraient des commissaires de l'Angleterre et de l'Amérique, et où l'on pût établir une paix ferme et durable. Précédents procédés des Etats-Unis envers les Six-Nations. Celles-ci, en un temps critique, ne peuvent user par rapport aux Sauvages occidentaux de trop de circonspection. L'Angleterre est en paix avec les Etats-Unis, et désire sincèrement que les Sauvages le soient aussi. Gordon persiste à espérer que cela arrivera avant longtemps. 365

21 mars, Philadelphie. Extrait des instructions du général Knox à St-Clair au sujet de l'établissement d'un poste aux Miamis, destiné à imposer aux Sauvages. Si les officiers anglais voyaient ce poste d'un œil jaloux, St-Clair doit tâcher de les tirer de cette disposition. Les Etats-Unis n'ont pas d'inclination ni d'intérêt à entrer en lutte avec l'Angleterre. La situation délicate où sont les choses rend peut-être inopportun, pour le moment, tout arrangement naval sur le lac Erié. 384

2 avril, Fort Washington. Le général Wilkinson aux officiers commandant la milice du Kentucky (circulaire). Des ouvertures de réconciliation se font aux différentes tribus. Ordre est par conséquent adressé aux miliciens de s'abstenir de tout acte d'hostilité. 397

Ordre général à cet effet, du 3 avril. 398

3 avril, Fort Washington. "Paroles" envoyées par Wilkinson aux Miamis, Shawanises, Delaware, Iowas, Poutouatamis, Hurons, Chippewas, et à toutes autres nations peaux rouges, habitant sur l'Ohio, le Mississipi et les Grands-Lacs, présentement en guerre avec les Etats-Unis, pour leur demander de venir à un conseil de paix. 399

18 avril, Nassau. Buttler à Gordon. Le chef Onondago a été à la Grande-Rivière chercher une place pour s'y établir. Ignore ce qui s'est passé entre Brant et les Tuscaroras. 375

19 avril, Niagara. Le colonel Gordon à Clarke. Une lettre de Brant apportée par un messager lui est expédiée. Brant a envoyé une réponse polie au général Knox, par laquelle il décline l'invitation de se rendre à Philadelphie. On a dit au messager que toutes lettres comme celle qu'il avait apportée à Brant devaient passer par le canal officiel. 359

19 avril, Niagara. Le même à Le Maistre. Arrivée de députés Tuscaroras, venant rapporter que les Américains ont insisté pour que leur tribu avec quelques Oneidas, fixés dans le même village qu'eux, sur le territoire de Genesee, se retirassent à leur ancien établissement sur le Mohawk; et ce, pour les soustraire à l'influence du gouvernement britannique. Les Oneidas, après avoir vainement demandé qu'il leur fût permis de se transporter à la Grande-Rivière, ont cédé. Les Tuscaroras étaient d'une autre opinion, et n'ont voulu donner aucune réponse avant de savoir ce que les Anglais voudraient faire pour eux. Ni Butler ni lui (Gordon) n'ont pu se prononcer, mais sont tombés d'accord que les députés s'adressent à Brant, qui est en possession d'instructions relatives à des demandes antérieures. Si

1792.
l'on n'y donne ordre promptement, toute l'influence acquise sur les Sauvages va se perdre. Gordon a appris que les Américains construisaient un grand fort à Presqu'Isle, sur le lac Erié; que O'Beal (le Planteur de Maïs), depuis la conclusion de la paix, n'est plus aussi ami des Américains qu'il l'était, et qu'il avait positivement refusé d'aller à Philadelphie, où beaucoup de guerriers de sa nation se sont rendus de Buffalo-Creek. Page 369
Substance d'une harangue faite à Niagara par un chef venu de Buffalo-Creek, et qui recommande aux Six-Nations de transporter leur demeure à la Grande-Rivière. Communiquée par Buttler, qui, lui, les a engagées à rester pour le présent où elles sont. 372
19 avril, Niagara. Gordon à Le Maistre. Lui envoie les dernières dépêches officielles reçues de Détroit. 376
Discours (sans date) des Sauvages de la Glaise, demandant une provision de maïs. 377
28 avril, Québec. Clarke à Dundas (n° 25). Transmet les procès-verbaux du conseil. Inconvénient auquel peut donner lieu la disposition, que le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur doit toujours présider à la cour d'appel. Dispositions relatives aux juges. Qui aura séance. Nombre constituant le quorum du conseil exécutif. Demande que le gouverneur ait le pouvoir de faire des nominations *pro tempore* dans le cas où le nombre des conseillers se trouverait moindre. 1
26 décembre, 1791, Procès-verbal du 26 décembre 1791. Lecture de commissions et prestations de serments. 4
au Procès-verbal du 27 décembre. Prestation du serment par des fonctionnaires, et affaires de routine. 11
9 janvier, 1792. Procès-verbal du 9 janvier 1792. Communication de certains articles des instructions de S. M. 13
Affaires renvoyées au comité. 40
4 février, Procès-verbal du 4 février. Rapport concernant le passage des instructions royales relatif aux terres incultes et inoccupées. 42
Proclamation adressée à ceux qui voudront s'établir sur les terres de la couronne dans le Bas-Canada. 45
Procès-verbal du 20 février. Rapport du comité relatif aux appels devant la cour supérieure du gouverneur en conseil; avec les procès-verbaux des délibérations du comité et l'opinion du barreau. 52
Opinion du solliciteur général du Bas-Canada. 74
au Opinion de M. Ogden. 92
Opinion de M. De Bonne (en français). 103
Opinion de M. Panet (en français). 121
Opinion de M. Berthelot d'Artigny (en français). 132
Opinion de M. Sewell. 136
Nomination de comités. 145
Procès-verbal du 23 février. Rapport sur l'ordonnance proposée par Allsopp pour l'examen des témoins hors des villes; avec le projet de rédaction de cette ordonnance. 147
24 février. Procès-verbal du 24 février. Rapport sur le bill relatif aux affaires en appel. 156
Rapport sur le bill concernant les témoins hors des villes. 157
Ordonnances fondées sur les rapports:
1. Concernant les appels (en anglais, p. 159; en français, p. 165). 159–165
2. Tendant à faciliter la production de la preuve verbale en matière civile (en anglais, p. 176). 171–176
Pétition de George Allsopp relative à l'examen des témoins dans le procès entre Cuthbert et lui. 181
Observations sur les ordonnances ci-dessus. 187

1792.
28 avril, Québec. Clarke à Dundas (n° 26). Lui envoie des procès-verbaux concernant les terres non occupées de la couronne ; et un mémoire de William Porter, sur l'émigration d'Irlande et d'Ecosse. Page 189
4 février, Procès-verbal du 4 février. Rapport du comité relatif au passage précité des instructions royales, et copie d'une proclamation. 190
Procès-verbal du 20 février. Constitution d'un comité des terres. 200
Copie du 36e article des instructions royales, adressée à John Coffin, sous-inspecteur des forêts, pour qu'il fasse son rapport. 201
Procès-verbal du 2 mars. Rapport relatif à un nouveau levé du Saint-Laurent. 202
Suivent la correspondance et les délibérations sur les deux sujets ci-dessus, avec des instructions, jusqu'à page 242
au Représentations du comité des terres relativement aux concessions de townships. 243
Prise en considération de ces représentations par le comité général du conseil. (V. aussi pp. 266–268). 250
Rapport de l'inspecteur des forêts. 262
Procès-verbal du 10 avril. Rapports sur des demandes de terres. La requête de William Porter, tendant à obtenir des émigrants d'Irlande et d'Ecosse, est reproduite *in extenso*. 270
Rapport sur cette requête ou mémoire de William Porter. 273
Les noms de ceux qui demandent des terres sont donnés à la fin de ce volume, en forme de liste alphabétique.
11 avril. Procès-verbal du 11 avril. Rapport du comité des terres sur les pétitions. 301–302
Modèle d'autorisation d'arpentage. 302
Modèle de bref de *dedimus potestatem*. 306
Rapport du comité général du conseil sur la proposition du comité des terres concernant le mode de ses délibérations. 309
(Q. 59–2 ; commence avec la p. 310.)
Suite de la délibération mentionnée à la p. 309 du vol. Q. 59–1. 310
Demande de terres par le major général Christie. 317
Sur les terres que réclament les Acadiens à Gaspé. 318
Requête de William Porter (p. 319) et rapport (p. 321). 319–321
28 avril, Québec. Clarke à Dundas (n° 27). Lui envoie des états des entrées et sorties de bâtiments au port de Québec. 325
28 avril, Québec. Le même au même (n° 28). Rapport sur les cas de Alexander, Henry Thompson, James Gale et Abraham Hamel, convaincus d'avoir commis un meurtre il y a cinq ans hors de la juridiction de la province (v. lettre du 10 juillet, p. 329). 330
28 avril, Québec. Le même au même (n° 29). Lui envoie un extrait d'une lettre du colonel Gordon, sur ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages tenu à Niagara pour prendre une décision au sujet d'une invitation à une assemblée devant avoir lieu à Philadelphie ; environ quarante Sauvages, paraît-il, y sont allés, après avoir déclaré qu'ils n'iraient pas. Lettres de Brant ; il a été invité à Philadelphie, a refusé, mais a offert d'aller rencontrer à Buffalo-Creek Kirkland, le missionnaire américain. Lettres sous le pli. 332
(Les pièces incluses sont indiquées précédemment à leurs dates respectives :—Lettre de Gordon, 5 février, contenant un compte-rendu du conseil des Sauvages ; invitation de Pickering, 19 décembre 1791 ; lettre de Brant, 19 janvier 1792 ; de Kirkland, 3 et 25 janvier ; de A. McKee, 28 janvier).
21 mai, Lenox. Brant à Gordon. Il s'est décidé à accepter l'invitation de se rendre à Philadelphie. 412
22 mai, Lenox. Le même au même. Butler lui recommande d'y aller. 413

1792.

23 mai, Lenox. Brant à McKee. A accepté l'invitation et ira à Philadelphie. Réponses évasives des officiers du gouvernement. Le temps est arrivé où les Sauvages doivent résister aux ravages des Américains. Si l'Angleterre désire qu'ils défendent leur pays, pourquoi ne le dit-elle pas? ou bien encore, si c'est le contraire. Il y a maintenant ouverture à une entente avec les Américains, et les Sauvages ont intérêt à en profiter. Si leurs demandes sont rejetées, la guerre défensive qu'ils auront à soutenir éveillera peut-être la compassion de la Grande-Bretagne. Sa visite à la capitale américaine va lui permettre de se faire une idée des desseins des Etats-Unis. Ne sera pas lent à dire ce qui est nécessaire pour assurer la paix. Les Américains ont fait les avances; ils se désisteront peut-être de prétentions où ils se fussent obstinés si les Sauvages se présentaient à eux en suppliants. N'a pas reçu de réponse aux lettres écrites à sir John et à Chew l'hiver dernier. Page 408

26 mai, Québec. Clarke à Dundas (n° 30). Transmet copie de lettres, avec incluses, du colonel Gordon et d'une lettre de McKee. N'a pas encore eu copie des instructions du secrétaire de la guerre à Saint-Clair, ni de la lettre de Brant refusant l'invitation de Knox à une conférence à Philadelphie. 398

(Les incluses, en date de février, mars et avril, sont mentionnées ci-dessus à leurs dates respectives.)

30 mai, Niagara. Gordon à Le Maistre. Brant a accepté l'invitation de se rendre à Philadelphie. Il (Gordon) n'a pas voulu intervenir. 412

11 juin. Montréal. Sir John Johnson à Clarke. Nécessité de connaître la détermination des Sauvages à l'égard des frontières, etc., avant d'envoyer quelqu'un à Hammond. Raisons pour lesquelles McKee ne peut y aller; il (sir John) irait bien lui-même; mais il est frappé de proscription par un acte d'attainder. Ne sait pas qui désigner. Dease est capable, si son emploi n'est pas un obstacle. McKee attendrait des dépêches sur la décision prise pour la réunion des Sauvages. Comment celui qu'on emploierait pourrait passer par les bourgades sauvages en allant à New-York ou à Philadelphie, ou passer par Sandusky et le fort Pitt, suivant la route que McKee croirait la plus sûre. 404

13 juin, Québec. Clarke à Dundas (n° 31). Accuse réception de dépêches et documents. Envoie copie d'une proclamation adressée du fort Washington aux Miamis, pour la cessation des hostilités durant deux mois entre les Américains et les Sauvages. Profitant de cette trêve, McKee est venu à Montréal. Il (Clarke) lui a demandé ainsi qu'à sir John Johnson de descendre à Québec pour s'y rencontrer avec lui et Simcoe. Question si McKee pourrait assister Hammond dans ses négociations avec les Etats-Unis; difficultés dans le chemin. Sir John Johnson, à qui il a demandé d'y aller à sa place, est d'avis que cela serait imprudent, et qu'en outre il serait bon de connaître la détermination des Sauvages avant d'envoyer qui que ce soit près d'Hammond. Clarke va donner l'ordre de faire assembler les Sauvages, et en attendant enverra Givens informer Hammond de ce qui se passe. Cela est d'autant plus nécessaire, selon lui, que Brant est allé à Philadelphie. 393

14 juin, Québec. Le même au même (n° 32). Lui expédie les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres non occupées. 472

11 avril, au 21 mai. Procès-verbal du 11 avril. Affaires de routine; proclamations, etc. Liste des juges de paix et autres documents concernant l'organisation de la nouvelle province du Bas-Canada. 473–535

Procès-verbal du 21 mai. Rapport sur la réclamation de F. Suzor, chirurgien, avec journal, dépositions, etc. 536

Article 42 des instructions pour la réserve de terrain aux forges du Saint-Maurice. 555

Concernant l'administration de la justice à Gaspé. 557

Concernant la fixation des époques et lieux des élections. 558

1792.

Procès-verbal du 7 mai, concernant les terres. Rapport sur les demandes de concessions. Pages 560–565

(Pour les noms V. la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume).

Délibérations : concernant les émigrants qui sont attendus prochainement. (V. aussi p. 572). 565

Concernant les titres résultant de certificats d'occupation. 569

Rapport sur une lettre de l'arpenteur général relative aux opérations d'arpentages. 571

Rapport sur les demandes de terres. 575–578

(V. la liste alphabétique ci-après).

Rapports sur les estimations par l'arpenteur général des dépenses d'arpentage. 579

20 juin, Whitehall. Dundas à Clarke. Lui envoie des extraits des rapports de Dorchester concernant les loyalistes américains qui voudraient s'établir dans le Haut-Canada ; et aussi la liste des objets qu'il recommande de leur fournir et que Sa Majesté désire qu'ils recoivent. Il faut aviser aux moyens de transporter les loyalistes de Montréal aux localités qui leur seront assignées, et faire les arrangements nécessaires pour leurs apprvisionnements ultérieurs. 326

2 juillet, Whitehall. J. King à Clark. Envoie le connaissement de marchandises à distribuer aux loyalistes mentionnés dans l'incluse de la lettre de Dundas. 328

2 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 33). La province a été divisée en comtés, cités et bourgs pour les fins de la représentation législative. Dates fixées pour le rapport des brefs d'élection. Hugh Finlay est nommé greffier de la couronne en chancellerie. L'Assemblée est convoquée pour le 3 décembre. 59

2 juillet, Québec. Le même au même (n° 34). Transmet la collection des lois de la province. 594

10 juillet, Whitehall. Dundas à Clarke. Envoie l'ordre de mise en liberté de trois criminels sous la condition qu'ils sortiront de la province et n'y rentreront plus ni dans aucune autre possession britannique. 329

12 juillet, Whitehall. Le même au même. Rapport sur le mémoire concernant la présidence personnelle du gouverneur à la cour d'appel. Comment les doutes sur ce point, s'il en existe encore, peuvent se lever. Regrette que les appels soient si nombreux, parce qu'ils témoignent que les décisions des cours inférieures donnent peu de satisfaction. Nouvelles instructions. Transmission des lettres de pardon pour les criminels dont il a été parlé. 390

15 août, Whitehall. Dundas à Clarke. La proposition que Sa Majesté s'interpose entre les Etats américains et les Sauvages, vraisemblablement ne serait pas bien accueillie. Les mesures prises par lui (Clarke) vont servir de frein à Brant. Le ministre approuve la division qu'il a faite de la province et la convocation de la législature, ainsi que la nomination de Hugh Finlay aux fonctions de greffier en chancellerie. 595

18 août, Whitehall. J. King à Clarke. Y aurait-il quelque inconvénient à prolonger le congé du rév. P. Toosey ? 598

LISTE DES PERSONNES AYANT FAIT DES DEMANDES DE TERRES, QUI SONT NOMMÉES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Agnew, William, 301; Allen, Levi, 291, 562, 564, 575; Allsopp, George, 293; Antill, John, 295; Antrobus, John, 575; Arms, Josiah, 297; Austin, Nicholas, 296.

B.—Baker, Elisha, 563; Best, Luke Herman, 292; Blais, Michael, 290; Brady, Thomas, 294; Brook, Richard, 576.

1792.

C.—Caldwell, Henry, 297 ; Chambers, Charles, 291 ; Chandler, Gardner, 297 ; Kenelm, 297 ; Chartier, M., E. G. A. de Lotbinière, 299 ; Christie, 317 ; Clarke, Elijah, 563 ; Coit, William, 562, 564 ; Collins, John, 291 ; Cowan, Moses, 577 ; Cox, Nicholas, 290, 293 ; Craigie, John, 299 ; Cull, Henry, 562.

D.—Daikin, (voir Williams), 575 ; Dame, George, 292 ; Dewey, James, 290 ; Ditchburn, Edward, 576 ; Dobbs, Richard, 577 ; Donaldson, John, 578 ; Dunn, Henry, 560 ; Thomas, 279 (pétition, pp. 279 à 282 ; rapports, 283 à 290), 561 ; Dunoyet, François, 560.

E.—Echart, Jonathan, 563.

F.—Finlay, Hugh, 293 ; Fitch, Eleazer, 296 ; Fraser, Simon, junior, 564 ; Friot, Isaac, 302.

G.—Gale, Samuel, 297, 561 ; Galloway, Benjamin, 300 ; Gould, Dr, 301 ; John, 277 ; Grant, David Alexander, 294 ; William, 294, 296.

H.—Hammond (voir Williams), 575 ; Holland, Lieut. Henry, 278 ; John Frederick, 290 ; Samuel, 291, 293 ; Holt, Moses, 295 ; W. J. 290 ; Hovey, Ebenezer, 562 ; Hunt, Arad, 297 ; Hyatt, Gilbert, 565.

J.—Jones, John, 278.

K.—Knight, Samuel, 297 ; Knowlton, Luke, 297.

L.—Lanaudière, Charles de, 562 ; LaValterie, Paul Margane de, 295 ; Lay, Amos junior, 575 (voir James), 577 ; Lester, Robert, 561 ; Longueuil, Joseph de, 299 ; Lotbinière, M. E. G. Allair Chartier de, 299.

Mc.—MacLean, John, 296 ; Lauchlin, 296.

M.—Margane, Paul de la Valterie, 295 ; Matthews, William, 302 ; Monk, James, 296 ; Moore, Joseph, 278 ; Morris, Col. John, 277 ; Morrison, James, 298 ; Morrogh, Robert, 561 ; Moseley, Isaac, 302.

N.—Nooth, John Merwin, 278, 299, 561.

O.—Ogden, Isaac, 296.

P.—Panet, Pierre, 564 ; Pierre, L., 277 ; Perry, Samuel, 576 ; Phillips, John, 562 ; Samuel, 562 ; Plenderleath, John, 277 ; Pluss, Peter, 577 : Porter, Asa, 291 ; William, 270 (requête, pp. 271 à 273, rapport, pp. 273 à 276. Voir aussi à pp. 319, 321) ; Powell, William, 578.

R.—Rees, John, 563 ; Robb, John, 576 ; Robertson, Daniel, 292 ; Robin, Charles, 270 ; Robitaille, Louis, 563 ; Roorback, Barret, 277 ; Reuter, Henry, 292 ; John, 292.

S.—Saint-Ours, Charles, 561 ; Salomon, Ezra, 301 ; Sawyer, Joseph, 565 ; Scott, Thomas, 294 ; Stewart, David, 300.

T.—Taylor, Alexander, 298 ; Nathaniel, 295 ; Terrill, William, 290 ; Thomas, Charles, 292 ; Thompson, James, 290 ; Thorpe, John, 578 ; Toosey, Rev. Philip, 297.

W.—Waterhouse, Samuel, 577 ; Wehr, Christopher, 298 ; Welland (ou Willard) Joshua, 297 ; Williams, Dakin et Hammond, 575 ; Williams, Jenkin, 562 ; Wilson, John, 578, Thomas, 563 ; Winslow, Joshua, 296 ; Woolcot, Abner, 577 ; John, 577 ; Wright, Alexander, 577 ; Wulff, George, 296.

Y.—Young, John, 564.

LOIS PASSÉES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC—1777-1791.

Q. 59—A.

Volume contenant les lois indiquées au titre.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE,—1792.

Q. 60.

1792.
25 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 35). A reçu ses dépêches et y satisfera. Le paquet pour Simcoe, qui est reparti, lui a été expédié. 1

25 juillet, Québec. Le même au même (n° 36). Concernant le cas de Thomas Knight condamné à mort pour le meurtre de William Hall. 2

Exposé de l'affaire par le juge en chef Smith, en date du 27 juin. On croit que Knight est fou. 3

Clarke au shérif William Terrill. 5

25 juillet, Québec. Le même à Dundas (n° 37). Lui envoie les états officiels des entrées et sorties de bâtiments au port de Québec. 6

29 juillet, Québec. Le même au même (n° 38). Regrette l'absence annoncée de sir John Johnson, dont les services ont été fort utiles, particulièrement dans la présente complication des affaires indiennes. Ses communications personnelles seront d'une grande valeur. 7

11 août, Québec. Le même au même (n° 39). Demande des instructions par rapport à la naturalisation de résidants étrangers, protestants ou catholiques, dont le nombre augmente par l'émigration. 10

12 août, Québec. Le même au même (n° 40). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres de la Couronne. Un de ces procès-verbaux contient des délibérations relatives à une demande de concession par le général Christie, et sur lesquelles il appelle l'attention, pour qu'on lui donne (Clarke) des instructions spéciales. 12

Procès-verbal du 21 juin. Instruction concernant les serments à faire prêter aux membres catholiques. 14

Autorisation d'employer le sceau de Québec pour la province du Bas-Canada. 16

Prorogation de l'Assemblée. 17

Rapport du comité des comptes, avec les détails. 21

Requête du shérif William Terrill et de William Coffin, ancien shérif des Trois-Rivières, au sujet de certains articles rejetés par le comité des comptes. 57

Concernant une proclamation pour changer l'époque de la session prochaine de la cour des plaids communs aux Trois-Rivières. 58

Procès-verbal du 21 mai. Instructions concernant les forges au Saint-Maurice. 63

Rapport du comité des terres sur les pétitions. 65

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)

Instructions que l'on propose de donner aux arpenteurs-adjoints. 70

Renvois au comité. 80

Rapport sur l'affectation de townships pour les émigrants. 82

Rapports sur les pétitions du général Christie, et des exécuteurs testamentaires de feu Simon Sanguinet, Patrick Conway et Henry Ruiter, et autres pièces. 85-119

Rapport du comité des terres sur des demandes. 119-126

(Pour les noms voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)

Commissaire aux prestations de serments. 126

Réserve de lots dans les townships. 127

Plan de terrains laissés par M. Sanguinet pour l'entretien d'une université. 127*a*.

13 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 41). Lui envoie des extraits des procès-verbaux du conseil exécutif, pour montrer le malheureux état des habitants sur les confins du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick par suite de l'incertitude de la ligne frontière entre les deux provinces. 128

1792.

Rapport comprenant une requête de A. et M. Robichaud, datée du 8 juin 1792. Page 130

Rapport du comité général sur les bornes des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick :—

Québec. 135

Nouvelle-Ecosse. 137

Nouveau-Brunswick. 138

Ordre en date du 9 juillet 1787, par lord Dorchester à John Holland, d'accompagner Hugh Finlay pour marquer les bornes entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. 142

Lettre de John Holland, du 26 juillet 1787, rendant compte de ses opérations avec Hugh Finlay. 145

Rapport du comité général, du 18 octobre 1787, sur les limites interprovinciales. 151

Jugement de la cour des plaids communs et autres pièces concernant l'affaire Robichaud; difficultés extrêmes que ceux qui veulent poursuivre en justice éprouvent à le faire en conséquence de la non-détermination de la ligne frontière entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick; rapports faits par le solliciteur général à l'arpenteur général. 156–171

14 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 42). Lui expédie un procès-verbal du conseil concernant les terres incultes et inoccupées de la couronne. 172

Procès-verbal du 19 juillet. Rapport du comité des terres concernant les commissaires aux prestations de serments par les colons. 173

Le gouverneur a communiqué au comité un diagramme du terrain vacant mentionné dans le rapport sur la pétition de Christie. 176

Représentations du comité tendant à une plus ample connaissance et publicité des instructions concernant l'aliénation des terres incultes. 177

Lettre de l'évêque (catholique) de Québec à M. Gravé, vicaire général, en date du 1er juillet 1792; il voudrait que l'on distribuât dans les paroisses des exemplaires de la proclamation relative aux terres de la couronne, pour porter à la connaissance des habitants les intentions bienveillantes du gouvernement à leur égard. 181

Avis au sujet des terres à concéder. 183

Rapport du comité sur les terres à réserver dans chaque township, avec annexes. 184

Propositions du comité des terres tendant à l'arpentage de certaines portions des terres non occupées, pour l'avantage des habitants canadiens. 194

Rapports sur les demandes de terres. 194–203

(Les noms des pétitionnaires se trouvent à la liste alphabétique, après les analyses du présent volume.)

5 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 43). Lui transmet les estimations pour ouvrages et réparations à exécuter dans le Haut et le Bas-Canada, et aussi pour continuation de la réparation des fortifications de Québec. Remarques. Vu l'étendue du champ des travaux, n'a pu envoyer les évaluations assez tôt pour qu'elles soient rendues à Londres avant le 1er septembre, selon ses instructions. 219

Les estimations sont volumineuses. Un rapport présente un aperçu des travaux à faire : dans le Haut-Canada,—à Michilimakinac, à Détroit, au fort Erié, à Chippeway-Creek, à Niagara, au fort Ontario et à Kingston ; dans le Bas-Canada,—au Coteau-du-Lac, aux Cèdres et Cascades, à Montréal, à Dutchman's-Point, à la Pointe au Fer, à l'Ile-aux-Noix, à Saint-Jean, à Chambly, à William-Henry, aux Trois-Rivières et à Québec. Plan de Détroit, 248*a*, et plan du terrain à la porte de Saint-Jean, 248*b*. Les estimations sont très détaillées. 222-346

1792.

8 septembre, Whitehall. Dundas à Clarke. Reçu les dépêches apportées par sir John Johnson. Envoie la grâce de Knight. Page 9

3 octobre, Whitehall. Le même au même. A communiqué aux jurisconsultes officiels de la couronne, pour avoir leur opinion, copie de sa lettre (Clarke) à propos de la naturalisation ou dénization des personnes y mentionnées. La demande par le major général Christie, d'une nouvelle concession de terres, a été renvoyée aux lords du commerce. Les papiers relatifs aux limites entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick ont été transmis au président du conseil. 204

3 octobre, Whitehall. Le même au même. Il a préparé un plan pour modifier l'organisation judiciaire dans le Bas-Canada, et il espère que la législature l'adoptera ; le bill, néanmoins, au cas où il passerait, devra être réservé à la sanction de Sa Majesté. 206

Projet de loi. 209

8 novembre, Whitehall. Grenville à Clarke. En l'absence de Dundas, lui donne avis que la naturalisation des étrangers est affaire de législation impériale, et partant ne rentre pas dans les attributions d'une législature subordonnée. Indique quelle loi régit cette matière. Sa Majesté prendra en considération toutes les demandes de dénization qu'il (Clarke) transmettra en les recommandant. Des mesures doivent se prendre pour poser les nouvelles limites entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Le plan d'allocation des terres assignées à la Couronne et au clergé, surtout des terres riveraines, leur est très désavantageux, comparé aux concessions de terres faites aux individus ; les premières devraient être choisies çà et là entre les allotissements des terres particulières. Autres remarques et instructions là-dessus: que l'on consulte tout d'abord l'intérêt local, avant de rien décider; seulement il (Clarke) ne doit accepter, même à titre provisoire, aucun système conçu sans intention de rendre les réserves profitables. 222

Liste des personnes ayant demandé des terres qui sont nommées dans le présent volume.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages).

A.—Agnew, William, 123; Allen, Ebenezer, 203, Levi, 68; Austin, Andrew, 69, Elijah, 69, Moses, 69, Nicholas, 69.

B.—Baby, François, 65 ; Bell, John, 67; Bender, François-Xavier, 67 ; Bishop, John, 124 ; Black, John, 67 ; Blais, Michael, 66, 126; Blanchard, Lemuel, 125; Bostwick, Reuben, 68; Bouchard, Gabriel, 196; Brady, major Thomas, 198.

C.—Cameron, Duncan, 122; Castongai, Jean-Marie, 123 ; Cazes, L., 195 ; Chamberlain, William, 123; Chambers, Charles, 196; Robert, 199 ; Chandler, Kenelm, 199; Clarke, Simeon, 203; Coffin, Nathaniel, 197, Thomas, 200 ; Coit, Isaac, 70, William, 66 ; Craigie, John, 200 ; Cruikshank, Robert, 67.

D.—Davidson, James, 124; DeLisle, David Chabrand, 201; Dow, Jonathan, 69.

E.—Edwards, Edward, 67.

F.—Ferguson, Thomas, 196.

G.—Gaucher, Gamelin, 201 ; Glenny, James, 194 : Goddard, Moses, 126; Gordon, Alexander, 203 ; Gosselin, Jean, père, 201, Jean, fils, 201; Graves, capit. Adam, 66; Guy, Antoine, 196.

H.—Harrison, Edward, 196; Hatheway, Alfred, 203, Silas, 203 ; Hillman, George, 203; Hogan, Hugh, 66; Holland, Henry, 198, John Frederick, 120, major Samuel, 202 ; Hoopstad, Leonard, 198; Hôpital Général, les dames de l', 202 ; Hunt, Henry Willard, 125.

1792.

L.—Lanaudière, Charles de, 195; Langan, Patrick, 121; Launière, Joseph, 120; Le Maistre, Francis, 200; William, 200, Longueuil, Joseph de, 202.
Mc.—McCarty, Francis, 70, 120; Maclean, capit. Lauchlin, 194.
M.—May, Calvin, 125; Mayson, Joseph, 197; Moreau, Félix, 202.
N.—Neal, James, 69, John, 120.
O.—O'Hara, Felix, 69, 120.
P.—Peltier, Baptiste, père, 196, Baptiste, fils, 196, Jean Marie, 196; Prentiss, John, 68.
R.—Ross, David, 124; Ruiter, Henry, 122.
S.—Saint-Ours, Paul Roc, 121; Schieffelin, Jacob, 199; Sheldon, Samuel B., 203; Smith, Lauchlin, 197; Spencer, Abel, 124.
T.—Thompson, James, 66, 126; Tod, James, 68.
W.—Wattson, Simon Z., 69; Williams, Jenkin, 65, 121, 126.
Y.—Yeamans, Menard Harris, 123.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1792.

Q. 61—1.

1792.
3 avril, Département de la guerre. Knox au capitaine Trueman. Lui annonce qu'il est chargé d'une mission auprès des Sauvages. Route qu'il aura à suivre, etc. Discours à adresser aux Sauvages occidentaux, lorsqu'il sera rendu au village des Miamis, pour les engager à faire la paix; et dans ce but il devra user de patience. Une condition qu'il exigera d'eux, c'est de cesser tout de suite les hostilités. Si les chefs pouvaient être gagnés à visiter Philadelphie, la vue de la population, etc., les amènerait peut-être à croire inutile la continuation de la guerre. Comment les gagner. Autres instructions. Page 146

4 avril, Philadelphie. Le même aux Sauvages occidentaux. Le Président des Etats-Unis désire la paix, et croit que les Sauvages se sont livrés à des hostilités par suite d'un malentendu. Les Etats-Unis ne veulent point leur prendre leurs terres. Celles des tribus qui montreront qu'elles ont quelque droit sur des terres comprises dans les traités et qu'elles n'ont pas été indemnisées pour ce droit, recevront pleine et entière satisfaction. Désire que les chefs viennent à Philadelphie. 150

20 mai, Fort Washington. Le brigadier général Wilkinson aux Wyandots, Ottawas, etc., sur le Sandusky. Le chef qui a parlé désire enterrer la hache. Trois jeunes gens ont été envoyés avec un message; il y a 44 jours qu'ils sont partis. Demain un capitaine se mettra en route pour porter un message du général Washington; car il a confiance que les Sauvages iront à la rivière Omee, pour entendre ce qui s'y dira; mais si cela ne leur est pas agréable, qu'ils viennent ici ou qu'ils se rendent à Pittsburg et de là à Philadelphie. Ils s'y convaincront que ce sont des méchantes gens qui ont causé la guerre. Wilkinson les prie de faire bon accueil au porteur. 141

20 mai, Fort Washington. Le même au colonel John Harden. Celui-ci se rendra aux bourgades des Wyandots pour engager les chefs à aller à Philadelphie, sinon à l'Omee, où il rencontrera Trueman; ils y concerteront ensemble une convention générale, à laquelle sera prononcé le discours préparé par le Président des Etats-Unis. Si les Sauvages décidaient de faire la guerre, il s'arrangera pour revenir sain et sauf; si c'était la paix, il déterminera les chefs à se rendre à Philadelphie. Instructions au sujet des dispositions qu'il ferait en vue de ce voyage. 156

3 juin, Glaise. Extrait d'une lettre de Thomas Duggan, où il est parlé de la mort de Trueman, tué à environ 60 milles de là; de sa commission et de sa harangue aux Sauvages. Il est bruit que deux hommes envoyés par la voie de Sandusky, ont aussi été tués. 160

1792.

9 juin, Détroit. Déclaration de William May, déserteur du fort Hamilton, amené par les Sauvages. Garnison du fort au moment où il a déserté. Les Américains ont construit un fort puissant entre ceux de Hamilton et de Jefferson ; ils l'appellent le fort Saint-Clair. Lorsque les Américains se sont avancés contre les Sauvages l'automne dernier, le Dr Ellison avait l'ordre d'empoisonner les boissons spiritueuses, mais il n'a pas pu le faire ; les maîtres de trains de chevaux de bât étaient tous pourvus aussi de poison, qu'ils devaient jeter dans les liqueurs, à la première apparence d'attaque par les Sauvages. Page 161

11 juin, Grande-Glaise. Discours des Shawaneses et des Delawares à Elliott. Ils ne savent trop quelle réponse faire aux deux messages qu'ils joignent à celui-ci. Ils ne peuvent rien dire jusqu'à l'assemblée de toutes les nations à Mahigan. Ils commencent la campagne par le siège du fort Jefferson, et, s'ils sont victorieux, ils chargeront les prisonniers de leur réponse. Demandent conseil pour l'assemblée de Mahigan. Craignent d'être dupes comme par le passé. Ils ont donné rendez-vous aux autres nations à Mahigan. Demandent des vivres pour leurs familles, et que l'on engage les traiteurs à en apporter des Rapides. White-Hat, dont on a besoin pour écrire une réponse aux Américains, ne peut pas y aller ; ils prient Elliott d'y dépêcher quelqu'un. 144

16 juin, Williston. Le gouverneur Chittenden à Clarke. Dénonce les procédés d'un officier des postes, qui a fait prisonniers des officiers civils du Vermont, en exercice de leurs fonctions. Demande une explication officielle. 190

5 juillet, Détroit. Le lieuten.-col. Richard England à Francis Le Maistre. Lui envoie copie de papiers de la Grande-Glaise, et d'une adresse du Président des Etats-Unis aux Sauvages, qui l'ont communiquée à Elliott. Le colonel Harden et le capitaine Trueman, porteurs de cette dernière pièce, ont malheureusement été tués par de jeunes Sauvages. Lui envoie aussi des papiers concernant des demandes de provisions par les Sauvages. Elliott rapporte que les Américains s'avancent en deçà de l'endroit où s'est livré le combat du 4 novembre dernier, et où ils construisent un fort en ce moment. A fait conduire à Niagara six prisonniers, pris par les Sauvages, avec ordre de les renvoyer chez eux. 139

5 juillet, Québec. Clarke à Chittenden. N'a reçu de lui aucune preuve à l'appui des accusations énoncées dans sa lettre du 16, qui ne lui est parvenue que le 30. A ordonné une enquête dont le résultat sera communiqué à l'autorité souveraine. Présume que le Vermont, de son côté, fera de même envers l'autorité dont il relève. S'en rapportera à leur sagesse. 192

23 juillet, Michilimakinak. Le capitaine Doyle à sir John Johnson. Wakeso, chef outaouais, lui remettra cette lettre. Il va renouveler amitié avec les Iroquois. Le Grand-Sable, à son retour du Miamis, a surpris un parti américain composé de 14 hommes et 1 officier tout près du fort Jefferson ; l'officier avec 10 de ses hommes ont été tués ; les quatre survivants sont au village chippewais. Il les réclame et les fera envoyer au Détroit. 166

1er août, Niagara. Brant à Joseph Chew. Les Américains insistent encore sur la délimitation selon le traité de Muskingum ; il demande une nouvelle délimitation. A écrit à McKee, etc. Demande qu'outre l'habit envoyé au capitaine Snake, on en envoie trois ou quatre autres, pour ne pas exciter de jalousies. Draps, etc., pour les chefs. 167

20 août, Niagara. Simcoe à Clarke. Son opinion sur les sujets des dernières dépêches. D'abord, pour ce qui est de négocier avec les Etats-Unis, il ne croit pas qu'ils aient l'intention de faire un arrangement à l'amiable au sujet des postes, pas plus que de conclure un traité de commerce, avec réciprocité d'avantages ; il ne croit pas que ces conventions soient possibles tant que Washington, Jefferson et Hamilton seront à la tête des affaires ; aussi le double insuccès de Hammond ne le surprend pas. Les assertions de Jefferson relativement au droit que les Etats-Unis prétendent sur le

1792.

territoire indien, sont en partie directement contraires aux termes du traité d'Utrecht, qui définit la nature du droit de souveraineté des Sauvages. Que Jefferson et Hamilton soient hostiles à l'Angleterre, il se croit fondé à le dire: le premier n'en fait pas mystère, le second cherche en vain à le dissimuler. Il ne faut, néanmoins, proposer aucune ligne frontière du côté du territoire indien, mais déclarer publiquement, pour prévenir les faux rapports, que cette délimitation doit être arrêtée par des conférences. Regrette qu'il n'y ait pas eu de médiation ouvertement exercée après l'échec d'Harmar et la défaite de Saint-Clair; elle eût fortifié l'opposition à la levée des troupes actuelles, et ce sentiment est aussi celui de Joseph Brant. Suggère d'abolir cette chose du reste tout imaginaire, la ligne occidentale mentionnée au traité, depuis le lac des Bois jusqu'au Mississipi, et de s'assurer la libre navigation de ce fleuve. Comment, dans les négociations, les affaires des Sauvages pourraient se régler; il conseillerait de faire connaître publiquement la nature réelle des propositions britanniques et de réduire la présente question à ce qu'elle est au fond, c'est-à-dire à considérer si, les Etats-Unis ayant manqué à la justice envers l'Angleterre en plusieurs choses essentielles, celle-ci n'est pas en droit de retenir les postes jusqu'à l'accomplissement des conventions; cela forcerait le gouvernement américain à déclarer qu'il n'a pas l'intention d'exécuter sa part du traité. Il est évident que le Congrès attend une occasion propice pour se saisir, par fraude ou violence, des postes si justement retenus. Opinion défavorable qu'il se forme du caractère de Washington; il a voulu, en établissant la capitale dans la Virginie ou sur ses confins, empêcher les Etats de l'Est de croître en puissance. Si Washington et ses collègues réussissent à coloniser l'Ohio, on verra sans doute se faire des lois de navigation extrêmement étroites, et en fin de compte le gouvernement fédéral se concentrer entre les mains des Français. Toute attaque contre les postes impliquerait la participation de la confédération entière. C'est prendre un mauvais prétexte que d'avancer que le Congrès ne peut point obliger les Etats séparément à observer le traité. Importance qu'il y a d'établir une ligne frontière du côté du lac Champlain, où le territoire appartient pour la plus grande partie à l'Etat de Vermont. La première cause de différend viendra donc du Vermont, et comprendra la question du droit de propriété des colons. Conséquences de ce différend. Le Vermont n'a rien à perdre. On est persuadé, aux Etats-Unis, que les intérêts des marchands anglais empêcheront toujours l'Angleterre de se montrer trop sensible aux insultes en Canada. Il faut établir une ligne séparative avec le Vermont, quand bien même on ne réaliserait pas toutes les idées de lord Grenville. Une autre frontière importante est celle du Niagara et du Détroit. Remarques sur cette frontière, et conclusions. 169

24 août, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe. Il est venu un Sauvage de la Glaise, lequel rapporte que les Américains agrandissent les vieux forts et en élèvent de nouveaux, qu'ils reçoivent des renforts considérables, des munitions de guerre et de bouche, etc., si bien que les Sauvages croient qu'une expédition se médite contre leurs villages; qu'ils ont envoyé des messagers à toutes les tribus confédérées. Les Sauvages occidentaux s'assemblent; et le coureur pense que leur rassemblement cette fois sera plus grand qu'il n'a encore jamais été; parce qu'ils n'ajoutent pas foi aux assurances des Etats-Unis. Les nations qui sont venues avec lui se préparent à aller au conseil à la Glaise. 163

4 septembre, Rapide du Miamis. McKee au lieutenant-colonel England. N'attend aucune nouvelle importante jusqu'à l'arrivée des messagers indiens, qui vont lui apporter des renseignements sur l'effectif des forces américaines qui se réunissent présentement sur l'Ohio. Les maladies parmi les Sauvages ont retardé la marche de leurs affaires. Ceux au-dessus de cet endroit-ci ne croient

1792.

pas qu'ils puissent sans danger s'éloigner de leurs villages, avant de bien connaître la distance où sont les troupes américaines et leurs desseins. Des coureurs qui viennent d'arriver rapportent qu'un grand convoi de vivres est parvenu au fort Jefferson, avec un nombre de troupes qui donne raison de conjecturer qu'il ne s'agit pas seulement de renforcer le poste. Ils sont donc venus dire aux Sauvages d'ici de se transporter immédiatement à la Glaise. Ils annoncent aussi que des partis sont allés épier les mouvements des troupes. Page 195

6 septembre, Rapide du Miamis. McKee au lieutenant-colonel England. Des coureurs sont venus de la Glaise l'informer qu'un corps nombreux d'Américains, à cheval et sans bagages, a été vu il y a trois jours sur le théâtre du dernier engagement, paraissant avoir l'intention de s'avancer sur les villages. 197

11 septembre, Rapide du Miamis. Le même à Chew. Les Sauvages n'ont encore pris aucune détermination. Leur conseil a été retardé par la maladie des Caughnawagas; et maintenant ils attendent d'heure en heure l'arrivée de Planteur de Maïs avec ses Sénécas, et des Cinq-Nations de la Grande-Rivière. Mouvements de la cavalerie américaine. Si les rapports à ce sujet sont vrais, on peut craindre que, quand il se fera des tentatives de paix, le conseil ne se sépare, et que les horreurs de la guerre ne recommencent. Les messagers, arrivés du Mississipi et de l'Ouest, annoncent que les Sauvages de ces contrées viennent avec toutes leurs forces se joindre à ceux de leur couleur. Si c'est le cas, et il n'en doute point, il y aura en campagne une armée combinée plus puissante que les Etats-Unis ne s'y attendent; et ils pourront s'apercevoir, mais trop tard, que l'injustice de leurs demandes ajoutera d'autres malheurs à ceux déjà arrivés et qu'elle inondera leur pays d'un déluge de sang. 198

11 septembre, Rapide du Miamis. Le même à Brant. Que sa présence au conseil général à la Glaise est de plus en plus nécessaire. Est fâché de son indisposition, et le prie instamment de se rendre au conseil. 200

29 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 44). Il est arrivé le 9 un navire avec des loyalistes, mais comme il tirait trop d'eau pour aller à Montréal, on a expédié ces passagers et leurs effets sur des bâtiments plus petits. Les loyalistes en ce moment sont rendus dans le Haut-Canada, où Simcoe, prévenu, a dû prendre des mesures pour les recevoir. 3

29 septembre, Québec. Le même à Nepean. Lui envoie le rapport d'un bureau d'inspection sur les approvisionnements destinés aux Sauvages. 1

Rapport. 2

29 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 45). Lui expédie les procès-verbaux du conseil et autres documents publics. 4

Proclamation pour proroger l'Assemblée. 6

Requête du barreau demandant remède à certaines irrégularités dans la procédure en appel. 8

Demande de la ville de William-Henry (Sorel) tendant à obtenir une cour des requêtes. 10

Plainte contre M. O'Hara, juge à Gaspé, avec rapport d'un comité y relatif, procès-verbaux et documents. 13

(Le rapport traite aussi de la nomination de juges et de l'administration de la justice dans le district de Gaspé, et parle du choix d'un lieu convenable pour la tenue de la cour des plaids communs.)

Rapport du comité relatif à la requête du barreau concernant la cour d'appel. 62

Projet d'ordonnance pour suspendre les sessions de la cour du banc du Roi à Montréal et pour faciliter la procédure en appel. 66

Rapport du comité relatif au projet d'ordonnance. 69

Procès-verbal des affaires d'Etat, délibérées le 18 septembre. Dispositions prises pour la convocation de l'Assemblée en la chapelle du palais épiscopal. 72

1792.

Rapport d'une commission sur les contestations concernant les terres situées entre la ligne 45° et les postes du Roi. Page 73

(Le rapport contient les "writs" opposés des magistrats du Bas-Canada et du Vermont, les uns et les autres prétendant juridiction sur le territoire disputé.)

Procès-verbal du 4 août relatif aux terres inoccupées. Rapport du solliciteur général sur la requête de John Craigie. 122

Rapport concernant une défectuosité des opérations d'arpentage. 126

Ordres rendus sur les demandes de terres. 127-134

(Les noms des pétitionnaires sont donnés dans la liste alphabétique à la fin du présent volume.)

29 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 46). Transmet des papiers relatifs aux affaires indiennes dans le Haut-Canada; copie de lettres de Simcoe avec son opinion sur certaines dépêches de Hammond. Commission chargée d'examiner les questions se rapportant aux terres disputées sur le lac Champlain entre la ligne 45° et les postes. Qu'il importe de faire régler la frontière pour prévenir des difficultés probables. 135

(Les pièces incluses ont été indiquées à leurs dates respectives.)

15 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 47). Est heureux que sa division de la province pour la représentation législative ait été approuvée. Expédie des communications relatives au territoire indien. 194

15 octobre, Québec. Le même au même (n° 48). Lui envoie les états officiels des bâtiments entrés et sortis. 202

15 octobre, Québec. Le même à John King. On peut se passer de M. Toosey pour l'hiver; mais il devra revenir ici aussitôt que possible au printemps. 203

22 octobre, Québec. Le même à Dundas (n° 49). Lui envoie une réquisition de marchandises pour compléter les dépôts aux postes, etc. 204

Réquisition. 205

22 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 50). Simcoe lui enverra lui-même l'évaluation de la dépense de construction de baraquements pour les Queen's Rangers à Niagara. Lui transmet celle d'ouvrages ordonnés par Simcoe et qui doivent s'exécuter immédiatement. 207

Les estimations comprennent la construction de 28 maisons en troncs d'arbres destinées aux Rangers qui stationneront au West-Landing, Niagara; l'aménagement, etc., de Navy-Hall, que doit habiter Simcoe; et la confection d'un four à l'usage du corps de troupes de Simcoe. Détail estimatif. 209-219

22 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 51). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 19 septembre au 11 du courant, et sur les terres inoccupées, du 15 août à même date. 220

Procès-verbaux du 21 septembre. Rapport sur la requête des *trustees* chargés du recouvrement du fret du lac. 221

Rapport sur la disposition du palais épiscopal. 224-230

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1792.

Q. 61—2.

1792.

Suite des procès-verbaux. Procès-verbal du 1er octobre 1792. Mémoire de pétitionnaires en cour des plaids communs; rapport de MM. Dunn et Williams; lettre de M. Fraser, juge de la cour, et projet d'une ordonnance pour augmenter la durée de la prochaine session de la cour à Montréal. Ces papiers sont renvoyés à un comité. Pages 231-239

Deux rapports de l'arpenteur et de son adjoint sur les réserves pour la couronne et le clergé protestant. 239-248

Procès-verbal du 11 octobre. Décision du conseil sur ces rapports. 249

1792.

Rapport du comité sur la proposition d'allonger la prochaine session de novembre de la cour à Montréal, avec la proclamation et le rôle des affaires. Pages 251-259

Rapport concernant la cour des requêtes. 259

Procès-verbal du 18 septembre, relatif aux terres incultes. Sur les demandes de terres. 261-277

(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)

Procès-verbal du comité des terres concernant certaines cartes. 277

Rapport du comité des terres sur des états, etc., relatifs aux townships. 279

Représentation faite par le même comité au sujet de l'assignation de parties de territoire aux émigrants. 283

Matières renvoyées à l'examen du comité. 289

Rapports sur les demandes de terres. 290

Rapport sur une plainte de l'arpenteur général contre les pétitionnaires en obtention de terres qui ne communiquent pas certains renseignements nécessaires pour les arpentages. 291.

Rapport sur les réserves. 299

Procès-verbal du 11 octobre. Rapport sur les réserves de la couronne et du clergé. 301

Rapport sur le manque de sous-arpenteurs. 303

Rapport concernant les serments à faire prêter à ceux qui demandent des terres. 311, 313, 322

Ordres rendus sur les demandes de terres. 327-339

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.)

10 janvier, New-York. Thomas Mackaness à S. Bernard. Dépêches expédiées au major général Clarke à Québec. Comment les malles à destination du Canada sont expédiées de New-York à Albany, où vient en prendre livraison quelqu'un envoyé par M. Finlay. 458

23 février, Londres, Wm Fraser à Dundas. Lui envoie copie de l'acte de cession de leur territoire à George Ier par différentes tribus sauvages en 1726. La cession paraît avoir été faite pour obtenir protection contre les Français. (La copie devait être retournée à Fraser, mais elle ne se retrouve pas, non plus que l'original, parmi les papiers.) 460

14 juin, Québec. James Givens à Dundas. A remis les dépêches adressées à Clarke et à Simcoe; mais Clarke ne lui a pas encore fait savoir s'il va l'envoyer à Hammond. A reçu une avance de £15 de sir John Temple à New-York. 461

9 juin, Philadelphie. Le même au même. Lui a écrit de New-York et de Québec, et mis les comptes sous pli. Est parti de Québec le 17 juin et a remis les dépêches à Hammond le 4 juillet. Repartira d'ici le 12 pour aller à Québec. 462

28 juillet, Québec. Sir John Johnson à Clarke. Recommandations touchant la manière de conduire les opérations du département indigène en son absence. 349

10 août, Londres. Requête des marchands en commerce avec la province de Québec. Ils demandent que Macartney reçoive instruction de négocier un traité favorable pour l'admission des fourrures en Chine. 463

27 août, Londres. Samuel Peters à Nepean. A eu avis de la défaite par les Sauvages de deux armées américaines envoyées contre eux, et des préparatifs d'une troisième expédition par les Etats-Unis, dont les habitants sont persuadés que le gouvernement britannique encourage les Sauvages, ce qui les irrite à l'excès. Apprend aussi qu'on parle d'un traité de paix entre les Etats-Unis et les Sauvages, et que Simcoe serait choisi pour arbitre. Les Américains s'attendent que l'Ohio, au lieu du Mississipi, sera désigné comme frontière. S'il en était ainsi, les Américains disent que les Anglais auront toujours les Sauvages dans leur zone d'influence et que la traite de la pelleterie rapporte annuellement plus que ne coûterait une

1792.

armée de 10,000 hommes. Les Américains n'ont sur le territoire à l'ouest des monts Alleghany que les droits qu'ils ont acquis par le traité de 1783. Les Sénécas et les Saritoriens (*sic*) ont vendu à l'État de New-York de vastes étendues de terres à l'est du lac Ontario. Il conjecture que les Américains emploieront tous leurs efforts à établir le traité de 1783, et à éloigner tous les Anglais des postes à garnison. Simcoe aura besoin d'être convenablement soutenu, le cas échéant. Voudrait avoir £100 pour le compte de Lewis Alden. Page 465

20 septembre, Québec. Ordre général. Pendant l'absence de sir John Johnson, toutes les réquisitions, etc., du Haut et du Bas-Canada se transmettront, comme ci-devant, au bureau du surintendant général à Montréal. 352

1er octobre, Montréal. Le colonel John Campbell à Clarke. Il se plaint d'être atteint par l'ordre général qui règle la conduite des affaires indiennes pendant l'absence de sir John Johnson, et il envoie sous le pli copie de sa commission et d'une lettre accompagnant l'ordre. 353

Commission. 355

Copie d'une lettre de Chew. 356

4 octobre, Québec. Clarke à Campbell. Lui répond que sa nomination est civile seulement, et sa fonction relative à l'administration des affaires indiennes dans le Bas-Canada; en quoi elle diffère de la commission générale de sir John Johnson. 357

4 octobre, Montréal. Campbell à Clarke. Que le règlement concernant le département des affaires indiennes implique empiètement sur l'autorité royale. Demande que la question soit renvoyée à une commission d'officiers militaires. 361

18 octobre, Montréal. Le même au même. Qu'il ne se prévaudra point du congé qu'il a obtenu, tant que sir John Johnson sera absent. 360

26 octobre, Montréal. Le même à Thomas Aston Coffin. Que tout en ne profitant pas de son congé, il désire cependant que la question qu'il a soulevée soit déférée au gouvernement. 362

30 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 52). La remise de ses dépêches a été retardée par la négligence du second du navire qui les a apportées. La démission de Rouville, mort depuis, a réduit le nombre des juges des plaids communs à trois; il est nécessaire d'en nommer un autre. Recommande de nouveau à la clémence royale Thomas Knight, convaincu de meurtre. Marie-Louise Brisebois, trouvée coupable dans le même procès, a été exécutée. 342

2 novembre, Québec. Le major Holland à lord Walsingham. S'était proposé d'écrire par la voie de M. Finlay, qui a abondonné l'idée de passer en Angleterre, parce que ses services sont nécessaires ici. Il (Holland) est assez bien remis de sa paralysie pour pouvoir reprendre son travail. On a déduit £65 par an sur son salaire comme arpenteur général, et il perd £100 en n'étant pas du nouveau conseil. Ne peut plus soutenir sa famille; à moins que le produit des droits d'actes de concession de terre ne supplée ses diminutions de ressources; mais il est question de le diviser entre son adjoint et lui, bien que sa commission lui attribue ces droits sans partage. A fait des représentations au lieutenant-gouverneur et à son conseil; s'il ne réussit pas ici, il demandera justice au ministère et priera sa seigneurie d'employer son influence pour lui. 474

3 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 53). M. Williams, ayant été nommé juge, va naturellement se démettre de ses fonctions de greffier du conseil exécutif et du conseil législatif. Celui-ci, à sa première assemblée, fera choix d'une personne compétente pour l'emploi de son greffier; et William continuera à exercer les mêmes fonctions au conseil exécutif jusqu'à avis du bon plaisir de Sa Majesté. 344

3 novembre, Québec. Le même au même (n° 54). Arrangements pour la conduite des services du département des affaires indiennes pendant l'absence de sir J. Johnson. Lettre du colonel Campbell prétendant avoir droit d'agir

1792.

en son absence; ce dernier avait aussi demandé son congé. Remarques sur les lettres de Campbell, et le droit qu'il réclame de contrôler le département des affaires indiennes. Page 346

Vient ensuite la correspondance sous les dates du 28 juillet, 20 septembre, etc., et dont les pièces sont indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.

3 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 55). Pour des raisons très urgentes, il avait consenti à donner à M. Finlay congé d'aller en Angleterre; mais le lendemain, M. Finlay lui a annoncé qu'il ne partirait pas, espérant que son agent pourrait régler son affaire. Le zèle et le mérite de M. Finlay doivent lui assurer quelque considération, et il le recommande à l'attention et à la faveur des chefs du Post-Office, où son affaire s'examine. 363

Demande de congé par Hugh Finlay du 28 octobre, exposant que sa position vis-à-vis du Post-Office l'oblige à cette démarche. 366

Réponse du même jour, par Thomas Aston Coffin, disant que le congé est accordé. 368

Lettre de Finlay, du 29 octobre, accusant réception du congé et priant son excellence de le recommander auprès du Post-Office. 370

9 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 56). Lui transmet une lettre du fils du major Holland, concernant des réfugiés français désireux de s'établir dans le Bas-Canada; et copie de sa réponse, portant que leur demande serait communiquée au ministère. M. Holland est marié à une Française; et c'est pour cela sans doute qu'il a été pris comme intermédiaire. 372

Demande (incluse) adressée par F. Holland au nom des réfugiés français, le 31 octobre. 374

Réponse faite par Thomas Aston Coffin, le 6 novembre, que le lieutenant-gouverneur est persuadé que ces émigrants seraient une acquisition désirable; mais que, sous l'empire des lois existantes, il ne peut pas leur procurer les facilités nécessaires pour leur établissement, et qu'il transmettra la demande au secrétaire d'Etat. 377

9 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 57). Lui transmet les procès-verbaux du conseil concernant les affaires d'Etat. 379

Nomination du comité de la comptabilité. 380

Instructions nouvelles autorisant certains juges à opiner dans les cas portés en appel. 381

Rapports des avocat, procureur et solliciteur généraux sur le droit électoral de certaines personnes et leur éligibilité à la Chambre d'Assemblée. 383

Second rapport du comité des comptes, au 10 avril 1792, avec les procès-verbaux de ses opérations, le détail des comptes, etc. 391-432

9 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 58). Lui adresse les évaluations de nouveaux travaux, jugés nécessaires, dans le Haut-Canada et ordonnés par Simcoe, y compris la construction d'un hôpital pour les mariniers employés sur le lac Ontario. 433

Estimation des dépenses présumables de la construction d'une maison à Navy-Hall pour l'usage des officiers appartenant à l'état-major du Haut-Canada. 434-436

Estimation des dépenses de la construction d'un hôpital à la pointe Frederick. 438-440

9 novembre, Québec. Monk, procureur général, à Nepean. Les doutes élevés sur le droit que certaines personnes, par la capitulation et le traité, auraient de siéger au Conseil législatif ou à l'Assemblée, peuvent se dissiper au moyen d'un Acte spécial. 468

10 novembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 58). Lui communique l'opinion du procureur général concernant les doutes élevés sur l'admissibilité de "gentlemen" canadiens au Conseil législatif et à l'assemblée. Demande

1792.

que les mesures nécessaires soient prises pour mettre fin à ces doutes, et supprimer les empêchements, s'ils existent. Page 442

Opinion du procureur général (Monk). 444

Liste des membres du Conseil législatif et de la Chambre d'Assemblée, qui n'y auraient pas droit de séance, d'après le statut 31 George 3, ch. 31. 449

30 novembre, Londres. John King à lord Dorchester. Des émigrants de France projettent d'aller au Canada pour s'assurer s'il leur est possible de s'y établir. Lord Grenville désire avoir son sentiment là-dessus. 340

1er décembre, Londres. Dorchester à King. Il ne voit rien qui s'oppose à ce que les émigrants de France aillent au Canada pour l'objet mentionné. 341

9 décembre, Windsor. Lord Walsingham à Nepean. Lui communique une lettre du major Holland, du 2 novembre (analysée à sa date). 473

10 décembre, Whitehall. Dundas à Clarke. Les serviteurs de Sa Majesté saisiront l'occasion la plus favorable pour régler la délimitation de la frontière sur le lac Champlain. On ne peut mettre trop de soin à éviter toute cause de mécontentement de la part des propriétaires. Le ministère va s'occuper encore de la question des réserves de la couronne et du clergé. 450

10 décembre, Whitehall. Le même au même. On a l'intention de pourvoir à l'établissement dans le Bas-Canada d'un certain nombre d'émigrants français qui se trouvent maintenant en Angleterre. Trois ou quatre d'entre eux ont été choisis à cette fin et passent en Amérique. Ces délégués sont: M. de Jardins (Desjardins), ci-devant grand-vicaire à Orléans; M. Jean-Marie Raimbeaux, prêtre du diocèse de Bayeux; M Gazil, docteur et ci-devant principal du collège de Navarre; et M. La Corne, ancien capitaine de vaisseau dans la marine française. S'enquérir de la quantité de terres qui peut leur être attribuée. Les premiers émigrants seront probablement des ecclésiastiques; et il faudra, autant que possible, pourvoir à leurs besoins comme tels. Arrangements provisoires à faire pour l'allotissement de terres dans des situations convenables. 452

Lettre donnée à la délégation pour les présenter à Clarke. 455

11 décembre, Whitehall. John King à sir John Temple. Donner à MM. Jardins (Desjardins), Raimbeaux, Gazil et La Corne, toute l'assistance dont ils auront besoin dans leur voyage à Québec. 456

Liste des personnes ayant demandé des terres, qui sont nommées dans le présent volume, etc.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Agnus, William, 282; Allan, Levi, 281; Allsopp, George, 275, 335; Andrews, Joseph, 329; Nicholas, 130; Andrus, Joseph, 331, 332; Antill, John, 328, 329, 330; Astor, John-Jacob, 328.

B.—Babcock, John, 332; Bailey, Ward, 131; Baker, Benjamin, 337; Beauce, Sainte-Marie de Neuville, 288; Bécancour, Rivière, 282; Bell, John, 333; Belley, William, 328; Belliveau, Jean, 334; Bingham, Jeremiah, 331; Blake, Obadiah, 268; Blanchard, Samuel, 331; Brady, Major Thomas, 281.

C.—Cameron, André, 261; Campbell, David, 329, Samuel, 269, William, 269; Castle, Elijah, 331; Chaine, Joseph, 276; Chamberlain, Colby, 272, James, 271; Cheesman, Abijah, 271; Cheever, Jacob, 336; Chouinard, Jean-Marie, 264; Clancy, Jeremiah, 330; Clarke, Isaac Winslow, 337; Coleman, Nathaniel, 268; Colvin, Benjamin, 274, 275; Conroy, Patrick, 266, 270, 271, 286; Cook, Asaph, 337; Cooper, John, 263; Cormier, Raphaël, 276; Cornel, Paul, 273, Zebulon, 274; Cowan, James, 274, Moses, 274, 275; Cruickshank, Robert, 333.

1792.

D.—Dame, George, 266, 281; Delisle, Rév. David Chabrand, 127; Dewey (ou Deerey), James, 334; Drapeau, Charles, 265, François, 265, Joseph, 134, 265, Pierre, 265; Dreuville, Louis, 263; Droit, Jean-Baptiste de Richardville, 132; Dubois, 132; Dumontier, Jean-Bte, 334; Dupré, Antoine, 262; Duval, Louis, 264; Dwyer, Michael, 330, 338.

E.—Eastman, William, 337; Ecuyer, Theresa et ses fils, 264; Edwards, Edward, 130, 282, 333; Eginton, Joseph, 328; Evans, George, 330.

F.—Fassett, John, 269; Fitch, Jabez G., 338; Ford, Ezra, 335; Foster, George, 268; Foucher, Antoine, 276; Fraser, Alexander, 265, capit. Alexander, 270; Fullar, Reuben, senior, 268, Reuben, junior, 268.

G.—Gilbert, Tilley, 130; Goodyear, Simeon, 335; Gould, T., 332; Greig, J., 338.

H.—Hall, Isaac, 333; William, 127; Hamilton, Henry, 272; Hardgrave, Humphrey, 327; Harrington, Zacheus, 331; Hays, John, 330; Heath, Jesse, 272, 335; Henry, Alexander, 327; Hogan, Hugh, 330; 338, William, 338; Hogel, Francis, 328; Hoit, John, 336; Holland, Samuel, 334; Holt, William Johnston, 267; Howard, Joseph, 132; Hyatt, Abraham, 335, Cornelius, 336.

J.—Johnson (et Johnston), Barent, 273, 275, Samuel, 269; Jones, Richard, 129; Robert, 129, Thomas, 129; Juncken, Henry, 127.

K.—King, William, 127, 273.

L.—Lad, Joseph, 267; La Roc, François-Antoine, 133; Lasserte, Joseph, 134, 261, 267; Learned, Abel, 131; Lee, William, 128; Leonard, Timothy, 130; Lilly, John, 339; Linton, George, 276; Loring, William, 263; Lyon, Asaph, 268.

Mc.—McCulloch, John, 263; McNaughton, Archibald, 275.

M.—Maishment, Richard, 328; Marston, Jacob, 330; Mathews, William, 282; Mayson Joseph, 264; Menier, Pierre, 264; Miller, George, 291; Milliard, Jean, 264; Milner, Gilbert, 333; Miner, Eliphalet, 330; Moffat, William, 271, 282, 330; Mondiou, Joseph, 263; Montmollin, Daniel Francis de, 329; Moore, Joseph, 129, 281; Morin, Bazille, 264, Jean-Marie, 264; Morris, John, 277, 281; Motz, Henry, 267, 338, 339.

N.—Naramose, Nathaniel, 269; Nooth, Dr T. Mervin, 281, 338.

O.—Orcutt, Josiah, 268.

P. Panet, Pierre-Louis, 266; Patrick, William, 336; Payne, Aaron, 128; Perry, Samuel, senior, 333; Perry, Samuel, junior, 333.

R.—Richardville, Jean-Baptiste Droit de, 132; Robertson, capit. Daniel, 267; Rowley, Nathan, 332; Ruiter, Henry, 266, 286; Ryer, John, 265, John, junior, 270.

S.—St-Antoine, La Baze, 290; St-Armand, Seigneurie de, 287; St-François, 290; St-Ours, Capitaine, 282; Paul Rox, 133; Savage, John, 131, 282; Sawyer, Peter, 269; Schmid, Luc, 290; Shepard, Bohun, Sherar, James, 291, Thomas, 291; Smith, Lauchlin, 264; Sinreau, 128; Starke, H.-B., 327; Stiles, Benjamin, 335; Stuart, Daniel, 336; Sullivan, Daniel, 271.

T.—Tamling, Daniel, 336, Joseph, 336; Tessier, Charles, 261; Thomas, Charles, 281; Todd, Robert, 333.

V.—Voyer, Charles, 334.

W.—Walker, Ebenezer, 337; Wallace, William, 333; Warren, Jabz, Jacob, (dans la décision du comité), 329; Waterberry, Peter, 266; Wilder, Jacob, 268; Wilson, Eben, 329; Samuel, 273; Thomas, 132; Woodward, Theophilus, 129; Woodworth, Reuben, 336; Wragg, Richard, 332.

TOWNSHIPS.

A.—Aston, 281.

B.—Beverly, 279; Blanford, 335; Burnham, 279.

1792.

C.—Coldington, 279.
D.—Doncaster, 279; Dunham, 282, 287.
F.—Farnham, 281.
G.—Godmanchester, 327, 330.
H.—Horton, 279, 281; Hemmingford, 291, 328, 329, 332, 333, 335.
K.—Kingsland, 279.
L.—Lothbury, 335.
N.—Newark, 279.
P.—Potton, 286; Preston, 279.
R.—Rawdon, 282; Royston, 279.
S.—Sandford, 279; Stanbridge, 282, 287; Sutton, 286.
W.—Wickham, 279.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE ET AUTRES,—1793.

Q. 62

1792.
25 novembre, Navy-Hall.

Simcoe à Clarke. Washington paraît déterminé à continuer les hostilités contre les Sauvages, et a abandonné ce prétexte insoutenable de guerre, que leur territoire avait été cédé par l'Angleterre. Les grands préparatifs qui se font; l'armée sera renforcée des miliciens du Kentucky, dont l'animosité envers les Sauvages et l'humeur belliqueuse font d'eux des ennemis formidables. Le corps principal de l'armée de Wayne, détenu à Pittsburg soit pour être discipliné ou pour imposer aux comtés de la Pensylvanie, pourra être employé à couper toute communication entre les Six-Nations et les Sauvages occidentaux; et en remontant l'Alléghany et s'avançant ensuite jusqu'à Presqu'Ile, il serait sur la route la plus praticable pour aller à Niagara, aussitôt que M. Washington et ses collègues auraient mûri leurs plans. Que les Six-Nations résistent ou cèdent, l'établissement à Presqu'Ile conduirait à la construction de bateaux et de canonnières, et forcément à celle d'un poste à la baie des Miamis. Demande des instructions pour le cas possible où les Etats-Unis voudraient se faire un armement naval sur les lacs; devra-t-il y voir un acte d'hostilité; cela en serait un incontestablement? La possession des forts a assuré la navigation des lacs, et l'opposition à tout armement y est regardée comme certaine. Le seul ordre général qu'il (Simcoe) ait jusqu'à présent, c'est "qu'il faut repousser la force par la force"; et, à ses yeux, toute tentative par les Américains de passer outre appelle la résistance. Raisons, résultant des instructions et de la correspondance de Knox avec Saint-Clair, pour s'opposer à pareille tentative. Dans la présente conjoncture, cependant, il ne croit pas qu'il lui soit permis d'apporter aucune interruption aux armements des Etats-Unis qui ne seraient pas de nature à inquiéter les possessions de Sa Majesté, jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions précises à ce sujet. 66

3 décembre, Québec.

Clarke à Dundas (n° 60). Lui transmet une pétition de Isaac Ogden, du colonel Fitch et de leurs associés, avec un rapport du comité des terres, concernant le règlement pour la colonisation du pays. Le conseil, en comité général, doit prendre le tout en considération; il communique ces pièces pour qu'elles soient aussi soumises aux ministres. 3

Pétition de Isaac Odgen, colonel Eleazer Fitch et autres. 5
Rapport du comité des terres sur cette requête. 12
Rapport de l'arpenteur général et de son adjoint. 16
Représentation du comité des terres sur la concession de townships. 24

Autres rapports, etc., sur les terres; y compris des rapports sur les pétitions de John Gould, Godfrey King, colonel John Morris, Richard Nevison, John Plenderleath, Azariah Pritchard et W. Smith junior; et sur

1792.

les établissements de Bécancour, Nicolet et Saint-François, et le township de Stanstead. Page 25-39

3 décembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 61.) Ne lui a pas envoyé de relation de l'assemblée des nations sauvages à la Glaise, parce que Simcoe l'avait déjà fait. 40

12 décembre, Philadelphie. Knox aux nations Sauvages habitant au sud des Lacs, au nord de l'Ohio et à l'est du Mississipi. A reçu leur avis qu'elles iraient rencontrer les commissaires américains au rapide de la rivière des Miamis. Il enverra, de son côté, des commissaires animés d'un sincère désir de faire disparaître toute cause de différend. D'amples provisions de vivres seront expédiées par le Canada, ou par les postes américains les plus voisins. On ne permettra à aucun parti d'Américains d'aller sur le territoire indien, de sorte que les femmes et les enfants y seront en sûreté ; et il faut rappeler tous les guerriers, car il est inutile de compter sur la paix tant qu'ils continueront leurs déprédations. 152

(V. lettre de Clarke du 2 mars 1793, n° 67.)

29 décembre, Philadelphie. Alexander Hamilton (Trésorerie) à Hammond. On pourra probablement faire des arrangements pour envoyer un agent au Haut-Canada, chargé de s'y procurer des provisions pour l'assemblée des Sauvages à la Glaise. 156

Sans date. Réponse de Simcoe à la harangue du conseil des Sauvages, prononcée à la Glaise le 9 octobre 1792. 157

1793.

3 janvier, Québec. Clarke à Dundas (n° 62.) A été obligé de faire usage, pour y installer la législature, du palais épiscopal, qui a été loué par le gouvernement. Envoie un aperçu des réparations nécessaires ; son discours, les adresses, etc., de l'ouverture de la session. Panet a été élu président de l'Assemblée, laquelle a aussi nommé un comité chargé de rédiger le règlement. Il va recommander à la législature de modifier la législation concernant la judicature de la province. 52

Evaluation des dépenses de réparations et aménagement du palais épiscopal pour la législature. 54

Id. pour la salle du conseil et les salles de comité. 56-61

3 janvier, Québec, Clarke à Dundas (n° 63.) Lui envoie la liste des fonctionnaires nommés pour le Conseil législatif et l'Assemblée législative. La législature ne manquera pas de pourvoir à leurs appointements. 62

Liste de fonctionnaires et employés. 63

5 janvier, Glaise. Extrait d'une lettre datée de la Glaise. Au conseil tenu ici, les Sauvages ont répondu qu'ils ne pouvaient point traiter avec les gens ou les commandants de postes du Kentucky; mais qu'ils rencontreraient les commissaires des États-Unis le printemps prochain à Sandusky, où leur père serait invité. Ils ne croient pas que les commandants ou les gens du Kentucky soient autorisés à conclure la paix. Il (l'auteur de la lettre) a su que le jeune homme avait remis à la Pipe et à Talebaxuche des lettres venant d'un nommé John Hamilton; mais n'a pas encore appris ce qu'elles contenaient. Le jeune homme a essayé de gagner quelques chefs à le suivre au fort Jefferson, mais ils ont refusé. 176

8 janvier, Whitehall. Dundas à Clarke. Lui rappelle que la règle est que toute estimation de travaux à faire doit être transmise assez tôt pour arriver avant le 1er septembre, afin qu'on ait le temps de l'examiner; et à l'égard des dépenses imprévues, que le commandant qui les ordonne doit tirer des lettres de change sur le Trésor en son propre nom. 1

21 janvier, Québec. Clarke à Simcoe. Sa Majesté et ses ministres désirent vivement éviter la guerre. L'intérêt des Canadas demande qu'ils cultivent la paix avec leurs voisins. Il faut se garder de fournir des prétextes à la querelle dont Knox dans ses instructions à Saint-Clair, disait qu'elle serait la plus populaire de toutes celles qu'on pourrait provoquer. Les ordres laissés par lord Dorchester suffisent pour le moment; inutile d'en donner d'autres. Effet de

1793.

plus longues hostilités entre les Etats-Unis et les Sauvages. Moyens efficaces à prendre pour conserver la supériorité navale sur les lacs. Transmettra copie de la correspondance. Se réjouit de voir la surveillance des affaires du Roi, dans le Haut Canada, confiée à une personne si bien entendue. Page 70

21 janvier, Navy-Hall. Simcoe à Hammond. Est très aise d'apprendre qu'ils sont du même avis au sujet des négociations en perspective entre les Sauvages et les Etats-Unis; et qu'il ait préparé ceux-ci à l'idée que McKee et Butler assisteront à l'assemblée. Hammond devra, après s'être entendu avec Butler et Joseph Brant, refuser aux agents des Sauvages la permission d'acheter des provisions dans la colonie pour les Sauvages qui viendront au conseil, vu que les ordres sont déjà donnés pour les fournitures ordinaires. Tout ce qui est relatif aux affaires indiennes passe par le canal militaire; et il ne se croit pas en droit de rien changer à cette règle. Envoie un extrait de la lettre de sir John Johnson au Bureau du Commerce, pour montrer la raison d'être du système suivi. Explique les modifications apportées au mode de distribution des présents. Ne croit pas que les Sauvages voulussent permettre aux Etats-Unis d'expédier des approvisionnements par leur territoire, étant extrêmement jaloux des Américains. 148

23 janvier, Navy-Hall. Le même à McKee (extrait). Les Etats-Unis sont convenus de tenir l'assemblée au rapide de la rivière des Miamis. Ils auront voulu dire sans doute par là Sandusky, déjà choisi pour la réunion. Ils tâcheront d'y envoyer des provisions par les lacs; et il est évident que, sous ce prétexte, ils vont chercher à établir des dépôts de vivres et de munitions sur la ligne par laquelle ils s'avancent du fort Washington vers le Miamis, où ils méditent de planter une forteresse. A refusé aux Etats-Unis la permission qu'ils demandaient de transporter des provisions par les lacs. Les Sauvages peuvent être assurés qu'ils recevont des vivres comme à l'ordinaire. Demande des détails sur les quantités de vivres qui peuvent être fournies et sur le meilleur moyen de les transporter. 154

(Lettre contenue dans celle de Clarke du 2 mars, n° 67.)

27 janvier, Navy-Hall. Simcoe à Clarke. A des rapports satisfaisants avec Hammond, par le major de brigade Littlehales. Le général a changé le lieu de l'assemblée projetée, qui devait se faire à Lower-Sandusky, et qui se fera au rapide de la rivière des Miamis. Il soupçonne que son objet, par ce changement, est d'empêcher que les espérances de paix ne se réalisent. Ne pense pas que Hammond ait vu le message de Knox aux Sauvages. Pourquoi il (Simcoe) ne peut pas accorder à Hamilton de se procurer des provisions dans le Haut-Canada pour les Sauvages. A la demande de ces derniers, McKee et Butler assisteront au conseil. Jefferson en a été prévenu, et a dit à Hammond que, selon lui, la proposition des Sauvages est convenable, et que celles des Etats-Unis seraient si équitables qu'il lui importait peu par quel canal elles seraient transmises. "Malgré ces paroles, je persiste à croire que les Etats ne proposeront pas de conditions semblables; et que quand bien même les Sauvages consentiraient à céder tout le pays en état de "settlement" à l'ouest de l'Ohio, l'avarice de Washington insistera sur l'entière exécution de traités qu'ils rejettent comme inadmissibles et frauduleux." La coutume de fournir des approvisionnements aux Sauvages à tous les postes est ancienne et constante; on n'est pas en cela dirigé par des motifs temporaires. Expédiera toute la correspondance, à l'ouverture de la navigation. 144

27 janvier, Navy-Hall. Réponse de Simcoe à un discours des Six-Nations, prononcé à Buffalo-Creek, le 13 novembre 1792. 160

30 janvier, Détroit. Mckee à Simcoe. Les Sauvages sont tranquilles, depuis qu'il a fait dire à leurs chefs de les empêcher d'aller à la guerre. Un coureur est parvenu au Miamis par la rivière Ouabache; bonne réponse des Sauvages au

1793.

message. Il paraît que les Sénécas ont tué deux Delawares près du fort Washington, et un ou deux autres sur une des branches de la Muskingum. Ces meurtres ont peut-être été commis par des jeunes gens, sans que les chefs y aient donné le moindre encouragement. Page 174

2 février, Québec. Clarke à Dundas (N° 64). Lui communique une lettre de Simcoe, demandant des instructions sur ce qu'il lui faudrait faire au cas que les Américains équipent une force navale à Presqu'Ile ou à quelque autre endroit des Lacs. Simcoe veut savoir s'il devrait regarder cet armement comme un acte d'hostilité. Il (Clarke) n'a pas cru opportun de rien changer aux ordres qui sont donnés d'observer une stricte neutralité. Est convaincu, toutefois, qu'il importe extrêmement de conserver la supériorité navale sur les Lacs pour la sécurité publique. C'est pourquoi il a permis à Simcoe d'appuyer toutes les mesures nécessaires à cette fin. Demande des instructions relativement à la navigation des Lacs par les Américains. 64

(Les lettres du 25 novembre 1792 et du 21 janvier 1793 sont analysées ci-dessus à leurs dates respectives).

2 février, Québec. Clarke à Dundas (N° 65). Envoie des duplicatas de sa lettre et de l'exposé du procureur général concernant les qualités requises des membres du Conseil et de l'Assemblée. M. Cuthbert a présenté une pétition en invalidation de l'élection de M. de la Valtrie ; la chambre ne l'a pas encore prise en considération. 73

2 février, Québec. Le même au même (personnelle). Opinion qu'il a du caractère et des connaissances professionnelles des juges des districts bas-canadiens : William Smith, juge en chef, John Fraser, Thomas Dunn et Jenkin Williams. 74

2 février, Québec. Le même au même (N° 66). A déjà transmis les estimations des ouvrages et réparations à exécuter cette année dans le Haut et le Bas-Canada ; et envoie maintenant les états des travaux faits dans l'année écoulée du 25 décembre 1791 au 24 décembre 1792, et qu'il a été nécessaire d'entreprendre avant d'en avoir pu obtenir l'autorisation. 77

Estimations diverses. 79-136

3 février, Whitehall. Dundas à Clarke (N° 1). Il ne convient pas de joindre l'emploi de greffier du conseil exécutif à celui de juge de la cour des plaids communs. Le ministre approuve sa manière d'agir à l'égard du colonel Campbell, qui en sera informé. A transmis au maître général des postes la lettre de Finlay ; fera ce qui sera en son pouvoir pour ce dernier. Lettre antérieure concernant les réfugiés français et l'allotissement de terres de la couronne. 41

3 février, Navy-Hall. Simcoe à Hammond. Arrivée du général Hull ; lui a expliqué pourquoi il ne pouvait pas lui permettre d'acheter des provisions dans le Haut-Canada pour les Sauvages. L'a convaincu que c'est Sandusky, et non la Glaise, qui est le lieu fixé pour la conférence avec les Sauvages. Hull a paru frappé de lui entendre dire que, si les Etats-Unis le lui avaient demandé, il (Simcœ) serait allé à ce conseil. 170

13 février, Québec. Clarke à Dundas. Une lettre de lord Dorchester lui donne à espérer que sa seigneurie reviendra à Québec. Demande un congé. 137

19 février. Affaires provinciales à délibérer. Voir le vol. Q. 57-2, p. 323 et suiv. où elles sont mentionnées avec des observations.

(Imprimé *in extenso* dans le rapport pour l'année 1890, note B, p. 41).

2 mars, Québec. Clarke à Dundas (n° 67). Envoie une lettre de Simcoe avec ses incluses, par lesquelles il verra que Simcoe a refusé de permettre que les Etats-Unis envoient un agent dans le Haut-Canada acheter des provisions pour le temps de la négociation de la paix avec les Sauvages. Approuve Simcoe. A quelque soupçon que les Etats-Unis cherchaient par ce moyen à ravitailler leurs postes militaires. Hammond, il n'en doute plus, était animé des meilleurs motifs lorsqu'il a consenti aux

1793.

propositions de M. Hamilton à cet égard; mais la lettre de Simcoe va le convaincre de la nécessité de les refuser. Page 142

(La lettre et ses incluses sont analysées à leurs dates respectives.)

2 mars, Québec. Clarke à Dundas (n° 68). Lui transmet une adresse de l'Assemblée sur les changements faits dans le gouvernements provincial. 163

Adresse en français, p. 164; en anglais, p. 166. 164–166

14 mars, Québec. Clarke à Dundas (n° 69). Arrivée le 2 de MM. Desjardins, Raimbeau, Gazel et La Corne. 168

30 mars, Québec. Le même au même (n° 70). Lui a transmis des lettres de Simcoe; lui en communique une maintenant par laquelle Simcoe annonce à Hammond que les Etats-Unis ont envoyé le général Hull, comme leur agent, pour obtenir les provisions dont il a été déjà question. Autres pièces relatives aux affaires des Sauvages. 169

29 avril, Whitehall. Dundas à Clarke. Lui transmet une lettre du maître général des postes sur l'affaire Finlay. Est fâché de n'avoir pu faire davantage. 138

30 avril, Whitehall. Le même au même. Un ecclésiastique nommé Candide Michel Saulnier a l'intention de s'embarquer pour Montréal. On lui permettra de résider dans la province et d'y exercer son ministère en se conformant aux lois du pays. 139

1er mai, Whitehall. Le même au même. Trois régiments en garnison dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont reçu l'ordre de passer aux îles des Indes-Occidentales; en conséquence, les lieutenants-gouverneurs des deux provinces auront à lever chacun un corps de milice d'au plus 600 hommes pour le service de leurs provinces respectives. 140

2 mai, Québec. Le même au même. Il aura son congé à l'arrivée de lord Dorchester à Québec. Le ministre se déclare très satisfait de ses services. 141

11 mai, Québec. Clarke à Dundas (n° 71). Lui envoie copie des adresses votées par le Conseil législatif et la Chambre d'Assemblee sur l'état de l'instruction publique, et à l'occasion du message concernant la déclaration de la guerre; aussi copie de son discours de prorogation de l'Assemblée. A sanctionné huit bills. 177

Adresses, discours, etc. 179–191

Liste des Actes sanctionnés. 192

25 mai, Québec. Clarke à Dundas. Recommande la nomination de John Craigie à l'emploi de greffier du conseil exécutif, si sa charge de sous-commissaire général ne s'y oppose pas. Si le cumul paraissait avoir des inconvénients, Graigie démissionnerait. Williams n'est pas greffier des appels, cette fonction est exercée depuis plusieurs années par Shephard. 194

25 mai, Québec. Le même au même. Décès de Picotté de Bellestre. Envoi d'une liste de personnes (avec des observations) qui sont propres à occuper la place vacante. 196

Liste susmentionnée comprenant six personnes (trois anciens sujets et trois nouveaux). 197

25 mai, Québec. Clarke à Dundas (n° 72). Expose les raisons qui l'ont déterminé à ordonnancer le paiement de certains services de l'officier faisant fonctions de sous-trésorier, au lieu de le faire payer par lettres de change tirées sur la Trésorerie. Etat déplorable des ouvrages et bâtiments publics, leur nombre et leur grandeur. Divisions militaires du Haut et du Bas-Canada, et qui en a le commandement. Distinction du degré d'autorité que Simcoe possède comme lieutenant-gouverneur et comme officier militaire le plus ancien; à ce dernier titre, il peut ordonner les réparations, etc., aux postes compris dans le district supérieur. Travaux urgents à exécuter:—1. Construction de baraquements et d'un four pour les Queen's Rangers à Niagara; 2. Réparations à Navy-Hall. Cet édifice situé sur la rive ouest de la rivière Niagara, a été construit, pendant la dernière guerre, par ordre du commandant en chef des troupes, pour l'usage

1793.

des officiers du département naval du lac Ontario. 3. Installation pour les officiers d'état-major du Haut-Canada. Page 199

28 juin, Québec. Clarke à Dundas (n° 73). Etats des bâtiments entrés et sortis au port de Québec. 238

17 juillet, Whitehall. Dundas à Dorchester. Réponses à ses propositions relatives aux gouvernements nord-américains. L'établissement d'un gouvernement général, pour toutes les provinces du roi dans l'Amérique du Nord, n'est possible que par un Acte du Parlement; et au reste, il ne pense pas que les différentes provinces fussent par ce changement plus fortes véritablement et plus heureuses. La *quit-rent* est, de fait, suspendue. Les remarques sur les autres propositions sont, en substance, les mêmes que celles contenues dans la note E, p. 41, du rapport de 1890 sur les archives, bien que les termes ne soient pas indentiques. 207

Proposition ci-dessus de lord Dorchester. 218

18 juillet, Londres. Dorchester à Dundas. Relativement à la lettre de Simcoe, il est d'avis que les commissions, pour les officiers de marine sur les lacs, auraient dû être données par le major général Clarke, puisque ces bâtiments armés font toujours partie, nécessairement, de la force militaire du pays. Le sous-quartier-maître général ne saurait avoir de rapport officiel avec un lieutenant-gouverneur agissant en sa qualité civile. 226

4 août, Portsmouth. Le même à King. Lui retourne les réquisitions, etc., avec réponses. 226

Etats retournés. 227

Réponses de Dorchester. 234

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE, 1790-1792.

Q. 62.—A1. A2.

1791.

23 mars, Londres. Papier lu à la barre de la Chambre des Communes par M. Lymburner, agent des signataires des pétitions de la province de Québec, et daté du 24 novembre 1784. Page 1-101

21 avril, Londres. Papiers relatifs à la province de Québec, dont l'impression a été ordonnée ce jour; (1-2) Articles de la capitulation de Québec, 18 septembre 1759, p. 103. Traduction, 107. 103-107

(3) Article quatre de traité définitif conclu à Paris le 10 février 1793. 111

(4) Proclamation du 7 octobre 1763. (Il y a plusieurs omissions dans le texte imprimé au Recueil des Actes concernant le Canada (Québec, 1800) et au Recueil de Masères (Londres, 1772); l'original y supplée). 114

(5) Instructions à James Murray, gouverneur de la province de Québec, en date du 7 décembre 1763. 128-198

Copie des articles 48 et 49 des instructions à Charles Lawson (gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. 199

(6) Instructions à Guy Carleton, capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec et de ses dépendances, 3 janvier 1775. 202

Plan d'administration des affaires indiennes pour l'avenir, mentionné à l'article 32 des instructions ci-dessus. 258

A. Liste des tribus indiennes habitant le district septentrional de l'Amérique du Nord. 275

B. *Id.* des tribus du district méridional. 276

(7) Copie d'un article des instructions à sir Frederick Haldimand, C.B., 1778, qui ne se trouve pas dans les instructions à Guy Carleton, 1775; aussi copie d'une partie d'article qui est différente du texte des instructions de 1775. 277

(8) Copie des articles des instructions à lord Dorchester, 1786, que ne contiennent pas celles à Guy Carleton, 1775 (p. 279); et aussi des

1791.

articles et parties d'articles des dites instructions de 1786, qui présentent des modifications à celles de 1775 (p. 292). Pages 279-292
(9, 10) Adresse des citoyens, etc., catholiques romains de la province de Québec au Roi (en français, p. 297; en anglais, p. 302). 297, 302
(11) Copie de la pétition des anciens et nouveaux sujets du Canada, 24 novembre 1784. 309
(12, 13) Objections contre l'objet de la pétition ci-dessus signée à une assemblée tenue à la maison des Récollets le 30 novembre 1784 (en français, p. 318; en anglais, 328). 318, 328
(14) Vol. 62. A2.—Pétition par sir John Johnson et autres, de la part des loyalistes en Canada, Londres, 11 avril 1785. 339
(15, 16) Exposé des avocats et notaires de la province de Québec (en français, p. 350; en anglais 356). 350, 356
(17) Extraits de l'adresse des habitants de Cataracouy et des établissements au-dessus à Dorchester, 17 novembre 1786. 362
(18) Pétition des habitants, depuis la pointe au Baudet, vers l'ouest, jusqu'à Niagara. 364
(19, 20) Pétition des Canadiens au Roi, Montréal, 13 octobre 1788 (en français, p. 372; en anglais, p. 378). 372, 378
(21, 22) Pétition des Canadiens à Dorchester, même date (en français, p. 385; en anglais, 390). 385, 390
(23) Mémoire de marchands, etc., de Québec et de Montréal, 1er et 5 décembre 1788. 394
Listes de seigneurs, etc., jointe à cette pièce. 404 à 415
(24, 25) Requête des citoyens, etc., de Montréal (en français, p. 433; en anglais, 447). 433, 447
(26, 27) *Idem* à Dorchester, 24 décembre 1788, (en français, 433; en anglais, 447). 433, 447
(28, 29) Requête des nouveaux sujets de Québec, 31 décembre 1788 (en français, 461; en anglais, 477). 461, 477
(30, 31) Requête des marchands, etc., de Québec et de Montréal, 29 octobre et 2 novembre 1789, (en français, 494; en anglais, 497). 494, 497
(32) Ordonnance pour régler les cours de judicature, etc.; 17 septembre 1764. 500
(33) Ordonnance modificative de la précédente, 1er juillet 1766. 515
(34) Ordonnance additionnelle, 26 juillet 1766. 518
(35) Ordonnance ratifiant les décrets des cours de justice, 2 septembre 1764. 520
(36) Ordonnance modifiant la précédente, 12 novembre 1764. 525
(37) Ordonnance tendant à rendre l'administration de la justice plus efficace et à régler les cours, 1er février 1770. 528
(38) Ordonnance pour régler la procédure dans les cours de judicature civile, 25 février 1777. 586
(39) Ordonnance établissant des cours de juridicature civile, 25 février 1777. 586
(40) Ordonnance établissant des cours de juridiction criminelle, 4 mars 1777. 594
(41) Modification apportée à l'ordonnance qui règle les cours de judicature civile, (v. 38), 5 février 1783. 599
(42) Ordonnance réglant la procédure dans les cours de judicature civile et instituant le jugement par le jury dans les actions de nature commerciale et celles en dommages-intérêts, 21 avril 1785. 601
(43) Ordonnance portant prorogation de la précédente (n° 42) et établissant des règles additionnelles, 30 avril 1787. 634
(44) Ordonnance expliquant et modifiant l'ordonnance qui institue les cours criminelles, 30 avril 1787. 644

1791.

(45) Acte à l'effet de proroger les ordonnances réglant la pratique du droit, et de pourvoir à la dispensation de la justice, spécialement dans les nouveaux districts, 30 avril 1789. 647

(46) Description de la frontière projetée entre les provinces du Haut et du Bas-Canada. 663

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE.
1790–1792.

Q. 62—A 3. A 4. A 5.

1791.

Rapport du comité chargé de faire une enquête sur l'état du commerce avec Terre-Neuve. Résumé de la déposition de William Newman, de Dartmouth, commerçant à Terre-Neuve. Page 666–684

Déposition de John Jeffery, de Poole. 684–713

Nouvel examen de Newman. 714

Déposition de Peter Ougier, au nom des marchands du comté de Devon et autres. 738–744

De George Chalmers, greffier du comité du conseil relatif au commerce. 744, 745

Suite de la déposition d'Ougier. 745–752

Déposition de George Cartwright. 752–765

Suite de la déposition d'Ougier. 765–791

Déposition de John Thomey, ancien marchand. 791–801

De William Knox, ci-devant sous-secrétaire d'Etat. 802–812

Suite de la déposition d'Ougier. 812–835

Déposition du major John Elford, lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve sous l'autorité du gouverneur du Canada. 835–852

Suite de la déposition de Knox. 852

do do d'Ougier. 853–856

do do de Newman. 856–868

L'annexe contient des pièces de procès contre des pêcheurs et autres à Terre-Neuve. 870–917

Annexe n° 6*a*. Etat du nombre et du tonnage des bâtiments qui sont sortis des ports d'Angleterre pour venir à Terre-Neuve, de 1769 à 1774 et de 1787 à 1792. 918

N° 6*b*. Etat semblable pour les bâtiments venus des ports d'Ecosse, de 1788 à 1792. 919

N° 6*c*. Etat de la pêche française à Terre-Neuve, de 1769 à 1774 et de 1786 à 1792. 920

N° 6*d*. Compte du produit des droits de douane perçus à Terre-Neuve de 1782 à 1792 inclusivement. 921

N° 6*e*. Liste des employés de douane à Terre-Neuve. 922

N° 6*f*. Pièce sans titre, paraissant être une liste des droits de port que les navires ont à payer. 923

N° 6*g*. Etats des marchandises saisies par la douane, à Terre-Neuve, de 1776 à 1792 (la première année mentionnée est 1779, la dernière 1791). 924

N° 6*h*. Etat de la pêche de Terre-Neuve dans les années ci-après (extrait des rapports des amiraux qui ont commandé sur cette station) :—de 1699 à 1701, 1714 à 1716, 1749 à 1751, 1764 à 1774, 1784 à 1792. En date du 19 mars 1793. 925

Suite du rapport du comité commencé au volume Q. 62—A 4. Dépositions des témoins ci-après : Aaron Graham, qui a été treize ans secrétaire du gouverneur de Terre-Neuve. 927–981

Sir Richard King, gouverneur de Terre-Neuve. 981

Thomas Street, marchand à Poole. 982–989

1791.

Thomas Saunders. Pages 989–991
Sir Hugh Palliser, ancien gouverneur de Terre-Neuve. 991–1004
Richard Routh, percepteur à Terre-Neuve, lequel produit divers tableaux à l'appui de son témoignage. 1004–1093
Graham, interrogé de nouveau. 1093–1103
Routh, do do 1103–1110
Graham, do do 1110–1117
Routh, do do 1117–1125
Explications fournies par Newman et Ougier, et états par Graham. 1125–1148
Jacob Bates, commissaire des douanes. 1148
Autres reprises de dépositions et observations critiques sur les dépositions précédentes. 1148–1190.
Suite—Vol. Q. 62—A. 5. 1191–1367
Annexe n° 1 (*a*). Lettre de Peter Ougier à Aaron Graham, Dartmouth, 4 juillet 1791. 1368
N° (*b*). Lettre de Jonathan Ogden à Aaron Graham, Saint-Jean, Terre-Neuve, 28 octobre 1791. 1372
N° 2 (*a*). Etat du mouvement de la navigation et du commerce pour l'étranger, à Terre-Neuve, de 1788 à 1791, et état indiquant les destinations des marchandises exportées. 1375
N° 2 (*b*). Instructions pour la préparation d'états du produit des pêches. 1376
N° 3 (*a*). Charte-partie entre Thomas Leaman et Williams Collins. 1377
N° 3 (*b*). Compte de Thomas Leaman;—créance de William Collins, balance de £1 3s. à lui due. 1377
Même compte réglé par jugement de la cour, présentant une balance de £13 due à Leaman. 1379
N° 4. Acte de louage de serviteurs par Dixon, Williams et Cie. 1380
N° 5. Ordre du gouverneur Rodney de ne plus employer la violence pour la saisie du poisson, etc. 1332
N° 6. Procès-verbal du conseil, du 25 janvier 1786, réponse de l'amiral Campbell, et dépositions concernant les pêches. 1385
N° 7. Nouveaux détails fournis par M. Graham sur le commerce et la pêche de Terre-Neuve. 1396
N° 8. Proclamation défendant de donner asile aux environs de Saint-Jean à ceux qu'on appelle *Dieters* sous peine d'être renvoyé de l'île, 13 octobre 1789. 1402
N° 8 (*b*). Proclamation du gouverneur contre les pêcheurs qui viennent des petits ports hiverner à Saint-Jean. 1406
N° 9. Etat des honoraires payés à Bulls'-Bay au sous-percepteur. 1408
N° 10. Permission au capitaine Anquetil de construire des chafauds sur le terrain inoccupé du côté nord du havre d'Aquafort. 1409
N° 11. Lettre du gouverneur, en date du 15 octobre 1790, à George Hutchings; il lui permet de faire des changements à son magasin, mais lui défend de construire d'autres bâtiments. 1411
N° 11 (*b*). Papiers relatifs à la concession de terres à Barne. 1414
N° 12 (*a*). Patrick Needy, en compte avec John Stiging et Cie. 1416
N° 12 (*b*). Denis Britt, en compte avec Stephen Woolcock. 1417
N° 12 (*c*). Charte-partie entre Thomas Davis et George Chilson. 1419
N° 13. M. Graham à M. Greaves, 23 octobre 1790. Il lui demande quand son navire va mettre à la voile, pour que M. Emett puisse avoir son passage. Que les maîtres d'équipage sont autorisés à renvoyer les matelots et pêcheurs aux bâtiments de leurs armateurs; on peut les faire rembarquer de force. 1420

1791.
N° 14. Tarif des frais en la cour de juridiction civile à Terre-Neuve. Page 1422
N° 15. Requête des marchands et autres de la baie de la Conception, demandant une cour permanente dans cette localité. 1423
N° 16. Brefs délivrés par la cour de juridiction civile du 10 septembre au 31 octobre 1791. 1429
Id. après le 25 novembre. 1436
Id. provenant de la cour suprême, du 3 septembre au 30 octobre 1792. 1438
Etat des pêches de Terre-Neuve jusqu'à 1791 en date du 2 avril 1892. (V. aussi l'état à p. 925 du vol. Q. 62—A 3.) 1444

DOCUMENTS RELATIFS AU BAS-CANADA ET À TERRE-NEUVE—1790–17921.

Q. 62.—A.6.

Rapports divers des lords commissaires du commerce et des plantations, concernant le commerce, la pêche, etc., de Terre-Neuve.

1718. 19 décembre, Whitehall. Représentation des lords du commerce à Sa Majesté. Ce document contient un historique de la pêche, avec statistiques, etc., depuis 1574. Pages 1445–1500.

1765. 29 avril, Whitehall. Extrait de représentations des lords du commerce à Sa Majesté concernant le commerce et la pêche de Terre-Neuve. Il y est question de

1766. 27 mars. l'état de l'île, de sa population, de son occupation, etc. 1502–1523
Nouvelle représentation des lords du commerce, en transmettant les rapports du gouverneur de Terre-Neuve. 1524–1528
(*Incluse.*) Remarques du gouverneur Palliser, en date du 18 décembre

1786. 17 mars, Whitehall. 1765. 1529-1559
Rapport des lords du commerce sur la pêche de Terre-Neuve. 1562–1604

1789. 31 décembre, Londres. Rapport de l'amiral Milbank aux lords du commerce sur la judicature de Terre-Neuve, avec mention des articles d'Actes relatifs à l'île et commentaire. 1623–1696

1790. 20 février, Londres. Le même à William Fawkener. Réponse aux marchands faisant le commerce à Terre-Neuve, qui se plaignent des inconvénients que leur cause l'établissement d'une cour des plaids communs sur l'île. Il répond en détail à leurs plaintes. 1697–1713

10 mai, Whitehall. Représentation des lords du commerce sur le sujet de l'établissement d'une cour civile à Terre-Neuve. 1605-1622

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE, 1793.
(Procès-verbaux du conseil.)

Q. 63—1.

1793. 28 juin, Québec. Clarke à Dundas (n° 74). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil : sur les affaires d'Etat, du 1er novembre 1792 au 12 mars 1793 ; sur les terres de la couronne, du 12 octobre 1792 au 12 mars 1793. Page 1

17 novembre, Procès-verbal du 17 novembre. Pièces renvoyées au comité. 1
Procès-verbal du 13 décembre. Communication des articles 60 et 61 des instructions. 5
Projets de commissions pour les présidents et autres officiers du Conseil et de l'Assemblée. 8

1792, Procès-verbal du 15 décembre. Noms du greffier et autres officiers de l'Assemblée. 17

1793.

Discours du gouverneur pris en considération et approuvé. Page 18

Procès-verbal du 29 décembre. Pétition de la Christ-Church demandant une charte ; elle est renvoyée à un comité. 21

Rapport sur les comptes publics, avec détails. 22-49

au

Une partie de l'article 53 des instructions de Sa Majesté est communiquée au comité. 50

Procès-verbal du 7 janvier 1793. Lettres des juges des plaids communs concernant les sessions aux Trois-Rivières et à Montréal. 52

Procès-verbal du 21 janvier. Rapport d'un comité général concernant une proclamation pour la suppression du vice. Proclamation *in extenso*. 54

Procès-verbal du 23 février. Renvoi à un comité d'un extrait d'une

2 mars,

lettre de Dundas à Dorchester concernant l'entretien d'un clergé protestant. 58

Rapport sur le levé de la branche orientale de la rivière Connecticut, avec journal et correspondance. 59-69

Procès-verbal du 2 mars. Rapport du comité des terres sur la pétition de Nicholas Austin et autres, concessionnaires de New-Bolton, Bas-Canada, demandant le changement de la forme de l'obligation pour qu'elle s'accorde avec les principes de la Société des Amis (Quakers). La pétition, le rapport du comité des terres et l'opinion du procureur

1793.

général sont insérés *in extenso*. 70-76

Information par le gouverneur que MM. Desjardins, Raimbeaux, Gazel et LaCorne lui ont remis une lettre de Dundas et un exposé en français de leur mission. Renvoyé à un comité général. 77-80

Procès-verbaux concernant les terres de la couronne, du 24 octobre 1792 au 25 mai 1793.

24 octobre,

Procès-verbal du 24 octobre 1792. Rapports sur demandes de terres. (Voir, pour les noms des pétitionnaires, la liste alphabétique à la fin des analyses du présent volume.) 85-86

Procès-verbal du 17 novembre. Pétitions. 87-92

Procès-verbal du 26 novembre. Pétitions. 93-114

au

Procès-verbal du 13 décembre. Pétitions. 114-117

Article 61 des instructions de S. M., relatif à la pêche dans la baie des Chaleurs. 117

Second renvoi de la lettre de l'arpenteur général du 10 septembre. 119

29 décembre,

Procès-verbal du 29 décembre. Demandes de terres. (V. la liste alphabétique.) 121-123

Représentation du comité des terres concernant la délimitation d'une étendue de terre de 40,000 acres sur les confins de la province du côté de

1792.

l'Etat de New-York ; l'arpentage est ordonné. 123-124

Projet de lettres patentes de concession de l'île Bonaventure à Nicholas Cox. 124-125

Procès-verbal du 7 janvier 1793. Concernant l'arpentage des 40,000 acres de terre sur la ligne frontière. 125

Procès-verbal du 21 janvier. Demandes de terres. (V. la liste alphabétique.) 126

7 janvier,

Rapport d'un comité général sur une lettre de M. de Saint-Ours, relative aux nouvelles concessions de terres sous titre seigneurial ; avec le rapport du comité des terres, dont M. de Saint-Ours combat la décision de ne plus sanctionner d'augmentations de domaine seigneurial. 128-134

Délibération du conseil en comité général sur les pétitions de Nicholas Cox, du capitaine Fraser et de l'enseigne Fraser, en obtention de terres. 135-139

Rapport sur une demande de terres dans la seigneurie de Sorel. 139-143

Rapport sur certaines propositions tendant à faciliter la concession et

1793.
la colonisation des terres de la couronne, avec les délibérations et un projet de proclamation. Pages 143-147
Nouvelle pétition de M. de Saint-Ours en obtention d'une concession de terres. 148-150
au
Ordre de donner avis à ceux qui demandent des terres qu'ils peuvent prendre communication des procès-verbaux. 150
Procès-verbal du 24 février. Pétitions. (V. la liste alphabétique). 152-155
Lettre de Samuel Holland, rendant compte du commencement des arpentages sur la rive sud du Saint-Laurent, et proposant que l'on arpente,
2 mars, pendant l'été, la rive nord du fleuve et de l'Ottawa, une partie de l'Yamaska et la ligne du township de Durham. 155-157
Rapport du comité des terres sur cette lettre. 157
Rapport et procès-verbal des délibérations du comité général du conseil sur l'arpentage et le levé de la branche orientale du Connecticut. 158-168
Rapport et procès-verbal des délibérations du comité général sur les
1793. propositions d'un arpentage de terres pour les Canadiens. 168-172
Rapport sur le département de l'arpenteur général. 172-181
Instructions concernant les terres de la couronne, renvoyées à un comité. 182
Procès-verbal du 2 mars. Pétitions. (V. la liste alphabétique.) 183-187.
Rapports de l'arpenteur général. 188
28 juin, Québec. Clarke à Dundas (n° 75). Lui envoie les procès-verbaux du conseil relatifs aux terres de la couronne, du 13 mars au 27 mai 1793. 190
25 mai Procès-verbal du 25 mai. Pétitions. (V. la liste alphabétique.) 191-196.
Requête de Moses Cowan, de Cambridge, N.-Y., et de John Bishop, de
au Monkton, Vt, au sujet du règlement sur la concession des terres. 197
Rapport du comité des terres. 199
27. Procès-verbal du 27 mai. Rapport du comité général sur le tableau des droits d'actes payables aux officiers du service de la concession des
1793. terres ; avec délibérations, correspondance, diagramme, etc. 200-241

LIEUTENANT-GOUVERNEUR ALURED CLARKE, 1793.

Q. 63—2.

1793. (Suite des procès-verbaux du conseil.)
Rapport du comité des terres sur le rapport de l'arpenteur général relatif aux townships à arpenter sur les confins est de la province, avec diagramme. Page 242
(V. lettre de Clarke n° 75, du 28 juin.)
3 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 76.) Lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 13 mars au 27 mai. Elles comprennent la décision prise à l'égard des émigrants de France. A l'arrivée de la première troupe qu'on en attend, on organisera une souscription pour leur venir en aide. La conduite des porteurs de la lettre (MM. Desjardins, etc,) leur fait honneur. Nul doute qu'ils ne mandent avec quelle bienveillance on les traite ici, et n'engagent, sur ce présage favorable, les autres à les venir rejoindre. Les pétitionnaires ont eu libre accès et tous renseignements au bureau de l'arpenteur général, afin qu'à leur arrivée les nouveaux venus puissent être placés sur les terres choisies pour eux. 244
24 avril, Procès-verbal du 24 avril. Avis de la guerre avec la France. Proclamation. 246
au Procès-verbal du 25 mai. Rapport sur les comptes publics. 249-262
Affaires diverses renvoyées à des comités. 262
27 mai. Procès-verbal du 27 mai. Rapport sur le tableau des droits d'actes de concessions de terres (v. p. 200.) 264

1793.

Rapport du comité relatif à la réception des émigrants de France ; délibérations et correspondance avec les autorités ecclésiastiques, etc. Page 265

3 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 77.) Lui envoie un rapport sur l'instruction publique dans la province et diverses adresses. L'Assemblée, après une session de près de cinq mois, a été prorogée le 9 mai. 289

Adresses sous le pli. 290-306

3 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 78). Lui envoie copie des lois passées à la session prorogée le 9 mai. Rien de décidé par rapport à l'habilité légale de certains Canadiens à prendre séance au Conseil ou à l'Assemblée. Jalousie des nouveaux sujets envers les anciens. Quorum fixé à 34, en sorte qu'aucune séance ne peut se tenir sans une majorité de voix canadiennes. Panet élu président. On a tenté de faire du français la langue législative ; mais on n'a pas persisté dans ce dessein. Il a été réglé que les bills concernant la législation criminelle d'Angleterre et le clergé protestant se présenteraient en anglais, et ceux relatifs aux lois, coutumes, etc., de la province, en français ; mais il n'a été adopté que des bills anglais. Demande qu'on lui dise par des instructions s'il doit sanctionner des Actes rédigés dans une langue étrangère. Session peu active. L'absence de plusieurs membres, empêchés par leurs affaires privées, a obligé de réduire le quorum de 34 à 26. Que les premières jalousies s'apaiseront. 307

Observations sur les lois rendues dans la session close le 9 mai 1793. 312

Résolution de l'Assemblée : qu'elle sera prête en tout temps à délibérer du drawback à allouer au Haut-Canada sur les vins consommés par ses habitants. 320

Adresse transmettant la résolution. 321

Journal du Conseil législatif. 323-474

Liste des personnes ayant demandé des terres, qui sont nommées dans ce volume, etc.

(Les chiffres après les noms indiquent les pages.)

A.—Adams, Benjamin, 194 ; Allsopp, George, 91 ; George Waters, 91 ; André, Leon, 188 ; Andrus, Elisha, 88, Joseph, 88 ; Assumption, (voir Assomption, seigneurie de l' ; Astor, John Jacob, 96 ; Austin, Nicholas, 70, 185.

B.—Babbit, Daniel, jun., 86 ; Badcock, John, 88 ; Bailey, Thomas, 154, Ward, 122 ; Barry, Benjamin, 91, Patrick, 91, Thomas, 91 ; Bell, Sarah, 155 ; Bishop, John, (pétition, 196), (rapport sur cette pétition, 199) ; Blake, Charles, 97 ; Boutillier, William, 121 ; Bristol, Samuel, 195 ; Bryant, Isaac, 184, Leslie, 184.

C.—Calkins, Joshua, 87 ; Cap St-Ignace, seigneurie du, 121 ; Chamberlain, James, 240 ; Chandler, Kenelm, 183 ; Chase, David, 195. Seth, 195 ; Chateauguay, rivière, 96 ; Clark, John, 154 ; Clarke, Isaac Winslow, 96, 116 ; Collins, John, (rapport sur les arpenteurs-adjoints, 88), 240 ; Connecticut, rivière, (rapport d'arpentage, 158 à 167), (townships sur la branche est, 239) ; Conroy, Patrick, 86, 93, 94, 184, 192 ; Cook, Joseph, 193 ; Cotté, G., 194 ; Cowan, Moses, 195 ; (pétition, 196), (Rapport, 199) ; Cox, Nicholas, (procès-verbal d'un comité relatif à sa pétition, 135, 136) ; Culter, Andrew, 94.

D.—Davis, Richard, 195 ; Decoignemars, Louis, 192 ; De Noyet, François, 139 ; Des Jardins, 77 ; Dibble, Walter, 115 ; Donaldson, Henry, 196, John, 196 ; Doty, Rev. John, 192 ; Dufrêne, Michel, 192, Michel, fils, 192.

1793.

E.—Eager, Daniel, 88; Eastman, Nathaniel, 88; Ecuyer, (voir L'Ecuyer).

F.—Ferguson, Alexander, 89, Robert, 89; Fitch, Colonel Eleazer, 97; Forges du St-Maurice, 115; Fortune, William, 153, 155, (pour ses six enfants, 187), 192; Fowler, Samuel, 155; Franks, John, 86; Fraser, capitaine Malcolm, 115, (procès-verbal du comité relatif à sa pétition, 135, 136), enseigne Simon, 115, 135; émigrants français, 77 à 84; Frost, James, 191.

G.—Gale, Samuel, 85; Garret, William, 184; Gaspé, comté de, (son arpentage ordonné, 192); Gazel, 77; Gill, capitaine, 191; Goddard, James Stanley, 97; Gordon, Robert, 127; Gould, John, 240; Griggs, Abraham, 183; Guthrie, Deborah, (veuve du Dr) 87.

H.—Hall's-Brook, ou ruisseau de Hall, (frontière, 240, 241); Hamist, Jean-Marie, 183; Harrison, Edward, 122; Henry, Alexander, 126, 127, 152, Alexander, sen., 153; Higginbotham, David, 121; Higginbottom, Edward, 187; Hogan, Hugh, 240; Holland, Samuel, (Rapport sur les arpenteurs-adjoints, 88), (Rapports, 95), 194, Samuel, jun., 115.

J.—Jouinard, Laurence, 183.

K.—Keating, Robert, 89; Kennebec, rivière, 239; Kibburn, Joseph, 194.

L.—LaCorne, 77; l'Assomption, seigneurie de, 148; Lawing, William, 240; Learned, Abel, 122; L'Ecuyer, 191; Le Maistre, Francis, 91, William, 91; Le Proust, Louis Joseph, 116; Lewis, Thomas, 94; L'Heureux, Joseph, 153; Longmore, George, 85, 195; Lorimier, Chevalier de, 194.

Mc.—McBeath, George, 193; McCanty, enseigne Francis, 96; McCarthy, (et McCarty), Jeremiah, 91, 92, 127; McDonald, Archibald, 184; McHarg, Patrick, 195; McPherson, John, 115.

M.—Martineau. Jean Baptiste, 195: Memphremagog, lac, 71; Moffat, William, 240; Moore, William, 90; Morin, Pierre, 91; Munro, Donald, 116, Hugh, 116.

N.—Neal, Stephen, 70, 185; New Hampshire, (frontière, 240, 241); New-York, (frontière, 241); Nicholas, Nathaniel, 195; Nooth, John Mervin, 153; Noyet, (voir De Noyet).

O.—Odell, Joseph, et six fils (John, Joshua, Joseph, James, Charles et Jacob), 155; Ogden, Isaac, pétition, 97; (rapport du comité, 104).

P.—Panet, Pierre-Louis, 152, 188, 238; Peligne, Alexis, 192; Pennoyer, Jesse, 194; Perry, Samuel, junior, 86; Petit, Dunham, 184; Philips, John, 240; Samuel, 240; Plenderleath, J., 89; Poitier, François, 153; Joseph, 153, Louis, 153.

Q.—Quakers (rapport sur leur pétition, 70-76; 186.

R.—Raimbeaux, 77; Rankin, James, 193, 194; Reily, Marlow, 86; Reside, William, 195; Richard, Joseph, 116; Rivard, Joseph, 153; Robertson, capit. Daniel, 127, 187, 191; Robinson, John, 155; Roussy, Louis, 188; Rowley, Nathan, 88; Reuter, Henry, 192.

St.—St. Maurice, Forges, 115; Saint-Ours, Charles, 193; Paul Roc de (lettre et rapport du conseil, 127 à 134); (Pétition, 148 à 150.)

S.—Sanford, Ephraim, 122; Saunderson, Robert, 154; Savage, James, 154; Peter, 153; Schut, Alexander, 183; Shepherd, Thomas, et trois fils, 184; Sinclair, John, et quatre fils, 184; Sorel, seigneurie de, 122; (Rapport d'un comité du conseil sur des demandes de terres dans la seigneurie, 139 à 143); Starke, Henry Bethune, 126, 127, 152, 153; Steel, John, 91, 183; Stilson, Joseph, 93; Street, Ludwig, 116; Sucker, Margaret, 95; Sutherland, Joseph, 185, Walter, 185.

T.—Tamling, David, 88; Tarnes, Guillaume, 139; Thomas, William, 196; Trois-Rivières, 194; Tonnancour, Chevalier, 193.

V.—Van Ander, 184; Vermont, frontière, 241.

1793.

W.—Walker, Capit. Alexander, 92, 115, James, 122, Robert, 115; Walton, Abraham, 116, John, 116; Webb, William, 155; Wells, Samuel, 85; Wetherall, capit. Frederick Augustus, 127; White, Elizabeth, veuve du capit. Alexander, 87; Williams, Jenkin Senior, 91, Jenkin Junior, 91; Wilson, William, 184; Wulff, George, 183.

TOWNSHIPS.

A.—Auckland, 240.
B.—Bolton, 70, 71.
C.—Chatham, 187; Clapham, 184; Croydon, 240.
D.—Drayton, 240
G.—Godmanchester, 91, 96, 117, 155, 187.
H.—Hemmingford, 86, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 116, 127, 155, 184, 185; Hereford, 240; Hunterstown, 115.
M.—Maddington, 92.
P.—Pemberton, 240.
R.—Rawdon, 95, 192, 193.
S.—Stanhope, 240; Stanstead (requête de Isaac Ogden, 97; rapport du comité, 104); Stoneham, 183.
T.—Tewkesbury, 183; Tring, 90.
W.—Waterford, 155; Winchelsea, 96; Woburn, 240.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, DU 1ER MARS AU 9 MAI 1793.

Q. 64.

(Les procès-verbaux sont imprimés. Le vol. Q. 63 en contient une partie et le vol. Q. 64 le reste. On ne les analyse pas ici. Les archives possèdent les journaux imprimés originaux.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR CLARKE.—1793.

Q. 65.

31 mai, Navy-Hall. Simcoe à Clarke. Accuse réception de l'avis de la déclaration de guerre par la France. Rend compte de l'état des défenses de la province supérieure, après avoir fait à pied le trajet de la Grande-Rivière par la Tranche (Thames) au Détroit. Importance de la communication intérieure, entre les contrées qui bordent le lac Ontario et le lac Saint-Clair. Aussitôt que possible, pour civiliser les Sauvages, avoir plus d'autorité sur eux et rendre plus facile la défense du pays, il faudrait placer la capitale du Haut-Canada au confluent des principales branches de la Thames. Se contentera, cependant, d'une route commode entre cette rivière et la baie de Burlington. Demande des instructions sur la conduite à suivre à l'égard des bâtiments américains qui passeraient les forts. Ses conjectures au sujet de celle que les Etats-Unis tiendront envers les Sauvages. La communication intérieure qu'il propose d'ouvrir, diminuera l'importance du fort Niagara. Description du fort de Toronto (maintenant York); travaux proposés à cet endroit. On pourrait faire un chemin sur le côté nord du lac, entre Niagara et Kingston; il examinera la ligne d'une autre route qui aboutirait au lac Huron. Ses idées sur les possibilités de défense navales et militaires; réflexions politiques. 253

7 juin, Navy-Hall. Les commissaires des Etats-Unis à Simcoe. Importance de la négociation. Le remercient de sa disposition à leur prêter assistance. Désirent que des officiers de l'armée britannique assistent à leur conférence avec les Sauvages. Cela aurait de bons effets. Les traités du fort

1793.

McIntosh et du fort Harmar ont rendu impossible le choix de l'Ohio pour frontière. Page 278

7 juin, Navy-Hall. Simcoe aux commissaires des Etats-Unis. Est convaincu de l'importance de la négociation, et sera heureux de contribuer à son succès. Est sensible à leurs honnêtetés. Contredit les faux rapports au sujet de ses avis aux Sauvages. Va nommer quelques officiers pour accompagner les commissaires au conseil. La politique du gouvernement britannique, depuis la conquête du Canada, a toujours été d'unir toutes les nations Sauvages, en vue de détruire les petites jalousies. L'idée d'un dessein contraire de la part des agents américains, paraît être fort enracinée dans l'esprit des Sauvages. 280

9 juin, Navy-Hall. Le même à Clarke. Il lui expédie un papier qu'il a reçu des commissaires des Etats-Unis près des Sauvages. Dans toutes ses communications, il reste dans son rôle militaire et subordonné. Il a demandé au major Smith et au capitaine Bunbury, du 5e régiment, et au major de brigade Littlehales, d'assister à la conférence. 276

14 juin, Navy-Hall. Le même au même. Les commissaires venus pour faire la paix avec les Sauvages sont ici depuis le 17 mai. Ils ont demandé le discours de Dorchester aux Sauvages et d'autres documents. Leurs tentatives maladroites de traiter avec les tribus séparément n'ont eu aucun succès. Déclarations amicales d'OBeal, le Planteur-de-Maïs. Insuccès probable des négociations. Il (Simcoe) n'y voit pas autre chose qu'un prélude nécessaire à l'exécution d'un dessein déjà arrêté d'exterminer les races indigènes. Un projet favori, c'est de tourner les Six-Nations contre les nations occidentales et ensuite contre nous. Tous les Sauvages se sont entendus pour prier ensemble l'Angleterre de leur fournir des provisions. 272

22 juin, Navy-Hall. Discours envoyé par Simcoe aux Sauvages en conseil à Sandusky. Il y explique les termes du traité en ce qui concerne leur territoire, et cite le discours adressé aux Cinq-Nations par Pickering avec l'autorisation du Président des Etats-Unis. "Nous ne réclamons, disait Pickering, pas d'autre territoire que ce qui appartient aux nations qui nous l'ont vendu; nous ne demandons pas un pied des terres des nations avec qui nous n'avons pas encore conclu de traité." Et Simcoe ajoute: "Ces papiers authentiques prouvent qu'aucun roi de la Grande-Bretagne n'a jamais prétendu avoir un droit de souveraineté absolue sur vos terres ou territoires, qui n'avait pas été cédé ou consenti de bonne foi pas vos ancêtres dans des traités publics." Les seuls droits que le roi ait cédés aux Etats-Unis sur les territoires indiens, sont ceux acquis contre les nations européennes. Il (Simcoe) cherche à faciliter l'œuvre de paix entre les Sauvages et les Etats-Unis, et fait des vœux pour qu'elle ait une fin heureuse. 301

22 juin, Navy-Hall. Simcoe à Buttler et à McKee. Il les autorise à aller à l'assemblée des Sauvages et des commissaires américains à Lower-Sandusky. Le gouvernement des Etats-Unis, auquel les Sauvages ont marqué le désir qu'ils fussent présents, y a acquiescé. Ils n'ont pas à agir comme médiateurs, mais simplement à expliquer avec exactitude la nature et la tendance des offres faites par les Etats-Unis, et à employer leur influence pour engager les Sauvages à les agréer, si elles sont compatibles avec leur sécurité et leur intérêt, ou à les rejeter, si elles leur étaient désavantageuses. Recommande d'user de circonspection, afin qu'on ne puisse pas dire que ce n'est ni l'injustice du gouvernement fédéral ni l'obstination des Sauvages qui a empêché la paix de se faire, mais l'intervention des agents anglais. Attitude qu'ils doivent garder vis-à-vis des commissaires, pour ne pas éveiller la jalousie indienne. Ils devront leur témoigner une extrême civilité, et veiller à leur sûreté avec le plus grand soin. 307

1793.

24 juin, Québec. Clarke à Simcoe. A transmis la lettre de Simcoe du 25 novembre, demandant des instructions sur ce qu'il doit faire à l'égard des bâtiments américains qui passeraient les postes ; ne peut lui-même donner d'instructions à ce sujet. Attend lord Dorchester de moment en moment. ne se croit pas autorisé à faire des dépenses en travaux dans le Haut-Canada ; mais s'il (Simcoe) estime que ce soit son devoir civil d'occuper le havre de Toronto (maintenant York), il (Clarke) l'aidera autant que le lui permettront les approvisionnements disponibles, etc. Page 269

29 juin, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe. Grand rassemblement de Sauvages. Près de 1,000 venus de cantons éloignés. Les chefs sont fort désireux d'envoyer une députation à Niagara. Le lieutenant Selby accompagnera les députés. Il (McKee) aurait retenu le *Chippewa*, si le colonel England n'avait pas attendu impatiemment son retour. Mandera par message à la *Felicity* ou à quelque autre bâtiment, d'apporter des provisions et l'enverra mener la députation. Probabilité d'une très grande consommation de vivres. Rapport reçu de la Glaise que l'armée américaine a un camp considérable près du fort Jefferson. 297

1er juillet, Rapide du Miamis. Le même au même. Les députés sont dûment autorisés par la confédération indienne à parler aux commissaires des Etats-Unis en sa présence (Simcoe). Ils voient avec inquiétude des corps nombreux de troupes américaines continuer à faire des établissements sur le territoire indien, et même jusqu'au fort Jefferson, dont la démolition ainsi que celle de tous les forts de ce côté-ci de l'Ohio, et le choix de cette rivière pour limite perpétuelle entre les parties en contestation, étaient les préliminaires exigés par la confédération, avant de consentir à une conférence avec les commissaires, pour effectuer une pacification cordiale et universelle. Les Sauvages paraissent résolus à maintenir ces conditions ; et à moins que les commissaires qui viennent à Sandusky ne soient bien autorisés à faire un traité conforme aux termes du message de l'automne dernier, il craint que la négociation ne tourne mal, et ne conduise à des violences irrépressibles. Vient de recevoir les dépêches, mais ne peut y répondre tout de suite, étant occupé à faire partir les députés. 299

3 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 79.) Mesures prises pour faire rendre un Acte qui modifie la judicature de la province. Transmet des documents relatifs au projet de loi. 1

Message au Conseil législatif concernant les modification de l'Acte qui règle l'administration de la justice. 4

Projets d'Acte, etc. 7, 15, 43, 64, 88, 107

Adresse de l'Assemblée, représentant l'impossibilité de voter à cette session un Acte sur les cours de justice. 128

Réponse à l'adresse. 130

3 juillet Québec. Clarke à Dundas (n° 80). Il a été signé, en faveur du lieutenant Givens, un mandat pour les frais de sa mission. 131

Etat des dépenses. 132, 133

3 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 81). Forces offensives et défensives de la province. Etat des forts. Rôles de la milice. Manque d'armes ; en demande. Désir de la législature de renforcer la milice. Propositions de lever des bataillons. Du bon effet d'une pareille mesure. Etats de l'artillerie, etc. 134

Rapport sur les fortifications. 138

Etat général des milices anglaises dans le Bas-Canada. 143

Etat des milices canadiennes. 144*a*

Etat du matériel de l'artillerie. 145

Etat de l'artillerie, des munitions et des petites armes. 151

3 juillet Québec. Clarke à Dundas (n° 82). Transmet une demande de promotion du colonel Caldwell, et la recommande. 158

Requête. 159

1793.

4 juillet, Québec. Clarke à Dundas. A accordé congé, pour cause de mauvaise santé, au capitaine Lethbridge, qu'il charge de ses dépêches. Page 162

Liste des dépêches. 163

10 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Clarke. Assemblée à Niagara des commissaires et d'une députation des Sauvages réunis au fort Erié ; députation composée de Joseph Brant et d'environ 50 chefs. Envoie la relation de ce qui s'est passé. Les commissaires se rendent aujourd'hui au fort Erié, et s'y embarqueront pour aller au lieu où doit se faire le traité. Environ 280 guerriers des Sept-Nations du Canada sont arrivés, et on va les faire repartir pour qu'ils aillent rejoindre leurs frères de l'Ouest. Envoie sous le pli copie des lettres de McKee. Brant semble disposé à céder quelques établissements cultivés au nord de l'Ohio ; son entente avec les Etats-Unis sur ce point, d'après les rapports. Simcoe appréhende un désaccord au conseil des Sauvages. Il va écrire avec force à Brant sur l'importance de l'union entre eux. 282

Compte rendu d'un conseil tenu au *Free Masons' Hall*, Niagara, à la demande d'une députation de la confédération de l'Ouest, les 7 (p. 284), 8 (287) et 9 (293) juillet. 284, 287, 293

18 juillet, Québec. Clarke à Dundas (n° 83). Etats des bâtiments entrés et sortis au port de Québec. 165

19 juillet, Québec. Le même au même (n° 84). Lui envoie copie d'une lettre à M. Long (trésorier) au sujet de travaux neufs et de réparations que l'on propose d'exécuter dans le Haut et le Bas-Canada. 166

19 juillet, Québec. Le même à Charles Long, trésorier. 202

Lui envoie des rapports, avec ses observations, sur les travaux, etc., que l'on propose d'exécuter dans le Haut et le Bas-Canada. 167

Rapport du capitaine Fisher. 170

Estimation du coût des travaux proposés. 178

28 juillet, Rapide du Miamis. Brant à Simcoe. Les affaires indiennes ont une tournure qui l'oblige à lui écrire. Tout avait belle apparence à leur départ pour aller conférer avec les commissaires à Niagara ; mais, à leur retour, ils ont trouvé un changement dans le sens de la défiance, probablement par suite d'avis reçus du pays des Cris. Les députés ont été blâmé de n'avoir pas insisté sur le maintien de la ligne établie en 1768 ; mais c'était, selon eux, une question à discuter à Sandusky dans le conseil général. Les Outaouais, les Chippeweys, les Poutouatamis et d'autres nations encore sont parfaitement contents de la conduite des députés ; mais il ne voit pas la moindre disposition pour la paix chez plusieurs tribus. Lui envoie copie d'un discours qui sera fait aux commissaires, et qui est de nature à la retablir. Continue à croire que l'Ohio devrait être la frontière jusqu'à la Muskingum. C'est la ligne que la confédération réclame et qui est la plus avantageuse aux Sauvages. Il craint qu'elle n'agisse pas avec toute la prudence nécessaire pour se l'assurer. Demande conseil. 339

Discours ci-dessus des Sauvages pour demander aux Etats-Unis de faire retirer tout leur monde de la rive indienne de l'Ohio. 342

28 juillet, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe. Fera décharger l'*Ottawa* et le renverra au fort Erié ; mais ne peut aller à Sandusky sans avoir un bâtiment pour transporter les provisions. La réponse des commissaires ne satisfait pas les Sauvages : ils se disent autorisés à établir une autre ligne frontière ; mais les Sauvages sont résolus de s'en tenir à leur première décision, et ont fait partir d'autres députés chargés d'aller demander si les commissaires ne sont pas autorisés à maintenir la ligne de l'Ohio. Tout dépendra de la réponse. Inutiles tentatives de diviser la confédération. 347

29 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Clarke. M. Welland, ci-devant du service de Sa Majesté, arrive du pays des Cris. Il a accompagné les Cris et les Chérokis au conseil de la rivière des Miamis. Les Shawanises ont rapporté aux Sau-

1793.

vages du Sud que le gouvernement anglais fournirait des armes et des munitions. Welland a vainement voulu les retenir de se mettre en campagne. A son départ, deux corps de Cris, l'un de 1,800, l'autre de 1,000 guerriers, marchaient contre les Etats-Unis. Ils se plaignent que les empiètements du gouverneur Blunt sur les Chérokis n'ont pas été moins injustes que ceux de Saint-Clair sur les Sauvages occidentaux. Welland confirme le rapport que les Espagnols poussent les Choctaws à se joindre à la confédération ; un métis écrit que les Chickasaws en seront bientôt, et que la ligue va devenir universelle de ce côté-ci du Mississipi. Assurances par les Shawanises qu'ils seront soutenus par ce gouvernement ; McKee est irrité de leurs discours. Il est à craindre que les efforts pour amener la paix n'aboutissent pas ; mais il a écrit à McKee de faire tout en son pouvoir pour que la nouvelle combinaison reste sans influence sur les déterminations du conseil. Welland a été en communication avec sir John Johnson et McKee, lorsque l'on s'attendait à une déclaration de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne ; les Cris sont universellement attachés à la Grande-Bretagne. Welland est ami de Bowles et favorable au commerce que les marchands de l'archipel de Bahama cherchent à établir avec les Cris ; il rapporte que les Espagnols ont pris un bâtiment envoyé des îles à cette fin. Les Espagnols, cependant, sont moins opposés à ce commerce que les marchands anglais qui sont à la Nouvelle-Orléans, et qui exercent un monopole nuisible aux Sauvages. Simcoe a communiqué les informations de Welland, à qui il a avancé £10 pour qu'il puisse s'en retourner chez la nation des Cris, dont il se dit membre. (Ce dernier est tantôt nommé Welland et tantôt Wellbank.) Page 336

7 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 86). Lui transmet les procès-verbaux des délibérations du conseil—sur les affaires d'État, du 28 mai au 2 juillet,—et sur les terres de la couronne, au 3 juillet. 179

Tableau des droits d'actes de concessions de terres. 180

Tarif des droits de cette nature en usage à la Nouvelle-Ecosse. 182

Tarif en usage au Nouveau-Brunswick. 186

Lettre de Simcoe au lieutenant-gouverneur Wentworth, du 24 novembre 1792, sur ces droits. 190

Rapport de l'arpenteur général sur les réserves de terres dans les nouveaux townships. 192

Diagrammes accompagnant ce rapport. 202, 203

Rapport du comité des terres. 204

Rapport du comité de tout le conseil sur la requête de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse relative à l'introduction de prières nouvelles dans le culte de l'Église d'Angleterre. Requête (p. 205). Collectes en question (p. 207). Rapport du comité (p. 209). 205, 211

Procès-verbal du 3 juillet. Mémoire de l'arpenteur général concernant le nouveau plan de la province. 212

Ordre à lui donné de produire une liste des seigneuries, avant l'adoption de sa proposition. 215

La délibération est remise. 216

Correspondance avec l'arpenteur général, etc. 216

8 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 87). Lui transmet la réponse de Simcoe et les résolutions de l'Assemblée du Haut-Canada, concernant la décision de l'Assemblée du Bas-Canada relative au drawback sur les vins destinés pour le Haut-Canada. 245

Lettre de Simcoe. 247

Son message à l'Assemblée du Haut-Canada. 248

Adresse en réponse à ce message. 249

8 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 88). Lui transmet des extraits de lettres de Simcoe, où il expose les moyens de défense du Haut-Canada, et demande

1793.

des instructions sur la conduite à tenir dans le cas où les Américains tenteraient passage sur la rivière Niagara à portée du canon des forts. Sous le même pli comptes-rendus des actes des Sauvages et des commissaires américains. Page 251

(Les pièces incluses, des mois de mai, juin et juillet, ont été analysées à leurs dates respectives.)

8 août, Québec. Clarke à Dundas (n° 89). Lui transmet copie des lois passées à la dernière session de la législature. 311

8 août, Québec. Le même au même (n° 90). Soumet l'affaire de Timothy O'Connor, condamné pour voies de fait à une amende de £15, que les magistrats désirent voir remise. Recommande de faire grâce de la punition. Il peut lui-même (Clarke) remettre une amende au-dessus de £10. 313

8 août, Québec. Le même au même (n° 91). Lui transmet copie d'une lettre du rév. M. Brassier, supérieur du Séminaire, au sujet de la réception de M. Candide-Michel Saulnier, émigrant français. 314

Copie de la lettre de M. Brassier, en date du 22 juillet. 315

8 août, Québec. Simcoe à Brant. Est fâché des dissentiments qui existent parmi les Sauvages. La paix est extrêmement à souhaiter. Ses efforts, en particulier et en public, pour disposer les esprits à la rechercher. Mais, vu les raisons qu'il déduit, il ne doit pas exprimer d'opinion sur la limite à choisir pour que le traité en négociation ne soit pas exposé à être violé. Puisque le gouvernement des Etats-Unis se montre très peu enclin à lui donner, comme le demandent les nations sauvages, le rôle de médiateur à Sandusky, il serait malséant de sa part d'émettre une opinion sur des frontières dont il n'a qu'une connaissance imparfaite, et sur lesquelles, du reste, il a toujours soigneusement évité de se prononcer, sachant de quel œil jaloux certains citoyens américains verraient toute intervention britannique, et quel intérêt a l'Angleterre au bien-être des Sauvages par l'établissement d'une paix durable. 344

14 août, Québec. Clarke à Dundas. Charge de ses dépêches le capitaine Shuttleworth, qui a obtenu congé pour raison de santé. 316

Liste des dépêches remises à Shuttleworth. 317

5 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 92). Lui envoie le rapport d'un bureau d'inspection sur les approvisionnements apportés par l'*Indian Trader* pour les Sauvages, avec des observations. 331

Rapport. 333

5 septembre, Québec. Clarke à Dundas (n° 93). Communications reçues du Haut-Canada. 335

(Les pièces incluses, au nombre de cinq, et datées de juillet et août, ont été mentionnées à leurs dates respectives.)

2 octobre, Whitehall. Dundas à Dorchester (n° 1). A reçu les dépêches apportées par le capitaine Lethbridge. (Le nom du porteur, d'après le lieutenant-gouverneur Clarke, était Shuttleworth, v. pp. 316, 317). Elles ont été mises sous les yeux du Roi. Dundas relève deux points dans les procès-verbaux du conseil : 1o la quantité de terrain de la couronne que le gouverneur est autorisé à concéder ; 2o le fait que les quakers ne se croient point libres de faire la déclaration exigée de tous concessionnaires. Le gouverneur possède un pouvoir discrétionnaire suffisant pour régler la contenance des concessions. Elle ne devrait jamais être de plus de 200 acres, excepté pour la personne à la tête de groupes, laquelle devrait avoir 1,200 acres de terres en récompense de ses démarches et de ses dépenses ; pourvu, toutefois, que ces 1,200 acres pris, il reste un lot de 200 acres pour chaque associé dans le township dont la concession est demandée. Il soumettra la pétition présentée par Nicholas Austin au nom des quakers, et ne doute pas que l'objet n'en soit accordé. Les droits d'actes de concessions ne devraient pas être plus considérables dans le Bas-Canada que dans la Nouvelle-Ecosse. Ils pourraient même y être moindres. Le rév. M. Cholmondley est auditeur des colonies ; il agit par lui-même ou

1793.

se nomme des adjoints. Remarques sur l'arrangement proposé pour les réserves de la couronne et du clergé. A l'égard des bills relatifs aux lois, coutumes, usages et droits civils de la province, que l'on propose de présenter en français, il importe qu'ils soient rendus en anglais. Il ne voit rien qui s'oppose à ce qu'on les présente avec une traduction, pourvu qu'ils soient passés en anglais. Remarques sur le bill de judicature envoyé par le Conseil législatif à l'Assemblée. Chaque article est commenté. Nécessité d'instituer une cour de l'échiquier. Il a communiqué au maître général de l'artillerie la partie de la lettre de Clarke qui avait trait à la milice, aux armes, etc. Page 319

9 novembre, Whitehall. Dundas à Dorchester (n° 2). Reçu les dépêches de Clarke. Renvoyé à la Trésorerie celles relatives aux travaux, etc. Comme la décision de la question des droits d'actes est différée jusqu'à l'arrivée de sa seigneurie, il renvoie, en attendant, pour cette question et pour le rapport sur les réserves de la couronne et du clergé, à sa lettre du 2 octobre. La proposition par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, d'une formule de prière pour le gouverneur, etc., a été soumise au Roi en conseil. Demande qu'en transmettant les procès-verbaux, on ait soin d'indiquer dans la lettre qui les enferme les points spéciaux à remarquer. Voit avec plaisir les probabilités d'harmonie entre les législatures du Haut et du Bas-Canada. Les propositions de Simcoe pour la défense du Haut-Canada méritent considération. Elles ont été renvoyées à la direction de l'Artillerie. Simcoe s'est conduit très sagement envers les Sauvages et les commissaires des Etats-Unis; il a montré beaucoup de tact en refusant d'exprimer aucun avis sur le choix d'une frontière. Transmission des Actes à la Trésorerie. Approuve la suspension de l'amende prononcée contre O'Connor. 349

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1793.

Q. 66.

1793. 3 janvier, Québec. Monk à Nepean (n° 4). Souhaits personnels à l'occasion du nouvel an. Le lieutenant-gouverneur a reçu les arrangements concernant les cours. Commentaires sur les opérations de l'Assemblée. 1. Election de Panet à la présidence, par 28 voix contre 18 en faveur de Grant. Ce dernier, par sa tentative de diriger la chambre, y a mis la confusion. 2. Le lieutenant-gouverneur a nommé le juge en chef président; son fils, greffier de la chambre haute, et M. Phillips, greffier de la chambre basse. Le juge en chef a tenté de faire insérer dans les commissions tous les droits, etc., du parlement de la Grande-Bretagne; mais son dessein a été déjoué par la prévoyance du lieutenant-gouverneur. 3. L'étroite intimité qui existe entre le juge en chef et Grant, a fait naître l'idée, devenue générale, que le juge veut modeler et régler le gouvernement à sa guise dans la chambre haute, et selon le gré de son "écho" dans la basse. 4. La chambre élabore son règlement. Question de la langue à employer dans les procès-verbaux. 5. Elections contestées. Celle de Grant en est une. L'accusation. Si Grant est invalidé, il ne sera, probablement, pas réélu. La question d'extranéité sera soulevée dans la pétition de Cuthbert contre Lavaltrie. 6. Vacance en perspective, par laquelle il (Monk) pourra avoir un siège. Discussion sur une demande d'établir une "rectory" protestante à Montréal, mais en exemptant les paroissiens de toutes dîmes. Il prétend que les dîmes sont légalement exigibles; et que l'on ne peut pas accorder l'Acte d'incorporation avec cette exemption. Divergence d'opinions sur ce point entre le juge en chef et lui. 261

3 janvier, Québec. Monk à Nepean (n° 5). Les conséquences fâcheuses des questions d'éligibilité soulevées aux deux chambres vont probablement s'évanouir. Un seul cas, à la chambre basse, sera soumis à l'épreuve d'une constatation de légalité. L'objection provoquera la demande d'une mesure légis-

1793.

lative de naturalisation tendant à rendre éligibles les Canadiens résidant ici, dans telles et telles circonstances. La lettre de M. Dundas sur l'administration de la justice va permettre au lieutenant-gouverneur d'apporter remède aux maux dont on se plaint. Cela fait, le gouvernement marchera facilement. L'Assemblée a rencontré des difficultés; nul doute qu'elle ne les surmonte. Page 266

3 janvier, Québec. Monk à Nepean (n° 6). Est certain qu'il sera adopté une loi pour constituer les cours de justice. En vertu de cette loi, il y aura un juge en chef du district de Montréal, dont le traitement sera de £800 par année. Il (Monk) demande cette charge. 268

27 février, Londres. W. Dummer Powell à King. Demande une prolongation de congé. Désire vivement faire examiner sa requête par Dundas. 268

13 mars, Londres. Requête du rév. Philip Toosey, recteur de Québec. Il occupe sa charge depuis 1789, sans rétribution. Sa connaissance du Haut et du Bas-Canada. Il ne lui est pas possible de satisfaire aux besoins spirituels de tous les townships qui réclament des ecclésiastiques. Sur le conseil de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, il est venu en Angleterre, avec l'espérance qu'on voudra attacher à sa charge les pouvoirs nécessaires et des appointements, ou le nommer évêque du Bas et du Haut-Canada, pour qu'il puisse organiser des établissements ecclésiastiques dans les nouveaux townships. Comment un évêque pourvoirait aux besoins religieux. Un recteur (curé) par deux paroisses contiguës suffirait à l'heure actuelle. Comment les réserves pourront fournir à l'entretien d'autres ecclésiastiques avec le temps. La présence d'un évêque et ses exhortations porteraient à construire des églises. L'archevêque de Canterbury a promis d'exposer la réclamation et le désir du requérant, qui se réfère au témoignage de lord Dorchester et du général Clarke, pour ce qui est de sa conduite, etc. Comment il se propose de coloniser le township dont il a reçu la concession et qui est situé à moins de douze milles de Montréal. 273

Exposé fourni par M. Toosey à l'évêque de Lincoln. On compte six clergymen de l'Eglise anglicane dans le Bas-Canada, dont l'un à Québec, mais pas une seule église; les anglicans ont leur office dans une église catholique romaine avant ou après le service. Il y a trois ministres dissidents, et un nombreux clergé catholique avec un évêque et un coadjuteur. La rétribution de l'évêque est très peu considérable. Dans le Haut-Canada, ni églises ni clergé. La population est toute protestante, et le pays déjà bien colonisé. M. Toosey ne croit point qu'il s'y construise aucune église tant qu'on n'aura pas nommé un évêque, qui recommande d'en bâtir avec toute l'autorité attachée à son titre. 271

9 avril, Québec. L'abbé Desjardins à King (en français). Somme d'argent qu'il avait reçue pour les dépenses; il ne croit pas qu'elles eussent pu être moindres. Quant à eux, ils sont dédommagés de leurs fatigues par l'accueil qu'ils reçoivent. Ils attendent leurs compatriotes avec impatience; ces derniers seront établis avantageusement. Clarke pensait avoir des instructions du gouvernement, et Dorchester devait écrire, mais ne l'a pas fait. Il (Desjardins) envoie des messages privés. 11 avril. Il apprend la mort du roi de France, mais ignore le sort du reste de la famille royale. 277

20 avril, Londres. Recommandation par l'évêque de Lincoln de M. Toosey, qui a rempli durant quatre années la fonction de commissaire ecclésiastique de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, sans rétribution. 279

20 avril, Londres. Toosey à King. Met sous pli une requête par laquelle il demande, puisqu'un autre a reçu l'évêché du Canada, qu'on récompense ses services passés. 280

Requête. 281

1793.

8 mai, Québec. Desjardins à King. Envoie sous son couvert des lettres adressées à l'évêque de Léon. Page 282

8 mai, Québec. Monk à Nepean (n° 10). Espère que ses lettres précédentes (7, 8 et 9) lui seront parvenues. Observations sur le travail de la session. 1. Efforts à l'Assemblée pour obtenir que les revenus des biens des jésuites soient consacrés à l'instruction publique. 2. Les contestations relatives aux élections n'ont pas eu de suite, et la question d'extranéité en est restée là dans les deux chambres. 3. L'Assemblée s'est donné un règlement. 4. La proposition de nommer deux commis-chefs n'a pas abouti, le lieutenant-gouverneur refusant de confirmer les nominations. 5. On a voté plusieurs lois, mais aucune pour établir la règle "du texte français," de sorte que le lieutenant-gouverneur n'a pas eu à exercer son désaveu. 6. La loi portant création de cours de justice a été ajournée. 7. Le bill passé au Conseil pour pourvoir à l'élection des officiers-rapporteurs par le peuple, a été rejeté par l'Assemblée, laquelle a adopté un bill qui confère au gouverneur le pouvoir de les nommer. 283

Copie du bill passé au Conseil concernant les officiers-rapporteurs. 286

8 mai, Québec. Monk à Nepean (n° 12, personnelle). Lettre confidentielle sur le sujet des cours de justice. De quelle manière fâcheuse on a traité la question. Difficultés que la mesure éprouve. D'abord de la part du juge en chef. Voici ses objections: 1. On détruirait un système de jurisprudence adopté par son "patron," et, en particulier, les petites juridictions, et on découperait le district des Trois-Rivières dans les territoires de Québec et de Montréal; 2. On diminuerait de moitié le pouvoir du juge en chef, en créant à côté de lui un contrôleur de ses opinions, un adjoint dans les conseils de la colonie, un égal porté à discuter les raisons de s'opposer à telle ou telle mesure, un auxiliaire pour le gouverneur, mais qui pourrait bien aussi amoindrir la présente influence acquise au chef de la justice, car cela, en effet, est à craindre par la nomination d'un second juge en chef; 3. On soumettrait à un contrôle d'origine coloniale la conduite judiciaire du premier juge en chef; bien plus, on placerait sur le banc deux juges qui pourraient bien ne pas laisser prévaloir toujours les interprétations qu'il aurait attachées aux lois. Viennent ensuite les objections formulées à l'Assemblée. On prétend que les difficultés sont l'œuvre de chercheurs de places. Le premier projet, proposé par le juge en chef ne tendait qu'à irriter les esprits. L'amendement de l'Assemblée, qui soumet les droits de la couronne "à la Grande Charte et au jugement par le jury," est d'une grave importance, et le Ministère devrait en prendre connaissance avant la prochaine session législative. L'administration de la justice exige des changements; ainsi, il n'y a plus que trois juges pour faire un travail qui en occupait six auparavant. La cour des plaids communs à Montréal est souvent sans juge. Si le parlement avait rendu à la couronne par un Acte le pouvoir d'organiser les cours canadiennes, on ne serait pas ici dans la nécessité d'adopter une loi pour les réformer. Mais même sans Acte on trouverait un remède en prenant certaines mesures qu'il (Monk) indique. 291

8 mai, Québec. Le même au même (personnelle, n° 13). Le contre-coup des événement politiques d'Europe se fait sentir jusqu'ici. Mesures nécessaires pour contenter la population, et empêcher les démagogues d'éveiller en elle des sentiments de mécontentement. Le moyen de contentement, c'est une administration simple et assurée de la justice. Il faut bien des lois pour établir ces règles de droit qui sont essentielles à la conduite du pouvoir judiciaire en face des justiciables. La législature a siégé cinq mois, et on n'a rien fait dans ce sens. Obstruction due aux jalousies entre les membres. Il (Monk) pense que la cause en remonte au juge en chef. Quel sera le résultat, lorsque son "patron" aura à se servir de lui pour mettre en œuvre ses mesures? Clarke est respecté; mais les mesures gouver-

1793.

nementales se ressentent des effets de la situation. Le ministère devra remédier à l'inadoption du bill de la judicature. Monk signale, dans la législation, des mesures de nature préjudiciable, et des empiètements sur le pouvoir de la couronne. Décès de Belestre. Il faudrait augmenter le nombre des conseillers de cinq au moins; car ce corps n'est pas assez puissant encore pour contre-balancer la puissance de l'Assemblée; suggère certains noms, et une innovation au conseil exécutif, dont tous les membres devraient être obligés à la résidence à ou près Québec pour pouvoir remplir journellement leurs fonctions; tandis qu'aujourd'hui le gouverneur ne peut compter que sur deux, qui sont à sa portée. Si ceux qui résident à plus de cent milles de Québec, venaient habiter dans cette ville ou aux environs, ils seraient tous parfaitement propres à leurs fonctions. Page 296

16 mai, Londres. Charles Stevenson à Dundas. Des membres du comité de Terre-Neuve ont demandé si Simcoe admettrait des pêcheurs de l'île à titre de colons dans le Haut-Canada, et quelles conditions le gouvernement leur accorderait. Ils seraient reçus, et le gouvernement les estimerait même bien préférables aux émigrants des Etats-Unis; mais il (Stevenson) ne peut rien répondre par rapport aux conditions. Il est probable qu'ils pourraient avoir la pêche à l'esturgeon dans les lacs d'en haut. Ils ajouteraient à la force du pays. 302

25 juillet, Whitehall. King aux rév. M. Toosey. L'évêque de Québec ayant fait connaître son intention de le nommer (Toosey) son délégué, Dundas y a donné son consentement et a fixé la rétribution à £150 par année, cette rétribution devant tenir lieu aussi de toute somme réclamable pour services passés. 304

26 juillet, Bury. Toosey à King. Il accepte la charge de commissaire de l'évêque du Haut et du Bas-Canada, et le salaire, en compensation aussi de toutes réclamations pour services antérieurs. 305

27 juillet, Rapide du Miamis. Message des Sauvages confédérés aux commissaires des Etats-Unis. Ils insistent sur leur demande de l'Ohio pour frontière. 178

31 juillet, Rivière du Détroit. Les commissaires des Etats-Unis aux nations confédérées. Exposent quels sont les traités, et déclarent explicitement qu'ils ne peuvent pas accepter l'Ohio comme frontière. 178

13 août, Rapide du Miamis. Message du conseil général des Sauvages aux commissaires des Etats-Unis. Il récapitule les assertions des commissaires, et y répond; il se termine ainsi: "Nous serons persuadés que vous voulez nous faire justice, si vous convenez que l'Ohio demeure la ligne frontière entre nous; si vous n'y consentez pas, notre conférence aura été entièrement inutile. C'est le grand point que l'on a dû vous expliquer, comme nous l'avons espéré du moins, avant votre départ de chez vous, car notre message de l'automne dernier avait principalement pour objet d'obtenir cette information." 190

16 août, Entrée du Détroit. Les commissaires des Etats-Unis aux nations sauvages. Il est impossible de prendre l'Ohio pour frontière. La négociation est donc rompue. "Nous regrettons sincèrement qu'elle n'ait pas abouti à la paix; mais connaissant les vues droites et généreuses des Etats-Unis, que nous vous avons expliquées lorsque vous nous en avez donné l'occasion, nous espérons que des juges impartiaux n'attribueront point à notre pays la continuation de la guerre." Signé: B. Lincoln, Beverly Randolph et Timothy Pickering. 198

16 août, Entrée du Détroit. Les commissaires des Etats-Unis aux nations sauvages. Leur envoie copie de précédents messages. Ils étaient venus avec un sincère désir de faire une paix durable; il ne leur reste plus qu'à retourner chez eux rendre compte de leurs actes. 213

1793.

Discours des chefs des nations occidentales confédérées à Simcoe. Ils le remercient de ses bontés. Insuccès des négociations. Ils ont demandé l'Ohio pour frontière, et les commissaires ont refusé. Si ces derniers étaient venus avec la détermination de faire la paix et d'être raisonnables, la paix se faisait ; mais ils ont persisté à vouloir garder tout le territoire indien et ont même offert de l'argent, inutile à ces nations, en paiement de leurs terres. " Nous nous attendons maintenant à nous voir forcés de nous défendre, et notre pays aussi ; et nous levons les yeux vers ce grand Dieu, témoin de tout ce qui se passe ici, pour implorer sa pitié et son secours." Page 203

22 août, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe. Plus d'espérances de paix. Les commissaires sont repartis. Lui envoie copie des discours, etc. Les Six-Nations ont différé d'opinion avec les autres. La frontière qu'elles proposaient. Il a fait tout ce qu'il a pu pour amener les autres nations à l'accepter, mais elles se sont obstinées à réclamer la ligne de l'Ohio. Les Sauvages étaient unanimes sur tout le reste. Talbot, porteur des dépêches, donnera des détails sur certaines causes de la détermination de faire fixer la frontière à l'Ohio avant la conférence des Sauvages avec les commissaires. Les Etats-Unis, en reconnaissant que les Sauvages possèdent la propriété ou le droit du sol dans toute l'étendue du domaine indien, ont convaincu par là-même les nations de la fausseté des rapports que l'Angleterre avait livré leur pays aux Américains à l'époque du traité de paix. Les nations qui n'ont pas vendu jouiront sans contestation de leurs terres ; celles-ci formeront une barrière étendue entre la frontière britanniqne et la frontière américaine. Quoiqu'il n'ait aucunement employé son influence pour empêcher la paix, dont, au contraire, il eût vu avec plaisir la conclusion, il s'attend à être blâmé par la malveillance. 199

26 août, Bury. Toosey à King. La frégate sur laquelle il comptait prendre passage avec l'évêque de Québec étant partie, il sollicite un congé pour faire les préparatifs de l'établissement de sa colonie agricole près de Québec. 306

31 août, York. Samuel Ogden à Simcoe. Se plaint que des individus se disant sujets britanniques, commettent des déprédations sur des terres situées au sud-est du Saint-Laurent près d'Oswegatchie, et dont il tient le titre de l'Etat de New-York, en y coupant de grandes quantités de bois, qui se transportent ensuite à Montréal. Demande que l'on mette fin à ces déprédations ; sinon, il demandera protection au gouverneur de New-York. 226

31 août, York. Simcoe à Ogden. Que, sur les représentations des Indiens-Oswegatchie, les juges de paix d'Augusta ont mandé à des sujets de S. M. de quitter les terres mêmes dont il réclame la propriété. Ce serait là assurément une question à décider par le gouvernement ; mais il n'y a pas de ligne de frontière établie, et on ne saurait en reconnaître aucune jusqu'à ce que les Etats-Unis aient exécuté les conventions du traité. Le renvoie au commandant en chef. 208

8 septembre, York (ci-devant Toronto). Simcoe à Hammond. Lui envoie copie de papiers reçus de McKee, et l'informe de la rupture des négociations avec les Sauvages. Efforts de McKee pour réunir les Sauvages et leur persuader de se contenter des frontières qu'ils avaient demandées auparavant ; mais les nations occidentales ont persisté à avoir l'Ohio pour limite. McKee est mécontent des Six-Nations. Lettre de Brant, qui a toujours été d'avis d'adopter la frontière secondaire de l'Ohio et de la Muskingum, mais qu'il fallait tout d'abord s'entendre sur la frontière principale. On ne peut guère espérer que les Sauvages de l'Ouest, déjà enclins à regarder Brant comme un traître, accepteront les décisions de conseils tenus sous ses auspices. Son caractère équivoque. Simcoe est désolé des apparences que les horreurs d'une guerre indienne se continuent. Il espère que les Etats-Unis auront maintenant recours à la médiation du Roi, qui seul, il en a la conviction,

1793.

pourrait rétablir l'accord parmi les Sauvages et mettre un terme aux hostilités. Envoie copie d'un discours fait pour les Sauvages, mais qui n'a pas été prononcé, le traité n'ayant pas eu lieu. Est bien aise de l'avoir écrit cependant, car il a un rapport général avec les sentiments des commissaires, et énonce clairement que, par le traité avec les Etats-Unis, Sa Majesté est convenue que ses sujets ne pourraient point coloniser au delà de la frontière stipulée, même du consentement des nations indiennes. Il croyait devoir expliquer cela, d'autant plus que des publications populaires ont dit que les Anglais avaient fomenté la guerre indienne à dessein d'en profiter pour pousser leur colonisation vers l'Ohio. Sous le pli copie d'un rapport de l'officier commandant à Oswégo, rapport qui montre que l'irritation s'accroît, et que ce poste est menacé d'une attaque par les habitants du canton, qui se livrent à la contrebande et voudraient s'emparer de l'officier chargé de les en empêcher. Les mesures sont prises pour repousser toute semblable tentative. Simcoe exprime le désir que Hammond puisse conclure quelque arrangement avec le gouvernement américain à l'égard de cette contrebande. 208

12 septembre, Londres. Von Reichel à King. Son engagement de diriger la culture du chanvre. On lui a dit que, s'il n'acceptait pas la dernière offre faite, il pouvait cesser ses démarches au bureau. Demande à King d'appeler sur son affaire l'attention de Dundas. 307

26 septembre, Niagara. Joseph Brant à Joseph Chew (extrait). Est revenu du Miamis, trompé dans ses espérances de paix. Les Shawanises, les Delawares et les Twightwis étaient trop, à ce qu'il croit, sous l'influence de quelques blancs, qui leur conseillaient de s'en tenir à l'ancienne frontière de 1768; les Six-Nations et les Indiens des Lacs étaient pour la ligne de la Muskingum de 1788. Les trois premières nations ont mené toute chose à leur guise, et ne voulaient rencontrer les commissaires que lorsqu'ils auraient accepté l'Ohio pour frontière; en quoi les Six-Nations et les Indiens des Lacs n'ont pu s'entendre avec elles, et ainsi le traité ne s'est pas fait. Si les Trois-Nations sont incapables de résister aux Américains, elles perdront leur territoire et seront rejetées jusqu'au Mississipi; les conséquences de leur imprudence ne peuvent que leur être fatales. Il (Brant) se rend à Buffalo-Creek, où les Six-Nations veulent offrir la ligne de la Muskingum. Si les Américains ne l'acceptent pas, ce refus ramènera peut-être l'union de toutes les nations sauvages. Il espère encore que la paix et l'accord pourront se faire; quant à lui, il persévèrera jusqu'au bout dans ses efforts pour y arriver. 206

29 septembre, Québec. Ogden à Dorchester. S'adresse à sa seigneurie pour obtenir la cessation des déprédations qui se commettent sur ses terres et qu'il détaille. 230

1er octobre, Bury. Toosey à King. A accusé déjà réception de la lettre l'informant que l'évêque de Québec lui proposait d'être son délégué et indiquant le salaire attaché à cette fonction. Demande quand la nomination et le salaire commencent à courir. Espère qu'on lui a accordé congé. Le prie d'expédier sa demande à Dorchester. 309

Demande, accompagnant la lettre à King. 308

7 octobre, Québec. Dorchester à Simcoe. Plaintes d'Ogden. S'enquérir de l'accroissement pris par la population au sud du Saint-Laurent, spécialement dans le pays de Genesée et qui lui semble quasi incroyable. Lui rendre compte des opérations de cette population et du progrès de sa marche vers les lacs. Désirerait aussi être renseigné sur le progrès de la population et de l'agriculture au nord des lacs, et notamment du côté de Toronto. Il faut encourager la colonisation et la culture autour de ce poste. On devrait tracer le plan de la ville avec de larges rues et des squares à angles ouverts; faire les réserves recommandées par le capitaine

1793.

Mann; mais point de fortifications pour le présent. Remarques sur la défense militaire du pays. Page 233

14 octobre, Québec. Dorchester à Hammond. Lui envoie copie des lettres d'Ogden à Simcoe et à lui-même (Dorchester) au sujet des déprédations qui se commettent dans ses terres près d'Oswegatchie. Conversation avec Ogden, principalement sur les affaires générales des deux pays, et en particulier sur la conservation des postes d'une part et l'inexécution des conditions du traité d'autre part. En partant, Ogden a dit que s'il n'avait pas une réponse satisfaisante à l'égard de ses terres, il réclamerait l'intervention du gouverneur de New-York. Il (Dorchester) n'a pas expliqué à Ogden, comme il le fait à lui (Hammond), qu'il ne peut point reconnaître la juridiction de ce gouverneur; cependant il désapprouve les actes exposés par Ogden, et il s'est enquis des choses aussitôt qu'il a eu reçu la plainte. Recommande de tenir compte des représentations d'Ogden, qui est un homme honorable. Croit que les Etats-Unis jugent que la guerre avec la France réclame toute l'attention de l'Angleterre, et qu'ils trouvent l'occasion favorable pour prendre possession de tout le territoire cédé par le traité, sans autrement exécuter ce qu'il exige d'eux. 221

17 octobre, Whitehall. King à Toosey. Il recevra son salaire à Québec, et ce salaire, comme sa nomination, commencera à compter du jour où l'évêque signera l'acte de délégation. 310

20 octobre, Londres. Motz à King. Liste de lettres de lord Dorchester, renfermant les procès-verbaux du conseil de Québec, relatifs à la frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick. 311

21 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 94). Transmet les procès-verbaux des Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 3 juillet au 12 août) et sur les terres de la couronne (du 4 juillet au 12 août). 60

Procès-verbaux sur les affaires d'Etat. Premier rapport du comité des comptes publics, avec tableaux, etc. 61-82

Second rapport. 83-91

Autre rapport renvoyé au comité général. 91

Rapport du comité des réserves de la couronne et du clergé. 91-94

Procès-verbaux relatifs aux terres de la couronne. Demandes de terres. 95-101

(Voir pour les noms des demandants la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

23 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 1). Arrivée de M. Galbaud, gouverneur de Saint-Domingue, avec son aide de camp et un sergent français. Ils se sont rendus prisonniers de guerre. Galbaud, reçu sur sa parole, engagée par écrit pour lui-même et les deux autres, a été envoyé à Québec. Il avait tenu à Montréal un langage suspect et essayé de pratiquer les Sauvages. Son grand désir de passer l'hiver dans le pays; danger qu'il pouvait y avoir à le lui permettre. Ayant eu ordre de partir pour l'Europe, il s'est enfui avec son aide de camp. Tous deux ont regagné les Etats-Unis. Le sergent, qui était resté, a été arrêté, puis embarqué sur le *Severn* en partance. A Montréal, il avait tenté d'établir des clubs dans la basse classe du peuple. On croit que la prétendue querelle de Galbaud avec Genest n'était qu'un artifice, employé pour seconder les intrigues de ce dernier dans la province. Diffusion des faux principes. Arrivée de M. Dansville, ci-devant gouverneur de Saint-Pierre, prisonnier sur sa parole. 171

24 octobre, Québec. Monk à Nepean (n° 18). Arrivée le 24 septembre du gouverneur général (Dorchester), attendu depuis longtemps. Appréhensions qu'il (Monk) avait eues. La législature s'est séparée en meilleure humeur qu'elle n'était à sa première réunion et qu'elle ne sera, très probablement, à son retour. Elle est convoquée pour le 11 du mois prochain, et la ren-

1793.

trée sera sombre. Avait compté être du corps législatif; mais se réjouit maintenant de ne point faire partie de cet "honorable corps de mécontents," dans la situation où le procureur général se trouve. Remarques sur les chances qu'il a d'être nommé juge, sur l'état des tribunaux, etc. Qu'il (Nepean) ne soit pas surpris, si on lui représente le conseil privé comme "non effectif", et si on lui dit que William Grant est désigné pour y prendre n'importe quelle place. On proposera Sewell, en intention de lui procurer pension et faveurs comme solliciteur général, et comme inspecteur du domaine, pour l'aider (Monk) dans ses fonctions; c'est à quoi il dit s'attendre après sa querelle avec le juge en chef au sujet du droit des "rectors" de percevoir des dîmes dans les nouvelles paroisses. Il n'y a nulle nécessité de créer cet emploi d'auxiliaire. Caractère de M. Sewell. Il est urgent d'avoir un bon procureur général. Le fils unique de Jenkin Williams est mort d'une maladie qu'il avait contractée à l'armée dans les Indes-Occidentales. Le fils du juge en chef Smith va succéder à Jenkin Williams dans l'emploi de greffier du conseil. Remarques sur la conduite du juge en chef et sur les privilèges accordés à Sewell aux Etats-Unis, et qui sont une raison pour ne pas admettre celui-ci dans le conseil exécutif.
Page 312

24 octobre, Québec. Monk à Nepean (personnelle, n° 19). Le remercie de son bon souvenir. Le général Clarke veut bien expédier cette lettre. Eloge de son caractère. Il (Monk) manque de confiance dans les chefs de l'heure actuelle. Il désirerait l'emploi de premier juge de Montréal. 318

25 octobre, Québec. Clarke à Dundas (n° 95). Lui transmet des aperçus et estimations relatifs à des travaux absolument nécessaires, avec ses observations. 102

Estimations, etc. 104–165

Rapport de B. Fisher, commandant du génie, sur les travaux neufs et les réparations nécessaires. 3 mai 1793. 166

25 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 2). La demande de la frontière de l'Ohio par les Sauvages et le refus des commissaires américains, ont rompu les négociations. Il y aura, sans doute, reprise immédiate des hostilités. Divisions parmi les confédérés: les nations occidentales sont fermes; les Six-Nations sont prêtes à modifier la demande. 174

Les pièces incluses, des mois de juillet, août et septembre, ont été mentionnées à leurs dates respectives. Liste de ces pièces. 176

25 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 3). A communiqué à Hammond les principaux points d'un entretien qu'il a eu avec un "respectable gentleman" des Etats; cette communication, avec les papiers qui y sont joints, expliquera la nature des plaintes de ce gentleman, qui lui paraît avoir fait le voyage non seulement pour son affaire, mais aussi pour s'assurer jusqu'à quel point des établissements sur les lacs et des entreprises de navigation dans un but de commerce ou de guerre, nous donneraient de l'ombrage. Les Etats-Unis projettent d'occuper l'embouchure du Sopus (Sodus), sur le lac Ontario; de faire un "settlement" à Presqu'Isle, sur le lac Erié; et si on n'y met pas obstacle, d'établir d'autres postes sur ce dernier lac, plus près du Détroit, afin d'inquiéter les Sauvages et rendre difficile toute communication avec eux. Ce n'est pas là une idée nouvelle; mais soit parce que leurs populations se rapprochent des lacs, ou parce que l'Angleterre est en guerre avec la France, ils semblent avoir plus de disposition que jamais à pousser leur dessein d'une manière agressive. Des contestations sans nombre peuvent surgir des causes qu'il indique. Nécessité, par conséquent, de renforts militaires considérables. Les préparatifs de marine sur les lacs pourront cesser aussitôt qu'une paix solide aura été arrêtée avec les Etats-Unis; et on pourra alors envoyer une partie du secours à Halifax pour renforcer les entreprises contre les possessions françaises et garder la Nouvelle-Ecosse et le Saint-Laurent. Cependant, les intérêts des possessions américaines du Roi veulent la

1793.

paix; et ceux des Etats-Unis la demandent encore davantage. Dans le cours naturel des choses, les populations des Etats se répandront sur le territoire situé au sud des lacs, de l'Atlantique au Mississipi, et par delà; le côté nord des lacs se peuplera aussi beaucoup. L'Amérique du Nord ne possède pas le cinquantième de la population nécessaire pour cultiver comme il faut son sol; et si l'on traite les Sauvages selon la justice naturelle, on n'aura aucune difficulté à acquérir d'eux toute la terre dont on pourra avoir besoin. Les légers objets de commerce seront facilement acheminés vers les meilleurs débouchés; et les marchandises pesantes, produites dans les pays environnant les lacs, paraissent destinées par la nature à prendre la voie du Saint-Laurent. Ce n'est point la guerre, mais bien une pure et impartiale administration de la justice, sous un gouvernement à la fois doux, ferme et sage, qui fonde la nation la plus riche et la plus puissante. Page 215

Etats de marine et de troupes. 235A-237

25 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 4). Etats des entrées et des sorties de bâtiments au port de Québec. 238

25 octobre, Québec. Le même au même (n° 5). Lui transmet une réquisition de marchandises pour compléter les approvisionnements destinés aux postes d'en haut et pour la visite des Sauvages en 1795. 239

Réquisition. 240

25 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 6). Envoi des Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 13 août au 2 octobre. 242

Procès-verbal du 2 octobre. Serments prêtés par Dorchester. Le grand sceau et l'autorisation d'en faire usage ont été déposés sur le bureau. 243

Renvoi à un comité d'une lettre concernant la fourniture d'écorces de chêne. 246

29 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 7). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, depuis le 3 octobre, et sur les terres de la couronne, depuis le 13 août, jusqu'au 25 octobre. 249

Procès-verbal du 25 octobre. Rapport qu'une flotte française a fait voile de Sandy-Hook pour le Saint-Laurent. Décision au sujet du départ du convoi. 250

Rapport du comité des comptes relatifs au département de l'arpenteur général. 251

Procès-verbal concernant les terres de la couronne. Rapports sur les demandes de terres. (V. la liste alphabétique à la fin de ce volume.) 254

30 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 8). Lui transmet la délibération du conseil sur une lettre du capitaine Minchin, demandant des avis au sujet des meilleures mesures à prendre pour la sécurité du commerce, en cas qu'une flotte française vienne dans le fleuve Saint-Laurent. 256

30 octobre, Québec. Le même au même (n° 9). L'évêque Hubert peut pourvoir à l'établissement de 50 émigrés ecclésiastiques de France. Quoiqu'il (Dorchester) fût aise de voir venir ici 50 personnes honorables, il croit, cependant, que cette émigration devrait être officiellement concertée entre l'évêque de Saint-Paul de Léon et lui (Dundas). 259

2 novembre, Québec. L'évêque de Québec à————————. Parti le 13 août, est arrivé hier. Va se mettre à recueillir des informations relatives à l'objet de sa nomination. 231

9 novembre, Whitehall. Dundas à Dorchester (n° 3). Lui envoie le rapport fait par Twiss sur le plan de Mann pour améliorer les fortifications à Québec, et le prie de l'examiner afin que les estimations puissent être soumises ensuite au parlement. Les travaux urgents, toutefois, peuvent s'exécuter selon la la discrétion de sa seigneurie. De même pour le Haut-Canada. 1

1793.

Rapport du 31 octobre par Twiss sur le plan de Mann en date du 3 août 1791. Page 3
Liste de papiers relatifs aux ouvrages de défense, etc. 8
Plan d'ouvrages de défense pour la ville de Québec, avec évaluation des dépenses. 10-58

12 novembre, Québec. Monk à Nepean. Lui rend compte des procédures préliminaires dans la poursuite exercée contre William Grant en recouvrement de la balance par lui due au Trésor comme adjoint du receveur général. 322

28 novembre, Whitehall. Dundas à Dorchester. Nouvelles instructions par lesquelles les quakers sont exemptés de la prestation de serment exigée de toutes personnes qui demandent des terres. 59

décembre, Québec. Monk à Napean. Lui dit quelles lettres il a envoyées. Mentionne la mutinerie sur la flotte française et les pouvoirs du citoyen Genest. Départ du juge en chef. Délibérations des comités chargés de l'examen des bills concernant la judicature et la milice, etc. 324

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT MENTIONNÉES DANS LE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

B.—Bellechasse, seigneurie de, 255; Blanchard, Lemuel, 96; Bourg, Simon, 255.
C.—Cheshire, John, 254; Conroy, Patrick, 254.
D.—Dekoin (Decoigne), François, 95; De Lanaudiere, Charles, 255; Dwyer, Michael, 96.
F.—Frost, capitaine, 98.
H.—Hilton, William, senior, 254, William, junior, 254; Hogan, Hugh, 96, William, 96; Holland, John Frederick, 254.
M.—Martineau, Jean-Baptiste, 255; Mercure, Lewis, 254; Maskinongé, seigneurie de, 255.
O.—Ogden, Rev. John Cosens, 95.
P.—Panet, Peter Louis, 97; Pastorius, A., 96; Petit, Antoine, 255.
S.—Swords, Mary, 96; Saint-François, rivière, 254.

TOWNSHIPS.

B.—Buckingham, 254.
C.—Chatham, 97; Clapham, 96; Clifton, 96.
E.—Emberton, 96.
H.—Hemmingford, 254.
P.—Potton, 101, 254.
S.—Sutton, 101, 254.
T.—Tring, 254.

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 67.

1793.

11 septembre, Fort Ontario. Le capitaine Schœdde à Littlehales (extraits). Il a été obligé de poursuivre et saisir deux embarcations qui ont refusé de s'arrêter devant le fort. Page 35

25 septembre, Fort Ontario. Le même au même. Ses procédés polis envers les colons. C'est en général la lie des Etats-Unis. Il n'y a qu'un honnête homme dans ce ramas, et qui a inutilement essayé de faire revenir les déserteurs. Comment il a convaincu les colons que leur sécurité dépendait de la possession du fort Ontario par les Anglais. A la suite de ses représentations, ils se sont retirés dans les limites prescrites. Cette amélioration des choses ne sera que temporaire, cependant. 35

1793.

7 octobre, Québec. Dorchester à Simcoe. (Duplicata, v. le vol. Q. 66, p. 233). Plaintes d'Ogden, progrès de la population, etc. Page 69

10 octobre, Buffalo-Creek. Conseil tenu avec les Six-Nations et où étaient présents Butler, sous-agent, et Israël Chapin, "Indian Superintendent" des Etats-Unis. Brant indique la cause de la brusque rupture des négociations de paix au grand conseil qui s'est tenu au rapide du Miamis. Propose la ligne de démarcation arrêtée avec les Etats-Unis il y a cinq ans, et offre d'abandonner les terres sur l'Ohio qui sont déja colonisées et améliorées. Les Six-Nations désirent que le général Chapin porte cette offre, pour l'expliquer au congrès. 30

Une lettre de Simcoe, sans date, donne de plus amples détails sur la limite proposée, qui était marquée sur la carte de Hutchins. 33

18 novembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 10). Appelle son attention sur les lois réglant l'administration de la justice, et sur les dispositions prises pour la défense de la province. Difficulté de cette défense, à cause de l'ignorance du peuple, qui l'expose à l'influence des intrigants, et qui l'empêche de concevoir le désavantage de n'être pas en état de se défendre lui-même. Le plan d'avoir au moins un bataillon constamment formé, tendait à corriger des vices politiques, susceptibles de nuire à l'autorité du Roi. Envoie l'état du revenu provincial, insuffisant pour couvrir la dépense de l'administration. Demande qu'on lui fasse connaître la volonté de Sa Majesté à l'égard de la dépense. 7

Discours à la Législature sur l'administration de la justice, la dépense et le revenu, et sur la précaution dont il faut user dans la confection des lois pour fortifier la nouvelle constitution. 9

Réponses de l'Assemblée. 11, 13

Compte des recettes encaissées par le receveur général. 16

Relevé des ordonnances données par Clarke pour la dépense civile du Bas-Canada. 17

22 novembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 11). On rapporte que Wayne était, le 18 octobre, à deux journées de marche de la Glaise, avec 3,000 réguliers, 2,000 miliciens et 200 Sauvages. Les Sauvages, qui s'étaient dispersés après la séparation du conseil, n'ont pu rassembler que 700 hommes; mais ils ont envoyé de pressantes demandes de secours aux autres tribus qui demeurent près des lacs. Les Six-Nations et leurs associés, dans un conseil à Buffalo-Creek, ont résolu de s'en tenir à la fontière de la Muskingum, et donné avis de leur résolution aux Etats-Unis. Il n'est pas probable qu'elles aient une autre assemblée jusqu'à ce qu'elles sachent si cette ligne est acceptée ou non. Beaucoup doutent que, quoi qu'il arrive, elles consentent jamais à prendre part aux hostilités contre les Américains. Extraits de lettres écrites par l'officier commandant au fort Ontario. 28

(Les pièces incluses ont été mentionnées ci-dessus à leurs dates respectives).

26 novembre, Pointe-aux-Chênes. Rapport par John Watkins, déserteur de l'armée de Wayne, des positions, de l'état et des préparatifs pour l'hiver des troupes américaines. 95

5 décembre, Québec. Dorchester à Dundas. M. Smith, juge en chef, est condamné par ses médecins. Sa perte se fera grandement sentir. Après sa mort, il décernera commission pour la charge vacante. 44

14 décembre, Détroit. Richard England à Simcoe. Pourquoi il a tant tardé d'écrire. Arrivée de McKee. Copie sous pli de ses lettres. Retraite d'une partie des troupes de Wayne, à cause probablement de la rareté des provisions de bouche. Ne croit pas que les réguliers aient quitté leurs positions près du fort Jefferson. Les quelques Sauvages qui s'étaient rassemblés à la première alarme sont retournés chez eux. Désunion des Sauvages. Wayne a dit à ses troupes qu'elles passeraient l'hiver à neuf milles de

1793.

Détroit, où elles trouveraient en abondance des rafraîchissements. Comment s'expédient les dépêches. Collins, emmené prisonnier l'hiver dernier, est le principal guide à l'armée de Wayne. La dernière nouvelle est que tous les Shawanises sont partis en guerre. Page 91

31 décembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 12). Combien il est important d'avoir un juge en chef possédant les qualités requises. Signale en détail les abus du système des droits et revenants-bons alloués aux juges, officiers du service public, etc. Est contre un système "qui estrange tout serviteur de la couronne de quiconque administre le gouvernement du Roi. Cette politique, mise en usage en quelque sorte dès l'origine des colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, a été la cause de leur destruction. Comme elle avait pour objet non pas l'avantage public, mais l'intérêt privé, elle a naturellement été suivie avec diligence; elle a pu même prendre de l'extension insensiblement, jusqu'à ce que toute l'autorité et toute l'influence du gouvernement sur ce continent aient été paralysées, et que les gouverneurs se soient trouvés presque réduits à n'être plus que de simples correspondants, incapables de s'opposer aux spéculations pécuniaires des fonctionnaires, de leurs parents et de leurs associés, quelque monstrueuses qu'elles fussent. Il n'est donc pas surprenant que ce fantôme de pouvoir exécutif ait disparu, dès le premier instant de la tourmente révolutionnaire." Les gouverneurs ayant perdu toute influence, la multitude sans frein tomba au pouvoir des fauteurs de la rébellion, qui enflammèrent ses passions et se jouèrent de sa crédulité, jusqu'au jour où ils se jugèrent assez forts pour se montrer ouvertement tels qu'ils étaient. Tout ce qui tend à affaiblir le pouvoir exécutif sur ce continent, tend à l'ôter pour toujours à la couronne d'Angleterre. 45

31 décembre, Québec. Dorchester à Dundas (N° 13). Demande qu'on lui donne le pouvoir d'allouer discrétionnairement à chaque ministre dissident, à Québec et à Montréal, £50 par année, tant que sa conduite sera digne d'un bon et loyal sujet du Roi. 49

31 décembre, Québec. Le même au même (N° 14). Combien s'accroît le travail du conseil exécutif. Le nombre de ses membres est insuffisant; deux seulement résident à Québec, de sorte que pendant que la législature est en vacances, on ne peut compter que sur ces deux-là. Il faudrait au moins treize conseillers pour expédier les affaires, et être toujours assuré d'un quorum. Recommande l'adjonction de quatre autres membres: MM. P.-A. de Bonne, A.-J. Duchesnay, John Lees et John Young. 50

1794. Liste des membres actuels, avec une vacance. 51

8 janvier. Whitehall. Dundas à Dorchester (N° 1). Reçu ses dépêches. On approuve sa conduite à l'égard de M. Galbaud et de sa suite (voir le vol. Q. 66, p. 171). Est fâché du désaccord entre les Sauvages. Le refus des Etats-Unis d'accepter l'Ohio comme frontière va probablement rallumer la guerre; si elle devenait impopulaire, on aurait quelque sujet d'espérer que la paix se rétablisse aux conditions proposées par le gouvernement britannique. Est d'avis comme Dorchester que les possessions nord-américaines du Roi ont besoin de la paix et que l'intérêt des Etats la réclame encore davantage. Pour ces raisons, il conseille de se tenir dans une disposition amicale et conciliante, tout en veillant à la conservation des postes. Approuve donc la conduite de sa seigneurie envers Ogden. Ce qu'il faut avoir soin de faire jusqu'au règlement final avec les Etats, lequel sans doute n'est pas éloigné. Effet du succès des armes de S. M. dans les Indes-Occidentales. Efforts à faire pour arriver à un accord avec les Etats-Unis. Les milices du Bas et du Haut-Canada doivent être mises sur un pied utile; on va faire les expéditions nécessaires d'armes, etc. Importance d'une force navale sur les lacs. Le capitaine Schank sera chargé de la direction des constructions, etc. La Nouvelle-Ecosse paraît avoir été mise en bon état de défense. A la nouvelle que les forces

1794.

françaises à New-York se préparaient à opérer contre Halifax, 4,000 hommes armés, y compris la milice, se sont rassemblés en très peu de temps. Wentworth est autorisé à lever deux nouvelles compagnies pour son régiment. La réquisition d'approvisionnements destinés aux postes supérieurs et aux Sauvages a été transmise à la Trésorerie. Remarques sur les procès-verbaux du conseil. Comme les armes pour les miliciens ne peuvent pas être expédiées assez tôt, celles en magasin à Halifax devront se transporter à Québec. Page 1

11 janvier, Québec. Dorchester à Dundas. A donné congé à Finlay. Lui recommande son affaire. 52

11 janvier, Québec. Le même au même. Le lieutenant-gouverneur Cox est décédé le 8. Dorchester propose Le Maistre pour lui succéder; ses services. Requête incluse de Mme Cox. Il prie de lui accorder la pension qu'elle demande. 53

Requête de Le Maistre demandant l'emploi vacant, et exposant ses services. 55

Requête susmentionnée de Mme Cox, où elle énumère les services de son mari décédé. 57

20 janvier, Québec. Dorchester à Dundas (n° 15). Lui envoie copie de sa proclamation contre les menées séditieuses, qui a eu un bon effet. Sa tentative de faire mettre en délibération un bill des étrangers, a échoué pour le moment, par les jalousies qui existent entre les deux branches de la législature. Ces divisions paraissent s'effacer et la législature procède à l'expédition des affaires. Finlay, qui passe en Angleterre, donnera de plus amples informations. 60

Proclamation (en anglais, p. 62; en français, p. 64). 62–64

27 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe. A reçu la nouvelle de la perte de l'*Onondago* devant York, et donné ordre de construire un autre bâtiment de même dimension à peu près. C'est un accident fâcheux vu le besoin de moyens de transport sur le lac Ontario. Tous les établissements, comme York, London, etc., qui ne se font pas par l'ordre du général, doivent être réputés provinciaux. Il (Simcoe) aura à en consulter avec les personnes notables, et à prendre aussi l'avis du Conseil et de l'Assemblée, dont la coopération est nécessaire. Quand le Haut-Canada équipera une marine provinciale, elle sera sous le commandement du chef du pouvoir exécutif, que ce soit un militaire ou non; mais tous les bâtiments armés construits par le général en chef seront sous son commandement. Dans l'état présent du Haut-Canada, il (Dorchester) ne retirera aucun des détachements de troupes sur la ligne du traité, ni ne changera rien aux règlements concernant les bâtiments armés. Espère vivre en paix avec ses voisins, mais il faut que l'on ait soin des canons, etc. 102

28 janvier, Miamis. McKee à England. Les Delawares sont revenus des forts, et rapportent un discours de Wayne aux Sauvages. Copie de ce discours sous le pli. Il ne paraît pas que les autres nations en aient fait aucun cas; les Delawares se sont laissé entraîner par des hommes malintentionnés à ouvrir une conférence. Il se tiendra un conseil dans deux ou trois jours en conséquence du message. S'est arrangé pour avoir au plus tôt des nouvelles, qu'il transmettra le plus promptement possible. 153

Message de Wayne aux Delawares, Shawanises et Miamis. 154

Ce qui s'est passé à un conseil des Six-Nations, tenu à Buffalo-Creek le 7 février 1794; avec les discours des Sauvages, de Chapin, chargé de remettre un message au Président, etc., (p. 157). Continuation des conférences le 9, (p. 162). 157, 162

29 janvier, Québec. Dorchester à Dundas (n° 16.) A nommé Jean-Antoine Panet juge de la cour des plaids communs. M. Chartier de Lotbinière lui succède à la présidence de l'Assemblée. Selon celle-ci, M. Panet n'a pas laissé son siège vacant en acceptant d'être juge. 67

1794.

2 février, Détroit. Richard England à Simcoe. On lui annonce que les Delawares ont décidé de faire des ouvertures de paix aux Etats-Unis. Des rapports mal fondés de déprédations dont les traiteurs auraient eu à souffrir l'avaient engagé à envoyer McKee à la rivière des Miamis pour rétablir la sécurité. Communique copie des lettres de McKee, relatant les faits concernant les nouveaux forts. Page 151

10 février, Québec. Discours de Dorchester aux Sauvages des sept villages du Bas-Canada. 109

15 février, Whitehall. Dundas à Dorchester (n° 2). Ordre de lever deux bataillons de "Royal Canadian Volunteers." A quelles conditions seront nommés les officiers. Est bien sûr que l'on tiendra compte des sujets canadiens de Sa Majesté dans le choix de ces officiers. La paie et la subsistance des deux bataillons seront les mêmes que pour les troupes régulières. Economie à observer dans l'emploi des fonds. La Trésorerie a eu avis de pourvoir tout de suite à l'habillement, etc. La direction de l'artillerie expédie 2,000 fusils avec leurs accessoires. 37

15 février, Whitehall. Le même au même (n° 3.) Reçu ses dépêches. Apprend avec plaisir que la législature concourt cordialement à la confection des nouveaux bills sur la judicature et sur la milice. Sait les difficultés d'une première tentative de former la milice. L'objet de la formation des deux bataillons est de tirer le peuple de son apathie. Ne s'oppose pas à ce qu'il communique à la Chambre un état total du revenu et de la dépense, pour qu'elle en constate la grande disproportion et demeure convaincue de l'esprit de libéralité qui anime l'Angleterre dans ses efforts pour le développement de la force, de la richesse, de la prospérité de la province. Aussitôt que celle-ci sera capable de pourvoir en partie à la dépense de l'administration civile, elle devra s'occuper tout d'abord du service judiciaire et des fonctionnaires qui en sont chargés. A reçu la relation des progrès de Wayne. Doute que la différence entre la ligne de l'Ohio et celle de la Muskingum soit la cause réelle de la rupture de la part des Etats-Unis. Caractère équivoque de Brant ; sa conduite et son langage tendent à engager le Canada dans les hostilités entre les Sauvages et les Etats-Unis. Sa seigneurie sera autorisée par le secrétaire de la guerre à augmenter l'effectif des régiments qui sont dans le pays, et qui, avec les deux bataillons de milice, composeront une force suffisante pour le service dans le Haut et le Bas-Canada. Cette force et la conduite pacifique qu'il recommande de tenir doivent assurer la paix et la tranquillité ; Simcoe sera en état d'occuper York (ci-devant Toronto), et une station sur le lac Erié pour la marine. L'exploration du cours de la Thames (ci-devant la Tranche) et de la communication entre York et le lac Huron a démontré l'importance d'York et de Long-Point. Il faut sans perdre de temps occuper York et un port sur le lac Erié. 40

17 février, Québec. Dorchester à Simcoe. Instructions pour la défense du Haut-Canada dans le cas où le Détroit serait attaqué. 97

17 février, Québec. Le même à Hammond. Expose les attaques faites par les Vermontais sur les officiers du Roi ; elles se continuent, malgré la civilité et la modération de la réponse de Jefferson à la plainte de Clarke en 1792, et son désaveu d'actes si inexcusables. Faits cités. Les habitants de l'Etat de New-York suivent l'exemple des Vermontais, et entretiennent des agents de sédition. Le même esprit circule dans les populations de toute la région supérieure. Le langage de Wayne implique un dessein hostile qui nécessite de notre part d'autres actes qu'un renouvellement des plaintes ou la réparation d'un fort de pieux. Les instruction à St-Clair confirment cette nécessité. Il faut y pourvoir à temps. Dorchester croit qu'une franche déclaration serait préférable à toute autre, afin que l'on sache bien que l'assurance en notre patience et en notre désir de paix peut être poussée trop loin. Si tous les différends ne se règlent pas bientôt,

1794.

la guerre paraît inévitable. La translation de l'arsenal de West-Point à Albany, cent milles plus au nord, qui a été faite, dit-on, en vue d'envahir la province, ne l'inquiète pas. Page 105

24 février. Dorchester à Dundas (n° 17). Tout est tranquille. Les choses ne vont pas vite à la législature, partie par manque de pratique et partie à cause de la nécessité de traduire continuellement d'une langue dans l'autre. Transmet copie d'une requête des censitaires sur le manoir de Longueuil, adressée à l'Assemblée; y joint le rapport du solliciteur général. Il se procurera celui du procureur général à son retour de Montréal. "La question peut échauffer beaucoup les esprits, et établir cette distinction de parti des aristocrates et des démocrates, si propre à affaiblir la province et à nuire au gouvernement du Roi; les écrits séditieux qui ont été répandus dans le pays semblent prévoir cette division." Il (Dorchester) a pourvu aux places vacantes sur le banc à la cour des plaids communs. 77

Requête (en français) mentionnée en la lettre précédente. 79

Rapport du solliciteur général, appuyant les plaintes des censitaires. 82

24 février, Québec. Dorchester à Dundas (n° 18). Rapport du lieutenant-colonel England sur la désunion entre les nations sauvages confédérées, ce qu'il attribue à la défection des Six-Nations. Wayne aurait l'intention de marcher sur le Détroit. Les actes des Américains du côté du lac Champlain indiquent quel serait le dessein de Wayne. Des ordres ont été expédiés pour la défense du pays d'en haut. Ignore encore quelles ressources peut offrir la milice. Détroit est en état d'envoyer un corps considérable; mais il est en dehors de la province, et sa milice volontaire serait tournée contre le Roi. A avisé Hammond des apparences de desseins hostiles. Envoie copie de ses instructions au major général Ogilvie, concernant l'évacuation de l'île de Saint-Pierre. Appelle l'attention sur la faiblesse des moyens de défense du Cap-Breton, de Saint-Jean et de Terreneuve, comme aussi de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Il ne faudrait pas un armement bien considérable pour dévaster leur littoral. Un corps nombreux de troupes ne pourrait même garder que quelques stations, s'il n'y avait aussi des vaisseaux employés à maintenir la supériorité sur les mers. 88

(Les pièces incluses ont été mentionnées précédemment à leurs dates respectives.)

24 février, Québec. Dorchester au major général Ogilvie. Qu'il est à propos de retirer les troupes sur l'île de Saint-Pierre. Les vaisseaux du roi sont les seuls moyens convenables de défense pour toutes ces îles, qui n'ont pas de force intérieure. Quelles précautions il faut prendre pour la conservation de la paix et du bon ordre parmi ceux qu'on y laisse. 113

24 février, Québec. Le même à Dundas (n° 19). Les Sauvages du Bas-Canada ont demandé une allocation pour leur prêtre au Sault-Saint-Louis, ainsi que pour un médecin à leur village et un autre à Saint-Régis. Leurs plaintes au sujet des terres ont été renvoyées à l'examen du solliciteur général, qui fera son rapport afin que l'on redresse leurs griefs, le cas échéant. 115

Discours de Dorchester aux Sauvages du Canada. 116

1er mars, Québec. Dorchester à Dundas. Lui envoie les adresses présentées à l'occasion du départ du prince Edouard (duc de Kent), par le Conseil législatif, le clergé catholique et les habitants de Montréal, Trois-Rivières et William-Henry. N'ayant pu être présentées au prince lui-même, il (Dorchester) les a reçues pour lui et les envoie pour qu'elles lui soient transmises. 118

Adresse du Conseil législatif, signée par F. Baby président. 119

La même en français. 121

Adresse du clergé catholique de Québec. 123

1794.

Adresse des habitants de Québec (en anglais, p. 125; en français, p. 127). Page 125,127
(Les signatures commencent à p. 128).
Adresse des habitants de Montréal (en anglais, p. 136; en français, p. 138). 136,138
(Les signatures commencent à p. 140.)
Adresse des habitants de William-Henry. 144
Adresse des citoyens des Trois-Rivières. 146
25 mars, Québec. Dorchester à Dundas (n° 20). Reçu ses nouvelles instructions concernant les quakers qui veulent s'établir sur des terres. La législature est occupée à discuter les bills de la milice et de la judicature. 148
28 mars, Québec. Le même au même (n° 21). Apprend que Wayne a bâti deux forts, l'un appelé fort Grenville et l'autre fort Recovery. La dislocation de la confédération indienne est apparente par la démarche des Delawares, lesquels font une offre de paix particulière à Wayne, qui en profitera pour s'avancer davantage dans leur pays. Il n'y a pas eu de réponse directe à la proposition d'une frontière par le conseil à Buffalo-Creek. Le Président désire que les Six-Nations tiennent une conférence à Venango en mai; et que l'armée américaine reste libre d'agir comme le demanderont les circonstances. 149.
28 mars, Québec. Le même au même (n° 22). A fait faire des recherches pour découvrir comment des copies de sa réponse aux Sauvages en conseil le 10 février, ont été mises en circulation à Montréal et envoyées aux Etats-Unis. A placé le poste de Michillimakinac sous la surveillance de McKee, qui y mettra fin aux fraudes commises dans le service des affaires indiennes. Envoie copie de la relation (c) et du relevé par le commandant du poste des détournements en janvier 1783. 167
Ordre au colonel Campbell de s'assurer comment des comptes rendus du discours de Dorchester aux Sauvages ont été mis en circulation. 169
Rapport du colonel Campbell, en date de Montréal le 20 mars. Il n'a pu constater avec certitude comment les copies du discours de Dorchester aux Sauvages avaient été mises en circulation, mais il présente quelques conjectures sur la manière dont cela a pu se faire. 170
Rapport du capitaine Doyle au colonel England, en date de Michillimakinac, 2 février 1793, exposant les détournements commis par Gautier, ayant du service des Sauvages à ce poste. 171
Aperçu de ce qui manque dans les approvisionnements du service des Sauvages à Michillimakinac. 173
10 avril, Québec. Thomas A. Coffin à Campbell. Dorchester a envoyé aux postes d'en haut la réponse qu'il a faite aux Sauvages en février. Avant que la députation parvienne à Michillimakinac, cette réponse y sera probablement rendue des Etats-Unis, où elle a paru dans les journaux. Ce que coûtera cette députation. On va continuer l'enquête sur la divulgation de la réponse faite au Sauvages. Sa seigneurie voit avec un vif déplaisir le désordre qui s'est introduit dans le service des affaires indiennes du Bas-Canada. Il faut empêcher Lorimier père de couper du bois comme il fait. Instructions à ce sujet. 187
14 avril, Québec. Dorchester à Simcoe. Considérations sur la position convenable pour élever des fortifications destinées à protéger la navigation sur le Saint-Laurent. Etudes qui vont se faire. 194
16 avril, Québec. Le même au même. Dispositions pour la défense navale. 199
16 avril, Québec. Le même au même. Le lieutenant Bryce, du génie, s'en va aider à tracer l'emplacement d'ouvrages temporaires, qui permettront de résister en cas de siège immédiat. Désire avoir un état de la force, condition et disposition de la milice, etc. 202

1794.
17 avril, Montréal. Campbell à Coffin. A fait part aux Sauvages des moyens proposés pour expédier la réponse aux tribus auxquelles elle est destinée; mais ignore celui qu'ils préféreront. Lorimier déclare qu'il n'a point divulgué cette réponse et qu'il ne sait point qui l'a fait. Comment elle a été donnée à Sutherland pour la copier. Désordre du service des affaires indigènes dans le Bas-Canada, et ce qui en est cause. Il (Campbell) a donné ordre d'empêcher que Lorimier ne coupe du bois, mais il ne possède aucune autorité sur lui. Sa réponse. Page 189

21 avril, Buffalo-Creek Réponse des Six-Nations en conseil à un discours du général Knox, communiqué par le général Chapin le 10 février dernier. 208

26 avril, Québec. Dorchester à Dundas (n° 23). A publié les instructions pour l'établissement de relations commerciales avec l'île de Saint-Domingue. Envoie copie de la correspondance continuée avec Campbell à propos de la divulgation de sa réponse aux Sauvages. Simcoe lui écrit qu'il est au village Mohawk, Grande-Rivière, en route pour le Détroit. 186

26 avril, Québec. Le même au même (n° 24). L'influence française aux Etats-Unis et la passion qui anime leurs populations ont nécessité l'envoi de nouvelles instructions à Simcoe, et d'un ingénieur pour aider à tracer des ouvrages temporaires à Niagara, en cas de siège immédiat, ce qui semble probable. Mesures à prendre pour la sûreté des postes supérieurs et du Bas-Canada, lequel est fort exposé aux incursions. Etat des fortifications. On rapporte que le Vermont aurait offert d'entreprendre la conquête du Canada, à condition qu'il fût permis aux troupes de piller les habitants. Ces bruits-là même ne font pas avancer plus vite la délibération du bill de milice à l'Assemblée. 191

8 mai, Québec. Le même à Hammond. Est surpris que les Etats-Unis maintiennent leur interprétation de l'article 7 du traité. Il n'est pas nécessaire de dire que les nègres et biens mentionnés en l'article, où il est stipulé qu'ils ne pourront être emmenés, étaient ceux qu'ils possédaient au jour du traité, ou plutôt à son entrée en vigueur. On ne prétend pas, du reste, qu'il y en ait eu d'emmenés. L'objection par rapport à la juridiction du Roi sur le territoire de New-York, depuis la terminaison de la guerre, ne mérite pas considération; la supposition que les Etats-Unis pouvaient ouvrir des cours de justice dans une région en la possession des troupes royales, est nouvelle; elle est faite pour produire du mal. De quelle indulgence on a usé avant l'évacuation, et comment les Américains en ont abusé. 205

9 mai, Whitehall. Dundas à Dorchester. Une escadre commandée par le contre-amiral Murray part pour protéger les provinces nord-américaines et les sujets de S. M. qui font le commerce avec les Etats-Unis. La flotte visitera probablement la côte avant d'aller à Halifax. S'il devient nécessaire de communiquer avec le contre-amiral, les dépêches pourront lui être expédiées par l'intermédiaire de Hammond, ministre près le gouvernement des Etats-Unis. 68

10 mai, Québec. Dorchester à Dundas (n° 25). Le bill concernant l'organisation judiciaire est voté; le bill sur la milice est en troisième lecture. Envoie copie de sa lettre à Hammond au sujet de l'interprétation erronée que le gouvernement américain attache à l'article 7 du traité. Le message du ministre de la guerre des Etats-Unis, communiqué aux Sauvages par Chapin, a eu l'effet de les unir beaucoup plus qu'on pouvait s'y attendre. 204

(Voir le n° 26 du 24 mai, v. le vol. Q. 69. p. 2; le n° 27, du 25 mai, même volume, p. 5; le n° 28, du 7 juin, Q. 69-1, p. 1; le n° 30, du 7 juin, p. 38; le n° 31, même date, p. 31; le n° 32, même date, p. 45.)

11 mai, Whitehall. Dundas à Dorchester. Reçu ses dépêches. Osgoode est nommé juge en chef. Que pour réduire la dépense, les emplois qui étaient possédés par Cox devraient être réunis, et le salaire de Le Maistre fixé à £200 ou au

1794.

plus à £300 par année, ce qui permettrait d'allouer à Mme Cox une pension de £100. Son opinion favorable de Finlay. Le recommandera autant qu'il le pourra convenablement faire. Page 69

11 mai, Whitehall. Dundas à Dorchester. Son opinion concernant les droits et revenants-bons a été approuvée. Par la nomination d'Osgoode la province est assurée qu'un de ses juges n'en exigera pas ; Dundas est tout porté à croire qu'il en peut dire autant pour les autres juges. Réflexions sur les termes de la commission, qui est semblable à celles des juges gallois. Distinction entre les différentes classes de droits et honoraires. Sa seigneurie a tout pouvoir pour réprimer les abus. Comme elle l'a suggéré, les ministres presbytériens à Québec et à Montréal pourront recevoir des allocations. A cause de la dépense, il (Dundas) n'approuve pas l'adjonction de quatre nouveaux membres au conseil. On pourrait remédier aux inconvénients signalés par des nominations temporaires. Ajouter Osgoode au conseil. Lymburner a promis de se rendre à son devoir ou de se démettre. Approbation de la proclamation contre les entreprises séditieuses. Quelles catégories de bills peuvent prendre naissance dans l'une et l'autre chambre. La nomination de Panet est approuvée. Espère faire de copieux envois d'armes pour la milice. Espère que les deux bataillons seront bientôt levés pour que l'on puisse occuper York et Long-Point ou quelque autre poste sur le lac Erié. Le congé de Clarke est prolongé de six mois. 71

31 mai, Québec. Dorchester à Knox. A reçu avis que Osgoode est nommé juge en chef. 216

7 juin, Québec. Le même à Dundas (n° 29). Prorogation de la législature. Liste des bills sanctionnés. Le bill des juges est réservé. 217

10 juin, Québec. Le même au même (n° 33). Procès-verbaux des délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 26 octobre 1793 au 29 avril 1794) et sur les terres de la couronne (de la même date au 17 mars 1794). 219

Procès-verbal, affaires d'Etat, du 22 novembre 1793. James McGill est admis au conseil. L'évêque de Québec (Jacob Mountain) prête les serments. Précautions à prendre contre l'entrée dans la province des personnes mal intentionnées. 220

Procès-verbal du 26 novembre. Lu la proclamation portant d'arrêter les gens désaffectionnés. 221

Ordre de la publier. 223

Procès-verbal du 22 janvier 1794. Diverses pièces relatives à la concession des terres sont déposées. 224

Révision de la liste des juges de paix. 226

Deux rapports du comité des comptes, accompagnés des délibérations, de tableaux, etc., 1er rapport, p. 227 ; 2d rapport, p. 252. 227 252

Le 2d rapport présente des détails minutieux sur les opérations et les dépenses du département de l'arpenteur général.

Procès-verbal du 23 avril. Rapport sur le revenu provincial depuis la division de la province. 340

Procès-verbal du 29 avril. Renvoi au conseil de copie du rapport sur le revenu et du message. 365

Procès-verbal, terres de la couronne, du 23 janvier 1794. Renvoi au conseil d'une liste de papiers de Dundas concernant la concession des terres, les droits d'actes, etc. 369

Demandes de terres. 372

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

Procès-verbal du 29 janvier. Délibérations du comité général sur l'achèvement du levé de la partie supérieure du Saint-Laurent, du Saint-François, etc. 374

Délibérations sur une lettre de crédit à donner à l'arpenteur général pour l'arpentage du township de Hemmingford. 376

Demandes de terres. 377

1794.

(Voir la liste alphabétique.)

Délibérations concernant l'inexécution par l'arpenteur général de l'ordre du 23 juillet 1791. Page 379

5 juillet, Whitehall. Dundas à Dorchester. Reçu ses dépêches. Les plaintes des censitaires sont de la compétence des cours. En cas d'appel au conseil privé, une affaire suffirait. Une fois la question décidée, pas un seigneur, assurément, ne voudrait ensuite exercer des appels vexatoires. Importance extrême que le gouvernement de Sa Majesté attache à la conservation de la paix avec l'Amérique, et à ce que l'on évite tout ce qui ressemblerait à des actes d'hostilité dans les contestations touchant la ligne du traité et les postes. Il existe aux Etats-Unis un parti violent, ennemi des vrais intérêts de son propre gouvernement, et qui s'emploie à pousser toutes les questions en débat à des extrémités où l'accommodement deviendrait impossible. Il (Dundas) craint donc que la lettre de sa seigneurie mandant à Simcoe d'occuper les postes sur le Miamis, démolis après la paix, ne provoque plutôt qu'elle ne prévienne les hostilités. La politique, pour la défense du Haut-Canada, se fonde sur ce principe, que la possession des postes est temporaire et que leur évacuation doit conduire à un arrangement final. Il reconnaît, cependant, que cette règle de ménagement est fort difficile à tenir, encore qu'elle soit plus nécessaire en ce moment, où la présence de M. Tay peut produire, avec le règlement de tous les différends, un bon accord entre les deux pays. Cela n'empêche pas, du reste, de se prémunir contre la possibilité d'une disposition hostile chez les Américains. La flotte de l'amiral Murray a été augmentée. D'autres armes et d'autres troupes seront expédiées. La dislocation de la confédération indienne va ôter à Wayne bien de l'inquiétude; il faut trouver le moyen de s'assurer la fidélité des tribus. Il approuve l'attention que sa seigneurie donne aux fraudes et détournements commis à Michillimakinac, et espère que sous McKee ils ne se renouvelleront pas. Le procureur général devrait exercer des poursuites, pour faire un exemple. Sa Majesté est extrêmement contente des attentions que l'on a eues pour le prince Edouard. 175

15 juillet, Whitehall. Le duc de Portland à Dorchester (n° 1). Dundas a rendu compte de l'arrivée de Jay. Celui-ci a assuré très formellement que Wayne n'avait point d'ordres pouvant l'autoriser à attaquer les postes occupés depuis la paix ; et il a été convenu que durant les négociations tout resterait dans le *statu quo*, chacun conservant ses possessions ; que toutes opérations hostiles, s'il y en avait, cesseraient; que les prisonniers et les biens pris seraient rendus, et que les deux gouvernements donneraient des ordres à toutes ces fins. On envoie en conséquence à sa seigneurie des instructions qu'elle devra suivre. 182

Lettre incluse, même date, de Grenville à Hammond, racontant l'arrivée de Jay et les conventions à peu près comme elles sont relatées dans la lettre précédente. 184

Liste des personnes ayant demandé des terres, qui sont nommées dans ce volume.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Allain, Louis, 373; Andrews, Elkany, 372, Thomas, 372, William, 372; Antill, Major John, 372; Arseneau, Joseph, 373; Audet, Gabriel, 374, Nicolas, 374; Austin, Nicholas, 377.

B.—Barriau, Charles Oliver, 373, John, 373, John Baptiste, 373, Joseph Moses, 373, Oliver, senior, 373; Borland, François, 373; Boudreau, Francis, 373, Joseph, 373; Bourg, Charles, 373, Jo. Mathurin, 374.

1794.

C.—Chisholm, John, 373; Corneau, Francis, junr., 373; Crocket, Chase, 372, John, 372, Joshua, 372.

D.—Dugas, Tranquille, 373; Duprey, Pierre, 372; Dwyer, Michael, 372.

F.—Felson, William, 372; Ferguson, Thomas, et ses associés, 372; Ferlut, Jean, 374; Fowles, Robert Lewis, 372.

G.—Giddet, Jean Baptiste, 373, Louis, 373; Goulet, Pierre, 374, Pierre, junior, 374.

H.—Harrick, Joseph, 372; Hathaway, Alfred et ses associés, 372; Hawley, Eli, 373; Hogan, Hugh, 372, William, 372; Holl, William, 372; Horton, John, 372.

J.—Jessup, Henry James, 372.

L.—Landry, Charles, 373, Nicolas, 373; Lapointe, Gabriel, 374; L'Avoye, François, 372; Le Blanc, Baptiste, 374, Basile, 373, Benjamin, 372, Marin, 373, Peter, 373.

Mc.—McKee, Benjamin, 373; McPherson, Daniel, 373.

M.—Michaud, Jean, 372; Miner, Clement, 372, Eliphalet, 372, John, 372, Roswell, 372, Samuel, 372; Mercié, Pierre, 373.

N.—Normendeau, Baptiste, 374, Louis, 373.

P.—Pearson, Christopher, 373; Poirié, Alexis, 374; Porter, Asa, 377.

R.—Rankin, James; 374, Robertson, Alexander, 374, James, 374.

S.—Saint-Coeur, Pierre, 373; Sainton, Joseph, 373; Scott, David, 373, James, 373, Smith, rév. John, 372; Soucoi, Charles, 372.

T.—Taylor, John, 372; Thompson, Robert, 372; Traverse, James, 373.

W.—Walker, Elijah, junior, 372; Ware, George, 372; Williams, George David, 372.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 68.

1794. 26 mars, Fort Grenville. Discours de Wayne aux Six-Nations, où il insinue que Big-Tree a été empoisonné par les Delawares, et que plusieurs autres ont été empoisonnés aussi au conseil du Rapide du Miamis. Page 225

(Pièce renfermée dans la lettre à Dundas n° 42, du 28 juillet, p. 216).

25 mai, Rapide. Messages de deux chefs delawares de la Glaise, avec six chevelures. Ils ont été attaqués (p. 142) et demandent du secours. 144

26 mai, Rapide du Miamis. McKee à England. Arrivé ici hier. Un parti de guerriers delawares a apporté six chevelures, qui seront envoyées aux tribus des lacs. Elles ont été, avec d'autres, enlevées dans un combat où un corps d'infanterie a été défait par 30 Sauvages, entre le fort Washington et le fort Hamilton. A l'approche de 600 hommes de cavalerie, les Sauvages se sont retirés, ayant un mort et un blessé. 141

26 mai, Rapide. McKee à Simcoe. Des renforts rejoignent Wayne. Le chef des guerriers ne peut dire combien ils ont tué d'ennemis (p. 142), mais ils en ont tué beaucoup. Les Sauvages des lacs s'assemblent et seront bientôt ici. D'autres viennent de Michillimakinac, Saginaw, etc., pour s'unir aux confédérés. 143

2 juin. Rapide. Le même au même. Mouvements des Sauvages. 146

Un postcriptum, du 3, annonce l'arrivée des renforts à l'armée de Wayne, et que les Sauvages pressent leurs préparatifs pour s'opposer à sa marche en avant. 147

2 juin, Rapide. McKee à England. Cette lettre est semblable en substance à celle de Simcoe du même jour avec le postcriptum du 3 (pp. 146 147). 150

Récit d'un déserteur de l'armée de Wayne. Cette armée est de 2,000 hommes, outre 500 hommes de garnison dans les postes. L'armée compte 300 *riflemen*. Un corps de 700 miliciens du Kentucky est prêt à se mettre

1794.

en marche sous le commandement de Scott, au premier ordre du congrès; on attend que le maïs soit assez haut pour être détruit. On croit que la guerre avec l'Angleterre est inévitable; mais McKee n'a pas entendu parler d'une guerre avec l'Espagne. Le congrès a arrêté les opérations de trois officiers qui recrutaient au Kentucky des soldats pour les Français. Wells et May, deux espions, se sont avec seize autres vêtus et peints à l'indienne; ils reçoivent $4 pour chaque chevelure de Sauvage et $1 par jour. Une récompense de $1,000 est offerte pour le "scalp" de Simon Girty. Wayne a l'intention de se fortifier à la Glaise, et de s'avancer ensuite le plus possible vers le Détroit. Comment sont apportés les vivres. Les hommes dont le temps finit ne se rengageront pas. Le service est pénible, et on punit sévèrement les fautes légères. Page 151

9 juin, Buffalo-Creek. Brant à Chapin. Les Sauvages font tout en leur pouvoir pour vivre en paix avec les Etats. Ils avaient espéré que le congrès répondrait à leurs discours pleins de modération; mais sans douter de sa sincérité, ils voient, à leur grande surprise, que l'armée américaine fait une expédition au delà de la frontière, et qu'un détachement avec du canon est à la rivière aux Bœufs, où il a déjà construit deux blockhaus. Répète que les nations indiennes souhaitent la paix, mais craignent que les États n'aient le désir de troubler la tranquillité existante. Les conséquences en peuvent être terribles. 148

12 juin, Québec. H. W. Ryland à King. Transmet une analyse de l'Acte des étrangers. Dorchester le charge de l'informer que, dans le cas où il lui arriverait accident, l'administration de la province serait dévolue à Dunn, doyen des conseillers, et le commandement des troupes au lieutenant-colonel Harris, du 60e régiment. 105

Analyse de l'Acte des étrangers (en anglais, p. 106; en français, p. 116). 106–116

18 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 34). Lui envoie copie des lois et des journaux du Conseil et de l'Assemblée. 1

Proclamation pour l'ajournement et la convocation de la législature. 2–8

Journal du Conseil législatif, du 11 novembre 1793 au 31 mai. 8–103

(Le journal de l'Assemblée, étant imprimé, n'a pas été copié.)

18 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 35). Lui envoie un état indiquant le nombre et le tonnage des bâtiments entrés et sortis au port de Québec, du 10 octobre 1793 au 5 janvier dernier. (Les états ne se trouvent pas avec la lettre.) 126

(Le n° 36, en date du 21 juin, est dans le vol. Q. 69, p. 49).

18 juin, Buffalo-Creek. Relation de ce qui s'est passé au conseil des Six-Nations, auquel assistaient le général Chapin et sa suite, de la part des Etats-Unis; et M. Johnson, interprète, de la part du Haut-Canada. Adresse au Président des Etats-Unis, lui demandant de ne pas avoir égard à ce qui s'était fait au congrès, dont les actes étaient injustes. Eux (les Sauvages) ne voulaient rien que justice. Ils réclamaient seulement la frontière convenue et qui était marquée sur la carte, afin que leurs enfants aient un pays où ils puissent vivre. Ce n'est pas la crainte de la mort qui les a portés si longtemps à rechercher la paix. Le congrès et ses commissaires les ont souvent trompés. Les plaintes de leurs amis que l'on a tués, sans donner ensuite de compensation, et l'établissement d'une garnison à Presqu'Isle, seront cause peut-être de grands maux, si aucune satisfaction n'est accordée. Les Six-Nations ont confiance que Chapin fera retirer ceux qui sont entrés sur le territoire indien. Chapin a répondu qu'il irait à Presqu'Isle; qu'il ne pourrait faire plus que conseiller, n'ayant point le pouvoir d'ordonner à personne de se retirer. 156

5 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 37). Marche de l'armée de Wayne. Les Sauvages ont obtenu un avantage sur un de ses convois. Le lieutenant-

1794.

colonel England ne compte point que la milice l'aide à défendre le Détroit. Les habitants du Genesée ont arrêté des voyageurs. La nouvelle qu'il avait été tiré des coups de feu à Oswégo est contredite. Désaffection des Caughnawagas et des Sauvages de Saint-Régis. Les Américains ont transporté des ancres et des cordages à la rivière aux Bœufs, où ils songent à construire des bateaux. Page 139

(Les pièces incluses ont été mentionnées à leurs dates respectives.)

5 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 38). A nommé le rév. A. Tunstall à la cure de Montréal, en remplacement de M. de Lisle, décédé le 30 du mois dernier. Ne peut, par conséquent, selon le désir de l'évêque de Québec, nommer son frère. 154

11 juillet, Québec. Le même à Simcoe. Conduite suspecte de Desjardins et de Williamson. Ce que l'on rapporte de la violence de ce dernier; on dit aussi qu'il fournit des armes et des munitions aux habitants de Sodus. Le traité a été promptement et entièrement exécuté du côté de l'Atlantique; mais comme il devenait évident que les Etats-Unis n'en voulaient pas observer les stipulations là où leur intérêt demandait d'y manquer, il nous a fallu suspendre l'exécution des articles relatifs au territoire indien et aux postes qui étaient restés sous l'autorité du Roi, jusqu'à ce que, les Etats-Unis se conformant enfin aux conventions, il soit possible de leur délivrer ce qu'ils auraient droit alors de demander aux termes du traité. Leur impatience les conduit à réclamer la possession du territoire indien et les privilèges concédés à des conditions qu'ils n'ont jamais accomplies. N'ayant rien pour appuyer cette réclamation, ils cherchent à entraîner les officiers du Roi à faire des actes imprudents ou à proférer des paroles inconsidérées qu'ils puissent prétendre être une reconnaissance de leur droit. Il faudra présenter une protestation formelle contre tout empiètement, si les intrigues françaises réussissaient à faire sortir les Etats-Unis de leur neutralité. Dorchester demande à Simcoe de le renseigner sur les ressources militaires. 162

Modèle de la protestation mentionnée dans la lettre ci-dessus. 165

12 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 39). Il lui envoie la relation d'un conseil des Six-Nations, qui s'est tenu à Buffalo-Creek et où elles ont persisté à demander pour frontière la ligne qu'elles ont déjà proposé d'établir entre elles et les Etats, et demandé aussi que les troupes qui sont à Presqu'île se retirent. A écrit à Simcoe au sujet des agissements des Etats-Unis et lui a envoyé une formule de protestation contre leurs empiètements. 155

12 juillet, Québec. Monk à Dorchester. Formation d'associations "loyales." Leurs bons effets. Intrigues des Français et des Américains; disposition hostile de ces derniers, etc. 201

Déposition de Ephraim Barnes contre Duclos. 207

Déposition de Festus Drake contre Davis, Story et Castille. 209

Seconde déposition de Drake contre Story. 211

12 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 40). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 30 avril au 19 juin) et sur les terres de la couronne (du 18 mars au 18 juin). 166

Procès-verbaux concernant les affaires d'Etat. Adresse au sujet des droits de justice, communiquée aux juges, procureur général, etc. 167

Adresse concernant les réparations au palais législatif, renvoyée à l'ingénieur pour qu'il les examine et fasse son rapport. 168

Mandat délivré pour les appointements du greffier de l'Assemblée. 168

Rapport sur les comptes publics, avec les délibérations et les détails. 169

Serment d'allégeance prêté par le rév. Pierre Denaut, coadjuteur de Québec. 191

Demande d'un local pour la conservatien des registres de concessions de terres, présentée par Philippe de Rocheblave, et rapport. 191

1794.

Ajournement de la prise en considération de certains rapports. Page 195

Procès-verbaux relatifs aux terres de la Couronne. Rapport sur la pétition de William Read, de la Géorgie, et autres. 197

12 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 41). Lui envoie le cinquième rapport du procureur général sur la recherche de ceux qui tentaient d'exciter et étendre la sédition. Zèle que déploie M. Monk. La sédition s'est apaisée sans l'intervention du militaire. Association formée à Québec pour témoigner de l'attachement de ses membres à la couronne ; d'autres semblables s'établissent à Montréal et ailleurs. Dorchester craint, dans le cas d'une invasion, que la situation ne redevienne telle qu'elle était d'abord, même n'empire peut-être, s'il n'a pour toutes ressources que les moyens que lui offre la province, et le petit nombre de troupes regulières dont il dispose. 199

28 juillet, Québec. Le même au même (n° 42). Les Six-Nations n'ont pu persuader à l'armée américaine de se retirer de la rivière aux Bœufs ; mais elle a promis de ne pas aller plus loin. Les Sauvages persistent à demander la première frontière proposée, et on les remet toujours par de beaux discours, probablement pour voir quel succès aura Wayne. Son insinuation que les Sauvages occidentaux avaient empoisonné les chefs des Six-Nations a été accueillie avec indignation. Williamson continue ses agissements au Sodus, où il construit un bâtiment, ayant aussi l'intention d'élever un fortin à l'embouchure de la rivière. 216

Relation de ce que les députés des Six-Nations et le général Chapin ont fait à l'assemblée tenue le 26 juin avec Ellicot et le commandant du fort aux Bœufs ; avec la réponse de ceux-ci à la demande des Sauvages. 218

Rapport fait au conseil, à Buffalo-Creek, le 4 juillet, avec le discours au général Washington. 220

Réponse du général Chapin. 222

28 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 43). Transmet les réquisitions d'approvisionnements pour les postes supérieurs et les Sauvages. Le très nombreux rassemblement de Sauvages dans l'ouest a épuisé les ressources ; et c'est pourquoi il envoie les réquisitions plus tôt que de coutume. 229

Réquisitions. 230, 233, 234

28 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 44). Arrivée d'Osgoode ; il n'a pas de *mandamus* pour prendre séance au conseil exécutif, de sorte que la province est encore privée d'une cour d'appel. Il (Dorchester) n'espère guère pouvoir lever deux bataillons ; a, toutefois, donné ordre à Simcoe de faire battre le tambour et l'a autorisé à offrir une plus forte prime d'engagement. 236

13 août, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 2). Reçu ses dépêches. Ne pas occuper d'autres postes que ceux que l'on tient déjà. Ne doute pas que l'accord entre Grenville et Jay au sujet des postes n'assure la paix, et que tous les différends ne se terminent à l'amiable. Il faut néanmoins prendre ses précautions, et Portland renvoie aux rapports de Mann concernant les fortifications. Les lettres de Dundas l'instruiront de nouveaux envois de troupes, destinées pour la Nouvelle-Ecosse et pour la province de Québec. Remarques sur la correspondance relative au bill de la judicature ; à l'interprétation erronée que les Etats-Unis donnent à l'article 7 du traité ; à l'union probable des Six-Nations avec les Sauvages occidentaux. Il constate avec peine l'esprit d'indifférence que les nouveaux sujets montrent pour la défense de leurs foyers dans le Bas-Canada, et le progrès des manœuvres des agents français de Genesée, progrès que trahissent les actes de sédition qui se sont produits récemment. La suspension de l'*habeas corpus* est une mesure sage. Nul doute qu'avec une législature bien disposée, il (Dorchester) ne puisse maintenir la paix.

1794.

Les contestations entre les seigneurs et les censitaires occasionneront peut-être des mécontentements; mais un article de l'Acte concernant l'administration de la justice permettra, à ce qu'il paraît, de porter ces affaires devant la cour du banc du roi, comme autrefois devant l'intendant. Il faut examiner si le procureur général ne devrait pas intervenir. L'ordre de lever deux bataillons de milice est sage; comment exécuter cet ordre. Le *mandamus* qui prescrit d'appeler au conseil l'évêque de Québec ne saurait causer de jalousie. La convenance d'y donner aussi une place à l'évêque catholique sera prise en considération par Sa Majesté. Il (Portland) approuve les mesures prises pour diminuer la dépense et augmenter le revenu de la province. Comment les frais d'arpentage des concessions de terres peuvent être réduits. Observations sur les Actes provinciaux qui ont été sanctionnés; on les approuve et le roi permet que le bill de la judicature, qui avait été réservé à sa sanction, devienne loi. Monk est nommé juge en chef de Montréal à £900 par an, pour toute rétribution, etc. Il devra être nommé aux deux conseils, exécutif et législatif. Vu l'importance de l'office du procureur général, il est nécessaire d'obtenir pour sa nomination l'agrément de Sa Majesté. Page 127

13 août, Whitehall. Portland à Dorchester (lettre personnelle et secrète). Il est probable que l'on va régler d'une manière satisfaisante avec Jay les contestations entre ce pays et les Etats-Unis. Dispositions à prendre pour protéger les intérêts des colons après la cession des postes; mais ne rien faire d'ostensible jusqu'à nouvel avis. Ne communiquer la présente lettre qu'à Simcoe. 137

5 septembre, Whitehall. Le même au même (n° 3). Reçu sa dépêche. Les négociations avec Jay se poursuivent d'une manière satisfaisante. Remarques sur les dépêches, etc. Portland a appris avec satisfaction ce que Monk, comme procureur général, a fait pour réprimer la sédition. 214

16 septembre, Whitehall. Le même au même (n° 4). Situation critique des Américains vis-à-vis des Sauvages. Si ceux-ci sont victorieux, on aura peut-être l'occasion d'intervenir comme médiateur. Les réquisitions d'approvisionnements ont été transmises à la Trésorerie. Les autorisations pour la nomination aux places vacantes dans le conseil ont été expédiées depuis longtemps. 238

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 69-1.

1794. 2 janvier, Nouvelle-Orléans. Le baron Carondelet, gouverneur général de la Louisiane, à Simcoe (en français). Attaque projetée contre la Louisiane, comme en témoigne une circulaire imprimée à Philadelphie par les jacobins. L'agression se fera par le haut et le bas Mississipi, quoique les Etats-Unis aient donné des ordres de s'opposer à toute entreprise des Français sur les possessions espagnoles. Le brigadier Clarke, agissant pour Genest, envoyé de France, cherche à lever 5,000 hommes sur l'Ohio, pour aller avec eux attaquer tout d'abord les établissements espagnols sur l'Illinois et le fort de Nouvelle-Madrid sur le Mississipi, espérant pouvoir, avec l'artillerie trouvée à ces postes, s'emparer du reste de la Louisiane. Les fonds pour cette entreprise se montent à $1,000,000, et un Flamand, nommé Péan, fait au fort Pitt tous les achats nécessaires. Carondelet, persuadé qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre que l'Illinois reste en la possession de l'Espagne et que la traite n'en passe pas à la France ni aux Etats-Unis, demande l'aide de Simcoe, encore que les relations des deux cours d'Espagne et d'Angleterre ne paraissent pas l'y autoriser; mais il ne fait que suivre en cela l'exemple de lord Dunmore, qui étant menacé récemment par une

1794.

expédition de New-York, a demandé du renfort au gouvernement de la Havane. Cette lettre mettra beaucoup de temps à se rendre ; mais les retards probables de l'expédition permettront peut-être d'expédier un corps de 500 hommes par Saint-Louis, assez tôt pour déjouer les desseins de l'ennemi. Page 38

11 avril, Rapide du Miamis. Simcoe à Carondelet. Sa lettre (du 2 janvier) lui est parvenue le 8 avril. Il est venu ici pour s'y fortifier, en prévision d'une invasion des possessions britanniques par Wayne, dont les avant-postes ne sont qu'à 90 milles ; en sorte qu'il ne pourrait secourir Saint-Louis, y fût-il autorisé. Convient qu'il est de l'intérêt britannique que la Louisiane reste à l'Espagne ; et serait heureux de voir se raffermir l'alliance entre les deux couronnes, d'autant plus que leurs forces en opérant de concert auraient de l'importance, si les Etats-Unis rendaient la guerre inévitable. Les Sauvages sont déterminés à résister aux empiétements des Américains, qui réclament tous les territoires indiens. Déplore la malheureuse situation de Bowles, qui devait employer son influence à établir une frontière entre les Cris et les Chérokis, et entre la Géorgie et la Caroline. Envoie un journal des Etats-Unis, qui découvre les desseins de cette nation persévérante, ambitieuse et rapace. 41

14 avril, Glaise. Discours à Simcoe par les Shawanises, Delawares, Miamis, Mingos, etc., et des députés Ouabaches, fait à Elliot, pour demander des vivres, etc. 36

29 avril, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Les Ouabaches ont quitté la région inférieure de la rivière et se sont rapprochés du Détroit, de sorte que la traite rentrera dans sa voie accoutumée. Les Chippeweys sont résolus de faire la guerre. Union général des Sauvages. Wayne est campé à Grenville, couvert par une redoute ; il a envoyé 1,000 hommes au delà de l'Ohio. Les Sauvages ont vu ces troupes en marche. Il s'est passé quelque chose, apparemment, qui lui a fait changer ses plans. Wayne a pris un chemin différent de celui de Saint-Clair ; il a pour objectif les eaux navigables de la Glaise, et par elles le lac Erié, Les rapports sont qu'il s'ébranlera en mai ; et quelques centaines de Sauvages sont partis pour s'opposer à sa marche et se jeter sur ses convois. 33

29 avril, Navy-Hall. Le même au même. Le discours envoyé par le lieutenant-gouverneur espagnol aux Sauvages qui sont dans le voisinage de la rivière des Miamis, a eu l'effet d'unir tous les Sauvages contre les Etats-Unis. 44

4 mai, York. Le même au même. Corn-Planter a renouvelé sa promesse, qu'aucun poste ne serait établi à Presqu'Isle par les Américains. Les Onondagos ont l'intention de quitter leur pays et de se rendre par voie d'Oswégo à Buffalo-Creek. Ce mouvement alarmera les Genesées, et en particulier Danforth, le plus ardent ennemi de l'Angleterre par là. 35

7 mai, Rapide du Miamis. Rapport par McKee de l'arrivée de députés des Trois-Nations apportant un message des Espagnols (consigné au long). 60

15, 16 mai, Buffalo-Creek. Extrait du journal du capitaine Johnston. Arrivée de Reese, se disant arpenteur des Etats-Unis, lequel a annoncé aux Sauvages qu'on allait faire l'arpentage de Presqu'Ile et du pays avoisinant ; que des partis armés iraient le rejoindre ; que l'on éleverait trois forts, un à Presqu'Ile, un à la rivière aux Bœufs et le troisième à Cansawago, sur la petite rivière des Français. Le 16, Reese est reparti de Buffalo-Creek en chaloupe, après avoir dit aux Sauvages que les Américains se proposaient de construire un grand nombre de bateaux ; et qu'en cas d'opposition, ils construiraient des bâtiments plus forts, avec lesquels ils pussent braver ceux qui voudraient mettre obstacle à leur dessein. 66

19 mai, Navy-Hall. Simcoe à Beckwith. Que des personnes résidant à Montréal entretiennent une correspondance dans le Vermont, et qu'elles ont, pour faciliter cette correspondance, établi au Vermont une loge de francs maçons. 59

1794.
21 mai, Québec. Monk à Dorchester. Rapport sur l'état de l'opinion publique, accompagné de dépositions. Arrestation de deux des acteurs principaux. Page 10
Déposition de J. B. Leclair. 11
Déposition de Jean Cliche. 15
Déposition de Louis Savard. 17
(Tous les trois de Charlebourg.)
Déposition de Augustin Laneau (forgeron de Québec). 19
Déposition de Jean-Baptiste Vocel Belhumeur. 22
Seconde déposition de Belhumeur. 25
29 mai, Québec. Monk à Dorchester. Rapport sur l'état des esprits, et la conduite séditieuse de la majorité des habitants des paroisses bas-canadiennes. 4
2 juin, Navy-Hall. Simcoe au même. Les Américains approchent de Presqu'Ile, s'ils n'y sont pas déjà établis. Situation critique où se trouvent les Sauvages et la province. Oswégo est entouré de gens sans frein ni loi, de bandits, encouragés par Danforth, peut-être par une autorité supérieure. Ils pillent les bateaux et détiennent les sujets du Roi. Plaintes adressées au gouvernement de New-York. On rapporte qu'Oswégo va être attaqué. On avait entendu une fusillade jeudi. Bouchette et Baker ont eu ordre de se rendre devant le port. Il (Simcoe) ne croit pas qu'il soit arrivé rien de sérieux. Williamson menace de forcer le passage de la rivière ; Bertzie (Berczy) rapporte que les armes des bandits leur viennent de Williamson et sont neuves. 68
7 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 28). Rapports du procureur général et dépositions y annexées, contenant de nouvelles informations sur les intrigues qui s'exercent dans la province. Le secret dont on entoure les correspondances est un fort mauvais signe. Il est évident que ceux qui prennent part à ces intrigues ont les yeux sur Paris. L'arrestation de quelques-uns des meneurs fera découvrir autre chose. Le bruit a couru qu'une flotte française remontait le fleuve et que les Américains allaient pénétrer dans la province par le lac Champlain et Saint-Jean. Il faut peu compter, pour un accroissement de forces, sur l'ordre de compléter les régiments par des recrues et de lever deux bataillons. 1
7 juin, Québec. Le même au même (n° 30). Il s'est rendu au désir du prince Edouard, qui demandait à être placé à Halifax. 28
Lettre du prince Edouard (duc de Kent), du même jour, annonçant qu'il va avoir le commandement militaire de la Nouvelle-Ecosse. Impossible de retirer maintenant des troupes de la province de Québec ; mais on aura les "Royal-Fusiliers" toujours sous la main, pour, aussitôt que le permettront les circonstances, les envoyer à Halifax. 29
7 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 31). Les rapports reçus disent que la confédération indienne devient plus forte de jour en jour. Les apprêts d'une invasion de la Louisiane, par l'influence des intrigues françaises, ont excité la vigilance du gouverneur espagnol ; ses mesures pour unir les Sauvages. Envoi de cartes représentant les postes abandonnés à la paix et la route suivie par Wayne sur le territoire indien. Il paraîtrait que les Etats ont des troupes à Presqu'Ile. 31
Carte représentant la rivière Bass et une partie de la rivière des Miamis. 44*a*
Carte de la route suivie par Wayne. 44*b*
7 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 32). Il suggère de séparer les salaires et pensions de certains fonctionnaires chargés d'administrer le gouvernement et autres agents, des comptes publics qui se déposent devant le Conseil législatif. 45
Liste des salaires en question. 47
18 juin, Québec. Monk à Dorchester. Son quatrième rapport sur la situation politique. Y joint un rapport du solliciteur général. Le désaffectionnement

1794.

est presque universel chez les Canadiens dans les campagnes autour de Montréal. Les sujets britanniques sont fidèles et en bonne disposition. Il n'y a pas eu d'actes séditieux dans la ville de Montréal depuis l'émeute du 25 avril dernier, jour où Leveillé devait être exposé au pilori ; mais l'esprit de sédition existe près de Montréal, et il se fait là publiquement des efforts pour empêcher l'exécution des lois de milice. Un meneur, qu'on n'a pu encore découvrir, est à Montréal, où il organise des résistances. Autres exemples de désaffection. Le blâme en revient, en grande partie, à la faiblesse, à l'inactivité des juges de paix, qui n'appliquent pas les lois. Arrestation de Dumontier pour faits de haute trahison ; détails. Les efforts déployés à Montréal pour réprimer les séditieux ont eu un excellent effet. Page 54

21 juin, Québec. Dorchester à Dundas (n° 36). Lui communique sa lettre à Hammond en réponse aux plaintes de Randolph, à l'occasion de son discours (Dorchester) aux Sauvages et de la réoccupation d'un poste au rapide du Miamis. Peu d'aide à attendre d'ici, vu la disposition des Canadiens. Les ennemis du Roi ont sujet d'espérer, si des assemblées séditieuses à Québec et à Montréal sont un augure. Discours adressé par les Espagnols aux Sauvages à la Glaise ; les Sauvages se sont unis pour s'opposer à l'invasion de leur territoire par les Etats. Ceux-ci se préparent à établir un poste à Presqu'Isle et des forts de communication entre ce point et Venango. Rapports qu'on a tiré sur le poste d'Oswégo. 49

21 juin, Québec. Le même à Hammond. Sa réponse au secrétaire Randolph est sage. Si les Etats avaient exécuté le traité de paix, on aurait été tenu de rendre les postes ; ce qui aurait entraîné comme conséquences l'abandon du droit de préemption à l'égard des terres indiennes et la libre navigation du Mississipi, selon l'article huit. Ne doutant pas que les Etats ne dussent désirer sincèrement le maintien de l'accord, le gouvernement avait fait retirer un poste placé près du rapide sur la rivière des Miamis, non loin de celui dont ils se plaignent maintenant, lequel est situé sur cette même rivière, du côté du Détroit. Ce dernier a été occupé pour conserver la traite et empêcher que le Détroit ne soit perfidement étranglé ; car ce qui s'est passé sur le lac Champlain et les instructions de Sainclair (St-Clair) étaient bien propres à diminuer la confiance du Canada dans les déclarations des Etats-Unis. La convention que durant les négociations tout demeurerait dans le *statu quo* était opportune ; seulement, chaque mouvement en avant sur le territoire indien, chaque achat de terres aux Sauvages, est une infraction de cette convention, et un empiétement sur le droit de préemption cédé par le Roi aux Etats-Unis à des conditions qu'ils n'ont jamais accomplies. Langage adopté par plusieurs pour enflammer les esprits. On eût pu s'en expliquer l'usage autrefois ; mais il est extraordinaire qu'on le reprenne aujourd'hui pour lier les habitants de l'Amérique du Nord à la politique et aux intérêts français. Si un pareil dessein offrait moins de danger, on pourrait soupçonner que quelques personnes, dans l'administration, pour des objets d'ambition particulière, visent à précipiter les Etats dans la guerre, et cherchent à couvrir leur manœuvre de l'apparence des excès populaires. 51

26 juillet, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe (extrait). Raconte l'établissement des différents forts sur la rivière des Miamis, depuis 1751, et aux bourgades des Miamis, depuis 1763. La possession de ces postes n'a jamais été abandonnée. Ils sont considérés comme dépendant du Détroit. 187

28 juillet, Québec. Dorchester à Dundas (n° 45). Relevés des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 70

5 août, Québec. Le même au même (n° 46). Lui envoie le compte rendu de l'inspection des approvisionnements apportés par la *Caroline* et destinés aux Sauvages. 71

Rapport. 72

1794.

6 août, Québec. Dorchester à Dundas (n° 47). Etat des forces militaires. S'il venait à quitter la province, Harris aurait le commandement des troupes, et Dunn administrerait le gouvernement. Page 74

7 août, Québec. Le même au même (n° 48). (Cette lettre est datée du 7 juillet, évidemment par erreur). Les Sauvages ont attaqué un convoi de 300 chevaux de charge, qui revenait du fort Recovery au fort Grenville. Tous ces chevaux, avec leurs conducteurs et 30 bœufs, ont été pris ou tués. Gibson, commandant du fort Recovery, à la tête d'une troupe de cavalerie, soutenue de quelque infanterie, a voulu poursuivre les Sauvages, mais il a été repoussé. Les Américains y ont perdu 50 hommes, y compris le capitaine Gibson lui-même et douze autres officiers, et 25 chevaux. Les Sauvages ont échoué dans une attaque contre le fort, où ils ont eu 17 morts et beaucoup de blessés. 75

14 août, Rapide de Miamis. McKee à England. Lui envoie un discours aux Sauvages et des instructions à Miller par Wayne. A entendu par hasard Miller dire aux Sauvages que les desseins de l'armée étaient contre les Anglais, et qu'il en a juré. McKee écrira aussitôt qu'il aura appris la décision des Sauvages. 188

Instructions à Miller par Wayne, en date du 13 août. Il portera aux Sauvages le discours qui lui est confié; la vie de huit Sauvages prisonniers de Wayne dépendra de sa sûreté. 189

Serment par Christopher Miller, qu'il a été chargé par Wayne de dire aux Sauvages que, s'ils se retiraient ou venaient faire la paix, il (Wayne) n'entreprendrait rien contre eux, mais dirigerait ses desseins contre les Anglais. 190

Message de Wayne aux Sauvages pour les inviter à venir faire la paix. 191

1er septembre. Québec. Dorchester à Hammond. Dans la dernière guerre, on a occupé sur la rivière des Miamis des postes que l'on a abandonnés ensuite, lorsqu'ils n'étaient plus utiles. La rivière des Miamis a toujours été regardée comme une dépendance du Détroit. Mais il (Dorchester) ne mentionne pas ces faits pour amoindrir en rien le titre du Roi au territoire indien; jusqu'à ce que les Etats-Unis aient exécuté le traité, les droits du Roi restent absolument tels qu'ils étaient avant ce traité. Sa patience, sa tolérance devant les empiétements, ne donne aucun droit nouveau aux Etats-Unis, que celui de la force, qu'ils semblent décidés à exercer le plus possible. Wayne est arrivé avec son armée à la Glaise le 6 du mois dernier. Son but est non seulement d'attaquer le fort sur le Miamis, mais aussi de chasser les Anglais de ces cantons. 185

4 septembre, Québec. Le même à Dundas (n° 49). A reçu un papier censé être une copie de sa réponse au message des Sauvages assemblés à la rivière des Miamis l'automne dernier. Elle est passablement exacte, si l'on considère par quelles mains tout cela a passé. Un paragraphe manque, néanmoins, et il y a des changements, faits exprès, selon lui. Il connaissait la disposition amicale du gouvernement envers les Etats-Unis, et lui-même n'avait pas une autre inclination. Il avait trouvé un grand changement dans les sentiments des Etats-Unis à son retour; sous l'impulsion des Français, les affaires avaient pris rapidement un tour menaçant, et à ses yeux la rupture serait inévitable. La tactique de leurs chefs, qui est de convaincre la nation "de l'injustice et de la déloyauté insignes de nos actes," préparait les esprits aux entreprises de guerre; les Américains faisaient maintenant cause commune avec leurs amis jacobins; "les uns se demandant peut-être à quelles extrémités cette alliance pouvait les conduire; les autres prêts à tout; et tous désirant profiter de l'embarras supposé de nos affaires et se disant que nous n'oserions pas résister." Impossible, dans ces circonstances, de donner aux Sauvages aucune espérance d'obtenir la paix par la médiation britannique, et il ne voyait pas, d'ailleurs,

1794.

de raisons de cacher son opinion. Cette opinion n'est pas changée. Sans tenir compte de sa propre inclination, ce serait folie, croit-il, de provoquer des hostilités " ou, comme parle M. le secrétaire Randolph, d'ouvrir nous-mêmes les hostilités." Il sera heureux de voir les Etats-Unis échapper aux dangers où les expose leur alliance contre nature, et adopter une politique nationale plus convenable à leurs intérêts généraux. Il demande qu'il lui soit permis de remettre son commandement, pour retourner en Angleterre à la première occasion. Page 176

5 septembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 50). Lui envoie copie de ses réponses à deux députations indiennes, l'une aux Sauvages des Sept-Villages, concernant leur droit aux terres sur le Saint-Laurent qui ont été colonisées par les " loyalistes ", et l'autre aux Sauvages du lac des Deux-Montagnes, se plaignant de n'avoir pas de lieu d'établissement, ni de terres qu'ils puissent dire à eux. Ces derniers se sont toujours bien conduits. Il ne peut dire la même chose des Caughnawagas ; mais il faut agir selon la justice. Vu l'âge avancé des colonels Butler et Campbell, il donnera à McKee une commission semblable à celle que tient Guy Johnson. Mérites de McKee. Lettre incluse de Simcoe. 179

Réponse aux Sauvages des Sept-Villages à un conseil tenu à Montréal les 28 et 29 août. 181

Réponse aux Sauvages du lac des Deux-Montagnes au même conseil. 184

5 septembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 51). A informé Le Maistre que sa nomination aux fonctions de lieutenant-gouverneur de Gaspé avait été approuvée, et Mme Cox, que le roi lui donne £100 par année. Le Maistre descendra aussitôt que le permettra la saison, pour organiser la milice, etc. 194

8 septembre, Québec. Le même au même (n° 52). Reçu ses dépêches. Les juges sont nommés pour le temps qu'il plaît au roi ; mais en toute équité ils devraient être considérés comme inamovibles sauf forfaiture. Panet a sacrifié de son revenu en acceptant la charge de juge. Nécessité de pourvoir aux places vacantes sur le banc, notamment à celles des deux juges canadiens. 195

16 septembre, Québec. Le même au même (n° 56). Signale des erreurs dans l'autorisation pour la tenue de cours martiales, et transmet l'opinion du procureur général sur leur effet. 84

Cette opinion. 85

1er octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 59). Il lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et les terres de la couronne, du 19 juin au 19 septembre. 87

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 25 juillet. Henry Caldwell prête serment comme receveur général. Autorisations à cet effet. 88

Rapport du comité relatif aux déboursés de la Chambre d'Assemblée. 90

Rapport sur les états annuels des naissances, mariages et sépultures. 92

Procès-verbal du 19 septembre. W. Osgoode, juge en chef, prête serment comme conseiller exécutif et juge d'appel. 96

Affaires renvoyées au comité. 97

Terres de la couronne. Procès-verbal du 25 juillet. Rapport sur les opérations du bureau de l'arpenteur général. 99

Rapport concernant les commissaires chargés d'interroger les colons, avec des instructions. 100

Procès-verbal du 19 septembre. Renvoi au sujet des réserves. 107

4 octobre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 5.) Reçu ses dépêches. Sa conduite en ce qui concerne la répression des menées séditieuses a été approuvée. En plaçant le prince Edouard dans la Nouvelle-Ecosse, il a prévenu le désir du Roi. Après la convention conclue entre Grenville et Jay il est inutile de faire une réponse détaillée à ses lettres. Il a appris avec satisfaction

1794.

la réunion générale des Sauvages, qui fournira peut-être une occasion d'exercer une amicale médiation. A l'égard de certaine inscription de salaires dans les comptes, il laisse à sa seigneurie à juger de son opportunité. Le gouvernement n'a pas l'intention de charger les provinces de ces salaires ; mais à mesure qu'elles croissent en force et en richesse, il est raisonnable qu'elles prennent graduellement à leur charge les dépenses de l'administration publique. Clarke, quoique son congé soit prolongé, est prêt à s'embarquer pour Québec au premier avis. Page 77

4 octobre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 6.) Il lui envoie les délibérations des lords de la Trésorerie sur la réclamation de Cuthbert, pour avoir ses observations. 81

Délibération de la Trésorerie du 18 août 1789. 82

5 octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 62.) Lui transmet un nouveau rapport (n° 6) du procureur général sur l'esprit de rébellion dans le pays. 109

Rapport de Monk, en date du 2 octobre. Extension prise par la "Loyal Association," et ses bons effets. Cela, joint à l'arrestation de séditieux, a produit une impression très favorable sur la disposition des milices, et les lois ont maintenant tout le poids convenable, si bien qu'une enquête impartiale a pu s'effectuer sur des faits de sédition, lors de procès récents devant le banc du Roi, à Montréal. Il y a encore en prison quatre individus accusés de semblables faits. Les juges de paix et les miliciens ont réprimé dans plusieurs paroisses des tentatives pour délivrer les prisonniers. La puissance de l'autorité judiciaire apparaît aussi par la fuite d'un certain nombre d'individus, qui ont cherché refuge les uns aux Etats-Unis, les autres sur les vaisseaux français. Il (Monk) espère obtenir la condamnation de ceux qui sont les plus en vue. Bons résultats de l'Acte concernant les étrangers et de la suspension de la loi de l'*habeas corpus*. La perspective de la paix avec les Etats-Unis pourra rendre plus facile le rétablissement de l'ordre ; mais les principes révolutionnaires et républicains de France ont malheureusement empoisonné trop d'esprits ; il faut user de la plus stricte surveillance et appliquer énergiquement les lois. 110

11 octobre, Québec. Dorchester à Portland. Au reçu de ses dépêches, du 11 et 15 juillet, il a donné avis à Wayne et à Simcoe de la convention conclue entre Grenville et Jay. 122

Dorchester à Wayne. Avis de la convention conclue entre Grenville et Jay, à savoir que durant les présentes négociations les choses demeureront *in statu quo*. 123

Le même à Simcoe, en date du 7. En cas que la convention n'ait pas de suite, il continuera à lui expédier des munitions de guerre pour la défense de la province. 125

20 octobre, Québec. Le même à Portland (n° 2). Tableau des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 5 octobre. 127

25 octobre, Québec. Le même au même (n° 3). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et des terres de la couronne, du 20 septembre au 20 octobre. 128

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 10 octobre. Rapport d'un comité sur une lettre des commissaires de douane concernant l'entretien d'une embarcation avec équipage pour le service douanier. 129

Résolution : en matière pécuniaire, les personnes intéressées pourront avoir copie des délibérations du conseil. 133

Rapport sur le diagramme préparé pour le lotissement des terres de la couronne non encore concédées. 133

Rapport sur le tableau des droits d'actes de concession. 135

Correspondance au sujet de cette portion des droits qui revient au gouverneur et que Dorchester refuse de recevoir pour lui-même, voulant

1794.

en rendre ainsi plus difficile l'acceptation par ses successeurs, parce qu'il la trouve peu convenable et plutôt nuisible aux intérêts du Roi. Page 139

Procès-verbal du 15 octobre. Rapport sur un avis qu'il règne aux Indes-Occidentales une fièvre maligne, et sur l'opportunité d'établir une quarantaine, avec le modèle d'une autorisation à cette fin. 142

Projet de commission autorisant des commissaires à faire prêter serment, etc., à ceux qui se présenteront pour être colons. 147

Procès-verbal du 20 octobre. Prestation du serment d'allégeance par le rév. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire général de Québec. 148

Terres de la couronne. Procès-verbal du 10 octobre. Pétitions de Abraham Cuyler, de Cornelius Cuyler, et de ce dernier pour James Cuyler. 150

Rapport sur un diagramme (v. p. 133). Diagramme D, à p. 151 A. 151

Rapport sur les droits d'actes (v. p. 135), avec correspondance. 153

Rapport sur l'avis public à donner à ceux qui demandent des terres incultes de la couronne. 159

Procès-verbal du 15 octobre. Commission pour faire prêter serment aux colons. 164

Procès-verbal du 20 octobre. Approbation d'un changement dans le détail des informations exigées de ceux qui demandent des terres. 165

4 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 4). Il lui transmet les Délibérations concernant les terres de la couronne, du 21 au 30 octobre. 170

Procès-verbal du 30 octobre. Rapport sur le diagramme E pour le tracé d'un township intérieur (v. diagramme E à p. 172 A). 171

8 novembre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 7). Accuse réception de ses dépêches, dont une partie, d'une nature militaire, ont été renvoyées à Dundas, qui y donnera son attention. Les instructions aux commissaires chargés de s'enquérir du caractère de ceux qui demandent des terres sont approuvées. Rapport satisfaisant de Monk (p. 110). Des "warrants" modifiés, pour les cours martiales, seront envoyés. 116

19 novembre, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Le traité entre Grenville et Jay a été signé hier. Toutes les contestations avec les Etats d'Amérique ont été ajustées à l'amiable. Il lui envoie confidentiellement copie du traité, afin qu'il prenne les mesures voulues pour en exécuter les stipulations dans les provinces nord-américaines, et spécialement dans le Bas et le Haut-Canada. On n'a point négligé les intérêts commerciaux du Canada ni ceux de la traite avec les Sauvages. Comment on doit maintenir les relations avec ces derniers. Moyens efficaces à employer pour conserver leur amitié, et pour obtenir leur paisible consentement à la reddition des postes. Etablissement de nouveaux postes du côté canadien de la ligne établie par le traité, en vue de faciliter les rapports de commerce avec les Sauvages. Le gouvernement de S. M. désire vivement que la paix se fasse entre eux et les Etats américains. Il (Portland) engage Dorchester à employer tous ses efforts, de concert avec Hammond et Simcoe, pour amener une pacification avantageuse à tout le monde. 118

26 novembre, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Ne doit pas faire connaître le traité avant l'échange des ratifications. 121

8 décembre, Whitehall. Le même au même (n° 8). Reçu ses dépêches. Approuve ses lettres à Wayne et à Simcoe. Trouve satisfaisantes les délibérations du conseil sur la répartition des terres de l'Eglise et de la Couronne, et le tableau des droits d'actes de concessions. Loue la libéralité et le patriotisme de sa seigneurie en refusant d'accepter les droits établis. Ce qui s'est fait pour décharger l'administration civile du Bas-Canada de la dépense des arpentages. 174

25 décembre, Whitehall. Le même au même. Ses dépêches ont été mises sous les yeux du Roi. Il connaît ses difficultés, la conduite violente de certain parti aux Etats-

1794.

Unis, l'inertie des Canadiens, et les semences de désaffection jetées parmi eux; mais il ne trouve pas que l'avis de son prédécesseur d'user de la plus grande tolérance, doive le porter à se démettre de son commandement. (V. p. 178). Nécessité d'une mutuelle franchise. Portland est satisfait de ses réponses aux Sauvages; il espère que la nomination de McKee nous assurera l'attachement des tribus. Est content d'apprendre que Le Maistre va organiser la milice dans le district de Gaspé. Importance de l'établissement régulier des milices canadiennes, afin de créer chez les Canadiens une disposition à défendre leur pays. La correspondance entre le colonel Campbell et le général Wayne fait honneur à l'esprit de prudence et de fermeté du colonel. La terminaison des différends avec les Etats-Unis laisse en l'état tous les postes jusqu'à l'époque fixée pour leur cession; il (Portland) espère que dans l'intervalle la disposition des Etats-Unis empêchera la répétition de disputes et de désordres dans les limites des postes de la Pointe au Fer et de Dutchman's-Point. En attendant, il faut faire attention aux défenses sur le côté anglais du lac Champlain et aux dispositions et tendances des colons qui habitent cette région. Page 197

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER,—1794.

Q. 69.—2.

1793. 5 novembre, Québec. Monk à l'évêque de Québec. Au sujet de la provision pour le soutien de l'Église d'Angleterre en Canada. Le droit de dîme a été créé par Acte du parlement et ne serait cédé que si les paroissiens faisaient une provision permanente. Réserves du clergé. Page 368

Rapport et opinion du procureur général sur le droit du gouverneur d'accorder des chartes créant des paroisses avec exclusion du droit des recteurs à la dîme et au casuel. Pense que cette limitation dans la charte pourrait se faire légalement par Acte de la législature de la province, soumis à la sanction de Sa Majesté, mais non par une charte. 372

Autres pièces sur ce sujet. 375 à 377

Mémoire sur le conseil exécutif, auquel devrait être appelé l'évêque de Québec. 378

20 novembre, Québec. L'évêque de Québec à Dundas. Est arrivé le 1er. A été surpris de voir que le *mandamus* le nommant évêque de Québec et membre du Conseil législatif n'avait pas été reçu par Dorchester. Le grand mal qui résulte de cette omission. Situation relative de l'Église catholique romaine et de l'Église anglicane; désappointement causé aux amis de celle-ci par la non-réception du *mandamus*. Se propose de visiter Trois-Rivières, William-Henry et Montréal quand les chemins seront praticables; ne pourra se rendre en Haut-Canada avant le printemps, ni même avant que ses privilèges soient officiellement reconnus. Regrette d'apprendre la différence d'opinion qui existe entre le juge en chef et le procureur général au sujet de la dîme dans les paroisses nouvellement érigées; demande des instructions sur ce point. 381

20 novembre, Québec. Le même au même. La maladie du juge en chef Smith; il ne peut en revenir. 384

30 décembre. L'évêque de Lincoln à Dundas (?). Lettre contenant des papiers de l'évêque de Québec relatifs à sa nomination au conseil privé du Bas-Canada. 366

1794. 3 janvier, Québec. Monk à Nepean (n° 25). Au sujet du retard apporté à la décision de l'affaire de Grant. Ses efforts pour prolonger ce retard. 239

Rapport du procureur général Monk sur la pétition de William Grant, demandant au gouverneur et au commandant en chef de convoquer une cour d'appel. 241

1794.

3 janvier, Québec. Monk à Nepean (n° 26). Ce courrier porte la nouvelle officielle que la fonction de juge en chef pour le Bas-Canada est devenue vacante ; nécessité d'y pourvoir prochainement. Il devrait y avoir aussi un juge en chef pour Montréal. S'il (Monk) était choisi pour l'une de ces fonctions, il faudrait envoyer d'Angleterre un procureur général et étendre les pouvoirs judiciaires de la colonie. On sent généralement le besoin d'avoir un juge en chef à Montréal. L'évêque de Québec et le prince Edouard désirent qu'il (Monk) soit nommé juge en chef. Sa reconnaissance envers Nepean. Page 243

17 janvier. W. Grant à Dundas (?). A appris qu'on s'attend à la mort de M. Smith ; recommande de lui donner Osgoode pour successeur et de nommer Monk juge en chef de Montréal. La difficulté d'avoir un bon procureur général. 203

Janvier— Extrait d'une brochure répandue en Canada, sous le titre : " Les Français libres à leurs frères les Canadiens." 224

10 février, Londres. Mme Monk à Nepean (?) Nouvelle reçue de la mort de M. Smith, juge en chef à Québec. Demande que Monk soit choisi pour la fonction. 246

20 mars, Londres. La même au même. Le remercie de sa bonne lettre ; la reconnaissance qu'elle éprouve pour l'amitié dont il fait preuve envers M. Monk. 248

29 mars, Québec. Monk à Nepean (n° 27). Ses derniers avis envoyés par Finlay. Le mouvement que se donnent " nos voisins " (les Etats-Unis) ; ils ne visent qu'à faire du mal. Alarme causée aux marchands par le discours de Dorchester qui semble indiquer la guerre. Le gouverneur annoncera ses nominations judiciaires et demandera approbation pour trois juges, dont deux Canadiens, Panet et de Bonne, et un Anglais, James Walker ; il annoncera probablement d'autres nominations. Le bill de judicature a été adopté par l'Assemblée ; il sera probablement transmis dans trois jours au Conseil, où sa délibération durera une quinzaine de jours. A fait le bill si complet que la sanction royale en devra être obtenue sans difficulté. Par cette loi l'administration de la justice sera grandement améliorée et deviendra satisfaisante avec le temps. Ce bill et celui de la milice occupent tout le temps de l'Assemblée. Le Conseil législatif ne fait rien. Le bill de la milice passera au comité et sera adopté (s'il doit l'être) par l'Assemblée d'ici trois semaines. Retards dans la réception des malles. Paix attendue entre les Etats et les Sauvages. 249

17 avril. W. Grant à Dundas. Envoie une requête du vicomte de Vaux demandant un passage au Canada pour lui et ses associés et un octroi de terres plus avantageux que ce qui paraît être autorisé. Si l'on adoptait le plan d'envoyer en Canada un corps d'émigrants français, espère que Vaux sera employé. 204

25 mai, Québec. Monk au même. Est reconnaissant des sentiments bienveillants exprimés dans la lettre du 5 mars. Progrès du bill de judicature. Remerciements pour la recommandation qu'il (Monk) soit nommé juge en chef de Montréal ; espère mériter d'être juge en chef du Bas-Canada. 252

30 mai, Québec. Le même au même. A écrit par la voie d'Halifax le 25. Ne sait quand le bill de judicature sera transmis pour la sanction royale ; il est remis à la fin de la session ; une loi sera adoptée alors pour donner effet à une proclamation rendue nécessaire par la diffusion des principes français. Cette loi a pour but : 1o de prévenir la venue des étrangers ; 2o de suspendre l'acte d'*habeas corpus* dans les cas de trahison ou de suspicion ; 3o de défendre les rassemblements, les discours séditieux, la propagation des fausses nouvelles, etc., et d'augmenter les pouvoirs de la magistrature. Rend un bon service en faisant adopter telle loi et le bill de judicature. Les idées françaises sont si généralement répandues, le pays en est tellement infecté, qu'en appelant la milice on s'est rendu compte

1794.

qu'il faut à peine compter sur le concours des nouveaux sujets ; les anciens ont tous manifesté leur loyauté. Menaces des désaffectionnés contre les quelques nouveaux sujets qui ont montré de la loyauté. Il est étonnant de rencontrer ici, après un temps aussi court pour l'œuvre de corruption, la sauvagerie qui s'exhibe en France. Les démagogues, malgré la communauté d'origine, profèrent contre les paysans qui refusent de les écouter toutes sortes de menaces : de brûler leurs maisons, de les éventrer, de les décapiter et porter leurs têtes au bout de perches ; cela est prouvé par des dépositions ; ces gens-là font métier d'impiété. Ces intrigues remontent à Genest et aux consuls français. Des Canadiens aux Etats-Unis ont entretenu une correspondance avec les désaffectionnés en Canada, et des émissaires français ont été envoyés pour préparer le peuple à suivre l'exemple de la France. On s'est donné beaucoup de peine aux élections pour faire rejeter les candidats anglais ; mais les anciens sujets ne sont pas sans reproche à cet égard. Son avis est d'avoir au moins 5,000 hommes en Canada jusqu'à ce que la guerre avec la France soit finie. Bon effet qu'ont eu l'adoption du bill de judicature et l'amélioration de l'administration de la justice. S'il y avait eu un juge en chef à Montréal, la tentative récente de libérer un prisonnier condamné n'aurait pas eu lieu. L'importance de Montréal appelle l'attention de ceux qui administrent la justice. Le solliciteur général devrait résider à Montréal, de même que le lieutenant-gouverneur dès son arrivée dans la province. Une aide militaire additionnelle donnerait la sécurité et assurerait l'obéissance. Les arrestations opérées ont produit un effet considérable. Page 254

6 juin, Québec. Monk à Dundas. Le bill de judicature a passé et est réservé. 1. Observations sur le bill dont, il envoie un résumé. 2. Observations sur certaines parties du bill. 3. Sur les parties omises. Croit que cette loi perfectionne beaucoup les pouvoirs judiciaires de la colonie. Donne un aperçu des concessions originaires jusqu'à 1700 ; la révision en 1711 ; la pratique depuis 1763, dont on s'est beaucoup plaint. L'une des clauses du bill lève le doute qui existe quant au pouvoir des cours de prononcer sur ces sujets. Propose de rétablir, en les conférant au procureur général, les pouvoirs qu'avait l'avocat général sous le régime français pour protéger le paysan contre les exactions des seigneurs ; le bon effet qu'aurait une telle mesure pour prévenir les actes séditieux, etc. 261

N° 1. Titres du bill de judicature adopté en mai 1794. 268

Cour d'appel. 275

Dispositions spéciales, coroners, habeas corpus, etc. 277

Ordonnances abrogées. 278

Tableau des jours de session des cours pendant l'année. 280

N° 2. Observations sur le bill de judicature. 282

N° 3. Parties d'un bill adopté par le Conseil législatif en avril 1793, qui ont été retranchées du bill du mois de mai 1794 ; aussi parties ajoutées au dernier, qui ne se trouvaient pas dans le premier. 289

6 juin, Québec. Monk à Dundas. Observations sur les fonctions de juge en chef à Montréal ; par cette nouvelle nomination on diminuera le travail du juge en chef du Bas-Canada. Importance de nommer le second juge en chef aux conseils législatif et exécutif. 294

6 juin, Québec. Le même à Nepean (n° 33). Remercie pour l'espoir qui lui est donné d'être nommé juge en chef du banc du Roi à Montréal. Appelle l'attention sur l'étendue des devoirs et sur l'insuffisance du traitement, ce qu'il a déjà fait observer à Dundas. Clarke peut parler de ses services (de Monk). Les perspectives de paix avec les Etats-Unis le rassurent, car il connaît les dispositions du peuple de ce pays (le Canada). Croit avoir de bonnes raisons d'écrire à Dundas que le gouvernement doit surveiller la conduite des seigneurs, qui se livrent aux exactions et à l'oppression et

1794.

fournissent par là aux malintentionnés leurs meilleurs arguments contre le gouvernement britannique. Importance de faire un choix prudent pour la charge de procureur général. Page 297

17 juin, Québec. Monk à Nepean (n° 34). Appelle l'attention sur le retard calculé de la législature par rapport au bill de judicature ; il devrait être retourné aussitôt que possible avec un ordre de le mettre à exécution. Recommande la destitution du shérif de Montréal à cause de la délivrance de prisonniers sous sa garde. Il importe beaucoup que le lieutenant-gouverneur, le juge en chef et le solliciteur général habitent Montréal. Inconvénients causés par l'absence du chef du département indien. Observations sur la démission de Caldwell de la milice. Absorption du numéraire par les paysans ; nécessité d'envoyer £50,000 en argent avec les troupes. Conduite de Grant et de Panet, qui se sont opposés aux bills de judicature et des étrangers. Le dernier a craint de pousser trop loin son opposition et a voté pour le bills des étrangers. 301

17 juin, Québec. Monk à Dundas. Expose la désaffection qui existe dans la province ; dit que les Canadiens en général ne prendront pas les armes pour repousser un ennemi étranger. Ce sentiment est tel que non seulement il peut les porter à prendre les armes contre le gouvernement, mais que les fonctionnaires et les sujets loyaux ont été voués à la mort pour le moment où les Français arriveront ; Dumontier a émis l'avis de forcer les prisons et de massacrer les Anglais et les retraités. Il n'a pas été le seul à donner cet avis. Conduite blâmable d'un magistrat et du shérif. Nécessité de pouvoirs judiciaires étendus dans le district de Montréal, et d'une forte police. Les efforts d'un parti aux Etats-Unis pour pousser le gouvernement fédéral à la guerre contre la Grande-Bretagne et à une attaque contre la province, ont sans doute été signalés au ministère. Envoie des documents sur la délivrance par la force de prisonniers à Montréal. 304

Extrait d'une lettre de Beckwith. Des loges de francs-maçons ont été établies dans le Vermont pour entretenir une correspondance avec Montréal. 308

Rapport du shérif (E. W. Gray) sur la délivrance de Léveillé, condamné au pilori. 309

Jugement contre Léveillé pour filouterie ; condamné au pilori. 313

Rapport par J. Reid, greffier de paix, de la sentence contre Léveillé ; tumulte pour le délivrer de prison. Arrestation des émeutiers et leur admission à caution par les magistrats, etc. 314

Déposition d'Alexis Monjeon contre Dumontier. 317

Déposition de Richard Corbin. 320

5 juillet, Québec. Monk à Dundas. Bon effet d'une association loyale dans la Nouvelle-Ecosse pendant la rébellion de 1775. Des associations semblables se forment actuellement dans le Bas-Canada et promettent d'avoir un excellent effet. Envoie copie des statuts de l'association. Le grand bien que produit l'Acte des aubains. Les Etats de New-York et de Vermont construisent des forts. 234

Constitution de l'Association loyale, avec les noms des signataires. 326

Rapport des assemblées et autres documents avec de nouveaux noms. 332-357

7 juillet, Rapide du Miamis. McKee à Chew. Les Sauvages, au nombre de 2,000, ont pris et tué 300 chevaux de bât et environ 60 conducteurs, près du fort Recovery. Les chevaux chargés de farine, avaient été amenés la veille de l'arrivée des Sauvages. L'escorte, qui n'avait pas quitté le fort quand l'attaque a commencé, a fait une sortie, mais a été repoussée et a eu environ 50 hommes tués avec 25 ou 30 chevaux de troupe. De leur côté, les Sauvages, qui ont essayé de prendre le fort d'assaut, ont été repoussés avec une perte de 17 tués et autant de blessés ; le lendemain, ils sont retournés à la Glaise, n'ayant plus

1794.

de provisions. Tous les Sauvages des lacs et ceux de Michillimakinac sont arrivés ici de la Glaise. Les derniers ne resteront pas, parce qu'ils ont beaucoup de chevelures et de prisonniers. Les Sauvages d'ici souffriront ainsi une diminution de force par l'effet de cet exemple sur les autres tribus. Ne peut les retenir ni leur donner de munitions; craint pour le sort des postes. Des arrangements devraient être pris pour ravitailler les forts, si on y attache de l'importance. Page 233

12 juillet, Londres. Lettre de Finlay à King, lui demandant de l'aider à obtenir du secrétaire d'État le règlement de sa réclamation d'indemnité, afin qu'il puisse retourner au Canada en août par le dernier vaisseau qui partira cette année pour Québec. Ses services reconnus par lord Dorchester, qui veut lui concéder les forges du Saint-Maurice, etc.; il ne désire pas toutefois les demander, vu les frais déjà faits pour leur exploitation par les locataires actuels, Davison et Lees. Le travail que lui cause, en sa qualité de président des comités du conseil, la connaissance qu'il a du français. A été constamment employé aux affaires des terres depuis 1786; les journaux du conseil font voir combien cette besogne a été considérable; elle ne serait pas trop payée à £300 par année; il a fait la fonction d'interprète à la cour d'appel; a traduit et transcrit en français les jugements de cette cour; a été secrétaire de la Société d'agriculture, dont il a tenu les procès-verbaux en anglais et en français; a été greffier de la couronne en chancellerie. N'a reçu aucune rémunération pour tous ces services. Prie le secrétaire d'État de lui accorder la récompense qu'il trouvera convenable, à moins que lord Dorchester n'en soit regardé comme le juge le plus compétent. En attendant qu'on lui fasse droit, désire que la Trésorerie recommande au maître général des Postes de laisser en suspens la requête de son département. 207

14 juillet, Londres. James Cuthbert, jun., à Nepean. Communique une lettre de lord Balcarres témoignant des services de son père. Au sujet du renvoi des réclamations de son père à l'examen de lord Dorchester, demande que sa seigneurie ait instruction non seulement de décider quelle somme il faut accorder, mais encore de tirer pour cette somme. 205

31 juillet, Québec. Monk à Dundas (personnelle). Léveillé, condamné au pilori pour filouterie, a été repris, puis gracié par le gouverneur à la requête des magistrats. L'un des meneurs de l'émeute a été arrêté et subira son procès. Diffusion des associations loyales et leurs bons effets; en dépit des efforts d'émissaires secrets des États, les principes de loyauté gagnent du terrain et le pays se prépare à la résistance. La milice va être appelée de nouveau; on veut éprouver par là sa loyauté; la force de l'exécutif s'accroît. Félicitations sur les récents succès de la flotte. Les natifs de France ne seront pas admis dans la province sans un passeport; plusieurs ont tenté de pénétrer dans la province et donné lieu à des soupçons sur leurs intentions. Dorchester est à la veille de visiter une partie de la province. 358

4 août, Montréal. Chew à sir John Johnson. Envoie un extrait d'une lettre de McKee annonçant que les Etats-Unis ont érigé un fort à la rivière aux Boeufs, à 12 milles de Presqu'Ile. Discours énergiques envoyés par les six nations au Président. Elles se joindront probablement aux nations de l'Ouest si le fort n'est pas ôté. Expressions vives de Corn-Planter. 233

6 août, Québec. Monk à Dundas (personnelle). Arrestation de deux frères Dorion, accusés de menées de trahison. 361

11 août, Londres. Finlay à King. A lu le mémorandum relatif aux terres de la couronne et y a ajouté quelques observations. Les postulants pour des terres se plaignent des mauvais effets produits par le projet de réserves, et des empêchements causés à la colonisation par la non-fixation des droits d'acte. Nécessité de fixer les droits de patentes de terres. Présume que lord Dorchester s'en est occupé après qu'il (Finlay) a quitté Québec.

1794.

Quelle faveur il lui ferait s'il engageait le duc de Portland à lui accorder une récompense raisonnable pour ses services (de Finlay) Voudrait être nommé auditeur pour le Canada, ou assistant-auditeur, si la patente de Cholmondeley comprend cette province. Demande aussi à être nommé président du comité des terres avec les droits portés au tableau, et à être nommé commissaire pour délimiter la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Ne pourra venir par New-York; espère que ses affaires seront réglées à temps pour prendre la voie d'Halifax en septembre. Page 211

Mémoires relatifs aux terres de la couronne. 215, 217, 219, 221

15 août, College of Arms. Isaac Heard à King. Envoie les armes de l'évêché de Québec, avec le compte des frais et honoraires, s'élevant à £48.18.6. 229

21 août, Greenock. Le capitaine Lawrence Gillespie à Dundas. A délivré au Post-Office les dépêches du gouverneur général du Canada. Remercie avec gratitude pour sa promotion; le mauvais état de sa santé l'a forcé de quitter les Indes-Occidentales. A son arrivée à New-York, il s'était rendu à Québec, à la demande de sir John Temple, avec des dépêches pour Dorchester. 227

15 septembre, Québec. L'évêque de Québec à Dundas. A fini la visite de son diocèse. Remonté le fleuve de Montréal à Kingston; traversé à Niagara; en revenant, remonté la baie de Quinté jusqu'à Fredericksburg. A tenu un service de confirmation partout où il y avait un ministre. Etat florissant de la province supérieure; détails. La religion dans un état déplorable. De Montréal à Kingston, pas une église ou lieu de culte, excepté une chapelle luthérienne, et une ou deux presbytériennes. L'instruction est limitée à ces petites congrégations, et à celles où viennent des méthodistes ambulants. Une petite église à Kingston. Le long de la baie de Quinté, dans une région bien peuplée, on ne rencontre qu'un ministre; à Niagara, il y a un ministre, mais pas d'église. Vif désir de recevoir l'instruction religieuse dans le diocèse. Une église devrait être construite sans retard à Cornwall; un autre ministre est nécessaire à la baie de Quinté et devrait être placé à Adolphustown; il en faut un aussi à Détroit, et un à York. Un salaire convenable est indispensable, les choses nécessaires à la vie étant très chères dans la Haut-Canada. Pour la construction d'églises, Simcoe a eu la promesse d'une somme égale à celle allouée à la Nouvelle-Ecosse. Importance d'envoyer de suite des ministres de l'Eglise d'Angleterre, afin de s'attacher la population du Haut-Canada, mesure également désirable au point de vue politique et au point de vue religieux; la construction d'églises et la présence de ministres donneront de l'essor à la colonisation. Les hommes bien pensants se refusent à amener leurs familles où elles seraient privées des bienfaits de l'instruction religieuse. Espère que dans l'esprit du gouvernement ces raisons l'emporteront sur les considérations de dépense. Recommande que Addison, ministre à Niagara, reçoive la même allocation que celle donnée aux autres ministres. Dans le Bas-Canada, l'Eglise d'Angleterre est dans une situation moins dégradante que celle où il l'a trouvée à son arrivée. Les ministres suisses qui officiaient alors à Québec et à Montréal lisaient l'anglais si imparfaitement qu'ils étaient inintelligibles; mauvaise réputation du ministre des Trois-Rivières. Son frère (le frère de l'évêque) et le chapelain ont rempli tous les devoirs du ministère à Québec; M. Toosey est arrivé et va prendre la fonction; M. Mountain sera assistant aux Trois-Rivières. Delisle est mort à Montréal; Tunstall lui succède. Il y a un bon ministre à William-Henry (Sorel). Nécessité d'avoir une église convenable à Québec. Désavantage de ne pouvoir avoir de service que par la permission de l'évêque catholique romain, et une fois seulement le dimanche; ne s'est pas encore arrêté à un plan

1794.

pour construire une église. Recommande la création de bonnes écoles de grammaire, au lieu du système plus étendu d'éducation proposé par le conseil. Si l'on juge à propos d'envoyer des clergymen et un instituteur dans le Haut-Canada, on pourrait consulter l'évêque de Lincoln. Désire avoir des instructions au sujet de la dîme. Page 385

19 septembre, Québec. Monk à Nepean (n° 36.) Aux assises de Montréal, il y a eu sept condamnations pour trahison; quatre ou cinq cas d'un caractère plus grave ont été remis. Une tentative a été faite pour forcer la prison à main armée, mais de promptes mesures ont intimidé les rebelles: ils avaient été jusqu'à dépêcher des courriers dans les campagnes pour exciter la population à prendre les armes et pour brûler les maisons de ceux qui refuseraient de se joindre au mouvement. Le complot éclata par un commencement d'exécution trois jours après l'ajournement de la cour, et après que le juge en chef et lui-même (Monk) furent partis pour Québec. Effet du pardon de Léveillé. Insiste encore sur la nécessité, que le gouverneur général et le solliciteur général résident à Montréal. 362

23 septembre, Twickenham. Sir John Johnson à King (?) Envoie des extraits de lettres de Chew, secrétaire, et de McKee, agent des affaires indiennes. 231

(Extraits inscrits à leurs dates respectives).

4 octobre, Québec. L'évêque de Québec à King. Demande instamment le règlement de la question du salaire des délégués. La découverte des conspirations qui s'ourdissaient va faire ouvrir les yeux au peuple d'Angleterre sur les horreurs dont on était menacé; la nouvelle force donnée à l'administration lui assurera, il l'espère, la confiance du peuple. La retraite de Wayne enlève au Haut-Canada toute crainte pour le présent, et le résultat de la mission de Jay semble assurer une paix durable. 396

26 octobre, Québec. Desjardins à King (en français). A envoyé des lettres à ses soins; le remercie de sa bonté envers les ecclésiastiques français. Demande trois passeports: un pour M. Delavan, chanoine de Saint-Martin de Tours, présentement à Baltimore; un pour M. Chicoisneau, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, et le troisième pour Joseph Dupont, de Chanbar de Vergore, qui revient des Etats-Unis. Dorchester refuse de laisser entrer en Canada quiconque n'est pas muni d'un passeport du secrétaire d'Etat. Espère avoir ceux qu'il demande; il connaît les destinataires et peut répondre d'eux. 235

3 novembre, Québec. L'évêque de Québec à King (?) Au sujet du salaire de ses délégués. Le salaire de M. Stuart ne devrait pas être inférieur à celui de M. Toosey pour les raisons données. Services de M. Stuart. Difficultés qu'ils ont tous deux par suite des conditions de leurs nominations. 236

3 novembre, Québec. Le même au même. Au sujet du salaire de ses délégués, (voir p. 236). 402

14 novembre, Whitehall. Portland à l'évêque de Québec. Satisfait de voir qu'il (l'évêque) a fait sa première visite. Recommandera d'allouer un supplément de £500 (à augmenter au besoin) pour la construction des églises qui seront nécessaires au culte divin. Espère que cette allocation sera utilisée le mieux possible par lui et par ceux auxquels elle sera accordée. La destination en est laissée à lui et à Simcoe, mais il faudra avoir soin de ne rien dépenser au delà de la ligne du traité. Est fâché de voir que le haut prix des choses nécessaires à la vie exige un revenu plus élevé qu'il ne le faudrait autrement; mais il n'y a pas de doute que l'Acte des rectories comprend la dîme, ce qui dispenserait de faire un supplément; compte qu'un petit salaire du gouvernement et une aide de la Société pour la propagation de l'Evangile, suffiront pour l'entretien convenable des titulaires. 398

18 novembre, Québec. Monk à Dundas (personnelle). Remerciements pour sa promotion. A envoyé, il espère, son dernier rapport officiel à Dorchester. La froideur de sa seigneurie lui a été très sensible; il a dû dans ses rapports raconter

1794.

ses services pour les faire parvenir à la connaissance de Sa Majesté. Sa dernière dépêche fera voir que la paix et la soumission ont succédé à la sédition et à la déloyauté; c'est une consolation pour lui de savoir que cet heureux résultat est dû à ses soins et à ses efforts. Nouveau retard en ce qui concerne le bill de judicature, venant de ce que la sanction du Roi n'a pas été reçue officiellement. Importance du choix d'un nouveau procureur général. Page 407

20 novembre, Québec. L'évêque de Québec à King. Appelle l'attention sur une erreur dans sa lettre à Dundas, du 15 septembre, concernant le manque de lieux destinés au culte, entre Montréal et Kingston: entre Montréal et la Pointe au Baudet (trajet de 50 milles) il a vu deux églises catholiques romaines, et on lui dit qu'il y en a six. L'erreur vient de ce qu'il parlait des protestants seulement. De la Pointe au Baudet à Kingston, à l'exception d'un petit groupe d'Ecossais catholiques romains, qui n'ont pas d'église, la population est toute protestante, comme sur la baie de Quinté. 404

20 novembre, Québec. Monk à Dundas. Capture du paquebot d'août avec les dépêches. Retard dans la réception de la sanction royale donnée au bill de judicature; croit que la lettre du secrétaire est suffisante pour autoriser le gouverneur à déclarer la sanction; la question sera soumise au conseil. 410

21 novembre, Québec. Le même au même. Le conseil est d'avis que la communication du secrétaire annonçant que le Roi a sanctionné le bill de judicature est suffisante pour que la sanction en soit déclarée. Proclamation ordonnée conformément. 412

Sans date. Mémorandum (secret et confidentiel) du juge en chef Osgoode mettant en garde contre la proposition de Simcoe d'adjuger l'entreprise des fournitures de farine à certains individus (non nommés). Si l'adjudication lui était laissée, il pourrait faire adopter ce qu'il voudrait dans une Chambre dont tous les membres sont des *farmers*. Ce procédé n'est pas équitable. 406

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1794.

Q. 70.

1794.

11 mai, Halifax. Wentworth à Dorchester. Avantage qu'il y aurait à transférer les Fusiliers-Royaux à Halifax. Ils pourraient y être amenés par les frégates de la station, sans dépense de transports. Page 92

12 mai, Halifax. Le duc de Kent au même. Est arrivé; demande à être stationné à ce port, et que son régiment, les Fusiliers-Royaux, soit envoyé à la Nouvelle-Ecosse, ou comme renfort, ou pour y relever le 4e régiment. Ayant été mis au poste de major général dans l'état-major des Indes-Occidentales, il est le second en commandement dans l'Amérique du Nord, Clarke étant absent. 90

7 juin, Québec. Dorchester au duc de Kent. Il doit avoir le commandement dans la Nouvelle-Ecosse, cela est parfaitement correct. Le caractère réfractaire des Canadiens rend nécessaire une force considérable pour la conservation de la province; ne peut donc envoyer les Fusiliers-Royaux, mais les tient en réserve pour le cas où un changement permettrait de les transférer à Halifax. 93

7 juin, Québec. Le même à Wentworth. La situation du Canada ne permet point de diminuer le petit nombre des troupes. 94

22 juin, Frédéricton. Le duc de Kent à Dorchester. Relativement à la substitution des Fusiliers-Royaux au 4e régiment, ce dernier est bien égal sinon supérieur au premier. 95

9 juillet, Halifax. Le même au même. Demande que, s'il doit rester ici et que son régiment doive remplacer le 4e, le capitaine Vesey soit nommé major de brigade, et le lieutenant Smith, des Fusiliers-Royaux, major deplace. 99

1794.

11 juillet, Québec. Dorchester à Simcoe. N'a rien appris au sujet des émigrants français à Albany, ni de ce Desjardins qui avait demandé la permission d'acheter des provisions dans le Haut-Canada pour un établissement sur le Genesée; cette demande a paru insidieuse, de même que la requête de Williamson. Violence de ce dernier, qui a été autrefois capitaine au 25e régiment; bien que le traité ait été promptement exécuté dans les Etats de l'Atlantique, les Etats-Unis ont refusé de s'y conformer quand ils ont cru ses conditions contraires à leurs intérêts, de sorte que pour notre sécurité nous avons dû suspendre la partie du traité relative au pays indien et à ses postes, et maintenir la suprématie du Roi sur ce territoire, en attendant l'exécution complète du traité par les Etats-Unis, qui s'avancent aujourd'hui pour prendre possession; ils prétendent que le pays indien est à eux; et ils réclament comme droits incontestables des privilèges qui leur ont été concédés à des conditions qu'ils n'ont jamais remplies, et comme frontière reconnue, la ligne marquée dans le traité. Ils ont tenté de tirer des officiers du Roi des paroles, des expressions imprudentes dont ils pussent se prévaloir comme étant une reconnaissance de leurs prétentions et une justification de leur conduite. S'ils persistent à former des établissements sur les lacs ou près des postes, il faudra demander une explication et remettre une protestation, etc. Ce qu'il fera en cas de guerre. Page 118

Formule de protestation. 121

19 juillet, Québec. Dorchester au duc de Kent. L'objection contre le changement des régiments, à savoir que la Nouvelle-Ecosse serait quelque temps dépourvue de troupes, est laissée à l'appréciation du duc. Les Fusiliers-Royaux seront prêts à l'arrivée du 4e.

24 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 27). Proposition chiffrée; croit que cet arrangement serait avantageux et économique. 1

24 juillet, Rapide du Miamis. Renseignements de John Voris, prisonnier, sur les affaires au fort Washington, au fort Recovery, etc.; noms des officiers tués. Le temps de service de la plupart des soldats est à la veille d'expirer, et ils ne veulent pas se rengager à cause du traitement cruel qu'ils ont subi; état des forts; leur armement, etc. 15

26 juillet, Rapide du Miamis. McKee à Simcoe. La séparation des Sauvages a été empêchée; les chefs des différentes nations ont envoyé des messages à leurs villages pour demander des guerriers. Cela entraînera une grande consommation de provisions; il faut donc en envoyer. Les Sauvages des environs des forts interrompront les communications de Wayne. Mouvements des Sauvages. Prisonniers amenés. Recommande de punir sévèrement ceux qui vendent du rhum aux Sauvages. Intrigues des traitants français. Les provisions pour les Sauvages ne sont pas encore arrivées. Longue occupation par la Grande-Bretagne des postes sur le Miamis et dans les villages miamis, regardés comme des dépendances de Détroit. Arrivée de différentes tribus indiennes pour le conseil. 11

28 juillet, Québec. Dorchester au duc de Kent. La nomination des majors de brigade était, par ordre de Sa Majesté, laissée au commandant en chef; mais les majors de brigade et de fort ont été, depuis cet ordre, nommés directement par le War-Office. Ne sait guère quel pouvoir lui revient en cette matière. 100

Suivent des extraits d'ordres du War-Office contenant telles nominations. 101

5 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 29). Envoie cette lettre par le capitaine Vandeleur, ci-devant de la garnison du fort des Miamis. Les Sauvages ont surpris un convoi; leur attaque du fort Recovery et leur échec; leur retour dans leurs villages, après avoir laissé des coureurs pour les avertir si Wayne avançait. Les chefs ont demandé de l'aide au colonel England. Le fort des Miamis est en parfait état de réparation. Les troupes

1794.

des Etats Unis ne se sont pas établies à Presqu'Ile. Le Planteur-de-Maïs a fait appel aux guerriers pour aider à conduire les femmes et les enfants en lieu sûr ; il y a toute apparence d'hostilités entre lui et les Etats-Unis. Les Onondagas ont quitté le Genesée ; les Onéidas ont été invités à se joindre à la Confédération. New-York établit des postes au fort Stanwix, au fort Brewerton et à la chute d'Oswégo et se propose d'en avoir un pour couvrir les salines d'Onondago. Les habitants du pays de Genesée s'en vont et ne sont point remplacés par de nouveaux colons ; plusieurs ont émigré dans cette province-ci. Il est clair que, du côté de l'ouest, les Sauvages ne peuvent se maintenir contre la chaîne des garnisons, ni empêcher la marche en avant de Wayne sans être secourus ; ce secours devrait aller jusqu'à la démolition du fort Recovery, et si possible, du fort Jefferson, ou du camp retranché de Grenville. Dispositions nécessaires pour couvrir le Haut-Canada. On doit pouvoir fournir à la province sans difficulté un gros renfort de marins et de troupes de terre. A tout fait pour hâter la construction de canonnières. Page 7

10 août, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Le lieutenant Sheaffe et un autre officier ont été envoyés à Sodus pour protester contre la création de cet établissement et de plusieurs autres. Croit que Desjardins est agent d'une compagnie de Paris. A déjà exprimé ses vues sur la défense. Entre dans des détails. 122

15, 16 août, Halifax. Correspondance entre le duc de Kent et Wentworth au sujet du remplacement du 4e régiment stationné à Terreneuve par le régiment de la Nouvelle-Ecosse. 106 à 110

18 août, Halifax. Le duc de Kent à Dorchester. Comment il propose de faire relever le 4e par les Fusiliers Royaux, sans la dépense de transports. Une partie des Fusiliers pourront être transférés de Québec à Halifax à l'arrivée des troupes qui sont présentement sur l'île de Saint-Pierre. Communique copie de sa correspondance avec Wentworth pour montrer qu'il a agi à propos en envoyant un détachement du régiment de la Nouvelle-Ecosse à Terre-Neuve pour relever un détachement du 4e. Parle encore des grades de major de brigade et de major de place. 102

21 août, Fort des Miamis. Le major Campbell au lieutenant-colonel England. A envoyé une lettre qui devait être transmise par McKee. Engagement entre les Américains et les Sauvages ; les derniers ont été battus et se sont retirés au-dessous du poste. Envoie sa correspondance avec Wayne sur ce qu'il est venu se poster presque à portée des canons du fort. Reponse hautaine de Wayne. Agira avec prudence, mais si le fort est insulté, ce ne sera pas avec impunité. Espère avoir des renforts. Est heureux que le combat se soit terminé hier sans l'avoir amené dans le conflit. Sa situation est extraordinaire. Des centaines de cavaliers américains parcourent les bois aux alentours, et leurs officiers observent le poste du haut de l'île McKee. Envoie des renseignements communiqués par un déserteur. Le tambour Bevan a déserté ce matin. 22

22 août, Fort des Miamis. Le même au même. Envoie un double de la lettre précédente et de ses incluses. Espère que sa conduite a été approuvée ; sa situation difficile ; les conséquences d'une action hâtive pourraient être très graves. La garnison a ses armes chargées et tient la nuit des postes d'alarme. Les déserteurs rapportent que Wayne est à court de provisions. En sommant le fort de se rendre, Wayne donne à entendre qu'il va l'attaquer, mais il (Campbell), ne croit pas qu'il pousse si loin la témérité ; précautions contre la surprise ; la grosse artillerie peut seule mettre le fort en danger. Attend un renfort, mais espère tenir s'il ne le reçoit pas. Une armée de 3,000 à 4,000 hommes contre un petit fort qui n'est soutenu par aucun autre, c'est une situation sérieuse. Ne peut dire ce que sont devenus les Sauvages depuis la bataille. Ne sait quel est le dessein de Wayne, qui brûle les cabanes et le foin sur l'île McKee. Wayne a fait

1794.

insolemment la reconnaissance du fort; il ne continuera pas ainsi avec impunité. Espère voir arriver bientôt quelque renfort. Page 25

(*Incluses.*) Correspondance entre Campbell et Wayne :

(1) Campbell à Wayne, 21 août. Désire savoir comment il doit envisager le fait qu'une armée des Etats-Unis vient prendre poste presque à portée des canons du fort des Miamis. 28

(2) Wayne à Campbell, même date. La réponse la plus satisfaisante lui a été donnée par la bouche de ses fusils dans l'action qui a eu lieu contre les Sauvages près du poste. Si les Sauvages eussent fui dans la direction du fort, les canons de celui-ci n'auraient guère retardé le progrès de son armée victorieuse. Ce fort n'existait pas au commencement de la guerre entre les Sauvages et les Etats-Unis. 30

(3) Campbell à Wayne, 22 août. Bien que sa lettre d'hier (de Wayne) pût le justifier de faire acte d'hostilité, cependant, désireux d'éviter une responsabilité redoutable, il n'a pas voulu ressentir l'insulte au drapeau, faite par ses hommes (de Wayne) qui se sont approchés du fort à portée de pistolet, non isolément mais en nombre, et leurs armes à la main. S'ils continuent ces démonstrations menaçantes, il sera forcé d'avoir recours à des mesures qu'un grand nombre déplorera chez chaque nation, et qu'il aura, Dieu lui en est témoin, cherché à prévenir de tout son pouvoir. 32

(4) Wayne à Campbell, même date. Reconnaît que les deux pays ne sont pas en guerre, à moins qu'on ne regarde comme fait d'hostilité l'établissement de son fort dans les limites du territoire des Etats-Unis. Le somme de retirer ses troupes, son artillerie et ses magasins au poste le plus voisin qui était occupé par les troupes de Sa Majesté Britannique à la paix de 1783, ce qu'il lui sera permis de faire sans être inquiété. 34

(5) Campbell à Wayne. La question des postes doit être laissée à la décision des ambassadeurs des différentes nations; ses devoirs sont militaires. N'abandonnera pas son poste avant d'avoir reçu des ordres de ceux sous qui il sert. L'avertit que son armée ne doit pas avancer à portée de canon sans s'attendre à en subir les conséquences. Bien que son rôle (Campbell) soit entièrement militaire, cependant il croit devoir ajouter qu'il se trompe beaucoup si, de fait, le Roi n'avait pas déjà un poste sur cette rivière à l'époque mentionnée. 36

27 août, Montréal. Dorchester à Simcoe. Il n'y a pas encore de guerre; les mesures à prendre doivent être défensives. Rien ne peut mieux faire comprendre les intentions pacifiques des ministres du Roi que le manque de défense de la province, tandis que la conduite des Etats-Unis indique une disposition aussi hostile que celle de la Grande-Bretagne est pacifique. Etat de l'artillerie et des magasins; les approvisionnements nécessaires seront envoyés. Qu'il s'efforce de tirer le meilleur parti possible de ce qu'il a pour éviter les frais de transport. 129

30 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 34). Wayne, qui avait sommé le fort des Miamis, a retraité; il a probablement abandonné pour le présent le dessein de s'emparer de cette station. Après la défaite des Sauvages au fort Recovery, Wayne, avec un renfort de 1,500 hommes du Kentucky, s'est avancé rapidement et a établi sur la Glaise un poste protégé par quatre blockhaus. Le 20 août, il s'est approché à deux milles du poste des Miamis (voir plan p. 63 A) et a été attaqué par les Sauvages à plusieurs reprises; après avoir épuisé leurs réserves, ceux-ci ont été tournés et ont lâché pied. Ils étaient au plus 900; leurs adversaires étaient au nombre de 3,000 à 4,000; plusieurs chefs ont été tués. Wayne a eu 114 tués et 130 blessés. Envoie la correspondance entre le major Campbell et Wayne, que les Sauvages poursuivent; il manque de provisions. Loue hautement la conduite de Campbell. Toute la garnison a été malade, et ce n'est qu'en

1794.

dégarnissant Détroit que le colonel England a pu mettre le fort des Miamis en état de défense. A renforcé Turtle-Island; ne cessera pas les préparatifs. Avait heureusement fortifié tout de suite le fort des Miamis, qui autrement n'aurait pas été en état de défense. Williamson, le jour de la retraite de Wayne, a dit au lieutenant Sheaffe que le poste s'était rendu au général Scott, que les troupes avaient posé les armes et s'étaient mises en marche avec des provisions pour un jour. Félicitations sur la victoire de Howe. Espère qu'on va maintenant envoyer des marins aux lacs. Transmet un extrait d'un journal de New-York. Page 18

Extrait mentionné signé "A citizen of Vermont," exposant les droits du Vermont sur un territoire le long du lac Champlain. 3

30 août, Détroit. Le colonel England à Simcoe. Depuis qu'il a transmis copie de la correspondance entre Campbell et Wayne, il a reçu, le 25, des nouvelles, subséquemment confirmées, de la retraite de Wayne; on rapporte qu'il s'établira sur la Glaise pour attendre des provisions; ses mouvement seront bientôt connus, mais non par les Sauvages, dont pas un ne l'a poursuivi. Ne comprend pas cette retraite inattendue. Les Sauvages sont déchus de toute prétention aux qualités guerrières et à la valeur; leur fuite a été une panique. Campbell a dépêché un exprès à McKee pour l'informer de la retraite de Wayne, mais les Sauvages ont été aussi indifférents à sa retraite qu'ils l'avaient été à son approche. S'il s'arrête à la Glaise, on peut naturellement supposer qu'on l'apprendra, et Campbell a ordre de ne pas ralentir ses efforts pour compléter le poste. La bonne apparence de celui-ci l'a probablement préservé de l'attaque que Wayne se proposait de faire, mais dont l'ont déconseillé ses officiers. Va congédier la milice stationnée sur la Thames; elle s'est bien comportée. Disposition à la mutinerie de la milice canadienne; un meneur a été poursuivi, mais acquitté par le jury, quoique la preuve fût suffisante pour motiver une condamnation. Le détachement de l'artillerie royale et le 24e ont été beaucoup réduits par la fièvre qui a régné tout l'été au fort des Miamis. Six hommes du 24e sont morts et le chirurgien rapporte que plusieurs autres vont mourir dans le cours de la semaine; 120 sont présentement sur la liste des malades; craint que ceux qui réchapperont soient incapables de faire le service cet automne et ne puissent guère compter pour la garnison du fort. Wayne devait arriver à la Glaise le 26. On continuera à envoyer des exprès jusqu'au retour de la tranquillité. 39

5 septembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 35). Envoie copie d'une lettre du colonel England. Ne s'est pas déplacé, la saison étant malsaine. Outre les raisons données par le lieutenant-colonel England pour expliquer la retraite de Wayne, a appris que le Président a lancé une proclamation contre les insurgés des environs de Pittsburg, qui, quoique réunis dans le but avoué de protester contre les lois d'accise, sont certainement hostiles à l'existence du gouvernement fédéral et à ses mesures. Envoie un double de la lettre à Dorchester sur les moyens de défense. 38

5 septembre, Navy-Hall. Le même à Dorchester. Rapport sur les moyens de défense du Saint-Laurent. 43

8 septembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 53). Rapports sur le peu de progrès accompli pour l'augmentation des forces du Canada. 50

Rapports. 50 A. 51 à 54

12 septembre, Niagara. Simcoe à Dundas (personnelle). Représente le tort sérieux fait au service par le voyage de McKee à Québec, d'après l'ordre de Dorchester. Il (Simcoe) devrait être, en sa qualité de gouverneur civil ou de commandant des troupes, le canal de communication entre le commandant en chef et le département indien et les autres départements. 55

1794.

12 septembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 37). Il est bien aise d'apprendre que Dorchester a reçu instruction de lever deux bataillons provinciaux, ce qui pourra lui permettre d'occuper l'emplacement choisi pour London. Avait exprimé l'avis qu'il serait à propos de lever quatre compagnies indépendantes pour unir les Français et les Anglais, et en avait désigné les officiers ; on pourrait lever 300 hommes à Glengarry avec leurs propres officiers. Insuffisance de la prime pour induire les colons à quitter leurs demeures. Les troupes britanniques offrent davantage aux vagabonds. Si la guerre se déclare, il lèvera des troupes comme il pourra, en offrant une prime égale à celle offerte pour les troupes du Roi. On va éprouver à présent la conséquence fâcheuse qu'a eue pendant la dernière guerre le refus d'accorder un rang américain et la demi-paie au corps provincial. Son désir de ne donner aucune raison pour se justifier à ceux dont le but est d'entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre. 57

13 septembre, Québec. Dorchester au même (n° 54). Envoie un résumé des rapports reçus du poste des Miamis (Voir lettre de Simcoe du 30 août (n° 34, p. 18) et incluses). 60

15 septembre, Québec. Le même au même (n° 55). Lettre du 5 juillet reçue ; pour prévenir toute erreur, enverra à Simcoe les parties de cette dépêche qui concernent le Haut-Canada, et copie de ses incluses. 62

17 septembre, Québec. Le même à Hammond. Envoie un énoncé formel des faits d'agression en réponse à ce que dit le secrétaire Randolph. Incertitude causée par les noms nouveaux que les Vermontais donnent à différents lieux. Prétention que la juridiction anglaise se limite aux murs d'enceinte des postes, ou qu'elle ne peut tout au plus s'étendre que jusqu'à la portée de leurs canons ; effet de cette prétention pour la poursuite des déserteurs. 65

17 septembre, Québec. Rapport par Monk, procureur général, et Sewell, solliciteur général, sur les agressions contre les postes du lac Champlain. 67

Documents annexés au rapport établissant les cas d'empiètement. 72 à 88

20 septembre, Québec. Dorchester à Dundas. Envoie un plan indiquant la position des Sauvages et des troupes de Wayne dans l'engagement du 20 août. 63

Plan. 63*a*

20 septembre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 58). Transmet copie des terres et documents envoyés à Hammond au sujet des agressions qui ont eu lieu à la Pointe au Fer et à Dutchman's-Point. 64

(Incluses analysées à leurs dates respectives.)

24 septembre, Québec. Dorchester au duc de Kent. Les six compagnies levées dans la Nouvelle-Ecosse l'ont été à la condition qu'elles ne serviraient que dans la province ; si quelques-unes ont été envoyées à Saint-Jean de Terre-Neuve, elle doivent être rappelées. N'a pas plus de pouvoir de nommer aux grades de major de brigade et de major de place qu'un adjudant qui distribue des ordres. Demande comment une politique qui prive de tout pouvoir un commandant en chef à 3,000 milles de distance, peut assurer l'obéissance ; cela est très extraordinaire. Si Son Altesse Royale voulait y faire allusion, les nominations seraient assurées. Quant à lui, il n'a qu'à se soumettre au bon plaisir de ceux qui ont la conduite des affaires publiques. 111

24 septembre, Québec. Le même à Wentworth. Le régiment de la Nouvelle-Ecosse a été levé pour servir dans cette province seulement, à l'exception de deux compagnies additionnelles qui peuvent être appelées à se rendre dans les provinces voisines. Un serviteur de la couronne peut restreindre mais ne peut étendre le service. Il importe de ne pas exposer le gouvernement au reproche d'avoir trompé les gens. 113

1er octobre, Québec. Le même à Dundas (n° 60). Envoie copie de la correspondance avec le prince Edouard (duc de Kent) au sujet de sa prise de possession du commandement dans la Nouvelle-Ecosse, et de la correspondance avec le

1794.

lieutenant-gouverneur Wentworth au sujet de l'envoi d'un détachement du "Royal Nova Scotian Volunteers" à Terre-Neuve. Demande décision sur le dernier point, le lieutenant-gouverneur différant d'avis avec lui (Dorchester). Le reste de la correspondance a trait à la nomination de majors de brigade et de majors de place. Page 89

1er octobre, Québec. Dorchester à Dundas (n° 61). A donné les raisons pour lesquelles sa retraite serait de l'intérêt du service du Roi. Voit par sa dernière dépêche (de Dundas) qu'il devra peut-être partir plus tôt qu'il ne s'y attendait; prépare donc toutes choses pour Simcoe, qu'on ait la paix ou qu'on ait la guerre. Envoie les plans de Simcoe pour le cas où la paix n'ayant pas lieu, la guerre serait portée dans le Haut-Canada; Simcoe serait fort aise sans doute de voir ses plans approuvés par lui (Dundas), d'autant plus qu'il (Dorchester) n'en comprend pas la portée. Espère que le commandement dans ces provinces sera donné à un homme d'une habileté supérieure à la sienne. 116

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 71—1.

1794.

27 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 3). Le remercie de ses renseignements; regrette l'insuccès des démarches faites pour concillier les Sauvages et les Etats-Unis. Remarques sur les terres de la Grande-Rivière promises aux Sauvages. Nécessité d'imposer des restrictions pour empêcher ces terres de tomber entre les mains des spéculateurs; s'il faut qu'elles soient vendues, le gouvernement devrait les racheter. Il est désirable que le gouvernement ait toutes les terres qui bordent les lacs; sans cela, les communications avec les établissements de l'intérieur se trouveront interrompues; mais il ne faudrait pas se hâter d'acquérir ces terres, si par là on déplaisait aux Sauvages. Le surintendant général devrait être présent à toutes les négociations. On a trouvé un plan indiquant les terres achetées à Matchedash (dont copie a été envoyée), et un acte en blanc portant les noms des chefs; l'acte est sur une feuille de papier distincte attachée au plan. Il n'a aucune valeur et doit être rejeté; les terres dont on aura besoin devront être achetées à nouveau. Page 142

24 mai, Québec Dorchester à Dundas (n° 26). Le bill de judicature ayant été adopté par l'Assemblée et le bill de milice ayant fait assez de progrès pour ne laisser aucune difficulté, De Bonne a présenté un bill des étrangers. Ordre donné que 2,000 miliciens se tiennent prêts à prendre les armes; la violence du peuple aux Etats-Unis et l'influence des intrigues françaises rendent cette mesure nécessaire. Les Anglais de Québec et de Montréal se sont présentés avec beaucoup d'empressement; mais une disposition différente se montre généralement parmi les Canadiens, tant de la ville que des campagnes, a très peu d'exceptions. Croit que cela est dû à ce qu'ils ont depuis longtemps perdu l'habitude du service militaire, plutôt qu'à un sentiment de déloyauté; ils disent que le gouvernement est bon pour eux, mais qu'ils sont écrasés sous les frais de justice, et qu'ils ne sont pas protégés contre les seigneurs, comme ils l'étaient sous le régime français par l'intendant et le procureur général. La confédération des Sauvages de l'Ouest pourra faire échec dans une certaine mesure à l'esprit d'hostilité des Etats-Unis, qui ne perdront pas de vue, on doit le supposer, l'avantage à tirer des dispositions réfractaires des Canadiens. 2

25 mai, Québec Le même au même (n° 27). Le moment est mal choisi pour parler de la levée de deux bataillons attendu l'état d'esprit des Canadiens. Il serait impossible de former au complet un bataillon de Canadiens, excepté par le tirage dans les rangs de la milice sédentaire; ils croient

1794.

que si on les forme pour le service, ils deviendront par là soldats pour la vie; il n'y a rien de si absurde qu'ils ne puissent croire. Le jour qu'ils ont été appelés à fournir leur contingent aux deux mille hommes qui devaient se tenir prêts à marcher, ils se sont ameutés et ont refusé d'être tirés au sort. Deux réfractaires sont en prison. Les paroisses rurales menacent de venir les délivrer; il faudra quelques exemples. Rapports inclus. L'évêque a communiqué le mandamus qui lui donne le titre de lord évêque du Haut et du Bas-Canada et de conseiller législatif des deux provinces. Cela va réveiller la jalousie des Canadiens. La supériorité de leur nombre; le contingent britannique de la milice n'est que de 70 sur 2,000, ce qui ne manquera pas d'être remarqué. Page 5

Rapport du procureur général sur l'état d'esprit de la population, avec dépositions. 8 à 36

19 juillet, Québec. Craigie à Dorchester. Donne des détails sur les arrangements qu'il a faits depuis 1786 pour procurer de la farine aux postes du Haut-Canada. 226

Lettres sur ce sujet datées du 15 août (p. 234) et du 3 septembre 1786 (p. 237); du 2 août (p. 241) et du 27 octobre (p. 246) 1792. 234, 237, 241, 246

12 août, Montréal. Affidavit de William Fortune, aide-arpenteur provincial, sur la cause de l'excès d'approvisionnement de l'expédition chargée d'arpenter six townships sur le Rideau. 135

23 août, Miamis. Major Buell (armée des Etats-Unis). Ordre général de Wayne sur l'action du 20 août; elle a été un brillant succès sur les Sauvages, la milice de Détroit et la garnison du fort. Effet de la victoire remportée en face d'un fort à garnison et bien armé, qui est resté silencieux pendant tout le combat, etc., etc. Remerciements aux troupes et funérailles militaires ordonnées pour les officiers tués. 110

27 août, Près du Fort des Miamis. McKee à Chew. Récit détaillé de l'engagement entre Wayne et les Sauvages le 20 août. Ceux-ci ont perdu dix-neuf hommes, parmi lesquels huit principaux chefs wyandots et deux chefs outaouais. Les Américains ont eu 300 à 400 tués et blessés et ont perdu beaucoup de chevaux. 106

(Dans la lettre de Dorchester n° 15, du 1er janvier 1795.)

4 septembre, Newark. Rapport du levé par Jones du lac Simcoe et de la rivière à la Tranche ou Thames, transmis par Chewett à cause de la maladie de Jones. 137

9 septembre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Mécontentement des Sauvages au sujet du choix des terres achetées. Demande les actes originaux de ces achats. Si sir John est revenu d'Europe, désire qu'il soit envoyé pour régler la difficulté. 134

22 septembre, Québec. Dorchester à Simcoe. Vu l'absence de sir John Johnson et le désordre qui s'est produit dans le département des affaires indiennes en Haut et en Bas-Canada, propose de donner la surintendance à McKee, et désire qu'il soit envoyé au siège du gouvernement afin d'avoir une consultation sur les moyens à prendre pour remédier à cet état de choses. Le renvoie (Simcoe) à sa lettre (de Dorchester) du 27 janvier, où il a exprimé son opinion sur la validité de l'acte en blanc relatif aux terres de la baie de Matchedash. Envoie extrait d'une note de sir William Johnson au sujet du traité dn fort Stanwix de 1768; cette pièce lui a été transmise (à Simcoe) par Chew, en 1793, et doit être maintenant communiquée à McKee. 139

11, 12 et 14 octobre, Brownstown. Relation de ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages tenu à Brownstown avec Simcoe. 210

(Dans la lettre de Dorchester n° 19 du 31 janvier, 1795.)

11 octobre au 4 novembre. Dorchester à Portland. Les lettres (1 à 4), qui manquent dans ce volume, se trouvent au vol. Q. 69, pp. 122, 127, 128, 170.

1794.

20 octobre, Québec. Dorchester à Simcoe. Crainte du commissaire général que son département ne tombe dans la confusion par suite de la désignation de McGill pour faire les achats de provisions destinées aux troupes du Haut-Canada. Lui communique ordre de la Trésorerie. Inquiétude de Craigie parce que le rapport de McGill n'est pas accompagné de son projet (de Craigie) pour l'achat de farines dans le Haut-Canada ; économie qui en résulterait. Page 221

Ordre général ordonnant aux commissaires de se conformer aux instructions de McGill, en date du 11 septembre. 225

(Les deux pièces sont dans la lettre de Dorchester n° 19, du 31 janvier 1795.)

24 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Envoie copie de sa réponse au discours des Sauvages. Ils demandaient positivement l'aide des Anglais et des Six-Nations, se déclarant prêts à prendre part à une attaque immédiate contre les forts. Brant l'a avisé de leur désir qu'il (Simcoe) communiquât leur dessein à sa seigneurie. 109

25, 26 octobre. Compte rendu par William Johnson, interprète pour le département indien, du conseil tenu à Buffalo-Creek, avec les discours de Pickering et des chefs. 113

30 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester (extrait). "Je ne puis renoncer à l'espoir que les différends entre les Sauvages et les Etats-Unis prendront fin sous les auspices de Sa Majesté." 127

7 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 5). A reçu ses dépêches. Copie de celle du 13 août a été transmise à Simcoe pour sa gouverne. 41

7 novembre, Détroit. Montigné à Le Maistre (extrait textuel.) "Les chefs qui devoient aller "le printemps dernier aux Illinois demander des terres aux Lacs et aux "Renards près des Missouris, sont partis dernièrement avec les mêmes "intentions ; toutes les autres nations leur ont donné des colliers, de "sorte que s'il n'y a rien au printemps de favorable pour eux, ils décam-"peront de ces côtés-là." 131

8 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 6). Envoie copie du rapport d'inspection des provisions reçues par l'*Augustus* pour les Sauvages. 42

Rapport. 43

10 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Envoie des papiers relatifs aux affaires des Six-Nations. Johnston (l'interprète) est allé au conseil des Sauvages, à leur demande, mais Pickering n'a pas voulu l'y admettre On suppose que Pickering va proposer d'acheter toutes les terres des Sauvages sur le lac Erié de Buffalo-Creek à Sandusky, mais il n'est pas probable que les Sauvages consentent à cela. O'Beal et le Farmer's-Brother insisteront sur l'ancienne frontière. Se propose d'aller passer l'hiver dans le bas de la Province. A arrêté une conférence avec les Matchedashes pour convenir de l'achat du port de Penetanguishene ou Gloucester. Présume que l'armée des Etats-Unis sous le commandement de Lee ne rencontrera pas d'opposition de la part des insurgés, et qu'un gros corps de troupes va être stationné à Pittsburg sous prétexte de faire exécuter les mesures du gouvernement, mais en réalité dans le but d'intimider les Sauvages. 128

19 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 7.) Déficit dans les approvisionnements indiens à Niagara ; fraudes et déprédations découvertes à Lachine. Précautions à prendre. Les devoirs publics de McKee l'ont empêché de venir à Québec pour concerter des mesures en vue de mettre fin aux irrégularités qui se sont multipliées dans le Haut et dans le Bas-Canada. Le reste des approvisionnements arrivés avait été dirigé sur Montréal à bord de la *Bridget*, qui a été forcé de revenir ; les subsistances vont être emmagasinées pour l'hiver. On s'attend que les Sauvages se réuniront en grand nombre à Détroit le printemps prochain pour en venir à quelque détermination sur leurs affaires ; il faudra donc un surcroît de provi-

1794.
sions. Réquisition transmise. Mode proposé pour emballer et expédier les présents destinés aux Sauvages. Page 45
Réquisition. 47
Comment faire l'emballage des effets. 48
20 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 8). Envoie une commission nommant Tunstall à la cure de Montréal. A sa question à propos de la dîme il a reçu pour réponse que l'allocation de £200 que lui fait le Roi tient lieu de cette redevance ; ce à quoi il a acquiescé, bien que sa commission, prétend-il, lui donne droit à la dîme. Comme d'autres n'auraient peut-être pas la même modération, suggère que les termes paraissant donner des pouvoirs qui ne doivent pas être exercés, soient retranchés des commissions. 50
Lettre de présentation remise au révérend M. Tunstall, de la paroisse de Montréal, et adressée à l'évêque, pour le faire admettre comme successeur de feu M. Delisle. 52
20 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 9). Envoie le rapport (n° 7) du procureur général rendant compte des poursuites criminelles instruites au dernier terme du banc du Roi. 55
Rapport (n° 7) par Monk, procureur général. 56
Liste des accusations avec notes succinctes sur chaque cas. 62
20 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 10). Mackenzie (plus tard sir Alexander) a envoyé un court récit de deux expéditions qu'il a faites à travers le continent. Vu la valeur de la traite des pelleteries, il importe que les ministres de Sa Majesté soient plus complètement renseignés sur ces découvertes. Comme Mackenzie passe en Angleterre, le recommande à l'attention. 70
Relation des découvertes de Mackenzie. La narration du premier voyage commence le même jour que celle publiée ; la relation du second voyage commence le 9 mai 1793. Son départ de Downs le 7 avril 1792, et son séjour d'hiver au Nord-Ouest cette année-là, y sont racontés en quelques lignes. Dans le volume paru, la relation du second voyage commence le 10 octobre 1792, et en deux chapitres se rend au mois de mai suivant. 71
22 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 11). Capture par une frégate française de l'*Antelope*, qui apportait les originaux de la dépêche annonçant que le roi avait sanctionné le bill des cours de justice, et du *mandamus* de la nomination de Monk à l'emploi de juge en chef à Montréal. Il a communiqué les duplicatas au conseil, et avec l'assentiment de celui-ci il fera une proclamation pour promulguer l'Acte des cours de justice ; on va préparer pour Monk une commission de juge en chef. 75
6 décembre, Québec. Le même au même (n° 12). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 21 octobre au 29 novembre. 76
Procès-verbal du 31 octobre. Rapport sur le diagramme d'un township de l'intérieur. 77
Xavier de Lanaudière prête le serment d'office. 79
Procès-verbal du 21 novembre. Correspondance et délibérations concernant l'Acte des cours de justice. 80
Procès-verbal du 29 novembre. Monk prête serment en sa double qualité de conseiller et de juge de la cour d'appel. 83
Projets de la proclamation en vertu de laquelle l'Acte de la judicature doit devenir exécutoire, et de la commission de Monk nommé juge en chef de Montréal. 84
Demande par de Bonne qu'on le nomme un des juges résidents de Québec. 84
1795. Correspondance relative au bureau de l'arpenteur général. 85
1er janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 13). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises apportées par la *Bridget* pour les Sauvages. 96
Rapport. 97

1795.

1er janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 14). Les lettres patentes nommant P. Amable de Bonne, John Lees, A. J. Duchesnay et John Young au conseil exécutif, ne sont pas arrivées. Tous les quatre ont néanmoins été convoqués; mais ils ne siègeront pas en cour d'appel jusqu'à plus ample avis du bon plaisir de S. M. Opinion des jurisconsultes officiels sur la manière dont l'évêque de Québec et les juges en chef Osgoode et Monk devraient être appelés au conseil. Comme toute innovation pourrait donner lieu à des doutes au sujet du mode usité jusqu'à présent, il (Dorchester) a cru qu'il valait mieux adhérer à celui-ci jusqu'à la prochaine réunion (en 1796); tous les membres de la chambre haute pourront ensuite être convoqués selon la formule qui sera jugée préférable. Par suite de l'adoption du bill des cours de justice, il a fallu délivrer de nouvelles commissions qui rendent stationnaires les juges. Les deux juges canadiens n'ont aucune disposition à aller à Montréal, et Panet, qui avait été choisi, a refusé cette nomination. Page 98

Formule du "writ of summons" adressé aux membres du Conseil législatif par Clarke. 100

Id. par Dorchester. 102

1er janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 15). Les pertes des Sauvages, dans l'action du 20 août, n'ont pas dépassé dix-neuf morts, ce qui est bien au-dessous des premiers rapports. Au conseil tenu au village wyandot le 13 octobre, les Sauvages occidentaux ont demandé expressément l'aide des Anglais et des Six-Nations. Brant leur a conseillé de se rassembler en armes au printemps, au village huron, pour prendre une décision. Leurs villages et leurs champs de maïs ont été détruits; ils se préparent à aller chasser à la petite rivière au Cygne sur le Miamis. La violence de Wayne et de Pickering, le 20 août et le 26 octobre, n'indique pas que les Etats-Unis soient en disposition de laisser leurs différends avec les Sauvages prendre fin sous les auspices de Sa Majesté. Les troupes réunies à Pittsburg, sous le prétexte de soutenir leur gouvernement contre les insurgés des comtés de l'ouest, paraissent destinées plutôt à intimider les Sauvages et à agir contre le Haut-Canada par le poste de la Presqu'Isle. On rapporte que les Sauvages occidentaux ont demandé à ceux du Mississipi et du Missouri de leur permettre de se retirer dans leur territoire. 104

1er janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 16). En dehors des irrégularités déjà signalées, les Chippewas et les Missisaugas sont très mécontents, et ont commis des déprédations au détriment des colons qui avaient pris possession de terres réclamées par ces tribus. Croit que McKee accommodera les choses; ses instructions lui disent de veiller à ce que les achats s'effectuent d'une manière convenable. Le salaire de feu le colonel Guy Johnson lui a été attribué. 132

1er janvier Québec. Dorchester à Portland (n° 16). Lui transmet les Délibérations du conseil, du 30 novembre au 6 décembre. 145

Procès-verbal du 6 décembre. Rapport sur le projet de proclamation de la sanction du bill de la judicature par Sa Majesté. 146

Proclamation. 147

31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 18). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 7 décembre au 17 janvier) et sur les terres de la couronne (du 31 octobre à même date). 151

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 29 décembre. Nomination de de Bonne, John Lees, A. J. Duchesnay et John Young au conseil exécutif. 152

Lettre de Caldwell, receveur général, concernant les droits de quint, lods et ventes dus à la couronne (p. 153), et réponse (p. 156). 153–156

Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations, détails et tableaux. 158

1795.

Procès-verbal du 30 décembre. Maladie de René Chartré, prisonnier prévenu de faits de trahison ; ordonné de le recevoir à caution. Page 181

Procès-verbal du 10 janvier. A. Juchereau Duchesnay et John Young prêtent les serments d'office. 182

Nouvelle délibération au sujet de Chartré; d'autres prisonniers seront aussi reçus à caution sous certaines conditions. 183

Comité chargé d'examiner l'état de la prison. 186

Pétition des habitants de la Rivière aux Glaises, fief Gatineau, district des Trois-Rivières, lesquels demandent à être réunis à la paroisse de la Pointe-du-Lac. 186

Procès-verbal du 17 janvier. Rapport du comité sur l'état de la prison. 187

Rapport supplémentaire sur les comptes publics, suivi des délibérations. 191

Terres de la couronne. Procès-verbal du 29 décembre 1794 et des 10 et 17 janvier 1795. Rapports, etc., renvoyés à des comités. 192–199

Rapport recommandant d'achever le levé du Saint-Laurent. 200

Publication d'une annonce au sujet de l'arpentage des townships qui ont été concédés. 201

31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 19). Il lui adresse un paquet de pièces relatives aux affaires indiennes et qu'il énumère. Demande une décision positive sur le point de savoir en qui réside le commandement militaire en chef. 205

Liste des incluses de diverses dates (elles ont été indiquées et analysées ci-dessus). 207

24 février, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 10). Il le prie d'user de son influence au conseil et auprès de la législature pour les engager à rendre une loi prohibant l'exportation du blé et des farines à tous pays autres que l'Angleterre et les possessions de Sa Majesté, en raison de la rareté des céréales dans la Grande-Bretagne. 37

28 février, Whitehall. Le même au même (n° 11). La prohibition demandée par sa lettre précédente (n° 10) devrait, outre le blé et la farine, comprendre aussi les pois. 39

31 mars, Whitehall. Le même au même (n° 12). Lui écrit de prendre en considération une adresse de la législature de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'admission en franchise dans cette province des produits des Indes-Occidentales, pour favoriser l'établissement de relations commerciales plus étroites entre ces Iles et le Canada. 89

6 avril, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 13). A transmis à la Trésorerie le rapport sur les marchandises pour les Sauvages, avec une recommandation de satisfaire à sa demande (Dorchester) d'un supplément de marchandises pour faire des présents aux tribus indiennes. Ne doute pas que sa seigneurie ne réussisse à réformer le service des affaires indiennes de manière à réprimer les déprédations qu'on a découvertes. Approuve les poursuites exercées en justice contre les agents qui s'en sont rendus coupables. A l'égard de la question des dîmes aux "rectors" anglicans, il le renvoie à une lettre de Dundas, du 16 septembre 1791, et dont il met un extrait sous ce pli. Pour obtenir un revenu des réserves de la couronne et du clergé, conseille d'instituer un comité du conseil exécutif qui soit chargé de leur régie. La valeur de ces terres, naturellement, augmentera à mesure que les lots voisins se mettront en culture. Lui demande de prendre l'avis des jurisconsultes officiels, etc., et de lui faire rapport. Le dernier rapport du procureur général est satisfaisant; ceux qui sont coupables de parjure devraient être traduits en justice. Les expéditions de Mackenzie sont non seulement intéressantes mais importantes aussi. Remercie Dorchester des renseignements qu'il lui a donnés sur ces voyages. Approuve sa décision de faire passer le bill de la judi-

1795. cature. Le colonel Danseville a eu permission, à la demande du prince Edouard, de rester sur parole dans le Bas-Canada, à moins que les circonstances ne rendent ce séjour nuisible au service. Page 91

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 71-2.

1793. Suite de la correspondance avec Craigie au sujet du commissariat dans le Haut-Canada : lettres des 6 mai (p. 249), 27 mai (p. 250), 19 juillet (p. 251), 22 août (p. 253), 20 août, contenant compte des farines reçues dans le H.-C. (p. 255), 3 septembre (p. 256). Ces lettres sont toutes de 1793, Pages 249 et 256. Et lettre du 8 janvier 1795. Page 265

(Toute cette correspondance était incluse dans la dépêche de Dorchester, n° 19, du 31 juin 1795.)

1794.
26 décembre, Québec. Dorchester à McKee. Est content de lui (McKee). Il l'a nommé surintendant-adjoint des affaires indiennes et chargé de diriger le service en l'absence du surintendant général. Il lui transmet des instructions de 1787 et 1790 et d'autres supplémentaires. Achat des terres des Missisaugas. Plaintes des Caughnawagas qu'on doit établir. McKee fera une enquête sur les circonstances des soustractions à Niagara. Comment il transmettra ses comptes. 294

Instructions supplémentaires. 297

1795. (V. lettre de Dorchester, n° 19, du 31 janvier 1795.)

21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe. Réglements pour l'achat des farines et la fourniture d'autres denrées alimentaires. 261

Distribution y mentionnée. 263

Formule de certificat transférable pour farine reçue. 264

21 janvier, Québec. Ordres généraux sur le mode à suivre pour faire les achats d'approvisionnements du commissariat, et en assurer la vérification. 271

Extraits d'ordres relatifs à des achats, paiements, livraisons de rations, etc., et de dates diverses. 273-291

21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe. Revient sur l'ordre donné à McKee de venir à Montréal ; il aura à expliquer son retard. Les Caughnawagas se plaignent que leurs terres depuis la pointe au Baudet n'ont pas été payées. McKee informera et règlera. En l'absence du surintendant général, l'adjoint seul doit être employé à acheter des terres indiennes. S'il (Simcoe) ne peut assister à l'achat, il devra nommer deux personnes pour y représenter le gouvernement. N'a pas eu d'autres nouvelles des soustractions de marchandises pour les Sauvages commises à Niagara. McKee, sans doute, rendra compte de ce qui s'est passé. 292

31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 20). Lui envoie un état des forces militaires. Effets d'habillement pour le bataillon canadien. Envoie une réquisition d'effets d'habillement et d'équipement, en cas que l'on décide de former un corps de milice au printemps. 202

Etat général des forces militaires dans l'Amérique du Nord. 304

Réquisitions d'effets d'habillement, etc. 305-306

31 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 21). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec. 307

20 février, Québec. Le même au même (n° 22). Nécessité de bien lier ensemble les différentes provinces, pour en augmenter la force par cette union. Remise en vigueur d'un système qui a causé la rébellion et par suite le démembrement de l'Empire. La politique maintenant semble être de diviser et subdiviser, et de former des gouvernements indépendants, au lieu de consolider le tout comme on fait aux Etats-Unis. Tout pouvoir est retiré au gouverneur général ; des communications, des instructions sont adres-

1795.

sées à des officiers ou fonctionnaires inférieurs, en sorte que l'autorité intermédiaire est virtuellement supprimée. Le résultat de tout cela est que l'ordre est renversé. Les choses sont tout à fait favorables à l'insubordination, et on peut s'attendre à en voir bientôt les fruits. Page 313

20 février, Québec. Dorchester à Portland (n° 23). Il lui transmet les Délibérations du conseil, du 18 janvier au 14 février. 318

Procès-verbal du 27 janvier. Liste des comptes à déposer devant le conseil exécutif. 319

Rapport sur la pétition des habitants de la rivière aux Glaises (district des Trois-Rivières). 322

Procès-verbal du 16 février. Rapport sur le revenu provincial et les dépenses civiles pendant l'année 1794, avec les délibérations et détails. 331

Estimation des dépenses pour 1795, et message au Conseil et à l'Assemblée concernant les revenus et les dépenses. 359

19 mars, Québec. Dorchester à Grenville. Demande que l'on décide si le surintendant des affaires indiennes doit être ou non sous l'autorité du commandant en chef en résidence à Québec. 453

Extrait d'une dépêche de Grenville, du 16 septembre 1791, qui porte que le surintendant des affaires indiennes dépendra du gouverneur de la province où il sera nécessaire qu'il ait sa résidence. 454

Suit la commission de sir John Thompson, même date. 455

28 mars, Québec. Dorchester à Portland (n° 24). Lui envoie diverses pièces relatives aux moyens pris par la législature pour pourvoir aux dépenses du gouvernement de la province. 374

Incluses—A. Discours aux deux chambres, 13 novembre 1793. 374

B. Message aux deux chambres, 29 avril 1794. 376

C. Discours aux deux chambres, 5 janvier 1795. 380

D. Message aux deux chambres, 16 février 1795. 382

1. Etat des recettes—Produit du revenu casuel et territorial, du 6 janvier 1794, au 5 janvier 1795. 385

2. Recettes—Produit des douanes et licences du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795. 386

3. Recettes—Produit des amendes, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795. 387

4. Etat de recettes—Produit des droits sur les vins, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795. 388

5. Etat du revenu net de toutes sortes, du 6 janvier 1794 au 5 janvier 1795. 391

6. Résumé des ordonnances de paiement pour la dépense civile. 399

7. Etat de la recette des droits sur les vins, applicable à la dépense dite contingente de la législature. 400

8. Estimation de la dépense pendant une année du gouvernement civil. 401

9. Droits de douanes perçus, et frais de perception. 407

E. Adresse du Conseil législatif, 20 janvier 1795. 408

F. Vote de subside par l'Assemblée. 409

G. Salaires et pensions dont il n'est pas nécessaire de communiquer l'état à la Chambre d'Assemblée pour l'estimation des voies et moyens. 412

H. Etat des pensions et salaires non compris dans l'estimation des dépenses civiles déposée devant le Conseil et l'Assemblée. 413

28 mars, Québec. Dorchester à Portland (n° 25). Il lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (15 février au 10 mars) et sur les terres de la couronne (18 janvier—21 mars). 417

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 6 mars. Communication au conseil de l'article 15 des instructions. 418

1795.

Rapport supplémentaire sur les comptes publics. Page 419
Requête de James Cuthbert, avec correspondance, etc. 422
Terres de la couronne. Procès-verbal du 6 mars 1795. Rapport sur des pétitions relatives au Cul-de-Sac, dans le port de Québec. 432
Rapport sur la pétition d'Abraham Cuyler demandant des terres dans Laval. 437
Pétitions de Adam Hartline et de Christopher Ebbinger. 438-439
Rapport sur une pétition relative à un quai à construire au Cul-de-Sac, par Munro et Bell. 440
Procès-verbal du 21 mars. Rapport concernant les terres sur la baie de Missisquoi. 447

2 avril, Québec. Dorchester à Simcoe. Remarques sur la demande faite par lui (Simcoe) de changements dans le département des affaires indiennes; il ne trouve pas nécessaire d'y acquiescer. 451

10 avril, Québec. Le même à Portland (n° 26). Remarques sur sa correspondance avec Simcoe au sujet du département des affaires indiennes, des troupes, etc. Embarras causé par des ordres contradictoires. 449

25 avril, Québec. Le même au même (n° 27). Reçu ses dépêches, mais non pas la copie du traité avec les Etats-Unis; les stipulations, en ce qui concerne les postes, sont depuis longtemps ébruitées aux Etats et dans le territoire indien. Il serait désirable d'amener une terminaison des hostilités entre les Etats et les Sauvages; mais Pickering, Wayne et leur agent affectent de dédaigner toute intervention. Toutes les dépenses, de l'autre côté de la ligne, sont discontinuées, excepté celles nécessaires pour la santé des troupes et la conservation des approvisionnements. Importance d'avoir d'autres forts pour remplacer ceux qu'on aura évacués, notamment les forts de Détroit et de Michillimakinac; mais il paraît que Simcoe a déjà donné des ordres à cet effet. 456

25 avril, Québec. Le même au même (n° 28). Est convaincu de toute l'importance de la paix avec les Etats-Unis. Montre combien, cependant, la situation où il se trouve est délicate, en raison de son discours aux Sauvages, sur la rivière des Miamis, en 1793. Danger au Détroit, et menaces de Wayne, s'arrogeant tous les droits sur le territoire du côté américain de la ligne arrêtée par le traité; doctrine énoncée également au lac Champlain, où le mal à craindre n'est pas considérable, tandis que le danger au Détroit est grand. Consentir aux demandes de Wayne, c'eût été désarmer les les troupes, leur ôter tout moyen de défense; c'eût été abandonner entièrement un précieux territoire à Wayne et à son armée. Sa réponse aux Sauvages était mesurée sur les actes des Etats, qui auraient dû rester dans les limites où ils étaient à la paix de 1783, aucun territoire ne leur ayant été livré à la frontière occidentale, faute par eux d'accomplir le traité. " Ils connaissaient le principe diplomatique, et nous l'ont dicté; mais l'application qu'ils en ont faite,à la rivière des Miamis,nous a fourni l'occasion de prouver que nous nous tenions strictement à la règle posée par eux." Le dessein des Etats est de pousser leurs réclamations jusqu'à l'extrême limite, moins les hostilités; et il (Dorchester) a craint qu'une politique de condescendance devant leur agression graduelle, n'eût pas d'autre résultat que d'en hâter le succès. De là nécessité d'une attitude pouvant à leur tour les mettre en inquiétude. Son effet. Remarques sur l'emploi aux Etats-Unis de ce qu'ils appellent " the old political engine " pour imprimer à la multitude des sentiments conformes aux intentions de ses gouvernants. Possibilité qu'il y avait de renverser le système fédéral, si le parti de l'opposition avait profité de certaines indiscrétions de ses adversaires. Tout cela est cause de la grande confusion dont ce continent est le théâtre. Il (Dorchester) ne cherche pas par ces explications à détourner le ministère de censurer sa conduite s'il y a lieu; mais il ne doit être blâmé qu'autant que l'intérêt national le pourrait

1795.

demander. C'est la ligne à tirer. Il s'est déterminé à remettre sa charge. Les motifs de son envoi en 1786 n'existant plus et la politique de cette époque ayant changé, il demanderait la permission de se retirer ; en outre, son grand âge lui refuse l'activité nécessaire dans un gouvernement si éloigné de la métropole. Page 458

25 avril, Québec. Dorchester à Portland (n° 29). Propose Chartier de Lotbinière pour le conseil, en remplacement de Collins décédé. Il est président de l'Assemblée, où, du reste, il y en a d'autres ayant toutes qualités pour être du conseil, si l'on augmentait le nombre de ses membres. Ne désire pas de changement ayant que les élections générales soient faites. Services des personnes en question à l'Assemblée, où elles cherchent surtout le bien général du Canada et combattent le danger que font surgir les animosités de partis. M. Collins était adjoint de l'arpenteur général. Il (Dorchester) croit que l'emploi pourrait être aboli. 464

25 avril, Québec. Le même au même (n° 30). Il transmet au ministre les Délibérations du conseil sur les affaires d'État, du 11 mars au 22 avril. 466

Procès-verbal du 22 avril. Requête de James Cuthbert (p. 467). Rapport (p. 472). 467, 472

Rapport sur des demandes de terres sur la rivière Ristigouche. 474

Comité nommé pour auditer les comptes du receveur général. 476

Salaire que le conseil recommande de payer au shérif et au geôlier des Trois-Rivières. 477

8 mai, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 14). Reçu ses dépêches. Ordre est donné d'emballer avec soin les marchandises destinées aux Sauvages. Envoie sous le pli des duplicatas de l'autorisation pour les nominations au conseil ; le mode de convocation peut être modifié. Les lettres envoyées depuis la signature du traité avec Jay expliquent la politique à suivre à l'égard des Sauvages. Félicitations sur l'attention portée aux dépenses publiques. Est fâché de voir qu'on ait mis en doute son droit d'exercer le commandement militaire. Sa seigneurie, assurément, voudra écouter les représentations du lieutenant-gouverneur ; mais toutes les matières relatives aux différents services ressortissent à son autorité. Les réquisitions d'effets d'habillement ont été transmises à la Trésorerie. 308

27 mai, Whitehall. Le même au même (n° 15). Combien le mécontentement exprimé dans sa lettre n° 22 (p. 313) lui fait peine. S'il (Dorchester) lui avait raconté les détails plus tôt, ces ennuis eussent pu être évités. Ses vues sur la consolidation de la force des provinces nord-américaines s'accordent avec les siennes. Il (Portland) ne croit pas qu'un examen impartial de la correspondance y découvre l'intention de retirer l'autorité au chef qui en avait été investi ni de lui en retrancher la moindre particule. Son pouvoir militaire subsiste tout entier. Lorsqu'il est nécessaire de correspondre directement avec le lieutenant-gouverneur, etc., il a toujours été nettement entendu que les lettres doivent être communiquées à sa seigneurie. Délimitation de l'autorité civile entre le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs, qui ont à envoyer au gouverneur toutes les informations qu'il leur demande. Mode dispendieux de la perception des droits de licences, et comment le rendre plus économique. 364

30 juin, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 16). Passage gratuit donné à Bernard Carey, loyaliste, et à sa famille. A son arrivée dans le Haut-Canada, il recevra une concession de terre et les mêmes avantages qu'il aurait eus s'il s'y était rendu en 1792. 478

6 juillet, Whitehall. Le même au même (n° 17). Sa Majesté est satisfaite de la manière dont les deux chambres bas-canadiennes se sont entendues ensemble pour pourvoir aux dépenses du gouvernement. Remarques là-dessus. Il (Portland) voit avec déplaisir les fâcheux dissentiments survenus entre lui (Dorchester) et Simcoe. Ses dernières lettres expliquaient que le département des affaires indiennes et le commissariat sont sujets aux ordres du

1795.

commandant en chef; seulement, dans les cas où leur administration intéressait le gouvernement civil du Haut-Canada,on espérait que sa seigneurie voudrait avoir égard aux désirs de l'autorité exécutive de cette province. L'espérance que, par la levée des bataillons en Canada et l'arrivée des troupes des Indes-Occidentales, sa seigneurie serait en état de renforcer le Haut-Canada, n'a diminué en rien son autorité en tant que commandant en chef, ni n'a pu affranchir Simcoe de l'obligation d'obéir promptement à ses ordres. Regrette que sa seigneurie ait pris la détermination de se retirer. Sa recommandation de Chartier de Lotbinière est agréée; celle relative au Conseil législatif sera prise en considération. Page 480

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q 72-73—1., Q 72-73—2.

1795.
16 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 31). Signale les inconvénients que causent au commerce provincial certaines formalités exigées pour l'importation des potasses et perlasses des colonies anglaises et qui ne s'appliquent plus aux provenances similaires des Etats-Unis. Envoie l'adresse de l'Assemblée sur ce sujet. Page 1

Adresse proposée, mais non adoptée, parce que l'on a pensé qu'une représentation moins solennelle serait suffisante. 3

Supplément à l'adresse. 9

16 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 32). Système de vente des terres que suit le gouvernement des Etats-Unis. Profits des spéculateurs. Il est difficile de dire exactement ce que l'arpentage d'un township coûterait au gouvernement. Le particulier qui demande des terres peut faire arpenter tout un towship pour £150, et les droits lui reviendraient à sept livres cours du pays les 1000 acres. Le changement en ce qui concerne ces droits, consistera à ajouter ceux afférents au gouverneur à la part de l'arpenteur général, qui est très petite. Son motif pour renoncer à ces droits, en 1766, était la pauvreté des colons; en outre, la perception par lui de ces revenants-bons pouvait paraître alors oppressive, sordide, tout à fait messéante au gouvernement du roi. Les circonstances ont changé depuis, les gens sont plus riches; mais il continue à croire que le représentant du Roi doit recevoir tous ses émoluments du Roi seul. 13

25 mai, Québec. Le même au même (n° 33). Nomination de Sewell aux fonctions de procureur et avocat général. P. L. Panet est nommé juge puîné pour le district de Montréal. 16

25 mai, Québec. Le même au même (n° 34). Reçu ses dépêches. Suivant ses instructions, il a fait une proclamation qui prohibe l'exportation des blés, des farines de blé et des pois à tous pays autres que la Grande-Bretagne et les autres Etats du roi. Il met sous ce pli l'opinion du procureur général sur cette prohibition. 18

Proclamation (texte anglais, p. 19); (texte français, p. 23) 19, 23

Opinion du procureur général. 27

25 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 35). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (23 avril-18 mai) et sur les terres de la couronne (22 avril–16 mai). 32

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 14 mai. Communication au conseil d'extraits de la lettre du duc de Portland sur l'exportation du blé, etc. 33

Procès-verbal du 16 mai. Rapport sur ce sujet. 35

Modèles de comptes soumis par Ainslie, pour la perception des droits de douane, drawbacks, etc., et rapport du comité. 39

1795.

Procès-verbal du 18 mai. Rapport sur le projet de proclamation concernant l'exportation du blé, etc. Page 41

Terres de la couronne. Procès-verbal du 2 mai. Rapport sur des demandes de terres. 44-90

(V. la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume).

Procès-verbal du 9 mai. Diverses demandes (cotées de A à Z) renvoyées au comité, etc. (Voir la liste alphabétique, fin de ce volume). 90–97

Rapport sur le caractère et les principes politiques des personnes demandant des terres dans Hinchinbrook. (Voir liste alphabétique.) 97

Rapport sur la demande par les habitants de Montréal de deux lots, l'un pour y construire un palais de justice et l'autre une prison. 97

Autorisation d'arpentages dans Dunham. 98

Délibérations au sujet de lots dans Godmanchester, Hinchinbrook et Hemmingford. 98

(Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.)

Procès-verbal du 14 mai. Délimitation de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil. 100

Rapport sur le caractère des personnes demandant des terres dans Ascot. 100

(Voir la liste alphabétique.)

Procès-verbal du 16 mai. Nouvelle délibération sur les limites de la Nouvelle-Longueuil. Rapport au long. 101

Rapport au long sur le résultat de l'arpentage du township de Dunham. 103

25 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 36). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Saint-Jean, du 30 août 1794 au 1er mai 1795. 106

Rapport. 107–8

30 mai. Dorchester à Portland (n° 37). Il lui communique un mémoire de John Young, exposant le tort et les pertes que va occasionner aux particuliers la nomination par le gouvernement d'agents chargés d'acheter du blé dans la province. D'autres mémoires seront présentés, auxquels Young, comme membre du conseil, n'a pas voulu avoir de part. 109

Mémoire. 111

10 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 38). Lui transmet le journal du Conseil législatif et copie des Actes passés à la dernière session du parlement provincial. Remarques sur quelques-uns de ces Actes. 119

Journal du Conseil législatif du Bas-Canada, 5 janvier–7 mai 1795. 121 à part. 2, p. 269

27 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 39). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (19 mai–23 juin). Elles comprennent le rapport du comité général sur les comptes publics. A suspendu, pour des raisons qu'il donne, le paiement d'un supplément de deux shillings et six pence par jour, réclamé par M. Gale pour services au bureau de l'arpenteur général. Il aimerait mieux un autre mode de rétribution qu'un ordonnancement rétroactif. A suspendu aussi le paiement d'une somme réclamée par le greffier-adjoint de la couronne, pour dépenses aux Trois-Rivières, en sus de la somme fixée pour le service. Regrette que des gentlemen en Angleterre cherchent à se faire récompenser en Amérique des services qu'ils ont pu rendre. Effets malheureux qu'une pareille pratique a eus dans les colonies perdues, et ce qu'il faut en appréhender dans celles qui restent. Ces personnes devraient recevoir une rétribution suffisante de leurs fonctions pour n'avoir pas à se livrer à des spéculations pécuniaires dans les colonies. 270

1795.

Procès-verbal du 15 juin. Pétitions de familles nécessiteuses se plaignant du renchérissement des farines causé par l'accaparement. Une enquête sera faite. Page 273

Procès-verbal du 23 juin. Rapport du comité général sur les comptes publics, suivi des procès-verbaux de ses délibérations et du détail des comptes, ainsi que de la requête de Gale. 275-332

27 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 40). Il lui envoie copie de la réponse de Wayne, avec la pièce qui l'accompagne. 333

Incluses. Lettre de Wayne à Dorchester, du 24 janvier 1794 (1795), accusant réception de la lettre de sa seigneurie du 6 octobre 1794. Wayne lui communique un extrait d'une lettre officielle de John Jay, envoyé près la cour de Londres. Il (Wayne) agira de concert avec sa seigneurie pour établir une bonne et durable entente. 334

Extrait de la lettre de Jay, en date du 12 juillet 1794, mandant que durant la négociation tout doit rester *in statu quo.* Si l'on avait pris, soit d'un côté ou de l'autre, des prisonniers ou des propriétés, il les faudrait rendre. 335

11 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 40). Ne peut concevoir comment Dundas avait pu penser que le clergé protestant touchait dîme en Canada. Sérieuses conséquences qu'aurait toute tentative d'introduire ici ce système. 336

11 juillet, Québec. Le même au même (n° 42). Mort de Campbell, commandant des Sauvages, surintendant et inspecteur des affaires indiennes. Dorchester transmet au ministre des requêtes du capitaine Claus, du 60e, et du lieutenant-colonel Fraser, du 34e, qui demandent ses emplois. Il recommande que celui que l'on choisira soit nommé agent-adjoint dans le Bas-Canada, et non surintendant. 338

Requête de William Claus. 340

Requête de Fraser. 343

11 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 43). Il a nommé Finlay auditeur pour les concessions de terres. 346

Commission de Finlay. 347

Lettre officielle à Hugh Finlay, en date du 17 juin 1795, signée: H. W. Ryland, lui annonçant qu'une commission a été préparée qui le nomme auditeur. 349

11 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 44). Transmet les Délibérations du conseil sur les terres de la couronne. (17 mai-23 juin). 351

Procès-verbal du 15 juin. Rapports sur diverses demandes de terres. 352-372

(Voir liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)

Procès-verbal du 23 juin. Demandes de terres renvoyées au comité. 372

(Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.)

18 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 45). Il lui soumet une demande d'augmentation faite par le percepteur ainsi que par les autres préposés de la douane, en conséquence de l'adoption de l'Acte qui élève les droits. Il désapprouve le mode de reddition de comptes des droits perçus par ce fonctionnaire, parce que ce mode n'est pas conforme aux prescriptions de la Trésorerie. Envoie des pièces indiquant la perte que la manière dont on a rendu compte du revenu a fait éprouver aux provinces. Poursuite formée par la couronne contre Grant et contre Mills, ex-receveur général, en remboursement de deniers que celui-ci s'est irrégulièrement appropriés. M. Grant était caution de Mills. Il (Dorchester) émet l'avis que tous deniers perçus à l'avenir se versent directement, et que les dépenses se paient par ordonnances, et ne soient laissées à la discrétion d'aucun employé. La perte d'argent n'est pas le seul mal à

1795.

craindre: la faculté de distinguer entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas se pervertit avec le temps, et les serviteurs inférieurs de la couronne en arrivent à rechercher avidement tous les petits profits casuels, et à les multiplier de toutes façons, ce qui fournit ensuite une belle matière aux fauteurs de sédition. Page 374

Correspondance et autres documents relatifs à ce qui fait le sujet de cette lettre. 379-407

18 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 46.) Lui envoie les procès-verbaux (imprimés) de l'Assemblée, du 11 novembre 1793 au 31 mai 1794, et du 5 janvier au 7 mai 1795. 408

(N'ont pas été copiés, les Archives en possédant un exemplaire imprimé.)

18 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 47.) Procès de Connolly, accusé de vol dans le magasin du roi à Lachine; son acquittement par le jury. Sa destitution. Pour dissiper toute idée de la possibilité de son innocence, il (Dorchester) transmet une requête de Connolly avec ses aveux. 409

Confession de Connolly. 411

Déposition de Mme Jones. 414

25 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 48.) Le duc de Liancourt a demandé la permission de venir dans le Bas-Canada, elle lui a été refusée. Règlement relatif aux émigrants français. Dénûment de ceux qui sont ici; on a fait une souscription pour les secourir. Il leur a permis de séjourner quatre mois dans la province pour qu'ils aient le temps de se procurer la permission de s'y fixer. Difficulté de trier ce monde. Demande que ceux qui commandent dans les Indes-Occidentales reçoivent l'ordre de ne plus laisser de ces émigrants venir en Canada, où ils sont à la charge du public et où leur présence n'est pas sans danger. 430

Liste des émigrants étrangers (*aliens*) arrivés à Québec sur la goélette *Susan Craigie*. 433

Lettre de Henry Hamilton, datée de la Dominique le 3 mai 1795, et présentant le marquis du Barail. 434

Commission de Hamilton à Barail, nommant celui-ci commandant d'un corps de royalistes français des Indes-Occidentales. 434

25 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 49.) Il lui envoie un extrait d'un rapport du conseil sur les propositions de la Nouvelle-Ecosse. L'Assemblée a le désir de placer les finances sur un bon pied. Disposition à traiter toutes les provinces libéralement. On a remis un bill à cet effet jusqu'à la ratification du traité avec les Etats-Unis. La conduite du juge en chef Osgoode et de son collègue pourra causer de l'embarras au nouveau gouverneur. Détails. 438

Extrait du rapport dont il est parlé dans cette lettre. 442

Etat A, indiquant les revenus de trois années, avec le produit annuel moyen. 452

Etat B, présentant une estimation des voies et moyens. 453

Considérations sur les moyens d'augmenter le revenu. 454

Autres pièces. 459-461

25 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 50.) Young a prêté serment comme membre de la cour d'appel; de Bonne, dit-on, a aussi pris séance; les autres le feront lorsqu'ils viendront à la ville, en sorte que la cour ne sera plus empêchée d'exercer ses fonctions par défaut de quorum. 464

3 septembre, Whitehall. Portland à Dorchester (lettre confidentielle.) Le général Prescott va être nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. Il est douteux qu'il puisse s'embarquer cet automne, mais il partira certainement au printemps. Portland regrette que sa seigneurie ait pris la détermination de se retirer. 420

3 septembre, Whitehall. Le même au même (n° 17). Reçu ses dépêches. A transmis aux lords du commerce les papiers relatifs aux plaintes des exportateurs de potasse et de perlasse (voir p. 1). Sur les frais d'arpentage, qui doivent être sup-

1795.

portés par les concessionnaires; et sur la libéralité dont fait preuve sa seigneurie, en renonçant à sa portion des droits d'actes. Comment la quotité de l'arpenteur général pourrait être réglée. Remarques sur la nomination de Lowell aux fonctions de procureur général, et de P. L. Panet à celles de juge puîné. Le pouvoir de mettre l'embargo sur l'exportation des blés, farines et pois, est dévolu à l'autorité exécutive de la province. Le plan de faire acheter des blés par des agents, duquel se plaint Young (v. pp. 109, 111), n'a été adopté qu'à cause des circonstances difficiles où l'Angleterre se trouve, et il n'a rien de permanent. N'importe la législation, il ne faut pas, sans la plus sérieuse considération de toutes choses, autoriser l'exercice du droit de lever dîme. Qu'il est bien important de maintenir la paix et le bon ordre parmi les Sauvages. Nécessité de nommer un successeur convenable à Campbell (v. p. 338). Ne voit rien contre la nomination de Finlay à la charge d'auditeur. Les pièces relatives à la demande d'une augmentation de leurs émoluments par les préposés des douanes ont été transmises à la Trésorerie; il est à désirer que les taxes publiques se versent avec le moins de diminution possible. Approuve la destitution de Connolly. A reçu les journaux. Page 421

3 septembre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 18). Il lui envoie copie d'une lettre à Simcoe sur le commissariat et le département des affaires indiennes, relativement au Haut-Canada. 428

(La lettre à Simcoe, de cette date, se trouve dans le vol. Q. 281-2, p. 376.)

6 septembre, Whitehall. Portland à Dorchester (lettre personnelle). On voudrait que les concessionnaires de terres, dans le Bas-Canada, pussent payer, outre les frais d'arpentage, etc., sur le pied de £3. 6s. 8d. par mille acres, une somme additionnelle, afin d'avoir ainsi une meilleure classe de colons. Demande à sa seigneurie de considérer cette proposition. 429

(Le vol. 73 contient copie des Actes passées à la session close le 7 mai 1795, et copie (imprimée) des procès-verbaux de l'Assemblée, qui se trouvent en cette forme aux Archives. La lettre enfermant ces pièces et datée du 7 août 1795, porte le n° 51.)

Liste des personnes nommées dans ce volume, qui ont demandé des terres, etc.

(Les chiffres indiquent les pages.)

A.—Alain, Belonie, 51, 56, Dugas, 51, Louis, 55; Alexandre, Louis, 75; Alixtead, William, 69; Allain, Louis, 51, 56; Allen, et ses associés, Ebenezer, 65; Anse au Griffon, 47; Andrews, Elkany, 46, Thomas, 46, William, 46; Antill, Major John, 49; Arseneau, Joseph, 57; Asplin, Samuel, 80; Aubry, Edward, 83; Audet, Gabriel, 58, Nicolas, 59.

B.—Bolan, Pierre, 370; Baldwin, Heth, 70, 94; Barr, Conrade, 373; Barrett, Reuben Hawley, 67; Barriau, Charles Olivier, 52, Jean-Baptiste, 52, John, 53, 54, Joseph Moses, 53, 54, Oliver, senior, 54, Oliver, 53, 54, 57; Bartholomai, George, 71; Beaubien, Antoine Desauniers, 370; Beaupré, Fief, 86; Beckwith, Colonel, 96; Bell, Benjamin, 81, John, 87, 368; Belle-Chasse, seigneurie de, 46, 66; Bender, John, 71; Bergeron, Stephen, 53; Bernard, Charles, 52, 55; Best, Herman, 355, 358, 360, Jacob, 69; Billings, Chileal, 74, Ebenezer, 74; Blais, Michel, 95, 362, 364, 372; Blake, Charles, 78; Bojack, Martin, 72; Borland, Francis, et ses associés, 47; Bouchard, Jean, 92, 362, Joseph, 362; Boudreau, Joseph, 52, 55, Francis, 52, 55; Bourg, Charles, 53, 54, François, 55, Rév. Jos. 60, Joseph Mathurin, 59, Mathurin, 59, Simon, 46, 363; Boyles, George, 84; Brace, Nathaniel, 65; Bracken, John, 71; Brandt, Frederic, 71; Bredon, Frederic, 71; Breymner, David, 369; Brown, Andrew, 86, Ebenezer, 67,

1795.

Edward, 86, Jesse, 67; Brunson, Daniel, et ses associés, 75, Daniel, 355, 358, 360; Bryant, Isaac, senior, 77, Isaac, junior, 77, William, 77, Buckingham, 45; Butcher, Thomas, 81.

C.—Caldwell, Henry, et ses associés, 92, Henry, 360, 361, James, 78; Cameron, Alexander, 67, Daniel, 67, 80, Duncan, 67, 69, 84, 355, 358, 360, John, 69; Campbell, James, 81; Canady, Hugh, 84; Cardinelle, Thomas, 369; Carleton paroisse de, 56; Carrigan, Patrick, 81, 82, Paul, 80, 81, Peter, 81; Carter, Christopher, 88; Carvis, Hypolite, 370; Cary, Baptiste, 57; Cascapédia, 50; Cascapédia, rivière, 59; Cascapébiac, rivière, 74; Chaleurs, baie des, 74; Chamberlain, Colbe, 66, James, 66, James, et ses associés, 93, William, 65, 66, 92, 96; Chambers, Joshua, 92, 353, 354, 360, Robert, 75; Châteauguay, rivière, 369; Chaterdon, Nathaniel, 68; Chaudière, rivière, 74; Cheshire, John, 44; Chuseman, Abijah, 66, 93; Church, Nathaniel, 94, Reuben, 94; Chitticks, Henry, 84; Claus, William, 370; Claw, John, 86; Clements, John, 48, Roswell, 48; Coey, Samuel, senior, 69; Coffin, Nathaniel, et ses associés, 63, Nathaniel, 67, 81, 96, Thomas, et ses associés, 369; Comeau, François, 60, François, jun., 53; Comirande, Louis, 370; Connolly, John, 74; Conroy, Patrick, 91, 353, 354, 355, 357, 358, 360; Cook, George, et ses associés, 85, Philip, et ses associés, 370; Corbin, Francis, 63; Corry, Samuel, 82; Craigie, John, 361; Creage, John, 69; Crocket, Chase, 48, John, 48, Joshua, 48; Cross, John, senior, 83, John, junior, 83; Cruikshank, Robert, 87, 368; Cultior, Gasham, 67; Cuyler, Abraham, 94; Burton, 94, Cornelius, 73, 94, Jacob Glen, 94, James, 94, William Howe, 94.

D.—Daly, Patrick, 75, 369; Davison, George, 64; De Bleury, Sabrevois, 369; De Lanaudière, Charles, 90, 352; Lanaudière, seigneurie de, 352; De Longueuil, Joseph, 100, 101, 102; de Mestral, Mary Henry (veuve de Lewis), 85; Denel, Michel, 79; Derrick, Philip, senior, 69; Desjarlais, Joseph, 367; de Tonnancour, Joseph M. 60; Dewart, John, 69; Douglas, Robert, 79; Dugas, Tranquille, 55; Duncan, Richard (ou Richard Duncan McGregor), 78; Dunn, Thomas, 81, 88, 98; Dupuy, Pierre, 49; Dwyer, Michael, 48.

E.—Edwards, Edward, 87, 368; Ellison, Joseph, 92, 353, 354, 360.

F.—Ferguson, Alexander, 69, John senior, 69, John 69, Thomas, 69, Thomas et ses associés, 91; Ferlat, Jean, 59; Filer, Samuel, 67, 69, Thomas 67, 69; Finlay, Hon. Hugh, 60, Hugh, 64; Fisher, James, 80; Fowles, Daniel, 50, John, 50, Robert Lewis, 49, 50; Folsin, William, 48; Fraser, Alexander, 370, Joel, 85, William, 69; Friot, Abraham, senior, 67, Abraham, junior, 67, Joseph, 67; Frist, Joseph, 69.

G.—Gale, Samuel, 72, 94; Gamer, Frederic, 72; Gaspé, baie de, 47, 86; Germain, John, 81; Giddet, Jean Baptiste, 56, 57, Louis, 56; Gilfillan, James, 69; Gilfillin, James, 81; Gilfilling, James, 67; Gilker, George, 59, 74; Glenn, Jacob, 370; Glen Simon, et ses associés, 73; Goddard, James Stanley, 78; Gorton, Jonathan, 94; Goudie, John, senior, 73, John, junior, 73; Goulet, Pierre, 58, Pierre, junior, 58; Grande-Rivière (voir Ottawa); Grandes-Prairies, 363; Grant, David Alexander, 93, John, 86, William, 74, 93; Greene, Benjamin, 87; Guay, Jean Baptiste, junior, 362, Guy, Jean, senior, 362.

H.—Hall, Benajah, 67, Elehen, 67, Enoch, 67, Nathan, 67, Samuel Read, et ses associés, 69, William, 49; Hambley, Silas, 67; Harrick Joseph, 48; Harrison, Edward, 93, Samuel, 93; Hart, Moses, et ses associés, 86, 370; Hatheway, Alfred et ses associés, 91; Hawkins, Joseph, 64; Hawley, Eli, 51, Reuben, 67; Henderson, James, 95; Henderson, James, 353, 357, 360; Henry, Mary, (voir de Mestral), 85; Hervieux, Marie Josephte, 369; Hill, Jonathan, 369; Hilton, William, senior, 45, William, junior, 45; Hogan, Hugh, 48, William, 48; Hogel, Francis, 369; Hoist, George,

82; Holms, David, 369, Elias, 369, Samuel, 369; Hulbert, Philo, 66, 67, Philo, junior, 67; Hyatt, Charles, 74, Gilbert, 100, 370.

J.—Jeffries, Thomas, 82; Jessup, Henry James, et ses associés, 48; Johnson, William, 67; Jones, John, 93.

K.—Kelloemyer, Christopher, 72; Kilborn, Charles, 67, 69; Kilburne, Joseph, 67; Killman, George, 95; Klinshroth, Caspar, 71; Koch, Henry, 71; Kollmyer, Andrew, 72; Kukell, Anthony, 82.

L.—Labrèque, John, 53; La Chance, Charles, 370; La Course, Baptiste, 370; La Gasé, (voir Migui), 362; Landry, Charles, 56, Joseph, 53, 55, Nicolas, 51, 56; Langan, Patrick, 75, 369; Lane, William, et ses associés, 64; La Pocadière, seigneurie de, 92; La Pointe, Gabriel, 58; L'Avoye, François, 49; Lay, Amos, junior, et ses associés, 95; Leblanc, Baptiste, 60, Basile, 52, Benjamin, senior, 52, Benjamin, 50, John 52, 58, Marin, 55, Peter, 57; Legard, Jean, 75; Le Hollier, Augustin, 86; Le Sieur, Augustin, 370; Lewis, Charles, 68, James, 68, Morris, 68, Oliver, 68, Samuel, 68, Thomas, 68, William, 68; Logan, David, 78; Loubert, Peter, 57; Luke, Phillip, et ses associés, 87, Philip, 355, 358, 360; Lunny, William, 80.

Mc.—McCallum, Peter, 69; McClintock, David, 74; McCumming, Jas, 63; McGill, James, et ses associés, 369; McGregor, Alexander, 78, Cill, 78, Duncan, 80, 81, John, 78, Richard Duncan, 78, Robert, 78; McHarg, Andrew, 64, John, 64, Patrick, 64; McKee, Benjamin, 56; McPherson, Daniel, 51.

M.—Mandeville, Richard, junior, 65; Marsh, Jacob, 79; Martineau, Jean Baptiste, 46, J. B. 363; Maskinongé, rivière, 352; May, Calvin, et ses associés, 96; Manning, Isaac, 68, Jacob, senior. 68, Jacob, 68, John, 68, Joseph, 68; Mercie, Pierre, 56; Mercure, Louis, 45; Michand, Jean, 49; Migui (ou La Gasé) Joseph, 362; Miller, Gilbert, 63; Mills, Cornelius, 83; Miner, Eliphalet, 48, (ou Minor), Samuel, 48; Missisquoi, baie de, 100, 371; Moffitt, William, et ses associés 80; Montréal, cité et district de, 97, 98, habitants de, 364; Moses, John, (sa femme et sa fille) 77; Mott, Jacob, 79, Richard, 79.

N.—New-Richmond, 74; Normandeau, Baptiste, 58, Louis, 52, 53, 55; Norton, Ebenezer, 67, George, 84, John, 84; Nouvelle-Longueuil, seigneurie de la, 100, 102; Nouvelle-Montagne, 50; Noxon, Simon, 67; Nush, Ephraim, 94.

O.—Odel, Charles, 68, Joseph, 68, Joseph, junior, 68; Ogden, Isaac, et ses associés, 73; Oliver, Charles, 52; O'Neill, James, 63, 76; Orra, Philip, 63, 76; Ottawa (ou Grande-Rivière), 65, 371.

P.—Palon, Gilbert, 68; Paquet, Charles, 58; Pearson, Christopher, 50; Pendleton, Benajah, et ses associés, 69; Pennoyer, Jesse, 67, 96, 100; Pepper, Henry, 70; Perry, James, 66, Thomas, 66; Petit, Antoine, 46, Dunham, 373; Phillips, Samuel, et ses associés, 370; Pierville, Legras, 369; Plerton, John, 48; Poirier, Alexis, 59; Powell, William, 93; Proctor, John, 71.

R.—Rankin, David, 369, James, 60, 370; Read, William, 363; Red Island, 46; Reychart, Joseph, 87; Robertson, Alexander, 60, Daniel, lieut-col., 87, James, 60; Robichaud, Francis, 55; Root, Elisha, 74; Ruiter, Henry, 355, 357, 358, 360, John, 100, 355, 358, 360.

S.—Saguenay, rivière, 64; Saint Cœur, Pierre, 54; Sainton, Joseph, 54, 57; Sander, Henry, 70; Sandersen, Robert, 96; Saunderson, Robert, 65; Savage, Abrams, 67, Edward, 67, James, 67, John, 67, Peter, 67; Sawers, John, 71, Moses, 71; Sawyer, James, 94; Sax, John, 369; Scott, Abraham, 80, Daniel, 84, David, 51, James, 54, 81, Samuel, 84, Thomas, 81, Walter, 81; Shoultz, John Andrew, 70; Shriber, John, 70; Simpson, Joseph, 68; Smith, rév. John, 46, 47, Joseph, 95, 353, 357, 360; Somers, Joseph, 71; Sorel, seigneurie de, 70, 73; Soussi, Charles, 49; Sowles, John,

1795.

79, William, senior, 79 ; Star, George, 65 ; Starnes, Andrew, 61, Charles, 61, Daniel, 61, Nathaniel, 61, Nathaniel, junior, 61 ; Steele, capitaine John, 63 ; Sterbrooke, Miles, 66 ; Stevenson, Hay, 78 ; Saint-Hyacinthe, seigneurie de, 361 ; Saint-Jean, fief de, 86 ; Saint-Ours, Charles, 8 ; Streit, Lodewyck, 87 ; Struthers, James, 85, John, 85, William, 85 ; Stubenger, George, 369 ; Sullivan, Daniel, 75.

T.—Taylor, Alexander, 91, 96, 97, 353, 354, 360, John, 46 ; Sharp, John, 93 ; Thompson, James, 95, 362, 364, 372, Robert 47 ; Towner, Ethiel, 67, Townsend, Micha, 94 ; Tracey, Samuel P. 67 ; Traverse, James, 50.

V.—Valentine, enseigne James, 61 ; Vaughan, William, 81 ; Visher, Frederic, 67 ; Vonderwelden, William, 96.

W.—Walker, Elijah, 47, James, 72, Luke, 62 ; Walton, Abraham, et ses associés, 66 ; Watson, James, senior, 67, James, junior, 67 ; Walker, William, 62 ; Ware, George, 46 ; Weedon, 95 ; Wehr, Chn., 91, 97, 353, 354, 360 ; Welden, Edman, 68, John, 68, Mikel, 68 ; Wells, Betsy, 72, Calista, 72, Colonel. 72, David, 94, Hannah, 72, Mary, 72, Oliver, 72, 94, Rebina, 72, Richard, 72, 94, Robert, 72, 94, Samuel, 72, 94 ; Wheaton, Caleb, 370 ; Wightman, Thomas, 92 ; Wilcia, William, senior, 68 ; Willard, Samuel, 95 ; William-Henry, 73, 94, 97 ; Williams, David, 47, George, 47 ; Wilsea, Isaac, 68 ; Wood, George, chirurgien, 75 ; Wragg, Benjamin, 62, 78, Elizabeth, 62, 77, Richard (sa femme et sa fille) 76, William, 62, 78.

Y.—Yeal, Theophilus, 70 ; Yeomans, Menicord Harris, 92 ; Young, Alexander, 69, Andrew, 69.

Z.—Zofelt, William, 67.

TOWNSHIPS.

A.—Acton, 93 ; Armagh, 363, 372 ; Ascott, 100 ; Aylesbury, 66.

B.—Barford, 91, Barnston, 371 ; Bury, 96.

C.—Carleton, 50, 55, 59, 60 ; Charleston, 52 ; Clapham, 50, 63, 64, 91, 92, 356 ; Clifton, 48, 49, 64, 75, 86, 87 ; Cox, 50, 51, 54.

D.—Ditton, 65 ; Dunham, 88, 92, 98, 103.

E.—Eli, 95 ; Emberton, 69.

F.—Farnham, 70, 72, 73, 87, 94, 356.

G.—Godmanchester, 63, 98, 366 ; Granby, 361 ; Grantham, 93, 373 ; Grenville, 371.

H.—Ham, 91 ; Hatley, 371 ; Hemmingford, 44, 61, 63, 67, 68, 69, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 98, 366 ; Hereford, 371 ; Hinchinbrook, 62, 64, 65, 76, 77, 78, 97, 98, 366 ; Hunterstone, 93.

M.—Maria, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 ; Maskinongé, 90.

P.—Potton, 91, 92, 355, 358, 359.

R.—Rawdon, 49, 87 ; Roxton, 87, 373 ; Royston, 97.

S.—Stanbridge, 64 ; Stanhope, 66, 93 ; Stoke, 373 ; Sutton, 91, 92, 355, 358, 359.

T.—Tingwick, 66 ; Tring, 45.

U.—Upton, 93, 373.

W.—Wickham, 60, 376 ; Wotton, 373.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 74-1.

6 août, Québec. Dorchester à Portland (n° 52.) Lui transmet les réquisitions de marchandises pour les Sauvages du Haut et du Bas-Canada. Page 1

Réquisitions. 2-5

7 août, Québec. Dorchester à Portland (n° 52, qui devrait être 53). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et sur les terres de la couronne, du 24 juin au 23 juillet. 7

1795.

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 3 juillet. Dépôt de pièces relatives à l'importation des produits des Indes-Occidentales. Page 7

Rapport sur la pétition de familles nécessiteuses de Québec, avec les délibérations, etc. 9

Rapport préliminaire sur des questions proposées par Portland. 22

Procès-verbal du 6 juillet. Proclamation contre l'accaparement, etc. 24

Procès-verbal du 23 juillet. *Mandamus* concernant certains conseillers (y nommés). Les autorisations sont à part. 27-33

Rapport sur la question renvoyée au conseil par le duc de Portland au sujet de l'adresse de la Nouvelle-Ecosse. 33

Terres de la couronne. Rapports renvoyés à un comité. 50

Rapport sur des pétitions, mémoires et états de commissaires. 52-64

(V. la liste alphabétique à la suite des analyses de ce présent volume.)

7 août, Québec. Dorchester à Portland (n° 54). Etat des entrées et des sorties de navires au port de Québec. 65

8 août, Québec. Le même au même (n° 55). Est reconnaissant de l'opinion favorable que le Roi a de lui. Il est à désirer, comme le dit la lettre de sa grâce, que l'on prenne des moyens d'améliorer les lots de l'Eglise et de la couronne, mais quant à lui, il lui est impossible à présent de consulter les avocats de la couronne. Espère que son successeur viendra armé d'une autorité suffisante pour rétablir le bon ordre; autrement il (Dorchester) eût conseillé de rappeler les deux juges en chef ou le gouverneur, ou, mieux encore, ces trois personnages. Leur rappel immédiat permettrait peut-être de découvrir la source de ce sous-courant politique qui naguère attaquait les fondements mêmes du gouvernement dans les provinces insurgées. 66

8 août, Québec. Le même au même (n° 56). Lui envoie l'état des forces militaires dans l'Amérique du Nord. 68

Etat. 68*a*

28 août, Québec. Dorchester à Portland (n° 57). Difficultés qui se sont produites jusqu'à présent dans les concessions de terres; dispositions prises pour rectifier les erreurs d'arpentages, etc. Annonce que tous les frais pour l'obtention des lettres patentes seront à la charge du concessionnaire. Le procureur général a eu l'ordre de préparer l'autorisation des arpentages. Délibérations du comité des terres, etc. 75

Liste des incluses, rapports du procureur général, etc. 77-106

28 août, Québec. Dorchester à Portland (n° 58), Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux terres de la couronne (24 juillet—21 août). 107

Procès-verbal du 17 août. Rapports sur les pétitions. 108

(Voir la liste alphabétique.)

Projet d'autorisation d'arpentages, avec les délibérations. 113

Tableau des droits d'actes de concession. 115

Requête de Johnston à Purss. 117

Lettre de Simcoe sur la nomination d'arpenteurs chargés de déterminer la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 118

Procès-verbal du 19 août. Tableau des droits d'actes. 120

Id. du 21 août. Rapports sur les demandes de terres. Celle de Thomas Dunn et de ses associés est accordée. Autres demandes renvoyées au comité. 121

(V. la liste alphabétique.)

5 septembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 59). Pour mettre fin, dans le cas des terres concédées à Dunn, aux difficultés causées par le manque d'une formule légale, il a nommé Coffin arpenteur général des terres forestières, afin qu'il puisse, en cette qualité, signer tous actes nécessaires. 124

Nomination de Coffin. 125

5 septembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 60). On dit que la récolte, dans la province, est très mauvaise. A nommé une commission chargée de faire une

1795.

enquête sur son résultat. Craint qu'il ne soit nécessaire d'interdire l'exportation du blé. Page 127

9 septembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 61). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises apportées par la *Sarah*; pièce en date du 3. 128

Rapport. 129

9 septembre, Québec. Dorchester à Portland (lettre personnelle). Il lui présente et recommande le lieutenant-colonel Campbell, qui commandait à la rivière des Miamis, et a mené la correspondance avec Wayne, en août 1794. Campbell lui donnera les dernières nouvelles. 73

19 septembre, Québec. Le même au même (n° 62). En conséquence du rapport sur le résultat des récoltes, il a fait une proclamation qui prohibe l'exportation du blé et des farines pendant la saison actuelle. Envoie un état des quantités expédiées par navires avant l'interdiction. Apparences de disette ; mais il espère, cependant, qu'il y aura assez de blé pour la consommation et les semailles ; sinon, il faudra en demander à la métropole pour les troupes et les habitants. La récolte serait bonne dans le haut Canada. A écrit à Simcoe de lui faire rapport. 132

Délibérations du conseil concernant l'enquête sur l'état de la récolte. 134–170

Proclamation. 171

Liste des navires avec chargements de blé pour la Grande-Bretagne, qui sont partis en convoi. 176

Id. qui sont partis avant le convoi. 177

Id. qui sont sortis du port depuis le 8 août. 178

Id. qui ont mis à la voile depuis le départ du convoi. 179

19 septembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 63). Il s'est élevé une difficulté à l'égard de la limite entre le Haut et le Bas-Canada. On a envoyé à Simcoe le rapport du comité du conseil, avec une carte des terres entre le Saint-Laurent et l'Ottawa, laquelle, avec les observations qui l'accompagnent, aidera sa grâce à décider s'il est nécessaire de modifier l'arrêté concernant la division des deux provinces. 180

Délibérations du conseil sur le sujet de la ligne séparative des provinces, etc. 181

Copie de la lettre transmettant à Simcoe ces délibérations. 195

Carte représentant la langue de terre entre l'Ottawa et le Saint-Laurent. 195*a*

19 septembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 64). Il lui transmet une requête du juge en chef et des juges de la cour du banc du roi de Montréal, demandant un commis pour la garde des dossiers. 196

Représentation du juge en chef, etc. 197

10 octobre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 20). Il lui recommande de maintenir la défense d'exporter des blés, etc., à tout pays autre que l'Angleterre, à cause de la disette qui continue. 72

10 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 65). Demande du "rector," etc., de la Christ-Church, de William-Henry, relative aux privilèges acquis par toute corporation ecclésiastique. Dorchester transmet aussi copie d'une pétition de la Christ-Church de Montréal, tendant à lui obtenir des lettres patentes qui l'érige en "parsonage," et conférant aux "rector, wardens and vestry" les pouvoirs de corporation, mais sans soumettre à la dîme les paroissiens. Les rapports marquent une différence essentielle d'opinions entre l'ancien procureur général et le nouveau sur le point de savoir si le clergé protestant en Canada peut ou non exiger la dîme. 199

Pétition de la Christ-Church de William-Henry. 201

18 octobre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 19). Reçu ses lettres. Il approuve le principe suivi pour régler la réclamation de Gale; celui-ci pourra être récompensé de ses services passés, etc. Les officiers coloniaux dont la présence

1795.

sera requise recevront l'ordre formel de se rendre à leur poste. A l'égard des émigrants français, les forces considérables dirigées contre les Antilles françaises ne peuvent manquer d'assurer leur retour dans leurs demeures et leurs domaines. Regrette qu'il y ait désaccord entre sa seigneurie et les juges en chef, dont la position et le caractère devraient faire espérer que le respect de la constitution, et un ferme désir de soutenir le gouvernement régleraient leur conduite. Les réquisitions de marchandises pour les Sauvages ont été transmises à la Trésorerie. Page 169

21 octobre, Whitehall. Portland à Dorchester (n.° 21). Demande à sa seigneurie d'arrêter avec le gouvernement américain les mesures nécessaires pour l'évacuation des postes au temps prévu par le traité. 74

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1795.

Q. 74-2.

1794. 21 août, Montréal. Dorchester au baron de Carondelet, gouverneur de la Louisiane. Expose les mauvais traitements faits aux correspondants et traiteurs de Todd et McGill et de Forsyth et Richardson, par des individus agissant sous les ordres de l'officier commandant au fort Saint-Louis, sur le Mississipi, lorsqu'ils trafiquaient dans cette rivière, à cent milles au-dessus du dernier poste occupé par des troupes espagnoles. Communique directement avec lui, et non pas par l'intermédiaire de leurs cours respectives, persuadé qu'il (Carondelet) fera faire justice. Page 234

(Pièce incluse dans la lettre de Dorchester n° 68 du 26 octobre 1795).

1795. 2 janvier, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à King. N'a pas encore reçu les lettres le nommant aux conseils exécutif du Bas et du Haut-Canada. Elles auront probablement été envoyées dans le paquet d'août, qui s'est perdu. Espère qu'elles seront renouvelées et expédiées sans délai. Inconvénients et désappointements causés par la non-arrivée de ces lettres. 329

24 janvier. W. Grant au même. Lui envoie une lettre sur la situation du colonel Gugy et de son fils par rapport à des terres à eux léguées et dont ils ne peuvent jouir, n'ayant pas reçu d'acte de dénization. Il (Grant) demande que cet acte leur soit expédié et aussi qu'on leur concède les terres en question. 331

Incluse. Thomas Dunn à Grant, lettre datée de Québec le 23 octobre 1794, fournissant les détails de l'affaire de Gugy. 332

5 février. Mémoire (en français) du Séminaire de Montréal, envoyé par l'évêque de Léon, au sujet des biens appartenant au séminaire. 336

Observations préliminaires. 342

20 février, Québec. Finlay à King. Anxieux de savoir si quelque décision a été prise au sujet de sa rémunération. Rappelle son exposé de ses services et sa demande de l'emploi d'auditeur. Envoie copie d'un mémoire établissant qu'il est juste d'attacher un salaire à l'office auquel il a été nommé par lettres patentes mais sans rétribution. Il serait parfaitement content de £200 d'appointements par année. Si on les lui refuse, il lui faudra continuer à souffrir. Vigoureux appel à des sentiments personnels. A lieu de croire que Dorchester a recommandé de lui accorder la concession de la seigneurie et des forges de Saint-Maurice. Requête (de Finlay) à cette fin. Que le président du comité des terres aura probablement à faire une forte besogne. Il (Finlay) continuerait volontiers ses services dans ce comité si l'on attachait un salaire à l'emploi de greffier de la couronne. 348

Pièces mentionnées dans une lettre d'envoi de M. Ingram, neveu de Finlay. 353-358

6 avril, Londres. Robert Hunter à Portland. Transmet une lettre de marchands faisant commerce au Canada, en faveur de la nomination du colonel Fraser à un emploi dans le département des affaires indiennes. 359

1795.

Lettre de ces marchands. Page 360

25 avril, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite. Consultera avec Simcoe et communiquera le résultat de leur consultation. N'a pas encore reçu les lettres portant sa nomination au conseil exécutif. Importance de cette nomination en ce qu'elle lui permettra de faire faire des progrès à l'instruction publique, à la religion, etc. 362-364

14 mai, Portsmouth. Simon McTavish à King. Lui rappelle que Clarke a demandé qu'il (McTavish) fût nommé au Conseil législatif. N'a nul désir d'avantages pécuniaires, mais croit qu'il peut raisonnablement avoir celui d'obtenir une voix dans la législature. 365

26 mai, Québec. Finlay au même. A envoyé le duplicata de sa précédente lettre. Dorchester, paraît-il, a l'intention de le proposer pour la fonction d'auditeur, s'il (Finlay) le désire. Accepte. Si les droits d'actes de concessions étaient doublés, on ne demanderait pas un acre de terre de moins. Suggère de porter les droits attribués à l'auditeur à dix shillings par 1,000 acres, émolument pour lequel il aurait à exercer sa surintendance sur les réserves de la couronne et du clergé. Si les lettres patentes de M. Cholmondley comprennent le Canada, il (Finlay) ne peut espérer d'être que son adjoint, recevant un supplément de droits pour la surintendance des réserves. 367

10 juin, Québec. Opinion de Sewell, procureur général, sur la question de savoir si les " rector, wardens and vestry " de la Christ-Church à William-Henry sont une corporation autorisée à convoquer des assemblées paroissiales pour cotiser les paroissiens. 203

(Incluse de la lettre de Dorchester, n° 65, du 10 octobre ; voir le vol. Q. 74-1, p. 199).

12 juin, Nouvelle-Orléans. Le baron de Carondelet, gouverneur de la Louisiane, à Dorchester. Des traitants se sont plaints à lui d'avoir été dépouillés sur le Mississipi par des officiers espagnols. Ce n'est pas à lui, mais aux cours de prononcer. Il attire son attention sur la traite illicite qui s'exerce depuis longtemps, et fait remarquer que les individus qui se plaignent maintenant n'ont pas été traduits en justice, mais qu'on s'est contenté de confisquer leur marchandise. Il transmettra, néanmoins, à la cour d'Espagne sa lettre (de Dorchester) et la présente réponse, afin que Sa Majesté décide. En attendant, son devoir est d'obéir aux ordres qu'il a. 236-238

(Voir lettre de Dorchester n° 68 du 26 octobre 1795).

27 juin, Québec. S. Gale à Pulteney. Pourquoi il a tardé à écrire. Se plaint des délais du service des concessions de terres. Il a lui-même débrouillé les anciennes concessions françaises, mais la réputation acquise semble n'être pas d'un grand secours à un homme de son âge, ayant pourtant une nombreuse famille. Il aurait quitté Québec en 1792, sans la récompense que lui offrait en perspective le feu juge en chef. Disproportion entre la somme proposée, lui eût-elle été payée, et la valeur de son travail. Fâcheux effets d'un système d'économie mal entendu. Le service coûte vingt fois plus qu'il ne coûterait, si l'on y employait des auxiliaires capables. Que les dépenses ne sont pas convenablement portées en compte. Se voit obligé d'aller lui-même aux Etats-Unis pour recueillir ce qui reste de la propriété qu'il y avait. Il appréhende des intrigues contre lui, non pas de la part de lord Dorchester, mais de celle de quelqu'un qui possède sa confiance. 363-370

6 juillet, Londres. Ingram à King. Lui envoie copie de lettres de Finlay, etc. 382

11 juillet, Québec. Finlay au même. Envoie copie de la commission par laquelle Dorchester le nomme auditeur du Bas-Canada. Revient sur sa proposition concernant le tarif des droits d'actes de concessions de terres de la cou-

1795.

ronne. Espère que Portland donnera instruction à son excellence de recommander, à la session législative prochaine, d'assigner un salaire au greffier en chancellerie, et d'allouer un supplément de droits d'actes pour les concessions de terres. Page 383

Pièces incluses. Lettre de Ryland, en date du 17 juin, annonçant à Finlay qu'il est nommé auditeur. 386

Commission. 388

Tableaux des droits d'actes proposés par le comité des terres (p. 390) et par Finlay (p. 391). 390-391

15 juillet, Québec. L'évêque (anglican) de Québec. Réponse à l'opinion du procureur général que les " rector, wardens and vestry " de la Christ-Church, à William-Henry, ne sont pas une corporation, et n'ont pas pouvoir de convoquer des assemblées paroissiales dans le but de cotiser les paroissiens. Nécessité d'une intervention législative, pour mieux régler les affaires ecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre dans la province. Jusqu'à ce qu'on ait érigé et doté des paroisses selon l'Acte 31 George III, aucun Acte de la législature ne peut faire disparaître les difficultés contre lesquelles les congrégations protestantes ont à lutter, parce qu'aucun Acte ne peut être rédigé de manière à être applicable à ces congrégations en tant que collectivités. Il leur faut rester dans un état indéterminé, que les lois n'ont pas prévu. L'évêque propose qu'il soit érigé des " rectories ", selon la constitution anglicane, dans les villes de Québec et de Montréal et dans les bourgs des Trois-Rivières et de William-Henry, et que des ministres, dûment investis, soient donnés aux églises. Signale la condition ravalée de l'Eglise d'Angleterre, réduite à demander à l'Eglise de Rome un local pour la célébration de ses offices à Québec, siège actuel de l'évêque protestant. Supplie sa seigneurie d'intervenir pour la soustraire à cette dépendance si peu convenable, et pour venir en aide à la congrégation protestante des Trois-Rivières, qui tient ses offices, par tolérance, au palais de justice. Appelle l'attention et donne des détails sur l'état de l'instruction publique dans la province, où il n'y a pas un collège digne de ce nom, ni d'écoles inférieures bien conduites. Il en résulte que les hautes classes sont forcées d'envoyer leurs enfants aux Etats-Unis pour y achever leurs études, nécessité qui offre bien des dangers. L'évêque suggère qu'il y ait un instituteur protestant dans chaque ville et chaque paroisse, chargé d'y enseigner l'anglais gratuitement, et l'écriture et l'arithmétique à un prix bien modéré. Raisons d'adopter cette proposition. 207

Pièce incluse dans la lettres de Dorchester n° 65, du 10 octobre. (V. Q. 74-1, p. 189.)

Pétition du ministre, etc., de la Christ Church de Montréal, en date du 29 octobre 1792. 214

Opinions du procureur général Monk (p. 219) et du procureur général Sewell (p. 222.) 219-222

22 juillet, Québec. Finlay à MM. Ingram. A la perspective d'obtenir un emploi dans le département chargé du service des concessions de terres; y travaille depuis huit ans. Il pourrait aussi être employé à protéger les réserves de la couronne et du clergé contre les déprédations. Ce qu'il propose par rapport au tarif des droits d'actes de concessions. Si les lettres patentes de l'auditeur Cholmondley n'embrassent pas le Canada, l'inspection des réserves pourrait faire partie des fonctions de l'auditeur dans ce pays. 392

30 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Il y a trois cents miliciens de Pensylvanie rendus à Presqu'Isle pour y construire un fort. Comme il a été décidé que l'on commencerait un établissement à Long-Point, il (Simcoe) visitera cette partie du pays. Demande la permission de placer un détache-

1795.

ment (100 hommes) des Queen's Rangers à Turkey-Point. Il faut, selon lui, se hâter de prendre les dispositions nécessaires. Page 309

(V. la lettre de Dorchester, n° 73, du 7 novembre.)

17 août, Québec. Dorchester à Simcoe. Comme la situation des affaires du Roi dans le Haut-Canada lui paraît avoir changé, il ne voit rien qui s'oppose à ce qu'il emploie les Queen's Rangers, en leur qualité civile, pour des desseins d'intérêt provincial, notamment pour ceux qui ont eu l'approbation de Dundas. Mais cet emploi ne doit pas nuire au service du transport des munitions de guerre et de bouche aux postes. 311

(Incluse de la lettre de Dorchester, n° 73, du 7 novembre.)

21 août, Twickenham. Sir John Johnson à————. Fait valoir les droits de Claus à l'emploi de Campbell décédé, dans le département des affaires indiennes. Il (sir John) est obligé maintenant de soutenir la famille, ce qui est pénible à celle-ci après tous les services qu'elle a rendus au gouvernement. Brant écrit au sujet de sa médaille et de sa montre, qu'il a laissées à quelqu'un, la première, pour la faire graver, et l'autre, pour y faire faire des changements. 296

4 septembre, Détroit. McKee à Chew. Il lui envoie copie du traité conclu entre Wayne et les Sauvages. Les Shawanises et les Outaouais ont décidé de quitter le Miamis, et sont sensibles à la bienveillance que leur a témoignée leur Père en leur proposant pour retraite le Chenal-Ecarté. Il (McKee) ira dans quelques jours faire marché avec les Chippeweys d'un canton de terre pour eux. Il ne paraît pas que les Sauvages aient une idée juste de l'étendue des cessions faites par le traité ; lorsqu'ils seront mieux renseignés, ils verront à quel point ils ont été dupés. On rapporte que Wayne prendra possession cet automne d'une portion du territoire indien, notomment de Turkey-Point. 286

(V. lettre de Dorchester n° 71 du 26 octobre).

14 septembre, Détroit. McKee et Chew (extrait). Egouchenay revenu des conférences avec Wayne, a apporté une copie du traité. Comme on le lui lisait, il a déclaré, et d'autres chefs aussi, n'en avoir jamais entendu mentionner tels et tels articles. Après ces marques de la duplicité des Américains, la fidélité des Outaouais aux Anglais est encore plus fermement enracinée. 288

(Pièce contenue dans la lettre de Dorchester n° 71 du 26 octobre.)

30 septembre, Londres. Le colonel Alexandre Lennox à Portland. Il demande que son fils soit nommé à l'emploi devenu vacant, dans le département des affaires indiennes, par la mort de Campbell. 398

12 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 66). Il lui envoie un exemplaire (imprimé) des Statuts du Bas-Canada, depuis l'établissement de la présente constitution. 230

(Ces lois sont contenues dans le premier volume des Statuts provinciaux.)

12 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Il y a apparence que le traité avec les Etats-Unis va se terminer. Espère que son système, qui tend à combiner les moyens de protection civile et les dispositions militaires pour l'avancement et la sûreté de la province, sera mis en pratique. Conformément aux restrictions de sa seigneurie, il s'en tiendra à encourager la construction de scieries et de moulins à farine près de Long-Point et sur la Thames. Envoie un plan indiquant l'emplacement de ville qu'il avait choisi à Long-Point, une caserne, une jetée et un blockaus pour la protection du port. A descendu jusqu'à Docksteder's ; le portage y est commode pour le transport des marchandises, etc., et n'épuise pas les forces du soldat comme la lutte contre le rapide du fort Erié. Envoie aussi un rapport sur Chatham. 312

(V. lettre de Dorchester n° 73, du 7 novembre.)

1795.

16 octobre, Québec. Dorchester à Portland. Il a reçu la lettre accordant congé à Pownall, secrétaire du Bas-Canada ; et a donné la permission voulue. Page 231

23 octobre, Québec. Finlay à King. Est peiné d'apprendre qu'il est malade. S'excuse de lui écrire si souvent, mais compte sur sa complaisance pour la communication des vues exprimées dans les lettres qu'il lui adresse. Ses cinq garçons serviront leur roi ; son second fils est " midshipman " sur l'*Argonaut*, et l'aîné attend l'ordre de joindre le Royal-Fusiliers à Halifax. 400

24 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 67). Il lui envoie l'état des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 15 octobre. 232

24 octobre, Québec. Le même au même (n° 69). Transmet les réquisitions de munitions, etc., pour 1796, conformément à la lettre de la Trésorerie. 241

Réquisitions. 242, 250

25 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 70). On a débarqué des transports qui ont amené les troupes à Halifax, un certain nombre de colis contenant des effets, tels que havre-sacs, etc., que l'on suppose être pour l'usage des Royal-Volunteers canadiens. Ces effets ne sont pas en quantités proportionnées ; mais comme il n'y a ni lettres ni factures d'envoi, il est impossible de dire si les capitaines ont tout débarqué. 259

26 octobre, Québec. Le même au même (n° 68). Représentations faites par des marchands de Montréal au sujet du mauvais traitement que leurs correspondants et traiteurs sur le Mississipi recoivent d'un agent de l'officier commandant au fort espagnol de Saint-Louis sur ce fleuve. Il a écrit au gouverneur de la Louisiane, et envoie copie de sa lettre et de la réponse. Les marchands intéressés vont transmettre à leurs agents à Londres le compte de leurs pertes avec preuves à l'appui. 233

(La lettre de Dorchester du 25 août 1794, et la réponse du gouverneur de la Louisiane, du 12 juin 1795, ont été indiquées ci-dessus à leurs dates respectives.)

26 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 71). Il lui envoie copie du traité entre Wayne et diverses tribus de Sauvages (y dénommées), avec cartes etc. Les parties de ce traité qui portent atteinte à celui conclu par lord Grenville avec M. Jay peuvent être l'objet d'un règlement entre les deux gouvernements. Les Sauvages voient qu'ils ont été trompés. 264

Traité du 3 août 1795. 266

26 octobre, Québec. Dorchester à Portland (n° 72). Il lui transmet copie du bail à ferme des postes du roi sur le littoral du Labrador. Teneur de ce bail. Le loyer est de £400 cours canadien ou £360 sterling ; mais il serait plus élevé si la location se faisait régulièrement au plus haut enchérisseur. Comme le revenu des postes est applicable aux dépenses du gouvernement civil, il (Dorchester) pense que les serviteurs du Roi devraient indiquer les meilleurs moyens de l'utiliser, pour l'avantage public et aussi pour ôter aux fauteurs de sédition un prétexte de déclamation contre le gouvernement. 289

Copie du bail, en date du 26 juin 1786 et signé par Hope. 291

2 novembre, Québec. Coffin à A.-I. Badeau. Les colons établis au bourg de William-Henry n'auront pas à faire de réponse formelle et expresse, leur cas étant soumis à la décision du roi. Dorchester pense que le droit féodal devrait être abandonné, et remplacé par une redevance annuelle modérée. 326

5 novembre, Québec. Dorchester à Simcoe. A pris connaissance avec satisfaction des plans où sont tracés les havres, villes et communications intérieures entre Toronto et la Tranche. Sa demande (Simcoe) relativement à l'établissement projeté est inattendue. Cependant, tant qu'il (Dorchester) sera commandant en chef, il agira selon son propre jugement. Dispositions militaires qu'il fait en conséquence du traité. Il retire les troupes du Haut-Canada, mais jusqu'à la fin de la guerre, elles seront nécessaires dans le Bas-Canada. 315

(V. lettre de Dorchester n° 73, du 7 novembre.)

1795.
6 novembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Il a reçu un mot de Simcoe lui annonçant qu'une somme de £500 a été votée pour la construction d'églises dans le Haut-Canada; et espère que l'on va, après cela, nommer des ministres, et leur donner des salaires convenables. Il serait bon de les établir dans les townships qu'il a déjà mentionnés, à l'exception de Détroit, qui est cédé. Les raisons qu'il en a exposées dans sa lettre à Dundas acquièrent plus de force à mesure que s'accroît la population. Il espère que des hommes honorables et pieux s'offriront, et même pour une rétribution moindre que celle proposée, quoique, selon lui, une allocation annuelle de £150 par le gouvernement et de £50 par la "Society for the Propagation of the Gospel" ne soit rien moins qu'exorbitante. Ce n'est que bien graduellement, bien lentement même, à ce qu'il craint, que les réserves donneront quelques ressources; et Simcoe est d'avis que le prélèvement d'une dîme dans le Haut-Canada serait tout à fait inopportun, sinon impraticable; quant à Dorchester, il lui paraît impossible d'établir un droit pareil dans le Bas-Canada, et fort dangereux de le tenter. Réitère sa demande d'une allocation annuelle de £150 à quatre clergymen, ajoutés au présent "établissement" ecclésiastique du Haut-Canada, et de la même allocation à M. Addison, ministre à Niagara. Il a reçu une requête des seigneuries de Caldwell et de Christie, situées à l'entrée du lac Champlain, et qui renferment l'une 40 et l'autre 20 familles; ces familles sont prêtes à fournir £50 par seigneurie annuellement pour l'entretien d'un clergyman; Caldwell donnera un lot de 100 acres à l'usage de cet ecclésiastique et contribuera en outre à la construction d'une église. Il (l'évêque) appuie leur demande d'assistance. Anxiété des commissaires ecclésiastiques, dont les salaires sont suspendus, quoiqu'il ait été autorisé par Dundas à les employer. Ils ne sont pas encore placés sur la liste du personnel ecclésiastique provincial, et pourtant le Roi a, dès juin 1794, ordonné de les y mettre. L'évêque propose de changer le nom de commissaire ou délégué pour celui d'archidiacre. Demande aussi le pouvoir de délivrer des licences de mariage, afin de prévenir les irrégularités. Envoie sous le pli une lettre de Simcoe sur le sujet d'une université haut-canadienne. Conseille encore de s'adresser à l'évêque de Lincoln pour avoir des ecclésiastiques. Page 403

Incluse: Lettre de Simcoe à l'évêque, datée de Kingston le 30 avril 1795, et où est traitée au long (18 pages) la question de l'établissement d'une université dans le Haut-Canada. 414

7 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 73). Les pièces incluses roulent toutes sur le point de savoir s'il doit recevoir des ordres de Simcoe, ou Simcoe de lui. Que Simcoe a dû s'attendre à posséder un commandement indépendant dans la province supérieure, et peut-être un contrôle encore plus étendu. La situation de la Nouvelle-Ecosse et de ses dépendances n'a pas permis au lieutenant-gouverneur Wentworth et au brigadier Ogilvie d'étendre leur contrôle jusqu'à Québec; mais la lettre de Dundas les soustrait à son commandement (de Dorchester). "Tout commandement civil et militaire étant ainsi désorganisé, et sans remède, Votre Grâce, je l'espère, m'excusera de désirer bien vivement l'arrivée de mon successeur, qui aura peut-être une autorité suffisante pour rétablir l'ordre, et empêcher que l'insubordination en s'étendant ne devienne mutinerie dans les troupes et sédition dans le peuple." 307

(Les pièces incluses, des mois de juillet, août, octobre et novembre, ont été analysées à leurs dates respectives).

7 novembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 74). On a acheté la seigneurie de Sorel pour des fins militaires. Les terrains dont on n'avait pas disposé encore en 1783, furent alors divisés en petits lots et donnés aux sous-officiers, soldats et autres en location pour dix ans. A l'expiration de ce temps, les terrains ont été arpentés et les tenants par bail ont reçu des titres. Plu-

1795.

sieurs ne voudraient pas les posséder sous la tenure seigneuriale et demandent à les avoir en "free et common socage." En réponse à l'assertion qu'ils étaient convenus d'accepter la tenure féodale, ils ont envoyé un second mémoire, qu'il (Dorchester) transmet pour être présenté au Roi. Cette tenure entrave la colonisation. Il (Dorchester) a prévenu les tenanciers qu'en attendant la décision du roi, ils auront à payer les redevances, etc.; mais que rien ne les empêchait d'obtenir ailleurs des concessions de terres non occupées. Page 319

Mémoire. 323

4 décembre, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 22). A reçu ses dépêches. Regrette le malentendu survenu entre sa seigneurie et Osgoode, et qui doit affaiblir les espérances que l'on fondait sur les services d'Osgoode. Est fâché d'apprendre que l'insuffisance de la récolte l'a forcé de publier une proclamation pour prohiber l'exportation; si le surplus dans le Haut-Canada le permet, les désirs exprimés dans sa lettre du 10 octobre pourront, il l'espère, se réaliser. Il a transmis à la Trésorerie sa lettre relative à l'arrivée de colis contenant des effets supposés être pour la milice. Il lui demande une description de la nouvelle limite entre le Haut et le Bas-Canada. Compte que sa seigneurie saura rendre l'exécution du traité avec les Etats-Unis, en ce qui concerne le Canada, aussi facile que possible. Il faut, sans retard, préparer les esprits chez les Sauvages à l'évacuation des postes, en facilitant le trafic, etc. 259*a*

10 décembre, Londres. James Cuthbert à King. Il est arrivé le 29 novembre de Québec, mais il n'a pu le voir lorsqu'il a passé chez lui. Délais qu'il éprouve pour obtenir une décision sur sa demande de dommages-intérêts, quoique la Trésorerie soit en possession des papiers, dépositions, etc., depuis 1789. Sollicite une audience pour faire régler son affaire. 432

LISTE DES PERRONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES QUI SONT NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Arms, Josiah, 123;

B.—Balan, Pierre, 61; Barre, Conrad, 109; Beaubien, Antoine Desaunier, 61; Bleury (voir de Bleury), Breymer, David, et deux fils, 54.

C.—Camirande, Louis, 61; Cardinelle, Thomas, 56; Carsis, Hypolite, 61; Claus, William, 58; Coffin, Thomas, 56; Cook, George, 111, Philip, 60, Cowan, Moses, 111.

D.—Daly, les héritiers de Patrick, 58; De Bleury, Clément Sabrevois, 53; Desjalais, Marie Josephte Hervieux, veuve de Joseph, 54; D'Estimeauville, Jean-Baptiste, 122.

F.—Fortune, William, 122; Fraser, enseigne Alexander, 62.

G.—Glenn, Jacob, 58; Grant, William, 112; Green, Benjamin, 110.

H.—Hart, Moses, 60; Hill, Jonathan, 55; Hogel, Francis, 55; Holms, David, 56, Elias, 56, Samuel, 56; Hubbard, Elisha, 122; Hyatt, Gilbert, 60.

J.—Johnston et Purss, 122.

K.—Knowlton, Luke, 123.

L.—Lachance, Charles, 61; La Corne, Marguerite Boucher de Boucherville, veuve de Luc de Chapt de, 123; La Course, Jean-Baptiste, 61; Langan, Patrick, 58; Learned, Abel, 123; Le Sieur, Augustin, 61.

Mc.—McCanty, Francis, 122; McGill, James, 57.

P.—Petit, Dunham, 109; Phillips, Samuel, 61; Pierreville, Le Gras, 53; Préfontaine, Joseph, 112; Purss (voir Johnston), 122.

Q.—Quakers, 111.

R.—Rankin, David, 55, James, 61; Rogers, John, 122; Roorback, Barent, 122.

1795.

S.—Sax, John, 54; Spencer, Abel, 111; Starke, Henry Bethune, 57; Stubinger, George, 56.
W.—Wheaton, Caleb, 59.

TOWNSHIPS.

C.—Caxton, 57; Clapham, 55, 109; Clifton, 54, 56; Compton, 110.
D.—Drayton, 61.
G.—Godmanchester, 53, 54, 55, 60; Grantham, 112; Grenville, 62.
H.—Hereford, 91; Hinchinbrook, 54, 56, 110.
M.—Missisquoi, baie de, 110.
O.—Orford, 123; Oulney, 123.
P.—Potton, 55, 56.
R.—Roxton, 110.
S.—Stoke, 110; Stukeley, 123; Sutton, 55, 56.
U.—Upton, 112.
W.—Walton, 111.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 75—1.

1795.
16 octobre, Québec. Dorchester à Portland. Il a reçu la lettre donnant un congé à Pownall; celui-ci a eu, en conséquence, sa permission. Les incluses mentionnées dans la dépêche du 6 juillet n'ont pas été reçues. Page 31

3 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Lui fait connaître l'état de la récolte. A Kingston, elle a été diminuée par les ravages de la mouche à blé et par la sécheresse de l'été, et on pourrait se demander si l'on y recevra des soumissions pour la fourniture des farines aux troupes. Le blé est meilleur que l'année dernière. Le gouvernement peut avoir un approvisionnement en offrant quinze pence par quintal en augmentation des prix de Montréal. A Niagara, le grain n'a pas rendu autant qu'on s'y attendait avant le battage. Les bras ont manqué. Durant la dernière saison, il y a régné des fièvres. A Détroit, les farines ont atteint un prix très élevé; mais le colonel England sera forcé d'en acheter à n'importe quel prix. Il y a sujet de douter que la province puisse fournir à tous les besoins. L'agent chargé des achats va publier immédiatement ses annonces, et on emploiera tous les moyens de se procurer les fournitures aux plus bas prix qu'il sera possible. 41

28 novembre, Québec. Dorchester à Portland. Accuse réception de la lettre lui annonçant que Prescott est nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, et qu'il (Dorchester) peut retourner en Angleterre à sa commodité. Remerciements pour la manière dont cette nouvelle lui est communiquée. 39

28 novembre, Québec. Le même au même (n° 75). Reçu ses dépêches. Il met sous ce pli un rapport de Simcoe sur la récolte dans le Haut-Canada. 40

9 décembre, York. Simcoe à Dorchester. Il se plaint que, tout en louant sa diligence, il (Dorchester) retire les troupes du Roi, et empêche ainsi la création de villes, etc., dans la province. La lettre est une apologie de sa propre conduite et une critique des mesures de Dorchester. 251

(Incluse de la lettre de Dorchester, n° 87, du 17 avril.)

26 décembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 76). Il a été adopté un bill d'indemnité en faveur de tous ceux qui ont mis ou aidé à mettre à exécution la proclamation établissant l'embargo sur tous les navires chargés ou à charger de blé, farine, etc. La non-arrivée de la *Phillis*, avec son chargement de provisions pour l'usage pendant l'hiver des troupes dans le Bas et le Haut-Canada, a obligé de recourir au pays, où déjà les provisions de bouche étaient très renchéries. Il propose, dans cette pénurie, d'admettre les denrées des Etats-Unis; et croit que le public serait fort satisfait d'une mesure que réclament les nécessités du temps. 46

1796. Décembre—Québec. Dorchester à Portland (n° 77). La mort de Fraser réduit le nombre des conseillers à treize; il faudrait l'augmenter. Liste des conseillers et de huit personnes qu'il (Dorchester) recommande. Remarques sur les qualités de ces dernières pour être du conseil. Il a omis le nom de l'évêque catholique romain M. Hubert; mais vu que l'évêque protestant a séance, il croit devoir demander que le même honneur soit conféré à M. Hubert. Ces faveurs royales devraient toujours être accordées spontanément et ne pas avoir l'apparence d'être le résultat de bruyantes agitations, ce qui peut donner aux meneurs une importance dangereuse pour la tranquillité des provinces. Page 48

Le Conseil législatif tel qu'il est actuellement composé, avec une liste supplémentaire de membres recommandés. 51

26 décembre, Québec. Dorchester à Portland (n° 78). Il transmet, en l'appuyant, la demande de la veuve du juge Fraser; et propose de renouveler en sa faveur la pension de sa mère, Mme Deschambault, décédée. Il recommande aussi de donner une pension à la veuve de Panet, mort en 1778. 52

Requête de Mme Fraser, exposant les services de feu son mari. 54

13 janvier, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 23). Reçu ses dépêches. La question des dîmes sera l'objet d'une lettre particulière. Le pouvoir des "vestries" (comités des paroisses), etc., des Eglises protestantes doit être établi et réglé par une loi, conformément à l'Acte de 1791. La décision au sujet des plaintes des marchands contre l'Espagne dépendra de celle de cette autre question, à savoir s'ils se trouvaient sur le territoire situé à l'ouest du Mississipi; car, en ce cas, ils n'étaient pas dans les possessions de Sa Majesté. Ses dépêches ont été transmises à la Trésorerie; et le traité des Sauvages avec Wayne à Grenville. Il (Portland) ne comprend pas les accusations d'entreprises sur l'autorité de sa seigneurie. Il approuve sa réponse aux possesseurs de concessions à Sorel. Pour des raisons énoncées, il croit que les titres devraient être de "free and common soccage," ce qui aurait eu lieu dans tous les cas si les concessions avaient été faites après et non avant l'Acte de 1791. C'est affaire à sa seigneurie toutefois. 1

13 janvier, Whitehall. Le même au même (lettre à part). Lui marque le désir qu'il recommande à l'évêque catholique de Québec le cas du rév. M. Jones, prêtre de la Nouvelle-Ecosse. 6

14 janvier, Downing-Street. Rapport du Conseil privé. En conséquence du traité conclu en août dernier entre les Etats-Unis et les Sauvages, lord Dorchester recevra des instructions portant d'agir de concert avec les Etats-Unis pour la cession des postes, lorsque le ministre de S. M. aux Etats-Unis lui aura mandé que leur gouvernement n'a fait rien d'incompatible avec les conventions du traité et qu'un article additionnel assure aux sujets de S. M. le droit d'aller et venir librement sur le territoire situé au sud de la ligne frontière, pour y commercer avec les citoyens des Etats-Unis et les Sauvages. 7

15 janvier, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 24). Envoi d'une copie du traité avec les Etats-Unis, ratifié par les deux Puissances. Il (Dorchester) aura à exécuter les stipulations des articles 2, 3 et 4, d'accord avec quelqu'un d'autorisé par les Etats-Unis. L'article 8 du traité du mois d'août avec les Sauvages paraît faire obstacle à l'article 2 du traité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les arrangements sous le premier traité devront, pour cette cause, être provisoires et dépendre d'une explication que le ministre aux Etats-Unis est chargé de demander. Sa seigneurie sera instruite par ce ministre du résultat de l'explication, et jusqu'à ce qu'elle ait eu avis que l'explication est satisfaisante, il ne faut évacuer aucun des postes. Toutes les communications doivent être conçues en termes très conciliants et exprimer le plus sérieux désir de paix. Il (Dorchester)

1796.

en enverra copie à Simcoe. Portland met dans sa lettre copie de dépêches de Grenville à Bond. Page 10

Incluses. Dépêche de Grenville à Bond, en date de Downing-Street, janvier, contenant en substance les instructions de la lettre à Dorchester. 14

Note à remettre au secrétaire d'Etat américain. 24

15 janvier, Whitehall. Portland à Dorchester (lettre personnelle). En envoyant à Simcoe copie du n° 24 (p. 10), il (Dorchester) y joindra telles autres instructions qui pourraient être nécessaires sur la manière dont il doit se conduire. 14

22 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 79). Lui transmet les états d'entrées et de sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier. 57

22 janvier, Québec. Le même au même (n° 80). Sous pli copie de sa proclamation qui autorise l'importation de denrées alimentaires des Etats-Unis. Nonobstant cette mesure, les vivres continuent à hausser de prix. 58

Proclamation—en anglais, p. 59; en français, p. 63. 59, 63

23 janvier, Québec. Dorchester à Portland (n° 81). Il lui envoie une réquisition de marchandises pour acheter aux Chippeweys leurs terres sur le Chenal-Ecarté pour les Sauvages de l'Ouest, conformément à une demande de Simcoe. 67

Réquisition. 68

20 février, Québec. Dorchester à Portland (n° 82). Il lui envoie copie d'un diagramme et de la première concession de terres incultes de la couronne, faite selon l'Acte de 1791, ainsi qu'un état des dépenses des concessionnaires. Raison de l'addition de dix shillings aux droits de l'arpenteur général. 70

Diagramme de Dunham. 71*a*

Lettres patentes délivrées à Thomas Dunn et ses associés. 72

Etat des frais d'obtention des lettres patentes pour le township intérieur de Dunham. 105

20 février, Québec. Dorchester à Portland (n° 83). Il discute s'il serait politique d'exiger des concessionnaires de terres d'autres droits que les droits d'actes établis; s'il serait convenable à la dignité et à la loyauté du gouvernement de leur imposer des charges ou obligations en sus de celles fixées et annoncées par la proclamation. 106

20 février, Québec. Le même au même (n° 84). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 10 septembre 1795 au 2 janvier 1796) et sur les terres de la couronne (du 8 septembre 1795 au 2 janvier 1896). 110

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 16 novembre. Nomination de comités et renvoi d'affaires à leur examen. 111

Procès-verbal du 19 novembre. L'évêque (anglican) prête les serments et prend séance. 113

Mandamus de l'évêque. 114

Procès-verbal du 12 décembre. Dépôt de rapports des juges, etc., des districts de Québec et de Montréal. Liste d'annexes. 116

Rapports soumis au conseil. 118

Procès-verbal du 19 décembre. Renvoi de pétitions aux comités. 119

Procès-verbal du 2 janvier 1796. Rapport sur les comptes publics, avec les délibérations du comité, et le détail des comptes. 122

Pétitions renvoyées aux comités. 141

Proclamation permettant l'exportation de denrées alimentaires des Etats-Unis. 143

Terres de la couronne. Procès-verbal du 16 novembre. Présentation de listes de personnes associées (leurs noms ne sont pas consignés au procès-verbal) qui demandent des townships (nommés); et renvoi de pétitions au comité général. (Voir pour les noms des signataires de celles-ci, la liste alphabétique à la fin de ce volume). 144

Procès-verbal du 19 novembre. 153

1796.

Id. du 12 novembre. Correspondan e concernant la limite entre le Haut et le Bas-Canada. Page 154

Pétitions renvoyées au comité. 161

Rapports sur ces pétitions. (Pour les noms des pétitionnaires, voir la liste alphabétique). 162

Rapport sur Godmanchester, avec liste des concessionnaires (A). 188

Rapport sur Hinchinbrooke, avec liste (B). 191

Rapport sur Hemmingford, avec liste (C). 196

Après chaque rapport (A, B, C), est une description.

(Pour les noms mentionnés dans ces rapports et les rapports subséquents, voir la liste alphabétique.)

Rapports sur des pétitions cotées et non cotées, avec les noms. 203

Renvoi au comité d'une liste d'associés demandant des townships (nommés) et d'une lettre de Le Maistre relative à des terres de Gaspé. 209

Procès-verbal du 19 décembre. Ordre de préparer un projet de patentes, etc., pour le township de Dunham. 210

Procès-verbal du 2 janvier 1796. Rapport du comité des terres sur des pétitions, mémoires, etc., avec les noms des pétitionnaires et les décisions prises. 212

20 février, Québec. Dorchester à Portland (n° 85). Vu l'augmentation du revenu, on a cru à propos d'instituer un inspecteur des comptes. Coffin a été nommé à cette fonction, et on demande à la Trésorerie de lui assigner un salaire. 240

Commission d'inspecteur des comptes. 242

17 mars, Québec. Dorchester à Portland (n° 86). Reçu ses dépêches. Il a écrit à Bond d'informer le gouvernement des Etats-Unis qu'il sera prêt à évacuer les postes au jour fixé par le traité, pourvu que les conventions en aient été accomplies par eux. Il a déjà pourvu aux dispositions à prendre pour la protection de la traite; mais comme elles doivent dépendre en partie de celles que feront les Etats-Unis, il a demandé à Bond de lui fournir toutes les informations nécessaires. L'état présent des choses ne demande ni de plus fortes dépenses ni des troupes plus nombreuses dans le pays supérieur; il ne s'agit que d'y protéger la traite et maintenir le bon ordre. 244

4 avril, Québec. Le même à Simcoe. Est fâché que la distribution des troupes qu'il a l'intention de faire n'ait pas son approbation. La présente situation des affaires ne permet pas de se livrer à des dépenses non nécessaires, ni de laisser des troupes dans le Haut-Canada pour en avancer la colonisation et la prospérité. Il serait impolitique de tenir tant de troupes à l'écart en temps de guerre; les frais qu'une pareille mesure occasionnerait, et les abus énormes qui depuis vingt ans se sont produits dans les dépenses publiques, ne sont pas les seules objections qu'on puisse élever contre ce mode de favoriser la colonisation. Une sage administration de la justice et la possession d'avantages naturels suffisent pour le peuplement des provinces sans qu'il y ait besoin de grandes dépenses. Il (Dorchester) n'a nulle intention d'autoriser des travaux permanents coûteux; seulement, il est d'avis de faire des réserves de terrain à tous les endroits vraisemblablement destinés à devenir importants. Il envoie des plans de l'application de ce dessein à Toronto ou York. L'adjudant général transmettra des ordres préparatoires pour la distribution des troupes après l'évacuation des postes. 261

(V. la lettre de Dorchester n° 87 du 17 avril.)

4 avril, Québec. Ordre relatif à la distribution des troupes, signé: George Beckwith, adjudant général. 264

7 avril, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 25). Il lui présente le lieutenant-général Prescott, nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et commandant en chef des forces militaires dans l'Amérique du Nord. Le *Quebec*, qui

1796.

le transporte, a ordre de recevoir sa seigneurie et sa suite. Elle voudra bien remettre toutes ses instructions à Prescott, et si des circonstances empêchaient ou retardaient les dispositions finales à prendre d'accord avec les Etats-Unis pour l'évacuation des postes, elle lui donnera toutes les informations utiles sur ce sujet et sur ce qui se sera déjà passé. Les approvisionnements militaires aux postes appartiennent incontestablement à Sa Majesté, et seront d'un grand secours pour les nouveaux postes que l'on formera du côté britannique de la frontière. Page 32

7 avril, Whitehall. Portland à Prescott (n° 1). Il lui envoie ses commissions de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et commandant en chef dans l'Amérique du Nord. Si les postes n'avaient pas encore été évacués au départ de lord Dorchester, il recevra de lui toutes les informations utiles sur ce qui aura été fait, la situation des affaires, etc., ainsi que les autres détails nécessaires pour lui permettre de bien servir les intérêts de S. M. et ceux de la province. 35

9 avril, Whitehall. King au même. Communique une proposition par le lieutenant-colonel Stephenson de lever une légion nègre de 1,000 hommes qui servirait dans les Canadas. Demande à Prescott de faire son rapport sur cette proposition. 37

12 avril, Whitehall. Le même au même. On a envoyé à l'amiral sir Peter Parker, l'ordre de retenir l'*Active* jusqu'à l'arrivée des navires qui viendront du fleuve pour être convoyés. 38

17 avril, Québec. Dorchester à Portland (n° 87). Divergence d'opinions entre lui et Simcoe sur la distribution des troupes dans le Haut et le Bas-Canada. Raisons de Simcoe. Il (Dorchester) a donné ses ordres. Répartition des troupes, sous réserve de tout changement que pourrait nécessiter l'évacuation des postes. Etablissement d'un poste où viennent les traiteurs indiens et où ils puissent rencontrer les marchands bas-canadiens ou leurs agents. Jusqu'ici cette traite a eu lieu à Michillimakinac, en juin, et environ 800 personnes, sans compter les Sauvages, s'y assemblaient. Un blockhaus sera peut-être nécessaire sur l'île du Caribou. En attendant, il n'y a envoyé qu'un officier et quelques hommes. Un ingénieur va se rendre à Sainte-Marie, pour y examiner les rapides, et donner son avis à la Compagnie du Nord-Ouest sur une route qu'elle projette d'établir. Comme les besoins de transport seront moindres après le retrait des troupes, la marine sera réduite en proportion. Dorchester envoie au ministre une carte représentant le Sault-Sainte-Marie, avec l'île du Caribou, Michillimakinac, etc. Québec et d'autres points fortifiés demandent quelque dépense : un blockhaus sera suffisant à l'Isle-aux-Noix, et un aussi à Saint-Jean. Voilà sur quoi il éclairera son successeur. Il serait avantageux de faire tenir garnison dans tous les blockhaus sur la frontière par la milice incorporée ; les volontaires canadiens pourraient former le premier élément de ces garnisons. La désertion dans les troupes régulières en deviendrait plus difficile ; la population apprendrait que les disputes et querelles sur la frontière les intéressent de près et qu'il faut se défendre ; ils concevraient par là une idée plus juste de la protection qu'ils reçoivent de l'Angleterre. 246

Carte représentant le rapide de Sainte-Marie, l'île du Caribou et Michillimakinac (p. 264*a*), une partie de l'entrée de la rivière du Détroit et de la rivière Niagara. 264*a*–264*d*

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 75-2.

1795.
24 octobre, Détroit. McKee à Chew. Il revient d'un conseil sur la Thames, où il a conclu une convention provisoire avec les Chippeweys pour acheter d'eux douze milles carrés de terrain au Chenal-Ecarté, qui serviraient de demeure aux Sauvages de l'Ouest; 2 ou 3,000 peuvent s'y établir. Les Chippeweys en sont les seuls propriétaires et consentent de bon cœur à la vente. Les Outaouais, etc., sont contents de la situation et désirent s'y rendre bientôt. Page 474

1796.
23 avril, Québec. (Incluse de la lettre de Dorchester n° 97, du 18 juin 1796).
Dorchester à Simcoe. Il retardera l'évacuation des postes jusqu'à ce qu'il ait reçu une assurance satisfaisante que les Etats-Unis exécuteront en entier les articles additionnels concernant les Sauvages. 471
(V. lettre de Dorchester, n° 97, du 18 juin.)

30 avril, Québec. Dorchester à Portland (n° 88). Il a communiqué à Simcoe ses dépêches. (V. Q. 75-1, pp. 14, 24 et 30). Communiqué au Conseil et à l'Assemblée le traité avec les Etats-Unis. La législature a adopté un Acte réglant provisoirement le commerce entre la province et les Etats. Il va dissoudre la législature. Les délibérations de la présente chambre se sont faites avec sagesse et unanimité. 271

Message à la législature lui transmettant copie du traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis. 273

Adresses (à la réception du traité) du Conseil (p. 274) et de l'Assemblée (p. 276). 274, 276

30 avril, Québec. Dorchester à Portland (n° 89). Il lui transmet un mémoire de la veuve du lieutenant-colonel Morris, de New-Jersey. 277

Pétition renfermant le mémoire. 278

Mémoire. 279

Certificat de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse et autres. 283-288

30 avril, Québec. Dorchester à Portland (n° 90). Lui envoie les Délibérations du conseil du 3 janvier au 7 mars. 289

Procès-verbal du 13 février. Rapports supplémentaires sur les comptes publics, etc. 290-364

10 mai, Philadelphie. James McHenry, secrétaire de la guerre des E.-U., à Dorchester. Le Président l'a prié de lui faire connaître que les Etats-Unis ont dûment accompli les conventions du traité. Le capitaine Lewis est chargé de faire les arrangements nécessaires pour prendre possession des postes. Il (McHenry) est heureux de la bonne entente entre les deux pays. 451
(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

14 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 91). Lui envoie copie des Actes passés à dernière session; et copie de l'Acte de consolidation, qu'il a réservé. Dispositions prises pour l'emploi des droits, imposés par l'Acte de 1774. Envoi d'une copie du bill portant refonte des Actes sur les droits de douane, lequel, après avoir été adopté par l'Assemblée, a été rejeté par le Conseil. Objection élevée contre l'article 3 du traité avec les Etats-Unis, parce qu'il donne de plus amples privilèges au commerce américain qu'au commerce des sujets britanniques. Dorchester appelle l'attention du ministre sur ce qui dans les incluses a rapport à l'importation des vins et qui peut s'appliquer également à toutes les marchandises importées de la Grande-Bretagne, où l'on retient une part du premier droit. 365

Copie de l'Acte réservé qui consolide les droits. 368

Etats des droits de douane perçus en vertu de divers Actes, impériaux et provinciaux. 403-408

Copie de l'Acte portant une nouvelle tarification et de nouveaux droits, qui a été rejeté par le Conseil. 409

Etats des droits perçus en vertu d'Actes divers, avec les nouveaux droits que l'on a proposé de substituer aux anciens. 425

1796.

Mémorandum concernant le bill du revenu, adopté par la législature du Bas-Canada à la session de 1795-6, et le traité de commerce avec l'Amérique. Page 426

20 mai, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Comme officier, il n'a rien à dire au sujet de la répartition des troupes ordonnée par le commandant en chef. Il ne lui est jamais venu à la pensée de placer des troupes dans un endroit aussi éloigné que Bois-Blanc. Relève l'accusation d'abus dans la dépense publique ; est désolé que ses propositions tendant à corriger les abus n'aient pas été approuvées. Il a le devoir de lui représenter qu'aucun abus ancien ou encore subsistant ne devrait être signalé de manière à nuire à cette province. " Si j'étais enclin si peu que ce fût à acquiescer à l'opinion exprimée par Votre Seigneurie, que " l'idée qu'en disposant convenablement les troupes dans une colonie on puisse faciliter ses progrès a toujours été trouvée erronée en fait," je n'admettrais certainement pas cette opinion dans le présent état des choses, ni à l'égard du Haut-Canada." Il ignore encore comment on doit construire les édifices à Navy-Hall, et demande des instructions. Réserves militaires et civiles. Il voudrait savoir quel est l'effectif du détachement de volontaires canadiens qui sera envoyé dans la province et où le stationner. Conseille d'établir 50 ou 100 hommes à Penetanguishene. La durée moyenne du passage des troupes d'York à ce poste est de six jours ; les provisions et munitions peuvent y être expédiées par le lac Erié. Simcoe s'étend ensuite sur les dispositions militaires prises par Dorchester au moment où il va partir et qui détruisent toutes ses espérances en faisant manquer des projets approuvés par les ministres de Sa Majesté. S'il eût pu prévoir qu'ils seraient ainsi renversés, que la réalisation en serait traversée et empêchée, la loyauté envers le public, le souci de son propre honneur lui eussent fait un devoir de demander la permission de se démettre. 462

(Dans la lettre de Dorchester, n° 96, du 11 juin.)

26 mai, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 52.) Il ne peut comprendre comment il surgirait des difficultés du côté des Sauvages. On ne prendra pas un acre de leur territoire sans leur consentement. Si les Cinq-Nations préfèrent posséder le terrain, à la Grande-Rivière, sous le titre donné par Haldimand, il ne faut pas les forcer à changer : il serait très impolitique d'entrer en discussion au sujet de terres qui leur ont été données en récompense de services. Quand un terrain est une fois acheté aux Sauvages pour l'utilité du roi, c'est au gouvernement local à en faire la répartition. Il donnera toute facilité d'acheter dans le Haut-Canada les terres qu'il (Simcoe) jugera nécessaires au service du roi. 476

(Voir lettre de Dorchester, n° 97, du 18 juin.)

28 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 92). Il lui communique une pétition reçue de Percé, Pointe-Saint-Pierre et Gaspé, dans la baie des Chaleurs, et par laquelle les habitants de ces localités se plaignent du tort que les nouveaux règlements douaniers causent à leur commerce et à leurs familles, en prohibant l'importation des marchandises anglaises transportées de la Nouvelle-Ecosse par navires ; la défense est la suite de cet article du Statut : " Aucunes marchandises européennes, même celles provenant d'Angleterre et expédiées de Londres, ne peuvent être transportées d'une colonie à une autre." Cette pétition est une raison de plus de révoquer le Statut en question et tous les autres qui, sous l'empire du traité, placent les sujets de Sa Majesté habitant ses possessions américaines dans une situation moins favorable que celle faite aux habitants des Etats-Unis. 431

Pétition, avec signatures. 433

Lettre de Ryland (secrétaire) à Ainslie, percepteur des douanes, pour

1796.

lui demander des informations concernant le règlement dont on se plaint. Page 436

Ainslie, dans sa réponse, explique que la loi a été mise en application après la saisie, à la Jamaïque, d'un navire contenant une caisse de chapeaux et cinq caisses de poterie de Liverpool, qui avaient été transbordées à Québec; Ainslie renvoie au "Board of Customs", qui lui a ordonné d'exécuter la loi. 437

28 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 93). Reçu ses dépêches. Remarques sur la conduite du juge en chef Osgoode, et sur le système de gouvernement. "Ce désordre qui dénature notre constitution politique, qui aliène à quiconque administre le gouvernement du Roi tous les serviteurs de la Couronne, ou s'il en est autrement, qui l'expose à ce risque encore plus dangereux d'offenser la masse du peuple, ne peut manquer d'affaiblir tous les pouvoirs de l'Empire britannique sur ce continent, et de le rendre incapable de résister à une de ces commotions auxquelles les gouvernements sont sujets dans le cours ordinaire des affaires humaines." 439

Copie de la lettre de Dorchester à Dundas du 31 décembre 1793. (Voir le n° 12 du vol. Q. 67, p. 45). 441

28 mai, Québec. Dorchester à Portland (n° 94). Bond lui écrit que le gouvernement des Etats-Unis a affecté des sommes d'argent pour l'exécution du traité, et que l'article additionnel concernant les Sauvages a été ratifié. Le capitaine Lewis est arrivé des Etats-Unis; il vient faire des arrangements pour la remise des postes, et demande qu'on la retarde jusqu'à l'arrivée des troupes américaines qui les occuperont. Il (Dorchester) a donné connaissance à Liston du règlement des droits à payer par les citoyens américains sur les marchandises importées sous le traité. Envoie copie de sa lettre à Liston. 446

Lettre à Robert Liston, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté. 448

1er, 2 juin, Québec. Beckwith aux commandants des postes. Ils auront à remettre leurs postes à l'officier de l'armée des Etats-Unis, qui leur présentera son pouvoir. Arrangements pour la session, etc. 457, 458

(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

3 juin, Québec. Beckwith à McHenry. Les ordres nécessaires ont été donnés pour l'évacuation des postes, mais on y laissera des troupes pour la sûreté des ouvrages jusqu'à ce que les garnisons américaines y soient rendues; seulement, on fera revenir les gardes des postes sur le lac Champlain et à Oswegatchie, auxquels les Américains paraissent attacher moins d'importance. Dorchester espère qu'une amitié ferme et durable s'établira entre les deux pays. 453

(V. lettre de Dorchester n° 95, du 11 juin.)

6 juin, Québec. Dorchester à Liston. Il a passé sur des irrégularités qu'il y a eu à Saint-Jean dans l'importation des marchandises, et donné instruction d'admettre les importations, en exigeant des garanties pour le paiement des droits à établir. Arrangements faits avec Lewis d'après lesquels on laissera des gardes dans les postes jusqu'à ce que les troupes américaines soient prêtes à les occuper. 455

(V. lettre de Dorchester, n° 95, du 11 juin.)

9 juin, Québec. Dorchester à Simcoe. Les observations sur les mesures qu'il (Dorchester) prend, seront transmises au secrétaire d'Etat. Ne doute pas que Prescott ne se conduise aussi selon son propre jugement ou les ordres d'une autorité compétente. Il y a une erreur à corriger: il (Simcoe) ne conçoit pas comment le commandant en chef s'immisce dans les fonctions publiques du lieutenant-gouverneur; mais il doit supposer, au moins jusqu'à nouvelle explication, que le commandant en chef n'est pas davantage soumis à l'autorité du lieutenant-gouverneur. On ne fera pas d'autres postes que ceux dont l'établissement est déjà ordonné. Son intention

1796.

(Dorchester) est d'envoyer à Kingston l'effectif nécessaire de volontaires canadiens, avant de faire revenir le détachement du Royal-Américain, à moins que Prescott ne le détermine par de valables raisons à laisser le service de cette garnison aux Queen's Rangers. Page 467

(V. lettre de Dorchester, n° 96, du 11 juin.)

11 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 95). Reçu ces dépêches. Lui envoie copie de la correspondance relative à l'évacuation des postes. Le capitaine Lewis est retourné à Philadelphie, emportant les ordres adressés aux officiers respectifs des postes. 450

11 juin, Québec. Le même au même (n° 96). Il lui est reconnaissant de sa disposition à soutenir le gouvernement du Roi dans la province; mais la désorganisation du commandement était déjà trop avancée pour y remédier sous son administration (Dorchester) lorsque sa grâce est entrée au pouvoir. Les encouragements au désordre qui se sont manifestés par des critiques publiques, ont rendu sa retraite nécessaire, n'eût-il pas trouvé l'ancien système colonial plus fort que jamais. Tous ses efforts pour montrer les conséquences ruineuses de ce système n'ont servi qu'à redoubler le zèle de ses adhérents. Tout ce qu'il peut faire maintenant, c'est d'exposer ces arrangements dangereux et d'indiquer les cas qui réclament une attention immédiate. La lettre sous ce pli (A) est fort significative, et paraît mériter autre chose qu'une réponse de lui. La réponse devrait peut-être partir de plus haut. 460

18 juin, Québec. Le même au même (n° 97). On s'est hâté de préparer les nations sauvages à l'idée de l'évacuation des postes; on les a convaincues que l'on avait pris soin de ménager leurs intérêts. Il ne voit pas qu'elles aient sujet de se plaindre, mais bien plutôt de se féliciter; car le traité les affranchit de la servitude à laquelle elles s'étaient soumises dans leur traité avec Wayne. Les Sauvages occidentaux sont contents du terrain acheté pour eux sur le Chenal-Ecarté, et 2 ou 3,000 vont s'y transporter au printemps. Il y a quelque apparence de mécontentement chez les Cinq-Nations; mais comme c'est à cause du mode de possession des terres, il ne doute pas que toute trace n'en disparaisse bientôt. Ecrit à Simcoe à ce sujet. 469

18 juin, Québec. Le même au même (n° 98). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (8 mars—23 mai) et sur les terres de la couronne (3 janvier—11 mai). 478

2 avril Affaires d'Etat. Procès-verbal du 2 avril. Pétition (en français) de J. F. Perrault concernant les anciennes archives françaises. 479

Rapport des juges. 483

Rapport (en français) du comité spécial. 484

Ordre de faire le versement de ces titres et pièces au protonotaire. 487

Renvoi des comptes publics au comité. 488

Coffin est nommé inspecteur général des comptes publics. 488

Procès-verbal du 25 avril. Le conseil est informé de la ratification du traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. 490

Procès-verbal du 6 mai. Instructions à l'inspecteur général des au comptes publics. 491

Procès-verbal du 11 mai. Délibérations sur la proclamation de dissolution du parlement provincial et de convocation des électeurs pour les nouvelles élections. 494

Proclamation. 495

Procès-verbal du 17 mai. Sur l'Acte réglant le commerce entre la province et les Etats-Unis, et sur le traité signé par l'Angleterre et les Etats-Unis. 497

23 mai. Correspondance concernant le meurtre de J. Pelly et de son serviteur à William-Henry. 501

1796.

Récompense offerte pour l'arrestation des meurtriers. Page 503

Procès-verbal du 23 mai. Délibération au sujet de marchandises de Skenesborough saisies à Saint-Jean. 504

Terres de la couronne. Procès-verbal du 2 avril. Autorisations d'arpentage de Brome et d'Upton ; autres affaires renvoyées à un comité. 506

Cartes de la province et plans. 508

Rapport sur la demande par Coffin des îles de la Madeleine, avec la correspondance. 509

22 juin, Whitehall. Portland à Dorchester (n° 26). Autorise une allocation de £100 par année à un ministre, aux seigneuries de Caldwell et de Christie, pourvu que sa situation y soit convenable et que les habitants lui donnent £25 annuellement, selon leur promesse. Il faudrait rappeler aux gens qu'ils doivent pourvoir suffisamment à l'entretien de leur propre clergé et que les allocations du gouvernement sont temporaires. Considérations sur la collation du titre d'archidiacre aux délégués de l'évêque anglican, et l'attribution à celui-ci du pouvoir de délivrer des licences de mariage. Portland recommande ces considérations à sa seigneurie, et la prie de soumettre à l'évêque cette lettre. 265

7 juillet, Whitehall. Le même au même. Il lui transmet un article explicatif ajouté au traité avec les Etats-Unis, et, ratifié par Sa Majesté et le Président. 270

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Adams, John, 148; Richard, 148, 168; Allen, Levi, 152, 180; Andrews, Hugh, 149, Thomas, 149; Antill, John, 151, 179; Antrobus, John, 206, 225; Arnold, Randal, 204, 213, Seth, 204, 213; Asplin, Samuel, 196; Atter, Ebenezer, 204; Aubrey, Edward, 196; Austin, Nicholas, 149, 207, 234.

B.—Babbut, Daniel, 196; Baby, Francis, 206, 226; Bailey, Ward, 151, 180; Baldwin, Heth, 206, 214, Jabez, 206, 214; Barker, Oliver, 151, 179; Barlow, Abner, 151, 176, Nathan, 151, 176; Barnett, Ann Hall, (veuve de Conrad,) 205, 215; Barney, John, 150; Barr, Conrad, 191; Bayles, George, 196; Bazin, Pierre, 147; Beauchamp, Pierre, 193; Beausien, Michel, 193; Bebée, Ephraim. 150, 171, Ozias, 150, 171; Bell, Benjamin, 149, James, 196, Sarah, 188; Bender, François-Xavier, 193; Bernier, Joseph, 193; Best, Catherine, 148, Jacob, 149, 196; Betty, William, 196; Black, John, 206; Blake, Charles, 206, 214, Obadiah, 148; Bleury (voir de Bleury, Boutillier), William, 206, 223; Bréquette, Joseph, 193; Breyner, David, 191; Brigham, Abner, 151, 175; Brown, Andrew, 196, Benjamin F., 204, 205, 214, Ebenezer, 196, Edward, 196, Jeremiah, 149, Jesse, 196, John, 196, Robert, 150; Brunson, Daniel, 150, 171, 196; Bryant, Isaac, senior, 196, Isaac, junior, 196, William, 196; Buell, Elias, 204, 213; Burke, John, 207, 230; Burnside, William, 150, 171; Burret, Reuben Hawley, 196; Butcher, Thomas, 196.

C.—Caldwell, Henry, 208, 235; Calkins, John, 150, 171, Joshua, 150, 171; Calaghan, Darby, 148; Callaghan, Patrick, 196; Cameron, Alexander, 196, Daniel, 196, Duncan, 196, John, 196; Camirande, André, 193; Campbell, David, 151, 179, John, 148; Canada, Hugh, 196; Cardinal, Thomas, 191; Carrigan, Patrick, 196, Paul, 196; Cary, Thomas, 207, 214; Chaboillez, Charles, 206, 229; Chamberlain, Colbe, 149, James, 151, 152, 179, 181, Thomas, 181, William, 152, 181; Chambers, Robert, 167; Chartier de Lotbinière, 193; Chaterdon, Nathaniel, 196; Cheesman, Abijah, 151, 179, 196; Cheshire, John, 196; Chittick, Henry, 196; Clarke, Isaac Winslow, 188, John, 152; Coleman, Nathaniel, 152, 180, 213, Nathaniel,

1796.

junior, 204; Conroy, Patrick, 196; Cook, Charles, 150, 171; Cooper, Joseph, 196; Correl, Randal, 205, 222; Cosse, Samuel, junior, 148; Coulter, Andrew, 196; Coultier, Gosham, 196; Covey, Æneas, 148, Samuel, 196; Samuel, senior, 196; Creage, John, 196; Crocker, Andrew, junior, 204, 213; Cross, Ichabod, 150, John, senior, 196, John, junior, 196; Cull, Henry, 207, 234; Curtis, Daniel, 150, 171, Elisha, 150, 171, John, 204, 213.

D.—Davel, Michael, 196; Davis, Flint, 148; DeBleury, Clement Sabrevois, 147; Piedmont, 147; Delisle, Rev. David Chabrand, 188, 193; DeLorimier Chevalier, 188; Derrick, Philip senior, 196; Desbarats, Peter Edward, 207; Desjalais, Hervieux, veuve, 188; Destimauville, Jean Baptiste, 147; Dewell, Ephraim, 148; Dibble, Walter, 196; Dickenson, Samuel, 205; Dickenson, Lemuel, 214; Douglas, Robert, 196; Drapeau, Joseph, 208, 237; Duel, John, 148; Duer, John, 196, 205, 217, Joseph, 191; Duval, Etienne, 193.

E.—Eastman, Peter, 150, 171; Eginton, Joseph, 197; enseigne Amos 150, 171, Gilbert, 150, 171.

F.—Fassett, John, 148, Jonathan, 148, 150, 171; Ferguson, Alexander, 197, John, 148, 149, John, senior, 197, John, junior, 197, Robert, 197, Thomas, 167, 197, 208, 236; Fila, Samuel, 197, Thomas, 197; Finlay, Hugh, 205, 219; Fisher, Alexander, 197, James, 197; Fleming, John, 218; Flemon, Patrick, 191, 205, 217; Fleurimont, Nicolas, 147; Flinn, James, 197; Franks, John, 197, Thomas, 197; Fraser, Alexander, 197, Joel, 197, William, 197; Freeoughy, Abraham, 149; Friot, Abraham, senior, 197, Abraham junior, 197, Isaac, 147, Joseph, 197; Frobisher, Joseph, 205, 222.

G.—Galloway, Benjamin, 151, 173; Garrit, William, 197; Gaspé, 209; (comté de, 208, 237); Gérard, Paschal, 193, Samuel, 207, 231; Geuvaine, Baptiste, 193; Gilfillan, James, 197; Gill, Richard senior, 149, Richard junior, 148; Goodrich, Charles, 205, 214, Charles junior, 204, 213; Gordon, Charles, 197, Robert, 148, Robert senior, 197; Robert junior, 197; Grannell, John, 148; Grant, David Alexander, 208, 235, James, 206, 226; William, 206, 208, 227; Gregory, John, 206, 229; Guerbois, Gilles, 193; Gugy, Bartholomew, 203, 215, Lewis, 203, 215.

H.—Hall, Benijah, 197, Elisha, 197, Enoch, 197, Isaac, 205, 216, James, 197, Nathan, 197, Samuel B., 204, 213, William, 183; Hambly, Silas, 197; Hamilton, Henry, 205, 219; Hand, James, 149; Hargrove, Humphry, 188; Harrington, Obadiah, 150, 171; Harris, Menard, 181, Richard, 148; Harrison, John, 206, 219; Hastings, Aaron, 204, 213; Hawkins, Joseph, 191; Hawley, Jotham, 206, 214; Reuben, 149, 197; Samuel, 206, 214; Heath, Jesse, 197; Henderson, James, 148, John, 148, Samuel, 151, 172, Thomas, 151, 172, Thomas junior, 151, 172; Henley, Roger, 150, 172; Hervieux, veuve Desjalais, 188; Higby, Anna, 149; Higginbotham, Edward, 188, 197; Hitchcock, Buel, 150, 167, 171, John, 204, 213; Hogan, Hugh, 151, 180; Hogeboom, Stephen, 204, 213; Hogel, Francis, 207, 235; Hoil, George, 197; Hoit, Jesse, 197; Holland, Henry, 206, 219, John Frederick, 167, Samuel, 206; Holmes, Benjamin, 197, David, 191, Elias, 191, Samuel, 191; Hovey, Ebenezer; 207, 214; Hunt, John, 148, Jonathan, 150; Hulbert, Philip junior, 197, Philo, 149, Philo senior, 197; Hurlbert, Abel, 151, 179, Asahel, 151, 179; Hyatt, Abraham, 176, Abraham senior, 151; Hycommamis, Menard, 197.

J.—Jackson, Henry, 183; Jay, John, 148; Jefferies, Thomas, 197; Jobert, Jean Baptiste, 206, 227; Johnson. William, 197; Juncken (ou Tuncken), Henry, 152.

K.—Kay, John, 208, 236; Keating, Robert, 197; Keggle, Anthony,

1796.

197; Kelly, Joseph, 148; Ker, James, 206, 219; Kilborn, Charles, 197; King, George, 206, 228, William, 148; Kohler, Adam, 148.

L.—La Broquerie, Joseph, junior, 147; La Bruère, François, 147; La Corne, Madame Saint-Luc, 193; Lafleur, François, 193; Lane, John 150, William, 206, 225; Langlade, 193; L'Assomption, seigneurie de, 208, 235; Leaberry, (ou Seaberry) William, 150; Lee, John, 150; LeMaistre, Francis, 209; Lennox, Lieut. John, 206, 214; Lewis, Charles, 197, James, 197, Morris, 197, Oliver, 197, Samuel, 197, Thomas (2), 197, William, 197; Liddle, Margaret, 205, 217; Lindsey, William, 151, 177; Logan, David, 197; Longmore, George, 206, 223; Lotbinière, (voir Chartier); Lunney, William, 197.

Mc.—McAllum, Peter, 198; McBeath, George, 204, 216; McCallum, (voir McAllum); McCanty, Francis, 198; McCarthy, Jeremiah, 152, 184; McCord, Thomas, 206, 229; McCumming, James, 198; McDonald, Archibald, 198, James, 191; McDowell, Major John, 206, 219; McGillevray, William, 206, 223; McGregor, Duncan, 198; McHarg, Andrew, 191, John, 191, Patrick, 191; Mackay, Etienne, 178, Hugh, 207, 234, John, 151, 178, 185, Samuel, 178, 185, 193, Samuel Etienne, 151; Mackenzie, Alexander, 206, 228; McKercher, Donald, 151, 191, Dougald, 174; McKindlay, John, 206, 227, (ou McKinlay); McKinstry, Thomas, 205, 214; McLean, Hugh, 151, 174, 191; McNeale, John, 148; McTavish, Simon, 205, 221.

M.—Mabon, Andrew, 149; Maishment, Richard, 150, 198; Man, Alrich, 167, Alban, 167, Ebenezer, 167; Manning, Isaac, 198, Jacob, sen., 198, Jacob, jun., 198, John, 198, Joseph, 198; Manson, James, 166; Marsh, Daniel, 205, 214, Gurley, 205, 214, Jacob, 197, Lydia, 149, William, 205, 214; Marston, Jacob, 151, 179, 180; Marvin, Elnathan, 150; Mash, Benjamin, 150, 171, William, 150, 171; Miller, George, 198, Gilbert, 191, Joseph, 203, 213; Mills, Cornelius, 198; Mistead, William, 198, Moffit, —— jun., 189, William, 189; Montour, Nicolas, 205, 222; Monviel, Francois Vassal de, 147; Morris, Lieut. Col., John, 152, 184; Morrison, James, 205, 219; Moses, John, 191, 208, 236; Mott, Jacob, 197, Joseph, 149, Richard, 198; Munroe, Daniel, 198, Hugh, 198; Myrick, John, 203, 213.

N.—Nevison, Richard, 208, 237; Namur, (voir Robert,) 193; Noble, Sylvanus, 206, 214; Nooth, John Mervin, 152, 183; Norton, Daniel, 198, Ebenezer, 198, George, 198, John, senior, 198, John, junior, 198; Noxon, Simon, 198.

O.—Odel, (ou Odell), Charles, 198, James, 198, Joseph, 149, Joseph senior, 198, Joseph junior, 198; O'Neil, James, 198; Orra, Philip, 191, 208, 236.

P.—Parnel, Abraham, 191; Paton, Gilbert, 198; Patterson, Andrew, 149, 204, 213; Payne, Aaron, 148, 152, 180; Pepoor, Silas, 150; Percy-Silvanus, 149; Perry, Benjamin, 198, Samuel senior, 198, Samuel junior, 198, T., 198; Petit, Dunham, 191, 198; Piedmont, 193; Pierre, ville, LeGras, 189; Pitkin, Thomas White, 205, 214; Porter, Asa, 207; Powers, William, 149; Pratt, Austin, 150, 171; David, 152, James, 150, 171, Joel, 152, 180, Samuel, 150, 171; Prentiss, John, 152, 180, Samuel, 152, 180, 204, 213; Pritchard, Azariah, 208, 237.

R.—Ramsey, David, 151, 174, 191; Rankin, David, 189; Read, William, senior, 191, William, junior, 191; Rebeard, Paul, 193; Richardson, John, 148; Ritter, Ebenezer, 213, Stephen, 213, Walter, 213; Robbe, Reuben, 204, 214, Robert, *dit* Namur, 193; Robertson, Duncan, 207, 233; Roorback, Arent, 151, Barent, 177; Rousseau, veuve, 207, 233; Rowlie, Daniel, 150, 171, Elizah, 150, 171; Ruiter, Henry, 198; Ryan, Thomas, 149; Ryer, John, 189; Rykert, Joseph, 207, 214.

S.—Saint-Martin, Nicolas, 147; Salls, Enoch, 207, 231, Hix, 207, 231, Isaac, 207, 231, John, 207, 231; Savage, Abraham, 199, Edward, 199,

796.

James, 152, 182, 199, John, 152, 182, 199, Peter, 182, 199; Sawyer, James, 204, 213, Josiah, 151, 173; Schaffalisky, Frederic Baron de, 147, 193, 206, 224; Schutt, Alexander, 149; Scott, Abraham, 198, Daniel, 149, 199, James, 199, Samuel, 199, Thomas, 199, Walter, 199, 205, Walter, (avec ses fils John, Thomas et James, ses filles, Mary, Esther et Jane et John Fleming,) 218; Shaw, John, 191, 222; Shepherd, Thomas, 198; Sherrer, James, 198, Thomas, 198; Simpson, Adam, 199, Edward, 198, Joseph, 199; Sinclair, John, 198; Smith, Elias, 207, 232, Joseph, 149, William, 205, 220; Soles, John, 199; Solomon, John, 149; Sowles, Stephen, 148; Spencer, Abel, 152, 180, Caleb, 204, 213, Hazelton, 307, 232 Jeremiah, 151, 179; Spinks, Job, 151, 174, 191; Sreit (Street ?), Lodowick, 207; Stenford, Ephraim, 198; Sterns, Andrew, 198, Charles, 198, Daniel, 198, Nathaniel, senior, 198, Nathaniel, junior, 198; Steward, John, 205; Stone, Levi, 148, Nathan, 150; Storey, Francis, 191, 205, 214, 218, George, 191, 205, 214, 218; Stow, Cyrus, 150, 171, Cyrus, junior, 150, 171, Timothy, 150, 171; Street, Lodowick, 214; Struthers, Mr. 199, James, 199; John, 199, William, 199; Styles, Benjamin, junior, 151, 176; Sullivan, Daniel, 198, John, 149, John, junior, 204, 213, Owen, 198, Thomas, 199; Sutherland, Adam, senior, 148, Adam, junior, 148, Joseph, 198, Walter, 198.

T.—Taylor, Jonathan, 205, 214; Tessier, Charles. 193; Tewsey, Azariah, 149, Thomas, 149; Todd, Isaac, 205, 221, Robert. 199; Tonnancour, Godefroy de, 193; Tonner, Ikiel, 199; Tracy, P. Samuel, 199; Traver, Borteon George, 207, 230, Jacob, 207, 230; Tuncken, (voir Juncken.)

V.—Vanander, Joseph, 199; Vanclick, Simon, 149; Vassal, (voir Monviel,) 147; Vaughan, Benjamin, 207, 231, Joseph, senior, 148, William, 199; Vignan, Joseph, junior, 147; Visher, Frederick, 199; Vondenvelden, William, 206, 208, 225, 237.

W.—Walker, Stephen, 204; Wallace, William, 199; Wallen, Luke, 192; Walters, William, 192, 204, 213; Waterbury, Pierre, 189; Waterhouse, Samuel, 204, 213; Waters, Abel, 149; Watson, James, senior, 199, James, junior, 151, 174, 199; Wehr, Christopher, 148; Welden, Edmond, 199, John, 199, Michael, 199; Wetherall Colonel, 184; Wheaton, Caleb, 189; Willcox, David, 199; Willeston, William, 199; Williams, Elisha, 150, 171, Isaac, 151, 174, James, 151, 174, John, 151, 174; Willis, John, 205, 214; Willment, Anthony, 149; Wilson, Isaac, 199, William, 199, William, senior, 199; Winter, Francis, 206, 208, 214; Wragg, Benjamin, 208, Richard, 199, 208, 236, William, 192, 236.

Y.—Yeomans, Harris, 152; Young, Alexander, 199, Andrew, 199, James, 148, John, 205, 220.

Z.—Zofelt, William, 199.

TOWNSHIPS.

A.—Acton, 146, 166; Adfield, 152, 182; Adstock, 146, 164; Arundel. 209, 238; Auckland, 146, 165, 209, 238; Aylesbury, 145, 146, 164, 167.

B.—Barford, 145, 146, 163, 165, 167, 208, 236; Barnston, 209, 238; Beresford, 233; Blanford, 146, 165; Bolton, 207, 234; Brandon, 225; Bristol, 146, 164; Brome, 207, 234; Brampton, 229; Broughton, 209, 238; Buckland, 184; Bulstrode, 209, 238; Bury, 147, 166.

C.—Cawood, 145, 163; Chertsey, 147; Chesham 146, 164, 230; Chichester, 145, 163; Clapham, 145, 164, 179; Clarendon, 145, 163; Clifton (voir Emberton), 145, 163, 173, 176, 179, 216, 217, 218, 230, 231; Clinton, 146, 167; Compton, 145, 163; Cranburne, 226; Croydon, 228.

1796.

D.—Derry, 145, 163; Ditchland, 147, 166; Ditton, 147, 165, 181; Dorset, 145, 146, 163, 164; Drayton, 147, 166; Dudswell, 147, 166; Durham. 209, 210, 238.

E.—Eardley, 232; Eaton, 173; Ely, 147, 166, 220; Emberton ou Clifton (voir Clifton); Esher, 146, 164.

F.—Farnham, 145, 164.

G.—Gayhurst, 209, 225, 238; Godmanchester, 153, 178, 185, 188, 202, 224, 233; Granby, 208, 235; Grandison, 145, 163; Grantham, 147, 165, 208.

H.—Ham, 146, 147, 164, 166, 172; Hampden, 146, 164, 234; Harrington, 146, 164; Hartwell, 232; Hastings, 145, 163; Hatley, 145, 146, 165, 207, 234; Hemmingford, 145, 153, 164, 185, 196, 202; Hereford, 146, 165; Hinchinbrook, 153, 174, 185 191, 202' 217, 222, 233; Howard, 145, 163.

K.—Kilkenny, 220.

L.—Lingwick, 147, 164, 166; Litchfield, 146, 164.

M.—Maddington, 165; Marston, 146, 164, 226; Masham, 147, 152, 166, 182; Melbourne, 147, 165; Milton, 145, 146, 163, 164, 175, 208, 235.

N.—Norfolk, 209, 238.

O.—Oldfield, 146, 165; Onslow, 145, 163, 164; Orford, 227.

P.—Ponsonby, 147, 166; Portland, 145, 163; Potton, 145, 147, 164, 165.

R.—Ripon, 145, 164; Risborough, 146, 165; Roxton, 147, 166.

S.—Sheen, 145, 164; Shefford, 227; Shenley, 146, 165; Stanbridge, 145, 147, 164, 165; Stanfold, 146, 165; Stanhope, 146, 168, 231; Stoneham, 147, 166; Stratford, 146, 164; Sutton, 145, 147, 164, 165; Sympson, 177.

T.—Templeton, 146, 164, 226; Tewkesbury, 146, 165; Thetford, 183; Thorn, 145, 164: Tingwick, 145, 164.

U.—Upton, 208, 235.

W.—Wakefield, 146, 152, 164, 182; Waltham, 145, 164; Waxford (voir Wexford); Weden, 146, 164, 228; Wentworth, 145, 147, 164, 165; Westbury, 146, 164, 223; Wexford, 147, 166; Whitton, 145, 164; Wickham, 177, 209, 238; Winslow, 145, 164, 175 ;Woburn, 231; Wotton, 180, 238.

LE GOUVERNEUR LORD DORCHESTER, 1796.

Q. 76.

1796.

29 mai, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Demande, pour l'officier commandant à l'île au Bois-Blanc, où l'on doit élever des batteries, des instructions sur la conduite à tenir, si les Etats-Unis voulaient prendre possession du poste. 120

(V. lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

13 juin, Québec. Beckwith à Simcoe. Poster un sergent avec huit hommes sur l'île au Bois-Blanc, et ne point le retirer sans un ordre spécial du commandant en chef. Page 121

(Incluse de la lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

13 juin, Québec. Dorchester à Simcoe. N'appréhende pas que les Etats-Unis tentent de prendre possession de l'île au Bois-Blanc; mais s'il s'élevait quelque difficulté, l'affaire se règlerait à l'amiable. Les batteries marquées sont toutes du côté britannique de la ligne prévue par le traité, et le colonel Mann est désolé de la conclusion qu'il faut tirer de son exposé (Simpson), à savoir que l'île se trouve du côté des Etats-Unis. Il (Mann) n'a fait son tracé d'ouvrages et de batteries que pour indiquer les positions qu'il croit propres à être fortifiées, et la ligne jaune montre la réserve qu'il serait opportun de faire. 122

(Incluse de la lettre de Dorchester n° 101 du 5 juillet.)

1796.

18 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 99). Il lui expédie copie des Actes passés à la dernière session, avec les journaux du Conseil et de l'Assemblée. 1
Journal du Conseil législatif, du 20 novembre 1795 au 7 mai 1796. 2-110
Les journaux de l'Assemblée, même période, n'ont pas été copiés. Rapport imprimé. 111

19 juin, Québec. Dorchester à Portland (n° 100). Reçu sa dépêche, apportée par Prescott. Toutes les questions relatives au traité ont été résolues d'une manière satisfaisante, et les mesures sont prises pour l'évacuation des postes. Il communiquera à Prescott toutes les informations en son pouvoir. Si rien ne le retient plus, il s'embarquera sur la frégate qui a amené Prescott. 112

25 juin, Québec. Le même aux Commissaires des douanes. Demande de fournitures de bureau nécessaires pour le percepteur des douanes. Pareille demande étant nouvelle, le percepteur a été prié d'en faire connaître la cause. Il a reçu ordre de ne faire aucune dépense inusitée ou sans nécessité pour la perception des droits. Il (Dorchester) voudrait des avis pour l'administration future de cette partie du revenu, que l'on peut s'attendre à voir rendre plus qu'elle n'a fait jusqu'ici. Peu satisfaits des versements effectués par le percepteur des douanes au receveur général, le gouverneur et le conseil ont ordonné au percepteur de remettre au greffier du conseil un compte de toutes ses recettes, pour constater les déductions qui s'opèrent. On a trouvé que le revenu était soumis à une diminution de 13½ pour 100 avant d'être versé par le percepteur, indépendamment du salaire de ce fonctionnaire, des honoraires et émoluments que l'Acte du parlement lui attribue, et des revenants-bons que lui allouent les commissaires. Il continue à toucher des retenues non autorisées ainsi qu'un bénéfice de 5½ p. 100 environ sur les droits acquittés en monnaie d'argent. Dorchester entre dans des détails, indiquant comment la diminution constatée dans le revenu se fait au profit des agents, qui tiennent que leurs heures de bureau sont de 10 heures à 1 heure; qui se font payer double pour le service exécuté en dehors de ces trois heures, et qui exigent des surcroîts pour s'être livrés à des constatations de jauge, etc., quand déjà il y a eu jaugeage. Est loin de penser que les services du percepteur et des autres officiers de la douane doivent être retribués parcimonieusement; mais quelque allocation qu'ils reçoivent en sus de leurs honoraires, il la faut déterminer et ne pas s'en remettre à la discrétion d'agents qui ne reconnaissent dans cette province aucun pouvoir de contrôle sur l'emploi des deniers publics. 127

5 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 101). Simcoe a demandé des instructions sur ce qu'il devrait faire dans le cas où les Américains réclameraient l'île au Bois-Blanc et l'île aux Cariboux, qu'il croit être situées dans les limites des Etats-Unis. Ordres donnés. 119

5 juillet, Québec. Beckwith, adjudant général. Ordre d'envoyer un sergent se poster avec douze hommes sur l'île aux Cariboux ou Saint-Joseph, et de ne pas les en faire revenir sans un ordre spécial. 124

5 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 102). Lui envoie copie d'une lettre aux commissaires des douanes, à qui il demande quelles sont les meilleures dispositions à prendre pour le service du Roi. Les grands objets de la souveraineté ne seront jamais atteints, si l'administration locale s'exerce d'une manière vénale, pour des droits, profits, revenants-bons et tout le reste de ces gains malpropres. L'éclat de la couronne est terni par là, et les intérêts nationaux sont sacrifiés à des gentlemen déjà bien pourvus, ou qui sont à la recherche de bonnes places pour eux-mêmes et pour leurs parents. C'est ainsi que s'introduisent des pratiques qui affaiblissent l'autorité du Roi et doivent infailliblement faire perdre les affections du peuple au gouvernement britannique. 125

1796.

(V. pour la lettre n° 103, du 5 juillet, le vol. Q. 77, p. 85, et pour le n° 104, du 8 juillet, le même vol., p. 173.)

8 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 105). Lui transmet un plan d'une partie du Bas-Canada, avec cahier de références. Page 134

Cahier de références :

1. Concessions françaises. Rive nord du Saint-Laurent. 136-178
2. Concessions françaises, sur la langue de terre entre l'Ottawa et le Saint-Laurent. 179
3. Rive sud du Saint-Laurent, district de Montréal. 180-211
4. Concessions françaises ayant leurs aboutissants sur la rivière Chaudière. 211-214
5. Concessions françaises sur la rivière Yamaska. 215-217
6. Concessions françaises sur le Sorel. 217-220
7. Comté de Huntingdon. 220-221
8. Concessions ou townships nouveaux, dont le tracé a été ordonné depuis 1792, sur la rive nord de l'Ottawa. 222-229
9. Rive nord du Saint-Laurent, townships du district de Montréal. 230-232
10. *Id.*, district des Trois-Rivières. 233-236
11. *Id.*, district de Québec. 234-236
12. *Id.*, langue de terre entre le Saint-Laurent et l'Ottawa. 237
13. Rive sud du Saint-Laurent, terres au sud du lac Saint-François. 237
14. *Id.*, townships à l'est du Sorel. 238–245
15. *Id.*, district des Trois-Rivières. 246–252
16. Townships sur la rive ouest de Saint-François. 253–256
17. *Id.*, sur la rive est de cette rivière. 256–262
18. *Id.*, sur la rivière Bécancour, côté sud et nord. 262–266
19. District de Québec, townships sur la rive ouest de la rivière Chaudière. 266–269
20. *Id.*, sur la rive est de la Chaudière. 269–272

3 août, Whitehall. Portland à Prescott (n° 2). Reçu la dépêche de Dorchester (p. 75–87 et 91–100). Autorisation d'appeler sir John Johnson et M. de Lotbinière junior au conseil. Ne voit pas en quoi on servirait les intérêts temporels et spirituels des sujets catholiques de Sa Majesté, en donnant séance dans le conseil à Mgr Hubert, l'évêque catholique. Autorisation de payer à M. Fraser une pension n'excédant pas celle que recevait feu sa mère (Madame Deschambault). Si Mme Panet avait aussi besoin de secours, la somme (de £200) pourra être divisée entre elle et Mme Fraser. On a prié la Trésorerie d'expédier à Québec, aussitôt que possible, les marchandises destinées à l'achat des terres des Chippeweys. Les comptes publics du Bas-Canada ont été si habilement tenus jusqu'à présent que, sans s'opposer à la nomination d'un inspecteur, il désire beaucoup que le bureau conserve le système en usage. Il a appris avec satisfaction que les Etats américains avaient pris les mesures nécessaires pour exécuter le traité et que l'on se préparait en Canada à évacuer les postes. Les Actes de refonte et autres documents relatifs aux droits de douanes ont été soumis à la Trésorerie. Il faut veiller à empêcher la fraude qui se fait par des petits bâtiments entre Québec et Montréal. Important aussi d'encourager par tous les moyens la formation de deux bataillons canadiens, et d'adopter quelque plan suffisant pour préserver des empiètements les terres de l'Eglise et de la couronne et les rendre profitables. Attention vigilante à apporter aux dépenses publiques du Bas-Canada. 113

GOUVERNEUR LORD DORCHESTER ET LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1796.

Q. 77.

1795.
16 novembre, Québec. — L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Accuse réception des lettres qui le nomment au conseil exécutif du Bas-Canada. Pourquoi il désirait être nommé conseiller. Remerciements. Page 229

27 novembre, Québec. — Le même au même, A été appelé au conseil exécutif, M. Stuart a reçu son salaire comme commissaire ecclésiastique, mais M. Toosey n'a pas encore entendu dire qu'on l'ait placé sur la feuille d' "establishment" de la province de Québec. Il (l'évêque) attire l'attention de Portland sur un terrain concédé dans le Vermont à la Société pour la propagation de l'Evangile, et qui a été confisqué, ainsi que sur une propriété en Angleterre, appelée Brafferton, dont le revenu est encore affecté au collège de Williamsburg. 226

1796.
8 janvier, Québec. — W. Grant au même. Le clergé protestant, s'il n'en reçoit le pouvoir par une décision législative, ne peut pas percevoir de dîmes. 226

2 mars, Québec. — Cuthbert à King. Il a envoyé, il y a longtemps, une requête, avec prière qu'elle fût soumise à Portland. Sa querelle avec Haldimand a eu pour conséquence le dépérissement de sa propriété. On a reconnu la justice de sa demande; mais le règlement n'est pas encore fait, à cause des atermoiements du gouverneur général (Dorchester). Autres droits dont il est privé. 231

12 mars, Londres. — Observations présentées par Cuthbert à King sur ses réclamations. 236

12 mars, Mark-Lane. — Phyn, Ellice et Inglis. Transmettent une pétition de marchands faisant le commerce au Canada, et qui appellent l'attention sur des pétitions antérieures concernant la traite avec les Sauvages. 239

Pétition relative à la traite avec les Sauvages, et demandant la nomination de Fraser en remplacement de Campbell décédé. 240

16 mars, Londres. — Cuthbert à Portland. Se plaint de délais causés par le renvoi de sa requête d'un département à un autre. Demande le titre de baronet en récompense de ses services aux Trois-Rivières. Demande aussi qu'on le rétablisse dans son office de conseiller, ou qu'on lui fasse connaître pourquoi il a été laissé de côté. S'il retournait en Canada sans avoir obtenu justice, les gens s'imagineraient qu'il est coupable de quelque crime. Se plaint, en outre, qu'on lui a enlevé les droits de haute, moyenne et basse justice qu'il possédait dans sept seigneuries, sans l'indemniser. Sollicite un arrangement à l'amiable. 244

19 mars, Londres. — Ira Allen à Portland. Appelle son attention sur deux mémoires envoyés par lui, et où il propose la construction d'un canal de navigation et demande que l'on permette à l'Etat de Vermont de communiquer du lac Champlain, par le Saint-Laurent, à la mer Atlantique. Nouvelles raisons qu'il apporte à l'appui de ses mémoires. Combat l'idée qu'une pareille mesure tendrait à la diffusion des principes républicains. Le droit d'initiative ne réside pas, comme le représente King, dans la législature et le gouvernement du Bas-Canada, mais appartient aux ministres de Sa Majesté. 247

4 avril, Londres. — Cuthbert au même. Se plaint que son affaire a été entièrement négligée et qu'on refuse de lui rendre justice. Il ne lui reste plus qu'à s'adresser à la cour de chancellerie. 251

16 avril, Québec. — Ainslie à Dundas. Lui transmet des résolutions de l'Assemblée portant atteinte aux Actes de navigation. En a transmis aussi des copies au "Board of Customs". 326

Résolutions de l'Assemblée, en date du 15 avril. 327

19 avril, Londres. — Sir John Johnson à Portland. Il lui soumet un état de ses services, et lui demande audience, ayant l'intention de partir dans une semaine. 255

1796.

Etat susmentionné de sir John Johnson. Page 256
Les pièces à l'appui de sa demande comprennent des lettres de Haldimand, 1784, (p. 264-266); un état de ses terres confisquées par l'Etat de New York, avec compte de ventes (p. 268-288); un certificat délivré par le "Board of claims" de la somme à laquelle il a droit (p. 289); une lettre de Henry Motz, secrétaire de Dorchester, concernant le conseil exécutif (p. 290); d'autres lettres sur le même sujet, etc., (p. 293-296). 264-296

6 mai, Whitehall. King à sir John Johnson (lettre personnelle). Est fâché d'apprendre qu'il n'a pas eu son passage. La règle, pour ces passages, est strictement appliquée. Il va, cependant, mettre en usage son influence personnelle. Il croit que Portland a le desir de lui donner (à sir John) un titre honorifique. Démarches à faire pour en assurer la survivance à son fils. En donnant un successeur à Campbell, Portland ne tiendra compte que des aptitudes. 301

7 mai, Whitehall. Portland à l'évêque (anglican) de Québec. Il y a plusieurs points de ses lettres qui n'ont pas encore été examinés. L'ordre avait été donné de payer les commissaires ecclésiastiques. S'ils n'ont pas été payés, c'est, sans doute, qu'ils n'avaient nommé personne pour recevoir l'argent. Il (Portland) répond directement, mais il rappelle à l'évêque que toutes les communications officielles doivent avoir lieu par le canal du gouverneur général ou, en son absence, du lieutenant-gouverneur. 297

7 mai, Portsmouth. Sir John Johnson à King. A sujet de regretter que, faute d'occuper la situation à laquelle il pouvait croire que ses services lui donnaient droit, ou n'ait point pour lui cette complaisance qu'il a sollicitée. Remercie King de son offre d'intervention personnelle. Il n'a plus d'autre espérance que d'avoir son passage sur un des transports ou des navires marchands que sir James Wallace doit convoyer. Il enverrait son fils chez les Sauvages pour y acquérir les connaissances requises, si celui-ci était assuré d'être nommé. Son neveu (Claus) est apte à succéder à Campbell. 304

7 juin, Lambeth-House. L'archevêque de Canterbury à Portland. Il a reçu les lettres de Simcoe à l'évêque de Québec et de ce dernier à Portland. La proposition de changer le titre de commissaire en celui d'archidiacre est raisonnable. Il émet l'avis que la demande, par l'évêque de Québec, du pouvoir de délivrer des licences de mariage soit renvoyée aux jurisconsultes officiels de la couronne. Une des raisons pour soumettre ce point et même tous les autres à leur examen, c'est le déplacement de revenu qu'entraînerait le changement. Toutefois, si ce pouvoir pouvait se donner à l'évêque, bien des irrégularités seraient empêchées. Il (l'archevêque) croit qu'à cause de la cherté des vivres, etc., les missionnaires devraient recevoir une rétribution qui leur permette de pourvoir à leurs besoins ; cela, du reste, aurait de grands avantages pour tout le monde. 322

5 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 103). Moyens pris pour réprimer les soustractions dans le département des affaires indiennes à Niagara. Pièces mises sous ce pli. Livraisons de provisions, en violation de règlements, à des personnes n'appartenant pas à l'armée ni aux services militaires. Envoi à Simcoe de comptes où ces livraisons sont inscrites à la charge de la province, en lui laissant la faculté soit de payer, soit de soumettre l'affaire à la Trésorerie. Simcoe a choisi ce dernier parti. 85
Correspondances, tableaux et autres pièces concernant les soustractions dans les dépôts de marchandises pour Sauvages à Niagara. 87–172

5 juillet, Québec. Prescott à Portland. (n° 1). Avant son arrivée, Dorchester avait déjà tout arrangé pour l'évacuation des postes, sa seigneurie va en envoyer elle-même le rapport. Il a reçu d'elle toutes les informations nécessaires pour le service de Sa Majesté. 175

1796.
7 juillet, Jersey. Le général Gordon à Portland. Il lui transmet une requête de quelques résidents de l'île en intention d'émigrer, et prie sa grâce de lui faire l'honneur de lui communiquer ses ordres à leur sujet. Page 331

Mémoire (en français) d'une association de " gentlemen " français, qui ont l'intention d'aller s'établir en Canada, près de Montréal, et qui demandent—

1. Quelle étendue de terres leur serait concédée ;

2. Si on leur fournirait les instruments agricoles et les outils nécessaires pour le défrichement ;

3. S'ils peuvent espérer d'obtenir le logement, et

4. Quelques bœufs de travail ;

5. S'il y aurait des fonds disponibles pour leur entretien en attendant la première récolte ;

6. Si le gouvernement leur fournirait le transport jusqu'au lieu de leur destination. 332

8 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 104.) Connaissements et factures d'envoi de marchandises pour le département militaire, embarquées sur la *Jane ;* et factures d'envoi d'effets d'habillement pour les volontaires canadiens. Arrivée d'un navire de la Nouvelle-Ecosse avec des effets d'habillement qu'on suppose être pour les volontaires et les miliciens. 173

8 juillet, Québec. Le même au même (n° 106.) Lui envoie copie d'un arrêté en conseil réglant le commerce entre la province et les Etats-Unis, et d'instructions à la douane de Saint-Jean. Ils sont de nature à convaincre les Américains de la bonne foi avec laquelle on exécute le traité. Il (Dorchester) désire que le gouvernement impérial fasse tels règlements qui mettent les habitants des colonies de Sa Majesté au moins sur le pied d'égalité avec les citoyens des Etats-Unis. 2

Copie des instructions au chef du service de la douane à Saint-Jean. 3

Ordre en conseil mentionné dans la dépêche. 4

Proclamation convoquant la Législature (en anglais, p. 24 ; en français, p. 26.) 24-26

8 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 107.) Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 24 mai au 1er juillet) et sur les terres de la couronne (du 13 mai au 27 juin.) 28

21 juin Affaires d'Etat. Procès-verbal du 21 juin. La nomination de Prescott est annoncée, et sa commission lue. 29

Rapport sur la réglementation du commerce. 32

au *Id.* sur les comptes publics, avec les délibérations et les détails. 33-54

Procès-verbal du 24 juin. Renvoi de pétitions des seigneurs de Ristigouche et de Port-Daniel à un comité. 54

Procès-verbal du 27 juin. Règlements douaniers. 55

1er juillet. Procès-verbal du 1er juillet. Ryland prête serment comme greffier du conseil exécutif. 56

24 juin, Terres de la couronne. Procès-verbal du 24 juin. Renvoi à un comité d'un rapport sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 58

Rapport sur une lettre du lieutenant-gouverneur de Gaspé, renfermant des pétitions, etc., et une correspondance. 59-66

Rapport sur les autorisations d'arpentage des townships de Brome et d'Upton. 67

Affaires renvoyées à des comités. 68

Rapports du comité des terres sur les pétitions. 59–78

(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin de ce volume.)

8 juillet, Québec. Dorchester à Portland (n° 108). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 79

8 juillet, Québec. Finlay à King. Il lui envoie un mémorandum d'une conversation avec Dorchester à propos de l'emploi de greffier de la couronne en chancellerie. Si les réserves de terres dans les townships étaient confiées à

1794.

ses soins, on pourrait en récompense de ses peines lui assigner, soit un droit ou honoraire, soit des appointements, soit une certaine portion de terrain; il préférerait ce dernier mode de rétribution. Avantage que le public et lui-même y trouveraient. Quant aux réserves du clergé, peut-être vaudrait-il mieux charger de leur régie quelqu'un appartenant à l'Eglise. Page 349

Notes d'une conversation entre Dorchester et lui au sujet de l'emploi de greffier de la couronne en chancellerie. 352

13 juillet, Londres. J. Brickwood à King. Il a demandé au colonel Fraser d'aller le voir (King). Elmsley doit s'entendre un jour avec lui (King) pour venir dîner ensemble chez lui (Brickwood). 334

Requête des marchands en relation de commerce avec le Canada, demandant que Fraser soit nommé à l'emploi vacant dans le département des affaires indiennes. 335

23 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 2). Il ne pense pas que la proposition faite par le colonel Stevenson de lever une légion nègre soit praticable, ni, le fût-elle, qu'elle soit opportune. 179

23 juillet, Québec. Le même au même (n° 3). Il a nommé le major Bunbury agent-adjoint des affaires indiennes dans le Bas-Canada; ses services. Arrangements pour contrôler le département. Donné à Bunbury une commission militaire. 181

23 juillet, Québec. Le même au même (n° 4). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 1er au 12 juillet. 183

1er juillet Procès-verbal du 1er juillet. Le procureur général reçoit l'ordre de préparer un rapport sur le règlement du commerce avec les Etats-Unis. 184

Procès-verbal du 5 juillet. Dépôt du rapport du procureur général. 185

au Dépôt de pétitions où l'on demande la permission d'exporter de la farine et du biscuit. 186

Les règlements approuvés, concernant le commerce avec les Etats-Unis, seront imprimés et mis en circulation. 187

Autres affaires, dont la délibération est remise. 189

12 juillet. Procès-verbal du 12 juillet. Prestation du serment de juge de la cour d'appel et du serment d'office par Prescott. 190

Proclamation continuant les fonctionnaires et agents du gouvernement dans leurs offices et emplois respectifs. 191

Résolution rejetant la pétition tendant à obtenir la liberté d'exporter les farines et céréales, (voir p. 186). 192

Août—, Whitehall. Portland à Prescott. Vu les agissements équivoques de la cour d'Espagne, il (Prescott) avisera à faire des dispositions provisoires pour la défense de la province. 81

6 août, Québec. Prescott à Portland (n° 5). Lui transmet le rapport d'inspection des marchandises destinées pour les présents aux Sauvages, qui ont été apportées par le brick *Earl of Marchmont*. Une partie de ces objets sont de qualité inférieure et portés à des prix trop élevés; les autres ne pourraient pas servir. 195

Rapport d'arpentage. 196

6 août, Québec. Prescott à Portland (n° 6). Il lui transmet la réquisition d'effets d'habillement, drapeaux, effets d'équipement et havresacs pour les deux bataillons de "Royal Volunteers" canadiens. 198

15 août, Londres. Ira Allen à Portland. Il revient d'un voyage sur le continent; appelle encore son attention sur la permission qu'il demande de percer un canal du lac Champlain au Saint-Laurent. Il lui tarde d'avoir une réponse décisive, pour retourner en Amérique. 339

24 août, Londres. Coutts et Cie à King. Voudraient savoir si le traitement du général Clarke comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada continuera à lui être payé jusqu'à ce que son successeur soit choisi. 341

1796.

25 août, Whitehall. Portland à Prescott (n° 3). Le traitement du major général Clarke comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada sera payé jusqu'à la fin de juin 1795, époque où il cessera de courir. Page 80

30 août, Londres. Beckwith à Portland, A passé à son bureau pour lui communiquer une note (ci-incluse) au sujet du naufrage de la frégate l'*Active*, sur laquelle revenait lord Dorchester. Il lui envoie aussi copie d'un arrêté en conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis. 343

Note sur le naufrage de l'*Active*, arrivé le 15 juillet à l'extrémité occidentale de l'île d'Anticosti; tout le monde sauvé, ainsi qu'une grande partie des munitions et vivres. Lord Dorchester et sa famille sont partis en goélette pour Percé. La frégate la *Pearl* reste sur les lieux pour continuer le sauvetage du matériel et transporter ensuite Dorchester de Percé à Halifax. 345

2 septembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Lui fait des excuses de lui écrire directement; ses raisons. Il a la fonction de conseiller exécutif sans rétribution. L'ordre de payer le commissaire ecclésiastique du Bas-Canada n'est jamais parvenu à Dorchester. Il (l'évêque) se règlera sur ses instructions au sujet de la nomination d'un agent chargé de recevoir l'argent. 356

3 septembre, Québec. Prescott au même (n° 7). Lord Dorchester a envoyé copie de la première concession de terres incultes de la couronne; on avait l'intention de poursuivre la colonisation avec toute diligence, mais la lettre de sa grâce, en date du 6 septembre 1795, et marquée du mot "personnelle" (V. Q. 72, p. 429), a fait discontinuer à sa seigneurie les concessions, jusqu'à ce qu'elle eût appris la décision sur les objections élevées contre la proposition d'exiger des concessionnaires une somme en sus des droits d'acte établis. Il (Prescott) est désolé d'ignorer encore cette décision. Importance de la colonisation des terres incultes. Il va continuer à faire les concessions où la foi du gouvernement est engagée. Il attendra pour les autres d'être mieux renseigné. 207

3 septembre, Québec. Le même au même (n° 8). Liste des conseillers législatifs. Leur nombre au-dessous de celui prescrit par l'Acte. Dorchester a recommandé certaines personnes pour les places vacantes; il (Prescott) est impatient de savoir la décision prise à leur égard. Les rapports des élections sont maintenant complets: la grande majorité de l'Assemblée se compose de Canadiens, dont plusieurs sont peu faits par leur position sociale et leur éducation pour en être. Il importe, pour cette raison et d'autres encore, que les membres anglais soient en majorité au Conseil. Prescott recommande donc d'ajouter à la liste déjà proposée MM. Jenkin Williams et H. W. Ryland. 209

Liste des membres actuels du Conseil législatif et des personnes recommandées pour les vacances. 211

8 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 9). Lui transmet une lettre du commissaire général, représentant l'insuffisance des approvisionnements livrés pour les troupes en Canada, avec un état des vivres reçus à ce jour. 212

Craigie, commissaire général, rapporte la capture d'un navire chargé de vivres et l'arrivée sur lest d'un autre, qui a déchargé à Halifax ce qu'il en avait apporté; raisons pour lesquelles le capitaine avait fait ce débarquement. Réduction opérée par la Trésorerie. Inquiétude où il est (Craigie) pour n'avoir pas reçu tous les approvisionnements. 213

Etat quantitatif des provisions reçues. 215

8 septembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 4). A reçu les dépêches de Dorchester. Sa Majesté est satisfaite de la sagesse et de l'unanimité de la législature du Bas-Canada. Les pièces relatives aux douanes ont été transmises aux commissaires. Jusqu'à ce que les frontières convenues par le traité soient délimitées, il faudra s'attacher principalement, en établissant des voies de communication, à choisir celles qui assurent le passage de la

1796.

traite indienne. Quand on ne saura pas avec certitude de quel côté de la frontière se trouveraient tels postes choisis, on devra du moins pouvoir, le cas échéant, les déplacer sans nuire à la traite. Approbation de l'arrêté en conseil réglant le commerce. Page 82

9 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 10). Grand incendie à Québec. L'église et le couvent des récollets sont brûlés. Ils devaient échoir à la couronne au décès du supérieur, qui est très âgé et infirme. Celui-ci demande que le gouvernement prenne immédiatement possession des biens et pourvoie à sa subsistance et à celle des quelques frères lais qui restent. L'évêque catholique a offert l'usage de la chapelle des jésuites pour le service protestant. 216

10 septembre, Lincoln. T. King à John King. Mitchell peut être compté comme une excellente recrue de l'Eglise militante canadienne. Il (T. King), ne doute pas qu'il ne pût lever toute une compagnie pour le même service. Remarques sur l'intention où serait son frère (John King) de donner sa démission. 354

Septembre—, Lambeth. Pétition de Mme Reichell en redressement de griefs, son mari étant mort du chagrin d'avoir vu ses services rebutés, après être venu de Russie et avoir été envoyé au Canada pour y établir la culture du chanvre. 347

4 octobre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 5). Ses dépêches ont été mises sous les yeux du Roi. Est bien aise que l'on ait pris des mesures pour corriger les abus au commissariat. A transmis la lettre n° 104 à la Trésorerie, demandant que certains ordres soient donnés au sujet des approvisionnement qui s'expédieront au Canada à l'avenir. 176

4 octobre, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Arrivée de Dorchester. Aussitôt qu'il (Portland) aura eu l'occasion de communiquer avec lui et avec Simcoe (attendu d'un instant à l'autre), il fera préparer sa commission (Prescott) soit de gouverneur, dans les termes de celle de Dorchester, ou pour le Bas-Canada seulement, selon la décision prise. 178

22 octobre, Londres. Robert Hunter à Portland. Rappelle à sa grâce la demande présentée par des marchands commerçant en Canada, en faveur du colonel Fraser. 361

31 octobre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 6). Sur la nomination de Bunbury aux fonctions d'agent-adjoint pour les affaires indiennes dans le Bas-Canada : deux autres personnes déjà sont recommandées. Importance de l'emploi. Rien ne sera décidé avant que Dorchester ait été consulté. Il (Prescott) fera aussi son rapport. Les pièces concernant les marchandises pour les Sauvages ont été transmises à la Trésorerie, avec instruction de réprimer les abus ; d'expédier des effets d'habillement, etc., pour les bataillons canadiens et de remplacer les provisions manquantes. L'approuve (Prescott) de continuer les concessions comme il le dit. On lui a envoyé l'autorisation de nommer sir John Johnson et M. Lotbinière jeune, au conseil. La question du libellé de sa commission (Prescott) n'est pas encore décidée. 218

15 novembre, Londres. Tatham à King (lettre confidentielle). Dissertation sur la politique générale et, sur les affaires des Etats-Unis. Sa propre position. Il se dit capable d'exécuter l'entreprise qu'il propose. 367

Pièce A. De qui il (Tatham) descend. Il discute la différence entre le *malum in se* et le *malum prohibitum*, et applique sa doctrine aux propositions qu'il soumet. 380

Inventaire des livres laissés en Espagne par Tatham. 386

16 novembre, Londres. W. Tatham à King (lettre confidentielle). Propose un plan pour faire franchir le Niagara aux bateaux. Avantage du bon marché du terrain qu'on pourrait acheter à présent. Si l'entreprise doit être une œuvre privée, demande le secret. 363

1796.
13 décembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 7). Il lui envoie sa commission de gouverneur des provinces nord-américaines. Le département des affaires indiennes du Haut-Canada est placé sous la direction du lieutenant-gouverneur, sauf l'exécution de tous ordres spéciaux qu'il (Prescott) trouvera bon de donner; mais le mode de payer les dépenses départementales ne sera pas changé. Prescott communiquera à ce sujet avec le président Russell. Les Queen's Rangers, originairement, devaient être employés aux services provinciaux du Haut-Canada, comme en témoigne une lettre de Dundas à Dorchester, du 16 septembre 1791 (v. lettre n° 3 dans le vol. Q. 52, p. 221). Prescott examinera si ce corps ne devrait pas être rendu aux services auxquels il était destiné, et s'il ne serait pas à propos de détacher d'autres troupes pour maintenir l'influence britannique chez les Sauvages. Page 222

24 décembre, Québec. Cuthbert à Portland. Adresse deux requêtes à Prescott, et le prie d'agir. Répète son exposé des services rendus par lui. Voudrait être fait colonel de milice dans ses seigneuries; emploi que possède maintenant Lavaltrie, qui n'est pas encore naturalisé, et qui a refusé de prêter le serment d'usage lorsqu'on l'a nommé juge de paix. 309

Requêtes susmentionnées, en date du 26 juillet 1796, pour obtenir—

1° Un siège au conseil et le grade de colonel de milice. 313

2° Une concession de 3,000 acres de terre. 318

Lettre de Ryland à Cuthbert jeune, lui faisant connaître que sir Robert Prescott ne peut pas lui accorder les objets de ses requêtes. 320

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, ETC., QUI SONT NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Ackley, Joel, 71; Ainslie, Gilbert, 72; Albrecht, Henry, 74; Alexander, Daniel, 70; Anderson, Anthony, 70; Ashby, William, 73; Auldjo, Alexander, 72; Austin, Andrew, 76, Elijah, 77, Moses, 76, Nicholas, 77; Aylwin, Obadiah, 72.

B.—Bayard, Nicholas, 72; Beatson, Patrick, 69; Becker, John, senior, 70; Bedard, Pierre, 71; Bell, John, 74, Mathew, 71; Bingham, Abner, 77; Blackwood, John, 71, ———, 76; Blake, Charles, 73; Booth, Thomas, 74; Bowman, Oliver, 73; Bracken, Mary, 73; Brackenridge, Jonathan, 70; Bretmeyer, Christian, 73; Brown, Benjamin F., 71; Bushby, Thomas, 72.

C.—Caldwell, Henry, 75, James, 73; Cameron, Andrew; 76, Daniel, 72, Duncan, 70; Cary, Thomas, 70; Caw, William, 72; Cenyer, (voir Cuyler); Chandler, Kenelm, 76; Charland, Louis, 71, 74; Clarke, Simon, 70; Close, Benjamin, 71; Coffin, John, senior, 73, Nathaniel, 76, Thomas, 71; Condon, David, 70; Conroy, Patrick, 76; Cook, George, 72, Philip, 73; Crette, Joseph, 72; Cross, John, senior, 70, John, junior, 70; Cruickshank, Robert, 74; Cull, Henry, 76; Cunningham, John, 72; Cuyler (ou Cenyer), Benjamin, 72.

D.—Davidson, James, 70, 72; Davison, George, 71; Davies, David, 72; Déchambault, Etienne, 71; De Lery, C. E. C., 69; De Lanaudière, Charles, 70, 75; De La Valtrie, Paul Marganne, 70; De Lotbinière, Michel, E. G. A. C. junior, 75; De Montmollin, David Francis, 70, John Samuel, 70; De Tonnancour, H. A. Godfroy, 72; Dow, Jonathan, 77; Drew, Francis, 71; Dunford, Thomas, 70; Dunlop, James, 73.

E.—Edwards, Edward, 74; Everhard, Frantz, 73.

F.—Fargues, John, 72; Fassett, Jonathan, 72; Ferguson, Alexander, 72, Archibald, 71, John, senior, 77, John, junior, 73, Thomas, 77; Finlay, Hugh, 73, Robert, 72; Finlayson, John, 71; Finsterwald, Joseph, 74;

1796.

Fowler, Timothy, 71; Fraser, Alexander, 73, Capt. Alexander, 75, Simon, 69, 70.

G.—Gaudet, John, 69; Gay, Isaac, 74; Glackmyer, Frederick, 70; Glover, Benjamin, 71; Goodsels, Loyd, 71, Nathan, 71; Green, Benjamin, 70, 75, capitaine James, 72; Griggs, Abraham, 76; Guildener, Simon, 74; Gundlack, Christian, 73.

H.—Hall, William, 75; Hallowell, James, 70; Harrison, Edward, héritiers de, 74; Harrower, David, 72; Hart, Moses, 70; Hawley, Ebenezer, 71, Experience, 71; Henderson, Thomas, 76, Thomas, junior, 76; Henry, Alexander, 73; Hill, Daniel, 71, Jonathan, 71; Hirschbeck, George, 74; Holland, Henry, 76, John Frederick, 76, Samuel, 76; Hubbard, Elisha, 75; Hurd, William, 72.

J.—Jittley, Martin, 74; Jones, John, 74, Robert, 72; Juncken, Henry, 75.

K—Ker, James, 75; Kibenham, Francis, 74; Kilburn, Joseph, 76; King, George, 73, Godfrey, 77; Kirch, Mathias, 74; Knowlton, Luke, 71, 76; Kollmeyer, Andrew, 74.

L.—Laing, William, 72; Lake, David, 71, John, 71; Lanaudière, Xavier, 73; Lane, John, 70, William, 75; Lanjins, Vallentin, 74; Launiers, Joseph, 77; Lay, Amos, 77; Lelièvre, Roger, 74; Le Mare, John Baptiste, 74; Loedel, Henry, 73; Lessort, John, 74; Lester, Robert, 76; Lilley, Gothelf, 73; Lindsay, William, 77; Luke, Philip, 73; Lukin, Peter, 70; Lynd, John, 72.

Mc.—McCanty, Francis, 77; McCord, Thomas, 73; Macdonell, Marianne Belestre, 72; McLean, Donald, 69, 70; McNeil, Charles, 70, David, 70, James, 70, John, 70.

M.—Maitland, William, 73, 74; Mallery, Caleb, 71; Marston, Jacob, 77; Mayne, Christy, 74; Mechtler, William Joseph, 73; Meurs, François, 69; Miner, Eliphalet, 77; Monro, Donald, 74, Hugh, 74; Morehouse, David, 71; Morris, Sarah, (veuve du colonel John) 74; Morrison, James, 76; Morrogh, Robert, 76; Munro, David, 71.

N.—Neal, James, 77; Noble, Biddsy, 71, John, 71; Noel, James, 70.

O.—Odber, Treadway Thomas, 73; Ogden, Isaac, 71; O'Hara, Edward, 70.

P.—Parke, Thomas, 74; Pell, Margaret, 73; Peltier, Baptiste, 71; Pennoyer, Jesse, 76; Petry, Frederic, 70; Phillips, Samuel, 72.

Q.—Québec, Eglise d'Ecosse à, 72.

R.—Rahman, Harmaan, 74; Rankin, James, 56; Reid, John, 70; Robertson, Lt.-Col. Daniel, 76; Ruiter, Henry, 76; Ryland, Herman W., 72.

S.—Sabens, Billings, 71; Schieller, John, 71; Schiffer, François, 73; Schraeder, John Christian, 71; Schutt, Alexander, 76; Scott, Thomas, 76; Selby, George, 72; Sewell, Jonathan, 72; Smith, William, 76; Spears, capit. Ferguson, 73; Stansfield, George, 73; Steel, John, 76; Stewart, John Charles, 70; Saint-Martin, Nicolas, 72; Stuart, Peter, 70; Stubinger, George, 70; Sullivan, Daniel, 76.

T.—Taché, Pascal, 70; Taylor, Nathaniel, 75; Têtu, Felix, 73; Tonnancour, Charles, 72; (voir aussi De Tonnancour); Le Chevalier, 74; Toosey, Philip, 76; Tremont, (ou Fremont?) Louis, 70: Turner, Erasmus, 70.

V.—Valtrie, voir De La Valtrie; Vankamp, Hannah, 74; Vondenvelden, William, 70.

W.—Wagener, Christian, 73; Wallace, Jacob, 72; Watson, Simon L., 77; Willard, Samuel, 76; Winklefoss, André, 73; Winslow, Joshua, 70; Woolrich, James, 73; Wragg, Richard, 70; Wulff, George, 76.

Y.—Young, John, 71.

1796.

TOWNSHIPS.

B.—Barnston, 78; Bolton, 78; Brandon, 77; Broughton, 78; Buckingham, 77; Bulstrode, 77.
D.—Ditchland, 78; Ditton, 77; Dorset, 78.
E.—Ely, 78.
F.—Farnham, 77.
G.—Gayhurst, 75, 78; Granby, 75; Grantham, 77.
H.—Hatley, 76.
K.—Kildare, 75.
L.—Lingwick, 77.
M.—Milton, 75, 78.
N.—Newton, 75; Norfolk, 78.
O.—Oulney, 75; Oxford, 76.
P.—Potton, 78.
R.—Roxton, 77.
S.—Shipton, 75; Simpson, 77; Stanbridge, 78; Stukely, 76.
T.—Tingwick, 75.
U.—Uxbridge, 75.
W.—Whitton, 75.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 78.

1796.
13 octobre, Montréal. Les juges de paix de Montréal à Prescott. Opposition à la loi des chemins dans les faubourgs de Montréal et les paroisses avoisinantes. La détermination a été prise de résister à toutes tentatives des autorités civiles pour la faire exécuter. Emissaires chargés de fomenter le mécontentement. Délivrance par la force d'un meneur. Impuissance où sont les autorités civiles de contraindre les gens à l'obéissance. Page 10

(V. la lettre de Prescott n° 13 du 24 octobre.)

14 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 11). Accuse réception de ses dépêches. Précaution dont il faut user en déterminant les pouvoirs ecclésiastiques à attribuer à l'évêque protestant de Québec. 2

15 octobre, Québec. Ryland aux juges de paix de Montréal. Prescott a reçu leur lettre, et voit avec peine que les moyens de douceur restent inefficaces. Il est persuadé que les magistrats sauront prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la personne du meneur et de tous les autres qui ont résisté à la loi, et pour affirmer et maintenir la suprématie du gouvernement civil. Il envoie l'ordre au commandant des troupes à Montréal de fournir toute l'aide militaire que les magistrats pourront requérir; mais il ne faudra recourir à ce moyen que lorsque l'autorité civile sera insuffisante. 12

(V. la lettre de Prescott, n° 13, du 24 octobre.)

24 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 12). Le *Hind* est arrivé, mais non pas son convoi. On craint que les navires à destination pour Québec, que cette frégate était chargée d'escorter, n'aient été capturés par l'ennemi. Le bruit court qu'une flotte française aurait paru sur la côte de Terre-Neuve au commencement de septembre, et qu'elle aurait pris Saint-Jean. Avis dépêché au prince Edouard (duc de Kent). Si les transports destinés pour Québec ont été capturés, il faut de toute nécessité expédier à cette ville les provisions déposées à Halifax. Il serait utile d'avoir un petit bâtiment armé en station ici, durant la guerre; il pourrait être employé à différents services. Un P. S. annonce l'arrivée de trois navires d'approvisionnement; il en manque encore un. 3

Incluse. Lettre du même au prince Edouard, du 3 octobre, lui annonçant la présence d'une flotte française sur les côtes de Terre-Neuve, et

1796.

que la ville de Saint-Jean aurait été prise. Craint que le convoi d'automne n'ait été intercepté. Il lui demande d'expédier à Québec le chargement du transport *Allison*. Page 5

24 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 13.) Conduite séditieuse d'habitants du district de Montréal, sous prétexte d'opposition au bill des chemins. Répression des agissements à Québec ; l'indulgence exercée dans les campagnes de Montréal a produit un effet différent. Envoie copie de la correspondance entre les magistrats et lui ; il est nécessaire de montrer que les lois ne seront pas outragées avec impunité. A envoyé de nouvelles commissions de juges de paix, omettant les noms de plusieurs qui ont connivé aux assemblées tumultueuses. Les avocats de la couronne ont eu ordre de s'enquérir de l'origine et du progrès des mouvements séditieux et de faire rapport. Adet, ministre français aux Etats-Unis, a envoyé des émissaires dans la province ; disposition favorable à la cause française dans les basses classes. La nouvelle de l'arrivée d'une escadre française sur les côtes a été accueillie avec une satisfaction manifeste, et a stimulé les désordres à Montréal. 7

28 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 14.) A reçu le *mandamus* nommant sir John Johnson et Lotbinière au conseil, ainsi que le rapport en faveur des trois prêtres français recommandés au supérieur du séminaire de Montréal. La nouvelle de la présence d'une escadre française à la côte de Terre-Neuve a fait sensation, et on a vu se trahir chez les Canadiens des sentiments marqués de partialité pour la cause française. Danger qu'il y a à permettre aux Français de toute catégorie de venir en ce pays. Des recrues du 60e ont tenté publiquement d'exprimer leurs doctrines politiques ; elles ont été embarquées sur le *Hind* pour être renvoyées. Attendu le caractère de l'Assemblée et l'esprit d'insubordination, il n'est pas opportun de convoquer la législature aussi tôt qu'à l'ordinaire. Ne remettra pas, cependant, la convocation à un temps plus éloigné que la fin de janvier. 14

28 octobre, Québec. Le même au même (n° 15.) Lui envoie des réquisitions de marchandises. 16

Deux réquisitions. 17-19

28 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 16.) Lui envoie les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 13 juillet au 22 octobre. 24

31 août Procès-verbal du 31 août. Pétition des habitants de Montréal au sujet de l'état des fortifications qui tombent en ruine, etc ; elle est renvoyée à un comité. 24

au Procès-verbal du 24 septembre. Renvoi de pétitions et autres affaires à un comité. 26

22 octobre. Procès-verbal du 22 octobre. Rapport d'un comité spécial sur les seigneuries de Ristigouche et du Port-Daniel. (Ce rapport est en français, et accompagné de pièces explicatives.) 27

Rapport sur la pétition des habitants de Montréal au sujet des fortifications. 41

Rapport sur une pétition du percepteur et du contrôleur des douanes concernant le revenu provincial et les frais de perception. 47

Ordres rendus conformément à ce rapport. 52

28 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 17.) Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre. 54

29 octobre, Québec. Le même au même (n° 18.) Réquisition de marchandises destinées à l'achat de terres des Sauvages, y compris des terres pour Brant et l'île aux Cariboux. 55

Réquisition. 56

29 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 19.) Accuse réception de ses dépêches. 59

5 novembre, Québec. Le même au même (n° 20.) Il lui transmet une requête de Finlay, et

1796.

recommande d'attacher un traitement à son emploi de greffier de la couronne en chancellerie. Page 60

Requête de Finlay. 61

Commission de Finlay. 63

5 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 21). Il lui envoie des observations faites par l'officier commandant les ingénieurs royaux, sur les quartiers chosis par les troupes, dans le Haut et le Bas-Canada. L'effet du présent mode de loger les troupes chez l'habitant est tel qu'il faut construire des casernes. En conséquence des derniers événements arrivés à Montréal, le 26e régiment, les Kings' Own (le 4e) et le 24e y ont été envoyés; les nouveaux magistrats redoublent d'efforts, et selon toute apparence, la tranquillité va se retablir. Le manque de casernes contraint à proposer que l'on prenne possession du couvent des récollets, en donnant un dédommagement raisonnable. Il a été rendu un Acte qui règle le commerce entre le Canada et les Etats-Unis, conformément au traité. Donnera toute attention aux deux bataillons canadiens, qui ne sont pas encore au complet. Recommandera au conseil d'adopter quelque plan régulier pour les terres de l'Eglise et celles de la couronne; Il règne une grande confusion dans le service de concession des terres. Veillera au soin de la dépense publique. 65

Incluses. Gother Mann: Observations sur les quartiers pour les troupes dans le Haut et dans le Bas-Canada. 68

Ordonnance du gouverneur en conseil, du 7 juillet 1796, réglant le commerce entre le Bas-Canada et les Etats-Unis. 72

5 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 22). Il lui transmet copie des Délibérations du conseil avec le rapport verbal du procureur général, sur les derniers mouvements séditieux à Montréal. Prépare un plus ample rapport. 95

Procès-verbal du 30 octobre. Délibérations sur l'expédition de nouvelles commissions de juges de paix pour Montréal et les derniers mouvements séditieux, qui ont eu lieu dans cette ville. Proclamations contre les menées séditieuses (texte anglais, p. 104; en français, 107). 104–107

Arrêté en conseil au sujet des étrangers, (en anglais, p. 110; en français, p. 112). 110–112

10 novembre, Burlington. Joseph Peters à son oncle à Montréal (pièce française). (Une note porte que son vrai nom est Du Calvette). Le prie de répondre à sa lettre et de lui envoyer sa commission, parce qu'il veut aller à New-York et de là en France, d'où il reviendra au printemps pour faire danser la carmagnole aux Anglais. Les papiers envoyés par lui ont-ils été mis en circulation ? 156

Copie de la commission de Joseph Ducalvet.

(Pièces contenues dans la lettre de Prescott, n° 24, du 17 décembre.)

15 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 24. Le n° 23 manque). Reçu ses dépêches. A ordonnancé le paiement du traitement de Clarke, comme lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, jusqu'au 24 juin 1795. Envoie copie des Délibérations du conseil, contenant la proclamation relative aux actes d'hostilité de la cour espagnole. Demande des instructions pour empêcher que les céréales s'exportent en Espagne par la voie des Etats-Unis. 115

Procès-verbal du 11 novembre 1796. Projet d'une proclamation concernant la guerre avec l'Espagne, et décision prise de la publier. 117

Rapport sur les comptes du conseil, etc. 119

17 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 25). Il lui transmet une requête de Dechenaux, juge du banc du roi aux Trois-Rivières, demandant que son traitement soit le même que celui des juges de Québec et de Montréal. 123

Requête (en français). 124

18 novembre, Saint-Jean. William Stanton au colonel Barnes. A été à Rouse's-Point; ne peut mettre la main sur des papiers ou des lettres. Vers la mi-octobre, cinq

1796.

hommes, de France, vinrent à Rouse's-Point, et y engagèrent un guide pour pénétrer en Canada, dans l'intention de distribuer des papiers aux Canadiens. Le guide les égara et ils se séparèrent ; un est resté, qui demeure tout près de la frontière ; il s'appelle du Millière, et dit que le Canada va être envahi le printemps prochain, et qu'il s'attend à être général. Les Français doivent venir par petits groupes de quatre ou cinq et se mêler aux Canadiens. Il (Stanton) ne le croit pas fort habile. Cet homme est sans argent, et sa femme est réduite à vendre ses bijoux pour fournir aux besoins du ménage. Il va à la seigneurie de Caldwell, de sorte qu'il serait facile de l'arrêter. Signalement de deux Canadiens impliqués dans ses agissements. Croquis indiquant l'endroit où du Millière s'est établi. Page 145

Croquis mentionné dans cette lettre. 148

(V. la lettre de Prescott, n° 29, du 17 décembre.)

18 novembre, Québec. Le Maistre à Prescott. Dépenses relatives à ses fonctions de lieutenant-gouverneur de Gaspé et d'inspecteur de la traite, etc., du Labrador. Demande que le salaire soit reporté à son premier chiffre. Ses longs services. 166

Requête exposant ses services. 168

(V. lettre de Prescott n° 26, du 26 novembre.)

23 novembre, Montréal. Déposition d'Elmer Cushing qu'une personne (dont il tait le nom) l'a informé que les Français méditaient une agression en Canada au printemps prochain ; qu'une flotte française paraîtrait alors dans le Saint-Laurent avec un corps nombreux de troupes, et qu'elle aurait pour auxiliaires des troupes venues des Etats-Unis et les Canadiens. La personne (qui n'est pas nommée) est un agent d'Adet, ministre français à Philadelphie. 137

(V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

24 novembre, Newark. Discours de Brant, parlant au nom des Cinq-Nations, à un conseil tenu à sa demande. 176

Réponse du surintendant. 186

(V. lettre de Prescott n° 30, du 24 décembre.)

26 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 26). Il lui transmet la requête de Le Maistre, demandant une augmentation comme lieutenant-gouverneur de Gaspé et inspecteur de la traite et des pêches sur la côte du Labrador. Il recommande de lui accorder cette augmentation. 164

26 novembre, Québec. Le même au même (n° 27). A été obligé de refuser un renfort au prince Edouard, à cause de l'état de la province. L'ordre s'est rétabli dans la ville et le district de Montréal, plutôt par la menace de l'emploi de la force que par un changement dans les sentiments de la population. 170

26 novembre, Québec. Le même au même (n° 28). Lui envoie les Délibérations du conseil exécutif relatives aux terres de la couronne, du 28 juin au 26 novembre. 173

28 novembre, Philadelphie. Liston à Prescott (lettre confidentielle). Depuis que le gouvernement des Etats-Unis a pris la résolution d'observer la neutralité et d'entrer en relations de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne, les agents français ont représenté à leur gouvernement qu'il était nécessaire d'obtenir une influence prédominante aux Etats-Unis, et de ravoir une partie des anciennes possessions françaises. Fauchet se contenterait de la Louisiane, mais Adet demande d'y joindre le Canada. Il commence ici à être bruit de la tentative de ravoir la Louisiane, et de son succès possible pour telles et telles causes. On ignore jusqu'à quel point le gouvernement français a adopté les vues d'Adet ; mais un parent de celui-ci revient d'un voyage de plusieurs mois en Canada, où des démocrates imprudents prôneraient son succès ; il raconte que trois députés canadiens sont en route en ce moment pour l'Europe, avec la mission de faire

1796.

des propositions au gouvernement français. Liston incline à croire que la vanité de cet aventurier (nommé Arrison) lui fait exagérer son succès près des Canadiens. Page 208

(Incluse de la lettre de Prescott n° 33, du 21 janvier.)

1er décembre, Québec. Prescott à Liston. Appelle son attention sur les tentatives d'Adet, ministre français aux Etats-Unis, pour exciter des troubles dans le Bas-Canada; sa récente visite à la Pointe au Fer confirme qu'il a ce dessein. Si, comme on le dit, Adet rassemble un corps sur la frontière pour attaquer le Canada, le gouvernement des Etats-Unis ne peut tarder à en avoir connaissance. Sa confiance dans la bonne entente qui existe entre les deux pays. Le gouverneur du Vermont a dernièrement fait arrêter et livrer Ephraim Barnes, qui s'était enfui de la prison de Montréal. Bons effets de la réciprocité des services. 133

(V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

1er décembre, Montréal. Déposition de William Barnard au sujet de la proposition que McLean lui a faite d'entrer dans la conspiration contre le Bas-Canada. 149

(Incluse de la lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

1er décembre, Montréal. Déposition de Gabriel Sistare au sujet des mouvements de Du Millière. 153

(V. lettre de Prescott n° 29, du 17 décembre.)

8 décembre, Montréal. Sir John Johnson à Green (secrétaire). Lui transmet le discours de Brant et recommande d'accorder aux Sauvages le changement qu'ils demandent au titre de propriété de leurs terres. 186

Réponse de Green, que c'est à Russell, président du conseil du Haut-Canada, de décider en pareil cas. 187

(V. lettre de Russell n° 30, du 24 décembre.)

17 décembre, Québec. Prescott à Portland (n° 29). Accuse réception de ses dépêches. Remerciements. Depuis le rapport du procureur général, on a fait d'autres et plus amples découvertes de complots contre le gouvernement de Sa Majesté. David McLean est le principal agent d'Adet. On est sur la voie de nouvelles découvertes. 135

17 décembre, Québec. Le procureur général à Ryland. Il y a en Canada un espion envoyé par le Directoire français. Les magistrats, à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec, le cherchent. Il trouve que le Vermont est plus disposé à soutenir une agression contre le Canada qu'on ne l'avait supposé. Ira Allen a acheté une quantité d'armes à Paris, ostensiblement pour la milice du Vermont; mais la loi veut que les miliciens fournissent leurs propres armes. 159

Extrait du *Mercury* de Burlington, du 1er décembre 1796 : lettre d'Ira Allen annonçant qu'il a acheté des armes à Paris pour les milices du Vermont. 160

19 décembre, Québec. Prescott à Portland (n° 30). Il lui envoie copie d'un discours de Brant au sujet des terres concédées par Haldimand aux Cinq-Nations; ainsi qu'un extrait d'une lettre de sir John Johnson et la réponse à cette lettre. Russell lui a soumis la question. Il (Prescott) ne croit pas avoir à se prononcer sur les questions territoriales qui surgissent dans le Haut-Canada. 174

24 décembre, Québec. Le même au même (n° 31). S'est occupé de recueillir les meilleures informations sur la concession et la colonisation des terres de la couronne, en vue d'effectuer ces deux choses mentionnées dans la lettre de sa grâce :

1. L'adoption d'un droit additionnel à affecter aux dépenses publiques de la province;

2. L'adoption d'un moyen d'empêcher les empiètements sur les terres de l'Eglise et de la Couronne, et de rendre ces terres profitables le plus tôt possible. Elles peuvent être assujetties à des droits beaucoup plus considérables que ceux actuels. Proposition de les mettre aux enchères

1796.

et d'en employer le prix à acheter des rentes anglaises. Approuve cette proposition, parce que l'on se procurerait plus d'argent par la vente aux enchères que par une augmentation des droits d'actes.

Si l'on opte pour le droit additionnel, il propose :—

1. Que chaque concessionnaire reçoive (s'il le veut) 1,200 acres de terre ;

2. Que ceux qui demanderont des terres en puissent faire la demande soit individuellement ou en association ; et que les concessions se fassent également soit à des individus ou à des collectivités ;

3. Que les droits soient de £25 par 1,000 acres ;

4. Que l'on exige demi-droit de ceux qui obtiendront des terres pour services rendus dans le passé.

Comment ces droits devraient se diviser. En raison de l'augmentation des droits, toutes les mines, excepté les mines d'or et d'argent, devraient être données aux concessionnaires. Avec le présent système de sélection des terres de l'Eglise et de la Couronne, il sera impossible de les préserver de tout empiètement. Prescott s'est procuré des observations et des plans pour le choix des terres de l'Eglise et de la Couronne ; et il les met sous ce pli. 188

Observations en question. 195

Plans nos 1 et 2. 200

4 décembre, Québec. Prescott à Portland (n° 32). Il lui envoie le rapport d'inspection des marchandises apportées par le *Crosby* pour les Sauvages. 202

1797. Rapport. 203

9 janvier, Québec. Craigie, commissaire général, à Prescott. Besoin d'un magasin à Québec pour la conservation des vivres secs. 214

(Incluse de la lettre de Prescott n° 33, du 21 janvier.)

19 janvier, Québec. Observations par le lieutenant-colonel Gother Mann, R.E., sur la frontière du côté du lac Champlain, et sur les postes de l'Isle-aux-Noix et de Saint-Jean. 211

20 janvier, Whitehall. Portland à Prescott. Reçu ses dépêches. Approuve que l'on ait un petit bâtiment armé en station à Québec. Applaudit aux promptes mesures qui ont été prises pour réprimer les désordres à Montréal et dans les campagnes voisines. Qu'il importe de mettre sa proclamation à exécution, et de découvrir non seulement les émissaires d'Adet, mais aussi ceux qui agissent de concert avec eux. Finlay va recevoir £100 d'appointements en tant que greffier de la couronne en chancellerie. La réglementation temporaire du commerce entre le Canada et les Etats-Unis est sage ; le Bureau du commerce s'occupe de cette matière, et prépare un bill concernant l'exécution du traité. Les réquisitions de marchandises ont été transmises à la Trésorerie, et les observations de l'officier-chef du génie (v. p. 68), au directeur général de l'artillerie. Rapport reçu. Sa Majesté approuve la réparation complète des casernes dans le Haut et le Bas-Canada, mais désire que l'on n'en construise pas de nouvelles maintenant. 126

21 janvier, Québec. Prescott à Portland (n° 33). A reçu une lettre de Liston confirmant la preuve des desseins du gouvernement français sur le Canada. Il lui en envoie copie. Demande que l'on expédie à Québec, au printemps, un ou plusieurs bâtiments armés. Les Canadiens sont, pour la plus grande partie, désaffectionnés ; on ne peut même compter que sur très peu d'entre eux. Faiblesse de la frontière du côté du lac Champlain. Envoie les observations du commandant du génie. Besoin à Québec d'un magasin pour les vivres secs. 205

1 janvier, Québec. Le même au même (n° 34). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier. 216

21 janvier, Québec. Le même au même (n° 35). Le rapport du conseil sur les seigneuries de Ristigouche et du Port-Daniel a été approuvé, et des ordonnances de

1797.

paiement ont été signées. Détails sur l'achat. Envoie une petite carte de la côte et une copie de l'acte de cession. Récapitule les propositions de sa lettre n° 31 au sujet des terres de l'Eglise et de la Couronne; il pense maintenant qu'une certaine proportion des terres pourrait être affectée au profit des Sauvages. Condition de ces derniers, et comment on pourrait leur assurer un fonds. Page 217

Plan de la baie des Chaleurs. 220*a*

Copie de l'acte de cession. 221

27 janvier, Whitehall. Portland à Prescott (lettre à part). Il n'est permis d'exporter le blé du Canada que sur navires britanniques, et on ne peut pas, même sur navires britanniques, en porter en Espagne pendant la durée de la guerre. Ne rien faire pour entraver le commerce des céréales entre le Canada et les Etats-Unis. (*Voir* la lettre de Prescott n° 24, du 15 novembre, p. 115.) 129

1er février, Whitehall. Le même au même. Il est important qu'il (Prescott) applique son attention aux terres de la couronne, et lui fasse connaître s'il n'est pas possible de prendre des mesures pour qu'elles donnent à la couronne un revenu permettant de créer un fonds applicable aux dépenses publiques de la province. 130

6 février, Montréal. Richardson à Ryland. A eu, avec Forsyth, à interroger les personnes prévenues de haute trahison. On n'a pu se saisir du principal agent. Comment on pourrait arriver au Mississipi pour les travaux de levée des lieux. Quel moyen prendre pour se concilier les tribus sauvages. Frais de transport. 245

Voir lettre de Prescott n° 36, du 18 février.)

7 février, Montréal. James McGill à Ryland. Travaux d'arpentage pour déterminer la ligne frontière sur le Mississipi entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Où les commissaires devraient se rencontrer. Description du Mississipi depuis le saut Saint-Antoine jusqu'à sa source, ainsi que des rivières affluentes. Autres observations. 238

16 février, Québec. Prescott à Liston. Préparatifs à faire pour délimiter la frontière. Difficulté qu'on aurait à expédier des approvisionnements pour l'expédition proposée contre les Florides, à moins que les habitants des Etats-Unis ne fussent portés à favoriser l'entreprise. En pareil cas, ou si les postes du côté sud du lac étaient encore occupés par des garnisons anglaises, la conquête ne serait pas difficile à faire. 236

(V. lettre de Prescott n° 36, du 18 février).

16 février Québec. Liste, préparée par le lieutenant-colonel Mann, des instruments nécessaires pour la délimitation de la frontière sur le Mississipi. 248

(V. lettre de Prescott n° 36, du 18 février).

18 février, Québec. Prescott à Portland (n° 36). Liston lui a demandé son avis sur l'exécution de l'article 4 du traité avec les Etats-Unis, concernant la frontière, et aussi sur la proposition de reprendre les Florides. Envoie copie de sa réponse. Les préparatifs de la délimitation de la frontière à partir du saut Saint-Antoine, vont retarder les opérations jusqu'à l'année prochaine ou à 1799, abstraction faite de la situation politique des deux Puissances vis-à-vis de la France et de l'Espagne. Envoie la liste des instruments dont on aura besoin. Recommande le lieutenant Price pour les opérations techniques. Arrestation de deux de ceux qui sont accusés de menées de trahison. Du Calvette s'est enfui de Burlington. Les recherches ont permis de retrouver dix personnes qui avaient eu des exemplaires des proclamations d'Adet; mais on n'a pu retrouver aucun de ces exemplaires. Toutes ces personnes ont déclaré qu'elles les avaient brûlés. L'Assemblée a ajourné la prise en considération de l'Acte relatif aux étrangers. 233

18 mars, Québec. Le même au même (n° 37). Pétition des habitants de Montréal au

1797.

sujet des fortifications. Un bill a été présenté pour réaliser le vœu des pétitionnaires. Ses obligations au juge en chef. Page 250

Incluses. Discours au Conseil et à l'Assemblée. 252

Extrait des Délibérations du conseil exécutif, du 17 mars, au sujet du mur de ville de Montréal. 256

18 marc, Québec. Prescott à Portland (n° 38). Pourquoi il recommande le major Bunbury pour l'emploi d'agent-adjoint des affaires indiennes. 259

Liste des nominations faites par lord Dorchester dans le département des affaires indiennes. 261

18 mars, Québec. Prescott à Portland (n° 39). Il lui communique une lettre du procureur général au sujet des poursuites exercées à la récente session de la cour du banc du Roi. 262

5 avril, Whitehall. Portland à Prescott (lettre secrète). A reçu ses dépêches avec incluses, concernant les intrigues des Français. A donné ordre à Liston de lui (Prescott) communiquer toutes les informations ; il fera de même en retour. Portland ne s'explique pas pourquoi McLean n'a pas été arrêté. 161

15 avril, Québec. Prescott à Portland (n° 40). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, du 12 novembre au 17 mars. 266

Procès-verbal du 17 mars. Message au Conseil législatif et à l'Assemblée concernant les fortifications de Montréal. 269

Rapport sur les comptes publics (six mois) avec les délibérations, dépositions, etc. 270-300

15 avril, Québec. Prescott à Portland (n° 41). Lui transmet des requêtes des juges de Québec et de Montréal relatives aux palais de justice et aux prisons. L'état des finances est meilleur et continue à s'améliorer. Le droit de quint prélevable sur les ventes pourrait être appliqué à la construction de palais de justice et de prisons. Il n'a pas été exigé dans ces années dernières par la couronne ; mais il faudrait soit le prélever, soit l'abolir, parce que l'on continue de vendre et d'acheter des terres tenues en fief à charge de ce droit, et que son abolition mettrait tous les censistaires sur le pied d'égalité. Capture de l'*Olive Branch*, chargé de plusieurs milliers de fusils avec leurs accessoires. Ira Allen fait prisonnier. Si le navire est rendu comme propriété américaine, il serait bon de dire aux Etats-Unis qu'ils ont à se tenir en garde, étant de leur intérêt de déjouer les desseins des Français. 301

Requêtes des juges et "présentment" du grand jury, au sujet des palais de justice et des prisons des districts de Québec et de Montréal. 305 309

10 mai, Whitehall. King à Prescott. Extraits de lettres du président Russell concernant le département des affaires indiennes. 163

12 juillet, Whitehall. Portland au même (n° 10). Qu'à raison du détriment qui serait causé aux habitants de la baie des Chaleurs, on permet que les marchandises qui ont été régulièrement importées se transportent d'une colonie britannique à une autre. 310

13 juillet, Whitehall. Le même au même (n° 11). Ne peut, pour le moment, recommander aucune addition au traitement de Le Maistre à son titre de lieutenant-gouverneur de Gaspé ; mais il en recommandera l'augmentation dès que la pension de la veuve de son prédécesseur ou quelque autre allocation provinciale aura pris fin. Envoie copie d'une lettre adressée au prince Edouard sur les renforts. N'a pas encore reçu les procès-verbaux concernant la nouvelle limite entre le Haut et le Bas-Canada. Terres données aux Cinq-Nations. Autorise à percevoir, sur toutes concessions futures de terres de la couronne, un droit additionnel applicable aux dépenses provinciales ; ce droit ne sera pas exigible pour les concessions déjà faites. Comment il sera rendu compte de ce qu'il produira. Mais cela ne doit pas empêcher la tentative de vendre de ces terres aux enchères.

1797.

Distribution des droits d'expédition des actes, etc. Les mines d'or et d'argent sont les seules dont il faut faire réserve dans les concessions. S'en tenir au plan primitif pour ce qui est des réserves du clergé et de la couronne. Le rapport d'inspection des marchandises destinées aux Sauvages a été transmis à la Trésorerie. Il n'est pas nécessaire d'avoir des bâtiments armés en station à Québec ; l'escadre nord-américaine suffit. Les mesures prises pour déjouer les machinations des Français ne peuvent manquer d'assurer la paix intérieure. Le rapport du lieutenant-colonel Mann sur les fortifications a été communiqué au conseil de l'artillerie. Il (Prescott) est autorisé à faire construire des ouvrages temporaires, et un magasin convenable à Québec. Approbation de la décision prise à l'égard des seigneuries sur la baie des Chaleurs. Des instructions seront envoyées pour l'exécution de l'article 4 du traité. La seconde proposition de Liston doit être abandonnée, à cause de la dépense et du temps que son exécution nécessiterait. Approuve le message relatif aux fortifications de Montréal. Difficulté de pourvoir à la vacance dans le département des affaires indiennes. Consulter là-dessus M. le président Russell. Autorise à satisfaire aux vœux des juges et du grand jury par rapport aux palais de justice et aux prisons. Approuve ce qui a été fait au sujet du droit de quint. Page 311

—

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 79—1.

1797.
9 avril, Québec.

Sewell à Ryland. Ce Jonson, que le *True Briton* disait engagé dans des intrigues pour le compte des Français, est venu avec de Millière à la frontière, en est reparti le 24 septembre et s'est probablement embarqué à New-York pour gagner Paris par la voie de Hambourg. Jonson, de son vrai nom Janson, serait, d'après Mann, chef de l'expédition de Millière et supérieur à celui-ci par le rang et la capacité. Capture de l'*Olive Branch*, navire américain, chargé de mousquets, pièces de campagne et équipages de camp pour un corps de 10,000 hommes. Ce sont là sans doute les armes que l'on destinait aux Canadiens, et aux Français actuellement aux Etats-Unis. On devait les débarquer à Troy. Page 123

(Copie envoyée à Liston.)

10 avril, Québec.

Prescott à Liston. Il lui transmet copie d'une lettre du procureur général. Lui demande de s'assurer si Allen a vraiment été employé à faire des achats d'armes pour les milices du Vermont. Si non, plus de doute sur la destination des armes interceptées. Est persuadé que le gouvernement américain voudra prendre les moyens de découvrir et déjouer les desseins des Français contre le Canada. 122

(Dans une lettre distincte de Prescott du 27 mai.)

10 mai, Québec.

Déposition de John Black, charpentier de navire, contre Frichet et McLane, pour faits de trahison. 13

(Voir lettre de Prescott n° 42, du 13 mai.)

12 mai, Québec.

Interrogatoire de Charles Frichet, arrêté pour faits de trahison. 13

(Voir lettre de Prescott n° 42, du 13 mai.)

12 mai, Québec.

Rapport de Sewell, procureur général, au sujet des crimes contre le gouvernement, pour lesquels il a été prononcé des accusations. Le rapport en contient le détail. 17

Liste des accusés, avec les verdicts rendus :

1. Charles-François Ferrière, déclaré coupable. 2. Amable Content, déclaré coupable. 3. François Lafontaine, François Poirier et Antoine Fontrouge dit Crespin Godouin, deux déclarés coupables, Fontrouge acquitté. 4. Luc Berthelet, Scholastique Mathieu, Guillaume Blondin ; Guillaume Fontaine Blondin, *non est inventus* ; les autres déclarés cou-

1797.

pables. 5. Luc Berthelet, François Chamberlain, Etienne Rastoule et Emmanuel Vidriquaire, déclarés coupables. 6. Nicholas Depelteau, acquitté. 7. Joseph Peters *alias* Joseph Du Calvette, Jean-Baptiste Bizette, Etienne et Joseph Girard dits Provençal, non traduits en justice. en quoi le revenu bénéficiera de sa nomination. Les insinuations qu'on 8. Ignace Lambert, Louis Roberge, François Cantin et François Roberge, déclarés coupables. 9. Joseph Dusault, François Ale, Louis Lemillier dit Langlois et Gabriel Lemieux, déclarés coupables. 10. Louis Cadorette, François Couture et Louis Gaudreau, déclarés coupables. 11. Pierre Huard, Louis Croteau, Etienne Lemieux, senior et junior, Michel Lemieux, senior, Laurent Levasseur, Joseph Lemieux et Pierre Boucher dit Prisque, déclarés coupables. 12. Antoine Dionne, senior et junior, Pierre Noël Peltier et Charles Gagner, déclarés coupables, excepté Gagner, qui n'est pas encore arrêté. 13. Antoine Dionne senior, déclaré coupable. Pages 30-35

13 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 42). A reçu sa commission. A écrit à Russell que le département des affaires indiennes du Haut-Canada est placé sous la direction des personnes chargées d'administrer le gouvernement, et a mis sous le pli les instructions, etc., de Sa Majesté. A pris la détermination de laisser les Queen's Rangers dans le Haut-Canada; comment ce corps y est réparti. Ne peut y envoyer, vu l'état des choses dans le Bas-Canada, des troupes plus nombreuses. A prorogé le parlement provincial; la disposition de l'Assemblée était meilleure dans les derniers jours. Envoie la liste des bills adoptés. McLane, principal émissaire d'Adet, et Frichet, un complice, ont été arrêtés et mis sous bonne garde. Dépositions sous pli. 2

Liste des bills passés à la session dernière. 5

13 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 43). Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, 18 mars—27 avril. 36

Procès-verbal du 27 avril. Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations et comptes. 37

Délibérations du comité sur les comptes de six mois à commencer du 11 octobre 1796. 47

Etats du revenu provincial de la couronne et de la dépense pendant les douze mois terminés le 5 janvier. 47

27 avril, Procès-verbal du 27 avril. Prescott présente sa commission de capitaine général et de gouverneur en chef, et prête serment. 49

Il présente sa commission d'amiral. La proclamation d'usage est ordonnée. 50

Rapport sur le revenu provincial, suivi des délibérations et des détails du revenu. 52

27 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 44). Reçu ses dépêches. Remarques sur la proposition d'avoir un bâtiment armé en station à Québec. Nécessité de construire des casernes en remplacement des postes cédés aux Etats-Unis. Dans le présent état critique des affaires dans le Bas-Canada, il faudrait avoir des cantonnements de troupes aussi rapprochés que possible les uns des autres; les loger chez l'habitant à raison de un ou deux hommes par maison est dangereux, car on pourrait se saisir de leurs armes; et c'est le dessein qu'avaient les habitants désaffectionnés de Montréal et des campagnes voisines. Le fort à Saint-Jean est entièrement en ruines. Les dépôts de poudres et autres approvisionnements militaires qu'il y avait là ont été transportés à Québec. Il n'y a à Saint-Jean qu'une poudrière à l'épreuve de la bombe; et il en faudrait deux ou trois. 56

Statuts provinciaux. 59

27 mai, Québec. Prescott à Portland (lettre à part). Nouveaux renseignements sur les desseins des Français. Soupçon de la destination réelle des armes

1797.

apportées par Ira Allen. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à Liston. Déposition d'un frère de McLane et d'un nommé Butterfield arrêtés à Saint-Jean; elles corroborent les preuves recueillies contre le prisonnier McLane, pour le procès duquel une commission spéciale vient d'être décernée. Irrégularités constatées dans les comptes du percepteur à Saint-Jean. William Lindsay y a été nommé contrôleur; en quoi le revenu bénificiera de sa nomination. Les insinuations qu'on a faites, à l'égard du caractère d'Ainslie, sont sans fondement. Page 119

Dépositions mentionnées dans cette lettre (de Butterfield (p. 125)
10 juin, Québec. de McLane p. 129). 125, 129

Prescott à Portland (n° 45). lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (28 avril—7 juin) et sur les terres de la couronne (27 avril—7 juin). 133

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 7 juin. Nomination d'un contrôleur au port de Saint-Jean. 134

Terres de la couronne. Procès-verbal du 17 avril. Renvoi de changements dans le libellé des concessions de terres de la couronne à l'examen d'un comité. 136

Procès-verbal du 7 juin. Rapport d'un comité sur des demandes de concessions à l'égard desquelles la foi de la couronne est engagée. Rapport consigné au long. 138

Autorisations d'arpentages pour la subdivision des townships de Brome
14 juin, Lac Champlain. et Bolton. 143

John Hunsdon à John Blackwood. Que la descente de ses trains de bois est retardée par les eaux basses. S'excuse d'avoir écrit pour recommander les frères McLane; mais il a été habilement joué, quoiqu'il ait eu d'abord quelque soupçon. Il a reçu des informations sous le secret, mais est-il coupable de manquer à sa promesse lorsqu'il y va de la vie de nombre de gens? Il avait déjà expédié ses lettres lorsqu'il a appris les arrestations, ce qui est une garantie de sa bonne foi. Est ému des dangers qu'il voit pour les personnes en Canada et même pour la sécurité de l'Amérique; car il s'agit de savoir si le Canada restera sous la domination anglaise ou repassera sous la domination française. Décrit le plan du Directoire de France pour reprendre ce pays: le 4 juin ou de juillet, la conquête serait accomplie et l'on divise rait les deux provinces en Etats. On fera une vigoureuse tentative, mais il croit que le congrès empêchera beaucoup d'Américains d'être de l'expédition, s'il est vrai, comme le bruit en court, que les Etats-Unis se sont déclarés contre la France. Il ne voit encore aucune accusation contre personne; seulement si tels et tels individus venaient en Canada, il n'hésiterait pas à faire connaître leurs noms; mais, quant au sien il faut le tenir secret; autrement il lui serait impossible de se procurer d'autres nouvelles. 148

23 juin, Malden. Elliott à sir John Johnson. Les Français et les Espagnols pratiquent les Sauvages. Un Lorimier a porté de leurs messages, où il est dit qu'ils sont fâchés de voir les tribus s'allier aux Anglais, qui sont condamnés à périr. Ont aussi fait inviter les Sauvages à émigrer au Mississipi. Ils (les Français et les Espagnols) ont des troupes en train de remonter le Mississipi, et dont l'objectif déclaré est Michillimakinac, Détroit et Niagara; mais ils ne font ce mouvement que pour occasionner une diversion en cas d'agression sur la province inférieure. Elliott a envoyé des Sauvages fidèles se renseigner sur le véritable état des choses. Il y a sur le Mississipi plusieurs cannonnières armées de pièces de 24. 160

(V. lettre de Prescott n° 49, du 22 juillet.)

24 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 46). Reçu ses dépêches. Détails sur les intrigues françaises et la destination des armes capturées sur l'*Olive Branch*. Situation désespérée de Ira Allen. Son grade de général de milice ne peut pas lui donner d'importance. Le gouverneur du Vermont

1797.

est un homme de basse condition, qui dernièrement encore tenait une auberge de campagne. Il est impossible que l'on emploie Allen à acheter des armes pour le Vermont; la dépense excèderait de beaucoup les moyens de cet Etat. McLane était rendu presque à la frontière de la province, lorsqu'un juge de paix a été informé de ses intentions, de sorte qu'il pouvait échapper. Prescott envoie au ministre des papiers qui montrent nettement les desseins des Français sur le Canada. Il est probable qu'ils attendront l'automne pour agir de concert avec une de leurs flottes. Le procès de McLane aura lieu le mois prochain. Page 145

24 juin, Québec. Prescott à Portland (nº 47). Résume les vues qu'il a déjà énoncées au sujet des terres de la couronne. Difficultés presque insurmontables causées par le défaut de décision à l'égard des demandes, dont l'accumulation est devenue énorme. Injustice envers ceux qui ont fait des améliorations et de grandes dépenses sur la promesse d'un arpentage, et qui attendent encore leurs lettres patentes en forme. Beaucoup d'entre eux qui, après avoir vendu leurs terres dans les Etats-Unis, étaient venus s'établir ici, sont repartis, dégoûtés et ruinés par les délais auxquels on les a soumis. C'étaient, dit-on, pour la plupart des hommes ayant du bien et de bons cultivateurs, d'une fidélité éprouvée. Nécessité de prendre une décision à l'égard de ceux envers qui la foi de la couronne est engagée, et dont le conseil prépare la liste. Dans bien des cas, la décision du comité du conseil paraîtra peut-être sévère. 154

3 juillet, Halifax. Le duc de Kent à Prescott. A cause du prix énorme de toutes les choses nécessaires à la vie, il recommanderait d'accorder une allocation à MM. Binney et Ward. Les artisans qui sont payés plus cher que beaucoup d'officiers, ne peuvent pas cependant fournir à leur dépense. Appelle aussi son attention sur l'habillement et la nourriture du simple soldat. Entre dans des détails, pour montrer l'insuffisance du prêt; à quoi on devrait remédier, maintenant surtout qu'on a le spectacle d'une terrible mutinerie sur la flotte. La situation est bien plus favorable en Canada, où tout coûte infiniment moins cher qu'à Halifax; ici les prix de toutes choses sont au-dessus de la portée du soldat. Il importe de prendre des mesures pour prévenir jusqu'à la possibilité de l'insubordination. 189

(V. la lettre de Prescott nº 52, du 10 août).

8 juillet, Québec. Prescott à Portland (nº 48). McLane a eu son procès et a été trouvé coupable de haute trahison et condamné. 157

22 juillet, Québec. Le même au même (nº 49). Il lui transmet une lettre d'Elliott, surintendant-adjoint à la rivière Détroit, au sujet des mouvements et de la conduite des Français et des Espagnols sur le Mississipi, et de leurs efforts pour soulever les Sauvages. Il faudrait mander à Liston qu'il peut, s'il le juge à propos, faire connaître leurs agissements au gouvernement américain. Faiblesse des moyens de défense du Haut-Canada. La situation des choses dans le Bas-Canada ne permet pas d'envoyer des secours. La sentence prononcée contre McLean fut exécutée hier. La relation détaillée du procès est en préparation. 158

31 juillet, Philadelphie. Liston à Prescott. Plaintes de Brant contre le président Russell, par rapport aux terres données aux Mohawks. L'intervention personnelle de Prescott sera peut-être nécessaire, à cause des préventions extrêmes de Brant contre Russell. Des émissaires français pratiquent les Mokawks et non pas sans succès peut-être. 208

(V. la lettre de Prescott nº 55, du 6 septembre.)

5 août, Québec. Prescott à Portland (nº 50). Lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat du 8 au 29 juin. 167

Procès-verbal du 29 juin. Nomination d'un comité du conseil en vertu de l'acte pour mieux pourvoir à la sûreté du gouvernement de Sa Majesté dans les provinces. 168

1797.

Rapport sur les comptes du receveur général, suivi des délibérations, etc. Page 169

5 août, Québec. Prescott à Portland (n° 51). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 186

5 août, Québec. Le même au duc de Kent (extrait). Il transmettra ses représentations sur la nécessité d'accorder un prêt supplémentaire au soldat servant dans l'Amérique du Nord pour l'habillement d'hiver, l'augmentation des rations de lard et de beurre, etc. Importance du changement, qui doit être mûrement pesé. Le bon marché de certaines denrées dans le Bas-Canada, si l'on compare cette province à Halifax, est compensé par le bon marché du poisson à cette dernière ville. Le prix des vivres est exorbitant dans le Haut-Canada; cependant il ne reçoit point de plaintes de ce côté-là. L'ivrognerie des soldats, lorsqu'ils touchent leurs arriérés mensuels, est une preuve qu'ils n'ont pas besoin d'avoir plus d'argent. 195

(V. lettre de Prescott n° 52, du 10 août.)

10 août, Québec. Prescott à Portland (n° 52). Il lui transmet une dépêche du prince Edouard, avec sa réponse, concernant la proposition d'augmenter le prêt des soldats dans le district de la Nouvelle-Ecosse. Quoique les troupes dans le Bas-Canada n'aient point sujet de se plaindre, cependant, si l'on augmentait le prêt dans la Nouvelle-Ecosse, il faudrait étendre l'augmentation à tout le commandement sur ce continent. 187

12 août, Québec. Le même au colonel Brownrigg. Lui adresse sa correspondance avec le prince Edouard pour la soumettre au duc d'York (v. pp. 189, 195). La pénurie dont le soldat se plaint va cesser aussitôt que se retirera la flotte, dont les équipages consomment la plus grande part de la grosse viande, etc. L'augmentation de dépense est un grand obstacle. Si les avantages demandés par le prince Edouard sont accordés aux troupes à Halifax, il (Prescott) espère qu'on les voudra étendre à toute l'armée de l'Amérique du Nord pour prévenir les fâcheuses conséquences qu'aurait l'inégalité en pareil cas. 197

(Dans la lettre de Dorchester n° 52, du 10 août.)

12 août, Québec. Prescott à Portland (n° 53). Accuse réception des dépêches renfermant ses commissions de gouverneur et de vice-amiral. Transmet une réquisition par Russell de marchandises destinées à l'achat de terres des Sauvages pour des édifices publics et une ville. Les Sauvages de Saint-François ont demandé, dans un conseil, des terres en augmentation de celles qui leur appartiennent déjà dans la seigneurie; il (Prescott) suggère d'autoriser le gouverneur à faire cette concession. Il a, suivant la demande des Sauvages de Lorette, placé deux de leurs enfants au petit séminaire de Québec. Reçu une dépêche de Liston concernant les armes capturées sur l'*Olive Branch*. Rien ne prouve qu'elles n'étaient point destinées à quelque entreprise contre la province; il est probable qu'Allen espérait en tirer parti pour son bénéfice personnel. 199

Réquisition. 199

23 août, Québec. Prescott à Portland (n° 54). L'évêque catholique de Québec demande que l'on admette encore dans le pays des émigrés ecclésiastiques français, le passeport ayant été refusé à plusieurs qui sont désireux d'y venir. L'arrivée d'un nombre considérable de ces prêtres apporterait obstacle aux vues des Canadiens qui cherchent place dans le ministère ecclésiastique soit pour eux-mêmes ou pour leurs enfants; pour cette seule raison, il conseillerait de n'accorder la permission qu'à très peu de ces émigrés; mais il y a plus, leur admission dans le pays peut, un jour, produire des liaison entre les Canadas et la France. 204

25 août, Baie de Missisquoi. J. Pennoyer à Thomas Dunn. Présente le major De la Van, qui, a le premier dénoncé McLane. Lui a conseillé de faire connaître tout ce qu'il sait au sujet de ceux avec qui McLane était d'intelligence. Il y a un général Clarke, du Vermont, qui est aussi compromis dans l'affaire que

1797.

l'était ce dernier. C'est Adet qui l'a fait général. Les participants à l'horrible machination sont plus nombreux qu'on ne le supposait. Chittenden et d'autres sont fortement soupçonnés. Les armes qu'apportait Allen étaient destinées pour l'expédition de McLane; cela est confirmé par une lettre d'Adet trouvé parmi les papiers de McLane et où il était dit que le Directoire expédiait ces armes à destination du Bas-Canada pour armer les Canadiens. Quoique ces faits soient bien connus, Chittenden, cependant, a donné à Allen un certificat portant qu'il l'avait chargé d'acheter les armes pour la milice du Vermont. Si l'on peut se procurer les papiers de McLane, ils seront envoyés à Québec; ils contiennent, à ce qu'on dit, des choses extraordinaires. Page 213

(V. lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

31 août, Québec. Prescott à Liston. Reçu ses dépêches. Lui a envoyé des exemplaires imprimés du Procès de McLane; ne peut fournir d'autres éclaircissements sur la liaison de Greenup avec ce dernier. Indiscrétion du ministère américain, en divulguant la proposition d'une agression en Floride. Ne le blâme pas (Liston), bien qu'il y ait un parti dans les Etats qui soit tout disposé à le faire. Russell écrit que tout est réglé avec Brant. On a acquiescé aux désirs des Cinq-Nations. Transmet un extrait d'une lettre de New-York concernant l'importation d'armes faite par un Jacob Oster (Astor?). Ordre a été donné de relâcher David McLane, dont la complicité avec son frère n'a pas été prouvée. 210

Extrait d'une lettre de New-York, en date du 10 août. "Voici une chose que je veux mentionner. Un Allemand, nommé Jacob Oster, qui visite fréquemment le Canada, qui fait un grand commerce de fourrures et qui est en ce moment (dit-on) dans ce pays-là, a fait venir sur le dernier bâtiment venu de Londres, 6,000 fusils avec leurs accessoires, et 100 barils de poudre (pour la poudre, il en a annoncé la vente.)" 212

(Incluse de la lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

1er septembre, Baie de Missisquoi. Pennoyer à Prescott. Apprend avec regret que tant de gens étaient mêlés dans l'affaire de McLane, entre autres feu le gouverneur Chittenden. Quelques jours avant sa mort, celui-ci a été condamné à $180 d'amende pour avoir vendu des boissons à petites mesures sans licence. Ne peut dire si c'est l'amende qui l'a tué ou non. Il (Pennoyer) a fait avec Coffin un petit voyage au nord du Vermont. Il n'y a pas le moindre doute qu'Allen n'ait fait convention avec le Directoire de délivrer 20,000 fusils avec leurs accessoires dans le Bas-Canada. Le certificat donné par Chittenden et ses officiers généraux de milice est si notoirement mensonger que leur honneur en gardera une tache ineffaçable. Il espère que ce bas subterfuge ne sauvera point Allen ni ses armes. 215

(V. la lettre de Prescott n° 55, du 6 septembre.)

6 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 55). Il lui transmet une lettre de Liston avec sa réponse; ainsi qu'une communication au sujet des armes prises sur l'*Olive Branch*, laquelle fournit de nouvelles raisons de croire que ces armes devaient servir pour une expédition contre le Canada et qu'il y avait dans le complot des personnages plus importants qu'on ne l'avait d'abord supposé. Le général Clarke est marié à une fille du gouverneur Chittenden, qui vient de mourir, et qui aura, dit-on, pour successeur Tichenor, un partisan du gouvernement fédéral. Il (Prescott) communique une lettre montrant quelle valeur il faudrait attacher au certificat de Chittenden. A reçu les extraits de la correspondance avec Russell relativement au service des affaires indiennes. 206

11 septembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 12). Le Roi voit avec satisfaction l'harmonie qui règne dans le parlement provincial; cette harmonie et l'énergie du gouvernement ont déjoué les desseins de ses ennemis et affermi l'ordre aux yeux de tous, amis et ennemis. La réquisition d'un petit bâtiment armé, pour Québec, a été transmise à l'Amirauté. Autorisation d'élever

1797.

des fortifications du côté du lac Champlain, et de construire un magasin à Québec, et les ouvrages jugés nécessaires dans le Haut-Canada, pour la sûreté des approvisionnements militaires. Communication à lord Grenville de copie des dépêches. Importance d'instruire Liston des intrigues espagnoles et françaises. Remarques au sujet des terres de la couronne. La décision du conseil à l'égard des personnes auxquelles la foi de la couronne est engagée, n'est pas trop stricte. Sens à attacher aux instructions au gouverneur par rapport aux terres de la couronne et à ses pouvoirs. Page 162

12 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 56). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (30 juin—2 septembre) et au sujet des terres de la couronne (8 juin—2 septembre). 217

31 juillet Affaires d'Etat. Procès-verbal du 31 juillet. Second rapport sur les comptes publics de six mois, à commencer du 11 octobre 1796. 218

Requête du percepteur et contrôleur de Saint-Jean renvoyée à un comité. Relation de la capture de l'*Olive Branch* avec des armes, munitions, etc., dont Ira Allen avait charge, et qui devaient, paraît-il, être employées par le Directoire de France pour soustraire le Bas-Canada à la domination britannique. Déposition relative à Levi Allen. 221

Procès-verbal du 7 août. Rapport sur une pétition de John Young, demandant un lot de grève à Québec. 226

Rapport sur la pétition de J. Blackwood, demandant permission de prolonger du côté de la rivière à Québec certain lot lui appartenant. 228

au Procès-verbal du 22 août. Rapport sur la pétition du percepteur, etc., de Saint-Jean. 230

Rapport supplémentaire sur les comptes publics du semestre commençant le 11 octobre 1796. 232

Comité chargé d'examiner les comptes publics à commencer du 11 avril. 233

Rapport sur la mise en liberté de Hugh Hogan. 233

Communication des commissions qui nomment Prescott capitaine général, gouverneur en chef et vice-amiral de la Nouvelle-Ecosse, etc. 234

2 septembre. Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur la mise hors de prison de Levi Allen. 235

Prestation du serment d'allégeance par l'évêque catholique romain et son coadjuteur. 236

Ordre de corriger une erreur dans le tableau des droits de douane à Saint-Jean. 236

Terres de la couronne. Procès-verbal du 31 juillet. Renvoi à un comité d'une annonce relative aux réclamations de terres. 238

Réserves de la couronne et du clergé. 238

Procès-verbal du 22 août. Rapport sur l'annonce relative aux réclamations de terres (avec le détail des réclamations.) 240

Rapport sur une proclamation ordonnant à ceux qui se sont établis sur des terres de la couronne sans autorisation, de déguerpir. 250

Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur les droits d'actes pour les lots de ville et de grève ; suivi d'un mémoire. 254

24 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 57.) Il lui transmet copie des Actes passés à la session dernière, avec les journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée ; aussi copie du bill préparé par le procureur général pour pourvoir à la démolition des portions du vieux mur, etc., de Montréal qui sont devenues inutiles au service militaire. Le Conseil législatif du Haut-Canada n'ayant pas confirmé la convention faite par les commissaires, le Haut-Canada sera privé de sa part du revenu perçu à Québec pendant l'année. La dépense civile de cette province devra par conséquent être imputée sur la caisse militaire. 258

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1797.

Q. 79—2.

1796.
5 novembre, Montréal. Le rév. M. Toosey à King. En conséquence de la capture du navire apportant l'autorisation de payer ses appointements de commissaire ecclésiastique pour le Bas-Canada, il n'a pu les recevoir ; et il demande que l'on prenne des mesures pour lui permettre de les toucher. Page 447

1797.
2 janvier, Londres. Requête sur ce sujet au duc de Portland, en date du 11 novembre. 449

Benedict Arnold à Portland. Sur sa demande de terres en Canada en récompense de ses services. Croit que personne en Angleterre n'a fait de pareils sacrifices de biens, espérances, etc, pour soutenir le gouvernement, et qu'il a toute raison d'en appeler avec confiance à la justice et à l'honneur de la nation. 426

8 février, Lambeth. L'archevêque de Canterbury à Portland. Il lui communique un extrait d'une lettre de l'évêque de Québec. Les intérêts de l'Eglise d'Angleterre en Canada ont pu souffrir du retard de la lettre. Espère qu'il n'aura pas encore fait de recommandation au sujet du terrain où se trouvaient l'église et le jardin des Récollets. Pénible état de l'Eglise anglicane à Québec faute d'un temple convenable. Espère que l'on aura égard à la supplique de l'évêque, et demande une audience, ayant beaucoup à dire sur ce qui fait le sujet de sa lettre. 453

Incluse. Extrait de la lettre de l'évêque anglican de Québec, annonçant l'incendie de l'église et du monastère des Récollets, et que la congrégation anglaise avait eu la permission de tenir ses offices dans la chapelle des Jésuites. Demande que le terrain occupé par les Récollets soit transféré à l'Eglise d'Angleterre. 455

13 février, Dropmore. Grenville à Portland. Il lui transmet une lettre de l'archevêque de Canterbury, accompagnée d'un extrait, au sujet de " l'établissement " de l'Eglise d'Angleterre en Canada. 457

Note de l'archevêque. 458

12 mars, Londres. Le vicomte de Vaux à King. Lui rappelle la lettre de Dundas à Dorchester et les promesses de Pitt de lui procurer une concession de terres de la couronne Dorchester n'étant plus à Québec, il demande une lettre du duc de Portland. Son projet est approuvé par les royalistes anglais et français. S'il ne pouvait être réalisé en entier, il le pourrait être au moins pour une partie de sa famille. 432

Mémoire (en français) au duc de Portland sur les services et les droits du vicomte de Vaux. 434

Exposé du cas de Charles Grant, vicomte de Vaux, adressé au duc de Portland. 436

2 mai, Québec. Journal du Conseil législatif de la province du Bas-Canada. 260-320

Journal de l'Assemblée, du 24 janvier au 2 mai 1797 (titre seul, le journal étant imprimé). 321

7 juin, Lisbonne. Isaac Coffin à———. A demandé la concession des îles de la Madeleine, ayant l'intention d'y faire la pêche en grand, selon une recommandation faite en 1778. Sa radiation de la liste, par suite d'accusations portées contre lui par le capitaine de la *Thisbé*, et les démarches qu'il lui a fallu faire pour obtenir le redressement de son grief et sa réintégration, l'ont empêché de poursuivre sa première demande. Le conseil en est de nouveau saisi. L'assentiment des hautes autorités manque seul pour le mettre en pleine possession des îles. 460

1er juillet, Londres. Thomas Lack à King. Lui retourne un papier avec des observations sur son contenu par lord Liverpool, qui ne pense pas que le gouverneur applique la restriction plus rigoureusement qu'il ne sera nécessaire, et de manière à offenser les propriétaires terriens en Canada. 459

29 août, Londres. Ira Allen à Simcoe. Le suppose instruit de la réputation de Chittenden et des principaux officiers du Vermont ; cela l'engage à écrire au

1797.

sujet des armes qu'on détient sur l'*Olive Branch*. Transmet un résumé des dépositions. Les armes ne lui ont pas été rendues ni livrées sous cautionnement, ce qui n'aurait rien fait perdre aux capteurs, puisque le cautionnement eût représenté la valeur des armes, tandis que la remise de ces armes lui aurait permis de se justifier en les transportant à leur destination originaire. Le délai est préjudiciable aux habitants du Vermont, pour l'usage desquels ces armes ont été achetées par l'ordre exprès du gouverneur. Voies de droit que l'on devrait prendre. Connaissant tout l'intérêt qu'a le Vermont à l'établissement d'un canal de communication, et, par ce moyen, d'un intercourse commercial, etc., avec l'Angleterre, intérêt qu'il (Simcoe) n'ignore pas, Allen est en mesure de faire au gouvernement certains exposés qui mettraient un terme à des jalousies déraisonnables, etc. Page 485

2 septembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. Explique au long pourquoi il écrit directement au ministère. Il est nommé sans traitement au conseil exécutif. Il ignorait que les appointements de son délégué dans le Haut-Canada avaient été payés, lorsqu'il a écrit sa précédente lettre. L'ordre de payer son délégué dans le Bas-Canada est encore à venir. 428

20 septembre, Berthier. James Cuthbert au même. Il lui adresse des duplicatas de lettres, requêtes, etc., concernant ses réclamations. Ses services et ses pertes dans la défense du pays. Après avoir été longtemps commissaire de paix, il a été révoqué, sans accusation contre ses actes; et depuis il se voit exclu de cet office, de même que du conseil. On lui a promis un jour le titre de baronet, mais il l'a refusé alors; aujourd'hui il recevrait cette dignité avec gratitude. Raison pour laquelle il demande à être nommé colonel des miliciens sur son domaine; les sept huitièmes du comté de Warwick lui appartiennent; l'autre huitième est à M. Lavaltrie, qui est colonel de la milice du comté, et qui, le cas échéant, commanderait ses censitaires (à lui Cuthbert). Lavaltrie, ancien porte-drapeau dans l'armée française, a, lorsqu'on l'a nommé juge de paix, refusé de prêter les serments d'usage. 500

22 septembre, Québec. Prescott au même (n° 58). Reçu ses dépêches. Se réjouit de la fin de la mutinerie. Résume le contenu de lettres antérieures. Russell a tout réglé avec les Cinq-Nations. Il (Prescott) examinera le nouveau mode proposé pour la concession des terres de la couronne. Il faut remettre au printemps la réparation des fortifications, etc. Remarques sur la nomination de Fraser et sur le maintien de Claus au département des affaires indiennes. Le consentement du Roi aux demandes des juges de Québec et de Montréal, et la flatteuse opinion que sa grâce a des services du juge en chef, ont été communiqués à celui-ci. Espère que le "Consolidation Act" recevra la sanction royale. 322

Demandes de terres, etc., renvoyées à des comités. 325

Rapport sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 326

22 septembre, Québec. Prescott à Portland (n° 59). Il lui transmet l'état des forces militaires, ainsi qu'une réquisition de mortiers, obusiers, etc., envoyée l'an dernier, mais à laquelle il n'a pas encore été satisfait. 331

Etat des forces militaires dans l'Amérique du Nord. 332

Proportion approuvée de mortiers de bronze, etc. 333

3 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 60). Transmet le rapport d'inspection des marchandises pour les Sauvages. 340

Rapport. 341

4 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 61). Arrangements pour exécuter l'article 4 du traité avec les Etats-Unis. Le capitaine Brice est chargé de son exécution. Décès du rév. M. Toosey. Le rév. Salter Mountain, neveu de l'évêque, lui succède dans les fonctions de ministre de l'église protestante de Québec. 363

1797.

(La pièce n° 62, du 18 octobre, se trouve au vol. Q. 80-1, p. 2).

9 octobre, Walford-Lodge. Simcoe à Ira Allen. Son absence de chez lui l'a empêché de répondre plus tôt. Que le gouvernement s'est vu avec regret obligé d'autoriser des actes, qui devaient mettre dans l'embarras des citoyens américains. Est heureux qu'il (Allen) admette que, dans la conjoncture, le gouvernement avait le devoir d'empêcher cet appareil militaire formidable de passer sans examen. L'affaire est soumise à une enquête judiciaire, et le gouvernement ne peut plus intervenir. Il (Simcoe) est convaincu de la probité de Chittenden et des principaux citoyens du Vermont; cependant dans l'état actuel d'anarchie, beaucoup de personnes se laissent entraîner, entre autres, Levi Allen, aux dires des journaux. Il croit en sa probité (Ira Allen) et ne saurait supposer que la cargaison de l'*Olive Branch* était destinée à être employée contre le Canada. La construction du canal dont il (Allen) parle, sera sans doute l'objet d'une loyale discussion, quand arrivera le temps où l'on pourra le faire avec sécurité. Page 489

16 octobre, Londres. Ira Allen à Simcoe. Sous l'empire du traité de 1794, les serviteurs de Sa Majesté pouvaient arrêter et visiter l'*Olive Branch;* cela résulte d'un examen que Monroe, ministre à Paris, a fait de ce document en juin 1796, pendant qu'il (Allen) négociait avec le Directoire l'achat d'armes pour le Vermont. Se plaint du retard de la cour de l'amirauté à rendre sa décision. Caractère de la population du Vermont et intérêt qu'elle a à se procurer une voie de navigation et de commerce par le Saint-Laurent. Il se peut que des individus inclinent à troubler la paix dont jouit le Canada, mais Allen ne voit pas comment cela milite contre les droits du grand nombre. Est surpris de l'accusation portée contre son frère Levi; celui-ci a donné cours à une indignation naturelle en apprenant la façon dont Ira était traité; bien d'autres en sont aussi mécontents. Remercie Simcoe pour les représentations amicales qu'il lui offre de faire à Portland. 493

31 octobre, Québec. Requête de Lester et Morrough concernant le township de Barnston. 436

1er novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 63). Il lui transmet une réquisition de fourniture de présents pour les Sauvages. 345

Réquisition. 346

1er novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 64). Transmet les états des entrées et des sorties de navires au port de Québec du 5 juillet au 10 octobre. 351

3 novembre, Québec. Le même au même (n° 65). Observations sur les nouveaux arrangements arrêtés pour la concession des terres incultes de la couronne. Difficultés qui résultent du nombre des demandes, et auxquelles il faut pourvoir avant la mise en usage du nouveau système. Mécontentement exprimé par des personnes en instance de concessions, à l'occasion du rapport du comité sur les droits acquis à certains réclamants. Plusieurs plaintes sont bien fondées. Pour y faire droit il faut des instructions de sa grâce. Divise en trois catégories ceux qui demandent des terres: 1o ceux qui ont toujours été attachés à la cause britannique et qui sont désireux de s'établir sous le gouvernement de Sa Majesté; 2o ceux qui ont été détournés d'abord de leur obéissance au roi, mais que l'expérience conduit maintenant à préférer la condition de "coloniste" britannique à celle de citoyen américain; 3°. les simples spéculateurs, dont les demandes sont nombreuses. Causes des délais. Raisons pour et contre les demandes déposées. Envoie des pièces relatives aux concessions faites de 1792 à 1795. Ses propres idées sur les moyens de mettre fin à l'état d'embrouillement où sont les choses avant d'inaugurer le nouveau système. Propositions pour faire justice aux demandants des trois catégories ci-dessus. La lettre traite toute cette question à fond. 352

1797.

Incluses. Proclamation du gouverneur Clarke concernant la concession des terres, en date du 7 février 1792. Page 385
Autorisations d'arpentages, des 3 août et 3 mai 1792. 390-393
Extraits des procès-verbaux du conseil, de diverses dates, relatifs à des concessions de terres. 396-423

3 novembre, Québec. Prescott à Portland (n° 66). Il lui transmet des réquisitions d'effets d'habillement pour le 1er et le 2d bataillons de Royal-Canadien. 424

4 novembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 13). A mis ses dépêches sous les yeux du roi. Approuve ce qui s'est fait à l'égard de Levi Allen et autres et la vigilance exercée pour se garder des machinations de l'ennemi. Trouve sage sa réponse au prince Edouard concernant le prêt des troupes dans la Nouvelle-Ecosse. L'augmentation de la solde dans toute l'armée rend inutile de revenir sur ce point. A transmis à la Trésorerie la réquisition de marchandises par Russell pour payer les terres des Sauvages. Le gouverneur est autorisé à faire une concession additionnelle de terres aux Sauvages de Saint-François, mais elles devront être inaliénables. Les difficultés auxquelles a donné lieu la concession qu'Haldimand avait faite, montrent la nécessité d'en prévenir le renouvellement. A communiqué à Grenville les informations touchant la relation existant entre les agissements de McLane et ceux d'Ira Allen. Le bill pour la démolition du vieux mur de Montréal lui sera retourné (à Prescott). Le procès de McLane fait honneur à l'administration de la justice. Le *Consolidation Act* est sanctionné. 335

4 décembre, Londres. Ira Allen à Robert Slade. Acceptera les armes sur l'*Olive Branch* en leur état, ou leur valeur en argent. Si la cargaison lui est rendue, il donnera raisonnable garantie que les armes seront transportées aux Etats-Unis et distribuées aux milices du Vermont pour suppléer aux insuffisances de leur armement. Comme il aura droit à des dommages-intérêts, il offre de prendre six townships en dédommagement de toutes ses pertes et de se charger de tous les droits d'actes, s'engageant à ne placer sur ces terres que des colons agréés par le gouvernement canadien. Le township d'Albany, qui est à lui, a été colonisé par des loyalistes américains. Croit que si ses propositions pouvaient se réaliser, il lui serait possible, à son retour en Amérique, de prendre des mesures qui assurent la paix et fortifient l'amitié entre les Etats-Unis et le Canada, en développant et activant le commerce, par le lac Champlain, avec la Grande-Bretagne. 497

7 décembre, Londres. Le même à Portland. Il désire donner des explications au sujet de la cargaison d'armes achetées pour les milices du Vermont. 484

13 décembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 14). Ogilvie a été placé à la tête du gouvernement du Cap-Breton. 339

23 décembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Portland. M. Elmsley et M. Reddish se sont rendus dans le Haut-Canada par la voie de New-York; la lettre de sa grâce lui a été envoyée de Niagara. Ce qu'a de consolant pour lui l'espérance de recevoir une aide effective dans le soin des intérêts religieux du Haut-Canada; et combien il se réjouit d'apprendre que trois autres ecclésiastiques ne tarderont probablement pas à venir se joindre à ses auxiliaires actuels. 451

Lieutenant-gouverneur R. Prescott, 1798.

Q. 80–1.

1797.
18 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 62). Il lui envoie copie d'une pétition de l'abbé Desjardins, présentée au nom de plusieurs habitants de la Martinique, qui sollicitent la permission d'émigrer au Bas-Canada, étant persuadés que l'île sera rendue à la France quand on fera la paix. Sa grâce

1796.

voudra bien en décider; pour lui, il a déjà fait connaître son opinion à l'occasion d'autres demandes de ce genre. Page 2

Pétition (en français) de l'abbé Desjardins. 4

(Les lettres nos 63-66, du 1er et 3 novembre, se trouvent dans le vol. Q. 79—1).

16 décembre, Québec. Prescott à Portland (n° 67). Long exposé des règlements qu'il propose pour fixer le mode de disposer des terres incultes de la couronne. 28

23 décembre, Québec. Le même au même (n° 68). A reçu avis que George Leonard est nommé surintendant du commerce et des pêches dans les colonies américaines du Roi, mais n'a pas eu autrement de nouvelles de lui. Prendra les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux autorisés sur la frontière, du côté du lac Champlain; la construction d'un magasin à Québec; et celle d'un fort dans le Haut-Canada, destiné à recevoir les dépôts de munitions d'artillerie, etc. La nouvelle qu'Elliot a mandée du Détroit avait été fabriquée par lui. Il (Prescott) communiquera à Liston toutes les informations qu'il se procurera sur les desseins d'hostilité. Depuis le procès de McLane la tranquilité publique s'est rétablie. A déjà fait rapport au long sur les concessions de terres; mais envoie les autres renseignements qui peuvent être utiles pour faire droit à certaines personnes ayant des motifs de plaintes; y joint une pétition de ces personnes. L'ordre de redressement de leurs griefs doit venir du gouvernement. 48

Délibérations prises par des personnes en instance de concessions de terres incultes de la couronne, réunies en assemblée à la baie de Missisquoi le 28 novembre et représentant vingt-neuf townships (nommés). 52

Pétition rédigée par un comité nommé à cette assemblée. 55

27 décembre, Québec. Prescott à Portland (n° 69). Destitution d'Elliot, surintendant des affaires indiennes dans le district de Détroit, à présent d'Amherstburg. A peine la direction des affaires indigènes avait-elle été transférée au gouverneur de la province, que les agents du département, et en particulier Elliot, ont tenté de commettre les plus graves irrégularités, au mépris de tous les règlements. McLean, commandant du poste à Amherstburg, a résisté fermement à tous leurs efforts pour obtenir des livraisons extraordinaires de provisions sur de faux états, etc. Le capitaine Mayne, des Queen's Rangers, en ce moment en Angleterre, fournira toutes les informations voulues sur ces manœuvres. La nomination du major Fraser sera avantageuse au service. 70

Extrait d'une lettre de Prescott à Russell, et compte rendu de la conduite et de la destitution d'Elliot. 72

1798.

23 janvier, Québec. Prescott à Portland (n° 70). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 3 septembre 1797 au 4 janvier 1798) et sur les terres de la couronne du 3 septembre 1797—2 janvier 1798). 75

5 octobre 1797 Affaires d'Etat. Procès-verbal du 5 octobre. Rapport supplémentaire sur les comptes publics au 11 avril. 76

Procès-verbal du 4 novembre. *Id.*, avec les délibérations. 77

Requête de Thomas Faunce, officier de marine du port, demandant une allocation pour la perception des droits de pilotage. Elle est renvoyée

au à un comité. 82

Procès-verbal du 4 décembre. Rapport du comité sur la requête de Faunce. 83

Procès-verbal du 2 janvier 1798. Nouvelles délibérations sur les comptes publics. 84

Pétition de John Young, au sujet du droit imposé sur les mélasses. 105

4 janvier 1798. Procès-verbal du 4 janvier. Rapport du comité sur la pétition de Young. 105

5 octobre 1797. Terres de la couronne. Rapport du 5 octobre (1797). Demande par Lauchlan Maclean d'une autorisation d'arpentage. 108

1798.

Demande par William Walter d'un lot à Hinchinbrooke. Page 109

au

Procès-verbal du 4 décembre. Délibération sur la concession des îles de la Madeleine et sur les droits alloués aux officiers chargés d'en faire expédier l'acte. 117

2 janvier 1798.

Rapport sur la pétition du greffier du conseil exécutif concernant les droits d'actes. 118

Janvier—, Québec.

Prescott à Portland (n° 71). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre 1797 au 5 janvier. 123

7 février, Whitehall.

Portland à Prescott (n° 15). Reçu ses dépêches. Le rapport d'inspection des marchandises pour les présents aux Sauvages et la réquisition d'effets d'habillement ont été transmis à la Trésorerie. A communiqué à lord Grenville sa recommandation d'employer le capitaine Brice pour l'exécution de l'article 4 du traité avec les Etats-Unis. A reçu ses informations au sujet des opérations du service de la concession des terres et son projet de règlement. Lorsqu'il sera opportun ou politique de le faire, il lui sera permis d'appliquer le règlement proposé par lui, sauf, néanmoins, les restrictions contenues dans les observations qu'il (Portland) y a jointes. Envoie copie d'une lettre de Grenville à Liston au sujet de la remise mutuelle des déserteurs militaires. Autorisation de faire des arrangements avec les commandants des postes américains à cet effet. 6

Restrictions apportées au règlement concernant la concession de terres dans les townships. 10-20

9 février, Whitehall.

King à Prescott. Lui transmet des lettres de la Trésorerie relatives au rapport d'inspection des présents destinés aux Sauvages. Le duc de Portland approuve beaucoup l'attention avec laquelle le bureau fait son inspection. 21

9 février, Whitehall.

Le même au même. Lui transmet une requête d'Alexander Ellice et demande l'opinion du comité des terres du conseil. 22

10 mars, Whitehall.

Portland au même. Robert Shore Milnes est nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. 23

19 mars, Whitehall.

Le même à Prescott et à sir John Wentworth. Il envoie copie d'un article explicatif, signé par lord Grenville et par M. King, ministre américain, et qui doit être ajouté au traité d'amitié, de commerce et de navigation entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique. 24

13 mai, Québec.

J. Sewell, procureur général. Rapporte que le " Consolidation Act " sanctionné par le roi, ne peut être mis en vigueur, le délai de deux ans fixé par la loi étant expiré, de sorte que la proclamation proposée serait sans effet. 171

(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)

14 mai, Whitehall.

Portland à Prescott (n° 17). A cause des graves inconvénients que l'on éprouvait à Terre-Neuve de la grande distance où l'on était du siège du commandement, il recevra une nouvelle commission de commandant en chef, qui ne comprend pas l'île et ses dépendances. En prenant cette mesure, on n'a pas mis en oubli ses services, dont Sa Majesté a toujours eu lieu de se dire parfaitement satisfaite. 25

14 mai, Québec.

Rapport des officiers respectifs sur l'état des munitions et magasins de l'artillerie à Québec. 173

Détails. 176

(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)

14 mai, Québec.

Prescott à Liston. A communiqué aux négociants de Montréal les représentations qu'il (Liston) a faites au ministère américain pour empêcher l'interruption de leur trafic au Détroit avec les Sauvages. La prise de possession de l'île au Bois-Blanc ne peut être regardée comme un acte d'hostilité envers les Sauvages. Importance de l'avis des desseins des Français. La marine anglaise opposera à leur succès un formidable obstacle ; mais qu'il ne manque pas, néanmoins, d'employer les moyens

1798.

à sa disposition pour découvrir les amis et correspondants de la personne mentionnée. L'approuve de se servir d'un Français sûr pour obtenir les informations voulues. S'il y réussit, on lui fera tenir régulièrement de l'argent pour payer à cet homme ses services. Il pourra lui procurer un laisser-passer qui lui permette de venir dans la province. Impossibilité de répandre parmi les Canadiens les nouvelles des événements de France. Le changement de l'opinion, aux Etats-Unis, à l'égard de la France, contribuera à la sécurité de la province. Si celle-ci retombait aux mains des Français, ce serait la fin de l'indépendance des Etats-Unis. Page 180

(V. lettre de Prescott n° 74, du 16 mai.)

16 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 72). Lui transmet une pétition de Black, à qui principalement l'on doit d'avoir pu faire justice de McLane. Sa bonne réputation. Prescott recommande de lui accorder une concession de terre. 136

Pétition de John Black. 138

16 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 73). Transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat, (5 janvier—1er mai). 140

17 février Procès-verbal du 17 février. Requête des fermiers des forges du Saint-Maurice en renouvellement de leur bail. Renvoyée à un comité. 141

Procès-verbal du 7 avril. Rapports supplémentaires sur les comptes publics, suivis des délibérations, etc. 145

Affaires renvoyées à des comités. 149

Etats du revenu et de la dépense de la province à communiquer à la au législature. Renvoyés à l'examen du bureau des comptes. 149

Pétition de la veuve de Thomas Lee; renvoyée à un comité. 152

Rapports sur les états (p. 149) des revenus et des dépenses. 153

Rapport sur une lettre du percepteur de Saint-Jean représentant la difficulté de contraindre les gens à faire leur déclaration à la douane. 154

7 avril. Rapport sur la demande des locataires des forges du Saint-Maurice. 155

Rapport sur la pétition (p. 152) de la veuve de Thomas Lee. 159

16 mai, Québec Prescott à Portland (n° 74). Accuse réception de ses dépêches. Satisfaction que lui cause l'approbation de sa conduite. Quand la proposition de donner de nouvelles terres aux Sauvages de Saint-François sera mise en délibération, on aura soin d'aviser à ce que les embarras causés dans le Haut-Canada par la concession de Haldimand aux Six-Nations ne se renouvellent pas ici. Le bill tendant à la démolition des anciennes murailles et fortifications, à Montréal, n'est pas venu en discussion dans la dernière session. On a découvert une ordonnance constatant que le terrain sur lequel elles se trouvent, avait été acheté des habitants par le roi de France, ce qui fait disparaître les principaux obstacles à la faculté d'en disposer. Les deux Chambres ont été prorogées le 11, un jour avant l'arrivée de la dépêche annonçant la sanction du " Consolidation Act," de sorte que cet Acte n'a pu être mis en vigueur. Opinion du procureur général que le délai dans lequel il devait être promulgué était expiré. Le bill pourra être soumis de nouveau aux Chambres à la session prochaine. Envoie les délibérations d'une réunion d'officiers, lesquelles démontrent la nécessité d'avoir à Québec un dépôt de munitions pour l'artillerie On va préparer les plans et le devis estimatif. Les papiers tendant à prouver que les armes prises sur l'*Olive Branch* étaient destinées pour l'expédition de McLane n'ont pas été obtenus; mais cela est maintenant sans importance, le navire ayant été condamné. Sous le pli copie de la lettre à Liston relative aux desseins des Français sur le Canada, etc. 162

Extrait des registres du conseil d'Etat, en date du 16 octobre 1724 (p. 165) et des ordonnances du 6 juillet 1714 (p. 168) et du 7 septembre

1798.

1726 (p. 169), concernant les murs et fortifications de Montréal. Pages 165, 168, 169

11 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 75). Renseignements pour la fourniture promise de présents destinés aux Sauvages, et d'effets d'habillement destinés au Royal-Canadien. Exécutera fidèlement les règles relatives aux concession de terres. Tentatives de certaines personnes pour obtenir de grandes étendues de terres dans un but de monopole; leur mécontentement de voir leurs desseins déjoués. Pourra réaliser l'intention de former par la ventes de terres un fonds applicable aux dépenses civiles de la province. A appelé l'attention du conseil sur les réserves du clergé et de la couronne et sur les moyens à prendre pour les garantir des empiétements et en obtenir un revenu. Donnera son attention à la proposition concernant l'extradition réciproque des déserteurs. Le prince Edouard regrette d'avoir à perdre 700 hommes, qu'on expédie d'Halifax au Cap-Breton et aux Bermudes. Rien n'a pu encore être découvert des desseins des Français en Canada; mais les informations de Liston ne sont que trop bien fondées. 189

Observations touchant les moyens de prévenir les déprédations sur les réserves dans les nouveaux townships et de tirer un revenu de ces terres. 193

12 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 76). A reçu sa lettre contenant avis de la nomination de Robert Shore Milnes à la charge de lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, et copie de l'article explicatif du traité avec les Etats-Unis, à l'égard de la rivière Sainte-Croix, limite entre les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick. Il serait peut-être à propos de déterminer en même temps la limite entre la province de Québec et le Nouveau-Hampshire. 198

12 juin, Québec. Le même à King. A reçu la circulaire concernant les tentatives d'introduction dans le pays de dollars contrefaits. N'a pas publié de proclamation, de peur d'effrayer les gens au lieu de les mettre sur leurs gardes. A fait insérer dans la *Gazette* un article qui atteindra le but indiqué par la circulaire. 200

Article sur la fausse monnaie. 201

26 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 77). Le *Cotton Planter*, avec les marchandises des Sauvages pour 1799, n'est pas arrivé; on craint qu'il n'ait sombré. Les autres navires sont arrivés. Demande que l'on en expédie un autre avec les marchandises requisitionnées. Envoie copie de la dernière réquisition. 214

Réquisition. 215

Juin—, Whitehall. Portland à Prescott. Lui communique des lettres de Liston sur les nouvelles tentatives faites par la France pour exciter des agitations dans son gouvernement (Prescott). La première de ces lettres a trait au Haut-Canada, et il en a envoyé copie au président Russell. La disposition amicale des Etats-Unis fera obstacle au succès de ces tentatives; mais la nature de l'esprit qui caractérise le gouvernement français lui fait un devoir de continuer à surveiller avec la même attention tous les mouvements de ses agents. 124

Juin—, Whitehall. Le même au même (n° 18). A reçu ses dépêches. Expose au long les règles qui doivent régir la concession des terres. Droits d'actes. Comment doivent se faire les ventes pour échapper aux spéculateurs en biens-fonds. Désavantage des offres de trop grandes quantités de terres à la fois, ou des ventes trop fréquentes. Il peut être prudent, souvent, de mesurer presque les ventes aux demandes; on ne devrait jamais aller bien au delà. Prix minimum à établir. Renvoie à des instructions antérieures. Les dernières instructions relatives au département des affaires indiennes du Haut-Canada, avaient pour but d'en rendre le personnel responsable directement à l'autorité exécutive de la province, de régulariser le service et d'y faire régner l'économie. Portland approuve la

1798.

destitution d'Elliott. Mort de Fraser dans les Indes-Occidentales. Gabriel E. Taschereau est nommé conseiller législatif. Page 126

25 juillet, Québec. Prescott à King. Accuse réception de sa lettre au sujet de M. Pierre Gilbert. Fera faire la notification concernant l'inventaire, quand on le lui demandera. 202

26 juillet, Québec. Le même au même. A été surpris de recevoir sa lettre en date du 9 février. Requête de Alexander Ellice relative à la seigneurie de Beauharnois. Elle a été renvoyée avec les réponses, plan, etc., à un comité, lequel a fait rapport qu'il ne pouvait découvrir en quoi les réponses n'étaient pas satisfaisantes. Transmet copie de la requête, de la réponse, d'une lettre de l'agent d'Ellice, de la réponse à cette lettre, et une carte des localités conforme aux arpentages, et qui montre que le croquis joint à la requête est inexact, et que les limites tracées dépassent celles de la concession. 203

Requête d'Alexander Ellice (p. 205). La réponse est écrite en note sur cette pièce même. 206

Simple croquis de la seigneurie de Beauharnois. 207

Lettre de Francis Winter, du 8 mars, à Ryland, secrétaire. Il n'y a besoin d'arpenter qu'une partie (indiquée) de la limite de Beauharnois. 210

Plan colorié de Beauharnois et des townships adjacents, par Holland. 212

1er août, Whitehall. Portland à Prescott (n° 19). A mis ses dépêches sous les yeux du Roi. Il (Prescott) est autorisé, sur le bon témoignage qu'il a rendu de Black, à lui faire une concession de terres. L'achat effectué par le roi de France du terrain où sont les murs, etc., de Montréal, fait disparaître la principale difficulté; mais les habitants devront être informés que ce terrain leur est donné à titre gracieux. Est fâché que la sanction du "Consolidation Act" lui soit parvenue si tard. Si, après avoir consulté le juge en chef et d'autres autorités en matière de législation, il lui reste quelque doute sur la validité de l'Acte, il fera, selon l'avis du procureur général, présenter un nouveau bill à la session prochaine. A l'égard des communications de Liston, il (Portland) s'en remet entièrement à sa vigilance (Prescott). Voit avec plaisir l'attention que le conseil exécutif apporte à l'examen des comptes publics. 183

2 août, Whitehall. Le même au même (n° 20). Le prie de recommander M. Gilmer à l'évêque catholique de Québec, pour lui obtenir la desserte d'une paroisse ou quelque autre fonction ecclésiastique. 186

2 août, Whitehall. Le même au même (n° 21). Changements à faire au mode de paiement du prix des terres achetées de la couronne. 187

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1798.

Q. 80-2.

1798.

1er août, Québec. Prescott à Portland. Observations sur la manière d'agir du conseil exécutif en ce qui concerne les terres incultes de la Couronne et sur les tentatives de monopole. Il écrit cette lettre de sa propre main, parce que quelques-unes de ses observations ne lui paraissent pas faites pour une dépêche publique. Page 401

1er août, Québec. Portland à Prescott (n° 78). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 216

1er août, Québec. Le même au même. Lui envoie copie des Actes passés à la session dernière; le journal manuscrit du Conseil législatif et le journal imprimé de l'Assemblée. 217

Journal du Conseil. 218-269

1798.

Journal de l'Assemblée (il n'y a là que le titre, mais le volume imprimé est aux Archives). Page 270

7 août, Québec. Prescott à Portland (n° 80). Il lui transmet des réquisitions d'effets d'habillement pour le 1er et le 2e bataillon des "Royal Canadian Volunteers." 272

Réquisitions. 273, 275

13 août, Québec. Prescott à Portland (n° 81). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (2 mai–9 juillet) et sur les terres incultes de la couronne (3 janvier–9 juillet). Le rapport du 20 juin sur les terres incultes et sa communication y relative pourront causer quelque surprise. Ses explications dans d'autres lettres. L'ennemi n'a rien entrepris contre la province, malgré les allées et venues de ses espions. Précautions prises pour empêcher que ceux qu'il emploie ne puissent se servir de passeports. 318

11 juin. Procès-verbal du 11 juin. Thomas Cary est chargé de faire fonctions de greffier du conseil en l'absence de Ryland. 320

Procès-verbal du 9 juillet. Rapport sur les comptes publics, suivi des délibérations, etc. 320

au

Rapport du comité relatif aux meilleurs moyens de protéger le gouvernement. Arrestation de Benjamin Seaman. 337

Etat de la dépense casuelle. 343*a*

Terres incultes. Procès-verbal du 11 juin. Demandes, instructions royales, etc., renvoyées à des comités. 344

9 juillet. Procès-verbal du 9 juillet. Rapport sur des demandes de quantités déterminées des terres. 354

Listes de ceux qui font ces demandes. 357,362

(Voir la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

Rapport sur la demande de Alexander Ellice. 366

Observations de Prescott sur ce rapport, suivies d'extraits de rapports antérieurs, etc. 373–395

13 août, Québec. Prescott à Portland (lettre personnelle). Exposé circonstancié de desseins ayant pour objet d'obtenir le monopole des terres incultes de la couronne, et dans lesquels certains conseillers sont entrés; comment ces desseins se réalisent; ce qui explique les délais et les difficultés qui depuis si longtemps entravent les opérations. Preuves de la complicité. Caractère de plusieurs de ceux qui ont demandé des terres; quelques-uns mêmes ne possédaient pas en propre le quart de l'argent qu'il faut pour acquitter les droits d'expéditions des patentes; et n'étaient évidemment que les prête-noms de personnes qui cherchaient à éluder les règlements. Prescott envoie les pièces suivantes à l'appui de ces accusations:—

1. Copie de lettres écrites par le président du comité du conseil (comité des terres) à feu M. Ruiter, commissaire chargé des faire prêter les serments d'allégeance, etc., aux personnes demandant des terres; lettres qui l'autorisaient (Ruiter) à envoyer recruter dans les Etats voisins des gens à qui on pût se fier, pour jouer le rôle de concessionnaires apparents, ordinairement sous le nom d'associés.

2. Copie des instructions données par Ruiter à Levi Presbrey, un des individus qu'il employait à ce recrutement.

3. Copie des annonces publiées, dans plusieurs journaux du Vermont et des Etats voisins, par Presbrey et Amos Lay, autre agent de Ruiter; et copie de certificats donnés par eux conformément à ces annonces.

4. Déposition de Simon Z. Watson, arpenteur employé par les monopoleurs, mais qui les a quittés en découvrant que leur dessein était de se procurer la possession de terres à l'exclusion des personnes en instance avant eux et à l'insu de celles-ci ou sans leur consentement. Cas de Shefford. Que les agents au dehors n'ont pas réussi; ils paraissent avoir surtout compté sur certaines influences au conseil; mais la maladresse

1798.

déployée dans l'exécution des plans des monopoleurs n'infirme pas les preuves de l'existence de ces plans mêmes. Comment les instructions, sur l'obligation d'exiger le serment, s'interprètent d'une manière favorable aux desseins de tout ce monde. Exemples. Le seul remède au mal est de faire justice aux anciens colons qui ont des griefs et de vendre les terres, par intervalles, aux enchères. Bon effet du nouveau règlement, dont les prescriptions sont déjà connues, quoiqu'il ne soit pas encore imprimé. Objections formulées par des membres du conseil, qui prétendent qu'un jour il ne restera plus de terres pour en tirer un revenu. Cette assertion est erronée. Le président du comité des terres n'est pas plus coupable que les autres membres, quoique les pièces sous pli le désignent seul: il a été moins prudent; il regrette d'avoir joué un pareil rôle, et voterait la mise en application immédiate du nouveau règlement, si ce n'était de tels et tels autres membres. Page 277

Pièces susmentionnées concernant les concessions de terres. 294–317

14 août, Québec. Prescott à Portland (n° 82). Lui transmet l'évaluation des dépenses présumables de la construction d'un magasin pour les munitions de l'artillerie, etc., à Québec. 396

Evaluations. 397, 399

15 août, Québec. Prescott à Portland (n° 83). Terres incultes de la couronne. Envoie copie d'une requête pour montrer que le comité, en pensant que le nouveau règlement mécontenterait le public, s'est trompé. La cause de son erreur a été exposée dans d'autres lettres. 411

Requête présentée par W. Grant, pour lui-même et ses associés, relativement au township de Grantham. 413

Liste contenant les noms de Grant et de ses associés. (Voir la liste alphabétique à la fin de ce volume.) 419

11 octobre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 22). Reçu ses dépêches. La substance de la lettre n° 76 concernant la frontière entre le Bas-Canada et le New-Hampshire, sera communiquée à Granville. Craint qu'il ne soit trop tard pour remplacer cette année les marchandises perdues avec le *Cotton Planter*. 421

11 octobre, Whitehall. Le même au même (n° 23). Nécessité de l'unité au conseil; elle seule peut empêcher que les intérêts du Roi et de la province ne souffrent. Comme il y a des circonstances locales qui ont dû échapper à sa prévoyance (Portland), il regrette que la correspondance n'ait pas été communiquée au conseil, pour faire connaître plus clairement à ses membres la nature des règlements qu'il (Portland) a eu à examiner et ses observations; le conseil aurait pu prendre ainsi une vue plus exacte de l'ensemble, et, avec la connaissance qu'il a des choses locales, corriger les erreurs sans s'écarter du principe général du règlement. Remarques et avis sur la manière dont il faut en exécuter les prescriptions, etc. 423

11 octobre, Whitehall. Le même au même (lettre confidentielle). Effets funestes du désaccord qui s'est produit entre lui (Prescott) et le conseil exécutif. Fait appel à son bon sens, à son intégrité, à son zèle, et le prie de faire tous ses efforts pour rétablir l'union entre son conseil et lui, et regagner l'assistance du juge en chef Osgoode, qui a ses défauts comme les autres hommes, mais dont il (Portland) loue hautement le caractère. "Le gouverneur des provinces nord-américaines ne s'amoindrit pas en plaçant le juge en chef du Canada à sa droite; il ne se rabaisse pas aux yeux du public en le consultant sur les meilleurs moyens d'accommoder et concilier les intérêts en conflit dans son gouvernement; il ne saurait rendre un service plus au gré de Sa Majesté que celui-là, ni qui remplisse mieux ses désirs pour le bonheur et la prospérité de ses sujets dans l'Amérique du Nord." 435

18 octobre, Whitehall. King à Prescott. Le duc de Portland approuve la manière dont il a prévenu les habitants du Bas-Canada contre les tentatives qui sont faites

1798.

pour y introduire des dollars contrefaits et altérés. Ce qu'il (Prescott) dit par rapport à la requête de Alexander Ellice, met les prétentions de celui-ci au néant. Page 438

19 octobre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 24). Donnera ses ordres pour que l'on satisfasse à la réquisition d'effets d'habillement qu'il a reçue pour le 1er et le 2d bataillons du Royal-Canadien. Combien il serait content d'apprendre que ces bataillons sont près de se compléter. Ne doute pas que l'évaluation des frais présumables de construction du magasin et de la poudrière sur le cap Diamant ne soit aussi basse que possible. 439

LISTE DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS CE VOLUME QUI ONT DEMANDÉ DES TERRES.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages).

A.—Agnew, William, 364; Aubery, Edward, 360.

B.—Barnet, Conrad, 364, John, 364, William, 364; Barton, Dennis, 361; Bell, James, 360; Bender, François-Xavier, 362; Benville, Anthony, 419; Bessie, Francis, 419; Best, Jacob, 359; Blais, Michel, 365; Bourdous, Ambros, 319; Boutelier, Alexander, senior, 419, Alexander, 420, Baptiste, 420, Francis, 419, James, 420, James, junior, 420, Lewis, senior, 419, Lewis, junior, 419, Pierre, 420; Boyles, George, 358; Brown, Edward, 359, Jesse, 360, John, 359.

C.—Camarandé, André, 362; Cameron, Alexander, 357, Daniel, 357, Duncan, 360, John, 359; Carrigan, Patrick, 359; Cary, James, 358, Thomas, 116, 359, 361, 364; Chambers, Robert, 365; Chatterdon, Nathaniel, 358; Cheeseman, Abijah, 358; Chesser, John, 357; Church, Nathaniel, 362, Reuben, 362; Coffin, Nathaniel, 359, 360, 361, 365; Courterir, Lewis, 419; Covey, Samuel, 360; Covy, Samuel, junior, 359; Craigie, John, 357; Cross, John, junior, 359; Cuyler, Abraham, 116, 362, Catherine, 362, Cornelius, 362, Elizabeth, 362, Jacob Glen, 362, Jane, 362.

D.—Dagneau, Joseph, 419; Defond, Francis B., 419, Lewis B., 419; Denios, Joseph, 419, Lewis, senior, 419, Lewis, junior, 419, Toussaint, 419, Derrick, Philip, 358; Dewar, John, 360; Dewell, Michael, 359; Doty, rév. John, 364; Douglass, Robert, 358; Duer, John, 361.

F.—Ferguson, Alexander, 359, John, junior, 358, Robert, 359; Fisher, James, 359; Jane Grant (veuve de Alexander), 116; Fortune, William, (pour ses enfants) 364; Friott, Abraham, senior, 359, Abraham, junior, 359, Joseph, 359.

G.—Gagnion, Francis, 419; Gale, Samuel, 115, 116, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365; Gordon, Charles, 358, Rachael, 115, 116, 357, Robert, senior, 357, Robert, junior, 357; Goudy, John, 363, John, junior, 363; Grant, Jane, (*voir* Fisher), William, 419, 420.

H.—Hall, Benjamin, 358, Isaac, 365; Hawes, George, 364; Hawley, Reuben, 359; Hoiste, George, 357: Holgett (ou Scott), Jane, 365; Holmes, Elias, 361; How, Amariah, 363; Hulbert, Philo, 358.

J.—Johnson, William, 359; Jones, John, 362; John Senior, 115.

K.—Kennedy, Hugh, 358; Kilborn, Charles, 359.

L.—Lellain, Charles, 419; Lemain, —, 419; Lemair, Joseph, 420; Lesperence, Gagné, 420, Pierre, 419; Lewis, Charles, 359, James, 357, Morris, 360, Oliver, 357, Samuel, 358, William, 358; Liddle, Margaret, 365; Logan, David, 360; Luke, Philip, 365; Lunney, William, 360.

Mc.—McAllum, Peter, 359; McBeath, George, 363; McCanty, Francis, 358; McDonald, James, 361; McCumming, James, 357; McGregor, Duncan, 360; McKercher, Donald, 361.

1798.

M.—Maistment, Richard, 359; Manning, Isaac, 358, John, 357; Marsh, Jacob, 360; Mathews, William, 363; Mebrio, John, 363; Miller, Gilbert, 361; Mills, Cornelius, 359; Mott, Jacob, 359, Richard, 360; Moses, John, 361.

N.—Nash, Ephraim, 362; Norton, Daniel, 358, John, senior, 358, Ebenezer, 360; Noxon, Simon, 357.

O.—Odel, Charles, 358, James, 357, John, 357, Joshua, 357, Joseph, senior, 358, Joshua, junior, 357, Joseph, junior, 358, William, 357; Olow, John, 364; O'Neal, James, 358; Orra, Philip, 361.

P.—Page, Presque, 419; Palon, Gilbert, 358; Panet, Pierre-Louis, 364; Paradise, Augustin, 364; Parnel, Abraham, 361; Perry, Samuel, senior, 358, Samuel, junior, 358; Petit, Dunham, 360; Préfontaine, Anthony, 419, Alexander, 419, Charles, 419, Joseph, senior, 419, Joseph, junior, 419, Toussaint, 419.

R.—Ramsay, David, 361; Reid, William senior, 361, William junior, 361; Reyhert, Joseph, 364; Rowse, George, 365.

S.—Salls, Enoch, 365, Hix, 365, Isaac, 365, John, 365; Sanford, Ephraim, 357, 363; Savage, Edward, 360, James, 360, John, 360, Peter, 359; Sawers, James, 363; Sax, John, 364; Scott, Abraham, 360, Daniel, 360, James, 365, Jane, *voir* Holgett, Samuel, 360, Thomas, 365, Walter, 365; Shaffaliski, Frederic, baron de, 362; Shut, Alexander, 363; Siebert, Godfroye, 364; Simpson, Adam, 360, Edward, 360; Sowles, John, 360; Spinks, Job, 361; Steele, John, 363; Stewart, David, 364; Saint-Ours, Charles, 363; Streit, Ludowig, 364; Sullivan, Owen, 359, Thomas J. 357; Sutherland, James, 362.

T.—Thompson, James, 365; Tiler, Thomas, 359; Tofelt, William, 357; Townes, Ithiel, 357; Townsend, Micah, 362; Tucker, Margaret, 363; Tyler, Samuel, 359.

V.—Vaughan, Benjamin, 365, William, 360; Vincent, Alexander, 419, Francis, senior, 419, Francis, junior, 419; Visher, Frederic, 359; Vondenvelden, William, 359, 362, 363, 364.

W.—Wallace, William, 357; Waller, William, 361, Watson, James, junior, 359; Welden, Edmund, 358, John, 357: Wells, David, 362; Oliver, 372, Richard, 362, Robert, 362, Samuel 115, 362: Willement, Anthony, 364; Wilsea, Isaac, 358, William, junior, 359; Wilson, William, 358; Wragg, Benjamin, 361, Richard, 116, 358, 361, William, 361.

Y.—Young, Alexander, 359.

TOWNSHIPS.

A.—Armagh, 365.

B.—Barford, 365.

C.—Chatham, 364; Clapham, 363; Clifton, 115, 364.

F.—Farnham, 115, 116, 362, 363.

G.—Grantham, 419; Grenville, 364.

H.—Hemmingford, 115, 116, 357, 358, 359, 360; Hinchinbrook, 361, 362.

P.—Potton, 365.

R.—Rawdon, 115, 363, 364.

S.—Sutton, 365.

T.—Tring, 365.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT ET AUTRES, 1798.

Q. 81—1.

1798.
22 août, Québec.

Prescott à Portland (n° 84). La mauvaise humeur de Brant a eu d'abord pour cause le retard du gouvernement du Haut-Canada à exécuter les promesses relatives aux terres sur la Grande-Rivière. Cette affaire étant réglée, il est difficile d'expliquer sa conduite, autrement qu'en disant qu'il n'était pas sincère quand il s'est déclaré satisfait. Il semble disposé à se quereller maintenant avec les Sept-Nations du Bas-Canada, sur ce qu'il se disait que les Mohawks ont vendu une partie de leurs terres situées dans les limites des Etats-Unis. Les Caughnawagas ont été invités par Brant à se rendre à Buffalo-Creek pour s'entendre avec lui là-dessus. Ils ont refusé, et, à leur tour, invité Brant à venir à leur village. Les rapports des journaux de New-York sont démentis par les Caughnawagas, à qui l'on conseille d'aller à Buffalo-Creek. Brant cherche à prendre la conduite des Missisaugas. Le Haut-Canada, en restant fidèle aux engagements, fera entièrement manquer sa tentative de devenir le chef de cette nation. A en juger par les dispositions favorables des Américains, M. Russell n'aura pas à demander de l'aide pour augmenter les moyens d'action du gouvernement. Il serait très imprudent de détacher une partie des forces militaires du Bas-Canada, quand bien même il y aurait des casernes dans le Haut-Canada pour la recevoir. Etat des troupes dans les deux provinces. On ne pourrait pas compter sur la milice du Bas-Canada en cas d'agression par les Français, mais seulement sur les troupes et quelques particuliers nés sujets du Roi. Attend avec impatience l'arrivée du régiment annoncé. A nommé G. E. Taschereau au conseil en remplacement de feu Chaussegros de Léry. Mckee fait les fonctions d'Elliott au département des affaires indiennes. Bons effets de la destitution de ce dernier. Page 4

Rapports des journaux de New-York concernant l'arrivée des Caughnawagas. 10

Lettre de Lorimier où il dément le bruit que les Caughnawagas étaient venus à New-York, en route pour Philadelphie. 13

Message des Caughnawagas aux Mohawks. 14

1re octobre. Québec.

Prescott à Portland (n° 85.) Arrivée de Jules LeFer, choisi par Liston pour s'assurer s'il y a eu dessein, de la part des Français, de reprendre le Canada. Il dit qu'il est venu ici des émissaires, mais qu'il n'y en a pas à cette heure, en attendant la décision finale du Directoire ; que Volney est repassé en France pour aider à concerter les moyens d'exécuter le plan d'attaque par le Saint-Laurent et le Haut-Canada. Les forces ici sont suffisantes pour maintenir la tranquillité, mais ne sont pas assez considérables pour pouvoir fournir des renforts au Haut-Canada, dans le cas où les desseins de Collot y produiraient des difficultés. La milice du Bas-Canada serait en meilleur état si la colonisation des terres de la couronne s'était effectuée d'une manière rationnelle. Expose les vues particulières des conseillers à l'égard de ces terres ; et explique pourquoi il a proposé le plan contenu dans sa lettre n° 67 du 16 décembre. Raisons présentées au long. Il discute ensuite son mode de colonisation des terres incultes. Comment faire droit aux demandes de ceux qui ont servi le gouvernement et ont, en le faisant, éprouvé des pertes. Avantages d'un règlement équitable ; mécontentement causé par les retards. Nécessité de tenir compte de la situation et de la qualité des terres lorsqu'on en veut disposer par concession ou vente ; et précautions à observer pour protéger les colons agricoles contre les spéculateurs en biens-fonds. Que le président Russell et lui sont d'avis que l'on abrège le terme de paiement du prix de vente. Résultat fâcheux de l'opinion où s'est arrêté le conseil. 21

1798.

Acte des Etats-Unis pour venir en aide aux réfugiés des provinces britanniques. Page 40

23 octobre, Québec. Prescott à Portland (n°86). Il lui transmet les Délibérations du conseil, du 15 juillet au 20 septembre, sur les affaires d'Etat et sur les terres de la couronne, et toute la partie des délibérations des 11 juin et 9 juillet qui est relative au règlement tendant à faire justice aux anciens pétitionnaires. Se plaint que les faits avaient été gravement dénaturés dans le rapport du conseil, rapport dont il a parlé avec ménagement dans ses observations sur le procès-verbal du 9 juillet. Mais après le rapport du 9 août, tenu secret jusqu'au 16, c'est-à-dire jusqu'au départ de la flotte, il a exprimé plus énergiquement sa désapprobation de la tentative faite pour l'induire en erreur. Néanmoins, pour que ces faux exposés ne puissent s'ébruiter, il avait désiré que les rapports et ses observations ne fussent pas consignés au registre des délibérations, mais qu'on fît une liasse spéciale de ces pièces pour ne les communiquer qu'au gouverneur et au conseil ; mais le juge en chef fut d'avis que le tout fût inséré aux procès-verbaux, conformément au règlement du conseil. Les délibérations ont été imprimées par des pétitionnaires, et le public commence à reprendre confiance en l'honneur et en la bonne foi du gouvernement de Sa Majesté, auquel il ne se fiait presque plus. Envoie copie imprimée des extraits. Sans l'approuver il s'est abstenu de combattre la proposition d'imprimer les délibérations du 20 septembre. Communique les affidavits, etc., qui montrent quels obstacles on fait naître pour empêcher que de fidèles et loyaux pétitionnaires n'obtiennent les concessions ordonnées par le gouverneur en conseil. A ajouter aux preuves contenues dans la lettre n° 83, du 15 août, il envoie copie d'une adresse présentée depuis par les signataires de la pétition jointe à sa lettre n° 68 du 23 décembre dernier ; elle montre qu'ils ont vraiment l'intention de coloniser les terres, et que la nouvelle tarification des droits d'actes ne sera pas pour eux une charge sensible, comparée au tort que leur font les retards à leur passer titre. Envoie aussi copie de la réponse. Pourquoi il n'y a pas employé de paroles d'encouragement. Observations sur le règlement actuel des terres et sur les modifications proposées. Autres adresses et remarques 45

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 20 septembre. Renvoi des comptes publics à un comité. 57

Terres de la couronne. Procès-verbal du 20 septembre. Remarques de Prescott sur sa proposition de ne pas relater les délibérations aux procès-verbaux, mais d'en garder note aux archives du conseil. Regrette qu'elle ait été rejetée, parce que tout intéressé aura droit de prendre connaissance des procès-verbaux ; tandis qu'en adoptant sa proposition, on aurait pu concilier des opinions temporairement divergentes avant de consigner les délibérations finales. Remarques sur le rapport du 9 août, inséré au long ; elles ont trait plus particulièrement à des paragraphes numérotés à l'ancre rouge. 58

Journal faisant *addendum* au rapport du 16 juillet au 20 septembre. (Remarques du gouverneur, p. 123). 95-179

Extrait du procès-verbal du 11 juin. 180

Id. du 9 juillet. 189

Id. du 11 octobre 1792. 202

Autres extraits. 228-241

Affidavit de Nathaniel Coffin sur les entraves mises à la colonisation. 242

Compte rendu de ce qui s'est passé aux réunions du comité des pétitionnaires le 25 et le 26 juillet, avec copie de sa requête. 243

Réponse de Prescott à cette requête. 250

1798.
Adresse au sujet des terres de la couronne, en date de Newport et signée Edmund Heard, de la part des habitants. Page 253
Adresse de Montréal sur le même sujet. 257
Id. de William-Henry sur le même sujet. 260
Réponse à la dernière. 260
Compte rendu d'une assemblée des pétitionnaires de la baie de Missisquoi. 261
Requête adoptée par eux. 263
23 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 87). Terres incultes de la couronne. Long exposé des dissentiments entre lui et le conseil exécutif, avec pièces y relatives. 277
Adresse en réponse aux remarques de Prescott, signée par les membres suivants du conseil : W. Osgoode, juge en chef; l'évêque anglican de Québec ; Hugh Finlay, F. Baby, Thomas Dunn et John Young. 321
Déposition de Thomas Cary sur la conduite de membres du conseil exécutif envers lui. 333
6 novembre, Whitehall. Portland à Prescott (lettre personnelle). A la session prochaine de la législature, il (Prescott) devra trouver l'occasion de faire connaître l'attention du Roi aux représentations concernant les cours de justice, et recommander l'adoption du *Consolidation Act*, que S. M. approuve. 2
6 novembre, Whitehall. Le même au même (n° 25). Les appointements du registraire et greffier du conseil exécutif seront portés à £400, augmentation de £80, 5 s.; mais sur cette somme il aura à payer toutes les dépenses ordinaires de l'emploi. 3

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT ET AUTRES, 1798.

Q. 81—2.

1797.
10 juillet, Québec. Le lieutenant-colonel Dalton à Prescott. Lui jure qu'il ne s'est pas rendu coupable, comme on l'en accuse, d'un manque de respect pour lui. Page 593
10 juillet, Québec. Prescott à Dalton. Il l'accuse d'être entré dans une cabale, avec Ryland et le major Thomas, pour empêcher le capitaine Baldwin d'être aide de camp. 593
10 juillet, Québec. Dalton à Prescott. Proteste par serment qu'il n'est entré dans aucune cabale avec Ryland. 595
1798.
23 janvier, Londres. Arnold à King. Lui rappelle sa promesse de demander au duc de Portland des instructions pour lui procurer dans le Haut-Canada la concession de terres qui s'accorde à l'ordinaire aux officiers supérieurs, soit 5,000 acres pour lui-même et 1,200 pour chaque membre de sa famille. Sa famille se compose de sa femme, six garçons et une fille (dont il donne les noms), soit pour tous 14,600 acres. Mais, comme il a commandé une légion de cavalerie et d'infanterie, levée par lui à grands frais, il croit avoir droit à 10,000 acres, ce qui, si on lui accorde sa demande, ferait une quantité totale de 19,600 acres ; et il demande que ses fils ou ses agents aient la faculté de choisir ces terres dans les localités où il en reste à concéder. Il espère que sa grâce voudra encore augmenter cette quantité pour le dédommager de ses pertes. Appelle l'attention de King sur une balance due par la Trésorerie à certains fournisseurs de provisions de bouche aux Indes-Occidentales. 533
23 février, Edimbourg. Requête de J. Plenderleath, aide-intendant général de caserne du Canada, au duc de Portland. Il relate ses services et les circonstances où il a été privé de son emploi, et demande tel dédommagement que ses services passés ont pu lui mériter. 537
19 avril, Londres. Tatham à King. Depuis la remise, sur cautionnement, des armes saisies à bord de l'*Olive Branch*, Ira Allen a, par l'intermédiaire du ministre des

1798.

Etats-Unis, offert d'en céder l'usage immédiat au gouvernement anglais. Ouvertures faites à cette fin par lui à lord Cornwallis. Explique cet acte pour qu'il ne soit pas mal interprété, et présente les raisons pour lesquelles on devrait avoir confiance en lui. Sa politique favorite, à l'égard de l'Amérique, est conciliation et consolidation. Il est avantageux d'être en bons termes officiellement avec le congrès; mais une prise puissante sur les cœurs des populations est encore préférable. La détention des armes a eu de mauvais effets, qu'effacerait un traité passé avec le propriétaire; pourquoi ne pourrait-on pas recevoir les armes sous la garantie d'un cautionnement, selon l'offre d'Allen. Suggère de s'assurer les bons offices de ce dernier, à cause de son influence aux Etats-Unis. Envoie une carte du pays, lequel serait capable de fournir 100,000 hommes effectifs et où l'on pourrait à cette force joindre la possession des ressources d'armes en question. Allen est en état d'apporter des éclaircissements sur le point réservé. Page 542

Carte de l'Etat de Vermont, dressée sous la direction d'Ira Allen. 546

19 mai, Québec. Ryland à Prescott. Il a l'intention de se démettre de son emploi de secrétaire civil; pourquoi il l'a gardé après le rappel de Dorchester. Changement de procédés à son égard dans les douze derniers mois. A appris qu'on l'accusait d'être entré dans un complot avec le colonel Dalton et le major Thomas pour faire perdre au capitaine Baldwin l'emploi d'aide de camp. Il nie positivement que cela soit vrai. Lui a-t-il (Prescott) jamais rien entendu dire contre Baldwin? Et cependant son déplaisir ne permet pas d'explications. Ryland ne saurait, en cas pareil, continuer ses fonctions; mais il a conscience d'avoir toujours rempli fidèlement l'emploi qui lui était confié. Puissants motifs qu'il avait de retourner en Angleterre avec Dorchester; maintenant que ses espérances sont détruites, et qu'il ne peut plus compter sur sa position pour obtenir aucun avantage, il devra recourir aux efforts de ses amis pour améliorer son sort. Cary est propre à le remplacer. Envoie deux volumes contenant des analyses de toute la correspondance civile, etc.; l'un, celles des lettres reçues ou écrites durant son gouvernement (de Prescott); l'autre, la liste générale des lettres et pièces en dépôt au bureau du secrétaire du gouverneur, ce qui comprend les pièces laissées par Haldimand, Clarke et Dorchester, avec une note des livres de copie. A communiqué à Gale toutes les opérations officielles des douze derniers mois, sans lui faire part néanmoins de son intention de donner sa démission. 596

Contenu des pupitres et tiroirs de Ryland au château (en détail). 603

Inventaire du contenu des boîtes. 604

21 mai. Ryland à Gale. Lui adresse une formule de congé à faire mettre au net pour la signature du gouverneur. Désire savoir si son excellence approuve que M. Cary fasse fonctions de greffier du conseil. Demande copie de la liste (pp. 603-606), avec un certificat que les papiers ont été examinés en la présence du gouverneur et qu'ils sont au complet. 607

Une note porte que Cary est venu lui déclarer que le gouverneur avait fait lui-même cet examen. Il y a aussi en annexe un billet de la main de Prescott, disant qu'il ne voit aucune difficulté à accorder le congé et qu'il examinerait les livres et les papiers lorsqu'il en aurait le loisir. 608

31 mai, Québec. Osgoode (juge en chef) à King. Lui présente Ryland; ses bonnes qualités, etc. 554

Mai—, Londres. Mémoire du marquis de Vaquier (en français). Il va passer en Canada pour y entreprendre la culture du chanvre. Demande un salaire de trois guinées par mois, ou une avance de £200, qu'il rembourserait en dix ans. Cela, avec la somme qu'il a déjà, lui permettrait d'implanter en Canada une importante industrie. 547

3 juin, Québec. Le juge en chef Osgoode à Ryland. Regrette son départ. Estime que l'on a pour lui dans le monde d'élite. Ce qu'il pense lui-même de ses mérites, etc. 609

1798.

3 juin, Québec. Mgr Plessis, coadjuteur de Québec, à Ryland (en français). Son départ cause un regret général. Estime où le tiennent l'évêque et lui-même. Page 611

Il y a aussi une lettre de W. Deane Poyntz, aide-trésorier général des troupes, à Ryland, en date de New-York 16 décembre 1782; il y dit qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour le fils de Ryland, lequel remplit son devoir avec fidélité et honneur, résultat dû aux bons enseignements de son père. 613

9 juin, Québec. John Young à Ryland. Regrette la perte qu'il éprouve par son départ, et encore plus la cause qui l'a obligé à donner sa démission. Espère qu'il (Ryland) profitera des occasions pour exposer l'état de la province, car l'administration provinciale n'apporte pas grand lustre au gouvernement du Roi, ni n'offre beaucoup d'espérances à ses sujets canadiens. Services de Black et soupçons qui se sont attachés à lui à cause du zèle avec lequel il s'est employé à découvrir les desseins des Français, ce qui fut cause de son arrestation dans le temps et de la ruine de ses affaires. Son élection à l'Assemblée, où il soutient le gouvernement. Il a droit à de la considération de la part de ce dernier. 615

23 juin, Londres. Arnold à Portland. Demande une concession de terres. Cette lettre est semblable en substance à celle adressée par lui au sous secrétaire King. 536

5 juillet, Londres. Sir Joseph Banks au même. Les marques d'attention qu'a reçues Cook dans ses relâches au Kamtschatka, au cours de son voyage autour du monde, ont porté le conseil de l'amirauté à faire ses remerciements au gouvernement russe et à présenter une pièce d'argenterie au commandant colonel Van Behm. Sir Joseph demande que l'on donne une concession de terre en Canada au gendre de Behm, le chevalier de la Garde, qui a perdu tous ses biens dans l'insurrection en Pologne. Son beau-père fournira les surveillants et les travailleurs. Les débris qui lui restent de sa fortune sont suffisants pour lui permettre de mener l'entreprise à bonne fin. Sir Joseph envoie des certificats et des pièces qui expliqueront toute l'affaire. 549

13 juillet, Falmouth. H. W. Ryland à King. Lui transmet un paquet venant du juge en chef Osgoode. A jeté à la mer d'autres lettres, suivant les instructions d'Osgoode, lorsque le navire a été capturé par la *Gironde*. A un congé de six mois; demande qu'il soit prolongé de douze mois de ce jour. S'arrangera pour faire faire ses fonctions de greffier du conseil exécutif. 552

9 août, Québec. Projet de rapport du comité du conseil sur les terres incultes de la couronne; entre dans le détail des motifs du règlement communiqué par renvoi du 11 juin. C'est une pièce de 28 pages. 612

14 août, Québec. John Young à Ryland. Où en sont les choses au conseil. Prescott a donné ordre d'ouvrir les archives, et la connaissance de ce qu'elles contiennent commence à se répandre. Les conséquences de ce mépris du conseil ne sont pas difficiles à prévoir; mais ce qui à la fin viendra de tout cela et de cette première porte ouverte, qui peut le dire? Toujours n'y a-t-il presque plus de restriction à l'occupation des terres incultes. Le gouverneur et le conseil en sont venus à une rupture ouverte; et le secrétaire Gale, qui serait maintenant unique aviseur, a le champ libre. Refus de Cary d'obéir aux ordres du conseil; est appuyé par Prescott. Détails sur les procédés de ce dernier envers le conseil privé, avec des observations. Tentative faite pour détacher l'évêque de Québec du reste du conseil; elle n'a pas réussi. Comment les rapports des juges en chef Osgoode et Monk ont tous les deux été insérés aux procès-verbaux. Semences de discorde jetées dans le pays. Il faut que le conseil ait un gouverneur nouveau, ou le gouverneur un nouveau conseil. Difficultés causées par le retard à régler la question des terres ecclésiastiques.

1798.

Prescott est si mal conseillé qu'il continue à concéder les terres par lui-même. Des rapports seront adressés au bureau du commerce et à MM. Nepean, King et Watson, avec celui de Prescott au duc de Portland. Il faut que la direction des affaires gouvernementales change, ou tout va aller à vau-l'eau. Il voudrait voir un gouvernement ferme et effectif. Rapports qui circulent sur lui (Ryland) à la "great house," etc.

Page 577

(Incluse de la lettre de Ryland du 28 septembre.)

14 août, Québec. Le juge en chef Monk à Dundas. Décrit au long comment vont les choses entre le gouverneur et son conseil. Le gouverneur a retiré sa confiance au juge en chef Osgoode. Plusieurs personnalités dirigeantes s'éloignent de son excellence. Le zèle avec lequel elle s'est occupée de l'expédition des concessions, et ensuite l'avis exprimé par elle de ne plus concéder de terres pendant quelque temps, ont donné occasion de dire que les conseillers étaient intéressés dans les opérations. Réflexions sur la décision prise par le gouverneur de livrer à la publicité tous les actes du conseil, ce qui a monté les esprits ; et sur l'insinuation que des conseillers ont pris un intérêt illicite dans des concessions de terres et ont par des spéculations aggravé encore les abus dont le conseil se plaint aujourd'hui. Craint que par l'exécution des ordres présents, la meilleure partie des terres non concédées ne se donne en proie aux spéculateurs ; que la source d'un juste revenu ne tarisse presque totalement ; que le pays ne se remplisse d'une mauvaise émigration, et que de tout cela il ne naisse un mécontentement général. Tentative faite pour engager le conseil à considérer comme confidentielles et à ne pas insérer aux procès-verbaux certaines dépêches communiquées par le gouverneur. Funestes effets de la politique générale de son excellence, à l'égard du conseil. Son avis (Monk) sur les droits d'actes de concessions. Il propose : 1° Que l'on concéde des terres dans tous les cas où la foi du gouvernement est strictement engagée ; 2° Qu'après avoir dûment examiné les choses, l'on reconnaisse à tout signataire particulier ou représentant une association, le droit d'obtenir pour lui-même ou pour l'association, la portion de terre que l'équité, la justice veut qu'on lui concède ; 3° Que, dans les concessions futures, les serviteurs du Roi en Canada se guident d'après la proclamation de février 1792, en ce qui concerne les promesses réelles de quantités certaines de terre, et d'après les instructions contenues dans la lettre de M. le secrétaire Dundas, du 2 octobre 1793, au gouverneur, par rapport aux équitables réclamations des particuliers. Observations sur ces propositions. A l'égard des concessions ou ventes qui pourraient être faites dans un but de revenu, il énonce les avis suivants : 1° N'effectuer aucune vente avant qu'un plan de la localité ait été préparé, recommandé dans un rapport par le gouverneur en conseil, et approuvé ; 2° Attribuer aux serviteurs du Roi une part peu considérable des droits d'actes de ventes ; 3° Appliquer la loi canadienne qui oblige les propriétaires de terres contiguës à faire clôtures et fossés à frais communs, et aussi à déboiser le terrain sur une zone d'un demi-arpent de la ligne séparative de leurs propriétés. Observations. Lui envoie sous pli une lettre d'un membre du conseil exécutif à un ami à Londres sur les causes véritables de l'apparente négligence de la province à faire des préparatifs de défense comme font les autres parties de l'Empire. 649

Incluse Extrait indiquant pourquoi le Bas-Canada n'a pas offert d'aide pour la défense nationale. 667

Conclusion d'un rapport du conseil sur un des sujets de la lettre de Monk. 671

15 août, Northampton. Ryland à King. Il lui envoie une lettre au duc de Portland, à qui il demande de mettre en meilleur état l'emploi de greffier du conseil

1798.

exécutif du Bas-Canada; il n'apporte pas d'autres raisons que celles mêmes qui résultent de la nature et de l'étendue des fonctions. Sa position (à lui King) lui permet de juger de la valeur des autres titres qu'il (Ryland) peut avoir à une augmentation. A eu soin, dans sa lettre au duc, de ne rien dire de la conduite injuste de Prescott; mais il lui est bien permis de faire remarquer qu'après cinq ans de services dans un emploi de grande confiance, il est revenu en Angleterre plus pauvre qu'il n'était quand il en est parti. Compare son salaire à ceux de ses subalternes, qui ont d'autres sources officielles d'émoluments. Il lui a fallu se démettre de son emploi de secrétaire de Prescott, dont les procédés à son égard sont inouïs. En outre, il a perdu en ne revenant pas avec Dorchester les espérances d'avancement qu'il avait alors. Page 555

Lettre présentant Ryland à l'évêque de Lincoln. 559

15 août, Northampton. Ryland à Portland. Dans quelles circonstances il a été nommé greffier du conseil exécutif; son salaire, allocation, etc. Situation désavantageuse du greffier du conseil. Demande des appointements fixes et une nouvelle commission qui les spécifie. Demande aussi un congé de douze mois, et relate les arrangements qu'il a faits pour l'accomplissement de ses fonctions pendant son absence. 561

15 août, Québec. F. de Chambault à Ryland (en français). Son départ a causé un regret général. Ses amis voient avec satisfaction que ce sentiment affectueux est inspiré par son mérite. Portland l'accuse d'avoir divulgué des secrets. La méchanceté qui dicte cette accusation y perd son temps. Triste état des affaires. Le gouverneur est en querelle avec le conseil et ne voit personne. 585

24 août, Northampton. Ryland à King. Rend témoignage de la conduite de M. E. Cazalès, ancien capitaine du corsaire français la *Gironde*, en ce moment prisonnier à Porchester. Comment lui et son équipage de prise se sont comportés envers les passagers et l'équipage du *Lively* jusqu'à ce que la *Cleopatra* ait repris ce navire. Demande sa mise en liberté et celle des autres officiers, pour marquer l'estime inspirée par la rare humanité avec laquelle ils ont traité leurs prisonniers. 566

24 août, Northampton. Le même au même. Accuse réception de sa lettre. Il pourrait fournir de nouvelles raisons à l'appui de sa demande au sujet de son emploi au conseil. Il prie d'adresser l'original et un duplicata de son congé à Prescott. 569

26 août, Northampton. Le même au même. Echange de Cazalès contre le capitaine Preston. Demande que l'on prenne des mesures pour échanger ses compagnons de voyage John Black, Henry Cull et Henry Davis contre les officiers subalternes de Cazalès. (Black put s'échapper de Bayonne, voir p. 675). 570

Incluse. Lettre d'Alexander Henderson, en date d'Edimbourg 22 août, à Ryland, priant celui-ci d'employer son influence à obtenir l'échange du capitaine Preston. 572

15 septembre, Northampton. Ryland à King. Appuie les demandes de John Black. 574

26 septembre, Londres. John Black au même. Il lui envoie, après leur conversation, la pièce ci-incluse. Offres de service, etc. 589

Pièce incluse. Propos les plus notables sur la politique entendus par lui pendant qu'il était prisonnier des Français. 590

(Black avait été fait prisonnier en revenant à Québec, et emmené en France. Il était arrivé environ dix jours avant la date de sa lettre).

28 septembre, Stamford. Ryland à King. Lui communique deux lettres du Canada. Croit inutile de réfuter les accusations mises en circulation, persuadé que Prescott ne sera pas assez faible ni assez mal conseillé pour chercher à nuire à son caractère au bureau colonial. Comment, avec sa position auprès du gouvernement exécutif, il (Ryland) pourrait se justifier. 575

1798.

28 septembre, Brompton. Walter Blake. Mémoire au sujet de la permission qui lui est donnée de prendre sa retraite avec demi-solde. Page 586

Pièces accompagnant ce mémoire. 587, 588

23 octobre, Québec. Suite des pièces expédiées avec la lettre de Prescott n° 87, du 23 octobre (Q. 81—1, p. 277), concernant les dissentiments entre le conseil exécutif et lui sur les concessions de terres. Ces pièces consistent en arrêtés, rapports du comité des terres, requêtes et liste des personnes demandant des townships, etc. 348-499

25 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 88). Lui envoie la liste des conseillers exécutifs. 500

Liste. 501

25 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 89). Il lui transmet copie d'une requête de M. de Lotbinière, propriétaire de la seigneurie contiguë à la limite entre le Haut et le Bas-Canada, qui demande que cette limite soit régulièrement déterminée. 502

Lettre de Chartier de Lotbinière ainsi transmise. 503

Procès-verbal du conseil, du 26 novembre 1796, indiquant la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 506

25 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 90). Transmet la réquisition de marchandises à distribuer aux Sauvages pendant l'année 1800. Les effets d'habillement pour les "Royal Canadian Volunteers," et les mortiers et obusiers de bronze ne sont pas encore arrivés. 510

Réquisition. 511

25 octobre, Québec. Prescott à Portland (n° 91). Etats des entrées et sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre. 515

25 octobre, Québec. Le même au même (n° 92). Accuse réception de sa dépêche sur la création d'un commandement séparé pour Terre-Neuve. Le remercie de son approbation. Est fâché que M. Gilmer n'ait pas accepté une cure de $300 par année, en attendant mieux. Envoie les lois imprimées. 516

26 octobre, Londres. Lord Amherst à ———. Que les livres et les papiers concernant les biens des jésuites, qu'on n'a point retrouvés, doivent être au bureau du secrétaire d'Etat. 674

27 octobre, Québec. Mémoire adressé au duc de Portland par des membres du conseil exécutif sur les accusations de Prescott relatives aux décisions prises à l'égard des terres de la couronne (quatre des pièces incluses, A, B, D et E ont été indiquées précédemment à leurs dates). 522

Incluse C. Réponse du conseil à Prescott que les registres et pièces d'archives du conseil ne sont pas, en général, livrés à l'examen du public, comme le prétend Prescott. Le mémoire ajoute que cette expression d'opinion aurait dû être consignée au procès-verbal du 20 septembre, mais que le greffier l'a omise et remplacée par une autre énonciation, suivant l'ordre de Prescott. (Voir cette dernière dans le vol. Q. 81–1, p. 64.) 527

6 décembre, Whitehall. Portland à Prescott (n° 26). Il est évident que Brant veut unir autant de Sauvages que possible, pour en conduire ensuite les affaires à titre d'agent général. L'empêcher de réussir. Vu les avantages des surintendants du service des affaires indiennes sur Brant, est surpris que celui-ci ou d'autres puissent faire obstacle à leurs mesures. L'état des Sauvages et de la marine française ne nécessite pas les renforts qu'il (Prescott) demande; mais sa vigilance, comme de raison, ne doit pas se relâcher. 518

6 décembre, Whitehall. King à Prescott. Le brigadier général Murray est placé à la tête du conseil au Cap-Breton et nommé commandant en chef de cette colonie, en l'absence du gouverneur et du lieutenant-gouverneur. 520

6 décembre, Whitehall. Le même au même. A l'avenir, dans toute concession de terres en Bas-Canada, il ne sera fait réserve que des mines d'or et d'argent. 521

1798.
17 décembre, Londres. Requête de John Black au prince Edouard. Il avait des lettres de recommandation du gouverneur et du conseil aux ministres; mais lorsqu'il a été fait prisonnier par les Français, il les a détruites. Demande une concession de terres ou un emploi en Canada ou ailleurs. Page 675

20 décembre, Londres. Autre requête du même. Le duc de Portland a reçu des duplicatas des lettres du gouverneur et du conseil, desquelles il (Black) avait détruit les originaux. Il (Black) fait valoir ses titres, et demande la concession du township de Barford, ainsi que celle de deux îles devant William-Henry, en situation favorable pour la construction de navires. Indique des emplois auxquels il est apte, à savoir ceux de capitaine de port et d'ingénieur-constructeur du Roi à Québec, ou bien il irait à Alexandrie ou à Minorque, si l'Angleterre les réduit sous son obéissance. 680

22 décembre, Londres. Le lieutenant-colonel Vesey à King. Est chargé par le prince Edouard de lui transmettre la requête et la lettre de John Black, et de recommander cette requête à sa considération. 683

LIEUTENANT-GOUVERNEUR R. PRESCOTT, 1799.

1798. **Q. 82.**

24 juin, Amherstburg. Etat des quantités de vivres et de rhum délivrées aux Sauvages à Amherstburg et au Chenal-Ecarté, du 25 juin 1796 au 24 juin 1798. 27
(V. lettre de Prescott n° 93, du 13 novembre.)

9 septembre, York. Peter Russell à Prescott (n° 63). La Compagnie du Nord-Ouest demande une concession de terres, depuis un demi-mille au-dessous du Sault-Sainte-Marie jusqu'à l'extrémité supérieure de Pointe-au-Pin, y compris le chenal et les petites îles au nord de Belle-Isle, pour qu'elle puisse exercer avec sécurité ses opérations de traite. Sa demande est juste. Seulement il doute que le conseil du Haut-Canada soit en pouvoir d'accorder l'objet de la requête en entier. Le conseil lui a exprimé l'avis qu'il devrait prendre des mesures pour obtenir des Sauvages la cession d'une étendue de terre à partir d'environ 40 milles de l'extrémité nord-ouest de l'île Saint-Joseph ; on pourrait ensuite en concéder à la Compagnie du Nord-Ouest telle portion que l'on jugerait à propos de lui accorder. McTavish a eu ordre de faire sonder les Sauvages par McKenzie. Ils seraient disposés, paraît-il, à céder toute la terre qu'on voudra. Pour s'assurer de ce qu'ils s'attendent à en avoir, on leur a acheté dix milles carrés au prix de £95.10 sh. monnaie du Canada, et ils sont satisfaits. Croit que l'on peut acheter toute l'étendue de terre pour moins de £300. La compagnie demande la permission d'occuper tout au moins la portion déjà achetée, si le gouvernement ne consentait pas à se procurer le reste. Russell transmet les pièces ralatives à l'achat, et demande que sir John Johnson soit autorisé à faire un traité provisoire avec les Sauvages. Prospérité qui serait la conséquence de la traite, si elle était attirée à York. 10
Requête ci-dessus de la Compagnie du Nord-Ouest. 14
Résolution du comité du conseil au sujet de cette requête. 18
Acte de vente par les Sauvages. 19
Compte des marchandises données en paiement. 24
(Cette lettre de Russell et ses incluses se trouvent dans la dépêche de Portland n° 73, du 13 novembre).

8 novembre, Québec. Prescott à Russell. Qu'il est désirable d'avoir une voie de communication entièrement sur territoire britannique. L'achat proposé, s'il peut se faire aussi bon marché et sans l'intervention de Brant ni d'autres, lui paraîtrait fort à propos. Mais il n'est pas improbable que la Com-

1798.

pagnie du Nord-Ouest, par la concession qu'elle demande, cherche à s'assurer un monopole. Il sera donc prudent de consulter les ministres de Sa Majesté avant de rien faire; d'autant plus que d'autres, dit-on, font des arrangements pour engager des capitaux considérables dans la traite, et qu'ils ont pu présenter d'autres informations aux ministres. Page 25

(V. lettre de Prescott (n° 93, du 13 novembre.)

13 novembre, Québec. Prescott à Portland n° 93). Il lui transmet des documents relatifs à une demande de terrain au Sault-Sainte-Marie par la Compagnie du Nord-Ouest, et qu'il a reçus de Russell. Mentionne la destitution d'Elliott en 1797, et envoie un état des livraisons de vivres et de rhum, pendant deux ans, à Amherstburg et au Chenal-Ecarté; état qui indique une économie en une année de 21,642 rations de provisions, 1,191 gallons de rhum, et 7,238 minots de maïs, le tout représentant, évalué aux prix de Québec, plus de £3,000, sans compter le coût du transport. Les Sauvages ont reçu de plus abondantes livraisons cette année que l'année dernière, à l'exception du rhum. 8

12 décembre, Québec. Le même au même (n° 94). Informations fournies par Russell sur les agissements du général Collot près des Sauvages occidentaux. Nuage dangereux qui se forme au-dessus du Haut-Canada. Russell demande de lui envoyer des troupes régulières avant le printemps, en cas d'agression. Lui (Prescott) ne croit pas le danger si grand, à moins que les Français n'attaquent le Bas-Canada, et les Sauvages occidentaux le Haut-Canada, suivant quelque vaste plan d'opérations. A écrit à Russell que le détachement des Queen's Rangers en garnison aux forts sera relevé par les "Royal Canadian Volunteers" et envoyé à York. Ce sont là toutes les troupes disponibles. Le Haut-Canada est plus fort maintenant que le Bas. Des renforts pour les deux sont bien à désirer. A raison de croire que l'ennemi a des émissaires dans cette province, mais ils se dérobent aux recherches. Le Dr Nooth rapporte que Jay, gouverneur de l'Etat de New-York, et d'autres ont quelques soupçons que les émigrants français aux Etats-Unis sont en correspondance avec ceux en Canada. Sir John Johnson mande qu'on a vu à Caughnawaga des individus suspects, au-dessus de la classe ordinaire des émigrants français; qu'il a pris des mesures pour les arrêter, mais qu'ils ont échappé. Circonstances suspectes qui entourent l'arrivée du Dr Stephen Dickson. Il (Prescott) met en usage des moyens de découvrir quelles sont ses vues secrètes et quels motifs l'ont amené ici. P.S.—Russell est d'avis qu'il faudra faire des acquisitions considérables de terres des Sauvages avant de disposer des terres incultes. Il (Prescott) lui a demandé de soumettre à sa grâce un plan et un état des concessions faites et de ce qui reste de terre. Il paraît que le public se plaint hautement, dans le Haut-Canada comme dans le Bas, de la manière dont le conseil dispose des terres incultes. 28

1799.

7 janvier, Québec. Le même au même (n° 95). On n'a pas réussi à éclaircir les soupçons à l'endroit du Dr Dickson. Il a obtenu une présentation au château. Il a publié des "Considérations sur l'établissement d'un collège." (Lui Prescott) n'estime pas que le pays soit mûr pour cette institution, et s'étonne que cet homme ait abandonné une situation avantageuse pour se faire le promoteur d'un dessein aussi étrange. 34

"Considérations sur l'établissement d'un collège à Québec pour enseigner à la jeunesse la littérature et la philosophie," par Stephen Dickson, etc., etc. 36

8 janvier, Québec. Prescott à Portland (n° 96). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat (du 21 septembre au 22 décembre) et sur le sujet des terres incultes (du 21 septembre au 5 janvier). A la nouvelle de la victoire remportée par Nelson au Nil, il a, de concert avec l'évêque anglican, le coadjuteur de l'église romaine et le conseil, réglé

1799.

qu'il y aurait un jour d'actions de grâces. Il eût voulu que l'on s'en tînt à cette décision le 22 décembre, mais le juge en chef présenta, après un long discours, ce jour-là, la motion relative aux terres incultes. Regrette de n'avoir pas répondu alors que cette motion voulait un avis préalable. Résumé de la réponse au discours du juge en chef, à une séance ultérieure, son offre de faire rayer sur les procès-verbaux certaines délibérations susceptibles d'objections. Inconséquence du juge en chef. Manque de droiture chez quelques conseillers, aux actes desquels les autres acquiescent faute de bien examiner les choses. Regrette que le lord évêque soit du nombre de ces approbateurs, car, pour lui, sa droiture ne saurait être mise en doute. C'est le juge en chef qui affermit la coalition. Opportunité du règlement envoyé par sa grâce pour maintenir les vrais détenteurs de terres dans leurs droits contre les manœuvres des spéculateurs. Il faudra environ un million d'acres pour l'exécution du règlement relatif aux anciens droits d'actes. Page 55

Affaires d'Etat. 22 decembre. Fixation d'un jour d'actions de grâces à l'occasion de la victoire du Nil. 64

Terres incultes. Procès-verbal de 22 décembre. Discussion d'une motion du juge en chef concernant un papier qui n'a pas été consigné aux procès-verbaux. Remarques de son excellence sur la motion. 68

Papier non inséré au procès-verbal du 20 septembre. 73

Procès-verbal du 5 janvier. Rapport sur des demandes de quantités spécifiées de terres. 91

Décisions relatives aux demandes de terres en certains townships. 93

(Voir les noms des demandants dans la liste alphabétique à la fin des analyses de ce volume.)

Pièce cotée n° 1. Liste de ceux qui demandent des terres dans les townships de Sutton et Potton. 103

(Voir la liste alphabétique à la fin du volume.)

Copie de la motion faite par le juge en chef. 108

Mandement de l'évêque catholique romain de Québec prescrivant l'observation d'un jour d'actions de grâces pour la victoire sur la flotte française. 111

Formule de prières et d'action de grâces pour la victoire du Nil. 115

27 janvier, Grande-Rivière. Brant à Russell. Rapporte les intrigues des Français ches les Sauvages occidentaux. 247

(V. lettre de Prescott n° 98, du 5 mars.)

4 février, Québec. Prescott à Portland (n° 97). Accuse réception de ses dépêches. Transmet copie d'une lettre du lieutenant-gouverneur Carleton concernant les frontières. Comment le jour d'actions de grâces s'est observé. Copie des sermons. Appelle son attention sur le nombre de prêtres émigrés que le Séminaire de Montréal a recueillis. Comment les revenus des biens des Sulpiciens devraient être administrés. Veillera à la prise de possession des biens des Jésuites au décès du P. Casot, le seul survivant de l'ordre en Canada. Signale l'incertitude qui existe dans l'application des lois. Tentative faite par le juge en chef et d'autres pour former un parti à l'Assemblée. 126

Lettre du lieutenant-gouverneur Carleton concernant la frontière occidentale du Nouveau-Brunswick, suivie d'une déclaration des commissaires. 135

Liste des prêtres au séminaire et au collège de Montréal. 140

Sermon prêché par Jacob, lord évêque de Québec, le 10 janvier (jour d'actions de grâces). 141

Sermon prêché à la même occasion, par le rév. Alexander Sparks. 183

" Discours " de messire J. O. Plessis, même occasion (en français). 211

5 mars, Québec. Prescott à Portland (n° 98). Mort de McKee; nomination de James Baby, Alexander Grant et Thomas McKee pour remplir jusqu'à nouvel

1799.

ordre l'emploi qu'il laisse vacant. Rapport de Brant, communiqué par Russell, que l'attachement des Sauvages occidentaux au Roi s'affaiblit sous des influences françaises. Copie de la lettre de Brant. Ne peut pas appréhender de danger sérieux de la part des Sauvages, à moins que des forces considérables ne soient envoyées pour opérer conjointement avec eux; mais de pareilles forces auraient de la difficulté à remonter le Mississipi; en tout cas, il serait prévenu de leur approche par Liston. Doute de l'exactitude du rapport de Brant, qui cherche, ce semble, à augmenter son importance. Sir John Johnson est allé s'enquérir de ce qui se passe. Liston a été mis au courant. Il serait satisfaisant d'avoir un renfort de troupes régulières. Brant avance que les Sauvages sont mécontents des changements faits dans le service des affaires indiennes; cela a besoin d'être éclairci. Ce mécontentement n'est pas improbable; à ce qu'il pense (Prescott) pour des raisons exposées, sir John Johnson va tout expliquer dans son rapport. Suivant Brant, la destitution d'Elliott aurait déplu; ce n'est pas exact. Elliott a présenté une requête pour demander que l'on soumette sa conduite à une enquête. Il (Prescott) recommande le capitaine William Claus pour l'emploi laissé vacant par McKee. Si Claus est agréé, conseillerait de nommer, pour lui succéder dans son emploi actuel, le capitaine Hector Maclean. Les fonctions d'Elliott sont encore sans titulaire, et le service n'en souffre pas. Incendie aux bâtiments occupés par le génie sur le cap Diamant. Le Dr Dickson est parti; on dit qu'il est allé en Angleterre. Quoique strictement surveillé, rien dans sa conduite n'a justifié les soupçons qui s'étaient portés sur lui. Page 238

6 mars, Québec. Prescott à Portland (n° 99). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 10 octobre au 5 janvier. 250

14 mars, York. Russell à sir John Johnson. Le prie de se charger de la direction des affaires indiennes, pour prendre les mesures que réclame le service du Roi à cette heure critique. La commission de Baby, Grant et McKee, n'étant plus nécessaire, est révoquée. Joint sa recommandation à celle de gouverneur général en faveur de Claus, pour l'emploi de McKee. 324

(Voir la lettre de Prescott n° 104, du 10 juin.)

27 mars, Québec. Prescott à Portland (n° 100). Considérations sur l'inconvenance qu'il y a de consigner dans des registres dont le public peut prendre connaissance, les dissentiments qui se produisent entre le gouverneur et le conseil exécutif. 251

Motion du juge en chef dont il est parlé dans cette lettre (n° 100) et observations du gouverneur. 254

2 avril, Québec. Prescott à Portland (n° 101). Reçu ses dépêches. Le danger qu'il (Portland) appréhende pour le gouvernement des dissentiments entre le conseil et lui, n'existe pas. Transmet son discours et les adresses des chambres. L'opposition dont on a parlé est de peu de conséquence; la nature des deux adresses en témoigne. Les ordres, pour les matériaux nécessaires à la construction du nouveau palais de justice, sont donnés; mais on n'a pas encore l'emplacement. On a offert au récollet qui reste une rente viagère de £50; il veut £100 par année. La difficulté de lever le corps des volontaires vient de l'éloignement des Canadiens pour la vie militaire. Détails sur la construction d'un dépôt, etc., à l'usage de l'artillerie, sur le cap Diamant. 262

Discours d'ouverture de la session législative. 267

Adresse du Conseil. 272

Adresse de l'Assemblée. 276

4 avril, Québec. Prescott à King. Il lui envoie l'état des deux bataillons du Royal-Canadien, et explique certaines différences apparentes. 280

Etat des deux bataillons. 282

1799.

10 avril, Whitehall. Portland à Prescott (n° 27). Est peiné de voir se continuer les dissentiments entre lui (Prescott) et son conseil. Le seul remède à tout cela est sa retraite. Il plaît donc au Roi qu'il s'en revienne, afin que, par les renseignements qu'il communiquera en personne, le ministère puisse décider ce qu'il faudra faire. Le lieutenant-gouverneur a reçu l'ordre d'aller prendre l'administration lorsqu'il (Prescott) s'embarquera. L'amirauté lui procurera un vaisseau pour son retour. Le major général Hunter a été nommé lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et lieutenant général de l'état-major des deux Canadas. Il (Prescott) remettra tous les papiers, etc., au lieutenant-gouverneur Milnes. Page 2

12 avril, Whitehall. Le même au lieutenant-gouverneur Milnes. Il lui transmet les instructions du 9 février 1765, qu'il devra suivre pour la distribution des troupes dans les colonies. 5

13 avril, Whitehall. Le même à Prescott. Il lui transmet les titres portant octroi à lord Amherst des biens des jésuites dans le Bas-Canada, aux conditions y spécifiées, et pour qu'ils passent au grand sceau de la province; mais avant de les sceller il faudra consulter les jurisconsultes officiels sur les dispositions et modifications nécessaires à cause des différences de tenure, etc., pour réaliser les intentions royales en faveur de lord Amherst. Il consultera aussi avec le conseil et fera rapport sur les moyens de tirer avantage du surplus des biens, en dehors de ce qui est donné à lord Amherst. 4

15 avril. Londres. Robert Shore Milnes à Portland. Demande à quoi doivent être affectés les honoraires d'office du gouverneur, s'il (Milnes) prend en main l'administration du Bas-Canada, durant l'absence du gouverneur général. 121

19 avril, Whitehall. Portland à Prescott. Sur la manière de tenir la comptabilité du 1er et du 2d bataillon des "Royal Canadian Volunteers." 123

20 avril, Whitehall. Le même à Milnes. Lui transmet copie d'une lettre écrite à Russell sur l'emploi des honoraires du gouverneur. 122

20 avril, Whitehall. Le même au même. Il faut suppléer aux insuffisances du revenu du Bas-Canada au moyen des traites du commandant en chef, comme à l'ordinaire. 125

30 avril, Québec. Prescott à Portland (n° 102). Reçu ses dépêches. Avait eu avis il y a trois semaines de l'arrivée du paquebot-poste sur la côte; l'attente de dépêches et d'autres raisons l'ont porté à différer la convocation de la législature. Tranquillité et respect pour le gouvernement qui règnent maintenant dans la province, abstraction faite de quelques personnes qui par leur manière d'agir ont perdu toute influence sur les esprits. L'harmonie préside aux travaux de la législature, qui seront terminés dans dix ou quinze jours; ceux qui seraient enclins à faire de l'opposition s'aperçoivent qu'ils sont sans influence. Le "Consolidating Act" (Acte de refonte des lois fiscales) et l'Acte pourvoyant à la sûreté du gouvernement ont passé aux deux chambres. A informé celles-ci de l'intention du gouvernement de construire des édifices convenables pour les cours de justice; un bill qui règle le remboursement des avances à cette fin est en délibération. Tableau des droits de pêche; objections. Il a remis la mesure à plus tard. On écrit du Haut-Canada que les craintes d'une attaque par les Sauvages ne sont pas bien fondées. Attend qu'il ait reçu le rapport de sir John Johnson pour exprimer une opinion. 302

Discours au Conseil et à l'Assemblée concernant la construction de palais de justice. 307

Réponses: du Conseil (p. 308); de l'Assemblée (p. 310). 308-310

6 mai, Philadelphie. Liston à Prescott. Les ministres américains se plaignent de la conduite de feu M. McKee, qui avait persuadé aux Shawanises de convoquer une assemblée générale pour examiner les stipulations du traité de Grenville qui leur déplaisent. Les ministres américains sont résolus de refu-

1799.

ser la permission de la tenir, et demandent que l'on avise aux moyens de l'empêcher à présent et dans la suite. Page 326

(V. lettre de Prescott n° 104, du 10 juin.)

27 mai, Québec. Prescott à Portland (n° 103). Craintes sans fondement d'une attaque des Sauvages contre le Haut-Canada. Espère recevoir bientôt des nouvelles au sujet des tribus. Harmonie qui règne dans la législature. Il n'y a eu désaccord que sur la proposition de modifier l'Acte de 1796 relatif aux chemins; le bill à cet effet a passé à une grande majorité. Point d'opposition aux mesures proposées par lui (Prescott). Pense pouvoir proroger les chambres vers le 31. 311

3 juin, Montréal. Sir John Johnson à Prescott. Rend compte de son voyage dans le Haut-Canada. Son arrivée à York, puis au fort George; là le fils du Delaware Aaron a nié d'avoir vu la Loutre, le chef outaouais, et assuré qu'il tenait la nouvelle apportée par lui d'une bande de Shawanises campée près d'Amherstburg. Propositions faites par les Shawanises d'envoyer des députations à l'Angleterre et à l'Espagne respectivement, l'Espagne leur ayant offert un asile. McKee a été chargé de leur faire voir l'inopportunité de cette démarche. Il (Johnson) est revenu par la Grande-Rivière ; comment les Sauvages de ce côté l'ont accueilli. Retour à Kingston. Les *Rangers* seront relevés. Progrès des travaux à Amherstburg. 318

3 juin, Québec. Discours du gouverneur, à la prorogation de la législature. 328

(Ces deux pièces incluses dans la lettre de Prescott n° 104 du 10 juin).

10 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 104). Sir John Johnson est de retour du Haut-Canada. Récit de son voyage, qui, sans être tout à fait satisfaisant, permet du moins d'assurer que la crainte d'une attaque par les Sauvages est dénuée de fondement. Ils ont toutefois été pratiqués par la France et l'Espagne. Mauvais avis que leur ont donné des sujets britanniques, et probablement aussi des Américains. Que cet avis était intéressé. Joint à la lettre de sir John une lettre de Liston qui confirme ce sentiment. Harmonie qui a régné à la législature, prorogée le 3. Copie de son discours de prorogation. Omission dans le bill réglant les poids et les mesures. Si elle était importante, on y remédierait à la session prochaine. 314

11 juin. Québec. Le même au même (n° 105). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'État, du 23 décembre au 25 mars. 332

Procès-verbal du 25 mars. Rapport sur les comptes publics d'une période de six mois, à commencer du 11 avril 1798, avec les détails et les délibérations. 333

Nomination d'un comité pour les comptes commençant au 11 octobre. 366

Rapport sur le renouvellement du bail des forges du Saint-Maurice. 366

17 juin, Québec. Milnes à Portland. Est arrivé le 13. La *Topaz*, qui l'a amené, a failli faire naufrage sur la côte de Terre-Neuve. Sa rencontre avec Prescott n'a rien eu de désagréable. Prescott a fixé son départ au 25 du mois prochain. Il (Milnes) n'a pas encore eu l'occasion de se mettre au fait de l'état des choses dans la province. L'hiver a été rigoureux et le printemps tardif; aussi a-t-on de l'inquiétude au sujet des cultures. Ryland a représenté la convenance de lui donner (à lui Milnes) quelque titre, pouvant tenir lieu d'un grade supérieur dans l'armée, où il n'en a pas. Nécessité d'une distinction là où prévaut l'étiquette. Désire avoir soit le ruban rouge soit la dignité de baronnet dont il a été question. 386

25 juin, Québec. Prescott au même (n° 106). L'état réel de la province n'est pas tel qu'on l'a représenté, à en juger par les diverses dépêches reçues. Répondra en personne à ces dépêches. Ignore ce que la requête du conseil exécutif contenait; mais certaines remarques à propos d'autres représenta-

1799.

tions le portent à espérer que sa grâce aura pour le moins des doutes touchant la vérité des faits que cette requête expose. A la confiance qu'on voudra soumettre sa conduite et celle de ses adversaires à une enquête sans réserve. La conduite du gouverneur est partout tenue en estime, et jamais, depuis que cette province a été annexée à la couronne de Sa Majesté, le contentement n'y a été plus général qu'aujourd'hui. Page 372

26 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 107). Des Sauvages de Caughnawaga et de Lorette sont venus en députation de la part de l'un d'eux qui a été trouvé coupable d'avoir tué une femme de la tribu. A accordé sursis jusqu'à ce que Sa Majesté ait fait connaître son bon plaisir. Motifs de cette décision. 375

Requête des Sauvages. 378

26 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 108). A donné des instructions par écrit au lieutenant-gouverneur (Milnes). Copie et liste de pièces. 383

Instructions, du même jour. 384

26 juin, Québec. Prescott à Portland (n° 109). On a ouvert une souscription volontaire pour la guerre actuelle. Envoie copie de pièces y relatives. 392

Pièces mentionnées dans cette lettre, consistant en comptes rendus d'assemblées, listes de souscription, etc., de Québec, Montréal et Sorel (William-Henry). 393-403

18 juillet, Whitehall. King à Milnes. Il lui envoie copie d'une lettre avec incluses qu'il a adressée au lieutenant-gouverneur Hunter, au sujet de la proposition faite par le prince Edouard de convertir les corps provinciaux en "fencibles," pour qu'ils puissent servir dans toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord. 287

24 juillet, Whitehall. Portland au même (n° 1). Lui communique copie d'une lettre privée de l'évêque anglican de Québec. Les maux dont se plaint l'évêque sont nés du manque de bonne intelligence, et pour y remédier il faut revenir à la confiance réciproque, user de discrétion, etc. Envoie copie des instructions adressées à Dorchester en 1796. Nécessité de construire une église métropolitaine au siège du gouvernement. Il (Milnes) est autorisé à donner l'emplacement de l'ancienne église des récollets pour cet objet, et d'employer £400 par année, à prendre sur le revenu provincial, aux dépenses de la construction. Croit que les habitants y contribueront généreusement. Il reste à pourvoir à l'établissement des cures, et à la règlementation des marguilliers, comités de paroisse, etc. Pouvoirs conférés par l'Acte de 1791. Cet Acte et les instructions de 1796 lui suffisent (à Milnes), avec les avis des jurisconsultes officiels, pour sa gouverne. La loi ne permet pas de lever dîme. Il appartient à la législature provinciale de pourvoir aux nécessités du clergé desservant. Ce qui est surtout urgent, c'est de pourvoir au manque de pasteurs de paroisse et à leur entretien; mais il craint qu'il ne soit plus facile de trouver des ressources d'argent qu'un personnel convenable. A déjà fait connaître ses vues à la Société de la propagation de l'Evangile, et continuera à le faire. Comment on peut pourvoir aux besoins des desservants en dehors des contributions paroissiales. Croit que les arrangements proposés par l'évêque pour des paroisses particulières sont raisonnables et qu'il (Milnes) y peut consentir. Le pouvoir que demande l'évêque de délivrer des licences peut être avantageux au public; difficultés qui se présentent. Ce pouvoir pourrait être délégué à l'évêque par le gouverneur. Il serait bon de prendre là-dessus l'avis des jurisconsultes officiels. Question de la nomination d'archidiacres. Le séminaire de Montréal est en possession de renouveler ses officiers par élection; mais il (Portland) veut un rapport sur le droit de ce séminaire à la possession de la seigneurie de l'île. 288

1799.
24 juillet, Whitehall. Le même à l'évêque anglican de Québec. Accuse réception de sa lettre. S'est occupé sans retard de ce qu'elle avait de plus important, comme en témoigne sa lettre à Milnes, dont il met copie sous ce pli. Y joint des extraits de lettres, relatives aux affaires ecclésiastiques, et qui ont été adressées au président Russell. Le rév. M. Reddish sera rendu dans le Haut-Canada, sans doute, lorsque cette lettre parviendra à Québec.
Page 300

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Abel, Henry, 107; Allen, John, 103.

B.—Babcock, Ichabod, 104, Job, 104; Barnett, Mary, 101; Barron, Garrett, 100; Bell, William, 104; Best, Hermanus, 104; Bochus, John, 104; Bramley, Bethuel, 106; Brown, Andrew, 100, Samuel, 104; Brunson, capitaine Daniel, 101, Jabez, 94, 103, Lewis, 99; Burghedt, Conrod, 104, Garret, 104.

C.—Caldwell, Henry, 107; Callaghan, Darby, 98; Cameron, Duncan, 96, 106, John, 105; Campbell, James, 99; Carrigan, Philip, 105; Cheeseman, Abijah, 105; Coffin, Nathaniel, 106, 107; Conroy, Patrick, 96, 106; Cutting, Gersham, 99; Cuyler, Abraham, (sa femme et sa fille) 100.

D.—Darrow, Walter, 104; Davies, Solomon, 105; Demaray, Samuel, 104; Duel, John, 99, Philip, 99, William, 99.

F.—Fraser, Sarah (veuve d'Alexander) 99; Fisher, Jane Grant (veuve d'Alexander), 98.

G.—Gale, Samuel, 106; Gibbs, Jeremiah, 103, Thomas, 104; Gibson, John, 103; Gill, Richard, 105, Richard, junior, 104; Grant, Jane, (voir Fisher); Grason, Charles, 105; Gray, Caleb, 103; Griggs, John, 104; Groat, Joseph D., 107.

H.—Hall, Ann, 101; Hardie, Henry, 103; Hart, Zachariah, 105; Hay, John, 106; Henner, Frederic, 103, George, 103; Hillman, Abner, 99; Hogle, Captain Francis, 101; Housinger, Emanuel, 105; Hulbert, Philo, 101; Hunter, (veuve du lieutenant) 94; Huntingdon, Simon. 106.

J.—Jobert, Lewis, 105.

K.—Kimmel, Martin, 103.

L.—Lay, John, 105; Leret, John, 106; Liddle, Andrew, 104, James, 103; Luke, Philip, 101.

Mc.—McBean, Angus, 100; McCarty, John, 103; McKenny, Peter, 94, 103; McLean, Nelly (veuve de Hugh) 100.

M.—Mabon, Andrew, 105; Marsh, William, junior, 106; Miller, Gilbert, 105; Mott, John, 105, Joseph, 103, Samuel, 105; Munro, Elijah, 104.

N.—Noxon, Thomas, 104.

P.—Pennoyer, Jesse, 97; Perry, Johnson, 98; Pettit, John, 100; Primerman, Frederic, 104.

R.—Rosenbergh, Peter, 104; Ruiter, Elizabeth, (veuve de John) 95, 101, Henry, 97, 107, John, 107, Philip, 105, 107; Ryan, Thomas, 104.

S.—Schut, Alexander, 105, Mary, 104; Scott, Dorcas, (veuve de John) 101; Sewel, Jabor, 104, Joseph, 105; Sewell, Joseph, junior, 104; Shepherd, Richard, 103, Thomas, 106; Simpson, Isaac, 99; Smith, Daniel, 106, Joseph, 94, 103; Sowles, David, 104, Timothy, 105, William, 94, 104; Spencer, Benjamin, 105, Peleg, 103; Stanton, William, 96, 106.

T.—Taylor, Alexander, 103; Touner, Ithiel, 107; Towner, William, 105; Tralman, Humphrey, 106.

V.—Vassal, Francis, 102.

1799.

W.—Wait, Nathaniel, 104; Watters, Abel, 101; Waywood, Nancy, 105, Thomas, 105; Wehr, Christian, 95; Westover, David, 103, Isaac, 103, John, (veuve de) 95, John, 104, Moses, 105; Whymore, George, 105; Woods, John, 105, William, 105, Wragg, Benjamin, 105, Elizabeth, 105, Richard, 105, William, 105.
Y.—Young, Andrew, 98.

TOWNSHIPS.

C.—Clifton, 101.
H.—Hemmingford, 98; Hinchinbrook, 100.
P.—Potton, 93, 94, 97, 101, 103.
S.—Sutton, 93, 94, 106.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR PRESCOTT, LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES ET AUTRES,—1799.

Q. 83.

1799.
5 janvier, Québec. Mémoire du conseil exécutif concernant les différends avec le gouverneur au sujet du mode de concession des terres. Pages 306-330

25 janvier, Londres. Ryland à Portland. Propositions relatives à la nomination d'un surintendant général des réserves du clergé et de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada. 300

15 avril, Québec. L'évêque anglican de Québec au même (lettre privée). Pourquoi il ne lui écrit pas directement, selon la lettre du 7 mai 1796 (v. Q. 77, p. 297), qui porte que toutes communications publiques, à l'exception des plaintes, devront se faire par le canal du gouverneur. Les membres de l'Eglise d'Angleterre en ce pays s'attendaient, d'après les termes des instructions aux différents gouverneurs, qu'elle y serait l'Eglise dominante en principe comme en pratique, et que l'on y restreindrait le pouvoir et les privilèges de l'Eglise de Rome. Ces espérances avaient été encore fortifiées par la nomination d'un évêque anglican, qui, à ce que l'on supposait, viendrait revêtu de toute l'autorité nécessaire pour avoir la prééminence à ce titre, aurait une église métropolitaine convenable et le nombre nécessaire d'ecclésiastiques; et pourrait établir quelque plan pour l'éducation de la jeunesse. Intérêt qu'y prenaient quantité de gens dans le Haut-Canada, beaucoup de dissidents mêmes, sans ministres et sans temples, et qui étaient prêts à revenir de leur dissidence. Appréhensions des catholiques romains du Bas-Canada. Les uns et les autres sont tirés d'erreur. Les catholiques maintenant abaissent leurs regards avec mépris sur les efforts infructueux de l'Eglise d'Angleterre, et comme les espérances protestantes tombent par degrés, ils l'attribuent naturellement à l'inertie de celui qui est à sa tête. D'autre part, quel est le pouvoir de l'évêque catholique de Québec. De l'influence que ce pouvoir lui donne sur le clergé et le peuple. Accroissement des biens ecclésiastiques. Les prêtres émigrés ont pris possession des principales fonctions au séminaire de Montréal et des droits seigneuriaux dans toute l'île. Danger qui pourrait en résulter s'il se produisait une contre-révolution en France. Appelle l'attention du ministre sur les titres que s'attribuent les ecclésiastiques catholiques romains. Il ne s'en prend pas ici à l'évêque et à son coadjuteur personnellement; ce sont, à ce qu'il croit vraiment, des hommes dignes et de bons sujets britanniques. Remarques sur la nécessité d'avoir une église propre au culte anglican, etc. Ce qui s'est fait depuis 1795 pour obtenir des cures, des comités de paroisse et des marguilliers, institués d'une manière légale; exemples des inconvénients auxquels donne lieu la situation actuelle des affaires ecclésiastiques; entre autres, la difficulté de se procurer des desservants pour les différents districts, due à ce que le salaire de l'ecclésiastique ne peut lui être assuré qu'au moyen d'une

1799.

hypothèque sur des propriétés privées. Dans le reste de sa lettre (de 38 pages) l'évêque parle au long de cette situation. Page 332

Annexe A. "Discours par Messire Plessis" (le titre seulement; pour le sermon même, v. le vol. 82, p. 211, etc.) 370

Annexe B. Etat ecclésiastique du Canada catholique et protestant. 361-381

Annexe C. Russell à l'évêque (anglican) de Québec. Fixation d'un jour d'actions de grâces pour la victoire sur la flotte française. 382

17 avril, Québec. Mémoire où il est dit qu'une partie de la terre concédée à lord Amherst, à savoir la seigneurie de la Jeune-Lorette, après avoir été en la possession des Sauvages en vertu d'une concession du roi de France, avait été acquise aux Jésuites par une concession ultérieure. 331

10 juillet, Québec. Milnes à Portland (n° 1). Est arrivé le 13 juin. On s'attend que Prescott se rembarquera le 25 du courant. Envoie copie d'une lettre de Prescott concernant les concessions de terres. Raison pour laquelle il se refuse à prendre cette question en considération sur l'exposé que lui en a fait le gouverneur, et d'exprimer une opinion. 2

(La lettre dite d'instructions se trouve au vol. 82, p. 384.)

Réponse datée du 28 juin. 5

10 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 110). Accuse réception des instructions au sujet de la comptabilité du 1er et du 2d bataillons du Royal-Canadien. Les comptes publics qu'il lui transmet comprennent ceux de ce corps de volontaires. Les comptes se tiendront dorénavant de la manière ordonnée. 6

17 juillet, Québec. Ryland à King (lettre privée). Le bon sens des principaux membres de la législature est venu à bout des difficultés que l'on craignait. L'Acte de refonte des lois d'impôt et d'autres moins importants sont votés. Satisfaction d'un parti et chagrin de l'autre à l'arrivée inattendue de Milnes. Espère qu'il n'aura plus avant longtemps à employer ce mot de parti, quoiqu'il y ait une intention évidente chez quelques-uns de susciter de l'opposition à l'administration de Milnes. La nouvelle futile, partie du château, que le général reviendra au printemps, a été répandue pour amoindrir le rôle du lieutenant-gouverneur. Efforts faits pour recueillir des signatures aux adresses que l'on veut présenter à Prescott à l'occasion de son départ; on voudrait donner à croire par là que le peuple se range de son côté. On a tenté sans succès d'obtenir de Milnes une opinion prématurée sur le fond des dissentiments au sujet des concessions de terres. 383

17 juillet, Portsmouth. Sir Charles Saxton au même. Un paquet de dépêches pour Milnes a été délivré au capitaine du transport le *Hero*. Récépissé sous pli. 387

Note semblable de sir Peter Parker, avec récépissé; les deux pièces du 25 juillet. 388

18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 111). Il lui transmet copie des Actes passés à la session dernière et des journaux du Conseil. 8

Journaux du Conseil législatif. 9-77

18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 112). Etats des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 avril au 5 juillet. 78

18 juillet, Québec. Le même au même (n° 113). Lui transmet une réquisition d'effets d'habillement pour les deux bataillons des "Royal Canadian Volunteers." 79

Réquisition. 80, 81

18 juillet, Québec. Prescott à Portland (n° 114). Lui a adressé copie de sa lettre à Milnes (v. vol. Q. 82, p. 384). Lui envoie maintenant les lettres incluses, retournées par Milnes sans avoir été ouvertes. Pourquoi il (Prescott) n'a pu communiquer toute la correspondance au conseil, selon le désir de sa grâce. Conséquences dangereuses que cette communication aurait eues pour le gouvernement de Sa Majesté en ce pays. Remettra à Milnes toutes les lettres d'un caractère public, ainsi que celles retournées

1799.

par lui. Transmet un journal contenant l'adresse de Québec à l'occasion de son départ. Autres adresses en préparation à Montréal, aux Trois-Rivières et à William-Henry. Page 82

Copie d'adresses de Québec à Prescott (en français et en anglais) avec les signatures. 88-111

(V. les autres adresses à pp. 158-190.)

19 juillet, Québec. Ryland à King. Lui envoie copie du rapport du conseil exécutif sur la limite entre le Haut et le Bas-Canada. 112

Rapport. 113

23 juillet, Québec. Lymburner à King. Lui envoie copie de sa requête au duc de Portland, que Prescott s'est chargé de remettre, et lui demande son appui pour lui obtenir ce qu'il demande. Circonstances qui ont retardé son retour à Québec. Refus de le renommer au conseil. 393

23 juillet, Québec. Requête de Lymburner au duc de Portland. Il expose ses services, etc., et demande à être réintégré dans son siège au conseil. 400

24 juillet, Québec. Prescott au même (n° 115). Il lui transmet les Délibérations du conseil sur les affaires d'Etat et sur le sujet des terres de la couronne, du 26 mars au 18 juillet. 118

Affaires d'Etat. Procès-verbal du 15 juin. Le lieutenant-gouverneur Milnes présente sa commission et prête serment. 119

Procès-verbal du 18 juillet. Rapport sur les comptes publics depuis le 11 octobre, avec les délibérations et le détail des comptes. 121

Terres de la couronne. Procès-verbal du 18 juillet. Communication au conseil d'instructions relatives à la concession des terres. 413

Tableau des droits d'actes de concessions. 136

Liste des demandes de terres. 139

(Voir la liste alphabétique des pétitionnaires à la fin des analyses de ce volume.)

27 juillet, Londres. W. Morris à King. Il serait heureux de servir, en qualité publique ou privée, d'instrument pour procurer de dignes ecclésiastiques aux deux provinces canadiennes ; mais la Société ne se réunira qu'en octobre, et lui-même fera quelque séjour à Bournemouth. Désire savoir quel sera l'encouragement donné en dehors de l'allocation de la Société. 389

30 juillet, Whitehall. King à Morrice. L'allocation que le gouvernement autorise le gouverneur à payer aux clergymen, jusqu'à ce que les terres de l'Eglise donnent un revenu suffisant, est de £100 par année. Cette allocation est en sus des contributions des paroissiens, lesquelles, quoique peu abondantes, doivent toujours produire quelque chose. 390

7 août, Québec. Milnes à Portland (n° 2). Prescott est parti sur la *Topaz* le 29 juillet. Copie de la proclamation par laquelle il (Milnes) a annoncé qu'il prenait les rênes du gouvernement. Il se propose d'appeler l'attention du conseil sur la concession des terres. 149

Proclamation. 150

Contributions pour les frais de la guerre, avec listes des souscripteurs. 152

7 août, Québec. Lymburner à King. Il lui adresse copie d'une lettre du 23 juillet, et lui demande certificat que c'est avec sa permission qu'il avait prolongé son séjour pour rétablir sa santé. Fait remarquer que sa rentrée au conseil ne pourrait fournir de précédent. 399

21 août, Québec. Milnes à Portland (n° 3). Transmet des représentations du juge en chef Osgoode sur l'administration de la justice, et exprime le désir de connaître le bon plaisir de Sa Majesté à l'égard de ce qu'elles contiennent. Accusations contre De Bonne. 191

Mémoire du juge en chef Osgoode, en date du mois d'août (sans quantième). Le juge en chef présidait à la cour d'appel, et ne prenait aucune part aux procès en cour de première instance. Par suite d'une modifica-

1799.

tion des lois, le juge en chef de Québec préside au banc du Roi dans son district, et celui de Montréal fait de même dans le sien; et en appel, le juge en chef de Québec préside aux affaires de Montréal, et inversement. Objections élevées contre le présent système. Des événements récents ont démontré qu'elles ne sont pas sans fondement. Marche suivie dans les affaires de Grant et Lymburner *vs* N. et P. Lloyd, où le juge en chef de Montréal (Monk), De Bonne et Young ont prononcé, non pas sur un point de droit, mais sur une règle de cour; leur décision renversant règle et usage comme en témoigne la jurisprudence. Action dirigée par Duchesnay contre De Bonne, un juge de la cour. C'est une affaire pénible. Des amis communs l'avaient accommodée; mais De Bonne a tout remis en question en intentant des poursuites contre Duchesnay. Scandale public qui en résulte. Il (Osgoode) demande que le bill concernant la judicature soit amendé de manière que le juge en chef de Québec n'ait plus à entendre les causes civiles au banc du Roi, afin qu'il puisse présider toujours à la cour d'appel. Page 193

Jurisprudence relative à la procédure en cour d'appel. 199

21 août, Québec. Milnes à Portland (n° 4). Qu'il lui est nécessaire d'avoir des aides de camp. Il en a nommé un, le major Deschambault, ci-devant de 60e régiment. Espère qu'on l'autorisera à en nommer un second. 203

21 août, Québec. Le même au même (n° 5). Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux terres de la couronne, du 9 juillet au 19 août. Est content des décisions du conseil, qui vont mettre fin aux difficultés. 204

Procès-verbal du 19 août. Correspondance déposée sur le bureau du conseil. 205

21 août, Québec. Milnes à King. On remarquera qu'il a commencé la campagne par rapport aux concessions de terres; il espère la mener à bonne fin. La proposition faite par le juge en chef Osgoode, si elle était adoptée, préviendrait la jalousie entre les juges en chef de Québec et de Montréal. Si l'on destitue De Bonne on devrait laisser à sa prudence (Milnes) le soin de déterminer le moment de sa mise en retrait d'emploi. De Bonne a de l'influence sur les basses classes; mais n'est pas à craindre cependant. Aides de camp; importance de leurs fonctions. 207

10 septembre, Québec. Le même à Portland. Il lui est impossible de soutenir son train de maison avec son traitement actuel. Que la vie coûte fort cher. Encore que tout fût bien meilleur marché du temps du général Clarke, déjà ses dépenses excèdaient de £300 par année son revenu. Celles de lord Dorchester n'étaient pas moindres de £5,000 par année, sans compter ses rations. Nécessité de tenir un pareil état de maison à cause des circonstances particulières du pays. Il faut mettre ses soins à opérer une réconciliation cordiale entre les diverses factions, car sans ce rapprochement le gouvernement exécutif ne pourrait guère agir utilement. Ne changera rien à son état de maison en attendant la réponse de sa grâce. 211

15 septembre, Deal. Prescott au même. Son arrivée sur la frégate la *Topaz*. Envoie copie des adresses qui lui ont été présentées avant son départ de Québec et qu'il le prie (Portland) de mettre sous les yeux du Roi. Ces adresses et celles de l'Assemblée prouvent que la province n'a jamais joui d'une plus grande tranquillité. Réitère sa demande d'une enquête sévère sur sa conduite et sur celle de ses adversaires. 156

Adresse de Québec (v. p. 88.) 158

Id. des Trois-Rivières, du 25 juillet. 167-176

Id. de Montréal. 187

Id. de William-Henry et de la paroisse de Sorel.

12 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 6.) Il lui envoie la liste des conseillers exécutifs, dont huit résident à Québec. 216

Liste des conseillers. 217

1799.

14 octobre, Londres. Morrice à King. La Société (de la propagation de l'Evangile) va se mettre en quête de ministres pour le Canada, et leur assignera une allocation convenable, selon la situation et la condition de leurs paroisses respectives. Page 412

14 octobre, Londres. Morrice à King Il a fait individuellement tous ses efforts pour procurer un ou deux clergymen au Canada, mais sans succès. Ceux qui sont indignes, il serait honteux de les envoyer là-bas ; les autres sont extrêmement difficiles à trouver. Il y a aux Bahamas une desserte vacante avec des émoluments plus considérables que ceux que donne une mission canadienne, et l'on ne trouve personne de convenable en disposition d'y aller. 413

24 juillet, Québec. Milnes à Portland (n° 7.) Transmet les états des entrées et des sorties de navires au port de Québec, du 5 juillet au 10 octobre. 218

D. W. Smith à King. Témoignages ou certificats qu'il le prie de lire ; il les lui envoie pour n'avoir plus à l'importuner jusqu'à ce que l'occasion se présente de l'employer (Smith.) 414

(D. W. Smith était arpenteur général du Haut-Canada.)

Les pièces incluses comprennent des remerciements votés par la législature du Haut-Canada et des lettres du président Russell, de Simcoe, du juge en chef Osgoode, etc. 415-424

25 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 8.) Il lui envoie une lettre de l'évêque de Québec. Les protestants n'ont pas un local suffisant pour leurs offices religieux. L'église des Récollets, où ils avaient auparavant le service, est brûlée ; celle des Jésuites est trop petite, outre qu'elle est humide et en mauvais état ; les troupes sont obligées d'entendre l'office dehors, ce que souvent la rigueur du temps ne leur permet pas de faire. L'emplacement de l'église et le jardin des récollets offrent l'espace voulu pour le palais de justice, en cours de construction, et pour une église. L'augmentation de revenu devrait être plus que suffisante pour la dépense de construction. Il ne juge pas à propos de soumettre la chose à l'Assemblée, composée aux deux tiers de catholiques, à qui la discussion en pareil cas pourrait n'être pas agréable. Une somme de £100 par an a été assignée au desservant résidant à Saint-Armand. Attend le rapport final du procureur général et du solliciteur général sur les biens des Jésuites. A l'intention de présenter des considérations sur la milice. A l'heure actuelle, il y a sur les rôles environ 30,000 miliciens ; mais pas un d'effectif. Ce nombre se divise ainsi : Canadiens, 28,264 ; Anglais (British), 1,376—officiers non compris. Observations sur la proposition par le duc de Kent de transformer les régiments provinciaux en *fencibles.* 219

Lettre (incluse) de l'évêque anglican de Québec à Milnes, du 19 octobre. Nécessité d'un plus grand local pour l'office religieux. L'évêque prie son excellence de mettre en œuvre son influence pour obtenir cette commodité aux protestants. Saint-Armand, et ce que ses habitants sont disposés à faire pour l'entretien d'un desservant. Difficulté d'obtenir une allocation du gouvernement si l'on exige préalablement la garantie absolue d'une contribution ; il faut se relâcher sur cette règle, autrement pas une église ne pourra s'établir, etc. 225

25 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 9). Il lui transmet les Délibérations du conseil relatives aux affaires d'Etat (du 30 juillet au 10 octobre) et aux terres de la couronne (du 19 août au 11 octobre). Certaines catégories de cas, par rapport aux terres, sont réglées. Depuis un an, il est venu des émigrants qui se sont établis sur des terres avec l'idée que la possession leur donnerait un titre incontestable à une concession, des brochures mises en distribution le leur ayant donné à entendre. C'est affaire aux grands concessionnaires, après leur propre affaire réglée, d'en décider. 232

1799.
30 juillet au 19 août. Affaires d'Etat. Procès-verbal du 30 juillet. Proclamation pour continuer les fonctionnaires et employés du gouvernement. Page 234
Procès-verbal du 19 août. Rapport sur la limite entre le district de Montréal et celui des Trois-Rivières, au nord du Saint-Laurent. 236
Rapport sur une demande pour le Père Berey d'une augmentation de sa rente. 238
Rapport sur une demande de W. Lindsay, de Saint-Jean, au sujet des trains de bois et des droits. 240
Rapport du comité des comptes publics. 246
Terres de la couronne. Procès-verbal du 19 août. Correspondance entre Portland et Prescott soumise à l'examen du bureau. 251
31 août. Procès-verbal du 31 août. Rapport sur cette correspondance et sur les moyens d'exécuter les intentions du Roi au sujet des terres, etc. 253
11 octobre. Procès-verbal du 11 octobre. Rapport sur la pétition de John Black en obtention d'une concession de terres. 268
Suite du rapport (préliminaire) présenté au conseil le 31 août, accompagné des délibérations, etc. 269
26 octobre, Québec. Milnes à Portland (n° 10). Il lui expédie des exemplaires (imprimés) des journaux de l'Assemblée, dernière session. 289
(Le présent volume n'en contient que le titre ; mais les Archives possèdent un exemplaire de ces journaux.) 290
3 décembre, Whitehall. Portland à Milnes (n° 2). Avant la destitution de De Bonne, il (Milnes) devra se renseigner, pour se mettre en état d'exprimer un avis sur cette mesure. 209
7 décembre, Whitehall. Le même au même (n° 3). La nomination d'un second aide de camp est laissée à sa décision. Comment pourvoir à la dépense. Ne doute pas, en voyant la manière judicieuse dont la proposition en a été faite, que le règlement de la question des terres ne donne une satisfaction générale. Lui envoie une requête de Lymburner pour qu'il en prenne connaissance et lui communique son avis. A des doutes sur le droit de Lymburner à un siège au conseil. 291
11 décembre, Whitehall. Le même à l'évêque anglican de Québec. La difficulté qu'il a à se procurer des personnes ayant les qualités requises pour exercer la fonction curiale, le porte à lui suggérer d'en chercher dans les provinces. Sans l'insuccès de ses efforts, il ne le lui proposerait pas, etc. 293
11 décembre, Londres. James Mackenzie à King. Il lui transmet des lettres de Lymburner sur le refus de le réadmettre au conseil à son retour au Canada, et un mémoire au duc de Portland. 292
(Ces incluses, en date des mois de juillet et août, ont été analysées à leurs dates respectives).
12 décembre, Whitehall. Portland à Milnes (n° 4). Lui envoie copie de sa lettre à l'évêque de Québec. 298

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT NOMMÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Allcock, Gilbert, H., 141; Allen, Ephraim, 146, Lévi, 139; Andrews, Thomas, 145; Arthur, Francis, 146; Austin, Nicholas, 143.

B.—Babuty, Christopher, 144; Barnard, William, 142; Barns, Benjamin, 141; Baur, Christian, 140; Bazin, Peter, 145; Beaubien, A. D., 145; Beaucin, Angélique Perrault, veuve de Michel, 147; Best, Katherine, veuve de Jacob, 143, Hermanus, 144, Jacob, fils d'Adam, 144; Blackwood, John, 146; Bourland, Francis, 146; Briquette, Marie-Anne, veuve de Pierre, 147; Brunson, James, 140.

C.—Caldwell, Henry, pour la milice britannique de Québec, 144; Caldwell, James, 144, John, 144; Callaghan, Darby, 142; Cartwright,

1799.

Edward, 145; Chaboilly, C., 142; Chandler, Kenelm, 147; Chapman, George, 148; Chillas, John, 147; Chisholm, Alexander, 145; Cross, John, 144; Cull, Henry, 145; Cunningham, Thomas, 145; Cushing, Elmer, 142.

D.—David, Moses, 147; De Lisle, héritiers de D. C., 144; Dewer, John, 144; Doty, Rév. John, 143; Duchequet, Pierre, 145.

F.—Fassett, Jonathan, 141; Finlay, Hugh, 140, 144; Fisher, Duncan, 145; Fitch, G., 142, 144; Fraser, Malcolm, 143, 145, Simon, 142, 143; Frees, Heinrich, 147.

G.—Gagnon, A., 142; Gamble, James, 143; Germain, Isaac, 145; Gernon, James, 147; Gilfillan, James, 143; Gill, Richard, 140; Gordon, James, 141, Margaret, 141, Rachel, 141, Samuel, 141; Sarah, 141; Grajon, Charles, 140; Grant, D. A., 146, William, 146; Graves, Adam, 143; Gregory, J., 142; Grisingher, Charles Joseph, 145.

H.—Hall, William, 143, 147; Harrison, E., héritiers de, 141; Hathaway, Alfred et Silas, 140; Heard, Edmund, 142; Heath, Jacob, 144; Henderson, George, 142; Henry, Alexander, 141, Holland, 142, Samuel, 142; Holt, Moses, 144; Houseacre, veuve, (voir Moriarty), Jane, 143; Hulbert, Philo, 140; Hyatt, Gilbert, 143; Hybart, John, 147.

J.—Jobert, J. B., 141; Jones, John, 141, William, 147; Jordan, Jacob, 140; Juncken, Henry, 143, 147.

K.—Kelley, Thomas, 143; Kenber, John, 143; King, Robert, 144.

L.—Lacroix, P., 143; Lathrop, Charles, 145; Lay, John, 141; Lennox, John, 148; Lester, Robert, et Robert Morrogh, 140, 143, 147; Lewis, Margaret, (pour elle-même et ses enfants), 145; Lindsay, William, 140; Litton, Michael, 147; Lukin, David, 145, Peter, 145; Lynd, David, (comme curateur des héritiers de D. C. Delisle), 144; Lynd, John, (pour Lauchlin McLean), 145.

Mc.—McCumming, Jean, 140, Mary, 140; McDole, John, (pour lui-même et ses six fils), 144; McGilveray, William, 141; McGregor, Duncan, (pour ses cinq fils), 141; Mackay, John, 140, Samuel, 140; McKay, Marie-Louise Hubin, veuve de Samuel, 147; McKenzie, A., 142; McLean, Lauchlan, 145; Macnaughton, Duncan, 142; McPherson, Daniel, 142.

M.—Mabon, Andrew, 140; Mandeville, Richard, sen., 144, Richard, jun., 144; Marcoux, Pierre, 145; May, James, 144; Milice britannique de Québec, (par Caldwell), 144; Mock, John, 139; Montour, N., 142; Moriarty, Jane, veuve du capitaine Houseacre, 143; Morrogh, Robert (voir Lester), 140, 143, 147; Mott, E., 140, Jacob, 140, 141, John, 140, Samuel, sen., 140; Mount, Phillip, 145.

O.—Ogden, Isaac, 144; O'Hara, Felix, 140, 147; O'Mara, Mathew, 148; Overmuff, Christian, 140.

P.—Philips, Seth, 140; Platt, George, 145, John, 145; Poliquin, Marie T., 148; Porter, Asa, 143; Price, John Cole, 145; Pride, Thomas, 141; Pritchard, Azariah, 144; Prosser, David, 139.

R.—Radenhurst, Thomas, 143; Radford, Wyn Owen, 141; Ready, Thomas, et son fils, 147; Richardson, John, 142; Robertson, lt-col. Daniel, 143, Daniel, 143, 145; Robin, Philip, 147; Ross, William, 145; Ruiter, Elizabeth, veuve de John, 143.

S.—Salaberry, Lewis de, 145; Sanguree, Louis Joubert, sen., (et jun.), 141; Sawyers, Josiah, 142; Schut, Alexander, 143; Sewell, Stephen, 141; Slater, John, 144; Smith, E., 146, Henry, 145, John, 145, 146, John, jun., 145, rév. John, 140, 146, John (Rhode-Island), 147, Joseph, 146, Joseph, jun., 146, Patrick, 143, 147; Somerville, John, 144; Spencer, Abel, 146; Stalker, John, 139, Valentine, 139; Stewart. J. C., 142; Stiles, Jacob, 143, Joshua, 143; Sullivan, Daniel 140.

T.—Teneric, Andrew, 144, Andrew et Henry, (ses fils), 144; Toosey, rév. Philip, héritiers du, 147; Tunstall, rév. James, 145.

V.—Valentine, David, 146; Vondenvelden, William, 141

1799.

W.—Watson, Henry, 145; Whiteworth, Rufus (Rhode-Island), 147; Whitlock, capitaine John, 144; Willard, Samuel, 140, 142; Willington, Jedediah, 141; Willsie, Isaac, 142; Willsworth, Eli, 141; Winslow, Jacob, 146, Luther, 146; Winter, Francis, 148; Wood, Jonathan, 140; Wright, Philemon, 141; Wright, P., (pour Willington et ses associés), 141; Wulff, George, 147.

Y.—Yerkie, John, 142.

TOWNSHIPS.

A.—Aberdeen, 145; Arthabaska, 142; Ascott, 143.

B.—Barford, 141; Barnston, 140; Bolton, 143; Bristol, 146; Brome, 143; Brompton, 142; Broughton, 143, 147.

D.—Dorset, 145, 146; Drayton, 141.

E.—Eardley, 142.

G.—Grantham, 146; Grenville, 141.

H.—Halifax, 141; Ham, 140; Harrington, 145; Hatley, 145; Horton, 145; Howard, 146.

I.—Inverness, 141.

K.—Kingsey, 142.

L.—Lingwick, 140; Litchfield, 146.

M.—Marston, 141; Melbourne, 147.

N.—Newport, 142.

P.—Paton, 142.

S.—Sheen, 151; Shipton, 142; Somerset, 142; Stanbridge, 140, 144; Stanstead, 142, 144; Stukeley, 140, 142.

U.—Upton, 146.

W.—Waltham, 141; Weedon, 142; Wentworth, 146; Wickham, 140; Wolfe, 142; Wotton, 146.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR MILNES—1800.

Q. 84.

1799.
12 novembre, Québec.

Milnes à Portland (n° 11). A nommé une commission composée du lord évêque de Québec, du juge en chef Osgoode, de sir George Pownall et du révérend M. Mountain, dans le but d'ériger une église métropolitaine à Québec à laquelle on affectera une somme annuelle de £400. Consultera l'évêque et les jurisconsultes avant de prendre des mesures au sujet des rectories, etc., et du changement proposé concernant la délivrance des licences de mariage. Enverra des renseignements complets sur les Sulpiciens et leurs propriétés. Page 4

15 novembre, Québec.

Le même au même (n° 12). Transmet mémoire d'Alexander Ellice se plaignant qu'on a empiété sur sa terre en faisant le tracé du township de Hemmingford. Il offre d'échanger sa terre contre 6,600 acres dans Clifton. Il a payé £1,200 de quint, soit £200 de plus que le prix d'achat primitif; c'est là une forte raison pour lui accorder sa pétition. S'il employait ses moyens à améliorer des terres, le pays en retirerait un avantage. 6

Mémoire par John Richardson et Francis Winter, agents d'Alexander Ellice, représentant que par une erreur d'arpentage le township de Hemmingford empiète sur la seigneurie d'Ellice, qui offre d'accepter des terres dans Clifton en compensation de ce qu'il perd par cet arpentage erroné. 8

Diagramme de Clifton, indiquant réserves, concessions, etc. 11—A.

Plan de Beauharnois et d'Hemmingford faisant voir l'empiètement. 11—B.

15 novembre, Québec.

Milnes à Portland. Appelle l'attention sur la proposition du duc de Kent relative à l'emploi de M. Coffin comme inspecteur général des

1799.

comptes, afin d'avoir une décision sur cette proposition. Espère qu'aucun changement ne sera apporté dans le mode de nomination aux emplois provinciaux. Page 12

13 décembre, Québec. Milnes à Portland (n° 13). Transmet un document sur l'établissement d'une douane indépendante à Montréal. 14

Mémoire des marchands de Montréal représentant les difficultés, les délais et les frais qui résulteraient de l'établissement d'une douane séparée à Montréal. 16

Ordre de renvoi au procureur général concernant l'établissement projeté d'une douane séparée à Montréal. 24

Rapport du procureur général Sewell que l'établissement d'une douane séparée à Montréal serait incompatible avec l'Acte provincial du revenu. 26

Rapport du comité du conseil se prononçant contre l'établissement d'une douane séparée à Montréal. 32

16 décembre, Québec. Milnes à Portland (n° 14). Rapporte l'existence d'une fièvre (variété de la fièvre des prisons) parmi les officiers et les hommes du 41e, contractée à bord du transport l'*Asia;* moyens pris pour prévenir l'infection, qui sera, selon toute apparence, bientôt supprimée à Québec, mais qui s'est déclarée sur la route menant à Montréal à plusieurs endroits où le 41e avait logé. Cette fièvre est plus grave à Montréal, mais espère qu'elle sera bientôt détruite par les moyens employés. 34

19 décembre, Québec. Le même au même (n° 15). A soumis au procureur général et au solliciteur général l'acte translatif des biens des Jésuites à lord Amherst, et a ordonné qu'un rapport spécial soit préparé. Mémoire produit par le père Cazot, représentant que Sa Majesté devrait prendre possession des biens; ce mémoire a aussi été renvoyé au procureur général. Communiqué l'ordre de renvoi. 36

Ordre de renvoi. 38

1800. Janvier— Whitehall. Portland à Milnes (n° 5) A reçu ses dépêches. S'attendait que l'évêque demandât des instructions au sujet de la construction d'une église à Québec et de la nomination d'un ministre à Saint-Armand, et a voulu jeter les fondements de l' "establishment" de l'Eglise d'Angleterre en Canada. Satisfaction qu'il éprouverait à recevoir des propositions pour rendre la milice efficace et pour resserrer le lien qui unit les deux classes de sujets de Sa Majesté dans le Bas-Canada. Difficulté de régler la question des terres ; raisons données. Sa proposition pour redresser les abus est approuvée. A recommandé que, pendant le temps qu'il (Milnes) administrera le gouvernement du Bas-Canada, son traitement soit de £4,000, de toutes sources. 1

29 janvier, Québec. Lettre de change de £2,942.11.1 pour subsistances et dépenses extraordinaires de l'armée. 156

31 janvier, Québec. Milnes à Portland (n° 16). Transmet des documents relatifs aux biens des Jésuites. Le conseil recommande de suspendre l'octroi à Amherst jusqu'à ce que tous ces documents aient été soumis aux ministres de Sa Majesté. A évité d'appeler l'attention sur l'octroi dont il s'agit, mais les conseillers lui ont dit individuellement que cette mesure serait extrêmement impopulaire et qu'elle aurait de mauvaises conséquences. Envoie des documents contenant la réclamation de ces biens formulée par la province ; cette réclamation se fonde sur la déclaration faite en France, lors de la dissolution de l'ordre, que les biens des collèges ne pourraient être employés que pour les fins de l'instruction, et aussi sur l'édit de 1763 relatif à ce genre de biens dans les colonies françaises. Quoique ce décret ne puisse s'étendre au Canada, les habitants espèrent que leurs droits à cet égard seront également reconnus par le gouvernement britannique. En outre, il serait de bonne politique d'encourager la création d'établissements d'instruction publique, plusieurs

1800.

familles se trouvant dans la nécessité d'envoyer leurs enfants aux collèges des Etats-Unis, parce qu'il n'y a pas ici de telles institutions. Le besoin d'instruction se fait grandement sentir. S'il survenait une vacance dans l'un ou l'autre conseil ou dans les emplois supérieurs occupés par des Canadiens, il serait difficile de trouver quelqu'un de compétent pour la remplir. Propose qu'une partie seulement des biens, laquelle serait déterminée par des commissaires, soit concédée à lord Amherst, et que le reste soit affecté à des objets publics. En attendant, il nommera des commissaires qui prendront possession des biens; les revenus, réserve faite d'une provision suffisante pour le dernier jésuite survivant, devant s'accumuler et former un fonds destiné aux dépenses de la commission, etc. Page 41

Rapport du comité du conseil en date du 21 janvier 1800, demandant que son journal soit regardé comme un rapport. Ses recommandations : 1° Suspendre l'octroi; 2° Accepter l'offre de Cazot et prendre possession au nom du Roi. Comment cela devrait se faire. 3° Les exceptions dans l'octroi comprennent les terrains nécessaires à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières pour les usages publics. Ne peut déterminer ce qui sera nécessaire pour les besoins militaires. 4. Le concessionnaire devrait être obligé à tenir un compte des revenus, afin qu'on puisse établir quelle quotité en devra être affectée à des fins publiques. 47

Lettre de H. W. Ryland au procureur général et au solliciteur général, en date du 7 août 1799, avec copie de la lettre du secrétaire d'Etat relative à la concession à lord Amherst. 57

Rapport du procureur général (J. Sewell) et du solliciteur général (L. C. Foucher) sur l'acte accordant à lord Amherst les biens ci-devant possédés par les Jésuites. Contradictions entre l'acte de concession et les lois du Canada relatives aux terres tenues en seigneurie ou en roture comme aux terres tenues en franc et commun soccage. Les conditions des concessions faites aux censitaires ne peuvent être changées. Objections à l'octroi de terrains maintenant occupés pour des usages publics. Recommandation de faire des changements à l'acte. 58

Lettre de Ryland au procureur général et au solliciteur général, en date du 16 novembre 1799, les priant de formuler les prétentions de la province aux biens des jésuites situés dans les districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières; d'exposer les mesures prises à l'appui de ces prétentions, et aussi d'indiquer quelle partie de ces biens a été affectée à des usages publics. 67

Rapport du procureur général, en date du 28 novembre 1799, sur les réclamations de la province à l'égard des biens du ci-devant ordre des jésuites. 69

Appendice du rapport: 1. Etat des biens du ci-devant ordre des jésuites réclamés par la province pour les fins de l'instruction. 83

2. Pétition (en français) signée par 195 habitants de Québec, à la date du 19 novembre 1787, contenant l'historique de la concession des terres connues sous le nom de biens des jésuites. 87

3. Pétition (en anglais) signée par 230 habitants de la cité et du comté de Québec, à la date du 4 février 1793, sur le même sujet. 140

4. Pétition de l'Assemblée (sans date) pour que les biens des jésuites soient affectés aux fins de l'instruction. 146

5. Mémoire (en français) de Jean-Joseph Cazot, S. J., demandant d'être relevé de la tâche d'administrer les biens des jésuites, et que la couronne en prenne possession. 149

6. Rapport du procureur général sur proposition du Père Cazot. 152

13 février, Québec. Milnes à Portland (n° 17). A constaté que l'entier revenu des biens des jésuites ne pourra, d'ici longtemps, dépasser £2,400 par année, indépendamment d'une somme suffisante pour couvrir la dépense faite par lord

1800.

Amherst. Ceci le porte à retirer sa proposition de diviser la propriété. Lorsque les biens auront passé en la possession de Sa Majesté, il pourra se former une idée plus exacte de leur valeur. En attendant, il soumet à sa considération l'opportunité de l'octroi projeté. Page 154

1er mars, Québec. Milnes à Portland (n° 18). Envoie une liste de souscriptions pour les dépenses de la guerre, etc. 157

Liste de souscriptions de Montréal ; total, £4,673.2.9. 158

8 mars, Québec. Milnes à King. Envoie un rapport sur la réclamation de préséance de James Ker, juge de la cour de vice-amirauté. 169

Rapport que le juge de la cour de vice-amirauté n'a droit à aucun rang au barreau, si ce n'est celui qui lui revient selon son ancienneté comme avocat. 170

8 mars, Québec. Milnes à Portland (n° 19). Transmet une requête qu'il a reçue en octobre dernier des juges puînés, demandant une augmentation de leur traitement ; ne l'envoie qu'après avoir constaté que l'augmentation demandée est nécessaire ; raisons données. De plus, les avocats font £500 par année, et ne laisseraient pas leur profession pour recevoir moins, de sorte qu'on ne pourra trouver que des hommes inférieurs pour les fonctions de juge. Recommande que le traitement des juges puînés soit fixé à £750 pour Québec et Montréal, et à £500 pour Trois-Rivières. Cela devrait couvrir en outre leurs frais de tournée, et tenir lieu de tous honoraires. Suggère que le traitement du juge en chef soit augmenté proportionnellement. A nommé Davison pour succéder à feu le juge Walker à Montréal. Transmet une requête de Mme Walker sollicitant une pension, et la recommande. Eprouve de l'embarras par rapport à cette nature de demandes, mais se rassure en voyant que les revenus augmentent ; bientôt, il l'espère, ils égaleront la dépense. Les baux des postes du Roi, des forges du Saint-Maurice et du quai du Roi à Québec étant sur le point d'expirer, on se propose de les renouveler par voie de concurrence publique. 172

Requête des juges puînés en augmentation de traitement, 17 octobre, 1799. 177

Requête de Margaret, veuve de M. le juge Walker. 181

8 mars, Québec. Milnes à Portland (n° 20). Envoie les procès-verbaux du conseil sur les affaires d'Etat, du 11 octobre 1799 au 27 janvier 1800, et sur les terres de la couronne pendant la même période. 182

Procès-verbal du 11 octobre 1899. Le conseil (trois de ses membres devant former quorum) composera un comité pour la vérification des comptes publics. 183

Procès-verbal du 22 octobre. Lettre de l'évêque de Québec sur l'instruction publique, renvoyée au bureau. Le rapport du bureau ne recommande pas le plan proposé. La lettre de l'évêque est insérée au long. 183

Procès-verbal du 9 novembre. Rapport final du comité sur les comptes soumis au conseil ; délibérations, résumé des comptes, etc. 191.

Procès-verbal du 11 décembre. Documents relatifs à l'établissement d'une douane indépendante à Montréal, présentés au conseil. 196

Procès-verbal du 13 décembre. Rapport qu'il est inopportun d'établir une douane indépendante à Montréal. 197

Liste de documents relatifs aux biens des Jésuites, qui ont été soumis au conseil. 1. L'octroi à Amhurst doit-il se faire sans un nouveau renvoi au ministère ? 2. Est-il à propos d'accepter l'offre de Cazot, et quels sont les moyens à prendre pour y donner suite ? 3. Quelles propriétés doivent être réservées pour des usages publics, aucune réserve n'ayant encore été faite ? 4. Le moyen d'assurer des avantages à la province sur l'excédent de revenu de ces biens.

Rapport du conseil relatif aux biens des Jésuites. 1. Que la concession à Amherst doit être suspendue jusqu'à ce que les documents aient été communiqués aux ministres de Sa Majesté. 2. Le comité ne voit pas

1800.

d'inconvénient à accepter l'offre de Cazot; une commission spéciale devrait être décernée à cette fin, selon l'avis du procureur général. 3. Les exceptions dans la concession comprendraient toutes les propriétés qu'il est nécessaire de réserver pour des usages publics. 4. Différer l'examen de ce dernier point pour avoir de plus amples renseignements. Page 199

Rapport de Perrault sur les archives déposées au palais épiscopal. 210

15 mars, Québec. Adresse de la Chambre d'Assemblée, demandant tous les documents relatifs aux biens des Jésuites, qui ont été déposés au bureau de l'ancien conseil, spécialement le rapport daté du 30 juin 1789, etc. (adresse en anglais et en français). 275-277

Réponse, sans date, remise à un comité de l'Assemblée, et son rapport, en date du 18 mars. 279

(Adresse et réponse transmises au duc de Portland dans la dépêche n° 21 de Milnes du 5 avril).

5 avril, Québec. Milnes à Portland (n° 21.) Transmet une résolution de l'Assemblée concernant les biens des Jésuites; cette résolution, adoptée après un débat animé, exprime le désir qu'a la chambre d'examiner le droit de la province à la revendication du collège de Québec et des biens en dépendant, et demande copie de toutes pièces déposées au bureau du conseil, relatives aux biens des Jésuites. Envoie copie de sa réponse. Mort du père Cazot, le dernier survivant des Jésuites, la veille du jour où sa réponse (de Milnes) a été communiquée à l'Assemblée. Rien n'a été fait depuis au sujet des biens. Croit que la concession à lord Amherst pourra s'exécuter sans plus d'opposition. Suggère comment les biens pourraient être divisés pour éviter tout litige fondé sur ce qu'ils auraient été détournés de l'objet primitif de la donation. Ils seront remis à une commission le 15; la délivrance de la patente pourrait être différée jusqu'après l'envoi d'un rapport sur leur valeur réelle. Répète que l'absence de moyens pour donner une éducation libérale, se fait péniblement sentir, et que l'affectation d'une propriété si considérable à un autre objet, sera très mal vue. Le mécontentement serait moindre si les mesures étaient prises pour l'établissement d'un collège. Envoie copie d'une lettre de l'évêque de Québec (voir page 185) sur l'instruction publique; cette lettre a été présentée au conseil, qui l'a approuvée. Suggère qu'une partie des terres de la couronne soit réservée pour fournir les fonds nécessaires à l'établissement d'écoles de grammaire et d'un collège, outre ce qui pourra être accordé pour cette fin sur les biens des Jésuites. Avantage moral et politique d'une telle mesure. Le Père Cazot a laissé un testament qui dispose de ses biens personnels et des vases d'église. Le testament sera exécuté quant à la première partie; il (Milnes) émet l'avis qu'il le soit également pour le reste. 270

17 avril, Londres. Prescott à Portland. Se rend à Hastings pour quelques semaines. 13

7 mai, Québec. Milnes au même (lettre à part). Siège de Lymburner au conseil; il s'était engagé à l'occuper ou à résigner. Milnes transmet la décision du conseil portant que Lymburner n'a pas droit à un siège. La question de son droit ainsi réglée, Milnes ne voit aucune raison de recommander sa nomination à nouveau. 282

Extrait du procès-verbal du conseil exécutif touchant la revendication par Lymburner d'un siège au conseil. 283

13 mai, Québec. Milnes à Portland (n° 22.) A reçu ses dépêches. Remercie pour l'augmentation de son traitement. Fera tout en son pouvoir pour favoriser les pieux desseins du lord évêque de Québec. Au lieu du revenu net de £7. 10 s. que donnent les forges du Saint-Maurice, il y a offre, par concurrence, de £800 cours du pays pour un bail de cinq ans, et ce chiffre sera probablement dépassé. Le bail expirera le 1er avril 1801. La

1800.

session du parlement provincial sera close dans quelques jours ; lancera alors des brefs pour de nouvelles élections. L'Assemblée a résolu de remettre son enquête sur les droits de la province à la propriété du collège de Québec et des biens en dépendant. Page 285

13 mai, Québec. Milnes à Portland (n° 23.) Demande que des instructions soient envoyées qui mettent le département indien du Bas-Canada, en l'absence du gouverneur-général, sous la direction du lieutenant-gouverneur ; que le commandant en chef reçoive ordre de payer les salaires des officiers sur l'extraordinaire de l'armée ; que les présents pour les Sauvages soient laissés sous le contrôle de l'administrateur du gouvernement. 288

6 juin, Québec. Le même au même (n° 24). Entrées et sorties de navires. 299

21 juin, Québec. Le même au même (n° 25). Commissaires nommés pour les biens des Jésuites. Ce sont : le juge en chef Osgoode, MM. Baby et Dunn, conseillers exécutifs ; M. Hale, aide-payeur général, M. Berthelot, un Canadien. Les agents inférieurs dans les districts seront nommés par les commissaires. Demande que l'ordre pour la concession à lord Amherst soit suspendu jusqu'à ce qu'il ait transmis un rapport. 300.

Commission mentionnée dans la lettre précédente. 301

8 juillet, Québec. Milnes à Portland. N'a pas d'opinion arrêtée sur l'opportunité de révoquer le juge De Bonne, parce que c'est chose difficile de déterminer quel degré d'inconduite dans la vie privée rend impropre à l'exercice d'une fonction publique. La conduite de De Bonne est de notoriété publique. Le juge en chef a présenté un mémoire sur la négligence de De Bonne à remplir les devoirs de sa charge. De Bonne a toute faculté d'envoyer une disculpation par écrit, ce qu'il n'a pas encore fait. 311

Mémoire du juge en chef sur la négligence de De Bonne à s'acquitter des devoirs de sa charge, en date du 19 février. 314

Le juge en chef Osgoode à Milnes, en date du 6 mai ; nouvelle communication au sujet du juge De Bonne. 317

23 juillet, Québec. Milnes à Portland (n° 26). Envoie une requête des marchands de Québec, demandant que le capitaine Donnelly, de la frégate *Maidstone*, soit engagé à convoyer les navires chargés de blé qui seront prêts à faire voile vers le 10 août. Les instructions du capitaine Donnelly portent qu'il ne devra partir que deux mois après son arrivée, ce qui ira au 1er septembre. Envoie le rapport du conseil, etc., sur ce sujet. Déjà plus de 100,000 boisseaux de blé ont été exportés. Si la prochaine récolte manque, la situation de la province sera déplorable et causera un grand mécontentement. Le retard dans le départ du convoi jusqu'au 1er septembre lui permettra de s'assurer du rendement de moisson sur lequel on pourra compter. 320

Requête des marchands de Québec sur l'expédition d'un convoi le 10 août. 322

Renvoi au conseil, avec état des exportations de grains etc., de 1792 à 1799. 324

Rapport du conseil exécutif constatant que les grains etc., qu'on se propose d'exporter représentant au total 130,000 boisseaux de blé ; que la quantité en la possession des cultivateurs ne dépasse pas l'approvisionnement nécessaire à la province jusqu'à la prochaine récolte ; que si celle-ci était mauvaise, on ne pourrait se pourvoir qu'après l'ouverture de la navigation en mai. Ne peut recommander aucune mesure tendant à accélérer l'exportation. Moyens à prendre pour empêcher l'exportation aux pays étrangers. 326

Les marchands sont informés de la décision prise. 328

Instructions au percepteur des douanes au sujet de la proposition d'exporter des grains en pays étranger. 320

26 juillet, Whitehall. Portland au juge en chef Osgoode. Sa résignation acceptée ; il rece-

1800.

vra une pension viagère de £800; ses services hautement appréciés; exprime le désir de faire sa connaissance. Page 297

Juillet—, Whitehall. Portland à Milnes. Mesures pour la construction d'une église métropolitaine à Québec, approuvées. Autorisation d'accorder à Alexander Ellice 6,600 acres de terres à Clifton. (Voir lettre n° 12 de Milnes, du 15 novembre 1799, p. 6). Transmet à la Trésorerie les documents relatifs à la création d'une douane indépendante à Montréal. Espère que les précautions prises vont faire cesser la maladie infectieuse mentionnée dans la lettre n° 14. Les documents relatifs à l'octroi des biens des Jésuites à Amherst n'ont par encore été reçus. Il n'y a que la question de la validité de la concession au point de vue légal qui puisse empêcher de donner exécution aux intentions du Roi. La décision du conseil exécutif au sujet de Lymburner paraît être juste. L'original et les documents relatifs à la concession Amherst seront transmis au conseil privé. Des écoles gratuites devraient être établies à la condition expresse d'enseigner l'anglais à tous les enfants, sans limite de nombre. Quelles contributions devraient être exigées pour les autres matières. Projet proposé pour la haute instruction; approuve les propositions de l'évêque de Québec. Une partie des revenus des terres de la couronne devrait être affectée à l'enseignement. Le Roi reconnaissant des contributions volontaires du Bas-Canada pour la guerre; faire connaître l'expression de sa gratitude. Approuve l'augmentation qui porte le salaire des juges puînés à £750. Allocation de £120 par année accordée à la veuve de feu le juge Walker. Instructions sur la nomination des officiers du département des Sauvages. 290

2 août, Québec. Milnes à Portland (n° 27). Lui envoie le rapport du conseil sur la requête d'Abraham Cuyler. 331

Rapport. Le conseil ne croit pas à propos de recommander que la demande contenue dans cette requête soit accueillie. 332

7 août, Québec. Milnes à Portland (n° 28). Envoie ampliation des Actes passés à la dernière session, avec copie manuscrite des journaux du Conseil législatif et exemplaires imprimés des journaux de l'Assemblée. 333

Journaux du Conseil. 334 à 384

Journaux de l'Assemblée. (Le volume imprimé est aux Archives). Titre à page 385

LISTE DES PERSONNES AYANT DEMANDÉ DES TERRES, QUI SONT MENTIONNÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres qui suivent les noms, indiquent les pages.)

A.—Ackley, Joel, 224; Austin, Nicholas, 259.

B.—Babuty, Christopher, 250; Baur, Christopher, 245, Beaubien, Antoine D., 252; Best, Catherine, 249; Hermanus, 250; Jacob, 250; Bois, Etienne, 237, 244; Boutillier, William, 241, 242; Brunson, James, 245.

C.—Caldwell, James, 250, John, 250; Callaghan, Darby, 247; Cartwright, Edward, 252; Chandler, Kenelm, 238, 240, 241; Chapman, George, 254; Chisholm, Alexander, 252; Collins, Paul, 211; Cull, Henry, 266; Cunningham, Thomas, 252; Cuyler, Abraham, 237, 244.

D.—de Pincier, (voir Pincier); de Rouville, (voir Rouville); de Salaberry, (voir Salaberry); Desbarats, P. E., 241, 242; Dewer, John, 250; Doty, Rev. John, 248; Duchesnay, Antoine Juchereau, 236; Duchoquet, Pierre, 253.

E.—Ecuyer, Benjamin, 224.

F.—Ferguson, John, 268; Finlay, Hon. Hugh, 266; Fisher, Duncan, 252; Fitch, Eleazer, 265, George, 265; Fortune, William, 224; Fraser, capit. Malcolm, 259.

1800.

G.—Gagnon, A., 247 ; Gambell, James, 249 ; Germain, Isaac, 252 ; Gilfillan, James, 248; Gill, Richard, 246; Gordon, Samuel, 246; Gragon, Charles, 245; Grant, D. A., 266, William, 266; Graves, Adam, 248; Grisingher, Charles Joseph, 253.

H.—Heath, Jacob, 250, William, 250 ; Henderson, George, 248 ; Hessois, corps, 238 ; Holt, Moses, 251; Hughes, James, 238; Hulbert, Philip, 245.

J.—Jones, John, 265 ; Jordan, Jacob, 246.

K.—Kelly, Thomas, 248 ; Kilborn, J., 267 ; King, Robert, 251.

L.—Lacroix, P., 249 ; Lay, John, 246 ; Lewis, Margaret, 253 ; Lindsay, William, 266 ; Longmore, George, 223 ; Lukin, David, 253, Peter, 253 ; Lynd, David, 251.

Mc.—McCarthy, Jeremiah, 224 ; McCummin, Mary et Jean, 246 ; McDole, John, 250 ; McGregor, Duncan, 246 ; Mackay, John, 246 ; Mackintosh, lieut.-col. Duncan, 212 ; McLean, Lachlan, 251, brigadier gén. Allan, 251 ; McNaughton, Duncan, 247 ; McPherson, Daniel, 247.

M.—Mabon, Andrew, 246 ; Mandeville, Richard, 251, Richard, senior, 251 ; Mann, John, 269; Marcoux, Pierre, 252; May, Joseph, 251; Menzies, William, 267; Missisquoi, baie de, 267 ; Moriarti, Jane, 248; Mount, Philip, 251 ; Mott, Samuel, 246, Jacob, 246.

N.—Nooth, John Mervin, M. D., 223.

O.—Ogden, Isaac, 265 ; O'Hara, Felix, 246.

P.—Pennoyer, Jesse, 224; Phillips, Samuel, 267 ; Philips, Seth, 245 ; Pincier, Théodore de, 224 ; Platt, George, 253, John, 253 ; Porter, Asa, 258; Price, John, Cole, 218, 252; Prior, T., 247; Pritchard, Azariah, 251; Prosser, David, 245.

R.—Radenhurst, Thomas, 249 ; Radford, G. O., 247 ; Rankin, James, 224; Richardson, John, 247; Robertson, enseigne John, 219, Daniel, 248; Robinson, John, 237, 243; Ross, William, 253; Rouville, Hertel de, 237 ; Ruiter, Elizabeth, 249.

S.—Salaberry, Lewis de, 253 ; Sanguree, Jubert, 247 ; Sax, William, 224 ; Sewell, Stephen, 247 ; Shutt, Alexander, 248 ; Slater, John, 250 ; Smith, John, de Dighton, Mass., 256; Smith, Patrick, 248, William, 235; Somerville, John, 250 ; Stiles, Israel, 249, John, 249, Joshua, 249, Reuben, 249.

T.—Teneic, Andrew, 250 ; Toosey, Philip, 241; Tunstall, James, 253.

V.—Vassal, Francis, 249 ; Vondenvelden, William, 223, 235, 238, 241, 244, 269.

W.—Waller, William, 224 ; Wanson, Henry, 253 ; Watson, Simon Z., 224 ; Whitlock, John, 251 ; Whitman, Joseph, 224 ; Wilborn, Joseph, 224 ; Willard, Samuel, 267 ; Wilsey, Isaac, 247 ; Wood, Jonathan, 245 ; Woodworth, Eli, 247 ; Wright, Philemon, 235 ; Wulff, George, 241.

Y.—Yerkie, John, 247.

TOWNSHIPS.

A.—Ascot, 224, 225, 226.

B.—Beresford, 242 ; Bolton, 259 ; Bristol, 256 ; Brome, 259 ; Brompton, 225 ; Broughton, 222, 227 ; Bulstrode, 224, 225, 232.

C.—Caermarthen, 254, 268 ; Chatham, 259 ; Chesham, 256 ; Clifton, 237 ; Clinton, 225, 231.

D.—Dorset, 220, 256 ; Dudswell, 225, 232 ; Dunham, 266.

E.—Eaton, 225, 230.

F.—Farnham, 233, 237.

G.—Grantham, 266 ; Grenville, 254, 268.

H.—Harrington, 256 ; Hatley, 223, 236, 237, 266 ; Hereford, 225, 231; Howard, 256 ; Hunterstown, 224, 265.

1800.

L.—Lichfield, 256.
M.—Marston, 241, 242.
N.—Newport, 225, 227; Norfolk, 254, 268.
R.—Risborough, 256.
S.—Shefford, 225, 226; Shipton, 225, 227; Stanstead, 265; Stoneham, 224, 238, 240; Stukely, 225, 231. 267; Sutton, 238.
T.—Tewkesbury, 224, 238, 240; Thetford, 234.
U.—Upton, 266.
W.—Wentworth, 256; Westbury, 242; Wickham, 266; Wotton, 256.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792.

Q. 278.

1791
10 février, Londres. Simcoe à Grenville. Quelles choses sont nécessaires pour la prospérité immédiate du Haut-Canada; avantage d'un fort paiement immédiat, fait avec prudence, sur plusieurs paiements moindres annuels. Nécessité d'un corps d'hommes destiné au service militaire, mais pouvant être utilisé pour le travail, ce dont la colonie retirerait un avantage immédiat et permanent, et la Grande-Bretagne pourrait attendre une augmentation de revenu. Son idée que des baraquements temporaires pourraient être construits à la tête de la navigation des rivières, et les troupes employées à ouvrir des routes. Ces baraquements pourraient être plus tard aménagés pour servir d'auberges, que le gouvernement louerait à l'enchère publique. On n'accorderait de licences que pour ces auberges. Il propose aussi que le gouvernement fournisse des matériaux pour des moulins à farine et des scieries, qui seraient la propriété du gouvernement et qu'il louerait à l'enchère. Avantages de cette proposition. Page 222.

(Voir aussi lettre à Dundas du 2 juin, ci-dessous.)

22 février, Londres. Simcoe à Nepean. Demande les papiers relatifs à l'établissement civil de la Nouvelle-Ecosse, à l'armement naval sur les lacs et aux surintendances indiennes. Croit qu'il faut apporter des changements à celles-ci pour le Haut-Canada. 225

16 mars, Londres. Le même au même. Expose qu'en allant au Haut-Canada, il serait très utile qu'il se rendît au Congrès pour agir comme médiateur en faveur des Sauvages. Elliot a refusé cette mission aux Etats-Unis. Economie qui serait réalisée si on lui confiait (à lui Simcoe) cette mission. 226

2 juin, Londres. Le même à Dundas. Ses idées sur le gouvernement du Haut-Canada en vue d'exercer une influence favorable à la constitution britannique en ce pays. Il faudra établir le gouvernement sur un point du littoral des lacs Ontario, Erié et Huron. En prévision de l'immigration de toutes les classes, il faudra placer la capitale sur un point central; des immigrants seront groupés aux alentours en grand nombre. La péninsule qu'embrassent les eaux des grands lacs, est la situation la plus favorable pour une colonie britannique. Avantages immédiats et futurs de sa proposition. Pour réaliser ce projet, un corps indépendant des troupes régulières devrait être levé et employé à des objets civils, travaux publics, etc.; on y attacherait des ouvriers militaires. Nécessité d'une force pour le service militaire; comment en défrayer la dépense; exercices, choix des officiers. Nécessité de nommer un évêque pour le Haut-Canada; il a recommandé M. Peters, ci-devant du Connecticut, comme propre à exercer les fonctions épiscopales. Au cas où M. Peters serait nommé, il devrait se rendre dans le Connecticut pour inviter les ministres loyaux de l'Eglise d'Angleterre et les ministres puritains qui embrasseraient les doctrines de celle-ci, à venir se fixer avec leurs paroissiens dans la capitale projetée. On a très bien pourvu à l'administration de la justice en nommant à la principale fonction un gentleman de hautes aptitudes; il ne doute point que les jurisdictions inférieures ne soient constituées avec le même soin. Il y a assez de loyalistes pour remplir les autres charges de confiance. Utilité

1791.

de nommer un homme compétent pour surveiller la dépense et la comptabilité publiques. On doit avoir pour règle de ne nommer aux emplois dans tous les départements que des personnes aptes, zélées, actives et honnêtes. (Le document motive au long les propositions qu'il contient. Pages 228 à 255

23 juillet, Londres. Simcoe à Dundas. Comme la saison de navigation tire à sa fin, désire avoir une décision sur l'établissement préliminaire dont il a parlé à Grenville et dont il transmet le projet. Sans cela, il sera obligé de refuser la charge pour les raisons données. 256

30 juillet, Wimbledon. Dundas à Simcoe. Serait peiné d'être privé de ses services, mais ne peut donner une réponse décisive, la chose ne dépendant pas exclusivement de son opinion. Espère que la question sera bientôt considérée et réglée. 257

2 août, Londres. Simcoe à Dundas. Levi Allen devant avoir une entrevue avec lui (Dundas), il envoie compte-rendu de ses communications précédentes avec Grenville. En 1789, Allen fut autorisé, sous le grand sceau du Vermont, à traiter de relations commerciales. Les lords du commerce firent rapport sur le mémoire en 1790. Il (Simcoe) a représenté à lord Grenville la nécessité de cultiver les bonnes dispositions du Vermont, dont Sa Seigneurie apprécie l'importance. Sa détermination (à Simcoe) d'insister sur une question négligée jusqu'ici, Allan étant sur son départ, et la perspective d'une guerre avec l'Espagne étant une raison de plus pour former ces relations. Allen dédommagé de ses pertes comme loyaliste. Le malheur arrivé au sud (la capitulation de Cornwallis) a empêché le Vermont de s'unir, comme la correspondance le démontre. Il y a actuellement deux partis dans l'Etat. Celui de la rivière du Nord veut une union avec New-York. Robinson, le dernier gouverneur, est le chef de ce parti. La fraction la plus nombreuse et la plus importante est disposée à s'unir au Canada; les Allen et Chittenden appartiennent à cette fraction. Propositions de Lévi Allen pour les relations commerciales; il a acheté une grosse cargaison, mais son navire, à destination de Sorel, a été retardé par différentes causes, de sorte qu'il a dû faire voile pour la Géorgie; il est revenu avec assez de marchandises pour payer ses dettes. Honnêteté de Levi. Ira suit la même politique que pendant la guerre: si le Vermont ne peut garder la neutralité, son intérêt serait de s'unir au Canada. On a annoncé la défaite de Chittenden, l'élection de Robinson comme gouverneur, et que le Vermont a joint les Etats-Unis. Allen dit que Robinson l'a emporté par surprise, que Chittenden a été réélu, que le congrès a résolu d'admettre le Vermont, mais que le Vermont n'est pas définitivement décidé. L'admission du Vermont et du Kentucky fait quinze Etats. L'importance de cultiver des relations avec ces deux Etats plutôt qu'avec les autres. La division des intérêts aux Etats-Unis; ses causes et ses effets. Comment Levi Allen pourrait rendre service. Important que le Vermont ne prélève point de droit sur les marchandises provenant de la Grande-Bretagne; il deviendrait ainsi l'entrepôt des produits anglais pour les Etats de l'Est. Division d'opinions, sur les matières commerciales entre le Nord et le Sud. Le Vermont devrait soutenir la politique des Etats du Sud, car, s'il a joint l'Union, il n'y a pas de distinction à faire entre lui et les autres Etats. L'exemple du Vermont aurait une grande influence sur le Kentucky, dont la majorité des habitants est opposée à une union avec le Congrès, sentiment partagé par la population des bords des rivières qui coulent vers les lacs, laquelle affirme qu'il est inconstitutionnel et oppressif de la frapper des mêmes droits fédéraux que ceux prélevés sur les côtes de la mer. Ce sont là les vues d'Allen. Préjugés contre les Allen dus aux fausses représentations des New-Yorkers. Sa sollicitude (à Simcoe) pour le bien-être du Canada l'a porté à exposer ses vues sur la politique à suivre. 259

1791.
3 août, Londres. Simcoe à Grenville. La saison pour se rendre à Quebec s'écoule ; il est de la plus grande importance que le gouverneur, quel qu'il soit, y arrive cette année. Quoique le lieutenant-gouverneur en partant d'Angleterre puisse atteindre le Haut-Canada, au printemps, d'aussi bonne heure, à une ou deux semaine près, que s'il partait de Québec ou de Montréal, toutefois il est important que le nom de l'établissement que l'on crée soit connu tout de suite en Amérique et que les conditions offertes aux colons soient rendues publiques. A appris que le pays de Tennessee a été vendu à Londres £70,000 ; cette contrée n'offre pas un meilleur champ de colonisation que le Haut-Canada. Mentionne son grade militaire, la date de ses promotions, etc. Présume que dans le Haut-Canada, il ne sera sujet qu'à l'autorité militaire de Dorchester, soit qu'il (Simcoe) reçoive le titre insignifiant de brigadier-général ou celui de major-général. A l'égard de son traitement, c'est moins des émoluments actuels qu'une promotion future qu'il a en vue ; et si la nomination d'un évêque est différée à cause de la dépense, il offre d'abandonner £500 par année, ce qui avec £200 de revenu casuel, formerait un traitement convenable. La Grande-Bretagne profiterait de cela. A transmis ses observations à Dundas au sujet de Levi Allan et du Vermont. Page 271

Août, Londres. Simcoe à Grenville. Voit avec peine qu'on n'établira pas une force colonial dans le Haut-Canada. Rappelle les raisons pour l'adoption d'une telle mesure au double point de vue civil et militaire. Avait espéré que les efforts déployés par les serviteurs américains de la couronne placeraient la colonie à l'abri de toute insulte ; mais si leurs efforts sont gênés ou entravés, il craint qu'ils ne soient désappointés ; la situation qu'on lui destine n'offrira rien de propre à tenter une honorable ambition. 277

(Cette lettre n'a pas de date, mais il y a lieu de croire qu'elle a été écrite en août.)

12 août, Londres. Le même à Dundas. Comptant que les détails relatifs au gouvernement du Haut-Canada seraient discutés et réglés le lendemain, il lui envoie un sommaire des arrangements qu'il a précédemment recommandés : 1. Institution d'un évêque. 2. Établissements militaires. 3. compagnie d'ouvriers militaires. 4. Compagnies indépendantes. 6. Aide-quartier-maître général. 7. Nominations judiciaires. 8. Conseil exécutif. 9. Nomination de M. W. Jarvis comme secrétaire et greffier du Conseil. 10o Un imprimeur, qui serait en même temps maître de poste. 11. M. Russell comme percepteur des douanes, auditeur et receveur général. 12. Arpenteur général. 13. Approvisionnements pour les colons. 14. Magasins du gouvernement. 15. Fourniture d'outils et de matériaux aux colons aux prix coûtants. 16. Monnaie de cuivre. 17o. Fondation d'une bibliothèque publique. Transmet trois lettres : l'une d'Ethan Allen, énoncant en substance la politique relative au Vermont ; l'autre d'Elijah Clarke, général de Géorgie, qui ne sait ni lire ni écrire ; la troisième est de l'aventurier Bowles. Il (Simcoe) désire intervenir pour faire cesser la guerre indienne. Mouvements hostiles des Américains et des Indiens. Insiste sur la nécessité d'aider le Haut-Canada dans son enfance, afin de le mettre à l'abri de toute atteinte. L'inutilité des demi-mesures.—(Tous les sujets mentionnés dans cette lettre sont discutés au long.) 283

16 août, Londres. Le même au même. Envoie feuille concernant quartier-maître général ; cette feuille fait partie du mémoire. Transmet aussi les recommandations de certaines personnes sur le Canada. 312.

Observations de Simcoe concernant les postes sur les lacs (copie adressée au duc de Richmond). 314

6 septembre, Walford-Lodge. Simcoe à Dundas. Donne les raisons pourquoi il désire avoir le rang local de major général. Désire employer Littlehales soit comme aide-

1791.

adjudant général, brigadier major ou aide de camp. A engagé le capitaine Stevenson à l'accompagner à Québec, afin que, s'il lui arrivait (à lui Simcoe) quelque accident, il puisse laisser un protecteur pour sa famille. Page 321

12 septembre, Londres. Simcoe au duc de Richmond. Quelle nature d'armements il faut pour la défense du Haut-Canada. 327

30 septembre, War-Office. Sir George Yonge à Dundas. Envoie un état de l'établissement militaire pour le Haut-Canada. 333

Les noms et les salaires suivants sont donnés dans cet état:—

Major de brigade, capt. Edward Baker Littlehales	£ 172	17	6
Commissaire des magasins et approvisionnements, capt. John McGill	172	17	6
Chapelain, rév. Edward Drew	115	5	0
Chirurgien, John McAulay	172	17	6
Major de place, Ens. Robt Eyre	86	8	9
Intendant de caserne, juge Wright (depuis décédé)	69	3	0
	£ 789	9	3

12 novembre, Québec. Simcoe à Dundas. Le "Triton" est arrivé le matin du 11. Ecrira par navire marchand. A remis la lettre envoyée par le roi au prince Edouard. 1

13 novembre, Québec. Le même au même. Arrivée du "Triton" après traversée orageuse, mais sans accident. A délivré la commission de Dorchester et les dépêches, la commission de sir John Johnson et celle du major général Clarke. A aussi délivré lettre au prince Edouard. 3

17 novembre, Québec. Le même au même (n° 2). Sir George Yonge ayant dit que lui (Simcoe) ne pouvait avoir le rang militaire qui lui est destiné, avant l'arrivée de partie du corps dont il devait être commandant, comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, demande qu'on ne lui fasse pas attendre l'événement incertain de l'arrivée de ce corps, mais qu'on lui fasse tenir des lettres de service à la première occasion. Bien qu'il n'ait pas le titre de major général, il en a toutes les responsabilités. En lui (Simcoe) Dorchester a dans le Haut-Canada un officier qui tient à s'assurer son estime. Demande qu'il (Dundas) obtienne de Dorchester de préciser ses pouvoirs militaires (à lui Simcoe); que Clarke qui commande actuellement dans l'Amérique du Nord en soit informé. Son idée sur l'étendue du commandement. Les communications entre le Bas et le Haut-Canada se font par les autorités civiles et militaires agissant de concert, ce qui est l'un des traits principaux de son plan pour le peuplement et la sécurité du Haut-Canada. Demande la nominat'on d'un aide-quartier-maître général pour le Haut Canada, et désigne le capitaine Stevenson pour ce grade. Il expose pourquoi le corps à destination du Canada, les ouvriers militaires, etc., devraient être envoyés sans retard; un régiment aussi est nécessaire. La présence d'une force dans le Haut Canada est le meilleur moyen de prévenir une guerre hasardeuse; cela est d'autant plus vrai que les Etats-Unis envoient une armée contre les Indiens. Quelques années de paix et de protection édifieront le gouvernement du Haut-Canada; en l'appuyant sur une solide base militaire et agricole, il espère qu'on le mettra en état de résister aux hostilités de l'étranger. Son intention de recueillir les renseignements utiles et de se mettre au fait de la situation militaire. 13

19 novembre, Québec. Le même au même (n° 1). Le juge en chef Smith a fait observer qu'après la publication de la proclamation de Clarke donnant effet à l'Acte constitutionnel de 1791, les pouvoirs du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada se trouveront insuffisants; par exemple, la clémence de la

1791.

Couronne ne pourra s'étendre à la remise d'amendes et confiscations, ni sa justice s'appliquer à l'exécution de la sentence de mort. Pour le présent, il n'y a pas de remède. Il ne se trouve pas maintenant en Amérique une majorité du Conseil exécutif du Haut-Canada pour lui faire prêter les serments qui lui permettent d'entrer en fonctions, et Clarke ne peut administrer le gouvernement du Haut-Canada. A demandé au juge en chef de ne pas rendre cela public. Il (Simcoe) est d'avis que tous les magistrats inférieurs tiennent leur fonction en vertu de la clause de l'Acte. Surprise du juge en chef de ce que le gouverneur général n'ait pas été autorisé à nommer des conseillers exécutifs pour les affaires nécessaires d'administration. Il n'y en a que quatre actuellement: le juge en chef Osgoode, Robertson, Grant et Russell. Un autre, de Détroit, doit être nommé, et on a laissé un blanc pour quelqu'un; il ne croit pas pouvoir, et pense que Dorchester ne le peut pas non plus, remplir légalement le blanc. Désire que Jacques Baby soit nommé aux conseils exécutif et législatif; demande qu'on laisse à sa disposition l'autre vacance. Le seul membre du Conseil exécutif qui soit en Canada est Grant. On ne pourra réunir de longtemps, de l'autre côté de la pointe au Baudet, le nombre suffisant de conseillers pour l'investir de sa fonction; suggère que pouvoir soit donné de réunir certaines personnes pour cela. Nécessité d'appeler à Montréal tous les officiers civils du gouvernement. Page 7.

Opinion du juge en chef Smith. 12

19 novembre, Onion-River. Levi Allen à Simcoe. Son arrivée à Halifax, et son voyage par Boston, à Windsor, Vermont, lieu de la session annuelle de l'assemblée générale. Une session ajournée s'était tenue six mois avant l'époque régulière; à cette session a été confirmée la résolution adoptée par une convention de se joindre aux Etats-Unis. Si cette jonction n'eût pas été accomplie, elle eût pu être empêchée, mais comme elle est faite, Nepean lui a donné instruction de ne pas intervenir. Il a parlé en termes énergiques des avantages que l'Etat aurait eus à rester comme il était, ce dont on a reconnu la vérité; la mesure a été condamnée comme prématurée, le peuple est très mécontent de ce qu'une coterie de valets astucieux, dans le seul but d'obtenir des honneurs et des emplois rétribués, a réussi à mener l'Etat à sa guise. Il est furieux de ce que le secrétaire d'Etat n'ait pas été informé de la convention ou de la session ajournée. Il est convaincu que s'il était arrivé l'année dernière avec les marchandises, le Vermont ne se serait pas joint à l'union; si cela n'eût pas eu lieu alors, cela ne serait pas arrivé ensuite; les marchandises venant d'Angleterre par le Canada auraient fait ouvrir les yeux au peuple bien mieux que les beaux discours des orateurs d'Europe. Ethan Allen est mort; Ira Allen, dominé par ses misérables penchants de lucre, a craint de perdre des terres sur la frontière, et est resté coi. Beaucoup comptaient aller au Congrès, et bien qu'il n'y ait que quatre hommes à y envoyer, quarante-quatre ont brigué les suffrages et parcouru l'Etat. Chittenden, quoique opposé à l'union, a craint de se rendre impopulaire en la combattant ouvertement; ainsi le pauvre Vermont n'a pas eu un homme influent pour défendre son véritable intérêt. Il est terriblement mortifié, vu que tous les premiers hommes, fonctionnaires ou non, l'avaient assuré qu'ils ne se joindraient pas au Congrès, mais qu'ils voulaient constituer une province britannique. Serait allé à Québec, s'il n'avait reçu un ordre au contraire. 55

(Dans lettre de Simcoe n° 4 du 16 février.)

20 novembre, Québec. Simcoe à Dundas. Avait écrit par un navire qui a relâché. Envoie, par le navire marchand " Union ", des lettres sur différent sujets.

Le 23. Les navires étant retenus par les glaces, envoie cette lettre à New-York, mais non les autres. 5

1791.
7 décembre, Montréal. Simcoe à Dundas. Se réfère à ses lettres précédentes, etc., et résume ce qu'il a dit dans sa dépêche n° 1. Un procès doit avoir lieu à Kingston devant le juge Powell, qui suggère l'émission d'une proclamation autorisant la constitution des cours de jutice en vertu du nouveau bill. Il ne peut faire une telle proclamation (le juge l'ignore) parce qu'il n'a pas encore prêté les serments d'office. Si le juge Powell refuse d'agir, il craint que les magistrats inférieurs ne suivent son exemple. Au lieu de laisser croire au public qu'il n'y a pas de gouvernement civil dans le Haut-Canada, ne vaudrait-il pas mieux faire une proclamation en laissant entendre, comme le suggère le juge en chef Smith, qu'il a le pouvoir de créer un conseil exécutif *pro hac vice*. Le secrétaire Coffin, le général Clarke et le juge en chef Smith savent seuls que ce pouvoir a été omis. Un autre moyen est de remplir les blancs avec les noms de deux Canadiens, qui seraient informés que leurs nominations sont *pro hac vice*, et d'appeler Grant à la Pointe au Baudet, afin d'avoir un quorum ; cela serait plus tard confirmé. Il consultera néanmoins le juge en chef Smith et le général Clarke avant de rien faire de ce qui peut paraître nécessaire dans la conjoncture. Résume le contenu de la dépêche n° 2. Envoie copie de la lettre de sir John Johnson en réponse à la sienne relative au mécontentement de sir John de ce qu'il n'a pas été nommé lieutenant-gouverneur. Les explications données ont ramené sa bonne humeur. Envoie liste des conseillers législatifs qu'il (Simcoe) propose. La grande influence de sir John dans l'élection des membres à l'Assemblée. Importance pour le bien futur de la colonie qu'il n'y ait pas de mécontentement au début. Espère qu'à l'avenir le gouvernement aura le moyen de faire entrer quelques-uns de ses officiers à l'Assemblée, afin de lui donner une forme que puissent adopter ceux qui n'ont pas l'habitude des fonctions législatives. Ne voit aucune raison d'appréhender d'opposition au gouvernement ; mais on peut s'attendre que les passions qui partout inspirent les hommes exerceront aussi leur action dans le Haut-Canada. Il espère que la recommandation faite par Dorchester de sir John Johnson portera celui-ci, dans son intérêt, à ne pas être hostile au gouvernement, ce qui ne paraît pas du tout être son inclination. A trouvé dans le bureau de l'arpenteur un levé de la rivière La Tranche. Ne doute pas qu'elle offre une communication praticable avec les lacs Ontario et Erié, ce qui neutralisera l'importance politique de Niagara et du lac Erié. Toronto, le meilleur havre sur le lac Ontario, et Long-Point, la seule bonne rade sur le lac Erié, sont admirablement propres pour des établissements. Ces lieux et le pays entre la Grande-Rivière et la Tranche offrent d'excellentes terres où l'on n'a pas fait de concessions, et dont on peut retenir des portions qui seraient d'un avantage et profit permanent. Collins dit qu'une source salée tombe dans la Trent, au-dessus de la baie de Quinté, que cette source donne un gallon de sel par trois gallons d'eau. Espère faire l'acquisition précieuse de cette source, qu'il a l'intention d'aller voir l'année prochaine. Son idée est de réunir le nouveau corps à Cataracoui pour l'y mettre en garnison, de visiter Toronto et les sources de la Tranche, puis Détroit. Après son retour, il assemblera la Législature en automne à Niagara ; le printemps suivant, il occupera la position centrale déjà choisie pour la capitale. Si cela est possible, il désirerait commencer un établissement à Toronto. Page 22

(*Incluse.*) Lettre de sir John Johnson dont il a parlé. 32

Liste des conseillers législatifs et exécutifs proposés, étant une copie de celle envoyée en premier lieu à lord Dorchester. 35

1792. Carte indiquant le cours de la rivière La Tranche. 35*a*

5 janvier, Québec. Simcoe à Dundas (n° 3). Clarke a émis une proclamation continuant les juges, etc., en fonctions; pour les raisons données, il n'a pas suivi son

1792.

exemple. Le juge en chef Smith pense que le juge Powell ne se prononcera pas sur ce sujet. Il est pleinement confirmé dans l'opinion qu'il a fait connaître avant son départ de la Grande-Bretagne sur l'opportunité des arrangements ecclésiastiques et militaires. Page 40

14 janvier, Matilda. John Munro à Finlay. Demande avis sur ce qu'il faut faire en matière civile et criminelle, étant à présent séparé de la province de Québec. Complot par deux soldats à Agusta d'incendier le poste d'Oswegatchie. Le juge Sherwood a fait l'enquête, et au lieu d'écrouer les deux hommes, il les a admis à caution contrairement à la loi. Après leur interrogatoire aux sessions, ils ont été condamnés à l'emprisonnement et envoyés à Oswegatchie pour y être détenus en lieu sûr. Dispositions prises à ce sujet. Les deux hommes ne sont pas du corps des loyalistes. L'un est un soldat du continent, admis à recevoir une gratification en terre par le juge Sherwood, malgré les objections des colons. Ce juge a admis d'autres individus suspects. Le second soldat est un jeune homme d'un caractère tel quel. Deux autres hommes ont pris la fuite ; on suppose qu'ils étaient du complot, qu'on croit avoir été inspiré par un colonel Coughrin, hors la loi, qui est à New-York. Plan qu'il avait adopté pour éviter les soupçons. 68

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février.)

15 janvier, Cornwall. J. Gray, J.P., à Simcoe. Est fâché de débuter par le cas des deux hommes détenus actuellement au fort d'Oswegatchie. Si leur emprisonnement doit se prolonger, on devrait les envoyer à Kingston. 60

Déposition de Thomas Goldin contre Rice Hunwell et Cromwell Thirby pour menées de trahison. 64

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février.)

15 janvier, Londres. Dr Peters à M. Davidson. Envoie liste des loyalistes qui ont signé comme voulant aller s'établir dans le Haut-Canada. D'autres ont l'intention d'y aller, mais refusent de signer, de crainte que cela ne compromette leurs réclamations d'indemnité. Recommande des annonces, pour réunir nombre de loyalistes, qui sont inutiles ici, mais qui seraient utiles dans le Haut-Canada. Une somme minime suffirait pour payer leurs dettes et ils seraient libres de se faire un avenir dans la nouvelle colonie. Des mesures immédiates sont nécessaires ; car ils devraient s'embarquer en mars afin d'arriver à Montréal en juin ; autrement ils n'arriveraient pas au Haut-Canada à temps pour se loger avant l'hiver. Outre cela, les colons doivent défricher et semer leurs terres en septembre ou octobre pour leur subsistance en 1793. Un retard de deux ou trois mois rendrait nécessaire l'entretien des loyalistes pendant une autre année. Le peuplement du Haut-Canada est de trop grande importance pour être négligé. Demande son intervention pour que les affaires du Haut-Canada se terminent sans retard. Désire savoir à combien de loyalistes le gouvernement fournira le passage pour le Haut-Canada. Il est chaque jour sollicité par des loyalistes qui souffrent de la faim, du dénûment et du froid. Son chagrin de ne pouvoir secourir ceux qui périssent de misère. 340

Liste incluse des loyalistes qui ont signé l'engagement d'aller s'établir dans le Haut-Canada sous Simcoe, 26 décembre 1791. Il y a 51 familles ; en tout 186 âmes. 345

26 janvier, Matilda. Munro à Finlay (extrait). Les desseins de Cochran (Coughrin dans la première lettre) maintenant découverts, font voir que l'accusation contre les prisonniers n'était pas sans fondement. Ils devraient être transférés à Kingston avant le printemps. Voudrait avoir ici deux ou trois Russes pour enseigner aux habitants comment cultiver et teiller le chanvre. 75

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février).

2 février, Québec. Simcoe à Gray. A demandé un ordre au commandant en chef pour faire transférer les prisonniers Hunwell et Thirby à Kingston et les remet-

1792.

tre aux autorités militaires. Sera heureux de recevoir communications de lui (Gray). Page 66

(Dans la lettre n° 4 de Simcoe du 16 février).

6 février, Québec. Simcoe à Munro. Se félicite des mesures judicieuses prises par lui (Gray) et les autres, dans l'affaire des deux personnes accusées de manœuvres de trahison. A écrit à Gray que les prisonniers allaient être envoyés à Kingston. Est fâché de voir qu'il pense que les magistrats ne peuvent exercer leur juridiction, parce qu'ils sont séparés de la province du Haut (*sic*) Canada. Indique les dispositions de l'Acte pour continuer l'administration de la justice après la division de la province de Québec, s'il arrive quelque retard dans la réception de l'autorisation officielle relative à cette administration dans les provinces séparées, etc. 72

(Dans la lettre de Simcoe, n° 4, du 16 février).

7 février, Québec. Proclamation à ceux qui désirent s'établir sur les terres de la Couronne dans le Haut-Canada; en anglais, 76; en français, 82. 76, 82

16 février, Québec. Simcoe à Dundas (n° 4). Envoie copie de la lettre d'Allen et de la correspondance entre lui (Simcoe) et les magistrats du Haut-Canada, qui, bien qu'ils pensent n'avoir pas le pouvoir d'agir dans les matières ordinaires, ont cependant à propos assumé le devoir de faire appréhender des personnes accusées de menées de trahison. Suggère d'établir une nouvelle délimitation entre le lac Champlain et le lac Oswégo, comprenant une rivière et le pays non encore habité. New-York, en vue de cette possibilité, a accordé des terres en 1786 pour empêcher cette délimitation. Il pense que l'abandon d'Oswégo et même de Niagara serait un léger sacrifice en compensation d'une telle frontière, strictement défensive. A entendu dire que l'île Carleton est du côté anglais de la ligne, le meilleur chenal étant au sud. Les messieurs choisis pour le Conseil législatif ont été informés de leur nomination. A lancé pour la disposition des terres de la Couronne dans le Haut-Canada une proclamation semblable à celle de Clarke pour le Bas-Canada. Rapporte que des personnes de la Pennsylvanie et du Connecticut désirent s'établir dans le Haut-Canada. Voudrait avoir des instructions sur le droit qu'ont les personnes nées dans les Etats-Unis actuels avant l'indépendance et celles nées depuis, d'obtenir les privilèges de sujets britanniques. Demande instructions sur le mode de rendre compte des revenus, dans le cas où un bureau de poste serait établi. La défaite récente de St-Clair pourrait avoir un heureux effet pour le Haut-Canada, en amenant la paix à des conditions équitables entre les Indiens et les Américains. Effet de la médiation du Roi entre eux. Nécessité d'établir une force centrale à la capitale, afin de surveiller les Indiens s'ils se montraient hostiles. Si les postes-frontière de Niagara et de Détroit sont abandonnés, il faudra prendre de nouveaux arrangements; une grosse force sera nécessaire pour protéger la colonie au berceau, et le nouveau corps devra être exercé pour répondre aux besoins du pays. Détermination de St-Clair, s'il n'eût pas été défait, d'établir de haute main un poste dans le pays indien près de Détroit, ce qui, d'après les idées européennes eût été considéré comme une très dangereuse agression. Les frais à faire pour la colonie naissante se rembourseront amplement dans quelques années. 44

27 février, Niagara. John Butler et R. Hamilton (au nom des autres magistrats) à Simcoe. Transmettent adresse, où il verra les perspectives encourageantes des districts. L'abondance de la dernière récolte a dépassé toutes leurs espérances. Les cours des plaids communs et des sessions trimestrielles remplissent leurs devoirs ordinaires; il y a peu de cas de pour suite; les magistrats sont attentifs et le peuple se conduit paisiblement. Ne pensent pas qu'il y ait d'appel, des derniers jugements de la cour des Sessions. Offres de services personnels. 131

1792.

Adresse des magistrats et autres du district de Nassau, en date du 24 février. Page 133

Mémoires signés par McTavish, Frobisher & Cie; Forsyth, Richardson & Cie; Todd, McGill & Cie; marchands pelletiers; l'un daté de Montréal 9 décembre; l'autre du 23 avril. Pages 136, 146.

8 mars, St-James. Mandat relatif au grand sceau du Haut-Canada. 37*a*

10 mars, Québec. Simcoe à Dundas (n° 5). Demande instructions sur l'autorité du surintendant général des affaires indiennes. Changements qui paraissent se produire; nécessité qu'il ait de l'influence sur les Indiens au moment actuel. Désire recevoir bientôt instructions; il est important pour la province d'acquérir des Indiens un territoire dont il envoie le plan (p. 94*a*). Le gouvernement civil, devant juger de l'opportunité de l'achat, doit agir de sa propre autorité et donner ordre directement au surintendant de mettre sa décision à exécution; le commandant en chef n'a pas à intervenir dans cette affaire. Le territoire est situé entre le lac des Esturgeons et le lac Huron. Envoie plan d'une partie du Haut-Canada comprenant ce territoire; l'été prochain sera un temps favorable pour faire l'achat. Les terres promises à Brant et à d'autres Indiens ont aussi été marquées. Il est tout à fait malheureux qu'un des premiers actes de son administration se trouve être le procès de deux Indiens, ayant des relations avec Brant, et accusés de meurtre. 90

Plan d'une partie du Haut-Canada avec indication des terrains qu'on se propose d'acheter des Indiens. 94*a*

Commission à sir John Johnson, surintendant général des affaires indiennes. 95

Extrait d'une lettre de Dundas avec la commission de sir John. 97

15 mars, Québec. Simcoe à Dundas (n° 6). A reçu réponse des magistrats de Luneburg. Le remercie de ses lettres et des Actes concernant les cours de justice. N'a pas entendu parler d'autres difficultés résultant du retard de son entrée en charge. Il est heureux que les troupes des Etats-Unis aient été désappointées dans leur tentative de s'établir dans notre voisinage. Envoie état des personnes arrivées à Oswégo pendant l'année dernière. 98

Etat du nombre de personnes venues des Etats-Unis, qui ont été inscrites à Oswégo et dirigées sur les nouveaux établissements. 100

16 mars, Whitehall. Dundas à Simcoe. Transmet copie des lettres de Grenville à Dorchester et à Hammond, au sujet des différends entre les Sauvages et les Etats-Unis. Le Roi a offert ses bons offices pour l'établissement d'une paix permanente entre eux, en proposant d'assurer aux derniers le territoire mentionné dans les lettres. Lui et Clarke devront envoyer à Hammond telle personne et tels documents qui lui paraîtront les plus propres à faire déterminer et délimiter les territoires qu'on assignera aux Sauvages. M. Givens recommandé comme porteur de la correspondance avec Hammond. McKee, à cause de ses connaissances locales, etc., devrait être envoyé à Hammond, mais si l'on ne peut obtenir ses services, il faudra choisir quelque autre personne entendue. 36

16 mars, Whitehall. Le même au même (lettre personnelle). Recommande d'employer Givens pour porter communications officielles échangées avec Hammond. 38

10 avril, Whitehall. Le même au même. Dépêches reçues. Le corps destiné pour le Haut-Canada partant en même temps que la dépêche, inutile de parler de son commandement militaire; aussitôt que les autres points auront été décidés, il en sera informé. Si les propositions de sa dernière dépêche (voir 10 mars, p. 36) peuvent être résolues heureusement, elles auront un effet considérable en assurant la paix future du Haut et du Bas-Canada. L'arrivée d'Osgoode et de Russell va le tirer d'embarras. Espère qu'ils vont arri-

1792.

ver à temps pour prévenir la nécessité de recourir à quelque mode de procédure extraordinaire. Congé d'absence à sir John Johnson. Page 42

21 avril, Philadelphie. Hammond à Simcoe. Résignation de St-Clair et nomination de Wayne au commandement de l'armée de l'Ouest, avec Morgan, Brooks, Willet et Wilkinson comme brigadiers. Wayne est l'officier le plus actif, le plus vigilant et entreprenant de l'armée américaine, mais ses talents sont purement militaires. Ses services pendant la dernière guerre ont été ceux d'un partisan plutôt que d'un général. Les forces recrutées dans les Etats de l'Est ne peuvent être prêtes à entrer en campagne avant octobre. En attendant, des détachements et des milices enrôlées pour six mois seront placés sur la frontière pour repousser les bandes errantes de Sauvages; c'est le seul service militaire qu'on puisse attendre des milices. Le désir universel de posséder les postes est probablement partagé aussi par les troupes. Il dépend du commandant en chef qu'une attaque ait lieu, et d'après le tempérament de Wayne, il semble probable qu'elle aura lieu. Le gouvernement sera sans doute prudent, mais si la tentative est faite et réussit, il ajoutera sa sanction à l'approbation du peuple. Ne veut pas créer d'alarme, mais surveillera chaque mouvement. 187

(Dans la lettre n° 10 de Simcoe du 21 juin).

28 avril, Québec. Simcoe à Dundas (n° 7). Munro, de Luneburg, a été empêché de venir à Québec par le mauvais temps. Il écrit que la proclamation et la lettre au juge McDonell ont neutralisé l'effet du bruit répandu à Montréal par les avocats qu'il n'y avait pas de loi dans le district. Emigrants en grand nombre. A exprimé sa satisfaction des mesures prises par Munro. Envoie copie de l'adresse reçue de Niagara; n'a pas eu de nouvelles de Détroit depuis son arrivée. Espère qu'aucun inconvénient ne résultera de ce qu'il lui est impossible de prendre la charge de lieutenant-gouverneur; attend la prochaine arrivée d'Osgoode et de Russell pour le faire. Inconvénient causé par le nombre restreint des conseillers exécutifs. A profité de son séjour ici pour étudier le système de disposer des terres inoccupées. Mandera à l'arpenteur général de prendre des arrangements pour faciliter l'établissement du district de Hesse en se conformant autant que possible aux instructions. Ne croit pas nécessaire, ni en principe, ni pour la défense militaire, d'élever une ville et de fortifier la passe vis-à-vis l'île au Bois blanc; Détroit ne devrait pas non plus être cédé. Les deux pays sont en état de trêve; mais la Grande-Bretagne désire avoir une paix parfaite; le gouvernement des Etats-Unis pense autrement. Pour cette raison, en cédant les forts, on ne devrait rien entreprendre de nature à trahir des soupçons, comme le ferait la construction de nouveaux forts. C'est là une question de politique. Pourquoi il est en faveur de cette politique. Il s'oppose à la création d'une ville vis-à-vis Bois-Blanc, parce que le bureau des terres de Hesse trouve dans ce projet une raison pour acheter des terres des Sauvages, et McKee déclare que ces terres leur sont tout à fait nécessaires. La situation désagréable où il se trouvait en ne pouvant agir à aucun titre militaire ni prendre le gouvernement du Haut-Canada, l'a porté à envoyer le capitaine Stevenson à New-York avec des dépêches pour que celles-ci puissent arriver plus tôt aux ministres; on ne regardait pas comme prudent l'envoi de dépêches par les Etats-Unis en la manière ordinaire, surtout à une époque où le résultat de l'engagement entre les Sauvages et les Etats-Unis était inconnu; il a, entre autres motifs, recouru à ce moyen de transmission pour que le mémoire des marchands de Montréal sur la traite des pelleteries pût être envoyé à Hammond à Philadelphie. Importance attachée par Hammond à ce mémoire. En transmet copie et copie d'un autre mémoire sur le même sujet. Les Américanis menacent d'entraver la traite avec les Sauvages contrairement aux dispo-

1792.

sitions du traité d'Utrecht, qui les regarde comme des nations libres. La violation de ce traité par la France regardée comme la cause de la guerre de 1756. Rappelle les vues de sir William Johnson sur ce sujet, exprimées dans son rapport aux Lords of Trade en 1763. Pourquoi il fait cette représentation. La traite, telle qu'exercée actuellement, est sans avantage pour le Haut-Canada ; et si un changement avait lieu, cela n'améliorerait peut-être pas les choses et pourrait même nuire à cette industrie, source de revenus dans l'avenir. La traite devrait être laissée dans le Nord-Ouest entre les mains des compagnies. Comment les Sauvages dans les parties habitées, devraient être encouragés à apporter leurs pelleteries, au lieu de laisser les traitants aller les chercher dans leurs villages. On devrait défendre de former des établissements sur les terres des Sauvages, et les Sauvages sur la Grande-Rivière et vis-à-vis de Détroit devraient être encouragés à continuer leurs chasses, dont le produit serait un moyen de trafic entre eux et les petits marchands ; cela engagerait d'autres Sauvages à suivre leur exemple et à apporter par eau leurs produits. Le Haut-Canada aurait ainsi une part de ce commerce et l'Angleterre un débouché pour ses marchandises. Comment la consommation de celles-ci peut être augmentée. Son inquiétude au sujet de la continuation de la guerre entre les Sauvages de l'Ouest et les États-Unis ; le temps de la médiation ouverte est passé. Le but du mouvement de St-Clair a été atteint et, comme le dit Washington, nous n'avons subi qu'une perte d'hommes, parce que les Sauvages n'ont pas poursuivi leur succès et détruit les forts, et ont abandonné les villages Miamis et retraité vers Détroit. Pense que les Sauvages ont fait une attaque malheureuse contre le fort Jefferson. Regrette que les Six-Nations aient envoyé une députation à Philadelphie, parce qu'aucun effort n'y sera épargné pour les engager à faire la guerre aux Sauvages de l'Ouest. Les Six-Nations ont elles-mêmes une réclamation aux terres en contestation, comme il appert du rapport de sir William Johnson de 1763, et la négociation du traité de 1768 ; et les Etats-Unis vont tenter, sans doute, de faire revivre cette ancienne affaire. Rappelle les recommandations précédentes sur la force militaire nécessaire au Haut-Canada dans les circonstances actuelles ; mais elle serait insuffisante en cas de guerre. Avantage de recevoir des clergymen et des colons loyaux du Connecticut. La demande de townships sur la ligne entre le Bas-Canada et les Etats-Unis est fondée sur l'espoir d'une émigration individuelle ; si son idée est mise à effet, l'émigration pourrait être collective. Comment en rendre publiques les conditions. Se propose d'envoyer quelqu'un aux quakers de Pennsylvanie, ayant été informé qu'ils ont l'intention de se déplacer. Difficulté, à cause de la non-arrivée du Conseil, d'annoncer le mode à suivre pour les demandes de terres de la Couronne dans le Haut-Canada. Proposera à l'Assemblée de passer un Acte pour confirmer dans la propriété de leurs terres les loyalistes qui ont eu une promesse ou un certificat d'une autorité compétente ; cela épargnera des frais à ces braves colons, des tracasseries aux fonctionnaires, et servira à jeter les bases de la colonie. Nécessité d'une monnaie ; a recommandé d'avoir une monnaie de cuivre ; recommande maintenant la frappe de six-pences (£500 de chaque espèce) ; cela serait d'une grande utilité. La question de l'éducation supérieure est encore d'une plus grande importance ; l'éducation inférieure, étant moins coûteuse, pourra en attendant, être procurée par les parents et plus tard par des dotations de terres ; mais la supérieure devra venir de la libéralité du gouvernement britannique ; l'instruction coûtant très peu aux Etats-Unis, les familles aisées du Haut-Canada y enverront leurs enfants, ce qui tendrait à pervertir leurs principes britanniques. Il propose d'établir : deux instituteurs à Kingston et Niagara, au salaire de £100 par année ; une université, avec un chef et des professeurs dans la capitale ; tous devraient appartenir à

1792.

l'Eglise d'Angleterre, et, à l'exception du professeur de médecine, être des clergymen. On pourrait assigner des rectories, au lieu de salaires, avec d'autres moyens indiqués pour diminuer la dépense. Attend avec impatience les prochaines dépêches, pour pouvoir se rendre dans le Haut-Canada. La convenance des lieux déjà recommandés pour des établissements, surtout Toronto, la capitale sur la rivière La Tranche, et le voisinage de Long-Point. Considérations sur le choix de ces lieux. Se propose de réunir les Chambres près de Niagara, ce qui est le point le plus central pour ces différents établissements. Page 104

5 mai, Whitehall. Dundas à Simcoe et Clarke. Envoie copie des lettres à Hammond au sujet de l'intention de Sa Majesté d'offrir ses bons offices pour concilier les Etats américains et les Sauvages. 88

26 mai, Québec. Simcoe à Dundas (n° 8). Envoie plan de la communication entre les lacs Ontario et Huron, dans le voisinage de laquelle est une source salée dont a parlé John Collins. A envoyé une personne compétente pour analyser l'eau de cette source; elle aura beaucoup de valeur quand même elle serait loin d'avoir toute la qualité que lui suppose Collins. Le Dr North surveillera l'analyse. Grande valeur du sel à cause de l'augmentation de sa consommation, nécessaire pour la vie animale à cette distance des influences salines de l'Océan. Coût du transport, etc. Autres avantages à attendre de la production du sel. 165

Plan mentionné. 167*a*.

Remarques de John Collins. 167*b*.

26 mai, Québec. Simcoe à King. Envoie clef d'une lettre chiffrée à Nepean. 168

28 mai, Québec. Le même à Dundas (n° 9). Dépêche reçue avec incluses. C'est première dépêche qu'il reçoit du ministère depuis son départ de l'Angleterre. Est aise qu'il ait envoyé à Hammond une communication qui pourra être utile; sera heureux si la paix sur les frontières du Haut-Canada est établie d'après les principes adoptés par le ministère, mais craint que le Congrès ne veuille pas les accepter, même s'il lui était possible de les exécuter. Plusieurs soutiennent que les pouvoirs fédératifs du Congrès ne lui permettent point d'intervenir dans la juridiction territoriale des Etats séparés. A dernièrement informé Hammond que le Vermont aurait peu de difficulté à obtenir une extension de territoire à l'ouest, vu que le peuple de la cité de New-York craint qu'un agrandissement de ce côté-là ne donne un tel ascendant à Albany que l'Etat la choisisse pour sa capitale. La démolition d'Oswégo pourrait assurer une révision de la frontière qui nous mettrait en possession du Genesee, dont le produit des terres serait très avantageux au Haut-Canada; en cas d'hostilités, nous y aurions des magasins très accessibles et défendables. New-York n'admettra point que ces terres retournent aux Sauvages; la Nouvelle-Angleterre non plus, qui les a vendues. Arrivée des transports *John* et *Betsey* avec partie des Queen's Rangers. Attend avec hâte le juge en chef Osgoode. 169.

9 juin, Whitehall. Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Le renvoie à lettres précédentes pour informations concernant les frontières entre les Etats américains et les Sauvages, et entre le Haut et le Bas-Canada. Pense que la détermination des priviléges à accorder aux personnes venant des Etats-Unis doit faire l'objet d'un bill provincial. Tout bill relatif à l'établissement d'un bureau de poste devrait être réservé à la sanction royale, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le discuter à présent. Préparera pour l'office de surintendant général des affaires des Sauvages un warrant qui réponde à l'objet en vue. Simcoe pourra consulter avec sir John Johnson. 101

20 juin, Whitehall. Le même au même. Envoie deux rapports de lord Dorchester concernant les loyalistes qui désirent s'établir dans le Haut-Canada, en faveur desquels on a pris des mesures d'assistance, et contenant le détail

1792.

des approvisionnements et des instruments d'agriculture à leur fournir. Ils doivent recevoir les quantités de terre indiquées. Page 163

21 juin, Montréal. Simcoe à Dundas (n° 10). Dépêches reçues. La prompte arrivée des Queen's Rangers lui a permis d'exercer l'autorité militaire, ce qu'il ne pouvait faire auparavant. Le corps de marine sur les lacs supérieurs devrait être placé sans son autorité, et les commissions des officiers délivrées par le gouverneur civil du Haut-Canada; comme c'est une force provinciale, elle sera aussitôt que possible entretenue par la province. Réitère sa demande que l'on nomme le capitaine Stevenson aide-quartier-maître général; aussi demande une compagnie d'ouvriers militaires à cause de l'économie qui en résultera. Raisons pourquoi un autre régiment devrait être envoyé dans le Haut-Canada, où sa présence immédiate pourrait empêcher la guerre; demande aussi un bon équipage d'artillerie de campagne. Une lettre de Hammond le confirme dans son idée que Washington Mifflin, qui gouverne Philadelphie, et Lee, gouverneur de la Virginie, supporteraient Wayne avec zèle s'il attaquait les postes, ce que l'on regarde généralement comme nécessaire au succès de la guerre contre les Sauvages; et si le commandant dans une telle guerre réussissait, il se poserait comme le successeur de Washington. Il (Simcoe) s'abstiendra prudemment de donner aux Etats-Unis aucun motif de guerre avec la Grande-Bretagne; mais il connaît trop bien les chefs aux Etats-Unis pour croire que la conduite la plus réservée puisse faire éviter la guerre, si elle est nécessaire pour les maintenir au pouvoir. Espère un règlement de la frontière avec les Sauvages. L'arrivée d'Osgoode et de Russell l'a tiré d'embarras. La défaite de St-Clair l'a dispensé d'avoir recours à des mesures extraordinaires pour parer aux difficultés de sa situation. Demande le pouvoir de nommer des conseillers *pro tempore* dans le cas de vacances par décès ou autre cause. Terres pour les Sauvages. Le juge en chef parti pour Kingston; le suivra demain. Shank avec la première division des Queen's Rangers est déjà à Kingston. Dans la liste de fonctionnaires votée par le Parlement, aucun salaire n'est indiqué pour l'arpenteur général; importance de sa fonction qui exige des connaissances professionnelles et une grande intégrité; craint que l'emploi de personnes incompétentes n'ait de pernicieux effets; mode de payer les arpenteurs-adjoints. Nécessité de donner un salaire suffisant à une personne compétente chargée du service. N'a personne ici à recommander. 178

Proposition de McKee à Hammond concernant la frontière envoyée à Hammond; observations par Simcoe sur la conservation de Détroit comme équivalent du pays de Genesee, aussi envoyées à Hammond (Incluses dans le n° 10 du 21 juin). 191–192

12 juillet, Whitehall. Dundas à Simcoe. Lettre (n° 7) reçue et soumise au roi. Un ou deux membres à ajouter au conseil et à choisir par miles principaux Canadiens de Détroit. Il transmettra les noms de trois ou quatre très aptes à remplir la fonction. Lui est obligé de ce qu'il a transmis à Hammond des informations précieuses sur le commerce. Résultat favorable qu'aurait une intervention heureuse du roi entre les Etats-Unis et les Sauvages; ou n'aurait plus à rechercher quelle serait la meilleure situation pour des postes. Si ses idées (à Simcoe) étaient suivies, les Sauvages pourraient conserver la partie de la traite qui convient le mieux à leurs habitudes. A des doutes sur les avantages de la grande émigration qu'il attend; une pareille émigration est un effet, non une cause de la prospérité. Manque de contrôle sur une population sans attache au sol; le respect des lois doit s'étendre à mesure qui se développe régulièrement la population. Ne désire pas entraver l'émigration, mais les colons viennent d'eux-mêmes en nombre suffisant, sans que l'on cherche à les embaucher ou attirer. S'ils trouvent le bonheur et le confort, d'autres les suivront. Vouloir que le

1792.

gouvernement se charge de diriger l'émigration, c'est attendre de lui une chose tout à fait opposée à sa politique. Des mesures seront prises pour arrêter l'émigration de la Grande-Bretagne, mais on doit espérer que ceux qui en partent viendront s'établir dans les colonies. Droits d'actes de concession à fixer par le conseil. Quant aux écoles et à une université, il pense que les premières suffiront pendant quelque temps. Une des écoles, au moins, devrait être de premier ordre ; et lorsque la province aura pris des mesures pour établir un séminaire que Sa Majesté juge digne de son approbation, c'est avec plaisir qu'il apprendra que son désir est d'étendre ses royales bontés sur la nouvelle institution. Page 172

15 août, Whitehall. Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Espère que la source salée donnera le résultat attendu. Les négociations des Etats-Unis avec les Sauvages ne sont pas favorables à l'interposition projetée, quoiqu'elle ait été conçue dans les dispositions les plus libérales. Désire avoir rapport du secrétaire de la guerre avant de se former une opinion sur la nomination d'un quartier-maître général. Les dispositions pacifiques du pays envers les nations étrangères et les réductions de dépenses sont de fortes objections contre l'augmentation des établissements militaires ou maritimes, où cela n'est pas absolument nécessaire. Deux régiments ont été rappelés de la Nouvelle-Ecosse et ne seront pas été remplacés. On veut que l'arpenteur général du Bas-Canada remplisse la même fonction dans le Haut-Canada, mais sans salaire additionnel. 194

20 août, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 11). Enverra à Hammond les informations qui peuvent lui être utiles. Envoie copie de la proclamation établissant les divisions de la province. Le rôle de milice a été choisi pour la répartition de la représentation. Les cours de justice et les magistrats actuels continuent leurs fonctions en attendant. Nombreuse émigration attendue ; a promis aux quakers l'exemption du service militaire. A décidé de baraquer les Queen's Rangers au nouveau débarcadère sur le Niagara ; occupera au printemps un poste près de Long-Point, et un autre à Toronto pour s'établir sur la rivière La Tranche. 197

Proclamation divisant le Haut-Canada en comtés, etc. 199

27 septembre, Niagara. Simcoe à Dundas. Congé d'absence au juge Powell. Contredit les rapports sur sa loyauté, basés sur un faux atroce. Sa conduite a été celle qui convient à sa position. 217

6 décembre, Whitehall. Dundas à Simcoe. Dépêches reçues. Aucun moyen ne sera négligé pour obtenir une délimitation finale de la frontière entre les possessions de Sa Majesté et les Etats-Unis. Soins à prendre pour éviter tout mécontentement dans un temps où des propositions visant un objet si désirable vont probablement être présentées. 219

Pas de date. Mémorandum par Simcoe sur le rang qui pourrait être donné au capitaine Stevenson et au lieutenant Spencer, deux membres de l'état-major du Haut-Canada. 335

Estimation de la dépense pour deux compagnies d'infanterie, de 200 hommes chacune. 337

Quelques sujets qui doivent appeler l'attention des nouveaux colons dans le Haut-Canada. 338

État de paie du corps de fantassins du colonel Simcoe pour 1792. 339

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792-1793.

Q. 279—1.

1792.
30 août, Navy-Hall. Simcoe à McKee. Qu'il est désirable que les Sauvages qui vont se réunir de toutes les parties du Canada sollicitent spontanément le roi d'offrir ses bons offices pour arrêter des termes de conciliation avec les Etats-Unis. Il faudra faire comprendre aux Sauvages que le roi est neutre et n'approuvera aucun mouvement hostile de leur part. Sans cela, la médiation offerte aurait l'apparence de l'être sans avoir été demandée de part ni d'autre, tandis que se rendre aux sollicitations des Sauvages serait simplement accéder aux vœux de nations qui leur sont alliées (aux Anglais). Comme les Sauvages ne peuvent se procurer de copies des traités, si ce n'est par les Etats-Unis, partie intéressée, ou par la Grande-Bretagne, qui n'a qu'un intérêt général à prévenir une guerre, les Sauvages pourraient convenablement s'adresser à la cour britannique pour obtenir des copies de leurs anciens traités et actes de cession, afin d'établir quels étaient les droits des Anglais avant la reconnaissance de l'indépendance, et des copies des traités subséquents à cet événement. Envoie un extrait d'une lettre de sir William Johnson au bureau du commerce de 1763; une comparaison de cet extrait avec le traité du fort Stanwix, de 1768, montre que ni les Sauvages canadiens ni les Six-Nations n'ont vendu de terres aux Etats-Unis. Des spéculateurs ont vendu ces terres, prétendant les avoir achetées des Etats-Unis, mais les Sauvages ne reconnaissent point en avoir fait la vente. Envoie aussi lettre de Knox à Brant, au sujet des droits des Sauvages dans le territoire de l'Ouest, et autres titres donnant aux Sauvages droit d'invoquer la médiation du roi. Ce qui pourra être fait au conseil qui doit se tenir à Buffalo-Creek. Bunbury, qui porte cette dépêche, donnera d'autres détails. Page 13

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

27 septembre, Niagara. Le même à Hammond. L'approuve de ne pas avoir encore offert sa médiation entre les Sauvages et les Etats-Unis. Effet d'une autre défaite de St-Clair et du transfert des postes pour assurer une bonne frontière. Considérations sur l'opportunité d'établir aux postes et sur les lacs des forces militaires et navales limitées. Les bâtiments sur les lacs sont nécessaires pour le transport des marchandises et des munitions. Il recommande plutôt pour ces raisons d'augmenter que de réduire la force navale. Moyens de communication pour les traitants de fourrures, et passage libre au Mississipi; la rivière Wisconsin est la plus propre pour cet objet. On devrait insister sur les stipulations du traité d'Utrecht, qui n'ont pas été modifiées. L'Angleterre va perdre le commerce des pelleteries de Détroit, mais les Etats ne peuvent s'attendre à obtenir celui du Nord-Ouest. Autres observations sur les Sauvages et sur l'abandon des postes. 21

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

6 octobre, Québec. J. F. Holland à Simcoe. Transmet sa proposition d'explorer les pays du Nord-Ouest situés entre le lac des Esclaves, vers le 60e degré de latitude et le 140e de longitude, et la ligne de la côte traversée par Cook. Raisons de sa proposition; avantages, etc. 207

Propositions. 213

(Dans la lettre de Simcoe n° 12 du 23 novembre.)

9 octobre, Glaise. Relation de ce qui s'est passé à un conseil de Sauvages (les noms sont donnés) tenu à la rivière Glaise du 30 septembre à date. 31

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

23 octobre, Fort-Erié. Relation de William Johnson, interprète au conseil des Sauvages. 62

Carte du Saint-Laurent de l'extrémité orientale du lac Ontario aux Cascades. 71*a*

(Dans la lettre de Simcoe du 4 novembre.)

1792.

4 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas. Dépêches reçues. A fait tout en son pouvoir pour aider les loyalistes et a envoyé Stevenson dans ce but à Kingston. Ils n'y sont arrivés que le 3 octobre, et ont été installés aussi bien que possible ; plusieurs ont préféré se rendre sur leurs terres. Les vaisseaux du roi devaient aller à Kingston pour transporter à Toronto ceux qui auraient voulu s'y fixer, s'il y en avait eu un nombre suffisant. Bien peu ont voulu aller si loin des établissements. La plupart s'étaient rendus sur les terres non concédées dans le voisinage de Kingston, terres que l'arpenteur général a reçu ordre de diviser. Désappointement sur le résultat des recherches au sujet de la source salée. Genesee offre de vendre le sel un dollar le boisseau ; celui venant de Québec en coûte trois. Valeur des sources déjà exploitées entre Niagara et la tête des lacs. Reconnaît la convenance de diminuer tous les services permanents ; mais insiste sur l'établissement d'une force militaire. Si la question indienne était réglée ainsi que les différends avec les Américains, une augmentation de la force ne serait pas nécessaire, bien qu'elle fût utile. Une compagnie d'ouvriers militaires est toutefois absolument indispensable. Comme gouverneur du Haut-Canada, il a donné des commissions aux officiers du département naval. Ne demande pas une plus forte dépense pour ce service, mais lui et l'aide-quartier-maître général doivent exercer tout le contrôle. Il faudrait un code militaire naval pour la discipline de ce service ; comment le recruter pour avoir d'autres marins que les rebuts de la marine marchande. Proposera un bill de milice à la prochaine session. A nommé un adjudant général, officier indispensable pour le commandement du corps. Espère que des armes seront fournies à la milice ; les Macdonell, de Glengary, ont demandé des sabres. Les Queen's Rangers sont baraqués au débarcadère, maintenant Queenstown. M. Street a réclamé le droit au terrain, mais il a été rendu jugement en faveur de la couronne. Question des réserves, dont plusieurs sont occupées par des particuliers. A nommé un surintendant de ces réserves, et transmettra un rapport spécial rédigé par le lieutenant Smith, du 5e régiment. Résignation de M. Robinson comme conseiller exécutif et législatif ; inconvénient résultant du petit nombre des conseillers ; recommande le capitaine-lieutenant Æneas Shaw et McGill, commissaire. Le capitaine Stevenson est chargé de porter cette lettre. Envoie copie de la correspondance relative aux affaires indiennes et une carte du Saint-Laurent. Page 1

4 novembre, Navy-Hall. Le même au même. Envoie journaux de l'assemblée et du conseil. A constaté que le sentiment du pays est contre l'élection d'officiers à demi-paie et pour les hommes qui dînent en commun avec leurs serviteurs. A pu assurer à Kingston l'élection de M. White, procureur général. Le lieutenant Smith a aussi été élu à cause des services qu'il a rendus comme secrétaire du bureau des terres. La composition des deux chambres. Les membres de l'assemblée se sont montrés actifs et zélés pour certaines mesures qui ont bientôt paru inopportunes ou futiles. La libéralité excessive avec laquelle ils ont pourvu aux salaires des fonctionnaires de la chambre ; les dépenses du conseil ne peuvent être moindres. Bill proposé pour la construction de cours et de prisons. Bill imposant à cette fin une taxe sur les spiritueux, pour prélever un revenu de £1,500. Rejet d'une proposition d'établir une taxe de comté applicable aux dépenses des comtés, à cause de l'objection que cela empêcherait l'émigration ; tous les arguments ont été inutiles, les membres étant tous des tenanciers. Le bill imposant un droit sur les spiritueux a été rejeté, par la raison surtout qu'il provoquerait des représailles de la part de l'autre province. Le conseil, prudent et modéré, exercera un contrôle salutaire sur les mesures qui auront été adoptées hâtivement. Le rejet du bill imposant une taxe sur le rhum a

1792.

causé dans l'assemblée un mécontentement qui s'est bientôt apaisé. Les membres tiennent au principe électif pour les affaires des villes. Bill sur ce sujet différé. Bill pour valider les mariages irréguliers : mesure à laquelle le conseil donne tout son intérêt. Un projet mal digéré a été retiré sur la promesse qu'un bill serait soumis à la considération du gouvernement. En somme, n'a pas raison de ne pas être satisfait de la disposition et de la conduite de l'assemblée. La division de la province en comtés est nécessaire pour établir une base certaine de représentation dans un pays où il n'existe pas encore de village, et aussi pour unir et fusionner les différents districts qui semblent avoir des intérêts distincts. Afin de favoriser la création d'une aristocratie, il a nommé des lieutenants dans les comtés populeux, et leur a confié le pouvoir de recommandation pour la milice et les magistrats comme en Angleterre. Ne sait sur quoi établir une taxe. Espère que les réserves rendront dans quelques années un beau revenu. Page 79

Journaux de l'assemblée législative du 17 septembre au 15 octobre. 87

Journaux du conseil législatif pour la même période. 135

5 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Nepean, Demande tableaux de droits d'actes ; l'un pour les concessions de terres; l'autre pour les fonctionnaires. Réquisitions de papeterie; le haut prix de cet article. Demande matériaux nécessaires pour exploiter une source salée dans le voisinage. 72

Réquisition de papeterie pour le département de l'arpenteur général. 74

Id. pour le bureau de l'imprimerie gouvernemental du Haut-Canada. 76

Réquisitions de divers articles nécessaires pour l'exploitation des sources salées près de Burlington-Bay. 77

6 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas. Nécessité d'un bill pour rendre valides les mariages contractés dans le Haut-Canada et pour y pourvoir à l'avenir. Transmet un bill rédigé par le juge en chef Osgoode, et un rapport sur ce sujet présenté par M. Cartwright. Appelle avec sollicitude l'attention du ministère sur l'état ecclésiastique de la province, qui ne peut être réglé, faute d'un évêque. La distance à laquelle se trouve l'évêque de la Nouvelle-Ecosse fait qu'il est moins praticable de s'adresser à lui qu'aux évêques d'Angleterre et d'Irlande, et d'un autre côté les ministres ordonnés par les évêques des Etats-Unis n'ont pas la faculté d'exercer le ministère dans le Haut-Canada. Cela fournirait l'occasion d'introduire des sectaires hostiles à la constitution britannique. Reconnaît la nécessité de l'économie, mais il faut avant tout former le peuple aux coutumes et aux principes britanniques. La pauvreté des nouveaux émigrants ne leur permet pas de pourvoir à l'entretien de leurs ministres. Comment le gouvernement pourrait, en attendant, soutenir le clergé par des octrois de terre dans les différents townships. Cela pourrait porter les fils de braves colons à rechercher l'ordination. Le bon effet que pourra avoir l'extension de l'influence du clergé protestant. 169

Rapport par Richard Cartwright, junior, sur le sujet du mariage, et sur l'état de l'Eglise d'Angleterre en Haut-Canada. 174

17 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Hammond. Espère qu'il a reçu des mains de Givens les lettres et incluses contenant le résultat des conseils indiens à Miamis. Littlehales porte les discours qui ont été faits par les Sauvages à Buffalo-Creek, où il était présent pour recevoir le message des Sauvages de l'Ouest qui va être transmis au Congrès. Désire connaître son opinion sur la réponse à envoyer aux Sauvages, anciens alliés et amis vrais, qui disent qu'ils regarderont un refus de sa part (de Simcoe) de se rendre à Sandusky comme une preuve que les Anglais ne veulent point la paix. 205

(Dans la lettre n° 12 de Simcoe du 23 novembre.)

23 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 12.) A rempli le blanc dans la liste envoyée des conseillers exécutifs et législatifs avec le nom de James Baby. Son caractère, etc., il a pris son siège et a rendu de très bons services dans les deux

1792.

conseils. Renvoie à sa lettre du 5 novembre recommandant quelqu'un pour le siège devenu vacant par la résignation de Robertson. (Voir 4 novembre p. 9.) Difficulté de trouver des hommes propres à la fonction. Le juge en chef croit qu'il faudrait fixer un quorum pour le conseil, les instructions ne mentionnant point de nombre. Au sujet de l'émigration, il n'a jamais recommandé de donner aux gens des Etats-Unis un encouragement qui pût offenser leur gouvernement; mais il doit faire observer, pour ce qui est du peuplement en général, que sans une population importante, la province ne pourra, d'ici à longtemps, payer ses dépenses, tandis qu'avec une population rapidement croissante, elle pourra bientôt se suffire à elle-même. Enonce longuement ses raisons et ses propositions. A accordé des townships seulement à ceux qui amèneraient des colons. Le tableau des droits de concessions qui a été adopté est celui en usage dans la Nouvelle-Ecosse. Réfère à ses dernières lettres sur les sujets de la religion et de l'instruction publique. Envoie rapport des délibérations des Six Nations à Buffalo-Creek, confirmant les décisions du conseil uni des Sauvages à la rivière Miamis. Envoie aussi copie d'une lettre à Hammond sur le sujet. Littlehales, qui a assisté au conseil, s'est offert pour porter les dépêches à Hammond; son offre acceptée. N'a aucune raison de changer l'opinion qu'il a exprimée avant de partir d'Angleterre. Envoie propositions de Holland, fils de l'arpenteur général, pour l'exploration du pays du Nord-Ouest. Page 181

Délibérations d'un conseil des Six-Nations, tenu à Buffalo-Creek, le 13 novembre. 191

novembre, Navy-Hall. Simcoe à King. Transmet copie du discours prononcé par lui à la prorogation de la législature. 217

1793.

1er avril, Navy-Hall. Le même à Dundas (?) Demande que parmi les présents pour les Sauvages on envoie quelques drapeaux aux armes du Haut-Canada. Envoie et recommande la requête du village Mohawk "*fer a communion plate.*" Demande aussi 200 médailles d'argent aux armes du Haut-Canada. 225

21 avril, Navy-Hall. Le même au même (n° 14.) Dépêches reçues. Ayant appris d'Hammond qu'une rupture allait probablement avoir lieu entre la Grande-Bretagne et la France, a envoyé le lieutenant Talbot à Philadelphie pour attendre les nouvelles d'Europe. A reçu, avant le retour de Talbot, le discours de lord Grenville, qui ne laisse pas de doute sur la guerre, et qui lui a fait prévoir le meurtre atroce du roi de France. Le moyen le plus expéditif d'envoyer les communications. 228

24 avril, Whitehall. Dundas à Simcoe. Lui envoie cette lettre par Powell. Appréciation favorable de son caractère et de sa conduite. 218

2 mai, Whitehall. Le même au même (No 1). Dépêches reçues et présentées au roi. Ne tardera pas à mettre à exécution celles de ses propositions qui sont acceptables. Reconnaît l'utilité d'envoyer des ouvriers militaires dans le Haut-Canada. Envoie des hommes et ustensiles pour exploiter les sources salées. Le département naval devrait être sous le contrôle du lieutenant-gouverneur et de l'aide-quartier-maître général, Désire beaucoup recevoir les plans des townships, et espère que l'on a choisi avec soin les terres pour l'Eglise et la couronne, conformément à l'Acte. Shaw sera nommé pour succéder à Robinson dans le conseil; on n'a pas l'intention d'augmenter le nombre des membres. Instructions à McKee approuvées. Son voyage à Sandusky pourra avoir des avantages, à moins qu'il ne survienne quelque chose qui rende la visite inopportune. Représenter à Hammond, dans des termes qui puissent faire le sujet d'une communication officielle, le mal qui résulte de la continuation des hostilités entre les Etats-Unis et les sauvages. On a en vue la création d'un siège épiscopal en Canada. N'a pas de doute que les différentes

1793.

branches de la législature agiront bientôt de concert. Difficulté de s'arrêter sur les articles à taxer dans une province nouvelle comme le Haut-Canada; ne voit pas d'objection à une minime taxe de comté sur les terres; elle ne s'appliquerait pas aux terres non cultivées, mais seulement à celles cultivées depuis un certain nombre d'années. Nomination de Baby approuvée. Croit devoir accéder à la proposition de Holland pour l'exploration du Nord-Ouest; quand il sera informé du temps fixé pour l'exploration, fera transmettre des instruments. Page 219

27 mai, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (répétition du n° 14). A reçu dépêche ordonnant publication de la déclaration de guerre par la France, et aussi copie du discours du roi au parlement. Les commissaires des Etats-Unis chargés de rétablir la paix avec les sauvages américains sont ici; on leur a dit que les sauvages ne pourraient pas s'assembler vers le 1er juin, de sorte que les commissaires ne se rendront pas à présent à Sandusky. La législature de la province se réunit demain. 230

17 juin, Navy-Hall. Le même au même (n° 15). Dépêches reçues avec copie d'une lettre à Beckwith. Les Etats-Unis varieront dans le dessein d'amener une guerre suivant que les affaires en Europe seront favorables ou contraires à la Grande-Bretagne. N'a qu'une opinion sur les vues de Washington et sur le but des chefs, qui est d'entretenir le préjugé populaire. Il sera difficile d'agir de façon à ne pas perdre l'affection des sauvages et à ne pas donner au gouvernement des Etats-Unis un prétexte de commencer les hostilités en Canada, ce qui, il en est convaincu, est l'intention de leurs chefs. Est content que Wayne ait descendu l'Ohio jusqu'au fort Washington. Prendra poste avec les Queen's Rangers à Toronto (York). A reçu lettres sur les affaires de France. Envoie la *Gazette* contenant son discours d'ouverture de la session. Les commissaires des Etats-Unis sont encore à Navy-Hall; ils n'attendent probablement que l'arrivée d'un exprès de Philadelphie pour se rendre à leur destination. Discours à la législature. 232-235

12 juillet, Whitehall. King à Simcoe. Envoie rapport sur le bill pour valider certains mariages contractés dans le Haut-Canada. 227

31 août, Whitehall. Dundas au même (n° 1) (La lettre du 2 mai a aussi été numérotée du chiffre 1).

Dépêches reçues et soumises au roi. Vigilance de Simcoe appréciée. Rien ne doit être fait dans les provinces dont on puisse se servir pour influencer l'opinion publique contre la Grande-Bretagne. Une guerre avec l'Angleterre serait ruineuse pour les Etats américains; il ne peut donc se persuader que leurs chefs aient une telle guerre en vue. Voit avec satisfaction l'attachement loyal de la législature du Haut-Canada au roi et à la constitution et l'attention qu'elle porte à la question de la milice. C'est une mesure de préparation intérieure et de défense. Compte qu'il (Simcoe) secondera l'action de la Législature en vue de faire de la milice une force efficace et bien organisée. 249

2 octobre, Whitehall. Le même au même (n° 2). Au sujet des réquisitions apportées par Stevenson, désire qu'il (Simcoe) s'adresse au commandant en chef à Québec, 1. Pour tel approvisionnement d'artillerie qui pourra être disponible; 2. Pour des ouvriers militaires. 3. La fonction de M. McGill comme commissaire des munitions et provisions s'étend aux deux provinces, de sorte que la division ne l'affecte pas. 4. M. Small ayant depuis longtemps été nommé greffier du conseil exécutif, la demande en faveur de Littlehales n'est pas admissible. 5. Renvoie à ses lettres précédentes au sujet d'un arpenteur général. 6. Il est à propos d'encourager les clergymen honnêtes et de bons principes. Pour le présent ils doivent compter sur la dîme pour leur entretien. 7. Doute de l'opportunité d'établir des étrangers à Détroit ou en d'autres lieux au sujet desquels il y aurait incertitude sur la question de leur situation en deçà de la frontière. 8. Il ne

1793.

peut y avoir de doute que les colons de Détroit sont sujets aux lois de la province (du Haut-Canada). 9. Rien ne peut être fait pour les colons reconnus n'être pas des loyalistes *bona fide*. 10. Sa proposition au sujet de l'île Carleton sera considérée, quand il s'agira de délimiter finalement la frontière ; en attendant, il vaut mieux ne discuter ces points que le moins possible. 11. Difficulté d'établir un port pour le Haut-Canada. Comment diriger le commerce d'exportation. Si les établissements se portent à l'ouest, le débouché pour les produits paraîtrait être le Mississipi. 12. Le roi et le parlement sont les arbitres entre les deux provinces, maintenant séparées et indépendantes l'une de l'autre. Mieux vaut accepter les arrangements de bonne volonté que de spéculer sur des changements hâtifs et prématurés. 13. Son opinion sur la douane est exprimée en même temps que celle sur le port. 14. Aucune raison n'est donnée pour la réquisition militaire. Le colonel Gordon du 26e est plus ancien que lui, de même que le prince Edouard. A parlé dans une lettre précédente du sujet d'une nouvelle frontière. 16. Les opinions que se sont formées les colons du Haut-Canada ne sont en rien fondées sur des déclarations du gouvernement. Les observations qui suivent l'exposé tendent fortement aux hostilités avec l'Amérique, et sont plutôt dans le sens qu'à l'encontre des vues de ceux qui, aux Etats-Unis, désirent entraîner les deux pays dans une guerre. Désapprobation de tout ce qui a cette tendance. 17. Les remarques sur la navigation du Mississipi suggèrent d'utiles observations. 18. A communiqué ses vues à Dorchester ; si les matelots sont engagés comme soldats ils tombent sous l'empire du Mutiny Bill. 19. Il sera avantageux de favoriser l'admission des fils des clergymen canadiens dans l'armée. 20. Mentionner à lord Dorchester en quoi le mode de construction des navires sur les lacs est défectueux. Il (Simcoe) devrait être en cela assisté par une personne connaissant bien l'architecture navale et la mécanique ; recommandera le capitaine Schank. 21. Le code militaire naval et les règlements militaires pour les forces provinciales devraient être faits par les législatures provinciales. 22. Donner tout encouragement raisonnable aux Quakers; mais les exempter de la taxe créérait du mécontentement chez les autres colons. Donner une interprétation libérale à l'affirmation d'un quaker; doute que, même par là, un quaker puisse devenir conseiller législatif; cela lui imposerait l'obligation de " défendre Sa Majesté de tout son pouvoir contre toute tentative de trahison," etc., c'est-à-dire par le service personnel et par la force, ce qui est contraire aux principes de sa religion. 23. L'une des principales raisons que l'on a de fixer la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, est de prévenir toute vente de territoire par les Sauvages afin qu'aucune partie de la zone à laisser entre les deux pays ne soit jamais occupée, ou ne vienne jamais en la possession de l'un ou de l'autre pays. 24. S'adresser à lord Dorchester pour la nomination d'un aide-quartier-maître général, qui paraît très nécessaire pour le Haut-Canada. Page 251

La lettre précédente répond catégoriquement aux propositions du capitaine Stevenson. Copie des propositions envoyée à Simcoe avec la lettre. 264

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1792–1793.

Q. 279—2.

1793.

4 août, Portsmouth. Réponses de lord Dorchester aux réquisitions pour le Haut-Canada, soumises à Dundas (Voir Q. 279-1, p. 264). page 276

22 août, York. Simcoe à King (La lettre est datée de "York ci-devant Toronto, Haut-Canada") A reçu copie du message de Sa Majesté au parlement et la lettre mentionnant le vote par la Chambre des Communes de £6.700 pour l'établissement civil du Haut-Canada, avec les estimations sur lesquelles le vote a été basé. Est surpris qu'il y ait de la difficulté à régler les droits de patentes de terres dans la province. Lors de la création du Nouveau Brunswick, les droits usités dans la Nouvelle-Ecosse y ont été adoptés; a demandé à Wentworth d'envoyer le tableau à Dundas, pour qu'il (Simcoe) soit autorisé à établir ces droits, à moins qu'ils ne soient trouvés inapplicables dans le Haut-Canada. On a promis des terres aux loyalistes sans paiement de droits d'actes, mais les fonctionnaires qui fournissent le papier ou le parchemin doivent être remboursés du prix de cette fourniture. Tous les autres concessionnaires de terres devraient être tenus de payer un droit d'acte. Dorchester et Haldimand s'y sont refusés. Il (Simcoe) diffère d'opinion avec eux. Désire décision immédiate, vu que Hamilton se vante de pouvoir faire adopter un bill pour exempter de droits tous le détenteurs de terres. 280

22 août, Fort-du-Rapide. McKee à Simcoe. Déçu dans l'espérance du maintien de la paix entre les Sauvages et les Etats-Unis, les commissaires s'étant retirés sur la demande positive de l'Ohio pour frontière. Différence d'opinions entre les Six-Nations et les autres Sauvages au sujet de la frontière. Ses efforts sans succès pour arriver à une entente. Talbot, porteur de cette lettre, donnera des détails sur la conduite tenue par les commissaires envers les Sauvages, avant la conférence. L'aveu par les Etats-Unis que les Sauvages possèdent le sol, a convaincu ceux-ci de la fausseté du rapport propagé que la Grande-Bretagne avait cédé leurs terres au traité de paix. Les nations qui n'ont pas vendu leurs domaines peuvent maintenant en jouir en paix, et ils formeront une barrière entre les possessions britanniques et les Etats-Unis. Il n'a employé aucune influence indue pour empêcher la paix, mais il ne s'attend pas moins à être blâmé par les malveillants pour les opinions qu'ont exprimées les Sauvages. 540

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)

23 août, York. Simcoe à Dundas, (n°16). Dépêches reçues. Nouvelles reçues des succès de l'Europe contre l'agression des Français. Est heureux de voir que des mesures pour le bien de la province vont être prises en considération. L'économie pour l'Etat que produiront les ouvriers militaires se reconnaîtra au moindre examen. Espère que les sources salées fourniront le sel nécessaire au pays, et que Dorchester placera le département naval sous son contrôle (à lui Simcoe). Des plans préparés par l'arpenteur général seront transmis. Le capitaine Shaw a été informé de sa nomination au conseil exécutif. Le quorum des résidents pour le conseil pourrait être augmenté par la suppression temporaire du bureau du solliciteur général et par l'emploi du salaire de cette fonction à l'augmentation du conseil. Hammond a sans doute fait rapport sur l'état des affaires indiennes, et annoncé que les Etats-Unis ont repoussé la requête de la confédération indienne demandant que les officiers du roi puissent servir de médiateurs aux conférences qui se tiendront à Sandusky. A agi de concert avec Hammond. Est faché d'apprendre que les parties n'en viendront probablement pas à un accommodement. Le contentement qu'il aurait de voir s'établir dans le Haut-Canada un évêque protestant de l'Eglise d'Angle-

1793.

terre. Envoie les adresses des deux chambres de la législature; n'a pas encore reçu une copie authentique des Actes passés, vu l'absence du juge en chef et du procureur général, qui sont en tournée. Transmettra ces Actes avec ses observations. Informera Holland que sa proposition d'explorer le Nord-Ouest est approuvée. Le levé de la communication entre les lacs Ontario et Sinclair (St-Clair) est terminé. Sur le lac Erié, l'explorateur a trouvé un havre admirable près du lieu même où il (Simcoe) désirait en voir un, à Long-Point, vis-à-vis Presqu'Ile. Se propose de traverser le lac Huron le 1er septembre, et espère envoyer des plans qui permettront de juger de la convenance de changer les arrangements militaires actuels. A résolu de baraquer ici les Queen's Rangers et de passer l'hiver avec eux. Avantages de la localité; les exposera et enverra plans pour baraquements permanents et fortifications, qu'on pourra accroître au besoin. Niagara et Détroit sont intenables. Le lieutenant Crawford est le porteur des dépêches.

Adresse du conseil législatif. 290

Adresse de la chambre d'assemblée. 293

La *Gazette* du Canada du 11 juillet contient la nouvelle de l'arrivée au fort Erié du senau de S. M. le "Chippewa," de la rivière des Miamis, et de cinquante chefs sauvages venant en députation auprès des commissaires des Etats-Unis, retenus aux fort Erié par les vents contraires. Les Sauvages vinrent alors à Niagara et tinrent trois conseils en présence du gouverneur, des commissaires, des officiers de la garnison, etc. Les commissaires ont reçu une ceinture de wampum pour les inviter à se rendre au lieu de réunion, à Sandusky (p. 295). Réunion du Conseil et de l'Assemblée (p. 296). Prorogation de l'Assemblée le 9 juillet (p. 296). Arrivée du vaisseau de S.M. "Missisague" le 9, avec près de 300 Sauvages des Sept-Nations du Canada se rendant au grand conseil de Sandusky (p. 298). 295-298

24 août, York. Simcoe à Dundas. Envoie une adresse et des pétitions et représentations des membres de l'Assemblée en leur qualité individuelle contre le contrat pour la fourniture de farine aux garnisons. Les membres ont été priés par leurs commettants de présenter cette requête au roi; ceux-ci craignent que de nouveaux pouvoirs ne soient concédés aux monopoleurs. Les membres ont compris qu'il ne leur appartenait pas d'intervenir en corps. Envoie des papiers relatifs à la pétition. A examiné comment les provisions sont reçues aux magasins du roi. Le système suivi à Kingston n'est pas satisfaisant; celui suivi à Détroit lui convient, mais le nouveau contrat pour cet endroit a créé beaucoup de mécontentement. Les agents, à Kingston et à Niagara, entendent se prévaloir des termes de ce contrat; ceux de Détroit sont portés à suivre le bon exemple de Reynolds. Envoie un rapport de McGill, commissaire, préparé avant qu'il (Simcoe) eût connu le présent contrat, et un autre rapport rédigé après la réception du mémoire des membres de l'Assemblée. Est d'avis que McGill, si on lui alloue ses frais de voyage, pourra, soit comme serviteur du roi, soit comme agent des fournisseurs, surveiller toute l'affaire, et faire cesser le mécontentement dans la province, dont le principal produit doit être la farine, comme il le fera voir dans le rapport sur l'état de la province à la fin de l'année. 299

Documents inclus, relatifs au contrat pour la farine mentionné dans la lettre précédente. Mémoire des habitants du Haut-Canada (p. 304); mémoire des marchands de Kingston (p. 306); rapport de John Craigie, commissaire général (p. 309); extrait de la lettre d'Askin, de Détroit (p. 315); annonce par John Askin et David Robertson, Détroit, pour de la farine et des pois (p. 316); lettre de McGill sur le système des contrats (p. 317). 304 à 317

Opinion de McGill. 337 à 347

1793.

24 août, York. Simcoe à Hammond. Son appréhension que les Etats-Unis et les Sauvages ne s'entendissent pas pour régler la paix entre eux est confirmée. Ces derniers envoient une nouvelle députation pour savoir par quelle autorité les commissaires indiquent l'Ohio comme frontière. Résultat désastreux de la reprise des hostilités pour la traite des pelleteries. Observations sur le tempérament et les dispositions des Sauvages et sur les rapports qu'ils ont eus avec les Etats-Unis depuis la paix de 1783. Résultat probable d'une nouvelle victoire des Sauvages, ou de leur défaite, et quelle conduite à suivre dans l'un ou l'autre cas. Son regret que les Etats-Unis n'aient pas accueilli la demande des Sauvages qui proposaient la médiation du roi. Page 525

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)

2 septembre, Niagara. Brant à Simcoe. Les affaires dans l'Ouest n'ont pas abouti à la paix comme on le désirait. Craint les conséquences du manque d'unanimité parmi les Sauvages. Espère encore une paix honorable et une délimitation de frontière qui satisfasse les Sauvages. Les nations de l'Ouest sont pour la ligne de sir William Johnson; les Six-Nations et les Sauvages des lacs pour le Muskingum. Un conseil se tiendra à Buffalo-Creek, à l'arrivée des Sauvages. N'a pas le temps de consulter avec Son Excellence. 520

(Dans la lettre n° 18 de Simcoe, du 20 septembre.)

6 septembre, Niagara. Pilkington à Simcoe. Pour servir de moyen de défense au port d'York en même temps que de magasin, il recommande de construire un block-haus carré dont il donne les dimensions et les autres détails. 522

(Dans la lettre de Simcoe n° 18 du 20 septembre.)

16 septembre, York. Simcoe à Dundas (n° 17.) Envoie un plan général de division des townships, lequel a été approuvé par le conseil. Les exceptions à ce plan viennent des concessions établies avant la création du gouvernement du Haut-Canada. Pour diminuer les dépenses, le conseil a adopté le plan n° 2 des townships déjà arpentés sur les bords du lac Ontario. Une autre exception a été faite pour les réserves militaires. Plan décrit. Le conseil s'est aussi écarté du plan général pour favoriser l'établissement de Toronto ou York. On a fait réserve des fronts brisés pour la garnison et pour empêcher l'éparpillement des habitants; comment les réserves sont faites dans les terres en arrière. Des réserves de bois ont été faites près du port, afin d'avoir les matériaux nécessaires pour les forteresses des lacs. Les réserves dans le Bas-Canada étant faites par larges blocs, quelques personnes ont demandé l'application du même système dans le Haut-Canada; mais le conseil n'a pas jugé que cela fût à propos. 331

Deux plans ou diagrammes montrant comment les townships sont tracés. 334*a* 334*b*

16 septembre, York. Simcoe à Dundas (n° 17, répété.) Envoie copie des Actes passés à la dernière session. Ni l'une ni l'autre chambre ne montre de tendance à s'opposer aux mesures du gouvernement; il n'y a eu de discussion que sur certaines clauses. Demande générale d'un bill sur le mariage. Disposition de l'Assemblée à amoindrir la solennité ou les précautions qui, en bonne législation, doivent accompagner le mariage. On a combattu fortement le bill de l'esclavage; des arguments plausibles ont été employés sur le haut prix de la main-d'œuvre et sur la difficulté d'obtenir des serviteurs. Quelques possesseurs de nègres voyant que la question de savoir s'il existe une loi qui autorise l'esclavage était discutable, voulaient faire rejeter le bill absolument; d'autres voulaient, pour se pourvoir, permettre l'importation pendant deux ans. Un compromis a été effectué; il reconnaît le droit de propriété de ceux qui ont déjà des esclaves, mais prohibe dès à présent l'importation en vue de l'abolition graduelle de l'esclavage. Les habitants désirent élire eux-mêmes certains officiers de paroisse et de ville—inspecteurs de clôtures, etc., au lieu de les voir nommer par les magistrats. Un bill imposant un droit d'entrée sur

1793.

les spiritueux importés a été adopté par l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil; pour quelles raisons on l'a proposé, et pour quelles raisons rejeté. Une conférence aura lieu avec des représentants du Bas-Canada pour s'entendre sur ces sortes de droits. Le revenu à retirer du droit sur les spiritueux devait être affecté à la construction de prisons, de ponts et autres travaux publics nécessaires dans les comtés, et aurait encore laissé une somme suffisante pour le salaire des membres. Le bill a été présenté une deuxième fois ; on y a substitué un projet de cotisation des districts, en proposant que le salaire des membres de l'Assemblée fût payé par les commettants de ceux qui en demanderaient un, au moyen d'une contribution spéciale perçue comme cotisation de district. Ce projet a été très mal vu, et aura pour conséquence de faire venir de l'avant aux prochaines élections des candidats qui offriront leurs services gratuitement. La chambre a complimenté le magistrat exécutif de la nomination pour sept ans d'un officier-rapporteur. Il ne s'est pas encore formé un parti d'opposition; Simcoe s'attend qu'un tel parti se formera plutôt dans la chambre haute que dans la chambre basse. Recommande le capitaine Shaw pour le siége vacant au conseil législatif. Bien qu'il n'y ait pas eu d'opposition directe, les mesures du gouvernement n'ont pas été appuyées directement. Il convient pour le présent de s'abstenir de faire usage de la faculté négative de la couronne ; mais très probablement le conseil législatif favorisera, au lieu de la réprimer, toute tentative de nature à provoquer l'exercice de la prérogative. Les marchands sont mal vus des colons ; les contrats qu'ils ont pour l'approvisionnement des troupes leur donnent une grande influence qu'ils peuvent employer aussi contre le gouvernement, s'ils ont quelque chose à y gagner. Ce sont des raisons à faire valoir pour la nomination de Shaw. Envoie une résolution de la chambre d'assemblée, priant le gouvernement d'emprunter une certaine somme pour payer ses fonctionnaires. 335 349

Journal du Conseil législatif, du 31 mai au 8 juillet. 357

Journal de l'Assemblée pour la même période. 422

20 septembre, York. Simcoe à Dundas (lettre personnelle). Il est important que les institutions temporaires dans la province cèdent la place à celles d'un caractère plus permanent. Appréhension générale d'hostilités de la part des Sauvages ou des Etats-Unis. Une partie de la population est découragée. On ne peut lever de recrues à cause du prix élevé des gages. Partage l'opinion du juge en chef que Shaw devrait être dans le Conseil. Parmi les plans envoyés, il y en a un de ce port (Toronto) pour être présenté à Sa Majesté. Ce lieu a été nommé York en l'honneur de la victoire du duc d'York. 486

20 septembre, York. Le même au même (n° 18). Envoie un levé de la Thames comme voie de communication entre les lacs Ontario et Saint-Clair et le chemin militaire qu'ouvrent actuellement les Queen's Rangers. Le territoire traversé est l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Envoie plan de Long-Point sur le lac Erié ; situation de ce lieu pour y établir un poste fortifié et un arsenal naval pour le lac Erié ; aussi plan du port d'York, lieu propre à un arsenal naval pour le lac Ontario. Est informé de l'existence d'un port à trois milles au sud de la baie Matchedash, et d'une rivière, à quelques milles au delà, qui communique, disent les Sauvages, avec la Tranche ou Thames. Considérations sur le système de colonisation et sur l'importance de faire du Haut-Canada une puissance navale sur les lacs. Kingston impropre pour une station navale, laquelle devrait être établie à York. Propose un établissement à Long-Point pour contrebalancer celui des Etats-Unis à Presqu'Ile. On pourrait ouvrir un port sur l'île qui est auprès; y amener des ouvriers et y construire des navires. Pense encore que le siège du gouvernement doit être dans l'intérieur du pays. Tôt ou tard, une nouvelle

1793

division des Canadas pourra avoir lieu, et Montréal devenir le centre d'un gouvernement intermédiaire. Propose London comme siége du gouvernement pour le Haut-Canada ; a marqué un lieu, qui sera appelé Oxford, propre à faire une ville, et un autre sous le nom de Chatham, qui deviendra probablement la capitale du district inférieur. Estimation de la distance entre certains points. Octroi indien et teneur des actes autorisés par Haldimand, d'après l'interprétation de Dorchester. Rejet par les sauvages, à l'instigation de Brant, des termes de l'acte portant qu'ils ne vendraient ni ne loueraient les terres à eux réservées. Propositions alternatives. Considérations sur l'administration des affaires indiennes. L'influence de Butler et celle de McKee. Comment contrôler et diminuer les dépenses. L'effet important qu'une conduite bien avisée envers les Sauvages peut avoir sur la traite du Nord-Ouest. Revient sur le projet de fortifier et coloniser Long-Point, cela devant influer sur les mouvements des Sauvages. Les colons devraient être des loyalistes prononcés comme ceux de la Pensylvanie et du Maryland, qui, à la fin de la guerre, s'étaient unis pour défendre la cause du roi, et qui ont envoyé un agent pour connaître à quelles conditions leur transport dans la province pourrait avoir lieu. Une forte colonie sur ce point séparerait effectivement les Mohawks de la Grande Rivière des autres Sauvages. Comment le choix de London pour capitale influerait sur la colonisation et servirait à exercer un contrôle sur les Sauvages. Ne peut, cependant, occuper la capitale sans une force suffisante, qui pourrait être prise maintenant, à ce qu'il pense, sur le contingent dernièrement ajouté à l'armée ; question de la défense militaire. A ramené les Queen's Rangers de Niagara à York à la nouvelle d'une rupture avec la France. Ses propositions pour fortifier le port d'York différées en attendant l'arrivée de Dorchester. La tardiveté de la saison l'a empêché de construire des magasins, qu'il a l'intention de bâtir de façon à ce qu'ils puissent être utiles pour la défense du port. Demande permission de faire la même chose à Long-Point, autre endroit propice pour un poste. Comment il a logé les Queen's Rangers l'hiver dernier, et a aménagé la caserne et les magasins pour recevoir les bureaux du gouvernement et installer la législature. Comment il a subvenu aux dépenses ; il se chargera lui-même de celles du port d'York ; a demandé à Pilkington de faire l'estimation de toute la dépense nécessaire. Les approvisionnements reçus ont été déposés dans les bâtiments de toutes sortes qu'on a pu se procurer à Kingston et à Niagara. Espère que, les régiments ayant reçu leur effectif complet, il pourra, le printemps prochain, poursuivre une organisation appelée à contribuer à la prospérité de l'Angleterre. Il est informé que les Chippewas, Poutouatamis et les Outaouais ont abandonné la confédération indienne ; mesures nécessaires en conséquence de cette détermination. Page 488

28 septembre. York. Simcoe à King (?) La lettre sera délivrée par le capitaine Lawes qui remplit la fonction d'aide-ingénieur. Mauvaise qualité des haches envoyées ; il en faut au moins cinquante pour les Queen's Rangers. A moins qu'on n'en reçoive qui soient de première qualité, les haches devront être achetées ici ; envoie un modèle. A besoin de machinerie, etc., pour les scieries. Le "*Scipio*" n'a apporté que des scies ; les ferrures d'une vieille scierie ont été employées avec difficulté pour le montage d'une seule scie ; elles ne pouvaient servir pour un jeu de scies. Importance des scieries. A besoin de peinture pour les bateaux. 325

Réquisition de haches, machinerie de scieries, peinture pour bateaux et machinerie de corderie. 328

Mémoire sur la fabrication des haches. 329

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1794.

Q. 280—1.

1793.
5 mars, Détroit. M. Elliott à Simcoe. Il déclare et est prêt à jurer qu'en 1775 John Gibson, de la Virginie, lui a proposé de l'employer à faire une levée de Sauvages qu'il enverrait au camp américain pour combattre l'armée britannique. Gibson avait une commission de l'assemblée de la Virginie. Il (Elliott)refusa ; il se rendait alors à Détroit. C'était au temps où lord Dunmore dut chercher refuge sur un des vaisseaux de guerre de Sa Majesté. Page 230

(Dans la lettre n° 26 de Simcoe, du 3 juillet 1794.

31 juillet, Rivière Miamis. Extrait du discours des commissaires des Etats-Unis aux députés des Sauvages confédérés. 209

(Dans la lettre n° 26 de Simcoe du 3 juillet 1794.)

19 octobre, York. Simcoe à Dundas (n° 19). Est revenu de son exploration vers le lac Huron. A trouvé une route jusqu'ici inconnue, excepté aux chasseurs sauvages, entre York et les eaux qui coulent au lac Huron. La route décrite jusqu'à la baie Matchedash. A examiné partiellement la baie de Penetanguishene ; a été empêché par des vents contraires de poursuivre son examen. Qualités de cette baie. A ordonné une exploration exacte des différentes routes. Les avantages militaires et commerciaux de la nouvelle route par le lac Huron au lac Supérieur, etc. Les marchands achètent déjà des lots à York en prévision de l'ouverture de cette route. Importance des isthmes entre les lacs Ontario, Erié et Huron ; l'opinion qu'il en avait est confirmée par un examen personnel. Demande s'il doit les occuper dans toute leur étendue, ou comme à présent. Occupation immédiate de London, etc., dans l'intérêt public ; commodité pour les officiers du gouvernement de rester à York. Espère que le contrôle des départements indiens du commissariat et de la marine ne s'exerce que par l'intermédiaire du lieutenant-gouverneur. 1

Plan. *6a*

30 octobre, York. Simcoe à Dundas. Bons services du lieutenant Givens. Comment il a échappé à l'attaque d'un Sauvage ivre. Son utilité dans la dernière exploration par sa connaissance de la langue sauvage. Le recommande pour un emploi. 7

10 novembre, York. Le même au même. Sa conversation avec Brant et Butler au sujet des demandes faites dans la dernière tentative de traité pour établir une frontière entre les Sauvages et les Etats-Unis. Plaintes non fondées de Brant contre McKee. Opinion personnelle de Brant sur la frontière à demander. Situation critique des Six-Nations par rapport à la question de paix ou de guerre avec les Etats-Unis. La conduite équivoque de Brant, qui cherche à entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre parce que, dit-il, elle doit aider les Sauvages. Réitère ce qu'il a déjà exprimé concernant l'établissement de la province. 9

10 novembre, York. Le même à King. A reçu l'Acte pour prévenir les manœuvres de trahison, les gazettes rapportant la victoire en Flandre et la prise de Tobago ; une lettre avec deux Actes passés à la dernière session et le bill pour valider les mariages contractés dans la province, avec les opinions des officiers légistes. 14

2 décembre, York. Le même à Dorchester. Lettre du 7 octobre reçue. Est satisfait que sa réponse à Ogden ait été approuvée. Fera rapport sur le pays de Genesee. Envoie journal du voyage fait à travers ce pays et jusqu'à Philadelphie par Littlehales, et demande que ce journal soit retourné. La maladie qui a régné dans cette région a empêché l'émigration de se diriger par là vers le Haut-Canada. Pourquoi on désire venir dans la province. La crainte que les Sauvages inspirent aux colons a porté

1793.

sans doute le gouvernement des Etats-Unis à chercher la conciliation avec les Six-Nations. Rapport de Philadelphie que Morris, Ogden, etc., devaient avoir les terres à Presqu'Ile. L'agent de Pulteney, Bertzie, (Berczy) est en prison. Les colons allemands émigreront probablement (du pays de Genesee) dans le Haut-Canada. On dit que les habitants de Genesee doivent présenter une pétition à New-York pour être constitués en un État nouveau et indépendant; Livingston est à la tête de ce mouvement; en cas d'insuccès, cette population serait résolue à se placer sous la protection de la Grande-Bretagne. L'Etat de Connecticut est sur le point de vendre le droit de préemption qu'il possède sur la lisière de terre au lac Erié. D'ici à l'été prochain, les colons ne viendront pas en grand nombre sur le côté nord des lacs, à cause de la distance à laquelle ils ont à transporter leurs familles. L'établissement d'York, que ce lieu devienne ou non la capitale, ne présentera pas de difficultés; il ne dépendra pas des deux chaînes d'établissements qui partent de la baie de Quinté. Le sol entre York et le Lac-aux-Claies (maintenant Simcoe) est très propre à la culture, et avant l'été, la route de communication sera densément peuplée. La compagnie du Nord-Ouest prendra sans doute cette route au lieu de celle du lac Erié pour le transport des grosses marchandises dont elle a besoin. Autres avantages indiqués. York sera divisé sous l'inspection du conseil; toute la rive depuis le ruisseau Humbert (ruisseau St-John) a été réservée à la couronne; cela comprend tous les points favorables pour l'établissement de batteries; les habitants auront la partie la plus avantageuse pour le commerce. Les réserves militaires n'ont pas été marquées par Collins sur les plans. Aitkin, porteur de cette lettre, est en état de donner tous les renseignements. Regrette que Sa Seigneurie n'approuve point la construction de fortifications à ce poste (York) défendable et important, pour les raisons données. Avantage d'une seconde route entre York et la baie Matchedash. Ses idées sur l'organisation de la milice. Où les troupes pourraient être réunies en un camp. Objecte au rappel des troupes de la province. C'est à cause seulement du manque de moyens que l'on doit différer d'établir un poste fortifié sur la Thames, lequel serait plus important qu'une garnison à Détroit. Pense que le régiment qui est là, devrait, à l'exception d'une compagnie, être envoyé à Chatham et à London. La garnison de Niagara devrait aussi être réduite, et les troupes stationnées à Long-Point et à York, vu surtout que la proximité des Etats-Unis encourage la désertion. Signale le danger qui serait la conséquence du retrait des troupes. Page 39

15 décembre, Niagara. Simcoe à Dundas (N° 29). Il transmet la première communication qu'il a eue de lord Dorchester, avec sa réponse. Les vues de Sa Seigneurie sont entièrement opposées aux siennes (Simcoe), comme serviteur civil ou militaire de Sa Majesté. Pense qu'après avoir encouragé les émigrants et les loyalistes à venir en cette province, il serait déloyal d'abandonner celle-ci à elle-même en retirant les troupes du Roi, supposées y avoir avoir été stationnées pour la protéger. Le pur motif de s'employer de son mieux au service du roi peut seul l'engager à retenir une situation où il se trouve exposé à devenir l'instrument d'une odieuse violation de l'honneur national et de la foi publique, et cela sans qu'on puisse invoquer la nécessité militaire. Si la milice est traitée comme Son Excellence désire qu'elle le soit, la province sera exposée aux horreurs d'une guerre indienne ou devra se soumettre sans résistance, à l'approche d'un ennemi. C'est pourquoi, il n'a pas communiqué la lettre de Dorchester à la milice et ne l'a pas présentée au conseil. Si elle eût été autre, il l'aurait présentée au conseil en vue de le consulter sur la fortification d'York et sur le système peu coûteux de défense qu'il est en voie de préparer. Si les Queen's Rangers sont rappelés, il n'aura ni rang, ni autorité militaire. A écrit sur ce sujet afin d'exposer sa situation comme serviteur public.

1793.

La nécessité de donner le contrôle du département des Sauvages au gouvernement exécutif lui paraît de plus en plus évidente. Page 31

(Pour l'incluse, lettre de Dorchester du 7 octobre 1793, voir 266, p. 233).

1794.

14 janvier, Grenville. Le major général Anthony Wayne aux chefs et guerriers des Delawares, Shawaneses et Miamis. 84

(Voir la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)

20 janvier, Québec. Samuel Holland à Simcoe. Envoie le plan d'opérations de son fils pour l'exploration de la côte du Nord-Ouest. Il se rend volontiers à son désir (Simcoe) que Aitkin accompagne l'expédition comme aide. Il voudrait que son second fils (de Holland) fût l'autre aide, s'il peut peut obtenir congé de son régiment, le 44e. Son fils n'a indiqué que les points principaux de l'expédition; il a réservé les détails pour une entrevue personnelle. Rien n'a été fait au sujet du tableau des droits d'actes. Dundas recommande d'adopter les prix établis à la Nouvelle-Ecosse en 1764, et qui sont de beaucoup au-dessous de ceux actuellement exigés dans cette province; si on les adopte, les terres tomberont entre les mains d'aventuriers et de spéculateurs qui les garderont sans culture. Les droits devraient être assez élevés pour exclure ces spéculateurs. Transmettra théodolite nécessaire. Aitkin a demandé des instructions à Hugh McDonell pour tirer la ligne entre les provinces. N'a pas encore reçu d'ordres de Dorchester sur ce sujet. 125

(Voir lettre de Simcoe à King du 7 mars.)

20 janvier, Québec. Projet par Holland pour la composition du personnel, etc., d'exploration de l'intérieur du Nord-Ouest. 129

Plan plus détaillé, signé par J. F. Holland. 132

24 janvier, Pied-du-Rapide. McKee à England. Les nouvelles apportées à Détroit au sujet des Sauvages se trouvent être sans fondement, excepté qu'à Noël ou au jour de l'an, quelques Munseys ont importuné un marchand pour avoir une bouteille de rhum qu'ils ont eue sur la promesse de la payer. Ils ne paraissent pas avoir changé de conduite depuis qu'il est passé là la dernière fois. 82

(Dans la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)

28 janvier, Pied-du-Rapide. Le même au même. Les Delawares et Wilson sont revenus des forts, apportant une copie envoyée par Wayne d'un discours qu'il a fait aux Sauvages. Les autres Sauvages ne paraissent pas avoir eu de part à l'envoi du message, et il pense que les Delawares eux-mêmes ont été amenés par des moyens blâmables à ouvrir les communications. En conséquence du discours, un conseil des chefs se tiendra dans deux ou trois jours. 83

(Dans la lettre de Simcoe n° 21, du 28 février.)

2 février, Détroit. Le lieut.-colonel England à Simcoe. Le 8 janvier, il a appris que les Delawares négociaient pour faire la paix avec les Etats-Unis, et que quatre délégués étaient partis pour le fort Jefferson dans ce but. Cette nouvelle, ainsi que l'alarme causée aux traitants par des bruits de déprédations, que les Sauvages auraient commises, l'engagea à envoyer McKee au Pied-du-Rapide pour rétablir la sécurité et obtenir des informations sur les négotiations de paix. Envoie copie de deux lettres de McKee, la dernière contenant copie d'une harangue de Wayne aux Sauvages supposés être hostiles. On verra par la harangue de Wayne qu'il a bâti un fort là où l'engagement a eu lieu le 4 novembre 1791, qu'il l'a appelé "fort Recovery," et qu'il a établi un nouveau poste sous le nom de Grenville. 80

(Dans la lettre N° 21 de Simcoe, du 28 février.)

7 et 9 février, Buffalo-Creek. Relation de ce qui s'est passé à un conseil tenu à Buffalo-Creek par les chefs des Mohawks, Cayugas, Onondagos, Senecas, Tuscaroras, Oneidas, Delawares, etc., en présence du major de brigade Littlehales, du capitaine

1794.

Bunbury et des officiers du département indien et, pour les Etats-Unis, du général Chapin, de M. Parish, interprète, et de M. Cult. Page 88
(Dans la lettre de Simcoe n° 21, du 28 février.)

17 février. Buffalo-Creek. Relation d'un conseil des Six-Nations. 213
(Dans la lettre de Simcoe n° 26, du 3 juillet 1894.)

23 février, York. Simcoe à Dundas. Pense que son devoir l'oblige à faire les observations militaires qui lui sont dictées par une sérieuse étude de la situation des choses. Ne désire pas que son rapport soit considéré comme devant être rendu public, mais n'a pas d'objection à ce qu'il le soit, si cela est trouvé opportun, car il est prêt à le défendre et à fournir des éclaircissements. 54

23 février, York. Le même au même. Observations sur les préparatifs militaires nécessaires pour la défense et la sécurité du Haut-Canada, et contre la proposition de Dorchester de retirer les troupes de cette province. 55

Pièce incluse : Plan d'un fort à D'Eschambault fait par ordre du général Murray en 1761. 74*a*

28 février, York. Simcoe à Dundas (n° 21). Sa gratitude pour l'approbation de sa conduite. L'intérêt du roi et du service public est le principe qui le guide. A l'arrivée de sa dernière lettre (de Dundas), Littlehales, qui avait été retardé, se rendait auprès de Hammond, dans le même esprit qui a inspiré les instructions de cette lettre, afin de parer aux mauvais effets du discours du gouverneur Clinton à la législature de New-York. Aurait désiré que les papiers concernant les Sauvages fussent plus favorables. Comment les communications entre Détroit et les nations indiennes pourraient être coupées par les Etats-Unis, sans que les hostilités fussent déclarées, mais en vue de faire prendre à ces nations une attitude hostile. Les Shawaneses quitteront probablement le pays. On exprime partout aux Etats-Unis la détermination de saisir les postes ; les affaires d'Europe pourront modérer ou aggraver cette inclination. Apprend avec plaisir qu'un armement considérable est envoyé aux Indes-Occidentales ; cela pourra avoir une influence sur les habitants du littoral des Etats-Unis, mais ce n'est pas cette population qui gouverne ; l'opinion générale est qu'en une campagne d'hiver les Etats-Unis peuvent s'emparer du Canada. Lord Dorchester n'approuve pas qu'on fortifie à présent le port d'York ; mais il ne donne pas les raisons de cette opinion. Il (Simcoe) est convaincu de l'opportunité de fortifier ce poste, au point de vue civil et militaire. L'importance de s'occuper de la milice. Les Etats-Unis arment leur milice aux frais de la nation. L'ordre de lord Dorchester, prescrivant un deuil public pour la reine de France, est la première nouvelle qu'il ait eue de la mort de cette princesse. 75

28 février, York. Le même au même. Sa surprise et son anxiété en recevant la lettre contenant les suggestions que Stevenson a faites en son nom (Simcoe). Il n'aurait pu autoriser Stevenson à se servir de son nom d'une manière aussi inconvenante. En confiant des dépêches à Stevenson, il a dit dans la lettre que Stevenson était en état de donner les renseignements nécessaires. S'il (Simcoe) avait voulu faire des propositions, il les eût faites respectueusement par écrit. Stevenson avait sa confiance ; c'est un officier actif. Il prendra la liberté de présenter ses observations sur les suggestions et les réponses, d'après l'ordre suivi par lui (Dundas) dans ses réponses. Ces suggestions laissent l'impression que celui dont elles viennent est une personne irréfléchie, inconsidérée, ayant à peine le sens commun. Espère que l'impression qu'elles ont produite s'effacera bientôt. 106

Ses observations. 109

(Voir lettre n° 2 de Dundas du 2 octobre 1793, au vol. Q 279–1, p. 264).

2 mars, York. Simcoe à Dundas. Rapport apporté par un chef delaware, envoyé par Brant de Détroit, qu'une députation des Sauvages de l'Ouest hostiles

1794.

est allée à Wayne pour faire la paix. Cela, il croit, aura de très importants effets. La confédération des Six-Nations sera probablement obligée comme les Sauvages de l'Ouest de se soumettre aux conditions dictées par Wayne, lesquelles ne manqueront pas sans doute d'être spécieuses et libérales en apparence. Si les Sauvages du Sud continuent à défendre leur pays, on arrivera promptement sans doute à terminer les difficultés de ce côté, car on n'aura plus à s'occuper que de cela. Espère que les affaires d'Europe lui permettront de fonder les établissements qu'il projette sur la Thames et le lac Erié. Appelle l'attention sur le nom de " Père " donné à Washington par Knox dans le message aux Six-Nations et aux Chippewas qui sont au nord de la Thames, et sur la proposition de Washington à la législature de fournir aux Sauvages des comptoirs aux frais du public. Le seul moyen qu'il (Simcoe) puisse imaginer pour former une union avec les Sauvages, est de placer la capitale à London, afin d'empêcher qu'on ne les tourne contre les colonies britanniques. Le grand moyen de conserver les Sauvages serait de leur accorder la prime du roi avec toute la cérémonie possible à la capitale. Il exposera au long son opinion sur ce sujet dans un rapport qu'il prépare pour les lords du commerce. Page 118

7 mars, York. Simcoe à King. Envoie une demande de papeterie. Transmet la proposition de Holland pour l'exploration par terre d'une route allant à Nootka. 122

Réquisition de papeterie signée par D. W. Smith faisant fonction d'arpenteur général, et contre-signée par Simcoe. 123

16 mars, Whitehall. Dundas à Simcoe (n° 3). Dépêches reçues et soumises au roi. L'Acte sur le mariage est approuvé dans les circonstances; l'opinion des officiers légistes lui permettra de faire apporter les amendements nécessaires à la prochaine session. Comment les Actes adoptés devraient être signés par le président de la chambre, et par le gouverneur. Regrette que les membres de la législature montrent une tendance d'opposition au gouvernement dans des choses évidemment avantageuses à la province; mais il faut se rappeler qu'ils sont nouveaux dans leurs fonctions, et qu'ils doivent former leur jugement non au point de vue d'un intérêt local, mais de l'intérêt général de la province, manière de voir qui diffère naturellement de leur première pensée. Si les membres recevaient une remunération de leurs commettants, cela tendrait à entretenir des vues étroites et une politique restreinte. La nomination de Shaw à la vacance dans le conseil est confirmée. Remarques sur les les réserves de l'Eglise et de la couronne. L'intention était d'établir ces réserves par larges blocs dans le Bas-Canada; mais ce plan a été écarté. A reçu les cartes de la Thames, etc. Sa sollicitude pour faire explorer le pays est appréciée. Importance de la marine des lacs pour la défense du Haut-Canada; reconnaît que York est le point convenable pour une station navale; reconnaît que l'emplacement de London, comme future capitale, est bien choisi, mais pour la défense, il faut d'abord s'occuper de l'établissement d'York. On pensera ensuite à fonder une station à Long-Point sur le lac Erié; mais si, comme on l'a dit, l'endroit est insalubre, les avantages de la situation seront inutiles. Peut-être découvrira-t-on quelque autre port, à l'est ou à l'ouest, qui ne présentera pas cette objection. Les travaux devront se borner à ce qui sera nécessaire pour recevoir les navires, et être approuvés par lord Dorchester. Ces stations et la force navale commandée par Schank mettraient la province à l'abri de toute crainte de voir ses communications interceptées. En même temps, les vaisseaux de S. M. sur les lacs doivent être tenus prêts pour le service. Si aux forces pour les postes on ajoute la garnison de London, il faudra des troupes plus nombreuses que celles actuellement disponibles. Il serait bon de pourvoir à

1794.

ce que dans le cas d'hostilités la milice fût tenue de servir sur les lacs aussi bien que sur le littoral ; on l'emploierait très utilement pour monter les canonnières de la province. Importance de distribuer avec économie et effet les présents faits aux Sauvages ; le plan recommandé par lui (Simcoe) et par sir John Johnson est approuvé. Communication entre York et le lac Huron ; importance d'établir les endroits qui seraient commodes comme stations pour les traitants et comme dépôts pour les marchandises le long de la route. On peut avec la prime avoir de recruess en Canada, de sorte que London pourrait être occupé, cette communication devant augmenter son importance. Est fâché que les Sauvages des Lacs aient abandonné la confédération ; la conduite plus que suspecte de Brant. Rapport que les Sauvages ont taillé en pièces l'arrière-garde de Wayne de près de 200 hommes, et n'ont eu qu'un homme tué ; 70 chevaux chargés ont été capturés. Si la campagne de Wayne est malheureuse, espère que les Américains verront l'avantage d'un traité définitif. Nous devons avoir en vue la frontière de Muskingum ou toute autre qui laisserait un intervalle suffisant entre les provinces et les Etats américains. Rappelle ses lettres précédentes au sujet du commissariat, du département des Sauvages, etc. Dorchester reçoit instruction par ce courrier de lever pour la défense deux bataillons de 750 hommes chacun. Cette force, quand elle sera complétée, devra le mettre en état d'occuper l'emplacement choisi pour London ; en attendant, il pourra prendre les mesures préparatoires nécessaires. Page 16·

16 mars, Whitehall. Dundas à Simcoe (No 4). Dépêches reçues et soumises au roi. A écrit à lord Dorchester pour approuver sa conduite (de Simcoe) amicale et impartiale envers les commissaires des Etats-Unis et les Sauvages, et a donné son avis sur l'importance d'un système de défense navale pour le Haut-Canada. Lettre du 24 août transmise à la Trésorerie. Ne doute pas que le commissaire général à Québec ne reçoive instruction de lord Dorchester de fournir au Haut-Canada ce qui sera nécessaire pour la province. 28.

17 mars, Whitehall. King au même. Le juge en chef Powell doit avoir mal compris ce qui lui a été dit au sujet du tableau des droits d'acte. Ce tableau devait être fait dans la province et transmis à Dundas pour être soumis à Sa Majesté. Son idée (de Simcoe) au sujet de l'adoption de l'échelle en usage dans la Nouvelle-Ecosse sera vraisemblablement approuvée avec quelques modifications. 30

11 mai, Whitehall. Dundas au même (n° 5). Sa dépêche contenant correspondance avec Dorchester mise devant le roi ; importance des renseignements sur la province qu'il (Simcoe) commande. La pensée que les armements français visaient le Saint-Laurent, et les escarmouches sur les frontières canadiennes paraissent avoir porté lord Dorchester à croire qu'il est nécessaire de changer la situation actuelle des forces dans le Canada. La levée de deux bataillons et les recrues que l'augmentation de la prime devra ajouter aux régiments, empêcheront de rappeler les troupes du Haut-Canada, et permettront d'occuper sans difficulté York, Long-Point ou quelque autre point sur le lac Erié ; mais les mesures de défense n'ôtent rien à l'importance d'une conduite prudente de la part des serviteurs de Sa Majesté. Se réfère à une lettre précédente concernant les présents aux Sauvages, etc. 51

14 juin, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 23). Envoie un exemplaire de la *Gazette* du Haut-Canada contenant son discours à la législature. Il a prévu dans ce discours un des points principaux de la dernière dépêche, celui relatif à la milice. Ne pense pas qu'on fasse aucune opposition à la mesure ; il n'y a d'opposition aux mesures générales du gouvernement que de la part de M. Cartwright, qui a donné avis de son intention de combattre le principe du bill relatif à la constitution de la cour suprême de justice.

1794.

Enverra sous peu de jours par le capitaine Talbot une réponse à la dépêche; recommande le capitaine Fitzgerald qui porte cette lettre. Page 146

Gazette du 5 juin, contenant le discours, les adresses et certaines parties des délibérations de la législature, réunie le 2 juin. 148

15 juin, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester. Envoie la *Gazette* contenant son discours; ses recommandations concernant la milice et le commissariat. Esprit de loyauté de l'assemblée. 174

(Dans la lettre n° 25 de Simcoe du 20 juin).

20 juin, Navy-Hall. Le même à Dundas. Envoie, avec recommandation, copie du mémoire du capitaine Shank à Amherst. Ses services. La composition des Queen's Rangers; le corps n'a pas un nombre suffisant d'officiers subalternes, ni d'officiers supérieurs. En cas d'augmentation, il donne les noms de quelques-uns des officiers méritant une promotion. Insuffisance de la paie. 164

Mémoire de Shank, demandant à être promu au rang de major. 167

20 juin, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 25). Envoie copie de sa lettre à Dorchestre, laquelle explique son opinion par rapport au contrôle à exercer sur le commissariat. Les cas suivants font voir la nécessité qui existe d'exercer un contrôle : approvisionnements demandés par les agents des Etats-Unis pour les Sauvages, qui pourraient être tournés contre nous; conduite de Desjardins, agent des réfugiés français, qui a demandé des farines en vue de fonder un établissement près d'Oswégo, ce qui est contre l'intérêt du roi; cas de Williamson, de Sodus, près d'Oswégo, qui a envoyé chercher des farines à la baie de Quinté, et qui a exprimé les sentiments les plus hostiles envers la province. Mesure à prendre pour empêcher les exportations intempestives. Avantage d'acheter les farines, etc., directement des fermiers du Haut-Canada; le commissaire général, habitant Québec, n'est pas en position de faire ces achats avec avantage, ni de savoir comment les faire. 169

20 juin, Navy-Hall. Le même à King. A reçu lettre expliquant l'erreur du juge en chef Powell au sujet du tableau des droits. Présente et recommande le capitaine Talbot. Regrette la perte du juge en chef Osgoode; espère qu'il sera remplacé par un avocat anglais. 176

(Le juge en chef Osgoode avait été transféré au Bas-Canada.)

21 juin, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 24). Dépêche n° 3 reçue. Réitère l'expression de son regret de la perte d'Osgoode. Comment les lots de front ont été tracés à York. Est heureux de l'approbation du ministre pour les renseignements qu'il a transmis sur la géographie, etc., du pays. Il s'efforce d'engager les habitants à chercher vers les lacs la richesse et la sécurité ; il faut pour celle-ci des canonnières. Regarde Toronto ou York comme un véritable port et capable d'être défendu ; voudrait y avoir une citadelle qui pût être rendue imprenable ; comment pourvoir aux premières dépenses, qui seraient minimes. Avantages de Long-Point et de la baie Matchedash. Salubrité ou insalubrité comparative de différends endroits de la province; les rapports à ce sujet ont été probablement exagérés dans l'intérêt des spéculateurs de terres. Système qu'il propose pour la colonisation et pour l'édification de villes. Différence d'opinion entre lui et Dorchester, quant au choix d'un port sur le lac Ontario et quant à l'extension des postes. Département des Sauvages, et détournements par l'officier préposé à la garde des magasins de Niagara; mauvais effet produit par là sur les Sauvages, surtout à cause de leur caractère inconstant. Il est impossible de les conduire à distance de Québec, c'est pourquoi il demande que McKee soit nommé conseiller exécutif et président d'un comité qui surveillerait sur les lieux la police générale des nations indiennes. Encouragera la colonisation sur la route reliant le lac Huron au port d'York. Vu l'état des affaires en Europe, ne s'attend pas que l'on puisse recruter en Angleterre des troupes pour

1794.

le Canada. Envoie une relation du conseil des Sauvages tenu à Buffalo-Creek. Conduite de Brant qui a fait courir le bruit que la Grande-Bretagne était certainement en hostilités avec les Etats-Unis. Effet de l'union des différentes tribus. L'armée de Wayne s'avance ; souhaite mais doute, que les Sauvages puissent s'opposer à lui avec succès ; envoie plan de la marche de Wayne et aussi du poste des Miamis, comprenant Turtle-Island, qu'il (Simcoe) a l'intention d'occuper. Projet de faire des levées pour former un corps canadien. Compte que la législature s'armera des pouvoirs nécessaires pour défendre les lois et combattre ceux qui tenteraient de les enfreindre. Discute les sujets de la défense et du traitement des Sauvages. Encouragement à donner à la traite vers le Mississipi. Effet probable sur le Bas-Canada d'une agression contre le Haut. Charge de sa dépêche le capitaine Talbot, qu'il lui recommande.

Pièces incluses. Relation de ce qui s'est passé à un conseil tenu à Buffalo-Creek le 18 juin, où étaient présents les principaux sachems, chefs et guerriers des Six-Nations, Wayne, des Etats-Unis, avec sa suite ; et du Haut-Canada, Johnston, interprète du département des affaires indiennes. Page 195

Plans mentionnés en la lettre précédente (n° 24). 200*a*, 200*b*

3 juillet, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 26). Est heureux que sa conduite à l'égard des Etats-Unis et des Sauvages soit approuvée. Difficulté de rendre compte par lettres de tous les petits détails. Pour que l'on puisse répondre dans la Chambre des Lords aux attaques dirigées contre la conduite du gouvernement, envoie un mémoire où sont exposés les agissements des Etats-Unis près des Sauvages par rapport à l'acquisition des terres. Est d'avis que le traité d'Utrecht est le seul document authentique qui définisse la situation des Sauvages vis-à-vis des nations européennes ; ce traité donne aux Sauvages et à leurs traiteurs toute liberté sur les territoires indiens, et reconnaît aux indigènes une entière indépendance. L'établissement d'un gouvernement dans le Haut-Canada était absolument nécessaire pour la conservation du commerce anglais, menacé par les agressions des Etats-Unis ; il faut se féliciter de ce qu'il n'a pas été remis à une autre année. Envoie certaines observations en éclaircissement du discours de Littlehales. A l'égard des hostilités survenues entre les Etats-Unis et les Sauvages, l'Angleterre n'a pas joué le rôle d'agresseur ; les Sauvages mêmes qui ont résisté aux fraudes et aux actes de violence des Etats-Unis avaient été, au commencement de la dernière rébellion, pratiqués par les agents de ceux qui ont été cause de la prise d'armes ; et ce, avant que les officiers du roi leur aient offert le tomahawk. 201

(Pour la lettre n° 27, voir le volume Q. 70, p. 1.)

4 juillet, Whitehall. Dundas à Simcoe (n° 6). Reçu ses dépêches. Approuve son attitude pacifique et prudente, à la nouvelle d'un mouvement supposé de Wayne en avant vers le Détroit. Cette approche, et la désunion parmi les Sauvages, n'amoindrissant pas la nécessité d'éviter, s'il est possible, de prendre un parti extrême, alors que la présence de Jay peut avoir pour résultat de mettre un terme aux différends. L'immédiate protection du Détroit est la seule chose à laquelle il faut appliquer ses soins. Envoie copie de lettres à Dorchester sur ce sujet. L'arrangement pour l'occupation des postes, dans le Haut-Canada, doit se faire avec l'idée que les postes du côté américain de la ligne internationale du traité ne seront occupés que temporairement ; car l'arrangement final en amènera sans doute l'évacuation. Conduite à tenir à l'égard des Sauvages qui sont dans la province. 140

4 juillet, Whitehall. Le même au même (lettre distincte de la précédente). Son rapport sur les moyens de défendre le Haut-Canada sera soumis aux " confiden-

1794.

tial advisers" de Sa Majesté. Sa lettre et les incluses, concernant les propositions de Stephenson (Stevenson), sont satisfaisantes. Plusieurs de ces propositions méritent considération. Page 143

7 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 30). Lui transmet une résolution du Conseil exécutif approuvant le tableau des droits d'actes de concessions de terres. Le Conseil recommande que, dans le cas des soldats licenciés et des loyalistes qui doivent recevoir leurs patentes gratuitement, le gouvernement paie aux employés chargés de délivrer les lettres patentes, des demi-droits pour leur travail. 259

Résolution du Conseil relative aux droits d'actes de concessions de terres. 261

Tableau des droits, Haut-Canada. 263-264

15 juillet, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 1). Lui envoie copie de lettres à Dorchester, auxquelles il aura à se conformer, etc. Il (Simcoe) prendra des mesures pour l'exécution de la convention entre Grenville et Jay. 145

2 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 28). Lui envoie son discours de prorogation; des observations sur le bills passés à la session; et un mémoire relatif aux rapports du procureur et du solliciteur général sur le *Mariage Act*. A la première occasion, lui transmettra tous les Actes. A été autorisé à nommer un agent chargé des achats de provisions pour les troupes et les garnisons. Crois que l'on réalisera par là une notable économie, tout en ouvrant aux habitants un marché libre; jusqu'à présent il y a eu monopole. 237

Exemplaire de la *Gazette* contenant l'offre d'une récompense pour toute information touchant les individus qui, dans une chaloupe, ont tiré sur une garde après le qui-vive. 239

Liste des Actes sanctionnés. 241

Discours du gouverneur en clôturant la session. 243

Liste de nominations officielles. 245

Commissions dans la milice, comté de Dundas. 245

do do comté de Lennox. 246

Observations (mentionnées dans la dépêche n° 28) sur les Actes passés à la 3e session de la législature du Haut-Canada. 248

Mémoire relatif à l'Acte sur le mariage. 256

(Simcoe à Dundas, n° 29, du 5 août, voir Q., 70 p. 7.

5 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (personnelle). Envoie une communication du gouverneur de Vermont, reçue par l'intermédiaire de Jarvis. Le rapport que le Vermont était disposé à commencer les hostilités contre le Canada est positivement contredit par des personnes de là, qui assurent que ces nouvelles se fabriquent à New-York pour réveiller l'inimitié entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Envoie un journal de New-York contenant de semblables rapports. Regrette qu'on n'ait pas avisé au moyen de différencier les principes sur lesquels les propriétaires terriens du Vermont et ceux du Canada sont en désaccord et en contestation, du principe plus général, plus étendu, en vertu duquel l'Angleterre occupe les terres autour des postes qu'elle retient jusqu'à l'accomplissement des conditions établies par le traité de 1783. État de la question, qu'il a exposée au ministre avant de quitter Londres. Les habitants du Vermont embrasseraient avec joie la neutralité, afin que leur pays ne devienne pas le théâtre de la guerre. Jusqu'à quel point les amis de l'Angleterre dans le Vermont pourraient-ils être utilisés? 266

Rapport de M. Jarvis, secrétaire, qui y rend compte de son entretien avec le gouverneur Chittenden sur les affaires de France; il y est dit aussi que l'opinion publique n'a pas changé dans le Vermont depuis 1781, année où le colonel Fay passa trois semaines dans un bâtiment du roi, sur le lac Champlain, pour négocier une union avec le Canada, etc.; mais le bruit du désastre arrivé à lord Cornwallis était alors venu interrompre

1794.

cette négociation et y mettre fin. Que le sentiment du Vermont soit tel que l'a dit Chittenden, cela a été confirmé par le général Allen, à Colchester, et par le colonel Allen, à Fairhaven. Page 269

Extrait du *Daily Advertiser*, de New-York, en date du 21 juin 1794, où il est parlé d'un prétendu combat entre les Américains et les Anglais dans le Vermont. 271

5 septembre, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 2). Reçu sa dépêche à Dundas avec la *Gazette*. Remarques touchant l'opposition de Cartwright. La dépêche n° 1 est de nature à lui ôter ses appréhensions au sujet du mouvement de Wayne vers le Détroit. Il y a toute apparence que les questions agitées entre l'Angleterre et les Etats-Unis vont se résoudre à l'amiable avant peu. 162

4 octobre, Whitehall. Le même au même (n° 3). Reçu ses dépêches. La requête de Shank sera examinée avec soin, et son affaire recommandée à lord Amherst. La situation présente des affaires permet d'espérer un règlement à l'amiable des différends avec les Etats-Unis; néanmoins, il ne voit aucune objection à augmenter l'effectif des "Queen's Rangers" sur un pied permanent. Ne doute pas que Dorchester n'organise le commissariat d'une manière satisfaisante. L'occupation d'York et de Long-Point, et l'entretien de la communication avec le lac Huron sont deux choses importantes pour le développement et la sécurité de la province. La nomination de McKee au conseil sera prise en considération à la première vacance. Il faudrait adopter des mesures pour la garde et la distribution des marchandises destinées aux Sauvages; le manque de règle et les détournements sont honteux. La réunion des Six-Nations et des Sauvages occidentaux peut conduire à un accord satisfaisant pour l'établissement d'une frontière. Il importe d'entretenir la confiance chez les Sauvages. Probabilité du maintien de la traite avec ceux du côté américain. Ses propositions (de Simcoe) relatives au Wisconsin et à la rive occidentale du Mississipi méritent considération. Sa lettre n° 26 expose nettement la question indienne, comme elle se présente entre les Etats-Unis et l'Angleterre; et révèle une vue claire du traité de 1783. Ce traité, en déterminant la ligne entre les deux pays, garde le silence sur les privilèges et droits de Sa Majesté dans le territoire indien au sud de cette ligne. Il ne transfère pas aux Américains, quelque interprétation qu'on donne à ses termes, la faculté de tirer avantage des droits et privilèges acquis à Sa Majesté. S'abstient d'entrer dans l'examen de ce point, vu la très prochaine entente entre les gouvernements. Par suite de quelques promotions, le capitaine Skank a eu le rang qu'il demandait. Le changement qu'il (Simcoe) voudrait obtenir dans son corps devrait régulièrement se faire par lord Dorchester. 231

7 novembre, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 4). Les dépêches reçues ont été placées sous les yeux du roi. La liste des Actes sanctionnés et les observations sur leurs dispositions, montrent que cette législation tend à assurer la paix, le bon ordre et un bon gouvernement à la province. Le tableau des droits diffère de celui en usage dans la Nouvelle-Ecosse; comment l'erreur s'est produite. Approbation de la conduite du lieut.-colonel Campbell envers Wayne. 273

10 novembre, Whitehall. Le même au même. A reçu la dépêche, avec les communications du Vermont et le journal. Il ne faut point commettre le gouvernement dans le différend entre les Etats américains et les Sauvages; toute négociation comme celles qu'il (Simcoe) suggère compromettrait le succès de l'arrangement définitif avec les Etats; l'arrangement concernant le Canada est presque arrêté; quelques autres points à régler peuvent encore cependant retarder la mise à exécution du traité. Résultat qu'on peut obtenir en répondant à la disposition actuelle des Vermontais. 275

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1794.

Q. 282-2.

1792. 12 novembre, Kingston. Richard Cartwright junior à Simcoe. Représentations sur le sujet du transport des blés et farines au Bas-Canada. Page 437

1793. 22 février, Détroit. Askins à Simcoe. Suggère un mode de faire la traite avec les Sauvages de l'Ouest. 378

29 février, Londres. W. Dummer Powell à Dundas. (La date: 29 février, reproduite de la pièce originale, est évidemment erronée, car Powell fut à Londres de la fin de 1792 à l'été de 1793. Voir le vol. Q. 279-1, p. 218). Pourquoi il veut se justifier sans attendre que l'on ait spécifié aucune accusation. A servi sous Gage contre Boston. Après être venu étudier le droit en Angleterre, il a passé à Québec pour y exercer sa profession. Sa foi en l'avenir du Haut-Canada, et ses efforts pour en accroître la prospérité. Ruine de ses espérances. Sa retraite de la vie publique. Son succès professionnel, jusqu'au jour où il a été appelé à entrer dans le service public par lord Dorchester, du plein gré de Sa Seigneurie apparemment. Omission de son nom sur la liste des conseillers; attaques contre son caractère et ses principes; risques auxquels elles l'ont exposé parmi les Sauvages. Son caractère défendu par Simcoe. Il est venu à Londres prier qu'on l'absolve ou le condamne. Du tort matériel qui lui a été fait et de l'atteinte qu'on a portée à sa réputation, en l'excluant des nominations pour la nouvelle province. Prie que l'affaire soit renvoyée à lord Dorchester. 494

14 juillet, Michillimakinac. Robert Dickson à Robert Hamilton, conseiller législatif (extrait). Sur la traite avec les Sauvages de Michillimakinac; deux routes, l'une par Chicago, fond du lac Michigan; l'autre, par la rivière aux Renards et le Wisconsin; cette dernière est préférée à cause de ses courts portages. Description des deux voies. 364

28 juillet, Michillimakinac. Le capitaine Doyle à Simcoe. Possibilité d'encourager un trafic entre son poste et le Kentucky. Le principal commerce, quant à présent, se fait du côté du Mississipi et au delà, par la Prairie du Chien, et jusqu'aux établissements sur la rivière Illinois, où se consomme une quantité considérable de marchandises anglaises. Les Américains se proposent d'imposer une taxe de 10 pour 100 sur ce commerce, pour la protection d'un mouvement de trafic que le Congrès projette de créer jusqu'à Vincennes. Opérations de traite très importantes entre le poste où il (Doyle) est et Pain-Court ou Saint-Louis; mais pourquoi on ne peut toujours faire fond sur elles. Services rendus aux commerçants anglais par le capitaine Trudot, commandant de la Nouvelle-Orléans. Il y a une chaîne de postes anglais de traite depuis les Illinois, en remontant le Mississipi, jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre. Doute que la traite par la Prairie du Chien puisse jamais être très active, tant que l'Espagne tiendra la clef du pays. Observations générales sur le commerce. 373

Novembre.— États numériques:—Des bâtiments appartenant à des particuliers sur les lacs Erié, Huron, Michigan, Supérieur et Ontario. 394

Des importations du fort Erié au Détroit. 395

Des exportations du Détroit à Michillimakinac et au Sault-Sainte-Marie, etc. 396

Liste (en français) des bâtiments sortis du port de Michillimakinac. 397

Liste (en français) des bâtiments entrés au port de Michillimakinac. 398

25 décembre, Bath. Conditions pour l'établissement de colons à Sodus, sur les bords du lac Ontario. Pièce signée par Charles Williamson. 428

1794. 2 janvier, Nouvelle-Orléans. Le baron de Carondelet à Simcoe (en français). Est convaincu qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre que le pays des Illinois reste en la posses-

1794.

sion de l'Espagne. Demande une assistance devenue absolument nécessaire pour la conservation des établissements. Page 380

Réponse de Simcoe, en date du 11 avril: Il est tout à fait d'avis comme lui que l'intérêt anglais demande que la Louisiane reste entre les mains des Espagnols. 481

3 février, Londres. Quelques observations politiques, commerciales et militaires sur l'importance du Haut-Canada, la navigation du Mississipi, etc., (par le capitaine Stevenson). 498

26 février, Newark. Osgoode (juge en chef) à Dundas. Par le décès de M. Smith, la charge de juge en chef du Bas-Canada est vacante. A écrit pour la demander. Si la vacance était survenue avant la division de la province, il ne se serait point cru excusable, à l'égard du lieutenant-gouverneur, de faire une démarche pouvant être la cause de quelque difficulté ; mais aujourd'hui, vu les circonstances, il espère que l'on voudra l'absoudre de toute accusation de précipitation. Si les talents de quelque autre ne l'emportent pas sur les espérances qu'on lui a données lorsqu'il est venu en Canada, il se flatte que sa demande sera accueillie. 512

17 juin, Londres. Stevenson à King. Explique comment Simcoe, en disant qu'il (Stevenson) avait fait des réquisitions en son nom à lui (Simcoe) sans y être autorisé, avait mal interprété les choses. Résume certaines déclarations antérieures faites à Dundas, et qui lui avaient été dictées par Simcoe ; les autres étaient des éclaircissements pour le ministre, contenant ses propres vues, qu'on lui avait demandé de faire connaître. Simcoe redoute tellement toute responsabilité que lui (Stevenson) se trouve par là fort embarrassé.

Demande que les choses soient expliquées à Dundas ; il ne voudrait point qu'on pût penser qu'il fait des promesses et des demandes sans y être autorisé. 507

Mémoire de Simcoe sur la nécessité d'avoir un quartier-maître et un major de brigade dans le Haut-Canada. 510

23 juin, Newark. État général de la milice du Haut-Canada. Les nombres sont donnés par district, et chaque comté a une colonne spéciale. 393

28 juin, Cork. W. Willcocks, maire, à———. A visité le Haut-Canada en 1792, et a été fâché alors de le trouver si désert quand des milliers d'émigrants se portaient dans les Etats américains. Il y serait allé avec sa famille l'an dernier, sans la guerre. S'est mis en tête de travailler au peuplement du Haut-Canada ; a répandu des lettres et annonces dans le royaume pour détourner de ce côté le torrent de l'émigration ; mais n'est pas en état d'opérer sur une bien grande échelle. Demande un bâtiment de transport pour y embarquer ses émigrants le printemps prochain ; lui se chargera de fournir les vivres, en sorte que la dépense sera minime ; d'autant plus que le gouvernement veut peut-être envoyer chercher là-bas des farines et autres provisions de bouche pour ses garnisons des Indes occidentales. Ayant obtenu une concession de terres dans le township de Norwich, il s'y transportera au printemps avec sa famille. Son grand désir de voir se coloniser le pays. 515

10 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 31). Envoie copie d'une lettre récemment expédiée à Dorchester. Les ordres qu'il a demandés à l'officier commandant en chef ont été transmis par le major général Clarke ; Dorchester les a approuvés, mais sans vouloir en dire davantage. Se plaint qu'il ne peut avoir de réponse de Dorchester, qui affecte de ne voir en lui que le commandant des troupes du Haut-Canada. A envoyé, comme il en avait l'ordre de Dorchester, un officier pour protester contre toute tentative d'établissement sur les lacs par les habitants des Etats-Unis. 277

11 août, Navy-Hall. Le même à Dorchester. A reçu la dépêche du 11 juillet, qu'a apportée l'évêque de Québec, arrivé le 9 août. Détachera le lieut. Sheaffe et un autre officier pour aller protester contre l'établissement à Sodus ; et aussi, si cela paraissait nécessaire, pour aller à Oswégo et à l'anse de la

1794.

Famine. A découvert que Desjardins est l'agent d'une compagnie française ayant son siège à Paris. En quoi la situation des choses dans le pays est différente de ce qu'elle était à l'époque où Dorchester a écrit sa lettre n° 1. Espère que les Etats-Unis n'occuperont pas Presqu'Isle, et ne chercheront pas à ravitailler l'armée de Wayne par ce moyen ni à occuper Buffalo-Creek ou ses environs. Autrement, il ferait tout en son pouvoir pour détruire leur armement, suivant les ordres généraux, qui portent de "repousser la force par la force." A déjà exposé tous les faits et son sentiment sur les moyens de défense et d'attaque que possède la province. La milice, si elle n'est excercée, ne peut être comptée comme force militaire effective. Il faut apporter la plus grande attention à ce que le premier mouvement des troupes royales soit heureux, en rejetant l'ennemi ou en prenant l'offensive. Présume que Sa Seigneurie comprend les nations sauvages dans les ressources défensives, bien qu'il ne les ait jamais mentionnées dans ses lettres. Importance de Niagara; ce qu'on a fait pour sa conservation et celle de ses dépendances. Nécessité d'arrêter les progrès de l'armée de Wayne, pour empêcher l'occupation du lac entre Buffalo-Creek et la baie des Miamis. Détail des mouvements à exécuter, d'après lui. Quelle espèce d'artillerie il faut avoir; plan de campagne, esquissé à grands traits, pour la protection de la province en cas de guerre. Difficulté d'en faire un bien satisfaisant, avec une armée peu nombreuse et éparpillée, des places indéfendables des arsenaux vides, une milice inexpérimentée, et des Sauvages pour auxiliaires.

Page 280

Ordre de lord Dorchester à Simcoe. Envoyer dire aux citoyens américains de ne point former d'établissements sur les lacs, au mépris des droits du Roi sur le territoire des Sauvages. 289

Copie de la protestation à cette fin. 290

13 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 32). Nouvelles graves du pays des Sauvages. Chapin a invité les Six-Nations à venir le rencontrer à Buffalo-Creek; Washington, selon la demande des Sauvages, a donné ordre de ne point occuper le fort de la Presqu'Isle, et d'abandonner le fort de la rivière aux Bœufs. Wayne s'avance rapidement avec 4,000 hommes, et les Hurons ont renvoyé le hache qu'ils avaient reçue de Hamilton, en lui demandant de l'aiguiser, sans quoi ils cesseraient de défendre leur pays. Les nouvelles de l'armée de Wayne sont qu'il a eu l'ordre positif de prendre le poste anglais à la rivière Miamis et d'attaquer le Détroit au printemps. Bunbury, du 5e régiment, a été détaché pour occuper l'île à la Tortue, à l'entrée de la baie des Miamis; on espère qu'avec les canonnières et les autres bâtiments combinés, il pourra empêcher d'y entrer et d'en sortir. Si Wayne attaque le Détroit, il (Dundas) doit s'attendre à en apprendre la prise; c'est une forteresse "nominale" avec une garnison "nominale". 291

13 août, Grande-Glaise. Instructions de Wayne à Christopher Miller, envoyées avec un drapeau vers les Sauvages. La vie de huit prisonniers dépend de sa propre sûreté et de son retour le 16. 299

Discours de même date par Wayne, porté aux Sauvages par Miller. 300

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 23 août.)

14 août, Rapide. McKee à England. Lui envoie le discours de Wayne et les instructions de Miller. A entendu par hasard Miller dire aux Sauvages que le dessein de l'armée était de combattre les Anglais; qu'il en avait fait serment publiquement (v. p. 303); et que Wayne lui avait demandé de prévenir les Sauvages. Mandera la décision que ceux-ci auront prise là-dessus, aussitôt qu'il la connaîtra. 297

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 23 août.)

15 août, Rapide. McKee à England. Les Sauvages ont envoyé une réponse à Wayne, faite pour gagner du temps. Wayne attend, à ce qu'il paraît, un renfort

1794.

de 1,500 miliciens du Kentucky, qui lui amènent d'autres pièces d'artillerie. Page 304

23 août, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 33). Wayne s'est avancé jusqu'à la Glaise; mais ensuite a ralanti sa marche. Le fort aux Miamis est, d'après les rapports, en parfait état de défense. Simcoe ira de ce côté avec des troupes, il espère ainsi raffermir les Sauvages et animer la milice. Le lieutenant-colonel England a augmenté tellement la garnison aux Miamis que ce poste (Niagara), pour cette raison et pour d'autres encore, est devenu le point capital, et que de sa résistance dépend le sort du Détroit. Les Sauvages, environ 1,300, sont rassemblés presque sous ses canons. Les forces de Wayne consistent en 1,500 miliciens du Kentucky et 1,800 continentaux, bien disciplinés, parmi lesquels 300 cavaliers. Ignore la valeur de la cavalerie; c'est une arme nécessaire et peu coûteuse pour la défense. Espère toujours empêcher les Six-Nations de céder aux artifices des Etats-Unis, et voudrait qu'elles se portent à la Presqu'Isle. L'ouverture à Wayne d'un chemin par où ceux des Etats méridionaux peuvent venir sans être inquiétés, et une inondation de colons de l'arrière-pays, aussi à craindre dans les forêts que les colons de la Nouvelle-Angleterre sur les lacs, voilà le double danger qui menace la province. Réitère ses observations à lord Dorchester sur la difficulté de former un plan de guerre, particulièrement quand les moyens manquent. (Incluses indiquées à leurs dates respectives.) 293

31 août, Miamis. Informations relatives à l'armée de Wayne fournies par William Hamilton et Edward Bently, deux déserteurs. 446, 447

1er septembre, Navy-Hall. Rapport de Simcoe aux lords du commerce. Observations générales. Il se borne, au sujet de la traite des pelleteries, à indiquer les moyens de protéger et développer certaines branches de ce commerce. Traite au Nord-Ouest (annexe A); à Michillimakinac; route du Mississipi (annexes B et C); projet de création d'une factorerie de ce côté, à peu près sur le plan conçu pour la rivière des Miamis (annexe D). Comment on pourrait acheter les terres des Sauvages; distributions de marchandises, etc. Commerce, postes, etc., sur le Mississipi; relations avec les Espagnols. Effet que le comptoir aurait sur le commerce des colons des Etats atlantiques. Comment les capitaux anglais renforcent les marchands de Philadelphie, Baltimore, etc.; lesquels ne devraient plus être, cependant, les accréditeurs des négociants kentuckiens: ce rôle convenant mieux aux sujets britanniques, c'est-à-dire aux habitants ou facteurs du Haut-Canada; c'est ainsi que se soutiendrait une alliance naturelle, profitable aux deux pays. Il est assez notoire que déjà plus de la moitié des habitants du Kentucky et des contrées occidentales inclinent à se lier à l'Angleterre. Commerce du Détroit et du Niagara (annexe G); affluence de colons; leurs marchandises sont admises, à l'exception des produits des Indes-Orientales, dont les traffic se subsiste que par la contrebande (annexe K); la contrebande se fait par la Genesée; on s'établit à Oswégo, etc., dans le but avoué de la pratiquer. Pêches du Haut-Canada. Milice (annexe J); marine (K, L, M). Observations générales sur la situation, les frontières, etc., de la province. La farine est sa denrée principale. Etablissements à Niagara: la terre y peut produire le tabac, l'indigo, le lin et le chanvre. Moyens de communication. Différence des modes de colonisation du Bas et du Haut-Canada; dans la première province, les établissements sont tous placés le long du Saint-Laurent; dans le Haut-Canada, ils sont plus reculés vers l'intérieur, et les bords des petites rivières y deviendront bientôt très populeux. Villes de Cornwall, Johnstown, Kingston, York (Toronto), Gloucester ou Matchedash-Bay. York est l'arsenal tout désigné par la communication au lac Huron. Il a été fait un calcul des avantages que cette route, pour aller à Montréal, a sur celle de l'Ottawa, rivière pleine

1794.

de rapides et fort dangereuse. Valeur agricole des terres aux environs du lac Simcoe; les établissements faciliteront beaucoup les opérations de transport vers Gloucester ou Matchedash-Bay. Le chemin jusqu'à la rivière Holland sera ouvert l'hiver prochain; comment les lots sont tracés sur ce chemin. La Couronne a depuis longtemps acheté et payé la faculté d'occuper et coloniser certains cantons de cette partie du pays; mais tout s'est fait avec cette irrégularité qui caractérise à l'ordinaire les opérations du département des affaires indiennes. Suite des observations sur les communications d'York, à savoir, avec Niagara, avec la Thames, par Dundas-Street, avec le lac Erié, par l'Ouse; avec le Détroit, par la Thames. Emplacement proposé pour la capitale; aussi pour Chatham, avec routes, etc., décrites. Long-Point comme arsenal de marine sur le lac Erié. Moyens expéditifs de rassembler les troupes. Il surgira des villes partout où des corps seront stationnés; il importe donc de choisir des endroits ayant des avantages permanents. C'est la raison pour laquelle on a choisi les postes recommandés. Considérations touchant le transfert du commerce, à une époque future, du littoral atlantique au Haut-Canada. Ni New-York ni les provinces orientales ne peuvent rivaliser avec le Haut-Canada pour la traite des pelleteries, et les autres natures de troque qui dépendent de la communication avec le lac Huron. Avantages de la route de Matchedash. Difficultés de celle de New-York à Oswégo (annexe G.) Espère que les capitaux anglais auront quelque préférence pour une province anglaise; les séquestrations de propriétés, dans l'Etat de New-York, y pourront aider. Si ceux que l'on suppose gouverner les Etats-Unis ne peuvent empêcher la guerre, ils y pousseront probablement, plutôt que s'exposer à perdre leur autorité. Remarques sur ce qu'il aurait voulu faire pour le bien de la province; et sur la manière d'en user avec les nations sauvages; ces dernières observations s'appliquent au rapport des Lords du Commerce du 7 mars 1768. Elles sont présentées sous trois titres: 1° Arrangements qui alors étaient sages, mais qui ne sont plus praticables; 2° Insuffisance du présent système; 3° Quel système serait conforme aux circonstances actuelles. Ces points sont traités au long, avec appendices. Proposition de créer un agent monétaire. Le bien-être des particuliers et la prospérité de la province dépendent de ces trois choses: empêcher que les avantages de la vente des provisions en farine pour le service du roi, ne soient monopolisés par les commerçants, qui sont aussi meuniers, propriétaires terriens, détenteurs de mortgages et détaillants; se procurer un agent de circulation en monnaie ou en valeur equivalente; et réduire le transport par la voie du Saint-Laurent. Comment tout cela peut se faire. Page 307

Post-scriptum contenant un précis du voyage de découvertes de McKenzie au Nord-Ouest, et des réflexions sur la nécessité de la réunion des compagnies de pelleteries, etc. 359

10 septembre. McKenzie à Simcoe. Est parti le 9 mai 1793, du fort (de la Fourche) sur la rivière de la Paix, pour aller à l'Océan occidental. Route qu'il a suivie; son retour. 362

11 septembre, Niagara. Simcoe à Dundas (n° 36). Envoie copie du rapport aux Lords du Commerce. L'annexe A montre que Mackenzie a pu pénétrer jusqu'à l'Océan (Pacifique) et qu'il est revenu sain et sauf. 305

11 septembre, Niagara. Le même au même (personnelle). Au moment de partir pour le Détroit, une lettre de McKee lui apprend qu'il (McKee) a reçu de Dorchester l'ordre de descendre à Québec. Comment son absence peut être nuisible au service du roi, en détournant les Sauvages de s'unir. Que le gouverneur civil ou officier commandant du Haut-Canada devrait être le canal de communication entre le commandant en chef et le département des affaires indigènes et tous les autres départements, parce qu'à la dis-

1794.

tance de 900 milles, il est impossible de prévoir tels cas ou telles opérations qui peuvent nécessiter une suspension d'ordres généraux. Page 440

12 septembre, Navy-Hall. Simcoe à Dundas (n° 37). Importance qu'il attache à une situation centrale pour y placer la capitale, au point de vue des populations sauvages, etc. Apprend avec satisfaction qu'on va lever deux bataillons, qui lui permettront d'occuper London. A représenté à Dorchester l'utilité de lever quatre compagnies indépendantes, pour lier les intérêts français et anglais, et indiqué les garnisons qu'elles pourraient faire en cas d'hostilités. Croit que les McDonells, de Glengarry, fourniraient 300 hommes de troupe avec les cadres. A transmis, en juillet, les noms d'officiers pour les régiments à lever; et particulièrement pour le Détroit, si la durée du service ne doit pas dépasser quatre ou cinq ans. On l'a autorisé en septembre à nommer ces officiers. Mais la prime d'engagement offerte est plus petite même que celle que les régiments réguliers donnent aux vagabonds et gens sans aveu; ce qui n'encouragera certes point les colons à sortir de la province. Dans ces circonstances, si la guerre venait à éclater, il se prévaudra de ses pouvoirs, comme administrateur du gouvernement du Haut-Canada, pour enrôler des hommes partout où il en pourra avoir, et pour élever la prime, etc. 442

20 octobre, Navy-Hall. Le même à Hammond. La position officielle de Randolph l'oblige à répondre à ses accusations, que, sans cela, il ne relèverait pas. Ce que Randolph appelle "l'invasion du gouverneur Simcoe"; n'est pas autre chose que la réoccupation, pour le défendre contre une armée ennemie, du fort des Miamis, selon les ordres du commandant en chef. Randolph insinue que la garnison anglaise se serait entendue avec les Sauvages pour surprendre un poste des Etats-Unis; et pour accréditer ses dires, il s'appesantit sur la protestation remise à Williamson au port du Grand-Sodus. Il affecte de voir dans tous les actes du gouvernement britannique des marques d'hostilité; autrement, il reconnaîtrait en la protestation de Sheaffe à Willianson, non pas un ton hostile, mais une intention conciliante. Lorque Sheaffe a remis le papier, il était accompagné d'un officier, et de sept soldats sans armes, faisant office de rameurs sur son embarcation, et ayant leurs habits de travail. Simcoe dénonce les inexactitudes que renferme la lettre de Randolph, et les prétentions des Etats-Unis à l'égard des Sauvages, prétention que ne justifie ni l'usage ni le traité. Le principe sur lequel elles s'appuient est incompatible avec les droits naturels et porte atteinte à l'indépendance reconnue des Sauvages. Le gouvernement britannique a toujours su respecter les droits naturels de ces populations, et n'a point violé les conventions pour leur subsistance et leur soutien: aussi les Sauvages sont-ils toujours désireux d'avoir des officiers du roi à leurs assemblées. Si les Etats-Unis avaient accepté les bons offices de Sa Majesté, comme l'eussent voulu les Sauvages, une paix satisfaisante aurait pu se conclure entre eux. Waym ignorait la situation réelle des choses, lorsqu'il est venu attaquer les possessions des sujets de Sa Majesté aux environs du poste des Miamis, et sommer celui-ci de se rendre. La prudence du major Campbell, commandant du poste, a empêché alors d'éclater les premiers feux d'une guerre, avec leurs suites terribles. La lettre de Randolph a été visiblement écrite pour préparer les esprits aux conséquences du mouvement de Wayne; et si la modération de Campbell, à laquelle Wayne est redevable de son salut, avait pu se prévoir, il est probable qu'il (Simcoe) n'aurait pas eu l'ennui de s'occuper d'une pareille lettre. 484

Voir Lettre de Simcoe n° 5 du 24 octobre.)

23 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 1). Avec l'avis circulaire de la nomination de Sa Grâce. Comment il se propose de poursuivre sa correspondance. 449.

23 octobre, Navy-Hall. Le même au même (n° 2). Résumé de propositions concernant la colonisation et la défense de la province, faites procédemment à Dundas.

1794.

Jointe à la lettre une carte indiquant la position d'York, de London, etc., et les voies de communication. Page 451.

Carte. 458*a*.

24 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 3). Dépêches reçues. Sera bien aise que Dorchester l'autorise à occuper York et Long-Point comme postes fortifiés. Son opinion sur la manière dont les affaires indiennes devraient être dirigées. Est heureux que sa conduite devant les menaces de Wayne ait été approuvée par le ministre. Dorchester, en communiquant la lettre de Dundas, eût épargné de vives inquiétudes à plusieurs, et ses propres ordres n'eussent pas paru équivoques. Accuse réception des dépêches (de Portland). Attend les instructions de Dorchester; et a déjà discontinué les apprêts commencés en conséquence des dernières agressions de Wayne. 459.

24 octobre, Navy-Hall. Le même au même (n° 4). Il paraît que, selon les instructions du général Knox à Sinclair (St-Clair), l'établissement d'un poste à la bourgade des Miamis, serait regardé d'un œil jaloux par les commandants anglais, et que St-Clair doit envoyer un message portant d'en partir. L'occupation par les Américains d'un poste à la Glaise, que Wayne a nommé le fort Defiance, les rapproche de 50 milles au moins des possessions britanniques, et à cette distance au plus de la maison de McKee, brûlée lors de la récente incursion de Wayne. Ce dernier poste devrait être mis sur le même pied que le poste britannique sur la rivière des Miamis. Effet que cela aurait sur les Sauvages. Si l'on se retirait, on s'aliénerait les tribus, qui aussitôt deviendraient les instruments des Etats-Unis. Histoires que les Canadiens font aux Sauvages sur l'intention où seraient les Anglais et les Américains de les chasser du pays, le fort aux Miamis devant être remis aussitôt que construit. Il (Simcoe) ne l'abandonnera point sans un ordre positif. Fera part à Hammond des mesures prises pour éviter de donner de l'ouvrage aux Etats-Unis. Envoie au ministre un état des distances d'où il faut faire venir les vivres pour les postes; dépense considérable des transports. Comment il aurait pu facilement détruire la plupart de leurs forts, et mettre la province à l'abri de toute invasion par l'Ohio. Fait constater la valeur des propriétés de McCormack et Haggs, sujets britanniques habitant ici depuis longtemps, qui ont été détruites au pied du Rapide; et transmettra à Hammond les réclamations. Dorchester ignore encore que Wayne a élevé le fort Defiance. Les Sauvages appréhendent quelque collusion entre les Anglais et les Américains. Ne répondrait pas que les colons anglais ne fussent exposés à leur hostilité, si l'on se retirait du poste des Miamis et laissait subsister le fort Defiance. Du dessein de détruire le poste. Comment Wayne a acquis une connaissance du pays lui permettant d'occuper le poste du roi, dont l'abandon serait fort suspect aux yeux des Sauvages dans les circonstances présentes. Raisons pour lesquelles on retiendra possession de la maison de McKee, de la ferme de McCormack et de l'île à la Tortue jusqu'à la fin des négociations. 462

Fortifications faites par les Etats-Unis sur le territoire des Sauvages, au nord-ouest de l'Ohio :

1. Fort Washington. Distance jusqu'à—

2. Hamilton	25	milles.
3. Sinclair	25	"
4. Jefferson	25	"
5. Grenville	6	"
6. Recovery	27	"
7. Randolph	22	"
8. Defiance (Glaise)	52	"

1794.

182 milles.
9. Miamis-Town ..... 60 "
De là à Recovery ..... 40 "

282 milles.

Les fortifications à ces endroits consistent en palissades, avec blockhaus aux angles, qui ne pourraient tenir contre du canon ; à l'exception seulement du fort Defiance et peut-être du nouveau fort en construction aux bourgades des Miamis. Le pays entre Washington et ces dernières est le plus souvent montueux et marécageux ; aussi le chemin n'est-il pas bien bon. La distance du fort Miamis à la Glaise est d'environ 50 milles.

24 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 5). Est arrivé avec McKee à la baie des Miamis le 27 septembre. L'arrivée du surintendant-adjoint a fait plaisir aux Sauvages, assemblés à la petite rivière du Cygne, et a été utile au service du roi, parce que les Canadiens désaffectionnés leur avaient artificieusement persuadé qu'on les abandonnait. A un conseil général, les chefs ont demandé des secours pour attaquer sans délai les postes américains. Il leur a fait ce qu'il a cru être une réponse prudente. Brant et ses gens avaient été admis au conseil plutôt par la médiation des serviteurs du roi que par une disposition favorable des Sauvages occidentaux. Appel de Brant à Dorchester pour en obtenir l'aide qu'il (Simcoe) ne pouvait pas lui donner. En arrivant au fort Erié, a trouvé que les Sénécas étaient allés rencontrer Pickering. Irritation de Brant à propos de la fausse nouvelle qu'il avait approuvé la tenue de l'assemblée au Genesée ; il est résolu de n'avoir pas d'autre assemblée que celle de Buffalo-Creek. O'Beal et d'autres chefs ont pris la détermination de ne plus vendre de terres. Répète qu'il est bruit que Wayne élève des forts. Dans la dernière escarmouche, les Sauvages ont perdu 20 ou 30 hommes et Wayne a perdu de 300 à 400 soldats réguliers, soit dans le combat soit par désertion. A été au Détroit pour y réprimer l'esprit de désaffection dans la milice canadienne ; mais la compagnie appelée sous les armes était allée aux Miamis. A congédié 200 miliciens convoqués à l'occasion des mouvements de Wayne. Espère qu'il sera mis en pouvoir d'occuper les positions intérieures qu'il n'a pu encore fortifier. Envoie copie de sa lettre à Hammond, qui sera libre de la rendre publique ou non, selon les circonstances. Regrette certaines tentatives qui le peuvent (Simcœ) rabaisser dans l'opinion publique aux Etats-Unis où il croit jouir de quelque estime ; elles le rendraient par là incapable de prendre part au règlement des différends, et à la détermination de la frontière, en quoi il pourrait rendre service par la connaissance particulière qu'il a des intérêts de la province. Page 469

Réponse de Simcoe aux nations sauvages assemblées au village des Wyandots le 13 octobre 1794. 474

ans date. Lettre de Collins sur l'état du commerce entre le Kentucky et les villes de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans. Ses idées par rapport à la création de relations avec Michillimakinac au bénéfice mutuel des marchands kentuckiens et haut-canadiens. 382

Observations sur les moyens de communications d'Albany à Oswégo. 387

Modèle de permis pour l'entrée dans le Haut-Canada des effets des personnes en intention de venir s'y établir comme colons. 392

Mémoire des marchands de Montréal, trafiquant avec les pays sauvages ou pays d'en haut, pour représenter que leur commerce sera mis en danger par l'établissement de postes américains sur les frontières ; avec tableau indiquant la différence des frais d'expédition des marchandises par la voie de Kingston, York, etc., et par celle de l'Ottawa à

1794.

Michillimakinac ; cette différence, en faveur de la première voie, étant de £102 3s. 04½. Aussi correspondance sur la traite, en date du 9 décembre 1791 et 23 avril 1792. Pages 399, 404, 413

Notes sur certaines propositions qui seront soumises au gouvernement pour l'administration de la justice criminelle et la mise à exécution des lois dans les contrées reculées où les traiteurs du Nord-Ouest et autres portent aujourd'hui leurs opérations. 433

Etat des prix moyens de la farine de blé dans le Haut-Canada et les Etats-Unis ; ainsi que du fret à diverses destinations. Une note signée J. Walton, est ainsi conçue : "MM. Hartshorn et Freeman, marchands d'Halifax, nous demandent à M. Elias Smith et à moi, de leur fournir 30,000 boisseaux de blé haut-canadien par année ; ayant reçu un échantillon dont ils ont été contents, et qu'ils préfèrent au produit des Etats-Unis. J. WALTON". 435

Dépense estimative de l'administration civile du Haut-Canada. Total, £6,100. 519

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1795.

Q. 281-1.

1794.
5 septembre,
Navy-Hall.

Simcoe à Dorchester. Regrette de n'avoir pu aller examiner en personne les meilleurs points à fortifier pour la protection du dépôt d'approvisionnements et des communications entre Montréal et le lac Huron. A reçu les observations du lieutenant Bryce ; ces observations et sa propre connaissance du Saint-Laurent, et spécialement de Kingston, lui permettent de présenter des remarques à son tour. Avantages de Kingston, notamment de la pointe Frédéric ou Hope's-Cove, pour y placer un magasin. Difficulté de fortifier ce point : le terrain en s'élevant par ressauts, à mesure qu'on s'éloigne de l'eau, est ce qui rendrait difficiles les travaux de fortification ; les péninsules et les îles seraient plus faciles à fortifier. En cas de guerre avec les Etats-Unis, on peut s'attendre à une violente irruption de milices. Ne croit pas que Kingston puisse se fortifier suffisamment pour être un dépôt d'approvisionnements ou de marine. La distance de York, à quoi Sa Seigneurie trouve à redire, ne serait-elle pas plutôt une cause de sécurité. Comment York peut être défendu. Simcoe est d'avis que ce devrait être le poste de ravitaillement et le dépôt d'hiver de tous les approvisionnements de marine et de guerre. York lui paraît destiné à devenir en permanence l'arsenal naval de l'Ontario. Pour la protection de la voie de communication fluviale, pas une position, naturellement, ne réunit tous les avantages désirables. Mais l'île Carleton, quelque objection qu'on élève contre elle, possède cependant plus d'avantages que tous les autres points indiqués. Ne juge pas qu'un dépôt d'approvisionnements soit d'une absolue nécessité. Autre plan proposé : c'est de fortifier le fleuve par une chaîne de postes sur les îles et la terre ferme. York serait le port d'hiver pour la marine. Au lieu de créer un magasin à l'entrée du fleuve, Simcoe propose d'augmenter le nombre des bâtiments, pour pouvoir faire les ravitaillements avec plus de célérité. Il y aurait, cependant, des magasins temporaires à Montréal d'où pourraient s'expédier aussi des munitions pour les bâtiments du roi. Transmet un rapport sur les canons à la pointe de l'Ivrogne ; propose de les en retirer. Diffère d'opinion avec Haldimand sur la possibilité de fortifier efficacement Kingston. Oswégo, selon Haldimand, serait la clef du Saint-Laurent. Demande un approvisionnement complet de munitions de guerre et de bouche, la guerre lui paraissant inévitable. 31

(Voir lettre de Simcoe n° 11, du 11 novembre.)

1794.

17 septembre, Québec, — Dorchester à Simcoe. "La prudence et l'habileté dont le major Campbell a fait preuve dans sa correspondance avec le général Wayne, m'ont donné beaucoup de satisfaction; et vous m'obligerez de vouloir bien lui témoigner de ma part combien j'approuve sa conduite." Page 22

11 à 14 octobre Brown's-Town. — Ce qui s'est passé à un conseil tenu à cet endroit; présents: Simcoe, avec les agents du département indien, et autres officiers, les Sauvages, à savoir: les Six-Nations, les Wyandots, les Delawares, les Shawaneses, les Miamis, les Outaouais, les Chippewas, les Poutouatamis, les Chérokis et les Munseys. 207

(Voir lettre de Simcoe n° 14 du 22 décembre 1794.)

27 octobre, Navy-Hall. — Simcoe à Portland (n° 6.) Transmet copie d'Actes passés à la 3ème session de la législature du Haut-Canada. Les autres seront expédiés aussitôt que possible. 6

30 octobre, Niagara. — Le même au même (n° 7.) A reçu les dépêches de Sa Grâce par le canal de lord Dorchester. Si les négociations entre Pickering et les Sauvages aboutissent, ne doute pas que les Etats-Unis n'occupent Presqu'Isle et n'équipent une flottille pour coopérer à un mouvement hostile du côté des Miamis, ou pour renforcer leurs troupes à quelque poste, Sandusky par exemple, sur le lac Erié. Lord Dorchester a transmis à Wayne une lettre, pour être expédiée à Chapin. Il (Simcoe) a écrit officiellement à Rose au sujet de l'approvisionnement de ce pays; on se plaint universellement du monopole; remontrances de l'Assemblée à cet égard. Attire l'attention là-dessus. 14

31 octobre, Navy-Hall. — Le même à King. A reçu l'avis de la victoire de lord Howe; et l'estimation pour l'administration civile du Haut-Canada. Envoie une réquisition de fournitures de bureau; demande aussi les caractères d'imprimerie nécessaires pour la presse du gouvernement. Réitère sa demande d'appareils pour exploiter les Sources salées; raisons de son insistance. Accuse réception d'une lettre du duc de Portland, relative aux mulâtres libres bannis des Indes-Occidentales. 8

Réquisition de caractères à l'usage de l'imprimerie du gouvernement du Haut-Canada. 11

Réquisition de fournitures de bureau. 12

Réquisition d'appareils et matériaux nécessaires pour fabriquer et installer dix chaudières de salinage aux Sources salées, dans le Haut-Canada. 13

10 novembre, Niagara. — Simcoe à Portland (n° 8). Envoie sous pli l'approbation par Dorchester de la correspondance de Campbell avec Wayne au sujet de son récent mouvement pour se rapprocher des Miamis. Renouvelle l'expression de son sentiment de la conduite de Campbell, dont il a déjà parlé dans sa lettre à Dundas. Ce qui serait arrivé si Wayne avait persévéré. Dangers d'une guerre prématurée. Recommande d'accorder à Campbell une marque spéciale d'approbation, et de reconnaître publiquement que sa conduite a répondu en tout à ses désirs (Simcoe), pour sa parfaite justification auprès des Etats-Unis et de la nation britannique; vu que Randolph a voulu le faire passer pour un boute-feu. Connaît personnellement fort peu Campbell; mais croit qu'il est de son devoir d'exprimer ce qu'il pense des résultats importants de sa conduite. 17

10 novembre, Niagara. — Simcoe à Portland (n° 9). Le juge en chef Osgoode ayant été transféré au Bas-Canada, et n'y ayant qu'un juge puîné, il a fallu donner une commission à l'honorable Peter Russell. Insuffisance du traitement des juges puînés et autres fonctionnaires à brevet. A nommé M. Gray solliciteur général. Il est fils de Gray, capitaine à la demi-solde et colonel de milice, modèle de fidélité à la couronne. 23

Rapport par W. Dummer Powell, recommandant la nomination d'un autre juge puîné, *pro tempore*, n'y en ayant qu'un à présent et point de juge en chef. 25

1794.

10 novembre, Niagara. Simcoe à Portland (n° 10). Aitkins, arpenteur-adjoint, a levé le plan du havre, à la baie de Matchedash; plan joint à la lettre. La situation serait convenable pour une ville. Les moyens de communication visités par Aitkins ne sont pas aussi bons qu'on l'avait espéré. On peut éviter quatre portages en prenant par certains chenaux plus rapprochés, sur la route qu'il (Simcoe) a suivie. Satisfaction exprimée au sujet de la nouvelle voie par les traiteurs qui vont de Montréal au lac Huron par l'Ottawa. Presse d'établir un fort à Penetanguishene, en prévision de l'évacuation des postes. Espère faire confirmer l'ancien achat aux Sauvages, lequel est quasi abrogé par défaut de possession, et y ajouter les terres de Penetanguishene. Page 26

Carte du havre de Penetanguishene, avec les sondes exprimées en brasses. 28*a*

11 novembre, Niagara. Simcoe à Portland (n° 11). Lui envoie copie de sa lettre à Dorchester sur les moyens de défense du Saint-Laurent supérieur. Est sur le point de partir pour le district inférieur, autour du lac Ontario, en bateau; visitera probablement tous les endroits mentionnés au rapport. S'est procuré sept charpentiers de marine des Etats, tous sujets de Sa Majesté. 29

15 décembre, Kingston. Richard Cartwright à Simcoe. Envoie le compte de la quantité et valeur du produit céréale de l'an dernier, soit exporté ou fourni sur place pour l'usage du gouvernement. On peut y ajouter 4,500 boisseaux de blé et autres grains, consommés par les brasseries et distilleries. La quantité de lard amassée dans le district excède 800 barils, autrement dit excède des trois-quarts le produit de l'année dernière; elle aurait été encore plus considérable, sans la sècheresse, qui a détruit le blé d'Inde. S'attend qu'on pourra se procurer 1,200 barils de lard l'automne prochain. Pourquoi il n'a pas été jusqu'à ce chiffre dans ses prévisions à G. Davidson. Les perspectives, pour le blé et la farine, sont moins favorables. Bien qu'il reste environ 5,000 boisseaux en magasin, de la récolte de 1793, il doute que l'approvisionnement excède le nécessaire pour la consommation domestique et les troupes. Inquiétude que cause la mouche à blé. Economie réalisée par le gouvernement en se pourvoyant dans la province. Qu'il s'expédiait de ce district des douves, des mâts et des espars depuis 1784; ces envois ont cessé pour ainsi dire, bien qu'il s'en fasse encore, mais pas bien importants, dans la région de l'est. Celle-ci est plus peuplée, et la terre y est presque aussi bonne; cependant elle n'a jamais fourni autant de blé et de farine que la région occidentale; et n'a encore rien produit en fait de salaisons de lard; ce qu'il faut attribuer principalement à son manque d'hommes de commerce entreprenants; car le transport à un marché éloigné exige souvent plus de temps que le fermier n'en aurait à lui; et puis le salage veut de l'expérience et la possession d'un appareil trop coûteux pour que ce fermier puisse la plupart du temps se le procurer. La vente immédiate sur les lieux est nécessaire pour stimuler l'industrie du cultivateur. 192

Etat quantitatif des blés, farines et autres produits du Midland-District du Haut-Canada, exportés de Kingston ou délivrés à Kingston pour l'usage des troupes de Sa Majesté durant l'année 1794, avec mention de leur valeur. 197

19 décembre, Kingston. Simcoe à Portland. Transmet copie des pièces concernant l'affaire de Craigie, commissaire général. 40

La correspondance se compose de lettres de Craigie, 1786 à 1793, sur le sujet des fournitures de farines, etc. 42–69

Lettre de Simcoe à Dorchester, en réponse aux observations de Craigie. 70–107

Ordre général portant de conserver tous barils à lard; que John McGill a été nommé pour faire les achats; et que les commissaires aux différents postes recevront les commandes par lui. 109

1794.

Nouvelle correspondance avec Craigie, etc. Pages 110–128

20 décembre, Kingston. Simcoe à Portland (n° 12). Explique sa conduite en ce qui concerne l'occupation du poste à la rivière Miamis; les mesures prises par lui en conséquence des ordres de Dorchester; et combien on s'attendait à une guerre prochaine avec les Etats-Unis. A été par les bois au Détroit pour surveiller les mouvements de Wayne, suivant les instructions de Dorchester; avait aussi mandé à Hammond d'agir auprès du gouvernement américain afin de prévenir les malheureuses conséquences que pourraient avoir les menaces et la marche en avant de Wayne. Accusation de duplicité à laquelle aurait pu l'exposer (Simcoe) la différence entre ses paroles et ses actions et celles de Dorchester, desquelles on ne lui avait pas fait part. L'allusion faite par Dorchester à la connaissance qu'il (Simcoe) aurait eue des lieux où en réalité il n'était jamais allé, l'avait obligé, en l'absence d'un quartier-maître général, d'aller les visiter lui-même. Les discours de Dorchester aux Sauvages ont été reçus juste à temps pour que Hammond ait pu être empêché de faire son exposition aux E.-U., comme il (Simcoe) l'avait écrit. La lettre (de 14 pages) est une critique des ordres et des représentations de Dorchester. 129

Correspondance en février et mars. 145–163

20 décembre, Kingston. Simcoe aux Lords du Commerce. Rapport supplémentaire, faisant suite à celui du 1er septembre 1794, sur le résultat de son exploration de la rive nord du lac Ontario, entre York et Kingston, avec un détail des exportations de Kingston qu'il n'avait pas à son premier rapport. Peut maintenant annoncer que 70 familles au moins s'établissent dans le voisinage de York, principalement sur la route de communication de cet endroit à la rivière Holland. Le sol est très propre à la culture du chanvre. La fourniture des cordages pour les bâtiments de transport sur les lacs sera avantageuse aux cultivateurs, comme l'est la fourniture des farines consommées par les troupes. Envoie un plan (il manque) pour acheter des Sauvages à Penetanguishene une certaine étendue de terrain destinée à faire un emplacement de ville; ce point servirait de poste si l'on venait à abandonner Michillimakinac. Gloucester, ou Penetanguishene, selon lui, promet de devenir un jour la ville la plus considérable du Haut-Canada, parce que le passage au Nord-Ouest va s'y établir, et que la chaîne des lacs entre la baie de Quinté et le lac Simcoe procurera aux marchands de Kingston une route praticable; elle leur paraît déjà un moyen de communication facile entre le lac Huron et Montréal, surtout par traîneau en hiver. Les terres entre York et la baie de Quinté sont des plus propres pour la colonisation. Le havre de Presqu'Ile, sur le lac Ontario, est excellent; et le portage jusqu'à la baie de Quinté est court; un canal d'environ un demi-mille relierait ces deux endroits. L'ordre est donné d'arpenter les terres des deux côtés de la route en lots de 100 acres, qui seront concédés aux occupants de bonne foi. On réservera 300 acres pour le canal. Description de la baie de Quinté. Kingston progresse au delà de son attente; la traite des pelleteries n'y est plus le principal objet de l'attention; les marchands voient dans la production agricole de la région la véritable source de richesse; il ne manque que des capitaux anglais pour donner toute l'activité désirable à la culture et au commerce. Restrictions qu'il se propose d'appliquer à la traite des pelleteries; motifs: faire en sorte que le Sauvage soit moins dissipateur et plus industrieux. Remarques sur les riches vêtements des Sauvages. Comment ils vont vendre leurs pelleteries aux maisons des trafiquants, ou peut-être à celles des colons. Ce que l'on pourrait appeler la traite intérieure augmente rapidement. Les habitants des Etats achètent la pelleterie surtout pour l'employer à faire des chapeaux. L'année dernière, il est venu dans la province trois chapeliers; la manufacture des chapeaux est le seul moyen de prévenir la contrebande. Observations

1794.

sur les frontières qui seront très probablement réglées par le traité de Jay. Etablissement sur le Genesée ; tentative par Desjardins de se procurer des établissements pour les émigrants français ; il a acheté de grandes étendues de terre vers la rivière Mohawk. Danger de créer de l'animosité en essayant de s'opposer à ces établissements au sud de la frontière ; avantages d'un intercourse commercial avec eux, pourvu que la Compagnie des Indes-Orientales ait un magasin à Kingston et à Niagara, où ses marchandises, notamment les thés, puissent se vendre meilleur marché que ne les vendent les marchands interlopes de New-York. Le commerce pourrait prendre une grande extension ; et l'accès aux Etats du Sud et de l'Ouest aurait pour conséquence de déposséder les Etats atlantiques de l'approvisionnement des établissements transmontains ; par plusieurs chemins, mais plus particulièrement par la voie de Chicago, où Simcoe croit qu'il va se former dans peu un établissement, le commerce serait ensuite poussé jusqu'au Kentucky. Est d'avis que le temps est propice pour adopter un régime libéral de commerce sur les lacs. Les spéculateurs sur les terrains, aux Etats-Unis, cherchent les moyens de satisfaire aux besoins des "settlements" qu'ils projettent et ils seront conduits par là à se soumettre à des conditions de convenance et de commodité, que dans d'autres circonstances leur avarice ou leur ambition auraient repoussées. Se garder des machinations de cette avarice sans cesse en éveil, et des audaces de cette ambition toujours cupide, c'est pour nous un soin tout à fait nécessaire. Page 180

(Voir lettre n° 13 de Simcoe du 21 décembre.)

21 décembre, Kingston. Simcoe à Portland (N° 13). Considérations sur le gouvernement civil du Haut-Canada. Son principe est de faire de cette province, autant que possible, une image, une copie du gouvernement britannique. A nommé des lieutenants pour les comtés, pris parmi les conseillers législatifs, et auxquels il a dévolu la nomination ou la présentation des juges de paix, et la nomination des officiers de milice. Recommande la constitution en cités des villes de Kingston et de Niagara, attendu leur importance. Enumère les pouvoirs qu'il donnerait à ces corporations. Elles devraient recevoir la juridiction maritime sur les lacs et le fleuve. Celle sur le lac Ontario pourrait être partagée entre Niagara, Kingston, et le port intermédiaire de York ; comment certaines autres portions du domaine navigable pourrait se diviser. Propose que l'on fasse un traité d'extradition avec les Etats-Unis, ainsi que des lois pour prévenir l'entrée des criminels. Considérations touchant la représentation. Il faut "incorporer" Niagara aussitôt que possible, ne fût-ce que pour en conserver le nom dans les possessions du roi. C'est la politique des Etats-Unis de s'appeler Américains comme à l'exclusion des autres pays, non seulement pour fondre dans ce nom général toutes les portions de leur confédération, mais aussi pour faire valoir, à la première occasion favorable, leur principe, que toutes les colonies restant aux gouvernements européens ou en dépendant sont des populations étrangères et que les leurs seulement sont américaines à proprement parler. Appelle l'attention sur les termes de ses instructions, qui l'empêchent de faire aucune concession de terres sans la réserve des mines ; ce qui est en contradiction avec l'Acte établissant le régime du "free and common socage," sous lequel les mines d'or et d'argent seules peuvent être réservées. Demande de nouvelles instructions. Demande aussi qu'une copie du contrat passé pour la fourniture de mâts par des personnes du Nouveau-Brunswick lui soit envoyée, parce qu'on lui dit que le Haut-Canada pourrait fournir des mâts à plus bas prix que le Nouveau-Brunswick. A ses doutes là-dessus, mais s'assurera des choses, et par lui-même peut-être. Communique une résolution du conseil, laquelle donne aux juges de paix juridiction sur certaines terres et les rend responsables de la conduite des colons. Cette

1794.

mesure va ôter aux insurgents à Pittsburg l'idée qu'ils pourraient trouver des auxiliaires dans cette province. Envoie un supplément à son rapport du premier septembre. Page 164

Circulaire adressée à ceux qui sont nommés lieutenants de comtés, expliquant leurs fonctions, etc. 173

Résolution du conseil exécutif en date du 6 novembre 1794, concernant la colonisation. 176

22 décembre, Kingston. Simcoe à Portland (n° 14). Envoie la relation du conseil des Sauvages tenu pendant son séjour aux Miamis. Aucune promesse de secours n'a été donnée que celle mentionnée dans les instructions et les discours. Les traiteurs, pour se concilier les Sauvages, ont pu en faire d'autres ; et des officiers sans mission spéciale auprès de ces malheureuses nations, ont pu leur exprimer de la compassion. A quels risques la province sera exposée si l'on ne les amène pas à accepter les changements qui pourront être nécessaires au sujet des forts-barrières, comme au Détroit et à Michillimakinac. La construction d'un fort aux Miamis et les fortifications élevées à Niagara, ont confirmé les Sauvages dans l'idée qu'on n'abandonnera point les forts d'arrêt. D'autre part, la marche en avant et la déclaration de Wayne ont augmenté la nécessité de prévenir les conséquences fâcheuses de la désaffection des Sauvages. Ignore encore comment a abouti la conférence entre Pickering et les Six-Nations. McKee a offert un asile aux Sauvages occidentaux, visité les terres au Chenail-Ecarté et disposé les chefs à le rencontrer (Simcoe) au printemps. Les terres aux environs de l'embouchure de la rivière sont mauvaises ; mais à quelques milles au-dessus, elles sont bonnes et propres pour un établissement de Sauvages. A Michillimakinac, les Sauvages ont donné des signes de mécontentement et ont insulté un agent. Demande la permission de promettre à Brant qu'avenant sa mort, sa veuve recevra une allocation annuelle de £100. Les Etats-Unis ont fait à Brant des offres considérables, qu'il a refusées avec dédain ; sa fidélité et son attachement au roi. Il (Simcoe) a écrit à Dorchester au sujet de Brant, mais n'a reçu aucune réponse. A promis formellement d'autres pensions. Il y a des services que le commandant en chef peut diriger, lui (Simcoe) veillant aux détails ; mais le département des Sauvages ne saurait être confié à d'autre que le gouverneur sur les lieux ; parce que la vie des habitants dépend d'une attention incessante aux événements, et la province est à point pour exciter la rapacité indienne. Espère qu'on y laissera autant de troupes qu'il y en a maintenant, afin qu'il puisse avec confiance entreprendre de la défendre. A su par England au Détroit que des garnisons allaient être retirées. Espère que, pour l'exécution des détails du traité conclu avec Jay, Pickering n'aura rien à voir en ce qui concerne les officiers ou le gouvernement de Sa Majesté ; sa conduite publique et privée inspire un dégoût universel. Il est fort avant dans la confiance du Président ; et c'est, en fait de principes, un jacobin. Le général Hull, au contraire, est fort acceptable, et en 1783, dans les négociations entre Haldimand et le baron Steuben, s'est conduit d'une manière très satisfaisante. Recommande de charger le capitaine Stevenson, du 5e régiment, d'agir pour Sa Majesté. Comme il est en Angleterre, il pourrait recevoir personnellement ses instructions. Simcoe a appris que les habitants de l'Etat de New-York parlent de réclamer une partie de la Grande-Ile (Ile Wolfe), prétendant qu'elle leur est cédée par le traité de 1783. 199

23 décembre, Kingston. Simcoe à Portland (n° 15). A écrit à Dorchester au sujet de l'opposition de Cartwright, mais n'a pas eu de réponse. A eu à lutter contre la jalousie de sir John Johnson, qui avait espéré devenir lieutenant-gouverneur et avait fait des promesses d'emplois. L'idée d'une guerre a réveillé l'esprit de fidélité dans la province. Croit qu'il n'y a personne sur qui il puisse plus compter que sur Cartwright. Espère se le concilier, et faire

1794.

cesser son hostilité aux mesures gouvernementales qui peuvent être nécessaires pour le bien public. Page 217

29 décembre, Kingston. Simcoe à King. Envoie liste des approvisionnements pour l'usage de la province. Ils doivent s'expédier à Montréal. Ceux expédiés à Québec, à la consignation du commandant en chef, ne sont pas arrivés dans le Haut-Canada. 242

Réquisitions d'approvisionnements. 244, 246, 249

1795. 8 janvier, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 5). A reçu ses dépêches. Se réjouit de ce que le traité signé par lord Grenville et M. Jay va réduire ses mesures à celles nécessaires pour l'administration et la sécurité intérieures du Haut-Canada, et pour régler les relations avec les Sauvages. Le soin de la navigation des lacs a exigé le choix des stations déjà recommandées; leur occupation paraît urgente. Remarques sur Turkey-Point. Revient sur des lettres antérieures relatives aux Queen's Rangers. Importance de gagner l'affection des Sauvages; il faudrait leur expliquer la portée du nouveau traité, et prendre tous les moyens pour agir en médiateur entre eux et les Etats américains. Retenir les postes jusqu'au temps fixé par le traité; retirer de part et d'autre les troupes; et détruire le fort aux Miamis. Son discours aux Sauvages, et sa lettre à Hammond, touchant les accusations de Randolph, ont été approuvés. 2

22 janvier, Kingston. Simcoe à Portland (n° 16). Signale l'importance de l'adoption d'une règle pour l'emploi du revenu à provenir des réserves de la Couronne. Ses efforts dans le but d'établir la constitution britannique dans la province, et de démontrer combien l'union avec la Grande-Bretagne est plus avantageuse que ne le serait celle avec les Etats. Comment il a travaillé à fortifier le sentiment d'attachement à la constitution anglaise. Bons effets du système de concession des terres de la Couronne; lequel permet d'empêcher tout établissement qui soit une cause de danger ou de crainte pour la province. Quel allègement d'impôts on peut attendre des ventes de réserves de la Couronne. C'est en quelque sorte un acte d'oppression, de lever des taxes en un pays situé comme l'est le Haut-Canada Joint à sa lettre copie d'un discours de White, membre de l'Assemblée de Pennsylvanie, où sont présentées les raisons pour lesquelles les comtés de l'Ouest sont opposés à l'imposition d'une taxe intérieure sur les spiritueux fabriqués par eux pour leur propre consommation. Les mêmes raisons sont applicables aux habitants du Haut-Canada, à l'égard de l'imposition d'une taxe intérieure, dont les réserves de la Couronne étaient destinées à tenir lieu. Simcoe a expliqué la régie générale de ces réserves dans la lettre n° 17 à Dundas; mais en dehors de ce domaine, il propose de faire des affectations spéciales pour ouvrir des routes, construire des hôtelleries ou postes nécessaires aux voyageurs, et un quai à York. La vente des réserves peut fournir les moyens de faire ces dépenses. En général, cependant, les réserves ne devraient pas se vendre, mais se louer à temps aussi bref qu'il est raisonnablement possible, moyennant une redevance annuelle. Demande s'il ne serait pas opportun d'annoncer à la prochaine session de la législature, que c'est le régime que l'on va suivre; que les concessions aux particuliers ne seront plus à titre absolu; et qu'aux termes d'un message royal, il y a lieu de rendre une loi à l'effet de punir les personnes empiétant sur les réserves de la Couronne, comme aussi sur celles du clergé. Le message pourrait déterminer les objets auxquels on devrait employer les recettes. Présentera avant peu ses vues sur les sujets exposés dans une lettre de l'évêque de Québec à Dundas. Attire l'attention sur le 46e article de l'Acte constitutif de la province, par lequel la Couronne retient le pouvoir de régler le commerce de manière qu'il profite à l'Empire britannique; et sur le 47e article, portant que le produit des douanes sera employé par la législature provinciale. Débats à l'Assemblée sur ces dispositions; mais

1795.

aucune motion formelle n'a été présentée ni ne le sera jusqu'à ce que l'on ait obtenu une expression d'opinions là-dessus des ministres du roi. Pour des raisons qu'il donne, Simcoe croit qu'un état des droits de douane devrait être communiqué à la législature, pour que, dès qu'elle le jugera à propos, elle puisse prendre le moyen de les abolir. Pourquoi l'on ferait bien de supprimer la réserve des mines sur les terres concédées, à l'exception des mines d'or et d'argent. Les résultats heureux que l'on obtiendrait par la fourniture des vivres aux troupes du roi, et par l'encouragement de la culture du chanvre, d'où naîtrait peut-être la manufacture des toiles pour la marine du lac. Page 220

Extrait d'une lettre de Dundas, du 16 septembre 1791, où est énoncée la destination du produit des réserves de la Couronne. 233

Discours de White, membre de l'Assemblée de Pensylvanie, racontant les causes des émeutes survenues dans les comtés de l'Ouest, où le whiskey était devenu la marchandise-monnaie, par le manque de blé. A la fin se trouvent des réflexions critiques sur les sommes extravagantes payées aux fonctionnaires, tandis que les soldats n'ont que $3 par mois. 234

23 janvier, Kingston. Simcoe à Portland (n° 17.) Sur la politique à adopter en ce qui regarde la marine des lacs. Système que les Etats-Unis vont probablement établir à cet égard, etc. 253

Extrait de l'Acte du 30 avril 1788 (Québec), règlementant la navigation intérieure. 258

25 janvier, Haut-Canada. Simcoe à King. Vu la perte du bateau qui portait ses dépêches, envoie des duplicatas. Présume que l'on a appelé l'attention sur la formation aux Etats-Unis de sociétés pour l'encouragement de l'émigration écossaise. 251

16 février, Haut-Canada. Le même au même. Suggère l'envoi de journaux capables de neutraliser les funestes effets des gazettes que les Etats-Unis font habilement répandre dans la province. 267

17 février, Johnstown. Le même à Portland (n° 18.) Le remercie d'avoir recommandé le mémoire du major Shank. Ne savait pas qu'il fallût avertir lord Dorchester de l'augmentation ou modification du corps, les Queen's Rangers étant attachés au service de cette province. A vu avec regret le lent progrès des deux bataillons canadiens ; est pleinement convaincu que les intérêts du roi seront sacrifiés, si l'on ne se presse pas de faire ce qu'on diffère si inutilement ; à l'égard des jeunes gens qui ont préféré se soumettre aux misères de l'existence dans un pays nouveau, quand ils pouvaient se procurer un facile avancement en Europe, il ne voudrait pas non plus que leur intérêt en souffrît. Se refère à la proposition d'établir les bataillons du 60e en Canada ; ce qui offrirait des occasions de promotions dans ces corps aux fils des principaux habitants, resserrerait par là encore davantage l'attachement à l'Angleterre, et procurerait des recrues pour le service dans le pays. Est heureux d'apprendre que sa conduite, dans sa correspondance avec Randolph, est approuvée. Nécessité, pour le règlement des différends avec les Etats-Unis, de déterminer minutieusement les lignes frontières. Raisons pour lesquelles il propose de nommer McKee au conseil exécutif. 269

17 février, Johnstown. Simcoe à Portland (n° 19.) Communique sa correspondance avec Dorchester au sujet des affaires des Sauvages. Espère que la commission de sir John Johnson pourra être modifiée comme il le propose. Il ne faut pas établir une direction militaire sans utilité, et le pouvoir du surintendant ne doit pas l'emporter, si l'on ne veut compromettre l'autorité du roi. Le lieutenant-gouverneur doit posséder la confiance des ministres de Sa Majesté ; et d'autre part, il ne faut pas mettre dans les officiers du service des Sauvages plus de confiance qu'il n'est nécessaire. L'éloignement du commandant en chef, en résidence à Québec, l'empêche tout à fait de contrôler ce service. Espère que lorsqu'on

1795.

arrêtera plus tard la disposition des garnisons et stations militaires, on soumettra en même temps à des règles convenables le service des affaires indiennes, afin que les habitants de la province soient tranquillisés, et n'accusent plus, comme ils le font maintenant, les agents de fomenter les disputes pour se donner de l'importance et s'enrichir. Espère qu'il ne lui restera pas le regret d'avoir signalé les fautes sans avoir pu ensuite établir un ordre de choses régulier. Alarme causée par le bruit de l'abandon des postes. Remède proposé par lui. Il serait aisé de former une aristocratie. Comparaison de ce moyen avec l'idée de donner tout le poids constitutionnel au représentant du roi. Influence possédée par plusieurs mise en regard de l'autorité d'un seul. Vu l'influence acquise par la disposition des petits emplois, le contrôle sur tous les emplois militaires inférieurs devrait appartenir à l'administrateur du gouvernement provincial ; et aucun nouveau pouvoir, comme le département des affaires des Sauvages, ne devrait circonscrire son influence. Les habitants, naturellement, désirent obtenir tous les avantages de la constitution britannique ; mais l'indépendance à la fois apparente et réelle de leur premier magistrat ne leur paraît pas moins nécessaire pour confirmer l'autorité de la couronne que, pour montrer qu'ils sont eux-mêmes émancipés de la tutelle de la province bas-canadienne, et du régime militaire. Page 273

24 février, Johnstown. Simcoe à Portland. Reçu la lettre de Sa Grâce du 28 novembre dernier, mais non pas celle du 19, y mentionnée. 259

24 février, Haut-Canada. Littlehales à sir John Temple. Frobisher a transmis à Simcoe la lettre du duc de Portland, suivant la promesse faite. Simcoe envoie une lettre à transmettre à Portland. 260

5 avril, New-York. Temple à King. Dépêches de Portland transmises à Dorchester et Simcoe, ainsi que les duplicatas et triplicatas reçus depuis. Les frais de port £6 7s. seront, il l'espère, remboursés à son agent. 262

9 mai, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 6). Ses dépêches ont été reçues et déposées devant le roi. La signature du traité dispense de faire réponse à plusieurs questions. A l'égard des fournitures de vivres, ne doute pas qu'on n'y apporte toute l'attention propre à assurer à l'exécutif l'influence qu'il doit posséder dans la province supérieure. La recommandation en faveur du colonel Campbell a été communiquée à qui de droit. Approbation de la nomination de Russell à la charge de juge puîné, et de celle de Gray à l'emploi de solliciteur général. Est heureux d'apprendre que les terres sur la voie de communication au lac Huron, par le lac Simcoe, vont probablement se coloniser avant peu, et que le havre de Matchedash est tel qu'on l'avait souhaité. Transmission à la trésorerie des dépêches relatives au commissariat. Est fâché des difficultés qu'occasionne le mode en usage pour fournir les approvisionnements du Haut-Canada. Le commissariat est placé sous l'autorité du commandant en chef; mais en ce qui concerne les intérêts du gouvernement de cette province, Dorchester écoutera toutes représentations qu'il (Simcoe) jugera bon de lui faire, sur la conduite du commissariat, pour l'intérêt de Sa Majesté et pour le bien du pays, qui sont insépables. 263

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET DIVERS AUTRES.—1795.

Q. 281-1.

1794.
27 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe (extrait). Quels établissements seront réputés provinciaux. Page 507

(Voir lettre de Simcoe n° 29, du 13 octobre 1795.)

3 mars, York. Simcoe à Dorchester (extrait). Demande des instructions pour les dispositions militaires à faire pour les établissements provinciaux. 508

(Voir lettre de Simcoe n° 29 du 13 octobre.)

14 avril, Québec. Dorchester à Simcoe (extrait). Réponse à sa lettre du 3 mars au sujet des dispositions militaires dans la province. 509

22 juillet, Nouvelle-Orléans. Carondelet, gouverneur de la Louisiane, à Simcoe (pièce française). A reçu au commencement de juillet sa lettre datée du Saut des Miamis le 11 avril. Satisfaction que lui causent les marques d'estime pour la nation espagnole qui y sont contenues. Nul doute que leurs intérêts mutuels ne les unissent pour la défense de leurs vastes possessions en Amérique. A communiqué à son souverain la réponse de Simcoe et apprendra avec plaisir ce que porte la lettre de Dorchester. Croit qu'en cas de rupture les Sauvages (mentionnés) se mettront à sa disposition, et qu'ils agiront de concert avec ceux du Nord, si bien que les attaques pourront se multiplier sur une telle étendue de pays que les Etats-Unis seront incapables d'y parer. Comment la communication pourrait se maintenir. Dans le cas d'une marche en avant vers le confluent du Mississipi et du Missouri, territoire qui a toujours appartenu à l'Espagne, il n'hésiterait point à attaquer les Etats-Unis. Si la guerre allumée en Europe venait à gagner l'Amérique, il espère qu'il en ferait repentir ceux qui l'y aurait apportée. 366

(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 février.)

25 octobre, Konondaigua. Relation de ce qui s'est passé au conseil tenu avec les Six-Nations. Présents: le colonel Pickering, quatre membres de la Société des quakers, venus de Philadelphie pour assister au traité, à la demande des chefs, à Buffalo-Creek, plusieurs autres citoyens des Etats-Unis, et les chefs, etc., des Six-Nations. 409

(Voir lettre de Simcoe n° 28 du 29 août 1795.)

10 novembre, Détroit. Les informations de George Huffnogle concernant le fort Defiance sont confirmées par Edward Connolly. Huffnogle est un Américain, sergent au 3e régiment des Etats-Unis; Connolly est un caporal, né à Tyrone, Irlande. 304

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février 1795.)

13 novembre, Sandusky. Isaac Williams, agent des chefs et guerriers de Sandusky, à Adam Brown. Situation déplorable des Sauvages; nulle apparence d'amélioration; les choses s'aggravent au contraire. A envoyé des guerriers au quartier général américain pour demander à quelles conditions la paix pourrait se faire. Priera tous les jours pour que les chefs se remettent aux œuvres de bien et que les tribus de nouveau vivent heureuses. Il est triste de voir les blancs leur fournir vêtements et nourriture, quand Dieu a donné à tous des mains pour travailler, une intelligence pour se conduire et des terres pour y chasser. Demande à Brown de redire cela aux Sauvages. Ce sont ses sentiments sincères qu'il exprime ainsi à ses frères. 322

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

18 novembre, Swan-Creek. McKee à Simcoe. Le capitaine Johny, principal chef des Shawaneses, rapporte que La Plante, un Français de la rivière Raisin, a eu une conférence avec lui et d'autres chefs, à dessein de les attirer dans une alliance avec les Français. 326

(Lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

1794.
Novembre. Substance du discours du général Wayne, en réponse au message d'Isaac Williams, junior, telle que communiquée par Zeans, qui était du parti. Page 319

Réponse des Wyandots de Brown's Town à Leatherlips, envoyée de Sandusky par Isaac Williams, junior, pour faire connaître le résultat de son message au général Wayne: "Nous ne pouvons rien faire seuls; ce que notre père et les Six-Nations nous ont dit, sera notre règle de conduite; et nous n'entreprendrons rien sans avoir l'approbation et le concours de toutes les autres nations." 321

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

3 décembre. Adam Brown à Williams. Est fâché qu'il (Williams) ait envoyé des guerriers à Whane (Wayne) sans le consentement des chefs et des guerriers; c'était mal; et le pauvre monde sera mis par là dans l'embarras. L'avertit, et les siens aussi, de prendre garde. 324

(Voir lettre de n° 20 Simcoe du 17 février.)

26 décembre, Québec. Instructions supplémentaires pour le département des affaires des Sauvages. 280

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

1795.
1er janvier, Grenville. Message adressé par Wayne aux Sauvages de Sandusky. 361

(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 février.)

8 janvier, Québec. Craigie à Dorchester. Objections contre la proposition de Simcoe au sujet de la fourniture des farines nécessaires pour les troupes dans le Haut-Canada. Suggère qu'elle soit faite par des agents et sous-agents, non commerçants, et chargés de traiter avec les colons. Comment on pourrait effectuer les paiements et tenir la comptabilité, si la dépense doit être imputée sur tels fonds spéciaux (*contingencies*) de l'armée; quel autre système il faudrait suivre si l'agent doit opérer d'après les instructions du lieutenant-gouverneur, et la dépense se payer sur d'autres fonds. L'établissement de nouveaux magasins pour les troupes n'est point nécessaire. Comment on se procure les approvisionnements. 310

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 27). A ordonné de fournir de bonne heure les approvisionnements destinés aux troupes dans le Haut-Canada, conformément au tableau de distribution envoyé. Les commissaires ont instruction de recevoir, dans les magasins du roi, les quantités marquées, de l'agent de Davison, ou, s'il vient à manquer, de tel autre agent qu'il (Simcoe) nommera. Le lard, le riz et le beurre seront expédiés par les magasins que le roi a à Québec; déduction faite des quantités que le Haut-Canada peut en fournir. Les achats pour les magasins du roi dans une province doivent se faire par des agents à la nomination de l'administrateur du gouvernement; ceux pour les troupes régulières, par réquisitions, sous les règles établies par le commandant en chef. 308

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

21 janvier, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 28). L'ordre donné à McKee de se rendre à Montréal lui a été réitéré. Il aura à rendre compte de son retard. Les Caughnawagas se plaignent que leurs terres depuis la Pointe au Beaudet jusqu'à Kingston n'ont pas été payées. Cette affaire et quelques autres devront se régler après que McKee en aura pris connaissance, ainsi que le prix des marchandises à livrer en échange des terres à acheter. Ces marchandises seront tirées d'Angleterre. En l'absence du surintendant général, son adjoint seul sera employé à acheter des terres aux Sauvages pour la Couronne. Nouvelles instructions sous pli. Deux officiers assisteront aux assemblées pour les achats de terres en Haut-Canada, si lui (Simcoe) ne peut s'y trouver. N'a rien appris de nouveau au sujet des soustractions de provisions destinées aux Sauvages à Niagara, ni des mesures prises pour traduire le coupable en justice. McKee, sans doute, fera son rapport là-dessus à son arrivée. 278

1795.

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

30 janvier, Johnstown. Simcoe à Dorchester (n° 37). Par la nomination de Davison chargé de fournir les approvisionnements aux troupes en Haut-Canada, en vertu d'un contrat passé avec le bureau des vivres, sa responsabilité cesse, et il n'a plus à se conformer à la lettre de Rose, de la Trésorerie, qui lui ordonnait de nommer un agent pour les achats. Inutile déconsidération que ce changement de système lui fait subir aux yeux de l'Assemblée. Le peu d'importance du commissariat en temps de paix. N'ennuiera pas Sa Seigneurie par la réfutation des remarques du commissaire général. N'interviendra près des officiers ou commissaires des postes que lorsque le service l'exigera. Qu'il ne faut retirer au lieutenant-gouverneur aucun pouvoir qu'il lui est nécessaire de posséder, dans l'intérêt du roi et du public. Page 316

(Voir lettre de Simcoe n° 20 du 17 février.)

30 janvier, Johnstown. Le même au même (n° 38). Pourquoi McKee a tardé de descendre à Québec. Est surpris d'apprendre que les Caughnawagas réclament des terres colonisées par des loyalistes depuis déjà dix ans. Ce n'est pas McKee mais Butler qui est surintendant-adjoint des affaires des Sauvages, et à qui l'acte d'achat en blanc eût dû être envoyé. Il comprend fort bien qu'en règle générale il ne faut pas acheter les effets ou denrées des marchands; seulement, en certains cas exceptionnels qu'il indique, il peut être sage de le faire. Sa Seigneurie étant en possession de renseignements complets sur les Sauvages de l'Ouest, c'est à elle de juger si le service du roi va souffrir ou non par l'absence de McKee aux Miamis. Attend impatiemment des nouvelles du Détroit et de Niagara; n'augure rien de satisfaisant des conseils des Sauvages. Enverra, comme le portent ses instructions, deux témoins dignes de foi pour être présents à tous les achats de terres des Sauvages par le gouvernement. Remarques sur les irrégularités dans les approvisionnements des Sauvages à Niagara; le bureau a fait son rapport; le garde-magasin a été destitué, etc. Défense de l'administration de Butler; son impuissance à contrôler les distributions provient de l'organisation du service. Observations sur les nouvelles instructions adressées au département des affaires des Sauvages. A écrit dernièrement aux Lords du Commerce et recommandé une modification au règlement. Raisons pour proposer au gouvernement des changements tendant à établir une organisation uniforme. 285

2 février, Johnstown. Le même au même (n° 39). Envoie le discours fait par les Oswegatchie en présence des principaux habitants. La suspension des opérations d'arpentages, selon le désir exprimé par les Sauvages, occasionne une grande dépense. Il voulait faire ouvrir une route jusqu'à la fourche du Rideau pour le bien de la province et la colonisation de localités arpentées par les ordres de Sa Seigneurie en 1790 et 1791, et dont la province possède un plan; il avait projeté de visiter lui-même la communication avec l'Ottawa, laquelle, pour des raisons civiles et militaires, doit devenir très importante. Abandonne, quant à présent, cette idée d'exploration. Lorimier pense que quelques présents sans grande valeur satisferont les Sauvages; il a dit à Littlehales que deux canotées de marchandises et £100 en monnaie courante, employées principalement à la construction de leur église, c'est assez pour les contenter. Ils n'ont pas, à ce qu'il dit, reçu de présents depuis dix ans; il reconnaît cependant qu'ils en ont eu quand ils sont allés à Montréal. Comme McKee ne sera pas revenu ici avant le mois de mai, Simcoe recommande d'employer quelque autre officier du département. 292

Pièce incluse. Discours au gouverneur Simcoe, conseil des Oswegatchies, 2 février. 295

(Voir lettre de Simcoe n° 19 du 17 février.)

1795.

4 février, Johnstown. Simcoe à Dorchester (n° 40). Lui envoie des papiers relatifs aux affaires des Sauvages. Page 298

Ce qui s'est passé au conseil tenu à Buffalo-Creek le 11 décembre. Présents : Butler ; Chescaqua, un des principaux chefs senecas ; les chefs des Onondagas et des Cayugas ; et un chef delaware. 299

17 février. Johnstown. Simcoe à Portland (n° 20). Envoie les papiers d'une correspondance entre Dorchester et lui concernant le commissariat, et aussi des papiers reçus récemment de McKee au sujet des nations sauvages et dont copie a été envoyée à Hammond. 306

18 février. Convention provisoire entre les provinces du Haut et du Bas-Canada. 462

Rapport des commissaires du Haut-Canada sur leurs délibérations avec les commissaires du Bas-Canada pour régler les questions de revenu entre les deux provinces. 462

Tableau accompagnant le rapport. 476

(Voir lettre de Simcoe n° 27 du 22 août.)

9 mars, Kingston. Simcoe à Dorchester (n° 47). Réforme complète que demande le département des affaires indigènes. Le changement opéré dans le gouvernement du Haut-Canada rend nécessaire de pourvoir à ce que les différentes branches de la législature aient de l'influence dans l'administration des affaires publiques. Quels pouvoirs devrait posséder le représentant du souverain (le lieutenant-gouverneur). A quels fâcheux résultats on doit s'attendre en le privant de l'autorité inhérente à sa position. De la plus grande autorité qu'il devrait avoir en tant que commandant des forces du district. Nécessité qu'il ait le contrôle sur le département des affaires indiennes, lequel ne peut être dirigé personnellement de Québec par Sa Seigneurie. Considérations sur l'administration des dites affaires. L'impopularité du département est due aux accusations de péculat et à la croyance que ses officiers fomentent la malveillance entre les Sauvages et les Etats-Unis. Quel pouvoir la législature devrait exercer sur le département en question. La lettre se termine ainsi : " Je suis d'avis que ce département est une institution non seulement incompétente et dangereuse par rapport aux nations étrangères, mais qu'elle a une action trop étendue et est trop considérable au point de vue des affaires intérieures de cette province, pour qu'on la puisse laisser subsister à part, en dehors du contrôle ou de la haute surveillance de ceux à qui il plaît à Sa Majesté de confier le gouvernement de la province. Si donc on le maintenait dans sa présente indépendance, je le déclare ici, le pouvoir, l'autorité attachée à ma position, et nécessaire pour la bonne administration et le bon ordre intérieur de la province, serait, à mes yeux, très notablement et inutilement affablie; aussi, en cas pareil, je prie que l'on ne m'oblige pas à répondre de la continuation de la paix avec les nations sauvages dont les intérêts sont liés et mêlés à ceux des Américains." 341

(Voir lettre de Simcoe n° 21 du 17 mars).

17 mars, Kingston. Le même à Portland (n° 21). Lui envoie copie de sa lettre à Dorchester sur les affaires des Sauvages. Y joint copie du discours de Wayne, et dénonce l'usage inexcusable qu'il a fait de la communication de Dorchester. Les Sauvages n'ont pas été contents du discours prononcé par lui (Simcoe), dont le ton ne leur a point paru assez belliqueux. Wayne, en menaçant de se rapprocher du Détroit et de placer une garnison à Sandusky, a produit de l'impression sur l'esprit des Sauvages et des Canadiens désaffectionnés. Hamtramck, réfugié canadien commandant au fort Wayne, a assuré aux Canadiens et aux Sauvages que les Français vont venir occuper le Détroit. Il n'est pas improbable qu'il s'établisse rapidement une colonie d'émigrants français dans ce quartier. Ses efforts pour garder les Sauvages de l'influence française. La politique des Américains, qui est, comme l'a proposé Knox, de construire des forts et des postes de

1795.

traite, devrait être suivie sur la Thames, pour que les Sauvages ne dépendent plus du Détroit. Le bruit que les postes seront cédés cause une alarme universelle. Simcoe communique une lettre fort civile reçue du gouverneur espagnol de la Louisiane. Satisfaction qu'il a éprouvée de l'insertion dans la *Gazette* d'un extrait de sa lettre concernant le colonel Campbell. Reçoit avis de McKee que les trafiquants au Détroit, malgré la loi, servent les postes de Wayne. En cas d'hostilités, on peut s'attendre à voir l'ennemi fourni d'armes et de munitions. De fait, il semble qu'il y ait par là plus d'ennemis que d'amis, et si on n'y met pas ordre bientôt, on y verra se perdre l'esprit de subordination, le respect des lois du pays et les intérêts du roi. Effet que la nouvelle de l'approvisionnement par le Détroit des troupes américaines aura sur les Sauvages. Si les choses sont telles que le pense McKee, parce que les provisions nécessaires se portent aux troupes américaines, quelle sera son opinion quand il apprendra que l'on abandonne le Détroit? Page 335

1er mai, Londres. Sir John Johnson à King. Lui envoie des extraits de lettres écrites par Thomas Aston Coffin concernant la continuation à Mme Claus du salaire de son mari, et la nomination de M. Claus. 512

4 mai, Fort Miamis. Rapport par le capitaine Adye sur Chatham, représentant les avantages de ce lieu pour la construction des navires. 505
(Voir lettre de Simcoe n° 29 du 13 octobre.)

11 mai, Londres. Lowe à King. A l'intention d'aller s'embarquer à Bristol, et offre de se charger de dépêches. 514

20 mai, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 7). Difficulté de traiter avec les Etats américains. Approbation de sa conduite. Le plan qu'il propose, de créer des corporations et des lieutenants de comtés, ne peut être adopté dans l'état présent du Canada. Le pouvoir législatif ayant été cédé, ce n'est plus que par le moyen du pouvoir exécutif que la domination sur le pays peut s'exercer. Comment la création de corporations et la nomination de lieutenants y serait nuisible. Question de la conformité des institutions dans la métropole et les colonies. A renvoyé l'état relatif aux mines et minéraux aux Lords du Commerce. A déjà écrit pour conseiller de prendre les moyens de se concilier les Sauvages. Envoie copie d'une lettre à Dorchester concernant les terres de la couronne. Les réserves de la couronne pourront avec le temps produire un fonds considérable pour la dépense de la branche exécutive de la législature. Il est sage d'en prévenir la dépréciation. Ne voit aucune difficulté à ce que l'Assemblée soit informée du montant et de l'emploi de la recette des droits payés par la province; croit du reste que la dépense totale, et le revenu, devraient être portés à la connaissance de la chambre, afin qu'elle sache quelle grande disproportion il y a entre les deux, et apprenne tout ce que l'Angleterre fait pour accroître la force, la richesse et la prospérité générale de la province. Si le commerce sur les lacs fournit les moyens d'employer les bâtiments, il va sans dire qu'ils ne sortiront pas des mains des sujets britanniques; mais si, pour cela, il faut nécessairement les acheter pour le compte du gouvernement, on ne retardera guère la navigation par les Américains. Toutefois, lord Dorchester pourra être consulté sur l'achat de quelques-uns des bâtiments, qui seraient nécessaires pour l'usage du gouvernement. 328

20 mai, Londres. Lawe à King. S'il est d'usage d'allouer des frais de voyage à ceux qui portent des dépêches, demande qu'on veuille bien penser à lui. Expose sa situation privée, etc. 515

29 mai, York. Simcoe à Portland (n° 22). A reçu ses dépêches. Serait heureux d'en informer Sa Grâce, si Dorchester avait ordonné de prendre des mesures préparatoires à l'évacuation des postes. L'occupation de York, la construction d'un blockhaus à Chatham, l'ouverture du chemin de la Grande-Rivière, avant la colonisation sur la Thames, voilà ce qu'il a fait pour

1795

faciliter les établissements et le déplacement des postes. Se réfère à ses lettres à Dundas, au sujet de la répartition des troupes. Regrette que le traité avec les Etats-Unis n'ait pas été publié; les Sauvages prendront de fausses idées de ses stipulations, etc. L'imprévoyance ordinaire du département des affaires indiennes a été cause que ceux-ci n'ont pas reçu de présents. A écrit à Hammond au sujet de la médiation du roi entre les Sauvages et les Etats-Unis, médiation que ces derniers, il en est persuadé, n'accepteront pas. Wayne aura l'assistance des Français du Détroit pour traiter avec les Sauvages occidentaux. Combien il est nécessaire de régler avec une précision extrême la limite des deux pays. Le bruit que, sans les succès des démocrates français, le cabinet anglais eût attaqué les Etats-Unis, a sensiblement amoindri le bon effet du traité. Convention qu'il a faite avec les Sauvages pour l'acquisition de Penetanguishene, où va aller la plus grande partie de la flottille et de la garnison. Page 369

6 juillet. Discours prononcé par Simcoe à l'ouverture de la Législature du Haut-Canada. 455

Listes des Actes passés à la 4ème session de la Législature. 458

(Voir lettre de Simcoe n° 27 du 22 août.)

28 juillet, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 23). Transmet copie authentique des Actes de la 1ère et 2me sessions de la législature du Haut-Canada. 381

29 juillet. Navy-Hall. Le même au même (n° 24). Envoie des cartes de la province, avec un projet pour Chatham, où le capitaine Adye rapporte que les bâtiments peuvent se bâtir à meilleur marché qu'au Détroit. Envoie aussi des plans des réserves. 428

Carte. 429*a*

30 juillet, Navy-Hall. Le même à Dorchester (n° 65). Apprend que 300 miliciens de Pensylvanie sont à Presqu'Isle, occupés à construire un fort à l'entrée du port Se propose d'aller visiter l'établissement projeté près de Long-Point. Demande la permission de détacher cent hommes des Queen's Rangers. Turkey-Point, lui paraît être le meilleur poste à choisir. Croit qu'il faut se hâter de tout préparer pour ce détachement. 390

(Voir lettre de Simcoe n° 26 du 31 juillet.)

31 juillet, Navy-Hall. Le même à Portland (n° 25). Lui envoie copie d'une lettre à Dorchester relative à l'occupation d'un poste dans le voisinage de Long-Point. Est convaincu qu'il est nécessaire que des établissements militaires précèdent ceux de colonisation ; c'est pourquoi il ne laisse pas les colons se porter au centre du littoral du lac Erié. Le traité sera fidèlement observé envers les Etats-Unis ; mais la magistrature devra se tenir en garde contre l'introduction des principes anarchiques, que les citoyens américains cherchent artificieusement à répandre. Il suffira de paraître soutenir le pouvoir exécutif. Par là on affermira les principes de subordination, ce qui n'aurait pas lieu si les troupes se retiraient immédiatement. Préparatifs des officiers à demi-solde de Long-Point pour rejoindre le drapeau du roi, lors des derniers bruits de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Ces officiers avec leurs gens composeront un excellent noyau d'établissement à Long-Point. Simcoe propose de charger le major Shaw du commandement des troupes et de la surintendance générale de ce côté. La possession du texte du traité va lui permettre d'en expliquer aux Sauvages la justice et la libéralité. 386

3 août, Greenville. Traité entre les Etats-Unis d'une part et les Wyandots, Delawares, Shawanese, Outaouais, Chippewas, Poutouatamis, Miamis, Weeas et Kickapous, d'autre part. Signé par Anthony Wayne au nom des Etats-Unis. 484

(Voir lettre de Simcoe n° 29, du 13 octobre.)

17 août, Québec. Dorchester à Simcoe (no 35.) Les choses étant changées, il ne s'oppose plus à ce qu'une partie des Queen's Rangers soient appliqués à un emploi

1795.

civil ; mais il faut pas que le transport des munitions de guerre et de bouche aux postes sur la ligne du traité et au-delà, en puisse souffrir. 500

(Voir lettre n° 29 de Simcoe, du 13 octobre).

19 août. Discours prononcé par Simcoe en prorogeant la législature du Haut-Canada. Page 459

21 août, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 26). Avait écrit au sujet du tableau des droits pour les concessions de terres. En a reçu de Dorchester et du Conseil un extrait, pour éviter les délais dans la préparation des titres. Le tableau est adopté d'après le principe exposé dans une lettre de Dundas, et conformément aux instructions de Sa Grâce. Observations sur la question de ces droits ou honoraires. 430

Résolution incluse du Conseil, en date du 19 juillet 1793, concernant les droits. 435

Exposé du procureur général concernant le projet de division des droits. 441

Objections de Jarvis, secrétaire de la province, contre ce même projet. 441

Réponse du procurer général. 444

Résolution du Conseil, en date du 21 juillet 1795, adoptant le tableau des droits d'actes de concessions de terres. 446

22 août, Navy-Hall. Simcoe à King. Reçu lettre contenant une estimation des dépenses d'administration civile du Haut-Canada. Lettre circulaire contenant une formule de prière, etc., à employer dans toutes les possessions de Sa Majesté. 480

22 août, Navy-Hall. Le même à Portland (n° 27). Lui envoie copie du discours d'ouverture de la législature, des Actes passés, et du discours de prorogation. Remarques sur les Actes. Transmet les adresses. 451

29 août, Fort-Erié. Le même au même (n° 28). Ayant eu une copie du traité, il a fait un discours aux Sauvages, qu'il lui renvoie avec leur réponse, et aussi copie du discours de Pickering. Ecrira plus au long à son retour de Long-Point et de la Grande-Rivière. Reçu nouvelle de Détroit que Wayne a conclu un traité avec les Sauvages de l'Ouest. 392

Discours de Simcoe aux Six-Nations assemblées au fort Erié le 28 août. 396

Réponse des Sauvages le 29 août. 405

3 septembre, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 8). Sur le commissariat et la direction des affaires des Sauvages. Est fâché du manque d'accord avec ces départements. Le retard apporté à la publication du traité est regrettable. On pourrait en détourner les conséquences fâcheuses par de grands conseils tenus avec les Sauvages. Demande que Hammond soit avisé des empiètements des Américains du côté des postes. 376

12 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Dorchester (n° 71). Il semble probable que le traité entre le roi et les Etats-Unis sera complété au temps fixé ; espère que son plan pour combiner les arrangements militaires et civils pourra se réaliser. En attendant, il ne fera pas d'autres arrangements civils ; seulement, il encouragera la construction de scieries et de moulins à blé aux environs de Long-Point et sur la Thames. Envoie un plan indiquant l'emplacement de la ville projetée, etc., à Long-Point. A descendu la Grande-Rivière, depuis le village indien ; décrit la route et ses avantages sur la voie de communication par le fort Erié. Envoie aussi le rapport du capitaine Adye sur Chatham, et ses avantages pour la construction navale ; rapport confirmé par Baker, aide-constructeur au Détroit. 502

Plan de Long-Point, etc. 504*a*

(Voir lettre de Simcoe n° 27, du 13 octobre.)

13 août, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 29). A reçu copie du traité et de la lettre de Greenville à Hammond. Regrette de n'avoir pas eu la dépêche plus tôt, car il aurait pu mettre à effet les principes énoncés dans la lettre de

1795.

Grenville. Envoie le traité entre Wayne et les Sauvages occidentaux; il n'est pas satisfaisant pour ces derniers. McKee lui a rapporté que Dorchester lui avait dit seulement de les assurer en termes généraux du bon vouloir du roi; aussi n'a-t-il (Simcoe) pas voulu tenir un langage plus précis. Copie de son discours aux Six-Nations. Envoie copie de la correspondance avec Dorchester, laquelle montre que Sa Seigneurie n'a rien fait pour occuper de nouveaux postes destinés à remplacer ceux qui ont été cédés. Envoi d'autres papiers. Page 481

24 octobre, Whitehall. Portland à Simcoe. Voudrait savoir quel parti prendraient le Kentucky et la contrée occidentale des Etats du Nord en cas de rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, rupture qu'il espère sincèrement ne pas voir, mais qui est trop possible pour qu'on ne s'y prépare pas. Ignore si la jalousie entre le Kentucky, etc., et l'Espagne, à l'égard du Mississipi, dure encore; et si elle pourrait servir l'Angleterre. Voudrait être renseigné là-dessus. Comment on pourrait, sans compromettre le roi, s'assurer l'aide des Sauvages du Sud et de l'Ouest. Demande à Simcoe de lui envoyer des renseignements et une carte indiquant les parties du lac Michigan qui sont en communication ou présentent des facilités de communication avec le Mississipi. 382

6 décembre, Whitehall. Le même au même (n° 9). Reçu les dépêches. Approuve l'idée de stationner un petit détachement militaire dans le voisinage de Long-Point, pour soutenir l'établissement. Les personnes mentionnées (p. 388) comme désireuses d'aller s'y établir avec leurs gens, y porteront assurément tous les meilleurs sentiments d'attachement à la couronne et à la constitution. Approuve aussi la conduite sage qu'il a tenue lorsqu'il a été expliquer le traité aux Sauvages; elle permettra sans doute d'abandonner les postes sans qu'il en résulte d'embarras. Le discours de Pickering aux Sauvages est une inexcusable et étrange production, et il (Simcoe) a fort bien fait d'en parler dans son discours aux Six-Nations, le 28 août. Il ne faut pas regarder à quelque excès de dépenses pour les présents aux Sauvages de ce temps-ci; mais il est à espérer cependant qu'il sera possible d'établir, dans son commandement, des méthodes d'économie pour les distributions ordinaires de marchandises aux Sauvages. 426

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES—1796.

Q. 282-1.

23 juillet. Mémoire sur l'état général de la propriété foncière dans le Haut-Canada, remis par Cartwright, du Conseil législatif, à Littlehales. p. 102

(Voir lettre de Simcoe n° 34, du 22 décembre.)

30 octobre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 30). Est heureux que sa conduite envers les Etats-Unis soit approuvée. Longue explication de son plan de création de corporations, et de lieutenants de comtés. Le traité avec les Etats-Unis donnera à ce peuple astucieux toute facilité de travailler, avec plus de confiance que jamais, à désaffectionner de l'Angleterre les habitants de cette province. Croit que si les mesures convenables sont prises, tous ses efforts seront vains.

5 novembre, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 39). Est content des plans pour établir une communication de Toronto et du lac La Claie (Simcoe) à la rivière La Tranche. Sa diligence va lui permettre sans doute d'y mener à bien la colonisation, et on peut s'attendre qu'au fur et à mesure du peuplement de cette région, on y verra surgir des villes. Sa demande, au sujet de l'établissement, était inattendue, et plus particulièrement cette partie où il était question d'approbation par Dundas, en termes concis, généraux indéfinis. La correspondance avec Dundas lui donne (à Dorchester)

1795.

raison de se considérer comme dégagé de toute nécessité d'intervenir; mais s'il lui faut agir, il devra le faire selon son propre jugement, ou suivant les ordres précis de ceux qui ont l'autorité; il maintiendra donc la présente voie de communication militaire jusqu'à ce qu'une autre plus commode et moins coûteuse devienne praticable. Aussitôt que les postes supérieurs seront évacués, il rappellera le 5e et le 24e régiments, probablement aussi le détachement du 60e, laissant dans le Haut-Canada les Queen's Rangers et autant d'hommes de l'artillerie royale qu'il sera nécessaire d'en avoir pour garder les magasins de l'artillerie: 100 hommes des Rangers seront stationnés sur la rivière du Détroit, vis-à-vis l'île au Bois-Blanc, et environ 100 du côté britannique de la rivière Niagara. Recommandera de conserver les anciennes réserves de terrains pour les nécessités militaires. Ainsi il restera dans le pays supérieur (en dehors de Kingston) presque la même quantité de troupes qui s'y trouvaient en 1786, alors que, vu la situation incertaine des choses, il avait été obligé, à grands frais, de renforcer les postes d'en haut, afin d'intimider ceux qui menaçaient de les insulter; il espère qu'il n'y aura plus pareille cause d'inquiétude, et que la paix ne sera plus troublée dans cette contrée. Par ici (en Bas-Canada) les choses ont un caractère bien différent, et il en sera de même pendant toute la durée de la présente guerre. Envoie un aperçu des constructions proposées, pour que le commissaire général puisse se procurer les matériaux sans retard. L'ordre d'exécuter les décisions prises sera donné ultérieurement. Page 45

Incluse. Etat de constructions, etc., mentionné sous le nom d'aperçu. 49

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 9 décembre.)

8 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 31). Du profit qu'il y aurait à exploiter des mines dans la province, surtout des mines de fer. Les rapides et la chute de Niagara sont particulièrement propres pour mettre en action les usines nécessaires à l'industrie minière et métallurgique. Espère que l'on découvrira dans la province des veines de fer semblables à celles qui se trouvent de l'autre côté. Explique la dépense qui a été faite par rapport à Brant, sans avoir été proposée d'abord à Dorchester. Moyennant une dépense insignifiante, on a empêché les Pensylvaniens d'occuper Presqu'Isle, jusqu'à ce que les bruits mêmes de guerre aient été dissipés. En récompense des services de Brant, il avait promis de faire le possible pour procurer une pension à sa veuve, s'il venait à mourir en servant le roi. Divergence d'opinions entre Dorchester et lui sur les meilleurs moyens de ménager les intérêts publics. Croit que ni sir John Johnson à Londres, ni son commis à Montréal, ne peuvent régler les dépenses, non plus que les intérêts politiques des Sauvages, comme le pourrait faire le gouvernement provincial sur les lieux. Le conseil exécutif peut exercer la surveillance sur les réserves de la couronne et du clergé. Remontre, toutefois, l'insuffisance du nombre de ses membres, puisque la maladie d'un seul arrête toutes les affaires. Que l'on a besoin d'un juge en chef. Insuffisance du salaire des conseillers pour leur assistance, dans un pays où le journalier, le domestique reçoivent une piastre d'Espagne par jour, et un commis de magasin un prix proportionnel. Pas un membre du gouvernement ne peut vivre de son traitement. Simcoe recommande d'ajouter au conseil le capitaine McGill, et Smith, arpenteur général. Suggère que les réserves de la couronne ne soient jamais affectées qu'à des objets publics; comme aussi les terres du clergé. Toute tentative de lever dîme serait dangereuse. Difficulté d'obtenir de l'aide des colons pour l'Eglise d'Angleterre, vu la construction d'autres églises. Etablissement d'écoles publiques. Il faut conserver la marine sur les lacs. Deux hommes, une femme et un enfant ont été assassinés près de Détroit, par les Sauvages. Un homme a été

1795.

mis en jugement et acquitté. Les Etats-Unis prodiguent les présents aux Six-Nations. Page 18

9 novembre, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 32). Reçu sa dépêche du 9 mai. A recommandé M. Gray pour l'emploi de solliciteur général. Mort du major Gray son père. Demande une pension pour sa veuve. 29

Requête de Mme Gray. 31

9 novembre, Navy-Hall. Simcoe à King. A reçu copie du contrat passé par les commissaires de la marine pour la fourniture de mâts américains. 34

9 novembre. Rapport de D. W. Smith, arpenteur général, sur les terres réservées du Haut-Canada, avec diagrammes et plans distincts de réserves pour le clergé et pour la couronne dans Lincoln; un plan indiquant les deux natures de réserves dans les anciens townships du Western-District; et des modèles de livres à l'usage du bureau des arpentages. 110–137

(Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)

22 novembre, Queenston. Hamilton à Simcoe. A pris conseil, étant à Londres, à l'égard des titres des terres. Met sous pli les questions, avec les réponses de William Grant, qui avait sous les yeux un acte scellé et un certificat. Le seul moyen de remédier aux irrégularités, par rapport aux réserves, va être obtenu à ce qu'il croit, du parlement britannique. Envoie l'original de l'opinion. N'emploiera le remède proposé qu'avec précaution. 96

Incluse. Opinion de William Grant, en date de Londres, 8 juillet 1795, sur la situation légale des détenteurs de terres par certificats, etc., en Canada. 98

(Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)

27 novembre, Newark. White, procureur général, à Simcoe. A reçu de Hamilton un papier de nature telle qu'il faut cesser de délivrer des titres et arrêter la colonisation. Opinion de Grant que les certificats aux colons ne contituent pas des titres. Longues considérations sur la situation des détenteurs de terres par certificats avec clause conditionnelle. Comment il a considéré ces certificats. La clause y relative, d'après l'Acte de 1791, semble indiquer qu'on les regardait comme étant une sorte de concession. Paroles et exemples cités à l'égard des terres ainsi possédées. Comment il apporterait remède à la difficulté. Envoie une série de questions à soumettre aux jurisconsultes officiels de la couronne. 66

Teneur du titre donné à William Gainfort. 81

(Voir lettre de Simcoe n° 34 du 22 décembre.)

Novembre—. R. Hamilton à Littlehales. Le seul moyen de prévenir la confusion est de régulariser le titre aux terres entre les mains des possesseurs de bonne foi, lorsque le droit est clairement établi. Quelle confusion se produirait si l'on allait ouvrir la porte aux vieilles réclamations. Pouvoir de cession en vertu des anciens certificats. Doute qu'on puisse retrouver dix des colons primitifs sur les points originairement occupés par eux, les transferts ayant été sanctionnés par les bureaux des terres. Politique tendant à faciliter la transmission de la propriété terrienne. Conséquences malheureuses auxquelles il faudrait s'attendre si l'on rejetait les aliénations faites de bonne foi. Il recommande donc l'adoption de la mesure exposée dans le mémoire joint à sa lettre. 91

(Voir lettre de Simcoe, n° 34, du 22 décembre.)

1er décembre. York. Simcoe à Portland. Demande un congé pour cause de mauvaise santé. Il désigne Peter Russell, doyen du conseil, comme le plus propre à administrer la province. Si le congé ne se pouvait accorder, prie qu'il lui soit permis de se démettre de sa commission. Demande un passage gratuit pour lui et sa famille; et, pour Littlehales, la permission de l'accompagner. 39

1er décembre. York. Simcoe à King. Le prie d'adresser à Bond, de Philadelphie, qui la lui transmettra, une note l'instruisant de la décision du roi au sujet de son congé, pour qu'elle lui parvienne le plus tôt possible. 42

1795.
9 décembre, York. Simcoe à Portland (n° 33). Lui envoie une lettre de Dorchester. Ne comprend point les vues militaires et civiles de Sa Seigneurie à l'égard de la province ; mais comme il a demandé un congé, il n'a que faire de s'étendre sur la situation où cette lettre le place. Page 43

décembre, York. Le même à Dorchester (n° 79). Aurait été fier de l'approbation de ses services publics par Sa Seigneurie ; mais apprenant à l'instant même la retraite des troupes du Roi et de celles qu'il avait levées pour le service intérieur, il lui faut avouer qu'il ne compte plus sur cette approbation. Rappelle que, selon lui, c'est en établissant des stations, judicieusement choisies, pour les troupes du roi, que l'on fera surgir des villes, au grand avantage dn service. Se console par la pensée qu'en s'assurant du fort des Miamis il avait, en toute probabilité, détourné la guerre. Attire l'attention de Sa Seigneurie sur la lettre du 3 mars 1794, au sujet de l'établissement, question qu'elle qualifie cependant de nouvelle dans sa dernière lettre. Il a obéi aux ordres et instructions de Dundas par rapport aux mesures préparatoires à prendre pour le choix de l'emplacement de la ville de London ; mais grand est son désappointement en voyant que le levée du corps canadien n'a point facilité la réalisation d'un dessein si nécessaire. Est surpris de la répartition des Queen's Rangers après la lettre de Sa Seigneurie du 17 août, car Sa Seigneurie doit savoir parfaitement pourquoi ce corps a été levé ; il le renvoie à la correspondance qui s'est faite là-dessus, et où elle verra qu'on s'en remettait à lui du choix des officiers. Indique en termes énergiques les conditions qu'il avait proposées à l'égard des forces locales, pour l'avancement rapide de la prospérité de la province, et sans lesquelles il ne se fût pas chargé du gouvernement. Son plan, que les ministres du roi ont adopté. Ses propositions peuvent supporter la discussion. Expose quelles sont ses propositions militaires; comment il voudrait répartir les troupes pour assurer la colonisation. Que leur retrait sera nuisible à la prospérité du pays. Son devoir l'oblige à le dire à Sa Seigneurie. Observations touchant les réserves, les demandes d'emplacements de quais par des marchands, etc. Recommande une révision des réserves militaires. 53

(Voir lettre de Simcoe n° 33 du 9 décembre.)

15 décembre, Corfe-Castle. Adresse de félicitations au roi, dans laquelle aussi on le prie d'exercer sa prérogative pour obtenir la paix. 84

22 décembre. York. Simcoe à Portland (n° 34). Transmet des papiers relatifs aux difficultés des réclamants de terres dans la province, et à leur répugnance à remettre leurs certificats pour avoir des titres. Opinion de M. Grant, obtenue par Hamilton, conseiller législatif, dans un voyage en Angleterre. Le procurer général a consulté les jurisconsultes officiels de la couronne, et rédigé un projet de loi pour remédier au mal dont on se plaint. Envoie les documents, au sujet desquels il demande des instructions avant la session de la législature en mai. Transmet les lettres de Hamilton et de Cartwright, des commentaires de Hamilton, et un rapport sur les réserves de la couronne et du clergé par l'arpenteur général, etc. Suggère d'ajouter au bill du procureur général un article qui oblige les détenteurs de certificats à les changer pour des titres réguliers. Hamilton se vante de faire décréter par la législature que les certificats vaudront titres. 62

22 décembre, York. Simcoe à Portland (N°. 35). Transmet copie d'une lettre à Dorchester relative aux Six-Nations qui sont dans le domaine de Sa Majesté. Effet fâcheux du retrait des troupes du lac Huron, en ce qui concerne les sauvages, la prospérité de la province et les relations avec les Etats-Unis. Espère faire terminer la Yonge-Street cet hiver. 138

22 décembre, York. Le même à Dorchester (N°. 80). N'a jamais voulu que Jones fût employé autrement que comme interprète. Caractère confidentiel et privé de leurs communications, lorsque Jones a proposé de céder ses terres sur le Genesee. Espère qu'il va se faire bientôt un arrangement avec les Sau-

1795.

vages de la Grande-Rivière. A informé Brant qu'il n'interviendrait pas ; tout devra se faire par l'entremise de Butler. Propos inexcusables de Brant au sujet de McKee. Le retrait des troupes du Roi détruira toute confiance en sa puissance chez les nations sauvages vivant hors de ses possessions ; et celles du dedans deviendront incommodes et arrogantes, notamment à la Grande-Rivière, ce qui entravera la colonisation normale et favorisera les établissements dangereux ; car la vaste région située entre le lac Erié, la Grande-Rivière et la Thames est trop bien habitable pour demeurer déserte et inculte. Sa Seigneurie n'a pas envoyé d'instructions à l'égard du meurtrier—le fils de Brant. Heureusement, le meurtrier a été tué en attaquant son père. Avant que l'on retire les troupes, il est nécessaire que l'agent des sauvages traite avec les chefs de la remise de tous les meurtriers ; d'autant plus que Brant a refusé avec mépris le titre des terres de la Grande-Rivière, et a repris la coutume abandonnée de couvrir la fosse de la victime du meurtre. Brant médite de créer des intérêts indiens en dehors du contrôle des serviteurs du roi. Pourquoi il faut placer le siège du gouvernement et stationner le gros des troupes sur la Thames ; un grand établissement à Long-Point séparerait les Mohawks de la Grande-Rivière des autres nations, et empêcherait Brant de faire des Six-Nations, comme il en a le dessein, une barrière entre les Anglais et les sauvages occidentaux. Brant a été visiter le surintendant des sauvages des Etats-Unis ; à son retour, je lui ferai savoir que l'on a l'intention de donner une pension à sa femme. Cela peut nous assurer sa fidélité. Il a exprimé le désir que Norton soit nommé interprète des sauvages de la Grande-Rivière. Page 140

(Voir lettre de Simcoe, N°. 35, du 22 décembre).

30 décembre, York. Simcoe à Portland, (N°. 36). A reçu ses dépêches. A expliqué aux sauvages la situation favorable où ils sont placés par le traité, et préparé leurs esprits à l'évacuation des postes. Les habitants des Etats qui avaient eu l'idée d'aller s'établir à Oswegatchie n'y ont pas persévéré. Wayne est toujours à Grenville et n'exécute point sa menace de passer les limites des postes. 155

1796.

6 janvier, Whitehall. Portland à Simcoe (N°. 10). Dépêches reçues. Quel soin il faut prendre en concédant des terres, lorsque les concessions ont quelque effet sur la valeur des réserves, etc. Remarques sur le tableau des droits d'actes à l'occasion des concessions de terres. Envoie le tableau adopté par le conseil du Bas-Canada et copie d'une lettre à Dorchester du 6 septembre dernier. Se réjouit de la bonne entente qui existe entre les deux chambres et lui. A déjà approuvé l'occupation de Long-Point. L'établissement à cet endroit et aux autres devrait se faire à aussi bref délai que possible. 1

Janvier—Whitehall. Le même au même. Lui envoie copie d'une lettre à Dorchester, et de dépêches de Grenville à Bond relatives au règlement de certains points avec les Etats-Unis avant l'évacuation des postes. 5

1er février, York. Simcoe à Portland. Lui envoie l'article additionnel du bill des réserves du clergé. 167

Additions faites au bill des réserves du clergé. 168

27 février, York. Simcoe à Portland (n° 37). Dorchester doit partir à l'arrivée de Prescott, attendu de bonne heure au printemps. Est, par conséquent, surpris de l'ordre donné de hâter les constructions temporaires sur les bords du Niagara et sur le point non fortifié vis-à-vis Bois-Blanc. Ces ouvrages coûteront au moins tout autant que ceux que l'on pourrait faire pour bien fortifier York ou Long-Point. Dorchester lui envoie un titre destiné à être offert à Brant et aux Six-Nations et qui leur permet de louer leurs terres sur la Grande-Rivière. Comment il va s'y prendre pour exécuter la chose. Feu le juge en chef Osgoode pensait que cette faculté de louer était incompatible avec les lois anglaises. A donné avis aux fonctionnaires civils que la ville d'York va être le siège du gouver-

1796.

nement, quant à présent du moins. Comment il se propose d'y bâtir les édifices publics nécessaires. Si le siège du gouvernement venait à être transféré sur la Thames, qui est bien l'endroit le plus convenable, les édifices construits à York pourraient se vendre, en diminution ou en remboursement de ce qu'ils auront coûté. La législature s'assemblera à Niagara le 7 mai ; mais il se propose de dissoudre la Chambre avant l'évacuation du fort. Le chemin d'York aux eaux supérieures du lac Huron a été ouvert par les soldats ; d'excellentes terres sont devenues accessibles ainsi aux colons et on peut communiquer au poste de Penetanguishene ou Gloucester, qui remplacera Michillimakinac. L'occupation de ces trois ports defendables : York, Long-Point et Gloucester, lui paraît être la mesure la plus sage, comme la plus nécessaire, qu'à tous les points de vue, civils et militaires, on puisse prendre pour le bien présent et futur de la province. Page 163

3 mars, Whitehall. Portland à Simcoe. Ses dépêches ont été mises sous les yeux du roi. Des lieutenants de comtés étant nommés dans le Haut-Canada, il ne serait pas convenable de les abolir. L'objection ne s'adressait pas à la nomination des lieutenants, mais à la multiplication d'emplois difficiles à contrôler. Exploitation des mines de fer et ses avantages. Brant peut être assuré que l'on pourvoira aux besoins de sa femme. On va nommer un juge en chef, qui arrivera à temps. Le roi approuve la nomination du capitaine McGill et de M. Smith au conseil, sans aucun salaire jusqu'à ce qu'il survienne des vacances. Pension de Mme Gray, recommandée dans la lettre n° 32. 35

9 avril, Whitehall. Le même au même (n° 12). A soumis ses dépêches au roi. Regrette que l'état de sa santé exige un aussi long repos, surtout dans la présente conjoncture. Le roi, néanmoins, confiant dans son attachement au service, lui accorde congé, si, à la réception de cette dépêche, sa santé n'était pas en meilleur état. Russell se chargera du gouvernement à son départ. La question des difficultés légales que soulèvent les certificats de terres a été soumise aux jurisconsultes officiels de la couronne. Espère qu'il pourra envoyer avis de la nomination d'un juge en chef par la frégate *le Québec*, qui va conduire au Canada Prescott, nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et qui ramènera Dorchester et sa suite. 146

19 avril, Whitehall. Le même au même (n° 13). Nomination d'Elmsley à la fonction de juge en chef du Haut-Canada ; son caractère. Il est obligé de remettre son départ jusqu'à la partance de la prochaine flotte.

22 avril, Whitehall. Le même au même (n° 14). Communique l'opinion des hommes de loi consultés par la couronne sur les difficultés auxquelles ont donné lieu les certificats de terres délivrés avant l'adoption de l'Acte du Canada. Articles que le procureur général de la province propose d'ajouter ; observations sur ce changement. Signale l'emploi du mot "clergyman" au lieu de "clergy" dans une formule relative aux réserves qui était contenue dans la lettre du procureur général. Présume que c'est une erreur de copiste ; mais l'insertion de ce mot aurait un effet sérieux.

13 mai, Navy-Hall. Simcoe à Portland. Accuse réception de ses dépêches. 172

16 mai, Navy-Hall. Le même au même (n° 38.) Envoie les procès-verbaux du conseil exécutif : affaires d'Etat, du 8 juillet 1792 au 4 novembre 1794 ; terres incultes, du 17 juillet 1792 au 6 novembre 1794. 174

Procès-verbal d'une assemblée tenue à Kingston le 8 juillet 1792. Lecture de la proclamation portant que Dorchester est nommé gouverneur général du Haut et du Bas-Canada ; et Simcoe, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Simcoe prête le serment. 175

Procès-verbal du 9 juillet. Les conseillers exécutifs Osgoode, Baby et Russell prêtent serment et prennent séance. Littlehales, nommé greffier du conseil, et Jarvis, secrétaire du conseil, prêtent aussi le serment.

1796.

Lecture est faite des instructions (insérées au long dans le procès-verbal). Page 177

Proclamation ordonnée pour continuer les juges et autres officiers civils dans leurs emplois. 198

Procès-verbal du 10 juillet. Etats de milice. Le conseil délibère sur la division de la province en comtés pour la représentation. 198

Procès-verbal du 11 juillet. Grant, après avoir prêté serment, prend séance au conseil exécutif. Reprise de la délibération sur la division de la province. 199

Procès-verbal du 12 juillet. Suite de la même délibération. 199

Procès-verbal du 13 juillet. La délibération continue. 200

Procès-verbal du 14 juillet. Même délibération. 200

Procès-verbal du dimanche 15 juillet. La division est votée. Elle sera promulguée par proclamation. Une proclamation aussi convoquera la législature. 200

Procès-verbal du 16 juillet. Lettres de nomination au conseil législatif adressées aux personnes suivantes : William Osgoode, juge en chef; James Baby, Richard Duncan, William Robertson, Robert Hamilton, Richard Cartwright jeune, John Munro, Alexander Grant, Peter Russell. 201

Edward Burns prête le serment comme greffier de la couronne, etc. 201

Richard Pollard et Alexander McDonell le prêtent comme shérifs. 201

Procès-verbal du 21 juillet. Nouvelle proclamation relative à la continuation de certains fonctionnaires civils dans leurs emplois judiciaires ou autres. 202

Procès-verbal, à Navy-Hall, 29 septembre. Nomination du rév. John Stewart (Stuart) au titre de commissaire ecclésiastique de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse. Il est décidé qu'il ne pourra pas délivrer à ce titre de licences de mariage. 202

Procès-verbal du dimanche, 21 octobre. Pétition d'habitants du Home-District pour obtenir qu'il se tienne une foire annuelle à Newark ; autre pétition pour qu'il y ait marché hebdomadaire à Newark. La création de la foire annuelle est accordée. Il se fera une proclamation conformément. 206

Procès-verbal du 24 novembre. Adoption du tableau des droits d'actes et honoraires en usage à la Nouvelle-Ecosse, pour le Haut-Canada *pro tempore ;* le Secrétaire d'Etat en sera informé ; et on entrera en correspondance avec les lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Bas-Canada. 209

Procès-verbal du dimanche, 3 février 1793. Comptes déposés sur le bureau du conseil et examinés. 210

Procès-verbal du 21 mars. Dépositions portant qu'une jeune négresse a été conduite de force aux Etats-Unis et y a été vendue par un nommé Fromand ; que d'autres propriétaires de nègres veulent faire de même. Le procureur général reçoit l'ordre de poursuivre. 212

Procès-verbal du 18 mai. John Small est reçu greffier du conseil. 214

Le conseil adopte des "formes de service" transmises par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse ; une proclamation sera faite pour en autoriser l'usage dans la province. Les formules de prières sont insérées au procès-verbal. 215

Procès-verbal du 13 juillet. La chambre d'assemblée demande un prêt au lieutenant-gouverneur pour payer ses salaires, et se rend garante de la somme. Les salaires et les fournitures de bureau pour la chambre se montent à £191.5s. Le prêt est accordé. 221

Procès-verbal du comité du 19 juillet. Le tableau des droits d'actes et honoraires reçu de la Nouvelle-Ecosse, est discuté et adopté à l'exception des "land fees" qui ont été trouvés trop élevés. Ordre

1793. est donné d'écrire au greffier du conseil du Bas-Canada relativement aux droits de cette nature qui existent dans la province. Les honoraires pour les commissions de juge de paix seront payés sur les cotisations des districts; pour les commissions qui rapportent quelque émolument, ils le seront par les titulaires. A l'égard du droit pour la concession dite "Indian grant" du 1er avril, le paiement en sera suspendu jusqu'à l'adoption du tableau des "land fees." Page 223

Examen des comptes—du receveur général, de l'arpenteur général, du bureau du lieutenant-gouverneur; du greffier de la couronne et des plaids communs; du procureur général; du bureau du conseil; et du secrétaire et registraire de la province. 224-227

Procès-verbal du 27 mai 1794. Par la création de bureaux des terres de district, les droits du greffier du conseil ont été très sensiblement diminués. Ordonné que ce fonctionnaire, par lui-même ou par ses suppléants, remplira l'emploi de greffier des bureaux des terres. 228

Procès-verbal du 11 juin. Le lieutenant-gouverneur voudrait instituer une cour suprême de justice; quoiqu'il ait le pouvoir de le faire sans l'intervention de la législature, il désire cependant que celle-ci en décrète la création. Le juge en chef a préparé un bill à cette fin, lequel doit être présenté à la chambre haute ce jour même. 229

Procès-verbal du 14 juin. Ordonné que les arpenteurs-adjoints seront placés sur le même pied que dans le Bas-Canada. 230

1793. Procès-verbal du 21 juin. Æneas Shaw prend séance au conseil. 231

Déposition du sergent Thomas Lawson, concernant des faits de contrebande par plusieurs individus réunis. Récompense offerte par le conseil pour leur arrestation. 231

Procès-verbal du 27 juin. Requête de Peter Russell, receveur général, demandant une allocation de £100 pour loyer et salaire d'un commis; elle est accordée, ainsi que la demande d'un commis auxiliaire par John Small, greffier du conseil. 235

Examen des comptes du receveur général, du procureur général, du greffier de la couronne, du bureau du lieutenant-gouverneur, du secrétaire-registraire, du juge en chef (frais de voyage dans l'Eastern-District), du lieutenant Pilkington, département du génie (détails), et du conseil. Une pétition de Richard Pollard, shérif du Western-District, relative à certaines sommes dépensées par lui dans l'exécution de son service, est renvoyée aux juges de paix, chargés de rembourser ces dépenses sur le produit des cotisations du district. 236-241

Procès-verbal du 28 juin. Alexander McDonell prête les serments requis comme shérif du Home-District. 241

Procès-verbal du 6 juillet. Tarif des droits de greffe, etc., arrêté par le conseil. 242

Procès-verbal de comité du 6 septembre. Examen des comptes publics de la province. Le montant total est donné, pour chaque département, en cours d'Halifax et en sterling. 244

1794. Procès-verbal du 4 novembre. Proclamation portant défense de transporter par voie de terre du rhum et autres liqueurs spiritueuses aux Sauvages. 246

Richard Barnes Tickell prête serment comme "confidential clerk" du Conseil. 246

Procès-verbaux concernant les terres non occupées de la couronne.

1792. Procès-verbal du 17 juillet. Ordre de communiquer aux bureaux des terres les proclamations des 7 février et 9 juillet (1792), et de répondre à une lettre du bureau des terres de Hesse. 247

Procès-verbal du 18 juillet. Reprise des délibérations sur les bureaux des terres. Examen de pétitions en obtention de terrains. 248

Procès-verbal du 20 juillet. Peter Smith, de la ville de Kingston, reçoit permission de construire des quais, magasins, etc. Page 249

Procès-verbal du 29 septembre, à Navy-Hall. Terres sises dans le district de Nassau ; dépositions y relatives de John Butler et de Walter Butler Shehan, greffier du bureau des terres. 249

Procès-verbal du 6 octobre. Pétitions. 250-253.

Procès-verbal du 13 octobre. Arrivée de loyalistes qui viennent s'établir sur des terres. Les arpentages sont ordonnés. 253

Procès-verbal du 15 octobre. Production de plans pour faire réserve de deux septièmes du territoire dans toutes concessions futures de townships ; l'un de ces plans est approuvé. 255

Procès-verbal du 16 octobre. Demandes de terres adressées au bureau. 255

Procès-verbal du 17 octobre. Examen de l'affaire de Sally Ainse, à qui on a pris des terres sur la rivière la Tranche; on lui donne huit lots dans le premier township, pour la dédommager de ses améliorations. 257

Le rapport du bureau des terres du ci-devant district de Hesse est pris en considération et la résolution suivante adoptée : "La pétition des *trustees* de Caldwell et Elliot et de Pollard et de ses associés est rejetée, attendu qu'ils réclament des terres usurpées sous titre d'achat ou concession des Sauvages, tel titre n'ayant aucune validité ; au contraire, celui qui ose prétendre droit par semblable cause est non seulement coupable de délit, mais agit apparemment au mépris des ordres itérativement donnés contre ce trafic." 258

Autres demandes de terres. Voir la liste alphabétique. 258-264

Procès-verbal du 19 ocobre. Demandes de terres. Voir la liste alphabétique. 265-269

Procès verbal du 20 octobre. Dépôt du plan de Cornwall (ci-devant New-Johnstown). Ordre est donné de réprimer les empiètements sur les rues et routes tracées, et de punir les personnes coupables de violation de propriété, etc. 267

Pour les noms des pétitionnaires, voir la liste alphabétique.

Subdivision des quatre bureaux des terres pour faciliter les opérations du service des concessions de terrains. Les divisions sont indiquées avec les noms des membres de chaque bureau de comté. Voici ces divisions de comté :—Glengarry et Stormont, Dundas, Grenville et Leeds ; Frontenac, aux limites duquel est réduit le bureau des terres du ci-devant district de Mecklenburg; Lenox, Addington, Hastings et Prince-Edouard ; Lincoln, aux limites duquel est resserré le ressort du ci-devant district de Nassau ; Essex et Kent, où opérera le bureau du ci-devant district de Hesse. 271

Procès-verbal du 21 octobre. Une lettre circulaire sera écrite aux membres des bureaux des terres. Elle est insérée au long. 274

Procès-verbal des 24 novembre et 31 décembre. Voir la liste alphabétique. 277-278

Procès-verbal du 1er janvier. Rapport d'un comité sur les réclamations, par les Sauvages de la Grande-Rivière, de terres à eux assignées le 24 décembre 1791. Concession ordonnée. 278

1793. Procès-verbal du 8 janvier. Alexander Harrow, capitaine, demande un terrain contigu à la ferme du capitaine Baird, embouchure de la rivière Détroit; refusé, parce que le terrain est réservé au gouvernement. Des papiers concernant certaine étendue de terre cédée par les Sauvages à leurs officiers en 1784, sont produits par le capitaine Caldwell. On délimitera un township, sous le nom de Malden, à l'embouchure de la rivière Détroit (les limites en sont indiquées). La savane a été donnée au fils du capitaine Caldwell par le Conseil du Bas-Canada. 279-281

Procès-verbal du 17 janvier. On constate que Joshua Pell, loyaliste

américain, a droit à des vivres, vêtements, terres, instruments aratoires, etc., conformément au certificat signé par M. Motz. Page 281

Procès-verbal du 2 février. Mesures à prendre pour que certaines concessions de terres se fassent régulièrement aux personnes y ayant droit. 282

Procès-verbal du 17 mars. Rapport du bureau des terres de Dundas. Pétitionnaires. Voir la liste alphabétique. 282–284

Procès-verbal du 22 mars. Pétitionnaires. Voir, la liste alphabétique. 285

Procès-verbal du 23 mars. Voir la liste alphabétique. 286–289

Procès-verbal du 1er avril. Demande de terres faite par le colonel John Butler pour les capitaines John, Isaac et Aaron, trois chefs mohawks de la baie de Quinté. Elle est accordée. Rapport de D. W. Smith (inséré au long) concernant les terres réservées pour les Mohawks, sur la baie de Quinté. 289-291

1793. Procès-verbal du 13 avril. Les bureaux des terres recevront instruction d'informer sur le caractère de ceux qui feront des demandes de terres, et de refuser le certificat aux individus réputés peu attachés à la couronne. Rapport du bureau des terres de Dundas. Envoi d'instructions. 291–293

Procès-verbal du 16 avril. Pétition par Richard Cartwright jeune pour obtenir la permission de construire un magasin sur le lot riverain devant son lot de ville, et de prendre possession en outre de la portion de rive indiquée par lui. Cette permission lui est accordée. Une pétition de Joshua Hatheway, du Vermont, en obtention d'un ou plusieurs townships pour lui et ses associés, est rejetée parce qu'il n'a pas l'intention de venir habiter la province. Renvoi au receveur général d'un rapport par les juges de paix, etc., du Home-District concernant les les bateaux-passeurs sur la rivière Niagara. Robert Kerr, John Forguson, William Johnson, James Vanhorne, etc., demandant un township au sud de la rivière Trent. Accordé. Résolu que les restrictions mises à l'usage des emplacements de moulins soient abolies, et que tous propriétaires de terrains convenables pour y construire des moulins soient autorisés à les

1794. employer à cet usage, à condition de ne point nuire à la navigation et de ne point obstruer le passage du poisson dans les cours d'eau ; cette autorisation, en outre, ne devant pas s'étendre à la rivière, en amont et en aval de la chute Niagara, voie de communication militaire entre les lacs Erié et Ontario réservée pour la couronne. 293–296

Voir la liste alphabétique, pour les autres pétitionnaires.

Procès-verbal du 18 mai. Voir liste alphabétique. 297
Procès-verbal du 24 mai. " " 299
Procès-verbal du 25 mai. " " 301, 302
Procès-verbal du 30 mai. " " 303, 304
Procès-verbal du 8 juin. " " 305 à 307
Procès-verbal du 15 juin. " " 308 à 310
Procès-verbal du 22 juin. " " 316 à 321
Procès-verbal du 10 juillet. " " 322 à 329
Procès-verbal du 11 juillet. " " 329 à 339
Procès-verbal du 13 juillet. " " 339 à 341

Procès-verbal du 23 juillet. Contient *in extenso* une lettre de D. W. Smith, arpenteur général, demandant un plus grand nombre d'aides. Pétitionnaires. Voir la liste alphabétique. 341 à 348

Procès-verbal du 24 juillet, voir liste alphabétique. 348, 349

1796. Procès-verbal du 17 mai 1794. Voir liste alphabétique. 349, 350

22 juin, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 15). L'évêque de Québec demande quatre "clergymen" pour être envoyés dans le Haut-Canada, avec un salaire de £150 par an. Cela sans compter Addison, qui est à Niagara. Ne peut consentir à cette exception, vu que Niagara doit être abandonné avant peu. Addison sera le quatrième. Croit qu'un salaire de £100 est suffisant,

1796

avec ce que la Société pour la propagation de l'Evangile y pourra ajouter et les contributions des paroissiens. Proposera d'inscrire un supplément de £400 dans les estimations pour le Haut-Canada, jusqu'à ce que les terres des églises ou des cures soient devenues productives. Donnera avis à la Société et veillera à ce que l'on envoie des ecclésiastiques tels qu'on les peut désirer. Le juge en chef Elmsley sera accompagné d'un clergyman ayant par lui-même des moyens d'existence suffisants et du caractère le plus respectable ; il est recommandé à l'attention de Simcoe. Une somme de £500 a été affectée dans les estimations de l'an dernier et celles de cette année à la construction d'églises, pour encourager les habitants. Croit que l'on ne devrait point demander de nouveaux crédits jusqu'à ce que ces sommes aient été employées. Les allocations d'argent pour l'entretien du clergé doivent être considérées comme temporaires, car il appartient à la colonie d'y pourvoir convenablement ; c'est aux paroisses de trouver les moyens de soutenir leurs pasteurs, jusqu'à ce que les terres d'églises donnent un rapport suffisant. Toute idée de dîme étant abandonnée, il reste à prendre des mesures pour pourvoir à l'entretien du personnel ecclésiastique. Instituteurs et conditions requises d'eux. A l'égard d'une école publique, où puissent être enseignés le grec, le latin, etc., il pense que, vu l'état présent du Haut-Canada, Québec ou Montréal s'offriraient comme des sièges convenables. Il existe un très bon collège classique dans la Nouvelle-Ecosse. Le contenu de cette lettre sera communiqué à l'évêque de Québec, avec qui l'on devra se concerter sur les mesures à prendre. 157

(La liste alphabétique des pétitionnaires en concessions de terres, mentionnés dans le volume Q 282—1 et le volume Q 282–2, se trouve à la fin de celui-ci.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIMCOE ET AUTRES.—1796.

Q. 282—2.

14 février, Niagara.

Willcocks à Portland. Référence à une lettre antérieure. S'est embarqué le 10 mai dernier à Cork et est arrivé le 15 juillet avec trente-trois colons pour Whitby, mais en passant par l'Etat de New-York, on les lui a embauchés les uns après les autres. C'est folie d'amener des émigrants par cette voie. Celle de Québec, de Montréal et du Saint-Laurent est la seule qui soit sûre. Il emploiera son fils et d'autres personnes de confiance pour conduire les colons. A l'intention d'établir sa famille à York, et quant à lui, d'aller séjourner de temps en temps dans son township, où il va bâtir cette année. Sollicite quelque marque de la faveur royale ; cite les services rendus par lui en 1793 et 1794 pour maintenir la paix dans le sud de l'Irlande, et nomme plusieurs personnages qui en peuvent témoigner. A été plus de vingt ans membre du conseil de la cité de Cork. (Signé, maire de Cork). Page 618

1er mars, Haut-Canada.

William Dummer Powell à King. Demande que ses droits à l'emploi de juge en chef du Haut-Canada, devenu vacant par le déplacement d'Osgoode, soient exposés au duc de Portland. 613

1er avril, Londres.

Le lieutenant-colonel Stevenson à Portland. Lui transmet copie d'une lettre à Dundas, concernant certaines propositions militaires, en cas de cession des postes. Il (Stevenson) est un ancien quartier-maître général de Simcoe. Il a été blâmé pour avoir envoyé le plan à Dundas, cet acte ne se rattachant point à une guerre existante. L'idée du plan remonte à sir H. Clinton, qui a voulu, l'année dernière, que son fils le présentât au duc d'York ; celui-ci, après l'avoir approuvé, l'a envoyé à Dundas. Ne croyait pas cependant le moment convenable pour le proposer, parce que la cession des postes avait été décidée. Le marquis de Buckingham lui demande de renouveler ses propositions. Stevenson prie Portland

1796.

de lui faire réponse le plus tôt possible, afin qu'il puisse, si le plan est adopté, écrire aux différents dépôts qu'il propose d'établir, ou en cas contraire, annoncer à Simcoe la décision prise et son résultat. Page 604

(*Inclose.*) Stevenson à Dundas. Propose la levée d'une légion noire de 1,000 hommes sur le littoral américain et dans les arrière-régions de la Virginie et de la Pensylvanie; par là on aurait le moyen de renforcer l'armée dite des Indes-Occidentales et de former le noyau de forces importantes. Quelle expérience lui conseille ce plan. Il y aurait huit compagnies servant à pied et quatre compagnies de cavalerie. Stevenson donne le nombre des officiers, indique le mode de recrutement, équipement, etc. Comment on pourrait engager des officiers de régiments existants à entrer dans ce corps. Comment les hommes seraient employés. Si le plan est approuvé, il sera envoyé au duc d'York, pour être communiqué officiellement. 607

4 avril, Québec. Dorchester à Simcoe (n° 48.) Regrette que la répartition des troupes qu'il veut faire n'ait pas son approbation. La présente situation des affaires ne permet pas d'accroître les dépenses, ni de laisser des troupes dans le Haut-Canada, pour avancer le développement et favoriser la prospérité de la colonie. Il serait de mauvaise politique de tenir tant de troupes à distance; les abus énormes qu'accuse la dépense publique depuis vingt ans ne sont pas la seule objection qu'on puisse faire contre ce moyen d'encourager les établissements. Le principe même est erroné, comme en fait foi le progrès réalisé dans les provinces où il n'y a ni dépenses extraordinaires, ni emploi de soldats pour des objets civils. N'a aucune intention d'autoriser des travaux coûteux d'une nature permanente; mais est d'avis qu'il devrait se faire, à tous les endroits qui promettent de devenir importants, des réserves de terres destinées à servir à des usages publics. C'est ce qui a été recommandé après la fin de la guerre américaine. Il envoie un plan de réserves pour l'emplacement de Toronto ou York. L'adjudant général communiquera les ordres préparatoires à la distribution des troupes après l'évacuation des postes. Quoiqu'il ne soit pas question dans ces ordres de laisser d'autres troupes que les Queen's Rangers dans le Haut-Canada, il est probable que l'on y enverra une partie des volontaires canadiens. 469

(V. lettre de Simcoe n° 41 du 18 juin).

13 mai, Lincoln's-Inn. Elmsley à King. A fait ses préparatifs de départ, et est prêt à se mettre en route au premier avis; mais comme le travail des cours du Haut-Canada serait terminé avant son arrivée, il désirerait attendre un peu pour assister aux séances des cours à Londres. Attend une décision à ce sujet. 616

16 mai, Navy-Hall. Suite des procès-verbaux du Conseil concernant les terres de la couronne. Ils sont transmis avec une lettre de Simcoe à Portland (n° 38).

1794. Procès-verbal du 20 mai 1794. 351, 352

Ordre donné au bureau des terres du Home-District d'envoyer un état de toutes les concessions faites depuis sa création, avec mention des raisons pour lesquelles cet état n'a pas encore été transmis. Opérations du bureau d'Essex et Kent, du 25 mai au 25 décembre 1792. 351

V. pour les noms des demandants de terres la liste alphabétique.

Procès-verbal du 24 mai. 353–361

Résolution du conseil tendant à expulser ceux qui occupent sans permission des terres de la couronne, et à prévenir certaines irrégularités. Lecture du rapport du bureau de Grenville et Leeds sur les concessions faites depuis le 17 septembre 1793 jusqu'au 1er avril 1794.

(V. la liste alphabétique).

Procès-verbal du 27 mai. 361–368

Procès-verbal du 31 mai. (Voir la liste alphabétique). 368–370

1794. Procès-verbal du 3 juin. Les habitants près du débarcadère demandent un chemin jusqu'à la Four-Mile-Creek. (Voir liste alphabétique.)

Pages 370–377
Procès-verbal du 7 juin. (Voir liste alphabétique). 377–383
Procès-verbal du 10 juin. " " 384–386
Procès-verbal du 14 juin. " " 386–395
Procès-verbal du 21 juin. " " 396–399
Procès-verbal du 28 juin. " " 399–416
Procès-verbal du 8 juillet. " " 417–427

Procès-verbal du 9 juillet. " " Concession de 5,000 acres faite au gouverneur Simcoe comme colonel des Queen's Rangers. La ville d'York sera bâtie sur un plan soumis au conseil, et toute personne qui recevra un lot urbain devra y construire une maison dans les trois ans, à peine de déchéance de son titre 427–430

Procès-verbal du 15 juillet. (Voir liste alphabétique). 430–439
Procès-verbal du 4 novembre. " " 439–448

Procès-verbal du 5 novembre. On examine s'il ne serait pas à propos d'abolir les bureaux des terres. 448

Procès-verbal du 6 novembre. Résolution de supprimer les bureaux des terres. Règles relatives aux pétitions en obtention de terres; conditions auxquelles les concessions seront faites, etc. 449–453

1796. 17 mai, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 39). A reçu le duplicata de la dépêche du 24 octobre 1795 (voir le n° 28, Q. 281—2, relative au parti que le Kentucky prendrait en cas de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne). La source de ses informations est interrompue. Croit qu'il ne sera point difficile de lever un régiment dans le Vermont. Se réfère à la lettre n° 24 à Dundas au sujet d'une factorerie. (Cette lettre est en partie chiffrée. Le n° 24 parle d'opérations défensives, etc. Q. 280—1, p. 178). N'a du Kentucky, et à plus forte raison des contrées au delà, qu'une connaissance purement théorique. A indiqué combien, en ne prenant pas position sur le lac Huron, on serait imprévoyant. Le commandant en chef a envoyé une fraction de compagnie sous les ordres d'un officier, en station sur l'île Saint-Joseph. Ne peut pas comprendre l'intention de Dorchester, d'autant que, d'après Charlevoix, cette île serait du côté américain de la ligne frontière établie par le traité. Espère pouvoir personnellement exposer ces vues et d'autres à Sa Grâce. 454

20 mai, Navy-Hall. Le même à Dorchester (n° 91). Il doit obéir aux ordres que Sa Seigneurie lui donne en tant que commandant en chef, pour les matières militaires. Enumère les propositions faites par lui en vue de réprimer ces " abus énormes," selon l'expression de Sa Seigneurie, propositions qu'elle n'a point voulu approuver. Remontre qu'aucun abus passé ne devrait porter le public à détourner les yeux de cette province, la plus précieuse des possessions lointaines de S. M. N'admet pas que ce soit un principe erroné de favoriser l'accroissement d'une colonie par une bonne distribution des troupes. Ignore le principe d'après lequel doivent se construire les nouveaux édifices à Navy-Hall, et demande des instructions relativement aux réserves à mettre en location dans ce canton. Des réserves militaires à York, etc., seront assurées à la Couronne. Rappelle une lettre antérieure sur la réserve civile. Voudrait savoir quel sera l'effectif du détachement de volontaires canadiens, et où il sera posté. Demande l'autorisation d'envoyer 50 ou 100 hommes à Penetanguishene. Se dit surpris que Sa Seigneurie ne se dirige pas suivant des principes militaires dans la disposition des troupes. Regrette que la levée des troupes canadiennes n'ait pas atteint l'objet que le ministère avait eu en vue. S'il prévoyait que tous ses desseins pour le service public seront jugés erronés, et repoussés, il ne lui serait plus possible de garder sa charge. 472

1796.

(Voir lettre de Simcoe n° 41 du 18 juin.)

23 mai, Navy-Hall. Simcoe à Portland (n° 40). N'a rien à ajouter à ses précédentes communications sur la nécessité de déterminer les frontières entre les possessions de S.M. et le territoire des Etats-Unis, en ce qui concerne les îles dans les lacs et les détroits. Importance du choix d'un homme compétent pour le règlement de la ligne frontière à l'amiable et suivant la justice. Recommande le lieutenant Pilkington, du corps royal du génie, qui est en état, avec deux bons arpenteurs, d'exécuter cette tâche d'une manière aussi honorable que satisfaisante. Page 459

18 juin, York. Simcoe à Portland (n° 41). Accuse réception de ses lettres. Ses plans pour Long-Point n'ont pas eu de suite. Est bien aise que sa conduite envers les Sauvages soit approuvée; mais Dorchester ne lui a pas permis de servir les intérêts du roi et de la province comme Sa Grâce le lui avait marqué. La règle posée par Sa Grâce de faire en sorte que les réserves soient d'une valeur égale à celle des autres terres, a été observée. Le conseil s'occupera du tableau des droits d'actes; il est à désirer qu'il soit uniforme dans toutes les provinces. Différences entre le tableau que Dorchester a envoyé à Sa Grâce et celui qu'il (Simcoe) a reçu de lui. Se plaint du département des affaires indiennes que Dorchester dirige. Son devoir envers le public l'oblige à déclarer qu'en ce qui concerne l'administration civile de ce gouvernement, il ne compte aucunement sur l'aide et assistance de lord Dorchester. Il prie donc Sa Grâce de l'informer des mesures qui se prennent dans le Bas-Canada pour délivrer les habitants des charges qu'impose l'arpentage des terres, afin que son gouvernement puisse faire de même. Avait plusieurs fois demandé ce renseignement à Québec, mais n'a eu aucune réponse avant le 21 mai dernier. Les dépenses d'arpentage, dans son gouvernement, ont été faites pour exécuter les ordres de Dorchester et de son conseil. Appellera l'attention sur la question des profits à obtenir des ventes de terres de la Couronne; mais n'a point confiance dans le plan suggéré à Sa Grâce. Discute et condamne les idées économiques de Dorchester, qui lui paraissent contraires aux véritables principes d'économie publique. Si son système n'avait pas été entravé, plusieurs mille livres auraient été épargnées sur les dépenses. Adresse à l'occasion du mariage du prince de Galles. Mesures à prendre pour occuper des stations après l'évacuation des postes. Regrette que Dorchester ne paraisse pas se mettre en peine de reconnaître la confiance que Sa Grâce place en lui (Simcoe) à cet égard. En l'état présent de l'Europe et de l'Amérique, il paraît nécessaire d'aider la province; c'est, en tout cas, une très importante adjonction à l'Empire britannique par ses productions; sa conservation s'impose davantage tous les jours. Aux ministres de Sa Majesté de la favoriser ou d'adopter les faux principes, les idées bornées de Dorchester, qui retarderaient certainement la prospérité de la province et peut-être les conduiraient au dépérissement et à la ruine. 461

Tableau des droits de concessions du Bas-Canada, arrêté en conseil le 19 août 1795. 468

20 juin, York. Simcoe à Portland (n° 42). Plaisir que lui cause la permission de continuer les lieutenants de comtés. Il peut être utile de communiquer à Brant l'assurance des intentions du roi à l'égard de sa veuve, s'il venait à mourir à son service; il n'est pas aussi respectueux qu'il devrait l'être, probablement à cause de l'inefficacité du service des affaires indiennes. La nomination d'un juge en chef est fort à désirer. Raisons de nommer un juge puîné. Arrangement satisfaisant qui lui permet d'appeler M. Smith et M. McGill au conseil exécutif. Son désir d'obtenir congé. A écrit au commandant en chef au sujet de madame Gray. 477

20 juin, York. Le même au même (n° 43). Lui envoie les Actes de la législature, copie de son discours et les adresses des deux Chambres. Aucune dispo-

1796.

sition dans la législature à s'opposer aux mesures du gouvernement; mais les pétitions de l'Eastern-District, tendant à l'abrogation de la loi sur le mariage, avaient été rédigées en un langage inconvenant. Agitation au sujet de cette loi. Les pétitions ont été signées par des hommes qui auraient dû agir autrement. Il convient de résister aux attaques dirigées contre le clergé national (Eglise d'Angleterre). Toutes les classes de dissidents se sont unies ouvertement sous le nom vague de Presbytériens. Leur prochaine tentative s'adressera probablement aux septièmes réserves pour le clergé national. Page 480

(*Pièces incluses*). Discours du lieutenant-gouverneur, prononcé à l'ouverture de la législature du Haut-Canada (16 mai). 487

Adresse du Conseil législatif (du 17 mai) en réponse à ce discours. 490

Adresse de l'Assemblée. 493

Discours de prorogation. 496

Exposé de griefs au sujet de la loi sur le mariage par les presbytériens de Grenville (27 mars). 499

Opinion de White, procureur général, que le pouvoir par l'évêque de Québec de conférer aux ministres dissidents, dans le Haut-Canada, le droit de célébrer des mariages, dépend des termes de sa commission et de la nature de ses instructions. 504

22 juin, York. Simcoe à King. A reçu la circulaire et la *Gazette* du 9 janvier qui annoncent la naissance d'une fille au prince et à la princesse de Galles (princesse Charlotte). A reçu aussi l'estimation relative à la dépense de l'administration civile dans le Haut-Canada. 507

18 juillet, York. Le même à Russell. Fait tenir à Dorchester copie de ses instructions particulières et de sa commission. Envoie aussi une lettre confidentielle de Portland. A proposé le lieutenant Pilkington, du génie, à Sa Grâce pour les opérations de la détermination de la ligne frontière. Envoie extrait d'une lettre du Secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui montre sa situation vis-à-vis du commandant des troupes du roi dans la province. 564

19 juillet, York. Russell à Simcoe. Accuse réception de sa lettre avec incluses. Est reconnaissant de l'honneur qui lui est fait, et chagrin de la cause qui éloigne Son Excellence des soins d'une surveillance immédiate. Accepte, mais non pas sans défiance de lui-même; et promet de faire de son mieux pour bien administrer. 567

(Voir lettre de Russell à Portland du 6 août).

20 juillet, York. Simcoe à Portland (n° 44). Lui envoie les procès-verbaux du conseil exécutif. Le conseil, comme il le verra, a révoqué l'article par lequel les frais d'arpentage étaient mis à la charge du gouvernement; ils seront désormais supportés par le colon. Envoie aussi un extrait des délibérations concernant les terres de la couronne. La proclamation est le pendant de celle qu'on a publiée dans le Bas-Canada; le juge en chef Smith a appris que les réserves s'y font par blocs. Comment on dispose des demandes. Concessions de townships annulées pour cause d'inexécution des conditions. Craint que ce ne soit là la fin de la plupart des concessions de ce genre. Résultat des grandes concessions pour ceux qui s'efforcent d'avoir des colons. Mauvais effet des grandes concessions à ceux qui se présentent maintenant, sur l'esprit des cultivateurs. C'est une malheureuse politique que celle d'accorder des concessions aux "leaders," qui cherchent ensuite leurs colons indifféremment parmi des gens indignes de confiance, tandis que des hommes laborieux pourraient devenir bientôt par leur travail des fermiers prospères en même temps que de bons citoyens. Exprime l'avis que dans quelques cas particuliers certains fonctionnaires de la branche civile du gouvernement devraient être, à l'égard des terres, traités comme ceux de la branche militaire. Ses efforts pour prévenir l'agiotage ou spéculation sur les terres tel qu'il

1796.

règne aux Etats-Unis, où chacun s'y livre, depuis le président Washington, qui en ce moment, dans les annonces qu'il fait de ses terres, assure que c'est "la fleur du pays," jusqu'au dernier des aventuriers ; commerce qui ressemble fort au système mississipien. Activité que déploient les compagnies pour se procurer des colons, et détourner du Haut-Canada les émigrants, en diffamant les sujets de Sa Majesté et cherchant par tous les moyens à rendre odieux le gouvernement. La décision prise par Dorchester de retirer les troupes de la province et de désarmer les flottilles, a fait naître parmi les habitants du Haut-Canada la crainte d'un soulèvement des Sauvages ; elle sera habilement exploitée sans doute par les gouvernants des Etats-Unis pour empêcher leurs propres émigrants de venir sur nos bords. Il en résulte qu'on ne peut plus vendre de terres d'une manière profitable au public, ou qu'à vil prix. Pourquoi, cependant, il espère une hausse. Il recommande fortement l'érection d'une université. La *quit-rent* payable à la couronne est abandonnée dans le Haut-Canada ; mais ne ferait-on pas bien de la conserver dans les concessions futures, pour en appliquer le produit à des objets publics? Cela, en outre, établirait une distinction entre le *loyalist* originaire et le colon des années à venir : agréable au premier, elle ne serait nullement injuste envers le dernier. Page 508

Procès-verbal du conseil exécutif du 27 juin. David William Smith prête serment comme conseiller exécutif. Rapport sur les droits d'actes de concessions de terres, avec tableaux. 520

Procès-verbal du 29 juin. Rapport sur la proposition de mettre les frais d'arpentage à la charge des concessionnaires de terres ; et sur la proposition de former un fonds de redevances foncières destiné à être employé aux dépenses publiques de la province. Le comité suggère, préférablement à ce dernier moyen, d'effectuer des ventes de lots, par intervalles, pour satisfaire aux nécessités publiques. On suspendra la nomination des bureaux des terres ; et les concessions seront faites par le gouverneur en conseil. 525

Rapport du conseil (9 juillet) sur les droits d'actes de concessions. 531

Explication de faits concernant les bureaux de l'arpenteur général. 533

Proclamation à ceux qui voudront s'établir sur les terres de la couronne dans le Haut-Canada. 535

Même pièce en français. 540

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil à Québec en 1788, et autres documents relatifs aux terres. 545–558

21 juillet, Haut-Canada. W. Dummer Powell à Portland. Singulière situation du propriétaire foncier dans le Haut-Canada. Le papier rédigé par Cartwright et un bill proposé pour y remédier, ont été envoyés à Sa Grâce. Embarras de la colonie au berceau. Il a été dépensé un million sterling sur la terre, qui n'est rien moins qu'assurée, quoique les occupants se croient maîtres d'un bien-fonds, comme du reste, l'ont jugé les cours du pays, à l'exception de celle qu'il a présidée, et dont l'opinion a été confirmée par les avocats de la couronne en Angleterre. Son exclusion du Conseil lui laisse peu d'occasions, de suggérer des mesures pour améliorer les choses dans la province. Simcoe a adopté son avis d'autoriser la perception de droits d'actes de concessions par une loi et non par une proclamation ; mais le bill proposé a été rejeté. Envoie les documents sur ce sujet. Espère que l'on ne trouvera, ni dans le principe, ni dans le détail de la mesure, rien d'indigne d'un sujet du roi ; sa fidélité ne saurait être amoindrie par le désir que les serviteurs de Sa Majesté n'exposent pas la prérogative à des résistances sans posséder le pouvoir d'en assurer l'exercice. Tout son vœu est que le ministre voie bien clairement les deux côtés de cette question locale. 621

1796.

(*Pièces incluses*). Projet d'un bill relatif aux transports, etc., des biens-fonds. Page 625

Mémoire à l'appui du bill proposé pour supprimer, en faveur des détenteurs de terres, les empêchements aux transferts dans le Haut-Canada. 630

Mémorandum sur la proclamation proposée pour limiter à une période de temps fixe la preuve à faire du droit au titre d'*United Empire loyalist*. 635

Projet d'une loi portant une distinction en faveur des *United Empire loyalists*. 638

Lettre de W. Dummer Powell à Simcoe, du 17 mai, renfermant les projets de rédaction de deux bills. 641

Correspondance avec W. Dummer Powell, du 23 mai au 20 juillet, au sujet de l'exemption des *United Empire loyalists* de tous droits d'actes de concessions. 643-653

Mémorandum concernant la consultation par le lieutenant-gouverneur en conseil, du 28 juillet 1795, sur l'exemption des droits d'actes de concessions de terres. 654

Précis du commencement, des progrès et de l'état actuel de la colonisation dans le Haut-Canada. 658

Proclamation, en date du 6 avril 1796, portant que les *United Empire loyalists* auront à justifier de ce titre au prochain terme de la Saint Michel. 669

Mémoire à l'appui de la pétition préparée par William Dummer Powell pour obtenir une nouvelle concession de terres dans le Haut-Canada. 672

Pétition en obtention de terres pour sa famille. 678

26 juillet, Haut-Canada. W. Dummer Powell à King. La nomination d'Elmsley est une réponse à la question contenue dans sa lettre de mars dernier. Soumet un exposé de faits relativement à la conduite de Simcoe à son égard. 682

3 août, Whitehall. Portland à Simcoe (n° 16.) Ses dépêches ont été présentées au roi. Comme il va probablement recevoir une communication personnelle, le ministre se borne à lui faire remarquer que l'article que l'on propose d'ajouter au bill des réserves du clergé étendrait les conditions mises à la concession de terres aux townships colonisés avant l'Acte du Canada, bien que par cet article on veuille seulement faire disparaître les difficultés à l'égard de concessions faites avant que cet Acte ait été rendu. 457

6 août, Niagara. Peter Russell à Portland. Simcoe est allé en Europe. Il (Russell) administre les affaires de la province. Envoie liste de documents à lui confiés, et copie de la lettre de Simcoe avec la réponse. Tous les postes du côté américain de la ligne ont été remis, à l'exception de Niagara, occupé par un petit détachement du 5e régiment, en attendant l'arrivée de la garnison qui vient d'Oswégo ; les Etats-Unis n'ont pas encore pris possession non plus de Michillimakinac. A ordonné de dresser l'état des troupes qui resteront après le départ du 5e et du 24e. Simcoe annoncera sans doute à Sa Grâce que la législature a été dissoute, et l'ordre donné de procéder à de nouvelles élections. Il (Russell) ne convoquera pas les chambres avant le mois de juin prochain, à moins de nécessité ; il espère bien pouvoir avant cette époque remettre sa charge à Simcoe. 559

Liste de papiers mentionnée. 562

8 août. Niagara. Russell à Prescott (n° 1.) Donne avis de sa nomination à la charge d'administrateur. Ignore les détails de l'arrangement entre Simcoe et Dorchester ; s'il y a quelque chose à faire, demande qu'on l'en informe. York sera temporairement le siège du gouvernement. Aussitôt qu'il aura pu s'y procurer une maison et que les autres officiers s'y seront aussi pourvus de logements, il se propose d'aller résider dans cette ville. York est en dehors du parcours ordinaire des bâtiments sur le lac ; ce qui lui fait craindre que les communications avec Kingston ne soient lentes et incer-

1796.

taines ; il lui faudrait les canonnières *la Catherine* et *la Sophia* pour se tenir en correspondance avec les postes de l'Ontario. L'officier chargé du commandement des troupes va faire son rapport à Son Excellence ; inutile par conséquent d'entrer ici dans des observations sur les besoins militaires. Demande une somme de £2,500 sterling pour les dépenses du gouvernement civil. Page 569

8 août, Niagara. Circulaire de Russell adressée aux lieutenants de comtés. Les informe de sa nomination à la charge d'administrateur. Il leur faut prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de la loi de milice ; pourvoir aux vacances et envoyer le rôle des officiers de chaque bataillon. Dans le cas où l'emploi d'aide-lieutenant serait vacant, désigner une personne compétente pour l'occuper. Envoyer l'état de chaque bataillon de milice du comté ; aussi un état des églises protestantes construites, et du personnel desservant. Désigner les personnes à nommer juges de paix. Faire rapport sur l'état des prisons. Une seule et suffisante prison devrait se contruire dans chaque district. 574

(Voir lettre de Russell n° 2 du 20 août.)

20 août, Niagara. Russell à Portland (n° 2). Communiquera à la législature, à la prochaine session, le bill renfermé dans sa dépêche n° 14, et soumettra la lettre des jurisconsultes officiels d'Angleterre à ceux du Canada. Le fort de Niagara a été remis le 11 aux Etats-Unis ; le détachement du 5e qui le gardait est en route pour Québec. Envoie un rapport de Shanks sur l'état et la distribution des troupes sous ses ordres, avec copie de lettres à Prescott et aux lieutenants de comtés. 572

(Le rapport de Shanks se trouve dans le volume Q. 283, p. 4.)

29 août, Québec. Simcoe à Portland. Exprime sa gratitude pour la bienveillance qu'il lui témoigne. Ne se serait pas éloigné si la paix n'avait pas été assurée par le traité. Désappointement que lui a causé le départ *du Pearl*, ce qui, joint à la perte de l'*Active*, le force à attendre le convoi d'automne. A appris la nomination d'Elmsley à la fonction de juge en chef du Haut-Canada. Espère que le retard qu'il éprouve va lui procurer l'occasion de faire sa connaissance. 577

Août, Whitehall. Portland à Simcoe. Se tenir prêt pour la défense, en cas de guerre avec l'Espagne. 506

29 août, Niagara. Russell à Prescott. Signale, ce que pourrait confirmer le major Doyle, le mauvais effet du retrait subit des troupes du Haut-Canada. Mécontentement parmi les Sauvages. Idée défavorable qu'ils se feront de nous en voyant Michillimakinac occupé par un corps nombreux de troupes américaines, tandis que nous n'avons qu'un très jeune officier avec douze hommes dans le poste en face. Si les insultes venaient à commencer, impossible de dire quand elles finiraient. En fait, le major Doyle pense que l'enseigne Brown et sa poignée de soldats sont très exposés à cause du naturel des Sauvages. Les Queen's Rangers sont en trop petit nombre pour les services qu'on demande d'eux ; il n'y a pas assez d'officiers, et on peut s'attendre à de fâcheuses désertions. Comme il l'a déjà annoncé, York va devenir le siège du gouvernement ; mais c'est une ville isolée par le manque de voies de communication ; elle n'a pas de prison ni de locaux pour les assemblées de la législature, les cours de justice, les bureaux des départements. C'est sur les Queen's Rangers que l'on comptait pour aider à la construction d'édifices publics, de ponts, de chemins, etc. Les détachements pris par lord Dorchester ont réduit l'effectif à cent hommes ; et Shank en a demandé trente pour transporter les approvisionnements destinés aux Sauvages ; ce qu'il ne peut lui refuser ; mais tout à York devra rester stagnant. A proposé à Shank de tirer les trente hommes de Kingston, où il y a deux compagnies de volontaires canadiens, sans grand service à faire. Shank ne se sent pas libre de suivre cet avis. 580

1796.

22 septembre, Niagara. Russell à Simcoe. Est fâché qu'il soit retenu si longtemps à Québec. Mentionne l'envoi de copie de lettres écrites à Portland et à Prescott. Est en peine de savoir ce qu'il doit faire à l'égard des terres de la Grande-Rivière que les Sauvages réclament, car il ignore quelles promesses ont été faites à Brant, qui a dernièrement demandé des titres pour des citoyens des Etats-Unis, dont quelques-uns sont officiers dans l'armée américaine et auxquels il a vendu de grandes étendues de terrain. Craintes de Russell au sujet de l'effet que pourrait avoir la délivrance de titres semblables de concessions à des groupes d'étrangers, qui, en s'introduisant ainsi au cœur du pays, voudraient peut-être ensuite l'ouvrir à leurs compatriotes. Evite de signer les titres jusqu'à ce qu'il ait la réponse du secrétaire d'Etat. Ne peut empêcher Brant de céder des "settlements" comme il l'a fait, sans courir le risque d'une guerre avec les Sauvages, peut-être même avec les Américains. Il a eu nouvelle que les Cris ont envoyé une hache de guerre aux Hurons et à d'autres tribus, pour les inviter à des hostilités contre les Américains. Etat malsain de la place (où il est) ; York est moins insalubre. Ses serviteurs sont presque tous malades. Il est impossible de se procurer des ouvriers pour avancer les constructions à York. La maladie de l'arpenteur général l'empêche de venir au conseil. Envoie chercher le major Shaw et le capitaine McGill. Messages personnels. Page 583

2 novembre, Londres. Le colonel W. Tatham à King. Espérait apprendre le résultat de l'affaire qu'il a remise entre les mains de Simcoe, et qui annonce des intentions libérales envers le gouvernement et non de simples vues de gain personnel. Sa lettre à Hammond du 5 octobre porte qu'il a communiqué "une invention de machines par le moyen desquelles on pourrait remonter le Niagara sans écluses ; un plan de colonisation et d'organisation de villes, avec toute garantie de sécurité, dans n'importe quelle partie du territoire ; une brochure où il démontre l'importance des mesures conciliantes sur les lacs, et l'avantage que son plan possède pour les cultivateurs (d'Angleterre) sur tous les plans américains." (Carte incluse.) Narre ses services à la cour d'Espagne, services qui l'ont fait expulser de ce royaume ; mentionne la confiance dont il jouit auprès du prince de la Paix, et qu'il ne pourrait trahir sans forfaire à l'honneur. A sacrifié l'amitié d'un roi et de ses ministres pour n'y pas manquer ; mais, grâce à Dieu, un désert lui reste pour y chercher asile, "où l'Indien non civilisé et l'ours, habitant des cavernes, montrent du moins de la bénignité envers ceux de leur propre race, et où la simple hospitalité, quoique moins connue théoriquement, est mieux exercée." Revient sur le langage hardi qu'il a tenu à la cour espagnole, ses services et ses opinions durant la guerre de la Révolution américaine, etc. 684

Carte mentionnée d'une partie de la Géorgie, où sont représentées les terres achetées de l'Etat par le général Gunn et d'autres. 689*a*

7 novembre. Mémorandum de Tatham à Simcoe, au sujet de l'enlèvement par les Sauvages de cinq enfants de Joseph Johnson le 15 mai 1789, jour où sa femme et trois autres enfants furent tuées. (Note sur le dos du papier : "M. Russell donnera des ordres au surintendant des Sauvages du Haut-Canada pour ravoir ces enfants.") 690

10 novembre, Londres. Simcoe à Portland. Il est nécessaire de rassembler les Queen's Rangers à York, pour qu'ils puissent exécuter les services provinciaux propres à ce corps, sous le contrôle direct du gouverneur. Espère que l'ordre sera donné de garder au moins un régiment, chargé de fournir les garnisons aux postes frontières. 589

23 novembre, Tatham à King. Réflexions politiques générales sur le système à adopter à l'égard du Haut-Canada. Effet de la nomination de Simcoe à Saint-Domingue, et de la réduction des Indes-Occidentales. Illusion où l'on est en comptant, dans le Haut-Canada, sur la coopération du Kentucky et des pays au sud de l'Ohio; ils soutiendraient plutôt les Français

1796.

dans la colonisation de la Louisiane. Envoie une liste de cartes, dont il règle dans le moment l'impression et la publication avec Arrowsmith et pour lesquelles il sollicite le patronage du gouvernement. Appelle l'attention sur son plan pour remonter le Niagara, et demande qu'on lui retourne certains papiers. Liste de cartes jointe à la lettre. Page 693

24 novembre, Londres. Simcoe à King. Services de M. Costa. Observations touchant les règlements sur les lacs; nouveau système proposé par suite de la cession des postes. 587

28 novembre, Londres. Le même à Portland. Insiste sur l'augmentation des Queen's Rangers; et sur la promotion du *brevet-major* Shank au grade de lieutenant-colonel; et du *brevet-major* Smith à celui de major, et sur l'avancement d'autres officiers. 591

28 novembre, Londres. Le même au même. Recommande la nomination de M. McGill au conseil législatif. Proposerait aussi David Smith, mais espère qu'il va se faire élire à l'Assemblée. 593

1er décembre, Londres. Le même au même. Demande des instructions au sujet de l'admission des navires américains à Saint-Domingue. Suggère que l'entrée ne soit permise qu'aux petits bâtiments, excepté par mesure temporaire, et seulement quand les grands navires apportent des provisions et du bois. 595

3 décembre, Londres. Propositions par Simcoe à Portland pour élever l'effectif des Queen's Rangers à 1,000 hommes (de 346 qu'il est maintenant), et avoir une troupe de cavalerie recrutée de ses rangs ou attachée au corps. Promotions recommandées. 597

11 décembre, Londres. Simcoe à Portland. Conseille d'employer Graham, gentleman américain, à découvrir en France la destination des armes interceptées dernièrement. L'invasion du Canada par une flotte française serait une entreprise peu hasardeuse; si un petit corps de troupes pénétrait une fois au delà de Québec, la province entière se révolterait ou tout au moins soutiendrait secrètement l'ennemi. A toujours cru qu'il devrait y avoir à Montréal une garnison égale à celle de Québec, pour intimider les paysans français établis entre ces deux places. Du danger d'une invasion par le lac Champlain. Qu'il importe d'avoir des forces non moins nombreuses dans le Haut-Canada, auxquelles les Sauvages pussent se joindre et les fidèles sujets se rallier. Il paraît impossible que le gouvernement de France ait permis la sortie d'une telle quantité d'armes sans une cause urgente, vraisemblablement un dessein d'hostilités contre l'Angleterre. S'agit-il d'une attaque combinée contre le Canada? Voulait-on seulement fournir des armes aux Canadiens désaffectionnés? Y a-t-il des promesses d'aide faites par les Vermontais, qui ne cessent de dire que le Saint-Laurent devrait leur être ouvert? Il est donc à propos d'employer Graham pour s'assurer de tout cela. Allen (Ira) doit être traité avec civilité; il est foncièrement mercenaire, mais il a intérêt, ainsi que le Vermont, à se procurer une communication avec l'Angleterre par le Saint-Laurent et par la construction du canal qu'il est si désireux d'avoir et qui serait vraiment bien avantageux au Canada. 599

13 décembre, Whitehall. Portland à Russell. Envoie le seing-manuel de la nomination de McGill au Conseil législatif du Haut-Canada. 602

27 décembre, Londres. Stevenson à King. Appelle l'attention sur sa proposition de lever une légion nègre. (Voir lettre à Dundas du 1er avril, p. 607). Simcoe y est favorable. 608

Liste des personnes mentionnées dans ce volume qui ont demandé des concessions de terres, etc.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Aaron, chef mohawk, 351; Adams, Andrew, 265; Samuel, 265; Addington, 438; Addison, rév. M. 316; Ainse, Sally, 258; Allan, Ebenezer, 350, 421; James, 315; Thomas, 317; Allds, Samuel, 325;

1796.

Allison, lieutenant, 325; Ambel, Samuel, 348; Ameliasburg, 312; Ancaster, 326; Andrews, capitaine, 373; Elizabeth, 373; Annesly-Point, 393; Ansley, Amos, 262, 300; Appleton, Thomas, 287; Arkman, John, 376, 422; Arnold, Jonathan, 296; Ashley, William, 263, 331; Ashton, John, 392; Atkinson, William, 426; Austin, John, et ses associés, 254.

B.—Baby, James, pour sa mère et ses enfants, 345; Backhouse, John, 429; Baker, ———, 312, 313, 347; Elihu, et ses sssociés, 318; Elisha, et ses associés, 323, John, 251; William, 309; Ball, ———, 359, 369; Jacob, 269, 387, 388; Peter 269, 387, 401; Barbour, 396; Barns, Lenedar, 404; Barnum, Nathan, 347, 375, 418; Bass, Peter, 340; Bassett, capitaine, 345; Baum, Jacob, 432; Baxter, Thomas, 309; Beach, John, 285; Beam, Abraham, 426, Jacob, 363; Beamer, John, 417, Philip, 380; Beasley, Richard, 360; Beaver-Creek, 383; Beires, Andrew, 285; Bell, Jacob, senior, 430; Belton, Commodore David, 390; Benninger, John, 261; Benson, Joseph, 287; Berczy, William, et ses associés, 349; Billiet, François, 332; Black-Creek, 298, 404; Blacker, John, 313, 318; Blanchard, Samuel, 251, et ses associés, 318, 322; Bolton, lieut.-colonel, 308; Bond, William, 409; Booth, Joshua, 310, 317, 434; Book, George, 408; Bostwick, Gideon, 286; Bouchette, J. B., 269, 270, Joseph, 270; Boulanger, Charles, 337; Bowman, Abraham, 399, Adam, 399, Jacob, 399; Peter, 399; Bradford, David, 438, Thomas, 438; Bradt Aaron, 320, Arent, 440, John, 327; Brandt, Mary, 252; Brass, David, 300; Brayton, George, 442; Britain, Ebenezer, 287; Brooking, lieut. Arthur H., 346; Brown, Nathan, 356, Samuel, 296; Bunbury, capitaine Joseph, 407; Burch, John, 312, 437, Stephen, 383; Burlington-Bay, ceux de, 312, 319, 326, 329, 344, 346, 348, 362, 365, 373, 375, 391, 395; Burns, David, 346, Mary, 380; Butler, colonel, 359, Butler, ———, 389.

C.—Caldwell, *Trustees* de, 258; Campbell, Alexander, 305, 306, 322; Dr Edward et ses associés, 298; Edward R., 287, John, 261, Mary, 440; Canards, rivière aux, 360; Canby, Benjamin, 308, 330, 347, 349, 437; Carlight, John, 341; Carney, Edward, 420, Hill, 420; Cartwright, Richard, senior, 426, junior, 398; Carscallion, Edward et fils, 260; Carden, enseigne, 298; Carnaham, Joseph, 260; Casey, William, 401; Cataraqui, 252; Caine, Peter, 424; Chambers, James, 432; Chesne, Isidore, 338; Chew, Johnson, 314; Chewett, William, 424; Chippawa, 301, 437, Chippawa-Creek, habitants de, 265, Chippawa-Creek, 340, 380, 400, 437, 443, 444; Chippawa, Rivière, 315, 361, 383, 391; Chisholm, Alexander, 361, 383, George, 333, John, 436; Christler, Henry, senior, 318, junior, 318; Chrysdale, John, pour sa fille Elicia, 260; Chrysler, William, 365; Church, lieut. Oliver, 329; Clarke, James, 344, Robert, 365, 382, 434; Clench, Ralfe, 368, 372; Cockle, John, 379; Collier, John, 409, Collin's Bay, 352; Collins, Thomas, 302; Colpitts, Thomas et ses associés, 357; Coltman, John, 299; Colver, Gabez, 386; Colvert, Aaron, 396, John, 396; Connolly, lieut.-colonel, 336; Conolly, John, 408; Consors, ———, 258; Cooley, Ebenezer, 251, 292; Coonat, Barnabas, 376, Eliphelet, 376, Jeremiah, 376, Roger, 341, 376; Coot's-Paradise, 406; Corman, George, 331; Corns, Cossin, 369, 383; Cornwall, 262, 436; Costa, Francis, 419; Cowan, David, 312; Cumming, John, 326;

D.—Dainty, Joseph, 341; Dakers, Thomas, 402; D'Arcy, Thomas, 260; Darling, lieut. Henry, 344; Davickson, James, 438; Davis, James, 438, Jane, 438, John, 359, 425, 438, Robert, 359, 438, Thomas, 330, 369, 392, William, 330, 391; Dawdy, James, fils, 488; Dayton, Abraham, 277, 285; Dean, Ezra, 300, et ses associés, 301; De Chabert, Phil. L.-J., 337; Decon, Jacob, 404: Dedrick, Lewis, 340; Defries, Abraham, 399; Deil, Hendrick, 375; de Mitrail, Mary (veuve de Louis), 376; Denauth, Joachim, 406; Deneault, Joachim, 413; Dennison, John, 270, 307, Elisha et ses associés, 321; Depue, John, 310; Dequindre, lieut. Antoine, 334,

1796.

lieut. François, 333, Guillaume, 335, lieut. Fontenay, 337 ; de Remier, Samuel, 391 ; de Shaw, Morgan, 375 ; Détroit, 336, 338, 345 ; Détroit, Rivière, 334, 338; Devaynes, Abraham, 447, Isaac, 447, Levi, 447; Devine, John, 442 ; Dewey, Thomas, et ses associés, 304; Dickson, Thomas, 438; Dillon, John, 261 ; Dixon, William, 263 ; Doan, Wilson, 329 ; Douglas, Wheeler et ses associés, 444 ; Doxsteder, Frederick, 448; Doyle, Dennis, 412; Drew, ———. 298, Thomas C., 288, 369 ; Drummond, Peter, 284, 296, 339 ; Duggan, Thomas, 360, 383; Dun, John, 445; Duncan, capitaine, 317 ; Richard, 284, 296, 339, 340 ; Duncanson, William M., 346 ; Dundas, Église luthérienne du comté de, 306 ; Dundas, Église presbytérienne du comté de, 306; Durasoir *voir* Roualt ; Durham, Edward, 427, Isaac, 427, James, 427.

E.—Earl, Hugh, 447; Easton, Benjamin, 352, Joseph et ses associés, 265, 323 ; Edwardsburg, 307, 317, 359, 377, 384, 406 ; Elizabeth-Town, 323, 352, 366 ; Elliot, capitaine, 336, Matthew, 335, (*Trustees* de) 258; Ellis, Heirsor, 341, John, 446, William, 288; Engash, Elizabeth. 264; Ernest-Town, 310, 365; Essex, 351 ; Etobicoke, rivière, 365 ; Everson, James, 400.

F.—Fairchild, Benjamin, 348, Benjamin, Junior, 360, Daniel, 348, Isaac, 348, Peter, 348 ; Farquharson, James, 320 ; Fay, David, 296, Joseph, 296 ; Feis, Adam, 408; Field, Charles, 420, Gilbert, 425, Rebecca, 425 ; Finch, John, 341 ; Fish-Creek, 336 ; Flamborough, 445; Ford, Henry, 312 ; Forsyth, George, 448; Fort Erié, 327, 375, 438; Fortier, Pierre-Michel, 365, 433 ; Forty-Mile-Pond, 380 ; Four-Mile-Creek, 369, 389, 443 ; Francis, William et ses associés, 314 ; Fraser, Charles, 256 ; Fraser, John, 414, Simon, 413, Thomas, 284, 296, William, 284, 340, 413 ; Frazer, Thomas, 339, 359, William, 296 ; French, Aaron, 375, Daniel, 375 ; Fuller, Amos, 366 ; Fulton, James, 288 ; Furga, John, 432.

G.—Gage, William, 421; Gahan, Edward, 373 ; Gainsfort, lieut., 332 ; Gananoque, lac, 358, rivière, 445, 446; Desjardins, île, 265; Gardner, Samuel, 444 ; Ghent, Thomas, 396; Gilchrist, capitaine, 251 ; Gilman, Mathew, 443 ; Girty, George, 334, James, 334, Simon, 335 ; Goddard, Moses et ses associés, 251, 318, 323; Gorgen, Christopher, 264; Gouin, Charles, 338, Marie-Joseph, 337 ; Graggs, Samuel et ses associés, 325 ; Graham, John A., 286, Nathan B., 286, Stephen, 251; Grande-Rivière, 260, 348, 380, 382, 443 ; Grant, Alexander, 312, Archibald, 333, commodore, 332, Lewis, 346; Green, Adam, 401, Benjamin, 303, 305, et ses associés, 308, 348; Grenville, comté de, 358, 409; Grindstone, Jacob, 375 ; Grosse-Isle, comté de, 338 ; Guernseys, Ebenezer, 447 ; Gunnow, William, 375.

H.—Haldimand, 260 ; Hale, Eliphalet, 447 ; Hamilton, George et ses associés, 252 ; Robert, 385 ; capitaine William, 346 ; Hannah, John, 392 ; Hansuker, John, 382 ; Hare, capitaine John, 374; Harkimer, John, 374, capitaine H., 363 ; Harffey, Dr, 363 ; Harrow, Alexander, 312 ; Harson, île de, 333 ; Hay-Bay, 398 ; Hay, Henry, 336; Hazel, Edward, 336 ; Headmans Senseman, pétition des Moraves, 324; Heaven, George, 304, John, 304; Hellicar, John, 356; Heron, Owen, 410 ; Hill, lieut. George, 267, John, 444, John, junior, 440 ; Hind, Thomas, 447 ; Hitchcock, John 402, Miles, 434; Hodges, Silas, 285; Holland, Hugh, 329 ; Holmes, Asa, 383, William, 267 ; Home-District, 307; Hosteder, Herman, 326; House, Hermanus, 387; Howard, lieut., 307; Howell, Mathew, 263, 347, 411 ; Hubbard, Elisha, 288, John, 288; Huectus, lieut. James, 309, 319 ; Hunt, Henry W., et ses associés, 320, Willard, 323.

I.—Ingersoll, Gerard, et ses associés, 297, Thomas, 286 ; Innes, Robert, 382 ; Isaac, chef Mohawk, 351.

J.—Jackson, Jethro, 396 ; Jacobs, David, 264; Jarvis, Samuel, 285, William, 402 ; Jessup, capitaine, 303, Joseph, 442 ; John, chef Mohawk, 351; Johnson, Brandt, 307, Jemima, 307, 332, Mary, 307, 332, Sarah, 307, 332 ; Johnstown, 384; Jones, Augustus, 362, David, 415, Dr Solomon, 415,

1796.

Ebenezer, 362, Ephraim, 266, 415, Israël et ses associés, 252, John, 444, Marshall et ses associés, 251, Philip, 362.

K.—Keeler, Joseph, et ses associés, 319, 323; Kehoe, John, 380; Kenevery, William, 309; Kent, 351; Kerr, Dr, 379, Robert, 341, 351, 391; Ketchum, Joseph, et ses associés, 313; Kettle-Creek, 325; Kingston, 252, 253, 254, 261, 263, 264, 265, 269, 310, 326, 348, 363, 364, 373, 385, 393, 403, 407, 424, 441; Kingston Mills, 363; Kinnear, 437; Kipp, capitaine, 414; Kitchen, William, 376; Knapp, Ephraim, 263, Nathaniel, 287.

L.—Labadie, Antoine L., 298; Labady, Antoine, 334; Lac Erié, 312, 336, 341, 380, 437; officiers de marine du, 322; Land, Abel, 331, Robert, 395; Landen Abner et ses associés, 428; Lac Ontario, 332, 401, 433; Lac des Deux-Montagnes, Sauvages du, 370; Lac Simcoe, 400, 440, 442; Lac St-Clair, 332; Lac St-Francois, 322; Lac, Thomas, 358; Lakin, Gabriel, et ses associés, 321; La Mothe, William, 333; La Motte, William, 259; Lamson, William, 406; La Pêche, Rivière, 215, 363; Lareby, John, 288; L'Assomption, habitants de, 314, 327; La Tranche, Rivière, 258, 259, 311, 319, 326, 332, 334, 335, 337, 338, 344, 346, 361, 365, 378, 397, 405, 443, 444; Laughton, John, 405; Lavory, Abraham, 321; Lawe, capitaine George, 315; Lawrence, Ephraim, 327; Lee, David, 347, James, 331, 428; Leeds, 358, 407, 409, 445, 446; Leith, George, 315; Le Moine, enseigne Henry, 367; Lennox, comté de, 438; Lewis, Adam, 367; Nathan, 324; Lincoln, 359, 408, 438; Lines, Nathaniel, 265; Little, Joseph, et ses associés, 324; Linnburg, Christopher, 408, John, 408; L'Isle du Carge, 332; Lockwood, John, 367, Jonah, 360; London, Bartholomew, 331; Richard, 331; Long, Elias, 371, 417; Long-Point, 304, 341, 366, 373, 418, 432; Lorimier, Francis, 410, William, 413; Loucks, Richard, 429; Lyons, Harcan, 381, Lyon, John, 437.

M.—Macklin, James, 444; Maisonville, Alexis, 298, 332, 334; Mandant, Betsy, 418, James, 418, John, 418, 423, Nancy, 418; Markland, Thomas, 252, 363, —, 263; Markle, Alexander, 441; Marsh, ——, 312, Matthias, 313, Samuel, 313; Marysburg, 332; May, Calvin D. et ses associés, 321, John, 357; Maybee, Abraham, 382; Mercle, Jacob, 429; Merrifield, Abner, 340; Mickell, Frederick, 448; Midland-District, 351; Mighles, Abner, 378; Miller, Henry, 400, Jonathan, 421; Mills, John, 371, Parker, 432; Mingle, William, 408; Minor, Jacob, 392; Mitchell, Hannah, 379, Lydia, 358; Mohawk, village, 405; Molloy, James et ses enfants, 261; Montgomery, Archibald, 357; Montigny, Louvigny, 335; Moore, Isaac, 373, Jeremiah, 262, 347; Moore's-Creek, 347; Mordant, Moses, 350, Ralph 418; Morden's-Creek, 345; Morehouse, John, 437; Morgan, David, 392; Morton, John, 287; Mosleye, Benjamin, 326, George, 326; Mount Dorchester, 400; Mount, Moses, 405; Muirhead, James, 391; Munro, Alexander, 436, capitaine, 316, David, 436, Hugh, 317, 384, 407, John, 284, 296, 339; Murdoch, Jasper, et ses associés, 285; Murehead, John, et ses associés, 307; Murphy's-Creek, 432.

Mc.—McAlm, Daniel, 358; McAuley, James, 346, 400, Richard, 252; McBride, John, 378, 380; McCan, Andrew, 364; McCauley, ——, 261; McClennan, William, 284; McColgan, Adam, 431; McComb, William, 338; McCool, Margaret, 434; McCormick, Arthur, 324; McCrae, David, 445; McDeade, John, 331; McDonald, Allan, 386, 387; McDonell, Alexander, 257, 394, Allan, 410; lieut. Angus, 255, Angus, 346, 394, 406, Archibald, 259, lieut. Archibald, 298, Donald, 382, Donell, 235, Hugh, 300, 411, 468, John, 350; McFall, capitaine David, 366; McFarland, John, 373; McFee, John, 377; McGill, capitaine John, 256, 345, 437, enseigne John, 346; McGregor Colin, 296, colonel, 284, 339; McKay, William, 364; McKee, colonel Alexander, 352, —, 360; McKee ou O-Mar-ho-que, 373; McLaughlin, Edward, 440; McLean, John, 358, Neil, 263, 324, 348, 426; McLeod, John, 357, Murdoch, 377, veuve, 436; McManus, William,

1796.

378; McMichael, Edward, 369, 395; McMillan, John, 302; McNabb, Allan, 256, lieut. Allan, 346, Colin, 434, John, 403; McRoy, Samuel, 254.

N.—Nace, Henry, 288; Nassau, district de, 263; Neafe, Abraham, 435; Nègres, 422; Neill, George, 441; Neville, James, 371; Newark, 302, 369, 372, 390, 395, 445; New-Johnstown, 384, 407, 424, 428; Newman, Arthur, 341, 366; New-York, 433; Niagara, 261; Noble, David, et ses associés, 252.

O.—O'Hara, James, 433; Osnabruck, 339; colons d', 435; Osnaburg, Église presbytérienne d', 429; Ottawa, rivière, 344, 362, 366, 370; Ourholt, Jacob, 368; Oxford, comté d', 410.

P.—Palmer, John, 374, Joseph Richard, 374: Parbus, John, 419; Parent, Laurent, 265; Parks, cornette Rowland, 374; Paterson, Allan, 264, 407; Patterson's-Creek, 375, 443; Patterson, William, et autres, 446; Pawling, Benjamin, 417, Jesse, 423; Pearson, John, 340; Peck, John, 288; Pell, Jonathan A., 447; Perthius, madame, et ses filles, 311; Peters, Bemslie, et ses associés, 254, 352, 373, W. B. 403; Pettit, John, 331, 421, Nathaniel, 439; Petty, Margery, 362; Phelp, Davenport, 299, 301; Pickard, Benjamin, 369, 421, James, 369, 421; William, 369, 421; Pierce, Andrew, 285; Joseph, 287; Pilkington, lieut., 284; Pimber, Philip, 262; Pinnock, Samuel, 374; Playter, George, et ses enfants, 340; Point-Abino, 327; Pollard, —, 258; Pomeroy, Daniel, 288; Porter, capitaine Richard, 393, Richard, 426; Potter, capitaine Richard, 393; Powell, William Dummer, 378, 386; Prince-Edouard, comté de, 439; Pringle, John, 307.

Q.—Queenstown, 284; Quinté, baie de, 304, 352, 442.

R.—Rankin, James, 257, lieut.-colonel William, 257; Raymond, Nathan, 340; Read, Manning, et ses associés, 313; Réaume, Charles, 335; Reid, A., 287, Michael, 287, 288; Reynolds, Thomas, 364, William, 262, et ses associés, 361, 443; Richards, Noah, 277, Owen, 420; Rideau, rivière, 252, 254, 303, 314, 323, 393, 412, 413, 414, 416; Ridout, Mary, 440, Thomas, 256, 364, 379; Robins, James, 441; Robinson, Benjamin, 340, enseigne Christopher, 261, 381, David, 315, Moses, 296, William, 315; Rogers, colonel, 309, James, 309; Rorison, Basil, 414; Ross, Esther, *voir* Troup; Roualt, Peter, *alias* Durasoir, 260; Rousseau, J. B., 404; Rummerfield, Anthony, 341; Russell, Peter, 261, 312, 344; Seth, 288, 289; Ruth, Richard, 443; Ruthbeen, Wart, 442; Rymal, William, 371.

S.—Safford, Samuel, 296; Sanger, Jedediah, et ses associés, 264; Sarjeant, Thomas, 446; Sayles, Mordecai, 348, Thomas, 348; Schieffelin, lieut. Jonathan, 334; Scott, Francis, 406; Scram, Frederick, 375, 376; Secord, —, 359, David, 308, John, 423, John, sen., 269, 387, 388, John, jun., 269, 387, 389, Peter, 431; Servos, Daniel, 381, 431, Jacob, 374, 441, 443, —, 379; Shaback, Peter, 358; Shank, capitaine David, 345; Sharpe, Peter, et ses associés, 253; Shattuck, William, et sa famille, 340; Shaw, capitaine Æneas, 256, 345; Shaver, John, 424, William, 424; Shehan, W. B., 375; Sherwood, Justus, 296, 357; Shippy, Zebulon, 341; Short Hills, 398, 404; Showers, John, 376; Michael, sen., 326; Michael, jun., 326; Sixteen-Mile-Creek, 386, 402; Skinner, Timothy, 327, 421; Spurgin, William, 433; Slingerland, Anthony 369, 387, 389; Smith, David W. 266, 302, 310, 373, 378; Elias 251; George, 411; Isaac, 376; James, 381, 406; John, 305, 377, 445; Major, 266, 305, 311, 315, 317; Peter J., 317, 374; Peter 363, 373; révérend—, 360; capitaine Samuel, 345; Terence, 320, 411; Thomas, 411, 412; Snow, John, 389; Spafford, Solomon, et ses associés, 321; Spencer, Abel, 251; capitaine, 345; Hazleton, 251, 329, 420; Spragues, Jonathan, 396; Springer, Benjamin, 439; Margaret, 360, 374; Springsteen, Staats, 431; Stacey, John, 418; Stafford, Samuel, 254, 393; Starke, Henry B., 260; Staring, John, 306; Stevens, —, 254; Abel, et ses associés, 311, 350, 445, 446, John, 264; Polly, 357; Roger, et ses associés, 303; Steward, James, 397; St. Martin, Adhemar, 338; Stoddard,

1796.

Solomon, 288; Stone-Island, 338, Joel, et ses associés, 259; Joel, 296, John, 376; Stoner, Christian, 400; Stormont, habitants de la branche nord, 7e et 8e concessions, 435; Strait, Samuel, 397; Street,—, 389, Samuel, 330; Strong, Brook, 401; Struther, James, 361; Steward (Stuart), révérend —, 310, 352; Sturges, Strong, 285; Styes, John, 398; Styles, Selah, 360; Sugar-Loaf-Point, habitants de, 327; Surphlit, R., 337; Swayze, Isaac, et ses associés, 299, Isaac, 722, ——, 389, 390; Sweet, Oliver, 356.

T.—Ten Broke, major, 316; Terry, Marshall, 404; Thames, rivière, 351, 364; Thirty-Mile-Creek, 433; Thompson, capitaine Andrew, 304, Archibald, 403, Samuel, 304, 319, 331; Timothy, 304, 377; Tobakok, rivière, V. Etobicoke; Toronto, 254, 256, 262, 270,299, 309, 311, 317, 321, 326, 341, 344, 346, 347; Toronto-Creek, 447; Trent, rivière, 406; Troup, Ester Ross, 309, 384; Trowbridge, Samuel, 264; Trump, Charles, 333; Turkey-Point, 341, 375, 376; Twenty-Mile-Creek, 368, 432, 435.

V.—Vail, Lewis, 422; Van Alstine, Peter, 305, 314, 406; Van Every, Benjamin, 325, David, 376, Elizabeth, 448, Peter, 419; Van Lanett, John, et ses associés, 321; Vernon, Gideon, 262.

W.—Wager, Nicholas, et ses associés, 262; Walton, Abraham, 251, Jonathan, 251, 436; Walker, William, 430; Wannost, Paul, 254; Warner, Christian, 417; Elihu, 297; Watson, Jacob, 251, 350; James, 296; Thomas, 327; Washburn, Stephen, 397; Weishuhn, Henry, 429; Welch, Thomas, 360, 380; Welland, 301; Welland, rivière, 423; Weller, Acey, 313; Welpley, William, 285; Westbrook, Alexander, 402; Anthony, 341; Sarah, 402; Whiting, Augustus, 397; Ebenezer, 397; White, Elizabeth, 320; John, 269; Wheeler, James, 301; Wheelock, James, 299; Wilcocks, Charles, 270; William, 270, et ses associés, 277; Wilkins, capitaine Richard, 357; Robert, 384, 424; Willard, Francis W., et ses associés, 304, 326; Joseph, 287; Samuel, 287; Willoughby, 318; Williams, Israel, et ses associés, 314, 323; Robert, 286; Samuel, 359, 403; Willson, Benjamin, 340; Wilson, Elizabeth, 367; Irish John, 419; James, 319; John, 400, Thomas, 305; Wright, Alexander, 254, et ses associés, 393; Edward, 374; Wrong, John, 432.

Y.—Yonge, habitants de, 303; York, ville d', 365, 374, 378, 400, 440, 442; Young, John, et presbytériens de Newark, 445; Younglove, Ezekiel, 360, 390.

Z.—Zimmerman, Adam, 408, Peter, et ses associés, 408.

Townships.

A.—Adolphustown, 382, 398; Ameliasburg, 381; Ancaster, 364, 367, 368, 371, 376, 379, 382, 400, 402. 418, 422, 424, 425, 433, 438, 471.

B.—Barton, 371; Bristol, 285.

C.—Camden, 385; Clarke, 285; Cramahé, 286.

D.—Darlington, 376.

E.—Edwardsburg, 357; Exeter, 382, 405.

F.—Flamborough, 371, 377, 378, 406, 417, 418, 419, 424, 427; Fredericksburg, 398.

G.—Gloucester, 340.

H.—Haldimand, 328; Hamilton, 251; Hawkesbury, 362; Hesse, 258; Hope, 251, 300, 377; Huntingdon, 298.

L.—Lawrence, 327; Long-Point, 325.

M.—Malden, 335; Marlborough, 340, 357, 410, 411, 415; Marysburg, 314, 420; Murray, 251, 313, 347, 364, 373.

N.—Newark, 378, 386; Norwich, 277.

O.—Osnabruck, 429, 435; Oxford, 323.

P.—Pickering, 332.

R.—Rawdon, 298; Richmond, 385.

S.—Saltfleet, 363, 421 ; Scarborough, 312, 313; Sidney, 385; Stamford, 378, 386; Sugar-Loaf-Est, 380, 400, 435, Ouest, 392.
W.—Williamsburg, 306.
Y.—Yonge, 357, 442 ; York, 365, 374, 440.

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, FAISANT FONCTIONS DE GOUVERNEUR, ET AUTRES.—1797.

Q. 283.

1796.
1er août, Niagara. Etat des troupes dans la province du Haut-Canada, signée: David Shank, major commandant. Page 4

8 août, Niagara. Russell à Prescott. Duplicata. V.Q. 282-2, p. 569. 5

8 août, Niagara. Circulaire adressée par Russell aux lieutenants de comtés. Duplicata V.Q. 282-2, p. 574. 8
(Cette circulaire fut envoyée aux comtés de Lincoln, Dundas, Glengarry, Frontenac, Kent, Prince-Edouard, Stormont, Essex, Grenville, Lennox, Addington et Leeds.)

20 août, Niagara, Russell à Portland (n° 2). Duplicata. V.Q. 282-2, p. 572. 2

26 septembre, Niagara. John White, procureur général, à Russell. Sur la demande de titres par les Six-Nations afin qu'elles puissent transférer aux acheteurs la propriété des terres vendues par elles. Les Sauvages avaient tout d'abord accepté le mode qu'il a proposé pour parer à la difficulté; mais il apprend qu'ils ont depuis changé de sentiment. 18

28 septembre, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 3). Lui envoie copie d'une lettre à Prescott du 29 août. On n'a plus d'appréhensions pour la sûreté de l'enseigne Brown et des hommes sous ses ordres, Prescott ayant envoyé un capitaine et 42 hommes du corps des volontaires canadiens à Saint-Joseph. L'effectif de troupes régulières n'en est pas moins insuffisant. Demandes de titres par Brant au procureur général pour des citoyens des Etats-Unis, dont plusieurs sont officiers dans l'armée américaine. A différé jusqu'à présent de signer tous actes translatifs de terres à des étrangers. Ignore les termes du don fait par Haldimand ; mais ne croit pas devoir consentir à ce que des collectivités nombreuses d'étrangers obtiennent des portions de territoire au cœur même de la province, où ils pourraient ensuite faire venir autant des leurs qu'ils voudraient, s'ils avaient le dessein de s'emparer du pays. Au cas où Brant persisterait dans ses demandes, il n'y a pas moyen de l'empêcher. Russell communique l'opinion du procureur général sur ce point. 12
(Pour la lettre incluse de Russell à Prescott du 29 août, V. Q. 282-2, p. 580.)

19 octobre, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 4). Transmet une pétition de Jarvis, registrateur, demandant une augmentation de ses honoraires pour l'enregistrement des actes de concessions de terres. Le Conseil, provisoirement, lui a permis de porter en compte £40 par année pour le salaire d'un commis. Procès-verbal joint à la pétition. 22
Pétition. 24
Procès-verbal du Conseil. 26

19 octobre, Haut-Canada. Russell à King. A reçu des dépêches adressées à Simcoe. 28

5 novembre, Québec. Le Dr Mervin Nooth au Dr Keats. Les Canadiens, encouragés par l'apparition des Français sur les côtes, ont osé résister à la loi. Le 4e et le 26e régiments, avec de l'artillerie, s'en vont à Montréal pour réprimer l'esprit de révolte excité par des papiers incendiaires que l'ambassadeur

1796.

français a mis en circulation. On n'aurait rien de sérieux à craindre des Canadiens, ni de la flotte de Richery; mais il y a des Français errants, qui affluent aux Etats-Unis, et qui peuvent profiter du moment de l'élection d'un nouveau président, où l'ordre public se relâche plus ou moins, pour se rassembler en nombre sur la frontière et engager les Canadiens à les aider à réaliser leur rêve des droits naturels de l'homme. Adet promet aux Canadiens toutes sortes de secours, s'ils veulent secouer "le joug despotique de l'Angleterre." La paix est donc incertaine; et le service médical est bien mal préparé pour la guerre. Ne désespère pas cependant de recevoir des médicaments cet automne; mais fera une réquisition à l'ouverture de la navigation. Envoie la liste des malades. L'état sanitaire des troupes est très bon. Seulement, les médecins, dans les postes d'en haut, sont fort occupés par les individus atteints de la petite-vérole chez les Sauvages. Ceux-ci, qui avaient d'abord trop peur de la maladie pour se soumettre à l'inoculation, viennent maintenant en foule pour subir l'opération. Page 309

13 novembre, Montréal. Extrait de lettre communiqué par Brickwood. Avantage que la cession des postes aura pour le commerce britannique. Wayne, avec 500 hommes de garnison au Détroit, cherche à se concilier tout le monde. Il se dit content de la conduite de l'Angleterre à l'égard de l'évacuation des postes, et en particulier de la manière d'agir du colonel England. La construction d'un fort par les Anglais sur une île, dans la rivière Détroit, peut causer quelque dissentiment. 312

14 novembre, Niagara. Russell à Portland (n° 5). Revient sur les dépêches relatives à la demande par les Cinq-Nations d'actes confirmatifs de ventes de certaines portions de leurs terres. A convoqué une réunion du Conseil pour examiner la question; mais elle a dû, à cause de la maladie (petite-vérole) et de l'état trop avancé de la saison, être différée jusqu'au printemps. Transmet copie de documents concernant les concessions, etc. Sur la liste soumise, les individus pour qui on demande des concessions sont sujets britanniques, et par conséquent il y a moins d'objections contre eux que contre ceux dont il a été parlé précédemment. Attend avec impatience l'arrivée du juge en chef pour des raisons qu'il énonce. 29

Copie d'acte signé par Haldimand le 25 octobre 1784. 33

Copie de lettre du secrétaire Motz à sir John Johnson, du 9 mai 1791, où il est dit que la promesse de Haldimand aux Sauvages devait être exécutée. 35

Extrait de lettre de Dorchester à Chew, du 15 février 1796, disant que la faculté de renouveler la concession de terres aux Sauvages appartient au gouvernement civil, avec lequel, depuis la division, Dorchester n'a plus rien à faire; il est d'avis cependant que tous les dons de terres de Haldimand devraient s'effectuer. 37

Russell à Brant, lettre du 22 octobre, portant qu'il sera passé actes aux individus nommés par les Sauvages; mais comme il faut pour cela le concours du Conseil, Russell demande que les propositions des Sauvages soient mises par écrit. 38

Brant à Russell, 24 octobre. Les Sauvages voudraient s'assurer une rente annuelle, et à cette fin désirent aliéner quatre townships. Se procurera une procuration en règle des Nations. 40

Description par D. W. S. (en date du 25 octobre) d'une partie du terrain des Six-Nations au nord de Dundas-Street, avec les noms des personnes à qui les ventes doivent se faire. 42

Procuration à Joseph Brant par les Cinq-Nations le chargeant de vendre partie de leurs terres, en date du 2 novembre. 44

31 décembre, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 6). Reçu les lettres pour Simcoe. Arrivée d'Elmsley; lui a soumis la lettre n° 14 avec ses incluses, et aussi les papiers relatifs à la location des réserves de la couronne et du clergé, en

1796.

vue de communiquer au Conseil l'opinion des jurisconsultes officiels. N'a pu, pour certaines raisons données, transmettre l'état annuel de la milice et de la population. Croit qu'il sera nécessaire de modifier l'Acte de milice, et de faire des changements aux délimitations des comtés et townships, avant que l'on puisse obtenir un recensement exact de la population. Page 54

1797.
28 janvier, Niagara-Ouest. Russell à Portland (n° 7). Se réfère aux lettres précédentes concernant les terres des Cinq-Nations sur la Grande-Rivière. Impatientées de voir retarder la réunion du conseil, ces tribus ont vendu des terres sans attendre la sanction du roi, et accusent le lieutenant-gouverneur d'un manque de foi. Envoie copie d'un discours, qui ne lui a été communiqué que le 25 (janvier), quoiqu'il ait été prononcé le 24 novembre dernier. Le juge Powell a rapporté que Brant s'était vanté de son pouvoir et qu'il avait insulté l'administrateur. Il (Russell) a envoyé un courrier vers Powell, qui est en route pour l'Europe, pour savoir sur quoi il fonde cette dernière assertion. En conséquence du discours susmentionné, a convoqué les conseillers présents et invité Brant à la réunion. Raconte au long ce qui s'y est passé. Voudrait exécuter les promesses de Simcoe ; mais se demande s'il peut se rendre aux désirs des Cinq-Nations. L'acte d'Haldimand porte clairement qu'ils ont permission d'habiter sur ce terrain, ainsi que leur postérité, à perpétuité ; conséquemment, la propriété et souveraineté en demeure toujours au roi. "A mon humble sentiment, ce serait enfreindre mon serment, que de confirmer la faculté que les Cinq-Nations prétendent avoir de céder à d'autres leur droit d'habitation, jusqu'à ce que Sa Majesté m'y ait autorisé." Considérations sur la concession des terres. Signale le danger que présente l'idée où sont les officiers de l'*Indian Department*, non seulement qu'ils n'ont point à rendre compte de leurs opérations avec les Sauvages aux gouverneurs civils, mais même qu'ils seraient blâmables de le faire. N'a pas vu les instructions, mais montre, par des exemples, à quels dangers cet état de choses pourrait exposer la province. Ainsi, un discours dangereux, puisqu'il y était parlé du gouvernement exécutif avec mépris, avait été prononcé à un conseil de Sauvages, en présence du surintendant des affaires indigènes, de l'officier commandant les troupes, de deux autres officiers militaires et de deux agents du département ; et cependant ce discours avait été tenu secret ; on l'avait laissé exercer son effet funeste sur les passions indiennes durant deux mois, sans que personne lui en eût donné le moindre avis. 57

(*Pièces incluses.*) Discours de Claus, prononcé à Newark le 24 novembre 1796. 72

Explications de Brant, jointes à la copie de son discours apportée par Chew le 30 janvier 1797. 83

Réponse de Claus au discours de Brant, 24 novembre. 85

Note de Powell à Russell, en date du 3 janvier 1787, avec deux mémoires sur les Sauvages et leurs réclamations, et sur Brant. 86-96

Note de Powell à Russell, du 5 janvier, expliquant certains points d'un des mémoires ci-dessus. 97

1er février, Niagara-Ouest. Russell à King. Expédie des dépêches par New-York ; une partie sont pour Simcoe. L'incendie d'une maison qu'il bâtissait à York, et la difficulté d'y faire construire des maisons pour les fonctionnaires du gouvernement, sont autant d'empêchements à la translation du siège du gouvernement à cette ville. Isolement d'York à raison des mauvais chemins et de sa situation en dehors du cours de la navigation. Désespère de trouver des logements pour les membres de la législature. Désire vivement réaliser le dessein de Simcoe au sujet de cette ville ; et espère recevoir des instructions par l'exprès d'hiver. 99

1797.

2 février, Newark. Elmsley à Russell. Demande instamment que l'ordre de transférer les cours de justice à York soit suspendu jusqu'à ce que Sa Majesté ait fait connaître sa volonté. York est situé quarante milles au delà des établissements les plus reculés vers la tête des lacs, et la route qui y mène traverse un pays appartenant aux Missisaugas. Cette ville n'a ni prison ni salle de justice ; les grands et les petits-jurés n'y trouveraient point de place, non plus que les plaideurs, les témoins, les avocats. Les juges y auraient à peine un logement passable. Tous les autres se verront forcés soit de loger à la belle étoile, soit de s'entasser dans des tentes ou des huttes. Plusieurs jurés auront à voyager 60 ou 80 milles, et à s'absenter au moins dix jours de chez eux; en sorte qu'ils seront plutôt disposés à se soumettre à l'amende, qu'à supporter les frais, la fatigue, la perte de temps, etc., qu'entraînerait le voyage. N'espère pas pouvoir former un jury à York. Or, toute interruption du cours de la justice, dans les circonstances actuelles, serait extrêmement fâcheuse. Prie donc qu'on ne fasse aucun changement, à moins d'un commandement exprès du roi, ou de raisons plus fortes que celles qui ont été données. Page 117

(Voir lettre de Russell n^c^ 9 du 26 février).

24 février, Niagara-Ouest. Russell à Portland (n° 8). Transmet une adresse des juges de paix du Home-District demandant que le rév. M. Addison reçoive salaire. Appuie cette demande. L'église protestante, à Kingston, est la seule qui appartient régulièrement à l'Eglise d'Angleterre dans toute la province. Demande la permission de faire construire des temples à Newark, à York, à Cornwall et au chef-lieu du Western-District. 104

Adresse incluse. 107

26 février, Niagara-Ouest. Russell à Portland (n° 9). A reçu les dépêches adressées à Simcoe. Les habitants ont été prévenus par une proclamation d'être en garde contre les Espagnols. A convoqué la législature à York. Retard dû à l'incendie de sa maison. A ordonné de la rebâtir en toute diligence. Le juge en chef craint qu'il ne puisse se procurer des jurés à cause du petit nombre d'habitants. Russell demande que la translation à York soit différée, ne croyant pas devoir prendre sur lui de rien changer aux anciens arrangements. Représente les lourdes dépenses que cette translation va imposer aux employés du gouvernement. Il ne peut cependant s'empêcher de reconnaître les avantages d'York, qu'il énumère. Comment on pourrait remédier au manque de chemins, de fermes, et de bateaux pour apporter les approvisionnements. 111

26 février, Haut-Canada. Le même au même. Envoie copie d'un mémoire de Smith, arpenteur, faisant fonctions d'arpenteur général, concernant la promesse de Simcoe. Smith l'a rédigé, aussitôt qu'il a eu appris que Simcoe était allé aux Indes-Occidentales, de crainte que sa réclamation n'ait été oubliée par lui, dans la hâte du départ. 121

Note du juge en chef Elmsley, renfermant le mémoire de D. W. Smith, chargé des fonctions d'arpenteur général du Haut-Canada. 123

Mémoire en question, 125

26 février, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 10). Envoie sous pli une réquisition de fournitures de bureau pour le département des arpentages. 137

Réquisition. 138

10 mars, Whitehall. Portland à Russell. Avait prévenu son désir, en ce qui concerne la force militaire dans le Haut-Canada, en écrivant à Prescott de veiller aux conséquences de l'évacuation des postes, et à son effet sur l'esprit des Sauvages. Question de la cession de terres projetée par les Sauvages. Il faut savoir quelle redevance annuelle ils s'attendent à avoir de ceux avec qui ils sont en négociation, afin que le gouvernement puisse aviser, s'il y a lieu, aux moyens de substituer une rente à la concession de terres. On a sagement fait de se prémunir contre l'aliénation. La pétition de Jarvis sera prise en considération. 50

1797.

18 avril, Haut-Canada. Russell à Portland. Demande que l'on augmente la concession de terres aux juge en chef et conseillers exécutifs, actuellement restreinte à 1,200 acres. Cherté des denrées. Les traitements officiels couvrent tout juste les dépenses. Représente, à l'appui de la demande, la nécessité où sont ces fonctionnaires de faire figure et les fortunes qu'amassent les marchands autour d'eux. Page 256

6 mai, Londres. Dummer Powell à King. Le remercie des services rendus ; et lui offre la réciprocité, si elle est en son pouvoir. Lui demande de présenter certaine requête au duc de Portland, accompagnée d'un exposé de faits ; il n'y précise point de somme, se contentant d'expliquer la situation où il sera. On ne peut s'attendre qu'un avocat notable voudra quitter sa profession et ses amitiés pour la simple pitance dans une colonie si lointaine. Pourquoi ne pas donner à un second homme de loi £750 par année, ce qui permettrait d'affecter £250 pour un suppléant non professionnel, chargé seulement de siéger sur le banc avec l'un des juges ? Il y a un précédent, le cas de M. R. (Russell) ; mais il reçut tout le salaire pour des services temporaires. Powell ne s'attend pas à ce que cela continue ; il doit se tenir heureux d'obtenir une permanence de la moitié du salaire, à ajouter à ses autres émoluments, en n'ayant qu'à siéger sur le banc. Il ne serait pas capable d'en faire autant aux audiences de *nisi prius* ni même en chambre. Son rang et son intégrité sont ses titres. 314

Requête mentionnée en la lettre. 317

Pièces à l'appui. 319-324

10 mai, Whitehall. Portland à Russell (n° 3). Se réfère à sa lettre du 10 mars dernier, portant instructions relativement aux terres des Sauvages sur la Grande-Rivière. Surpris et mécontent du retard que les agents du département des affaires indiennes ont apporté à faire leur rapport au Conseil. Ce que cette négligence a de répréhensible. Envoie copie d'instructions indiquant que le département, dans le Haut-Canada, est sous le contrôle du lieutenant-gouverneur, qui, par conséquent, est responsable de ses actes. 102

30 juin, York. Russell à Portland (n° 11). Accuse réception de ses dépêches. Le second parlement a été ouvert le 1er juin. Envoie copie de ses discours, des adresses, etc. Lui enverra les journaux des chambres après la clôture. L'Assemblée n'est pas près de finir, à cause des difficultés qui se présentent dans les arrangements à faire pour exécuter le traité entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; ces arrangements devant correspondre à une convention provisoire avec le Bas-Canada, qui en demande la confirmation à cette province. Le *mandamus* n'est pas arrivé ; mais Russell estime que l'avis reçu est une suffisante autorisation pour nommer McGill au Conseil législatif. 140

Discours d'ouverture, adresses, etc. 142

10 juillet, Whitehall. Portland à Russell (n° 4). Transmet un plan par Prescott, en date du 24 décembre 1796, concernant les droits d'actes, etc., de concessions de terres. (Pour la lettre et le plan voir Q. 78, p. 188 et suiv.) 129

19 juillet, Philadelphie. Robert Liston à Grenville. Brant a déclaré que le motif de ses plaintes contre le gouvernement britannique n'est pas tant le plan favori de Simcoe, à savoir, la création d'un grand "settlement" et d'une capitale sur les terres concédées aux Sauvages, que le désir de Russell de s'enrichir avec ses amis en achetant les terres les mieux situées aux environs de la ville projetée ; et que si l'on ne mettait pas un terme à ses agissements, la question ne pourra jamais se régler d'une manière équitable. Ne croit pas les assertions de Brant ; mais le profond sentiment de défiance qu'elles trahissent en lui, devient très grave à l'heure présente. 335

1797.

21 juillet, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 12). Avait différé sa réponse à Brant au sujet des terres. En conséquence des avis alarmants que Prescott lui a envoyés de Québec, et d'un bruit de menaces d'agression par les Français et les Espagnols, il a convoqué le Conseil, qui s'est assemblé le 29 juin et a décidé qu'il était opportun de satisfaire aux demandes des Sauvages. Brant a eu avis que les actes seraient expédiés aux acheteurs dont il communiquerait les noms, après, toutefois, que les terres auraient été remises à la couronne, à la condition aussi que les acheteurs prêtent le serment d'allégeance et acquittent les droits d'expédition des titres. La correspondance montrera l'esprit de conciliation qu'on y a apporté. Russell doute de l'attachement de Brant ; mais n'en témoigne rien. A la réception de la lettre de Sa Grâce, contre l'aliénation, il a convoqué de nouveau le Conseil pour décider : 1. Si les paroles de Brant ne l'avaient pas relevé (Russell) de la promesse faite aux Cinq-Nations ; 2. Si la lettre de Sa Grâce ne lui ôtait pas toute faculté d'agir. Malheureuse situation où il se trouve placé par le Conseil : il lui faut soit désobéir aux ordres du roi, soit être cause d'une guerre immédiate avec les Sauvages. A fait venir Brant et lui a expliqué que les terres avaient été données aux Sauvages pour leur propre sécurité comme pour celle de la province ; et lui a offert d'en délivrer d'autres qui leur avaient été offertes, et dont la propriété leur serait assurée par la couronne, en échange de celles-là. Comment Brant a dit que les Sauvages avaient entendu la concession, quand ils ont reçu ces terres : elles étaient à eux et ils en pouvaient disposer librement de la manière qu'ils croyaient la plus avantageuse. Russell lui a offert de rembourser tout l'argent avancé par les acheteurs ; Brant a refusé en disant que le marché était conclu. Brant accepte l'offre des titres pour les trois townships déjà vendus, ce qui assure aux Sauvages un revenu annuel de £5,000, cours d'York. Russell envoie l'état de la quantité de terre vendue, avec les noms des acheteurs, etc. Page 153

Correspondance entre Russell et Brant. 166–185

Lettre de Prescott, renfermant une lettre de Liston, de Philadelphie, qui rapporte les menaces faites dans cette ville par Brant contre le gouvernement britannique. 186–189

Délibérations du Conseil, dont il est question dans la lettre de Russell. 190–199

État des ventes de terres par les Cinq-Nations. 200

Paroles de trahison proférées par Brant. 201

21 juillet, Newark. Russell à Portland (n° 13). Prorogation de l'Assemblée le 3. Pour diverses raisons, ne peut encore envoyer copie des Actes passés ; mais en expédie la liste avec son discours aux deux chambres. Transmet le bill, réservé pour la sanction royale, à l'effet de valider certains mariages et de pourvoir à la célébration du mariage ; ainsi qu'un Acte proposé et une adresse du Conseil législatif concernant l'affectation de terres pour l'entretien d'un clergé protestant. 203

Liste des Actes passés à la dernière session de la législature du Haut-Canada. 205

Discours prononcé par Russell en prorogeant la législature. 208

Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant un Acte modificatif de l'Acte à l'effet de mieux déterminer les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant. 211

21 juillet, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 14), A reçu la lettre n° 15 adressée à Simcoe ; il en enverra copie à l'évêque de Québec, et se concertera avec lui sur les meilleurs moyens à prendre pour réaliser ce qu'elle porte. Transmet une pétition de la législature demandant d'affecter des terres à la création d'un collège. 213

Pétition. 215

1797.
27 juillet, Londres. Arnold à King. Envoie des renseignements fournis par Powell sur le mode de concession des terres en Canada. Désire pouvoir choisir la concession qu'on voudra lui accorder dans n'importe quelle partie du pays, parce que deux de ses fils aimeront mieux peut-être s'établir dans le Bas-Canada. Page 331

20 juillet, Niagara-Ouest. Russell à Portland (n° 15). Revient sur sa conversation avec Brant au sujet des réclamations des Cinq-Nations, et sur ce qu'il a fait en présence du danger auquel on se serait exposé en différant davantage de se rendre à leur demande. Envoie copie de son discours au conseil des Sauvages tenu le 24 du courant. Brant en avait entendu la lecture avec plaisir avant l'assemblée; et à celle-ci tout le monde en avait été satisfait. Sa mortification en voyant le lendemain que les Sauvages étaient encore mécontents et persistaient en apparence à vouloir qu'il leur fût permis de continuer à vendre sans autrement attendre l'approbation du roi. Mais Brant lui a assuré alors qu'il n'en était rien, ce qui lui a été confirmé du reste à une assemblée subséquente. Arrivée de Sénécas, fort désireux de connaître au juste le nouvel arrangement effectué dans le département des affaires indiennes; il leur a été expliqué. Discours qu'il communique; attitude paisible des Sauvages assemblés, au nombre de 500. Dépense considérable qu'il a fallu faire pour les nourrir. Ils se disent très attachés au roi; Russell espère qu'ils le prouveront, le cas échéant. 217

Discours, etc., mentionnés dans la lettre. 222-249

29 juillet, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 16). Envoie la requête de Gray, solliciteur général, demandant des arrérages de salaire, occasionnés par le retard à expédier le *mandamus* pour sa nomination. Y joint une requête de la veuve du colonel James Gray, laquelle demande une pension. 250

Requête de Robert J. D. Gray, solliciteur général. 252

Requête de la veuve du colonel James Gray. 254

31 juillet, Haut-Canada. Russell à l'évêque (anglican) de Québec. Lui envoie la copie d'une lettre de Portland à Simcoe, du 22 juin 1796. Voulait charger Reddish de la porter, qui lui aurait donné aussi des explications de vive voix; mais des affaires pressantes ne lui ont pas laissé le loisir de la faire préparer à temps. Qualités de Reddish comme ecclésiastique. Regrette qu'il n'ait pu rester; l'avait mis à York, et demande qu'il y soit maintenu, s'il revenait. Addison est nommé à Newark. Demande que des deux autres ecclésiastiques rétribués, l'un soit placé à Sandwich, qui promet d'être bientôt la ville la plus populeuse et la plus importante de la province, et l'autre à New-Johnstown, dans l'Eastern-District. Le Midland-District a déjà deux ministres—Stuart et Langhorne. Il n'existe pas d'églises à l'ouest de Kingston, ce qui est honteux et ne s'excuse que par les misères, les rudes travaux des colons et le manque de clergymen convenables. Il suggère d'employer £500, sur les £1,000 votées par le parlement, à bâtir une belle église à York; et quand les habitants de New-Johnstown, Newark et Sandwich paraîtront disposés à fournir par souscription une certaine somme pour leurs églises respectives, il propose qu'on donne £100 à Newark et £200 à chacune des deux autres villes. Ignore, Simcoe ayant emporté la correspondance, l'affectation faite pour les maîtres d'écoles. En se rendant à Québec, l'année dernière, Simcoe a remis à un fils du Dr Stuart, de Kingston, une ordonnance de £100 pour ses services d'instituteur dans cette dernière ville; mais ne connaissant point le crédit ou le fonds sur lequel la somme a été payée, il (Russell) se refuse à donner un mandement cette année, jusqu'à ce que Sa Seigneurie (l'évêque) lui ait fait l'honneur de lui dire son sentiment. 284

(Voir lettre de Simcoe n° 18 du 20 août).

— juillet Londres. Benedict Arnold, pétition au roi pour obtenir une concession de terre dans le Haut-Canada. 325

1797.

Estimation des pertes, etc., du brigadier général Arnold; ce qu'il a reçu du gouvernement. 327

Notes à King, en date des 17 et 24 juillet, concernant la présentation de sa requête au duc de Portland. 329-330

14 août, Newark. Procès-verbal du Conseil. "Résolu: Les sources salées sur la Fifteen-Mile-Creek seront louées au rév. M. Addison 5 s. monnaie courante par année, pour tout le temps qu'il continuera à faire les offices comme ministre de l'Eglise d'Angleterre, à Newark." La résolution est prise aussi de recommander que les terres de la couronne et du clergé se louent moyennant une *rack-rent*, pour une durée n'excédant pas 21 ans, avec faculté de préférence accordée aux occupants des terres adjacentes. Résolu: Le conseil émet l'avis que le *Terryhoga* et les quatre canonnières à Chatham soient vendus aux meilleures conditions possibles. 288

(Voir lettre de Russell n° 18 du 20 août.)

20 août, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 16). Comment rendre compte des droits d'actes de concessions aux officiers du département par lequel les concessions sont effectuées. La question est soumise à un comité du Conseil. Cherté des objets de première nécessité et insuffisance de son salaire pour soutenir la dignité de sa charge. L'incendie d'une maison et la dépense nécessitée par le déplacement du siège du gouvernement ont épuisé ses ressources. 268

Requête de William Jarvis, secrétaire, demandant une décision relativement à l'emploi des droits d'actes de concessions produits par le privilège du grand sceau. 272

Ordre du Conseil exécutif, que ces droits seront versés au receveur général, lequel en restera détenteur, sauf ce que le bureau du Conseil décidera d'en faire. 273

Résolution sur laquelle l'ordre est fondé. 274

20 août, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 18). A transmis à l'évêque de Québec copie de la lettre du 22 juin 1796. Envoie copie de celle dont il l'avait accompagnée pour expliquer ses vues. Les habitants sont trop clair-semés et trop pauvres pour contribuer beaucoup à l'entretien du clergé. La dernière libéralité sera reçue avec reconnaissance. Russell ne doute pas qu'ils ne soient heureux d'y joindre ce qu'ils pourront donner, lorsqu'on nommera des *clergymen* dignes et capables. Sous pli une résolution du Conseil relative à l'administration des terres de la couronne et de l'Eglise, et conforme à l'opinion des jurisconsultes officiels de la province. En enverra copie à l'évêque de Québec pour qu'il exprime ses idées sur ce sujet. Les intérêts de la couronne et du clergé n'ont point souffert des délais. Peu de gens offriront une rente acceptable jusqu'à ce que le gouvernement commence à ne plus faire de concessions gratuites de ses terres incultes. 281

20 août, Haut-Canada. Le même au même (n° 17). Envoi d'extraits des procès-verbaux du Conseil, séances des 11 et 12 août. 276

Procès-verbal du 11 août. Le bureau est convoqué pour décider, en réponse à une objection du juge en chef, si un bureau du Conseil exécutif, composé du président et de trois autres membres, est en nombre compétent pour délibérer. 277

Procès-verbal du 12 août. Résolu: Comme les instructions ne spécifient pas le nombre de membres, au-dessous du nombre total, qui composeront un bureau,—trois membres et le président seront censés être en nombre suffisant, jusqu'à ce que Sa Majesté fasse connaître son bon plaisir. 279

31 août, Londres. Arnold à Portland. Demande une réponse à sa requête, réponse qui devait, à ce qu'on lui a dit, se faire après une consultation avec Simcoe. Ne sollicite pas d'autres conditions que celles ordinaires en cas de concessions semblables. 333

1797.

11 septembre, Whitehall. Portland à Russell (n° 5). Relativement à la demande d'un salaire pour Addison et d'une aide pécuniaire pour la construction d'églises, renvoie à sa lettre à Simcoe du 23 juin dernier, où il est dit que £400 ont été affectées au paiement de salaires aux ecclésiastiques, dont il suppose qu'Addison est du nombre, et qu'une somme de £500 a été accordée en 1795, et une somme égale en 1796, pour construire des églises dans le Haut-Canada. Sa Majesté sera toujours prête à contribuer à l'avancement de l'Eglise. York a été choisi après mûre considération. Il espère que l'on avisera aux moyens d'empêcher que la translation ne retarde indûment l'administration de la justice. Russell est autorisé à faire construire, à Toronto, un petit bâtiment armé, qui sera sous les ordres du gouverneur civil. On devra adopter dans le Haut-Canada des règlements entièrement semblables à ceux en vigueur dans le Bas; et il sera rendu compte du revenu qu'on obtiendra par là au gouverneur en conseil. Il (Russell) recevra de Prescott les instructions de Sa Majesté, relativement aux droits d'actes de concessions. Il sera fait réserve des mines d'or et d'argent dans toutes les concessions de terres. Communiquera avec Simcoe au sujet de la requête de D. W. Smith. Page 131

11 septembre, Whitehall. Portland à Russell. Politique à suivre par le département des affaires indiennes. 135

21 septembre, Londres. Arnold à Portland. Le presse de répondre à sa demande de concession de terre. 337

7 octobre, Haut-Canada. Russell au même (n° 19). A reçu sa dépêche. Se refère à des lettres précédentes pour les détails de son arrangement avec les Cinq-Nations. Demande faite depuis des titres à délivrer, etc. Espère assurer £5,000, cours d'York, par année, à ces réclamants et à leurs enfants. Tremble à la pensée d'être responsable de la discrétion, de l'esprit d'ordre et d'économie qu'il faut apporter dans la conduite du département des affaires indiennes, dont les différentes branches sont séparées par de si grandes distances. Surveillera les choses de très près, et tâchera de diminuer les dépenses, qui sont, à ce qu'il craint, plus considérables qu'elles ne devraient l'être. Instructions qu'il a données à cette fin. 290

Correspondance (deux lettres datées du 4 octobre) entre Brant et Russell, sur le transfert des terres. 293-95

7 octobre, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 20). Lui adresse copie sur parchemin des Actes sanctionnés à la dernière session de la législature, et d'un Acte réservé; ainsi que les journaux des deux Chambres. Lui enverra plus tard ses observations obligées sur les Actes et sur les raisons qu'on a eues de les proposer. 297

12 octobre, Haut-Canada. Le même au même (n° 21). Envoie la suite des procès-verbaux du Conseil concernant les affaires d'Etat (du 19 juin 1795 au 21 juillet 1796) et les terres (du 18 juin 1795 au 15 juillet 1796). 299

25 octobre, Haut-Canada. Elmsley à King. Simcoe s'est refusé à recommander quelqu'un pour le siége vacant à la cour du banc du roi, dans l'idée qu'il (Elmsley) voudrait peut-être le faire. Avec une certaine réserve, il proposerait de nommer une des personnes suivantes, qui lui paraissent dignes d'occuper cette place: Henry Alcock, du Lincoln's-Inn; Richard Grisley, du Midland-Circuit; Samuel Rose, de la Chancery-Lane; Benjamin Winthrop et John Williams, tous les deux du Lincoln's-Inn. Powell est de retour et rapporte que les salaires des juges puînés vont être augmentés; c'est une décision sage et opportune; car si l'on a l'intention de recruter les juges dans le barreau anglais, le traitement actuel n'a rien qui puisse tenter personne, puisqu'il permet à peine de vivre convenablement, sans jamais mettre un sou de côté pour sa famille, et sans pouvoir se bâtir une maison, qui, du reste, au prix que coûte la main-d'œuvre, ne reviendrait pas à moins de 5,000 guinées. En portant le salaire à £750, on n'aurait aucune difficulté à se procurer des hommes honorables et éclairés. 302

1797.

4 novembre, Whitehall. Portland à Russell (n° 6). Déplore la situation où il (Russell) s'est trouvé vis-à-vis des Six-Nations et de Brant. Elle pouvait devenir dangereuse. Il faut faire comprendre aux Sauvages qu'ils doivent reconnaître par la plus inébranlable fidélité les bienfaits qu'ils ont reçus. Est bien aise d'apprendre que les mêmes questions ne seront pas soulevées à l'égard du reste des terres. Il faut prendre les moyens de prévenir toute confédération des différentes nations sauvages. Devoir des surintendants; et comment faire les distributions de présents. Avec les précautions qu'il indique, à mesure que la population va s'accroître, ces nations, tout en y trouvant leur compte, cesseront d'être une cause d'inquiétude. Nature salutaire des Actes dont il a reçu la liste. Ne peut recommander à la sanction royale l'Acte concernant les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant. En signale les articles critiquables. A déjà représenté combien une loi serait peu acceptable ainsi conçue. Quels termes auraient dû être employés dans les actes de concessions avant et après l'Acte du Canada. Selon le vœu exprimé dans la pétition au sujet d'un collège, le roi est désireux de favoriser l'instruction, en établissant d'abord des *grammar schools* dans les districts où ces institutions sont nécessaires, et ensuite, avec le temps, d'autres établissements plus considérables et d'un enseignement supérieur, pour l'avancement de l'instruction religieuse et morale, et l'étude des arts et des sciences. Lui demande de faire connaître dans un rapport, après avoir tout bien examiné avec le Conseil exécutif, quelle quantité de terres de la Couronne pourrait être affectée et rendue productive pour la formation d'un fonds à ces fins, sur lequel se payeraient les salaires assignés aux instituteurs à choisir par le gouverneur, et confirmés par Sa Majesté. A l'égard des appointements du solliciteur général Gray, ce fonctionnaire n'a prêté le serment qu'en juillet 1796, et comme l'ordonnance est de février, il est évident que s'il touchait salaire depuis lors, il serait payé pour plusieurs mois, avant d'avoir pu agir. Il avait été envoyé instruction de payer à Mme Gray une pension sur l'extraordinaire de l'armée; cet ordre n'était pas encore rendu sans doute, ou n'avait pas été exécuté, lors de la seconde requête; autrement celle-ci n'eût pas paru nécessaire. Remarques sur un postscriptum concernant les terres de la Couronne concédées avant l'adoption du *Canada Act*. Page 260

6 novembre, Londres. Arnold à Portland. Renouvelle ses instances pour obtenir une concession de terres, aux conditions ordinaires d'établissement, etc. Il lui est dur cependant d'être obligé d'aller demeurer sur ces terres, quand sa famille demande qu'il continue d'habiter en Angleterre pour l'éducation des enfants. Se flatte que Sa Grâce sera d'avis qu'il possède un titre non négligeable à la justice et à la reconnaissance du gouvernement. Envoie la liste des membres de sa famille, avec la quantité de terre à laquelle ils ont droit. 338

Liste susmentionnée comprenant:

B. général Arnold, colonel de l'ancienne légion américaine, 5,000 acres; sa femme; Edward, 17 ans; James, 16; Sophia, 12; George, 10, et William, 4; chacun 1,200 acres: total, 12,200 acres. Une note ajoute: "Le lieutenant Richard Arnold et le lieutenant Henry Arnold ont obtenu du Conseil, le 2 juin 1796, une recommandation de concession, sur le pied de l'allocation ordinaire aux lieutenants, de 2,000 acres à chacun d'eux, sous la condition qu'ils s'établiraient effectivement comme colons dans la province." 341

13 décembre, Walford-Lodge. Simcoe à King. Lui envoie copie d'une lettre qui peut être utile au duc de Portland. 346

14 décembre, Londres. Samuel Clark à Simcoe. M. Joshua G. Cozens, avec qui il a un intérêt commun, a acheté 12 milles carrés sur la Grande-Rivière, pour y faire

1797.

un " settlement." Ils ont divisé la propriété en 90 parts de 1,000 acres chacune, les détenteurs de parts étant individuellement tenus d'avancer, selon le nombre qu'ils en auront, une somme suffisante pour les coloniser. Demande son patronage et son appui, et le prie d'accepter cinq parts, sans autre ennui ni dépense. Page 347

30 décembre, Londres. Stevenson à King. Prescott se fait une fausse idée de la proposition de lever un corps de troupes, qui ne serait pas destiné seulement à la défense du Canada, mais aussi à faire le service dans toute l'Amérique. 342

Sans date. Mémoire d'Arnold concernant les concessions de terres qu'il demande. 345

PETER RUSSELL, PRÉSIDENT, FAISANT FONCTIONS DE GOUVERNEUR.—1798.

Q. 284.

1797. Octobre—Haut-Canada. Dummer Powell à Portland. Envoie un mémoire sur des sujets se rattachant aux intérêts de la colonie, ce qu'il aurait fait plus tôt si Simcoe avait été en Angleterre. 59

Dans ce mémoire il dit qu'il a été fait une réserve d'un septième des terres pour l'entretien d'un clergé protestant; que cette réserve devait tenir lieu des dîmes; et qu'il propose d'abandonner toute idée d'en lever pour des raisons qu'il donne, et aussi à cause du sentiment universel d'opposition qu'elles soulèvent. Comment les réserves du clergé pourraient être rendues en très peu de temps productives de revenu; mode à employer pour les affermer; quel est le meilleur moyen de créer un revenu pour le clergé. Accroissement progressif des ressources; application de fonds aux églises; plan de perception et de gestion. 60

25 octobre, Haut-Canada. Elmsley à King. (V.Q. 283, p. 302; duplicata.) 1

19 novembre, York. Russell à Portland (n° 22). Accuse réception de la dépêche du 13 juillet (n° 4)—(date exacte, le 10; V.Q. 283, p. 129; et aussi Q. 78, p. 188). Convoquera le Conseil pour examiner le plan, qu'il approuve; étant déjà tombé d'accord avec Prescott que si l'on avait adopté un plan semblable plus tôt, on aurait perçu plusieurs mille livres pour les dépenses publiques de la province, et particulièrement pour la confection de routes, que les habitants, à cause de leur pauvreté, ne peuvent faire eux-mêmes. Ne voit pas d'objection à ce que le droit soit aussi élevé que dans le Bas-Canada, les avantages de la province compensant son éloignement de la mer. Il n'y a pas autant de terres disponibles, les *loyalists* y étant beaucoup plus nombreux et ayant reçu quelque 100,000 acres en partage, outre que leurs descendants seront exempts comme eux de tous droits d'actes. Exprime l'avis que la moitié du droit (dans les autres cas) se paie par les demandants en recevant l'autorisation d'arpentage, et l'autre moitié en prenant les lettres patentes. On réprimerait ainsi les spéculateurs, qui n'hésitent jamais à solliciter de grandes concessions de terres, sans avoir l'intention de payer les droits d'actes ou sans savoir où trouver les colons. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les Cinq-Nations. N'a pu se transporter ici que le 3, sa maison n'ayant pas été prête plus tôt. L'arpenteur général par intérim, le procureur général et le greffier du Conseil sont rendus; mais le secrétaire est encore à Newark. 12

19 novembre, York. Le même au même (n° 23). Powell a repris la fonction de juge puîné. L'Acte provincial, créant une cour supérieure de juridiction civile et criminelle, porte que le juge en chef et deux juges puînés présideront à la cour du banc du roi; il faut deux juges pour la constituer; en sorte qu'il (Russell) continuera à exercer temporairement la fonction de juge

1797.

puîné, pour les raisons qu'il donne. Cette position serait contestable, d'après le juge en chef. Transmet sa correspondance. Page 16

Correspondance en question. 19-20

20 novembre, Haut-Canada. Dummer Powell à King. Reconnaissance de services, etc. Envoie un exposé de faits se rattachant à l'achat des terres des Missisaugas pour l'usage des Six-Nations. Rappelle son ébauche d'un bill à l'effet de régulariser et confirmer la possession de terres, auquel le Conseil s'était opposé, et compare son projet avec celui présenté par ce dernier, où la prérogative royale est abolie au lieu d'être expressément maintenue comme dans le sien ; et où un pouvoir plus grand que le pouvoir du lord Chancelier est dévolu à une commission, sans principe pour la guider, ni précédent connu. Espère que son refus de prendre séance dans cette commission ne sera pas mal interpreté. Nouvelles raisons qu'il a de demander une augmentation de salaire. Embarras causés par sa translation à York ; la gêne extrême de tous les employés de la Couronne qui n'ont que leurs salaires pour toutes ressources, exciterait sa compassion (King) s'il était témoin des suites de ce déplacement. 66

Exposé relatif aux terres des Missisaugas ; négociations des Six-Nations avec Berczy, etc. 69

21 décembre, York. Russell à Portland (n° 24). Lui envoie les observations du juge en chef sur les Actes passés à la dernière session, et qui ont pris naissance au Conseil ; et les observations du solliciteur général sur les Actes nés à l'Assemblée. Certains bills qu'il avait pensé à réserver, ont été sanctionnés sur l'avis des jurisconsultes officiels. Le Conseil ayant rejeté un bill de l'Assemblée portant confirmation de la convention provisoire conclue entre les commissaires du Haut et du Bas-Canada respectivement, une nouvelle commission a été chargée de préparer un autre accord, et un Acte passé à cette fin. 21

Observations par le juge en chef sur les Actes du Conseil adoptés à la dernière session. 23-52

1798. Observations du solliciteur général sur les Actes nés à l'Assemblée. 53-58

9 janvier, Whitehall. Portland à Russell. Si les concessions de terres aux conseillers exécutifs devaient se faire *ex officio*, elles perdraient toute valeur, toute importance aux yeux de la colonie ; et priveraient la Couronne d'une occasion de connaître et de recompenser les mérites de ses serviteurs. La demande du juge en chef sera soumise à Sa Majesté en temps opportun. 5

10 janvier, Whitehall. Le même au même (n° 17). Les droits perçus pour l'apposition du grand sceau de la province, devraient être également divisés entre le lieutenant-gouverneur et celui qui administre le gouvernement en son absence. La même règle doit s'appliquer à l'égard du traitement. Ainsi pourvu, il ne convient pas qu'il agisse et touche aussi salaire comme juge puîné, car cela donnerait lieu de supposer qu'il existe une liaison entre l'autorité judiciaire et l'autorité exécutive, qu'il faut tenir distinctes et séparées. Approuve la décision du Conseil qui établit un quorum. Conseille de mettre les réserves de la Couronne et du clergé sur le pied de produire un revenu. Par les lettres du 10 juillet et du 11 septembre derniers, les concessions de terres incultes seront sujettes à un droit additionnel, applicable aux dépenses publiques, ou ces terres seront vendues, d'après un plan à adopter après consultation avec le Bas-Canada, afin que le mode d'opérations soit uniforme. Les réserves augmenteront en valeur par là. Seulement il faudra avoir soin de se garantir de la fraude. Aucun plan pour rendre productives les réserves ne saurait être adopté avant qu'une proposition régulière, formulée de concert par les deux provinces, n'ait été soumise. Comment devrait se faire la location des terres. Renvoie à certaines lettres antérieures concernant les terres et les affaires des Sauvages. 7

1798.

11 janvier, Québec. L'évêque de Québec à Russell. A reçu une lettre de sir John Johnson, en renfermant une de Brant, au sujet de l'établissement parmi les Sauvages d'un ecclésiastique salarié. Irrégularité de la demande ; manque de certificats nécessaires en ce qui concerne Phelps, pour lequel elle est faite. Son désir est que l'œuvre ne soit pas entravée. Avantage d'avoir parmi les Sauvages un sage ecclésiastique de l'Eglise d'Angleterre. Demande que la question soit portée devant le duc de Portland. Page 181

(Voir lettre de Russell n° 35 du 4 juillet.)

21 janvier, York. Russell à Portland. A reçu une lettre du juge en chef Elmsley, dans laquelle celui-ci trouve à redire à ce qu'il continue de faire fonctions de juge puîné. Envoie des extraits de sa réponse contenant ses raisons pour le faire. 139

Réponse à Elmsley, en date du 31 décembre, où sont exposées les raisons pour lesquelles il continue à faire fonctions de juge puîné. 141

20 février, York. Russell à Portland (n° 25). Accuse réception de dépêches. L'évêque de Québec a agréé Addison, qui est l'un des quatre qui recevront salaire. Il n'y avait pas eu de demande d'argent sur les £1,000 affectées pour la construction d'églises, les lieux où en bâtir n'ayant pas encore été choisis, lorsque, l'autre jour, l'évêque a consenti à l'emploi de £500 pour construire une église à York ; les £500 restantes devant être divisées entre Cornwall (Eastern-District), Newark (Home-District) et Sandwich (Western-District). Pour donner effet à cette décision, il (Russell) a prié les présidents des sessions trimestrielles d'engager, dans leurs districts respectifs, tous les habitants à souscrire entre eux, chacun selon ses moyens, pour réaliser le surplus nécessaire de fonds, et à élire un trésorier et des *church-wardens* pour recevoir l'argent et surveiller la construction. L'empressement que Sa Majesté montre toujours à aider les établissements ecclésiastiques ne peut manquer de pénétrer ses sujets de gratitude pour ses bontés. 76

20 février, York. Le même au même (n° 26). Suivant leur promesse, les Cinq-Nations ont rendu à la couronne 352,707 acres de terres. Il y a eu cinq actes signés au bureau du conseil, qui portent transfert de 324,195 acres à des personnes qui avaient acheté aux Sauvages et qui sont toutes des sujets britanniques résidant dans la province. Des *trustees* sont chargés de recevoir des mortgages et nantissements pour sûreté du paiement. Aucun titre ne sera délivré sans leur ordre. Transmet copie de l'acte de rétrocession ; du titre qui doit être expédié à un mandataire nommé par les Cinq-Nations ; et d'une lettre au secrétaire sur la précaution dont il doit user en délivrant les actes de concessions. 78

Copie de l'acte de reddition des terres en date du 5 février 1798, avec liste des acheteurs, et mention des quantités, prix, etc. 81

Copie du titre à délivrer au mandataire des Cinq-Nations. 88

Copie d'instructions (6 février) au secrétaire sur la délivrance des actes de concession. 95

20 février, York. Russell à Portland (n° 27). N'a pu réunir les membres du conseil, vu la saison et la distance à laquelle la plupart demeurent, pour préparer un rapport sur le projet d'établissement d'un droit additionnel. Envoie cinq opinions par écrit sur ce sujet. La sienne, qui diffère très peu de l'opinion de Sa Grâce, est celle probablement sur laquelle le rapport sera fondé. Fera ses dispositions pour exécuter les ordres qui lui seront envoyés. Utiles idées de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général. 97

Opinion du juge en chef Elmsley, datée du 5 décembre 1797. 99

Opinion de Alexander Grant, 31 janvier 1798. 105

Opinion de F. Baby, datée du Détroit le 2 février. 106

Opinion de Russell, 3 février. 108

1798.

Rapport du bureau, mentionné précédemment et approuvé en juillet 1797. Page 118

22 février, York. Russell à l'évêque de Québec. A reçu requête pour qu'un missionnaire soit envoyé aux Sauvages de la Grande-Rivière. Si Phelps n'est pas plus propre à la fonction de clergyman qu'il ne l'est à celle d'avocat, il ne peut guère être regardé comme digne de l'ordination. Autres raisons qui militent contre lui. Qu'il est désirable d'avoir un missionnaire pieux de l'Eglise d'Angleterre dans chaque village indien, et plus particulièrement chez les Cinq-Nations, sur la Grande-Rivière. Il sera difficile d'en trouver un que la contribution en numéraire affectée à son traitement engage à s'en aller dans ce rude et lointain canton.

(Voir lettre de Russell n° 35, du 4 juillet).

21 mars, York. Russell à Portland (n° 28). Selon l'ordre reçu, il a nommé le lieutenant James Givens agent pour les Sauvages dans le district d'York. Instructions qu'il lui a données. Instructions à Claus relativement aux Chippewas et aux Six-Nations. Le feu du conseil des Missisaugas sera transporté à la rivière Crédit, par les soins de Givens. Les Chippewas qui habitent près du lac Simcoe recevront leurs présents dans les environs d'York. La proposition d'acheter aux Missisaugas leurs terres entre le lac Ontario et Etobicoke, a été refusée, probablement à la suggestion de Brant. Elle ne sera pas renouvelée sans ordre de le faire ; mais on ne perdra point la chose de vue. Combien il est important de se procurer ces terres pour l'approvisionnement de la ville. 143

21 mars, York. Le même au même (n° 29). Annonce le renvoi du capitaine Elliott, du département des affaires indiennes, par l'ordre du gouverneur général, et la nomination du major Fraser à sa place. 147

21 mars, Haut-Canada. Le même au même (n° 30.) Lettre du président du banc des juges de paix de l'Eastern-District, demandant de l'aide pour rebâtir la prison et cour à Sandwich, qui a été détruite par le feu. Nécessité d'une prison, à cause du nombre des déserteurs de l'armée américaine qui se sont répandus dans les "settlements" et qui commettent des crimes qu'on ne peut réprimer faute de prison. A permis de convertir un blockhaus en lieu de détention et salle de justice pour le district. Depuis, ne voyant pas les choses en meilleur état, il a prié l'officier commandant à Amherstburg de céder au shérif l'usage d'un des bateaux en non-activité sur la rivière Détroit. 149

Correspondance entre Prideaux Selby et Russell, au sujet de l'incendie de la prison et cour de Sandwich. 152-154

21 mars, York. Russell à Portland (n° 31). Lui envoie le rapport annuel de la milice, compilé des rapports des lieutenants de comté. Les lois de milice ont été modifiées ; mais il faudra édicter des mesures coercitives plus efficaces pour obtenir des renseignements réguliers sur la population et la force propre de la province. Est convaincu qu'en recourant à ce moyen, on verrait le chiffre de la milice augmenté de 3,000 hommes. 156

Rapport annuel de la milice du Haut-Canada, 1er janvier 1798. 158

8 et 14 de mai. Correspondance entre Brant (p. 187) et Russell (p. 189) au sujet de l'envoi d'un missionnaire chez les Cinq-Nations, sur la Grande-Rivière. 187-189

(Voir lettre de Russell n° 35 du 4 juillet.)

7 juin, Whitehall. Portland à Russell. Lui envoie une lettre de Liston, où celui-ci rend compte de ses soupçons touchant la disposition et les desseins de Brant. Rappelle ses lettres antérieures sur la politique à suivre à l'égard des Sauvages. Il faut demander à Prescott des troupes pour renforcer le siège du gouvernement et les postes nécessaires à l'entretien des communications et à l'interruption des intelligences entre les Sauvages hostiles. Si Brant désire venir à Londres, n'y mettre aucun obstacle. Observer

1798.

avec vigilance ce qui se passe, du côté du Mississipi, et surtout sur la rivière aux Renards et le Wisconsin. Page 126

8 juin, Whitehall. Portland à Russell (n° 8). Plan à suivre à l'égard des droits d'actes de concessions, pour former un fonds affecté aux services publics de la province. Le désapprouve de garder la fonction de juge puîné, après sa lettre n° 7, l'informant qu'il recevra la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur. 129

15 juin, York. Russell à Portland (n° 32). Voit avec satisfaction que sa conduite, tel ce qui concerne les terres des Sauvages, a été approuvée ; aucune autre aliénation ne sera permise sans l'agrément de Sa Majesté. Instruction adressée aux agents d'empêcher les confédérations et d'éclairer les nations sauvages sur leurs propres intérêts. Transmettra la lettre et l'Acte concernant les terres affectées à l'entretien d'un clergé protestant, avec une demande au juge en chef de préparer un autre bill portant les modifications nécessaires. Envoie sous le pli copie du projet de location des réserves (couronne et clergé). Le rapport du président entre dans les détails. Il a été expédié copie du projet à l'évêque de Québec. 159

Projet recommandé pour mettre en location les réserves de la couronne et du clergé, et les rendre productives le plus tôt possible. 161

3 juillet, York. Russell à Portland (n° 33). On va publier sans perdre de temps la lettre de Colquhoun. A communiqué au conseil la lettre du 9 janvier (concernant les concessions de terres aux conseillers exécutifs ; v. p. 5 de ce volume). La demande est faite pour les raisons mentionnées. On attendra le bon plaisir de Sa Majesté. Remercie de ce qui a été fait pour lui. N'a jamais eu l'intention de toucher le traitement de juge puîné après l'arrivée de Powell. Le projet de location des terres de la couronne et du clergé a été envoyé à Sa Grâce. 168

3 juillet, York. Le même au même (n° 34). Transmet les remerciements du Conseil législatif et de l'Assemblée pour la création du fonds destiné à l'établissement de *grammar schools* gratuites, et autres collèges. 170

Adresse contenant ces remerciements. 171

4 juillet, York. Russell à Portland (n° 35). Lui adresse des extraits de sa correspondance avec l'évêque de Québec sur l'envoi d'un missionnaire chez les Sauvages de la Grande-Rivière. Avantage, au double point de vue moral et politique, d'y entretenir un ecclésiastique. Demande un autre clergyman salarié. A pris £200 sur les £500 destinées à construire une église à York, pour les employer à en édifier une à New-Johnstown. Le Western-District est le seul qui ait nommé des *wardens* à la perception des contributions. N'a, par conséquent, fait qu'une ordonnance de £200, et ce, en faveur des *wardens* de Sandwich, pour les mettre en état de bâtir une église dans leur ville. Attend l'arrivée de Reddish ou de quelque autre clergyman à York, avant de permettre l'emploi des £300 affectées à y construire une église. 178

5 juillet, York. Le même au même (n° 36). La Législature s'est assemblée le 5 juin et a été prorogée aujourd'hui même. Trois bills ont reçu la sanction, quatre autres ont été réservés. Ordre est donné de grossoyer Actes et bills, et de préparer copie des journaux. Envoie copie des discours et adresses d'ouverture et de clôture. 191

Discours et adresses. 193–201

5 juillet, Whitehall. Portland à Russell (n° 10). On se propose de concéder un "settlement" dans le Haut-Canada à M. de Puisaye, qui commandait les royalistes français employés conjointement avec les forces de Sa Majesté sur la côte de France en 1795. Arrangements à faire pour sa réception et celle des autres "loyalistes" français. 132

17 juillet, York. Russell à Portland (n° 37). Lui envoie un rapport, approuvé par lui et le conseil, sur le plan que Prescott a proposé pour établir un droit additionnel d'acte sur les concessions de terres incultes ou pour vendre

1798.

ces terres publiquement. Correspondance avec Prescott là-dessus. Retard que celui-ci a mis à communiquer les instructions du roi. Comment on a obvié à l'inconvénient. Page 202

Extraits des procès-verbaux du conseil concernant les terres, 5 avril, 23 mai, 25 juin et 13 juillet 1798. 205-219

Correspondance entre Prescott (21 janvier, p. 220) et Russell (21 avril, p. 224); et plan de Prescott pour disposer des terres incultes de la Couronne par vente publique (p. 233). 220,224,233

17 juillet, York. Russell à Portland (n° 38). Augmentation de la quantité de produits des Indes-Occidentales, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui sont importés des Etats-Unis. Il a proposé l'adoption de mesures pour la perception de droits de douane, dans la limite permise par le dernier traité d'amitié et de commerce. Ses raisons étaient: 1° l'importance de placer les marchands du Bas-Canada sur le pied d'égalité avec ceux des Etats-Unis; et 2° la possibilité de se procurer ainsi des ressources applicables aux dépenses civiles de la province. Le conseil n'a point admis ses vues, et rien n'a été fait. Défère la question à Sa Grâce. 245

28 juillet, Whitehall. Portland à Russell (n° 11). Les observations présentées par le juge en chef et le solliciteur général sur les Actes (il ne les a pas encore reçus) méritent attention. Le mémoire sur la modification de l'Acte des mariages et sur les réserves du clergé, avec l'adresse, seront communiqués au Parlement. Observations sur le tableau des droits d'actes, les concessions, etc. 134

11 août, York. Russell à Portland (n° 39). Lui envoie copie d'un projet, soumis par l'arpenteur Smith, faisant fonctions d'arpenteur général, pour établir un droit d'acte additionnel et rendre rémunératives les terres de la Couronne et du clergé. 248

Projet susmentionné, avec calculs, diagrammes, modèles de livres, et la manière de s'en servir, etc. 250

5 novembre, Whitehall. Portland à Russell (n° 12). A mis ses lettres sous les yeux du Roi. Ne doute pas que l'occasion ne s'offre, un jour d'acheter les terres entre la tête du lac Ontario et Etobicoke. Comment traiter les Missisaugas. Envoie un extrait d'une lettre à Prescott concernant la mise en retrait d'emploi d'Elliott. Autorisation de tirer sur la Trésorerie des fonds à titre de secours pour la reconstruction de la prison et cour de justice du Western-District. Les états de milice doivent être bien au-dessous des chiffres réels. A quoi cela est dû. Approbation du plan relatif aux réserves de terres; seulement, c'est plutôt une redevance en grain qu'une rente en argent que l'on devrait imposer, étant plus équitable pour tout le monde. La demande de concessions de terres aux conseillers exécutifs est refusée, pour les raisons mêmes présentées à l'appui; mais il (Russell) est cependant autorisé à concéder à chaque conseiller telle quantité de terres qui, jointe à celle déjà obtenue, porte la concession à 6,000 acres; étant bien entendu que cette largesse ne pourra jamais être invoquée comme précédent par d'autres conseillers. 173

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, COUVERNEUR PAR INTÉRIM.—1798.

Q. 285.

1797.

20 octobre, Haut-Canada. Dummer Powell à Portland. Envoie un mémoire sur les réserves du clergé dans le Haut-Canada. Page 424

Les réserves du clergé ont été établies au lieu et place des dîmes, dont la perception est impossible dans une colonie au berceau. L'importance d'un culte public est reconnue partout, à l'exception de la France et des nouveaux Etats. Tous les sentiments traditionnels paraissent favorables

1797.

à la dotation ecclésiastique dans les colonies anglaises. Emet l'opinion que les baux de terres des réserves soient faits pour la durée de vingt et un ans, et renouvelables à la fin de sept années, à charge, par le locataire, de défricher et clore un acre de terre par année et d'abandonner ses améliorations à l'expiration du bail. La faculté de renouveler le bail tous les sept ans devrait même être donnée au preneur, afin qu'il soit encouragé, par la certitude d'une possession prolongée, à poursuivre ses améliorations. Projet pour tirer des réserves du clergé un revenu, avec un calcul des ressources qu'elles procureraient pour l'établissement de paroisses. Page 426

20 novembre, Haut-Canada. Dummer Powell à King. Compte sur la promesse qui lui a été faite d'une augmentation de salaire. Lui envoie un exposé relatif à l'achat aux Missisaugas effectué par Haldimand pour l'usage des Six-Nations. Appelle l'attention sur certaine ébauche d'un bill confirmatif des titres, avec, mis en regard, le projet de loi passé en son absence, par lequel un pouvoir plus grand que celui du chancelier d'Angleterre est dévolu à une commission, du reste sans principe défini pour guider ses opérations et sans précédent connu pour lui servir de règle dans l'exercice de sa discrétion. Espère que son refus de prendre séance dans cette commission ne sera pas mal interprété; il lui a été inspiré par son profond respect pour l'honneur du Roi, etc. Raisons nouvelles à l'appui de sa demande d'augmentation de salaire. 433

Importance des terres des Missisaugas et nécessité de la défense de vendre aucune terre des Sauvages sans la permission du Roi. Comment ont eu lieu les transactions entre Berczy et Brant, et comment Russell s'est vu obligé de céder aux demandes de Brant. 437

1798.

4 février, Londres. Arnold à King. Lui demande d'obtenir une décision au sujet de la concession de terres qu'il sollicite. Croit que Portland consentira à ordonner qu'on lui fasse cette concession, sans exiger qu'il se transporte en Canada, d'autant qu'il coloniserait ses terres comme le font d'autres officiers à la demi-solde. 415

7 mars, Whitehall. Cornwallis au même. Conversation avec Portland au sujet d'Arnold, qui a l'intention d'aller avec sa femme et ses enfants cultiver ses terres en Canada. Utiles et courageux services qu'il a rendus dans la Guadeloupe. 413

26 mars, Wolford-Lodge. Simcoe au même. Il n'y a aucune raison de droit qui s'oppose à ce qu'Arnold reçoive une concession dans le Haut-Canada, pourvu qu'il n'ait pas déjà des terres au Nouveau-Brunswick; mais il serait fort mal vu par les loyalistes primitifs du Haut-Canada; sa non-résidence ferait tomber cette objection. A l'égard de la contenance de la concession à lui faire, c'est à Portland seul d'en décider. Aucun officier général n'a reçu plus de 5,000 acres. Portland peut certainement dispenser Arnold de se déplacer; et ses blessures sont pour cela une raison fort admissible. Le conjure de bien veiller sur le Haut-Canada; ce sera un jour, avec l'encouragement convenable, la plus importante possession britannique, par sa population, son commerce et ses traditions. 417

27 mars, Londres. Arnold à Portland. Demande une audience, et qu'il lui permette de fournir des explications au sujet d'une erreur dans la lettre de Cornwallis. 419

28 mars, Londres, Le même au même. Insiste sur sa réclamation de terres dans le Haut-Canada. Il n'a pas l'intention d'emmener tous ses enfants, comme le dit Cornwallis; car il veut laisser ses plus jeunes enfants en Angleterre. Prie que l'on expédie au Canada l'ordre de concession, par le premier navire, afin qu'il puisse donner ses instructions à ses fils pour le choix des terres. Serait disposé à passer lui-même en Amérique; mais les circonstances critiques où se trouve le pays peuvent réclamer ses services personnels. 420

1798.

Comment le Haut-Canada est divisé. Selon les conditions ordinaires, Arnold aurait droit à 14,600 acres. Page 423

17 mai, Wolford-Lodge. Simcoe à King. Soutient les réclamations d'Arnold ; mais, si elles sont accordées, il ne faudrait pas que le conseil du Haut-Canada y voie un précédent. Si la France a la Louisiane, elle sera, sans grand soin, maîtresse absolue du Mississipi et des nations sauvages du Nord-Ouest. L'ignorance dont lord Dorchester a fait preuve en n'acceptant pas son plan de colonisation sur la baie de Gloucester, éclatera avant peu. 444

5 juin, Whitehall. Cornwallis au même. Transmet des papiers qu'Arnold lui a envoyés, et appuie sa demande à cause de sa courageuse conduite à la Guadeloupe. 446

Pétition au roi et autres pièces relatives aux réclamations d'Arnold. 447-461

5 juin au 4 juillet, Journal de l'Assemblée du Haut-Canada. 309-405

20 juillet, War-Office. J. H. Woodford à King. Lui envoie la liste des personnes qui accompagneront le comte de Puisaye au Canada. 462

Liste des personnes qui s'embarqueront sur la *Betsy* pour le Canada. 463

Règlement pour la colonie qui sera fondée dans le Haut-Canada. 465

11 août, York. Russell à Portland (n° 40). Lui envoie copie des Actes passés à la dernière session et des bills réservés ; une carte de la partie organisée de la province ; copie des journaux du Conseil législatif ; et les rapports du juge en chef et du solliciteur général sur les bills nés dans les chambres dont ils sont membres respectivement. 1

Liste des Actes ainsi que des bills réservés, avec mention des raisons pour lesquels ils l'ont été. 3

Plan de la portion organisée du Haut-Canada. 5*a*

Référence des chiffres sur les plans aux noms des townships, etc. 6

Journal du Conseil législatif du 5 juin au 5 juillet 1798. 12-81

Rapport de Elmsley, juge en chef, sur les bills nés au Conseil législatif. 82

Rapport de R. J. D. Gray, solliciteur général, sur les bills de l'Assemblée. 10

Procès-verbaux du Conseil exécutif, sur les affaires d'Etat, du 21 *juillet au* 12 *décembre* 1796.

21 juillet, Procès-verbal du 19 août. William Birdseye Peters prête serment comme régistrateur-adjoint. 105

Procès-verbal du 1er octobre. Officiers du département de l'arpenteur qui sont recommandés. Le rapport contient leurs noms. Rapport sur les comptes de Jarvis, secrétaire et régistrateur. 106

Procès-verbal du 3 octobre. Autorisation d'un prêt aux juges du Home-District pour achever la prison et cour de justice. 108

Au La demande par le receveur américain des enregistrements, de lui remettre les archives du Détroit relatives à la propriété foncière, est refusée ; il en pourra, toutefois, avoir des copies conformes. 109

Le conseil ordonne le paiement d'un instrument de mathématique acheté pour le département de l'arpenteur, et approuve le plan d'une réserve pour les édifices publics à York. 110

Procès-verbal du 8 octobre. Examen du tableau des droits d'actes. Jarvis, régistrateur, est autorisé à payer £40 par an à un commis. 111

Honoraires alloués à John Small, greffier du Conseil. 112

12 décembre, 1796. Procès-verbal du 24 novembre. John Elmsley, juge en chef, prête les serments d'office. 112

Procès-verbal du 12 décembre. La commission du juge en chef Elmsley sera antidatée. 113

Les magistrats du Western-District demandent de l'aide pour la construction d'une prison. 114

Procès-verbaux du 7 janvier au 22 décembre 1797.

7 au

Procès-verbal du 7 janvier. Ordonné que les droits d'actes de concessions ne seront pas exigés des " U. E. Loyalists." Page 116

Il sera reçu des offres pour l'affermage des sources salées de Fifteen-Mile-Creek, township de Louth. 117

Procès-verbal du 9 janvier. Rétrocession par Angus McDonell de certaines terres aux environs des sources salées dans Louth. 117

Procès-verbal du 17 janvier. Ordre en conseil à inscrire au dos des requêtes, etc., sous la signature des membres. 118

17 janvier, 1797. Un bâtiment sera employé à faire service d'aviso, après la translation à York du siège du gouvernement. 119

Procès-verbal du 24 janvier. Règlement concernant les demandes de terres. 120

24 janvier, Lettre de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général au sujet de l'érection à York d'un monument marquant la ligne méridienne ; lettre demandant la réserve de la plage de la baie de Burlington pour servir de dépendance à la King's-Head-Tavern ; cette demande ne peut être accordée, la grève étant déjà réservée pour la couronne ; lettres concernant certaines cessions de terres et l'augmentation de l'allocation aux arpenteurs. Rapport sur la mine de fer située dans les lots 21, 22 et 23, township de Cramahé ; ordonné qu'elle soit réservée. Instructions à l'égard de terres du township de Malden qui sont demandées par des particuliers ayant accepté des commissions aux Etats-Unis depuis la cession du Détroit. Chewitt rapporte qu'il ne peut se procurer au prix alloué les gens qu'il lui faut pour faire le travail sur la ligne méridienne à York. Ordre de suspendre ce travail jusqu'à ce qu'il puisse avoir des hommes à meilleur marché. 122

Procès-verbal du 14 février. Affidavit par John Kitson que Eben Hathaway a vendu le lot 10 à Lewis Swift, de Genesée ; que Hathaway est au service des Etats-Unis ; et que Swift a parlé irrespectueusement du gouvernement du roi. Ordonné que Hathaway comparaisse devant le conseil, et que le *fiat* pour le lot n° 10 ne lui soit pas délivré, ni non plus aucun à William Demont. Le greffier du Conseil remettra au procureur général toutes les semaines un état des concessions de terres faites par le conseil. 124

Au

Procès-verbal du 21 février. A la demande des magistrats du Western-District, le conseil a choisi une certaine étendue de terre, sur la rivière Détroit, près de la " Huron Church ", pour l'emplacement d'une ville, et a ordonné d'adresser la demande d'acquisition au commandant en chef pour bâtir sur ce terrain une prison, une cour de justice et une ville. 126

Procès-verbal du 11 mars. Règlement concernant les certificats des bureaux des terres. 127

Renvoi à la Trésorerie d'une pétition du régistrateur demandant un salaire pour un commis. 128

Procès-verbal du 14 mars. Allocation accordée à l'arpenteur général pour lui permettre d'imprimer certaines portions des descriptions d'arpentages. R. J. D. Gray prête serment en qualité de solliciteur général. Des listes des " U. E. Loyalists " seront fournies à différents bureaux disignés. 129

Procès-verbal du 21 mars. Tous ceux qui ont à faire valoir des réclamations de terres les produiront avant le 1er août. 130

Lorsqu'il n'y aura plus que vingt lots d'un acre dans la ville de Newark, ils seront divisés en quarante lots d'un demi-acre. 131

5 mai. 1797. Les greffiers du Conseil législatif et de l'Assemblée apporteront au bureau du conseil tous Actes et bills en leurs mains. 131

1798.

Procès-verbal du 24 mars. Ces fonctionnaires ont apportés les Actes, etc. Page 131

8 mai, Procès-verbal du 4 avril. Le secrétaire est autorisé à imprimer les registres des terres. 132

Procès-verbal du 6 avril. Rapport sur les comptes publics. 133

Rapport du juge en chef sur les allocations de voyage au solliciteur général et aux autres officiers des cours. 134

Pétition du greffier du conseil législatif demandant une allocation pour le soin à donner aux Actes. Elle est rejetée. 136

Procès-verbal du 2 mai. Ordre sera envoyé au greffier du Western-District de recevoir les noms de toutes les personnes qui, soit au Détroit ou aux environs, voudront conserver la qualité de sujets britanniques, et d'en préparer une liste, qu'il transmettra au bureau du conseil. 137

Procès-verbal du 5 mai. Lettre de Russell au conseil au sujet de la translation du siège du gouvernement à York, et demandant son opinion et son avis sur les objections proposées par le juge en chef. 138

Correspondance sur le point soumis au conseil. 142-155

Procès-verbal du 8 mai. Opinions par écrit de membres du conseil. 155

Au Résolu: Il n'est pas expédient de convoquer la prochaine assemblée de la législature ici (Newark); elle sera convoquée par proclamation à York pour le 1er juin. 160

Sur la proposition du juge en chef, il est résolu que l'on demandera à la Législature l'autorisation d'ordonner que la tenue des cours du Home-District ait lieu ailleurs qu'à York, mais dans le district (cette autorisation devant être accordée pour deux ans à compter du 10 août prochain). 160

Pétition de Pollard, shérif du Western-District, demandant une allocation, sans laquelle il lui est impossible d'agir. On recommande qu'il ait £50 par année. 161

Le greffier reçoit l'ordre de se procurer un état des droits d'actes de concessions de terres et des montants dus aux officiers du département. 162

Blockhaus à Chatham abandonné aux magistrats du Western-District. Prison et cour de justice à Sandwich. Le juge en chef a demandé que 11 août, l'on réserve, sur le plan de Sandwich, les emplacements d'une cour et prison, d'une résidence pour le shérif, le greffier de paix, le desservant de la paroisse, etc. 163

Demande par le greffier du conseil d'une augmentation de salaire pour ses deux commis auxiliaires et pour lui-même. 163

Examen et approbation des comptes publics. 164

Procès-verbal du 9 mai. La pétition de John White, procureur général, demandant une modification au mode de versement des droits d'actes de concessions de terres, est approuvée. 165

Procès-verbaux des 10 et 11 mai. Audition et approbation des comptes publics. 166-7

Procès-verbal du 7 juin. Allocation de £80 en monnaie du Canada, à Jacob Farrand, greffier de paix, de l'Eastern-District, pour avoir apporté à Newark les certificats du bureau des terres. 167

Procès-verbal du 19 juin. Prescott, par une lettre du 30 janvier, admet la réclamation, précédemment rejetée, pour la remise à flot de la goëlette *Mohawk*, échouée sur les battures, dans le port de Niagara; il déclare qu'il n'est pas autorisé à payer certaines dépenses du service des arpentages pour travaux exécutés dans le district de Nassau avant la division de la province; et que les pièces devraient être envoyées au secrétaire d'Etat. 1797. Son avis est adopté. 168

1798.

12 au

Procès-verbal du 29 juin. La correspondance relative à la demande que les Cinq-Nations ont faite, par l'intermédiaire de Brant, de vendre une partie de leurs terres, est déposée devant le conseil, appelé à émettre son avis. Vu ce que les circonstances présentes ont d'alarmant, le conseil croit que l'administrateur peut prendre d'urgence la décision d'accorder leur demande aux Sauvages. Page 170

Procès-verbal du 10 juillet. Nouvelle délibération sur les réclamations des Cinq-Nations. Le conseil renouvelle l'expression de sa première opinion, et énonce le désir que des mesures soient prises pour mettre la province en état de défense. 174

Procès-verbal du 22 juillet. En l'absence de Small, le " confidential clerk " signera les minutes des arrêtés du conseil. Affaires relevant du Secrétariat. Les pièces d'archives provinciales seront reliées pour plus grande sûreté, etc. 178

Procès-verbaux des 27 et 28 juillet. On discute si certaines questions peuvent se règler sans une réunion au complet ; on décide que non ; et on ordonne de convoquer une réunion plénière du conseil. 181

Procès-verbal du 11 août. Réunion, à laquelle est proposée la question de savoir si un bureau du conseil exécutif de cette province, se composant d'un président, qui dans le moment administre la province par intérim, et de trois autres membres, constitue un bureau du conseil compétent pour délibérer, et est en nombre suffisant pour que ses actes soient valables. 185

Procès-verbal du 12 août. Il est décidé que, jusqu'à nouvel avis, trois membres feront quorum. 187

Le secrétaire est réprimandé pour n'avoir pas exécuté les ordres qu'il avait reçus. Règlement concernant les lettres patentes de concessions de terres, etc. 192

Requête de Thomas Smith, membre de l'Assemblée pour le comté de Kent, relatant ses services et demandant une concession de 1,200 acres de terres, etc., par tête, pour lui-même et sa famille, en entier paiement de ses réclamations. 192

Résolu : Smith enverra son compte pour travaux d'arpentage au ministère ; sa réclamation, en tant que " preventive officer ", est bien fondée ; il aura à fournir certificat de ses services dans la milice ; sa femme recevra une concession de 600 acres. 196

Frais de voyage alloués à John McGill. 196

Le demi-droit des concessions de terres aux *loyalists* est accordé à John Small, greffier du conseil. 197

28 août, 1797

Rapport sur les règles suivies dans les concessions de townships, et sur les conditions attachées aux concessions. Le conseil émet les recommandations suivantes : " 1° Que toutes attributions de townships ou autres grandes étendues de terrain, faites avant ce jour dans la province, soient immédiatement rescindées ; et les townships et autres étendues de terrains, cuverts aux demandants de concessions ; 2° Que les individus établis réellement et de bonne foi dans tout tel township ou étendue de terrain par l'attributaire avant le 1er juin 1797 et depuis (s'il n'y a apparence de fraude), seront maintenus en leurs établissements, dans la limite d'une contenance de deux cents acres, laquelle ne devra être dépassée à la demande d'aucun attributaire ; sans, néanmoins, que le colon lui-même soit privé par là d'exercer le droit commun à tous les sujets de Sa Majesté, de faire au gouvernement exécutif telle demande d'augmentation de son terrain qu'il jugerait à propos ; 3° Qu'il soit concédé douze cents acres, y compris les concessions antérieures acquises (les terrains militaires exceptés) à chacun des quatre principaux attributaires, s'il y en avait autant, ayant signé la pétition en attribution ; ces individus, dans le cas où ils seraient attributaires de plus d'un township, ne devant jamais

1798.

recevoir qu'une concession semblable ; 4° Que les localités qui ne sont pas encore arpentées ni alloties le soient aussitôt que possible." Page 197

Procès-verbal du 13 août. Discussion d'un projet portant règlement du commerce entre le Haut-Canada et les Etats-Unis. Point de compte-rendu du débat. 205

Procès-verbal du 14 août. Sujets que l'on convient de mettre en délibération. Suite du débat sur le règlement du commerce. On recommande l'abrogation de certaines ordonnances. 206, 207

Le conseil émet l'avis que les sources salées soient louées au rév. M. Addison, à raison de cinq shillings par an, aussi longtemps qu'il continuera à faire les fonctions de desservant comme clergyman de l'Eglise d'Angleterre à Niagara. 208

Vente de canonnières (une à York, et quatre à Chatham). 209

Le conseil recommande d'acheter les terres que les Missisaugas ont encore sur la rive nord du lac. 209

Règlement concernant les fonctions et les heures de bureau des greffier et commis du conseil. Les heures de bureau commenceront à 10 heures du matin pour finir à 2 heures de relevée. Le "confidential clerk", en l'absence du greffier du conseil, pourra seul prendre connaissance des affaires d'Etat et autres matières secrètes et confidentielles. 209

Procès-verbal du 28 août. Il sera du devoir officiel du juge en chef de fournir copie de tous Actes à envoyer au secrétaire d'État, de surveiller l'impression de ces Actes, etc. ; de remettre, dans le délai d'un mois après chaque session, un exposé des motifs de tous les Actes nés à la chambre haute ; et le procureur ou le solliciteur général devra faire de même pour tous les Actes de la chambre basse. 210

Le conseil exprime le vœu que York soit relié à la partie occidentale de la province, par un pont construit sur le débouché de la baie de Burlington dans le lac Ontario. 211

Ordre de payer les frais d'arpentage des townships Cramahé, Haldimand et Percy (comté de Northumberland), alloués à Joseph Keeler. 211

29 août, Procès-verbal du 29 août. Règlement concernant la concession des terres et la forme des actes. 212

Procès-verbal du 2 septembre. Rapport sur l'état des actes de concession au bureau du secrétaire. 214

Procès-verbal du 8 novembre. Cornelius Munro, shérif de l'Eastern-District, demande un salaire. 216

Procès-verbal du 16 novembre. Remise de l'examen d'une requête de Au William McKay, surintendant de la navigation intérieure. 216

Procès-verbal du 20 décembre. Distribution aux conseillers de la correspondance entre Portland et Prescott. 219

Ordonné : On discontinuera les concessions de terres, hors les cas où la foi de la couronne serait engagée, jusqu'à ce que l'on ait établi de nouvelles règles, auxquelles ceux qui demanderont des terres seront assujétis. 219

22 décem- On attendra pour décider la construction d'une prison temporaire l'arrivée du juge en chef. 219

Pour mettre un terme à la revente des lots de ville achetés sous la condition de bâtir, il est déclaré que telle revente, si elle est faite avant la délivrance des lettres patentes, entraînera la déchéance du droit au titre. 220

Procès-verbal du 22 décembre. Résolution complémentaire au sujet des nouvelles demandes de concessions en dehors des cas où la foi de la bre, 1797. couronne est engagée. 221

Le greffier en conseil rassemblera toutes les instructions de Sa Majesté concernant la concession des terres. 221

1798.

Délibérations prises jusqu'à ce jour par le conseil au sujet des terres incultes. Pages 223-307

(Pour les noms des pétitionnaires voir la liste alphabétique à la fin de l'analyse des pièces de ce volume.)

20 juillet, Procès-verbal du 1er octobre 1796. Travaux ordonnés : dans l'Eastern-District, arpentage des portions encore non arpentées des townships d'Osgoode, Wolford, Montague, Russell et Kitley, retirés aux concessionnaires pour cause de déchéance ; et tracé de deux lignes de concession dans les trois townships inférieurs, sur l'Ottawa ou Grande-Rivière ; dans le Midland-District, arpentage des portions non arpentées des trois townships repris de Loughborough, Huntingdon et Rawdon ; dans le Home-District, arpentage du township repris de Clarke ; dans le Au Western-District, achèvement de l'arpentage du township repris de Windham, arpentage des cinq townships de Long-Point, tracé de deux lignes de concession de chaque côté de Yonge-Street, et d'une pointe près Townsend, pour laquelle il y a plusieurs demandes.

Sur une lettre de l'honorable Richard Duncan, du 10 juillet 1796, le conseil arrête que les ordres en conseil attribuant un ou plusieurs townships à MM. Duncan et Fraser et à leurs associés, seront rescindés ; seulement, les colons réels dans les townships de Mountain, Winchester et Finch, seront maintenus en tous leurs droits de possession sous certaines conditions (spécifiées) ; et ces townships seront ouverts à tous autres impétrants, à partir du 1er juin 1797. Le comité rapporte qu'il a trouvé 12 décembre, les livres de l'arpenteur général tenus d'une façon claire et satisfaisante, et déclare que le bureau est pleinement satisfait du mode de travail dans ce service. Comme il s'était élevé des doutes sur le point de savoir s'il n'avait pas été concédé au capitaine Duncan plus de terrain qu'on n'en doit accorder, et comme l'administrateur a demandé que l'on prenne les moyens de distinguer les concessions que les particuliers ont acquises de leur chef de celles qu'ils ont acquises par transfert, le conseil a donné 1796. ses instructions au procureur général à cet effet. Une réserve sera faite pour le clergé sur les terres des Six-Nations. 227

19 septembre, York. Russell à Portland (n° 41). Lui envoie les procès-verbaux du conseil : affaires d'Etat, du 21 juillet 1796 au 31 décembre 1797 ; terres incultes, du 15 juillet 1796 à fin de cette même année. Aussi copie des journaux de la chambre d'Assemblée. 412

6 décembre, Whitehall. Portland à Russell (n° 13). Envoie des duplicatas de ses instructions concernant les droits d'actes et la réserve unique des mines d'or et d'argent ; aussi copie de ses instructions à Prescott, sur le versement de deniers à effectuer par les acheteurs avant qu'ils reçoivent possession des terres à eux vendues dans le Bas-Canada, et sur le paiement du reste du prix ; aussi copie d'une lettre à Prescott, relative au département des affaires indiennes, et au complètement du 1er et du 2e bataillons des "Royal Canadian Volunteers." 406

10 décembre, Whitehall. Portland à Russell. Lui envoie copie d'une lettre de M. Graham, ayant brevet de lieutenant-colonel du gouvernement américain, ancien aide de camp et secrétaire du gouverneur Chittenden ; lequel demande des terres, exposant que c'est lui qui a donné le premier avis des desseins du bâtiment *Olive Branch*, qu'on a capturé après cet avis avec son chargement d'armes destinées, sans nul doute, à Adet, à Genest et aux autres agents français dans l'Amérique du Nord, pour servir à susciter une révolte dans les provinces. Si les assertions de Graham étaient trouvées exactes, il faudra déjouer les intrigues, et faire justice des émissaires au cas où ils en donneraient sujet par leurs agissements. Communiquer l'information à Prescott. 408

Avis que des émissaires ont été envoyés du Vermont au Haut-Canada et au Cap-Breton pour en exciter les habitants à la révolte. 410

1798.

LISTE DES PERSONNES DEMANDANT DES TERRES, ETC., QUI SONT MENTIONNÉES DANS CE VOLUME.

(Les chiffres à la suite des noms indiquent les pages.)

A.—Adams, Joseph, 266 ; Andrews, Colin, 254; Anguish, Jacob, junior, 285 ; Arrowsmith, Thomas, 294.

B.—Backer, John, 300 ; Ball, George, 273 ; Jacob, 273 ; Banta, Elizabeth, veuve du capitaine, 250 ; Barns, Jonas, 266 ; Bastida, David, 244; femme de David, fille de Peter McMicking, 244; Beamer, Henry, 297; Bedford, Jonathan, 279 ; Beike, John, 297; Bell, Derrick, 296; Bennet, Josiah, 298; Berninger, Christopher, 252; Billop, Thomas, 225; Blanyney, James, 241; Bouville, Peter, 275; Bowman, Henry, 295; Bradt, capit. Andrew, 284; lieut. John, 223, 224: Peter, 260, 304; Branan, William, 293; Brinley, Edward, 271; Bugner, Jacob, 241; Burch, John, 301; Burns, David, 276; Butler, héritiers du col. John, 262, 272; Thomas, 272.

C.—Cain, John, senior, 285; Campbell, Edward, 247, 290; George, 273; Hannah, femme de George, 273; Carl, Jonas, 261; Cassey, John, 269; Chisholm, John, 287 ; Clarke, Jane, veuve de John, 271; Thomas, 244; Claus, John, 269; Clew, Margaret, 246; Clinch, Benjamin V., 265; Elizabeth, fille du lieut. B. Johnson, 272 ; Ralph, 262; Coghill, John George, 255; Peter, 255; Callvor, Ebenezer, 307; Conall, lieut., 249; Coon, John, 248, 249, 271; Cox, John, 293; Michael, 280; Samuel, 281; Craig, Thomas, 280; Crête, Jean-Baptiste, 284; Chriseley, Christian, 258; Crooks, James, 243; William, 243; Crumb, William, 296; Culp, Tilman, 302; Current, William, 261.

D.—Daily, (ou Daly) John, 236, 274; Damon, Nathaniel, 267; Davis Isaac, 265; Delancy, col. James, 261 ; Dennis, John, 241; Dennison, Charles, 305 ; George Taylor, 305; John, 305; femme de John, 305; John, junior, 305; Thomas John, 305; Dickson, Charlotte, fille du major John Adlam, 269 ; Robert, 253 ; Thomas, 266; William, 267; Docksteder ; John, 288; Dogherty, Anthony, 302; Don, rivière, 224, 268; Dorsheimer, Conrad, 263; Douglas, Alexander, 273; Drew, J., 247; Thomas, 247; Thomas C., 290 ; Duke, Joseph, 282; Duncan, Richard, 228.

E.—Earl, lieut. Hugh, 256; Earnest, Jacob, 274; Edwards, Honoria Daily, femme de John, 275 ; Joseph, 283; Emmet, Stephen, 243; Empey, Richard, 278; William, junior; 278; Evans, John, 286.

F.—Files, John, 300; Fleming ou Flemming, David, 260; James, 240, 259; Forbes, Nicholas, 267; Freeman, John, 253; Frey, Bernard, 288; Fulton, capit., James, 247, 290; Robert, 280; Samuel, 267.

G.—Gage, Andrew, 278; Gaguin, Charles, 278; Gainsfort, lieut., 238, 239; Gamble, John, 268; Gardner, Alexander, 286; Gerard, Donald, 256; Gordon, Peter. 295 ; Graham, Elizabeth, 257 ; Grant, Alexander, 239 ; Green, Benjamin, 303; Guthrie, Mme 262.

H.—Ham, George, 270; Hamilton, Robert, 223; Hands, William, 307; Hare, capit., Peter, 300. Harkaman, Louis D.. 290; Harman, Henry, 283 ; Hart, John, 275; Haslip, Joseph, 240, 259; Hazen, Daniel, 287, 301; Helegar, Nicholas, 298 ; Heron, Andrew, 287; Hersha, Abraham, 300; Benjamin, 299; Christian, 299; Hewett, John, 291; Hill, John, 250; Hills, Joseph, 300; Hodges, Edmund, 289; Holloway, John, 241, Houghdelling, James, 254; House, Daniel, 299; Joseph, 244; How, Walter, 261; Huftailing, James, 294; Hull, Latham, 270; Hurst, Isaac, 265; Hyate, Solomon, 246 ; Hyde, Richard, 258.

I.—Ironsides, George, 303; Irwin, George, 289.

J.—Jarvis, Augusta Holerina, 238; Hannah, fille du rév. M. Peters, 238; Maria Lavinia, 238; Samuel Peters, 238; William Marson, 238; Johnson, John, 246; Jones, Augustus, 274; Ebenezer, 273.

1798.

K.—Kahman, John H., 258; Kelly, Ebenezer, 285; Kendrick, Hiram, 282; John, 257; William, 284; Kinney, James, 297; Knickarn, Henry, 269.

L.—Lambert, Cornelius, 299; Lampman, Abraham, 265; Lane, Joseph, 266; Laraway, Abraham, 248; Laughton, Peter, fils de John, 296; Lavatre, Michael, 255; Leslie, John, 241, 259; Lewis, Levi, junior, 251; Long, Edward, 271; Lotteridge, John, 272; héritiers du capitaine Robert, 272; William, 272; Lounsberry, Isaac, 256; Lutes, John, 247; Joseph, 246; Sampson, 294; Lymburner, Alexander James, 252.

Mc.—Macartney, Joseph, 281. McCall, M. 235; John, 285. McCartney, William, 241. McCool, William, 287. McCormick, Arthur, 260. McDonaugh, Cornelius, 255. McDonell, Alexander, 260; héritiers du capit. Allan, 274; Angus, 307; Nancy, veuve de Duncan, 264. McDougall, lieut. Robert, 240. McGill, Mme Catharine, 239. McGlasham, John, 261. McGregor, John, 278. McKay, Donald, 263. McKenzie, Alexander, 303. McLaughlin, Mary Gordon, femme de James, 289. McLean, Bell, 260; Allan, 260; Henrietta, 260. McMichael et McCall, 285. McNab, Colin, 269; McNabb, Simon, 283. McPherson, Daniel, 272. McQueen, Alexander, senior, 268.

M.—Malcome, Daniel, 241, 252. Marckle, Alexander, 241. Marakle, Alexander, 280. Martin, Peter, 254; Richard, 255; May William, 291. Meddoch, Peter, 251. Miller, Jacob, 284; Thomas, 301. Misner, Jacob, 241; John, 241; Leonard, 256. Monk, William, 254. Moushire, Bolsar, 227. Moore, John, 250. Mortey, John, 266. Mosely, Ann, veuve de George, 294; Muckle, John, jun., 278; Mucklehone, John, 246; Mulholland, David, 263; Hugh, 263, 297; Mullineaux, William, 292; Mulloy, James, 305; Murray, R., 242.

N.—Neaffe, Henry, 253; Nellis, Priscilla, veuve du capit. Henry Wm, 298; Nicholson, Nicholas, 251; Robert, 292; North, William, 280; Norton, John, 247. 290.

O.—Oldfield, William, 284; Ousterhart, William, 275; Outhouse, Nicholas, 241. 301.

P.—Page, Thomas Otway, 296; Park, James, 287; Pauling, Jesse, 252; Paxton, lieut. Thomas, 255; Peters, Charles J., 283; Pickard, William, 276; Pilkington, Robert, 242; Piney, Peter, 282; Playter, George, 291; Post, Jacob, 269; Potts, Jacob, 277; Powell, W. Dummer, 305; William D., junior, 272; Prince, John, *alias* Robinson, 291; Putman, Henry, 292.

R.—Rambough, John, 250; Read, Janlest, 301; Resh, Philip 283; Reuchy, Robert, 255; Reynolds, John, 280; Richards, Stoffle, 251; Richardson, Robert, 269; Robinson, Christopher, 225; James, 280; Rogers, Henry, 302; Roorback, capit., 243; Rose, Daniel, 287; Russell, Mlle Eliza, 242; James, 259; Peter, 223, 242; Ryers, capit., 274; George, Joseph, 274; Samuel, 274; Rymel, Jacob, 299.

S.—Sachevrell, Jane, veuve de John, 226; Sealey, John, 277; Secord, Daniel, 298; Servos, John, 250; Shaw, Æneas, 239; Michael, 257; Shearer, Robert, 263; Sheff, Dennis, 283; Shelburne, John, 280, Shuman, George, 282; Shutze, George, 289; Skinner, Aaron, 224, 248, 249; Isaac, 224; Isaiah, 248, 249; Slaght, Henry, 286; Job, 285; Small, John, 240; John Robert, 240; Joseph Atwell, 240; Smith, Ann, veuve du lieut.-colonel, 239; Anne, veuve de David William, 240; Benjamin, 297; Charles, 258; David William, 240; Elias, 279, aussi en société avec Jonathan Walton, 279; Elizabeth, femme de John 240; John, 241.270; John Rudolph, 258; Joseph, 241; Mary Elizabeth 240; Otheriel, 241; Sarah 240; Snider, John, 270; Stephenson, James, 298; Stevens, John, senior, 276; Steward, Thomas, 288; Stienhoff, John 241; Stinor, John, 270; Stone Joel, 304; Street, Mary, fille de Samuel, 264; Samuel, 282.

1798.

T.—Teeple, Peter, 263 ; Templeton, Andrew, 281 ; Tenbroeck (ou Tenbrock), 224, 235, 296 ; Thompson, Archibald, 287, George, 293 ; Tice, Christiana, veuve du capit. Gilbert, 244 ; Tiffany, Oliver, 281 ; Trouble, William, 277 ; Tuell, John, 278 ; Turney, lieut. John, 269.

U.—Udle, John, 259.

V.—Vanhorn, William, 291, Vincent, Elijah, 240 ; Voght, Abraham, 241.

W.—Waldraff, John, 250 ; Walker, Abraham, 281 ; Walton, Jonathan, 279, Nathan, 279 ; Ward, Thomas, 273 ; Wardell, Cornelius, 302 ; Wardle, Joseph, 295 ; Weaver, Francis, 276 ; White, Nathaniel, 241 ; Willard (*voir* aussi Williard), Joseph, 290, P., 257, Samuel, 290, héritiers de Willoby, 268 ; Willcocks, William, 236 ; Wilcox, Benjamin, 227 ; Williams, John, 274 ; Williard, Joseph, 247, Samuel, 247 ; Wilson, Charles, 262, James, 253, Thomas, 244 ; Woodley, George, 286 ; Wright, George, 227.

Y.—Young, Philip, 267.

TOWNSHIPS.

C.—Caister, 252 ; Charlottenville, 283 ; Clarke, 228 ; Cornwall, 293.

F.—Finch, 232 ; Flamborough, 223, 224, 273, 274.

G.—Gananoque, rivière, 304 ; Gloucester, baie de, 225 ; Grantham, 273, 291 ; Grimsby, 251.

H.—Hawkesbury, 259, 305 ; Hope, 279 ; Humber, rivière, 241, 294 ; Humberstone, 253, 258 ; Huntingdon, 228, 247, 290.

K.—Kingston, ville de, 283 ; Kitley, 228, 265.

L.—Long-Point (townships), 228, 253, 261, 263, 267, 283, 288 ; Lougborough, 228, Louth, 307.

M.—Montague, 228 ; Mountain, 232 ; Murray, 266, 281.

N.—Newark, 242, 263, 282, ville de, 227, 236, 241, 269, 272, 280, 281, 283, 291, 296, 302 ; Norwich (*voir* Whitby).

O.—Osgoode, 228 ; Osnaburgh, 250 ; Ottawa, rivière, 259.

P.—Pelham, 284 ; Penetanguishene, 225.

R.—Rainham, 281 ; Rapide-Plat, 229 ; Rawdon, 228, 247, 290, Russell, 228.

S.—Saltfleet, 251, 297 ; Salt-Springs, dans Louth, 307 ; Scarborough, 293 ; Stamford, 246, 247, 263.

T.—Thorold, 274 ; Townsend, 228.

W.—Whitby, 225, 236, 237, 242 ; Willoughby, 277 ; Winchester, 232 ; Wolford, 228.

Y.—Yonge-Street, 227 ; York, 225, 241, 248, ville de, 276, 282, 291 (empiètements sur son territoire, 304).

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, GOUVERNEUR PAR INTÉRIM, ET AUTRES.—1799.

Q. 286—1.

1798.
5 octobre, Québec,

Prescott à Russell (n° 41). Apprend que Collot, général français, qui était déjà entré dans des desseins de susciter une rébellion en Canada, a visité le pays de l'Ouest, en 1796 et 1797, pour préparer les Sauvages à attaquer le Haut-Canada, pendant que des troupes françaises pénétreraient dans le Bas-Canada. Collot, en partant, a promis de revenir en 1799, et il est maintenant en France, où il concerte ses mesures. Faire en sorte de savoir quelles tribus avaient pu être pratiquées par lui, pour ensuite parer au danger. 33

(Voir lettre de Russell n° 44, du 8 novembre.)

10 octobre, York.

Russell à Portland. Lui envoie copie d'une correspondance avec Prescott au sujet de Mme Gray. Prescott ne se croit pas autorisé à

1798.

donner à celle-ci une pension sur l'extraordinaire de l'armée, et veut un ordre spécial. Page 9

Extrait de la lettre de Prescott. 11

26 octobre, York. Russell à Elmsley. Est fermement convaincu qu'il est important (presque nécessaire) de se procurer un fonds par le produit des terres de la couronne, pour les services publics de la province; mais le rapport du comité lui a démontré aussi qu'il serait inopportun de le faire jusqu'à ce que l'on ait acheté plus de territoire des Sauvages. Transmettra le rapport au gouverneur général, afin que ce dernier lui donne l'ordre de traiter immédiatement avec les Sauvages de l'achat d'une vingtaine de townships. L'arpenteur général devrait recevoir instruction de préparer un rapport sur les terres non encore concédées. 25

(Voir lettre de Russell n° 43, du 3 novembre.)

2 novembre, York. Russell à Prescott. Pour des raisons qu'il donne, croit qu'un dangereux nuage est prêt à crever sur la province. Ne peut bien s'assurer sur quelles tribus il faut compter. Ne reçoit aucune nouvelle de McKee, encore qu'il lui ait écrit à plusieurs reprises de lui rendre compte de ce qui se passait parmi les Sauvages de son canton. Si les Sauvages occidentaux sont en disposition de tenter une irruption dans nos arrière-établissements, ils auront tout le temps d'y faire beaucoup de mal, avant que le bruit nous en parvienne; et il y a si peu d'habitations entre le Don et le Humber qu'il est probable que les envahisseurs eux-mêmes seront les premiers à nous en apporter la nouvelle. A les plus vives craintes d'une attaque par les Sauvages de l'ouest et des lacs, quand bien même ceux de la Grande-Rivière resteraient fidèles, comme ils le feront, à ce que dit Brant, qui ne doute pas toutefois que les Caughnawagas et d'autres Sauvages canadiens ne soient du parti français. Russell demande des troupes pour établir des avant-postes entre la ville et le lac Simcoe, avec une pièce de campagne au moins, qui avertirait de l'approche de l'ennemi, afin qu'on puisse l'arrêter. Donnera ordre à ce que le peu de milice qu'on a ici opère conjointement avec les troupes régulières. Le colonel Shaw a depuis quelques mois cent fusils avec accessoires et munitions. Il fera tirer au sort tout autant d'hommes, qui auront à se tenir toujours prêts à rejoindre et à marcher. Le même ordre a été donné aux autres lieutenants, et l'on a réparti les armes et munitions expédiées l'an dernier par Prescott. Le nombre des miliciens sous McKee et Baby est diminué, par la séparation de ceux qui sont devenus citoyens américains; mais il paraît y avoir encore 150 hommes disponibles. L'établissement de Long-Point peut en fournir 150 autres, et le comté de Lincoln environ 800. Ces deux derniers contingents consistent en anciens soldats fidèles au roi. Les districts Eastern et Midland pourraient, d'après les rapports, fournir au plus 2,683 hommes; mais alors on ne saurait, sans de grands inconvénients domestiques, mettre plus de 1,000 hommes en campagne. Parle ensuite des lettres de Portland dont il a envoyé copie. 35

(Voir lettre de Russell n° 44, du 8 novembre.)

3 novembre, York. Russell à Portland (n° 43.) A communiqué au conseil la lettre où il (Portland) exprime le désir qu'on attribue des terres à M. de Puisaye, afin que le conseil fasse des arrangements pour la réception des royalistes français. L'informera des résultats à la première occasion. M. de Puisaye lui a donné avis de son arrivée à Québec, avec plusieurs officiers, etc., et deux dames, 40 personnes en tout. Lui a conseillé de s'établir à Kingston et d'envoyer une partie de son monde à Newark, ces deux endroits offrant de meilleures perspectives aux nouveaux venus que tous les autres établissements. Envoie au ministre copie d'une proclamation concernant les droits d'actes de concession, qui se percevront en vue de former un fonds applicable aux services publics de la province; aucune modification n'est faite à la quantité de terre donnée en concession. Le droit de £5 11s.

1798.

payable à la concession de chaque lot de ville, sera distribué conformément au tableau. Envoie le second rapport sur le plan de Prescott pour disposer des terres de la couronne par voie de vente. Enverra le rapport de l'arpenteur général au sujet des terres encore non concédées. Liste des membres du conseil exécutif. Difficulté d'avoir des réunions au complet. N'est encore en possession d'aucun rapport des juges et jurisconsultes officiels sur la manière dont on pourrait affecter, en telles quantités à déterminer, des terres de la couronne à l'établissement de *grammar schools* et autres collèges gratuits; ni d'aucun projet d'Acte législatif, rédigé par le juge en chef, pour mieux déterminer les affectations de terre à l'entretien d'un clergé protestant. Vu l'état trop avancé de la saison, le conseil ne pourra se réunir. Page 12

Proclamation concernant la perception des droits d'actes destinés à former un fonds pour les services publics de la province. 18

Tableau des droits. 20

Rapport du conseil exécutif sur le plan de Prescott ci-dessus mentionné. 21

3 novembre, York. Russell à Prescott. Lui envoie copie du second rapport du comité et de sa réponse. La quantité des terres à concéder devrait, selon ce rapport, être augmentée par de nouveaux achats aux Sauvages. Enverra une demande à cette fin. 27

(Voir lettre de Russell n° 43, du 3 novembre.)

3 novembre, York. État présent du conseil exécutif du Haut-Canada. 29

8 novembre, York. Russell à Portland (n° 44.) Les expressions d'attachement de Brant paraissent être sincères; mais son ambition est de devenir chef de toutes les tribus, et il cherche, dans ce dessein, à effectuer une union des Cinq-Nations avec les Missisaugas et les branches des Chippewas qui se trouvent entre cette ville (York) et Matchedash, sur le lac Huron. Pour y obvier, les Missisaugas, qui étaient sous la direction de Claus à Niagara, ont été placés sous Givens à York, et l'ordre a été donné à ces endroits de rallumer le feu du conseil à la rivière Crédit, où il existe une cabane bâtie pour la commodité des voyageurs et la distribution des présents. Cela a blessé Brant, et nuit à l'interprète et aux traiteurs établis à la tête du lac, où Claus remettait les présents; en sorte qu'ils font tout en leur pouvoir maintenant pour dégoûter les Missisaugas du nouvel arrangement et prévenir leur esprit contre Givens, qui, probablement, saura découvrir les intrigues. La crise actuelle, toutefois, l'oblige à ne rien brusquer; il importe de se ménager l'aide des Sauvages. Il (Russell) a demandé à Prescott d'autres troupes régulières. 30

21 novembre, York. Russell à Portland (n° 45). Arrivée de M. de Puisaye le 18. Confiance produite par la haute idée que donne de son caractère Windham. A choisi des terres entre York et le lac Simcoe; et l'arpenteur général est chargé de délimiter immédiatement quatre townships au nord de Markham, Pickering et Whitby pour les émigrants français. On va en faire un corps de milice, avec Puisaye à la tête, à qui l'on permettra de nommer ses officiers. Il sera juge de paix et aura ainsi la direction civile, comme la direction militaire, de sa colonie. Il a promis de n'y admettre aucun Français dont il ne connaîtrait pas bien les principes; Russell envoie la liste des personnes qui accompagnent Puisaye. Faut-il leur fournir des provisions? A l'égard des concessions de terres, doit-on exiger les demi-droits des concessionnaires, ou ces droits se payeront-ils par "warrant" au receveur général? Attend forcément, pour lui faire connaître le nombre des royalistes français qui peuvent être pourvus de terres, que l'arpenteur général ait terminé son rapport. 39

Liste susmentionnée. 43

1798.
25 novembre, York. Russell à Portland (n° 46). Lui envoie copie des délibérations d'une réunion du Conseil sur les affaires de Puisaye, et de trois mémoires de celui-ci. Quelques conseillers montrent de la répugnance à placer des armes entre les mains de ces étrangers; lui, a confiance en la recommandation de Windham. La seule force militaire ici consiste dans les Queen's Rangers et un bataillon des Royal Canadian Volunteers, répartis sur une si grande étendue de pays qu'on ne pourrait en rassembler plus de 300 hommes dans un cas d'urgence. Etat du service de transport sur les lacs. La condition des routes est telle que les communications ne sont guère possibles que par eau. Nombre d'hommes nécessaires pour les opérations d'arpentage. Russell propose d'ajouter 200 royalistes français aux postes suivants: à Kingston, 30; à York, 50; au fort George, 20; à Chippewa, 10; au fort Erié, 40; à Amherstburg, 30; à Saint-Joseph, 20; et pour alléger la dépense de l'arpentage et du service de transport, on propose de tirer de ces postes les approvisionnements, et d'employer 60 hommes à faire le déboisement et essartage des routes, etc.; d'attacher 100 hommes au service du génie, et d'appliquer un autre bataillon à la culture. Page 45

Mémoire (en français) de Puisaye, demandant que l'on détermine l'étendue de terres affectée aux établissements des royalistes. Puisaye prie aussi que l'on donne des terres aux familles françaises restées en Angleterre comme on le fait à celles déjà arrivées, avec des rations de vivres et la première semence, suivant la promesse faite par le gouvernement anglais. 49

Mémoire (en français) pour obtenir la permission de donner au premier établissement de royalistes français le nom de Windham, en reconnaissance de son humanité envers eux. 51

Délibérations du Conseil. 62

25 novembre, York. Russell à Portland (n° 47). A reçu la confirmation du "Marriage Act." Ne peut s'expliquer pourquoi les autres Actes ne sont pas parvenus, le paquet en ayant été soigneusement fait et adressé. En envoie d'autres copies. Exécutera les instructions de Sa Grâce à l'égard d'Alcock. 54

1799.
23 janvier, Sandwich. P. Selby à Russell. La menace d'une attaque au printemps avait déterminé feu M. McKee, adjoint du surintendant général, à faire, dix ou douze jours avant sa mort, d'importantes communications au sujet de la défense du pays. Selby les transmet pour l'instruction du gouverneur général. McKee écrit que l'on n'a pour ainsi dire rien à appréhender des Sauvages, du côté des Etats-Unis, à moins que les habitants du Kentucky et ceux de l'Ohio ne se joignent aux ennemis; mais que les eaux entre le Wisconsin et le lac Michigan offrent un passage ouvert et facile, par la voie soit de Chicago ou de Michillimakinac. La route par l'Illinois n'est pas aussi avantageuse, pour des raisons mentionnées. Pour parer à toutes les éventualités, McKee proposait de rassembler tous les Sauvages, ici et aux environs de Michillimakinac et de Saint-Joseph, de très bonne heure au printemps, et d'envoyer de petits détachements en avant pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Ces forces pourraient s'élever à 3,000 hommes. Il fallait amener les Sakis et les Renards, sur les rivières Wisconsin et aux Renards, à s'opposer aux Français, aux Espagnols ou aux Sauvages ennemis qui tenteraient de passer par leur pays; il s'agissait donc d'envoyer des présents à cet effet; et l'automne dernier, on avait pensé à gagner un des principaux chefs, qui serait venu confirmer le traité à Amherstburg et qu'on eût pu retenir comme otage, en cas qu'ils eussent été pratiqués par Collot ou ses agents. Avantages d'un traité avec les Sioux, les meilleurs guerriers sauvages qu'il y ait en Amérique, tous bien montés, et pouvant mettre en campagne environ 6,000 hommes. Le gouvernement, selon McKee,

1799.

devrait s'assurer d'eux, ainsi que des Folles-Avoines ou Menominées, qui habitent une grande étendue de pays près de la Prairie du Chien. Il conseillerait d'envoyer ceux-ci, avec des officiers anglais, sur le Mississipi pour combattre les ennemis, quels qu'ils fussent; s'ils n'en rencontraient pas, ils continueraient quand même à descendre, et le plus loin possible, pour tenir le pays en alarme et empêcher les Espagnols et les Français, ou les Sauvages acquis à leur parti, de s'éloigner de leurs propres établissements. Et au cas où l'ennemi s'avancerait à travers le territoire américain, il faudrait poster les Sauvages en lieu favorable, sous d'habiles officiers, pour lui livrer combat, avant qu'il se soit trop approché d'ici (Sandwich); et en cas de défaite, battre en retraite sur Amherstburg ou quelque autre point indiqué d'avance, pour y faire ferme avec les réguliers. Page 87

(Voir lettre de Russell n° 57, du 19 février.)

24 janvier, Whitehall. Portland à Russell (n° 14). Approuve sa conduite et celle de l'évêque de Québec, relativement à la demande par Brant de Phelps pour faire l'office de missionnaire. La nomination d'un clergyman pour les Sauvages appartient entièrement au gouvernement. A l'égard de la proposition de vendre les terres aux enchères, le ministre renvoie à ses lettres précédentes. Le droit à des terres conféré aux "United Empire Loyalists" doit se limiter à leurs fils et filles, et ne point s'étendre à leurs descendants indéfiniment. Portland renvoie à des lettres antérieures qui montrent qu'il acquiesce à l'opinion exprimée par lui (Russell) et le Conseil sur la vente des terres. On devrait restreindre à 1,000 acres la contenance des lots, ou leur donner telle dimension moindre qui conviendrait mieux aux colons, et les ventes devraient être réglées de manière à hausser la valeur des terres restant à vendre. Envoie copie de lettres à Prescott sur ce sujet. Le félicite d'avoir écarté les desseins de "settlements" par des compagnies associées. Que les concessions se fassent aux particuliers seulement. Droits d'actes, règlements, locations et renouvellements de baux. A communiqué aux Lords du Commerce les lettres sur les relations commerciales avec les Indes-Orientales et Occidentales, et sur les produits industriels de la Grande-Bretagne et d'Irlande. A soumis au roi les bills réservés. 2

12 février, York. Russell à Portland (n° 55). Rapport sur la maison bâtie à Newark par D. W. Smith et que le Conseil recommande d'acheter, pour en faire une école, à même la dotation affectée à la création d'un collège d'humanités dans le Home-District. Services de Smith, etc. 75

Papiers relatifs à l'achat ainsi recommandé, à la valeur de la maison, etc. 77–79

Elévation et plans de la maison et des dépendances. 79A–79B

12 février, York. Russell à Portland (n°56). Transmet et appuie la résolution du Conseil, qu'il convient d'augmenter les salaires des employés dans tous les bureaux du gouvernement. 80

Résolution du Conseil exécutif ainsi transmise. 81

Délibérations du Conseil sur l'augmentation. 82

19 février, York. Russell à Portland (n° 57). Avait demandé à feu M. McKee (décédé le 15 janvier 1799. *Voir* série C. vol. 252, p.2) d'avoir toujours l'œil sur les mouvements des Sauvages aux environs des rivières aux Renards et Wisconsin. Envoie au ministre ses avis, mis par écrit quelques jours avant sa mort, et communiqués par Selby, secrétaire. Outre les mesures de précaution qu'il y indique, on pourrait employer un ou deux petits bâtiments armés à croiser sur le lac Huron ; on fermerait ainsi probablement cette autre porte. 85

5 avril, York. Le même à sir John Johnson. Est fâché de l'ennui que lui a causé la nouvelle futile donnée à Claus par le fils d'Aaron, un Delaware ; mais comme elle concordait avec d'autres informations, elle n'était pas négli-

1799.

geable. McKenzie, qui a apporté le démenti à ce rapport, ne sera pas oublié. Conjectures sur l'origine de la fausse nouvelle et sur son objet. Comme tout paraît maintenant bien tranquille du côté de l'Ouest, les Shawanese et les autres Sauvages peuvent s'éloigner d'Amhertsburg, selon leur désir. Il a écrit au capitaine McLean qu'il ne fallait pas faire de coupes sur les réserves huronnes contre le gré des Sauvages, qui, du reste, permettront sans aucun doute d'y couper du bois pour les ouvrages du roi, moyennant quelque dédommagement ou don en récompense. Le désir de Simcoe d'acheter le lot n'a pas eu de suite. McLean rapporte qu'une partie en est nécessaire pour la commodité de la garnison. Sir John est prié de sonder les Wyandots sur leur disposition à se défaire de tout ou partie du lot dont parle McLean. Mais il ne faut se permettre aucun empiètement. Page 99

(Voir lettre de Russell n° 58, du 25 avril.)

5 avril, York. Russell à McLean. Sur ce qui a été rapporté de l'Ouest, et qu'il appelle "la vieille histoire qui revient accommodée d'une nouvelle façon, pour quelque dessein intéressé," et sur la coupe de bois dans la réserve huronne. Cette lettre est semblable en substance à celle écrite le même jour à sir John Johnson. 102

(Voir lettre de Russell n° 58.)

10 avril, Grande-Rivière. Brant à Russell. Apprend avec plaisir qu'il n'y a aucun rassemblement de Sauvages sur le Mississipi, ni de troupes françaises venues pour soutenir une agression. Depuis qu'il a entendu parler "d'insinuations françaises" parmi les Sauvages, il craint que ceux-ci ne soient amenés à se venger du traitement qu'ils ont reçu, lorsque, après avoir été abandonnés, laissés seuls à poursuivre la guerre, ils se sont vus obligés de faire la paix, malgré les nombreuses victoires remportées par eux sur les troupes américaines. Autres griefs. Dissentiment entre sir W. Johnson et Amherst sur la manière d'en user avec les Sauvages, après la guerre de 1760. Sir William l'avait emporté, et s'était ainsi assuré l'amitié des Sauvages, dont on devait avoir besoin peu d'années après, lorsque, sans eux, on eût perdu toute l'Amérique. Il peut survenir d'autres événements qui donnent encore davantage lieu de se féliciter d'avoir eu au moins quelque attention aux Sauvages. Il n'a pas, toutefois, la pensée de rien dicter au gouvernement ; mais il croit avoir raison d'exprimer ses sentiments. Par sympathie pour le malheur, il a pris, d'accord avec les Missisaugas, la détermination de concéder à Puisaye une étendue de terres de cinq milles de front, sur le lac, à côté de ses propres terres, et d'une profondeur à fixer. Cet acte, il l'espère, va plaire à Son Honneur (Russell). Le Conseil trouvait que l'intervalle inhabité entre le lac et York était trop grand pour la facilité des voyages ; la difficulté va disparaître puisqu'une partie de cet espace sera maintenant colonisée. Tout d'abord, en entendant dire que l'on voulait acheter cette région, les Sauvages se sont demandé quelle nécessité il y avait de le faire, et n'en voyaient aucune ; mais ils sont heureux aujourd'hui de favoriser des hommes qui ont souffert pour la cause commune. Il croit que tout le monde y trouvera son compte ; la distance entre les établissements sera beaucoup abrégée, et il restera de la place à Sixteen-Mile-Creek, pour y bâtir une maison aux voyageurs. 105

La réponse de Russell est du 25 avril. (Ces deux lettres sont renfermées dans la dépêche de Russell n° 58, du 25 avril.)

12 avril, Whitehall. Portland au major général Hunter. Lui expédie sa commission de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, et lui dit de se conduire d'après les instructions, la correspondance, etc., que Russell lui remettra. 8

25 avril, York. Russell à Portland (n° 58). A retiré, à l'arrivée de sir John Johnson, la commission en vertu de laquelle MM. Baby, Grant et McKee exerçaient temporairement les fonctions de surintendant-adjoint des affaires

1799.

indiennes. Sir John ayant représenté une lettre de Prescott, qui y marquait l'intention de nommer le capitaine Claus en remplacement de McKee, Russell a permis d'employer Claus *ad intérim* en cette qualité d'adjoint. Envoie copie d'une correspondance avec sir John et Brant. La lettre de ce dernier montre que la nouvelle reçue de l'Ouest était entièrement dénuée de fondement, et aussi combien la partie qu'il a à jouer avec lui est difficile, Brant ayant des desseins qu'il lui est impossible de découvrir. Circonspection qu'on devra observer dans toute affaire avec lui. Page 39

Lettre à sir John Johnson portant de prendre l'entière direction des affaires indiennes dans le Haut-Canada ; autre lettre à MM. James Baby, Alexander Grant et Thomas McKee, les informant que leur commission temporaire a été retirée. Ces lettres sont du 14 mars. 95–97

10 mai, Newark. Brant à sir John Thompson. Les Missisaugas veulent céder une partie de leurs terres à Puisaye. Il faut, néanmoins, d'après la loi, qu'elles soient transférées au gouvernement. Elles contiennent 69,120 acres, pour lesquels il y a à payer un shilling et trois pence, monnaie de Halifax, soit en argent ou en nature. 139

(V. lettre de Russell n° 61, du 26 mai.)

18 mai, York. Russell à Portland (n° 59). Quand le Conseil pourra se réunir au complet, ses membres adresseront en forme à Sa Majesté leurs remerciements pour sa générosité envers eux. Fausse nouvelle de menaces d'incursion du côté de l'Ouest. Le chef des Outaouais nie que les Caughnawagas lui aient envoyé une "ceinture," et même qu'il ait vu celui qui a rapporté cela. Instruction envoyée à sir John Johnson de retrouver la source et le but de ces mensonges. Ne sait pas s'il y a réussi. L'alarme causée par une pareille nouvelle a fait paraître la fidélité des habitants du Haut-Canada, et qu'ils étaient capables de repousser une attaque des Sauvages; 2,000 volontaires étaient prêts à marcher à n'importe quelle destination. Russell va essayer d'obtenir la cession des terres des Missisaugas, d'autant plus que Puisaye a grand désir d'y établir de ses compagnons. A transmis à Windham copie des délibérations du Conseil au sujet de Puisaye, et demande des instructions pour la fourniture de vivres, semences, etc., aux royalistes français. Il a été obligé, en attendant la réponse, de leur fournir certaines choses, sous sa propre responsabilité, parce que la colonie aurait certainement péri sans ce secours. 112

18 mai, York. Le même au même (n° 60). Rappelle sa lettre n° 38, sur les difficultés qu'il trouve à régler l'intercourse commercial entre les Etats-Unis et la province. Lui envoie un rapport d'une personne bien versée dans le commerce du pays; ce rapport montre l'importance croissante que la province doit avoir pour l'Empire britannique. Lui envoie aussi un relevé de tous les actes de concessions présentés au sceau jusqu'au 31 décembre dernier. Ce relevé n'indique pas la totalité des terres données, car il reste à parfaire des actes qui peut-être représenteront une quantité presque égale à celle marquée. La rente en grains faisait partie du plan de location des terres de la couronne et du clergé adopté par le Conseil exécutif; mais a été omise par le copiste. On la rétablira. Triste situation religieuse de la province. Il n'y a dans toute son étendue que trois ecclésiastiques de l'Eglise dominante. La capitale est sans pasteur, de même que l'Eastern et le Western-District. Lors des actions de grâces pour les dernières victoires, c'est M. Smith (membre du conseil) qui a dû lire les prières. Si le culte continue encore quelque temps à être aussi négligé, la démoralisation est à craindre. 116

Du commerce entre le Canada et les Etats-Unis, avec tableaux. 119

Tableau 1. Marchandises et rhum qui ont passé au portage du Niagara en 1797, à la consignation de marchands sur le côté américain du Détroit. 123

1799.

Tableau 2. Pelleteries provenant du territoire américain en 1797. Page 123

Tableau 3. Paquets venant du Détroit qui ont été transportés par le portage du Niagara en 1796, en 1797 et jusqu'au 24 septembre 1798. 124

Tableau 4. Frais de transport des marchandises par la rivière Mohawk. 124

Marchandises ayant payé des droits à Québec, qui ont passé au Coteau du Lac, du 18 avril au 31 décembre 1797. 125

Idem, du 1er janvier au 31 décembre 1798. 125

Le rapport et les tableaux, dont quelques-uns sont signés par R. Hamilton, et d'autres par R. Cartwright, sont intitulés : " Observations sur le commerce du Haut-Canada, suivies d'un exposé comparatif des marchandises payant droit à Québec qui sont entrées dans la province (Haut-Canada) en 1797 et 1798."

Relevé, fourni par le registre de l'auditeur, Haut-Canada, des titres de concessions passés au sceau provincial, de juillet 1792 au 31 décembre 1798. 126

Rapport de l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général sur les terres incultes du Haut-Canada qui restent disponibles, abstraction faite des réserves de la couronne et du clergé, ainsi que des affectations de terres pour les écoles, les chemins, les royalistes français, etc. 128

Affectations de terres que le même recommande d'effectuer pour réaliser un fonds destiné à la construction et à l'entretien de "grammar schools" gratuites dans le Haut-Canada. 131

26 mai, Haut-Canada. Russell à Portland (n° 61). Les Missisaugas ayant haussé le prix de leurs terres à un taux bien au-dessus de celui que les Sauvages ont demandé jusqu'à présent, il a refusé d'acheter un township près de l'extrémité supérieure du lac Ontario pour Puisaye et son monde. Envoie copie d'une correspondance entre sir John Johnson et Brant. Ne fera pas attention au rôle joué par Brant dans l'intérêt des Missisaugas ; et se bornera à dire à Puisaye que les conditions des Missisaugas ne sont pas acceptables. 134

26 mai. Fort George. Sir John Jonhson à Russell. Les vents contraires l'ont empêché d'aller à York. Va s'embarquer pour Kingston. Communique une lettre de Brant. On ne doit rien espérer des Missisaugas tant que celui-ci sera leur agent. On peut obtenir des Chippewas les terres vacantes sur la Thames et en remontant, jusqu'à la rivière Sainte-Claire et au lac Huron. Si l'on pouvait donner satisfaction à Allen et à Mme Ainse, ils mettraient leur influence en œuvre. Les Sauvages étant tous à la chasse, et les Hurons n'ayant pas consenti à vendre les terres autour de Sandwich, il a fait revenir Claus à ce poste (fort George), qui est le plus central, et laissé McKee à Amherstburg. Ne doute pas que les Hurons ne cèdent une partie de la réserve voisine du fort et ne confirment l'achat à Sandwich. Le capitaine John, de Saint-Régis, le prie de presser la concession. 136

26 mai, York. Russell à Prescott. Regrette d'apprendre qu'il ne verra pas sir John Johnson; il avait à le consulter sur bien des choses, et aurait voulu savoir s'il a pu remonter à l'origine de l'histoire de la ceinture. Offre faite par les Missisaugas de céder à Puisaye une partie de leurs terres près de la baie de Burlington. Raconte l'affaire telle qu'elle ressort de la correspondance entre sir John Johnson et Brant, dont copie. Il cite les instructions de Portland concernant l'acquisition de terrains des Mississaugas, lesquelles répondent à son propre sentiment. Les conditions entravantes attachées à cette offre ne peuvent pas être acceptées. 141

26 mai, York. Russell à Portland (n° 62). Recommande de choisir l'une des trois personnes suivantes : Henry Johnston, James Givins et Johnson Chew,

1799.

pour l'emploi de surintendant des affaires indiennes dans le district de Niagara ; leurs services et leurs mérites respectifs. Page 145

26 mai, York. Le même au même (n° 63). Transmet la liste des conseillers exécutifs de la province. 147

Liste, en date du 26 mai. 148

26 mai, York. Russell à Puisaye. Apprend avec satisfaction qu'il prendra intérêt à Windham, quoique de l'autre côté du lac. Souci que lui a causé la lettre de sir John Johnson, lui annonçant que les Missisaugas avaient exigé pour leurs terres des conditions inadmissibles, parce qu'elles étaient contraires à la dignité du roi et préjudiciables à ses intérêts. Une apostille du 11 juin explique le bien fait aux Sauvages et leurs témoignages antérieurs de gratitude. La conduite inattendue des Missisaugas ne lui laisse plus le pouvoir de satisfaire, comme il l'aurait voulu, aux désirs de Puisaye. Se flatte qu'un vigoureux effort pour avancer la colonie à Windham aura des résultats tels qu'il n'y aura plus guère sujet de regretter ce qui arrive. 187

11 juin, Whitehall. Portland à Hunter (n° 1). Le supposant au siège du gouvernement, il lui adresse là directement sa lettre, réponse à celles de Russell. Demande de pension de Mme Gray, et comment elle devrait être recommandée. Approuve le principe pris pour règle par le Conseil dans la concession des terres ; mais désapprouve les droits qu'il propose de percevoir à l'égard des lots de ville. Ce qu'il faudrait faire. Appelle l'attention de Hunter sur le 2nd rapport du Conseil exécutif concernant le plan d'aliénation des terres de la couronne proposé par le gouverneur général ; il en recommande le principe, comme aussi la manière suggérée de traiter avec Brant ; en conséquence de l'accroissement de la population anglaise dans la province, la crainte causée par les Sauvages, en effet, doit diminuer. Les Sauvages eux-mêmes entreront en disposition de céder leurs terres pour le service public aux mêmes conditions qu'autrefois. Le renvoie à sa dépêche n° 10 à Russell, portant instructions concernant les concessions de terres à Puisaye, instructions relatives aux *fees*, en réponse à une question de Russell. Il peut user de sa discrétion en accordant des rations aux royalistes français. 56

14 juin, York. Russell à Portland (répétition de la lettre n° 63). La législature, convoquée le 5 du courant, a été ajournée au 12, faute de quorum. Envoie son discours, les adresses, etc. 149

Discours, adresses, etc. 151-157

Lois votées à la seconde session du deuxième parlement du Haut-Canada. 158

Etat mensuel du Conseil, en date du 1er juin. 167

19 juin, York. Russell à Portland (n° 64). A reçu ses dépêches ; ses instructions seront exécutées. Le manque de chemins, la population étant trop clairsemée pour en ouvrir, a empêché d'assembler la législature pendant l'hiver ; a appelé le Conseil pour être assisté par lui. En exécution d'un marché passé avec eux, des entrepreneurs ont commencé à faire un chemin d'York à la baie de Quinté. Envoie les délibérations du bureau. 168

Délibérations du Conseil relatives aux chemins, ponts, etc. 170

22 juin, York. Russell à Portland (n° 65). Lui envoie la suite de sa correspondance avec Brant, qui est, à ce qu'il croit, encore fermement attaché à la personne et au gouvernement de Sa Majesté, malgré ce que sa présente conduite à de louche. 175

Correspondance entre Russell et Brant : 1. Brant à Russell, 10 juin (à p. 177) ; Russell à Brant, même date (179) ; Brant à Russell, 11 juin (181). 177–183

22 juin, York. Russell à Prescott. Partage l'opinion de Portland sur les pernicieuses conséquences que pourrait avoir le succès de Brant, s'il réussissait à ac-

1799.

quérir l'ascendant qu'il ambitionne sur les nations sauvages fréquentant les postes anglais; mais croit aussi qu'il est facile de faire manquer son dessein, si les surintendants et les agents agissent avec tact. A toujours fait en sorte que Brant n'eût pas d'autre agence que celle des Cinq-Nations. En apprenant qu'il voulait combattre son influence sur les Missisaugas, Brant s'est abandonné à des libertés de langage fort inconvenantes à son égard, et que Russell, qui en avait eu nouvelle indirectement, a feint d'ignorer. Brant a agi plus ouvertement vis-à-vis de Givens; à cette heure, il est aigri de la mauvaise issue de ses projets en ce qui concerne Puisaye, parce qu'il cherchait à faire reconnaître son titre d'agent des Missisaugas, en même temps que le privilège par les Sauvages de fixer le taux minimum auquel devraient se faire les acquisitions royales. Brant, après avoir reçu la lettre disant qu'on ne voulait point payer le prix demandé pour les terres, a grossièrement refusé de venir dîner avec lui (Russell), quoiqu'il eût accepté son invitation. Il est habile et rusé, mais il oublie d'être sur ses gardes, quelquefois, par ivresse de boisson ou par impatience de tout contrôle. Page 184

29 juin, York. Le même à Portland (n° 66). Il a prorogé la chambre, après avoir donné la sanction royale à cinq bills, et reçu une adresse du Conseil et de l'Assemblée, lui demandant de transmettre un Acte pour maintenir les affectations de terres pour l'usage d'un clergé protestant. Envoie copie des discours, adresses, etc. Enverra les Actes et les journaux lorsqu'ils seront prêts. 191

Liste des Actes. 193

Discours de clôture de la session. 195

Adresse de la législature, demandant transmission de l'Acte relatif aux terres du clergé. 197

29 juin, York. Russell à Portland (n° 67). En cas que Sa Grâce soit surprise que l'on n'ait adopté aucune mesure législative pour mieux régler la police des villes dans la province, il lui envoie copie de sa lettre au juge en chef Elmsley sur ce sujet, dans laquelle il indique ce qu'il voudrait principalement obtenir par un bill de cette nature. Elmsley l'a prié de remettre la chose à l'année prochaine. 199

(*Pièces incluses*). Lettre de Russell à Elmsley, du 12 juin, exposant ses raisons pour proposer l'adoption d'une loi de police. 200

Réponse d'Elmsley, du 18 juin, qu'il espère pouvoir avant la session prochaine préparer un projet de loi. 204

1er juillet, York. Russell à Portland (n° 68). Lui transmet une adresse de la législature, offrant la part des droits sur les importations dans le Bas-Canada qui revient à la province et le produit de ses règlements fiscaux. Les états ne sont pas prêts, en sorte que le chiffre de la dite part ne peut pas être encore constaté. Si la province avait eu plus de ressources, elle eût voulu contribuer plus tôt à l'allégement des charges nationales. 205

Adresse susmentionnée. 207

9 juillet. York. Russell à Portland. A reçu avis de la nomination du général Hunter à la charge de lieutenant-gouverneur. Le remercie pour l'appréciation flatteuse de ses services que sa lettre exprime, etc. 209

16 juillet, York. Portland à Russell. Transmet l'adresse du conseil exécutif au roi. 211

L'adresse (de même date) exprime des remerciements pour la nouvelle concession de terres accordée à chaque conseiller. 212

18 juillet, Whitehall. Portland à Hunter. Communique une correspondance relative à la proposition du duc de Kent de transformer les régiments provinciaux dans l'Amérique du Nord en *fencibles*, qui auraient à servir généralement dans toute l'Amérique septentrionale. 92

18 juillet, York. Russell à Portland (n° 69). A reçu ses dépêches. Est heureux d'apprendre que ce qui a été fait au sujet de "l'ordination" de M. Phelps demandée par Brant, est approuvé. A toujours pensé que l'on n'a pas eu

1799.

l'intention d'étendre le droit à des concessions de terre aux descendants de " U. E. Loyalists " indéfiniment, mais seulement à leurs descendants immédiats, à la première génération ; cette vue a été adoptée par le conseil, au reçu de la dépêche de Sa Grâce. L'extension indéfinie du sens à donner au mot *descendant* n'a donc plus lieu. Russell ne se remet pas, il est vrai, un seul cas où elle se soit exercée ; mais M. Motz interprétait le mot dans un sens non restreint, et cette interprétation se trouvait probablement énoncée dans les procès-verbaux du conseil. Est très aise que la résolution prise de se débarrasser du fâcheux système de la colonisation des terres incultes par des compagnies associées, et de ne plus concéder qu'à des particuliers, a reçu son approbation. Même sous le nouveau régime il n'est pas toujours possible de déjouer les manœuvres des spéculateurs sur les terres. Comment ils procèdent. Prendra en considération le mode suggéré de tirer un revenu des réserves de la couronne et du clergé. Page 213

18 juillet. York. Russell à Portland (n° 70). L'état de santé de M. Smith (qui fait fonctions d'arpenteur général) l'oblige à retourner en Europe. Le Conseil lui a donné le congé qu'il demandait. La perte de ses services se fera bientôt sentir. Envoie copie de la délibération prise à ce sujet. Lui présente et recommande Smith. 216

Délibération susmentionnée du 11 juillet. 218

Résolution du conseil du 16 juillet, acceptant la nomination de John McGill désigné par Smith pour conduire les affaires de son bureau durant son absence. 219

18 juillet, York. Russell à Portland. Avait différé d'envoyer sa pétition comme receveur général, espérant que, après l'arrivée du général Hunter, celui-ci la pourrait transmettre en sa qualité de lieutenant-gouverneur. Il profite aujourd'hui du voyage de Smith à Londres pour l'en charger. 220

Dans cette pétition il demande une concession de terre par laquelle il puisse se récupérer de la perte de sa maison détruite par le feu, à York, en janvier 1797. 221

24 juillet. Québec. Le lieutenant-gouverneur Hunter à Portland (n° 1). Est arrivé le 13 juin à Québec. Ne pourra se rendre à York avant la prorogation de la législature ; a cru convenable d'attendre le départ de Prescott, qui a lieu demain. Se mettra ensuite en route. Devra revenir le 1er octobre à Québec pour la distribution des troupes, etc. 223

19 août. York. Russell à Hunter. En réponse à la question : comment le gouvernement s'exercera en son absence (Hunter), il est d'avis que nul autre qu'un gouverneur ou une personne ayant pleins pouvoirs pour administrer, ne peut assembler et proroger le parlement provincial ; faire grâce à un condamné à mort ; apposer la signature à des proclamations et commissions sous le grand et le petit sceau, aux licences de mariage et aux permis de vendre des liqueurs spiritueuses ; convoquer le conseil exécutif et confirmer ses délibérations ; donner des ordres aux lieutenants de comté concernant la milice ; surveiller l'administration de la justice, et pourvoir aux cas imprévus qui s'y rapporteraient ; délivrer des titres de concessions de terres, même si la foi du gouvernement y était engagée ; et ordonnancer le paiement, sur les deniers publics, de salaires dus ou services exécutés. Incline à douter qu'un gouverneur puisse, étant absent, faire légalement aucun acte de gouvernement ; en sorte que, si le doyen ou quelque autre conseiller n'a pas une commission spéciale d'agir, il y aura suspension totale des fonctions du conseil exécutif durant le séjour du gouverneur dans le Bas-Canada. Suggère de s'enquérir si un comité permanent de tout ce conseil ne pourrait pas être nommé pour auditer les comptes publics ; donner des ordonnances de paiement de ces comptes et des salaires approuvés ; répondre aux pétitions à fin d'appel et fixer les audiences ; rejeter ou admettre les demandes de terres ;

1799.

ordonner les arpentages, surveiller et contrôler la conduite des services d'arpentage et concession des terres; veiller à la recette de toutes les natures de revenu public, et punir les péculateurs; enfin surveiller les actes des employés à qui sont confiés les deniers publics. En supposant que tout cela puisse se faire en vertu d'un mandat général, une absence de quelques mois n'aurait pas, selon lui, de grands inconvénients, en ce qui regarde l'intérêt du roi ou celui de la province; pourvu que le commissaire soit mis en possession de blancs-seings de proclamations, etc. Par là on conserverait du moins l'apparence de gouvernement. Suggère un moyen d'échapper aux responsabilités incombant au gouverneur comme comptable public, par rapport à l'émission des ordonnances sur la caisse militaire; mais ne peut offrir d'avis à l'égard des services qui seraient payables par lettres tirées sur le trésor. Page 239

20 août, York. Russell à Hunter. En lui remettant l'administration de la province, il lui fait connaître les mesures dont il s'occupait et ses pouvoirs à cette fin. La première est d'obtenir un revenu des réserves de la couronne et du clergé, et Russell entre dans des détails sur le système général de concession de terres, etc. Rien n'a encore été fait pour la vente des terres incultes, hors l'annonce de la vente des townships de Dereham et Norwich, pour se procurer les fonds nécessaires à la confection d'une route d'York à la baie de Quinté. Les seuls travaux publics sont ce chemin et un autre jusqu'à l'entrée des "Yonge-Street settlements," la construction de la prison, d'un bateau armé à l'usage du gouvernement civil, et d'un corps de garde défendable en cas de rupture de la paix avec les Sauvages. Lui envoie le meilleur rapport qu'il ait pu se procurer sur l'état de la milice. A différé la promulgation des Actes concernant la nomination des juges de paix, shérifs, coroners, etc., jusqu'après le retour des juges en tournée; mais elle ne peut, pour les raisons qu'il donne, être renvoyée au delà du dernier jour de novembre. Lui mentionne divers documents. 244

21 août, York. Le même à Portland. Arrivée de Hunter le 15; le 16, il a pris en main l'administration. Russell lui a communiqué toutes les informations nécessaires. Remercie le ministre de son indulgence, et le prie de lui continuer sa faveur et sa protection. 237

22 septembre, York. Le même à King. Lui envoie les journaux de l'Assemblée, qu'il a reçus trop tard pour les transmettre au duc de Portland. Les Actes, journaux du conseil, etc., ont été expédiés à Sa Grâce le 13 du mois dernier. Promesse de Simcoe qu'il serait avancé. Sa mortification en se voyant mis au pied de la liste des conseillers; à quoi, toutefois, sa nomination d'administrateur par commission spéciale avait remédié, ainsi que le titre de président qu'il avait obtenu. En perdant l'office d'administrateur, il perd aussi la présidence, car il a été décidé que la seule attribution du titre ne confère pas l'emploi; en sorte qu'il se voit placé à un rang inférieur relativement aux autres conseillers, sur lesquels auparavant il avait autorité. Demande que ces faits soient représentés au duc de Portland. 252

Journal du Conseil législatif du 5 au 29 juin, contenant discours, adresses, etc. 256–290

4 octobre, Whitehall. Portland à Hunter (n° 3). Accuse réception des dépêches de Russell (58-69). Pour les affaires indiennes, renvoie aux instructions du 15 décembre 1796. Il a la charge et la responsabilité de l'administration de ces affaires dans le Haut-Canada. Le renvoie à sa lettre du 4 juin concernant M. de Puisaye. L'état des droits perçus à Québec sur les marchandises à destination du Haut-Canada, montre l'importance croissante de la province, ce qui est très satisfaisant; mais ce qui prouve aussi combien devient plus urgent le besoin d'un clergé desservant, et plus regrettable la difficulté de gagner des ministres de l'Eglise angli-

1799.

cane à se transporter en Canada. Ses efforts pour se procurer des clergymen ayant les qualités voulues. Une dotation de £400 par année a été faite pour quatre ecclésiastiques, et elle sera maintenue jusqu'à ce que les réserves de l'Eglise et de la couronne produisent un revenu. Cette allocation temporaire ne pourrait être augmentée avec le nombre des desservants; et c'est affaire à la province d'y aviser. Est content des moyens pris pour faire des chemins. Danger que Brant tente de former une confédération de nations sauvages. Il faut leur dire que la continuation des présents dépendra de la continuation de leurs services. Observations sur l'Acte tendant à mieux déterminer les affectations de terres à allotir pour l'usage d'un clergé protestant; en quoi il est inconciliable avec les instructions. Tout ce qu'il paraît nécessaire d'avoir c'est un Acte colonial, tout court, conçu dans les termes du projet ci-inclus, ou dans des termes équivalents, sur lesquels, comme de raison, il (Hunter) consultera les jurisconsultes officiels de la province. A l'avenir les concessions se feraient conformément aux diagrammes approuvés, contenus dans la lettre à Simcoe du 6 janvier 1796. Il désire savoir si ce plan a été approuvé et adopté. Sa Majesté est bien reconnaissante du fidèle et loyal attachement que la province lui témoigne, en lui faisant don du surplus de ses ressources, pour l'aider à maintenir la constitution; et il (Hunter) devra communiquer à la législature cette expression des sentiments du roi. Page 225

Projet de loi concernant les terres du clergé, duquel il est question dans la lettre ci-dessus. 233

9 octobre, Whitehall. Portland à Hunter. A reçu et présenté au roi la lettre de Russell relative aux remerciements des conseillers pour les concessions qui leur ont été faites en dédommagement de la dépense de leur translation de Newark à York. Sa Majesté est persuadée que cette faveur les animera encore davantage à promouvoir ses intérêts. Hunter est prié d'écrire si les pertes particulières de Russell, énoncées dans sa requête (du 18 juillet, p. 24), sont telles qu'elles lui donnent droit à une marque additionnelle de considération de la part de Sa Majesté. 235

LE PRÉSIDENT P. RUSSELL, GOUVERNEUR PAR INTÉRIM, ET AUTRES, 1799.

Q. 286—2.

1796. 14 février, Niagara. Wilcocks à Portland. Duplicata. V. Q. 282-2. 618

1798. 5 novembre, York. Le même au même. Les Français ont pris prisonniers des colons irlandais qu'il comptait rencontrer à Montréal dans le printemps de 1796. A trouvé, à son retour en juin, que le township de Whitby lui avait été ôté en son absence. Avait transféré ses droits sur la moitié orientale de ce township à J. Cozens et Samuel Clarke, moyennant la promesse par eux d'y faire venir vingt bons et loyaux colons, chefs de familles. Demande qu'on lui rende son township ou qu'on lui en donne l'équivalent à certaines conditions spécifiées. 431

10 novembre, Haut-Canada. Dummer Power à King. L'augmentation de son salaire n'avait pas été prévue dans les estimations de l'an dernier, mais sera inscrite à celles de l'exercice prochain. Demande qu'on lui paie les arrérages. 437

15 novembre, York. J. White, procureur général, au même. Entre dans des détails sur ses affaires et les émoluments de sa charge, à l'appui de la requête adressée par lui au duc de Portland. 439

Lettre au duc de Portland sur le même sujet, même date. 443

1798.

15 novembre, York. J. White, procureur général, à Simcoe. Lui fait part du contenu de sa lettre de ce jour à Portland (p. 443) et le prie de l'appuyer de son pouvoir si le duc lui en parlait. Il lui est impossible de vivre de sa profession dans le Haut-Canada. Page 462

27 novembre, York. W. Willcocks à Portland. Lui envoie copie des procès-verbaux du Conseil concernant le township deWhitby, ainsi que des avis et annonces répandus en 1794 en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans la Galles (en gaélique dans ce dernier pays), pour engager les émigrants à venir coloniser le Haut-Canada. 446

Procès-verbaux du Conseil, du 4 octobre 1796, et du 28 juin 1797, concernant Whitby. 448

Copie des avis et annonces du 1er novembre 1794 (p. 449) et du 4 juin 1794 (p. 453) pour la concession et vente des terres dans le township de Norwich, H.-C. 449–453

16 décembre, York. Russell à lord Uxbridge. Rappelle leur ancienne connaissance et le prix d'exercer son influence pour lui obtenir le gouvernement du Haut-Canada.

1799.

24 janvier, York. Willcocks à Portland. Se plaint de la manière dont il est traité. Lui envoie une pétition au roi, qu'il avait presque pris la résolution de porter lui-même; mais n'en a pas eu le loisir dans les préparatifs qu'il fait pour les colons. Tout ce qu'il demande pour eux se sont des terres, et concédées sans autre dépense à leur charge que les droits d'actes. Russell jouit de toute l'estime publique. 464

Pétition au roi par Willcocks, exposant dans quelles circonstances il est venu dans ce pays, et demandant des terres pour les colons qu'il attend. 466

Extrait des procès-verbaux concernant la concession à lui faite de Norwich et d'une partie de Whitby. 472

1er février, York. Elmsley à King. Le remercie d'avoir désigné Alcock pour la fonction de juge de la cour du banc du Roi dans le Haut-Canada. Son arrivée; sa satisfaction. Le bruit court que l'on va instituer une cour d'équité et que le juge y aura titre de maître des rôles; cet emploi serait bien au gré de Alcock, si on le crée. La commission d'Alcock le qualifie de juge des plaids communs, tribunal aboli depuis plusieurs années. Son véritable titre devrait être: "un des juges de notre cour du banc du Roi." 474

2 février, Détroit. Côté de Sandwich J. Baby à Simcoe. S'excuse de n'avoir pas écrit plus tôt. L'invasion que l'on craint donne lieu d'espérer qu'il (Simcoe) reviendra. Mort de McKee. Demande à lui succéder, si l'on pense nécessaire de prendre quelqu'un en dehors du département des affaires indiennes. Situation où il va se trouver s'il n'obtient pas bientôt quelque émolument. Il s'est transporté ici du Détroit à l'automne de 1795, en conséquence de la cession. 428

2 avril, Londres. Portland au même. Le général Hunter a été nommé au gouvernement du Haut-Canada. Il fait trop de cas de ses services (Simcoe) pour souffrir qu'un autre que lui-même lui en donne la première nouvelle. 459

26 avril, Devonshire. Simcoe à Portland. Lui transmet la lettre de White, procureur général du Haut-Canada. Peut lui-même témoigner de l'insuffisance des appointements dans cette solitude. Recommande fortement Russell. Haute opinion que sir Henry Clinton avait de lui, lorsqu'il était son secrétaire de confiance. Espère que l'on pourra pourvoir à son sort pour les années qui lui restent à vivre, car il est très âgé. 460

7 juin, Londres. Arnold au même. Ayant fait un marché avec quelqu'un pour la colonisation des terres qu'il a reçues en concession dans le Haut-Canada, comme capitaine à la demi-solde, il demande copie de la lettre d'instructions à Russell à ce sujet, afin que la personne en question puisse se convaincre de la validité du titre. 476

1er juillet, York. Etat mensuel du Conseil exécutif du Haut-Canada. 493

1799.

24 juillet, Québec. Hunter à King (lettre personnelle). Est arrivé le 13 juin. Prescott s'embarquera demain. Lundi, il (Hunter) se mettra en route pour le Haut-Canada. Cette dernière province est parfaitement tranquille. Est certain que Milnes aura bientôt mis fin aux maux qui ont dernièrement troublé le Bas-Canada. Ne connaissait pas Prescott avant aujourd'hui ; à en juger par sa conduite, n'hésiterait pas à dire qu'il a perdu le sens. Hunter a été indisposé ; grâce au Dr Nooth, il est tout à fait remis. Page 494

22 août, York. Le même au Conseil exécutif. Sur les mesures à prendre pour la conduite des affaires de la province durant son absence. 387

Procès-verbal du Conseil du 24 août, en réponse à la lettre de Hunter. Quelles dispositions spéciales sont nécessaires. 389

Message de Hunter, approuvant les recommandations et nommant les trois plus anciens conseillers—le juge en chef, Russell et Shaw—avec faculté de s'adjoindre McGill en cas d'absence inévitable de l'un des trois, pour composer un comité chargé de la conduite des affaires. Ce message est du 31 août. 400

Instructions, en date du 2 septembre, aux membres du comité ci-dessus. 402

Commission du même jour qui nomme le comité. 405

Liste des royalistes partis de Londres (point de date) avec Puisaye. Elle a été remise à Russell après l'arrivée de Puisaye. 407

Situation actuelle des émigrants français, rapport daté du 3 septembre. 409

(Les sept pièces précédentes se trouvent dans la lettre de Hunter n° 2, du 11 octobre).

22 septembre, York. Suite des procès-verbaux, pièces incluses dans la lettre de Russell à King de ce jour. 291-305

Journal de l'Assemblée. 306-399

4 octobre, Londres. Paruther, Druce et Caruther à George Woodford, bureaux de la guerre. Demandent le paiement du passage de Puisaye et autres, et du fret, etc., sur le *Betsy*. Les propriétaires du navire sont forcés de recourir aux voies de droit pour se faire payer. 228

Lettre des propriétaires MM. Brickwood et Daniell, à la suite de la précédente, et en date du 12 août. 529

11 octobre, Québec. Hunter à Portland (n° 2). Parti de Québec le 29 juillet, il est arrivé à York le 16 août, et a pris aussitôt les rênes du gouvernement. Explique les dispositions arrêtées avec le Conseil exécutif pour la conduite des affaires de la province durant son absence. Envoie copie de la correspondance, des instructions, etc., à cette fin. A sujet d'être content de l'administration exercée par le Conseil. En juillet ou en août, il y aura une route passable d'ouverte entre York et Québec. Ne voit aucune raison pour recommander de payer une pension à Mme Gray sur les fonds du Bas-Canada. Aura soin que les droits d'actes perçus pour les lots de ville soient raisonnables. Veillera aussi à ce que les terres de la couronne se concèdent dans des proportions non excessives ; par là les difficultés à l'égard des Sauvages seront prévenues, ou cesseront peu à peu à mesure que les terres se coloniseront ; mais il ne lui paraît pas qu'il existe de mauvaises dispositions chez les Sauvages ni qu'il y ait aucun fondement aux alarmes de l'an dernier. Allouera des terres à Puisaye et à ses compagnons, aux conditions mêmes des concessions qui ont été faites aux premiers loyalistes américains ; mais demande des instructions sur les quantités de terre à donner à chacun. Envoie la liste des officiers avec leurs rangs. Le juge en chef Osgoode élève des doutes sur le pouvoir de leur donner un titre valable jusqu'à ce qu'ils aient été relevés de l'incapacité légale inhérente à leur qualité d'étranger. Puisaye n'habite pas sur les terres attribuées aux émigrants français ; mais il a acheté une ferme près de Niagara, et il y vit

1799.

avec ses gens. Il existe dans le Haut-Canada quelque appréhension au sujet de son intimité avec Brant ; mais rien ne prouve qu'elle soit fondée. Le marquis de Beaupoil et Saint-Victor ont pris la résolution de retourner en Angleterre. Ils se sont rendus dans le Bas-Canada, avec un passe-port de Russell, pour s'embarquer ; et Hunter a essayé de leur avoir le passage sur la frégate *la Prévoyante*, mais n'y a pas réussi. Ils se cherchent eux-mêmes des passages. Rapport sur la situation des royalistes français, dont il ne reste plus que vingt-cinq. Il leur a donné des rations et du blé de semence. Un certain nombre de Canadiens-Français employés comme travailleurs à Windham ont aussi reçu des vivres. Ces secours cesseront aussitôt qu'ils ne seront plus absolument nécessaires. Page 380

25 octobre, Québec. Hunter à Portland (n° 3). Peu d'avantages à attendre de la transformation des régiments provinciaux en "fencibles", dans l'état actuel des bataillons canadiens. Composition de ceux-ci ; leur manque de discipline. Lui envoie un état de chaque bataillon, où il verra combien ils sont tous incomplets. Bien que leurs officiers soient tous gens nés en Canada, qu'ils reçoivent une "bounty" considérable et que le service soit de courte durée, tel est le dégoût, l'éloignement des Canadiens pour la vie militaire, qu'il croit impossible de compléter les effectifs. Les gages élevés des travailleurs sont un autre obstacle. Le relevé des désertions montre qu'elles vont au tiers des effectifs actuels. On ne peut user de trop de prudence et de tact en augmentant ceux-ci. Si le louable exemple des autres corps provinciaux peut avoir la moindre influence sur les bataillons canadiens, on ne leur ménagera pas les encouragements. 412

Etat du 1er bataillon du "Royal Canadian Volunteers", le 1er octobre. 415

Etat du 2nd bataillon le 1er septembre. (Les rôles comprennent les noms de tous les officiers.) 417

Liste des déserteurs. 417

25 octobre, Québec. Hunter à Portland (n° 4). Lui envoie copie d'une réquisition de marchandises pour reformer les approvisionnements destinés aux Sauvages ; l'original a été adressé au duc de Kent. 418

Réquisition. 419

27 octobre, Québec. Hunter à King (lettre personnelle). Son arrivée. Est déchargé de la responsabilité des dépenses militaires par l'arrivée du duc de Kent, à Halifax, le 10 septembre. Se refère à des lettres, etc., au duc de Portland sur les arrangements à effectuer pour les matières civiles. A été bien accueilli dans la province haut-canadienne. Les conseillers sont tous gens de bien. Russell, si cela avait dépendu de lui, eût donné des terres au diable même et à tous les siens (les réputant bons loyalistes), pourvu seulement qu'ils eussent pu payer les droits d'actes de concession. Smith, qui fait fonctions d'arpenteur général, est allé en Angleterre. Importance de ses services. Hunter demande que l'on fasse en sorte qu'il (Smith) puisse revenir le plus tôt possible, et il reviendra s'il est nommé arpenteur général avec des appointements suffisants ; il désire aussi entrer au Conseil exécutif. 424

20 novembre. Simcoe à Portland. Exposé des services de D. W. Smith, suivi de la recommandation qu'il ait le même salaire et la même permanence d'emploi que l'arpenteur général du Bas-Canada. 535

(V. lettre de Smith du 7 décembre, p. 534.)

30 novembre, Plymouth. Simcoe à King. Lui demande de présenter sa requête au duc de Portland. S'il eût fait des conditions avant de se rendre à Saint-Domingue, on y eût consenti ; mais il a dédaigné ce moyen. 496

Requête de Simcoe, de même date, au duc de Portland, où il expose en détail ses services, etc., avec pièces à l'appui. 497–527

1799.

6 décembre, Londres. Phyn, Inglis et Cie à Portland. S'opposent à la pétition de la Compagnie du Nord-Ouest en obtention de terres au Sault-Sainte-Marie. Page 532

7 décembre, Londres, D. W. Smith à Portland. Lui transmet une lettre de Simcoe et une de Russell. Les dépêches mentionnées en la dernière avaient été expédiées de Liverpool le 15 septembre dernier. 534

(Pour la lettre de Russell, v. le n° 70, du 18 juillet 1799, vol. Q. 286—1, p. 216.)

10 décembre, York. White, procureur général, à King. Lui expédie sa requête tendant à obtenir une allocation pour dépenses extraordinaires et une augmentation de salaire. Lui demande d'user de son influence auprès du duc de Portland. 541

Requête de White. 544

(M. White mourut le 4 janvier 1800 des suites d'une blessure reçue deux jours avant dans un duel avec Small, greffier du conseil.)

Décembre—. Mémorandum, pour les estimations des dépenses civiles du H.-C., sur la manière d'y inscrire l'article relatif à l'arpenteur général. 531

Sans date. Projet (politique et financier) d'un établissement d'émigrants français en Canada (sans date ni signature. Une note porte qu'il a été reçu le 9 juillet 1799.) Publié *in extenso* dans le Rapport sur les archives du Canada, année 1888, note F, p. 73.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER—1800.

Q. 287—1.

1799.

1er juin, York. Russell à Portland. Combien l'expérience du procureur général fait faute à la Chambre d'Assemblée. Il l'avait prié de se présenter aux suffrages dans les comtés d'Addington et Ontario, ses dépenses devant lui être payées. Sa défaite. Les dépenses électorales (£23 10s. 3d. cours d'Halifax) ont été soldées, selon la promesse faite. Page 1

24 juin, York. Adresse du Conseil et de l'Assemblée concernant l'Acte pour mieux déterminer les affectations de terres à allotir pour l'usage d'un clergé protestant, et demandant que le gouvernement le transmette sans délai, afin que le Parlement impérial puisse en prendre connaissance avant qu'on le présente à la sanction de S.M. 11

(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.)

17 juillet, York. Rapport du solliciteur général (Gray) sur les Actes nés à la Chambre d'Assemblée. 7

(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.)

23 juillet, York. Rapport du juge en chef sur les Actes nés au Conseil législatif. 4

(V. lettre de Russell n° 71, du 13 août.)

13 août, York. Russell à Portland (n° 71). Lui transmet copie de cinq Actes sanctionnés à la troisième session du second parlement provincial; les rapports du juge en chef et du solliciteur général, les Journaux et d'autres documents. 3

Liste des Actes passés à la troisième session. 13

27 décembre, Québec. Hunter au duc de Kent (n° 6). Accuse réception d'une lettre d'avis de la nomination de Connolly. Lui envoie les pièces d'une correspondance relative au département des affaires indiennes, etc., qui montrent l'inopportunité de cette nomination. Hunter ajoute : "Je crois que le devoir me commande de dire à Votre Altesse Royale que, quant à moi, je suis tout à fait d'avis que le déplacement du capitaine Claus pour donner son emploi au lieutenant-colonel Connolly, serait extrêmement préjudiciable au service de Sa Majesté." 4

1799.

Correspondance : Sir John Johnson à Hunter, 16 décembre 1799 (p. 25) ; le duc de Kent à sir John Johnson, 6 juillet 1799, contenant avis de la nomination de Connolly (p. 30) ; Prescott à sir John, lui ordonnant de se rendre au Haut-Canada, à cause de la mort de McKee, et de nommer Claus provisoirement, 18 février 1799, (p. 32) ; Russell à sir John, approuvant la nomination de Claus, 14 mars 1799, (p. 35) ; Nepean à sir John, disant que le capitaine Claus va recevoir un emploi au département des affaires indiennes, 4 avril 1798, (p. 37) ; Hunter à sir John, 26 décembre 1799, apprend l'arrivée de Connolly, ne peut donner d'ordres sur son emploi comme successeur de McKee, avant d'avoir reçu de nouvelles instructions, (p. 39) ; Portland à Prescott, informant celui-ci qu'il est nommé gouverneur de l'Amérique britannique du Nord, 13 décembre 1796, (p. 40) ; instructions supplémentaires, 13 décembre 1796, (p. 42). 25-44

28 décembre, Québec. Hunter à Portland (n° 5). A eu avis du duc de Kent que la trésorerie avait nommé, sur sa demande, le lieutenant-colonel Connolly pour succéder à feu le colonel McKee au département des affaires indiennes ; et qu'il avait mandé à sir John Johnson de congédier toute personne que Prescott aurait pu commettre à cet emploi. Envoie copie de la correspondance avec S. A. R. sur ce sujet. Inconvénients, pour les intérêts de S. M., dans les rapports avec les Sauvages, du déplacement de Claus et de la nomination de Connolly. Par ses longs services, McKee avait mérité des appointements de £600. Si Claus est maintenu comme son successeur, £400 lui seront un salaire suffisant, jusqu'à ce que la durée de ses services lui donne droit de réclamer celui de McKee. 18

1800.

30 janvier, Québec. Le même au même (n° 6). On poursuivra l'exécution des ordres reçus, à l'égard des terrains de l'artillerie et des ouvrages de défense. Condition dangereuse des munitions de guerre en conséquence du dépérissement des édifices en bois où elles sont déposées. Transmet copie de mémoires des officiers respectifs sur ce sujet. Les ordres pour la construction d'un magasin d'artillerie sont confondus avec ceux relatifs à un magasin d'approvisionnements, si bien que Prescott n'a cru pouvoir autoriser aucune dépense, et tout reste en suspens jusqu'à nouvel avis. Il est important de pourvoir à la sûreté des dépôts en question. 45

Mémoires des officiers respectifs, avec aperçu du coût de la construction de magasins en pierre, mai et août 1798. 48–51, 53–55

30 janvier, Québec. Hunter à King. Annonce l'arrivée de l'*Asia* avec les troupes. Ce qui a retardé le départ après l'embarquement des troupes pour Halifax. Ses efforts pour faire compléter l'équipage. Envoie toute la correspondance sur ce sujet. 52

Ordres du duc de Kent de relever les troupes à Québec et de les envoyer sur des transports à Halifax. 58

Liste de papiers concernant l'*Asia*, et papiers mentionnés dans cette liste. 60–99

30 janvier, Québec. Hunter à King. A reçu une lettre du capitaine Bellingham, du 24e. Serait heureux de le servir ; mais le duc de Kent ne le consulte jamais sur les affaires militaires. A nommé, sauf l'approbation du duc de Kent, l'enseigne Tuder son aide de camp, en remplacement du lieutenant Campbell, décédé. Tout va bien dans les deux Canadas. Convoquera la législature à York pour le 2 juin. Milnes et sa femme sont en bonne santé. 100

10 février. Québec. Le même au même. A reçu la nouvelle de la mort de White, procureur général du Haut-Canada. Met sous pli le récit que Elmsley lui en a envoyé. Il n'y a personne en Canada qui puisse être désigné pour l'emploi vacant. Il faut presser le duc de Portland d'envoyer quelqu'un ayant les qualités requises. 102

Récit par le juge en chef (8 janvier) de la mort de White, procureur général, à la suite d'une blessure reçue dans un duel avec Small, greffier

1800.

du Conseil. Le solliciteur général a eu ordre de prendre charge des papiers du procureur général, et McNabb, un des commis de Small, a été mis en possession du bureau du Conseil. Page 104

10 février, Québec. Hunter à Portland (n° 7). Mort de White, procureur général. Gray trop jeune pour lui succéder. Demande au ministre d'envoyer quelqu'un remplissant les conditions désirables d'âge et de capacité. 106

7 mars, Québec. Le même au même. A son arrivée à York, informera les membres du Conseil de la confiance du roi en leurs efforts pour ménager ses intérêts et ceux de la province. Remet après son arrivée dans cette ville à se prononcer sur la réclamation par Russell d'un dédommagement de la perte de sa maison incendiée. 108

8 mars, Québec. Le même au même (n° 8). Que le service souffrirait de la nomination de Connolly aux fonctions de surintendant-adjoint des affaires indiennes. Demande que Claus soit maintenu. Rendu en Haut-Canada, il écrira au sujet du remplaçant à donner à Claus dans l'emploi qu'il remplissait. La législature s'assemblera le 2 juin. Jusque-là, il ne saurait dire ce que l'on va faire pour fournir, sur les ressources de la province, à l'entretien temporaire des ecclésiastiques. Il s'opposera de toute manière aux tentatives de Brant, s'il cherche à se placer à la tête d'une confédération des Sauvages. Lui a défendu de se faire l'agent des Missisaugas. Observations sur l'Acte tendant à établir un meilleur lotissement des terres assignées à l'entretien d'un clergé protestant. 110

13 mars, Whitehall. Portland à Hunter (n° 6). Autorise l'achat de la maison de D. W. Smith à Newark pour y installer une école gratuite du Home-District. (V. plans de la maison et de ses dépendances à p. 79A et 79B du vol. Q. 286—1, à la suite de la lettre de Russell n° 55, du 12 février 1799, p. 75 du même volume). Le prix d'achat pourra se prendre sur le fonds des écoles et collèges. Il devrait y avoir sept syndics ou directeurs; le gouverneur (lieutenant-gouverneur ou administrateur) du Haut-Canada, le lord évêque de Québec, le juge en chef du Haut-Canada et l'orateur de l'Assemblée en faisant toujours partie de droit, et les trois autres syndics, par nomination. Portland transmet une lettre de Phyn, Inglis et Cie concernant les terres sur le Sault-Sainte-Marie, desquelles la Cie du Nord-Ouest demande concession. Croit que les représentations à l'égard du tort que cette concession causerait au commerce sont justes, et qu'il vaudrait mieux, dans l'intérêt de la traite des pelleteries, réserver quatre ou cinq lieues ou même toutes les terres sur les rétrécis en question. (Pour la lettre de Phyn, Inglis et Cie, voir la dépêche du 6 décembre 1799, Q. 286—2, p. 532). 16

1er juin, York. Hunter à King. Le remercie de lui avoir envoyé copie de la correspondance entre le Foreign-Office et le gouvernement français, ainsi que de la correspondance d'Égypte qu'on a interceptée. 120

20 juin, York. Le même à Portland (n° 9). A reçu ses dépêches, avec copie de l'ordre que les autorités civiles et militaires se tiennent dans la limite de leurs attributions respectives. Le duc d'York a écrit au duc de Kent, qui a révoqué ensuite la nomination de Connolly à la surintendance des affaires indiennes. Parle de la nomination de Claus. 121

Extrait de la lettre du duc de Kent, annulant la nomination de Connolly. 123

28 juin, York. Hunter à Portland (n° 10). A communiqué à la législature la déclaration que tout Acte voté par les législatures coloniales qui n'aura pas été confirmé dans le délai de trois années, sera considéré comme ayant été désavoué. 124

5 juillet, York. Rapport du juge en chef Elmsley sur les Actes adoptés par la législature, qui ont pris naissance au Conseil. 221

(V. lettre de Hunter n° 14, du 20 août.)

1800.

16 juillet, York. Russell à Hunter. Explique pourquoi la somme offerte au Roi par la législature du Haut-Canada, s'est trouvée si inférieure aux prévisions. Page 175

19 juillet, York. Chewett et Ridout rapportent pourquoi et par l'ordre de qui certaines terres de la Couronne et du clergé n'ont pas été mises en réserve. 137

Extraits d'un rapport fait à Simcoe en 1795, relatifs au township de Beverley (p. 139) ; aux réserves requises sur le chemin d'Oxford (140) ; aux townships de Bleinheim (141) ; de Burford (142) ; de Delaware (144) ; de Flamborough-Est (147) ; de Flamborough-Ouest (148) ; d'York (149) ; de Markham (150) ; de King (151) ; de Vaughan (152) ; de Hope (153) ; de Rainham (154) ; de Walsingham (155) ; de Walpole (156) ; de Woodhouse (157). Liste des townships mentionnés. 136-158

Extrait d'un rapport à Simcoe, du 9 novembre 1795. 159

Plan et diagramme, où les réserves de la Couronne sont distinguées de celles du clergé. 165-166

24 juillet, Whitehall. Portland à Hunter (n° 8). A mis ses dépêches sous les yeux du roi. Les dispositions qu'il a prises pour le gouvernement de la province durant son absence, et aussi à l'égard des royalistes français, ont été approuvées. Comment constater le rang de ces derniers. A soumis aux jurisconsultes officiels la question si, comme étrangers, ils peuvent posséder des biens-fonds. Il est bien inutile à présent d'étendre le service des bataillons canadiens. A l'égard de la vacance survenue dans le département des affaires indiennes, le renvoie à la lettre du duc de Kent. Hunter est autorisé à faire construire une poudrière et un magasin, car la nécessité de ces bâtiments n'admet point de retards. A appris avec satisfaction le bon ordre qui règne dans la province. Confirmation de la nomination de Claus. En ce qui concerne Brant, Hunter a parlé comme il fallait. 114

24 juillet, Whitehall. Le même au même. Les concessions de terres à Arnold seront faites aux mêmes conditions que les concessions aux autres officiers réformés. 119

25 juillet, York. Hunter à Portland (n° 11). Attend la session prochaine de la législature pour proposer que l'on pourvoie à l'entretien d'un clergé protestant jusqu'à ce que les réserves donnent un revenu. Espère trouver un plan qu'il puisse offrir avec confiance pour attirer des clergymen, qui naturellement doivent compter sur la bienveillance du public, quoiqu'il y ait beaucoup de non-conformistes dans la province. Jusqu'à présent le petit nombre de quatre ecclésiastiques, pour lesquels il y a une allocation, n'a pas été complété. Il n'ose donc pas trop se flatter d'obtenir une allocation pour un plus grand nombre. Il explique pourquoi il n'a pas encore mis à exécution le règlement concernant les droits de concession de lots de ville. Expose les circonstances du passage des Actes provinciaux relatifs aux réserves du clergé. Simcoe ayant emporté toutes les lettres du ministre (Portland) et celles de Dundas, qu'il a reçues dans son administration, il est difficile d'être au fait ; il (Hunter) ne voit pas cependant l'objet visé par le bill. Il demande, au cas où l'on persisterait à croire qu'un bill est nécessaire, qu'on l'informe des communications faites à Simcoe. 126

25 juillet, York. Elmsley à Hunter. Rapport sur les raisons qui ont, en diverses occasions, déterminé le Conseil exécutif à consentir à certaines déviations du mode de réserver les septièmes de la couronne et du clergé selon le diagramme établi et usité. 167

28 juillet, York. Hunter à Portland (n° 12). Législature assemblée puis prorogée. Envoie les discours, adresses, etc. Expédiera sous peu copie des Actes, etc. A annoncé par proclamation la dissolution de la présente Chambre et la convocation d'une nouvelle. 178

1800.
Discours, adresses, etc. Pages 180-191
10 août, York. Hunter à Portland (n° 13). Lui envoie un relevé des concessions de terres passées au sceau, et l'état de la milice du Haut-Canada. 195
Relevé des concessions effectuées dans le Haut-Canada, du 1er janvier au 15 août 1799. 197
Etat annuel de la milice, au 10 août 1800. 199
20 août, York. Hunter à Portland (n° 14). Copie de six Actes sanctionnés et de deux réservés. Envoie aussi les rapports du juge en chef et du solliciteur général sur les bills nés dans les chambres auxquels ils appartiennent respectivement. 200
Lois passées à la quatrième session du second parlement provincial du Haut-Canada, avec les Actes réservés. 202-220
17 octobre, Whitehall. Portland à Hunter. A reçu ses dépêches. Il lui fait plaisir d'apprendre que l'on prépare un plan pour pourvoir temporairement à l'entretien du clergé, jusqu'à ce que les réserves produisent. Ne relâchera rien de ses efforts pour se procurer les clergymen qu'il faut. Hunter peut se départir du règlement en ce qui concerne les droits de concession des lots de ville ; mais cela devra être consigné aux procès-verbaux du Conseil de manière qu'il n'en résulte pas un précédent. On peut canceller les patentes de terres, qui sont insuffisantes ou nulles par défaut de spécification des réserves, et en délivrer de nouvelles. Agrée les raisons qui ont déterminé Elmsley à s'écarter du diagramme quadrillé en effectuant les lotissements de l'Église et de la couronne. Les discours et les adresses sont satisfaisants. Le lieutenant-gouverneur de Québec va recevoir des ordonnances de paiement pour le service des affaires indiennes. 191

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER, 1800.

Q. 287-2.

1800.
1er juillet, York. Observations du juge Allcock sur les Actes réservés. Page 245
(V. lettre de Hunter n° 14, du 20 août.)
2 juin au 4 juillet, Journal des délibérations du Conseil législatif du Haut-Canada. 248-318
Journal de l'Assemblée. 319-440
16 juillet, York. Rapport du solliciteur général sur les lois nées à la chambre d'Assemblée. 238
(V. lettre de Hunter n° 14, du 20 août.)
23 août, York. Hunter à Portland (n° 15). Lui transmet le second rapport du Conseil exécutif sur les réserves de la couronne et du clergé ; s'il est approuvé, on l'exécutera. En attendant, on y place des locataires, à l'occasion. 441
Rapport sur les réserves, signé par Elmsley, juge en chef. 443
1er septembre, York. Hunter à Portland (n° 16). Remarques sur l'achat de la maison de D. W. Smith, achat qu'il l'a autorisé à faire pour y établir une école. Les objections sont : 1° que la maison est sous les canons du fort américain de Niagara ; 2° qu'on ne sait trop comment en payer le prix, parce qu'il n'existe encore aucun fonds d'écoles et colléges, bien que des réserves de terres se fassent pour cet objet. Etat qui indique le bas prix des terres vendues aux enchères. Smith propose deux modes de paiement, dont Hunter transmet l'exposé. Quant à la lettre concernant la concession de terres sur le Sault-Sainte-Marie à la Compagnie du Nord-Ouest, il trouve raisonnable la demande de Phyn, Inglis & Cie. A refusé d'y concéder des terres à la Cie du Nord-Ouest, pour ne point établir un monopole. 457
Liste des individus qui ont acheté 81,000 acres de terrain dans les townships de Dereham et de Norwich. 461

1800.

Offre par D.-W. Smith de vendre sa propriété située à Niagara. Page 462

2 septembre, York. Hunter à Portland. Smith mérite les £700 que l'on propose de lui donner comme arrérages de salaire. Quand il en aura eu l'autorisation, il lui fera une ordonnance de cette somme. 464

4 septembre, York. Le même au même (n° 17). Accuse réception de l'ordre de donner à Mme White, veuve de l'ancien procureur général et à ses enfants, la même quantité de terres que celle qui a été assignée aux conseillers exécutifs. Le rév. George Okill Stuart a été nommé ministre résidant de l'Eglise d'Angleterre à York, en remplacement de M. Reddish; il est fils du rév. Dr Stuart, de Kingston. 466

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR P. HUNTER, 1800.

Q. 288.

1800.

6 septembre, York. Hunter à Portland (n° 18). Lui adresse les procès-verbaux du Conseil; affaires d'Etat, du 2 janvier 1798 au 6 août 1799; affaires des terres, du 3 janvier au 20 décembre 1797. Page 1

Procès-verbal du 2 janvier. Ordre de constater si Angus McDonell a qualité pour agir comme procureur de Justus Sherwood dans son procès contre Adams. Le plan de la prison est approuvé, et McGill reçoit l'ordre de passer marché pour les matériaux. 2

2 janvier Procès-verbal du 4 janvier. Instructions au procureur général de préparer l'acte de concession de terres faite à feu le major Gray, conformément à son testament. Renvoi à l'arpenteur général, d'un rapport sur certaines réclamations dans les districts Eastern et Midland pour qu'il l'examine et en rende compte. Liste et détails des actes de concessions, à remettre par le secrétaire du Conseil. 3

Procès-verbal du 11 janvier. Apurement de comptes. 5

Procès-verbal du 12 janvier. Le receveur général avancera £254 11s. 1½d. pour dépenses casuelles. 5

Procès-verbal du 13 janvier. Apurement de comptes publics avec liste. 7

Procès-verbal du 5 février. Délibérations prises à l'occasion de la délivrance au roi, par Brant, au nom des Cinq-Nations, de terres à transférer par acte aux acheteurs dénommés. (Liste des terres et acheteurs à p. 14). 8

au Pétition de Alexander McDonell, "confidential clerk" du Conseil, demandant une augmentation; avec liste des salaires payés dans le Bas-Canada. Ordonné: les mêmes salaires seront payés aux fonctionnaires et commis du Conseil du Haut-Canada. 15

Procès-verbal du 12 février. Demande, par l'arpenteur faisant fonctions d'arpenteur général, de £2,000, pour achever de solder les comptes d'arpentages; avec explications. Droits à percevoir pour les frais d'arpentage. 17

Procès-verbal du 7 mars. La liste des loyalistes fournie par les juges de paix du Western-District est renvoyée pour révision. Motion tendant à purger la liste des U. E. L., afin que tous descendants des loyalistes puissent avoir part à la distinction, et que ceux qui, n'étant pas loyalistes ont reçu des terres, soient appelés à payer les droits d'actes. 19

Autorisation de construire un petit bâtiment armé. 22

Autorisation d'exécuter une route pour aller à la rive sud du lac, et de construire une maison, pour la commodité des juges en tournée et autres voyageurs. 23

21 avril, 1798. Procès-verbal du 22 mars. Apurement des comptes publics. 25

Procès-verbal du 5 avril. Le Conseil autorise la construction à York d'une prison assez grande pour recevoir les débiteurs de même que les criminels. 27

1800.

Remise de la prise en considération d'une correspondance (insérée *in extenso*) concernant le mode de concession des terres, les droits, etc. Page 27

Procès-verbal du 16 avril. Prise en considération d'une lettre de Russell relative à la location des réserves de la couronne et du clergé. 44

Procès-verbal du 20 avril. Examen des comptes publics ; ordre de mettre à effet les propositions de Russell pour la location des réserves. 45

Procès-verbal du 21 avril. Rapport sur le mode de concession des terres (V. procès-verbal du 5 avril, p. 27). Le bureau approuve le plan de Smith, et détermine en détail la manière dont se fera le louage des terres. 46

25 avril. Procès-verbal du 25 avril. Propositions à faire à MM. Waters et Simons, ou à ce dernier seulement, pour l'impression d'un journal hebdomadaire qui serait appelé : *The Upper Canada Gazette or American Oracle.* Les proclamations, etc., paraîtraient sur la première page. Rémunération pour leur publication et pour d'autres impressions. 52

Procès-verbal du 23 mai. Noms biffés sur les listes "U. E." de personnes qui n'ont pas droit d'y figurer. 54

Comment doit être payé le droit pour les concessions de terres, etc. 56

Au Procès-verbal du 28 mai. Papiers relatifs aux terres des Sauvages, à déposer aux archives. 58

Procès-verbal du 13 juin. Colin McNabb, surintendant de la navigation intérieure, stationné à Niagara, représente que, manquant de nouvelles instructions depuis le traité, il n'est pas en état de remplir sa charge, et que des articles sujets aux droits de douane sont importés des Etats-Unis en contrebande. Attention appelée sur ce sujet par lettre de Russell. 59

Le bureau prendra ce sujet en considération. 62

Procès-verbal du 14 juin. Sur les représentations de Farrand, greffier de paix de l'Eastern-District, la délivrance de certains actes pour des terres est différée jusqu'à nouvel ordre. 63

Procès-verbal du 15 juin. Lettre de Russell, qu'il ne suspendra la délivrance des actes que sur la production d'un *caveat* ; proposition agréée par le conseil. 64

6 juillet, Procès-verbal du 16 juin. Correspondance sur la question de savoir qui devait recevoir les droits attribués au lieutenant-gouverneur en son absence, déposée devant le conseil. 66

Procès-verbal du 18 juin. Après nouveaux renseignements, ordonné de suspendre la délivrance d'actes dans le l'Eastern-District afin de donner un délai pour la production de *caveats* ; le greffier devra faire rapport du nombre des *caveats* présentés jusqu'au 31 décembre, etc. 69

Ordre du président (Russell) qu'aucune pièce ne sera emportée du bureau sans un ordre du lieutenant-gouverneur ou de l'administrateur du gouvernement ; cette règle ne s'applique pas aux membres du conseil, mais ils devront laisser un reçu pour les pièces qu'ils prendront. Le greffier ne présumera pas qu'une demande de terres a été finalement accueillie, avant qu'elle ait été confirmée par le lieutenant-gouverneur ou l'administrateur. 71

1798. Procès-verbal du 23 juin. Le droit payé par le juge en chef pour 4,600 acres de terre lui sera remboursé. Ordre que la route du Humber à la rivière Credit, et au delà jusqu'à l'ancienne route qui conduit à la tête du lac, soit ouverte suivant le tracé de Jones. 72

Procès-verbal du 25 juin. Sur la demande de Brant, un acte sera délivré à James Wilson pour des terres indiennes, aux mêmes conditions que celles des actes précédents. 73

Comme on ne reçoit pas d'instructions de Prescott au sujet du droit additionnel, une grande confusion s'en suivra, si les concessions sont

1800.
faites conditionnellement. Le conseil a résolu d'exiger le nouveau droit, comme si les instructions avaient été reçues; mais ce droit ne sera versé au receveur général qu'après la réception de l'ordre qui l'aura autorisé. Page 73

Procès-verbal du 26 juin. La représentation du surintendant de la navigation intérieure à Niagara prise en considération. 75

Procès-verbal du 28 juin. Importance des questions élevées par le surintendant de la navigation intérieure. Le conseil ne peut donner avis d'en saisir la législature pendant cette session. 76

Procès-verbal du 5 juillet. Le président demande si le mode de location des réserves de la couronne et du clergé devra être changé en conséquence de la lettre du duc de Portland. 78

Procès-verbal du 6 juillet. Ordre envoyé aux aides-arpenteurs de produire toutes cartes, etc., afin de les remettre aux commissaires chargés de la concession des terres. 78

10 juillet, Procès-verbal du 10 juillet. Pétition du comté de Prince-Edouard demandant un bureau d'enregistrement, accordée. 79

Procès-verbal du 13 juillet. Rapport par Elmsley sur les ventes de terres, dont le produit doit être employé pour les dépenses provinciales. 80

Comptes publics vérifiés.

Procès-verbal du 14 juillet. Comptes vérifiés. Pétition de Jarvis, secrétaire et régistraire de la province, demandant une somme de £30 pour
Au dépense à faire afin de mettre les papiers déposés à son bureau en sûreté contre les souris. 83

Ordonné de payer au révérend George Okill Stuart les arrérages de son salaire. 84

Richard Cartwright : Que les revenus des moulins du roi devraient être affectés à payer le salaire de l'instituteur de l'école de grammaire de Kingston. Rapport à présenter sur ce sujet. 85

Correspondance sur le clergé, les instituteurs, etc., du Haut-Canada, présentée au Conseil. 86

Procès-verbal du 6 août. Commission de 2½ p. 100 allouée à D. W. Smith sur produit es arpentages. 96

Somme de £150 avancée à Fortune, aide-arpenteur dans l'Eastern-District, pour couvrir ses déboursés. 96

Smith recommande d'employer Jones à enlever les arbres tombés sur l'ancien chemin de la rivière Credit, et de tenir celle-ci libre de corps morts
17 octobre, en attendant que les ponts soient construits à l'embouchure des rivières Humber, Etobicoke et Credit. Le pont sur la branche principale de la 12 Mile-Creek est le seul qui reste entre York et la tête du lac. Recommande que, dès que la nouvelle route allant à la tête du lac sera ouverte, la vieille soit déblayée et pourvue de ponts ; que le pont à la décharge soit rétabli ; que les côtes soient abaissées et que la route soit prolongée jusqu'à la ville d'York, mais sans passer par le poste de la garnison. 97

Procès-verbal du 7 août. Comptes vérifiés. 99

Ordre concernant les droits d'actes de concession. 100

Ordonné que les titres pour terres dans l'Eastern-District soient délivrés à sir John Johnson. 100

Procès-verbal du 9 août. Lettre du président Russell sur le droit exigé pour les terres transférées par les Sauvages. Le secrétaire reçoit ins-
1798. truction de ne rien exiger de plus pour les actes jusqu'à nouvel ordre. 101

John McGill autorisé par Simcoe à recevoir les droits revenant à Son Excellence ; la balance de ces droits entre les mains du receveur général sera versée à Son Excellence. 103

1800.

Réclamation de Jarvis pour frais d'impressions renvoyée à la législature. Page 103

Demande de Jarvis qu'un délai lui soit donné, pour produire pièces justificatives de ses dépenses casuelles; accordée. 104

Comptes publics vérifiés. 105

Procès-verbal du 1er octobre. Comptes du secrétaire de la province examinés et approuvés. 106

Procès-verbal du 10 octobre. Ordonné que l'agent pour les achats soit remboursé de ses dépenses. 107

Procès-verbal du 15 octobre. Tableau des droits réglé. 108

Procès-verbal du 17 octobre. Rapport à faire sur les meilleurs moyens de porter le tableau des droits à la connaissance du public. 109

22 octobre, Procès-verbal du 22 octobre. Simons, l'imprimeur, présente son compte, qui est examiné et approuvé. 110.

Rapport sur le plan de Prescott pour disposer des terres incultes de la Couronne. 110

Mémoire de Jarvis sur des actes délivrés à des personnes dont les noms ont été rayés sur la liste "U. E." Résolu que les droits doivent être payés par le public. 113

Procès-verbal du 25 octobre. Lancer une proclamation que des droits seront exigés sur les concessions de terres, afin de former un fonds pour les services provinciaux, excepté sur les concessions faites aux loyalistes "U. E." 114

Au Tableau des droits sous le nouveau règlement. 117

Procès-verbal du 29 octobre. Proclamation devra être revisée; le duc de Portland demande un rapport sur le mode d'exécuter les ordres du Roi à ce sujet. Ordonné que l'arpenteur général prépare un rapport faisant voir la quantité des terres non concédées. 117

Procès-verbal du 6 novembre. Un rapport sur l'état du conseil exécutif devra être transmis par chaque *packet*. 120

Rapport devra être présenté sur l'octroi de terres à Puisaye et ses compagnons. 120

Rapport demandé sur le mode d'affecter des terres aux écoles de grammaire et autres collèges. 121

Procès-verbal du 7 novembre. Correspondance au sujet des conseils tenus avec les Missisaugas et des discours prononcés. Résolu que les présents

24 novembre, aux Sauvages de la rivière Credit soient délivrés pour cette fois à la tête du Lac, mais qu'à l'avenir ils soient délivrés à la rivière Credit, à moins que les circonstances ne rendent nécessaire de les distribuer ailleurs; les Sauvages devront être avertis de ne pas prêter l'oreille aux mauvais conseils, etc. 122

Procès-verbal du 9 novembre. Discussion sur la formation d'un fonds pour les services provinciaux. Demander des propositions pour la location des moulins sur le Humber pour le terme de 21 ans. Annonces seront soumises avant d'être publiées. 135

Procès-verbal du 10 novembre. Sur le sujet d'un fonds pour les services provinciaux, le conseil demande si chacun devra faire un rapport séparé, ou si l'on devra présenter un rapport collectif. 136

Procès-verbal du 12 novembre. Le président (Russell) désire avoir sur

1798. le fonds provincial un rapport général, signé par le chairman, et non des rapports séparés. 137

Procès-verbal du 17 novembre. Rien n'a été fait, à cause de l'absence de McGill et de Shaw. 139

Procès-verbal du 19 novembre. Lettres recommandant le cas de Puisaye. Droits à percevoir sur les lots de ville. 139

Procès-verbal du 22 novembre. Relativement à Puisaye, il a été résolu que les townships d'Uxbridge, de Gwillimbury, et un township

1800.

non encore nommé, situé en arrière de Whitby, ainsi que la partie non concédée de Whitechurch, soient concédés à Puisaye et aux royalistes français, avec réserve de 1,000 acres carrés près Gwillimbury pour une ville, et de 1,000 acres sur le lac pour une ville et une commune, et à la condition que cet arrangement pourra être modifié. Puisaye devra être le chef de l'établissement, les autres postulants seront admis par lui ; il aura 5,000 acres qu'il choisira ; autres arrangements. 140

Ordonné qu'Arnold reçoive 13,400 acres pour lui-même et sa famille, aux conditions ordinaires, moins celle de la résidence. 142

Procès-verbal du 24 novembre. Lecture de la sanction royale à l'Acte du mariage ; un exemplaire envoyé au procureur général pour qu'il rédige une proclamation. 143

Communication du président Russell sur les terres à accorder aux royalistes français, recommandant de prendre des arrangements pour les recevoir. 145

25 novembre, Procès-verbal du 25 novembre. Réponse du conseil à la communication du président au sujet de Puisaye. 150

Procès-verbal du 26 novembre. Recommandation d'acheter la maison et la terre de D. W. Smith ; la maison devant servir pour une école, et la terre faire partie de la dotation de l'école libre de grammaire. 152

Procès-verbal du 1er décembre. Rapport du bureau sur la question d'établir des écoles de grammaire. Le sujet embrasse les points suivants : 1° la somme à former ; 2° le nombre d'acres à affecter ; 3° à quels objets le fonds doit être appliqué ; 4° le nombre d'écoles et en quels lieux les établir ; le nombre nécessaire présentement. Les points sont subdivisés ; les conclusions sont données sous dix chefs. Le conseil a résolu d'acquérir la maison et la terre de D. W. Smith, suivant le rapport qu'il a déjà fait, et de recommander que l'arpenteur général choisisse dix townships, qui seront affectés aux objets mentionnés dans le rapport. 153

1798.

Concernant le nouveau mode de concession de terres aux loyalistes d'après la lettre de Portland. 167

Ordonné que les lots sur Yonge-Street soient ajoutés aux townships à concéder aux royalistes français, sous certaines conditions. 167

Au

L'arpenteur général aidera à l'exploration des terres à concéder aux royalistes français. 168

Mémoire du shérif du Home-District représentant qu'il a été obligé d'user de son crédit personnel pour l'entretien des prisonniers et les dépenses de la prison. Le salaire du geôlier fixé à cinq shillings par jour ; les frais d'entretien d'un prisonnier fixé à un shilling et trois pence par jour. 168

Procès-verbal du 6 décembre. Proclamation à publier que les royalistes, leurs fils et leurs filles recevront leurs terres gratuitement ; cette faveur ne s'applique qu'à ceux qui habitaient la province le ou avant le 1er janvier, et qu'à une étendue de 200 acres. 169

8 janvier,

Procès-verbal du 15 décembre. Copie de la proclamation concernant les loyalistes, ordonnée le 6, (*voir* page 169). 171

Comptes de D. W. Smith examinés et approuvés. 173

Procès-verbal du 22 décembre. Plan pour ouvrir une nouvelle route entre la ville et Yonge-Street, etc., approuvé. 173

Appendice aux minutes. Lettre du président à Elmsley, datée d'York, 14 juin 1798, au sujet des droits de douane à imposer sur les marchandises venant des Etats-Unis, etc. 175

1799.

Opinions des membres du Bureau sur le mode à adopter pour l'établissement d'écoles de grammaire, etc. Opinions d'Æneas Shaw (177) ; de John McGill (178) ; de D. W. Smith (179) ; avec tableaux (183, 184,

1800.

185) ; du juge Powell (186) ; du procureur général (187) ; du solliciteur général (189). Pages 177–189

Proclamation au sujet des droits d'actes destinés à former un revenu pour le service public. 192

Procès-verbal du 5 janvier 1799. Le droit à payer pour la charge de coroner ne sera pas exigé de Thomas Barry nommé, pour le Home-District, ni le droit pour l'emploi d'huissier de la chambre d'Assemblée ne sera exigé de McLean. 194

Procès-verbal du 8 janvier. Le conseil appelle l'attention sur le mauvais état des moyens de communication dans la province. 195

La liste " U. E. " revisée, et certains noms retranchés. 196

12 janvier, Procès-verbal du 12 janvier. Le président recommande qu'un rapport soit préparé sur les moyens d'améliorer les communications entre différents lieux de cette province. 199

Procès-verbal du 17 janvier. Même sujet considéré de nouveau. 200

Procès-verbal du 19 janvier. Rapport de Stegman, aide-arpenteur, relatif aux travaux des Queen's Rangers sur la vieille route ; sa proposition d'aller commencer les réparations à la tête du lac pour venir à la rencontre des Queen's Rangers qui partiraient de Yonge-Street. Demande à faire au commandant pour qu'il envoie sur la route une escouade de Queen's Rangers devant partir de Yonge-Street, pour s'avancer jusqu'au Humber, et de là, à la rencontre de Stegman. 200

Au Propositions du président au sujet du moulin sur le Humber. 202

Procès-verbal du 31 janvier. Le président, vu le décès de l'assistant-surintendant général des affaires des Sauvages, demande l'avis du bureau sur l'opportunité de requérir les services de MM. Baby et Grant pour cette fonction jusqu'à ce que le plaisir du gouverneur général soit connu ou jusqu'à l'arrivée de sir John Johnson. Communique lettre de Brant, annonçant que les Français remontaient le Mississipi pour attaquer le Canada au printemps. Leurs intrigues parmi les Sauvages ; demande l'avis du conseil. Estimation de la valeur de la propriété de Smith ; comment celle-ci doit-être payée. Avis expliquant la proclamation relative aux noms des loyalistes " U. E. " retranchés des listes. 206

La mort de McKee annoncée. 206

26 février, Importance d'une étroite union entre ce gouvernement et le département des Sauvages du Haut-Canada. Que le président recommande quelqu'un pour remplir la vacance, et que dans l'intervalle Baby et Grant exercent la fonction. 207

Procès-verbal du 1er février. Le conseil recommande l'adoption du rapport proposant Baby et Grant pour exercer les fonctions d'assistant-surintendant des Sauvages. 208

Le conseil recommande que quelqu'un soit envoyé à New-York avec une copie des lettres de Brant et d'autres papiers relatifs aux mouvements des Français, pour qu'elle soit transmise au secrétaire d'Etat par *packet* ou par navire à voiles rapide, et qu'une autre copie en soit envoyée à Liston à Philadelphie. 209

Autre correspondance sur l'attaque à appréhender de la part des Français et des Sauvages. 210

1799. Procès-verbal du 2 février. Les affaires des Sauvages sont de nouveau prises en considération. 214

Procès-verbal du 4 février. Comptes publics vérifiés, approuvés et signés. 215

Procès-verbal du 5 février. Comptes publics vérifiés. 216

Recommandation d'augmenter les salaires des commis attachés aux bureaux du gouvernement, ces salaires étant insuffisants pour leur subsistence ; gages élevés des journaliers dans la ville et aux alentours. Note des salaires payés. Autres comptes réglés. 217

1800.

Procès-verbal du 9 février. Quelles pièces justificatives il faut produire dans le cas où de l'argent a été avancé à un arpenteur décédé avant l'achèvement de son travail. Page 220

Comptes publics vérifiés. 221

Procès-verbal du 12 février. Comptes vérifiés, avec explications, etc. 222

Procès-verbal du 13 février. Autres comptes examinés. 225

Pétition demandant des machines pour les moulins sur le Humber, rejetée. 226

Procès-verbal du 22 février. Continuation de l'examen des comptes. 227

Procès-verbal du 26 février. Contrat ordonné pour la construction d'un blockhaus vis-à-vis l'hôtel du gouvernement. 228

27 février, Procès-verbal du 27 et 28 février. Proposition par Puisaye au sujet des terres pour les royalistes français. Le conseil considère comme inadmissible la proposition de Puisaye de négocier avec les Sauvages pour des terres. Si les Missisaugas veulent maintenant se départir de leurs terres, ne laissons pas échapper cette occasion ; il faut s'assurer de leurs intentions et s'adresser au commandant en chef pour qu'il envoie vers eux des hommes autorisés, en vue de conclure un arrangement provisoire. Avant cela, on ne saurait donner aucune destination à ces terres, ni laisser entendre aux émigrants français qu'ils pourront s'y établir. La maison du gouvernement à la tête du lac doit rester en la possession de Bates jusqu'au mois d'octobre prochain. Le comte peut s'entendre privément avec Bates ; s'il y réussit, et qu'il établisse une autre auberge offrant les mêmes commodités, on pourra sans inconvénient lui donner un bail. 229

Au Vérification des comptes publics. 234

Procès-verbal du 9 mars. L'arpenteur général intérimaire fait rapport que les travaux d'arpentage suivants sont nécessaires : 1. Tracer la ligne de division entre Dunwick et Southwald, et arpenter l'emplacement de la ville de Yarmouth. 2. Arpenter la pointe sur le côté nord de la Thames entre les fourches supérieures, à Oxford, et la limite du township de London. 3. Arpenter le township de Norwick. Envoyer aussi un arpenteur pour examiner Hope, Haldimand, Hamilton, Cramahé et Percy et faire rapport sur les améliorations effectuées par les colons. Propose d'employer Thomas Smith, sous Iredell, pour arpenter le Western-District, où il y a beaucoup de travail à exécuter. Rapport approuvé, et ordre donné d'exécuter l'ouvrage. 235

avril, Pétition de William Bates demandant que son bail de l'auberge du gouvernement à la tête du lac soit prolongé, afin de pouvoir entreprendre de faire des réparations à cette maison. Décision remise. 237

Autre pétition de Puisaye au sujet de cette auberge. 238

Estimation de la dépense du department des arpentages pour le semestre expirant le 30 juin 1799. 239

Procès-verbal du 14 mars. Prise en considération de l'estimation du coût de la prison, différée. 241

Procès-verbal du 23 mars. Estimation de la prison prise en considération et approuvée. 242

Avance à faire au constructeur du bateau du gouvernement. 242

Procès-verbal du 26 mars. Comptes supplémentaires de l'arpenteur général intérimaire examinés et approuvés. 243

1799. Mémoire de William Jarvis demandant que des mesures soient prises pour faire transcrire et conserver les pièces relatives aux concessions de terres. Renvoyé au conseil siégeant au complet. 244

Mémoire de White, procureur général, au sujet du grossoiement et de la rédaction des actes à passer au nom de sa Majesté ; demande que l'on observe la pratique suivie dans le Bas-Canada. Envoyer copie du mémoire au secrétaire de la Province pour une explication ; que copie de toutes pièces sur ce sujet soit transmise au bureau. 245

1800.

Proposition d'Asa Danforth d'ouvrir une route d'York à la baie de Quinté, recommandée à la considération du conseil. Le bureau donnera toute son attention à ce sujet. Page 247

Nouvelle requête de Puisaye pour obtenir le bail de la maison du gouvernement occupée par Bates. Renvoi à une résolution déjà prise. 248

Procès-verbal du 6 avril. Lettre du ministre britannique à Philadelphie, contredisant la nouvelle de mouvements hostiles apportée par le fils du Delaware Aaron. 251

Compte d'Alexander McKenzie approuvé, et ordre donné de le payer. 252

4 avril, Procès-verbal du 9 avril. La proposition d'Asa Danforth pour l'ouverture d'une route d'York à la baie de Quinté sera transmise au procureur général pour qu'il prépare un contrat; l'arpenteur général choisira deux townships qui seront vendus pour couvrir les frais de la route. 252

Pétition de Danforth que tout bon travailleur reçoive 200 acres comme encouragement pour construire la route. Le conseil décide qu'à la fin des travaux, le pétitionnaire pourra recommander des travailleurs au nombre de 40 au plus, auxquels il sera fait un don de 200 acres; et qu'on lui fournisse aussi quatre meules, comme il le demande. 254

Procès-verbal du 13 avril. Le contrat avec Danforth approuvé; ordonné qu'il soit passé. 256

Carte du tracé de Dundas-Street prise en considération; déviations permises pour éviter des endroits marécageux. 256

Au L'arpenteur général autorisé à employer un autre aide pour explorer le terrain entre York et Duffin's-Creek, la route devant aller de l'extrémité de King-Street rencontrer Dundas-Street dans la deuxième concession de Pickering. 257

Pétition de Henry Hahman, forgeron, renvoyée au commandant en chef. 257

Rapport de D. W. Smith sur la vente de deux townships pour couvrir la dépense de l'ouverture de Dundas-Street d'York à la Trent. Le plan de la route devra être quelque peu changé entre la cité et Scarborough. 257

Les townships de Dereham et Norwich seront arpentés et divisés en blocs pour être mis en vente. 258

Les lots qui seront ouverts dans Hope, Haldimand, Hamilton, Cra-
11 juin, mahé et Percy, serviront à former avec les townships de Dereham et de Norwich un fonds pour le paiement de la route vers la Trent. 258

Procès-verbal du 16 avril. Sur la question du grossoiement des actes, pendante devant le procureur général et le secrétaire. 259

Procès-verbal du 26 avril. Prise en considération de la question pendante entre le procureur général et le secrétaire. 260

Procès-verbal du 27 avril. Ordonné de constater en quel état se trouve le township de Markham; tous les lots non occupés seront régis par le règlement qui s'applique à Yonge-Street. 263

Les townships de Dereham et Norwich seront divisés en blocs de 400 acres pour être mis en vente. 263

Ordonné qu'une annonce soit publiée pour la vente de l'emplacement de moulin sur le Humber; le passage sera laissé libre au poisson qui
1799. remonte la rivière; des mesures seront prises pour empêcher sa destruction. 264

Procès-verbal du 7 mai. Lettre de Portland sur la location des réserves et le mode d'en retirer la rente. 269

Etat des concessions avec liste des personnes tenues de payer les droits d'acte en entier. 271

Le président demande que le conseil fasse rapport sur les mesures à

1800.
prendre pour obliger les concessionnaires à se nantir de leurs titres, sous peine de perdre leurs concessions. Page 272
Procès-verbal du 28 mai. Proposition des Missisaugas, par Brant, de céder cinq milles sur le lac, avec une profondeur suffisante pour former, parallèlement au premier terrain acheté, une étendue de 69,120 acres, à condition que cette étendue soit accordée à Puisaye, et payée au prix de un shilling et trois pence cours d'Halifax. L'offre non acceptée pour raisons données. 272
Procès-verbal du 11 juin. Rations ordonnées pour les émigrants
juin, français. 274
Réponse à Brant sur l'offre des Missisaugas de céder un terrain. 274
Ordonné qu'un somme de £30 soit avancée à Alexander McDonell, shérif du Home-District. 276
Procès-verbal du 18 juin. Correspondance au sujet d'une plainte par McKee and Claus contre la conduite de McLean envers les Sauvages d'Amherstburg. 276
Le président écrira à McLean pour empêcher tout changement à l'ancien système. 283
Proposition par le président que l'officier commandant les Queen's Rangers soit prié de fournir une escouade de 50 hommes, qui seront employés à ouvrir une route de la baie de Toronto vers l'établissement des Français. 284
Au Procès-verbal du 25 juin. Passe-ports au marquis de Beaupoil, à Saint-Aulaire et à M. Coster de Saint-Victor, pour leur retour en Europe, demandés par l'honorable Richard Cartwright. 285
Les lots irréguliers 10 et 11 seront ajoutés aux autres terrains devant être vendus avec le moulin du roi sur le Humber. 285
Precès-verbal du 2 juillet. Le conseil ne voit pas d'objection à accorder les passe-ports demandés le 25 juin. 286
Procès-verbal du 3 juillet. L'arpenteur général a employé Stegman à explorer la route prolongeant Dundas-Street d'York à la Trent. Merritt pourrait être employé comme arpenteur extra pour surveiller les travaux. Rapport adopté. 287
Le procureur général préparera une liste des actes en blanc qu'il a dans son bureau, et dont la signature a été suspendue par ordre du 1er
18 juillet, juin 1798, avec indication des noms des concessionnaires, etc. ; un comité du conseil recherchera quels sont ceux de ces actes qui peuvent maintenant être complétés, et fera rapport. 288
Annonce de vente de terres à Dereham et Norwich. 288
Procès-verbal du 4 juillet. Ordre pour le paiement des droits d'acte sur lots de ville. 299
Procès-verbal du 6 juillet. Examen des comptes publics, etc. 290
Ordre concernant la date à laquelle les comptes devront se clore. 291
Résolution sur la délivrance des titres de terres, en réponse à une pétition des agents chargés de ce soin. 291
Procès-verbal du 11 juillet. Portland approuve la décision de vendre les terres qui resteront, après que les réserves et les concessions aux loyalistes auront été faites, pourvu que le produit à retirer de la vente soit plus élevé que celui de la concession sujette aux droits d'acte. Les con-
1799. cessions aux loyalistes " U. E." ne s'étendront qu'à leurs fils et à leurs filles. Comment les ventes devraient se faire. 292
Mémoire de D. W. Smith demandant qu'il soit fait un inventaire à son bureau avant son départ pour l'Angleterre. Il propose que son office soit donné à commission. Renvoyé à un comité chargé de faire rapport. 296
Proposition du président de suspendre la promulgation de certains Actes jusqu'au retour des juges, qui sont en tournée ; accordée. 298

1800.
Procès-verbal du 13 juillet. Le président appelle l'attention sur le congé d'absence de l'arpenteur général et sur les arrangements à prendre. Page 300
Règlement pour la préparation et le grossoiement des instruments à revêtir du grand sceau. 301
Procès-verbal du 16 juillet. Adresse au roi. 303
Rapport sur l'état du bureau de l'arpenteur général. 304
25 juillet, Mémoire d'Alexander Burns, secrétaire privé du lieutenant-gouverneur, pour obtenir une augmentation de ses appointements. Recommandé pour les raisons données ; recommandations à transmettre à la Trésorerie. 305
Requête pour l'enlèvement des corps d'arbres qui obstruent l'entrée de la route aboutissant à Yonge-Street. 309
Procès-verbal du 18 juillet. Mémoire des agents du département de la concession des terres demandant que les patentes maintenant prêtes à être délivrées soient retirées par ceux qui ont eu les concessions, et que les droits soient payés. Réponse du bureau au président sur ce sujet. 310
Au Le président recommande qu'un comité s'enquière et fasse rapport du nombre de patentes qui se trouvent actuellement au bureau du secrétaire et qui devraient être retirées. 311
Procès-verbal du 25 juillet. Requête d'Angus McDonell pour obtenir une rémunération à titre de secrétaire français du lieutenant-gouverneur ; recommandée par le président. Le bureau est d'avis qu'il n'y a pas nécessité d'augmenter la dépense par la nomination d'un secrétaire français. 312
Le bureau est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de nommer un comité pour constater le nombre de patentes qui se trouvent au bureau du secrétaire. 313
6 août, Sommes reçues sur mandats d'arpentage d'après les nouveaux règlements. 314
Procès-verbal du 26 juillet. Requête de M. Jarvis demandant des livres pour l'usage du bureau du secrétaire. Ordonné que la dépense soit indiquée. 314
Mémoire d'Asa Danforth demandant £100, argent courant, pour la route d'York vers l'est, dont 30 milles sont achevés. Ordonné de faire un paiement de $200. 316
Procès-verbal du 29 juillet. Recommandé qu'une somme de £60, cours d'Halifax, soit payée à Angus McDonell pour l'indemniser de ses soins et dépenses lors de l'envoi de provisions, etc., aux émigrants français. 317.
1799. Procès-verbal du 6 août. Etat estimatif soumis par Jarvis pour livres destinés au bureau du secrétaire, approuvé ; ordonné que les livres soient achetés. Somme de £15 allouée à Small pour installation de bureau. 318
Plainte de Joseph Kendrick, de la goëlette "Peggy," au sujet de frais de havre exorbitants. Examen différé pour obtenir renseignements. 319
Vérification des comptes publics. 319

Le Lieutenant-gouverneur Peter Hunter, 1797–1800.

Q, 289-1, 289-2.

1800. (Q 189–1.—Contient les délibérations du conseil au sujet des terres de la couronne, lesquelles se continuent jusqu'à la p. 522 du vol. 289–2. La liste des pétitionnaires se trouve à la fin des analyses de ces deux volumes.)
28 février, Philadelphie. Timothy Pickering au major Rivardi, présentant et recommandant M. Le Couteulx, gentilhomme français naturalisé. Page 558

1800.

6 octobre, Fort-George. Le lieutenant-colonel McDonell au major Rivardi ; lettre de ce jour reçue (la lettre devrait porter la date du 7, voir page 556) ; peut seulement dire que M. Le Couteulx est un gentilhomme, qu'il n'a pas de passe-port, et qu'il faut le détenir jusqu'à ce que le plaisir du commandant en chef soit connu. Page 559

7 octobre, Fort-Niagara. Le major Rivardi au lieutenant-colonel McDonell (voir page 559). Le Couteulx étant un Américain naturalisé, veut savoir pourquoi on le retient prisonnier. 556

(Voir lettre n° 23 de Hunter, du 19 novembre).

12 octobre, Québec. Hunter à Portland (n° 19). Transmet réquisitions d'habillements pour le premier et le second bataillons des volontaires royaux canadiens. 523

Copies envoyées au duc de Kent. 525–528

Réquisitions.

12 octobre, Québec. Opinion du procureur général Sewell sur le cas de Le Couteulx, détenu prisonnier : on peut légalement le détenir comme prisonnier de guerre. 552

(Voir lettre No. 23 de Hunter, du 19 novembre).

14 octobre, Québec. Hunter à Portland (n° 20). Envoie réquisition d'articles pour les Sauvages. 529

Réquisition. 530

20 octobre, Québec, Hunter à Portland. A reçu instructions au sujet d'une concession de terres au général Arnold. 535

21 octobre, Québec. Hunter à King. Estimation de la dépense à faire pour l'établissement civil du Haut-Canada, reçue. 536

27 octobre, Québec. Le même à Portland (n° 21). Dépêches reçues. Constatera les rangs respectifs des royalistes français. Désire savoir jusqu'à quel point on peut leur donner titre valable, en attendant qu'ils aient été relevés de leur incapacité comme étrangers. Ne peut faire rapport favorable sur les deux bataillons de volontaires royaux canadiens. Désertions fréquentes. A renvoyé quatre-vingts hommes impropres au service. A ordonné de construire le plus tôt possible la poudrière et le magasin de l'artillerie sur le Cap aux Diamants. Est heureux que Thomas Scott ait été nommé procureur général du Haut-Canada. A informé Claus de sa nomination à la charge d'assistant surintendant général des affaires des Sauvages. L'administration civile du Haut-Canada a été bien conduite durant son absence. L'amélioration des routes a facilité les communications entre le Haut et le Bas-Canada, et les routes sont maintenant passables jusqu'à Amherstburg. Etat de tranquillité de la province. Chaque régiment devra faire le service à son tour à tous les postes ; crainte qu'il n'y ait des désertions. 537

31 octobre, Québec. Le même au même (n° 22). Transmet copie du taux du change et du prix des provisions à Québec en octobre 1800. 541

Prix courants à Québec pour le mois d'octobre 1800. 543

3 novembre, Québec. Sommaires des mandats pour les services ordinaires de l'armée entre le 29 octobre 1799 et le 30 octobre 1800. 561

19 novembre, Québec. Hunter à Portland (n° 23). Conformément aux ordres, M. LeCouteulx a été arrêté au fort George, vis-à-vis Niagara, le 7 octobre, avec une quantité considérable de marchandises, qu'il voulait transporter, a-t-il dit, à Détroit. Il a été envoyé à Québec, et son cas a été soumis au procureur général, qui est d'avis que Le Couteulx peut être détenu légalement comme prisonnier de guerre. Le gouverneur Milnes a réservé deux chambres commodes dans la prison commune pour y garder Le Couteulx. On ne peut rien prouver de certain contre lui ; mais depuis 1794, il a été l'objet de graves soupçons. Envoie copie du rapport du procureur général sur ce cas ; aussi copie de la demande du major Rivardi, et de la réponse du lieut.-colonel McDowell. Il a lieu de penser que les Etats-Unis vont demander la relaxation de Le Couteulx, vu sa qualité de citoyen amé-

1797.

ricain ; désire donc aussi des instructions à ce sujet. Les papiers de Le Couteulx, très volumineux, sont entre les mains de deux magistrats et des fonctionnaires légistes ; quand ces papiers auront tous été examinés, il en transmettra la substance. Page 547

Procès-verbaux du conseil relatifs aux terres de la Couronne. Noms des postulants, etc., dans l'ordre alphabétique, sans égard à la date des demandes. Les chiffres qui suivent les noms indiquent les pages.

A.—Abbot, Joseph, 359; Abraham, Christian, 466; Ackler, William, 178; Ackman, John, pour sa femme, 79; Adar, David, 64, Joseph, 102; Adams, Andrew, 288, Curtis, 288, Elijah C., 288, Elizabeth, 288, Ezra, 288, George, pour sa femme, 159, Gideon, 287, James, 331, Samuel, 282, 289, William S., 288; Addison, Mary, 118, rév. Robert, pour ses enfants, 119, 350, 384; Adkins, Daniel Allen, 324; Aicharl, Simon, 263; Ainse, Sally, (Sauvages Shawanese), 363; Ainsley, Samuel, 324; Aitken, Alexander, 164, 173; Albertson, Elizabeth, (voir Powley, 470), Albertson, William, 284, 465; Albrant, Catherine, 263: Alcott, Timothy, 247; Alexander, Hugh, 130; Alger, Daniel, 243, 419, Elisha, 247, 421; Allan, James, 365. Joseph, 483, William, 218, Allen, John, 393, Jonathan, 393, Joseph, 401, Margaret, 192, Rachael, 393, Samuel, 155, Sarah, (voir Cumming, 286), Ursula, 393, William, 63, Alice, Henry, 461; Alt, Everhat, 262, Nancy, 262; Alward, Daniel, 103; Amy, ou Davy, Mary, 471; Anderson, Alexander, 57, Ann, 334. Charles, 103, Cyrus, 334, Ebenezer, 106, ou McGrath, Hanah, 504, James, 352, 463, Jane, 502, Jean, 352, Johanna, 132, John, 316, Nicholas, 312, Walter, 388; Andrews, Elizabeth, 308; Anguish, Elizabeth, 88; Anson, Amos, 419; Arkland, Dederick, 423; Arnold, Frederick, senior, 265, Frederick, junior, 308; Arthur, Michael, 75; Artir, Peter, 73; Ash, George, senior, 243, 415, George, junior, 243, 415, James, 244, 416, Joseph, 245, 415, Joseph, 416, Samuel, 243, 415; Ashford, Nathaniel, 266, 275; Ashley, 439; Ashton, Benjamin, 33; Askin, John, pour ses enfants 233, John, 366, John, junior, 366; Asmus, Michael, 152; Asseltine. Isaac, 449; Asslestine, ou Davy, Christian, 472, John, 466, Peter, senior, 467; Atkinson, Mary, (voir Badgley), 466; Ausan, John, 76; Austin, John, 230; Averill, Paul, 115.

B.—Babcock, David 495, ou Ransier, Elizabeth 481, 493, Huldah, voir Cole, 442, John 442, John, Junior 442, Samuel, 493, William, 442; Baby, Baptiste, 366, Francis, 366, hon. James, 309, 365; Backhouse, John, 53, Samuel, 211; Bacon, Reuben, 58, 433; Badgley, Anthony, 460, Lawrence, 445, ou Aitkinson, Mary, 466, Samuel, 445, Stephen, 445; Baggs, James, 120; Bailley, ou Wees, Lucy, 264; Barnum, Nathan B., 104; Baker, Elisha, 511, George, 418, Lydia, 416, William et sa femme, 372; Baldwin, David, 454, Phinchas, 457; Ball, Dorothy, 97, George, 186, Jacob, 34, 73, 145, 154, 172, 191, May E., 73, Peter, 73, Solomon, pour sa femme, 448; Banta, Elizabeth, 122, 379, 383, Elizabeth (MM. Davis) 203, John, 203, lieutenant, 203, 379, Sarah (Mme Van Wych) 203; Banter, Abraham, 475, Jacob, 475; Bardon, Jacob, 133; Barker, David, 399, Edward, 399, James, 398; Barnes, Bethnel, 16; Barns, Anna, 207, George, et sa femme, 388, Michael, 101, Sarah, 388; Barnum, Jabez, 430, Levy, 279; Barnet, Alexander, 453; Bart, Jean-Baptiste, 286; Bartels, Andrew, 450; Barth, Jean-Baptiste, 367; Bartley, Henry, 256, John, 422; Barton, Frederick, 376, John, 378, Joseph, 378, Nelly, 373, Sarah, voir McCord, 477, William, 378; Bass, Asal, 180, John, 377; Baxter, Margaret, 193, Ravina, voir Shipman, 453, Richard, 434, William, 262; Bayman, James, 340; Bayne, John, 342; Beach, Amos, 421, John, 399, Michael, 16, 104; Beam, Jacob, pour sa femme, 389, Martin, 361; Beaman, Elisha, 444; Beamer, Henry, 322, Jacob, 131, John, 131; Bean, Edward, 237; Beardsley, B. Cranwell, 295; Bearss, David, 179; Bebee, Edin, 389; Bedal, William, 241, 447; Bedford, Jonathan, 267; Beecher, John, 246; Beedell, Reuben, 397;

1797.

Belant, Elizabeth, voir La Mothe, 463, Toussaint, 462; Belcher, John, 422; Bell, A., 439, Ann, 298, ou Carscallen, 494, 505, Benjamin, 388, Jonathan, 388, Thomas, 326, William, 297; Bellamy, Zerod, 418; Bellows, Aaron, 245; Beman, Elisha, 445; Benac, Portier, 367; Bender, Philip, 78, 103, 155, 174; Beneker, William, 460; Benninger, Stuffle, 192; Benn, Isaac, 406; Bennet, James, 482, Joshua, 357, William, 356; Benson, Cornelius, 243, 415, John, 512, Richard, 512; Berczy, Charlotte, 292, William, 291, 364; Berry, Gilbert, 213; Bertles, Justles, 451; Besenet, Louis et ses frères, 233; Bessey, Abigail, 98, Jacob, 120, Polly, 74, Robert, 192; Betron, David, 20; Bettis, James, 246, 421; Beyers, Anna, 205; Beyer, Jacob, 125; Bickie, John, 98; Bigger, John, 309, Joseph, 14; Bird, Elizabeth, 400, Henry, 461; Birdsall, Jacob, pour lui, ses frères et ses sœurs, 150; Bishop, Samuel G., 130; Bissell, David, senior, 373, Friend, 330, Ira, 66, John, 279, Joseph, 330, Patty, 434; Blackburn, John, 305; Blacker, John, pour sa femme, 77, John, 385, Mary, 441; Blackley, James, senior, 404; Blakely, James, 396; Blann, Roger, 47; Bleeker, Mary, 409; Blendelt, Isaac, 446; Blount, Cornelius, 402; Boice, John, sr. 12, Mary 496, Stephen 488: Bollard, Nicholas, 436; Bolton, Abraham 240, Mary 261; Bonker, Elizabeth 444; Bonkett, William 425; Booth, Eleanor 512, Joshua, et sa femme, 449; Bostwick, Joshua 331, Lawson 421; Bottum, Elijah 512; Bouchette, capitain, pour ses filles, 173, Commodore 210, Jean-Bte, 238, Joseph 104, 116; Bougner, Henry 192; Boulanger, Charles 133; Bourdelet, John 145; Bowell, Joseph 366; Bowen, Abraham 314, Elizabeth 261, Henry 302, John 311, Peter 315, Victoire, et sa femme, 311, William 295; Bower, Casper 502; Bowerman, Stephen 418, Gideon 418, Ichabod 399; Bowman, Adam junior, 23, George 103, Hanah 91, Jacob 157, John, et sa femme 64, John 157, Jonathan 399; Boyce, Andrew, 257, John 260, Mathew 260, Peter 260; Boyd, James 239, Thomas junior 240; Boyed, Samuel 124; Brack, Samuel 399; Bradley, John 230, Nathan 420; Bradshaw, Asal 316, Asahel, pour sa femme 312, pour lui 467, David 316, 335, 470, George 43, 205, James 316, 467, Mary 312; Bradt, Aaron 384, Adrian, pour sa femme, 65, 95, Andrew 69, Catharine 13, Christian 62, Eve 49, ou Brink, Mary 47, 64, Peter 10, Roger 55; Brailly, Fanny, 159; Brandt, Mary 360; Brandts, Henry, et sa femme 296; Brass, Mary M. voir Mattice, 473, lieutenant David 469; Brekenridge, capitaine 427, James 510; Brentnall, Asa 243, 420; Breton, Ebenezer 320; Brewer, Aaron 516, Asa 266, 279, Elazarus 461, 500, John 516, Margaret 516; Brien, Edward 320; Brilliard, John 7; Brink, Nicholas 389; Briscoe, Nabe, voir Carscallen, 494; Bristol, Elisha 422, John 259; Brock, Mary 396; Broker, James 497; Brooking, A. H. 129; Brooks, George 296; Broomhead, lieutenant John 216; Brow, Allen 243; Browce, Nicholas 263, Mary 260; Brownson, Jabez 230; Brown, Adam 521, Alexander 152, Allen 418, D. C. 213, David 10, 186, Hannah 127, James 33, John 419, 506, Jonah 426, L. C. 213, Nathan 432, Nathaniel 432, 454, Neil 104, William 151, 231, 348; Brundige, Hanah 377; Brunson, Amasa 245, Amos 417, Barnabus 246, 418, William 248, 421; Bryant, John 480; Buchannan, Robert 506; Buck Frederick 98, George 480, George junior 484; Buckner, Christopher, et sa femme, 179, Henry, 205, John 183, Lois 99, Margaret 204, Martin 99; Budd, Joseph 87; Buel, Bemsler 457, Lois, voir Sherwood, 457; Buell Jonathan 457; Samuel 433, 437, Timothy 437; Bugener, Mathias 193; Bull, Bryer 461, Hezekiah 434; Bully, Francis 229; Burgess, James 104; Burnham, Asa 419; Burrett, Major 374; Burritt, Daniel 377; Burch, Charles 103, Israel 42, Martha 82, 171; Burdick, Samuel 321; Burgar, George 359, Joseph 359, Peter 359; Peter N. 359, Thomas 359; Burgart Peter 474; Burget, Moses 416; Burk, Josiah 217; Burke, rév. Edmund 16, 97, 156, 252, Luke 399; Burley, Emerson 451, James 92; Burnet, Elizabeth, voir Van Order, 467, John 480; Burnham, Asa 243; Burns, John 267, Joel

1797.

242, 418; Burnside, Glonce 133; Burtch, Stephen 92; Burwell, Adam, et sa femme, 130; Bush, Margaret 284, Henry 327, 515; Butler, James 429, Truelove 454; Byard, Martin 506.

C.—Caddy, lieutenant John, 216; Cadman, Asa, 299; Deborah, 296; Elizabeth, 296; Joshua, 299; Sylvia, 296; Caheen, Thomas, 245; Cain, Ann, 77; George, 299; Jenny, 130; Josiah, 299; Peter, 22, 71; Francis, 478; Caldwell, Hannah, 74; John, et sa femme, 448; William, 38; (pour ses deux fils), 40, 305, 309, 367; Callender, Asa, 245, 415; Caller, Elizabeth, 404; Cameron, Archibald, 236; John, 310; Mary, 240, 424; Murdo, 424; Camp, Mathew, 124; Campbell, Alexander, 234; et femme, 332, 455; Archibald, 287; Elizabeth, 287; George, 47, 161; Hugh, 468; James, 14, 349; John, 195, 246, 421; Oliver, 246, 409, 421; Robert, 44; Sarah, 287; Stephen, 248, 421; William, 246, 421; Canby, Benjamin, 53; Caniffe, Adams, 260; Cannon, John, 57, 324; Canys, Hugh, 75; Carey, Arthur, 418; Carle, Thomas, 361; Carley, Bartholomew, 453; Samuel, 463; Carns, Elizabeth, 260; Jacob, 261; Jacob, junior, 261; Carpenter, Alexander, 132; Carr, John, 462; Carscallen, Ann, voir Bell, 494, 505; George, 494, 504; James, 493, 503; John, 505: Luke, 505, ou Briscoe; Nabe, 494; Carscallon, John, 336; Carson, William, 460: Carter, John, 242, 331, 419; John, junior, 242, 419; Thaddeus, 373; William, 242, 419; Cartwright, Richard, pour ses enfants, 221, pour sa femme, 249; Cass, Daniel, 163; Elisha, 163; Josiah, 163; Mary, 465; Cassady, Daniel, 318; Henry, 481; Samuel, 106; Cassey, Willet, 347, 357; William, 406; Cassleman, John, 190; Castleman, Cerfernas, 284; Conrod, 284; John, 105; Martin, 284; Casto (un nègre), 267; Celtin, William, 497; Ceyder, Jacob, 119; Chaboiller, Margaret, 379; Chamberlain, Jacob B., et sa femme, 303; Chambers, Abijah, 184; James, 233; John, et sa mère, 175; Chaplen, John, 415; Chaplin, Daniel, 416; Joseph, junior, 416; Charters, George, 501; Chase, John, 163; Walter, senior, 163; Walter, junior, 163; Chatterson, Cornelius, 449; Chatterton, John, 454; Elias, 450; Chewett, William, pour sa femme, 77; William, 216, 227; Chisholm, Alexander, 18, 227, 265, 439; Arond, 445; George, 175; John, 160, 259; Christie, George, 209; Peter, 470; Ralph, 209; Church, Jonathan, M., 329; Oliver, 506; Churchill, Daniel, 265, 267; Clabboard, Earnest, 461; Clapp, Benjamin, 396; Clark, Abraham, 428; Alexander, 501; Benjamin, et sa femme, 193; Elizabeth, 182; Hugh, 304; James, senior, 167; James, 217, 398; Jane, 98; Joseph, 225; Robert, 487; Sarah, 98; William, 421; Clarke, James, 223; Rocloff, 478; Thomas, 355; Claus, William, 19, pour sa femme et sa mère, 202; Clayton, Jacob, 476; Clement, Catherine, 125, 352, ou Frelick, Hannah, 488; John, 191; John William, 452; Mary, 194; Clendenan, James; Clendennan, Abraham, 181; Alexander, 22; James, 22; John, 22; Rebecca, 310; Walter, 22; John, senior, 521; Clendenning, Abraham, 410; Adam, 372; James, 410; John, 410; Walter, 410; Cleveland, Gardiner, 245, 417; Resolved, 245, 414, 417; Clinch, Ralph, 350; Clow, David, 99; Duncan, 99; Henry, 433; John, 65; Margaret, 195; Sophia, 435; William, 432; Clute, Gradus, 447; Henry, 128; Sarah, 452; Clymenhager, Henry, 317; Cockerell, Richard, 78; Cockle, George, 105; John, 105; Coffin, James, 346. 424; William, 179; Cogden, John, 21; Cohoe, Asa, 106; Cole, Barnat, 404; Daniel, 343, ou Babcock, Huldah, 442; Isaac, 258; Isabell, 395; Jesse, 484; Peter, 258; Simon J., 258; Thankful, 377; William, pour sa femme, 105; Colerick, Peter, 208; Collard, Elijah, 170; John, pour sa femme, 100; Collins, Alexander, 353; John, 520, 521; Stephen, 377; Coltman, John, 181; Colver, Jabez, 132; Jabez, junior, 15; Nesbit, 15; Timothy, 15; Concklin, James, 327; Conklin, Robert, 105; Conger, David, 226; Mary, 227; Peter D., 226; Rachael, 226; Sarah, voir Spencer, 236; Stephen, 226; Wilson, 227; Connoff, James, 344; Connor, James, 515;

1797.

John, 477; William, 361; Cook, Calvin, 194; Christiana, 387; Haggai, 156; pour sa mère, ses frères et sœurs, 195; John, 265; Michael, pour sa femme, 430; Noah, 194; William, 446; Coon, Elizabeth, femme de George Ransier, 107; Elizabeth, 131, 262; John, 33, 253, 272; Mary, 262; Cooper, Peres, 420; Coper, Perris, 246; Copp, John, 265, 266; Corbin, Margaret, 429; Corbman, Jacob, et sa femme, 410; Cordwine, Samuel, 159; Cornar, Thomas, 449; Cornelus, John, 493; Cornish, Cyrus, P., 155; Corns, Carsan, 43, 78; Cornwall, John, et sa femme, 289; Richard, 290; William, 15, 131; Cosbey, George, 159; Costolo, John, 5, 21, 67; Coting, Margaret, 342; Cotter, David, 297; James, junior, 297; Magdalen, 301; Richard, 297; Coughnut, Jean, 503; Conghnutt, William, 502; Coun, John, 220; Covert, Jeremiah, 269; Coville, David, senior, 378; Cowan, David, 177, 179; Cox, Barbara, 64; John C., 65; Samuel, 69; Coyl, voir Festis, 370; Cozens, Shivers, 476; Crandall, Palmer, 247; Reuben, 247; Crandell, Palmer, 420; Reuben, 421; Crane, Jacob, 156; James, 171; Crank, Mathew, 347; Crawford, Bedford, 482; Bryan, 225; Captain, 423; Catherine, 423; James, pour sa femme, 45; James, 226: John, 469; Mary, 423; Zaré, 239; Crayford, Letitia, 53; Creasdel, John, 390; Crepper, David, 267; Crippan, Abigail, voir Stevens, 455; Crippen, Daniel, 279; Cripper, Daniel, 267; Crips, Paul, 77; Crompton, John, 342; Cron, James, 434; Cronck, Abraham, senior, 228; Abraham, jr, 229; Jacob, 399; John, 229; Cronk, Enoch, 229; Reuben, 228; Cronkhite, Abraham, 510: Jean, 459; William, 459; Crooks, Elizabeth, 101; James, 71, 171; William, 171, 221; Crookshank, George, 252, 319; Cronter, Peter, 446; Crow, John, 65; Thomas, 356: Crozier, Marmaduke, 86; Cruger, Paul, 274; Cruikshanks, Patrick, 131; Crumb, Benjamin, 352; Cryderman, Michael, 398; Crysler, Elizabeth, 189; John, 101, et sa femme, 381; Peter, 306; Cuewt, Henry, 75; Culbert, James, 310; Culp, Christopher, 334; Culver, Joel, et son fils, 248; Cumming, —, 368; John, 286, 438, ou Allen; Sarah, 286; Cunningham, George, 241; Currie, James, 294; Curtis, Allen, 428, ou Johnston, Isabel. 506; James, 428; William B., 241; Cutler, John, 106.

D.—Dafoe, Abraham, 493, Daniel, 501, Elizabeth, 405, ou Prindle, Louis, 296, Louis, 301; Dainty, Joseph, 69; Daly, John, 175, 176; Danforth.—, 414, Asa, pour sa femme, 406; Asa, 419; Eli, 372; Samuel, 245, 417; Daniel, John, 319; Darley, John, 56; Darling, Elizabeth, voir Birdsall, 150; John, 242, 419; David, John, 377; Davidson, Dr James, 319; James, 412; William, 61; Davis, Asahel, et sa femme, 333; Benjamin, 16; Elizabeth, voir Banta, 203, 379: Elizabeth, 383; George, 266, 279 Isaac, 28, 268, 379, 380; Mary, 404; Richard, 41, 55, 70; Walter, 107; William, 234, 333, 339, 457; Davy, Christian, voir Asslestine, 472; Henry, 496; Mary, voir Amy, 471; Michael, et sa femme, 448; Thomas, 471 Dawson, James, 495; Susanah, 405; Day, Barnabas, 477; Dudley, 430; Lewis, et sa femme, 485; Dayley, Peter, 489; Dayton, Abraham, 171; Asa, 89; Nathan, 428; Sarah, 71; Dean, Erastus, 420; Gaius, 420; Decon; Jacob, 83; John, 8; Decker, Mary, 318; Thomas, 318; Dederick, Michael 286; Deen, Benjamin, 416; Noah, 416; Defoe, Abraham, 501, John, 501; Mary, voir Rickley, 508; Michael, 504; Dehart, Daniel, 319; D'Hendeux, Abraham, 64; Dell, Basnet, 82; Henry, 83, 131; Delyea; Margaret, 313; Demil, Isaac, 397; Demont, —, 268; William, 220; De, moree, David, 404; Demorest, James et sa femme, 302; Dempsey, Thomas, 446; Denike, Andrew, et sa femme, 285; Denni, Obadiah, 169; Dinnis, Ezekiel, 170, 209; Jane, 407; Joseph, 80, 170; Nathaniel, 82; Denniston, Robert, 201; Denyke, Andrew, 497, 503; Depew, Charles, 83; John, 82; Mary, 230; William, 83; Detloe, Anna, 298; Anne, 298; Elizabeth, 298; Detlor, Jacob, 314; Peter, 314; Devine, John, 246, 417; Devon, port, Christiana, 258; Richard, 255; Deyo, Elias, 16; D'Hoen, Fred-

1797.

erick Baron, 378; Dickey, John, 246,418; Dickout, Henry, 310; Dickson, —, 360; Robert, 319; William, 118, 162, 387; Dimond, Catherine, 494; or Sharman. Christiana, 507; Jacob, 302; John, 296; ou Sharman, Margaret, 506; Dingman, Garret, 405; Jacob, 510; Dennis, et sa femme, 126; Disher, John, 107; William, junior, 108; Dixon, Francis, 447; D'Montrail, Mary, 60; Doan, Joseph, 168; Docksteder, Henry, 328; Doke, Elizabeth, 375; William, 375; Doleback, Martin, 262; Dolson, Isaac, senior, 360; Dolt, Peter, 252; Donahoe, John, 340; Donaldson, John, pour sa femme, 97; Donavan, Florence, 296, 303; Done, Thomas, 47; Doole, John, 460; Doolittle, Moses, 512; Dorin, John, junior, 425; Dorland, Alley, 303; Gilbert, 399; Philip, 400; Thomas, 398; Dorlittle, Moses, 419; Dorne, David, 261; Dougall, Ann, 311; Caty, 311; Douglas, Wheeler, 220, 222; Dowdle, Phennes, 15, Richard, 15; et son fils, 107; Thomas, 107; William, 107; Dowling, John, 247. 422; James, 247; Doyle, Benjamin, 123; Dennis, 378; Sarah, 263; Drader, Martin, 405; Drake, John, 355; Drewery, Lewis, 357; Drummond, Peter, 370; Ducet, Thomas, 356; Duff, Alexander, 164, 366; Dufrane, Antoine, 366; Dugall, William, 316; Duggan, Ann, 125; Dukee, Nathan, 451; Dulittle, Moses, 241; Dulmage, Ann, 427; David, 405; Elias, 427; Jacob, 474; Philip, 427; du Mile, Anthony, 472; Dunbar, Alexander, 465; William, 72; Duncan, James, 176; hon. Richard, sa femme et ses enfants, 282: Richard, 369; Dunham, Ann, 289; Daniel, 434; Jonathan, 288; Duniess, Martin, 507; Dunmead, William, 168; Dunn, Bartholomy, pour sa femme, 108, 202, John, 12, 245, 417; Dupesul, Jean-Bte, 409; Durham, Eve. 205; Mary, 132; Durkee, Phebe, 451; Dyer, capitaine Barret, 402; Dygerts, Susfrenies, 421; Dyre, Barret, 252; Catherine, 257; Nancy, 256; Silas, 395; William, 256.

E.—Earhart, Simon, 232; Unice, 493; Earl, Hugh, 117, 475; Easton, Elijah, 232; Joseph, 156; Eaton, Daniel 357; John, 171, 357; Eddy, Barnabas, 424; Edgar, John, 486; Sarah, (voir Tindall,) 496; Edrope, John, 248; Edsall, James, 125; Edwards, Honora, 202; James, 405; Joseph 7; Ellerbeck, Samuel, 500; Elliot, Jacob, 132, James, 25, 439; Mathew, 38, 367; Elmsley, Hon. John, 3, 49, 368, 519; John, 117, 175; Mad. Mary, 238; Mad., 309; Elsworth, Caleb, 400; Philip, 403; Embury, Andrew, et sa femme, 313; Barnard, 426; David, 304; John, 301; Mary, 299; Endicott, John, 439, 519; Esmond, Enoch, 402; Eugel, George, 390; Evans, John, 151; Everingham, Catherine. 208; Everitt, Cyrus, 214; John, 463; Lieut. 350; Everson, John, Junr., 90; Everton, Thomas, 511; Every, Nehemiah, 429.

F.—Faddle, John, et sa femme, 353; Fairbanks, Joshua, 127; Fairchild, Benjamin, pour son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, 149, 150; Eleazar, 333, 464; Elizabeth, 217; Joshua, 220; Mary, 144; Milly, 45, Ruth, 45; Fairfield, Benjamin, 490, Jonathan, 452, ou Willcox, Sebray, 514; Stephen, 490; William, senior., 452; William, junior., 490; Fairman, John, Junior., 298; Nancy, 300; Robert, 300; Falconer, Thomas, 449; Fanning, John, et sa femme, 157; Fare, Daniel, 473; Farman, Jacob, 244; Farquharson, James, 206; Far, Richard, 359; Farr, John, 359; William, 359; Farrington, Joseph, 418; Samuel, et sa femme, 396, Stephen, 400; Farris, Charlotte, 278; David, 245; Fay, Lebbus, 182; Feathers, Charles, 212; Feero, Peter, 83; Felker, John, pour sa femme 40; Ferguson, Alexander, 315; Arra, 299; Boswell, 419; John, 323; John, pour sa femme, 357; John, 360; Jonathan, 322; Magdeline, 323; Mary, 398; Rozel, 242, 402: Wilkison, 322; Ferris, Daniel, 459; David, 415; Elijah, 2; John, pour sa femme, 465; Joshua, 165; William, 416; Festis, Jacob, ou Coyle Felter, 370; Fidler, Eleanor, 376; Fields, James, 230; Daniel, 360; Filman, John, 108; Finkle, Jacob, 301; Finch, James, 430; John, 301; Fisher, Alexander, 499; Frederick, 325; Jacob, 35; John, 274;

1797.

Fitch, Titus, 482; Fitzgerald, John, 391; Flack, Richard, 5, 59, 361; Fleet, lieutenant, 70; Flemming, David, 462; Fleming, John, 368, 463; Fletcher, Stephen, 192; Flichett, Elizabeth, 297; Fogellay, Elizabeth, 179; Follick, Cornelius, 387; Foster, John, 252; Martin, 446; Forrest, Henry, 431; Forrester, James, 33; Robert, 33; Forsyth, Caleb, 202; George, 206; William, 157; Forsyner ou Parks, Sarah, 504; Fortier, P. M., 178, 436; Formyea, Christopher, 324; Foryea, John, 51; Fox, William, 403; Fowler, Jonathan, 201; Joseph, 171; Nathan, J. et sa femme 340; Francis, William, pour sa femme, 156; Frank, Henry, 167; Andrew, 89; Franklin, Robert, 211; Fraelick, Zacharias, 507; Fraser, Daniel, 502, David, 285, Hugh, 264, Isabella et six enfants, 84, John, 259, 263, Nancy, 239; Rebecca, 448, Thomas, 293, capitaine Thomas, pour sa femme, 369, capitaine William, pour sa femme, 283, William, 320, 370, 431, 509; Frederic, Conrad, 326, 445; Jacob, pour sa femme, 132, Martin, 445, Peter et sa femme, 304; Freeky, Peter, 237; Freel, Deborah, et son fils, 69, James, 63; Freeman, Richard, 306, 471, Thomas, 453; Frelick, Benjamin, 84, Christopher et sa femme, 489, Hannah, voir Clement, 488, ou Smith, Hannah, 503, John. pour sa femme 81, John, 488, Martin, 490, Peter, 492; Freligh, Jacob, 508; French, Henry, 454, Peter, 182; Frey, Bernard, 90; Hannah, 82, 88; Freymouth, John, A., 494; Friel, Peter, 402; Friermouth, John Adam, 459, Frint, Henry, 421, John, 421, Martin, 421; Friot, Isaac, 172; Froom, James, junior, et sa femme, 239; Fullerton, James, 262; Fuller, Salmon, 266; Fultz, Martin, 183, 190; Futeral, John, 138; Fyler, Oris, 347.

G.—Gage, James, pour sa femme, 333; Gahan, Edward, 437; Galbreath, John, pour ses filles, 232; Galloway, Alexander, 280, 439; Gamble, John, 148; William, 518; Gardiner, Richard, 236; Gardner, Alexander, 29. David, 236, George, pour sa femme, 90; Garffield, Nathaniel, 247, 420; Garner, John, et sa femme, 160; William, 202; Garrett, Isaac, 398; Garrit, Simon, 440; Gastin, Thomas, 245, 417; Gates, Abel, 479; Gauder, Michael, 6; Gauley, Edward, 193; Gautier, Charles, 351; Gay, Amos, 21; Gellart, Peter, 434; Gelly, Joseph, 436; Genler, Paul, et sa femme, 411; German, Elizabeth, (voir Vanderbanack,) 472, John, 474, Lewis, 465; Mary, 443, Mary, (voir Rykman,) 474; Germane, Catherine, 300; Gerolamay, Elizabeth, 403; Gerome, Asel, 243; Asahel, 415; Ghent, John, 192, 336, Thomas, pour sa femme, 334, Gibson, William, 334; Gifford, Humphrey, 416, Samuel, 416; Gilbert, Anna, 441, Catel, 385, 395, Isaac, 99, Stephen, 443; Gilchrist, Peter, 373; Gilliam, Thomas, 48; Gillmar, William, 520; Glasgow, George, 211; Glifford, Samuel, 244; Gode, Hanah, 480; Goheen, Thomas, 415; Goldsmith, Aseaneth, 236; Joshua, 443; Thomas, 248; Goodyear, Edward, 511; Gordon, John, 353; Joseph, 521; Goring, Francis, 53; Gordonier, Henry, 491; Jacob, 491; Goslee, Mathew, 250; Graham, Elizabeth, 148, Hugh, 171, John, 319, Oliver, 428, Robert, 466, Robert, junior, 466, William, 212; Grant, hon. Alexander, 210; pour sa femme et ses filles, 226, 306, 366; Duncan, 311; Ferdinand, 243, 419, James, 400, John, 310, Lewis, 211; Grass, Daniel, 488; or Wartman, Eve, 470; John, 325, 487; Mary, 487; capitaine, Michael, 488; Peter, 489; Graver, John, 369; Gray, Ann, voir Stoughton, 494, John, 340, Robert J. D., 4, 309, 341; Gregory, Philip, 89; Greely, ——, 414; Aaron, 419, 512; Green, Ann, 289, Benjamin, 217, Ebenezer, 268, James, 288, John, 20, 31, Peter, 109, Sarah, 189, Griffen, Joseph, 454, William, 416; Griffin, Joseph, 455, Lazarus, 192, Mary, 66; Griffis, William, 245; Griffith, John, 515; Grilinger, George, 109; Grooms, Elijah, 483; Guknor, Stephen, 417; Guilder, Charles, 307; Guinup, Britain, 479; Gutherie, Deborah, 86; James, 177;

H.—Haderin, Conrod, 328; Hagar, Jonathan, 192, Hagerman, Benjamin, 340, Christopher, 348, Isaac, 269, John, 269, Nicholas et sa femme,

1797.

344, Nicholas, 499; Haggerman, Abraham, 244, 416, Christopher, 56; Humphry, 244, Isaac, 416; Haggarty, Edward, 45, 152; Hugh, 130; Haggle, Henry, 205; Haight, Daniel, 397, Joel, 399; Hainer, Albert et sa femme, 61, Dorothy, 99, George, 124, John, 112, 150, Margaret, 134; Richard, 61, Sophia, 196; Haines, Hanah, 188. Joseph, senior, 6, Joseph, junior, pour sa femme, 189, Lydia, 28; Nathaniel, 182, Sarah, 49; Hall, Isaiah, 414, John, 389, Josiah, 421, Noah, 309; Hallip, Margaret, voir Dunn, 302; Halsted, Lawrence, 445; Stephen, 445; Halt, Augustus, 253, May, 253, Richard, senior, 252, Richard, junior, 252, Samuel, 253, Susanah, 253, Hambley, William, 328; Hamilton, Andrew, 356, John, 108, Robert, 108, hon. Robert, 360; Robertson, William et ses frères, 9, William, 108; Hamlon, Silas, 377; Hands, Cyrus, 329, 331; Michael, ou Henn, et sa femme, 68; William, 366, 367; Hannuel, Samuel, 194; Hansel, Andrew, 112; Hansell, George, 110; Hansinger, John, senior, 100; John, junior, 101, Harcourt, John, 510; Hare, Daniel, 243, 419; capitaine Peter, pour ses filles, 133, Richard, 255, Stephen, 391, William, pour ses sœurs, 94, William, 126; Harfey, William, 367; Harffey, William, 203; Harkon, John, 244; Harness, Darius, 505; Jasin, 504; Harret, John, 41; Harriman, Nathaniel, 415; Harris, Boltus, 245; Bolten, 416; David, et sa femme, 325; Gilbert, et sa femme, 326; John, 152; Joseph, 244, 416, Knoxon, 245, Martin, 152; Myndert, 266, 272, Peter, 244. 416; Rachael, 397, Richard, pour sa femme, 182, Solomon, 269; Harrison William, pour sa femme, 392, William, 403, William, junior, 403; Harrow, capitaine, 367; Harskell, Joseph, 267; Nathaniel, 267; Hartman, Philip, pour sa femme, 495; Hartwell, Ebenezer, 75; Haskins, Elisha, 328, Joseph, 375; Haslip, Charles, 57; Samuel, veuve de, (voir Dunn,) 108; Hasteder, Herman, 31; Haugh, John, 304; Martin, 301; Haun, Mathias, pour sa femme, 188, William, 110; Havens, George, 449; Haverland, Harmonus, 200; Hawkesbury, habitants de, 142; Hawley, Davis, 483; Jehiah, et sa femme, 489, Martin, 483, Russell, 483, Sheldon, 483, Jeptha, 491; Hayes, John, 211; Hays, Edward, et sa femme, 91; Hayton, Peter, 171; Hayward, Edward, 167; Hazan, Daniel, 203; Hazen, Anna, 78; Hazle, Bostcon, 259; Hazlor, Elizabeth, 41; Heaviland, John, 421; Hedge, Samuel, et ses frères, 228; Helands, William, 110; Henderson, Caleb, 332, 434; Ebenezer, 171, Henry, James, et sa femme, 435, John, 43; Henesey, John, 443; Herchimer, Charlotte (voir Purdy), 484, capitaine Hanjoest, 451, Jacob, 219, Lawrence, 486, Mary, 451, Nicholas, 481; Hern, Josiah, 468; Heron, Andrew, 87, 179, Patrick, et sa femme, 91, Samuel, 129, 212; Herriman, Nathaniel, 244; Hesse, Jacob, 496, Michael, 96; Heuckel, Jacob, 109; Hick, Samuel, 376; Hicks, Benjamin, 390, Daniel, 405, Edward, 325, 404, Isaac, 487, Joseph, 461, Joseph, et sa femme, 482, Lewis, 487, Mary, 401; Hickson, Enome, 122; Hill, Ebenezer, 361, Elizabeth, 193, Isabella, 308, John, senior, 109, Nazareth, 490; Hilton, William B., 319; Hilts, Elizabeth, 73, Joseph, 50; Hind, Thomas, 54; Hinds, Thomas, 212; Hinman, Moses, 243, Moses, junior, 243, Theron, 419, Thomas, 243, 418; Hiram, John, 271; Hix, Joshua, 245, 416; Hixon, Daniel, 372; Hodgkinson, John, pour sa femme, 169; Hoffman, James, 325, Peter, 305, Sarah, 301; Hoffnail, Andrew, 302; Hogan, William, 108; Holcomb, (ou Sharman,) Magdalen, 507; Holebert, Herman, 378; Hollingshead, Isaac, 436; Holloway, John, 225; Hollowell, Benjamin, 238, 239, 309; Holmes, Asa, 362; Honeywell, Daniel, 243, 419, Isaiah, 243, 419, Rice, 242, 432, Richard, 419; Hooten, William, 76; Hopkins, James, 197, Moses, 244, 417, Obadiah, 192, Peter, 99, 192, 204; Hord, Frederick, 213; Horner, Thomas, et son frère, 215; Horning, Abraham, 345; Hossack, Christiana, 433; Hosteder, Herman, 60; Hotchkiss, Elizabeth, voir Wickwise, 457; Hough, Asa et safemme, 248; Houghdelane, James, 110; House, Daniel, 146, George, junior, 109, Philip, pour sa femme, 79; Hover, Henry, 516; Howard, Dyer, 427, Edward, 451, Elizabeth, 427,

1797.

John, 427, Mathew, 147, Ensign Mathew, 427, Peter, 427, Stevin, 427, Thomas, 451 ; Howe, Daniel, 481, Margaret, 488, Mathew, 481 : Howell, John, 396, Joseph, 134; Howlland, Samuel, Junior, 459 ; Hubbard, Jesse, 356, Thomas, 428; Hubbell, Nehemiah, et son fils, 256; Huett, John, pour sa femme, 189 ; Huff, Charles, 299, Henry, 362, John, 387, 465, Shadrack, 344, Solomon, 299, 464, Solomon, junior, 464; Huffman, Adam, 305, Nicholas, 169, Philip, 304; Hufman, Elias, 493, Michael, 269, Peter, 270 ; Hughes, Reuben, 391; Hughson, Jacob, 512 ; Hull, Eli, 244, 415, Israel, 362, Jacob, 155 ; Humberstone, lieutenant Samuel, 233, Thomas, 232 ; Humsted, Israel, 378 ; Hunt, Edward, 152, Joseph, 219, 282 ; Hunter, David, 272, 288, 455 ; John, 273, William, 197 ; Hurd, Sally, 374 ; Hurst, James, 100, 354; Huyche, Isaac C., 398 ; Hyalt, Solomon, 170.

I.—Ingersoll, Thomas, 187, 237, 341; Ingleshart, Barnhart, 405; Innes, Robert, 366 ; Iredell, Abraham, 213, 367 ; Ireland, John, 219 ; Ives, Armon, 421.

J.—Jackson, David, 488, 492; Robert, senior, 520, 521; Robert, junior, 520; Samuel, 267; Thomas, 496; Jalin, Charles, 436; Jarvis, William, 212, 335; Jefferies, James, 436; Jenkins, Solomon, 16; Jennings, Lawrence, 144; cJessup, capitaine Joseph, 381; Johnson, —213; Abraham, 213, 249; Andrew, 25, 257, 397, 439; Anne, 323, 357, 381; Asa, 235; Benjamin, 41 ; Elizabeth, 180 ; George, 127, 323, 357 ; Hanah, pour ses fils , 235 ; Henry, 134, 257, 397 ; Isaac, et ses fils, 250 ; Jabus, 121 ; Jacob, 305 ; James, 121, 358, 404, 472; Jonas, 144; Joseph, 249 ; Lawrence, 213, 249; Mary, 255; Nicholas, 213, 249; Thomas, 213, 249; William, 7, 127, 265, 266; lieutenant W., 323; Johnston, Isabel, voir Curtis, 506; Jones, —270, Andrew, 180; Augustus, 121, 143, 182, 289; Benjamin, 426; Charles, 243, 253, 419; Daniel, 374, 433: David, de Barton, 20; lieutenant David, 234; David, junior, 286; David, 426 ; Ebenezer, 121, 143; Eldad, 435; Elias, 244, 416; Elias, junior, 249; Elishu, 239; Elizabeth, 441; Ephraim, 440; John, 23, 307; John et sa femme, 28; captaine John, 234; Jonathan, 182; lieutenant, 426; Solomon, 234; Solomon, pour sa femme, 286; Thomas, 234.

K.—Kain, Mathew, 134; Karr, David, 510, George, 244, Keefer, George, pour sa femme, 129; Keelar, Magdalane, voir Thompson, 517; Keeler,—414; Joseph, 246, 414, 420, 421, 422, Martin, 414 ; Keene, Francis, 270 ; Kellar, Frederick, 315, Henry, 325, Jean, (voir Coughnut,) 503; John, 325; Keller, John et sa femme, 301; Philip Marstin, 405; Kelly, John, 110, 243, 419, 511, Michael, 104, William, 243, 420, 446; Kemp, John, 297, 388, Mary, 298; Robert, pour sa femme, 190; Kenderick, Hiram, 271; Joseph, 253, 271; John, 271; Sarah, 278; Kendirick, Duke William, 292; Kennedy, John, 134; William et sa femme, 322; Kerr, Norris, 229; Robert, pour ses enfants, 49, 52, 116, 350; Kesler, Michael, 395; Kettle, Jeremiah, 153 ; Kief, Francis, 392; Kilborn, Anthony, 361; David, 332; Herman, 330; Samuel, 332; William, 330; Kilburn, Benjamin, 432, 454, David, junior, 513, Hanah, 434, James, 476, (ou White,) Lucy, 453; King, Charles, 328; Kinnear, Thomas, 212; Kinsla, Joseph, 35; Kinzie, Benjamin, 166; Dorothy, 166, Jonathan, 168; Kirby, Elizabeth, 469; John, junior, 334; Knickel, Nicholas, 403; Knight, Cornelius, 466, Isaac, 466, Mahlon, 466; Knolton, Thomas, senior, 407, Thomas, 329; Knox, John, 90.

L.—Labadie, Antoine Discompte, et ses fils 197; Lafferty, Edward 71; 491, Laird, John 435; Lake, Christopher, et sa femme, 491, James 491, John Nicholas 438, Phebe 439; Lamb, Isaac 427, Isaac, junior, 428; La Mothe, ou Belant, Elizabeth 463; Lampman, Peter 100 ; Lampson, John 263, Abraham 250; La Musique, Jean 436; Landon, Asa, senior, 331, Asa, junior, 434, Elizabeth 329, Herman et sa femme 330, (ou Wing,) Rebecca 453; Lane, Jonathan 157, Joseph 45, 159, 174, 418, 420, Solomon 362; Langlade, Charles, senior 349, Charles, junior 349 ; Lapau, Anthony 292 ; Lapp, Jere-

1797.

miah 460. 472; Laraway, Hanah 314, Harmanus 504, Isaac 507, Jonas 124, 128, Joseph 86, Peter 313; Lathan, James 478; Laton, Samuel 309; Landen, Nathan 171; Laundrie, Gabriel 409; Laurence, Richard 437, William et sa femme 151; Lawrence, Daniel 446, Levi 321, Nathaniel 171; Lawrason, Lawrence, pour sa femme, 197; Lawson, John 253; Leahy, Elizabeth, 429, John, 429, Robert, 429, William, senior 429; Leake, Margaret, 475; Ledan, John, 135, 235; Lee, John 379, William Hooker, 361; Leith, James, 136, 367; Lemont, Jemmima, 434; Leonard, John, 499; Leoney, John 479; Leopard, Nancy, 180; Leslie, George, 423, John 144; Levis, Justin, 63; Levitz, Jacob, 186; Lewis, Adam, 153, 406, Edmund, 377; Lickers, Henry, 346; Lightheart, Daniel 217; Lincoln, Elishu 246, 417; Lindsey, James, et sa femme, 315; Lines, Nathaniel 58, 343, 499; Lintz, Godfrey, 152; Litchmore, Kitty, 62; Livy, Thomas, 67; Lockwood, David 448, Eleger, 273, Hanah, 448, Henry, 317, John 317; Lodor, Job, 498; Loewe, Joseph, 135; Loft, (ou Mercle,) Leamy, 475; Long, Elias et sa femme, 110; Longwill, John et sa femme, 442; Lopp, Amy, *voir* Smith, 467; Lorelle, John, 500; Lorimer, Catharine, 264: Losee, Joshua, 261, William, 397; Lot, John junior 437; Lott, Andrew, 269, Jonas, 269, Peter, 409, Philip, 437; Loucks, Abraham, 375, Catharine, 508, Elizabeth, 240, Henry, 502: Louie, Pierre, 486; Lounay, Joseph, 409; Lownsberry, Robert, 353; Lousberry, William, 446; Lovelass, Jeremiah, 450; Loverin, John, 435; Low, John, 267; Lowell, Isaac, et sa femme, 134; Loyd, Daniel, 303; Loyed, Catharine, 297, Henry, 297; Loyst, Henry, pour sa femme, 313; Lucas, Amos, 485, 508, George, 485, 508; Ludwig, Frederick, 393, Mary, 393; Lundy, Azariah, 180, William, 206; Luscombe, Samuel, 446; Lutes Margaret 350; Lymburner, John, et sa femme 167, Mathew, et sa femme, 153; Lynch, Frederick, 232; Lyons, Anne 194, Thomas 212.

M.—Mabee, Sufrenies, 90; Mack, Olander, 140; Magraw, Margaret, 390; Mahar, Michael, 438; Mahon, Abigail, 233; Mailey, Patrick, 76; Maisonville, Alexander, 367; Mallat, Abraham, pour sa femme, 372; Mallory, Benajah, 214; Mallroy, Bangar, 90; Maracle, Frederick et sa femme, 41; Marien, Paul, 231; Mark, Gaspert, 404; Markland, Catherine, 219; Thomas, 451, 452, 514; Markley, John, 166; Marlborough, habitants de, 374; Marrigan, James, 68; Marsh, Benjamin, 266, Jesper, 423, Mathias, 280, Robert, 389, William, 444, William S., 267; Marshall, Jehabod, 141; Marther, Samuel, 253; Martin, Amos, 494; Earnest, 48; John, 366; Moses, 244, 415; Peter, 372; Richard, 372, Thomas, pour sa femme, 102, 145; Marum, Samuel, 416; Mash, Samuel, 266; Masters, Daniel, 463; Mastin, Peter, 418; Mathas, Thomas E., 513; Mathews, James, 96, Jonathan, et sa femme 49; Morilla, 112, Thomas, 168; Matlock, Caleb, 388; Matterson, Caleb, 289, Philip, 427; Mattice, Lanah, (see Stevens,) 512, ou Brass, Mary M., 473; May, John, 140; Margaret, 197, Nancy, 197, William, 191; Maybe, Abraham, 395; Maybee, John, 464; Oliver, 118; Peter, 344; Simon, 111; Mayes, Robert, 66; Mayne, Phebe, 74; Meddach, Gilbert, 260; Meddaugh, Benjamin, 48, Deborah, 123, 366, James, 47, Peter, 123; Medler, Philip, 78; Meldrum, George, 255, 366; Melvin, Meredith, 111, 117; Mercer, Samuel, 16, 96, Thomas, 16, 96; Mercle, Leamy, (voir Loft,) 475; Merekle, Henry, 307, Jacob, 307, William, 160; Merkle, Henry, junior, 111, Jacob, junior, 111; Merlatt, Thomas, 263; Merrick, Stephen, 307; William, 264; Merrill, Roger, 246, 417; Merriman, Joel, 422; Merrit, Amos, 34, Joseph, 48, 486, Josette, 486, lieutenant, 486, Moses, 168, William, 135; Merrium, John, 511; Merry, Benjamin, 356; Merryman, Joel, 414; Messenger, Martin, 416; Meyers, ou Vanalstine, Ally, 472, Jacob W., 409, Leonard W., 441; Michell, James, 76; Middach, Gilbert, 425; Middleton, Robert, 400; Miles, Abner, 214; Millard, Elsa, 195, Thomas, 195; Miller, Agnes, 347 Andrew, 461, 466, Cornelius, 391, Elisha, 268, Garret, son fils et

1797.

sa fille, 326, 469, George, 450, Jacob, 95, 391, 490, Jehoihal, 16, Jennet, 268, ou (Van Camp), Jenny, 459, John, 258, 391. Joshua, 67, Nicholas, 235, Peter, 469, Sarah, 255, Thomas, 112, William, 328, Mills, Frederick L., 376, James, 180, John, 208, William, 389; Milmine, George, 29; Milton, Jane, (voir Thompson), 473, John, 48, 147, 473; Minde, Abraham, 205; Miniker, Frederick, 394, Loadwick, 394; Misner, Jacob, 37, 192, 198, 199, 200, John, 192, 341; Mitchell, Ephraim Cole, 139, Hannah, 139, Nathan, 242, 419; Mitler, John, 129; Mix, John, 247, 421; Monforton, William, 290; Montgomery, Archibald, 375, 376, Peter, 98, Samuel, 201, Susannah, 378; Montross, Peter, pour sa femme et ses enfants, 349; Moody, Mary, 122; Moor, John, 404; Moore, Elizabeth, 206, John, 500, Patrick, 241; Morden, Daniel, 322, John, 135, et sa femme, 195; More, Mary, 348, Patrick, 253, 418, Silvester, 261, Thomas, 378; Morgan, John, 371, Ussher, 198; Morningstar, Jacob, 72, John, 171; Morris, Joel White, 107, Mathias, 242, 419; Morse, Isaac, et ses associés, 59; Morty, John, 103; Mosley, Ann, 440, Thomas, 237; Mosure, John, 448; Mott, Amy, (voir Wing), 457; Mount, Moses, 112; Mucklee, Alexander, 196; Muirhead, John, 82; Mulineux, William, 184; Munro, Francis, 425, Hon. John, pour sa femme et ses enfants, 278, John, 370; Munsell, Benjamin Ruggles, 430; Murchison, John, 310, Murdoch, 311; Murdoff, George, 505, Margaret, 507, Thomas, 311; Murport, Michael, 305; Murray, Isabella, 11, John, 111; Township de, 155; Musculus, John Charles, 642; Myers, Henry, 111, 157, John et sa femme, 45, 273, John Walter, 441; Myneker, John, 460.

Mc:—McAlpin, George, 511; McArthur, John, 394; John, junior, 394; McAulay, James, 71; McBride, John, 4, 16, 213, Sarah, veuve de Patrick Reid, 178; McCall, 353; McCartney Joseph, 391, Michael, 398; McCarty, Michael, 416; McCaulay, James, pour ses fils et sa femme, 185, James, 213, 291; Docteur James, 407, Jenny, 95; John, 311; Robert, 57, 335, 514; McClennan, Margaret, 124; McCollum, James, pour sa femme, 111; McCord, (ou Barton), Sarah, 477; McCrae, Allan, 13, Thomas, 355, 366, Samuel, 234; McCrimmen, Donald, 393, Elizabeth, 393; McDonald, Donald, 459; McDonell, Alexander, 160, 182, 373, Allan, 219, 233, 236, captaine Allan, et sa femme, 283, Andrew, 240; Angus, 223, 236, 348, 350, 385, et sa femme, 446, Archibald, 211, 219, capitaine Archibald, 225, pour sa femme, 283, Barbara, (voir McKenzie), 460, Daniel, 240, Donald, 61, Elizabeth, 356, Helen, 190, 208, 368, Henrietta, 208, Isabella, 173, James, 123, John, et son fils 174, John, 334, 479, 514, John, junior, 75, Mary, 208, Martha, 240, lieutenant Miles, 318, Peter, pour sa femme, 79, enseigne Ronald, 225; lieutenant Ranald, 373, William, 58, 270, William, et sa femme, 136, McDonnell, Catherine, 384; McDougal, Hanah, 496, John, et sa femme, 96, ou Yarns, Mary, 496, Robert, 367; McDougall, Barbara, 324, John, 213, 578, Robert, 164; McEachron, Daniel et sa femme, 330; McEddy, Bays, 420; McEwan, John, 141; McFaget, Peter, 301; Samuel, 301; McFall, David, 24; capitaine David, 371; McFarlane, John, 30, 87; McGahan, John, 272; McGaw, Patrick, 2; McGill, Catherine, 345; enseigne, 278; John, 185, 189, 223; Mary, 62; McGlashan, John, 135; McGrath, Catherine, 313; Christopher, 298; Hannah, (voir Anderson), 504; Jean, 298; Owen, 5, 16, 303, Rachael, 300; McGregor, John, 316, 366; George, 365; Gregor, 407; McGuin, Anthony, 471; McGuire, ou (Van Order), Ann, 467; McInnally, Christopher, 406; McIntree, Barney, 79, 90, pour sa femme 102; McIntric, Daniel, 18; John, 163; McIntosh, Angus, 365; John, 113; Laughlin, 468; McKay, Alexander, 71; Ann, 485; Francis, 70; John 212; Samuel, 485; William, 55, 71; McKaye, William, 244, 416; McKee, Alexander, 38; capitaine, 366; colonel, 25, 365; Thomas, 111; McKenzie, Alexander, 366; (ou McDonell), Barbara, 460, Colin et sa

1797.

femme, 492, Duncan, 257, James, et ses fils 257, William, 257, 461; McKeyes, Barnabas, 246, 421, Daniel, 244, 416; Joel, 244, McKinley, Robert, 99; McKiny, Samuel, pour sa femme, 285; McKirman, John, 247, 422; McLaren, Archibald, 455, Mary, 429, 476, Nancy, 429, 476, lieutenant Peter, 455, 456; McLaughlin, Archibald, 60, Edward, 59, James, 141, John, et sa sœur, 342, John, 484; McLean, Allan, pour sa femme 55, 310, 386, Harriet, 517, Henry, 456, Hugh, 62, 75, 291; Maclean, James, 158; McLean, Jean, 433, John, 332, 456, Martha, 62, Mary, 480, lieutenant Neil, pour ses enfants, 283, Neil, 387, 517, Polly, (voir White), 453, Rebecca, 514, Robert, 433, Stephen, 288, William, 486; McLenan, Thomas, 212; McLeany, John, 235; McLeland, John, 108; McLeod, John, 58; McLinnan, Alexander, 451; McMichael, Edward, 327, 353, Isaac, 33, John, 513; McMicken, Peter, 46, Thomas, 102; McMicking, Janet, 82, John, 146, Peter, 184, Thomas, 117; McMillan, William, 446; McMullan, Catherine, 315; McNabb, Alexander, 229, 386, Colin, 249, Elizabeth, 6, Isabella, 34, James, 47, Simon, 135; McNeil, Archibald, 147, Elizabeth, 432; McNutt, James, junior, 407; McPherson, Ann, 189, John, 67, Kenneth, 460, Peter, 470; McQueen, Alexander, 117, 141, 520, Daniel, 12; McReady, David, 233; McTavish, Alexander, 120.

N:—Nager, William, 507; Neir, Henry, 165; Henry, junior, 165, Jacob, 165, Nellis, Abraham, 184; Nelson, Jonathan, 203; Nettleton, Deborah, 376; Neugen, John, 244; Neverville, Anthony, 117; Neville, John, 139, Moses, 139; Newark, Société agricole de, 384, Newkirk, Elizabeth, 95, James, 94, 118; Newman, George, 211; Nichols, Silas, 450; Nicholson, Archibald, pour sa femme, 300, Elizabeth 9; Nickerson, E. 415, Elnied, 244; Nighton, John, 15; Noàgle, Peter, 209; Norman, Isaac, 127; North, James, 392, Winifred, 403; Norton, John, 357; Nugen, John, 417; Nunn, Joshua, 167, Samuel, 195; Nyatt, David, H., 418.

O:—O'Bryan, Roger, 327; William, 247, 421; O'Carr, Peter, 40; O'Dell, John, 266; Ogden, John, 246, 421; Olcott, Timothy, 420; Oldfield, William, 136; Oldfields, Nathaniel, 354; Oliver, Aaron, 311; Ann, 311; Cornelia, 311; Elizabeth 311; Olker, Elisha, et sa femme, 441; O'Neal, Mary, 95; O'Neill, Andrew, 239, Constantine, 143, 183, Elizabeth, 326, Lieutenant, 326; Orbel, Conrod, 471; O'Reilly, Dennis, 190; Orr, William, M. 418; Orser, Gabriel, 462, Isaac, 465; Osborne, Mary, (voir Trompour), 343; Osgood, ———, 211; Ostrander, Eleanor, 98, Jenny, 143, Lydia, 143, Ostrum, Anthony, 270, Daniel, 270, Ralph, 270, 278; Overholt, Abraham, 341, Elizabeth, 407.

P.—Pacquette John, 447; Page, Foster, 147, Joseph, 122, Polly, 136, Thomas O., 93; Palmer, Caleb, 447, David, 171, 322, George, 247, 420, Joseph, 183; Park, William, 366; Parke, John, 191; Parker, Samuel, 244, 416, Samuel, junior, 244, 416; Parkins, Clark Rice, 433; Parks, David, 311, Dianah, 313, Hagar, 116, John, 145, Nathaniel, 314, Sarah, (voir Forsyner,) 504; Parmely, Thomas I., 375; Parmer, James, 416; Parnell, Abraham, 376; Parsons, Chattwell, 295; Paterson, Allan, 424; Pattinson, Richard, 365; Paxton, Jane, 70, lieutenant, 70, Thomas, 217; Payson, Ephraim, 16; Payton, Ephraim, 236; Peartan, Jacob, 55; Peck, Cornelius, 331, Lewis, 266, William H., 266; Peeck, Caleb, 333, William, 280; Peek, Lewis, 251; Peer, Edward, 318, Jacob, 318, Peter, 318, Philip, 318; Peirce, Christopher, 95; Pember, Philip, 56 342, 470; Peneck, Samuel, 427; Pennock, Abelic, 288, Samuel, 288, Sarah, (voir Shipman), 453; Pensyl, John, 312; Pepin, Joseph, 141; Perring, Frederick, 244, 415, Rana, 242, 419; Perris, William, 245; Perry, Alexander, 142, Anne, 357, Robert, 357; Persons, Samuel W., 241; Peters, Bemsley, 214, 434, John, 240, 396, Mary Ann, 287; Patty, Morven, 136, Thomas, 262, 374, William, 36, 141, William Birdseye, 212, pour sa femme, 354; Peter-

1797.

son, Abraham, 258, Nicholas, 258; Pettit, Daniel, 344, Isaac, 328, Martha, 398, Uriah, 327; Phelps, Davenport, 214, 223, 224; Phenix, Abraham, 55; Philips, Elisha, 404, 504, Jacob, 278; Phillips, John, 19; Phillips, John, 212, Joseph, 243, 419, Margaret, 315, Mary, 496, Richard, 89, Thomas, 212; Pickard, Elizabeth, 80, William, 63, 145; Pickell, John, junr., 302; Prikham, Elijah, 242; Pierce, Chris, 15; Pine, Catherine (voir Way), 500; Piper, Caleb, 361; Pitney, James, 235; Pitts, Samuel, 245, 417; Plangort, Conrandt, 347; Playter, George, et ses enfants, 14, Sarah, 423; Plummer, Lucretia, 484, Rebecca, 117, Thomas, 354, 479; Pollard, Richard, 366; Pollock, Storm, 61; Potter, Jesse, 399; Pottier, John, 381; Potts, Reynard, 336; Post, Ashabel, 361, John, 312; Pother, John, 267, Philip, 267; Powell, Anne, 513, Justice, 117, William Dummer, 1,474, William Dummer, junior, 26; Powley (ou Albertson), Elizabeth, 470, Jacob, 467; Prefle, rév. ———, 323; Preston, Isaac, 402; Price, Christian, 102, 408, David, 70, 203, Elizabeth, 102, John et sa femme, 74, 431, Joseph, 73, 181, Mary, 50, Thomas, 473, William, 102; Pridner, Henry, 347; Prindee, Hulday, 508, Joel, 505, Louis voir Dafoe, 296, ou Woodcock, Mary, 502; Prosser, Jonathan, 410; Proton, Pierre, 436; Provost, Joseph, 362; Pruyn, Catherine, 301, Francis, 492, Hannan, 305, Mary, 402, Mathew, 344; Pulman, Robert, 377; Purdy, Caleb, 444, ou Herchimer, Charlotte, 484, Gilbert, 243, 415, 471, Joseph, 243, Joseph, junior, 245, 415, Mary, 471; Purvis John, 321.

Q.—Quackenbush, Peter, 444; Quarry, Joseph, 23; Queen's Rangers, officiers des, 93; Quick, Benjamin, 66; Franey, 372; Solomon, 135; Quinn, John, 250.

R.—Rablin, Owen, 343; Philip, 343; Raddish, rév. Thomas, 3, 207, 340, 383; Raden, Philip, 416; Radix, Philip, 245; Rainey, William, 56, 288; Rambough, William et sa femme, 313; Ramsey, David, 35; Raney, Seth, 482; Rankin, James, 481, James, junior, 57; Ransier (ou Babcock), Elizabeth, 481; Mrs. George, (voir Elizabeth Coon), 107, William, 468; Rattan, Mary, 444, Peter, 468; Rawdon, habitants de, 385; Read ou Smith, Jane, 514; Obadiah, 456; William, pour sa femme, 94: Reasseau, Jean-Bte, 335; Reed, John, 196, 445, ou Towsley, Rebecca, 453, William, senior, 445; William, junior, 446; Rees, Jacob, 89, John, 89; Reid, Priscilla, 120; James, 178; Hannah, 178; Reilly, Jessu, 213; John, 80; Rely, Thomas, 378; Reynold, William, 218; Reynolds, Thomas, 252, William junior, 321; Reysley, Christian, 80; Riddick, Philip, 286; Ridout, Mary, 381; Thomas, 6, 206, 217, 227; Rice, John, 205, Thomas, 50; Rich, Levi, 307; Richards, Daniel, 460, 477, John, junior, 477, (or Spencer) Margaret, 387, 498; Owen, 477; Richard, 213; Richardson, Amos, 505; Benjamin, 414, 421; capitaine Benjamin, 246, Benjamin, junior, 245, 417, Eve, 311; Henry, 506; James, 151, 389, 421, 429, 438, capitaine James, 246, John, 245, 417, Joseph, 245, 417; Magdelane, 34, Dr Robert, 367; Sarah, 437, William, 426; Richmond, Cyrus, 247, 421, Ichabod, 242, 419; Silvester, 247, 422; Rickley, (ou Defoe), Mary, 508; Rightmyer, William, 343; Robbins, John, 244; Robins, John, 415; James, et sa femme, 503; Joshua, 170; Richard, 411; William, 412, 481; Roberts, John L., 246; Seth, 232; Robertson, David, 64, 229; Robinson,—360; Christopher, 16, 149, 222, 256; James, 324, 479, 483; Joseph, 103, Richard, 221, William, 260; Robison, Joseph, 248; Roblin, John, 347, Owen, 348. Stephen, 258; Robson, Mary, 60; Roche, John, 279; Rocheleau, François-Xavier, 323; Rock, John, 5; Roe, Coleman, 294; Walter, pour sa femme, 196, 366; Rogers, lieut.-colonel, 412, Artemis, 171, Benjamin, 16, (ou Wees) Catharine, 264, David M. G., 255, 412, Henry, 100, James, 255, Margaret, 257; Rorrison, Bazil, 342, 352. 436; Rose, Catharine, 500, Ezekiel, 378. Ulda, 111; Rosebush, Joseph, 423, Peter, 268, Solomon, 289; Ross, Alexander, 392, Andrew, 521, John, 77, 521;

1797

Wate, 312; William, 219, 322, Zenos, 299; Rother, Philip, 279; Rottan, Jemima, (voir Sloot) 407; Rowe, John, 158; Row, Lydia, (voir Shipman) 453, William, 232; Rowley, Joseph L., 155; Rudeback, Catharine, 239; Runnion, Mary, 163; Rush, Andrew, 468, Martin, senior, 409, 445, Martin, junior, 445; Russell, Ann, 320, Elizabeth, 291, James, 156, 320, Jean, 320, Martha, 265; Ruttan, Jacob, 404, Peter, 343; Ryan, James, 382, 407, Margaret, 336; Ryckman, Albert, 325, John, senior, 396, John, 348, John, junior, 395: Margaret, 72, (ou German) Mary, 474,

S.—Saa, Harman, et sa femme, 489; Sabin, David, 371; Sager, John, 463, States, pour sa femme, 302; Sample, Hugh, 374; Sampson, James, 158, Theophilus, 229; Saunders, Henry, 392; Scales, Charles, 16, Ehan, 16; Scharmhorn, William, 503; Scheiffelin, Jonathan, 366; Schermehorn, John, et sa femme, 312, 517; Scheverell, Gustavus, 31; Schnor, John, 168; Schofield, Thomas, 16, 137, 186; Schooley, Benjamin, 192, Esau, 192; Schram, John, 158; Schultz, Peter, 403; Scot, Mary, 240; Scott, Archibald, 130, Christiana, 71, David, 267, Francis, 375; Scram, Felter, 193, Frederick, 105, Jeremiah, 91, John, 191, 267, Valentine, 44, pour sa femme, 201; Scripture, Jeremiah, 248, 421; Sealey, Lodovick, 352, Rebecca, 332; Scheverl, Jane, 72; Secord, David, et sa femme, 14, David, junior, 328; Secor, Isaac, 394; Secord, James, 47, John, senior, 197, John, 196, Silas, 84, 327, Solomon, 52, 99, Stephen, 180; Segar, John, 390, 408, Ralph, 137; Seguin, Charles, 55; Selby, Prideaux, 308, 349, 355, 366; Sellick, Charles, 10, 85; Sellie, John Booth, 447; Seman, Jonas, 410; Semmons, Abraham, 443, David, 443; Senn, Joseph, 140, 141; Sennott, Walter, 439; Servos, Catherine, 19, lieut. Daniel, 19, Jacob, 260, Magdelane, 19; Mary, 263, Philip, 137; Sessions, Benjamin, 170; Seymour, Benjamin, 409; Shafer, Mary, 101; Shank, David, 17, Major, 69; Shark, Jacob, 92, John, 389, 407; Sharman, Battis, 506, Christiana (voir Dimond), 507, Magdalene (voir Holcomb), 507, Margaret (voir Dimond), 506; Sharp, Cornelius, 492, Conrant, 344, George, 366, Gilbert, 296, lieutenant Guisbert, 497, John, 375, 492, John, junior, 488, Peter, 296, Richard, 510; Shaver, Adam, 260, Elizabeth, 261, 263; Henry, 262, Jacob, 260, Mary, 260, Peter, 262; Shaw, Michael, et sa femme, 15, William, 60, 302; Shearer, Robert, 91; Shebard, William, 345; Sheehan, ———, 360, Walter, B., pour ses enfants, 136; Shepherd, Joseph, 249, William, 366; Sherk, Michael, 141; Sheriff, William, 469; Sherman, Simeon, 163, William, 163; Sherrard, William, 228; Sherwood, Anna, 282 (ou Buel) Lois, 457, Reuben, 376, Samuel, 232, 247, 478, Samuel, junior, 288, Thomas, 382; Shibley, Jacob, 256, John, 467, Margaret, 256; Shipman, David, 456, Daniel, junior, 456, (ou Row), Lydia, 453, (ou Baxter), Ravina, 453, (ou Pennock,) Sarah, 453; Shoff, Dinnis, 190; Short, rév. R. J., 196; Shorts Catherine, 297; Shoup, Christopher, 166, John, 167, Martin, 166; Showers, (ou Smith), Ann, 411, Hanah, 32; Shuman, George, 42; Sicker, John, 403; Sickler, John, 421; Sills, John, 295, George, 313; Silver, Abner, 245, 417, Daniel, 245, 414, 417, Timothy, 243, 418; Silverthorne, John, 198; Simmen, David, 269; Simmonds, Asa, 28, John; junoir, 301; Simmons, Henry, 447; Simons, Polly, 84, Titus, 319; Simpson, 307, James, 314, Margaret, 316, Obadiah, 247, 422, John, 247; Simson, John, 422; Singleton, capitaine George, 227, Sire, John, 408; Size, John, 137; Skinner, Benjamin, junior, 187, Haggai, 170, Jeptha, 140, Rhoda, (voir Terry), 181, Solomon, 84; Slingerlandt, Catherine, 410, Elizabeth, 13, Mary, 318; Sloot, Abraham, 119, (ou Rotton,) Jemima, 467, Michael, 400; Sloughton, William, 452; Slow, George, 188; Slye, William, 426; Smades, John, 415, Luke, 415; Small, Eliza, 227, John, 280; Smedes, Joel, 374; Smike, Godfrey, 285; Smith, ——, 368, Abijah, 295, (ou Lopp), Amy, 467, Ann, 222, Ann, voir Showers, 411, (ou Yeomans), Ann, 469, Benjamin, 192, Betsy, 438, Charles, 395,

1797.

Cornelius, 430, Daniel, 296, 427, David William, pour sa fille Ann, 145, 222, 431, Ebenezer, 426, Elias, et sa femme, 85, 181, 260, 266, 277, Elias junior, 267, Frederick, senior, 125, 212, George, 270, 315, Hanah, (voir Frelick), 503, Hart, 165, pour sa femme, 187, Henry, 268, 271, Henry, junior, 319, Isaac, 136, 235 James, et sa femme, 74, 204, Jane, voir Read, 514, John, 44, 204, 228, 295, 315, 456, Jonas, 399, Jonathan, 204, Joseph, 84, 205, 382, Mary, 66, Mathias, 171, Moses, 284, Nicholas, 88, lieutenant Peter, 289, Peter, pour sa femme, 367, Philip, 95, 502, Richard, 438, Samuel, 284, Susannah, 501, Thomas, 369, Wiliam, 212, 463, William Kennedy, 85, 336 ; Smyther, Jacob, 85, Isaac, 496 ; Snor, John, 345 ; Snow, John, 384 ; Snyder, Alexander, 373 ; Sole, Benjamin, 305, Joseph, 305, William, 305 ; Soper, Jesse, 267, John, 444, Leonard, 266, 273, Patetiah, 267, Seth, 266 ; Spard-ing, John, 342 ; Sparham, Thomas, junior, 480 ; Spencer, Abner, 243, 419, Adam, 48, Andrew, 287, Augustus, 287, Hadley, 483, Hanah, 140, 141, Hazleton, 343, 448, Henry, 464, John, 246, 290, 414, ou Richards, Margaret, 387, Patience, 344, 483, Robert, 48, 66, ou Conger, Sarah, 236, Spier, Harmonus, 155 ; Springer, Daniel, 353, John, 142, et sa femme, 317 ; Springfield, Joseph, 294 ; Springsteen, Staats, 187 ; Sprung, Gabrum; 422, Spurgin, William, 11, Colonel William, 16 ; Squier, Ichabod, 395 ; Staats, William, 7 ; Stains, Job, 303 ; Staker, Conrad, 452, Elizabeth, 497, Henry, 452 ; Stancliff, Stanboro P., 244 ; Standiliff, Stambrough R., 415 ; Stanghmill, Henry, 67 ; Stanton, Aldridge, 246, 420 ; Stapleton, Elizabeth, 520, William, 520 ; Stark, Jasper, 243, 419, William, 343 ; Starts, Jacob, 403 ; Stedman, Philip, senior, 113 ; Stratton, John, 418 ; Steel, Mathew, 400 ; Sarah, 392 ; Steele, Moses, 511 ; Steinhoff, Emanuel, 186 ; Stephens, Abner, 243, 415, Aaron, 26, Abel, 148, 425, (ou Crippun), Abigail, 455 ; Stevens, Elizabeth, (femme de William Van Every), 60, James, pour sa femme 251, 266, John, sa femme et sa fille, 92, Justus, 163, ou Mattice, Lanah, 512, Mary 408, ou Stony, Mary. 455 ; Stewart, Alex-ander, 174 ; Stickley, Christian, 65 ; Stiles, Selah, pour sa femme 295 ; Stinson, John, 255, 401 ; Stoffle, John, 76, 142 ; Stone, John, et sa femme, 85 ; Stoner, Henry, 266, Jacob, 58, John, 265, 266, 279, Peter, 266 ; Stony, Mary, voir Stevens, 455, Solomon, 331 ; Stookes, Edward, 274, John C., 274 ; Storm, William, 477, Gilbert, 487, Henry, 487, Jacob, 487, Jeremiah et sa femme, 393 ; Stoughton, (ou Gray), Ann, 494 ; Stovers, Valentine, 256 ; Stowbridge, Jemima, 479 ; Stratton, John, 418 ; Street, Samuel, 25, (pour son neveu et Allan Cameron Wilmot), 118 ; Stretch, Daniel, 490 ; Strick-ler, Sampson, 410 ; Strider, Charles, 450 ; Stringer, Elizabeth, 209 ; Strope, Gasper and wife, 452 ; Stuart, Andrew, 413, Charles, 413, George, pour sa femme, 8, George Okill, 413, 515, James, 412, John, 468, John, junior, 413 ; Sullivan, John, 185, 308 ; Summers, Alexander, 126, Benja-min, 368, 384 ; Surphlet, Robert, 355 ; Sutton, Ann, 26 ; Swails, John, 8 ; Swanson, Magnus, 210 ; Swartfager, Frederick, 322 ; Swartout, Cornelius, 16 ; Swayze, Caleb, 87, Isaac, 26, (pour son fils Benjamin), 74, 86, Israel, 168, Richard, 87 ; Sweatman, Isaac, 127 ; Sweet, Charlotte, 434 ; Sypes, Hannah, 120, Jacob, et sa femme, 151, Jonas et sa femme, 137, 195 ; Syr-dom, Christopher, 245, Noah, 244.

T.—Talman, Lydia, 73 ; Taylor, Agnes, 500, Christine et ses filles, 450, James, 463, John, 450, Nathaniel, 438, Samuel, et sa femme, 66, Ser-geant, 500 ; Federick, Jacob. 134, 150 ; Templeton, Andrew, 175, 521 ; Tenbroeck, Caty, 77, Jacob, 137, Nancy, 77, Peter, 128 ; Tennery, Michael, 220 ; Terry, Pashall, et sa femme, 181, Truman, 248 ; Thatcher, John, 40 ; Thayar, Jarvis, 237 ; Thomas, —— 370, Charles, 186, Christiana, 97, Elizabeth, 37, Jacob, 65, 130, James, 27, 74, John, 37, 388, Robert, 92, Samuel, 233, Squire, 317 ; Thompson, Ann, 120, Archibald, 37, Eleanor, 66, Elizabeth, 103. 214, 509, George, 144, 345 ; James, 138, 184, pour Milton, Jane, 173, John, 68, 116, 202, 320, (ou Keelar), Magdalane, 517, Peter, 201,

1797.

Samuel, et son frère, 67, Timothy, pour sa femme, 320, William, 505; Thoorp, Daniel, 331; Thorn, William, 341; Thurbun, Joseph, 451; Thrasher, Zadock, 447; Throope, Daniel, 377; Ticknor, Stephen, 246; Tiffany, Silvester, 64; Tindell (ou Edgar), Sarah, 496; Tindell, Sarah, 407; Tinkle, Henry, 495; Tisdel, George, 340; Tonquey, William, 36; Tongaey, William, 101; Tousack, Gasper, 408; Tousley, Joseph, 435, Rebecca, voir Reed, 453; Town, John, 244; Townsend, township de, 146; Towser, Gasper, 50, Lodowick, 50; Traverse, Caleb, 169; Tredwell, Nathaniel, 52, Nathaniel N., 441; Tressy, Burrel, 250; Trickey, Christopher, 237; Tripp, Charles, 246, 418; Troll, John, 266; Trompeau, John, 284; Trompour, (ou Osbourne), Mary, 343; Troop, Daniel, senior, 331; Troyer, Christian, 138, John, 51, 138, 362; Trump, Charles, 72; Trumpour, Paul, 400; Truesdale, Ann, 377, Daniel, 376; Tubbs, Daniel, 244, 415, Frederick, 244, 415; Tucknor, John, 245; Tucker, Reuben, 382. 511; Tuffie, enseigne Samuel, 352; Tully, Malachie, 230, William, 72; Turner, Cornelius, 347, David, 248, 420, David, junior, 246, 420, Elias, 245, 417, John, 247, 420; Turney, George, 46, Jenny, 46, John, 412, Mary, 45, Nancy, 46; Tutle, David, 139, John, 373; Tuttle, Jeremiah, 350, Stephen, 244, 406, 415.

U.—Udle, John, 92; Urquhart, James, 360.

V.—Valerant, Jaques, 436; Vallée, Louis, 371; Valleau, Peter, 401; Vallon, Cornelius, 230, Hellebrant, 231; Valrant, Jaque, 501; Vanalstine, Alexander, 298, Ally, (voir Meyers), 472, Cornelius, 397, Harmonus, 36, Isaac, senior, 509, Isaac, junior, 300, Jacob, et sa femme 12, James, 297, Lambert, pour sa femme, 300, 314, 509, Margaret, 13, Peter, 411, Sufrenus, 13; Vanalt, John, 416; Vanalto, John, 245; Vandecar, Ralph, 273; Vandecarr, John, 267; Vandescarr, Ralph, 267; Vanderbanack, (ou German), Elizabeth, 472; Vanderbarrod, Eve, 45; Vanderbarrow, Cornelius, 58; Vanderlip, Elizabeth, 92; William, 56, 78, 127, 307; Vanest, Varnandus, 497; Van Blarrican, Abraham, 401, Martines, 401; Van Camp, Jenny, voir Miller, 459, Peter, 261; Van Every, Henry, 335, McGregor, 335, William, pour sa femme, 60; Van Hayning, Andrew, 93; Van Leaven, Cornelius, 449; Van Leavin, John, 448; Van Order, Ann, (voir McGuire), 467, ou Burnet, et sa femme Elizabeth, 467, Isaiah 477; Van Scott, Deborah, 450, John, 450; Van Sicklen, Sarah, 427; Van Valkenburgh, Jacob, 492; Van Waters, Cornelius, 443; Van Weide, Bernard, 212; Van Wickley, Paul, 462; Van Wych, Sarah (voir Banta), 203; Vartz, Thomas, 487; Vasburgh, John C., 493; Vaughan, Hercules, 243, 415, 419; Vent, Mary, 465; Vessells, Anne, 401; Villard, Willoughby, 148, 149; Vincent, Elijah, 138; Vinecke, Christian, 205; Vollock, Cornelius, pour sa femme, 62, Isaac, 75; pour sa femme, 119, 128; Vollochs, Isaac, 86; Von Peter, Arent, 16; Van Snell, John Frederick, 425; Vosburg, John, pour sa femme, 494; Vrooman, Adam, 30.

W.—Wabekauine et son fils, 160; Waddle, Francis, 519; Wagar, Ephraim, 312, Thomas, 312, 503; Walker, Daniel, pour sa femme, 449, Daniel, junior, 492, Edward, et sa femme, 485, Henry, et sa femme 305, Hugh, 267, John, 52, Joseph, 447, Welden et sa femme, 489, William, 492; Wallace, Aaron, 414, 421, Cornelius 416; Wallaser, Anthony, 262; Walliser, John, 261; Wallis, Aaron, 246, Cornelius, 244, John, 415; Walter, Mary, 263; Walton, Abraham, 266, J. 266, Nathan, 266; Wanamaker, Harmanus, 347; Wannamaker, Andrew, 442, Jacob, 442, Peter, 442; Ward, George, 293, James, 285, John, 246, 421, Samuel 285, Thomas, 520, William, junior. 285; Wardell, Joseph, 183: Warder, John, 155; Warner, Christian, 159, 173, John, 483; Warrdell, Michael, 381; Warren, Edmund, 124, John, sénior 165; Warring, John, 243, 420; Wartman, Barnabas, 485, Eve (voir Grass), 470. Peter, 514; Warwick; James, 304; Waterhouse, Asa, 184, Nathaniel, 185; Waters, Humphrey, 218, John H., 84, John Spiers, 479,

1797.

Thomas, 100; Watters, Reuben, 398; Watson, Jacob, 155, James 63, John, 194; Waugh, Thomas, pour sa femme, 79; Way, (ou Pine), Catharine, 500, Samuel, 478; Weaver, John, et sa femme, 125, Mary, 99, Peter, 156, 158; Webster, Abraham, 169, Sarah, 330; Weed, William, 251; Wees, Catharine (voir Rogers), 264, David 270, John 264, John, junior, 264, Lucy, voir Bailey 264; Weest, David, 264; Weight, Benjamin 242, 419, Enoch, 248, 422, Isaac, 242, 419, Jenks, 242, 419; Weikle, George, 309; Weir, Sarah, 196; Weirs, John, 203, William, 203; Welch, Mary, 139, Peter, 268, Thomas, 139, pour Moses et John Nevill, 139, pour sa femme, 345, William et sa femme, 239; Wells, Ebenezer, 266; Rufus, 246, 418, William, 516; Welbank Thomas, 57; Welner, Henry, 16; Wessell, Joseph, 399; Wessels, Nicholas, 392; West, John, 139, 327; Westbroeck, John, 141; Westbrook, Haggi, 140; Wheeler, James, 515, Nathan, 356; White, Agustus, 476, John, 139, 231, 268, 432, Joseph, 435, Lucy (voir Kilburn), 453, Nathaniel, 124, Patrick, 22, (ou McLean), Polly, 453, William, 250; Whiteaker, Thomas, 8; Whitecomb, Nathaniel, 389; Whitmore, Wells, 122; Whitney, Bella, 244, Billa, 511, Christopher, 244, 417, Christopher, junior, 245, 416, Elijah, 456, Margaret, 47, Rolluf, 246, Rutoff, 418; Whitsell, Christian, 167; Whitton, James, 24; Widener, John, 185; Wickwise, (ou Hotchkiss), Elizabeth, 457; Wilborn, Abel, 428; Wilcocks, Hezekiah, 356; Willcocks, ———, 276, Ann, 277, Charles, 277, Enegenia, 277, Maria, 277, Phebe, 277; Wilcox, Charles, 381, Daniel, pour sa femme, 408; Willcox, Sebray, (voir Fairfield), 514, William, 334; Wildman, Ezra, 246, 418; Wilkins, Ann, 208, Mary, 208, Robert, pour ses enfants, 482, 486, Sarah, 208; Wilkinson, Eliza, 312, lieut. Richard, 310, Richard, 350; Willard, 222; William, Duke, 271; Williams, Frederick, 158, Isaac, 215, John, 341, Rachael, 92, Robert, 324, Samuel, 242, 391, 419, et sa femme, 316; Willis, Benjamin, 102; Wilmot, Allen, C. 432; Wilson, Anna, 433, Benjamin, 166, 229, Charles, et sa femme, 121, George, 43, Henry, 153, 350, Hugh, 157, Irish John, 69, John, et sa femme, 80, 292, 433, John, junior, 271, Joseph 101, Mary, 142, Richard, 226, Stilwell, 447, Susannah, 205, Thomas, 43, 510; Windecker, George, 190, Henry, 81, 190, Sarah, 335; Wing, (ou Mott), Amy, 457, Gersham, 432, Mathew, 456, Rebecca, (voir Landon), 453; Winn, Abraham, 257, 421, Joseph, 421, Sarah, 255, Simon, 421; Winney, Cornelius 87; Winter, Christopher, 420, Joseph, 347; Winterbottom, Samuel, 140, 406, 461; Wintermute, Abraham, 81, Benjamin, 80, George, 140, 188, Mary, 139, Peter, 81, Philip, 81; Wires, William, 102; Wiss, Francis, 443, Henry, 443, John, 443, Julian, 443; Witner, Henry, 82, 97; Wolcott, Roger, 243; Wood, Alexander 174, 218, George, 461, Jeremiah, 225, John, 259, Rebecca, 256, Thomas, 454; Woodcock, John, 507, Mary, (voir Prindle), 502, Nicholas, 493, 499; Woodhull, Benjamin, 16, 139; Woodley, George, pour sa femme, 185, John, 455; Woodworth, Ezra, 246, 417, Solomon, 246, 418; Woolman, John, 48; Worden, Walter, 247, 422; Wormwood, Mathew, 196; Wright, Ann, 392, Daniel, 391, Edward, 212, George, 241, 419, Lois, 428, Mary, 428, ou McLaren, Mary, 429, 476, Mme, 282, Robert, 447, Samuel, 111, 431, Sybil, 111, Watt, 504, William, 392; Wringer, John, 119; Wyatt, David H., 241; Wycott, Francis, 324; Wychoff, Peter, 348.

Y.—Yarns, Mary, (voir McDougal,) 496; Yates, William, 246; Yearns, Jason, 422; Yeoman, William, 213; Yeomans, Ann, (voir Smith), 469, Arthur, 481, Author, 400, Eliezer, 460; Yonge, lieut. J. D., 4; Yorex, William, et sa femme, 483; Young, Daniel, 78, 255, Dorcas, 256, Elizabeth, 473, George, 194, Henry, 257, James, 402, John, 152, 484, Peter, 303, 304, Philip, 50, Stephen, 299, 394.

Z.—Zimmerman, Henry, 392, Peter, 187; Zufelt, Elizabeth, 397.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PETER HUNTER, 1801.

Q.290-1—Q.290-2—Q.290-3.

1800.
18 novembre, New-York. Alexander Hamilton à Henry Cheriot. Que Le Couteulx, ayant quitté la France en temps de paix avec la Grande-Bretagne, a vécu quatorze ans aux Etats-Unis, y a été naturalisé, et ne peut par conséquent être considéré avec raison par les autorités britanniques comme sujet français et prisonnier de guerre. 21

1801.
2 janvier, Québec. (Voir lettre n° 24 de Hunter, du 2 janvier 1801.)

Hunter à Portland (n° 24). Transmet partie des papiers, etc., de Le Couteulx, contenant ses propositions pour l'invasion du Canada ; ils paraissent avoir tous été écrits aux Etats-Unis. Lettre de Hamilton sur le prétendu privilège de Le Couteulx, comme citoyen des Etats-Unis. 5

Extraits de lettres de Le Couteulx, dans lettre n° 24 de Hunter.

Le Couteulx à Rodolphe Tellier, 27 mars 1796 (en français). Son désir de voir envoyer dans le Saint-Laurent dix vaisseaux de ligne avec 5,000 ou 6,000 hommes ; cela réjouirait les Canadiens. Adet devrait mentionner cela au Directoire. 7

Lettre du 6 mai sur le même sujet. 197,000 Canadiens ont le cœur français. A écrit à Liancourt que la France devrait s'emparer de Hambourg et envoyer en Angleterre £50,000,000 de billets contrefaits. 7

Lettre du 21 mai 1797 sur le même sujet. Voit avec plaisir que l'Espagne a cédé la Louisiane et les deux Florides pour la partie espagnole de Saint-Domingue. Les blancs peuvent cultiver la terre dans les deux Florides et dans la Louisiane ; mais Saint-Domingue deviendra un nid de pirates comme la côte de Barbarie. Les nègres, une fois libres, se livreront à la piraterie. Ce pays (les Etats-Unis) sera obligé de traiter avec eux comme avec le dey d'Alger et de Tunis et avec le Maroc. Il parierait deux contre un que cela arrivera. 8

Lettre du 9 juin 1797. Même sujet. 9

Le Couteulx à P. Stephen Duponceau, en date du 15 juillet 1797. Avait espéré qu'une escadre de dix vaisseaux de ligne, portant 6,000 ou 8,000 hommes, serait venue s'emparer du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de toutes les possessions britanniques en Amérique. Les Canadiens brûlent du désir de retourner sous le gouvernement de la France. 9

Au citoyen Rodolphe Tellier, 27 juillet 1797. Même sujet. 10

A. C. Volney, 4 décembre 1797. Même sujet. Les Canadiens désirent ardemment être réunis à la France. 11

A Garret Gottringue, 1er décembre 1796. L'évêque Carroll a écrit au clergé du Canada, lui demandant de l'argent pour nous aider à construire notre église (l'église française). Voudrait pouvoir se rendre au Canada ; il parlerait français aux Canadiens et s'adresserait à tous pour avoir quelque chose. Espère que le temps viendra où tout Français pourra entrer en Canada sans permission. Est peiné de voir le président se retirer ; craint que la paix du pays ne soit troublée par les Français à cause du traité avec les Anglais. Les Français peuvent tout digérer, excepté cela. Entend dire que les Espagnols leur ont donné (aux Etats-Unis) la Louisiane et les deux Florides en échange de la Saint-Domingue espagnole. (Voir lettre du 31 mai 1797, p. 8). Croit que les Etats-Unis veulent aussi le Canada pour être les maîtres aux deux extrémités du continent. Les Espagnols sont déterminés à avoir Gibraltar. 13

(La dernière lettre est une traduction dont on n'a pas l'original. Elle est suivie de la traduction des autres lettres, dont un résumé est donné ci-dessus. Ces lettres commencent à la page 14 et finissent à la page 20.)

1801.

6 janvier, Whitehall. Portland à Hunter, (n° 10.) Lettres reçues. Grandes quantités de terres concédées sous l'administration Russell; la moyenne de chaque concession est de 459 acres; l'état de la milice est inférieur à ce qu'il devrait être; approuve le rapport habile du conseil exécutif. Il faut tenir des comptes séparés pour les terres de la Couronne et les terres du clergé. La recette provenant de celles-ci, formera un fonds pour les fins prévues par l'Acte; la recette de celles-là sera employée à tels objets provinciaux que Sa Majesté indiquera, tout excédant devant être versé au trésor et placé pour le compte de la province. On pourrait, à son avis, disposer de cette manière avec un égal avantage des rentes provenant des réserves du clergé. La maison de M. Smith ne doit pas être achetée; elle ne convient pas pour une école publique; M. Smith recevra £700 pour ses arrérages de loyer. Réquisitions transmises à la Trésorerie, demandant des effets d'habillement pour les deux bataillons de volontaires royaux canadiens, et des marchandises pour les Sauvages. A envoyé au duc d'York un rapport sur les désertions appréhendées dans les bataillons canadiens; envoie copie de la lettre, etc., à Prescott sur leurs comptes. Apprend avec plaisir que les routes entre le Haut-Canada et Québec s'améliorent. Transmet copie d'une lettre de Brant. Une frégate convoiera la flotte de commerce partant de Québec. Les dépenses du département des Sauvages seront défrayées comme ci-devant sur l'extraordinaire de l'armée. Page 1

(Pour date en marge, voir lettre de Hunter n° 29, du 18 juin, p. 48.)

12 janvier, Québec. Hunter à Portland, (n° 25). Envoie rapport de Mann sur l'état des canaux, etc., du Saint-Laurent et de la rivière Cataraqui, au-dessus de Montréal, lesquels ont besoin de grandes réparations et améliorations à cause de leur importance pour le gouvernement et pour le commerce. Recommande la proposition de Mann de construire un nouveau canal au lieu d'agrandir les écluses aux rapides du Moulin et aux Cascades. Recommande de réparer les autres écluses; la dépense, sans compter celle du nouveau canal, sera de £1,427. 8. Cette somme, de même que le coût du nouveau canal, pourra se solder graduellement avec les péages, qui donnent à présent £600 par année, et qui augmenteront après ces améliorations. Plan inclus montrant la situation des écluses aux rapides du Moulin et aux Cascades. 23

Rapport sur les canaux mentionnés. Un double original se trouve au volume 38 de la série C, avec le plan du nouveau canal. 27

Plan des canaux aux rapides du Moulin et aux Cascades, indiquant la ligne du nouveau canal. 36

18 mars, Québec. Hunter à Portland (n° 26). Fera faire une inscription dans les livres du conseil afin d'empêcher que l'allocation de droits d'actes sur concessions de terres ne devienne un précédent pour le paiement intégral de ces droits aux agents du service des concessions. Quatre concessions délivrées sans la disposition relative aux réserves du clergé ont été retirées et de nouveaux actes leur ont été substitués. L'argent pour le département des Sauvages sera pris sur la cassette militaire et remis au lieutenant-gouverneur, au besoin. Appelle attention sur les doutes à l'égard de la validité des titres donnés aux royalistes français. Réunira la législature du Haut-Canada le 28 mai, et partira pour York de bonne heure au printemps. 37

10 avril, Québec. Le même au même (n° 27). Accuse réception de dépêches avec instructions sur la culture du chanvre dans le Haut-Canada. Proclamation au sujet de l'appellation et titre de la Couronne Impériale du Royaume-Uni; ordre de continuer l'emploi du sceau public du Haut-Canada jusqu'à ce qu'un nouveau ait été gravé. 41

15 avril, Québec. Le même au même (n° 28). Accuse réception d'une proclamation imprimée concernant les titres royaux, etc., à l'occasion de l'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 43

1801.

Cette dépêche et d'autres documents imprimés sur le même sujet se trouvent dans la série C., vol. 245.

23 avril, York. Russell à Portland. A reçu sa dépêche autorisant une addition au salaire de certains commis de bureau ; la transmet à Hunter pour qu'elle soit mise à exécution sans retard. Appelle l'attention du ministre sur sa propre position ; rappelle ses longs services et demande une augmentation de traitement comme receveur général, de façon à être mis sur le pied d'égalité avec le fonctionnaire correspondant dans le Bas-Canada. 44

18 juin, York. Hunter au même (n° 29). Réfère aux grandes concessions de terre mentionnées dans la lettre de Portland du 6 janvier (voir p. 1). Elles ne comprenaient pas toutes celles faites aux membres du Conseil exécutif et aux loyalistes américains. Des comptes distincts seront tenus pour les revenus des réserves de la Couronne et des réserves du clergé ; les revenus des premières seront appliqués aux objets publics qu'on désignera, et ceux des secondes seront employés suivant le désir de l'Acte. A payé £700 à Smith pour arrérages. Le comte de Puisaye fournira une liste des rangs militaires des royalistes français. Des titres ne peuvent leur être délivrés avant qu'il ait reçu instructions à ce sujet. A fourni de l'argent à Mills sur la cassette militaire pour le département indien et pour les dépenses civiles du Bas-Canada. Le Couteulx détenu prisonnier de guerre. Envoie rapport sur la culture du chanvre. La législature a été réunie le 28 mai ; envoie copie de son discours, etc. 48

Discours et adresses en réponse. 52-60

Rapport sur la culture du chanvre. 61-71

Juin—, Whitehall. Portland à Hunter. Le roi sanctionne l'adoption du rapport de Mann sur les canaux et la dépense proposée. Voir à ce que l'ouvrage soit aussi utile que possible, et ne pas dépasser la dépense prévue par l'estimation. Doit différer de donner instructions sur la validité des titres à délivrer aux royalistes français. 39

16 juillet, York. Hunter à Portland (n° 30). Législature prorogée le 9 du courant. Envoie copie de son discours. Transmettra aussitôt que possible copie des Actes réservés. Envoie une adresse de l'Assemblée, demandant £250 destinées à l'achat et à la distribution de graine de chanvre, et £500 destinées à être données en primes aux cultivateurs et exportateurs méritants. Zèle dont on fait preuve pour la culture du chanvre. Envoie état des concessions de terres. Transmet mémoire du juge Powell. 73

Discours de prorogation. 76

Adresse pour octroi d'argent afin d'encourager la culture du chanvre. 78

Etat des concessions de terres du 16 août 1799 au 31 décembre 1800. 81

Comtés.	Concessions.	Districts.	Acres.	Total, concessions.	Total, Acres.
York	30		11,899		
Durham	1	Home	600	40	15,299
Northumberland	9		2,800		
Addington	1		150		
Frontenac	4		650		
Hastings	14	Midland	3,786	20	4,766
Prince-Edouard	1		190		
Lincoln	5	Niagara	1,500	5	1,500
Essex	9	Western	1,138	9	1,138
Middlesex	1		1,200		
Norfolk	3	London	780	20	83,780
Oxford	16		81,800		
Dundas	12	Eastern	4,012	13	9,012
Prescott	1		5,000		
Grenville	12		3,891		
Leeds	7	Johnston	3,000	20	7,191
Russell	1		300		
		Total		127	122,696

1801.

Requête de William Dummer Powell, demandant une concession de terre comme indemnité pour les frais qu'il a dû faire en se transportant à York. Page 83

30 juillet, York. M. le juge Allcock à King. Le juge en chef Osgoode ayant donné sa démission, et Elmsley ayant renoncé à lui succéder, il demande l'emploi de juge en chef. Projet en préparation pour la création d'une cour de chancellerie. Préférerait être juge en chef dans le Bas-Canada, mais resterait ici où ses services semblent nécessaires. Demande une augmentation de traitement et un siège au conseil. 85

1er août, York. Hunter à Portland (n° 31). Transmet un projet de bill pour créer une cour de chancellerie. Si le projet est approuvé, on a l'intention d'en faire une loi. Le public demande une cour d'équité; la nécessité d'une telle juridiction est devenue urgente. Nécessité d'avoir un homme exercé à la pratique du barreau de la chancellerie en Angleterre pour organiser la cour. M. le juge Allcock recommandé pour donner l'aide professionnelle nécessaire, quoiqu'il doive garder son siège au banc du Roi. Sans un homme compétent pour instruire de leurs devoirs le barreau et les officiers, la cour ne pourra fonctionner. Les bonnes qualités de Allcock; à quelques exceptions près, le barreau n'a qu'une connaissance limitée des lois; pas un de ses membres n'a comparu devant une cour de chancellerie. Si le bill est approuvé, demande l'envoi d'un *mandamus* pour nommer Allcock juge de chancellerie avec certains pouvoirs. Au sujet de la nomination des fonctionnaires. Allcock devrait recevoir un traitement plus élevé. 88

Projet du bill de chancellerie. 96a

Observations sur ce sujet. 107

1er août, York. D. W. Smith à Hunter. Est désappointé parce que sa maison n'a pas été achetée pour servir d'école; l'offre pour servir de caserne; est prêt à faire une réduction sur le prix. Demande un congé d'absence. 117

(Voir lettre n° 32 de Hunter, du 10 août.)

10 août, York. Hunter à Portland (n° 32). Suivant l'ordre reçu, détiendra Le Couteulx comme prisonnier de guerre. Envoie lettre de D. W. Smith au sujet de sa maison, qui devait être achetée pour servir d'école, mais dont l'achat n'a pas eu lieu. Smith offre maintenant cette maison pour qu'on en fasse le quartier des officiers; situation convenable de cet immeuble et économie qui résulterait de son acquisition pour loger les officiers; demande l'autorisation de l'acheter. Service de M. Smith comme arpenteur général, et depuis comme orateur de l'Assemblée. 114

14 août, York. Smith à King. Demande ses bons offices pour la vente de sa maison de Niagara. A été réélu au parlement et nommé orateur de l'Assemblée. 122

15 août, York. Hunter à Portland (n° 33). Envoie minutes du conseil sur affaires d'Etat, du 17 août 1799 au 30 juin 1801, et sur affaires relatives aux terres, du 22 décembre 1797 au 30 juin 1798. 124

17 août, Procès-verbal du 17 août 1799. Serments d'office de Hunter, comme lieutenant-gouverneur, et de l'évêque de Québec, comme conseiller exécutif. 125

Procès-verbal du 22 août. Message du lieutenant-gouverneur. 126

Procès-verbal du 24 août. Rapport du juge en chef sur le message du lieutenant-gouverneur, indiquant les arrangements à prendre pour l'administration du gouvernement, pendant l'absence du lieutenant-gouverneur. 128

Procès-verbal du 27 août. Message du lieutenant-gouverneur, avec la proclamation de sa nomination, et avec un rapport des médecins d'York sur l'insalubrité de l'emplacement choisi pour l'hôtel du gouvernement. 140

Au

1801.
Procès-verbal du 28 août. Sur le rapport des médecins, un autre emplacement sera choisi pour l'hôtel du gouvernement. Page 141
Procès-verbal du 1er septembre. Message du lieutenant-gouverneur, remerciant le conseil du rapport sur les arrangements à prendre pendant son absence, et nommant le juge en chef, avec Russell et Shaw comme comité, pour administrer pendant son absence. 141
Rapport de Russell, receveur général, que certains fonds n'ont pas été
3 Octobre versés par le secrétaire de la province. 143
Lettre au secrétaire concernant le versement de ces fonds. 146
Procès-verbal du 2 septembre. Mémoire du secrétaire de la province demandant un délai qui lui permette de recevoir les comptes de ses aides. Accordé, pour ce qui est du revenu public ; mais il n'y a pas besoin de délai pour les droits de concession payables aux agents du département des terres, et ces droits devraient être réglés à chaque quartier. Comité nommé pour examiner les registres, etc. 147
1799. Procès-verbal du 17 septembre. Instructions du lieutenant-gouverneur Hunter au comité chargé d'administrer pendant son absence. 149
Demande par Givens d'une fourniture de rhum à donner aux Sauvages à la distribution des présents. 152
Pétition d'Angus McDonell pour le paiement des personnes employées à charrier des provisions à la colonie française de Windham. 152
Procès-verbal du 24 septembre. Requête du major Smith, demandant que les Queen's Rangers qui travaillent sur les routes soient rappelés et employés à préparer des logements au corps pour la saison d'hiver. 154
Procès-verbal du 3 octobre. Paie du capitaine, du second et de l'équipage du yacht "Toronto." 155
Offre de David Cowan et Jacob Resyler pour le moulin et les terres sur le Humber, envoyée trop tard. 155
15 octobre Procès-verbal du 15 octobre. Enquête ordonnée à la suite du rapport du capitaine Claus sur la plainte des Sauvages des Six-Nations que les colons les empêchent de chasser à Long-Point et ont maltraité deux Sauvages. 156
Réparations au moulin sur le Humber, autorisées. 156
Procès-verbal du 29 octobre. Ordre d'envoyer des subpœnas aux témoins qui ont à comparaître à la première session d'oyer et terminer. 157
Ordonné de payer la somme de £50 à Alexander McDonell, shérif du Home-District, pour l'entretien des prisonniers, le salaire du geôlier, etc. 158
S'informer s'il y aura besoin de faire des arpentages avant mai prochain. 158
Inspection des travaux de Danforth, sur la route Dundas. 158
Procès-verbal du 5 novembre. Fiats pour commissions de paix pour les districts en lesquels la province va être divisée par l'Acte réservé et
au maintenant sanctionné. 159
Danforth ayant achevé dix milles de la route Dundas à partir de la ville, ordonné que les travaux soient inspectés. 160
Ordonné que les frais du procureur général à la cour d'oyer et terminer soient payés. 160
Le shérif du Home-District enverra l'estimation du coût d'un puits, etc. 160
Procès-verbal du 7 novembre. Rapport de l'arpenteur général sur la nécessité de faire de nouveaux arpentages avant mai prochain, en réponse à la question posée par le conseil le 29 du mois dernier. 161
Le bureau recommande de suspendre les arpentages jusqu'à nouvel ordre, excepté ceux de Yarmouth, Oxford et Dorchester. 164

1801.
Procès-verbal du 12 novembre. Comptes de l'arpenteur général intérimaire, examinés et approuvés. Page 165
Lettre de Stegman, représentant qu'il éprouvera des dommages si l'arpentage du township de King est suspendu ; on lui permet de continuer ses travaux. 165
24 décembre, Mandat ordonné pour payer les comptes de l'arpenteur général. 166
Mandat à délivrer à John Wood chargé de recevoir par procuration le salaire du révérend John Langhon. 166
Procès-verbal du 21 novembre. Mandat à délivrer pour salaire semi-annuel du révérend John Stuart. 167
Procès-verbal du 10 décembre. Ordre de cesser l'envoi de rations, etc., à la colonie française de Windham. 168
Plainte des Six-Nations relativement à leur traverse. 169
Rapport d'une inspection de la route d'York à Smith's-Creek, ouverte par Danforth ; fait voir qu'il n'a pas parfait son contrat. 171
Allocation à Chewett pour l'inspection. 171
Ordonné qu'une avance soit faite à Danforth pour compte de la route Dundas. 171
On ne délivrera d'actes aux loyalistes "U. E." que contre un reçu, qui sera produit lors de l'examen des comptes du demi-droit. 172
Procès-verbal du 14 décembre. Mémoire du comte de Chalus pour la 1799. continuation des rations, etc., sera transmis au lieutenant-gouverneur. 172
Procès-verbal du 24 décembre. Mandat ordonné pour le paiement de John Carpenter, qui a réparé le pont à l'entrée de la baie de Burlington. 173
Le bureau ne peut intervenir en ce qui concerne la colonie française de Windham ; seule réponse à faire à Chalus. 174
Le procureur général reçoit instruction de recouvrer le montant de l'obligation due par Daniel et Philip Adkins et Robert Young. 174
Mandat à émettre pour le paiement du capitaine et de l'équipage du yacht "Toronto." 175
Ordonné que le révérend John Bethune soit payé semi-annuellement. 175
4 janvier Procès-verbal du 4 janvier 1800. Instructions à Chalus au sujet de la livraison de rations aux colons français à Windham. 176
Comptes publics de McGill, examinés et approuvés. 177
Procès-verbal du 15 janvier. Salaire de W. Dummer Powell junior. 178
Procès-verbal du 21 janvier. Réclamation de John Dennis pour travaux extra dans la construction du yacht "Toronto," elle devra être spécifiée. 178
Sur la pétition de François Langevin ou Letourneux, l'un des émigrants français, le bureau répète qu'il ne peut intervenir. 179
Rapport à présenter sur la pétition d'Abel Stevens et de Mathew Howard, demandant une indemnité pour l'achèvement d'une route d'Elizabethtown à Kingston-Mills. 180
Procès-verbal du 25 janvier. Examen de documents publics. 181
Procès-verbal du 29 janvier. Requête de MM. Chewett et Ridout, demandant que les papiers et plans d'Aitken, sous-arpenteur général pour au le Midland-District, décédé, leur soient transférés ; devra faire le sujet d'un autre rapport. 184
Le solliciteur général sera mis en possession des papiers du procureur général, décédé. 185
Procès-verbal de 1er février. Mandat pour le paiement du salaire de feu le procureur général, sera délivré à son exécuteur testamentaire Peter Russell. 185
Le solliciteur général, pendant qu'il agira comme procureur général, aura le commis nécessaire, etc. Il donnera le prix des livres dont il aura besoin. 186

1801.
Mandat à émettre pour le salaire des imprimeurs du gouvernement. Page 187
Les officiers subalternes employés à l'ouverture des routes Toronto et Yonge recevront cinq shillings par jour pour le temps qu'ils seront ainsi employés. 187
Procès-verbal du 4 février. Sur un mémoire de Peter Russell, le secrétaire a reçu ordre de sceller certains titres. 187
Le juge en chef fera rapport sur les réclamations de la famille de feu le procureur général pour des concessions de terres. 189
Pétition de John Small pour rémunération additionnelle, recom-
11 février mandée. 190
Estimation de la dépense du département des arpentages renvoyée pour être examinée. 191
La conduite du solliciteur général, qui a poursuivi Riggs pour félonie est approuvée, contrairement à un article de la *Gazette*. Ordonné que la déposition et le procès-verbal soient publiés officiellement. 192
Procès-verbal du 7 février. Proclamation prorogeant le parlement au 22 mars. 193
Procès-verbal du 11 février. Lettre du lieutenant-gouverneur décidant que les soldats envoyés pour arrêter un meurtrier, doivent d'être payés. 193
1800.
Le lieutenant-gouverneur a signé et transmis certains documents; a exprimé le désir qu'une proclamation soit faite pour la réunion de la législature à York le 2 juin prochain. 194
Lettre du lieutenant-gouverneur ; approuve ce qui a été fait pour les arpentages, et la nomination de Stegman à la place d'Aitken pour le Midland-District. Le mode de disposer des terres de la Couronne sera soumis au secrétaire d'Etat. 195
Aussi lettre concernant pétitions de Chalus et de Quetton Saint-George au sujet de provisions, etc. 196
Autre lettre avec pétition d'Alexander McDonnell, shérif du Home-District, demandant une allocation. 197
Suite donnée à ces lettres; convocation de la législature; communication avec les personnes mentionnées dans ces lettres, etc. 197
15 février Procès-verbal du 15 février. Le secrétaire de la province autorisé à se procurer une bibliothèque pour y déposer les livres. 198
Payer John Dennis pour travail extra au yacht "Toronto." 199
Livraison de raquettes à Stegman et à ses hommes allant faire l'arpentage du township de King. 199
Le juge en chef autorisé à emporter certains livres de la bibliothèque. 199
Procès-verbal du 18 février. Louis Grant, arpenteur de l'Eastern-District, prendra possession des cartes et papiers appartenant au bureau de l'arpenteur général à Kingston, les mettra sous scellé et les délivrera au lieutenant-gouverneur au printemps. 200
L'arpenteur général donnera à Willcocks, assistant-maître des postes, les détails nécessaires pour lui permettre de communiquer à Finlay les
au renseignements demandés par le gouverneur général, relativement à la création d'un service régulier de courriers mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires depuis Québec. 200
Le solliciteur général demande l'adoption d'un mode convenable de numéroter les concessions de terres pour éviter la confusion. Le conseil ordonne à l'arpenteur général d'ajouter au numéro de bureau le numéro indiqué dans les rapports des commissaires. 203
Mandat à émettre pour le salaire d'Alexander Burns, secrétaire privé du lieutenant-gouverneur. 204

1801.
Copie de la plainte portée contre Elisha Jones et James Draper, accusés d'avoir coupé sur les réserves du bois dont ils ont fait des douves pour le marché de Montréal ; sera transmise au solliciteur général. Page 204
Procès-verbal du 26 février. Une somme de £560 sera remise à l'arpenteur général pour satisfaire à certaines réclamations. 205
22 avril, Lettre de Claus appelant l'attention sur la vente de boissons à la Grande-Rivière, contrairement à la volonté des chefs et du peuple ; destruction d'un baril de whisky ; nécessité de mesures préventives. 206
Claus fera une enquête sur le meurtre commis à la Grande-Rivière. 207
Procès-verbal du 4 mars. Mandat ordonné pour payer le prix des registres. 207
Procès-verbal du 25 mars. M. Allan porte plainte qu'un article de la *Gazette* annonçant sa candidature à York est de nature à lui nuire ; le bureau recommande de renvoyer les imprimeurs et de nommer un imprimeur du Roi. 208
Procès-verbal du 27 mars. Comptes de l'arpenteur général. 209
Pétition des imprimeurs reconnaissant leur faute et en demandant rémission. 210
Procès-verbal du 1er avril. Mandat à délivrer pour les gages des matelots du "Toronto." 210
Comptes de l'arpenteur général, et comptes d'un détachement de Queen's
1800. Rangers qui a été employé à conduire des prévenus en prison. 211
Procès-verbal du 8 avril. Rapport de l'arpenteur général que l'arpentage du township de King est terminé ; ordonné que Stegman fasse le levé de Yonge-Street jusqu'au lac Simcoe, et indique spécialement les lieux propices pour des emplacements de moulins. 211
Procès-verbal du 15 avril. Mandat à émettre en faveur de John McKerlie, administrateur pour feu George Irwin. 212
Au sujet des droits d'actes de concession. 213
Procès-verbal du 22 avril. Ordonné que McGill se procure un approvisionnement de foin et de maïs pour les bœufs du roi. 213
Mandats à délivrer en faveur de Joseph Haskill et Thomas Humberstone pour dépenses comme témoins. 214
Poursuite à intenter contre William Pit-Goold pour paroles blasphématoires. 214
Contre William Hambly, arpenteur, pour le même délit, ordre lui étant donné de comparaître devant le bureau. 214
Le solliciteur général intentera une poursuite contre Murray, accusé d'avoir vendu de la boisson aux Sauvages de la Grande-Rivière. 214
Mandat à délivrer pour le salaire du shérif Munro, de l'Eastern District. 215
Procès-verbal du 6 mai. Mandat à délivrer pour frais d'un messager
6 mai chargé de porter des lettres au lieutenant-gouverneur. 215
Autorisation donnée d'acheter un exemplaire des Statuts de la Grande-Bretagne pour le banc du Roi. 216
Mandat pour le salaire du révérend M. Langhorn. 216
Procès-verbal du 13 mai. Relativement à la demande pour frais de courrier, le secrétaire devra certifier que tous les papiers transmis avaient rapport au service public. 217
Procès-verbal du 3 juin. Lettre de James Green, secrétaire militaire, au sujet de perceptions des droits de patentes de concessions de terres, et sur de nouvelles précautions à prendre pour leur délivrance. 218
Procès-verbal du 5 juin. Prise en considération de la lettre sur les
au patentes de concession de terres. 235
Procès-verbal du 9 juin. Mémoire de Puisaye et observations d'Angus McDonell y relatives. 236

1801.

Procès-verbal du 16 juin. Le lieutenant-gouverneur approuve le rapport du 5 du courant (non inséré dans les minutes). Page 237

Procès-verbal du 4 août. Comptes soumis pour être vérifiés. 237

Procès-verbal du 8 août. *Presentment* du grand jury du Western-District, au sujet des retards apportés à l'amélioration de la ville de Sand-
1er septembre wich par suite de la négligence des détenteurs de concessions. Un arpenteur sera envoyé pour faire rapport sur l'état des lots à Sandwich. 241

Registres à acheter pour l'enregistrement des mandats de terres d'après le nouveau système. 241

Procès-verbal du 12 août. Recettes provenant des mandats d'arpentage pour lots de fermes, de parcs et de villes. 242

Second rapport sur les réserves de la couronne et du clergé. 243

Procès-verbal du 21 août. Le comte de Puisaye se rendra à York avec ses papiers et témoins au sujet de l'accusation qu'il a portée contre Angus McDonell. 256

Procès-verbal du 26 août. Lettre du duc de Portland concernant un octroi de terres à la veuve du procureur général White, renvoyée au juge en chef. 256

1800. Rapport de Louis Grant sur la route ouverte par Dunforth entre York et la rivière Trent. 257

Ordonné qu'une somme de $1,635 soit payée à compte sur les travaux de cette route. Il sera fait un examen du terrain afin de s'assurer si la route pourrait être détournée de façon à permettre d'établir un pont sur la Trent au lieu de la traverser en bac. 259

Procès-verbal du 28 août. Les deuxième et troisième concessions de Gwillimbury, est et ouest, seront mises sous l'application du règlement de Yonge-Street ; la ville projetée de Gwillimbury sera tracée sur le terrain. 260

13 septembre Le lieutenant-gouverneur étant appelé à Québec, en sa qualité de commandant en chef, la même mesure sera prise cette année que l'année dernière pour l'administration des affaires de la province. 260

Procès-verbal du 30 août. Preuve reçue dans le cas de la plainte de Puisaye contre Angus McDonell. 261

Procès-verbal du 1er septembre. Suite de la preuve dans l'affaire de Puisaye contre McDonell ; la destitution de McDonell recommandée. 262

Procès-verbal du 13 septembre. Pétition d'Alexander McDonell, shérif du Home-District, en paiement de certaines allocations. 264

au Procès-verbal du 30 septembre. Patentes à délivrer avec réserves de mines, etc. 266

Procès-verbal du 7 octobre. Mandat pour la paie du capitaine et de l'équipage du yacht "Toronto." 266

Procès-verbal du 14 octobre. Pétition de Gray, procureur général intérimaire, demandant une indemnité pour le papier devenu inutile par
25 novembre, suite de l'adoption des nouvelles formules de patentes de terres, renvoyée au juge en chef. 268

Pétition du secrétaire pour le versement des droits à distribuer aux employés du département de la concession des terres. Le secrétaire devra présenter un état détaillé de la distribution projetée. 269

Lettre de Jarvis, secrétaire de la province, portant qu'il n'a pas encore reçu d'Angus McDonell les livres et papiers dont celui-ci a la garde comme greffier de l'Assemblée. 270

1 800. Procès-verbal du 21 octobre. Le secrétaire demande des instructions au sujet de la délivrance des concessions pour lesquelles des droits sont exigibles et dont il est tenu responsable, s'il délivre les patentes. 272

Mandat à délivrer pour droits exigibles sur les concessions de Dereham et Norwich, avec cédule. 274

1801. Procès-verbal du 4 novembre. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Langhorn. 275
Procès-verbal du 11 novembre. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Stuart. 275
Procès-verbal du 25 novembre. Pétition de certains clients pour avoir une tournée d'hiver de la cour de *Nisi Prius* dans le Western-District. 275
Procès-verbal du 2 décembre. (Pour suite, voir Q, 290–2.) 275
3 septembre, Downing-Street. Lord Hobart à Hunter (n° 1). Dépêches adressées à Portland reçues. Sa satisfaction du zèle montré par la législature. Transmettra le rapport sur la culture du chanvre aux lords du commerce. 72
(La lettre originale du lord Hobart, en date du 6 août, annonçant sa nomination au département des colonies, n'est pas analysée ici; elle se trouve au volume 224 de la série C, page 34.)
13 octobre, Downing Street. Hobart à Hunter (n° 2). Le roi approuve le zèle montré pour la culture du chanvre. Il sera fait rapport sur le mémoire de Powell. La lettre et les papiers relatifs à la cassation d'une cour de chancellerie seront transmis au lord président. 95
4 novembre, Downing Street. Le même au même (n° 3). Autorisation donnée d'acheter la maison de Smith pour en faire une caserne. 121

15 août, York. Suite des délibérations du conseil transmises par Hunter dans sa lettre de cette date (n° 33).
2 décembre Procès-verbal du 2 décembre 1800. Lettre du lieutenant-gouverneur portant que, jusqu'à nouvel ordre, toutes les mines seront réservées pour la Couronne. 277
Extrait d'une lettre de Portland à Hunter, en date du 20 juillet, disant que la question des titres à délivrer aux royalistes français a été renvoyée aux jurisconsultes de la couronne. Thomas Scott nommé procureur général. Claus nommé aide-surintendant général des affaires des Sauvages. 278
au Extrait d'une lettre du même, 24 juillet 1800; que les concessions qui seront faites à Arnold le soient aux mêmes conditions que celles des autres officiers réduits. 279
Procès-verbal du 23 décembre. Rapport de Stegman sur la partie est de la route Dundas; Ridout fait rapport que Danforth a dévié du tracé de la ligne. 281
Procès-verbal du 30 décembre. Payer à McGill la somme de £100 courant à compte sur sa réclamation contre le département pour fournitures militaires, etc. 283
(Ici se terminent les procès-verbaux depuis le 17 août 1799, jour où commence l'administration de Hunter, jusqu'au 31 décembre 1800.)
30 décembre, Procès-verbal du 13 janvier 1801. L'arpenteur intérimaire autorisé à employer un commis à la place de Grant, jusqu'à ce que le plaisir du lieutenant-gouverneur soit connu. 285
Mandat à délivrer pour les gages du capitaine et de l'équipage du "Toronto." 286
Procès-verbal du 3 février. Mandat à délivrer pour le salaire du révérend John Bethune. 287
Procès-verbal du 10 février. Examen des comptes publics. 287
Mandat pour l'achat des Statuts faisant partie de la bibliothèque de feu le procureur général. 290
Mandat pour le salaire de Givens, agent pour les Sauvages. 290
1800. Mandat pour le salaire de William Cooper, huissier de la cour du banc du Roi. 290
Mandat pour le salaire de Daniel Tiers, gardien de la cour du banc du Roi. 291

1801.

Mémoire par Jarvis, secrétaire de la province, représentant que certains registres et blancs, etc., relatifs aux concessions de terres sont
13 janvier inutiles par suite du changement apporté aux formules, et demandant qu'un mandat soit délivré pour le paiement de ces registres et des autres articles qui ont été fournis par lui. Renvoyé au lieutenant-gouverneur. Page 291

Mandat à délivrer pour la balance des demi-droits dus aux agents du département de la concession des terres. 292

Procès-verbal du 31 mars. Rapport de l'auditeur général sur la liste des demi-droits. Ordonné qu'une copie de la liste " U. E." lui soit transmise. 293

Procès-verbal du 8 avril. Mandat à délivrer pour la paie du capitaine et de l'équipage du " Toronto." 293

Procès-verbal du 28 avril. Lecture de la lettre du duc de Portland au lieutenant-gouverneur sur la culture du chanvre. 294

Procès-verbal du 5 mai. Avance de vingt livres à compte pour la dépense du bureau de l'arpenteur général. 297

Procès-verbal du 19 mai. Lettre du duc de Portland, énonçant que,
au si dans les circonstances actuelles, l'on ne juge pas nécessaire de changer le droit de concession des lots de ville, une inscription spéciale motivée devrait se faire aux procès-verbaux, pour ne pas créer de précédent ; les patentes qui ne mentionnent pas les réserves de la Couronne et du clergé peuvent être cancellées et de nouvelles seront données à la place ; approuve le changement dans les diagrammes quadrillés. 298

Procès-verbal du 16 juin. Rapport à faire sur la lettre de Portland relative à la culture du chanvre. 300

Procès-verbal du 18 juin. Rapport sur la culture du chanvre (donné au long). 301

Rapport approuvé. 310

Procès-verbal du 23 juin. L'huissier du conseil exécutif recevra £20 et le concierge £10 par année à l'avenir. 311

Procès-verbal du 23 juin. Les comptes du revenu des réserves de la Couronne et des réserves du clergé seront tenues séparément, les pre-
30 juin, miers devant être employés pour des fins provinciales, les autres pour des fins ecclésiastiques. 312

Procès-verbaux du conseil sur les terres de la Couronne du 22 décembre 1797 au 30 juin 1799.

Les noms dans les vol. 290–2 et 290–3 de la sér. Q sont donnés alphabétiquement, sans égard aux dates. Les procès-verbaux au volume Q, 290–2 commencent à la page 314 et finissent à la page 565. Le volume Q, 290–3 commence par la page 566. Les chiffres qui suivent les noms indiquent les pages auxquelles ces noms se trouvent.

A.—Abbott, James, 713 ; Abrams, Christian, 373, 377 ; Adair, David, 806 ; Adams, Daniel, 399, Joel, 821, Margaret, 819, Richard J., 399 ; Addison, rév. Robert, 476, 477 ; Ainse, Sarah, 443 ; Atkinson, William, 365 ; Albrant, Elizabeth, 817 ; Algier, (ou Algire), Catherine, 336, Jacob junior, 337, John et Mary, 655, John junior, 337, 655, Mary, 336 ; Allan, (voir aussi Allen), Ebenezer, 363, 729, George, 495, Theodorus, 495,
1801. William, 436, 759, 767 ; Allcock, Mlle E. H., 650, Hannah, femme de Henry, 649, Henry, 649, Mr. Justice, 662 ; Allen, (voir aussi Allan), Ann, 826, Ebenezer, 433, 826, 842, Henry, 604, James, 317, 435, Sarah, 649, William, 650 ; Almis, (ou Alinis), Christian, 469 ; Alt, Nancy, 816 ; Amory, John, 486 ; Amy, Nicholas, 373 ; Anobell, (ou Anabel), Ann, 342, 845 ; Anderson, Elisha, 345, Jacob, 801, Janet, 643, John, 346, Joseph, 373, 608, 841, Margaret, 643, Mary, 344, Richard, 346 ; Andrass, Benjamin, 396 ; Andrews, Mme, 502, 809 ; Anesley, Samuel, 392 ; Ansley,

1801.

Amos, 318; Armstrong, Mme, et ses enfants 488, Thomas, 370; Arnold, Oliver, 585; Arter, Peter, 565; Arual, (ou Arnal), Jacob, 714; Ashbridge, John. 319, Jonathan, 319; Ashburn, John et Mary, 654, Mary, 329; Ashford, Anne, 466, 558; Ashley, William, 321, 486; Asselstine, Isaac, 373; Auger, Mary A., 699; Auldjo, Alexander, 531; Anldjo et Maitland, 648, 701, 705; Austin, Anthony, 378, John, 406; Averill, Paul, 726, 762, 765; Aylea, John, 631.

B.—Babcock, (voir aussi Badcock), David, 611, Elisha P., 820, Samuel, 375; Baby, James, 525, 587, 595, 720, 848; Blackhouse, Samuel, 322; Bacon, Margaret, 342, Reuben, 806: Badcock, Benjamin, 428, David, 427; Badger, Gideon, 652; Bailie, John, 376; Baker, Adam, junior, 497, Henry, 513, John, 615, Samuel, 496, William, 497, 513, 805; Baldwin, Abigail, 550; Ball, Solomon, 377; Bambough, Christian, 341; Banta, Abraham, 750; Baptiste, John, 513; Barber, John, 419: Barclay, Michael, 376; Barden, (ou Bardon), Job, 399, Joseph, 492; Bark, Francis, 611, 652; Barkley, Andrew, 422; Barnabas, John, 536; Barnhart, Elizabeth, 334, Henry, 329, Nancy, 346; Barns, Benjamin, 530, Jonas, 320, héritiers de Jonas, 538, Mary, 752; Barry, Thomas, 652, 744, 755; Bartch, (ou Burtch), Mathew, 580; Barthol, Caphart, 513, Laphert, 808; Bartley, John, 723, Nelly, 457, 723; Bartron, Daniel, 470, David 470; Bartus, Stephen, 439; Bassey, John, 809, Robert, 805; Bates, Stoddart, 605, William, 439; Baugh, George, 322; Bawn, Benjamin et Margaret, 654; Beach, Elizabeth, 700; Beachum, William, 427; Beacon, Jeremiah, 426, 530; Beal, Josiah, 427; Beam, Jacob, 756; Beaman, Elisha, 669, 749; Beamer, Margaret, 841, Philip, 470; Beardsley, B. Crannell, 386, 525; Beasley, Richard, 531, 579, 826, Thomas, 448; Beaty, Jeremiah, 426; Beaubien, Joseph, 717; Bedford, Jonathan, pour sa femme, 322, Paul, 442; Beech, Lovell, 398; Beem, Henry, 714; Beikie, Penelope, 348; Bell, Alexander, 635; Bender, Tunas, 331; Bengar, Laben, 810; Benjamin, Asa, 395; Bennett, James, 809, Josiah, 809, Mathew, 478; Benson, Cornelius, 403, Elizabeth 483, John, 403, Berczy, William, 381, 661; Berger, William, 536; Berry, Thomas, 321, Zacheus, 400; Bestada, David, 521; Bethune, Ann, 352; Bigars, Joseph, 806; Bishop, Olive, 549; Bissell, Anna, 601, Sarah, 664; Black, John, 661, Jonathan, 547; Blake, Martin, 329; Blame, Roger, 806; Block, Jonathan, pour sa femme et ses trois enfants, 317; Blum, John, 810; Boice, John, junior, 843, Mary, 781, 801, 816, Peter, 843; Bond, Stephen, 592; Boom, John, 810 Nicholas, 810; Booth, Isaac, 797, 812, John, 796, 797, Joshua, 368, Thirza, 504, Vincent, 796, 811; Bordmus, Adam, 714; Borwan, Sigismund, 367; Bouck, (voir aussi Buck), Christian 814, Christian, junior, 800. Frederick, 537, 823, Helena, 814; Bondé, ———, 714; Boulton, Mary, 491; Bouter, Abraham, 573, Catharine, femme d'Abraham, 573; Bowen, Elizabeth. 816, William, 427; Bradshaw, David, 370, 373, 632; Bradt, Adrian, 805, Andrew, 805, Christian, 806, Lieut. John, 835; Brady, John, 504; Brant, et son héritier Isaac, 558, Joseph, 558, Joseph, pour son fils Isaac, décédé, 322, Mary, 643; Bready, Mathew, 341; Brewers, Charles Lewis, 661, Dedric Conrad, 661; Bright, Lewis, 536; Brink, Cornelius, 615; Briscoe, Nathan, 368; Bristol, Elisha, 794; Brooking, capit. Henry, 456; Brooks, George, 368; Broome, Samuel P., 386, 389; Brouse, George, 821, Margaret, 800; Brown, Abraham, 536, Anne, 504. Cyrenus, 406, Jacob, 724, John, 536, Joseph, 513, Leonard, 321, Mary, 399, Neil, 806; Brownell, Elizabeth, 342; Bruce, Margaret, 348, Sarah, 350; Bruers, Andrew 661; Brun, Mary, 333; Bruner, Peter, 423, 429; Bruningem, Francis, 317, Mary, 317; Bryant, John, 809; Buck, (voir aussi Bouck), Daniel, A., 549, George, junior, 374, 377, Henry, 643, Mehitable, 549, 699, Samuel M., 549, Sarah, 399, S. Miles, 700, Stephen W., 550; Bull, Aaron, 537; Burger, (ou Burgar), Dennis, 678, 837; Burgess, Dennis, 399; Burk, Peter ou Patrick, 853;

1801.

Burley, Cornelius, 612, James, 651, John, 375, 378, Joseph, 611; Burlington Bay, 710; Burn, John, 428; Burne, David, 558; Burney, James, 635; Burns, Alexander, 441, Joel, 463; Burst, Elizabeth, 785; Burtch, (voir aussi Bartch), Jonathan, 592, Strong, 593; Burton, Thomas, 320; Bush, Frederick, 324; Butcher, Thomas, 527; Butler, Edward, 714, Eve, 452, Nathaniel, 605; Button, John, 472; Butts, Oliver, 470; Byrne, Philip, 508; Byrnes, John, 834.

C.—Cadanoghqua (Gananoque) 703; Cain (ou Caine), Isaiah, 600, John et Elizabeth, 654, Peter, 565; Calder, William, 353; Caldwell, Captain, 431, William, 431, 548, 594; Calender, Catherine, 434,, 724; Cating, Margaret, femme de John, 643; Calkins, Cyrus, 592; Cameron, Alexander, 497, Allan, 423, Daniel, 820, Ewen et Margaret, 654, Grace, 334, 654, Hugh, 434, 785, John, 390, 485, Margaret, 350, 497, 846, Mary, 497, 554, 846,847; Campbell, Alexander, 382, Allan, 536, Archibald, 382, Catherine, 554, Donald, 416, George, 755, 809, Hugh, 365, John, 618, John Low, 489, Richard, 638, Robert, 806; Canby, Benjamin, 836; Caniff, John, 445; Capman, Mathew, 543; Capron, Alpheus, 592; Carley, Hanah, 316. James, 397; Carlton, Dean, 504; Carman, Barbara, 803, Jacob, 802; Carnihan, Moses, 492; Carpenter, Gersham, 619, John, 612, 619, Mary, 333,845, Peter, 329, 654, Samuel, 748, William, 748; Carry, Bernard, 405. Francis, 543; Carscallen, Luke, 643; Carter, Thadeus, 396; Cartwright, Richard, 370, 371, 373, 392, 503, 632, 640, 814, 834, 850, 852; Carty, Thomas, 425; Carver, William, 809; Case, Aaron, 479, Elisha, 405, Joseph, 404, Josiah, 405, 538, 567; Casewell (voir aussi Caswell), William, 401; Cassady, Luke, 750; Caswell (voir aussi Casewell), William, 678; Cataraqui Creek, 792; Catlip, Michael 562; Chamberlain, Elias, 399; Chambers, William, 413; Chapman, Ormuri, 399; Chester, John, 547; Phebe, 547; Chew, John, 744; Chewett, Isabella, 459, William, 864; Chewett et Ridout, 434; Chicote, Jean Baptiste, 713; Chippawa Bridge, 82; Chippawa Creek, 755; Chisholm, Alexander, 358, 370, 449, 707, Christian. 353, George, 457, 476, 477, Mary, 354; Christie, Abijah, 330, 654, Elizabeth, 349, George, 691, Ralph, 691; Church, Amariah, 593, Catherine, 317, Jacob, 605, Joseph, 678, capt. Oliver, 371; Churchill, Ezra, 400; Clark (et Clarke), Alexander, 376, Benjamin. 542, Daniel, 584, Hezekiah, 593, James, 447, James, senior, 701, 705, James, junior, 518, Jean, 809, John, 612, John et Mary, 655, Margaret, 336, 554, 846, Mary, 351, Ralph, 584, Robert, 425, Thomas Alexander, 418; Claus, Ann, 451, capitaine, 473, John, 656, Thomas, 328, 846, William, 451,, 453, capt. William, 485; Clayton, Jacob, 405; Clearwater, John, 414, 713; Clendennin, John, 616; Clifford, Calvin, 400; Clinch, Ralph, 476, lieutenant, 827; Clive, Ann, 343, Elizabeth, 343; Cock, Hannah, 424; Cody, Joseph, 727, Philip, 747; Coffee, Samuel, 513, 808; Coffin, James, 470; Cogden, John, 616; Cole, Catherine, 612, Conrad, 559, Isaac, 558, John, 349, 616; Colerake, Peter, 565; Collard, John, 806; Collison, John, 770; Coltman, John, 785; Comar, Paul, 612; Conell, John Hurd, 596; Coner, Nicholas, 362; Conkright, Hercules, 585; Conn, John, 543; Connolly, John, 678, Solomon, 395; Connor, Eliza, 584, Surgeon, 852, William, 809; Contraman, (voir aussi Countryman), Joseph, 714; Cook, Michael, 838, Nicholas, 415, Silas, 786; Cooley, Preserved, 807; Coon, John, 478, 564, 767, Mary, 803; Coons, Elizabeth, 816; Cooper, Nathan. 592, Robert, 321; Coppas, John, 829; Corbin, Daniel, 400; Coreat, Barnabas, 405; Cornwall, John, 843, Richard, 843, William, 421; Cornwall, ville de, 390; Corry, Peter, 426; Costole, John, 729; Counsellor, Peter, 729; Countryman, (voir aussi Contraman), Conrod, 335; Coutier, Stephen, 349; Covell, (ou Covill), James, 415; Simon, 832, Susannah, 404, 425; Cowan, capitaine, 714, George, 485; Cox, John,

1801.

314, Samuel, 565; Cozens. Jacob, 382, Shivers ou Shiveas, 318, 416; Crandford, James, 674; Crawford, W. Redford, 641; Creley, Cornelius, 456; Cretes, Margaret, 346; Crewt, Mathias, 808; Crippen, Darius, 398, David, 425, Samuel, 678; Crites, George et Margaret, 654; Cronkright, John, 584; Crooks, Elizabeth, veuve de Francis, 648, 701, 705, James, 701, 705, William, 701, 705; Cross, Catherine, 353, John et Catherine, 655; Crow, Elisha, 619, John, 446, Jonathan, 620; Crowder, Ann, 331, Isaac, 340, John et Margaret, 654, Margaret, 350, Samuel, 530, William, 340; Cruikshanks, Patrick, 615; Cryderman, Catherine, 326, 334, 846, John et Catherine, 654, Mary, 559; Crysler, Adam, 616, Catherine, 801; Culbertson, Samuel, 420; Culver, Daniel, 490, Jabez, 530; Cumming et Smith, Kingston, 658: Cummings, (ou Cumming), John 333, 374, 657, 845; Cunningham, Archibald, 737, George, 472, 522; Curry, Elizabeth, 356; Cuyler, lieut. col., 490.

D.—Daily, (voir aussiDaly), Cornelius, 524; Dalson, Mathew, 408; Daly, John, 808, William, 808; Dame, John F., 471; Danforth, Asa, 465, 647, 652, 660, 663, 737, 794, de Greely et Danforth, 692; Darby (ou Darley), 365, 370, 371; Darlington, Peter, 509; Davidson, Andrew, 759; Davis, Charles, 800, Comfort, 495, Elizabeth, 458. Jabez, 771, John, 604, 800, Powell, 600, Richard, 616, Simeon, 592, Thadeus, 721, Theodore, 593, Walter, 635, 818, William, 460; Davy, Elizabeth, 585; Day, Barnabas, 370, 372, 636. Daniel, 398, Jeremiah, 397, John, 785, Joseph, 398, Joseph, junior, 398, Joseph L., 664, Richard, 399, William, 398, William, junior, 398; Dayton, Asa, 807, Sarah, 808; Deacon, Joseph Moor, 808; Dean, (ou Deane), Erastus, 463, Gains, 647, Ganis ou Gains, senior, 464, Ganis ou Gans, junior, 463, Josiah, 483, Josiah F., 495; Dederick Michael, 369; Defoe, Condrat, 502, Rachael, 642; Delancy, Stephen, 473; Demont, (voir aussi Dumont), William, 747, Dennis, Jane, 616, John, 379, 393, 402, Martha, 402; Dennison, John; 471; Denniston, Robert, 625, Sarah, (voir Millard), 721; De Peyster, Colonel, 718; Des Jardins, (ou Desjardins), Antoine, 402, Peter, 807; Detlor, Samuel, 376; Devine, (ou Divine), John, 483, 608; Devoe, Eve, 344; Dewdy, Israel, 624; Dewitt, Dorothy, 335; Dexter, Asa, 679, 746, John, 543, 679, 741, 746; Dickson, Thomas, 513, William, 323, 615; Dingwall, Catherine. 351; Divine (voir Devine), John, 483, 608; Dixson, (Dyson ?), John, 334; Dodge, John, 395; Doggett, John, 468; Doke, William et Elizabeth, 835; Dolson, William, 434; Donaldson, John, 805; Donovan, Florence, 369, John, 509, Mary, 346; Doole, John, 640; Dorne, (ou Doon), David, 843, Jacob, 539; Dousler, Mary, 328; Dowler, Robert, 714; Dowling, Jane, 711, John, 794; Drouillard, Simon, 627, Solomon, 418; Drueyer, Joseph, 714; Drummond, Jacob, 375; Ducolu, Claudius, 396; Duff, Alexander, 612, 629, 673, (voir Leith), 613; Dugall, Eleanor, 559, James, 559; Duheriché, Abraham, 806; Duke, John, 587; Dumont, (voir aussi Demont), capitaine, 436; Duncan, Richard, 525, 540; Duncanson, Frances, 757; Dunn, Catherine, 356, James, 397; Dunyas, Martin, 559; Durham, James, 658, 762, John, 479, 809; Dyson, (voir Dixon), John, 334.

E.—Eadus, William, 738; Eaman, John, 347, Margaret, 337; Earl, Hugh, 485, 781; Eastman, Copheran, 530, Justin, 529; Eaton, Jabez, 397; Edgar, John, 365, 641; Edmonds, David, 400, Joseph, 399; Edwards, Joseph, 630, 748, 761; Eldridges, John, 604; Ellarbeck, lieut. 368; Elliott, Jacob, 831, 842, John, 530, capit. (Mathew ?), 431; Ellis, John, 513; Elmsley, John, 635; Elsworth, Caleb, 375, Neil, 413; Embury, Andrew, 376, John, 376; Emerson, John, 428; Emery, John, 420, Mary, 503, Thomas, 334, 654; Empy, (et Empey), Ann, 328, Catherine, 345, 846, Christian, 332, Elizabeth, 332, 336, Eve, 328, John, 331, Richard, 336, William, 762, 847, William Junior, 336; Emson, James, 714; Enly,

1801.

(ou Euly), Charles, 349; Everitt, capitaine, 365, héritiers du lieut. Peter, 658; Eversil, (ou Eversils), Jacob, 515, John, 503, 570; Everson, John, 413; Everts, Boswell, 547, Oliver, 547.

F.—Fagan, Thomas, 635; Fairchild, David, 529, Henry, 529; Fairfax, Christian, 370; Fairfield, William, senior, 378; Falconer, James, 320, 520; Falkner, Joseph, 529, Mary, 354, William, 441; Farewell, W. F., 556; Farlinger, Nicholas, 331, 845; Fernan, John, 399; Farnum, Archelaus, 400; Farrand, Jacob, 359, 510, 571, 653, 793; Farris (et Fariss), Joseph, 419, 713, Thomas, 420, 713; Feagan, Anther, 605; Fennell, James, 340; Feré, Jean-Baptiste, 626; Ferguson, Alexander, 400, George, 510, Jean, 353, John, 511, Jonathan, 491, Millison Hover, 369, Peter, 480, 510, Richard, 491, Susannah, 345; Ferro, Margaret, 430; Ferse, Joseph, 613; Fether, Philip, 803, Mary, femme de Philip, 803; Fetterley, John, 510, Mary, 330; Ficks, Catherine, 723, Mary, 724; Fields, Charles, 644, 665, James, 665; Fike, Francis, 442, 445, 446; Finch, Henry, 396, Richard, 396; Finny, (ou Finney), George, 352, 846; Fish, Mary, 400, Samuel, 400; Fisher, Alexander, 373, Frederick, 407, Henry, 538, Jacob, 543, Jacob, senior, 644, John, 543; Fitchet, Ann, 752, 846; Fitzpatrick, Peter, 336, 845; Flanagan, William, 626; Fleming, Thomas, 441, 539; Fletcher, Alexander, 616, 808, Archibald, 616, John, 808, Nelly, 606; Follick, Sarah, 625; Forbes, Ann, 354, 845; Forfar, Thomas, 746, William, 746; Forsyth, George, 374, James, 332, John, 334, 375, Joseph, 374, 644, William, 608; Forsyth, Richardson et Cie, 759; Fortune, Joseph, 330, William, 559, 566, 567, 592; Foster, John, 367, 368; Fournier, Andrew, 349, Louison, 403; Fowler, John, 665; Fox, Philip, 713, 714; Frances, (ou Francis) John, 513, 805; Franklin, Mathew, 529, Robert, 649; Franks, William, 572; Fraser, Daniel, 781, Grace, 540, Jane, 368, Jeremiah, 400, 507, John, 372, Margaret, 368, Mary Ann, 368, Thomas, 524, 539, 816, 837, 839, 842, William, 500, 539; Freanan, Asa, 529; Fredericks, (ou Frederick), Elizabeth, 402, John, 421, Lewis, 539; Freel, Peter, 507, Thomas, 507; Freligh, Abigail, 806, John, 806; French, John, 403; Français, royalistes, 657; Fresby, Esther, 544; Frite, Barbara, 644; Frolic, Martin, 374; Frompeau, Paul, 501; Frost, Thomas, 420; Frymire, Nicholas, 541, Philip, 335, 430; Fulmore, John, 419; Fulton, James, 725; Furlow, Cornelius, 480, Jacob, 480.

G.—Galbreath, John, 604; Gallenger, (ou Gallinger), Catherine, 329, Christian, 346, Margaret, 336, 845; Gamble, John, 559, 686, 751, pour sa femme et ses enfants, 652, Richard, 561, 578, 649, 766; Gananoque, (voir Cadanoghqua), 703; Gardner (et Gardener, voir aussi Garner), Alexander, 625, Lusina, 699, Samuel, 513, 757, Sarah, 665; Garlock, Elizabeth, 537, Peter, 538; Garner, Geo., 810, Samuel, 808; Garrison, Mary, 493; George, John, 805; German Company, 661; Gernon, James, 786; Gesso, (voir aussi Gisso), Charles, 606; Gibb, Catherine, 509, 847; Gibbs, Cornelius, 406, Mathew, Ebenezer, 406, Nathan, 406, Nathan, junior, 406; Gibson, George, 652, 608; Gilbert, James, 374, 771, Nancy, 493; Gillain, Thomas, 461; Gillespie, William, 521; Gillmer, Mathew, 792; Gilmore, John, 396; Gisso, (voir Gesso), Charles W., 435; Givens, Angélique, 439, James, 439, 502; Glassford, Mindwell, 356, 847, Paul, 538; Glengary, 593; Golbreath, Nancy, 802; Gomer, Jacob, 542; Goodwin, Charles, 489; Goose, John, 418; Gordon, Abraham, 823; Gordon, voir Petit, 460; Gouin, Robert, 414; Gould, John, 806; Gowley, Edward, 836; Graham, William, 414; 751; Grant, Alexander, 524, 596, Archibald, 553, Christian, 351, 847, Commodore, 587, James, 544, 637, John, 371, 505, 635, Lewis, 347, Margaret, 554, Margery, 847, Mary, 335, William, 329, 509; Grass, capitaine, 368, Catherine, 634; Gray, Alexander, 617, Alexander junior, 617, Calso, 509, Elizabeth, veuve du major James, 324, 479, major James, 324, John, 623, sergent John, 623, Robert I. D., 324, 761, 778, 844, lieut.

1801.

Thomas, 363, 467, William, 515; Greeley, Aaron, 570, 692; Green, John, 710, John, junior, 493, Mary, 352, (voir Petit) 460; Grindstone, Jacob, 769; Griswold, John, 496; Groves, Abby, 333, 847; Gruer, Jobn, 372; Guill, John, 809; Gurtey, George, 714, James, 714.

H.—Haggart, James, 350; Hainer, Adam, 809; Hale, Eliphalet, 772; Halien, Andrew, 393; Hall, Asa, 528, B., 365, Daniel, 528, Isaiah, 794; Hallowell, Benjamin, 669; Ham, John, 645; Hamblen, David, 782; Hamer, Dorothy, 807, Richard, 806; Hamilton, Joseph, 520, Robert, 513, 525, 622, 753, 805, 835, (rapport sur sa réclamation de terres dans Ancaster, 587); Hamlin, David, 544, Silas, 837; Hands, William, 590; Hanes, Michael, 430; Hardison, Benjamin, 570; Hare, Catherine, 536, héritiers de John, 518, 706, Mary, 536, William, 536; Harffey, William junior, 408; Harkeman, David, 810; Harlow, Henry, 645, William, 644; Harness, Daniel, 63; Harp, Edward, 615, femme de Edward, 615; Harper, William, 613; Harrington, Daniel, 606; Harris, Elizabeth, 722, Martin, 561, Myndert, 383, Peter, 708; Harrison, Anna, 665, Christopher, 814, Huldah, 562; Harrow, Alexander, 726; Hart, John, 807, Mary, 334, Moses, 341; Hartle, Christian, 496, 845, Christian et Elizabeth, 654, Elizabeth, 333, Henry, 752, John et Sarah, 654, Margaret, 752, 846, Sally, 332; Haskill, Joseph, 442, 446, Nathaniel, 442, 446: Haskins, Diadoma, 400, Elizabeth, 396, Nicholas, 396, Haslip, James, 811, Mary, 477; Hastings, Nathaniel, 585; Haugh, Jacob, 406, 723; Hause, George, 807, Joseph, 898; Hausinger, John, 805, 806; Haviland, John A., 697, Hawley, Davis, 372, Jeptha, 373, Martin, 373, 374, Mary, 637, Sheldon, 373; Haws, Edwards, 395; Hayes, (ou Hays), John, 748, Mary, 554; Hayward, Edward, 652; Hazen, Daniel, 362, 706, 707; Hecht, Ludwig, 673; Heecock, Truman, 400; Helmer, Ann, 343; Henderson, Caleb, 601, David, 400, Euterpe, 503, Hanah, 503, John, 400, Jonathan, 503, Margaret, 601, Mary, 764, Mendena, 600, Robert, 609, 760; Hennrey, James, 469; Herchemer, Jacob, 758; Herkimer, Lawrence, 622; Henesclay, Joseph, 372; Heron, Andrew, 594, Samuel, 320, 445, 564, 744, 677, 790; Herrick, Daniel, 479; Hertil, Mary, 343; Hespy, Benjamin, 808; Hetchlor, Six, 528; Henson, John, 745; Hewett, Jacob, 315, Polly, 601; Thomas, 651; Hicks, Joseph, 537; Hide, Richard, 616; Hill, Archibald, 606, Hannah, 781, Thomas, 416, 417, 542; Hillyer, Nathaniel, 589, Hilts, Joseph, 751; Hind, Thomas, 625; Hockwell, John, 713; Hodge, (or Hodges), Ebenezer, 564, Edmund, 564, 755, 758, Gilbert, 805; Hoen, Baron Frederick, 322, 542; Hoff, William, 809; Hoffman, Henry, 608; Hollingshead, Anthony, 508, Mary, 738, William, 557, 581; Hollister, Mary, 344; Holmes (ou Holms), Charles, 365, Esa, 714, Neil, 445, William, 461; Holt, Barzilla, 508, Moses, 491; Horne, Mathew, 370; Honeywell, Ruth, 495; Hoople, Eleanor, 348, Henry, 340; Hopkins, Peter, 809; Hopper, Abraham, 513; Horning, John, 368; Hough, Elizabeth, 445, James, 461; Howse, Frederick, 829; Howsinger, Margaret, 561; Hover, (ou Ferguson), Millison, 369; Howard, John, 583, 798, Peter, 399, Sarah, 826, Stephen, 399; Howe, Mathew, 636, Ruth, 322, Solomon, 395; Howell, J., 798, John, 809; Hoyle, Margaret, 768, Hubar, David, 809; Hubbard, Thomas, 396; Hubel, Prindel, 421; Huckleberry, Philip, 407; Hudson, John H., 321; Huff, Bruin, 375; Huffman, (ou Hufman), Conrod, 634, Rudulph, 713; Hufnagle, Sarah, 561; Hugart, Margaret, 353; Hughes, James, 492; Hull, Salmon, 809, Thomas, 713; Humphrey, Norris, 665; Hunn, Isaac, 794; Hunsted, Gideon, 387; Hunt, Edward, 808; Hunter, James, 618, John, 808, William, 480; Huntley, (ou Huntly), Benjamin, 398, 678, Enoch, 398, 678; Hurd, Jehial, 600, Lois, 597; Huron Reserve, 590; Hurriman, Joseph, 592; Huson, Elijah, 556, Nathaniel, 480; Hutchins, Henry, 508, John, 729.

1801.

I.—Indiennes, terres, 475; Ingersoll, James, 581, Thomas, 417, 809; Innes, (ou Innis), John, 809, Robert, 408, 550, 583, 613; Irish Peter, 375, 465, Robinson, 480.

J.—Jackson, Ann, 534, James, 374, 535, John, 447, 448, Joseph, 410, Margaret, 534, 816, Peter, 535; Jacobs, George, 410, Jonathan, 592; Jacocks, David, 551; Jamieson, William, 419; Jarvis, Hannah Owen, 380, William, 410, 666, 669, 769; Jessup, Edward, 523, 534, Edward, junior, 799, Susannah, fille de Simon Covill, 814, 815, 829, 832, 839; Johns, Sarah, 700; Johnson, Abraham, 543, Andrew, 645, Asa, 470, Conrod, 535, Frederick, 315, héritiers de Grey, 735; John, 420, Sir John, 473, 733, 853, Joseph, 543, Lawrence, 384, 542, Margaret, 409, Nicholas, 542. Thomas, 542, William, 370; Johnston, Anna, 447, Joseph, 419, William, 564, 808, Johnstown, ville de, 734, 838; Johonett, Cæsar, 503; Jones, Augustus, 795, David, 400, 493, Ebenezer, 795, Ephraim, 528, 841, G., 713, John, 437, 453, 556, 580, Joseph, 795, Solomon, 489, 493, Stephen, 793; Jordan, James, 839.

K.—Kaine, Elizabeth, 352; Kary, Arthur, 782; Kasylor, William, 515; Katchbow, Chris, 367, 368; Keehn, Peter, 362; Keeler, ——, 465, James, 556; Keetsey, Elizabeth, 700; Keith, Buel, 406, Jonathan, 406, Scotland, 406, Union, 406, Unite, 406; Kellar et Zearman, 367; Kelsey, William, 699; Kendrick, Duke W, 542, Hiram, 542, John, 542, Joseph, 542, William, 587; Kennedy, Alexander, senior, 554, Allan, 554; Kern, David, 795, John, 795; Kerr, Agnes, 463, Robert, 476, 477, 513, 667, 673, Robert, pour ses enfants, 464, Robert, et ses associés, 464, William Johnson, 464; Kessler, Stephen, 418; Ketchum, Seneca, 621; Kentrur, George, 501; Kilborn, Samuel, 396; Kilbourn, ——, 433; Kellson, John, 805; Kincaird, John, 395; King, Charles, 457, 476, 477, Kingston Mills, liste des personnes employées à l'ouverture du chemin de Bastard, 678; Kingston, ville de 622, 636, 639, 643, 645, 646, 647, 657, 734, 768, 781, 798, 832, 852; Kitcham, David, 414; Kitcherside, James, 607; Kitcherson, William, 377; Kitson, John, 513; Klingenbrunnen, Nicholas, 386; Knapp, Benjamin, 713, Kiltchy, 599; Knight, Mahlan, 365; Thomas, 746, 829; Knoppen, Freeman, 563, Koyle, Ephraim, 395.

L.—Laferty, Edward, 807; Lain, Jacob, 528; Lake, Jane, 397, héritiers du major, 735; Lake Simcoe, 670; Lakins, Anna, 598; Lampman, Abraham, 809; Lambert, Cornelius, 807; Lampin, Anthony, 342, Mary, 342; Lampson (ou Lamson), James, 534, William, 818, William, junior, 534; Land, Ephraim, 479; Landaus, Reuben, 599; Lane, George, 309, Roger, 593; Lang, John, 337; Larraway (et Laraway), Jonas, 689, Peter, 565; Laroque, Francis, 582, Francis junior, 582; Laselle, John, 413; Lates, Joseph, 384; Laughlin, Alexander, 582, Daniel, 563; Laughton, John, 832, Peter, 729; Lawe, Mme Elizabeth, 483; Lawrence, John, 372, 456, 603, Richard, 383, 542, William. 615; Leach, Rufus, 406; Leahy, William, 528; Leake, James, 373; Ledan, John, 651; Lee, Daniel, 398, Washington, 678; Leech, Joshua, 388; Leeds, Comté (voir Abel Stevens, 694); Leith, Sheppard et Duff, 613; Le Maire, Christopher, 417; Lemoine, Joseph, 645; Leonard, William, 810; Letourneau, Peter, 586; Link, Mary, 336, 344, Mathias, 335; Lintz, Godfrey, 810, Lipps, John, 413, 414; Little, John, 408, Robert, 713, Thomas, 713; Livingston, Abraham, 603, Alexander. 602, Daniel, 603, 604, David. 604; Duncan, 603, John 396, 596, John William, 515, Silas, 603, Simeon, 603, William, 400; Lloyd, Daniel, 376, Henry, 376; Lockhart, William, 714; Lockman, Abraham, 794; Lockwood, Elezer, 517, Josiah, 666; Long, Edward, 729, Elias, 469, Philip, 469; Longbeach, 826; Long-Point, 810; Longueuil, Monsieur de, 569, 576; Lorain, Charles, 447; L'Orignal (voir Pointe à l'Orignal), 569, 716; Lorney, Eleanor, 328; Losee (ou Lossee), Jane, 625, Joshua, 844, Mary, 801; Lotteridge, John, 458, Robert, 513, 779; héritiers du capitaine, 460, 519; Loucks, Abraham, 838, Joseph, 429;

1801.

Lovell, John, 638; Lovelace, Ebenezer, 413; Lowe, George junior, 525; Lowery (ou Lowney), Edward, 333, 654, Samuel, 333, 845, William, 332, 654, William et Eleanor, 655; Loyed, William, 366; Lymburner, Mathew, 810; Lynch, James, 354, 845; Lyons, John, 543, Thomas, 543.

Mc.—McArthur, Daniel, 592, John, 353, Peter, 352, 592; McAulay, (voir aussi McCaulay), Elizabeth, 778, James, 778, Dr James, 656, John, 634, Robert, 369, 391, 637, 638; McBride, George, 402, John, 652, Peter junior, 533, Sarah, (née Reed), 848; McCall Donald, 527, John, 741; McCann, Andrew, 848; McCartney, William, 426, 625; McCarty, Ann, 608, E., 713; McCaulay, Robert, 367; McClellan, William, 625; McCollom, Benedict, 396; McColm, Ethan, 395; McConnell, Hugh, 368, 376; McCormick, Alexander, 412, 714; McCready, Anne, 546, David, 546, John, 548, Mary, 356; McCreedy, Anthony, 545; McDonald, Donald, 424, Jean 708; McDonell, Alexander, 335, 343, 416, 462, 471, 477, 511, 583, 593, 620, 638, 654, 683, 689, 779, 846, Allan, 506, 533, capt. Allan, 598, Angus, 477, 602, Angus, et frères, 456, Angus et Kitty, 654, Angus et Sally, 654, Ann, 343, 533, 654, Archibald, 366, 374, Archibald et Catherine, 654, Catherine, 332, 343, 346, Mme Catherine, 455, Daniel, 596, Donald, 333, 366, 371, 372, 511, 531, 638, Duncan et Mary, 654, Elizabeth, 552, Farquhar, 414, Florcy, 328, Henrietta, 553, Hugh, 780, Isabella, 553, James, 460, 477, 791, James et Catherine, 655; Jane, 343, 551, 847, Janet, 327, Jennet, 846, 847, Jenny, 329, 354, John, 462, 498, 505, 552, 553, 805, John et Mary. 654, John Roy, 553, lieut. col. J., (John ?), 830, Kitty, 329, 334, 846, Margaret, 343, 552, Margery, 498, Mary, 329, 343, 346, 440, 534, 574, 654, Miles, 462, Nancy, femme d'Alexander, fille de Allan, 752, Peter, 809, rév. Roderick, 506, Roderick, 553, Sally, 343, lieut. col. S., 830, William, 498, 645; McDougal, (McDougald et McDougall), Allan, 365, Catherine, 357, Donald, 511, John, 625, 679; McEwen, David et Rachael, 655, Rachael, 345; McFerson (voir aussi McPherson), Ann, fille de A. Clark, 806, Daniel, 805, James, 513, James ou William, 808, William, 805; McFie, Ann, 326, McGahey, James 621; McGarvin, James, 729; McGill, John, 669; McGilles, Christy, 499, Isabella, 552, John, 425, John et Christy, 654; McGin, (ou McGirr), Mme Eadus, fille de George, 738, Nancy, 602, Timothy, 607; McGloughlin, Alexander, 552, David, 345, Robert, 345; McGrath, Owen, 376; McGregor, Catherine, 333, G., 713, Isabella, 350, John, 550, Robert, 441; McGruer, Christian, 331, Christy, 654, (ou McMartin) Margaret, 356; McHenry, John, 808; McIntosh, Angus, 428, 717, Benjamin, 416, Catherine, 331, 654, Donald, 637, Isabella, 331, 654, Jane, femme de Patrick, 498, Jane, 847, John, 331, 511, 533, 654, 801, Mary, 352, William, 352; McIntire, Hanah, 552, Jesse, 824, John, 481, Nelly, 354, 847; McKay, Ann, 350, Christy, 351, Daniel, 353, John, 386, 513, 679, 755, Marcella, 512, 847; McKee, col. Alexander, 431, 614; McKenzie, Isabella. 552; McKillip, Eleanor, 713; McKindlay (ou McKinley), John, 370, 389, 390; McKine, James, 372; McLaney, John, 384, 401; McLaren, Ann, 351; McLaughlan, (McLaughlin, McLaughlon), James, 592, John, 365, 366, 593; McLean, Allan, 639, 645, 646, Catherine, 331, Duncan, 534, 838, Duncan, pour sa femme et ses cinq enfants, 317, Grace, 498, Hugh, 380, John, 412, Joseph, 597, Robert, 546, 609; McLeland, Archibald, 331; McLenan, Sarah, 351; McLeod, Christian, 498, Harriot, 499, Jenny, 498, John, 365, 645, Mary, 499, Peggy, 330; McMartin, Eleanor, 845, James, 370, (ou McGruer), Margaret, 357, Nelly, 512, 847; McMichael, Edward, 430, 481, Elizabeth, 499; McMicken, Peter, 449; McMillan, Alexander, 574, 613, Hugh, 614, Kitty, 327, 328, Susanna, 334; McMullan, (ou Mullen), Hugh, 511, Mary, 355; McNabb, Alexander, 430, lieut. Allan, 380, Colin, 488, 848, James, 525; McNaughton, Donald, 350, 846; McNeal, Thomas, 640; McNeil, Archibald, 398, 488, 608, Eurancy, 501; McNish, Samuel

1801.

junior, 599; McNutt, Gerrard, 646; McPhall, Ann, 497, Archibald et, Margery, 654, Donald et Ann, 654, Margery, 343; McPherson, (voir aussi McFerson), caporal Daniel, 367, Dugall, 351; McPhie, Allan et Ann, 654; McRae, Ann, 350; McRoberts, Mary, 459; McShay, Morgan, 616; McVagh, Levinia, 505; McVey, Phebe, 699, Unah, 546.

M.—Mabee, Lavinia, 383; Macklem, James, 706; Mahon, Hugh, 818, 825; Mains, George, 804; Maisonville, Alexis, 717, 718; Maitland (voir Auldjo), 701, 705; Mallet, Peter, 413; Mallies, Elizabeth, 317; Malot, Dorus, 614, Peter, 714, Mandeville, Richard, 451, 853; Monhard, Peter, 599, William, 599; Mann, lieut. John, 338, Samuel, 467; Marcellus (Marselas, Marcilles), George, 534, John B., 513, 808, Jokel, 805; Markland, Thomas, 367, 369, 392, 622, 638; Markle, Richard, 337, 429; Markley, Charles, 442; Marsh, Catherine, 343, Mathias, 369, 378, Samuel W., 467, Thomas, 743, William, 774; Marther, Samuel, 448; Martin, Ann, 347, James, 421, John, 759; Matchefusky, John, 651; Mathas, John, 678; Mathews, Amer, 592; Matlock, Caleb, 453; Mattice, Abraham, 806, Ann, 341, Elizabeth, 497, 846, Jennet, 505, Sarah, 840; Maul, James, 746; May, Umphrey, 824, William, junior, 824; Mealey, Patrick, 386; Mecar, Joseph, 714; Melvin, Isaac, 439; Meredith, Charles, 724; Merkill, Henry, 505, John, 505; Merkle, Richard, 340, Suffelt, 423; Merckley (et Merkly), Henry, 328, Margaret, 800; Merriman, Joel, 794, Mercy, 546; Merrit, Cornet Thomas, 412; Miamis, 718; Michael, Catlip, 562; Michel, Harry, 545; Middleton, Ezekiel, 602; Mights, sergent John, 839; Miles, Abner, 674, James, 447; Millard, Sarah (fille de Robert Denniston) 721, Thomas, 809; Miller, Andrew, 367, 373, veuve Christy, 505, George, 697, *a.*, Hannah, 327, Jacob, 370, 609, James, 714, Nicholas, 513, 543, Stephen, 330, Thomas, 810; Milbross, Thomas, 326; Mills, James, 729, Jonathan, 602; Milton, Henry, 396; Minger, William, 714; Mitchel, Frederick, 805, George et Margaret, 655, Harvey, 666, Isaac, 555, Jehiel, 398, Margaret, 345; Monger, William, 713; Monteith, Hugh, 412; Montgomery, Hugh, 527, Peter, 806; Montross, Peter, 468, Sarah, 739; Moody, Walter, 474; Moor, Dudley, 822, 838, Dudley, junior, 817; Moore, Mary, 341; Moraves, 718; Moravian Society. 500; Morden, Ann, 826, John, 555, Joseph, 570; Mordoff, Nancy, 723; Morey, Joseph, 371; Morgen, John, 485; Morris, Nathaniel, 633; Morrison, David, 505, Henry, 400, Jacob, 606, John, 606; Morse, lieut., Humphrey, 593; Moru, lieut. L., 638; Moseley, Benjamin, 385; Moss, John, 349, 615; Mount, Moses, 755; Moushur, Balser, 543; Mow, Roger, 817; Muirhead, John, 366; Mulholland, héritiers de Hugh, 590, James, 590; Malloy, Thomas, 512, Wieney, 354; Munger, Samuel, 820; Munro, Ann, 352, John, 329, Margaret, 329, Mary, 347; Munson, Sarah, 602; Murchinson, Colin, 551, Duncan, 424; Murdoff, James, 723, John, 722; Murphy, Timothy, 411, 435; Myers, Fredericka, 563, George William, 448, John W., 367, 739, Michael, 343, 655.

N.—Nash, James, 685; Nettleton, Amos, 544, 546, Stephen, 396; Neville, Edward, 713; Newark, ville de, 513, 594, 616, 667, 689, 804, 848; Newcastle, ville de, 652, 794; Niagara, rivière de, 682; Niagara, rivière de, (projet d'établissement de forges par Robert Randall), 686; Nichols, Israel, 593, Robert, 421; Nicholson, Robert, 815; Nighton, John, 631; Nooth, Merwyn, 388; Nord-Ouest, Compagnie du, 455; Norton, John, 448.

O.—O'Bryan, James, 527; O'Chee, Peter, 403; Ogden, John, 491; O'Neil, Elizabeth, 815, Jane, 837, Mary, 409, 792, Mlle, 483; Orble, Conrad, 642; Orsborn, Alice, 440; Orser, May, 634; Osborn, James, 618; Osborne, (et Osburn), Samuel, 625, 748; Ostrander, Jacob, 810, John, 810; Otto, Elizabeth, 337, Francis, 510, Gottlieb, 424, Mary Barbara, 330; Oughton, William, 480; Overhuntt, Staults, 615.

1801.

P.—Payets, Frederick, 339, Mary, 341; Page, Thomas Otway, 762; Palmer, David, junior, 708, John, 708; Palmerston, James, 562; Palstt, Rudolff, 502; Panter, Timothy, 822; Papst, Adam, 510; Pardoe, John, 410, 714; Park ou Parke, Sally, 847, William, 409, 550; Parker, Amos Mathews, 593, Ichabod, 510; Parks, (ou Parkes), Nathan junior, 499, Sally, 326, William, 409; Parrot, L., 370; Parry, John, 584; Paterson, Allan, 760, 763, 764, 767, 770, Nicholas, 378, Whitfield, 400, 678, William, 397*a*; William, junior, 397; Pattinson, Richard, 550; Paxton, Thos, 485; Payson, Ephraim Holland, 385; Peck, Cornelius, 562, James, senior, 562, James, junior, 562, Samuel, 562; Peirce, Andrew, 661; Pember, Philip, 374, 377, 633; Penn, Michael, 621; Pennock, Ann, 527; Penock, Philimore, 533; Pepper, Elizabeth, 326, 845; Perigree, James, 770; Perry, Hannah, 634, Nathaniel, 406; Peters, Bemsley, 369, 378, Benslie, 436, Elijah, 583, Mme Elizabeth, 485, Joseph, 614, Samuel, 584, 614, W.B., 768; Peterson, Paul, 376, Sarah, 646; Petit, Green et Gordon, 460; Petite Côte, Essex, 626, 721; Petry, Joseph, 513; Petter, Leany, 801; Pettit, Timothy, 782; Petty, John, 808; Phelps, David, 838, Devenport, 364, Joseph, 646, Josiah, 358; Phillips, Daniell, 398, Elisha, 377, Richard, 809, Thomas, 625; Philipecay, Charles, 714; Pickard, Elizabeth, 785; Pilkington, Isaac, 745, Robert, 743; Pirkiss, William, 791; Plato, Peter, (pour sa femme Gertrude), 468; Playter, Eli, 387, George, 364; Pointe à l'Orignal, 569; Pollard, Richard, 409; Porter, Dorothy, 402, George, 384, 387; Post, Frederick, 367, Jediah, 479, Unice, 491; Pothier, Philip, 447; Potter, Mme Susannah, (fille de Elias Smith), 775; Powell, Mme Ann. 358, John, 444, Ruth, (femme d'Abraham), 674; Pratt, Ebenezer, 396; Price, Charles, 614, John, 805; Prince, John, 810; Prindle, Mary, 723; Pringle, Joseph, 367, William, 367; Pritchard, capitaine, 852; Pruyn, (ou Pruyns), Mary, 471, Mathew, 377; Puisaye, comte Joseph de, 670; Purdy, Elizabeth, 803, Micajah, 373; Puse, Joseph, 398; Putman, Mary, 327, 846, Robert, 841.

Q.—Quackenbush, Peter, 839; Quant, Jacob, 418, 766; Quick, John, 407, 711; Quinté, baie de, 573, 697*a*, 698, 750, 782.

R.—Rainey, Seth, 373; Rambough, Amos, 636, Jacob, 338, 342; Randall, Benjamin, 396, Moses, 678, Robert, 686, Mme, 682; Raymond, Ephraim, 526; Reaume, Anthony, 594, Charles, 527, Claude, 595, Francis, 595, Lawrence, 595, Peter, 595; Redford, Thomas, 349, 616; Redick, Peggy, 502; Reed, capit. William, 605, Rees, Joseph, 810; Reese, Peter, 593; Reid, Luke, 406; Reily, John, 684; Reymer, Samuel de, 725; Reynolds, lieut. Caleb, 807, Thomas, 357; Richards, Daniel, 640, John, 640, John, junior, 639, Owen, 640; Richardson, Benjamin, 796, James, 368, 618, Robert, 622, 623, 651, (voir Forsyth), 759; Richie, Henry, 533; Ridden, Francis, 370; Ridner, Henry, 749; Ridout, (voir Chewett, 434; Roach, Maurice, 387; Robbin, (ou Robbins, voir aussi Robins), Mary, 633, Owen, 633, Stephen, 563, William et Frances, 655; Robertson, Daniel, 506, 637, Mary, 327, Neil, 330; Robins, (voir aussi Robbins), Daniel, 616, Francis, 326; Robinson, Benjamin, 836, Christopher, 632, 798, Joseph, 615, 808, William, 816; Roche, enseigne James, 778; Rock, John, 650; Roebuck, Zipporah, 761; Rogers, D. M. G., 488, héritiers du major James, 488, John, 556, Mary, 556, lieut. col. Robert, 488; Rollin, Seneca, 726, 765; Rome, Thomas, 419; Romsey, Henry, 713; Root, Azariah, 571; Rose, Janet, 555, Moses, 397, Samuel, 821; Rosebank, Peter, 623; Rosenburg, Joseph, 537; Ross, Alexander, 357; Christian, 327, 351, Donald, 509, Espey, 752, James, 509, Mary, 355, Robert, 496, 655, William, 633, 738, Zenos, 376; Rosse, Hugh, 626; Rowley, Joseph L., 625; Roys, Dorothy, 348, Sarah, 508; Ruff, James, 713; Ruggles, James, 385, 542; Ruharp, George Jacob, 713; Runion, Hannah, 499, 847; Runnerman, Henry, 489; Rupert,

1801.

Peter, 342; Rush, Martin, 502; Russell, Eliza, 381, James, 647, Martha, 843; Rykman, Albert, 379, Ennes, 380, John, 379.

S.—St-Clair, Jonathan, 593; Sacheverell, Gustavus, 806; Sanders, Mathias, 318; Sandford, Ephraim, junior, 462; Sandwich (ville de), 550, 612, 614, 627, 629, 651, 673; Sarandac, Joseph, 349; Saunders, Elizabeth, 802, Henry, 822, Mathias, 439; Say, Amos, 729; Scantling, William, 807; Scarlet, George, 564; Schermerhorn, John, 375; Schmith, Henry, 638; Schofield, Thomas, 450, 549; Schultz, Andrew, 673; Scott, Archibald, 616, John, 545, Jonathan, 318, 444, 755; Schovell, Samuel, 398; Schulthorpe, Mme Catherian, fille de Elias Smith, 775, 776, 779, 784; Scram, Hannah, fille de Adam Bowman, 806, Jeremiah, 809; Seacord (voir aussi Secord), Silas, 807; Seagar, Henry, 713; Seaman, Caleb, 698, Caleb, senior, 598, Caleb, junior, 399, 598, Samuel, 698; Secord (voir Seacord), John, junior, 524, Mary, 739; See, Leaney, 355; Seeleys, Matilda, 598; Segar, John, 374, Sarah, 372, 374; Seger, Charles, 810; Senseman, Gottlob, 499, 718; Serack, Leonard, 713; Seran, Valentine, 808; Servius, Jacob, 843; Servos, John, 802, Nelly, 354; Seymour Benjamin, 372, John, 602; Schaffer, Nicholas, 424; Shank, major, 456, lieut.-col., 624, 685, 771; Sharp, Richard, 379; Sharpe, John, 377; Shaver, Adam, 422, 843; Shaw, Hugh, 479; Sheehan, ——, 658; Sheek, David, 503, Marcy, 342; Sheets, Catherine, 339; Sheffield, Margaret, 341; Shehan, Walter Butler, 761; Sheiley, John, 582; Shela, John, 609; Sheldon, John, 678, Samuel, 397; Shell, Christian, 754, Frederick, 753, Henry, 753, John, 508, Mark, 754; Shelon, Gideon, 399; Shephard, Joseph, 542; Shephard (voir Leith), 613; Sherertfeger, John, 532, Ludwick, 532, Samuel, 430; Sherman, George, 807, John, 450, Lemuel, 421, Prince, 396; Sherwood, Justus, 812, 823, Reuben, 545, Samuel, 545, 707, 765, 768, 771, Thomas, 501, 546, 598, 812; Shipley, Hannah, 422, John, 422; Shoeman, Margaret, 641; Shoemaker, lieut. R., 793; Shook, Adam, 398; Shoork, Philip, 399; Short, R. J., 319, R. S., 630; Shutiff, Gideon, 582; Shumaker, Jacob, 488; Siles, Conrod, 368, George, 368, Jonathan, 738, Lawrence, 368; Sinckler, Samuel, 319; Sinclair, Samuel, 494; Singleton, capitaine George, 366, 367, 369, John, 440; Simmons, Elizabeth, 583; Simpson, Alexander, 370; Size, John, 768; Skinner, Isaiah, 319, 439; Slack, Joseph, 699; Slayton, John, 518; Slengerland, (ou Slingerland), Derrick ou Richard, 807, Garret, 437, Tunis, 437; Slosen, Joseph, 399; Sly, Joshua, 521; William, 400; Small, John, 441, 469, 477, 655; Smith, Abigail, 353, Catherine, 376, 758, Daniel, 605, David, 422, David W., 385, 448, 669, Diana, 546, Dolly, 506, Eleanor, 562, Elias, 442, 445, 486, Elias, junior, 468, Mme Eliza, 469, Henry, 400, Isabella, 351, James, 487, 490, Jehiel, 399, John, 401, 462, 755, Margaret, 345, 351, Ned, 608, Peter, 374, 416, 574, 657, Samuel, 524, 647, 745, 799, Sarah, 348, 845, Spencer, 406, Thomas, 721, Timothy, 397, William, 407, 675, William, K., 755; Snetsinger, Christian, 326, 847, Mathias, 345; Snider, John, 407, 713, John senior, 316, John, junior, 315, 580, Margaret, 802, Mathew, 315, 580, Peter, 316, 580, Zachariah, 609; Snyder, Catherine, 355, Darius, 583, John, 801, William, 355, 817; Solliciteur général, 363; Solomons, Levy, 341; Soper, Edward, 400, Leonard, 466, Levy, 395, Solomon, 396; Souls, Daniel, 515; Spaldin, Jesse, 692; Sparge, Benjamin, 526; Sparkman, John, 833; Speck, Simon, 729; Spencer, Hazleton, 367, 639, 641, 647, Jerusha, 562, Robert, 806; Springer, Keziah, 512, Sarah, 459; Starns, Andrew, 632; Stanford, Catherine, 802; Starkweather, John, 764; Statay, Bastion, 422, Mary, 422; Stealey, Tobias, 366; Stedman, Philip, junior, 565; Steel, Margaret Scott, 544; Stegman, John, 337; Stephenson, Francis, 674; Stevens, Abel, 394, 397, 400, 405, 678, 724; (fabrication d'articles de fer et de fonte à Leeds, 694), Abel, junior, 399, Abner, 404, Abraham, 399, 678, Alfred, 396, Amy, 397,

1801.

Betty, 398, Daniel, 399, 507, David, 400, Elisha, 398, Elishua, 396, Eunice, jun., 399, Eureul, 678, Francis, 656, Henry, 399, Isaac, 397, James, 442, Lydia, 400, Miriam, 400, Moses 398, Panuel, 398, Roger, 398, Sarah, 400, Thomas, 396, Uriah, 397, William, 398 ; Stevenson, sœur de A., 400, capitaine Francis, 394 ; Stewart, James, 714, Thomas, 421 ; Stickley, Christian, 450 ; Stillwell, Lewis, 350 ; Stinehoff, Emanuel, 811 ; Stober, John, 377 ; Stocks, Edward, 767, 770 ; Stockwell, John, 714 ; Stoffle, John, 810 ; Stone, capit. Joel, 700, 703, 704, John, 396 ; Stoneburner, Christian, 340 ; Stoner, John, 466 ; Stooks, John, C., 401, Storing, George, 632, 633 ; Story, Ephraim, 400, Solomon, 399, Stephen, 592 ; Stratten, John, 697*a* ; Street, Samuel, 524, 564, 589 ; Strickland, Edward, 808 ; Stuart, Abner, 810, Archibald, 615, 616, Barbara, 336, George, Okill, 798, 813, James, 423, rév. John, 791, (pour ses fils John, James, Charles et Andrew, et ses filles Jane, Mary, et Ann, 482), John, 371, 392, Robert, 366 ; Sturgis, Strong, 661 ; Sutherland, Alexander, 356, 655, Ann, 424, 425, Charles, 818, John Johnson, 356, 655, Joseph, 335, 654, Thomas 356, Suthers, Janet, 554 ; Swanson, Magnus, 481 ; Swayze, Isaac, 804 ; Switner; Patience, 633 ; Swort, Hannah, 512 ; Sypes, Jacob, 807.

T.—Table Rock, 682 ; Talbot, lieut. Thomas, 363 ; Taylor, Christine, 421, Mme Elizabeth, 658, John, 367, Nathaniel, 381, Samuel, 806 ; Teeple, Lydia, 526 ; Teirs, Daniel, 393 ; Templeton, Mary, 438 ; Ten Broeck, John, 759, Peter, 386 ; Thomas, Elizabeth, 446, Jacob, 396, Ott, 592 ; Thomps, Esther, 397 ; Thompson, Andrew, 675, Ann (fille d'Elijah), 806, Archibald, 369, 632, 675, 803, David, 674, 770, Elizabeth, 650, 667, 689, Emilia, 420, James, 586, John, junior, 492, Samuel, 784, Timothy, 377, 784 ; Throop, Amy, 817, Dan, junior, 817 ; Thurber, John, 495, Kelly, 495 ; Thurison, Lawrence, 492 ; Tice, Christiana, 520, héritiers de Gilbert, 521, Mary, 557 ; Tickell, Richard et Barnes, 761 ; Tiery (voir Carry), 548 ; Tiney, Thomas, 388 ; Tirey, Thomas, 618 ; Titus, William, 398 ; Toffilmire, Martin, 713 ; Tongue, William, 810 ; Topp, John, 714 ; Towers, Jane, 545 ; Trap (et Trapp), Richard, 327, 655 ; Traxler, Michael, 607, Peter, 607 ; Tredwell, Hester Marsh, femme de A., 711, Nathaniel H., 551, 560, 566, 567, 568, 569, 576, 708, 716 ; Tripp, Susannah, 558 ; Trowbridge, Samuel, 808 ; Turnbull, Peter, 600 ; Trats, Joseph, 362 ; Tully, William, 620 ; Turkey-Point (ville), 382 ; Turney, Mme et Mlle, 806 ; Tuttle, Daniel, 546, Dolly, 340, Dorothy, 845, E., 678, Eliphalet, 399, Peter, 545, 785, Solomon, 339, 845.

U.—Underston, James, 408.

V.—Valentine, Catherine, veuve de John, 572, John, 571 ; Valleau, lieut. Peter, 828 ; Vanalstine, Charity, 806, Jacob, 806, 809, Peter, 367, 372 ; VanCamp, Deborah, femme de Jacob, 802, Jacob, 802, John, 821, Rhoda, 816, William, 801 ; Vandecar, Rodof. 811 ; Vanderbarrack (ou Vanderbarrow), Eve, 459, 806, Gilbert, 459 ; Vanderlip, Mme Elizabeth, 659 ; Van Dusen, Mary, 347 ; Vanes, Vernandus, 792 ; Van Every, Henry, 729, William, 807 ; Vanhynens, John, 748 ; Van Order, Ann, 374 ; Van Osterand, Cornelius, 835, Martin, 834 ; Vanoyck, Samuel, 521 ; Van Vleck, Isaac, 484 ; Van Voist, veuve de John, 594 ; Van Waters, Cornelius, 839 ; Vardy, Thomas, 586 ; Vaughan, John, 824 ; Veland, Jean Baptiste, 714 ; Vignau, capitaine Joseph, 460 ; Volluck, Cornelius 806 ; Vosburg, Hannah, 799, John, 799 ; Vowers, John, junior, 839.

W.—Waggoner, Frank, 483, Jacob, 327 ; Mary, 327 ; Wait, Reuben, 398 ; Walad, Joseph, 713 ; Walker, Elizabeth, 799, James, 406, William, 377, 799 ; Wallaser, John, 843 ; Wallisen, Christian, 816 ; Walters, Pulina, 491 ; Walton, John, 610, Jonathan, 610, 620, 621, 768, 782, Joshua, 521 ; Ward, Charles, 544, 817, Samuel, 372, William, 372 ; Warner, Conrad, 344, George, 344, Godfrey, 344, 654, Michael, 654, Michael, junior, 344, Seth, 400 ; Warren, John, 382, John, junior, 729 ; Warth, John, 422 ;

1801.

Wartman, Barnabas, senior, 368, Barnabas, junior, 377; Washburn, Ebenezer, 366, 372; Watson, Jeffery, 407; Way, Daniel, 489; Weager, Jacob, 784; Weatherhead, Magdelain, 819, Samuel, 820; Weaver, Francis, 809; Weeks, John, 602, William, 452; Welch, Margaret, 496, Mary, 446, Thomas, 446; Weller, Asa, 772, Eliakim, 772, 774; Werrin, David Bishop, 592; Westley, Charles, 424, Weston, M., 642, S., 713, T., 713; Wetheral, Reufus, 406, William, 406; Whalen, Elizabeth, 752, 846; Wheaton, John, 407; Wheeler, Joram, 406, Nathan, 565; Whelpley, William, 661; White, Elizabeth, veuve de Alexander, 759, Margaret, 597, Patrick, 729; Whiting, Isaac, 387; Whitman, Wells, 616; Whitney, Elizabeth, 699, Peter, 807; Wilkinson, Richard N., 526, Walter Butler, 658, William, 614; Wickwire, Lelions, 750, Margaret, 751; Wierzback, A. F., de, 713; Wilcox, (ou Willcocks), Asia, 714, Elisha, junior, 714, William, 384, 474, 749, 769; Willcott, Jonathan, 318, Paul, 318, 543; Williams, Albert, 367, Armstrong, 585, Bryant, 672, Catherine, 647, Elias, 782, Mynant, 625, Peter, 714, Sarah, 355; Willson, (voir aussi Wilson), John, 807, 808; Wilsey, Cornelius, 316, 580, John, 316, Samuel, 579, Solomon, 316; Wilson, Henry, 615, Irish John, 697 *b*., James, 838, John, 474, 768, 790, John, junior, 542, 564, Mary, 473, 838, Sarah, 473; Wiltse, John, junior, 699, Patience, 700; Wilmore, George, 526; Winawl, Joseph, 714; Wing, Gersham, 597, William, 779; Wintermute, Eddy, 532; Winters, James I., 592, Obadiah, 592; Wisnow, Elizabeth, 714, Lucy, 714; Wood, Darkis, 504, Jean, 708, John, 396, Nathaniel, 329, Ruth, fille de Caleb, femme d'Abraham Powell, 674, Sarah, 333, Thomas, 504; Woodcock, John, 376, Jonathan, 823; Woodruff, Ezekiel, 805; Wooley, Clarinda, 700, William, 700; Wright, Eve, 597, Henry, 713, Margaret, 382, Rachael, 504, Samuel, 429, Tamer, 761, Thomas, 848, William, 597, 714; Wyatt, Peter, 782; Wyker, Abraham, 809; Wyman, Azahel, 665.

Y.—Yates, John, 397; Yonge-Street, 514, 519, 542, 581, 624, 657, 665, 667, 668, 670, 679, 684, 731, 741, 746, 747, 757, 766, 772, 840, (Conditions des concessions 656, 671), York, ville d', 318, 319, 320, 321, 322, 363, 379, 381, 384, 385, 386, 388, 393, 401, 402, 403, 413, 421, 438, 439, 444, 445, 447, 452, 456, 459, 473, 474, 479, 480, 481, 485, 488, 502, 503, 524, 525, 526, 561, 606, 617, 618, 620, 621, 623, 631, 632, 645, 649, 651, 652, 669, 673, 674, 675, 732, 744, 748, 755, 758, 759, 769, 829, 830; Young, Flora, 554, Henry, 492, 513, 805, James, 697, *a*, John, 355, 565, Mary, 492, Philip, 806, Robert, 473, 697 *a*., 698, Robert, sen., 520, Robert, junior, 520, Susannah, 558; Yourex, William, 377.

Z.—Zearman, (voir Kellar), 367.

TOWNSHIPS.

A.—Adolphustown, 376, 378; Alfred, 389, 391; Ameliasburgh, 367, 369, 370, 372, 373, 375, 376, 610, 632, 637, 739; Ancaster, 513, 588, 805; Augusta, 815, 841.

B.—Barford, 806; Barton, 513, 658, 762, 807; Bastard, 397 to 400, 589, 678; Bertie, 513, 570, 829; Beverly, 807; Blenheim, 805; Bristol, (voir Darlington), 661.

C.—Camden, 370, 371, 372, 373, 637, 640; Cataraqui, 365, 371, 373, 374; Cataraqui, Grand (maintenant Pittsburgh), 634; Charlottenburg, 664, 853; Charlottenville, 785, 807; Clarence, 390, 391; Clark, 640; Colchester, 711, 843; Colchester, habitants de, 712; Cornwall, 664, 691; Cramahé, 660, 693, 730, 737, 764, 792, 794, 846; Crowland, 807; Cumberland, 391.

D.—Darlington, 640, 661, 750, 845; Delaware, 433, 434, 727, 729; Dorchester, 847, 849; Dunwich, 730, 836.

E.—Edwardsburgh, 390, 760, 763; Elizabeth, 839; Elizabethtown, 796, 797; Ernestown, 368, 370, 372, 373, 374, 375, 377, 378; Etobicoke, 651, 745, 810.

1801.

F.—Fredericksburgh, 366, 367, 368, 369, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 632, 834, 850.

G.—Gainsborough, 513, 564, 565, 808; Gloucester, 390, 391; Gosfield, habitants de, 712; Grantham, 513, 616, 743; Grimsby, 808.

H.—Haldimand, 630, 637, 640, 660, 693, 697 *a*., 730, 737, 792, 798, 799, 813; Hallowell, 639, 640, 641; Hamilton, 571, 660, 693, 708, 730, 737; Hawkesbury, 567, 569, 576, 592; Hope, 466, 574, 655, 693, 730, 774, 775, 777, 845, 847; Humberstone, 808.

K.—Kingston, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 375, 377, 392, 636, 641, 642, 792; Kitley, 395 à 397, 724.

L.—Lancaster, 593, 664; Leeds, 703; London, 730; Loughborough, 365, 366, 370, 372, 378.

M.—Malden, 431, 594, 595; Markham, 661, 664, 681; Markham, emplacements de moulins, 788; Marlborough, 825; Marysborough, 377, 635, 638, 641, 740,765, 784, 818; Matilda, 767, 843; Mountain, 760; Murray, 638, 707, 772, 774, 846.

N.—Newark, 748, 757, 761, 779; Norwich, 730.

O.—Osnabruck, 664; Oxford, 450, 564, 581, 690, 730, 760, 809, 820.

P.—Pelham, 809; Pickering, 799, 813; Piercy, 639, 660, 692, 693, 730, 737; Pittsburgh, 634, 639, 798, 813; Plantagenet, 390, 391; Portland, 638.

R.—Richmond, 369, 372, 374, 376, 834, 852; Roxburgh, 390, 391.

S.—Saltfleet, 589, 590, 795, 810, 845; Sandwich, 717; Scarborough, 770, 846, 847; Seymour, 464; Sophiasburgh, 372, 373, 375, 376; Southwold, 730, 810; Stamford, 622; Sydney, 369, 375, 376, 377, 378, 641, 739.

T.—Thorold, 564, 810, 811; Thurlow, 367, 368, 370, 638, 739, 772, 803, Tobycoke, voir Etobicoke; Townsend, 661, 726, 755, 762, 810.

V.—Vaughan, 625, 668.

W.—Wainfleet, 513, 616, 665, 805; Walpole, 565, 767; Walsingham, 615, 616, 730, 846; Whitby, 791, 846; Williamsburg, 571; Willoughby, 564. 565; Winchester, 843; Windham, 594, 661, 810.

Y.—Yarmouth, 730, 849, York, 596, 686, 771; Ytobicoe, (voir Etobicoke).

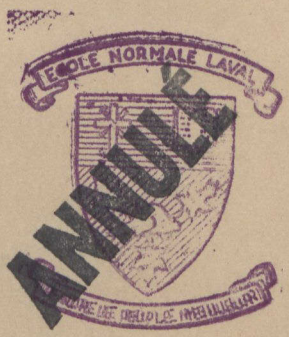

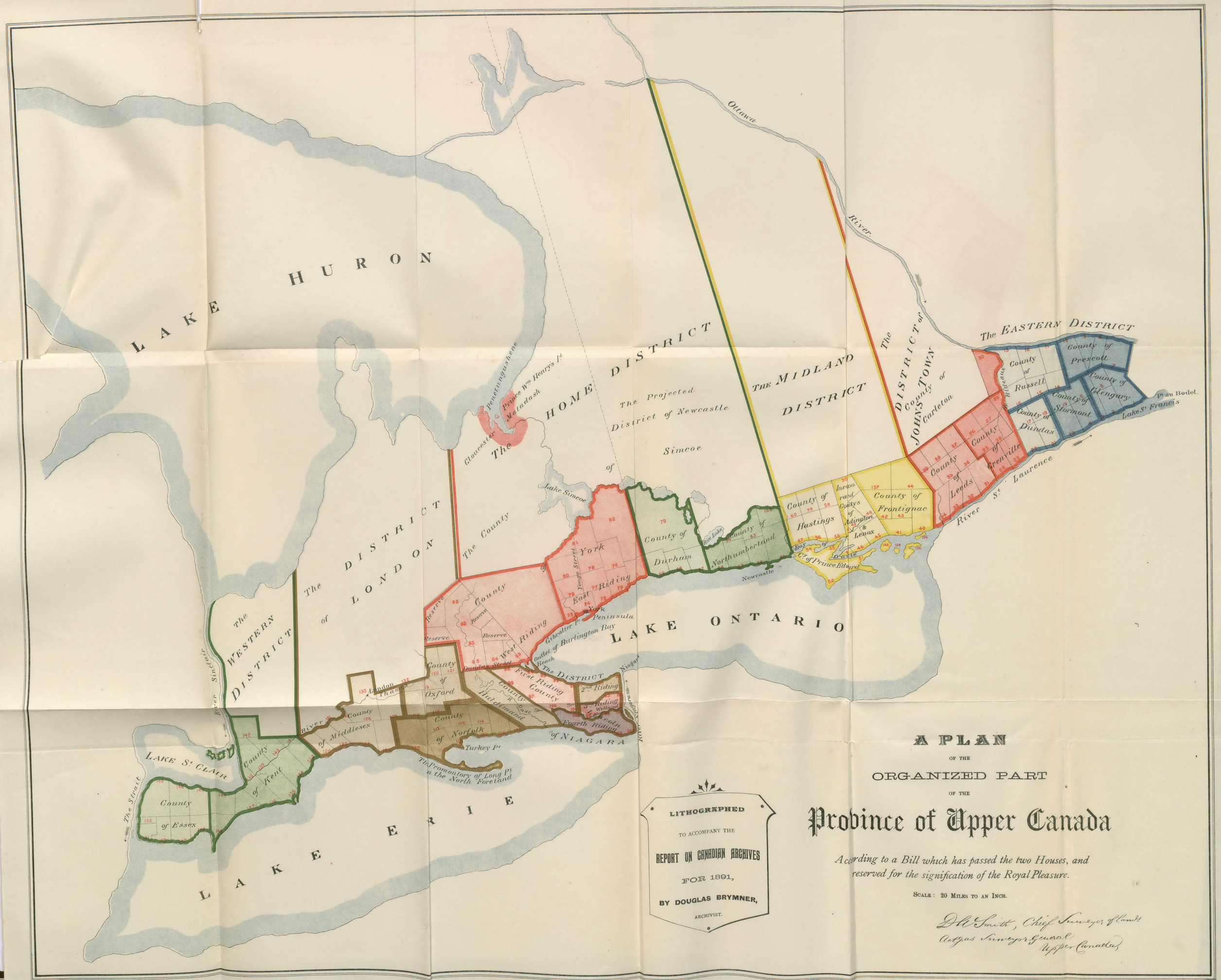
A PLAN
OF THE
ORGANIZED PART
OF THE
Province of Upper Canada
According to a Bill which has passed the two Houses, and reserved for the signification of the Royal Pleasure.
SCALE: 20 MILES TO AN INCH.
D. A. Smith, Chief Surveyor of Lands
Act'gas Surveyor General
Upper Canada
LITHOGRAPHED
TO ACCOMPANY THE
REPORT ON CANADIAN ARCHIVES
FOR 1891,
BY DOUGLAS BRYMNER,
ARCHIVIST.
LAKE HURON
LAKE ONTARIO
LAKE ERIE
LAKE St. CLAIR
The HOME DISTRICT
The Projected District of Newcastle
of Simcoe
The MIDLAND DISTRICT
The DISTRICT of JOHNS'TOWN
County of Carleton
The EASTERN DISTRICT
County of Prescott
County of Russell
County of Glengary
County of Stormont
County of Dundas
County of Grenville
County of Leeds
County of Frontignac
County of Hastings
Incorporated Contys of Adington & Lenox
County of Durham
County of Northumberland
Newcastle
Cy. of Prince Edward
Pt. au Bodet
Lake St. Francis
River St. Laurence
Ottawa River
The County of York
East Riding
West Riding
Yonge Street
Gibralter Pt.
Outlet of Burlington Bay
Beach
Dundas Street
Reserve
The DISTRICT
First Riding
2nd Riding
3rd Riding
Fourth Riding
County of Haldimand
County of Lincoln
County of Oxford
County of Norfolk
Turkey Pt.
The Promontory of Long Pt. in the North Foreland
County of Middlesex
County of Kent
County of Essex
The Strait
River Sinclair
The WESTERN DISTRICT
The DISTRICT of LONDON
Gloucester
Penetanguishene
Prince Wm. Henry's Id.
Matadash
Lake Simcoe
Niagara
Rice Lake
Ouse
Thames
London
Wellland